



HAL
open science

**” Migrations d’agrément ” et nouveaux habitants dans
les moyennes montagnes françaises : de la recomposition
sociale au développement territorial. L’exemple du
Diois, du Morvan et du Séronais**

Françoise Cognard

► **To cite this version:**

Françoise Cognard. ” Migrations d’agrément ” et nouveaux habitants dans les moyennes montagnes françaises : de la recomposition sociale au développement territorial. L’exemple du Diois, du Morvan et du Séronais. Géographie. Université Blaise Pascal - Clermont-Ferrand II, 2010. Français. NNT : . tel-00675737

HAL Id: tel-00675737

<https://theses.hal.science/tel-00675737v1>

Submitted on 1 Mar 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

« Migrations d'agrément » et nouveaux habitants dans les moyennes montagnes françaises : de la recomposition sociale au développement territorial

L'exemple du Diois, du Morvan et du Séronais



Françoise COGNARD

Thèse pour l'obtention du Doctorat en géographie
Présentée et soutenue publiquement le 2 février 2010

Membres du jury :

- Catherine BONVALET, Directrice de recherche, INED
- Philippe BOURDEAU, Professeur, Université Joseph Fourier, Grenoble I, rapporteur
- Olivier DESLONDES, Professeur, Université Lumière Lyon II, rapporteur
- Jean-Paul DIRY, Professeur émérite, Clermont Université, Université Blaise-Pascal, Directeur de thèse
- Laurent RIEUTORT, Professeur, Clermont Université, Université Blaise-Pascal
- Robert SAVY, ancien Président du Conseil régional du Limousin

Clermont Université – Université Blaise Pascal
UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines
CERAMAC

**« MIGRATIONS D'AGRÉMENT » ET NOUVEAUX HABITANTS
DANS LES MOYENNES MONTAGNES FRANÇAISES :
DE LA RECOMPOSITION SOCIALE AU DÉVELOPPEMENT
TERRITORIAL**

L'exemple du Diois, du Morvan et du Séronais

Françoise COGNARD

Photos de couverture :

Petits cercles de haut en bas :

- *La Bastide-de-Sérou (Séronais)*
- *Barnave (Diois)*
- *Secteur de Montigny-en-Morvan*

Grand cercle :

- *Diois*

Remerciements

Au terme de ce travail, je tiens à remercier tous ceux qui, à divers titres, ont permis qu'il puisse aboutir.

Je souhaite en premier lieu témoigner ma sincère reconnaissance à mon Directeur de thèse, M. Jean-Paul Diry, qui a bien voulu suivre ce travail et qui s'est toujours montré très disponible.

Mes remerciements vont ensuite à toute l'équipe du CERAMAC, notamment à Eric Langlois pour son aide sur certaines cartes et avec une pensée particulière pour Frédérique van Celst, pour sa gentillesse et son extrême efficacité.

Je tiens également à associer Annie Blanchard et Bernard Saint-Germain, membres de Mairie-conseils, aux résultats de cette étude, cette collaboration ayant été particulièrement enrichissante.

Il m'importe bien sûr de remercier tous les acteurs anonymes de cette étude, nouveaux habitants et acteurs de terrain, qui ont bien voulu me consacrer de leur temps et ont contribué à rendre le travail d'enquête passionnant.

Un grand merci à Laurence Moss et Raymond Chipeniuk pour tous les documents qu'ils m'ont transmis et les échanges stimulants que nous avons pu avoir.

Merci également à toutes les personnes, scientifiques, comme acteurs de terrain, que j'ai croisées pendant ce périple et qui m'ont apporté de précieuses informations. Je pense en particulier à Myriam Simard, Jean-Claude Mermet, Yannick Sencébé, Anne Algret, Bernard Brunet, Olivier Brousseau, Mohammed Chahid, Eric Chosson, Olivier Denoual, Stéphanie Frobert, Patrice Joly, Jean-Yves Pineau, André Rouch.

Merci encore aux auteurs des dessins et caricatures qui illustrent cette thèse de m'avoir donné leur accord pour les utiliser : Julien Bouharmont, Manu Larcenet et Mati.

Enfin, j'aurais une pensée pour mes parents et mes amis, dont l'aide et les encouragements m'ont été précieux tout au long de ces années : Catherine, Christelle, David, Emmanuelle, Frédéric, Fabrice, Sébastien...

INTRODUCTION GÉNÉRALE

*« Réussir l'accueil, c'est réussir le développement.
Au cœur des projets, il y a les hommes. De nombreux territoires ruraux sont confrontés à un grave problème de ressource humaine. Attirer, accueillir de nouveaux habitants est, pour eux, la clé de l'avenir¹ ».*

Ce court extrait de la brochure de présentation de la Troisième Foire à l'installation en milieu rural, organisée à Limoges en juin 2005, résume bien les enjeux contemporains de l'arrivée de « nouveaux habitants » dans de nombreux territoires ruraux. Simple, cette affirmation contient néanmoins de nombreuses hypothèses implicites. On parle en effet de « ressource humaine » et l'équivalence entre « réussite de l'accueil » et « développement » est clairement soulignée. On postule donc que ces nouvelles populations peuvent être à l'origine d'une revitalisation rurale et sont en particulier en mesure de corriger les déficiences tant démographiques qu'économiques de ces espaces. Ces « nouveaux habitants », candidats à l'installation à la campagne, que cette Foire se propose de mettre en relation avec les territoires ruraux désireux de les accueillir, sont ainsi présentés comme de potentiels leviers pour le développement local. Le lieu même de la manifestation, ayant pris naissance dans le Massif central, en Limousin, région pionnière en matière d'accueil de nouvelles populations, illustre bien l'enjeu que recouvre cette question pour les espaces ruraux de moyenne montagne. Ces « nouveaux habitants » si convoités, dont on parle de plus en plus dans les médias, constituent-ils la solution capable d'inverser les tendances séculaires régressives, mais aussi d'impulser de nouvelles dynamiques dans ces régions rurales fragiles ? Leur renouveau passe-t-il par la mise en relation de citadins souhaitant s'installer à la campagne et de territoires cherchant à les attirer par le biais de politiques d'accueil ?

Différents éléments semblent corroborer le point de vue des organisateurs de « Projets en Campagne » et confirmer ces potentialités de développement liées à l'émergence de nouvelles dynamiques migratoires. De nombreux indicateurs attestent aujourd'hui d'un nouvel attrait pour la campagne. Au processus séculaire d'exode, ayant engendré une profonde dévitalisation des espaces ruraux, a succédé depuis les années 1970 une phase de retournement démographique, associée à l'inversion du solde migratoire et à une attractivité résidentielle croissante, qui affecte aujourd'hui une majorité de territoires ruraux. Si le phénomène a d'abord touché les espaces périurbains, il s'est généralisé et depuis le

¹ Brochure « Projets en campagne 2005 », Troisième Foire à l'installation en milieu rural, Limoges, 9-12 juin 2005.

recensement de 1990-1999, même les communes du rural isolé sont concernées. Ainsi, si entre 1982 et 1990 leur solde migratoire était presque nul, entre 1990 et 1999, près de six communes du rural isolé sur dix présentaient un excédent migratoire et cinq sur dix gagnaient des habitants. Les résultats des recensements partiels confirment depuis 2004 cette tendance qui s'inscrit donc dans un mouvement durable. Le dynamisme du marché immobilier à la campagne est un autre signe de cet engouement. Entre 1997 et 2006, le nombre de transactions a augmenté de 50 % et les prix moyens des biens de 161 %¹. Ce « désir de campagne » semble aussi se confirmer de sondage en sondage. En 2001, une étude du CREDOC sur « les Français et l'espace rural » révélait ainsi que 27 % des urbains déclaraient avoir l'intention d'aller habiter dans une commune en milieu rural dans les prochaines années². Plus récemment, en 2005, un sondage IPSOS mené auprès d'un échantillon de citoyens soulignait que 34 % des enquêtés envisageaient de s'installer un jour durablement à la campagne, 13 % affirmant vouloir entreprendre des démarches en ce sens dans les cinq ans à venir. Par ailleurs, s'ils avaient en général déjà une idée de la région où ils comptaient s'installer, ce choix restait ouvert dans un cas sur deux³. On comprend que ce « potentiel » puisse attiser les convoitises.

Ces « nouveaux habitants » s'installant en milieu rural ou désireux de le faire, représentent incontestablement aujourd'hui un phénomène de société largement relayé par les médias et un « marché rentable » pour différentes organisations. Ils sont en effet devenus des objets de curiosité récurrents dans la presse, où l'on ne compte plus les articles relatifs à des parcours individuels d'installation ou à des exemples régionaux de politique d'accueil. Ceux-ci s'adressent en particulier aux candidats potentiels « au départ » en milieu rural : « Adieu Paris ! Je m'en vais vivre à la campagne... », « Quand les urbains rêvent de redevenir des ruraux », « Deux millions de citoyens ont déjà pris la clef des champs », « L'exode urbain, état des lieux », « Vivre à la campagne, le dernier chic français », « S'installer à la campagne »⁴. Un magazine, *Village*⁵, s'est spécialisé, avec succès, dans ce créneau porteur et un autre, aujourd'hui disparu, *Quitter la ville*, a été créé en 2004. La montée en puissance du Collectif Ville-Campagne⁶ et la réussite d'organismes spécialisés dans l'aide à la reprise ou à la création d'activités en milieu rural, servant en fait souvent d'intermédiaires entre offre et demande, témoignent également de l'importance croissante de ce mouvement.

Parallèlement, un certain nombre d'acteurs locaux et de territoires ruraux parient depuis quelques années sur l'accueil de nouveaux habitants comme axe de développement et de revitalisation. De nouveaux concepts sont ainsi apparus dans la sphère de l'aménagement rural et du développement local : ceux de « *territoires d'accueil* » et de « *politiques d'accueil* », de « *culture de l'accueil* », témoignant d'une prise de conscience récente de cette nouvelle opportunité. Il y a incontestablement émergence sur la scène politique nationale de la thématique de l'accueil en milieu rural, ces flux migratoires faisant l'objet d'une

¹ Le prix moyen 2006 est de 206 000 euro pour une maison avec un terrain de 7 700 m² en moyenne. *Le marché immobilier rural en 2006, Terres d'Europe-Scafr, Service Etudes, FNSafer*, mai 2007, p. 10.

² Perrier-Cornet P., « Les Français et l'espace rural, Perceptions communes et pratiques différenciées », résultats extraits de « Les Français et l'espace rural », CREDOC, in « Demain quel monde rural ? Et pour qui ? », *Économie et Humanisme*, n°362, octobre 2002, p. 27-28.

³ *Les Français et l'installation durable à la campagne, Résultats de l'étude Ipsos-Insight*, Région Limousin, mai 2005, diaporama, p. 5.

⁴ *CFDT Magazine*, septembre 1996 ; Andreani J.-L., *Le Monde*, 7 mai 1999 ; Dupont G., *Le Monde*, 13 juin 2003 ; *Le Monde Initiatives*, n°21, juillet-août 2003 ; Thioly B., Czerwinski N., Karmitz E., *L'Express*, n°2869, 2006 ; Rey-Lefebvre I., Picouët M., *Le Monde Argent*, 24 juin 2007.

⁵ Magazine devenu depuis *L'Esprit Village*.

⁶ Le Collectif Ville-Campagne a été créé en 1997. D'abord informel, il devient association loi 1901 fin 1999. Un de ses principaux objectifs est de mettre en relation les candidats à l'installation à la campagne avec les territoires ruraux susceptibles de les accueillir. Il regroupe aujourd'hui 22 organismes qui travaillent à l'installation de nouvelles populations en milieu rural et sur les politiques d'accueil (cf. chapitre IX).

reconnaissance et d'une prise en compte officielle depuis le Comité Interministériel pour l'Aménagement et le Développement du Territoire (CIADT) du 3 septembre 2003. Il s'agit même d'une des quatre thématiques retenues pour les Pôles d'excellence rurale par le CIADT (« offre de services et accueil de nouvelles populations »). Et, depuis la fin des années 1990, des politiques se concrétisent progressivement à diverses échelles territoriales. Plusieurs régions se revendiquent ainsi comme des « territoires d'accueil », au premier rang desquelles figure la Région Limousin, pionnière en la matière, où une « Cellule Accueil » a vu le jour au Conseil régional en 1999. Elle est aujourd'hui suivie par la Région Auvergne. Dans la même optique, un dispositif « Vivre et créer dans le Massif central » a été mis en place en 2001, afin de promouvoir les possibilités d'installation en milieu rural offertes à l'échelle du massif. Ces dernières années, il y a donc eu un important changement de regard sur ces phénomènes migratoires vers le milieu rural, longtemps sujets de scepticisme. Ces « nouveaux habitants » sont ainsi non seulement devenus un objet de curiosité, mais aussi de toutes les convoitises, et apparaissent de plus en plus fréquemment dans les politiques d'aménagement.

Il ne s'agit d'ailleurs pas d'une spécificité française, puisque l'on voit émerger également en Amérique du Nord une volonté de canaliser et de valoriser ces flux migratoires. Aux États-Unis, le phénomène est déjà ancien dans les régions d'accueil de retraités. Mais, on le retrouve aussi plus récemment dans l'Ouest américain, notamment dans les Rocheuses et également au Canada. Ainsi R. Chipeniuk¹ (2004) note-t-il que dans les régions montagneuses de l'Ouest de l'Amérique du Nord, les « migrations d'agrément » sont devenues une puissante force économique et que les analyses indiquent qu'il s'agit d'une ressource plus importante que les activités traditionnelles (exploitation forestière, minière et élevage) et touristiques. Et, s'appuyant sur un certain nombre de travaux scientifiques, il estime que les communautés rurales montagnardes devraient miser sur ces « migrations d'agrément » comme stratégies de développement durable².

Cette thématique trouve un écho particulier dans les régions rurales de moyenne montagne, où la question du capital humain se pose avec acuité. Ces espaces où des années d'exode ont fréquemment entraîné une dévitalisation profonde offrent souvent aujourd'hui des structures économiques et sociales fragilisées. Ici plus qu'ailleurs, du fait de l'éloignement fréquent des grands centres urbains pourvoyeurs d'emplois, peu présents au cœur des massifs, le phénomène périurbain ne peut jouer à une vaste échelle. L'arrivée de nouveaux habitants est donc liée aux capacités d'attractivité des territoires ruraux et conditionnée par la qualité de l'accueil. La possibilité pour eux de capter, voire de développer ces flux migratoires et de valoriser cette opportunité apparaît ainsi déterminante pour leur avenir. Ces territoires apparaissent ainsi comme des lieux d'observation privilégiée de ces phénomènes à ce double titre de l'importance des enjeux et des espoirs mis dans cette nouvelle fonction d'accueil.

Comment les espaces ruraux de moyenne montagne s'inscrivent-ils dans cette dynamique nationale ? Quelle est l'ampleur du renouveau démographique rural et quelle est sa signification dans ces territoires ?

Quelles sont les différentes catégories de migrants concernées, leurs motivations d'installation et leurs critères de localisation en moyenne montagne ?

Quels sont les apports de ces nouvelles populations pour les sociétés locales ? Quelles recompositions engendrent-elles et comment sont-elles prises en compte par les territoires ?

¹ Chipeniuk R., « Planning for Amenity Migration in Canada, Current capacities of Interior British Columbian Mountain Communities », *Mountain Research and Development*, novembre 2004, vol. 24, n°4, p. 327.

² Chipeniuk R., *op. cit.*, p. 327.

PREMIÈRE PARTIE :
« MIGRATIONS D'AGRÉMENT » ET
MOYENNES MONTAGNES

Dans les années 1970, après avoir bénéficié pendant plusieurs décennies de l'émigration massive des campagnes, les zones urbaines des pays développés commencent pour beaucoup à connaître une inversion des flux migratoires. A une longue période d'exode rural succède un mouvement inverse, ce qu'il est désormais convenu d'appeler un phénomène de « renaissance rurale » ou de « contre-urbanisation » dans les pays anglo-saxons (« *counterurbanization* »). Si cette reprise démographique a d'abord concerné les espaces ruraux en situation périurbaine, elle s'étend aujourd'hui aux campagnes isolées, même si elle ne les touche pas toutes et si elle varie dans son intensité et dans sa chronologie selon les territoires. Dans cette renaissance, le solde migratoire exerce le rôle majeur et les migrations deviennent donc un élément essentiel de compréhension de la démographie rurale. Elles recouvrent cependant des formes et des logiques diversifiées. C. Mitchell (2004), analysant la nature de cette contre-urbanisation, oppose par exemple en fonction de la destination du ménage et de la motivation à la base de cette migration, périurbanisation et « anti-urbanisation »¹. Cette dernière forme est plus spécifique car, en plus de vivre en milieu rural, les migrants souhaitent y travailler, contrairement aux autres formes de contre-urbanisation où l'emploi reste généralement dans le lieu d'origine.

En France, certains territoires ruraux témoignent ainsi aujourd'hui d'un renouveau que beaucoup auraient considéré comme impensable il y a peu. Ces migrations ville-campagne dépassent en effet le simple cadre de la périurbanisation en périphérie des grandes agglomérations pour concerner des secteurs ruraux plus éloignés, où elles impliquent généralement un changement, non seulement de résidence, mais également fréquemment d'emploi et, en tout cas, de mode de vie, remettant en cause un certain nombre de théories migratoires classiques. Ce processus démographique s'inscrit désormais dans la durée et constitue une réalité communément admise, même s'il en existe des interprétations divergentes. Il est vrai que l'on peut s'interroger sur la nature de ce phénomène dans ces territoires isolés : conséquence d'une ségrégation urbaine toujours plus lointaine, alimentée en particulier par la pression foncière et gagnant des espaces longtemps périphériques ou bien dynamique inédite, alimentée par une réelle attraction des campagnes parées de représentations très positives dans un nouveau contexte socio-économique ?

Comment les régions françaises de moyenne montagne s'inscrivent-elles dans ce mouvement ?

Trois aspects seront successivement abordés dans cette première partie : le cadre scientifique dans lequel s'inscrit cette recherche (chapitre I), la diffusion et les mécanismes du renouveau démographique dans les moyennes montagnes (chapitre II) et enfin, la composition qualitative de ces flux migratoires et la nature des stratégies résidentielles des nouveaux habitants (chapitre III).

¹ « Making sense of counterurbanization », *Journal of Rural Studies*, 20, 2004, p. 15-24.

CHAPITRE I : AU CŒUR DES MOBILITÉS CONTEMPORAINES, UN OBJET D'ÉTUDE COMPLEXE

L'installation de nouvelles populations dans les campagnes françaises constitue aujourd'hui un phénomène largement relayé par les médias et un enjeu de plus en plus pris en compte par les territoires ruraux dans leurs politiques d'aménagement. Mais si ces « nouveaux habitants » sont devenus un sujet de curiosité et de convoitise territoriale, ils font encore l'objet de beaucoup d'approximations et l'analyse de ces mouvements migratoires manque pour l'heure d'une véritable réflexion géographique théorique. Car, si leur étude s'est développée au cours de ces dernières années, elle émane encore fréquemment d'économistes et de sociologues ou de structures professionnelles amenées à intervenir en milieu rural qui s'inscrivent alors plutôt dans une démarche opérationnelle. Cette thématique extrêmement riche n'a paradoxalement suscité que relativement peu de recherches géographiques récentes en France, comparativement notamment aux pays anglo-saxons. Les travaux pionniers, mais isolés, de Bernard Kayser sont longtemps demeurés l'exception et n'ont pas été réellement renouvelés. Relative indigence qui s'explique pour une part par des *a priori* bibliographiques persistants, mais aussi probablement par la complexité d'approche de ces flux migratoires et des notions qu'ils mettent en jeu dans un contexte de mobilité croissante de nos sociétés.

Ce thème renvoie en effet à d'épineuses questions de définition et à un certain nombre de problèmes méthodologiques spécifiques. Si l'on parle désormais couramment d'« exode urbain » et de « nouveaux habitants », c'est souvent sans bien cerner tous les éléments d'une problématique extrêmement riche : mobilité, migration, stratégies migratoires, multirésidence, mode d'habiter, etc. De même, l'utilisation courante des expressions « nouvel habitant », « nouveau venu » ou « nouvel arrivant » pourrait laisser penser que ces termes sont parfaitement définis et largement consensuels. Or, il n'en est rien. L'appellation « nouvel habitant » est une notion assez floue, recouvrant des acceptions très différentes d'un auteur à l'autre, ce qui contribue à brouiller les analyses. Autant d'éléments qui demandent à être précisés, afin de considérer ces mouvements de populations de manière rigoureuse pour aboutir d'une part à des éléments de quantification, même approximatifs, et d'autre part à une analyse qualitative pouvant revendiquer une certaine représentativité.

L'objectif de ce premier chapitre sera donc d'éclairer ces questions de vocabulaire, afin notamment de dépasser un certain nombre de représentations et de décrire le cadre scientifique dans lequel cette étude s'est efforcée de s'inscrire. Aussi, après être revenu brièvement sur les lacunes de la bibliographie géographique française et les principaux axes de recherche récents sur cette thématique, conviendra-t-il ensuite d'exposer les différentes approches de ces phénomènes migratoires et la problématique et les hypothèses envisagées. Enfin, dans un dernier temps, il s'agira de présenter le champ territorial du travail et la méthodologie mise en œuvre, ainsi que les sources disponibles et leurs limites.

I. « Renaissance rurale » et « nouveaux habitants » : une lecture diverse en géographie

A. Un thème inégalement apprécié et interprété

1) Une « lecture héritée » des migrations rurales

Appréhender et mesurer les migrations intérieures en France et plus particulièrement celles relatives aux espaces ruraux n'est pas en soi original, car les études historiques et démographiques ont été abondantes en la matière. La thématique de l'exode rural a en particulier alimenté de nombreux travaux et cela dès les débuts de la Troisième République, notamment par le biais de diverses monographies régionales (Duby, Wallon, 1977). Mais la bibliographie relative aux mouvements ville-campagne demeure encore limitée et assez ancienne, concernant pour une part importante les phénomènes néo-ruraux des années 1970. Elle est de plus souvent le fait de sociologues, d'anthropologues voire d'économistes et non de géographes. Le phénomène de « renaissance rurale », bien qu'ayant déjà plus d'une trentaine d'années, a en effet été longtemps l'objet d'une relative « myopie » de la part des scientifiques, comme des politiques publiques d'ailleurs. Et, paradoxalement, ce sujet très riche n'a suscité que relativement peu de travaux géographiques d'envergure, si l'on excepte l'œuvre pionnière de B. Kayser, et en particulier son ouvrage sur *La Renaissance Rurale* (1990). La lecture des principaux manuels récents de géographie rurale illustre d'ailleurs bien cette relative indigence et la part somme toute restreinte encore réservée à ces flux migratoires et à leur composante qualitative.

La France accuse un retard à ce sujet par rapport à d'autres pays, en particulier anglo-saxons, sans doute davantage lié à des *a priori* bibliographiques persistants qu'à un décalage chronologique, somme toute limité, dans l'émergence du phénomène. Cette pauvreté des écrits semble effectivement s'expliquer avant tout par le poids longtemps accordé à l'exode rural dans l'analyse des relations villes-campagne, et par une certaine imagerie traditionnelle des espaces ruraux : celle d'un inexorable déclin de la population rurale et d'un processus irréversible et incontournable d'urbanisation généralisée. Cette vision des mobilités « rural-urbain » paraît aujourd'hui encore influencer l'imaginaire collectif des Français, des aménageurs et des politiques, mais aussi de certains chercheurs. Beaucoup d'auteurs ont en effet eu, voire ont encore, du mal à renoncer à cette lecture. Indéniablement l'ombre de l'exode rural plane sur l'étude des migrations rurales, qui demeurent encore réduites par beaucoup, consciemment ou non, à des mouvements vers la ville (Franques, 2003, 2004), le reste ne pouvant être que conjoncturel, voire anecdotique.

Pourtant les trajectoires migratoires en milieu rural s'avèrent aujourd'hui extrêmement diverses. Le travail de déconstruction historiographique du modèle traditionnel de l'exode rural de P.-A. Rosental¹ (1999), révélant des « sentiers invisibles », souligne d'ailleurs que le paradigme était faussé dès le départ. Celui-ci, en utilisant de nombreux modèles migratoires, et notamment les travaux du géographe suédois T. Hägerstrand, démontre ainsi que les migrations rurales étaient déjà à tort réduites à l'idée d'exode, du fait d'une construction théorique biaisée, étudiant les migrations à leur seul point d'arrivée, celui des villes². *A priori* urbain qui marque encore aujourd'hui fortement les méthodes de description et de mesure des transformations rurales et qui a contribué à une longue dénégation du mouvement de

¹ *Les Sentiers invisibles. Espace, familles et migrations dans la France du XIX^e siècle*, Paris, EHESS, 1999, 256 pages.

² Il met ainsi en évidence un autre modèle explicatif centré sur les dynamiques familiales, l'un des modes d'explication passant par la notion de projet migratoire, lui-même déterminé par des trajectoires familiales préexistantes.

renouveau démographique rural, puis par la suite à une interprétation exclusivement « urbaine » du phénomène.

La renaissance rurale et la question des nouveaux habitants font en effet partie de ces thèmes qui suscitent des lectures diverses dans la littérature scientifique. Ainsi, les évolutions démographiques, et plus globalement les dynamiques socio-économiques qui affectent le monde rural français depuis la décennie 1970, ont-elles engendré deux interprétations divergentes, sous-tendant deux représentations du milieu rural diamétralement opposées. Comme le soulignent J.-P. Charvet et M. Sivignon (2002), les transformations récentes des espaces ruraux font l'objet d'« analyses opposées décrivant les unes une « renaissance rurale » (Kayser, 1990) et des « campagnes vivantes » (Croix, 2000) et les autres une « crise rurale » (Béteille, 1994) ou des campagnes « en déclin », « déprimées », voire « marginalisées ». Alors que la première lecture met l'accent sur le renouveau, la recomposition, la naissance de « nouvelles campagnes », l'autre insiste au contraire sur la « crise » et la « marginalisation progressive des campagnes ». Le vocabulaire utilisé par chacune des deux parties résume bien ces divergences d'interprétation. Ainsi, pour ne citer que quelques titres ou sous-titres d'ouvrages de R. Béteille, tenant représentatif de la « crise », celui-ci évoque en 1981 : « une France à l'abandon », une « géographie des déserts français », « une société en voie de dépérissement », des « survivants de la désertification », daignant tout juste s'interroger sur « l'appel du vide : chances et conflits pour une reconquête »¹. Plus tard, en 1994, il insiste encore sur « l'apparente croissance rurale », et « l'ambiguïté des mouvements migratoires »². À l'opposé de cette perspective, B. Kayser parle dès 1990, de « renversement démographique », de « renaissance rurale », de « recomposition de la société villageoise », de « localité redécouverte »³. Le même souligne en 1993 la *Naissance de nouvelles campagnes*⁴ et affirme résolument en 1996 : *Ils ont choisi la campagne*⁵. La recherche demeurant souvent entachée d'une certaine inertie, les écrits sur la démographie rurale sont encore fréquemment liés à l'une ou l'autre de ces théories.

Ces lectures divergentes des dynamiques démographiques observées depuis les années 1970 expliquent également les différences d'analyse et le retard pris dans la perception du renouveau. Il est vrai que l'évolution dans le temps de la définition du « rural », en affectant l'appréhension des modifications en cours, a rendu encore plus complexe l'observation de ces phénomènes (Marconis, 1997) et a donc facilité l'existence d'analyses discordantes. Les limites de l'espace rural, ayant été fréquemment remises en cause au cours du temps, ont en effet longtemps rendu les comparaisons strictes difficiles et contribué à alimenter les controverses concernant la réalité et les explications de la « renaissance rurale ». Il en est ainsi dans les années 1970 quand l'INSEE crée la notion de ZPIU (Zone de Peuplement Industriel et Urbain), marquée par l'importance des migrations alternantes en direction de la ville et une diversification des emplois au profit de l'industrie et des services. La grande variété des espaces ruraux a encore compliqué l'analyse de ces nouveaux phénomènes démographiques, même si l'hétérogénéité des campagnes a trop souvent été sous-estimée. Ces interprétations opposées traduisent en partie la diversité d'évolution, tant au niveau spatial que chronologique, et peuvent de ce fait également renvoyer aux terrains d'enquêtes préférentiels des auteurs, potentiellement affectés par des dynamiques très différentes. C'est ce qui explique vraisemblablement que les chercheurs étudiant le milieu rural méditerranéen, et notamment ceux du CRPEE⁶ de Montpellier, aient été parmi les premiers à s'intéresser à ce

¹ Béteille R., *La France du vide*, Litec, 1981, 252 pages + annexes.

² Béteille R., *La crise rurale*, Que sais-je ?, n°2914, PUF, 1994, 127 pages.

³ Kayser B., *La Renaissance rurale : sociologie des campagnes du monde occidental*, Armand Colin, Paris, 1990, 304 pages.

⁴ Kayser B., sous la direction de, DATAR, éditions de l'Aube, Paris, 1993, 174 pages.

⁵ Kayser B., sous la direction de, éditions de l'Aube, Paris, 1996, 206 pages.

⁶ Centre Régional de la Productivité et des Études économiques.

retournement de tendance démographique et à avoir travaillé précocement sur les recompositions de l'espace rural, du fait d'une certaine avance des campagnes méridionales en la matière. Il est donc nécessaire de garder à l'esprit cette diversité des évolutions selon les lieux et les échelles d'analyse, qui rend impossible une lecture univoque. Car si de nombreuses campagnes des pays riches enregistrent, globalement, depuis le milieu des années 1970 un renouveau démographique, celui-ci demeure inégal, et ne peut s'expliquer par une seule dynamique, les explications s'avérant plurielles.

2) La renaissance rurale : un renouveau démographique diversement interprété

La question de la « renaissance rurale » est bien connue et il ne s'agit pas ici de revenir longuement sur certains points parfaitement décrits par d'autres auteurs¹. Ce terme fait référence au bouleversement démographique qui a lieu dans les campagnes de nombreux pays industrialisés dans les années 1970, même s'il semble parfois avoir été un peu plus précoce aux États-Unis et en Grande-Bretagne, où il s'amorce localement dès les années 1950. Après parfois plus d'un siècle d'exode rural et de déclin démographique, la population rurale amorce alors une remontée ou cesse au moins de décroître, essentiellement grâce à l'inversion des flux migratoires entre urbain et rural. Même si elle est peu prononcée, la rupture avec la tendance antérieure est nette et les sociologues et démographes américains qualifient ce phénomène de « retournement » (« *turnaround* »). Le recensement de 1980 apporte la confirmation définitive de ce brusque renversement aux États-Unis, où on commence à parler de « *rural renaissance* » (Morrison, Wheeler, 1976 ; Frey, 1987). Terme qui sera repris en France par B. Kayser (*La Renaissance rurale*, 1990). Cette dynamique résidentielle connaît un essor comparable dans de nombreux pays industrialisés et dans la plupart des pays européens, même si une comparaison termes à termes reste difficile, faute d'une appréhension identique de la ruralité. L'excédent migratoire rural est ainsi assez largement partagé à l'échelle européenne (Gaillaguet, 2001 ; Vandermotten et *al.*, 2005). La renaissance rurale est donc aujourd'hui un phénomène qui s'étend spatialement et qui s'inscrit dans la durée. Déjà en 1990, B. Kayser plaidait pour le fait que la concomitance, au moins approximative, du renversement démographique dans la plupart des pays industriels obligeait à y voir plus qu'un mouvement superficiel ou passager, mais bien un véritable phénomène sociétal : « le fait que le constat du renversement démographique ait été signalé, dans la plupart des pays industriels à peu près au même moment qu'en France ne conforte-t-il pas l'hypothèse du caractère solide et structurel du mouvement² » ?

Cependant, la grande variété des évolutions et leurs aspects parfois contradictoires ont au départ donné lieu au scepticisme et à des interprétations divergentes, en particulier en France, mais pas uniquement. Divers auteurs ont d'ailleurs été prompts à souligner l'aspect conjoncturel de cette manifestation. Aux États-Unis, comme en France et dans d'autres pays européens, la décennie 1980 a été marquée par un ralentissement de cette croissance rurale (aujourd'hui interprété par la plupart des chercheurs comme une conséquence de la crise économique des années 1980), ce qui a fait dire à certains que le retournement démographique des années 1970 n'avait été qu'un épisode. Néanmoins, depuis le milieu des années 1990, on assiste, notamment aux États-Unis à un rebond et une reprise vigoureuse de la croissance démographique des comtés non métropolitains, même si celle-ci n'est pas générale et a souvent été plus faible que dans les années 1970 (Beale, Johnson, 1998 ; Johnson, 1999 ; Long, Nucci, 1998). Ce qui explique que l'on utilise souvent le triptyque « *turnaround-slowdown-rebound* » (Johnson, 1999) pour qualifier la reprise démographique des espaces ruraux américains : le retournement des années 1970, le ralentissement des

¹ Cf. par exemple Kayser, 1988, 1990, 1993, 1996 ; Boyle, Halfacree, 1998 ; Thomsin, 2001 ; Chevalier, Dedeire, 2004.

² Kayser B., *op. cit.*, 1990, p. 82.

années 1980 et le rebond des années 1990. Il a également fallu plusieurs recensements pour que la renaissance rurale soit un fait reconnu en France, où elle a été un peu plus tardive (remontant surtout au recensement de 1975-1982), même si des prémices sont repérables dès le recensement de 1954-1962 dans certaines régions méditerranéennes.

Après une période de dénégation de la reprise démographique rurale, alimentée notamment en France par la sphère statistique¹, le débat va par la suite porter sur les interprétations de ce renouveau et les différentes théories explicatives de cette reprise, dont découle indirectement l'intérêt plus ou moins grand prêté aux « nouveaux habitants ». Cette nouvelle tendance démographique fait ainsi l'objet de nombreux débats. Plusieurs concepts ont été utilisés pour décrire et expliquer ces processus, mais les définitions restent imprécises et changent d'un pays à l'autre. En 1976, B. Berry propose l'expression de contre-urbanisation (*counterurbanization*) pour décrire ce processus caractérisé à la fois par une croissance démographique des zones non métropolitaines et une régression ou stagnation démographique des grandes villes. Les chercheurs britanniques vont eux aussi largement contribuer à la formation et au développement de la théorie de la contreurbanisation² (Fielding, 1982 ; Champion A. G., 1989, 1990, 1992, 1998 ; Kontuly, 1998), mais dans une acceptation sensiblement différente. En France, on utilisera d'abord le terme de « rurbanisation » (Bauer, Roux, 1976), puis celui de « périurbanisation » (Berger, 1989 ; Dézert, Metton, Steinberg, 1991). Deux termes qui, comme le souligne A. Berger et *al.*, mettent en avant « le caractère essentiellement urbain des nouveaux territoires conquis par la ville »³.

En effet, si la réalité du processus de « renaissance rurale » est aujourd'hui globalement admise, il n'y a toujours pas consensus sur ses mécanismes explicatifs, et les interprétations continuent à être divergentes (Thomsin, 1999, 2001). Sans entrer ici dans le détail de polémiques anciennes, mais toujours présentes, on rappellera simplement qu'une première école souligne ce que le mouvement doit à l'urbanisation et raisonne en termes d'urbanité rurale, alors que d'autres chercheurs plaident au contraire pour une dynamique de revitalisation propre de l'espace rural, liée à l'émergence de nouveaux systèmes explicatifs. Comme le résume E. Font (2000), ces conceptions peuvent en effet être placées « sous deux grandes bannières, celle de l'extension de l'urbanisation (périurbanisation) et celle de la transition sociétale (contre-urbanisation, retournement) »⁴. Le mouvement néo-rural français a ainsi fait l'objet d'appréhensions très différentes.

Si, comme le rappelle M. Chevalier (1981) dans un article de synthèse, il est possible de repérer en France des précédents à 1968⁵, c'est un peu avant cette date que les communautés deviennent plus nombreuses. Deux phases ont été identifiées. La première

¹ Comme le souligne N. Mathieu (1995), il n'est pas anodin que ce soit « dans la sphère statistique que l'on trouve l'origine du terme « rural profond », qui apparaît dans les textes commentant les résultats du Recensement de Population de 1982 (*Économie et statistique*, 1984), où il se substitue à la dénomination de « Hors Zone de Peuplement Industriel et Urbain », soit précisément au moment du constat statistique d'un renversement de la tendance démographique séculaire et du développement de migrations en direction des communes rurales. « La notion de « rural profond » à la recherche d'un sens », in Bêteille R., Montagné-Villette S., *Le rural profond français*, Paris, SEDES, 1995, p. 115.

² T. Champion, « Studying counterurbanisation and the rural population turnaround » in Boyle P., Halfacree K. ed., *Migration into rural areas: theories and issues*, John Wiley & Sons Ltd, England, 1998, p.21-40.

³ Berger A., avec la collaboration de Bretel J.-M., Dedeire M., Font E., « Nouveaux espaces ruraux en Languedoc-Roussillon », *Territoires en Mutation*, n°1, janvier 1997, p. 20.

⁴ Font E., *Les activités non agricoles dans la recomposition de l'espace rural*, L'Harmattan, 2000, p. 74.

⁵ « Les phénomènes néo-ruraux », *L'Espace Géographique*, n°1, 1981, p. 39. Il est possible de repérer en France des précédents à 1968 : avant la deuxième guerre mondiale, Jean Giono crée ainsi la communauté du Contadour (1935-1939) dans la montagne de Lure. Et les premiers « néo-ruraux » apparaissent dès la fin des années cinquante dans les régions les plus déshéritées et les plus dépeuplées de la France du Sud : les Cévennes, les Pyrénées, les Alpes du Sud. Il s'agit notamment d'artistes ou d'artisans d'art (tisserands, potiers, sculpteurs, peintres, etc.).

est celle des communautés libertaires qui intervient à la suite du mouvement anti-institutionnel de mai 1968 et qui prend surtout de l'ampleur entre 1969 et 1971. Même si ces installations ont beaucoup frappé les esprits, cet épisode durera peu de temps. La deuxième vague se dessine au milieu des années 1970 et correspond plutôt à une installation de couples. Elle sera marquée par davantage de réussites du fait d'une meilleure préparation à ce changement d'existence, de projets souvent plus réalistes, mais aussi généralement d'une volonté supérieure d'intégration locale. Seuls les arrivants de la première phase étaient véritablement mus par des convictions politiques et idéologiques, le phénomène perdant peu à peu son caractère contestataire pour se teinter d'une volonté de retour aux sources, puis d'écologisme. Le néoruralisme était, tout au moins dans ses débuts, l'expression d'un mouvement de contestation idéologique passant par le rejet de la société de consommation, un refus de l'argent et des échanges monétaires et la recherche d'une certaine autonomie, s'exprimant « principalement, sous la forme d'un rejet de la ville, toujours présentée comme le produit et l'emblème de la logique mortelle du capitalisme »¹. La plupart des néo-ruraux viennent en effet de quelques grandes agglomérations urbaines et en particulier de la Région parisienne.

Les estimations concernant le nombre des néo-ruraux montrent que sur un plan strictement quantitatif, le phénomène n'a qu'une importance limitée, même s'il a largement échappé aux statistiques démographiques. En 1981, M. Chevalier² avançait le chiffre de cent mille personnes qui auraient tenté cette expérience du retour à la terre. Ce flux limité a cependant pu atteindre localement dans les régions les plus désertifiées des proportions plus fortes, en particulier dans les territoires de moyenne montagne. Il estimait ainsi que les néo-ruraux devaient « représenter 1 ou 2 % de la population rurale de la Lozère, de l'Ariège et d'un certain nombre d'arrondissements du Massif central et des Alpes du Sud » et il relevait également l'existence de petites communes cévenoles où les néo-ruraux représentaient la moitié ou le tiers de la population. Beaucoup se sont en effet tournés vers les secteurs de moyenne montagne, surtout méridionales, les plus dépeuplées et bénéficiant d'une plus grande clémence climatique. Les moyennes montagnes du nord de la France ont été moins concernées (quelques petites concentrations dans les Vosges, le Morvan, sur le plateau de Millevaches, etc.), même si les nouveaux venus s'installent un peu partout à l'état dispersé sauf dans les zones de grande culture ou de forte densité rurale. On les trouve d'abord dans les moyennes montagnes de l'arrière-pays méditerranéen : le rebord sud du Massif central avec les Cévennes, la Haute-Provence et les Préalpes du Sud, les Pyrénées (Pyrénées-Orientales, Aude et surtout Ariège, notamment dans la région prépyrénéenne du Plantaurel et le Couserans, et secondairement dans les Pyrénées-Atlantiques³). Ils sont attirés vers des régions où la déprise agricole ancienne a laissé des terres plus ou moins en friches et des fermes abandonnées, encore relativement accessibles (même si le gel des terres sera une des causes d'échec) et qui portaient encore les traces de cette civilisation passée. Car ces installations dans des espaces désertés, symboles de régions sacrifiées par le capitalisme et ses valeurs, étaient vécues en elles-mêmes comme un acte militant, une forme de protestation sociale (on part alors au « désert » selon l'expression de B. Hervieu et D. Hervieu-Léger⁴). Celles-ci leur apparaissent les plus en marge de l'économie nationale, l'incarnation des périphéries de la ville et de la société de consommation, rejetées, dévalorisées par le modèle capitaliste. Ces territoires dépeuplés, à l'écart de la civilisation urbaine, leur permettaient donc de s'éloigner doublement du système social et économique dominant.

¹ Léger D., Hervieu B., *Le retour à la nature, « au fond de la forêt... l'État »*, Paris, Éditions du Seuil, 1979, p. 45.

² Chevalier M., *op. cit.*, p. 38-39.

³ Chevalier M., *op. cit.*, p. 38.

⁴ Léger D., Hervieu B., *op. cit.*, 1979, p. 45.

Si l'échec fut impressionnant (la plupart des néo-ruraux de « l'après-68 » repartirent après un ou deux hivers), puisque l'on estime qu'au mieux environ 10 % seraient restés, le taux de réussite est cependant spatialement inégal. C'est la seconde vague, autour de l'année 1975, plus raisonnable et plus stable, qui est à l'origine de la plupart des installations solides et confirmées : c'est le chiffre d'un peu plus de 10 000 personnes qui est le plus souvent avancé. Pour reprendre l'expression d'A. Frémont (1997), évoquant les « fantaisies agrestes de quelques marginaux », « ce premier signe n'était donc pas tout à fait dérisoire »¹. En quête d'une nouvelle façon de vivre et d'un autre modèle de société, les néo-ruraux ont pour certains auteurs indéniablement participé à une modification en profondeur de la représentation du milieu rural et à sa revalorisation et sont, en ce sens, perçus comme des pionniers. Comme le soulignent J.-P. Bouyxou et P. Delannoy (1995) « anéantie dans les faits, cette contre-culture baba cool et écolo n'est pas restée sans suite, non seulement dans les esprits, mais aussi dans les usages et la relation sentimentale à la campagne. [...] nul doute que les goûts actuels du terroir, des produits « biologiques », de la préservation de la nature, de la réintroduction en agriculture d'espèces abandonnées, le regain d'intérêt pour la production artisanale ainsi que, et peut-être même surtout, une certaine manière d'habiter, de vivre sa résidence en espace rural sur un mode alternatif doivent beaucoup à ce mouvement »². D'autres considèrent tout au contraire les néo-ruraux comme le symbole de la fin du « rural » et d'une urbanité généralisée, l'espace rural s'inscrivant désormais dans un vaste continuum urbain. Ainsi, J. Viard (1990), même s'il reconnaît que leur « visibilité sociale » constitue pour les espaces ruraux un apport grâce auquel « le discours de la mort rurale a disparu, balayé par ce nouvel ordre de vie », estime qu'ils sont « avant tout à prendre comme signe et signal de l'achèvement de l'occupation urbaine de l'espace » : « à partir de ce moment, on ne peut plus vraiment, en France, sortir de la société urbaine. Les mouvements ne sont que de l'ordre de la plus ou moins grande proximité avec le centre »³.

Interprétation qui est assez caractéristique de l'assimilation de la reprise démographique des campagnes par de nombreux chercheurs à une simple extension de l'urbanisation et à un développement périurbain n'affectant que les espaces ruraux situés en périphérie des grandes agglomérations. Ce qui peut contribuer à expliquer, en plus des décalages chronologiques, que l'on se soit longtemps détourné de l'étude de ces mouvements migratoires dans les espaces ruraux plus isolés, tout renouveau de ces secteurs paraissant par définition exclu (Thomsin, 2001). La diffusion actuelle de ces dynamiques migratoires aux zones rurales éloignées des grandes agglomérations suffit indéniablement à prouver l'existence d'un processus de revitalisation propre. L'hypothèse de l'expansion périurbaine comme seul déterminant du renversement ne tient plus aujourd'hui, car de nombreuses communes situées hors d'une influence urbaine de proximité ont commencé à se repeupler. Deux dynamiques spatiales sont néanmoins en jeu dans ce phénomène, l'une imputable à une croissance urbaine, et dans ce cas, « l'espace rural est dépassé par un processus englobant qui lui est souvent étranger et imposé [...] il est dépendant et périphérique à un modèle urbain qui se généralise et qui supprime tout autre forme de ruralité »⁴ et l'autre à une renaissance rurale plus autonome (Fougerouse, 1996). Si les espaces périurbains ont été les premiers touchés par le renouveau démographique et concentrent effectivement l'essentiel de la croissance, d'autres espaces

¹ Frémont A., « La terre », in *Les lieux de mémoire*, sous la direction de P. Nora, Quarto Gallimard, 1997, tome 3, p. 3054.

² Bouyxou, Delannoy, 1995, p.12, cité par Urbain J.-D., *Paradis verts, désirs de campagne et passions résidentielles*, Payot, 2002, p. 239-240.

³ Viard J., *Le tiers espace essai sur la nature*, Paris, Méridiens Klincksieck, 1990, p. 122 et p. 123.

⁴ Chevalier P., Dedeire M., « Les dynamiques migratoires 30 ans après : entre intégration et périphérisation économique », 40^e colloque de l'Association régionale de langue française, « Convergence et disparités régionales au sein de l'espace européen, Les politiques régionales à l'épreuve des faits », Bruxelles, 1, 2 et 3 septembre 2004, p. 2.

ruraux sont aujourd'hui concernés, notamment ceux situés loin des métropoles et physiquement distincts des zones urbaines. Les flux migratoires, qui s'étendent jusque dans les territoires ruraux éloignés, appellent donc à dépasser la lecture explicative traditionnelle de ces phénomènes basée sur la plus ou moins grande proximité urbaine et des sources d'emplois, pour tenter d'identifier les nouvelles règles d'attractivité qui émergent.

Par la suite, c'est la composition qualitative de l'excédent migratoire qui va faire l'objet de discussions. Celui-ci est ainsi considéré comme simplement composé de retraités, puis de marginaux. Débat qui se trouve aujourd'hui réactivé par plusieurs chercheurs qui y voient une extension des processus de ségrégation urbaine à une échelle élargie. C'est notamment la thèse des auteurs de *l'Atlas des nouvelles fractures sociales en France* (2004), C. Guilluy et C. Noyé, qui considèrent que le rural constitue « un lieu « déversoir » du desserrement urbain »¹, du fait de l'embourgeoisement des centres-villes et de la relégation des classes populaires en périphérie rurale des pôles urbains. Suivant leur raisonnement, Y. Sencébé et D. Lépicié (2005) s'interrogent sur le sens à donner au phénomène de reprise démographique du milieu rural : « Doit-on alors abonder les interprétations qui en font le signe d'une attractivité des campagnes à la faveur du cadre de vie qu'elles procurent ou poursuivre les analyses qui privilégient les effets de ségrégation résidentielle repoussant toujours plus loin ceux qui n'ont pas les moyens de se maintenir en ville ? »². Ce mouvement de l'urbain vers le rural leur paraît « davantage soutenu par l'étalement résidentiel urbain et la relégation des couches moyennes et populaires en dehors des pôles urbains que par l'attractivité rurale »³. Et, remettant par la même en cause « la thèse de la renaissance rurale et les discours médiatiques et militants sur l'installation des cadres et professions intellectuelles supérieures dans les campagnes »⁴, ils concluent ainsi leur travail : « Partis d'une interrogation sur les relations entre les migrations vers le rural et le choix de vie néo-rurale qui en serait à l'origine, nous en venons à souligner qu'il s'agit sans doute d'un épiphénomène »⁵.

Or, de ces divergences d'interprétation dépendent en général les différences de prises en compte des nouveaux habitants dans la littérature. Selon que l'on se place dans la perspective d'une renaissance rurale, si ce n'est totalement « autonome », ayant en tout cas une logique explicative distincte du seul phénomène périurbain, ou que l'on considère que cette « revitalisation » n'est qu'une périurbanisation diffuse, l'intérêt pour ces migrants et l'importance qui leur est accordée varient fortement. Dans un cas, l'on considère qu'il s'agit de simples urbains qui se déplacent, ou qu'ils ne constituent qu'un phénomène extrêmement marginal ne justifiant pas une étude ou un intérêt particuliers. Dans l'optique inverse, il devient au contraire nécessaire de dresser un portrait de ces nouveaux acteurs de la ruralité qui formulent un choix de vie singulier et remettent en cause nombre de théories migratoires et économiques classiques. A notre sens, une analyse s'impose afin de mieux connaître leur profil, de saisir le sens de leur démarche, d'identifier leurs critères de localisation et d'examiner leur impact en matière de recompositions territoriales dans leurs milieux d'accueil. Or, si l'ensemble des travaux de recherche mettent en évidence le rôle déterminant joué par les phénomènes migratoires, comme on va le voir, bien peu d'études portent sur la composition qualitative de cette population et sur ses motivations profondes.

¹ « Atlas des nouvelles fractures sociales », *Autrement*, éditions Autrement, 2004, p. 47.

² Sencébé Y., Lépicié D., « Migrations résidentielles de l'urbain vers le rural : différenciation sociale des profils et ségrégation spatiale », *Colloque Mobilité, différenciations et inégalités*, Vaulx-en-Velin, 2005, p. 1.

³ Sencébé Y., Lépicié D., *op. cit.*, p. 3.

⁴ Sencébé Y., Lépicié D., *op. cit.*, p. 1.

⁵ Sencébé Y., Lépicié D., *op. cit.*, p. 15.

B. Une bibliographie géographique peu abondante

1) Un renouvellement bibliographique récent et limité du côté des géographes français

Si les écrits généraux sur ces phénomènes de reprise démographique du rural et la périurbanisation se sont multipliés, on ne possède encore que peu d'études scientifiques sur les acteurs de ces nouveaux phénomènes migratoires. Faiblesse qui contraste, de fait, avec une certaine surabondance médiatique. Comme il existe assez peu d'éléments récents en géographie, il est donc utile d'explorer d'une part la littérature grise et d'autre part le champ d'autres disciplines, en particulier l'économie et la sociologie. Si l'on excepte les travaux de rares précurseurs, notamment ceux déjà anciens de F. Cribier sur les retraités et même si les ouvrages dirigés par B. Kayser l'évoquent tous plus ou moins, on trouve peu d'éléments sur la composante qualitative de ce mouvement et sur les motivations spécifiques d'installation de ces migrants. On bénéficie par contre d'études antérieures sur les néo-ruraux permettant une approche comparative intéressante, d'autant que les moyennes montagnes ont constitué un terrain de prédilection pour eux.

De fait, le renouvellement actuel de la bibliographie repose pour le moment davantage sur une accumulation de rapports d'études ou d'enquêtes qualitatives, souvent monographiques, que sur des recherches d'envergure. Ces travaux, souvent de « recherche-action », pour intéressants qu'ils soient d'un point de vue qualitatif, restant basés sur des définitions approximatives et utilisant des indicateurs multiples, demeurent la plupart du temps imprécis et difficilement comparables. Une définition claire des « nouveaux habitants » est ainsi rarement donnée et ceux-ci font parfois l'objet d'une présentation simpliste, voire assez caricaturale, apparaissant de manière univoque comme des « porteurs de projet ». Aussi, assez peu d'éléments objectifs sont-ils actuellement disponibles sur ces migrants, les mêmes constats généraux étant rarement dépassés (Mamdy, 2004) et l'extrême diversité et la multi-dimensionnalité de ce mouvement étant fortement sous-estimées.

Peu de recherches scientifiques se sont encore réellement intéressées à ces phénomènes migratoires d'un nouveau genre. Et si cette lacune se comble peu à peu, il manque encore en France une tentative de synthèse générale sur ces phénomènes, qui prendrait le relais des travaux pionniers de B. Kayser, extrêmement novateurs dans la décennie 1990, mais qui demandent aujourd'hui à être complétés ou infirmés. Nous avons néanmoins dû nous placer par rapport à ce corpus bibliographique pour affiner notre problématique et construire nos hypothèses de recherche. Afin de nous assurer de la validité de notre approche scientifique, un important travail de lecture a été entrepris : études de recherche-action ou rapports professionnels, notamment pour prendre en compte les préoccupations des territoires, mais aussi recours à d'autres disciplines (économie et sociologie) et à la littérature étrangère pour pallier l'indigence des écrits géographiques français. Cette grande variété nous a permis de collecter de nombreuses informations, mais également d'enrichir notre réflexion théorique et méthodologique grâce à la diversité des regards et des approches mobilisés.

Du fait de ce relatif désintérêt scientifique, beaucoup de travaux de recherche s'intéressant aux migrations ville-campagne sont déjà anciens. Ils remontent en particulier à l'épisode néo-rural et ont une trentaine d'années. Ce dernier a mobilisé fortement l'attention pendant une assez courte période à la fin des années 1970. Intérêt dont le numéro de la revue *Autrement* de 1978, « Avec nos sabots... La campagne rêvée et convoitée »¹ est emblématique. Les auteurs se situent parfois dans une perspective historique, mais ce sont cependant très souvent des sociologues, dont les travaux présentent notamment pour inconvénient de ne fréquemment pas localiser les faits décrits (Micoud, 1976, 1978 ; Vuarin, 1978 ; Hervieu, Léger, 1979, 1983 ;

¹ *Autrement*, n°14, juin 1978, 247 pages.

Soulier, 1977, 1978, 1984 ; Bontron, 1980 ; Chevalier, 1981 ; Barron, 1986 ; Bousquet, 1986 ; Quiminal, 1987). Dans ce cadre, quelques études s'intéressent plus spécifiquement aux nouveaux agriculteurs (Jegouzo, 1978 ; « Les nouveaux paysans »¹, 1977 ; Lifran, 1985), en particulier dans les zones de montagne (de Reparaz, 1972 ; Jauneau, Perret, 1979 ; Jauneau, 1981 ; Maurel, 1987). Étrangement assez peu de travaux concernent d'ailleurs le devenir de ces néo-ruraux (Dimou, 1989 ; Deslondes, 1987 ; David, Herbin, Verots, 1987 ; Bouyxou, Delannoy, 1995 ; Detraz, 1998 ; et plus récemment Raymond, 2003, qui a réalisé une étude comparative entre la néo-ruralité sur le comté de Mendocino, en Californie du Nord et cinq cantons du Tarn et du Tarn-et-Garonne). A cela s'ajoutent alors quelques réflexions théoriques sur ces nouveaux ruraux et sur ce que leur installation implique pour leurs zones d'accueil (Mendras, en 1979, avec son *Voyage au Pays de l'Utopie Rustique* ; Gavignaud, 1983 ; Mercier, Simona, 1983 ; Guérin, 1983 ; Janin, 1986 ; Fourny, 1994). Même si ces travaux sur les néo-ruraux sont déjà anciens, leur lecture a enrichi notre réflexion. D'abord parce que les zones de moyenne montagne ont constitué un cadre de prédilection pour ces installations, et ensuite pour être en mesure de percevoir ce que le mouvement actuel d'installation à la campagne devait à cet épisode : les néo-ruraux, étaient-ils des précurseurs annonciateurs d'un mouvement de fond ou se plaçaient-ils dans une logique bien différente des migrations contemporaines vers le rural ?

Même si ces flux, qui se sont peu à peu réduits, n'ont jamais totalement disparu, les installations d'urbains en milieu rural font par la suite l'objet d'un relatif « oubli », les dynamiques démographiques en cours apparaissant avant tout aller dans le sens d'une urbanisation irréversible. On relève cependant quelques études ponctuelles dans les régions les plus précocement concernées par ce retournement de tendance, en particulier en milieu méditerranéen, notamment celles dirigées par F. de Ravignan et Interface Pyrénéenne dans les Corbières² (1988, 1992, 1996), et les travaux successifs des géographes de Montpellier (Maurel, 1987 ; Maurel, Saussol, 1987) et surtout des économistes du C.R.P.E.E. de Montpellier (Berger, 1975 ; Berger, Rouzier, 1977 ; Soulier, 1977, 1978, 1984 ; Berger, Catanzano, 1985 ; Catanzano, 1987 ; Berger, Catanzano, Fornairon, Rouzier, 1988 ; Rouzier, 1990). A. Berger et J. Catanzano (1985) et J. Catanzano (1987) ont effectué une enquête très complète auprès de 1 000 ménages ayant migré dans les arrière-pays languedocien et provençal entre 1975 et 1982. Les travaux relativement anciens de J. Viard et M. Marié, observant le milieu rural provençal et le Lubéron se situent dans la même veine (Marié, Parisi, Viard, 1976 ; Marié, Viard, 1977), de même que quelques articles qui évoquent également cette renaissance rurale dans les Alpes du Sud (Angrand, Bono, 1992 ; Perret, Dobremez, Bouju, 1993).

Il faut en fait attendre le milieu des années 1990 pour observer un réel renouveau de la recherche sur cette thématique. Celui-ci passe notamment par le témoignage d'un certain nombre d'acteurs territoriaux, privés, publics et associatifs amenés à travailler dans les campagnes, et qui font remonter leurs difficultés et interrogations face à l'arrivée de nouveaux habitants, et en particulier de populations urbaines fragilisées qui seront les premières à focaliser l'attention (cf. chapitre VI). Le signal vient donc d'abord du « terrain » et émane des espaces ruraux eux-mêmes et de diverses structures directement en prise avec ces phénomènes. D'où la prise de conscience précoce également de cette arrivée croissante d'urbains en milieu rural par J. de Félice, géographe et directrice d'un DESS de développement local à Paris VII, et future fondatrice du Collectif Ville-Campagne, qui a organisé plusieurs colloques à Jussieu sur ce sujet en collaboration avec le magazine *Village*

¹ *POUR*, n°57, novembre-décembre 1977, 100 pages.

² Ravignan F. de et al., *Quinze ans d'installation en zone rurale (sud du département de l'Aude)*, INRA Toulouse et Interface pyrénéenne, 1988 ; *L'installation rurale dans le sud-audois 1982-90*, Interface pyrénéenne, INRA, avril 1992 ; Ravignan (F. de), *L'avenir d'un désert au pays sud audois*, Atelier du Gué, 1996, 172 pages.

(de Félice, Le Calvez, 1996, 1997 ; de Félice, 2000). Pour répondre à ces interrogations des territoires et mieux cerner cette problématique émergente, divers organismes professionnels lancent ainsi des études à la fin des années 1990 (Fédération Nationale des Foyers Ruraux, 1998 ; Familles Rurales, 2000 ; Mairie-conseils, 2000, 2002¹ ; Fédération Habitat et Développement Rural, SEGESA, 2000). Au début des années 2000, trois séminaires sont organisés au sein du G.I.S. de Clermont-Ferrand, où un certain nombre de laboratoires et d'acteurs s'intéressent à ces thématiques² et en 2001 un numéro spécial de la revue *Espace, Populations, Sociétés*, « Repopulation et mobilités rurales », est consacré à cette question.

Pendant les années 1990, les avancées en matière de recherche ont surtout porté sur le renouvellement de la problématique de l'emploi en milieu rural et de ces liens avec cette nouvelle dynamique démographique. Elles concernent avant tout la sphère des études économiques (cf. chapitre IV). Les travaux de recherche des économistes du CRPEE et des géographes de l'Université de Montpellier, en particulier un certain nombre de thèses de doctorat, ont permis d'avancer sur les composantes économiques de cette reprise démographique (Thireau, 1993 ; Fougereuse, 1996 ; Dedeire, 1997 ; Font, 1997 ; Chevalier, 2000). D'autres auteurs ont insisté sur les processus de création d'emplois par phénomène d'induction liés à ces mouvements migratoires en utilisant la théorie de la base économique (Vollet, 1997 ; Goujard, 2003 ; Talandier, 2004), notamment dans le domaine des services (P. Chevalier, 2000). Il faut à ce sujet signaler la thèse récente de M. Talandier (2007)³ dirigé par L. Davezies, une des figures emblématiques des travaux actuellement conduits sur l'économie résidentielle. En lien avec la problématique des mobilités, les réflexions sur les nouveaux modes d'habiter et les nouvelles pratiques spatiales se développent également (Mathieu, 1996 ; Mathieu, Morel-Brochet, 2001), et notamment celles relatives à l'émergence de la multirésidence (Dubost, 1998 ; Perrot, 1998 ; Bachimon, Baudry, Berthet, Herrero, 2000 ; Bonnin, Villanova, 2000 ; Urbain, 2002). Les conséquences économiques et sociales de cette recomposition rurale ont donné lieu à quelques travaux (Sencébé, 2001, 2002 ; Manceron, 2003, 2005), mais les éléments sur les politiques d'accueil en milieu rural sont encore très peu nombreux (Farinelli, 2002 ; Collectif Ville-Campagne, 2003, 2005 ; *Pour*, 2004 ; Bernard, 2005).

D'un point de vue strictement géographique, on dispose avant tout de travaux sur des dynamiques régionales tentant de dégager les caractéristiques de ces nouvelles populations rurales (Roussel, Mamdy 2000, 2001 ; Diry, 2001 ; Jousseau, Croix, 2002 ; Bossuet, Sotiropoulou, 2002 ; Pouzenc, Barthe-Baldellon, 2003 ; Cognard, 2001, 2003 ; Cognard, Rieutort, 2003 ; Giraud, 2005 ; Cognard, 2006) et de quelques articles concernant des aspects thématiques précis (marginalité, installation d'étrangers, de retraités). On le voit, les angles d'approche restent aujourd'hui bien davantage économique ou sociologique, alors que la dimension spatiale demeure peu explorée. Il manque en particulier l'équivalent des ouvrages de synthèse de la littérature étrangère (Champion, Fielding, 1992 ; Stillwell, Rees, Boden, 1992 ; Cloke, Little, 1997 ; Boyle, Halfacree, 1998 ; Boyle, Halfacree, Robinson, 1998 ; Pandit, Davies-Withers, 1999 ; Champion, Hugo, 2004). Du fait des lacunes de la

¹ Cognard F., *Les nouveaux habitants des territoires ruraux, Rapport d'enquête par questionnaires* Mairie-conseils, mai 2000, 130 pages ; *Les nouveaux habitants des territoires ruraux, Rapport d'enquêtes de terrain*, Mairie-conseils, mai 2002, 128 pages.

² *Territoires ruraux et nouveaux venus*, Actes du Séminaire du 14 novembre 2001, Collection Actes, n°6, ENITA, 177 pages ; *Fonctions d'accueil des territoires ruraux : les nouveaux arrivants*, Actes du Séminaire du 22 mai 2001, Collection Actes, n°6, ENITA, 134 pages ; *Les politiques d'accueil dans les territoires ruraux*, Actes du Séminaire du 26 avril 2002, Collection Actes, n°10, ENITA, 96 pages.

³ *Un nouveau modèle de développement hors métropolisation. Le cas du monde rural français*, Thèse de doctorat nouveau régime en Urbanisme, Aménagement et Politiques urbaines, sous la direction de L. Davezies, Université Paris-XII, Institut d'Urbanisme de Paris, 2007, volume 1, 379 pages, volume 2, Annexes, 99 pages.

bibliographie géographique française, il s'avère donc très utile de recourir à cette littérature étrangère pour avancer dans l'examen des mécanismes de ce renouveau démographique.

2) Des concepts plus nombreux dans la littérature anglo-saxonne

Et c'est en particulier dans les travaux anglo-saxons, précurseurs dans l'étude de ces phénomènes migratoires, que nous avons puisé pour trouver des analyses plus conceptuelles, même si, comme le soulignent P. Boyle et K. Halfacree (1998), la théorisation y reste également limitée. Ceux-ci permettent d'abord de se doter d'un certain nombre de concepts utiles pour renouveler l'approche de ces mouvements de population en direction du monde rural et des recompositions territoriales en cours. De plus, par l'apport d'éléments « prospectifs » qu'elle autorise, la littérature anglo-saxonne permet de mettre en perspective le contexte français. Elle offre, du fait d'une certaine avance chronologique en la matière, des éléments sur les évolutions probables à venir pour les espaces ruraux français, même si elles ne sont bien évidemment pas directement transposables. La lecture de la littérature nord-américaine, où le phénomène a fait l'objet d'études plus poussées et souvent plus théoriques, s'est avérée extrêmement enrichissante et nous a suggéré un certain nombre d'hypothèses de travail. Des chercheurs, et notamment des géographes, ont travaillé sur ces nouveaux flux migratoires dans les régions de l'Ouest américain, et particulièrement dans les Rocheuses, à partir du concept d'« *amenity migration* » qui nous semble une approche particulièrement riche (cf. II. C.).

En Grande-Bretagne, de nombreux travaux sont consacrés à la nature de la « *counterurbanization* », qui y fait l'objet de diverses controverses (Champion, 1989, 1998, 2005 ; Champion, Hugo, 2004). L'intérêt se porte aujourd'hui surtout sur les conséquences spatiales de ces installations, notamment en termes de pression foncière, ces migrations étant fréquemment présentées comme des facteurs d'accroissement des inégalités socio-spatiales dans les campagnes. On étudie aussi les impacts économiques (Findlay, Short, Stockdale, 2000 ; Stockdale, 2005). M. Phillips appréhende quant à lui plus spécifiquement les transformations du milieu rural à travers la notion de « gentrification », qu'il décline sur différents plans (cf. chapitre VIII).

Aux États-Unis, la littérature scientifique disponible sur le sujet est plus abondante. Outre les ouvrages de synthèse « classiques », (Brown, Wardwell, 1980 ; Pandit, Davies-Withers, 1999), l'étude de l'installation des « nouveaux habitants » tourne autour de quelques thèmes fondamentaux. On trouve ainsi des travaux relatifs aux facteurs explicatifs de ces migrations vers le milieu rural, des analyses concernant la recomposition démographique et les différentes catégories de migrants, avec une attention particulière portée aux générations du baby-boom et aux retraités, (Longino, 1992 ; Rogerson, 1999 ; von Reichert, 2002). Beaucoup de recherches portent en effet sur l'économie résidentielle, notamment grâce à l'installation de retraités, qui a fait l'objet depuis les années 1990 de nombreuses études économiques (Haas, Serow, 2002 ; Carlson, Junk, Fox, Rudzitis, Cann, 1998). D'autres auteurs s'intéressent également à l'importance des aménités dans le renouveau démographique des espaces non métropolitains et aux préférences résidentielles de ces « newcomers », (*Rural Development Perspectives*, 1999, 14, n°2), à partir d'un travail d'approfondissement de la notion d'aménités et autour du concept sans équivalent en Europe d'« *amenity migration* » ou « *migration for amenities* », sorte de « migration hédonique » ou « migration d'agrément », (Moss, 1987, 1999, 2003, 2005, 2006 ; Moss, Glorioso, 1999, 2007 ; Rudzitis, 1989, 1993, 1996, 1999 ; Rudzitis, Johansen, 1991 ; Nelson, 1997, 1999, 2006 ; Glorioso, 2001, 2006 ; Green, Deller, Marcouiller, 2005 ; Clark, Herrin, Knaap, 2003 ; Hunter, Boardman, Saint Onge, 2004, 2005 ; Stewart, 2002). Quelques études novatrices ont ainsi tenté d'identifier les facteurs clés de l'attractivité, et d'observer l'influence des aménités sur la croissance démographique et la dynamique des emplois (Beale, Johnson, 1998 ; McGranahan, 1999, 2005, 2008, 2009).

Ces analyses ont en particulier concerné les montagnes de l'ouest des États-Unis, et plus récemment du Canada (Chipeniuk, 2004, 2005, 2006), où le phénomène a mobilisé l'attention de plusieurs chercheurs dans les Rocheuses (Booth, 1999, 2002 ; Rudzitis, 1999 ; Cromartie, Wardwell, 1999 ; Vias, 1998, 1999 ; Vias, Mulligan, 1999 ; Shumway, 1997 ; Shumway, Davis, 1996 ; Shumway, Otterstrom, 2001 ; Rademan, 2003 ; Carruthers, Vias, 2004). Les recherches s'intéressent aussi aux conséquences sociologiques de ces flux migratoires (relation entre nouveaux et anciens habitants, Smith, Krannich, 2000 ; Jobes, 2000) et aux menaces économiques et environnementales représentées par ces migrants se dirigeant prioritairement vers des espaces attractifs du fait de leur caractère préservé, qui les rend également fragiles (Moss, 2006 ; Moss, Glorioso, 2007).

Les manières d'aborder ces mouvements de population diffèrent donc entre pays, notamment en fonction des approches théoriques des migrations privilégiées, dont l'optique varie sensiblement.

II. Des phénomènes au cœur de la difficile approche de la mobilité et des migrations

A. Les limites des analyses traditionnelles des migrations

Si le retournement des tendances démographiques du milieu rural est aujourd'hui admis, son interprétation demeure encore polémique. Ceci est lié pour partie au fait que l'étude de cette thématique se révèle difficile. En premier lieu, parce qu'elle met en jeu des notions complexes, touchant notamment au domaine de la mobilité, aujourd'hui prégnante dans nos sociétés. Ensuite, parce que si diverses théories se proposent d'analyser les motivations migratoires, bien peu semblent adaptées aux trajectoires démographiques vers le milieu rural.

1) Les théories d'analyse spatiale classiques des migrations

La mobilité humaine est un thème d'étude important et ancien en géographie, mais son accroissement dans tous les domaines et à toutes les échelles spatiales rend aujourd'hui son abord plus ardu. Cela implique en effet la prise en compte de nouveaux comportements et pratiques qui brouillent de plus en plus les cartes et rendent les définitions complexes. Ces difficultés sont peut-être aussi dues au fait que, comme le constate R. Knafou (1998), notre vocabulaire « hérité » est obsolète pour « qualifier la variété des pratiques sociales de la mobilité », et contribue à les enfermer dans des « schémas anciens »¹, des « concepts hérités, des idées reçues » et les « mots qui les véhiculent »². Ainsi, comme le rappellent J. Lévy et M. Lussault, si la géographie a d'abord plutôt privilégié l'approche statistique, depuis les années 1980 « de nombreuses recherches ont profondément contribué à faire évoluer les démarches et les concepts », et une « géographie sociale et culturelle des migrations, attentive aux liens des migrants aux espaces, se développe » et ce sont « désormais les champs, les réseaux et les systèmes migratoires dans leurs dimensions spatiales qui sont analysés, sans délaisser la sphère idéale, et en s'attardant de plus en plus aux stratégies »³. L'étude des migrations a en effet connu un important renouvellement méthodologique dans les sciences sociales dans les années 1980 (cf. III, B.), se traduisant en particulier par un rapprochement entre méthode quantitative et qualitative.

¹ Knafou R., « Vers une géographie du rapport à l'Autre, Les enjeux d'un festival scientifique », in *La planète « nomade », les mobilités géographiques aujourd'hui*, sous la direction de R. Knafou, Belin, 1998, p. 7.

² Knafou R., *op. cit.*, 1998, p. 12.

³ Lévy J., Lussault M., sous la direction de, *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Belin, 2003, p. 616-617.

La bibliographie géographique française reste néanmoins peu développée sur ce sujet. Ce sont jusqu'à maintenant surtout des travaux économiques qui ont tenté d'expliquer ces phénomènes migratoires, délaissant l'approche territoriale ou ne l'abordant qu'à la marge. Si l'on passe en revue les théories qui existent pour rendre compte des migrations, la littérature économique peut être schématiquement divisée en deux courants distincts, accordant une place plus ou moins grande à l'aspect économique et professionnel. Dans un article de synthèse, H. Jayet¹ (1996) rappelle ainsi que le premier courant, majoritaire, représenté notamment par Greenwood (1975) justifie les décisions migratoires des ménages par l'attractivité du site de destination en matière de perspectives d'emploi et de revenus. Le second courant à l'instar de Roback (1982) ou de Graves (1983) retient pour déterminant principal les aménités et les biens publics locaux propres à chaque site de l'espace étudié (en lien avec la théorie de la base des avantages comparatifs résidentiels).

La première école correspond à une lecture économique classique postulant un comportement rationnel du migrant qui calcule de manière sélective l'intérêt qu'il a à déménager. Tout un courant voit ainsi dans ces migrations une simple conséquence du jeu de l'économie et une recherche de maximisation des coûts (salaires, logement), notamment en fonction de la position dans le cycle de vie (Schmitt, 1996 ; Cavailhès et Schmitt, 2002 ; Détang-Dessendre, Piguet, Schmitt, 2002 ; Détang-Dessendre, Schmitt, 2004). La migration apparaît alors comme une recherche d'opportunités financières visant en particulier à exploiter un différentiel de salaires entre deux régions et les zones attractives correspondent à celles qui sont dynamiques en termes d'emploi. Ce qui tend à limiter l'approche des phénomènes migratoires aux disparités géographiques du marché du travail. Dans le second modèle, ce sont les inégales dotations en aménités diverses qui jouent le rôle central.

Quoi qu'il en soit, dans les deux cas, les migrations sont induites par des inégalités spatiales, soit entre marchés du travail, soit entre dotations en aménités et biens publics locaux. Il s'agit en fait de l'application de modèles fondés sur les lois d'attraction-répulsion et, souvent indirectement, sur la polarisation urbaine. Le déplacement apparaît alors comme un moyen de corriger les disparités territoriales, selon un effet d'appel ou d'attirance et un effet de refoulement ou de répulsion. L'école anglaise² emploie ainsi une terminologie en termes d'effet « pull » et « push ». D'après ces analyses, ce sont avant tout les caractéristiques des territoires, attractifs ou répulsifs, qui jouent le rôle central, le migrant étant sous l'emprise de forces économiques qui le dépassent (marché de l'emploi, marché du logement), et qui commandent ses décisions. À la limite, l'idée même de « choix » de la part des acteurs individuels perd de son sens : « les flux de déplacements résidentiels tendent à n'être traités par les observateurs que comme les produits des disparités de l'espace³ ». Soulignant l'aspect « simpliste » de cette segmentation, H. Jayet souligne pour sa part que « l'analyse des migrations doit prendre en compte quatre catégories de facteurs : les facteurs hédoniques (niveau des aménités, caractéristiques dans le domaine du travail, etc.), les prix et les revenus locaux, les caractéristiques propres à l'agent migrant et enfin les coûts migratoires (directs, d'informations...). Le fait que plusieurs facteurs soient souvent associés l'amène ainsi à utiliser le terme de « panier de déterminants ». Mais un des moyens les plus efficaces pour dépasser cette approche réductrice des modèles théoriques est d'employer la notion de « stratégie résidentielle » développée dans les années 1980. Celle-ci en privilégiant l'approche individuelle de la migration, notamment par le biais des itinéraires biographiques,

¹ Jayet H., « L'analyse économique des migrations, une synthèse critique », *Revue Économique*, vol. 47, 2, 1996, p. 193-226.

² E. Ravenstein se présente comme l'un des tenants de cette école anglaise et son article « The Laws of Migration », publié en deux parties (1885 et 1889), résume bien cette approche spécifique en termes d'effets « push » et « pull ».

³ Brun J., Bonnalet C., « Approches quantitatives ou qualitatives de la mobilité résidentielle : éléments de bilan et perspectives », in *Espace, Populations, Sociétés*, « Géographie et population », 2002, n°1-2, p. 67-68.

permet ainsi de replacer les acteurs migratoires au centre des explications, sans toutefois négliger l'influence du contexte global (cf. III, B.).

2) L'insuffisance des théories classiques et l'importance des facteurs non économiques

Les théories économiques explicatives classiques des migrations ont vite montré leurs limites face à ces nouvelles dynamiques démographiques, en particulier dans les espaces ruraux éloignés, les modèles fonctionnant mieux en zone périurbaine. D'autres logiques explicatives sont en effet à l'œuvre et mettent en cause l'importance prédominante souvent accordée à la dimension économique dans l'explication des phénomènes migratoires. De nombreux auteurs ayant travaillé sur les régions méridionales et/ou d'accueil de néo-ruraux le constatent dès la fin des années 1980. O. Deslondes, étudiant le cas des Cévennes, relevait ainsi en 1987 : le « développement d'un phénomène de civilisation inédit, qui fait coexister deux logiques d'implantation : la première, classique, économique et utilitaire, aboutissait à la concentration autour des grands centres d'activité ; la seconde paraît moins rationnelle, plus « culturelle » ; elle a guidé le choix des « installés » en faveur des Cévennes »¹. En 1987 également, J. Catanzano soulignait dans ses travaux sur l'arrière-pays languedocien l'insuffisance des principales théories économiques « faisant de la recherche de l'amélioration de la situation professionnelle et en particulier financière le moteur des migrations, selon une logique de rationalité économique ». Il insistait sur le paradoxe de la région Languedoc-Roussillon marquée par un double record : « record d'immigration, record de chômage »² et notait que ces « phénomènes migratoires et la reprise démographique de l'espace rural » s'expliquaient « incontestablement par l'apparition de nouveaux facteurs explicatifs dans ces comportements migratoires », demandant notamment d'intégrer des aspects qualitatifs. Il poursuivait ainsi : « l'espace économique en tant que tel n'est plus à même de traduire le pourquoi de tel mouvement de population, mais c'est plutôt l'espace « cadre de vie » et les individus eux-mêmes, à travers des exigences sociales différentes, qui peuvent expliquer leurs mobilités vers ces zones rurales »³.

Une autre approche, prenant acte de l'insuffisance de ce modèle économique classique, se développe peu à peu et s'efforce de prendre davantage en compte d'autres éléments explicatifs, notamment qualitatifs, en tentant d'identifier les nouveaux avantages comparatifs des espaces ruraux. C'est celle qui est développée par des chercheurs du CRPEE et différentes thèses de doctorat en économie et en géographie qui se succèdent dans les années 1990 (Thireau, 1993 ; Fougerouse, 1996 ; Font, 1997 ; Dedeire, 1997 ; Chevalier, 2000). Cependant, même si on pressent la nature inédite de ces phénomènes migratoires et les nouvelles règles d'attractivité territoriale qu'ils impliquent, les nouveaux cadres d'analyse pour décrire et expliquer ces mouvements de population, ne répondant pas à des stimuli simplement économiques, restent rares. De plus, souvent économiques, ces travaux ne s'attardent pas vraiment sur les facteurs territoriaux de cette revitalisation du rural. Dimension spatiale qui paraît pourtant essentielle afin de compléter ces schémas explicatifs, et que nous nous proposons de prendre davantage en compte à travers la notion d'aménités résidentielles, en privilégiant une analyse systémique des différents facteurs facilitant et motivant ces migrations, inspirée du modèle américain d'« *amenity migration* ».

Cette même « aberration économique » des migrations vers de nombreux comtés non métropolitains est en effet également relevée aux États-Unis, démontrant l'insuffisance des

¹ Deslondes O., « Société, territoire et pouvoir en Cévenne languedocienne. De la marginalité au développement », *Espace rural*, n°15, 1987, p. 43.

² Catanzano J., « Retour vers l'arrière-pays », Montpellier, CRPEE, *Les Cahiers de l'Économie Méridionale*, n°9, 1987, p. 5.

³ Catanzano J., *op. cit.*, 1987, p. 166.

théories strictement économicistes pour expliquer le renouveau rural. Cette « incohérence migratoire », constatée dès les années 1970 aux États-Unis, est ainsi décrite par le géographe G. Rudzitis : « *The apparent sudden preference of people for rural life shocked many academics and planners because rural areas were thought to be at a major disadvantage compared with urban areas. These findings also were a surprise because they conflicted with the major assumptions of migration theory, or why people move. Simply put, people were thought to move because they wanted to increase or maximize their incomes. People, it was assumed, did a rough benefit-cost analysis in their heads; if the benefits, measured in terms of increased income, were greater than the costs, people moved. This approach, however, failed to explain why people moved out of cities into places like the rural West* ». Il ajoute un peu plus loin dans son article : « *More people are moving to rural areas for reasons that have nothing to do with employment* »¹. Constat qui bouscule les théories conventionnelles, comme le remarque également S. Stewart dans son article « Amenity migration » en 2002 : « *the notion that anything as nebulous as quality of life could enter into consideration and even dominate economic factors did not fit with conventional thinking. The migration patterns of the 1970's opened the door to a new way of thinking about migration, one in which natural resources played an important role.* »²

Face à l'insuffisance des théories migratoires classiques pour expliquer le renouveau rural des comtés non métropolitains un nouveau concept va progressivement se développer, celui d'« *amenity migration* ».

B. Le concept d'« amenity migration »

1) La théorie

La notion nord-américaine d'« *amenity migration* » différenciant bien ces nouveaux mouvements de population vers le milieu rural des migrations de travail classiques (terme souvent abrégé sous la forme « AM ») est née progressivement à la fin des années 1980. Ce concept établi en 1986 par L.A.G. Moss lors d'une mission sur la région de Santa Fe au Nouveau Mexique³, se traduit assez difficilement en français, sauf à créer un néologisme en parlant de « migration aménitaire ». Le titre de l'article de Price, Moss, Williams, « Tourism and Amenity Migration »⁴ extrait de *Mountains of the World* (Messerli, Ives, 1997) est d'ailleurs retranscrit de manière erronée, ou pour le moins partielle, dans la version française de l'ouvrage par « Tourisme et migrations de loisir »⁵. A notre connaissance, on ne trouve pas réellement d'équivalent, même dans d'autres pays anglo-saxons. L. A. G. Moss, qui a jusqu'à maintenant conduit l'essentiel des recherches sur ce sujet, précise lui-même que si « *amenity migration* » est un terme « acceptable » pour désigner ce mouvement, comme pour toutes les descriptions de faits complexes, il n'en retranscrit pas toute la richesse, notamment du fait des difficultés d'appréhension des décisions humaines⁶.

¹ Rudzitis G., « Amenities increasingly draw people to the American West », *Rural Development Perspectives*, 1999, vol. 14, n°2, p. 9.

² Stewart S. I., « Amenity migration », in Luft K., MacDonald S., editors, *Trends 2000: Shaping the Future-5th Outdoor Recreation & Tourism Trends Symposium, Lansing, MI, 17.20 September 2000*, East Lansing, MI: Department of Park, Recreation, and Tourism Resources, Michigan State University, 2002, p. 370.

³ Moss L. A. G., « Santa Fe, New Mexico, a late modern amenity-based economy: Myth or model ? », Working paper, Santa Fe, New Mexico, International Cultural Resources Institute, 1986.

⁴ « Tourism and Amenity Migration » in Messerli B., Ives J.-D. eds., *Mountains of the World: A Global Priority*, London & New York: Parthenon Publishing, 1997, p. 249-280.

⁵ « Tourisme et migrations de loisir », in Messerli B., Ives J.-D., sous la direction de, *Les montagnes dans le monde, une priorité pour le développement durable*, Glénat, 1999, p. 227-247.

⁶ « Amenity migration is a reasonable tag for this movement, but like most such designations of complex phenomenon, it misses much of the reality's richness. While the search for distinctive culture and natural environment seem primary, as with human decisions more generally, motivation is frequently difficult to

Pour L.A.G. Moss (1999), cette expression désigne le phénomène de société contemporain qui voit un nombre important de personnes migrer principalement en raison de l'attrait de l'environnement naturel et/ou culturel -les aménités résidentielles- de leurs lieux de d'installation (« *the contemporary societal phenomenon of significant numbers of people migrating due mainly to the attractiveness of the natural environment and / or culture, the amenity resources, of their destinations* »). Si pour certains migrants, les conditions de vie en milieu urbain constituent un facteur répulsif, il précise que leurs destinations ont généralement un caractère rural, avec des aménités relativement épargnées lors de la période industrielle en raison de leur ancien isolement (« *destinations have been typically rural in character and their amenity resources comparatively undisturbed during the industrial period typically because of their former remoteness* »)¹. Dans son livre récent consacré spécifiquement aux régions de montagne qui sont, comme il le souligne, le grand domaine d'élection de ce nouveau type de migrations, il précise qu'il fait référence par cette expression aux personnes qui s'installent en montagne toute l'année ou de manière intermittente, principalement en raison de leur plus grande qualité environnementale et de leur différence culturelle, réelles ou imaginées (« *By « amenity migration » I refer to people moving into the mountains to reside year-round or intermittently, principally because of their actual and perceived greater environmental quality and cultural differentiation* »²).

S. Stewart explique quant à elle, en 2002, dans son article « Amenity migration », que ce nom désigne le nombre croissant de gens qui veulent vivre dans des zones riches en ressources naturelles et sont prêts à sacrifier des salaires plus élevés et de meilleures opportunités professionnelles, caractéristiques des régions métropolitaines, pour résider dans des endroits où elles pensent que leur qualité de vie sera supérieure (« *the name « amenity migration », is that an increasing number of people want to live in areas rich in natural resource amenities and are willing to sacrifice the higher wages and better job opportunities characteristic of metropolitan areas to live in places where they believe their quality of life will be better* »³). R. Chipeniuk (2004) le définit comme un déplacement d'individus « pour le plaisir plutôt que pour des raisons économiques » (« *amenity migration, the movement of people for pleasure rather than economic reasons* »⁴). Il décrit également les « migrants hédoniques » comme des personnes qui déménagent pour des « raisons esthétiques » plutôt qu'économiques (« *people who relocate for aesthetic reasons rather than economic ones* »⁵). Et dans ses questionnaires d'enquête, ils sont clairement différenciés des migrants économiques (« *Amenity migrants were explicitly contrasted with economic migrants, and economic migrants were said to be people who move to a place because that place offers jobs or business opportunities.* »⁶).

R. Chipeniuk, un des auteurs ayant le plus écrit récemment sur ce sujet avec L.A.G. Moss, explique que depuis environ 1990, et maintenant un peu partout dans le monde, de nombreux citoyens choisissent, sans contrainte économique réelle, d'aller résider dans des milieux ruraux qui présentent un environnement naturel, social et bâti de grande qualité et que

know, complicated and changes through time. », in Moss L. A. G., « The Amenity Migrants: Ecological Challenge to Contemporary Shangri-La », in Moss L. A. G., *The Amenity Migrants: Seeking and Sustaining Mountains and their Cultures*, edited by L. A. G. Moss, Consultant & Educator, Santa Fe, USA, July 2006, p. 3.

¹ Moss L.A.G., « Sustaining the Sierra Nevada Bioregion's Integrity Under Growing Human Population Pressure », Human Population Pressure. Policy Issues Brief. Laurence Moss & Associates, janvier 1999.

² Moss L. A. G., « Amenity Migration: Global Phenomenon and Strategic Paradigm For Sustaining Mountain Environmental Quality », Proceedings of the Conference: Sustainable Mountain Communities, Banff, June 14-18, 2003, Mountain Culture at the Banff Centre.

³ Stewart S. I., *op. cit.*, 2002, p. 369.

⁴ Chipeniuk R., « Planning for Amenity Migration in Canada, Current capacities of Interior British Columbian Mountain Communities », *Mountain Research and Development*, November 2004, vol. 24, n°4, p. 327.

⁵ « Amenity Man, Why people move to nice places », *Northword magazine*, December 2007, p. 1.

⁶ Chipeniuk R., *op. cit.*, 2004, p. 328-330.

ce flux de population vers la campagne est souvent baptisé « *amenity migration* ». Le tourisme est supposé jouer un rôle important dans ce processus selon certains auteurs, mais d'autres enquêtes montrent qu'il peut aussi se développer de manière relativement indépendante de la fréquentation touristique, notamment par le bouche à oreille. Les paysages vers lesquels ces migrants sont attirés sont généralement montagneux et R. Chipeniuk insiste sur le fait que dans les montagnes nord-américaines ces migrations spécifiques sont devenues une puissante force économique¹.

On peut tout d'abord assimiler cette notion de « migration liée aux aménités », difficilement transposable *stricto sensu* en français, à une migration de « confort », « d'agrément », de « bien-être », en quelque sorte « hédonique », caractéristique des pays riches des sociétés post-industrielles. Elle comporte en effet à la fois une dimension existentielle, mais se caractérise également par les propriétés des territoires vers lesquels ces « amenity migrants » se dirigent préférentiellement. Si bien qu'il est aussi possible de traduire ce terme par « migration résidentielle », du fait de l'importance accordée dans le choix d'un lieu de vie à ses attraits territoriaux, ses « aménités résidentielles », plutôt qu'à ses caractéristiques strictement économiques : une décision guidée par une préférence résidentielle plutôt que par la rationalité économique.

Si c'est à L.A.G. Moss que l'on doit ce concept, comme le souligne P. B. Nelson², dès le début des années 1950, des géographes ont commencé à reconnaître le rôle que les aménités pourraient jouer dans la croissance régionale. En 1954, E. L. Ullmann constate ainsi : « pour la première fois dans l'histoire du monde les conditions de vie agréable – les aménités – plutôt que les stricts avantages économiques sont en train de devenir les étincelles qui génèrent un accroissement démographique significatif, en particulier aux États-Unis » (« *For the first time in the world's history pleasant living conditions – amenities – instead of more narrowly defined economic advantages are becoming the sparks that generate significant population increase, particularly in the United States*³ »). Il avait alors repéré un retournement dans le sens des migrations aux États-Unis avec une attraction pour les zones rurales, en particulier de montagne. Cela ne représentait à l'époque qu'une faible partie des migrations dans le pays, mais le modèle dominant de l'attraction économique vers la ville semblait déjà mis à mal par le désir croissant d'une meilleure qualité de vie dépassant la recherche à court terme de revenus supérieurs. Dans les années 1970-1980 divers travaux (résumés par exemple par Stewart, 2002, Garber-Yonts, 2004 ou Nelson, 2006) se sont intéressés à ce regain rural et en particulier l'étude d'A. Sofranko qui, en 1980, oppose « *Job Seekers* » et « *Amenity Movers* » ou « *Amenity Migrants* »⁴. Centrée sur le nord du Mid West américain, elle montre que les « migrants hédonistes » et les « chercheurs d'emplois » constituent l'essentiel de cette migration intérieure et que les premiers se déplacent principalement pour améliorer leur qualité de vie, même si les motivations s'interpénètrent.

Par la suite, dans les années 1990, le géographe G. Rudzitis, professeur à l'université de l'Idaho, s'est également intéressé à ces phénomènes migratoires spécifiques lors de ses recherches sur le développement régional et la qualité de vie, en étudiant en particulier les « secteurs sauvages » (« *wilderness* ») et les terres fédérales de l'Ouest américain. En 1999,

¹ « Particularly since about 1990, and now around the globe, many city dwellers (habitants) who are under no serious economic constraints have been choosing to become permanent residents of rural places that offer outstanding natural, social, and built environmental qualities [...] Commonly, the landscapes to which amenity migrants move are mountainous, and in the mountains of North America amenity migration has become a powerful economic force. », in Chipeniuk R., 2004, *op. cit.*, p. 327.

² Department of Geography, Middlebury College, Vermont, USA.

³ Ullman E. L., « Amenities as a factor in regional growth », *Geographical Review*, 1954, 44(1), p. 119.

⁴ Sofranko A. J., « Job Seekers and Amenity Movers: Differences and Impact Potential », *Rebirth of Rural America : Rural Migration in the Midwest*, edited by A.J. Sofranko and J.D. Williams, Ames, IA : North Central Regional Center for Rural Development, 1980, p. 139-151.

dans son article « Amenities increasingly draw people to the American West », il insiste sur le fait que dans l'Ouest rural, et probablement ailleurs, l'emploi seul est insuffisant à expliquer pourquoi les gens déménagent et vivent où ils le font. Selon lui, ce sont souvent les aménités des lieux qui désignent ceux-ci comme des environnements de vie souhaités. (« *In the rural West, and probably elsewhere, employment alone is insufficient to explain why people move and live where they do. Often, the amenities of places single them out as desirable living environments* »¹). Il évoque également les personnes qui citent constamment l'importance des facteurs non économiques dans les raisons pour lesquelles elles vivent dans l'Ouest rural et qui ont souvent sacrifié des gains économiques pour le faire (« *people who consistently cite the importance of noneconomic reasons for why they live in the rural West and often sacrifice economic gains in order to do so* »²). Il souligne que les résultats de ses travaux indiquent que les migrants récents vers l'Ouest rural citent de plus en plus les aménités résidentielles à la fois naturelles et sociales dans leur décision de migrer, alors que dans deux de ses études, seuls 30 % des migrants font référence à des raisons liées à l'emploi comme motif de migration³. Revenant sur la notion de qualité de vie, il précise que pour ces migrants particuliers, une vie idéale se doit d'être vécue dans un lieu « unique », et que ce qui rend l'Ouest rural unique à leurs yeux, c'est l'importance des grands espaces publics, un environnement « sain », la nature sauvage et des voisins agréables. Il insiste donc sur la nécessité d'inclure des facteurs non économiques dans les théories, comme dans la pratique, du développement régional et en conclut que les aménités sont la clé pour rendre des lieux attractifs (« *Amenities are the key to making places desirable* »⁴).

C'est cependant à L.A.G. Moss que l'on doit la « création » de ce concept. Son expérience personnelle et ses travaux d'étude sur les régions montagneuses et isolées de l'Amérique du Nord l'ont en effet poussé à développer une explication pour décrire un comportement migratoire nouveau et paradoxal. Le nom d'« *amenity migration* » a vu le jour en 1986 lors d'une recherche sur les raisons du succès économique de la région de Santa Fe au Nouveau Mexique, où il a remarqué que de nombreuses personnes venaient pour profiter des conditions de vie agréable et de la diversité culturelle (Moss, 1986, 1994 ; Glorioso and Moss, 2006). L.A.G. Moss dit avoir été influencé en cela par l'utilisation de la notion d'aménités résidentielles (« *amenity resources* ») par les économistes Perloff et Wingo (1964) et par la littérature sur le tourisme international, en particulier par deux descriptions de retraités étrangers comme « touristes installés » ou « touristes permanents » (Ball, 1971 ; de Kadt, 1979). Constatant la présence de diverses logiques d'occupation spatiale sur ce territoire, cela l'a amené à réfléchir sur la notion de « tourisme » et les nouveaux modes d'habiter de plus en plus complexes : « *But many, perhaps most of these longer-staying migrants, are not tourists per se. Closest to the common definition of the tourist are those who rent for a season, the summer for example. Then there are the owners of second residences who are there in the summer or some other intermittent period and reside permanently elsewhere. Others are there only part-time as well, but they consider Santa Fe their primary residence. At the other end of the spectrum are retirees and other migrants attracted to Santa Fe's amenities to reside on a full-time basis. All these amenity-motivated migrants, intermittent or long term, I call « amenity migrants »* »⁵. Pour de nombreux chercheurs s'intéressant à cette notion, ce concept met en effet en avant les liens très forts existant avec la fréquentation touristique, et notamment les résidences secondaires, qui facilite la

¹ Rudzitis G., *op. cit.*, 1999, p. 13.

² Rudzitis G., *op. cit.*, 1999, p. 13.

³ Rudzitis G., *op. cit.*, 1999, p. 9.

⁴ Rudzitis G., *op. cit.*, 1999, p. 13.

⁵ Glorioso R.S., Moss L. A. G., « Santa Fe, a fading dream: 1986 profile and 2005 postscript », in Moss L. A. G., *The Amenity Migrants: Seeking and Sustaining Mountains and their Cultures*, edited by L. A. G. Moss, Consultant & Educator, Santa Fe, USA, Cabi, July 2006, p. 75-76.

connaissance de la région ou la sédentarisation progressive. Il permet donc de s'interroger sur les rapports existants entre tourisme et migration et de discuter les limites du groupe « nouvel habitant », en s'intéressant à la complexité des nouveaux modes d'habiter.

L.A.G. Moss est un des principaux chercheurs nord-américains ayant popularisé cette expression et c'est en tout cas lui et son épouse, R. Glorioso, qui sont allés le plus loin dans l'exploration de cette notion, étant même à l'origine de la définition d'un « *amenity migration paradigm* » (cf. chapitre III). Également acteur fortement engagé dans la lutte pour l'environnement montagnard, il s'efforce non seulement aujourd'hui de fournir des explications sur ces flux migratoires, mais aussi de proposer des solutions pour réduire leurs impacts négatifs et favoriser leurs effets bénéfiques, afin de les rendre pérennes. Il a notamment rassemblé vingt-et-un articles sur ce sujet, portant sur dix-sept régions de montagne des pays développés et en voie de développement, dans l'ouvrage qu'il a dirigé et qui est paru en 2006 (*The Amenity Migrants: Seeking and Sustaining Mountains and their Cultures*). Ce livre, qui décrit et analyse les enjeux et opportunités de ces migrations « hédoniques », est le premier à approfondir ce phénomène mondial complexe et ses effets sur l'environnement naturel et la culture des régions de montagne. L.A.G Moss a par ailleurs créé en 2003 un « International Amenity Migration Center » à Santa Fe.

Même s'il reconnaît qu'il est de première importance de se concentrer sur la spécificité de chaque territoire, les « migrations d'agréments », comportements culturels particuliers, sont, selon lui, le résultat de l'interaction complexe de nombreux facteurs dynamiques, qu'il a tentés de synthétiser dans un modèle (cf. chapitre III). Il a ainsi identifié d'une part, des vecteurs motivant ces migrations : l'importance croissante accordée dans nos sociétés à l'environnement naturel, à la diversité culturelle, aux loisirs, au savoir et à la spiritualité. Et d'autre part, un certain nombre d'éléments facilitant aujourd'hui le développement de ces mouvements de population : l'augmentation du temps libre, des richesses disponibles et des moyens de communication (technologie de l'information et de la communication, comme moyens de transports, désormais plus accessibles et meilleur marché). Cette fuite des grandes métropoles américaines s'explique donc par un désir de vivre mieux dans un cadre plus agréable. Bien que la littérature sur le sujet demeure limitée, tant quantitativement que géographiquement, il y apparaît nettement que l'environnement naturel préservé et la diversité culturelle sont les éléments d'attractivité fondamentaux. C'est leur richesse relative dans les régions de montagne et leur reconnaissance par les standards actuels de nos sociétés, qui y explique la diffusion de ces « migrations résidentielles ». Comme le souligne L.A.G Moss, la nature et l'environnement sont les dénominateurs communs ou du moins les plus mis en avant, soit par les migrants, soit par ceux qui cherchent à les attirer (promoteurs immobiliers, agents de développement ruraux, etc.).

A part l'ouvrage récent dirigé par L. A. G Moss, la littérature sur ce thème reste modeste. Les travaux ont jusqu'à maintenant essentiellement porté sur les États-Unis (surtout l'Ouest) et le Canada, et plus globalement sur les régions montagneuses d'Amérique du Nord et en particulier sur les Rocheuses (cf. *Rural Development Perspectives*, 1999, 14, n°2). Il ressort de l'ensemble de ces écrits nord-américains que les aménités jouent un rôle croissant dans la redistribution de la population dans les zones rurales. Quelques études concernent également l'Europe, où le rôle des résidences secondaires paraît important et est souvent associé par les chercheurs à ce phénomène (Flognfeldt, 2002, 2006 ; Müller, 2002, 2004, 2006). Il y a peu de données pour le reste de la planète et elles concernent presque uniquement les régions de montagne (Price et al., 1997; Glorioso, 1999 ; Moss, Glorioso, 1999 ; Moss, Glorioso, 2007 ; Chipeniuk, 2004).

2) Des « migrations résidentielles », vecteurs de développement économique

R. Chipeniuk¹, aujourd'hui consultant et professeur à l'Université canadienne de Prince George, s'intéresse depuis 2002 à ces flux migratoires et conduit depuis janvier 2004 un programme de recherche-action intitulé « *Planning for Amenity Migration*² » en Colombie Britannique, motivé, entre autre, par l'impact économique de ces migrations résidentielles et le fait qu'il n'existe pas pour le moment d'écrits concernant les moyens de les accroître et de les gérer au travers de politiques. L'objectif de son projet est d'aider les territoires ruraux à promouvoir ou développer ces flux migratoires pour les exploiter au mieux, en devenant des territoires d'accueil (« *promote themselves as AM destinations* »), et de mettre au point et de tester un « pack accueil » (« *an amenity migration toolkit* ») dans une communauté située au nord-ouest de la Colombie Britannique, Bulkley Valley. R. Chipeniuk insiste plus globalement sur le fait que ces « migrations liées aux aménités » sont devenues un élément majeur de recomposition économique et territoriale dans les régions montagneuses occidentales de l'Amérique du Nord. Citant des travaux économiques, il indique que dans le cadre de ces mouvements de population, l'installation d'une personne ou d'une nouvelle maison génère entre un demi et un nouvel emploi. Et dans ces secteurs montagneux, ces « migrations hédoniques » pèsent aujourd'hui plus lourd économiquement que les activités traditionnelles (exploitations forestière et minière et l'élevage) et le tourisme. Dans un article récent (2008), il souligne encore l'enjeu économique actuel et futur de ce phénomène (« *Amenity migration, the movement of people from cities to rural areas for non-economic reasons, promises to become an important resource for the development of natural and cultural amenity-rich communities almost anywhere in the world* »³). Il met aussi en avant le fait (contestable) que ces migrations ne peuvent être sujettes à de brusques revirements économiques, celles-ci lui apparaissant comme relativement durables, même si, comme il l'admet, elles dépendent de choix individuels. Il relève également l'impact positif en matière de maintien démographique, de diversification sociale, et d'apport intellectuel de ces migrants, qu'il décrit comme « *highly educated and imaginative people* », et généralement intéressés par le développement local.

Même si R. Chipeniuk demeure encore une exception avec son programme de recherche-action, d'autres chercheurs soulignent les avantages économiques de ces migrations. Celles-ci offrent en effet une opportunité de passer à un développement plus durable, succédant notamment dans les montagnes nord-américaines à l'extraction de ressources minières, et remettent en cause la relation au travail classique. A tel point que, comme l'indique R. Chipeniuk, divers auteurs (Fagan and Longino 1993 ; Baden and Snow 1997 ; Judson et al. 1999 ; Nelson 1999) pensent que les communautés rurales devraient tirer partie de ces « migrations d'agrément » et en faire une stratégie de développement rural (« *communities should capitalize on amenity migration as a rural development strategy* »⁴). Celles-ci leur apparaissent à même d'engendrer un développement économique dans le cadre d'une économie résidentielle, par effet classique d'induction selon la théorie de la base, bien étudiée par exemple dans les régions d'accueil des retraités. Les revenus de transfert sont ainsi considérés aux États-Unis comme une économie à part entière, puisque l'on y parle de « *mailbox*

¹ He is consulting in municipal planning in northern British Columbia. He is also an adjunct professor at the School of Environmental Planning at the University of Northern British Columbia.

² « A brief report on a project to study and promote planning as a means of increasing amenity-based migration to select communities of northern BC », 2004.

³ Chipeniuk R., « Some tools for planning for amenity migration in remote rural settlements: lessons from participatory action », *Community Development Journal*, 2008, 43(2), p. 222-238.

⁴ Chipeniuk R., 2004, *op. cit.*, p. 327.

*economy*¹ », d'« économie de la boîte aux lettres ». Mais également par apport d'activités, car de nombreux chercheurs ont démontré que les immigrants amènent souvent leur propre emploi ou le créent peu de temps après leur arrivée et que la croissance économique locale et régionale suit ainsi ces migrations résidentielles² (Nelson, 2006). Comme le résume A. Vias (1999) concernant les Rocheuses, « *jobs follow people* » : les emplois suivent les gens, autrement dit les migrants, ouvrant ainsi de nouvelles perspectives de développement économique : « *Most important, the mechanism of change in the region does not support the traditional notion that people follow jobs into a region. In fact, evidence is strong that the opposite is true - jobs follow people -* », « *population inducing employment growth rather than vice versa* »)³.

Ainsi, si les définitions varient sensiblement d'un auteur à l'autre, tous partagent l'idée que ces mouvements migratoires se caractérisent par l'importance, voire la primauté, des facteurs non économiques dans la décision de migrer (et non par des raisons liées à l'emploi ou à des opportunités professionnelles), à la valeur accordée à la qualité des lieux, et en particulier à leurs aménités naturelles, culturelles et historiques. Ces « migrations liées aux aménités » que nous dénommerons également « migrations d'agrément », « migrations hédoniques » ou « migrations résidentielles », en référence au rôle actif joué par le cadre résidentiel rural dans la décision de déménager, se définissent donc avant tout par la recherche d'une meilleure qualité de vie, dans un cadre agréable. Celui-ci est choisi en particulier pour l'importance de ses aménités, à la fois naturelles et sociales, voire même pour certains auteurs se référant plus spécifiquement aux régions montagneuses, pour leur spiritualité. Ce lien entre fort taux d'immigration et aménités résidentielles (paysages, climat, loisirs et activités récréatives) dans les comtés ruraux américains a été confirmé par des travaux récents (Green, Deller, Marcouiller, 2005), mais également ceux de Beale, Johnson (1998) et de McGranahan (1999, 2008, 2009) qui utilisent pourtant deux visions un peu différentes des aménités. Ils ont ainsi démontré que les régions non-métropolitaines ayant connu le plus fort développement démographique ces dernières années étaient celles qui avaient un taux important d'aménités naturelles et d'activités récréatives.

Dans ce nouveau paradigme migratoire, la qualité du cadre de vie et les aménités territoriales prennent donc une importance essentielle. Le terme « aménité » ne provient pas de l'anglais « amenity » comme on le lit parfois. C'est un mot ancien, d'origine latine, « amœnitas » signifiant charme, agrément (*Dictionnaire Petit Robert*). Il renvoie aux aspects agréables d'un lieu, de l'environnement ou de l'entourage social, qui ne sont ni quantifiables en termes monétaires, ni appropriables. Les aménités constituent en quelque sorte les avantages non marchands d'un espace, des biens publics locaux, par définition immobiles, non délocalisables. Chaque territoire possède ainsi des atouts spécifiques qui peuvent répondre à différents types de demandes, la définition de la qualité du cadre de vie étant variable selon chaque individu (climat, forêt, espace, localisation, prix...). Derrière cette notion il y a donc l'idée de « ressources territoriales », naturelles, ou à construire et à protéger pour les espaces ruraux de montagne et potentiellement source d'attractivité et de développement économique. Les caractéristiques des territoires jouant un rôle actif dans ces migrations, alors que la présence d'emplois sur place n'apparaît ni comme un facteur premier, ni unique, un

¹ In Stewart S. I., *op. cit.*, p. 374.

² « AM includes many people who, though they did not come because a specific business opportunity was waiting for them, nevertheless bring their businesses with them or subsequently start up new businesses ». Chipeniuk R., 2008, *op. cit.*, p. 222-238.

³ Vias A. C., « Jobs Follow People in the Rural Rocky Mountain West », *Rural Development Perspectives*, 1999, vol. 14, n°2, p. 22 et 14.

autre type de développement paraît possible. En s'appuyant sur l'essor d'un nouveau genre de migrations permises par un contexte économique, technique et sociétal renouvelé, et motivées par les caractéristiques particulières des régions montagneuses, ce modèle paraît ainsi inciter à la mise en place de politiques d'accueil, afin de promouvoir, mais aussi de gérer, ces mouvements de population. Il postule donc l'existence de nouvelles marges de manœuvre pour des territoires qui pourraient aujourd'hui valoriser leur aspect préservé.

C'est notamment en regard de ce concept d'« *amenity migration* », utilisé dans les régions montagneuses d'Amérique du Nord et à partir d'éléments de comparaison collectés chez divers auteurs américains et canadiens que nous nous proposons d'analyser ces phénomènes migratoires et les recompositions socio-spatiales qu'ils impliquent dans les espaces ruraux de moyenne montagne française. Nouveau paradigme migratoire, qui dans le contexte actuel de la société post-industrielle paraît offrir une nouvelle chance aux espaces ruraux les plus fragilisés qui étaient restés en marge du modèle productiviste agricole ou de l'industrialisation. Qu'en est-il dans les territoires ruraux de moyenne montagne ?

C. « Migration d'agrément » et moyenne montagne

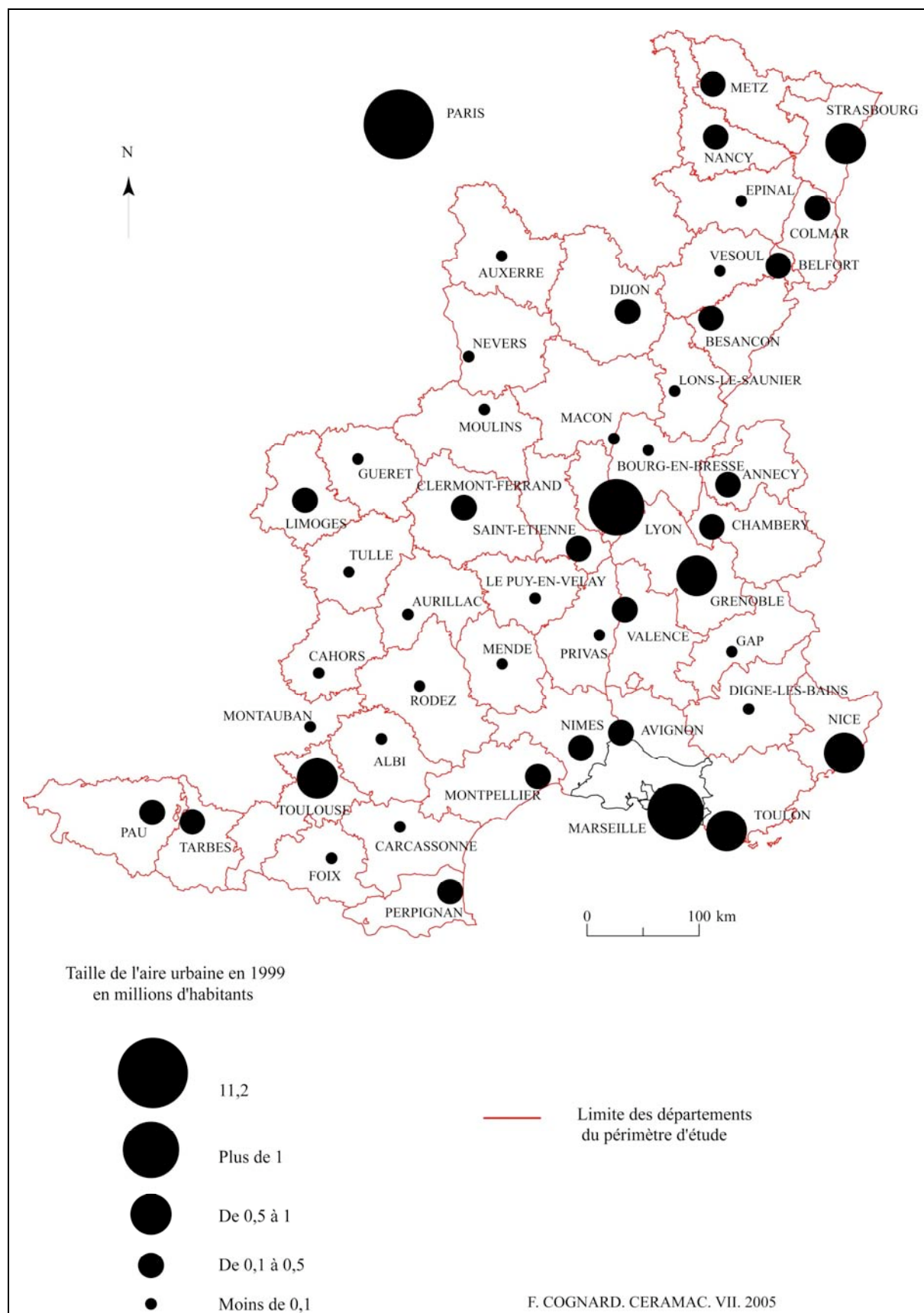
1) Les espaces ruraux fragiles de moyenne montagne, un champ d'étude particulier...

Ces phénomènes migratoires, répondant à des motivations qui ne sont pas strictement économiques et à des facteurs de localisation en partie nouveaux, semblent ouvrir des perspectives inédites pour les territoires ruraux et plus spécifiquement ceux de moyenne montagne, où nous nous proposons d'analyser ces migrations et les recompositions territoriales qu'elles impliquent. Le périmètre retenu¹ est celui des moyennes montagnes françaises, et plus exactement de la moyenne montagne agricole, à l'exclusion donc de la moyenne montagne industrialisée de l'est de la France : essentiellement Vosges et Jura. Ces massifs ont cependant été inclus dans le travail statistique et cartographique préalable, mais n'ont pas été concernés par les enquêtes de terrain et les sorties spéciales INSEE. Ce champ d'étude est aujourd'hui constitué d'espaces ruraux souvent très affaiblis d'un point de vue démographique et social, mais aussi économique, car ils restent très agricoles. Ils ont en général été peu affectés par le renouveau lié au tourisme d'hiver, ne disposant ni des mêmes atouts paysagers ni des mêmes niveaux d'enneigement que la haute montagne, et sont situés pour la plupart trop loin des grandes aires urbaines pour que les processus de périurbanisation interviennent de manière importante (**Carte 1**). Ces territoires, fréquemment exsangues après des années d'exode rural ayant entraîné une dévitalisation profonde, sont aujourd'hui des espaces « sensibles ». Ainsi, comme le souligne le rapport d'évaluation de la politique de la montagne (1999), si la haute montagne alpine, longtemps pauvre et délaissée, fait aujourd'hui partie des territoires les plus dynamiques de l'espace français, « la moyenne montagne, dans le Massif central notamment, cherche encore un second souffle »².

¹ Pour la délimitation précise, voir le III.

² Blondel P., Bazin G., *La politique de la montagne, rapport d'évaluation*, La Documentation Française, 2 volumes, 1999, préface.

Carte 1– Présentation du périmètre d'étude



Ces territoires se caractérisent tout d'abord globalement par de faibles densités de population, nettement inférieures à celle de l'Hexagone, même si la moyenne générale masque de grandes inégalités entre massifs plus ou moins peuplés et une sous-représentation des organismes urbains, les grandes villes étant essentiellement périphériques. En 1990, la densité montagnarde était de 34 habitants/km², mais elle variait de un à cinq selon les massifs (de 14 en Corse à 76 dans les Vosges)¹, les Alpes du Sud et les Pyrénées apparaissant en particulier comme des massifs peu peuplés, alors que le Jura et surtout les Vosges affichent des densités beaucoup plus importantes (**Carte 2**). Ces différences accusées reflètent notamment des évolutions historiques distinctes, l'exode rural ayant eu un poids inégal selon les secteurs, mais souvent très lourd dans les massifs méridionaux.

L'exode rural montagnard séculaire a en effet exercé une véritable saignée, entraînant une chute des effectifs humains et une dégradation des structures par âge, même si ses conséquences actuelles dépendent bien entendu de l'importance des départements, mais aussi de leur chronologie et de leurs modalités. Ainsi, P. Estienne² relevait-il en 1988 l'ampleur du phénomène et son intensité pour la population des zones de montagne : un millier de communes (soit une sur cinq) avaient alors perdu plus de 80 % de leur population depuis la date du maximum démographique ; plus de 2 700, soit plus d'une commune sur deux, avaient perdu les deux tiers de leur population en deux siècles, principalement depuis le milieu du XIX^e siècle. Et seule une petite minorité de communes avait conservé plus de 50 % de leur population maximale. On trouve ainsi aujourd'hui parmi les territoires qui nous intéressent nombre de communes très faiblement peuplées, notamment celles de moins de cinquante habitants que R. Blanchard qualifiait de « communes de poche »³.

Mais dans ces « terres d'abandon », l'exode a aussi joué un rôle sélectif et affecté les structures de base de la population et de l'organisation sociale. Victime d'une longue phase de départ des jeunes actifs, la population montagnarde est aujourd'hui particulièrement vieillie. Le rapport d'évaluation de la politique de la montagne, tout en soulignant que les situations des massifs étaient inégales, mentionnait ainsi en 1999 une proportion moyenne de personnes âgées de plus de 60 ans de 23,1 %, et de 10,8 % pour les plus de 75 ans en zone de montagne⁴ (respectivement 21,3 % et 7,7 % en France à cette date). Certes, la population des Alpes, du Jura et des Vosges est globalement plus jeune, mais le Massif central et les Pyrénées ont au contraire des structures démographiques très dégradées. L'exode a également contribué à une simplification extrême de la population et en particulier à ce que certains auteurs ont qualifié de phénomène d'« agricolisation », par appauvrissement successif de la diversité sociale des campagnes. En effet, tout au long du XIX^e et dans la première moitié du XX^e siècle, l'exode rural a d'abord et surtout sévi chez les groupes sociaux non agricoles. Ce sont les ouvriers ruraux, les artisans, les rentiers, tout autant, sinon, plus que les agriculteurs qui partent en villes, d'où la domination agricole progressive. De ce fait, l'exode a privé certaines régions d'une partie de leurs élites intellectuelles et de potentiels leaders, accentuant ainsi la tendance au repli, à la frilosité, voire à un certain fatalisme de nombreux territoires. Diverses faiblesses structurelles découlent également de ces problèmes démographiques : une rétraction de la SAU, comme des réseaux sociaux, une progression de la superficie forestière, une concentration des services de proximité, dont l'accessibilité devient moins bonne, etc.

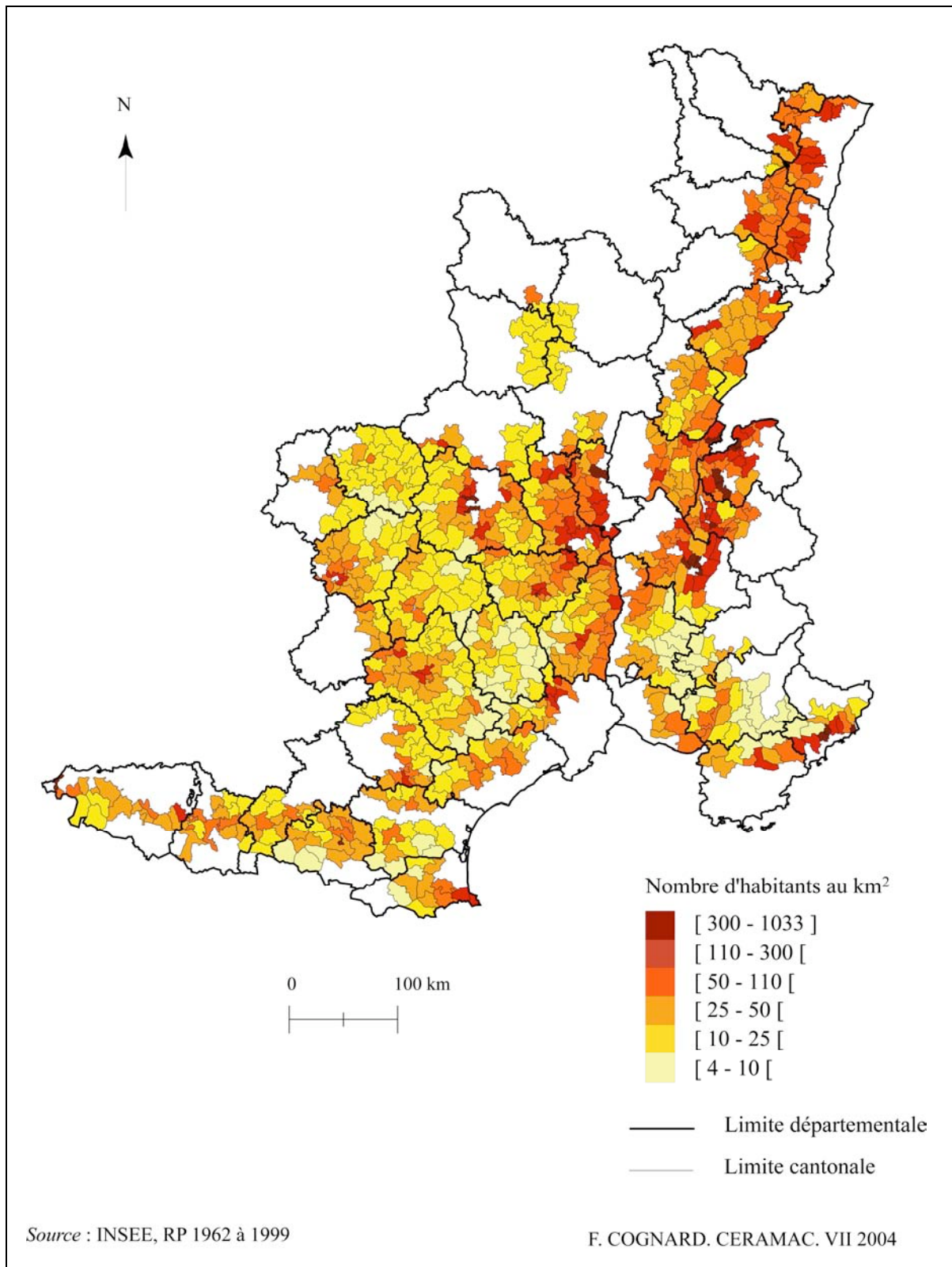
¹ David J., Herbin J., Mériaudeau R., « La dynamique démographique de la zone de montagne française : le tournant historique des années 1970 », *Espace, Populations, Sociétés*, 1986, n°2, p. 366-367.

² Estienne P., *Terres d'abandon, la population des montagnes françaises : hier, aujourd'hui, demain*, Publications de l'Institut d'Études du Massif central, Clermont-Ferrand, 1988, p. 173.

³ Vidal-Fontille C., *La population des Alpes du Sud de 1860 à nos jours*, éditions Ophrys, Gap, 1988, p. 32.

⁴ *La politique de la montagne, rapport d'évaluation*, La Documentation Française, 2 volumes, 1999, p. 72.

Carte 2 – Densité de population par canton en 1999



Mais ces écarts de densité renvoient aussi à des taux d'urbanisation inégaux. La moyenne montagne souffre en effet dans sa globalité d'une déficience de l'encadrement urbain, même si les taux varient d'un massif à l'autre, le Jura et surtout les Vosges étant nettement plus urbanisés que les Alpes du Sud et le Massif central. Comme le note J.-P. Diry (1995), « cette carence urbaine, caractérisée à la fois par un semis très lâche et par l'absence de grandes agglomérations offrant des fonctions tertiaires supérieures est probablement aujourd'hui l'une des plus grandes faiblesses de la moyenne montagne », les métropoles, et donc « les centres d'impulsions majeurs étant dans le meilleur des cas situées en bordure de la moyenne montagne »¹. En effet, comme le précise le rapport d'évaluation de la politique de la montagne (1999) : « l'armature urbaine de la montagne est essentiellement constituée de petites villes où sont concentrés les principaux équipements collectifs et services administratifs [...] avec des niveaux de population bien inférieurs à leurs homologues d'une zone rurale de plaine. Ainsi, sur les dix préfectures dont la population n'atteint pas 20 000 habitants, six sont en zone de montagne (Mende, Tulle, Guéret, Foix, Digne, Privas) »². Faiblesse qui accroît l'isolement et limite, de fait, les possibilités de périurbanisation.

Il faut enfin relever la fréquente fragilité des économies de moyenne montagne, souffrant à la fois de leur caractère montagnard et rural. Le modèle productiviste, en amenant à une concentration des activités, leur a été très défavorable. Comme le souligne P. Estienne, leur système économique souvent autarcique n'a pas résisté « au passage à l'économie de marché, car il est très vite apparu que tout revenait plus cher en montagne qu'en plaine, la peine des hommes en plus »³. Dans une optique concurrentielle, elles sont en effet desservies par un ensemble de contraintes liées au milieu naturel (la pente, l'altitude, l'amplitude thermique, l'enneigement, la saisonnalité marquée...) entraînant des surcoûts pour la production agricole et des problèmes d'accessibilité et de transport liés au cloisonnement du relief. Ce à quoi peuvent s'ajouter localement une grande fragilité et des risques naturels.

Ce périmètre comporte aujourd'hui essentiellement des territoires à dominante agricole et, dans les régions de l'Est, des cantons plus urbanisés et caractérisés par une forte place de l'activité industrielle. Espaces ruraux ouvriers en difficulté, qui sont souvent confrontés aux problèmes de reconversion économiques, et qui ont été exclus de l'étude du fait de problématiques économiques et de développement différentes. Les régions de moyenne montagne qui nous intéressent appartiennent donc pour une large part aux campagnes dites « fragiles », où comme le souligne J.-P. Diry (2001), « l'agriculture (et les emplois induits) constitue encore l'un des piliers de l'activité, les autres branches de l'économie n'ayant qu'une emprise modeste (faiblesse de l'industrie, tourisme diffus) »⁴. Cette fréquente spécialisation agricole est souvent le signe d'une difficulté problématique à diversifier leur économie. Au point de vue touristique, étant pénalisée par des paysages assez banals et disposant rarement d'un enneigement suffisant pour les sports d'hiver, la fréquentation de la moyenne montagne reste souvent ponctuelle et le tourisme diffus.

¹ Diry J.-P., « Moyennes montagnes d'Europe occidentale et dynamiques rurales », *R.G.A.*, 1995, n°3, p. 19-20.

² *La politique de la montagne, rapport d'évaluation*, La Documentation Française, 2 volumes, 1999, p. 82-83.

³ Estienne P., *op. cit.*, p. 264.

⁴ Diry J.-P., *Les « nouveaux habitants des campagnes « isolées » du Massif central, synthèse, conclusions principales*, Rapport pour le Commissariat à l'Aménagement et au Développement Économique du Massif central, décembre 2001, p. 4-5.

2) ... mais privilégié pour l'étude de ces nouvelles dynamiques démographiques

Cette thématique trouve un écho particulier dans les régions rurales de moyenne montagne, où la question du capital humain se pose avec acuité et revêt un aspect vital pour nombre de territoires. Ces espaces où des années d'exode ont entraîné une dévitalisation profonde apparaissent comme des lieux d'observation privilégiée de ces phénomènes, parce que l'accueil de nouvelles populations y constitue un enjeu majeur, tant d'un point strictement démographique qu'en termes de développement ou de maintien des activités économiques et des services, et donc tout simplement de qualité de vie. En effet, malgré une amélioration du solde migratoire, les perspectives démographiques restent orientées à la baisse dans de nombreuses régions du fait de tendances structurelles défavorables et en particulier de situations de déficit naturel persistantes et accrues par le vieillissement de la population. Pour ne prendre que l'exemple de l'Auvergne, d'après les prévisions de l'INSEE si les tendances démographiques de la période récente, qui se sont pourtant nettement améliorées, se poursuivaient, la population auvergnate devrait diminuer à l'horizon 2030 de 0,2 % à 2,5 % selon les hypothèses envisagées. Cette baisse s'explique par l'impact d'un déficit naturel persistant, qui devrait annuler à partir de 2010-2015 les effets de l'excédent migratoire (Vallès, 2007). L'apport d'une immigration au moins de « compensation » prend donc tout son sens dans ces espaces.

Or, ici plus qu'ailleurs, du fait de l'éloignement fréquent des grands centres urbains pourvoyeurs d'emplois, peu présents au cœur des massifs, le phénomène périurbain ne peut jouer à une vaste échelle. L'arrivée de nouveaux habitants est donc d'autant plus liée aux capacités d'attractivité des territoires ruraux et notamment à la qualité de l'accueil. La possibilité de capter, voire de développer ces flux migratoires grâce à des politiques d'accueil et de valoriser cette opportunité apparaît ainsi déterminante pour l'avenir de ces territoires fragiles. De plus, étant peu concernés par les processus classiques de périurbanisation, du fait de la faiblesse de l'encadrement urbain, ces espaces constituent également un milieu pertinent pour observer le développement de ce nouveau type de migrations, en permettant de réduire à une part marginale les simples effets de l'urbanisation diffuse.

Enfin, on peut aussi évoquer un relatif « effet de loupe » ou de « microscope » dans ces régions, où la lisibilité de ces phénomènes est accrue par de fréquentes faibles densités, qui les rendent particulièrement réceptives aux évolutions en cours. En effet, en lien avec leur fragilité sociale, des arrivées de nouvelles populations, même numériquement limitées, peuvent avoir des impacts exacerbés. Et dans ces territoires montagnards, la sensibilité est également environnementale, du fait de l'existence de contraintes en matière d'aménagement foncier et de la vulnérabilité de l'environnement naturel. Les zones rurales de moyenne montagne peuvent donc apparaître comme des « espaces laboratoires » à ce double titre de leur fragilité relative et de l'importance des enjeux qui sont associés à ces installations. L'idée de « montagne laboratoire » renvoie, d'une part, comme le rappelle F. Gerbaux¹ (2001), à un héritage de la littérature scientifique du siècle des Lumières où l'observation naturaliste en montagne avait souvent une valeur expérimentale (Broc, 1969) et, d'autre part, aux travaux de recherche de la fin des années 1970 consacrés à l'émergence de nouvelles formes de production économique et d'organisation sociale. Ces écrits définissent ainsi les zones de montagne comme des lieux privilégiés d'observation et de réflexion face aux limites des modèles productivistes et fordistes d'organisation du travail et d'exploitation des ressources. B. Debarbieux (2001) parle ainsi de « laboratoire social », l'idée prévalant souvent dans les pays post-industriels que les situations observées en montagne permettent de concevoir des évolutions à venir pour l'ensemble de ces sociétés (on l'a dit par exemple de la

¹ Gerbaux F., « La montagne entre nature, histoire et sociétés », in « La montagne : un objet de recherches ? », *Revue de Géographie Alpine*, n°2, tome 89, 2001, p. 29.

pluriactivité). Dans cette optique la montagne peut apparaître comme « un lieu dans lequel seraient adoptées des manières de faire, de vivre et de travailler qui prennent une valeur exemplaire pour la société dans son ensemble, un lieu dans lequel on voit émerger des formes d'innovation capables d'influer bien au-delà de leur contexte d'émergence »¹.

3) Des migrants « leviers » pour le développement local ?

L'extension du phénomène de renouveau démographique aux espaces ruraux isolés à l'échelle nationale amène à s'interroger au sujet des régions de moyenne montagne. Divers indicateurs montrent clairement qu'elles sont concernées par le processus de renaissance rurale, même si c'est encore de manière inégale (cf. chapitre II). Mais dans quelle mesure sont-elles affectées par ces « migrations liées aux aménités » et selon quels critères ? Existe-t-il un modèle de « migration résidentielle » et d'attractivité spécifique des territoires ruraux de moyenne montagne (dans la chronologie, la composition des flux, les motivations d'installation, les critères de localisation, les aménités, etc.) ? Sont-ils gagnés « par défaut », notamment par diffusion à partir d'autres territoires où les installations deviennent impossibles, ou bien l'installation est-elle réellement choisie ? Quels sont les nouveaux fondements de l'attractivité territoriale et les avantages comparatifs d'ordre « résidentiel » pour ces nouveaux habitants ? Quelle importance les migrants accordent-ils aux aménités dans leur choix d'implantation ? Existe-il un déterminisme territorial incontournable ou bien y-a-t-il une certaine marge de manœuvre ? Quelles sont les conséquences de ces installations dans ces régions ? La recomposition sociale s'accompagne-t-elle d'un développement territorial durable ? Et comment ces territoires réagissent-ils face à ces arrivées ?

C'est donc de la diffusion de ces « migrations d'agrément » dans les espaces ruraux de moyenne montagne, de leur composition, de leurs conséquences et de leur prise en compte par les politiques d'aménagement qu'il va être ici question. Face aux travaux existant, émanant avant tout d'économistes et de sociologues, nous avons ici essentiellement voulu nous attacher à la dimension territoriale de ces dynamiques démographiques, en nous efforçant de décrypter les mécanismes spatiaux à l'œuvre et d'examiner les répercussions de ces installations afin d'en tirer tout le bénéfice en termes de développement local. Aussi, pour contribuer au renouvellement du regard porté sur ces phénomènes migratoires, avons-nous souhaité les analyser et les confronter avec le modèle d'« *amenity migration* » nord-américain. Celui-ci nous a en effet semblé un angle d'approche théorique original et intéressant pour avancer dans la compréhension de ces phénomènes migratoires, en nous aidant à donner du sens à nos observations empiriques et en permettant d'opérer un certain nombre de comparaisons avec les régions montagneuses américaines et canadiennes. Cette notion utilisée par les auteurs américains et canadiens peut-elle être une clé de lecture efficace des processus de revitalisation en cours dans les régions de moyenne montagne françaises ?

La moyenne montagne a longtemps souffert d'un système de références qui lui était défavorable conduisant, comme le souligne M.-C. Fourny (1995), à « une évaluation des potentialités de cet espace en fonction de ses capacités productives, les conditions naturelles, d'altitude et de pente, devenant handicaps et « contraintes physiques » »². Or, ces « migrations hédoniques », en s'inscrivant dans un mode d'évaluation particulier des territoires, intègrent des caractéristiques renouvelées et semblent pouvoir offrir de nouvelles opportunités à des régions jusqu'à maintenant restées délaissées ou marginalisées. Ce paradigme migratoire récent définit en effet d'autres règles d'attractivité, qui ne sont plus uniquement calquées sur le facteur économique, mais valorisent également fortement les

¹ Debarbieux B., « Introduction, enjeux et méthodes du SIRM », in « La montagne : un objet de recherches ? », *Revue de Géographie Alpine*, n°2, tome 89, 2001, p. 18.

² Fourny M.-C., « La moyenne montagne comme produit de dynamiques territorialisées ? », *R.G.A.*, 1995, n°3, p. 11.

aménités résidentielles. Quelles sont dans ce cadre les chances des espaces ruraux de moyenne montagne ? Leurs spécificités territoriales peuvent-elles aujourd'hui leur offrir de nouvelles chances de répondre à ces attentes et à quelles conditions ?

Etant donné ce nouveau contexte, c'est au cœur de l'articulation entre nouveaux habitants et développement territorial, que nous avons souhaité placer notre problématique. Celle-ci tournera donc autour de cette interrogation simple : ces phénomènes migratoires sont-ils en mesure d'inverser les tendances démographiques et économiques régressives de ces territoires ruraux de moyenne montagne souvent laissés exsangues par des décennies d'exode ? Ces migrants spécifiques sont-ils de potentiels leviers pour le développement local, « exploitables » par ces espaces ruraux fragiles organisés en territoires d'accueil dans le cadre de la mise en place de politiques spécifiques ?

Pour tenter d'avancer sur cette question et sans prétendre à une couverture exhaustive du sujet, nous avons souhaité nous focaliser dans cette recherche sur un certain nombre d'hypothèses qui ont guidé notre réflexion. Notre questionnement reposera donc sur trois hypothèses complémentaires.

* Partant de l'idée qu'il existe un nouveau paradigme migratoire, où les caractéristiques intrinsèques du territoire occupent une place plus centrale, et que, comme le souligne B. Prost un « territoire marginalisé reprend sens et fonction s'il est porteur d'un élément qui peut jouer avec force dans le fonctionnement d'un nouveau système »¹, notre première hypothèse postule que la « renaissance rurale » s'étend à un nombre croissant de territoires ruraux de moyenne montagne. Ce qui s'explique par l'existence de migrations, dites d'agrément ou « hédoniques », qui répondent à des motivations qui ne sont pas uniquement économiques, et qui sont proches du modèle nord-américain d'« *amenity migration* ». C'est ce système, qui en modifiant les facteurs de l'attractivité territoriale, attribue ainsi à ces espaces ruraux fragiles de nouveaux avantages comparatifs qui expliquent leur regain démographique.

* Notre deuxième hypothèse s'appuie sur le constat des auteurs nord-américains qui décrivent les régions montagneuses comme des destinations particulièrement appréciées par ces migrants d'un nouveau genre. Dans ce cadre, les secteurs de moyenne montagne constituent des milieux singuliers et qui bénéficient d'une réelle attirance du fait d'un certain nombre de particularités de leur environnement naturel comme social. Ainsi, il ne s'agit pas pour ces « nouveaux habitants » d'un milieu substituable à un autre. Nous posons donc comme seconde hypothèse que les migrants venant s'établir en moyenne montagne, tout en étant divers, présentent un profil différent de celui que l'on rencontre dans l'espace rural à l'échelle nationale, et qu'ils s'y installent par choix, avec des motivations fortes et des critères de localisation spécifiques, liés à un certain nombre d'aménités de ces régions.

* En nous basant notamment sur un certain nombre de travaux économiques et sociologiques, nous émettons enfin comme troisième hypothèse que ces nouveaux habitants constituent des ressources nouvelles pour ces espaces ruraux fragiles de moyenne montagne et de potentiels leviers du développement local. La recomposition sociale s'accompagne ainsi d'un développement territorial et justifie la prise en compte de ces populations dans les stratégies économiques et la mise en place de politique d'accueil.

Pour essayer de mieux comprendre cette nouvelle donne démographique et spatiale et de répondre aux multiples interrogations soulevées, nous avons adopté un plan en trois parties. La première partie (chapitre II et III) constitue une présentation générale du processus de « renaissance rurale » et du développement des « migrations résidentielles » dans les territoires ruraux de moyenne montagne, la deuxième partie (chapitre IV à VII) est consacrée

¹ Prost B., « Marge et dynamique territoriale », *Géocarrefour*, volume 79, n°2, 2004, p. 180

à une analyse qualitative des acteurs de ces migrations, de leurs motivations et de leurs critères d'installation en moyenne montagne, alors que la troisième partie (chapitre VIII à IX) se situe davantage dans l'optique des territoires, en s'attardant sur les recompositions socio-spatiales liées à ces arrivées et sur la prise en compte de ces nouveaux enjeux par les politiques d'accueil.

Le chapitre II s'efforcera ainsi de replacer les moyennes montagnes françaises dans le contexte national de « renaissance rurale » et de prendre la mesure du renouvellement démographique à partir d'un certain nombre d'éléments statistiques et cartographiques, en analysant la répartition spatiale du phénomène et ses inégalités. Le chapitre III s'emploiera à présenter les caractéristiques générales des nouveaux habitants venant s'implanter dans les territoires ruraux de moyenne montagne, afin de mieux connaître leur profil, mais aussi leurs motivations, en opérant notamment un certain nombre de comparaison avec le concept d'« *amenity migration* », afin de statuer sur la spécificité éventuelle de ces régions. La deuxième partie de ce travail (chapitre IV à VII), se plaçant dans une optique plus qualitative, en particulier à partir de nos enquêtes de terrain, tentera de progresser dans la connaissance des différentes catégories de migrants, de mieux cerner leurs motivations et leurs critères de localisation en moyenne montagne. Dans une troisième partie enfin, nous avons choisi de nous attacher plus spécifiquement aux conséquences spatiales de ces arrivées de nouvelles populations dans les espaces ruraux de moyenne montagne. Le chapitre VIII s'intéressera aux recompositions territoriales en cours et sera consacré à l'étude des impacts de ces migrations, à la fois dans une perspective de développement, mais aussi en tentant de prendre en compte les éléments de tension et de fragilisation potentielles pour les sociétés locales. Enfin, le chapitre IX reviendra sur les nouveaux enjeux de l'attractivité territoriale et les politiques d'accueil en milieu rural : leurs origines, leurs objectifs, les stratégies mises en place et leurs influences dans les dynamiques démographiques actuelles.

Notre modèle d'analyse ayant été clarifié, il nous faut en dernier lieu expliquer comment a été concrètement envisagée l'appréhension de ces flux migratoires, et la méthodologie de recherche retenue.

III. De l'objet d'étude à la méthodologie de recherche

Après avoir décrit le cadre théorique de notre démarche scientifique et le modèle d'analyse mis en œuvre, il s'agit de présenter le champ territorial de l'étude, le contenu et les limites du terme « nouvel habitant », ainsi que la méthodologie adoptée pour la collecte et le traitement des informations.

A. Le territoire d'étude

1) Les limites spatiales retenues

Un certain nombre de questions se sont d'abord posées concernant le périmètre d'étude précis et le choix des zones d'enquêtes de terrain. Le champ territorial pris en considération correspond aux espaces ruraux de moyenne montagne, et plus exactement de la moyenne montagne agricole¹, à l'exclusion donc des massifs industrialisés de l'est de la France : Vosges et Jura. Massifs qui ont cependant été inclus dans le travail statistique et cartographique préalable, mais qui n'ont pas été concernés par les enquêtes de terrain et les sorties spéciales. Trouver une définition consensuelle tant de la moyenne montagne, que de l'espace rural aurait tenu de

¹ La Corse n'a pas été prise en compte dans le cadre de ce travail la problématique paraissant largement distincte.

l'utopie, car ces deux objets géographiques ont des limites spatiales difficiles à cerner. Les tentatives de caractérisation stricte de la moyenne montagne ou de l'espace rural, qui pourraient faire l'objet de chapitres entiers n'étant ni l'objectif de ce travail de recherche, ni un élément central pour notre problématique, nous n'avons pas souhaité rentrer dans des discussions sans fin sur ces questions de définition, qui sont donc restées relativement simples. En effet, si au début de notre réflexion, nous avons tenté de circonscrire *a priori* un cadre d'étude rigoureux, les contraintes statistiques d'une part et les contingences des enquêtes de terrain d'autre part, nous ont prouvé la difficulté d'un tel effort de formalisation. Les limites cantonales correspondent en effet très rarement précisément à des catégories « rural » ou « moyenne montagne » pures. Or, les données statistiques étant avant tout disponibles à cette échelle, comme l'avait déjà noté P. Estienne (1988) « force est bien de prendre ou de rejeter des cantons en bloc¹ ».

Il n'était pas question d'entrer dans un débat sur la définition sur l'espace rural qui n'était pas notre propos et dont divers auteurs ont déjà souligné la complexité et les évolutions (Kayser, 1990 ; Mathieu, 1990, 1998 ; Diry, 1999 ; Renard, 2002 ; Berger, Chevalier, Dedeire, 2005). Savoir ce qu'on entend par « espace rural » est loin d'être aisé, du fait de redéfinitions successives de la ruralité tant du point de vue statistique (Marconis, 1997), que du point de vue de la recherche, où les contestations sont nombreuses. Il est vrai que le contexte contemporain d'affaiblissement de l'agriculture et de croissance de l'urbanisation, tant spatiale que sociologique, par diffusion de l'urbanité (Pouille, Gorgeu, 1997), rend encore plus ardu cet effort de caractérisation. L'homogénéisation dans les modes de vie est évidente et tend à atténuer les frontières entre ces deux milieux. De fait, pour les tenants de la théorie du continuum urbain, l'opposition entre rural et urbain serait devenue aujourd'hui complètement obsolète, la ville ayant définitivement affirmé sa prééminence sur tout le territoire. Ainsi, certains assurent, comme J. Lévy (1994), que « dans les pays développés, on trouve des espaces plus ou moins urbains » et que les espaces ruraux constituent « seulement l'extrême périphérie de la ville »². Mais comme le souligne L. Thomsin (2001), « le thème de l'*urbanisation*, comme diffusion d'une culture urbaine, n'illustre que la diffusion des valeurs, normes et relations sociales dominantes. L'harmonisation des conditions de vie, des modes de vie et des structures sociales des populations urbaines et rurales ne peut écarter l'existence de formes spatiales différentes³ ».

Ainsi, sans retomber dans l'ancienne dichotomie ville-campagne, perçue sur le mode de l'antagonisme et tout en privilégiant une analyse en termes de complémentarité, il nous paraît essentiel dans une perspective géographique de différencier ces deux milieux, l'espace rural conservant selon nous des aspects propres et son renouveau démographique ne pouvant s'analyser à partir de la seule lecture de l'extension urbaine. Nous pensons qu'il subsiste encore une coupure entre « ville » et « campagne », même si elle est parfois relativement difficile à fixer. Certes, personne ne peut nier que l'emprise urbaine croît et que les spécificités du monde rural s'amoindrissent, mais certaines demeurent néanmoins. Sans doute plus nettement, il est vrai, dans les zones rurales éloignées des grands centres urbains que l'on a choisi d'étudier et que l'on désigne aujourd'hui usuellement comme le « rural profond », terme auquel nous préférons, celui moins marqué idéologiquement de « rural isolé » ou « éloigné » des villes. C'est le cas en particulier du mode d'occupation spatiale, caractérisé comme le souligne B. Kayser (1995) par « une densité relativement faible de la population et de l'habitat, faisant apparaître la prépondérance des paysages à couverture végétale et impliquant une mise en valeur à dominante agro-sylvo-pastorale », mais aussi d'une certaine particularité de la vie sociale et culturelle « caractérisée par le triple rapport des individus qui la composent : avec leur environnement, tant paysager que bâti, avec leurs semblables au sein

¹ Estienne P., *op. cit.*, p. 17-18.

² Lévy J., « Oser le désert ? », in « Les nouveaux espaces ruraux », *Sciences Humaines*, 1994, p. 7.

³ « Un concept pour le décrire : l'espace rural rurbanisé », *Ruralia (en ligne)*, 2001, n°9, *Varia*.

de petites communautés où l'interconnaissance joue à plein, avec leur localité dont la gestion publique ne leur est jamais indifférente»¹. Le sujet même de ce travail milite incontestablement pour la persistance d'une spécificité rurale, puisque celle-ci fait précisément l'objet de la quête des migrants. La dualité ville-campagne paraît en effet réactivée dans leurs représentations : c'est bien en tant que milieu alternatif à l'urbain, que l'espace rural est recherché par les nouveaux habitants, opposant l'air sain à la pollution, la convivialité à l'anonymat, l'espace et la nature à la densité du bâti, etc.

Concernant la définition du « rural » dans notre périmètre d'étude, pour les enquêtes de terrain, on s'est référé à la délimitation de l'INSEE qui considère comme rurale toute commune dont la population est inférieure à 2 000 habitants. Et pour le traitement statistique et cartographique, celle-ci a découlé directement du zonage « moyenne montagne » retenu.

La définition de la « moyenne montagne » est également loin de faire l'objet d'un consensus au sein de la communauté géographique. Ainsi que le souligne H. Gumuchian (1984) : « « Moyenne montagne » est le type d'expression susceptible de faire l'unanimité lors de son énoncé, mais dont le contenu résiste difficilement à une analyse critique »². Quels critères choisir pour la définir ? Force est de constater que les auteurs ayant fait cette tentative ne s'accordent que rarement sur les éléments de délimitation de cet espace (Gumuchian, 1984 ; Diry, 1995, 2002 ; Rieutort, 1997 ; Debarbieux, 2001, 2002). Comment s'en étonner, alors que la montagne elle-même ne bénéficie pas d'une définition unique. Comme le rappelle B. Debarbieux (2002), celle-ci « apparaît souvent comme un objet évident, et pourtant l'examen de très nombreux travaux souligne le caractère problématique de sa définition et de son inscription dans une argumentation disciplinaire³ ». Comme il le note, « la référence à l'altitude reste une façon récurrente de désigner et de délimiter une région de montagne », mais « tous les chercheurs qui y ont recours sont bien conscients du caractère toujours contextuel et souvent relatif de cette manière de faire⁴ ». « S'agit-il de s'en tenir simplement à l'altitude, ce qui implique un « étage » de la moyenne montagne, mais avec quelles limites ?⁵ », s'interroge J.-P. Diry (2002). L'accord est en effet loin d'être unanime sur les seuils à retenir, ou même sur l'aspect paysager et morphologique de la moyenne montagne. Le critère altitudinal reste flou : les limites supérieures et inférieures varient d'un massif à l'autre, voire d'un versant à l'autre. Par ailleurs, comme l'indique P. Estienne (1988), retenir le seul critère altitudinal « n'est guère possible déjà dans la mesure où une telle limite ne coïncide pas avec les frontières administratives [...] ce qui rendrait impossible l'approche statistique. D'autre part, l'altitude n'est jamais le seul facteur entrant en ligne de compte : suivant l'humidité ou la température, le milieu montagnard s'amorce à des altitudes variables »⁶. Enfin, comme le remarque H. Gumuchian, « le critère « paysage de moyenne montagne » qui serait celui du pré-bois, typique de certains massifs préalpins septentrionaux, des Vosges, du Jura ne résiste pas à la confrontation avec d'autres réalités régionales : les paysages des Baronnies ou du Diois, des Pré-Pyrénées ariégeoises ou des Grands Causses ne

¹ « La ruralité aujourd'hui », in *Les mutations dans le milieu rural*, Actes du Colloque de Géographie rurale tenu à Caen les 17-18 septembre 1992 en l'honneur de P. Brunet, Presses Universitaires de Caen, 1995, p. 466.

² Gumuchian H., « Images et partage de l'espace : le succès de la « moyenne montagne » », in *Revue de Géographie Alpine*, Spécial Montagne, 1984, Tome LXXII, fascicule 2-3-4, p. 266.

³ « Les montagnes : représentations et constructions culturelles », in DIEM n°28, *Les montagnes. Discours et enjeux géographiques*, sous la direction d'Y. Veyret, SEDES, 2002, p. 35.

⁴ « Conclusion, « La montagne dans la recherche scientifique : statuts, paradigme et perspectives », in « La montagne : un objet de recherches ? », *Revue de Géographie Alpine*, n°2, tome 89, 2001, p. 103.

⁵ « La notion de « moyennes montagnes », in *Les Montagnes*, sous la coordination de Bordessoule E., éditions du Temps, 2002, p. 35.

⁶ *Op. cit.*, 1988, p. 17.

répondent pas à cette définition et sont cependant partie intégrante de cette « moyenne montagne »¹ ».

Les tentatives de définition stricte de l'objet « moyenne montagne » n'étant ni le sujet de ce travail de recherche et ni un enjeu central pour notre problématique, nous n'avons pas souhaité entrer dans des querelles de géomètres. Au-delà des aspects strictement physiques, ce qui nous intéressait ici relevait bien davantage d'une communauté de problèmes et d'enjeux économiques et sociaux. Les notions de région défavorisée (par un certain nombre de handicaps naturels par rapport au bas-pays) et d'espace « fragile » (du fait d'une crise démographique, économique et sociale) sont intimement liées aux zones de montagne, y compris dans la définition même de ces espaces. Aussi n'avons-nous pas pris en considération les seuls critères altitudinaux, alors que les spécificités en termes d'aménagement des moyennes montagnes sont calquées bien davantage sur le zonage agricole. Une définition trop stricte de la moyenne montagne, fondée uniquement sur des critères altitudinaux revenait en effet pour nous à exclure quasiment le massif du Morvan, ainsi qu'une grande partie du massif vosgien, ce qui ne nous a pas semblé pertinent. La délimitation de notre champ d'étude s'est donc appuyée sur une acception très large de la moyenne montagne, par opposition à la définition au contraire très restrictive de P. Estienne (1988) qui sera cependant utilisée ponctuellement pour certaines comparaisons statistiques (cf. chapitre II et Cognard, 2001) : celle définie par les critères agricoles distinguant les zones défavorisées de « moyenne montagne » et de « piémont » et donnant lieu à l'attribution de primes. Le périmètre choisi concerne donc les cantons spécifiquement montagnards, mais aussi ceux qui comportent une portion de bas-pays, ce qui revient à prendre en compte des territoires assez vastes, plus proches finalement des massifs, définis en 1985² comme les territoires « couvrant la zone montagne et les zones qui lui sont immédiatement contiguës (villes et piémonts), et formant avec elle une même entité géographique, économique et sociale³ », afin d'en faire des territoires pertinents en termes d'aménagement du territoire. Ce zonage permet par ailleurs de différencier haute et moyenne montagne et d'isoler ainsi les cantons ayant une partie importante de leur territoire située à une altitude supérieure à 2000 mètres et bénéficiant de ce fait fréquemment d'infrastructures touristiques lourdes (Grandes Alpes du Nord et du Sud, Pyrénées centrales) où la problématique aurait été sensiblement distincte du fait de l'importance du tourisme d'hiver.

Certes, le recours au zonage agricole peut être critiqué, car ses critères de définition recouvre des enjeux financiers et stratégiques, mais il n'en reste pas moins qu'il s'agit d'une délimitation qui fait l'objet d'une définition législative et qui a une pertinence en termes d'aménagement, car elle se réfère à une communauté de problèmes, avec des handicaps qui se cumulent. Les tentatives de définition formelle nous semblent en effet moins importer pour le sujet qui nous préoccupe que la prise en compte de spécificités communes en termes de fragilité, et force est de constater qu'il y a rarement rupture entre moyenne montagne et piémont en la matière. Cette délimitation permet donc de respecter la spécificité territoriale de la moyenne montagne en ne faussant pas les données statistiques d'ensemble et autorise à dégager les grandes tendances d'évolution. De plus, comme le souligne M.-C. Fourny (1995), dans un contexte de

¹ Gumuchian H., « Images et partage de l'espace : le succès de la « moyenne montagne » », in *Revue de Géographie Alpine*, Spécial Montagne, 1984, Tome LXXII, fascicule 2-3-4, p. 266.

² Plusieurs fois révisé depuis sa mise en place en 1961, le zonage montagne représente en 1990 124 000 km² soit 23 % du territoire national, 15 % de sa surface agricole et 32 % de sa surface forestière. Avec 4 338 000 habitants répartis dans 6 128 communes, la zone de montagne concernait 7,7 % de la population française. Alors que le premier découpage montagne a beaucoup évolué dans le temps, le zonage en massif n'a pas changé depuis 1985, si bien que 87 communes ou parties de communes classées en zone de montagne après 1985 se trouvent aujourd'hui en dehors des limites des massifs (le Morvan par exemple). *La politique de la montagne, rapport d'évaluation*, La Documentation Française, 2 volumes, 1999, p. 21 et 54.

³ *La politique de la montagne, rapport d'évaluation*, La Documentation Française, 2 volumes, 1999, p. 52.

difficulté à définir la moyenne montagne, ce « recours à un critère légal mais non scientifique » est « d'autant plus usité que la question de la moyenne montagne est ailleurs », le problème du développement demandant « de la saisir dans son statut plutôt qu'en catégorie d'une classification géographique¹ ». Les statistiques sont en particulier fréquemment produites à partir de cette réalité.

Ainsi dessinée, la moyenne montagne regroupe 781 cantons, répartis sur 45 départements (**Carte 3**) et occupe donc une place importante dans l'Hexagone et à l'échelle de la montagne française, qui est avant tout une « moyenne montagne », la haute montagne alpine et pyrénéenne apparaissant comme l'exception. Comme le rappelle le rapport d'évaluation sur la politique de la montagne (1999), les communes de haute montagne représentent seulement 10 % de l'ensemble des municipalités concernées par le classement montagne et 8,4 % de leur population, alors que le Massif central rassemble près de 45 % de la population « montagnarde » totale². Ce périmètre abrite trois types d'espaces : des cantons ruraux, plus ou moins agricoles, largement prépondérants, des cantons de type urbain ou situés à proximité de villes et donc concernés par des processus de périurbanisation, et enfin des cantons localisés en zone industrielle et urbaine (essentiellement Vosges et Jura). Les phénomènes de renouveau touristique lié à la pratique des sports d'hiver, propre à la haute montagne, en particulier alpine et de double saison touristique sont ici quasiment exclus. Pour ce qui est de la cartographie et de l'analyse statistique, l'échelle cantonale s'est imposée pour des raisons de facilité de traitement de l'information et de visualisation des résultats. Le niveau communal a été écarté ne permettant pas d'obtenir des conclusions réellement interprétables.

2) Les différentes échelles d'analyse

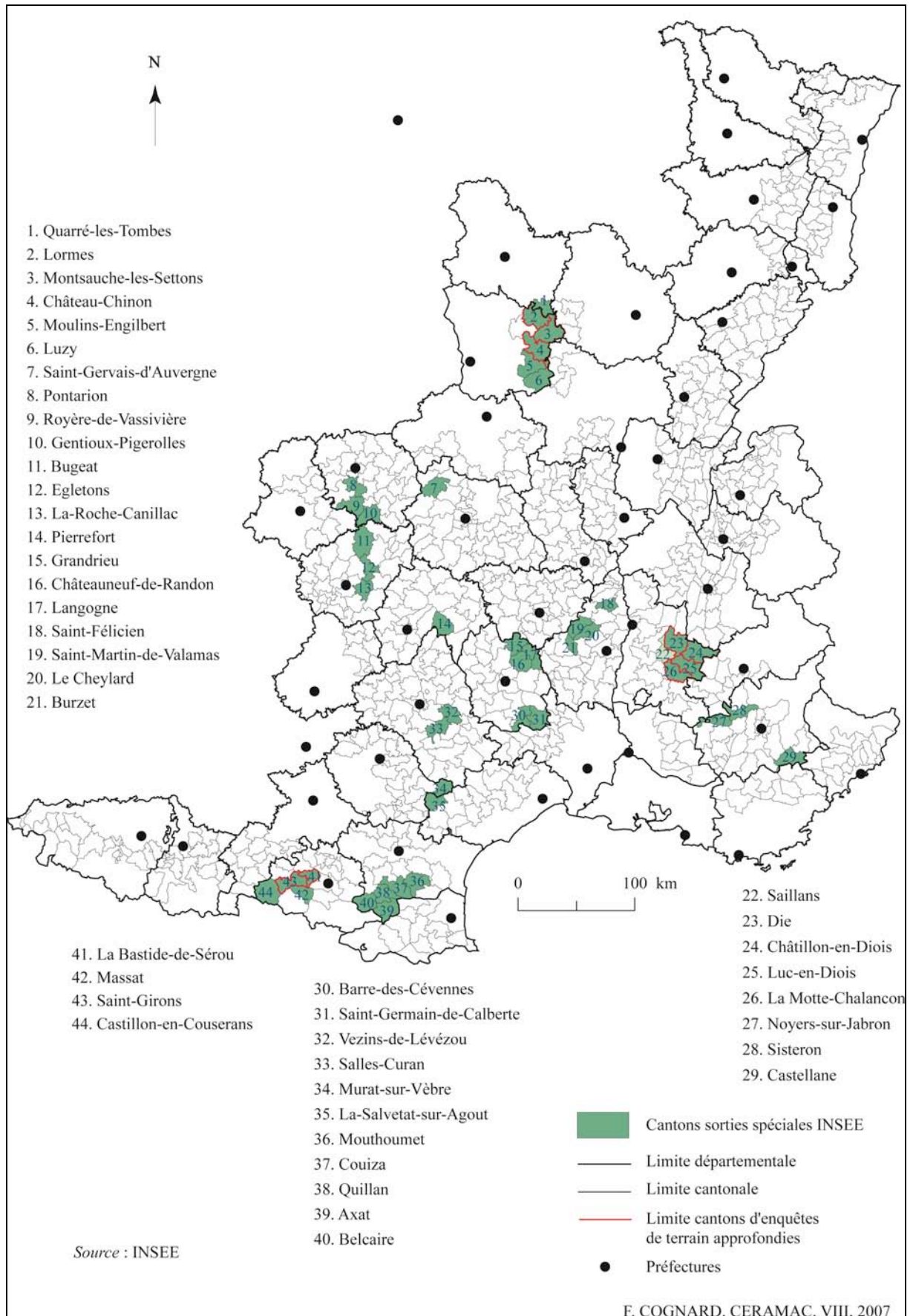
Notre terrain d'étude occupe une place importante dans l'espace français et il était naturellement impossible de cerner finement un tel champ territorial, d'autant plus que l'étude des flux migratoires se heurte à de nombreuses difficultés. Si les analyses statistiques s'avèrent très utiles dans l'évaluation de leur ampleur, elles révèlent vite leurs limites dans l'étude qualitative (même si les sorties spéciales permettent de caractériser plus précisément les migrants). La compréhension de ces phénomènes impose donc le recours à un travail d'enquêtes de terrain approfondi, lourd à conduire, d'où la nécessité d'isoler des territoires-test représentatifs.

En plus des éléments apportés à l'échelle nationale par les statistiques des recensements de population et l'enquête Mairie-conseils (cf. infra), on a choisi de travailler à deux niveaux scalaires différents. L'étude statistique et cartographique a été conduite à l'échelle des moyennes montagnes (départements pour quelques cartes générales et cantons pour une grande majorité) et d'un certain nombre de cantons-test. En effet, pour pallier la faiblesse du matériau statistique général, nous avons été amenés à demander à l'INSEE un certain nombre de sorties spéciales. Néanmoins, le coût élevé de ces statistiques a limité cette possibilité de traitement à un simple échantillon de cantons, dont le choix ne prétend en aucun cas à une couverture exhaustive de la diversité des situations en moyenne montagne, qui aurait demandé l'acquisition de davantage de données.

¹ Fourny M.-C., 1995, *op. cit.*, p. 10.

² Ce chiffre correspond à la population de l'ensemble des communes concernées par la zone de montagne dont les 328 communes partiellement classées (dont les nombreuses villes comme Saint-Etienne ou Saint-Martin d'Hères par exemple). Si l'on s'en tient aux seules communes entièrement classées en zone de montagne, la population de la zone est estimée à 3 328 000 habitants, soit 5,9 % de la population française. Là encore, le Massif central rassemble presque 45 % de la population « montagnarde » totale. *La politique de la montagne, rapport d'évaluation*, La Documentation Française, 2 volumes, 1999, p. 51.

Carte 3 – Départements et cantons de la zone d'étude



Tab. 1 – Micro-régions de moyenne montagne retenues pour les sorties spéciales

<i>Secteurs géographiques (département)</i>	<i>Cantons</i>	<i>Pop. en 1999</i>	<i>Superficie (en km²)</i>	<i>Densité 1999</i>	<i>Taux de variation annuel 1990-1999</i>	<i>Taux de variation annuel dû au solde naturel 1990-1999</i>	<i>Taux de variation annuel dû au solde migratoire 1990-1999</i>
Préalpes de Haute-Provence (<i>Alpes-de-Haute-Provence</i>)	Castellane, Noyers-sur-Jabron, Sisteron	11 429	669	17,1	1,01	-0,02	1,03
Couserans (<i>Ariège</i>)	La Bastide-de-Sérou, St-Girons, Castillon-en-Couserans, Massat	16 359	952	17,2	-0,06	-0,85	0,79
Lévezou (<i>Aveyron</i>)	Salles-Curan, Vézins-de-Lévezou	4 279	402	10,6	-0,77	-0,50	-0,27
Boutières (<i>Ardèche</i>)	Burzet, Le Cheylard, St-Félicien, St-Martin-de-Valamas	14 829	623	23,8	-0,49	-0,49	0,00
Corbières (<i>Aude</i>)	Axat, Belcaire, Couiza, Mouthoumet, Quillan	16 781	1 258	13,3	-0,49	-0,77	0,28
Centre corrézien (<i>Corrèze</i>)	Bugeat, Égletons, La Roche-Canillac	12 185	719	16,9	-0,68	-0,75	0,07
Montagne limousine creusoise (<i>Creuse</i>)	Gentioux-Pigerolles, Pontarion, Royère-de-Vassivière	6 278	687	9,1	-0,46	-1,24	0,78
Diois (<i>Drôme</i>)	Châtillon-en-Diois, Die, Luc-en-Diois, La Motte-Chalancon, Saillans	12 199	1 402	8,7	0,46	-0,24	0,70
Margeride (<i>Lozère</i>)	Châteauneuf-de-Randon, Grandrieu, Langogne	7 975	673	11,8	-0,66	-0,61	-0,05
Cévennes (<i>Lozère</i>)	Barre-des-Cévennes, St-Germain-de-Calberte	4 061	469	8,7	0,92	-0,36	1,29
Morvan (<i>Nièvre, Yonne</i>)	Château-Chinon, Lormes, Luzy, Moulins-Engilbert, Montsauche-les-Settons, Quarré-les-Tombes	25 435	1 784	14,3	-0,76	-1,13	0,37
Moyenne 44 cantons	-	142 033	10 505	14,2	-0,2	-0,7	0,5

Source : INSEE, RP 1990, 1999.

Des sorties spéciales ont ainsi été obtenues pour 44 cantons¹ comprenant, d'une part, nos zones d'enquêtes de terrain et de pré-enquêtes et, d'autre part, un certain nombre de cantons de la région Auvergne et Limousin ayant fait l'objet d'un rapport d'étude pour la DATAR (2001) auquel nous avons été associé. L'objectif était ainsi de disposer d'un maximum d'informations sur un secteur géographique en croisant à la fois des données quantitatives et qualitatives. Certaines données étant le fruit d'un sondage au quart (cf. infra), il faut garder à l'esprit qu'il en résulte une incertitude notable, notamment en ce qui concerne les petits nombres qui peuvent être entachés d'une erreur relative très importante. C'est pourquoi en plus du traitement statistique sur l'ensemble des 44 cantons, pour « lisser » les résultats et faire apparaître des différences régionales, des recoupements géographiques cumulant les statistiques de plusieurs cantons ont été effectués par micro-régions dans les tableaux de synthèse et les graphiques (**Tab. 1**). Ces 44 cantons-test couvrent environ 10 500 km² et comptaient 142 033 habitants en 1999. Ils étaient encore globalement en décroissance démographique au dernier recensement, leur population totale ayant décliné de -1,5 % entre 1990 et 1999, du fait d'un déficit naturel important (-0,7 % de variation annuelle) et en dépit d'un excédent migratoire (5 310 personnes, + 0,5 % de variation annuelle) en forte augmentation par rapport à la période 1982-1990 (483 personnes).

Compte tenu de leur lourdeur, les enquêtes qualitatives ne pouvaient concerner la totalité de notre zone d'étude, ce qui impliquait le choix de territoires suffisamment petits pour cerner des hétérogénéités socio-spatiales de manière approfondie, mais assez vastes pour embrasser la diversité des phénomènes. Plus qu'un souci de représentativité, c'est le choix de la diversité qui a été fait, car la finesse du travail d'enquête excluait de multiplier les terrains d'investigation. L'objectif n'était pas de tenter d'aborder l'ensemble des situations à l'échelle de la moyenne montagne, mais d'illustrer la complexité des dynamiques migratoires à partir d'un certain nombre d'exemples régionaux. Nous avons donc choisi d'observer la variété des processus territoriaux à l'œuvre et d'essayer de les analyser le plus précisément possible sur quelques petites zones d'enquêtes. Cette approche limite nécessairement les conclusions du travail à ce champ d'analyse relativement restreint, même si certaines données sont applicables à de plus vastes espaces. Nous n'avons pas cherché, *a priori*, à travailler uniquement sur des lieux où l'on savait ces mouvements migratoires très importants. L'objectif était bien davantage d'obtenir une palette de situations territoriales que de pouvoir interroger un maximum de migrants, d'autant qu'il était impossible d'exploiter les entretiens d'un point de vue statistique, sauf à prendre en considération des échantillons beaucoup trop réduits pour aboutir à des conclusions mathématiques sérieuses. Dans notre optique de recherche, il paraissait nécessaire de travailler dans des contextes différents, en examinant d'abord la réalité de ces migrations résidentielles dans un certain nombre de territoires plus ou moins connus et bénéficiant d'une image de marque ou favorisés par les conditions climatiques, mais aussi dans des secteurs à l'identité plus banale, où l'on s'attend moins à trouver des nouveaux habitants.

Les sites finalement retenus pour les enquêtes de terrain approfondies l'ont été en fonction de trois critères : la diversité des évolutions démographiques, mais aussi des caractéristiques géographiques et l'appartenance à des structures intercommunales adhérentes au réseau Mairie-conseils, du fait de l'existence d'un partenariat de recherche (cf. infra). Pour tester nos hypothèses, le choix des zones d'enquête a porté sur des espaces ruraux non soumis aux effets directs et intenses de l'urbanisation. Les territoires situés dans le voisinage immédiat des grandes agglomérations et localisés dans les zones périurbaines ont donc été exclus. Nous avons également souhaité examiner l'impact des politiques d'accueil éventuelles et les réflexions sur leur mise en place. Nos zones d'enquête de terrain correspondent donc à des structures intercommunales et à des territoires de projets organisés et plus ou moins sensibilisés ou investis dans les politiques d'accueil. Des enquêtes approfondies ont ainsi été menées dans trois secteurs

¹ En plus des cantons compris dans les micro-régions, quatre cantons étaient isolés : Saint-Gervais-d'Auvergne (63), Pierrefort (15), Murat-sur-Vèbre (81), La-Salvetat-sur-Agout (34).

de moyenne montagne, restés encore très agricoles¹, et situés suffisamment loin des grandes aires urbaines pour que les processus de périurbanisation n'interviennent que de façon marginale. Il s'agit de la communauté de communes du Diois dans la Drôme, de la communauté de communes du Séronais en Ariège et de deux communautés de communes dans le Morvan nivernais, celles des Portes du Morvan et du Haut-Morvan. Par ailleurs, ce travail a également valorisé un certain nombre de connaissances issues de pré-enquêtes effectuées en DEA (Morvan nivernais, Corbières) et au début du travail de recherche (Préalpes-de-Haute-Provence, Lubéron, communauté de communes de Massat en Ariège), ou de stages de terrain avec les étudiants (Boutières).

Les structures intercommunales appartenant au réseau Mairie-conseils qui ont fait l'objet de l'enquête présentent des caractéristiques variées. Leur diversité est d'abord naturelle, mais la variété est aussi la règle en ce qui concerne les évolutions démographiques (**Tab. 2**) et l'intercommunalité.

Tab. 2 – Indicateurs démographiques par secteur d'enquête

	Population 1975	Population 1982	Population 1990	Population 1999
C.C. du Diois	9 717	9 615	9 860	10 292
C.C. du Séronais	2 875	2 858	2 794	2 965
C.C. des Portes du Morvan	4 542	4 297	3 941	3 712
C.C. du Haut-Morvan	11 087	10 208	9 762	9 057

	Évolution totale		
	75/82	82/90	90/99
District du Diois	- 1,1 %	+ 2,5 %	+ 4,4 %
C.C du Séronais	- 0,6 %	- 2,2 %	+ 6,1 %
C.C des Portes du Morvan	- 5,4 %	- 8,3 %	- 5,8 %
C.C. du Haut-Morvan	- 7,9 %	- 4,4 %	- 7,2 %

	Sold. nat. 75/82	Sold. nat. 82/90	Sold. nat. 90/99	Sold. mig. 75/82	Sold. mig. 82/90	Sold. mig. 90/99
District du Diois	- 311	- 151	- 171	209	396	603
C.C du Séronais	- 193	- 211	- 221	176	147	392
C.C des Portes du Morvan	- 377	- 348	- 426	132	- 8	197
C.C. du Haut-Morvan	- 853	- 785	- 914	- 26	339	209

	Densité 1999	Résidences secondaires en 1999 (%)
C.C. du Diois	7,5	35,0 %
C.C. du Séronais	14,5	30,0 %
C.C. des Portes du Morvan	12,0	38,5 %
C.C. du Haut-Morvan	11 (38*)	34,5 %

* densité avec Château-Chinon

Source : RP, INSEE.

Bien que partageant de nombreux points communs avec les zones rurales fragiles (faible densité, structure de population vieillie, importance des résidences secondaires, etc.), ces trois espaces se distinguent par divers éléments. Si l'on est en présence de trois territoires faiblement peuplés (7,5 ha/km² dans le Diois, 14,5 ha/km² dans le Séronais et de l'ordre de 11 à 12 ha/km²

¹ Ces trois secteurs appartenait aux « cantons agricoles à très forts handicaps » dans la typologie établie par le rapport d'évaluation sur la politique de la montagne. *La politique de la montagne, rapport d'évaluation, op. cit.*, p. 92-93.

dans les communautés de communes morvandelles), leur poids démographique s'avère inégal en raison de superficies différentes : de l'ordre de 10 000 habitants pour le Diois et la communauté de communes du Haut-Morvan, de 3 000 pour le Séronais, et un peu moins de 4 000 pour la communauté de communes des Portes du Morvan. Par ailleurs, leurs situations démographiques divergent. Ainsi dans le Diois et le Séronais, la population augmente (depuis 1982-1990 pour le Diois et 1990-1999 pour le Séronais), alors qu'au contraire les deux communautés de communes du Morvan sont encore en déclin. Décroissance qui s'atténue quelque peu dans la communauté de communes de Lormes, mais qui s'aggrave par rapport à la période 1982-1990 dans celle du Haut-Morvan. Si le Morvan enregistre bien un renouvellement de sa population, celui-ci, plus récent que dans les deux autres territoires, est donc encore masqué par une décroissance démographique qui persiste du fait de l'importance du déficit naturel. De fait, si le solde migratoire est positif dans l'ensemble des secteurs (depuis 1975-1982 dans le Diois et le Séronais, depuis 1982-1990 dans le Haut-Morvan et 1990-1999 dans la communauté de communes des Portes du Morvan), le bilan naturel est par contre partout négatif.

Tous ces territoires manifestent, pour diverses raisons, une certaine sensibilité vis-à-vis de la question de l'accueil de nouvelles populations, même s'ils sont dans une situation d'inégal avancement, aussi bien dans le « renouveau démographique » que dans la réflexion politique, ce qui est également à l'origine de leur choix. Le Diois, très engagé en matière de développement local, a fourni un exemple de région où des dispositifs et un discours territorial sur l'accueil existent depuis longtemps. En Ariège, le Séronais se distingue par la croissance spectaculaire de plusieurs petites communes, dont celle d'Alzen et la présence de l'association ESPACE (Établissement Séronais de Promotion et d'Accompagnement de Créateurs d'Entreprises) travaillant à l'installation d'actifs en milieu rural. Enfin, le Morvan offre une situation intéressante du fait d'une prise de conscience relativement récente de ces phénomènes migratoires et de leur enjeu au niveau local.

3) Présentation des zones d'enquête de terrain

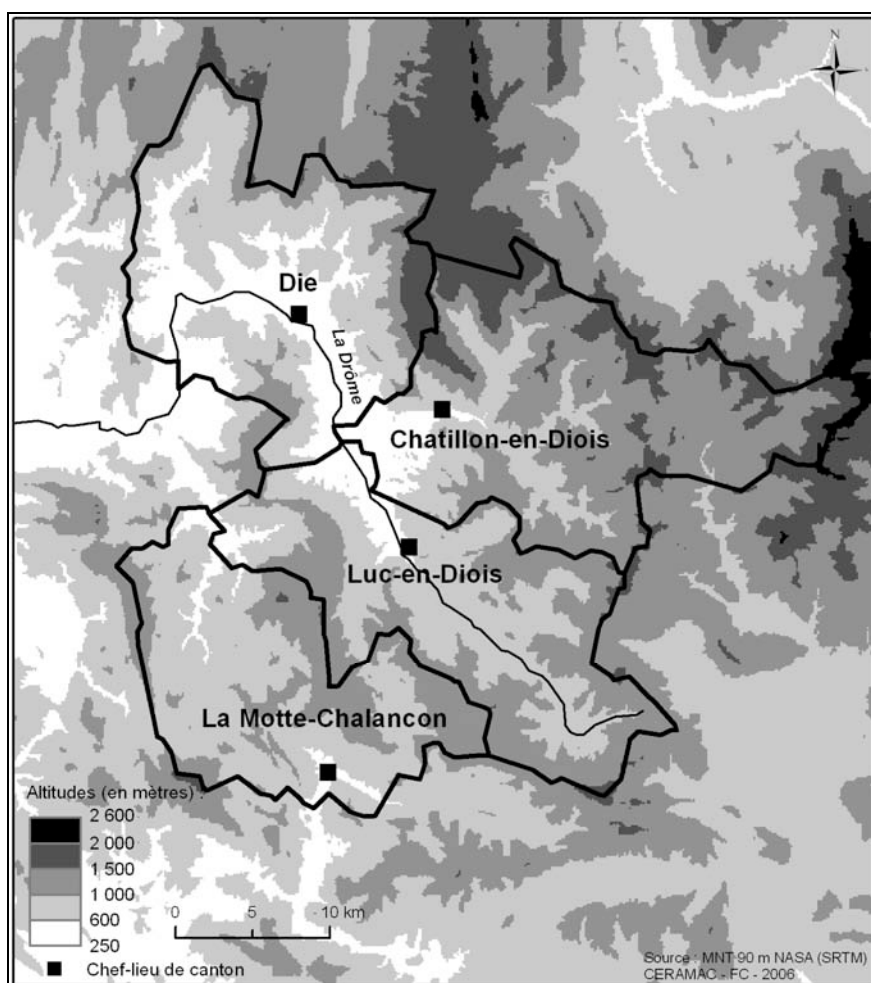
a) Le Diois : une moyenne montagne déjà méridionale

La Communauté de communes du Diois se situe en région Rhône-Alpes, dans le département de la Drôme. Elle regroupe 52 communes toutes situées en « zone montagne » (sauf Lus-la-Croix-Haute en zone de haute montagne), réparties sur quatre cantons : Die, Luc-en-Diois, Châtillon-en-Diois et La Motte-Chalancon. Entre Vercors et Baronnies, cette zone de moyenne montagne calcaire des Préalpes du Sud (culminant au Jocou à 2051 mètres) entaillée par la Drôme, constitue une transition entre les Préalpes humides au nord et sèches au sud (**Carte 4**). Elle présente incontestablement un certain nombre de caractères méridionaux d'un point de vue climatique comme paysager. Ce territoire se compose de deux sous-ensembles distincts, opposant la vallée de la Drôme (un des principaux axes de circulation à travers les Préalpes drômoises) et la zone montagneuse (dont une partie est incluse dans le Parc Naturel Régional du Vercors). Ce territoire à l'identité forte, se caractérise par un comportement politique assez marqué à gauche (Masseport, 1960), qui tient notamment au protestantisme, à quelques personnalités symboliques de la Résistance et à une tradition contestataire renforcée aujourd'hui par l'installation de différentes vagues de néo-ruraux.

La communauté de communes du Diois est une des plus grandes intercommunalités françaises par la surface, mais le plus petit Pays -au sens de la loi Voynet- de France, et le seul qui se superpose aujourd'hui à une communauté de communes. L'intercommunalité est ici ancienne, puisqu'il existait dès 1974 un Syndicat d'Aménagement du Diois (SAD), rassemblant cinq cantons (dont celui de Saillans qui n'appartient plus aujourd'hui à la communauté de communes) ne s'occupant à l'origine que de problèmes de voiries communales. A partir de 1976, avec la négociation d'un Contrat de Pays, le Diois s'oriente vers le développement local : le SAD est transformé en 1995 en District, qui devient lui-même communauté de communes en

juillet 2001, ainsi que Pays en 2002. Le Diois s'est par ailleurs engagé dès 1997 dans l'élaboration d'un projet de territoire, occasion pendant plus de deux ans, d'une vaste concertation avec les élus, les acteurs économiques et la population. Le Pays diois abritait 10 292 habitants en 1999 sur 1 200 km². La commune la plus importante, Die (**Photo 1**), située à environ une heure de Valence, et 1h30 de Grenoble et de Gap, compte environ 4 500 habitants, soit de l'ordre de 45 % de la population totale et 60 % des emplois et du potentiel fiscal. Grâce à son statut de sous-préfecture, Die dispose d'un taux d'équipement important, notamment dans les services publics ou para-publics, et de commerces diversifiés. Une forte proportion d'achats est ainsi réalisée sur le territoire qui fonctionne comme un bassin de vie indépendant des autres centres urbains de la Drôme (Die est située à 2h00 de voiture des communes les plus éloignées).

Carte 4 – Altimétrie des cantons du Diois



Au point de vue économique, l'agriculture et les industries agro-alimentaires tiennent encore une grande place puisqu'elles représentent environ 25 % des emplois du Diois (20 % pour l'agriculture seule). En effet, le secteur primaire qui constitue la base de l'économie montagnarde, car il y a peu d'autres activités, est essentiel, y compris à Die, grâce aux emplois dans le domaine de la transformation. Même si entre 1988 et 2000, un peu plus d'une exploitation agricole sur cinq a disparu (ce qui reste inférieur aux moyennes régionales et nationales), l'agriculture dioise reste dynamique et, en dépit d'une tendance à la spécialisation, relativement variée. Le secteur viticole est en croissance avec le vin de Châtillon et surtout la Clairette de Die (dont l'AOC regroupe environ 1 300 ha), qui pèse d'un poids économique et social important et participe également fortement de l'identité du territoire (**Photo 2**). En plus des secteurs noix et lavande, le Diois comporte une filière Plantes Aromatiques et Médicinales substantielle, et l'agriculture biologique

est en nette progression : près de 25 % des exploitations dioises sont aujourd'hui certifiées en bio. Enfin, l'élevage, qui a enregistré un mouvement important de concentration, reste bien présent grâce à la tradition ovine et caprine (« Agneaux de l'adret » et AOC Picodon). La forêt occupe plus de la moitié de la superficie du territoire et apporte des ressources non négligeables à beaucoup de communes. Conforté par les richesses du patrimoine naturel et historique, et quelques manifestations culturelles d'envergure (Festival Est-Ouest, Fête de la Transhumance...), le tourisme est une activité essentielle qui étoffe l'offre de services et anime l'été tous les villages.

Photo 1 – Die (4 376 habitants en 2005)



Source : F. Cognard, 2003.

Photo 2 – Paysage du Diois



Source : cliché pris un peu en amont de Die, F. Cognard, 2008.

Le Diois, compte deux des cinq cantons les moins densément peuplés de l'Hexagone. Il appartient à la « France du vide » avec une densité moyenne d'environ 8,5 habitants au km² et seulement de 6 habitants au km² si l'on exclut Die. Les 52 communes du territoire (dont 20 ont moins de 50 habitants) regroupent ainsi moins de 10 300 habitants en 1999, soit de l'ordre de 2,5 % des habitants de la Drôme sur près d'un quart du département. Depuis 1831, date du maximum démographique de population, le Diois a en effet connu un formidable dépeuplement « particulièrement accentué pour la montagne, puisqu'il n'y restait en 1990 que 19 % des habitants présents en 1831, soit moins d'un sur cinq. Les records de dépeuplement touchent avant tout le Haut-Diois (amont de Châtillon et de Luc, pays de la Roanne) qui n'a conservé que 11 à 12 % de ses habitants, soit guère plus d'un sur dix » (Couriol, Mathieu, 1996). Même si les apports de populations extérieures sont ici assez anciens, le solde migratoire n'est cependant positif que depuis la période 1975-1982 et le Diois ne gagne des habitants que depuis 1982 (en raison d'un décalage entre montagne et vallée). Même si les résultats du recensement partiel réalisé depuis 2004 semblent plutôt confirmer la croissance de 1999, différents motifs d'inquiétude demeurent. Ils sont liés en particulier aux très faibles densités qui rendent problématique la pérennité de l'occupation de certains secteurs, et du vieillissement de la population (plus de 32 % de plus de 60 ans sur les 4 cantons en 1999 -pour 21,3 % en France-). Le solde naturel étant déficitaire, la croissance de la population repose donc uniquement sur l'excédent migratoire. L'immigration et le brassage de population sont ici des phénomènes anciens, la notion d'accueil ayant même une certaine résonance historique. La vallée de la Drôme, affluent du Rhône, a toujours été une zone de passage. Elle a servi à différentes reprises de terre d'accueil : Refuge protestant, Résistants pendant la deuxième guerre mondiale (même si ceux-ci étaient surtout dans le Vercors, la ville de Die devient un foyer clandestin d'action communiste) et depuis, des vagues successives de néo-ruraux, comprenant quelques étrangers, en particulier des Néerlandais. Ils contribuent à l'identité particulière du Diois, en lui conférant une image « hippie » et contestataire, avec une certaine méfiance de l'ordre établi, illustrée par l'implantation du mouvement Attac et de la Confédération Paysanne.

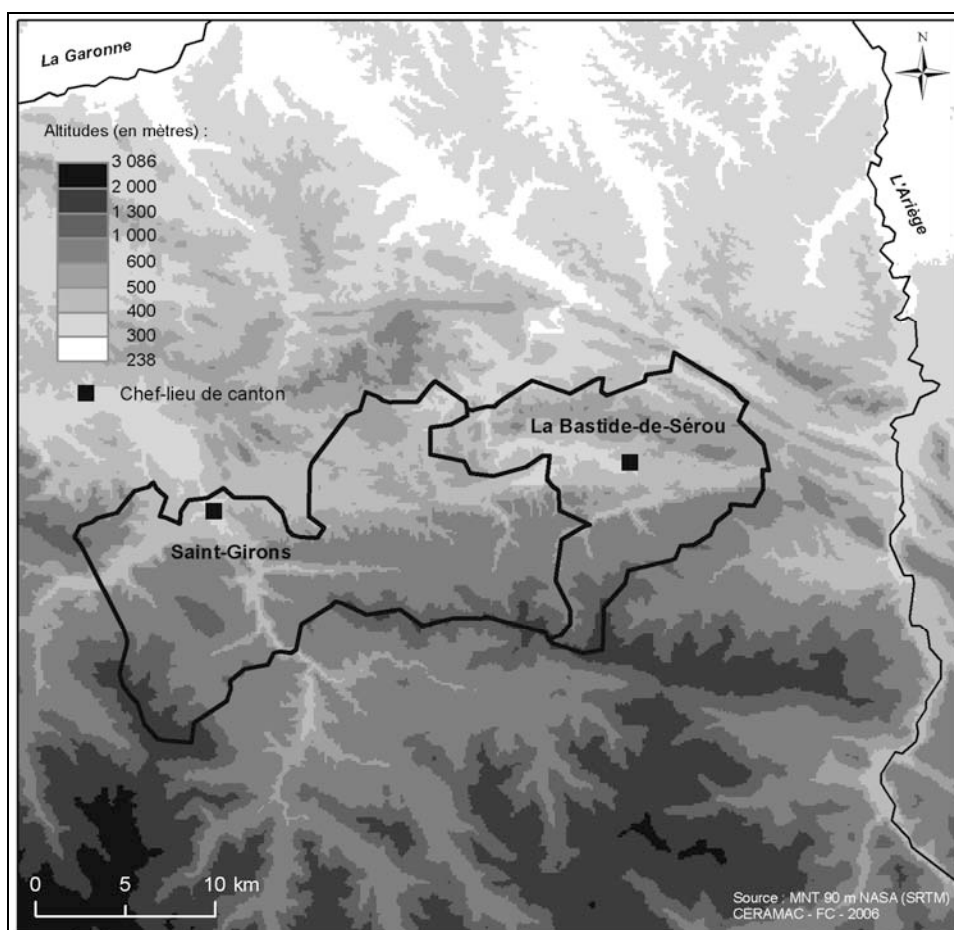
b) Le Séronais : région du piémont pyrénéen

La communauté de communes du Séronais se situe dans le département de l'Ariège, en Midi-Pyrénées, dans le piémont pyrénéen ariégeois. Elle appartient donc aux Pré-Pyrénées et à ce que l'on appelle parfois le « Midi vert ». Elle est limitée au nord par le massif calcaire du Plantaurel et au sud par le massif boisé de l'Arize (**Carte 5**). Située au cœur du département, sur l'axe du piémont nord pyrénéen, à la limite du Couserans et de l'ancien comté de Foix, elle est entièrement traversée par la Départementale 117 qui permet un accès facile aux deux pôles attractifs de Foix, petite préfecture d'environ 10 000 habitants et de Saint-Girons, sous-préfecture. Elle a d'ailleurs toujours constitué une région d'échanges entre l'est et l'ouest du département. La communauté de communes comptait 15 municipalités et 3 000 habitants en 1999. Elle déborde le canton de La Bastide-de-Sérou pour englober trois communes du canton de Saint-Girons (Castelnau-Durban, Esplas-de-Sérou et Rimont). Par contre, elle ne comprend pas une des communes du canton, Aigues-Juntas, naturellement tournée vers le Mas-d'Azil et la plaine de Pamiers. Si les altitudes s'échelonnent de 340 à plus de 1 600 mètres, la moyenne avoisine 600-700 mètres. Néanmoins, toutes les communes sont classées en zone de montagne.

Le secteur primaire demeure ici important. L'agriculture est globalement restructurée (environ 190 exploitations qui sont spécialisées pour près de 90 % en bovin viande) et, du fait d'une forte pression agricole, il n'existe pas réellement de problème de déprise. Les très grandes exploitations sont toutefois minoritaires, la superficie moyenne étant de l'ordre de 50-60 hectares. Il faut relever la coexistence sur la communauté de communes d'une grande surface consacrée à l'élevage à viande et de petites exploitations en dehors des filières

classiques. Différentes initiatives intéressantes ont en effet été introduites ici par des agriculteurs non ariégeois et en premier lieu par les néo-ruraux (importance de la transformation agricole et de la vente directe, agriculture biologique, CUMA du Séronais, etc.). La forêt est également très présente, couvrant de 55 à 60 % de la superficie communale. Elle appartient pour environ 30 % aux collectivités territoriales, 40 % à des privés, et 30 % à l'État. Le tissu industriel est faible et l'artisanat, mieux représenté, reste fragile. L'essentiel de l'emploi se situe dans le bâtiment, avec en particulier deux entreprises, l'une fournissant des escaliers sur mesure à La Bastide-de-Sérou (**Photo 3**), qui emploie une quarantaine de personnes, et une menuiserie à Castelnau (une vingtaine d'emplois). L'installation déjà ancienne de néo-ruraux et les migrations plus récentes ont cependant contribué à enrichir quelque peu le panel des activités, notamment dans les domaines de l'accueil et de l'animation touristique, de l'artisanat d'art et des productions agricoles en dehors du système classique (apiculture, plantes médicinales, transformation de petits fruits, etc.). L'activité commerciale et les services sont stables et relativement diversifiés, bien qu'ils soient concentrés essentiellement sur quelques communes.

Carte 5 – Altimétrie des cantons du Séronais



Le tourisme constitue une activité assez nouvelle dans le Séronais. Il a débuté à la fin des années 1980 et son développement est encore limité (300 à 400 lits), même si on peut relever une progression récente des gîtes privés. Le cadre naturel de qualité (**Photo 4**), la présence d'équipements valorisants (golf, Village Vacances, Centre National du Mérens) et la proximité de sites touristiques attractifs (Foix, lac Mondély -baignade surveillée-, Mas d'Azil) représentent des atouts indéniables. On peut déplorer malgré tout une certaine carence en hébergement, notamment de qualité, ainsi qu'en restauration rapide et gastronomique et une culture de l'accueil qui demeure souvent médiocre, les actions touristiques étant diffuses du

fait d'une dispersion des acteurs. En ce qui concerne les séjours, la clientèle d'été est avant tout familiale, jeune et issue de la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, de Bretagne et du Bordelais. Quant au camping ouvert depuis 1994, il reçoit 60 à 70 % d'étrangers (Néerlandais, Allemands, Britanniques).

La communauté de communes du Séronais, créée le 1^{er} janvier 1991 a succédé à un SIVOM ordures ménagères fondé en 1983. Elle s'est engagée activement dans le développement local avec une volonté d'équilibrage des actions sur tout le territoire. Outre un travail de réhabilitation de l'habitat et de création de logements (sociaux et gîtes ruraux), une importante mobilisation intercommunale a permis la structuration et la mise en œuvre de services dans le secteur de l'enfance (regroupements pédagogiques, cantines, ramassage scolaire, etc.) et en direction des personnes âgées (portage des repas et animation). Après avoir pensé un moment se rapprocher du Pays de Foix, la communauté de communes a finalement choisi de s'agréger au Pays du Couserans.

Photo 3 – Le bourg de La Bastide-de-Sérou (943 habitants en 2005)



Source : Communauté de communes du Séronais.

On peut supposer que l'énergie déployée par la communauté de communes, notamment en matière de services à l'enfance et d'offre de logements sociaux, a concouru pour partie à son renouveau démographique. Après une diminution globale de population entre 1975 et 1990 (résultant d'un solde migratoire positif, mais insuffisant pour compenser le solde naturel négatif), le Séronais a enregistré une croissance démographique encourageante entre 1990 et 1999, globalement confirmée depuis par les recensements partiels de l'INSEE. L'amélioration est toutefois inégale, car de grandes disparités s'observent entre communes. Les bourgs situés le long de la D 117 ont tendance à se dépeupler, contrairement aux communes plus isolées et à la plupart des hameaux. En dépit de ces signes de renouveau, permettant un rajeunissement relatif de la population, les problèmes inhérents aux faibles densités et au vieillissement de la population persistent (37 % de la population du canton de La Bastide-de-Sérou a aujourd'hui plus de 60 ans). Mais, du fait d'une arrivée de populations extérieures déjà ancienne, le secteur ayant été une zone d'accueil importante de néo-ruraux, on peut relever l'existence d'une grande diversité sociale et culturelle parmi les habitants, même s'il y a souvent davantage juxtaposition que brassage véritable. La vie sociale est ici active (nombreuses associations, divers réseaux, mouvements écologistes, Confédération Paysanne), avec un

aspect très militant, dû à de fortes personnalités, en particulier dans le monde agricole. Mais un certain cloisonnement persiste entre les différents acteurs et le dialogue est encore souvent difficile. Cette absence de communication interne au sein de la communauté de communes se ressent notamment dans le cadre des efforts entrepris en matière de politique d'accueil. S'il n'y a pas dans le Séronais de mainmise des néo-ruraux, ils sont néanmoins influents et beaucoup s'investissent dans le développement de la région.

Photo 4 – Paysage du Séronais



Source : cliché pris dans le secteur de La Bastide-de-Sérou, F. Cognard, 2000.

c) Le Morvan : une moyenne montagne agricole dans l'ombre de Paris

Les deux communautés de communes des Portes du Morvan et du Haut-Morvan, appartiennent à la partie nivernaise du Morvan, moyenne montagne océanique cristalline qui s'inscrit au cœur de la région Bourgogne et s'étend à la fois sur les départements de l'Yonne, de la Côte-d'Or, de la Saône-et-Loire, et de la Nièvre, dont il occupe la partie orientale (**Carte 6**). Plus qu'une altitude modérée (le massif culminant à 901 m au Haut-Folin), c'est ici la rigueur du climat, frais et humide et le cloisonnement qui définissent un certain nombre de contraintes montagnardes. Les vallées étroites et sinueuses rendent les communications difficiles et induisent un sentiment d'isolement, de même que l'habitat dispersé (fermes isolées, petits hameaux, **Photo 5**) et la fermeture des paysages due à la progression de la forêt. Les sommets de la montagne morvandelle présentent le plus souvent une allure de croupes arrondies aux paysages agricoles et forestiers. Le massif a fait l'objet d'un classement en zone de montagne et de piémont : 41 communes sont classées en zone montagne, dont 23 communes nivernaises.

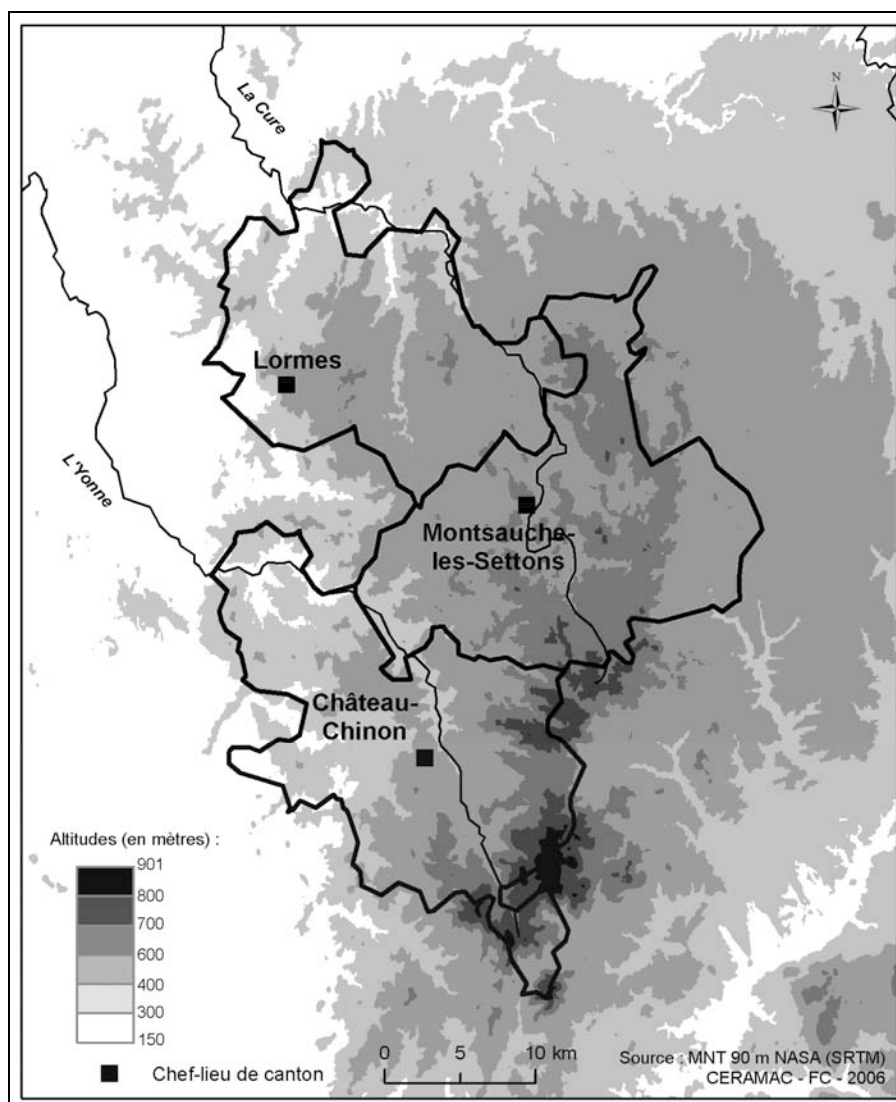
La population demeure à très forte dominante rurale et la densité moyenne est faible dans notre secteur d'étude (11-12 ha/km² en 1999 si l'on exclut Château-Chinon)¹. L'exode rural a été ici tardif. Il a commencé dans le nord après 1850 et a gagné en importance surtout vers la fin du 19^e siècle. Le massif a néanmoins été totalement saigné par l'émigration. A l'échelle du Parc Naturel Régional, depuis 1901, la population a baissé de 60 %². C'est la Région parisienne qui a représenté le lieu essentiel d'émigration, le flottage du bois et la

¹ A l'échelle du Parc Naturel Régional du Morvan la densité était en 2005 de 16 ha/km²

² Bondoux K., Hilal M., « Parc Naturel Régional du Morvan : départ de jeunes adultes et installation de jeunes ménages et de retraités », Insee Bourgogne, *Dimensions*, n°120, mars 2005, p. 3.

tradition des nourrices ayant créé une solide habitude de départ vers la capitale. Cette direction préférentielle explique les liens importants conservés aujourd'hui encore par de nombreux Parisiens avec le Morvan, notamment sous la forme de résidences secondaires, tout comme la tradition d'accueil d'enfants de l'Assistance Publique, dont un certain nombre ont également gardé un attachement très fort pour la région. Autre signe de fragilité et d'abandon humain, la présence d'un habitat ancien et dégradé et l'importance des résidences secondaires (une moyenne de 36,5 % sur le périmètre d'étude), qui raréfient les maisons disponibles pour d'éventuels occupants permanents. Aujourd'hui, même si la population du massif continue de diminuer du fait d'un vieillissement très important (en particulier des communes centrales), son attractivité est par contre en nette progression. Entre 1990 et 1999, pour la première fois depuis plus d'un siècle, quelques municipalités étaient ainsi en croissance (2/9 dans la communauté de communes des Portes du Morvan et 6/20 dans celle du Haut-Morvan au recensement de 1990-1999) et elles sont de plus en plus nombreuses à enregistrer un gain migratoire. Le bilan naturel est par contre désastreux : aucune commune de nos secteurs d'enquête n'a un solde naturel positif entre 1990 et 1999. La population est en effet particulièrement vieillie, surtout dans les communes centrales du massif, puisqu'en 1999 on relève une moyenne de plus de 39 % de personnes de plus de 60 ans sur les trois cantons couverts par les deux communautés de communes enquêtées. D'après les résultats des recensements partiels, la situation démographique semble continuer à s'améliorer lentement.

Carte 6 – Altimétrie des cantons du Morvan



Le Morvan apparaît aujourd'hui comme un espace économique fragile à différents titres. Cette fragilité se manifeste notamment dans l'évolution des emplois. Entre 1975 et 1999, leur nombre a ainsi baissé de 14 % à l'échelle du territoire du Parc Naturel du Morvan (en 1999, 60 % relevaient du tertiaire contre 40,5 % en 1975). Avec 18,4 % des emplois en 1999, l'agriculture et la sylviculture restent encore bien implantées, même si elles ont perdu plus de la moitié de leurs effectifs en 25 ans. Le massif se caractérise également par une faible industrialisation, avec 21,3 % des emplois en 1999¹. L'économie repose pour une grande part sur l'élevage charolais et secondairement sur la forêt et le tourisme. Les statistiques de la région agricole du Morvan révèlent qu'en 2000, 2 060 exploitations ont été recensées, dont les deux tiers sont professionnelles, (soit une chute de 31 % par rapport à 1988 et près de 10 000 ha de moins qu'en 1979, les surfaces étant progressivement délaissées au profit de la forêt). Elles ont aujourd'hui une surface moyenne identique à la moyenne régionale (67 ha et 96 ha pour les professionnelles). Peu propices aux cultures, les surfaces sont essentiellement consacrées à la forêt ou à l'élevage bovin (**Photo 6**). En 2000, deux tiers des exploitations étaient spécialisées en élevage de bovins viande (85 % parmi les exploitations professionnelles), une exploitation sur six en élevage ovin. L'élevage extensif de bovins maigres charolais domine, et aujourd'hui, les prés sont partout majoritaires dans le massif : plus de 80 % des surfaces agricoles sont consacrées aux fourrages (essentiellement sous forme de prairies permanentes). Outre le marché au cadran de Moulins-Engilbert (SICAFOME), des abattoirs et d'autres petites entreprises agro-alimentaires animent le territoire (salaisons à Arleuf, Terrines du Morvan à Onlay, biscuits Grobost à St-Péreuse)...

Photo 5 – Paysage du Morvan



Source : cliché pris à proximité de Moulins-Engilbert, F. Cognard, 2006.

Des activités de diversification autour du tourisme ou de la culture du sapin de Noël se développent timidement, mais seulement 8 % des exploitations morvanelles tirent leur revenu d'une activité autre que l'élevage d'herbivores. Les atouts locaux en matière de tourisme vert commencent néanmoins à être valorisés : plus de 10 % des hébergements bourguignons à la ferme se situent dans le Morvan. C'est le cas également pour les exploitations assurant de la restauration (10 % de la ressource régionale). On peut également

¹ Bondoux K., Hilal M., *op. cit.*, p. 3.

relever l'existence d'une diversification dans les sapins de Noël datant des années 1920, qui fournit un revenu complémentaire à certains exploitants agricoles. Le Morvan est la première région française productrice¹. Le massif est en effet très boisé : près de 40 % de sa superficie en 1988 et depuis ce taux a progressé. C'est une forêt essentiellement privée (environ 85 % de la superficie), et dans l'ensemble très morcelée, moins de 2 % des propriétaires possédant plus de 25 hectares. Si les feuillus représentent encore 58 % des volumes sur pied, la part des résineux, issue d'une plantation massive à partir des années 1950, ne cesse d'augmenter. Malgré cette présence forestière importante, le Morvan compte de moins en moins de bûcherons et n'offre que peu de travail industriel ou artisanal du bois², celui-ci étant essentiellement transformé en dehors du territoire. Cette forêt représente également un enjeu en termes d'attractivité touristique et de loisirs de plein air.

Photo 6 – Paysage du Morvan



Source : cliché pris dans la région de Montigny-en-Morvan, F. Cognard, 2006.

Le tourisme est d'origine ancienne dans la région, puisque la station de Saint-Honoré-les-Bains existe depuis le Second Empire. Mais à part quelques colonies de vacances fortement développées avant la guerre, c'est dans les années 1960-1970 que le Morvan prend véritablement conscience de sa vocation touristique, notamment en accueillant davantage d'étrangers (des Allemands, puis des Néerlandais). Cette activité touristique demeure encore assez diffuse à l'exception de quelques sites, en particulier le Musée du Septennat à Château-Chinon créé par F. Mitterrand (1986) ou le site archéologique européen du Mont Beuvrey, ancienne capitale des Éduens (1985). La création du Parc Naturel Régional du Morvan en 1970 a contribué à améliorer l'image de marque du massif et à un certain essor du tourisme vert. Mais l'été est souvent arrosé et frais et l'hiver la faible altitude rend impossible la pratique des sports d'hiver (la piste unique du Haut-Folin est rarement utilisée...). De plus, en dépit des progrès de l'hôtellerie et plus récemment des gîtes ruraux, il s'agit essentiellement d'un tourisme populaire peu rémunérateur (campings et résidences secondaires), la région accueillant en

¹ Cette production occupe près de 900 ha, surtout dans la Nièvre et concerne près de 250 propriétaires, dont une minorité est réellement professionnelle. Elle engendre un chiffre d'affaires annuel supérieur à 5 millions d'euros.

² La récolte annuelle de bois représente environ 350 000 m³. Une dizaine d'entreprises installées dans le Morvan ont une activité de sciage, mais elles font travailler moins de 200 salariés, Degueurce D., *op. cit.*, p. 4.

particulier des Parisiens, natifs du Morvan ou non, et des Néerlandais. Malgré la brièveté des séjours et la concentration de la fréquentation sur les mois d'été, à l'échelle du Parc Naturel du Morvan, le tourisme engendrait ainsi 740 emplois en 1999, soit 5,4 % de l'emploi total.

Le massif pâtit donc globalement d'une carence d'emplois et plus largement d'une désorganisation des services de base. Il est également handicapé par un relatif enclavement et un certain isolement au sein de la région Bourgogne. Le Morvan demeure à l'écart des axes de communication majeures, les voies ferrées et grandes routes restant périphériques (A6 passant au large et gare TGV à Montchanin). Il souffre aussi d'une sous-urbanisation et de l'éloignement des grands centres urbains. Les cités sont en effet largement externes, le Morvan n'étant organisé, à l'exception de Château-Chinon situé à l'intérieur du massif, que par le pourtour. Quelques bourgs animent des bassins de vie internes au massif en offrant à leur population et à celle des communes proches les commerces et services courants. Avec 2 840 habitants, Saulieu est le bourg le plus peuplé suivi par Château-Chinon, Luzy, Étang-sur-Aroux, Moulins-Engilbert, Lormes, petits bourgs qui comptent de 1 400 à 2 300 habitants. Il faut se rendre à Autun (environ 16 500 habitants en 1999) ou à Avallon (moins de 8 200 habitants), pour trouver une petite ville correctement équipée.

L'identité du Morvan est donc complexe et fortement influencée par la proximité de la Région parisienne. Par ailleurs, la société locale, encore très marquée par le poids du milieu agricole, demeure souvent conservatrice et un peu repliée sur elle-même. C'est qu'à la différence du Diois ou du Séronais, où les néo-ruraux ont joué un rôle moteur dans l'amorce de nouvelles dynamiques, dans cette région qui a été profondément vidée par l'exode et donc en partie privée de ses élites locales, les apports de populations extérieures sont plus récents. Aussi une certaine logique de déclin et surtout un important fatalisme, caractéristique d'un territoire qui n'a globalement pas repris confiance en lui, sont-ils encore présents dans les esprits, malgré des initiatives de développement qui se multiplient et des signes encourageants de renouveau. Un pays Nivernais-Morvan a ainsi été constitué en janvier 2003¹. Des distinctions s'observent néanmoins selon les secteurs, comme on va le voir avec l'exemple de la communauté de communes des Portes du Morvan, plus avancée en matière de développement local que celle du Haut-Morvan.

La communauté de communes des Portes du Morvan, créée début 1997, a pris la suite du SIVOM de Lormes, en charge en particulier des transports scolaires. Elle rassemble neuf communes, (celles du canton de Lormes, la municipalité d'Empury exceptée) et 3 712 habitants en 1999. Depuis juin 1994, il existe aussi un Comité de Développement à l'échelon cantonal. La communauté de communes, se situant au nord-est de la Nièvre, est donc frontalière des départements de l'Yonne et de la Côte-d'Or. Éloigné de Nevers (située à environ 1h15 de Lormes), et à proximité, sans être proche, de l'autoroute A6, le canton de Lormes souffre d'un relatif isolement, même s'il exploite la présence de pôles touristiques fréquentés (Vézelay, Saulieu, château de Bazoches) ou encore d'établissements gastronomiques renommés (M. Meneau, B. Loiseau). La communauté de communes a encore perdu des habitants entre 1990 et 1999. Car, malgré un solde migratoire aujourd'hui positif, le déclin démographique n'est pas enrayé, même s'il paraît quelque peu se ralentir (- 5,8 % entre 1990-1999 contre - 8,3 % entre 1982-1990). L'apport migratoire est insuffisant pour équilibrer un déficit naturel qui se creuse : en 1999, 41,6 % de la population cantonale avait plus de 60 ans et le taux de natalité était de 6,5 ‰ contre 18,7 ‰ pour le taux de mortalité. L'identité de ce territoire est assez représentative de celle du Morvan dans son ensemble. Il s'agit d'un secteur agricole où domine la polyculture-élevage et où, même si le nombre d'agriculteurs a fortement décliné, le canton ayant ainsi perdu 40 % de ses exploitations entre 1979 et 1994, il

¹ Il déborde en fait la région naturelle et regroupe neuf cantons nivernais pour environ trente-huit-mille habitants.

n'y a pas réellement de problème de déprise du fait d'une course à l'agrandissement constante. Avec un taux de boisement important compris entre 30 à 40 % de la superficie communale, la forêt représente environ 10 % de l'emploi cantonal. L'industrie et le bâtiment sont faiblement représentés. Le canton compte avant tout un tissu de petites entreprises artisanales, dont plus de la moitié sont unipersonnelles. Les services publics ou parapublics constituent une source d'emplois essentielle, en particulier le collège et l'hôpital rural (premier employeur) situés à Lormes, bourg-centre de 1 389 habitants en 2004 (1 398 habitants en 1999).

La communauté de communes du Haut-Morvan¹, qui existe depuis juin 1994, regroupe vingt communes, soit celles des deux cantons de Montsauche-les-Settons et Château-Chinon à l'exception de quatre municipalités (Blismes, Corancy, Montigny-en-Morvan, Saint-Agnan). Elle comptabilisait 9 057 habitants en 1999 contre 9 762 en 1990. Le déclin a ici tendance à se renforcer (- 7,2 % entre 1990-1999 contre - 4,4 % entre 1982-1990), le solde migratoire, bien que positif étant moins important que durant la période intercensitaire précédente, où la communauté de communes avait profité d'un certain nombre de délocalisations favorisées par le Président de la République en place. De plus, le déficit naturel s'accuse du fait du vieillissement de la population (35,7 % de personnes de plus de 60 ans sur le canton de Château-Chinon et 40,6 % sur celui de Montsauche-les-Settons) et de faibles taux de natalité (respectivement 8,0 ‰ et 6,5 ‰). Sa spécificité par rapport à la communauté de communes précédente tient à son caractère montagnard et touristique plus affirmé, en lien notamment avec l'existence de plusieurs lacs artificiels, dont celui des Settons, le plus ancien plan d'eau artificiel du Morvan (1858). Le Conseil général y a créé une base de loisirs en 1971, qui lui a permis d'étendre quelque peu son attractivité jusque là essentiellement locale. La communauté de communes abrite le seul bourg situé à l'intérieur du massif, Château-Chinon, petite sous-préfecture de 2 307 habitants en 1999, qui compte un nombre important d'emplois dans les services publics (administration, établissements scolaires, hôpital...) et quelques emplois industriels (usine textile et atelier d'impression de l'armée).

B. Les « nouveaux habitants » : entre définition idéale et nécessité de l'enquête

Dans le cadre de cette étude, il nous est apparu essentiel de tenter de « déconstruire » la catégorie « nouvel habitant ». Ce terme rassemble en effet des individus divers du point de vue de leurs origines et de leurs trajectoires et qui n'ont finalement souvent en commun que leur destination rurale. Il paraît donc important de s'efforcer de dépasser les représentations, parfois simplistes, émanant à leur sujet de la littérature scientifique, mais aussi construites par les acteurs et par les discours sur les politiques d'accueil et qui mettent en avant certains aspects du phénomène pour en occulter d'autres. Aussi, sans essayer d'apporter d'emblée une caractérisation stricte et définitive de l'objet théorique « nouvel habitant », celui-ci se révélant relativement difficile à circonscrire et la définition devant être affinée au cours de ce travail de recherche, est-il dans un premier temps nécessaire de préciser ce que l'on entend par cette expression, afin de passer d'un « sujet de discours » à un objet d'analyse observable.

Or, en la matière il est frappant de constater dans la littérature l'imprécision même de la définition des « nouveaux habitants », dont les noms diffèrent selon les auteurs (« néo-ruraux », « nouveaux venus », « nouveaux arrivants »...). Et force est de constater que même quand un effort de définition est entrepris, peu d'auteurs décrivent le même phénomène... Ainsi, pour n'évoquer que quelques exemples de cette diversité, dans les études régionales de l'INSEE, il s'agit d'individus ayant changé de domicile depuis le précédent recensement, sachant que cette notion est souvent déclinée selon des origines plus ou moins agrégées (en provenance d'un autre canton, d'un autre département, voire d'une autre région).

¹ Depuis 2004, cette communauté de communes s'est séparée en deux communautés de communes autonomes.

Toutefois, la plupart du temps pour l'INSEE le terme de « nouvel arrivant » en 1999, fait référence à l'ensemble des personnes ayant déclaré « habiter dans un autre département neuf ans plus tôt ». Pour les chercheurs de l'ENITA, le « nouveau venu » correspond à « toute personne arrivée depuis 1982 d'une commune extérieure au territoire et résidente principale depuis cette date¹ ». Dans les travaux des économistes du CRPEE de Montpellier, c'est généralement l'origine géographique extra-régionale qui est retenue. Dans l'étude sur les « nouveaux habitants des campagnes « isolées » du Massif central du CERAMAC (2001), « ont été considérés comme « nouveaux habitants » les migrants issus d'un milieu urbain et/ou de communes éloignées des périmètres étudiés (au moins vingt kilomètres) installés depuis 1996² ». Dans le cadre d'une enquête en collaboration avec la Fédération Nationale de l'Habitat Rural, la SEGESA les définit comme les « ménages arrivés depuis 1990 présents sur le canton, et ayant une origine géographique extérieure à ce dernier »³ (sont également distingués des « grands migrants » ayant effectué un déplacement de plus de 50 km). Enfin, dans une enquête IPSOS (2003), on considère « comme « néo-ruraux » les Français de 15 ans et plus, habitant actuellement une commune rurale de moins de 2 000 habitants, résidant dans cette commune depuis moins de 5 ans, ayant leur précédent domicile dans une commune de plus de 2000 habitants et située à plus de 50 km de leur commune d'habitat actuel⁴ ».

Ainsi, si les termes de « nouveaux habitants », « nouveaux arrivants », « nouveaux venus » couramment utilisés semblent renvoyer au même phénomène, la réalité est plus complexe. Les définitions sont en effet multiples, certaines ayant recours à une notion de distance minimum à parcourir et à des seuils temporels plus ou moins précis, d'autres non. Or, selon la définition retenue, il est évident que le cercle des migrants considérés varie et que la nature du phénomène étudié évolue quelque peu, les enjeux à la fois quantitatifs et qualitatifs étant différents. De plus, comme l'indique A. Micoud (2001), « la définition d'une telle catégorie est elle-même un enjeu social. Selon que l'on voudra minorer ou majorer le phénomène, on argumentera pour la définition la plus étroite ou la plus généreuse⁵ ». Dans certains cas, les migrants de proximité sont compris, dans d'autres on préfère plutôt se focaliser sur des migrants « lointains » et sur un phénomène d'attractivité extérieure. Ceci limite donc les possibilités de comparaison des résultats d'enquête. La délimitation des « amenity migrants » dans la littérature nord-américaine reste, comme en France, incertaine, peu d'auteurs donnant en fait une définition précise de ce qu'ils entendent par « amenity migrants », restreignant parfois ce terme aux retraités ou y incluant au contraire les résidents secondaires.

Un effort de définition préalable et de clarification de cette notion s'impose donc en amont de toute étude. Naturellement, comme le souligne A. Micoud (2001), la catégorie nouvel habitant « pure » n'existe pas en soi, il s'agit d'une construction sociale désignant des « non originaires » et qui fait écho à la perception du milieu local, des résidents autochtones, des élus, etc., qui les caractérisent d'abord « par le fait d'être des « *pas d'ici* » »⁶. Mais, pour un géographe, ces nouveaux habitants renvoient d'abord à la notion de migration, qui

¹ Mazuel L., « Les nouveaux venus dans les espaces ruraux du Massif central : profils, motivations, différenciations locales », in *Fonctions d'accueil des territoires ruraux : les nouveaux arrivants, Actes du Séminaire du 22 mai 2001*, Collection ACTES, n°6, ENITA, p. 51.

² Diry J.-P., *Les « nouveaux habitants des campagnes « isolées » du Massif central, synthèse, conclusions principales*, 2001, *op. cit.*, p. 50.

³ Pelenc M., Bontron J.-C., Gnonlonfoun F., Garnier N., Ubierno J.-G., *Mobilités résidentielles et impacts sur les territoires ruraux*, étude réalisée par la Fédération Habitat et Développement Rural et la Société d'Études Géographiques, Économiques et Sociologique Appliquées, septembre 2000, p. 3.

⁴ *L'installation des citadins à la campagne : Opinions et attitudes des « néo-ruraux » selon leur expérience et leur vécu. Comparaison aux opinions des maires de communes rurales*, sondage IPSOS, mars 2003.

⁵ « Nouveaux venus et patrimonialisation de la campagne », in *Fonctions d'accueil des territoires ruraux : les nouveaux arrivants, Actes du Séminaire du 14 novembre 2001*, Collection Actes, n°7, ENITA, p. 125.

⁶ Micoud A., *op. cit.*, p. 125.

comprend à la fois une dimension spatiale et temporelle. Si l'on reprend la définition du *Dictionnaire démographique multilingue des Nations Unies* (1958), la migration correspond à « l'ensemble des déplacements ayant pour effet de transférer la résidence des intéressés d'un certain lieu d'origine, ou lieu de départ, à un certain lieu de destination, ou lieu d'arrivée ». Notion qui fait clairement référence à « une conception de type normatif, selon laquelle une population est assignée à une résidence habituelle, le changement de cette résidence devenant migration¹ ». Deux limites apparaissent dès lors pour les migrations qui nous intéressent : la place centrale accordée à la notion de résidence principale et l'absence de seuil géographique minimum. Or, les interrogations sont aujourd'hui nombreuses sur la qualification de la « résidence habituelle », du fait de l'émergence de nouvelles pratiques de mobilité. Cette définition a donc tendance à réduire le champ de l'analyse et ne correspond plus totalement à l'éclatement des espaces de vie d'un nombre croissant de personnes. De plus, dans cette optique, qui est aussi celle du recensement de la population, une personne qui se déplace d'une commune à une autre, même toute proche, effectue déjà une migration, sans qu'il y ait pour autant modification de son espace de vie quotidien.

Du fait de la mobilité généralisée de nos sociétés, il n'est en effet pas si facile d'isoler les « nouveaux habitants », les nombreux déménagements à courte distance rendant délicate l'analyse de ces flux migratoires. La seule utilisation des soldes migratoires apparents du recensement est ainsi insuffisante si l'on veut éliminer les mouvements entre communes voisines. Et une commune ayant un solde migratoire très important n'accueille pas nécessairement beaucoup de nouveaux habitants au sens restrictif où nous l'entendons. L'exemple de cette municipalité du Morvan d'un peu plus de 150 habitants, qui est la commune nivernaise dont la population a le plus progressé entre 1990 et 1999 (+ 33 %), grâce essentiellement à un gain migratoire de 53 personnes suffira à illustrer l'ambiguïté du solde migratoire et l'insuffisance de cette notion pour l'étude qui nous intéresse. Elle ne possède aucun commerce, ni aucun artisan : comme le dit le maire par provocation c'est « *a priori* le désert ». Cette croissance s'explique donc en grande partie par une politique volontaire en matière de logement. La mairie mène d'une part une politique de surveillance des ventes, afin de favoriser autant que faire se peut l'accès à la propriété de jeunes locaux qui travaillent, et incite d'autre part à l'installation par la cession pour un euro symbolique (c'est-à-dire les frais de bornage) de terrains qu'elle a achetés et viabilisés, sous certaines conditions : à des familles avec un ou plusieurs enfants, dont les deux membres du couple travaillent. Cette offre a déjà permis d'installer seize personnes sur les deux terrains achetés. Mais ceux-ci viennent des communes voisines, tout comme les locataires d'une maison appartenant à la municipalité abritant quatre personnes. La commune connaît en fait une évolution de type périurbain, attirant de nombreux habitants travaillant dans les bourgs ou petites villes avoisinantes : Lormes, Avallon, Clamecy, Corbigny. Le reste du gain migratoire s'explique par l'arrivée de jeunes retraités en provenance de la Région parisienne, qui ont souvent de la famille dans la région, et par un jonglage habile sur la déclaration d'habitation de quelques personnes. Des conducteurs de train et de métro et des enseignants, qui bien que logeant à Paris, ont choisi d'être recensés ici, « délibérément », après discussion avec le maire... La plupart des « migrations » enregistrées ne s'apparentent donc qu'à de simples déménagements sur de courte distance.

Or, si au sens le plus simple une migration correspond à un changement de lieu, comme l'expliquent J. Lévy et M. Lussault (2003) : « tout déplacement de personnes ne constitue pas une migration, sauf à en faire l'alpha et l'oméga de la géographie ». De fait, le terme est souvent employé de manière abusive et ne se résume pas à un simple déplacement. Comme ils le soulignent, il ne faut pas se laisser « prendre au piège de la facilité comptable, et la

¹ Pailhé J., « Migration, migrant, géographie de la population », in *Espace, Populations, Sociétés*, « Géographie et population », 2002, n°1-2, 2002, n°1-2, p. 76.

migration ne peut être déduite du simple franchissement enregistré d'une frontière ». Selon eux, l'emploi scientifique du terme doit donc privilégier un sens restreint, celui d'un déplacement « suffisamment durable pour nécessiter un changement de résidence principale et d'habitat, et impliquant une modification significative de l'existence sociale quotidienne du migrant ». Cette notion recoupe les paramètres principaux suivants : ce déplacement « doit être marqué par le franchissement d'une échelle d'espace (on ne migre pas véritablement au sein d'une même aire géographique locale, mais on y connaît des trajectoires résidentielles) et de temps (la migration est une bifurcation durable dans le cours d'une existence) »¹. P.-J. Thumerelle (1986) insiste également sur « le franchissement d'un certain nombre de seuils de rupture : caractère irréversible ou de longue durée du déplacement, distance entre points de départ et d'arrivée suffisante pour amener sinon une rupture totale du moins une modification profonde dans l'espace de vie habituel du migrant² ». Un migrant change ainsi « de contexte d'appartenance, même s'il peut continuer de s'affilier dans son nouvel espace de vie à une communauté, à une culture, une langue et une identité de référence qui renvoient à son habitat de départ ». Sa vie quotidienne et son « habiter » (l'ensemble des actes qu'un individu réalise au quotidien, constructeurs de son habitat) doivent être également « modifiés en profondeur par la migration »³. Il modifie donc son « espace de vie », terme que D. Courgeau (1980) définit comme la « portion d'espace où un individu effectue toutes ses activités [...] non seulement ses lieux de passage et de séjour, mais également tous les lieux avec lesquels il est en rapport »⁴ et qui est un premier moyen de dépasser la notion de résidence. Le fait de migrer s'accompagne ainsi d'un changement de « mode d'habiter », sorte de conciliation entre le concept sociologique de « mode de vie » (ensemble des comportements du temps de travail et, plus encore, hors du travail ; le mode de vie comprend la gestion des relations familiales et sociales et des consommations, notamment de loisir) et celui géographique de « genre de vie », notion un peu désuète et qui portait surtout sur l'activité productive, souvent en lien avec le milieu naturel (Mathieu, 2002). Les sociologues évoquent parfois la nécessité pour le migrant de se « ré-ancrer » dans son nouveau territoire (Noblet, 2006). La migration implique ainsi un certain nombre de ruptures avec l'espace de vie initial, et notre définition retiendra donc la notion de franchissement de « limites significatives » et de rupture avec l'environnement connu et maîtrisé et le mode de vie. C'est par exemple ce qui différencie ces migrations dans les espaces ruraux éloignés des simples déplacements en zone périurbaine, où il s'agit souvent d'un déménagement entraînant peu de modifications dans le quotidien.

La définition retenue a finalement été basée sur le croisement de trois éléments : une limite spatiale, une limite temporelle, une notion de choix.

Pour tenir compte de la notion de « rupture », le premier critère renvoie à une notion de distance minimum à parcourir. Nous pensons en effet indispensable de prendre en compte un seuil géographique minimal afin d'écarter les migrations de proximité, plus banales, car n'impliquant souvent pas véritablement de changement de vie, et qui nous semblent relever d'un autre processus que celui que nous souhaitons analyser. Nous n'avons également pas inclus les déplacements de courte distance, afin de raisonner dans une optique de stratégie d'accueil : quel intérêt de « dépouiller » la commune voisine ou le canton proche ? Cette définition recoupe par ailleurs globalement la perception des ruraux : sur le terrain une personne venant de la commune toute proche ou du canton voisin est rarement perçue comme un « nouvel habitant ». Dans un premier temps, lors des enquêtes de terrain et des entretiens

¹ Lévy J., Lussault M., 2003, *op. cit.*, p. 615-617.

² Dehoorne O., « Tourisme, travail, migration : interrelations et logiques mobilitaires, in « Tourisme et migrations », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 2002, volume 1, p. 9.

³ Lévy J., Lussault M., *op. cit.*, p. 615-617.

⁴ Lelièvre E., « Collecter des données de mobilité : des histoires migratoires aux biographies d'entourage », in *Espace, Populations, Sociétés*, « Les mobilités », 1999, n°2, p. 198.

avec les « personnes-ressources » et les élus cette définition est en effet restée plus ouverte, afin de percevoir comment était définie cette catégorie à l'échelle des territoires ruraux.

Le choix d'un périmètre d'analyse et d'une distance minimum est par définition arbitraire. Dans notre optique, l'approche d'ensemble étant réalisée au niveau départemental et cantonal, il aurait été envisageable de considérer comme nouveaux arrivants les personnes provenant de l'extérieur du département ou de l'extérieur du canton. Mais nous avons choisi de considérer comme « nouvel habitant » les personnes arrivées d'un autre département ou de l'étranger. Nous avons donc opté pour une définition restrictive, excluant les migrations à courte distance, avec l'idée que le « nouvel habitant » a connu une rupture dans son territoire d'appartenance, un changement profond entre son milieu de départ et son nouvel espace de vie. La définition proposée se fonde ainsi sur une certaine « extériorité » du migrant, même si, comme on le verra, des liens préalables avec le territoire peuvent exister. Bien sûr, à l'échelle des moyennes montagnes un tel déracinement est possible sur une faible distance, par exemple entre le bas pays languedocien et la montagne cévenole. Mais, les limites administratives sont les seules à permettre un croisement aisé avec les statistiques, même s'il existe un certain nombre de biais liés aux découpages purement administratifs, notamment le fait que l'on puisse changer de département en déménageant sur une courte distance lorsque l'on réside dans des communes limitrophes (par exemple dans le Morvan). Cette définition administrative a l'avantage de permettre un croisement avec les données de l'INSEE, qui sont indispensables quand on travaille à une large échelle où tout décompte exhaustif est impossible. Dans une première approche, même si nous faisons l'hypothèse que ces migrants sont essentiellement des citadins, nous n'avons pas pris en compte uniquement les migrants en provenance des villes, ce qui paraissait trop restrictif au début du travail et permettait de vérifier cette hypothèse par la suite grâce aux résultats obtenus.

Vient ensuite la dimension temporelle avec un double questionnement : à partir de quelle date prend-on en compte les migrants et quel est le seuil minimum de présence sur le territoire pour être défini comme « habitant ». Pour les sorties spéciales et les enquêtes de terrain, seules les personnes arrivées depuis 1990 ont été considérées comme des nouveaux habitants. Il s'agissait en effet avant tout d'étudier les phénomènes récents. On ne s'est donc intéressé qu'indirectement aux néo-ruraux et les installations de retraités, déjà anciennes, ont surtout été envisagées en ce qu'elles pouvaient comporter de nouveau. Toutefois, dans certains cas, un éclairage sur la période antérieure a été nécessaire pour comprendre la situation actuelle. C'est le cas en particulier dans les régions d'accueil de néo-ruraux, où il s'est avéré utile d'étudier ce qu'ils étaient devenus, la manière dont ils s'étaient insérés et intervenaient aujourd'hui dans les territoires ruraux et comment les différentes vagues migratoires s'étaient enchaînées.

Au-delà du cas des résidents permanents, il a fallu s'interroger sur la durée de présence sur le territoire et sur la nécessité d'adjoindre aux nouveaux habitants certains résidents « temporaires », notamment étrangers, qui effectuent des séjours de plus en plus longs et participent également d'une recomposition sociologique profonde des sociétés locales. Aujourd'hui, du fait de l'émergence du phénomène de multirésidentialité, on ne sait plus toujours comment qualifier ces personnes partageant leur temps entre plusieurs domiciles, à l'échelle de la semaine ou des saisons. Phénomène qui illustre bien le caractère désormais un peu obsolète de la différenciation entre résidence principale et secondaire dans une société de plus en plus empreinte de mobilité. Ainsi quel seuil fixer : trois mois, six mois, neuf mois, et cela de façon continue ou cumulée ? La réponse n'est pas si évidente dans des territoires de moyenne montagne qui sont fréquemment des espaces de faible densité permanente et où leur présence pèse donc plus lourdement. Certaines municipalités, en particulier touristiques, déplorent d'ailleurs la date du recensement, où une partie de ces résidents « secondaires », qu'ils considèrent comme des habitants, sont absents. Certains participent en effet

incontestablement à la vie sociale et jouent un rôle en termes de dynamisation économique. De plus, comme l'avait déjà relevé H. Mendras dans son *Voyage au Pays de l'Utopie Rustique* (1979), la « présence » sur un territoire n'est pas forcément uniquement proportionnelle au temps passé sur place, mais fait également référence à un certain investissement. Faisant le parallèle avec les UTH¹, il proposait ainsi de parler en « URSA » : « unités de résidents socialement actifs² ». L'objectif n'étant pas de parvenir à des recensements exhaustifs mais de progresser dans la connaissance de ces mouvements migratoires, il nous a semblé quelque peu artificiel et prématuré de fixer des seuils définitifs dès le début de cette étude, ces nouveaux modes d'habiter étant également au cœur des phénomènes que nous souhaitions appréhender. Nous n'avons donc pas défini de seuil de présence³ lors des entretiens, laissant par là même le débat ouvert auprès de nos interlocuteurs.

Enfin, dernier élément pris en compte : la notion de choix de l'espace rural comme cadre de vie. S'installer en milieu rural devait dans l'optique qui nous intéresse relever d'un acte intentionnel, d'une volonté si ce n'est de changer totalement de mode de vie, au moins de milieu de vie et ne dépendre d'aucune obligation, en particulier professionnelle. Nous avons ainsi exclu certaines catégories de populations qui renvoient au fonctionnement « normal » des territoires, mobilisant ce que les sociologues nomment la « chaîne de vacance » sans révéler foncièrement de nouvelles dynamiques. Il s'agit en fait ici d'un renouvellement ordinaire de la population liée aux activités locales préexistantes, ne constituant pas réellement un apport nouveau pour le territoire et ne pouvant entrer en ligne de compte dans une perspective de politique d'accueil offensive. C'est en particulier le cas « banal » des mutations professionnelles, n'impliquant pas réellement un choix de vie en milieu rural. Ce que M. Roncayolo (2001) appelle aussi des « migrations à somme nulle » qui « copiant les schémas de carrière de la fonction publique, font bouger les hommes entre les postes successifs d'une administration ou d'une entreprise [...] à nombre égal de logements et d'emplois⁴ ».

Les mutations professionnelles, en particulier de fonctionnaires, dont la présence relève de la mobilité de la fonction publique et pour qui l'affectation territoriale n'est pas toujours maîtrisée, ni même désirée, nous semblaient dans la plupart des cas, ne pas devoir rentrer dans le cadre de l'étude. Après quelques entretiens exploratoires lors des pré-enquêtes, nous avons donc décidé de les exclure des interviews, même si, dans l'absolu, certains ont pu exprimer le choix de vivre en milieu rural. Mais ceux venus résider en milieu rural et exerçant en ville, notamment à une certaine distance, ont été pris en compte. Nous n'avons par contre pas souhaité limiter notre étude aux personnes qui habitaient et travaillaient en milieu rural, cette définition des nouveaux habitants nous apparaissant trop restrictive. C'est pourtant celle qui est privilégiée par certains auteurs : « on parle alors de néo-ruraux, si l'installation et l'ancrage territorial sont complets (habiter et travailler)⁵ », (Mathieu, Morel-Brochet, 2001). Les personnes arrivées dans le cadre d'un mariage ou d'une nouvelle vie commune n'ont pas été recensées, car si ces arrivées constituent un gain pour le territoire, le choix renvoie ici à des éléments personnels et non au territoire rural. Les maisons de retraite, et autres centres

¹ Unité de travail humain.

² « Tout à l'heure vous m'avez dit que je ne pouvais pas compter [...] les résidents secondaires pour une personne à part entière. Ce n'est pas vrai. Il y a des gens qui comptent pour deux, je vous l'assure, et d'autres qui comptent bien moins qu'un Parisien en vacances. Il faudrait, comme des UTH en économie rurale, faire des unités de résidents socialement actifs : URSA », *Voyage au Pays de l'Utopie Rustique*, Actes sud, 1979, p. 120.

³ Nous n'avons pas pris en compte les personnes résidant momentanément sur le territoire dans le cadre de stage ou de formations.

⁴ « Changements dans les pratiques sociales », in Roncayolo M., sous la direction de, *La ville aujourd'hui. Mutations urbaines, décentralisation et crise du citoyen, Histoire de la France urbaine*, éditions du Seuil, tome 5, nouvelle édition, septembre 2001, p. 534.

⁵ « Essai sur l'habiter : le rural à l'épreuve de la mobilité », in *Dynamique de l'espace rural, environnement et stratégies spatiales*, Actes du colloque international de Montpellier, 13 et 14 septembre 2001, p. 463.

d'accueil collectifs (médicaux, etc.) n'ont pas non plus été inclus dans le travail, car la présence des pensionnaires est la plupart du temps liée à la simple disponibilité de places.

Une fois définis, restait encore à trouver un nom à ces migrants. Car à l'imprécision des définitions, répondent également des dénominations variées d'une étude à l'autre : « nouveaux venus », « nouveaux arrivants », « nouveaux ruraux », « nouveaux habitants », « néo-ruraux » ou même « néo-néo » par opposition aux « archéo-néo », aux « crypto-bab » et « paléo » comme on se plaît à le dire dans les anciennes zones d'accueil des « hippies ». Dans la littérature anglo-saxonne, le consensus n'est pas plus grand, on parle ainsi d' « incomers », « new comers », « new rural residents », « in-migrants », « new inhabitants » et « amenity migrants ». Quel terme peut-on employer pour les désigner ? Et est-il possible de les qualifier de « néo-ruraux » ? Nous ne le pensons pas. Assez peu nombreux sont d'ailleurs les interlocuteurs qui ont employé ce terme pour les désigner, ou presque en s'en excusant (« *moi, je les appelle les néo-ruraux* »), prenant par contre fréquemment soin d'individualiser nettement ces migrants plus récents, en précisant qu'ils n'étaient « *pas comme les néo-ruraux* ».

A quelques exceptions près, le terme « néo-rural » ne nous paraît pas approprié, notamment parce qu'il est très fortement connoté et irrémédiablement associé par beaucoup à une image de baba cool échevelé ou de communautés plus ou moins fantaisistes. Comme le souligne G. Bousquet (1986), « l'image du néo-rural est, dans notre société, une des illustrations les plus répandues de la marginalité. L'archétype du hippie fuyant le monde citadin revient comme un leitmotiv dans l'esprit de la plupart des gens¹ ». Or, si quelques personnes, justement attirées par les territoires de prédilection des néo-ruraux (Ariège, Cévennes, Corbières, etc.) qui jouissent d'une image et d'une réputation particulières, ne renieraient pas toute filiation, la plupart des migrants ne se reconnaîtraient pas dans cette image. En outre, cela sous-entend aussi plus ou moins que l'on évoque un « retour à la terre ». Or, cette expression qui, comme l'avaient souligné D. Léger et B. Hervieu, s'appliquait déjà mal aux néo-ruraux des années 1970, semble encore moins convenir à ces migrations plus récentes. En 1979, ces auteurs relevaient ainsi qu'il était « malvenu de parler de « retour » : pour retourner à la terre, il faut en être parti. Or, la plupart des « néo-ruraux », s'ils sont -comme tous les Français- d'origine rurale, ont rarement des attaches proches à la campagne² ». Aujourd'hui encore, même si le lieu de résidence choisi a parfois un lien avec des origines rurales plus ou moins lointaines, le phénomène est loin d'être majoritaire. Ce terme de retour est également violemment réfuté par J.-D. Urbain, pour qui il faut « se distancier ici d'une lecture passéiste et par trop répandue de la campagne qui, usant et abusant du thème, persévère à associer au monde rural et à ses usages urbains l'imaginaire, les signes et les valeurs d'une régression, comme si on ne pouvait que retourner à la campagne. Comme si son image procédait toujours d'un regard porté en arrière. Comme si y aller, c'était toujours revenir³ ». Par ailleurs, les activités pratiquées par ces migrants sont diverses et, même s'il existe une frange de population souhaitant s'orienter vers l'agriculture, celle-ci n'en demeure pas moins proportionnellement peu importante. Et nombreuses sont les personnes qui ont une profession totalement déconnectée du milieu local (télétravail par exemple), et donc *a fortiori* de la terre. Aussi, avons-nous en définitive choisi de désigner ces migrants auprès de nos interlocuteurs comme des « nouveaux habitants ». Expression qui, par rapport aux termes de « nouveaux venus » ou « nouveaux arrivants », nous paraît davantage renvoyer à un processus de territorialisation et à l'idée d'un nouveau mode d'habiter, lié notamment à la nécessité de

¹ « Les néo-cévenols. Des marginaux ? », in *Marginalité sociale, marginalité spatiale*, sous la direction d'André Vant, éditions du CNRS, Paris, Actes du Colloque tenu à l'Université de Lyon II, 6, 7, 8 juin 1984, 1986, p. 166.

² Léger D., Hervieu B., *op. cit.*, 1979, p. 9.

³ Urbain J.-D., *Paradis verts, désirs de campagne et passions résidentielles*, Payot, 2002, p. 17.

se « ré-ancrer » dans le territoire d'accueil, du fait des ruptures intervenues à la fois dans le mode et l'espace de vie.

C. La méthodologie de recherche et les sources

L'étude de cette thématique des nouveaux habitants se révèle d'un abord difficile pour diverses raisons. Elle met en jeu, comme on l'a vu, des notions complexes, touchant notamment au domaine de la mobilité, aujourd'hui prégnante dans nos sociétés, et interroge ainsi la manière d'appréhender les phénomènes migratoires. Par ailleurs, les statistiques disponibles sont souvent mal adaptées pour saisir la complexité croissante de ces flux migratoires et amène à recourir à d'autres méthodes d'investigation.

1) Un renouvellement de l'approche des phénomènes migratoires dans les sciences sociales

L'étude des migrations a fait l'objet d'un important renouvellement d'approche dans les sciences sociales depuis les années 1980, différentes avancées méthodologiques ayant permis une progression des connaissances en matière de mobilité (Lelièvre, 1999 ; Fielding, Stockdale, 2003). Celles-ci se sont en particulier traduites par un rapprochement entre méthode quantitative et qualitative dans les tentatives de modélisation. Modèles quantitatifs qui, on l'a vu, reposent essentiellement sur l'analyse de facteurs d'ordre économique et sur des lois de polarisation et d'attraction-répulsion. Dans cette optique, le migrant « apparaît essentiellement soumis à des forces qui le dépassent (marché de l'emploi, marché du logement) et qui commandent ses « choix ». À la limite, l'idée même de choix de la part des acteurs individuels perd de son sens : les flux de déplacements résidentiels tendent à n'être traités par les observateurs que comme les produits des disparités de l'espace¹ ». Dans ce cadre, les éléments plus qualitatifs de la décision migratoire ne sont pas, ou peu, pris en considération (qualité de vie, attachement aux lieux, etc.). Comme le soulignent J. Brun, C. Bonvalet (2002), le recours à la notion de « stratégie résidentielle » s'inscrit dans cette tentative de conciliation : « il n'élimine pas le rôle des contraintes pesant sur ces décisions, mais admet que les ménages ont un minimum de marge de liberté dans leurs pratiques. Le recours aux approches longitudinales, mettant en relation les interactions entre trajectoires familiale, professionnelle, résidentielle, contribue à mieux appréhender ce jeu des contraintes et de l'autonomie. L'étude des représentations et pratiques de l'espace apparaît comme un prolongement, voire une composante fondamentale de cette recherche plus dialectique des principes d'interprétation de la mobilité² ».

Parallèlement, on tend plus fréquemment à employer le terme de « mobilité » là où l'on aurait avant plutôt parlé de « migrations ». Au-delà du changement de vocabulaire, ce glissement témoigne d'une série d'inflexions dans le regard des chercheurs sur « les déplacements humains dans l'espace géographique », et reconnaît notamment « l'émergence du processus d'individualisation dans les pratiques sociales »³. Ce mouvement accordant une plus large place aux individus s'accompagne du développement d'un courant de recherches sur le biographique en sciences humaines dans la décennie 1980. Celui-ci se traduit par un recours accru aux histoires migratoires et aux biographies d'entourage afin de saisir de l'intérieur les logiques démographiques en examinant les interactions entre les différentes dimensions (familiale, professionnelle, etc.) des trajectoires individuelles. Perspective qui

¹ Brun J., Bonvalet C., « Approches quantitatives ou qualitatives de la mobilité résidentielle : éléments de bilan et perspectives », in *Espace, Populations, Sociétés*, « Géographie et population », 2002, n°1-2, p. 67-68.

² Brun J., Bonvalet C., *op. cit.*, p. 69.

³ Wiel M., « Mobilité, système d'interactions sociales et dynamiques territoriales », in *Espace, Populations, Sociétés*, « Les mobilités », 1999, n°2, p. 187.

privilégie « l'individu sur le flux, le micro sur le macro¹ » et permet de repenser les différents critères définissant la mobilité. Mais, si ces analyses apportent des éclairages précieux sur les attitudes individuelles, des progrès restent à accomplir pour comprendre comment ces derniers se traduisent en comportements collectifs. Comme le souligne B. Baccaïni (1993), « le lien entre une approche individuelle du fait migratoire et l'analyse des flux à l'échelon macroscopique est un défi important posé actuellement à la recherche sur les migrations », car « on ne sait pas encore bien expliquer comment l'agrégation des comportements individuels peut conduire aux résultats observés au niveau macrogéographique, où interviennent les caractéristiques des zones, et non plus celles des individus »².

Il existe en effet schématiquement deux grands axes pour appréhender les phénomènes migratoires selon que l'on se place plutôt dans l'optique des individus ou des territoires. Selon B. Baccaïni (1993), si l'on souhaite considérer avant tout le territoire, on utilise les données agrégées sur les migrations (essentiellement les recensements) et l'attention n'est pas portée alors sur « l'individu migrant mais sur les interactions spatiales que les migrations peuvent contribuer à créer ou à révéler ». On étudie alors « l'organisation des flux migratoires entre des portions d'un espace donné et l'évolution de ces flux d'une période à l'autre », ce qui permet « d'approfondir la connaissance des territoires et de leurs transformations ». Le géographe recherche alors des régularités spatiales et « met en évidence des flux spécifiques, des effets de barrière, des pôles d'attractivité ou des lieux répulsifs ». Tandis que dans l'autre niveau d'étude, les analyses sont davantage centrées sur « l'explication des comportements individuels »³ (nombre de migrations dans une vie, date de ces migrations, etc.) et utilisent les enquêtes biographiques. C'est cette dernière optique que nous avons souhaité privilégier.

2) Une perspective de géographie sociale centrée sur les « acteurs »

Préférant cette approche par le « micro », mais sans délaisser totalement l'analyse statistique, cette recherche a délibérément favorisé l'aspect qualitatif. Cette thèse de doctorat se situe ainsi en continuité de notre mémoire de DEA consacré à l'étude des migrants urbains en situation précaire s'installant en milieu rural et illustre notre intérêt personnel pour une géographie résolument en prise avec les enjeux de société, dans une perspective de géographie sociale, attentive à « l'inversion de l'ordre des facteurs » selon l'expression de R. Rochefort (1983). Car nous nous reconnaissons dans ses propos, lorsqu'elle écrit que « par delà la pratique de l'espace, la géographie sociale, c'est la pratique des gens avec lesquels il faut établir le contact, avec lesquels et sur lesquels il faut témoigner ». C'est ce qui lui fait privilégier une « géographie existentielle et phénoménologique » et justifier le fait « que ce qui est premier en géographie sociale, c'est la société et non l'espace »⁴. Choix d'une géographie « science des hommes » avant d'être « celle des lieux » pour paraphraser l'expression de Vidal de La Blache.

Nous inscrivant dans cette perspective, nous avons souhaité porter une attention particulière aux « acteurs », ces « *oubliés du territoire* » pour reprendre le titre d'un ouvrage récent (Gumuchian, Grasset, Lajarge, Roux, 2003) qui constate qu'en géographie « le territoire est une scène » où « l'acteur » est omniprésent, mais où il a souvent été « mis en arrière-plan »⁵. En effet, « s'il est aujourd'hui admis que la géographie, science étudiant l'organisation et le fonctionnement de l'espace, ne peut se passer de la prise en considération

¹ Lelièvre E., *op. cit.*, 1999, n°2, p. 197.

² Baccaïni B., « Comportements migratoires individuels dans l'espace français », *L'Espace Géographique*, n°2, 1993, p. 144.

³ Baccaïni B., *op. cit.*, p. 144.

⁴ Rochefort R., « Réflexions liminaires sur la géographie sociale », *Géographie sociale, Actes du Colloque de Lyon*, 14-16 octobre 1982, édités par Daniel Noin, 1983, p. 13.

⁵ Gumuchian H., Grasset E., Lajarge R., Roux E., *Les acteurs, ces oubliés du territoire*, Anthropos, 2003, p. 28.

des hommes, le débat portant sur le statut de ces hommes, par rapport à l'objet espace demeure posé¹ ». Ce qui s'explique pour partie par le fait que la géographie s'est longtemps méfiée des « entrées par le micro » et de l'individu, « lui préférant une approche par les groupes et donc un souci de généralisation des processus spécifiques »². Dans un contexte de « lutte contre le subjectivisme (corollaire de la montée des préoccupations scientifiques et/ou démonstratives dans la discipline) » le « sujet » a pendant longtemps « été éjecté de l'ensemble des concepts utiles pour le géographe »³, du fait notamment de polémiques récurrentes s'interrogeant sur la pertinence d'une approche quantitative plutôt que qualitative. Celle-ci est souvent jugée insuffisante pour appréhender la réalité. Or, comme le souligne A. Frémont (1990), « l'espace des hommes » peut « être saisi dans les séries des grands nombres et dans l'approche des structures dominantes », mais « il doit être aussi exploré dans les singularités des relations les plus subtiles qui portent en elles une part de vérité universelle »⁴. Et, alors que le « retour du sujet » est évoqué dans l'ensemble des sciences sociales et humaines, c'est la question du « statut épistémologique de cet acteur »⁵ qui est posée.

Comme le remarquent H. Gumuchian et *al.*, « au cours des vingt dernières années, la manière d'appréhender et de comprendre les comportements des individus au sein des sciences sociales a profondément évolué. Les grandes théories explicatives (le fonctionnalisme, le structuralisme, le marxisme) ont laissé progressivement la place d'une part à un changement d'échelle (du macro au micro), d'autre part à la prise en compte de regards multiples dans la compréhension des objets socio-spatiaux »⁶. Schématiquement deux courants de pensée s'affrontent, l'un de nature déterministe « met l'accent soit sur les facteurs individuels (traits psychologiques), soit sur les influences socioculturelles, comme si l'individu n'avait aucune autonomie et devait nécessairement subir passivement ces conditionnements internes ou externes ». L'autre d'inspiration actionnaliste ou individualiste « rejette l'idée d'un assujettissement passif des comportements à des conditionnements internes ou externes, et conçoit l'individu comme un acteur capable de réagir et de déjouer les plans de cette détermination »⁷ (Quivy, van Campenhoudt, 1995). Ainsi, selon la théorie de la structuration du sociologue britannique A. Giddens, les acteurs, « dotés de « compétences », c'est-à-dire de marges de manœuvre réelles », sont dans le même temps « pris dans des contextes sociaux, dont ils ne maîtrisent pas tous les tenants et les aboutissants »⁸. Comme le soulignait déjà J. Brunhes, si les individus ne sont pas « des automates fatalement dirigés », ils ne sont pas non plus « des autonomes capricieusement arbitraires »⁹.

Ainsi, comme l'expliquent H. Gumuchian et *al.*, « en retenant ce regard micro, il ne s'agit pas de se cantonner à une lecture des singularités socio-spatiales », car celles-ci « sont retenues et interprétées comme étant le reflet d'un certain contexte social, économique, culturel »¹⁰. Ce qui autorise en fait une double approche complémentaire très instructive. Privilégier une approche qualitative centrée sur les acteurs ne signifie en effet en aucun cas un renoncement à des explications plus générales sur l'organisation territoriale. Mais tout en prenant en considération l'existence d'un certain nombre de contraintes sociétales et de

¹ Gumuchian H., Grasset E., Lajarge R., Roux E., *op. cit.*, p. 7.

² Gumuchian H., Grasset E., Lajarge R., Roux E., *op. cit.*, p. 1.

³ Gumuchian H., Grasset E., Lajarge R., Roux E., *op. cit.*, p. 14.

⁴ Frémont A., « Vingt ans d'espace vécu » in Bailly A., Scariatti R., *L'humanisme en géographie*, Paris, Economica, 1990, p. 18.

⁵ Gumuchian H., Grasset E., Lajarge R., Roux E., *op. cit.*, p. 3.

⁶ Gumuchian H., Grasset E., Lajarge R., Roux E., *op. cit.*, p. 36.

⁷ Quivy R., van Campenhoudt L., *Manuel de recherche en sciences sociales*, Dunod, 1995, p. 264.

⁸ Gumuchian H., Grasset E., Lajarge R., Roux E., *op. cit.*, p. 30.

⁹ J. Brunhes, *L'Irrigation dans la péninsule ibérique et en Afrique du Nord* (1902), p. 439-440, cité par R. Marconis, *Introduction à la géographie*, Colin, 1996.

¹⁰ Gumuchian H., Grasset E., Lajarge R., Roux E., *op. cit.*, p. 8.

conditionnements économiques, sociaux, culturels, politiques, plus ou moins conscients relativisant la liberté d'action des acteurs et « contextualisant » leur action, il s'agit de souligner que ceux-ci n'expliquent pas tout et donc de réévaluer la place et l'autonomie des acteurs dans ces migrations.

Une place centrale a donc été accordée dans cette étude aux acteurs, à leurs motivations, leurs représentations, leurs pratiques et à leurs discours. Mais contrairement aux sociologues qui s'attachent avant tout à l'analyse de la socialisation et des réseaux de relation¹, ils ont été envisagés dans un contexte de production territoriale, en examinant leurs représentations de l'espace, leurs stratégies, leurs pratiques spatiales et les conflits qu'elles engendrent parfois. Cette étude s'est ainsi volontairement centrée sur les migrants, mais aussi les acteurs du développement territorial, en particulier les maires ruraux pour lesquels la collaboration avec Mairie-conseils a constitué un atout précieux, du fait de l'opportunité que nous avons eu de consulter son réseau d'élus (cf. infra).

3) Une démarche principalement qualitative mais n'excluant pas l'approche statistique

Sans nous détourner totalement de l'analyse statistique absolument nécessaire dans le cadrage général et en particulier cartographique de cette thématique, nous avons souhaité nous inscrire dans une perspective de géographie sociale et favoriser l'aspect qualitatif. Pour tester notre problématique et infirmer ou valider nos hypothèses tout en tenant compte de l'ampleur de notre champ territorial et des contraintes matérielles, notre démarche articule donc deux approches complémentaires : d'une part, un travail statistique et cartographique à l'échelle des moyennes montagnes et d'un échantillon de cantons (cf. supra) et, d'autre part, une analyse qualitative, à partir d'enquêtes de terrain approfondies et en particulier d'entretiens semi-directifs. Les deux aspects, quantitatif et qualitatif, ont par contre été séparés, les entretiens n'ayant pas fait l'objet d'un traitement statistique.

L'objectif du travail statistique était de parvenir à une évaluation quantitative même approximative de ces flux. Mais peu d'éléments autorisent à appréhender finement les phénomènes migratoires, qui sont par définition des éléments difficiles à mesurer, ce qui rend également complexe leur cartographie. En matière de mobilité et de migrations, le fossé est en effet considérable entre indicateurs souhaités et données statistiques disponibles et directement utilisables par le chercheur. C'est que, comme le rappelle E. Lelièvre (1999), « à la différence d'autres événements comme ceux qui caractérisent la fécondité ou la mortalité des individus, le processus de migration est beaucoup plus complexe et que les informations tirées des sources classiques ne sont à même de révéler qu'un aspect de celui-ci. [...] En effet, deux principales caractéristiques, le temps et l'espace, définissent la mobilité, auxquelles on peut éventuellement conjuguer d'autres éléments concernant les motivations² ». Lacunes qui se révèlent encore plus handicapantes pour l'étude des migrations vers le rural, en particulier d'un point de vue qualitatif.

L'analyse statistique et cartographique s'est essentiellement appuyée sur l'exploitation des recensements de la population, à l'échelle des moyennes montagnes, puis d'un échantillon de cantons retenus pour l'acquisition de sorties spéciales de l'INSEE. Bien qu'imparfait, le recensement de population reste en effet la seule source exhaustive permettant d'analyser la mobilité et des flux migratoires, en particulier à une échelle fine. L'étude des migrations est principalement réalisée grâce à l'exploitation de la question du bulletin individuel sur le lieu de résidence au 1^{er} janvier de l'année du précédent recensement. Mais comme le rappelle

¹ Claval P., « Géographie et sociologie », in *Encyclopédie de Géographie*, p. 65.

² Lelièvre E., *op. cit.*, 1999, p. 196.

J. Pailhé¹ (2002), ce sont en fait des « migrants résultants (donc un stock en fin de période, ne prenant évidemment pas en compte les personnes décédées avant la date du recensement ni les migrations multiples au cours de la période intercensitaire) et non des flux migratoires » qui sont considérés. Le terme de « migrant résultant » inclut également des « migrants induits » : les enfants de migrants (âgés de 0 à 9 ans, dans le cas du recensement de 1999, survenu 9 ans après celui de 1990), quel que soit le lieu de leur naissance², qui, par convention, se voient affecter la résidence antérieure de la personne de référence de la famille. On est donc très loin d'une évaluation statistique de l'ensemble des mouvements migratoires entre territoires.

Le recensement révèle de nombreuses lacunes pour l'étude des flux migratoires, car « l'appareil statistique n'est pas fait pour mesurer ce type de mobilité³ ». Limites du recensement qui sont bien connues et ont été exposées par d'autres auteurs (Vallès, 2001 ; Bontron, 2001) et sur lesquelles on sera donc bref. Elles tiennent à la fois au mode de collecte et d'exploitation des données. Comme on l'a souligné le concept de « migrant résultant » tend à sous-estimer l'importance réelle des flux, éliminant de fait les migrations suivies d'un retour entre la date des deux recensements, mais aussi les personnes sorties du territoire métropolitain et les personnes décédées entre temps. Ce sont par ailleurs des migrants et non des migrations qui sont comptés. Le problème est minoré dans le cas qui nous intéresse par rapport aux migrations de courte distance, car lorsque l'on travaille sur les mouvements migratoires entre régions ou départements, le nombre de migrants est assez proche du nombre de migrations, les personnes qui changent plusieurs fois de région ou de département au cours d'une période intercensitaire étant en effet beaucoup moins nombreuses. Le recensement ne permet pas non plus de connaître la date de la migration. Et, autre lacune dommageable dans le cas qui nous intéresse, les seules caractéristiques connues des migrants sont celles du dernier recensement et sont donc postérieures à la migration, ce qui nous prive de nombreux éléments de comparaison et d'informations sur les conséquences de ces changements de vie (familial, professionnel, etc.). Autre problème de collecte, la définition de la migration comme « changement de résidence » oblige à distinguer deux résidences principales, ce qui pose la question de la multirésidence et souligne de plus en plus l'obsolescence d'un concept statistique hérité d'une époque où la mobilité était plus rare et la sédentarité la norme dominante. L'INSEE a d'ailleurs fait un premier pas en ce sens à l'occasion du recensement de 1999 en créant un nouveau concept, celui de « logement occasionnel » : un logement utilisé temporairement pour des raisons professionnelles (par exemple, un pied-à-terre professionnel d'une personne qui ne rentre qu'en fin de semaine auprès de sa famille).

Quant au nouveau dispositif du recensement instauré par la Loi du 27 février 2002, on mesure encore assez mal l'utilisation qui pourra en être faite. Il a substitué au comptage traditionnel organisé tous les huit ou neuf ans une technique d'enquêtes annuelles distinguant les communes en fonction d'un seuil de population fixé par la loi à 10 000 habitants. Les communes de moins de 10 000 habitants, et donc parmi elles les communes rurales, sont ainsi recensées une fois tous les 5 ans par roulement, alors que pour les communes de plus de 10 000 habitants un échantillon d'adresses regroupant environ 8 % de la population est recensé chaque année. Cette méthode permet certes d'avoir des données plus fréquentes, mais très partielles et les résultats de la collecte s'étalant dans le temps, elle obère quelque peu la possibilité et surtout la validité des comparaisons et rend toute cartographie difficile.

¹ Pailhé J., *op. cit.*, p. 79.

² Lieu de naissance où ils sont répertoriés par l'État civil et figurent au recensement dans l'évaluation du bilan naturel.

³ Vallès V., « L'étude des migrations avec le recensement traditionnel », in ENITA, *Fonctions d'accueil des territoires ruraux : les nouveaux arrivants*, Actes du Séminaire du 22 mai 2001, Collection ACTES, n°6, p. 17.

Ainsi, si l'emploi des données du recensement permet une première localisation et quantification des flux, il faut recourir aux sorties spéciales de l'INSEE pour obtenir une analyse plus détaillée de la composition des ménages de migrants. Comme on l'a dit précédemment, des sorties spéciales ont été commandées sur 44 cantons. La requête a concerné le nombre de migrants, le sexe, l'âge (par tranches d'âge), le lieu de résidence en 1990, le département de naissance et la catégorie socio-professionnelle. Pour ces derniers renseignements, toutefois, il faut garder à l'esprit qu'ils sont le résultat d'un sondage au quart. Ce qui entraîne une incertitude notable, notamment en ce qui concerne les petits nombres potentiellement entachés d'une erreur relative très importante. Ces données sont donc à considérer avec prudence pour des zones d'enquête qui comme les nôtres n'accueillent pas en valeur absolue un nombre très important de migrants, ce qui accroît d'autant la marge d'incertitude. De plus, l'étude qualitative fine des migrants et surtout de leurs motivations et de leurs itinéraires migratoires demandent de dépasser ces informations générales et de recourir à des enquêtes de terrain approfondies.

Constatant la difficulté de réaliser pratiquement des enquêtes de terrain à une vaste échelle, nous avons exploité l'opportunité de concevoir un programme de recherches en partenariat avec Mairie-conseils. Cet organisme créé en 1989 par la Caisse des Dépôts et Consignations, dans le cadre de sa mission d'intérêt général au sein de la Direction des services aux collectivités locales, remplit un rôle d'assistance auprès des élus des communes de moins de 2 000 habitants et de leurs groupements. Son objectif est à la fois de répondre aux questions que se posent les maires ruraux dans la gestion quotidienne de leur commune et de favoriser les initiatives de développement des territoires. D'une première collaboration informelle lors de notre année de DEA en 1997 sont nés un projet de recherche et une contractualisation. Ils ont concerné à la fois une enquête par questionnaire à l'échelle nationale sur cette thématique des nouveaux habitants adressée aux mairies membres du réseau de Mairie-conseils (en 1999, et reconduite en 2004, Cognard, 2000, 2005) et des enquêtes de terrain sur des structures adhérentes (Cognard, 2002). Ces deux enquêtes ont fait l'objet d'un traitement statistique à l'aide du logiciel Sphinx et permettent d'une part de rassembler des informations précieuses sur ces nouveaux habitants, mais aussi de saisir la perception des territoires ruraux, et de comprendre la manière dont les élus, premier acteurs du développement territorial, envisagent ces migrations, notamment en termes d'impacts, de stratégies et de politiques d'accueil éventuelles.

Du fait de taux de réponse importants (1690 communes ont répondu en 1999 et 1890 en 2004, soit deux échantillons assez comparables), elles autorisent également un certain nombre de tris croisés en fonction des caractéristiques des communes. Ainsi, en 1999, 14 % des communes de l'échantillon étaient situées en zone de montagne, soit 235 communes, et 11 % en 2004, soit 205 communes. Même s'il faut rester très prudent en matière de tris croisés et prendre ces informations comme des tendances relatives, ceux-ci n'en constituent pas moins des éléments indicatifs précieux sur un sujet difficile à saisir par statistiques et où la longueur du travail d'enquête ne permet pas d'envisager cette méthode à une large échelle. Néanmoins, cette étude n'est qu'une enquête par questionnaires et ne prétend donc en aucun cas à l'exhaustivité. Outre le fait que l'échantillon de communes demeure restreint, elle comporte différentes limites inhérentes à sa nature même. On peut tout d'abord supposer que les municipalités qui ont répondu à l'enquête sont celles qui sont le plus concernées par ces phénomènes. Ensuite, comme dans toute enquête par courrier, on est en présence de questionnaires auto-administrés, remplis par les maires, les secrétaires de mairie, les adjoints, etc., qui n'ont donc pas nécessairement toujours été bien complétés et font en particulier que certaines questions comportent des taux de non-réponses importants. De plus, ce sont des réponses qui émanent des communes rurales et ces résultats sont donc logiquement l'image de la perception, si ce n'est totalement des élus (certains questionnaires ayant vraisemblablement été remplis par d'autres personnes que le

maire¹), au moins des municipalités rurales. Conformément à la convention passée, les résultats généraux de la première enquête par questionnaire ont été ensuite affinés grâce à des enquêtes de terrain menées sur trois sites qui, en se dégageant de la seule vision des maires, ont permis d'approfondir la connaissance de ces arrivées de nouvelles populations et de leurs implications en milieu rural. Ce partenariat s'inscrivait dans une volonté de « recherche-action », tout en préservant les conditions d'indépendance scientifique, son but premier étant d'avancer dans l'analyse de ces phénomènes. Une partie importante des résultats d'enquête présentés ici (en particulier ceux se référant à l'échelle nationale) est donc le fruit de cette coopération avec Mairie-conseils.

Ainsi, si le traitement statistique s'avère un moyen indispensable d'évaluation de l'importance quantitative et de la géographie de ces flux migratoires, comme on l'a vu, sauf à acheter des sorties spéciales très coûteuses, celui-ci ne peut que fournir des indications très générales et oblige donc à privilégier des méthodes d'investigation faisant la part belle au qualitatif pour avancer dans la connaissance de ces phénomènes. C'est pourquoi les enquêtes de terrain et les entretiens ont été très largement utilisés et constituent le matériau principal de cette recherche.

Cette étude découle pour une part importante d'un travail de terrain empirique et d'un parti pris méthodologique orienté vers le qualitatif répondant parfaitement à notre volonté de retenir une géographie résolument orientée vers les acteurs. Cette analyse prend appui sur des observations effectuées lors d'enquêtes de terrain réalisées entre 2000 et 2008, au cours de séjours plus ou moins longs sur les territoires précédemment évoqués. Sans accorder une place exclusive à cette démarche inductive, elle était nécessaire pour le sujet qui nous intéressait. C'est d'ailleurs peut-être aussi ce qui explique que les écrits sur ce thème soient plus nombreux chez les sociologues, anthropologues et ethnologues que chez les géographes, car la validité scientifique de l'enquête de terrain a été fortement contestée en géographie depuis les années 1960. Deux grands courants de pensée se sont en effet affrontés à son sujet, mettant en avant toute « l'ambivalence du terrain » vis-à-vis du savoir géographique : sa « mythification par certains » et sa « démythification par d'autres » (Lévy, Lussault, 2003). Mais, il serait cependant faux de croire que l'on puisse opposer « la « vérité » du terrain au « flou des moyennes statistiques »², car l'enquête demeure nécessairement partielle et éminemment subjective, l'enquêteur, dont la personnalité intervient dans l'analyse qu'il donne des faits, étant lui-même influençable. Problème qui est particulièrement aigu dans l'interrogation directe de personnes, où le chercheur doit également affronter sa propre subjectivité. Les données quantitatives issues des sorties spéciales sur les territoires d'enquête ont aussi souvent permis de nuancer ou d'infléchir ces premières impressions.

Deux voies complémentaires ont guidé notre travail de terrain : le recueil des itinéraires migratoires des migrants, à partir de cent trente récits de vie et l'analyse de la perception de ces phénomènes par les acteurs locaux et les élus (une centaine). Le témoignage d'un large panel d'acteurs a donc été sollicité et plusieurs protocoles d'enquêtes ont été combinés, auprès de trois types de personnes :

- * des « personnes-ressources » amenées à rencontrer avec ces nouveaux habitants et apportant donc des renseignements indirects à leur sujet et disposant de listes de contacts : secrétaires de mairie, personnels des structures intercommunales, assistants parlementaires, assistantes sociales, responsables associatifs, « autochtones », etc.

- * des élus ruraux (maires, conseillers municipaux, conseillers généraux, etc.), afin de connaître leur point de vue sur ces phénomènes migratoires, leurs incidences et les problèmes

¹ En 2004, les questionnaires ont été remplis pour 64,5 % par les maires, 28,5 % par les secrétaires de mairie, et pour 7,0 % par un adjoint ou un conseiller municipal.

² A. Frémont, J. Chevalier, H. Héryn, J. Renard, *Géographie sociale*, Masson, 1984, p. 136.

éventuels découlant de ces arrivées, les stratégies d'accueil concrètement engagées ou envisagées, mais aussi leurs discours et leurs représentations. Cet aspect a été d'autant plus approfondi qu'une partie des enquêtes de terrain a été conduite à destination de Mairie-conseils.

* des « nouveaux habitants » : pour cerner leur identité, appréhender les conditions, les circonstances et les motivations de leur migration, les modalités de leur insertion professionnelle et sociale, leurs représentations de la ruralité et de la ville, leurs critères de localisation en milieu rural et en moyenne montagne, leurs « modes d'habiter ».

C'est donc au total près de 250 personnes qui ont été interrogées à l'aide de trois questionnaires distincts (cf. schémas d'entretien en **Annexe 1**).

Pour les nouveaux habitants, la composition de l'échantillon d'enquête a bien sûr posé le problème du rapport entre exemplarité singulière et représentativité statistique, renvoyant au débat entre l'échelle micro et macroscopique. Comme le soulignent R. Quivy et L. van Campenhoudt (1995), « lorsqu'il a circonscrit son champ d'analyse, trois possibilités s'offrent au chercheur : il peut soit recueillir des données et faire finalement porter ses analyses sur la totalité de la population couverte par ce champ, soit se limiter à un échantillon représentatif de cette population, soit n'étudier que certaines composantes très typiques, bien que non strictement représentatives, de cette population¹ ». Pour le sujet qui nous intéressait, il était à la fois impossible et inutile de recenser et d'interroger tous les nouveaux habitants installés dans nos zones d'enquêtes pour obtenir des informations fiables. A l'exception d'un certain nombre de communes-test, l'objectif de notre travail d'enquête n'était en effet aucunement d'obtenir un recensement exhaustif de nouveaux arrivants, mais bien de constituer un échantillon d'enquête diversifié. Il était également extrêmement difficile de constituer un panel statistiquement représentatif autrement que de manière très arbitraire (en l'absence de données précises à l'échelle nationale, sur quels critères construire un échantillon ?). Nous avons donc opté pour la troisième possibilité, étudier des composantes non strictement représentatives mais caractéristiques des acteurs qui nous intéressaient. Ces entretiens n'ont pas été exploités d'un point de vue statistique, car pour des raisons pratiques il était impossible de les multiplier à l'infini pour aboutir à une hypothétique représentativité mathématique. L'objectif de ces rencontres était avant tout de tenter de comprendre de l'intérieur le parcours de ces migrants. Ainsi plus de cent trente récits de vie permettent-ils de dégager des éléments généraux, illustratifs de ces phénomènes, même s'ils ne peuvent prétendre à la « représentativité » au sens statistique.

La deuxième interrogation concernait la méthode de recensement des personnes à contacter. Pour les entretiens, nous avons choisi les nouveaux habitants en nous efforçant de respecter au maximum la diversité des profils, tout en tenant également compte de la spécificité de chacune de nos zones d'enquête. Dans les territoires où un type de migrants était surreprésenté, nous avons en effet choisi d'approfondir un peu plus les entretiens auprès de cette catégorie afin de respecter cette spécificité régionale. On a par exemple interrogé davantage de « néo-agriculteurs » en Ariège et dans le Diois, car ils y étaient plus présents que dans le Morvan. Nos listes de contacts se sont donc construites au fur et à mesure de nos investigations, selon une méthode empirique, de « proche en proche », visant à multiplier les champs enquêtés et les milieux d'appartenance des personnes-ressources afin d'interroger tous les types de migrants. Comme notre objectif n'était pas, sauf dans quelques communes-test, d'établir à tout prix un recensement exhaustif des nouveaux habitants, nous avons croisé les informations et les témoignages, mais nous n'avons pas exploité de façon systématique les listes électorales (les nouveaux habitants n'étant pas tous inscrits), ou la comparaison des annuaires téléphoniques entre plusieurs dates. Cette méthode, employée par

¹ Quivy R., van Campenhoudt L., *op. cit.*, p. 161.

exemple par l'équipe de recherche de l'ENITA, peut également apporter quelques éléments de quantification, voire quelques contacts (leur consultation a notamment été utile pour repérer un certain nombre de résidents nord-européens facilement identifiables par leurs patronymes), mais elle est loin d'être exhaustive (foyers sans téléphone, liste rouge, usage généralisé des téléphones portables...). Et surtout elle ne permet pas d'isoler les migrants en fonction de leur provenance géographique et donc de différencier les migrants de proximité des « véritables » nouveaux habitants. Il faut souligner que cet exercice préalable s'est révélé plus ou moins aisé, en fonction d'une part du bon vouloir des mairies et d'autre part de la taille de la commune : à partir d'un certain seuil de population un recensement exhaustif devient illusoire. A cette occasion, nous avons d'ailleurs pu relever que les élus locaux ont généralement une assez mauvaise connaissance de ces phénomènes migratoires et qu'ils ont tendance à minorer l'importance des nouveaux habitants, au moins dans un premier temps, notre enquête les amenant souvent à réviser leur jugement. Il faut de plus noter qu'ils indiquent spontanément plus volontiers le nom de certaines personnes que d'autres : les mieux acceptées, les plus valorisantes pour le territoire, ou parfois, mais pas systématiquement, les « cas à problèmes », souvent un peu marginaux et fréquemment rejetés. D'où la nécessité de faire varier l'identité des « personnes-ressources » et de croiser au maximum les réseaux de connaissance pour multiplier les informations.

Dans un premier temps, quand cela était possible, les migrants ont été contactés par téléphone, afin d'abord de les soumettre à un questionnement assez général, puis de leur proposer une entrevue. A notre grand étonnement, très peu ont refusé de répondre par téléphone et ils se sont dans l'ensemble montrés très disponibles pour les entretiens. Pour les interviews, c'est l'approche compréhensive par entretien semi-directif ou structuré qui a été choisie, dans laquelle selon la définition des sociologues : « l'enquêteur connaît tous les thèmes sur lesquels il doit obtenir les réactions de l'enquêté », mais dont « l'ordre et la manière dont il les introduira sont laissés à son jugement¹ » (Ghiglione, Matalon, 1985). Il s'agit donc de susciter « un discours plus proche de l'entretien libre que du jeu des questions-réponses habituel dans une approche quantitative, mais qui calibre celui-ci au sein d'un questionnaire fermé² ». Le schéma d'entretien fournit ainsi un fil conducteur à l'enquêteur et laisse une grande liberté, permettant de varier les interrogations selon son public et de laisser l'enquêté plus ou moins libre dans son discours, sachant que « plus une méthode est non directive, plus elle fait appel aux capacités verbales des sujets³ ». De plus, ne comprenant pas de réponses fermées, toutes prêtes, il minimise le risque de biaiser le discours de l'enquêté en y introduisant son propre cadre de référence et ses mots ou idées.

La trame d'entretien semi-directif choisie s'apparente à une méthode d'approche biographique, à la croisée de plusieurs disciplines des sciences sociales, ce qui permet de travailler sur la reconstitution de trajectoires géographiques de vie des individus en prenant en compte de multiples niveaux d'observation, comme l'ont notamment bien démontré E. Lelièvre (1999) et C. Bonvalet (1997). Ce recours aux histoires de vie autorise à mieux appréhender l'imbrication des facteurs et le « contexte général de la décision migratoire, en mettant en parallèle les étapes professionnelles et privées, les motivations et les projets à l'origine du départ, les trajectoires migratoires et la situation des migrants au moment de l'enquête ». Par ailleurs, pour le traitement des résultats d'enquête, cette mise en regard des « différents champs dans un calendrier commun constitue un atout important pour limiter les biais d'une reconstruction *a posteriori* de la cohérence de la trajectoire et d'éventuels oublis ou dissimulations »⁴. En ce qui concerne les méthodes d'entretien à proprement parler, nous

¹ Ghiglione R., Matalon B., *Les enquêtes sociologiques, Théories et pratique*, Colin, 1995, p. 58.

² Lelièvre E., Vivier G., « Évaluation d'une collecte à la croisée du quantitatif et du qualitatif », *Population*, 2001, n°56 (2), 2001, n°56 (2), p. 1066.

³ Ghiglione R., Matalon B., *op. cit.*, p. 51.

⁴ Lelièvre E., Vivier G., *op. cit.*, 2001, n°56 (2), p. 1066.

avons fait appel à la lecture de quelques ouvrages sociologiques afin de nous familiariser avec les techniques d'enquêtes (Blanchet et *al.*, 1985, Quivy, van Campenhoudt, 1995). Il faut malgré tout insister sur la difficulté de cet exercice qui exige une attention constante et demande de prendre soin d'éviter de tomber dans un voyeurisme déplacé et également de tenter de rester délicat dans la formulation des questions. Ceci vaut bien entendu encore davantage pour certains types de migrants que l'on a été appelé à rencontrer où le malaise face à certaines situations et la crainte de blesser ou d'être maladroit, demandent parfois de lire entre les lignes. Il convient cependant de souligner le cours extrêmement gênant pris quelquefois par la discussion, certaines personnes se livrant spontanément à des confidences parfois très déstabilisantes (violence, alcoolisme, drogue). Les entretiens ont été accompagnés de prises de notes, mais nous n'avons pas utilisé de magnétophone, qui a souvent un effet inhibiteur sur l'enquêté. D'une durée moyenne d'une heure trente à deux heures, certains se sont prolongés bien davantage. Par ailleurs, afin d'augmenter le nombre d'interviews, on a complété les recherches par un certain nombre d'enquêtes uniquement téléphoniques. Celles-ci n'autorisent que rarement une étude détaillée, mais donnent fréquemment une bonne image générale et permettent de multiplier les témoignages, de croiser ainsi un plus grand nombre d'informations, et donc de confirmer certaines hypothèses. Ces entretiens se sont avérés très riches, la plupart des personnes ayant fait preuve d'une extrême disponibilité. Autant dire que toutes ces histoires de vie ne peuvent laisser indifférent.

Si l'on se réfère à la définition des sociologues, réaliser une enquête, c'est « interroger un certain nombre d'individus en vue d'une généralisation » et donc s'intéresser à eux « non en ce qu'ils ont de personnel, mais en vue de tirer de ce qu'ils disent des conclusions plus larges »¹. Ainsi, pour une telle problématique, si une approche individuelle des migrants est essentielle, elle pose la question de la généralisation des réponses et de leur traduction en une réalité et des processus sociaux. Ce passage du particulier au général demande donc de retenir dans chaque entretien les éléments généralisables au regard de la problématique et des hypothèses, en croisant ces données avec celles des autres acteurs interrogés pour se forger sa propre opinion. Les entretiens ont ainsi fait l'objet de retranscriptions aussi complètes que possible, avant d'être comparés et analysés selon des grilles thématiques (stratégies résidentielles, étapes de l'installation en milieu rural, critères de localisations...). Ils ont également servi à illustrer notre raisonnement, grâce à un certain nombre de récits de vie et à des extraits d'entretiens venant appuyer notre propos au fil du texte. Leur analyse se révèle toutefois délicate à plus d'un titre, du fait de la nature subjective de la production des données, mais aussi de leur interprétation. Si certains aspects de l'entretien ne peuvent faire l'objet que de distorsions très limitées, d'autres sont matière à bien davantage de subjectivité et donc plus sujets à caution, du fait de l'enquêté, mais aussi de l'enquêteur. Recueillir des discours exige en effet de tenir compte des conditions de production de ces matériaux. Et, en dépit du cours relativement libre de la conversation permis par la méthode de l'entretien semi-directif, il ne faut pas oublier que l'entretien a été demandé par le chercheur. On est donc loin de la conversation spontanée et, comme l'explique P. Bourdieu, les enquêtés peuvent aussi « en jouer, consciemment ou inconsciemment, pour tenter d'imposer leur définition de la situation et faire tourner à leur profit un échange dont un des enjeux est l'image qu'ils ont et veulent donner et se donner d'eux-mêmes »². Comme le souligne E. Lelièvre, « les individus ont été amenés par l'entretien à donner du sens à leur récit » et « le premier effet « pervers » de cette confrontation est la tendance des individus à valoriser leur rôle ou leur autonomie dans les décisions, en conséquence on trouve rarement des raisons jugées « dévalorisantes »³. Dans le cas qui nous intéresse, le recours à l'enquête de terrain ne permet d'obtenir que des

¹ Ghigliione R., Matalon B., *op. cit.*, p. 6-7.

² Bourdieu P., *La misère du monde*, Seuil, 1993, p. 912.

³ Lelièvre E., « Collecter des données de mobilité : des histoires migratoires aux biographies d'entourage », in *Espace, Populations, Sociétés*, « Les mobilités », 1999, n°2, p. 197.

déclarations *a posteriori* sur la migration, ce qui induit chez les migrants un fréquent phénomène de reconstruction du parcours, dont sont gommés certains aspects, ce qui aboutit généralement à survaloriser les aspects positifs du phénomène migratoire et à sous-évaluer les obstacles (autojustification, survalorisation de son rôle, de la liberté d'action, etc.). C'est ce qui fait tout l'intérêt de l'approche biographique, qui permet au chercheur, à partir des différents jalons biographiques recueillis et de différents aspects factuels, de recomposer lui-même le parcours du migrant, en se détachant de l'évaluation et de l'interprétation que ceux-ci fournissent de leur parcours. Mais l'analyse des témoignages recueillis met aussi en jeu la propre subjectivité du chercheur. Car, comme le souligne M. de la Soudière (1988), « Faire du terrain, c'est y séjourner, mais c'est aussi le faire, le fabriquer ; c'est créer un territoire à sa propre investigation, un objet, une unité d'observation. Même l'observation la plus attentive et la plus neutre ne fournit jamais une photographie de la réalité sociale¹ ». Il ne s'agit pas d'entrer ici dans un débat entre validité des approches quantitatives et qualitatives. Car comme le souligne avec justesse D. Bertaux (1997), « alors qu'on associe souvent, à tort, données objectives et collectes quantitatives par questionnaire d'un côté, et données subjectives et collectes qualitatives de l'autre », on oublie « le caractère déclaratif des réponses dans les deux cas et les limites qui en découlent »². Mais il paraît par contre nécessaire de garder une certaine vigilance et un certain recul dans l'interprétation des entretiens, et de se méfier de ses propres interprétations spontanées, en gardant bien à l'esprit qu'elles sont nécessairement partielles et subjectives.

D'autres sources, écrites, ont été ponctuellement utilisées. En plus des résultats quantitatifs, les deux enquêtes par questionnaires Mairie-conseils comportaient de nombreuses remarques formulées par les communes qui ont permis de mieux cerner leurs représentations de ces phénomènes migratoires et d'illustrer à l'occasion notre propos par différentes citations. Localement d'autres opportunités se sont présentées. Dans le Diois, les comptes rendus de réunions publiques organisées en vue de la préparation du projet de Pays ont également fourni un matériau extrêmement intéressant. Le but de ce travail préparatoire était d'établir à partir de volontés communes des projets pour l'avenir du Diois, et ces réunions publiques ont constitué autant d'occasions pour les habitants, les associations et les élus présents de s'exprimer sur ces apports migratoires et sur leur vision des « politiques d'accueil ». Même si on peut discuter la représentativité de ces commissions qui n'ont attiré qu'une petite partie de la population, il n'en reste pas moins que ces documents ont fourni de précieux témoignages complémentaires sur ces phénomènes migratoires et en particulier sur leur perception au niveau local. Enfin, différents courriers adressés par les candidats à l'installation aux mairies ou à divers organismes destinés à faciliter l'implantation en milieu rural (Sites de Proximité –Annexe 3–, en particulier celui du Diois, et association Espace dans le Séronais) ont également apporté de précieux renseignements quant aux profils de ces nouveaux habitants, à leurs motivations et à leurs critères de localisation territoriale. En plus de ces lettres, ces deux organismes disposaient de dossiers détaillés sur un certain nombre de migrants, qui ont également été consultés (soit plus d'une trentaine) et ont ainsi permis d'enrichir les profils des personnes interrogées lors des entretiens et d'illustrer le texte grâce à différentes études de cas ou extraits de courrier. Enfin, tout au long de ce travail de recherche débuté en DEA, nous avons également été un témoin privilégié de l'émergence des politiques d'accueil en milieu rural grâce à la participation aux colloques de l'Université de Paris VII-Jussieu organisés par J. de Félice sur cette thématique, indirectement à l'origine de la création du Collectif Ville-Campagne, à un séminaire Leader sur « l'accueil de nouvelles populations » en Haute-Vienne à Eymoutiers en 1999, à la première édition de la Foire à l'installation à Limoges organisée en 2001, à la première rencontre nationale des acteurs de

¹ Soudière M. de la, « L'inconfort du terrain, « Faire » la Creuse, le Maroc, la Lozère... », *Terrain*, n°11, novembre 1988, p. 95-96.

² Lelièvre E., Vivier G., *op. cit.*, 2001, n°56 (2), p. 1066.

l'accueil, Campagnes en Mouvement, organisée à Saint-Brieuc en décembre 2004, et aux deux Universités européennes de l'accueil organisées à Clermont-Ferrand en juin 2006 et 2008.

La « renaissance rurale » intervenant dans les années 1970 ne fait pas partie des thèmes les plus analysés par les géographes français. Elle a pourtant été sujet à polémique et diversement interprétée. Sans doute faut-il y voir un héritage d'une lecture longtemps univoque des mouvements urbain-rural, centrée sur la vision d'un exode rural irréversible. S'il est difficile d'imposer une interprétation unique à l'ensemble des espaces ruraux, du fait de l'hétérogénéité des situations et des dynamiques dominantes, tous les travaux de recherche mettent en évidence le rôle déterminant joué par les phénomènes migratoires dans ce renouveau. Cependant, les études portant sur la composition qualitative de cette population migrante et sur ses motivations profondes demeurent peu nombreuses dans la géographie française. Ce qui semble s'expliquer, outre par des *a priori* bibliographiques persistants, par la complexité d'étude de ces phénomènes.

Cette thématique est en effet délicate à aborder car elle renvoie aux difficultés globales d'appréhension de la mobilité. Et cela, parce qu'elle est souvent basée sur des notions « flottantes » (mobilité, migration), dont l'indétermination sémantique du terme « nouvel habitant » est représentative. Nous avons pour notre part opté pour une définition restrictive, basée sur le croisement de trois éléments : une limite spatiale, une limite temporelle et une notion de choix. Nous avons ainsi décidé de considérer comme « nouvel habitant » les personnes arrivées d'un autre département ou de l'étranger depuis 1990 et ayant choisi l'espace rural comme cadre de vie. Sans nous détourner totalement de l'analyse statistique, absolument nécessaire dans le cadrage général et en particulier cartographique de cette thématique, nous avons désiré nous inscrire dans une perspective de géographie sociale et favoriser l'aspect qualitatif dans notre méthodologie. Nous avons ainsi souhaité porter une attention particulière aux « acteurs » de ce renouveau (migrants et acteurs du développement territorial), à leurs motivations, leurs représentations, leurs pratiques et leurs discours. Les limites de la méthode quantitative sur un tel sujet imposent par ailleurs le recours à un travail d'enquête de terrain approfondi, passant notamment par l'approche biographique.

Mais, ce mouvement, multidimensionnel, s'avère également difficile à cerner parce qu'il touche aux limites des théories explicatives classiques des migrations. Celles-ci, basées sur le postulat de comportements économiques rationnels de la part des migrants, ont en effet du mal à expliciter le pourquoi de ces flux de population vers des espaces ruraux isolés, souvent mal pourvus, voire, privés, d'emplois. Comme le pressentent à la fin des années 1980 différents auteurs travaillant sur les espaces ruraux méditerranéens, un autre modèle explicatif semble se mettre en place, accordant davantage de place à la qualité et au cadre de vie, dans une logique hédoniste. La littérature nord américaine a elle donné un nom spécifique à ce type particulier de mobilité : « *amenity migration* », littéralement « migration liée aux aménités ». Ce concept, apparu dans les années 1980 aux Etats-Unis, est utilisé par les auteurs américains et canadiens comme clé de lecture des processus de revitalisation en cours dans les régions de montagne d'Amérique du Nord, notamment dans les Rocheuses. Il insiste sur l'importance, voire la primauté, des facteurs non économiques dans la décision de migrer. Ces « migrations d'agrément » que nous dénommerons également « migrations hédoniques » ou « migrations résidentielles », en référence au rôle actif joué par le cadre résidentiel rural, se définissent avant tout par la recherche d'une meilleure qualité de vie, dans un environnement agréable, choisi en particulier pour l'importance de ses aménités, à la fois naturelles, culturelles et

sociales. En s'inscrivant dans un mode renouvelé d'évaluation des territoires, ces migrations semblent pouvoir offrir des opportunités inédites à des espaces jusqu'à maintenant restés délaissés ou marginalisés, car elles définissent d'autres règles d'attractivité, qui ne sont plus uniquement calquées sur le facteur économique, mais valorisent également fortement les aménités résidentielles.

Quelles sont dans ce cadre les chances des régions de moyennes montagnes françaises ? Pour celles-ci, touchées par diverses crises et en particulier frappées aujourd'hui par une triple fragilité, démographique, économique et sociale, cette question de l'accueil de nouvelles populations recouvre une importance capitale pour l'avenir. Elles apparaissent ainsi comme des territoires d'étude privilégiés du fait de leur sensibilité aux dynamiques en cours et de l'importance des enjeux et des espoirs mis dans cette nouvelle fonction d'accueil. Notre problématique tournera donc autour de cette interrogation simple : ces nouveaux phénomènes migratoires sont-ils en mesure d'inverser les tendances démographiques et économiques régressives de ces territoires ruraux de moyenne montagne souvent laissés exsangues par des décennies d'exode ? Ces « migrants résidentiels » sont-ils de potentiels leviers pour le développement local, « exploitables » par ces espaces ruraux fragiles organisés en « territoires d'accueil » dans le cadre de la mise en place de politiques spécifiques ?

Ce renouveau démographique, s'il s'étend incontestablement, reste cependant encore inégal à l'échelle des régions de moyenne montagne, comme nous allons le voir dans le second chapitre.

CHAPITRE II : LES MOYENNES MONTAGNES FRANÇAISES, NOUVELLES « TERRES D'ACCUEIL »

En une trentaine d'années, la démographie des campagnes françaises a connu d'importantes transformations. Après plus de 150 ans d'exode rural ayant entraîné une dévitalisation et un vieillissement accentués, la période intercensitaire 1975-1982 ouvre une nouvelle phase de repeuplement. Les recensements successifs ont depuis confirmé la durabilité de cette tendance et sa diffusion géographique. Comme le souligne R. Brunet : « le recensement de 1999 confirme cette « reconquête généralisée » du territoire, qui fait que de moins en moins de communes se dépeuplent continûment, et qui met du « bruit » sur la carte en troublant un peu partout les distributions connues »¹. Mais, si aujourd'hui ce renouveau s'étend et affecte tout autant les territoires ruraux proches d'espaces urbanisés que certaines régions rurales isolées, où il est *a priori* plus inattendu, il manifeste encore de fortes inégalités spatiales. Peut-il se généraliser ou certains secteurs sont-ils « condamnés » à rester en marge de ce phénomène ? Comment les régions de moyenne montagne s'insèrent-elles dans ce mouvement ? Sont-elles concernées de manière uniforme ? Offrent-elles un modèle territorial spécifique ? Et dans ce cas y-a-t-il un schéma unique ou bien est-il possible de repérer des différences régionales ? Quels sont les nouveaux facteurs d'attractivité territoriale qui apparaissent ?

Après un bref retour sur les dynamiques récentes de la démographie des campagnes françaises, on tentera de faire le point sur la diffusion de la « renaissance rurale » dans les territoires de moyenne montagne, en s'efforçant, à partir d'une approche statistique et cartographique, de mieux cerner quantitativement les flux migratoires et leurs évolutions diachroniques et spatiales à l'échelle des différents massifs. Puis on proposera une typologie de ces évolutions démographiques, en avançant des hypothèses et des clés de lectures concernant ces processus territoriaux et les nouveaux critères d'attractivité qui semblent émerger.

I. Une reprise démographique rurale qui s'inscrit dans la durée et se diffuse spatialement

A. La renaissance rurale en France : un redressement démographique aujourd'hui confirmé

1) Le recensement de 1975-1982 : le renversement d'une tendance séculaire

En France la « renaissance rurale » a été un peu plus tardive que dans d'autres nations européennes, puisqu'elle remonte essentiellement aux années 1970, même si des prémices sont repérables dès la période intercensitaire 1954-1962 dans certains secteurs méditerranéens. Cette reprise concerne en effet d'abord les territoires périurbains et les régions méridionales du Sud-Est, en particulier de Provence-Alpes-Côte-d'Azur. Mais, pour la majeure partie du pays, c'est le recensement de 1975-1982 qui marque le véritable tournant dans l'évolution de la démographie rurale. On assiste alors à une inversion de tendance qui se marque à trois niveaux (**Tab. 3 et 4**) :

¹ Brunet R., « Enseignements géographiques du recensement de 1999 en France », *Mappemonde*, n°58, juin 2000, p. 24.

Tab. 3 – Population de la France métropolitaine par catégorie d'espace de 1962 à 1999 ¹

	Population en millions d'habitants				Population en %			
	Pôles urbains	Communes périurbaines	Espace à dominante rurale	France métropolitaine	Pôles urbains	Communes périurbaines	Espace à dominante rurale	France métropolitaine
1962	27,146	5,666	13,613	46,425	58,5	12,2	29,3	100,0
1968	30,381	5,859	13,473	49,712	61,1	11,8	27,1	100,0
1975	32,878	6,537	13,177	52,592	62,5	12,4	25,1	100,0
1982	33,357	7,715	13,263	54,335	61,4	14,2	24,4	100,0
1990	34,372	8,862	13,381	56,615	60,7	15,7	23,6	100,0
1999	35,217	9,674	13,628	58,519	60,2	16,5	23,3	100,0

Source : INSEE Première, n°726, juillet 2000.

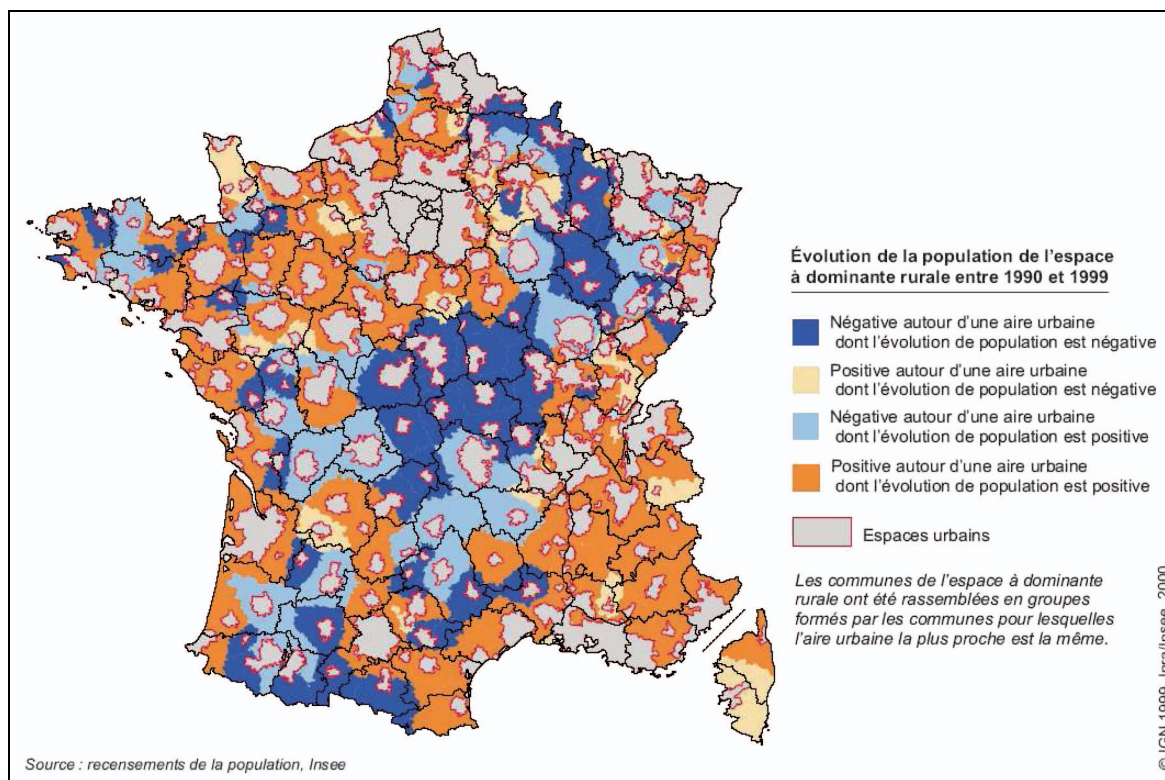
Tab. 4 – France métropolitaine, bilan naturel et migratoire de 1962 à 1999 par catégorie d'espace¹

En millions d'habitants

	Pôles urbains		Communes périurbaines		Espace à dominante rurale		France métropolitaine	
	Bilan naturel	Solde migratoire	Bilan naturel	Solde migratoire	Bilan naturel	Solde migratoire	Bilan naturel	Solde migratoire
1962-1968	1,455	1,780	0,197	-0,005	0,261	-0,401	1,912	1,374
1968-1975	1,833	0,664	0,149	0,529	0,074	-0,370	2,056	0,824
1975-1982	1,484	-1,005	0,130	1,049	-0,128	0,214	1,486	0,258
1982-1990	1,682	-0,666	0,259	0,888	-0,113	0,231	1,828	0,452
1990-1999	1,722	-0,877	0,314	0,498	-0,163	0,410	1,872	0,031

Source : INSEE Première, n°726, juillet 2000.

Carte 7 – Croissance des espaces ruraux entre 1990 et 1999 : une forte inégalité géographique



Source : INSEE Première, n°726, juillet 2000.

¹ Délimitations définies à partir du recensement de 1990.

* Le passage d'un long déclin démographique à une nouvelle phase de stabilisation ou de croissance de la population.

* Une modification majeure par rapport à la situation caractéristique de l'exode rural, où le dépeuplement associait depuis longtemps un solde migratoire fortement déficitaire et un excédent naturel, en raison d'une fécondité traditionnellement importante qui compensait en partie les départs. Entre 1968 et 1975 ce schéma commence à se transformer : le bilan naturel se détériore considérablement en raison du vieillissement de la population des campagnes. Entre 1975 et 1982, il devient négatif, mais il est compensé par un excédent migratoire. L'essentiel des évolutions de la démographie rurale repose désormais sur l'excédent migratoire, qui devient le moteur de l'accroissement démographique rural, en mettant un terme à un long processus d'exode et témoigne d'une attractivité retrouvée des campagnes.

* Enfin, ce recensement correspond également à l'arrêt de l'évolution parallèle entre démographie rurale et agricole. De la fin du XIX^e siècle aux années 1970, le recul de la population agricole était allé de pair avec celui des ruraux dans leur ensemble. Mais, à partir de 1975 les deux courbes commencent à emprunter des trajectoires différentes, la population des campagnes tendant à remonter, alors que le déclin agricole s'accélère.

Les recensements successifs ont depuis confirmé la durabilité de cette tendance et sa diffusion spatiale.

2) Le recensement de 1990-1999 : une « renaissance rurale » confirmée

Après un ralentissement de la croissance rurale observé entre 1982 et 1990, avec des gains migratoires plus modérés, les résultats du recensement 1990-1999 confirment la reprise démographique amorcée depuis les années 1970. Lors de cette période intercensitaire, et pour la première fois depuis un siècle, la population s'accroît dans la majorité des municipalités rurales grâce à l'excédent migratoire, y compris dans les zones isolées et peu denses. Si ce sont les communes du rural sous faible influence urbaine qui ont le plus tôt et le plus nettement connu une dynamique démographique positive, celle-ci concerne aujourd'hui également des campagnes plus banales, y compris celles du « rural isolé ». Et si le poids relatif de l'espace rural dans la population française a diminué (23 % contre 30 % de la population en 1962), il a retrouvé en 1999 le même nombre d'habitants qu'en 1962 (dans ces mêmes communes) (**Tab. 3**).

Entre 1990 et 1999, le solde migratoire de l'espace à dominante rurale est devenu très nettement positif (+ 410 000 habitants), alors que le bilan naturel est de plus en plus négatif (163 000 décès de plus que de naissances au cours de la même période). Cet excédent d'arrivées sur les départs concerne désormais plus de 60 % des communes de l'espace à dominante rurale, y compris les plus éloignées des pôles urbains, qui enregistrent également des arrivées substantielles de nouveaux résidents (Bessy-Pietri, Hilal, Schmitt, 2000¹). Si ce gain ne se répartit pas uniformément sur le territoire (**Carte 7**), l'excédent migratoire concerne néanmoins un nombre de plus en plus important de communes. Ainsi entre 1975 et 1982, le solde migratoire est positif dans la moitié des communes (11 900), celles-ci étant majoritaires dans 44 départements. Durant les années 1980, le phénomène touche 12 700 communes et 57 départements, et entre 1990 et 1999, 13 950 communes et 72 départements. Le recensement de 1990-1999 signe donc la poursuite de la diffusion spatiale de cette nouvelle attractivité. Les communes du rural sous influence urbaine ont été les plus précoces à connaître une dynamique positive. Mais, comme les analyses de l'INSEE le soulignent, la grande nouveauté du recensement 1990-1999 est que pour les communes du « rural isolé », elles aussi, le schéma d'évolution démographique s'est transformé. Pour la première fois, le

¹ « Recensement de la population 1999, évolutions contrastées du rural », *INSEE Première*, n°726, juillet 2000.

solde migratoire du « rural isolé » est devenu positif (+0,29 % par an entre 1990 et 1999). Et, si entre 1982 et 1990, leur solde migratoire était presque nul, entre 1990 et 1999, près de six communes du rural isolé sur dix enregistrent un excédent migratoire et cinq sur dix gagnent des habitants.

L'exploitation du recensement de 1990-1999 a en définitive fait ressortir trois grandes tendances (Bessy-Pietri, Hilal, Schmitt, 2000).

* Premier constat : globalement, pour la première fois, et essentiellement grâce au solde migratoire, la population s'accroît quasiment dans l'ensemble du rural, dans les petites communes périurbaines comme dans les autres catégories d'espaces ruraux. Mais, si à proximité des villes, les petites municipalités des couronnes périurbaines voient leur nombre d'habitants continuer à augmenter, du fait à la fois d'un bilan migratoire et naturel tous les deux positifs, les pôles ruraux subissent une détérioration liée à la fois à leur solde migratoire et naturel. Positif avant 1975, le bilan migratoire des petites villes est maintenant négatif et conjugué à un léger excédent des décès sur les naissances, il contribue au déclin démographique.

* Second élément : le mouvement de périurbanisation se poursuit, mais à un rythme moins soutenu que sur les deux décennies précédentes et sous une forme quelque peu différente. Certes, les communes périurbaines sont toujours celles qui ont le solde migratoire le plus élevé dans l'ensemble des communes françaises (+ 498 000 habitants entre 1990 et 1999, soit + 0,6 % par an), mais ce taux a pratiquement été divisé par deux par rapport aux périodes intercensitaires antérieures (où le solde migratoire était de l'ordre du million d'habitants). Par ailleurs, d'un point de vue spatial, ce phénomène semble plutôt s'étendre sur des territoires plus larges que se densifier. La période actuelle est donc marquée par la combinaison de deux mécanismes parallèles : la poursuite du processus classique de périurbanisation, qui s'amorce à la fin des années soixante et correspond au mouvement d'accession à la propriété et au développement de la voiture et de la maison individuelle¹, et une diffusion plus lointaine de l'étalement urbain dans l'ensemble du rural. Ainsi, une partie des espaces ruraux passe sous influence urbaine, essentiellement à la périphérie des aires urbaines. Entre 1990 et 1999, la population résidant dans le périurbain croît de 8,8 à 12,25 millions d'habitants dans un double mouvement : une densification des territoires déjà sous influence urbaine en 1990 pour 0,8 million d'habitants et surtout une extension qui concerne 2,6 millions d'habitants et près de 5 000 communes, anciennement classées rurales, qui sont désormais majoritairement sous l'influence d'un pôle urbain. Entre 1962 et 1999, la population des zones considérées comme périurbaines s'est ainsi accrue de 70 %.

* Troisième point : l'intensité de ce processus d'étalement urbain est géographiquement assez fortement différenciée (**Carte 7**), et d'une région à l'autre, elle est d'autant plus élevée que les grandes agglomérations sont nombreuses, dynamiques et structurent l'espace régional. Ainsi, la moitié de la croissance de la population de l'espace à dominante rurale national se réalise dans des secteurs proches de dix-sept aires urbaines dynamiques, en particulier dans le Sud et le Sud-Ouest (en premier lieu dans les environs de Perpignan, Montpellier, Nantes, Toulouse). *A contrario*, dans les territoires où le maillage urbain est plus lâche et les pôles peu dynamiques, le bilan démographique de l'espace à dominante rurale peut être négatif (Moulins, Guéret, Aurillac...) (Bessy-Pietri, Hilal, Schmitt, 2000).

¹ La part des ménages propriétaires de leur logement est ainsi passée de 33 % en 1954 à environ 56 % aujourd'hui.

B. Les résultats des recensements partiels depuis 1999

Les conclusions des recensements partiels successifs depuis 2004 confirment ces tendances et leur inscription dans la durée. Elles témoignent également d'une progression de la mobilité interrégionale, qui profite aux campagnes, d'une accélération de la croissance de l'espace à dominante rurale, ainsi que d'une spectaculaire augmentation de la population des plus petites communes.

1) Une mobilité en expansion

Tab. 5 – Évolution des taux annuels de mobilité (en pourcentages)¹

	1990-1999	1999-2004
Changement de logement	11,7	12,0
Changement de commune	6,5	7,3
Changement de département	2,8	3,1
Changement de région	1,6	1,9

Champ : personnes âgées de 5 ans ou plus.

Source : recensement de 1999 et enquête de recensement de 2004, INSEE.

La société française est aujourd'hui marquée par une mobilité croissante. Les résultats de l'enquête de recensement de 2004 indiquent qu'entre 1990 et 2004, les changements de résidence ont été plus fréquents qu'entre 1990 et 1999 et que les migrations interrégionales se sont accrues (**Tab. 5**). Entre 1999 et 2004, 19,5 millions de personnes, âgées de 5 ans ou plus lors de l'enquête de recensement de 2004, ont déménagé en France métropolitaine. Parmi elles, 6,5 millions se sont déplacées dans la même commune, 7 millions ont changé de commune, 2,2 millions de département et 3,8 millions de région. La mobilité résidentielle a ainsi légèrement augmenté par rapport à la décennie quatre-vingt-dix, puisqu'en moyenne chaque année 12 % des personnes ont troqué leur logement contre un autre entre 2000 et 2004, pour 11,7 % entre 1990 et 1999. Ce sont les migrations induisant un déménagement entre régions qui se sont le plus accentuées. Ainsi, entre 1999 et 2004, chaque année près de deux individus sur cent ont modifié leur région de résidence, ce qui représente le taux le plus élevé atteint depuis 50 ans (Baccaïni, 2005).

Cette mobilité accrue confirme cependant les grands équilibres régionaux relevés au recensement de 1990-1999, les flux interrégionaux restant conformes aux grandes tendances de la décennie précédente « que l'accélération de la mobilité résidentielle a accentuées mais sans les modifier profondément »². Les régions qui entre 1990 et 1999 présentaient un solde négatif dans leurs échanges avec les autres régions de métropole, ont vu leur déficit s'aggraver, alors que celles qui étaient excédentaires ont globalement connu un accroissement de leur attractivité : « le contraste est plus marqué qu'auparavant entre les régions du nord, déficitaires, et les régions du sud et de l'ouest, excédentaires »³. B. Baccaïni insiste sur le rôle central de la Région parisienne, qui dépasse largement son poids démographique dans l'organisation des flux migratoires dans l'Hexagone : parmi les 3,8 millions de personnes qui vivent en 2004 dans une région différente de celle où elles habitaient en 1999, 40 % sont parties de l'Île-de-France ou s'y sont installées⁴. Ce qui revient à dire que quatre migrants sur

¹ Baccaïni B., « Enquêtes annuelles de recensement : résultats de la collecte 2004. Des changements de région plus fréquents qui bénéficient aux régions du sud et de l'ouest », *Insee Première*, n°1028, juillet 2005, p. 1.

² Degorre A., Redor P., « Enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2006. Les départements du Sud et du littoral atlantique gagnants au jeu des migrations internes », *Insee Première*, n°1116, janvier 2007, p. 2.

³ Baccaïni B., *op. cit.*, juillet 2005, p. 2.

⁴ Baccaïni B., *op. cit.*, juillet 2005, p. 3.

dix sont entrés ou sortis d'Île-de-France. Par ailleurs, les Franciliens effectuent davantage de migrations lointaines, les amenant à franchir plusieurs limites régionales. Et ils paraissent particulièrement concernés par les « migrations d'agrément » : « ces migrations vers des régions éloignées, associées à la recherche d'un cadre de vie plus agréable, sont très largement majoritaires dans l'ensemble des flux qui touchent la Région parisienne : seules 25 % des personnes qui ont quitté la région capitale entre 1999 et 2004 se sont dirigées vers une région limitrophe ». B. Baccaïni relève par contre qu'en province les « flux les plus intenses relient des régions limitrophes, et la plupart du temps dans les deux sens. Au total, 45 % des migrants entre régions de province ne franchissent qu'une seule frontière régionale quand ils changent de région »¹.

Tab. 6 – Poids des immigrants régionaux sur les cinq dernières années dans la population 2005²

<i>Types d'espaces</i>	<i>Part des immigrants régionaux dans la population (en %)</i>
Pôles urbains	6,2
Communes périurbaines	6,0
Communes multipolarisées	6,4
Pôles ruraux	7,7
Couronnes pôle rural	6,0
Rural sous faible influence urbaine	8,4
Rural isolé	7,8
<i>France métropolitaine</i>	<i>7,1</i>

Source : INSEE, d'après M. Talandier, *op. cit.*, p. 121.

Les espaces ruraux profitent pleinement de cette intensification de la mobilité. D'après les calculs d'une économiste, M. Talandier (2007), à partir des données du nouveau recensement portant sur les personnes qui habitaient dans une autre région cinq ans auparavant, il semblerait que l'attractivité migratoire des espaces ruraux auprès des migrants interrégionaux se soit accentuée, y compris dans le rural isolé. Ainsi, en 2005 en moyenne en France, 7,1 % de la population résidente habitait dans une autre région cinq ans auparavant. Ce chiffre s'élève à 7,7 % dans les pôles ruraux, 8,4 % dans le rural sous faible influence urbaine, et 7,8 % pour le rural isolé (**Tab. 6**). Ce qui contribue sans nul doute à expliciter l'amplification récente de la croissance rurale.

2) Une amplification de la « renaissance rurale »

Comme le souligne un récent rapport d'information au Sénat, *Le nouvel espace rural français* (François-Poncet, Belot, 2008) : « alors que le rythme de croissance de la population rurale avait décliné au cours de la décennie 1990, les résultats des premières enquêtes du nouveau recensement font apparaître une augmentation du rythme du repeuplement, qui est passé de + 0,5 % à + 0,7 % par an pour les espaces à dominante rurale entre 1999 et 2005 ». De plus, la hausse de la population atteignait 1,3 % en 2005 contre 0,5 % en 1999 pour l'ensemble des communes de moins de 2 000 habitants, soit trois fois plus que pour les communes urbaines. Le pourcentage de croissance de celles-ci est passé de seulement 0,3 % à 0,5 % sur la même période³. Donnant des précisions sur les modalités de cette croissance dans l'espace à dominante rurale, le rapport indique que celle-ci est essentiellement portée par

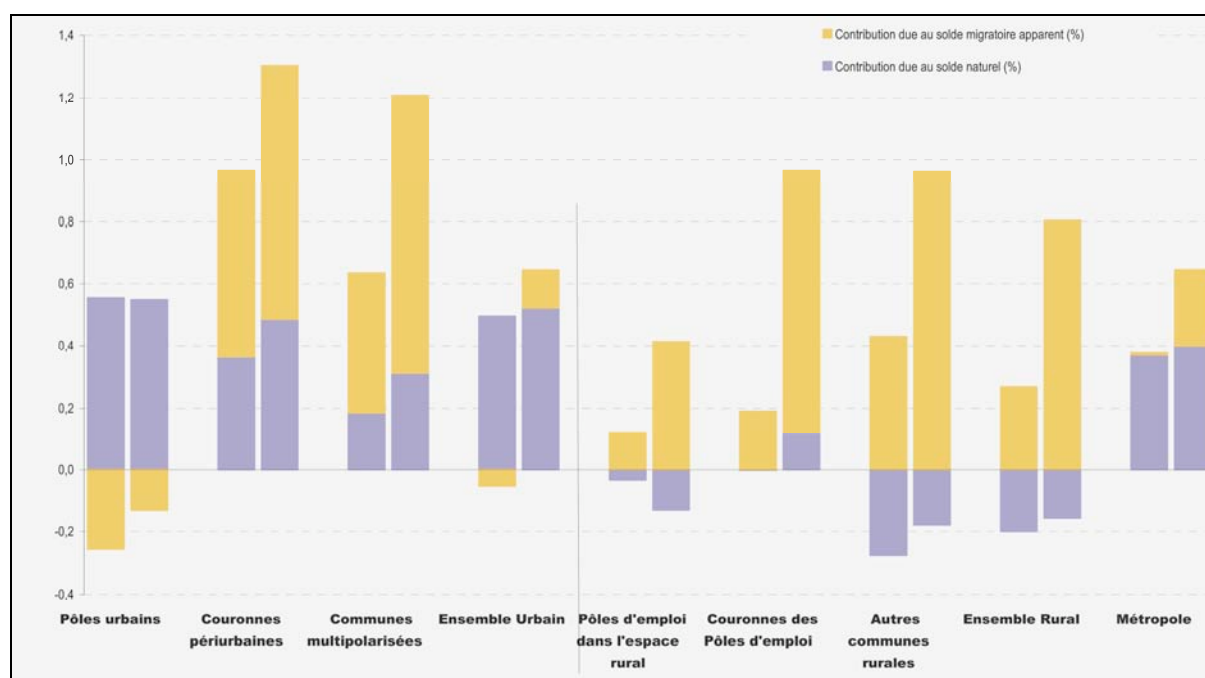
¹ Baccaïni B., *op. cit.*, juillet 2005, p. 3-4.

² Talandier M., *op. cit.*, 2007, volume 1, p. 121.

³ François-Poncet J., Belot C., *Le nouvel espace rural français*, Rapport d'information du Sénat, au nom de la Délégation à l'aménagement et au développement durable du territoire, n°468, Annexe au procès-verbal de la séance du 15 juillet 2008, p. 15.

un solde migratoire largement positif, alors que le solde naturel est déficitaire de 0,2 % en moyenne depuis 1990. La compensation vient donc d'un solde migratoire positif de 0,8 % pour la période 1999–2005, soit en termes relatifs un excédent qui « a quasiment triplé par rapport à la période 1990-1999 »¹ et qui est « huit fois plus important que le solde migratoire de l'ensemble urbain sur la période 1999–2005 »¹. Ainsi, dans les communes de l'espace à dominante rurale, le solde migratoire a doublé et atteint désormais + 88 personnes par an pour 10 000 habitants, contre + 47 personnes par an au cours de la décennie précédente. Ce solde est le résultat d'un renforcement des échanges migratoires (Degorre, Redor, 2007²). On voit clairement cette augmentation importante de la contribution du solde migratoire à la croissance sur la période la plus récente pour l'ensemble de l'espace à dominante rurale sur le graphique comparant les évolutions respectives des différents types d'espaces entre 1990-1999 et 1999-2005 (**Fig. 1**).

Fig. 1 – Comparaison des taux de variation annuelle de la population par grands types d'espaces sur les périodes 1990-1999 et 1999-2005³



Pour chaque type d'espace, la barre de gauche correspond à la période 1990-1999 et celle de droite à la période 1999-2005.

Source : INSEE, calculs Observatoire des territoires (DIACT).

Les derniers résultats des recensements partiels (**Tab. 7**) ne font que confirmer cette tendance, insistant sur le fait que les espaces ruraux bénéficient d'un « attrait renforcé ». B. Baccaïni et D. Levy (2009) soulignent ainsi : « Plus les départements sont ruraux, plus ils ont tendance à être attractifs. Cette relation entre attractivité et caractère rural des départements était nettement moins marquée au cours des années 1990 »⁴. Et J. Laganier et D. Vienne (2009) évoquent un « tassement de l'exode rural » et la « croissance retrouvée des espaces ruraux »⁵.

¹ François-Poncet J., Belot C., *op.cit.*, p. 15-16.

² Degorre A., Redor P., *op.cit.*, p. 3.

³ François-Poncet J., Belot C., *op.cit.*, p. 16.

⁴ Baccaïni B., Levy D., « Recensement de la population de 2006. Les migrations entre départements : le Sud et l'Ouest toujours très attractifs », *Insee Première*, n° 1248, juillet 2009, p. 2.

⁵ Laganier J., Vienne D., « Recensement de la population de 2006. La croissance retrouvée des espaces ruraux et des grandes villes », *Insee Première*, n° 1218, janvier 2009, p. 2.

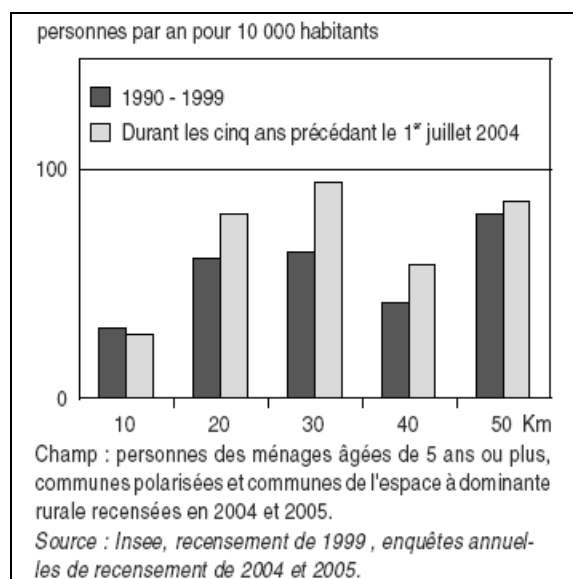
Les résultats des recensements partiels réalisés depuis 1999 mettent donc en exergue une attractivité accrue des espaces ruraux, qui s'explique notamment par une périurbanisation lointaine. Les communes périurbaines sont toujours celles qui présentent le solde migratoire le plus important et la périurbanisation se poursuit, mais c'est à un rythme moins soutenu que dans les décennies 1970 et 1980, et plus loin des centres urbains. Le zonage de l'espace en aires urbaines avait mis en évidence entre 1990 et 1999 des progressions de population maximales à l'immédiate périphérie des pôles urbains, dans les communes monopolarisées. Depuis, les gains de population se sont étendus plus loin des villes centrales¹.

Tab. 7 – Évolution de la population française entre 1999 et 2006

	Variation annuelle (en habitants par an)	Taux de variation annuel 1999-2006 (en %)			Taux de variation annuel 1982-1999 (en %)
		Total	Dû au solde naturel	Dû au solde migratoire apparent	
Pôles urbains	177 245	0,5	0,5	0,0	0,3
<i>dont villes-centre</i>	52 807	0,3	0,4	-0,1	0,0
<i>dont banlieues</i>	124 438	0,6	0,6	0,0	0,6
Périurbain	161 685	1,3	0,4	0,8	1,2
Total espace à dominante urbaine	338 930	0,7	0,5	0,2	0,5
Total espace à dominante rurale	72 334	0,7	-0,1	0,8	0,0
France métropolitaine	411 264	0,7	0,4	0,3	0,4

Source : Laganier J., Vienne D., « Recensement de la population de 2006. La croissance retrouvée des espaces ruraux et des grandes villes », *INSEE Première*, n° 1218, janvier 2009, p. 3.

Fig. 2 – Comparaison des taux annuels de migration interne nette en fonction de la distance aux centres des aires urbaines sur les périodes 1990-1999 et 1999-2005²



Tous les espaces situés à la périphérie des pôles urbains ont vu leur solde migratoire s'améliorer sur la période récente, en particulier les espaces à dominante rurale. Les départs croissants des pôles urbains reflètent les contraintes foncières accrues dans les villes, obligeant les ménages aux revenus modestes à aller de plus en plus loin en périphérie, afin de réaliser leur aspiration à la propriété individuelle pour un coût raisonnable. Allongement géographique des distances qui est aujourd'hui compensé par l'augmentation des vitesses de déplacement. Ce qui explique l'existence d'un nombre croissant de ménages quittant les

¹ Degorre A., Redor P., *op.cit.*, p. 2.

² Degorre A., Redor P., *op.cit.*, p. 3.

centres urbains directement pour les espaces à dominante rurale (Degorre, Redor, 2007¹). Ainsi, les gains de population des espaces à dominante rurale avec les pôles urbains ont presque doublé depuis la période 1990-1999, passant de + 39 personnes à + 65 personnes pour 10 000 habitants »². Comme le notent B. Morel et P. Redor (2006) : « la croissance démographique s'étend toujours plus loin des villes »³. Du fait de cette périurbanisation plus lointaine, seules les communes situées à plus de 10 kilomètres des pôles urbains ont enregistré une amélioration de leur solde migratoire entre 1999 et 2004 (**Fig. 2**), la hausse étant la plus soutenue pour les communes localisées entre 20 à 30 kilomètres du centre des pôles urbains (+ 95 personnes par an pour 10 000 habitants)⁴.

Si l'on examine la croissance de la population des communes en fonction de la distance entre leur centre et celui des aires urbaines les plus proches, on s'aperçoit que pour l'ensemble des communes de moins de 10 000 habitants, c'est à 15 km du centre des aires urbaines que la croissance de la population a été la plus forte entre 1990 et 1999. Depuis 1999, ce pic de croissance maximale s'est éloigné, passant à 25 km. Le changement est particulièrement sensible pour les communes du rural situées à plus de 30 km du centre d'une aire urbaine. Leur population, stable entre 1990 et 1999 (moins de 0,1 % de hausse par an), a augmenté depuis 1999 à un rythme annuel moyen de 0,7 %⁵. Ainsi, si sur la période récente la périurbanisation continue à représenter la contribution la plus forte à la croissance de la population, c'est au sein de l'espace rural, et en particulier dans les zones « les moins denses et de plus en plus loin des zones d'influence des villes, que l'accélération de la croissance démographique est la plus sensible »⁶. Car, si l'étalement urbain s'étend depuis 1999, il se double aussi désormais d'une augmentation du rythme de la croissance démographique dans l'ensemble de l'espace à dominante rurale. Les évolutions récentes témoignent également d'un spectaculaire redressement démographique des petites communes.

3) Une croissance des plus petites communes

Les statistiques récentes disponibles sur l'évolution de la population française mettent en évidence un déplacement inattendu de la croissance vers les communes les moins peuplées. A tel point qu'O. Piron (2005) parle de « revanche des petites communes »⁷. Comme le remarque l'INSEE « la part des communes de moins de 10 000 habitants dont la population décroît s'est sensiblement réduite depuis 1999 en passant de 38 % pour la période 1990-1999 (soit 32 % de la population totale de ces communes) à 27 % (24 % de la population) »⁸. Et le « rythme de croissance de la population des communes de moins de 10 000 habitants a presque doublé depuis 1999 (+ 0,9 % en moyenne par an entre 1999 et 2004-2005 contre + 0,5 % entre 1990 et 1999). C'est pour les communes de moins de 2 000 habitants, et plus encore les plus petites d'entre elles, que cette accélération de la croissance a été la plus forte depuis 1999. Pour les communes de moins de 500 habitants, le taux de croissance annuel moyen a plus que triplé, passant de 0,3 % entre 1990 et 1999 à 1,0 % depuis 1999. Depuis 1999, la croissance a été plus forte dans les communes rurales que dans les communes situées dans les unités urbaines (+ 1,1 % par an depuis 1999 contre + 0,7 %) ; la relation s'est donc inversée par rapport à la période 1990-1999 (+ 0,5 % pour les communes rurales, + 0,6 % pour les communes des unités urbaines) »⁹ (**Tab. 7, 8, 9**).

¹ Degorre A., Redor P., *op.cit.*, p. 3.

² Degorre A., Redor P., *op.cit.*, p. 3-4.

³ « Enquêtes annuelles de recensement 2004 et 2005 – La croissance démographique s'étend toujours plus loin des villes », *Insee Première* n° 1058, janvier 2006.

⁴ Degorre A., Redor P., *op.cit.*, p. 4.

⁵ Morel B., Redor P., « Enquêtes annuelles de recensement 2004 et 2005. La croissance démographique s'étend toujours plus loin des villes », *Insee Première*, n° 1058, janvier 2006, p. 3-4.

⁶ Morel B., Redor P., *op.cit.*, p. 4.

⁷ Piron O., « La revanche des petites communes », *Études Foncières*, n°114, mars-avril 2005, p. 21.

⁸ Morel B., Redor P., *op.cit.*, p. 4.

⁹ Morel B., Redor P., *op.cit.*, p. 2.

Tab. 8 – Évolution de la population des communes de moins de 10 000 habitants selon leur type¹

	Nombre d'habitants en 1999 (en milliers)	Répartition de la population en 1999 (en %)	Évolution ¹ annuelle moyenne de la population entre 1990 et 1999	Évolution ¹ annuelle moyenne de la population entre 1999 et 2005
Ens. des communes de - de 10 000 hab.	29 866	100,0	0,5	0,9
Communes rurales	14 320	47,9	0,5	1,1
Unités urbaines	15 546	52,1	0,6	0,7
Espace à dominante urbaine	19 461	65,2	0,8	1,1
Aires urbaines	16 583	55,5	0,8	1,0
dont : pôles urbains	7 659	25,6	0,6	ns
Communes des couronnes périurbaines	8 924	29,9	1,0	ns
Communes multipolarisées	2 878	9,6	0,6	1,2
Espace à dominante rurale	10 406	34,8	0,1	0,7

ns : non significatif. 1. L'évolution de la population est calculée en référence au classement des communes en 1999.

Source : INSEE, recensements de 1990 et 1999, enquêtes annuelles de recensement en 2004 et 2005.

Tab. 9 – Comparaison de la croissance démographique annuelle par commune en fonction de leur nombre d'habitants sur les périodes 1990-1998 et 1999-2003

Strates de population communale	Croissance annuelle (1990-1998)	Croissance annuelle (1999-2003)	Soit
Moins de 500 hab.	0,28 %	1,03 %	+ 249 000 hab.
[500 à 1 000 hab. [0,49 %	1,20 %	+ 287 000 hab.
[1 000 à 2 000 hab. [0,56 %	1,10 %	+ 318 000 hab.
[2 000 à 5 000 hab. [0,64 %	0,84 %	+ 353 000 hab.
[5 000 à 10 000 hab. [0,58 %	0,52 %	+ 172 000 hab.
[10 000 à 20 000 hab. [0,35 %	0,21 %	+ 67 000 hab.
[20 000 à 50 000 hab. [0,15 %	0,07 %	+ 31 000 hab.
[50 000 à 100 000 hab. [0,07 %	0,28 %	+ 63 000 hab.
[100 000 à 200 000 hab. [0,21 %	0,28 %	+ 51 000 hab.
Plus de 200 000 hab.	0,21 %	0,46 %	+ 122 000 hab.

D'après Piron O., « La revanche des petites communes », *Études Foncières*, n°114, mars-avril 2005, p. 21.

La proximité et le dynamisme des aires urbaines continuent à influencer sur la croissance démographique des campagnes. Mais le fait que les zones rurales éloignées et les plus petites municipalités soient aujourd'hui concernées, amène à douter du seul déterminisme urbain et fait au contraire penser à l'émergence de facteurs explicatifs plus complexes. Ce constat d'ensemble ne doit cependant pas masquer la persistance d'inégalités, car certaines régions sont encore marquées par des processus d'exode et de dévitalisation. Différences spatiales que les chercheurs du CRPEE de Montpellier interprètent comme la conséquence de la diffusion, selon un processus diachronique, d'un même modèle de renouveau démographique rural. Ainsi, pour A. Berger : « la généralisation du processus de reprise à l'ensemble de l'espace rural français s'opère avec des décalages temporels selon les régions » et « les disparités que l'on peut encore observer aujourd'hui sont en fait l'illustration d'un décalage dans un processus en cours sur une période s'étendant sur plusieurs dizaines d'années, tant dans le passé que dans l'avenir »². Toute la question est donc de savoir si cette diffusion sera générale, amenant progressivement à une homogénéisation de la reprise démographique, ou sélective, ne s'effectuant que dans certaines conditions.

Comment les régions de moyenne montagne se positionnent-elles face à ces nouvelles dynamiques ?

¹ D'après Morel B., Redor P., *op.cit.*, p. 2.

² Berger A., avec la collaboration de Bretel J.-M., Dedeire M., Font E., *op. cit.*, p. 39.

II. Les moyennes montagnes françaises face au mouvement de renaissance rurale

A. Une reprise démographique indéniable...

1) Le renouveau démographique des montagnes françaises

Comme le souligne en 1999 le rapport d'évaluation de la politique de la montagne : « les prévisions alarmistes, telles que la baisse de plus de 500 000 habitants à l'horizon 2000 prévue dans le rapport au gouvernement sur les zones de montagne de mars 1974, ont été démenties. D'autres diagnostics très pessimistes de dépopulation et de déprise agricole, ceux formulés dans les schémas d'aménagement et de développement des massifs des Pyrénées et des Alpes du Sud en 1977 par exemple, ont été infirmés ». La population montagnarde croît en effet de nouveau, certes moins vite que la moyenne nationale et de manière inégale selon les massifs, mais elle est passée globalement de 4 158 000 habitants en 1968 à 4 338 000 en 1990. Et si entre 1975 et 1982, 70 % des cantons montagnards continuaient de se dépeupler, ils n'étaient plus qu'un sur deux entre 1982 et 1990¹. Ce renouveau démographique a depuis été confirmé par le recensement de 1999 et les résultats des recensements partiels.

Après avoir perdu des habitants pendant un siècle, voire un siècle et demi pour les massifs où le maximum démographique a été précoce, ce qui a valu aux montagnes françaises d'être qualifiées par P. Estienne (1988) de « terres d'abandon », celles-ci ont en effet été sensibles au même retournement de tendance que les espaces ruraux français dans les années 1970. De nombreux massifs ont alors vu leur population se stabiliser ou même progresser et certains auteurs ont parlé de « tournant historique » (David et *al.*, 1986), relevant à la fois « la soudaineté du renversement de la tendance historique » et « l'ampleur spatiale du phénomène ». La situation favorable de la montagne française, considérée dans son ensemble, est alors portée essentiellement par les zones rurales sous influence urbaine en proie à un processus classique de périurbanisation, mais la tendance séculaire au déclin paraît suspendue pour les communes rurales « profondes » elles aussi. Après les pertes encore importantes de la période 1968-1975, celles-ci voient leurs effectifs se consolider entre 1975 et 1982. Cette rupture dans l'histoire démographique de la montagne s'explique avant tout par une transformation des flux migratoires. A la suite d'une très longue période globalement marquée par des déficits, le bilan migratoire de la montagne s'inverse vers le milieu des années 1970 pour devenir excédentaire. Tous les massifs, à l'exception du Jura et surtout des Vosges, dont la situation se détériore, jouissent alors d'une attractivité nouvelle, même si les Alpes, en particulier du Sud, en captent l'essentiel. Car, si les régions de moyennes montagnes ne sont pas restées à l'écart de ce renouveau démographique, toutes n'ont pas été affectées de manière homogène, d'un point de vue spatial comme chronologique, comme nous allons le voir.

2) La place des régions de moyenne montagne dans ce renouveau

Dans le cadre de cette étude, il n'était pas envisageable de dresser un atlas démographique des moyennes montagnes françaises. Seules les variables qui se rapportaient directement à la dynamique démographique, et en particulier à l'attractivité, ont donc été retenues pour l'établissement des cartes. Nous nous sommes ainsi efforcés de mesurer l'importance et la géographie de ces flux migratoires par le biais d'une approche statistique d'une part, et d'une approche cartographique d'autre part, qui, dans les deux cas, ont été

¹ *La politique de la montagne, rapport d'évaluation, op. cit.*, p. 100-101.

menées à l'échelle cantonale¹. Celle-ci nous est en effet apparue comme la plus apte à révéler de grandes tendances, tout en respectant la diversité régionale. Nous avons également effectué un certain nombre de tris croisés, afin d'examiner si les trajectoires démographiques variaient en fonction de la densité des cantons. Pour conduire ce travail, nous avons opté pour le zonage agricole « moyenne montagne » et piémont, permettant de considérer un périmètre d'étude large. Celui-ci, tel que précédemment défini (cf. chapitre I), recouvre 781 cantons répartis sur 45 départements². Quelques calculs ont également été effectués à partir du zonage Estienne (1988), au contraire très restrictif, notamment dans le cadre d'un article (Cognard, 2001) et d'une étude menée antérieurement pour le compte de la DATAR (Diry, 1992). Ce qui permettra de disposer de quelques éléments comparatifs et de tenter de mesurer l'influence éventuelle du facteur naturel « montagne ». P. Estienne n'a en effet conservé que les cantons exclusivement montagnards, écartant ceux qui comportaient une portion de bas-pays, et a ainsi défini des régions de montagne plus réduites que de coutume (massif vosgien restreint, Préalpes du Nord quasi-absentes, Morvan éliminé, etc.). Par ailleurs, dans cette délimitation, afin de différencier haute et moyenne montagne, les cantons ayant une partie importante de leur territoire située à une altitude supérieure à 2000 mètres et bénéficiant de ce fait d'infrastructures touristiques lourdes (Grandes Alpes du Nord et du Sud, Pyrénées centrales et une partie des Pyrénées orientales) ont été rejetés. Ainsi dessinée, la moyenne montagne regroupe 395 cantons³, sur 33 départements, soit environ 14 % du territoire national. C'est ce périmètre qui a été préféré pour les calculs en valeurs absolues, car plus strict, c'est celui qui nous est apparu le plus révélateur des spécificités montagnardes, et le moins sujet à discussion concernant les évolutions chiffrées, notamment en termes de gain de population, par rapport à l'autre zonage comportant des secteurs de bas pays. Des statistiques et des cartes, avant tout diachroniques, ont donc été établies entre les deux recensements « témoins » de 1962-1968 et de 1990-1999. Ce qui permettait d'envisager la situation démographique classique de l'exode rural, puis d'examiner le retournement de tendance intervenant, hormis pour quelques secteurs méridionaux, lors du recensement de 1968-1975 et plus sûrement encore lors de celui de 1975-1982.

Concernant tout d'abord l'évolution générale, on peut noter que la tendance à l'amélioration amorcée dans les années 1970 ne cesse de se confirmer, puisque les moyennes montagnes françaises, considérées globalement, continuent à gagner des habitants sur la période récente. Entre les deux recensements « témoins », on observe un progrès encourageant : de 40,5 % des 781 cantons en croissance en 1962-1968, on passe à 59,4 % en 1990-1999, les chiffres s'étant quasiment inversés entre les deux recensements (**Tab. 10**). Si l'on compare ces résultats avec ceux de l'échantillon plus restrictif d'Estienne (395 cantons) entre 1982-1990 et 1990-1999, on relève en fait une différence d'environ dix points (**Fig. 3**) : seulement 43,5 % de cantons en croissance contre 55,1 % en 1982-1990 et 48,9 % contre 59,4 % en 1990-1999. En valeur absolue, les évolutions sont également tangibles, puisque si les 395 cantons de l'échantillon avaient gagné plus de 10 500 habitants entre 1975 et 1982, environ 14 000 habitants entre 1982 et 1990, l'accroissement s'élève entre 1990 et 1999 à près de 17 000 habitants (**Tab. 11**). Cette croissance modérée, mais régulière, intervient en dépit d'un déficit naturel qui s'accroît par rapport à la période précédente, avec environ - 30 000 personnes contre - 24 500 entre 1982-1990. En revanche, l'excédent

¹ Avertissement : les données cantonales de l'INSEE ne prennent en compte que les communes entières, donc lorsqu'une commune urbaine est divisée entre plusieurs cantons, les statistiques de cette commune ne sont pas agrégées aux autres communes du canton. Les données de ces communes urbaines fractionnées n'ont donc pas été retenues dans la cartographie, ni dans le décompte des cantons dans les tableaux.

² Sauf mention explicite, c'est ce zonage qui est utilisé dans les tableaux, les graphiques, notamment pour les tris en fonction de la densité et les cartes.

³ 14 cantons dans les Vosges, 37 dans le Jura, 65 dans les Alpes du Sud (y compris 5 en Isère), 21 dans les Pyrénées et 258 dans le Massif central.

migratoire poursuit son ascension, puisqu'il affiche un surplus supérieur à 47 000 personnes contre un peu plus de 38 500 entre 1982 et 1990 (et 34 500 entre 1975 et 1982) (Cognard, 2001). On en déduit aisément sa contribution essentielle à l'évolution démographique totale.

Tab. 10 – Pourcentages de cantons en croissance démographique entre 1962-1968 et 1990-1999

Évolution totale	1962-1968	1968-1975	1975-1982	1982-1990	1990-1999
Positive	40,5	38,5	54,2	55,1	59,4
Négative	59,5	61,5	45,8	44,9	40,6

Source : INSEE, RP 1962, 1968, 1975, 1982, 1990, 1999, zonage agricole, calculs de l'auteur.

Tab. 11 – Évolution en valeur absolue pour les 395 cantons du zonage Estienne (1982-1999)

	Évolution totale		Solde Naturel		Solde Migratoire	
	1982-1990	1990-1999	1982-1990	1990-1999	1982-1990	1990-1999
Total	13 867	16 963	-24 671	-30 172	38 538	47 135

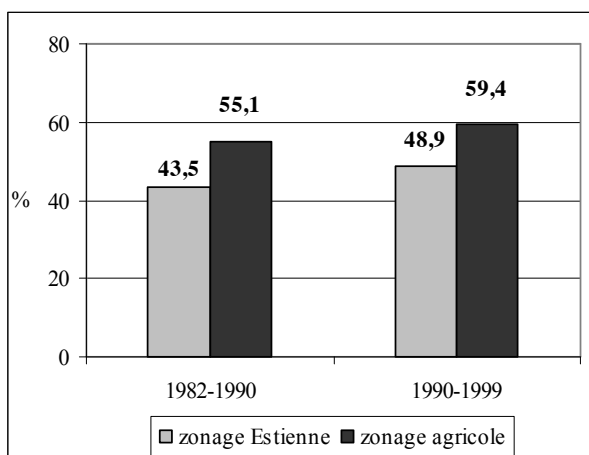
Source : INSEE, RP 1982, 1990, 1999, calculs de l'auteur.

L'examen des divergences d'évolution en fonction de la densité cantonale (**Tab. 12**), révèle que si la « faible » densité (à savoir inférieure à 30 habitants au km²) constitue encore un déterminant négatif aux recensements de 1962-1968 et 1968-1975, le constat change lors de la période intercensitaire 1975-1982. A partir de cette date, on assiste à un début d'homogénéisation et le décalage entre cantons faiblement ou fortement peuplés se nivèle doucement. Pour ne prendre que l'exemple des cantons où la densité est inférieure à 15 habitants au km², on passe d'une différence par rapport au résultat moyen de 33,2 points en 1962-1968 à seulement 18,4 points en 1990-1999. Et, autre fait notable, sur la même période, la situation des cantons de moins de 15 habitants au km² devient plus favorable que celle des cantons peuplés de 15 à 30 habitants au km². Mieux, les cantons comptant moins de 10 habitants au km² démontrent même un progrès sensiblement plus important que celui des cantons de moins de 15 habitants au km², malgré un léger repli dans la décennie 1980 (**Fig. 4**). L'écart se creuse au recensement de 1975-1982 et culmine en 1990-1999 avec une différence de 15,6 points entre les deux types de cantons. Certes, il ne faut pas oublier la loi des petits nombres et le fait que dans des espaces saignés par des décennies d'exode et faiblement peuplés, quelques arrivées peuvent suffire à inverser les tendances. Néanmoins, même s'il faut rester nuancé, il semble bien que se dessine à partir du recensement de 1975-1982 une autre dynamique démographique, remettant en cause la théorie des seuils de désertification et de sociabilité, « dont le franchissement affaiblirait définitivement les espaces concernés », et l'idée d'une sorte de « densité plancher, en-dessous de laquelle il n'existerait pas de chance de redressement »¹.

Au point de vue spatial, si l'on observe tout d'abord la carte relative aux taux de variation annuelle par période intercensitaire entre 1962 et 1999 (**Planche I**), on observe indubitablement une amélioration générale. Elle apparaît particulièrement sensible dans la partie orientale du périmètre d'étude, y compris sur la bordure orientale et méridionale du Massif central (Loire, Haute-Loire, Ardèche, Lozère), et à l'exception du versant lorrain du massif vosgien et du sud du Jura. Les progrès sont par contre moins nets dans les Pyrénées, y compris dans les Pyrénées orientales et dans le cœur du Massif central, qui voit même la situation de certains secteurs se dégrader. Ainsi, si le bilan s'améliore, il demeure contrasté avec des régions en croissance et d'autres où le déclin n'est pas encore enrayé.

¹ Béteille R., *La crise rurale*, Que sais-je ?, n°2914, PUF, 1994, p. 21.

Fig. 3 – Pourcentage de cantons en croissance démographique en fonction du zonage entre 1982-1990 et 1990-1999



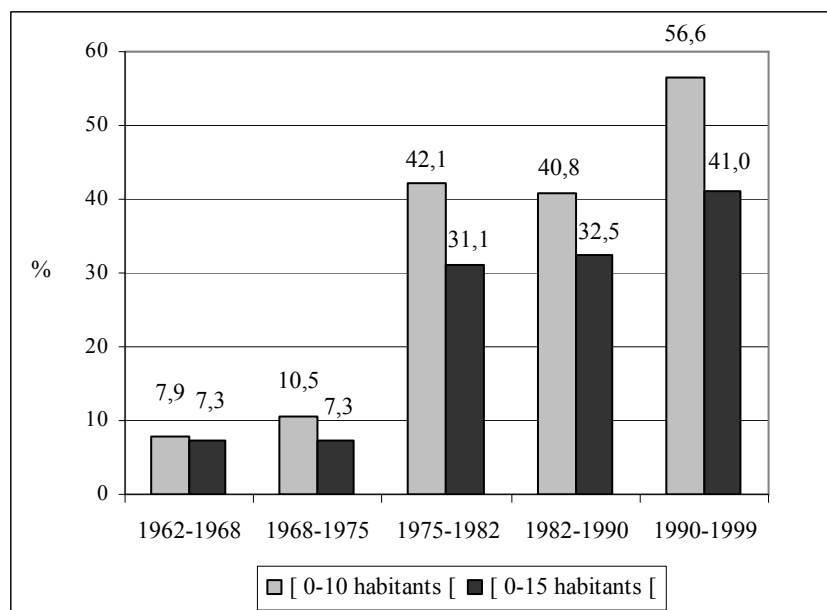
Source : INSEE, RP 1982, 1990, 1999, calculs de l'auteur.

Tab. 12 – Pourcentages de cantons en croissance démographique en fonction de la densité cantonale

Densité (hab/km ²)	1962-1968	1968-1975	1975-1982	1982-1990	1990-1999
15 hab/km ² <	7,3	7,3	31,1	32,5	41,0
[15 à 30 hab/km ² [11,0	8,5	28,9	30,4	37,9
[30 à 50 hab/km ² [40,0	35,1	60,1	57,3	62,1
[50 à 100 hab/km ² [70,0	68,0	79,1	80,5	81,7
> 100 hab/km ²	89,6	89,6	84,8	89,6	86,4
Ensemble des cantons	40,5	38,5	54,2	55,1	59,4

Source : INSEE, RP 1962, 1968, 1975, 1982, 1990, 1999, zonage agricole, calculs de l'auteur.

Fig. 4 – Pourcentage de cantons en croissance ayant respectivement une densité inférieure à 10 habitants au km² (76 cantons) et à 15 habitants au km² (151 cantons)



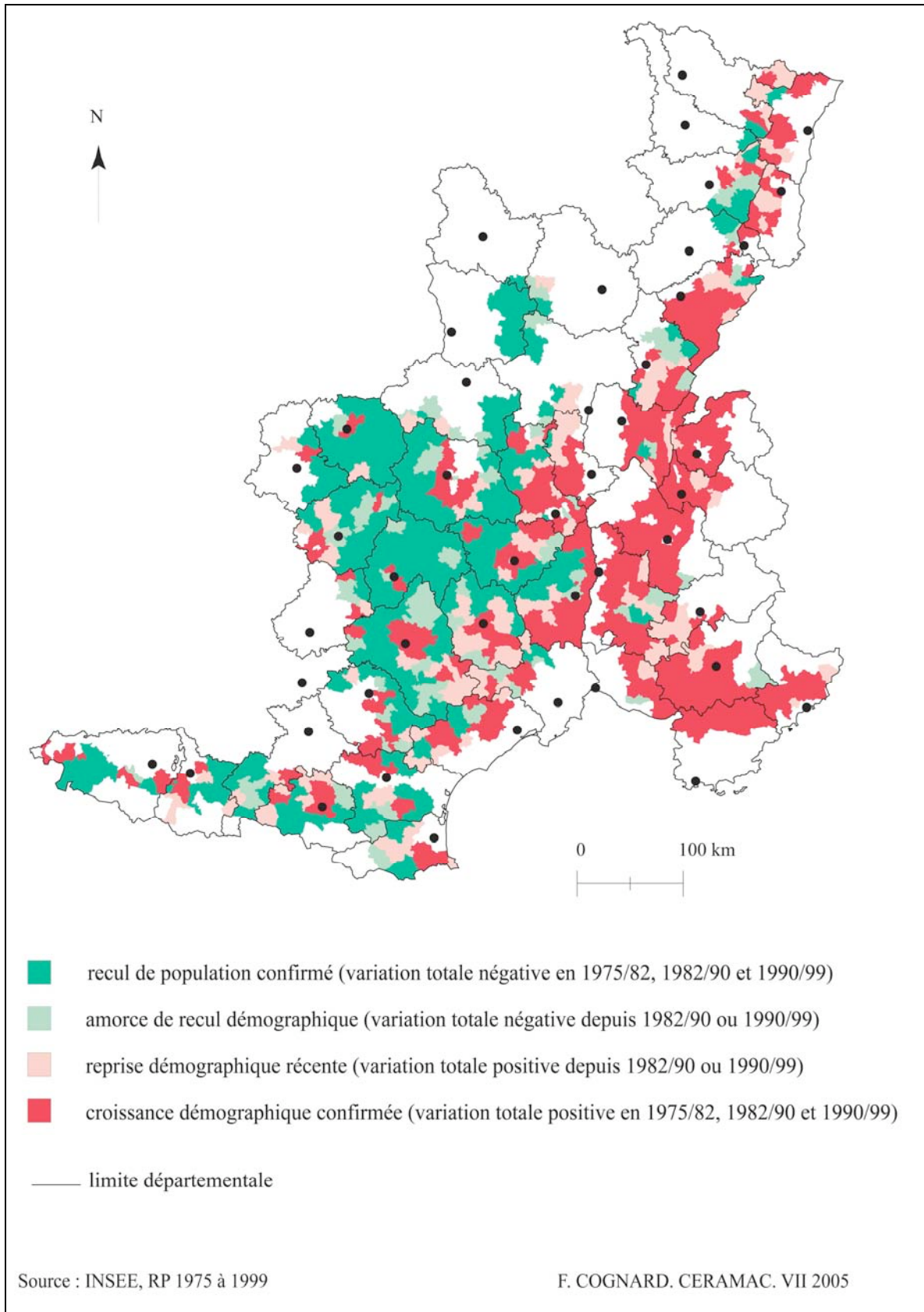
Source : INSEE, RP 1962, 1968, 1975, 1982, 1990, 1999, zonage agricole, calculs de l'auteur.

Si l'on examine un peu plus dans le détail l'évolution diachronique (**Planche I**), la carte de 1962-1968 permet déjà d'opposer une large moitié orientale (Vosges, Jura, une partie des Alpes et les périphéries orientale et sud-orientale du Massif central) encore fréquemment en croissance démographique et une moitié occidentale en déclin : essentiel du Massif central et des Pyrénées. Le recensement de 1968-1975 marque une légère détérioration de la situation (de 40,5 % de cantons en croissance à 38,5 %), qui modifie cependant assez peu les répartitions spatiales, sauf sur les marges des Alpes du Sud, en léger progrès. Le recensement de 1975-1982 est celui du basculement : le nombre de cantons dont la population augmente progresse nettement (de 38,5 % à 54,2 %) et l'embellie devient beaucoup plus nette dans la partie orientale, en particulier dans les Alpes du Sud. Cette période intercensitaire est en effet caractérisée par une redistribution importante des cartes : le phénomène se diffuse depuis les différents pôles pionniers orientaux, et cela très distinctement dans plusieurs secteurs des Alpes, du Jura et du Massif central. Le cas des Pyrénées a par contre plutôt tendance à se dégrader. Le recensement de 1982-1990 révèle peu de changements d'un point de vue global (de 54,2 % à 55,1 % de cantons en hausse). Mais, la géographie de cette nouvelle croissance démographique continue à se modifier sensiblement, au profit de l'est et du sud-est du Massif central, dont le rôle central de déclin commence à se disloquer et où les évolutions deviennent plus hétérogènes, mais au détriment du versant lorrain des Vosges, du centre du Jura et de quelques cantons des Alpes du Sud.

Le recensement de 1990-1999 signe la poursuite de cette renaissance, qui est même plus importante qu'entre les deux précédents recensements (de 55,1 % à 59,4 % de cantons en croissance). Celle-ci ne se propage pas pour autant de manière spatialement homogène, les mouvements ayant au contraire tendance à être plus contrastés. On observe en effet une dégradation de la situation du cœur du Massif central (Cantal, parties occidentale du Puy-de-Dôme et orientale de la Creuse) et, de manière plus ténue, des Pyrénées. Alors, qu'à l'inverse, se dessinent nettement de vastes secteurs confirmant leur bonne santé démographique : l'est et le nord des Vosges (avec toujours une opposition de versants marquée), l'essentiel du Jura, tout le massif alpin à quelques rares cantons près, la périphérie orientale et méridionale du Massif central, profitant visiblement de la dynamique de l'axe de la vallée du Rhône et de l'arrière-pays méditerranéen. Globalement, dans le Massif central le front de reprise progresse lentement depuis la périphérie. La situation pyrénéenne reste complexe, certains cantons basculant dans le rouge, d'autres dans le vert et les évolutions ayant tendance à se niveler en termes de pourcentage. Dans l'ensemble, on relève plutôt un ralentissement de la croissance dans les Alpes du Sud, même si les transformations sont plus favorables dans une partie de la Drôme et des Alpes de Haute-Provence.

Pour tenter de résumer ces informations, nous avons réalisé une carte de synthèse sur la période 1975-1999 (**Carte 8**), individualisant d'une part, les territoires où les dynamiques sont « confirmées » (en termes de déclin comme de croissance), car elles s'inscrivent dans la durée (à savoir un comportement identique depuis trois recensements), et d'autre part, des cantons où les changements sont plus récents (le déclin ou la croissance n'intervenant que depuis 1990-1999 ou 1982-1990). En plus des secteurs proches des agglomérations, on retrouve clairement les régions en « croissance confirmée » dans l'est du périmètre d'étude, à l'exception du versant lorrain des Vosges et de certains cantons drômois encore en déclin, et de territoires où la reprise est plus récente : partie alsacienne et nord des Vosges, nord et centre du Jura, est de la Drôme et sud-ouest des Alpes-de-Haute-Provence, nord-est et est du Massif central, avec une sensible diffusion vers l'intérieur de cette dynamique positive, en Ardèche, dans l'Aveyron et surtout en Lozère.

Carte 8 – Types d'évolution démographique par cantons sur la période 1975-1999



À l'inverse, la partie lorraine des Vosges, le Massif central et les Pyrénées se distinguent par un nombre important de cantons affichant une perte de population durable. Le Morvan se rattache à ce môle central de décroissance, où les dynamiques démographiques demeurent négatives et dont la situation a même parfois tendance à s'aggraver. Le Massif central oppose ainsi clairement une partie septentrionale et centrale quasi-intégralement en déclin (Creuse, Corrèze, Haute-Vienne, Cantal, extrémités occidentales et orientales du Puy-de-Dôme), hormis dans les proches périphéries urbaines, à une bordure orientale et méridionale en croissance. Peut-être est-il ici encore trop tôt pour que l'amélioration tardive du solde migratoire ait réussi à inverser la tendance (cf. infra) ? Même si environ la moitié des cantons pyrénéens perd des habitants, la situation apparaît plus complexe, les évolutions, contrastées, formant un véritable patchwork mélangeant croissance et décroissance (dans une partie des cantons des Pyrénées orientales, de l'Ariège, de Haute-Garonne, ainsi que du Pays basque).

Ces cartes font ainsi surtout apparaître l'opposition nette entre est et ouest de notre périmètre d'étude. Celle-ci, bien que commençant à se disloquer lentement, démontre sans ambiguïté la position beaucoup moins favorable des massifs « occidentaux » dans ce mouvement de reprise démographique.

B. ... ne s'expliquant pas par l'amélioration du solde naturel...

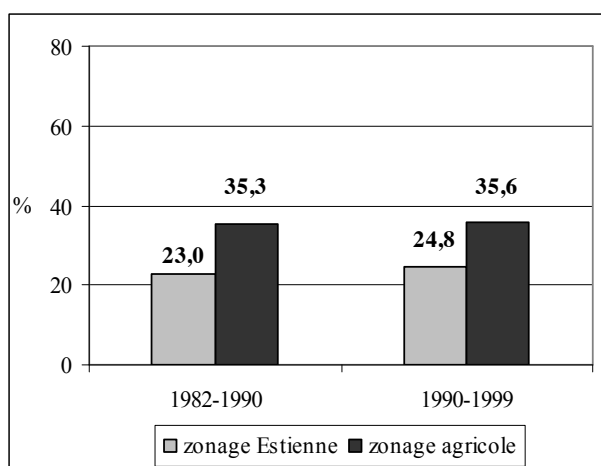
Tab. 13 – Pourcentages de cantons ayant un solde naturel positif entre les recensements de 1962-1968 et 1990-1999

<i>Solde naturel</i>	<i>1962-1968</i>	<i>1968-1975</i>	<i>1975-1982</i>	<i>1982-1990</i>	<i>1990-1999</i>
Positive	54,5	38,2	26,5	35,3	35,6
Négative	45,5	61,8	73,5	64,7	64,4

Source : INSEE, RP 1962, 1968, 1975, 1982, 1990, 1999, calculs de l'auteur.

Même s'il existe des nuances régionales, ce n'est pas l'amélioration du solde naturel qui est à l'origine du basculement démographique. On y reviendra un peu plus en détail dans la troisième partie de cette étude, mais contrairement aux deux autres variables démographiques, variation totale et solde migratoire, la situation de celui-ci a plutôt tendance à se dégrader, et c'est même l'élément qui tire aujourd'hui encore nombre de territoires ruraux vers le déclin. Entre les recensements de 1962-1968 et 1990-1999, le nombre de cantons en excédent naturel passe ainsi de 426 (soit 54,5 %), cas de figure classique de secteurs montagnards à tradition nataliste, à 278 cantons seulement (soit 35,6 %) (**Tab. 13**). Le solde naturel devient en effet majoritairement déficitaire à partir de 1968-1975 et l'étiage est atteint au recensement de 1975-1982 avec seulement 26,5 % de cantons en excédent. Le bilan progresse quelque peu au recensement de 1982-1990 (de 26,5 % à 35,3 % des cantons), pour finalement stagner sur la période 1990-1999, où on ne relève que deux cantons de plus en croissance (de 35,3 % à 35,6 %). La comparaison avec les résultats des 395 cantons de l'échantillon Estienne fait apparaître une différence assez proche de celle soulignée pour la variation totale (**Fig. 5**) : environ douze points d'écart en 1982-1990 pour les cantons en excédent naturel, et un peu moins de onze points sur la période 1990-1999. La faible dynamique de changement sur cette période est par contre commune aux deux périmètres. Ces moins bons résultats de la zone de montagne prise au sens le plus restrictif, qui écarte notamment des communes plus urbanisées du piémont, sont vraisemblablement liés à un vieillissement démographique plus marqué.

Fig. 5 – Pourcentage de cantons ayant un solde naturel positif en fonction du zonage



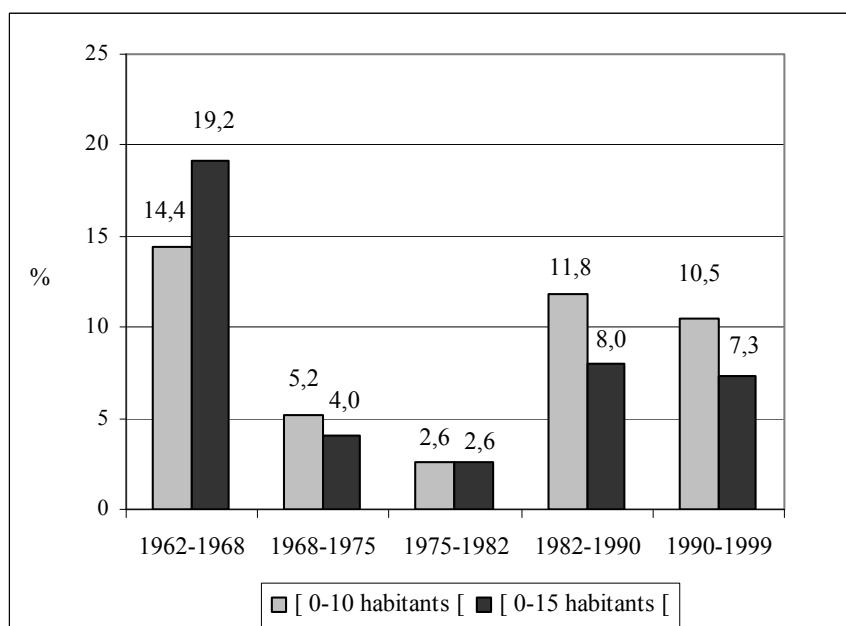
Source : INSEE, RP 1982, 1990, 1999, calculs de l'auteur.

Tab. 14 – Pourcentage de cantons ayant un solde naturel positif en fonction de la densité cantonale (en habitants au km²)

Densité (hab/km ²)	1962-1968	1968-1975	1975-1982	1982-1990	1990-1999
15 hab/km ² <	19,2	4,0	2,6	8,0	7,3
[15 et 30 hab/km ² [38,3	14,9	7,0	12,5	11,5
[30 et 50 hab/km ² [52,4	35,8	16,6	24,2	22,8
[50 et 100 hab/km ² [82,4	63,4	40,5	59,5	66,0
> 100 hab/km ²	89,6	85,6	77,6	85,6	84,0
Ensemble des cantons	54,5	38,2	26,5	35,3	35,6

Source : INSEE, RP 1962, 1968, 1975, 1982, 1990, 1999, calculs de l'auteur.

Fig. 6 – Pourcentage de cantons ayant un solde naturel positif ayant respectivement une densité inférieure à 10 habitants au km² (76 cantons) et à 15 habitants au km² (151 cantons)



Source : INSEE, RP 1962, 1968, 1975, 1982, 1990, 1999, calculs de l'auteur.

Les tris en fonction de la densité cantonale (**Tab. 14**), ne révèlent pas de tendance similaire à celle constatée au sujet de la variation totale, les cantons les plus faiblement peuplés affichant au contraire une situation encore plus inquiétante que la moyenne. Leur solde naturel ne s'améliore pas et l'écart à la moyenne demeure important lors de tous les recensements, même s'il tend à diminuer un peu en fin de période. Au-delà du seuil de 50 habitants au km², les cantons présentent majoritairement un excédent naturel, à l'exception notable du recensement de 1975-1982, qui constitue l'étiage concernant le bilan naturel. Il est néanmoins intéressant de relever que, là encore, le cas des cantons ayant une densité inférieure à 10 habitants au km² devient légèrement plus favorable que celui des cantons de moins de 15 habitants au km² à partir du recensement de 1982-1990 (**Fig. 6**). Même si la différence est beaucoup moins nette que pour la variation totale, elle suggère également l'émergence de nouvelles dynamiques.

Les cartes relatives à l'évolution du nombre de cantons en excédent naturel (**Planche II**) et aux taux de variation annuelle du solde naturel (**Planche III**) permettent de constater que la situation est loin de s'être améliorée entre 1962 et 1999. Les massifs orientaux restent pour partie préservés, mais le déclin est rapide à partir du recensement de 1968-1975. De plus, si les cartes en pourcentage ne font pas apparaître d'augmentation des cantons en forte croissance naturelle (en rouge), on remarque par contre le bond en avant des cantons connaissant un déclin marqué (en vert foncé). Ceci est en particulier net dans le Massif central, y compris sur la période la plus récente.

Si l'on s'intéresse à l'évolution diachronique (**Planche II et III**), le recensement de 1962-1968 correspond encore à la situation démographique classique de l'exode rural pour une grande partie des campagnes, à savoir celle d'un réservoir démographique. Malgré tout, la précocité de la décroissance naturelle est très visible en Limousin, dans le Morvan, ainsi que dans le centre et l'est des Pyrénées, et dans une fraction des Alpes du Sud, alors qu'au contraire le Cantal et une partie de la Haute-Loire apparaissent encore comme des bastions natalistes. Au recensement de 1968-1975, la situation se dégrade clairement (de 54,5 à 38,2 % de cantons en situation de croissance naturelle). Ce qui renvoie à l'autre basculement caractéristique du retournement démographique, à savoir un déficit naturel qui désormais prévaut, du fait du vieillissement de la population et de l'épuisement du vivier démographique. La carte traduit toujours partiellement l'opposition classique entre montagnes de l'est et de l'ouest. Le Morvan, la plus grande partie du Massif central (à l'exception de la bordure nord-orientale et orientale, des périphéries urbaines et d'une partie du Cantal et de l'Aveyron), du massif pyrénéen, à l'exception d'une fraction des Pyrénées atlantiques, et une grande partie des Alpes du Sud se caractérisent désormais par un déficit naturel. Les cantons des Vosges, du Jura et du nord des Alpes restent stables ou témoignent d'un simple ralentissement de la croissance.

Au recensement de 1975-1982, le basculement est achevé et le déficit se généralise véritablement, à l'exception d'une partie des Vosges, du Jura et du nord des Alpes. On ne compte plus que 26,5 % de cantons où le solde naturel est positif. Celui-ci est désormais négatif dans le Morvan, une partie du Jura (en particulier le centre), le cœur des Vosges, l'essentiel du Massif central (hormis dans la Loire, en Ardèche et dans les périphéries urbaines), presque tous les cantons pyrénéens et une grande part des cantons des Alpes du Sud, dont la situation s'est nettement détériorée. La carte de 1982-1990 traduit une amélioration globale (de 26,5 % à 35,3 % de cantons en croissance naturelle), mais elle indique également la poursuite de la dégradation dans les cantons pyrénéens, et une relative stagnation dans le Morvan et l'essentiel du Massif central, à l'exception de la bordure orientale qui progresse sensiblement. Par contre le nombre de cantons en croissance augmente faiblement dans le massif vosgien, le Jura, les Alpes, et un peu plus nettement dans les Alpes du Sud. Le recensement de 1990-1999 ne révèle quant à lui quasiment pas de changement

(de 35,3 à 35,6 % de cantons ayant un solde naturel positif) et donc pas d'amélioration réelle de cette variable par rapport au recensement de 1982-1990.

La cartographie du solde naturel met ainsi en exergue une opposition majeure, et ancienne, entre la meilleure santé démographique et la vitalité naturelle de toute la partie orientale de notre périmètre d'étude, et avant tout des Vosges, du Jura et du nord des Alpes, héritage de l'ancien « croissant fertile ». La situation des Alpes du sud apparaît déjà plus mitigée, tandis que les massifs occidentaux sont en déficit. Les deux derniers recensements font apparaître quelques évolutions, mais le poids de l'héritage de l'exode rural pèse fortement et l'inertie de structures démographiques très dégradées ne permet pas (encore ?) de relever une réelle progression en la matière. C'est bien dans les transformations du solde migratoire qu'il faut chercher l'explication majeure du renouveau démographique.

C. ... mais avant tout par un excédent migratoire de plus en plus généralisé

Tout comme l'origine du retournement de tendance, l'essentiel de l'évolution démographique est en effet à attribuer au solde migratoire et à la nouvelle attractivité des territoires de moyenne montagne (**Planche IV**). Après une légère amélioration entre les recensements de 1962-1968 et 1968-1975, c'est lors de la période intercensitaire 1975-1982 que le renversement majeur s'opère, les cantons enregistrant un excédent migratoire devenant nettement majoritaires (plus de 69 %). Comme à l'échelle nationale, le recensement de 1982-1990 témoigne d'un ralentissement des progrès, mais l'embellie se confirme lors du dernier recensement, où le nombre de cantons excédentaires recommence à croître fortement, puisque ceux-ci sont alors 77,3 % à présenter un solde migratoire positif (**Tab. 15**). La comparaison avec l'échantillon Estienne (**Fig. 7**) révèle un mouvement assez semblable, même si l'on retrouve encore un écart de 7,9 points en 1982-1990, contre seulement 4,4 points au dernier recensement, ce qui prouve que l'attractivité se diffuse, y compris aux secteurs les plus montagnards.

Tab. 15 – Pourcentages de cantons ayant un solde migratoire positif entre 1962-1968 et 1990-1999

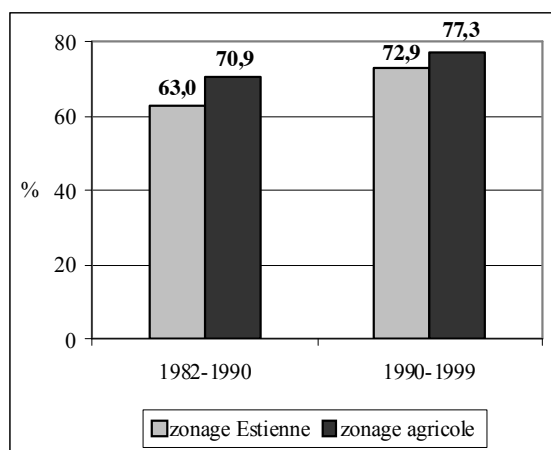
<i>Solde migratoire</i>	<i>1962-1968</i>	<i>1968-1975</i>	<i>1975-1982</i>	<i>1982-1990</i>	<i>1990-1999</i>
Positive	34,8	42,3	69,3	70,9	77,3
Négative	65,2	57,7	30,7	29,1	22,7

Source : INSEE, RP 1962, 1968, 1975, 1982, 1990, 1999, calculs de l'auteur.

Les différences d'évolution en fonction de la densité cantonale (**Fig. 8**), sont encore plus remarquables que pour la croissance démographique globale. Un certain nivellement de « l'effet de taille » s'observe ainsi à partir du recensement de 1975-1982, les écarts selon le niveau de densité ayant tendance à se restreindre peu à peu pour aboutir à des situations finalement assez homogènes au recensement de 1990-1999. Et, de la même manière que pour la variation totale, à laquelle le solde migratoire contribue, il est vrai, aujourd'hui de façon déterminante, les cantons de moins de 10 habitants au km² se révèlent plus attractifs que ceux de moins de 15 habitants au km² (**Fig. 9**). Et cela dès le recensement de 1962-1968, même si le décalage tend à progresser jusqu'au recensement de 1990-1999 (2,6 points en 1962-1968 et 8,1 points en 1990-1999). Certes, le solde migratoire résultant de la différence algébrique entre partants et arrivants, il ne faut pas oublier la loi des petits nombres et le fait que le surplus signifie parfois la rareté des départs dans des espaces saignés par des décennies d'exode et que quelques arrivées peuvent alors suffire à inverser les tendances. Pour ces mêmes raisons, il est également nécessaire de se méfier des valeurs relatives, les densités étant parfois tombées à un si faible niveau qu'il suffit de peu d'entrées pour atteindre des

pourcentages impressionnants. Néanmoins, ces évolutions témoignent indéniablement d'une diffusion de l'attractivité à des espaces qui ont longtemps été répulsifs. La faible densité ne semble ainsi plus constituer un handicap insurmontable, car ce sont les cantons les plus faiblement peuplés qui ont vu leur attractivité progresser de la manière la plus spectaculaire entre 1962 et 1999.

Fig. 7 – Pourcentage de cantons ayant un solde migratoire positif en fonction du zonage entre les recensements de 1982-1990 et 1990-1999



Source : INSEE, RP 1982, 1990, 1999, calculs de l'auteur.

Ce constat va d'ailleurs dans le même sens que les observations faites au niveau national. La SEGESA (2000) souligne ainsi à partir de la réalisation d'analyses factorielles et de typologies multicritères, cherchant à mettre en relation divers indicateurs socio-économiques avec l'attractivité démographique des territoires ruraux, qu' « il n'y a pas de corrélation générale entre l'intensité des migrations et la densité de population ou l'enclavement des territoires »¹ et que « les analyses factorielles révèlent que les processus migratoires ont acquis une plus grande autonomie par rapport aux données lourdes du contexte rural » (phénomène nouveau²), à savoir la « très faible densité, l'éloignement, le caractère agricole des territoires »³ qui n'apparaissent plus comme des inconvénients majeurs pour l'attractivité. L'attrait pour le rural isolé est également mis en avant par B. Baccaïni (2001) d'après les travaux de l'INSEE : « même le rural profond, isolé, devient attractif ». De fait, relève-t-elle, non sans étonnement : « dans notre étude, nous avons regardé si le niveau de l'équipement des communes jouait en partant de l'hypothèse que les gens urbains quittant la ville pour aller à la campagne allaient plutôt dans des communes bien équipées, bien desservies. Au contraire, plus les communes sont enclavées, éloignées de tout, mal desservies, plus elles sont attractives. L'enclavement, la distance est caractéristique d'un certain milieu de vie de faible densité, actuellement il semble que les gens recherchent ça et que par contre être loin de tout n'est plus un obstacle. »⁴

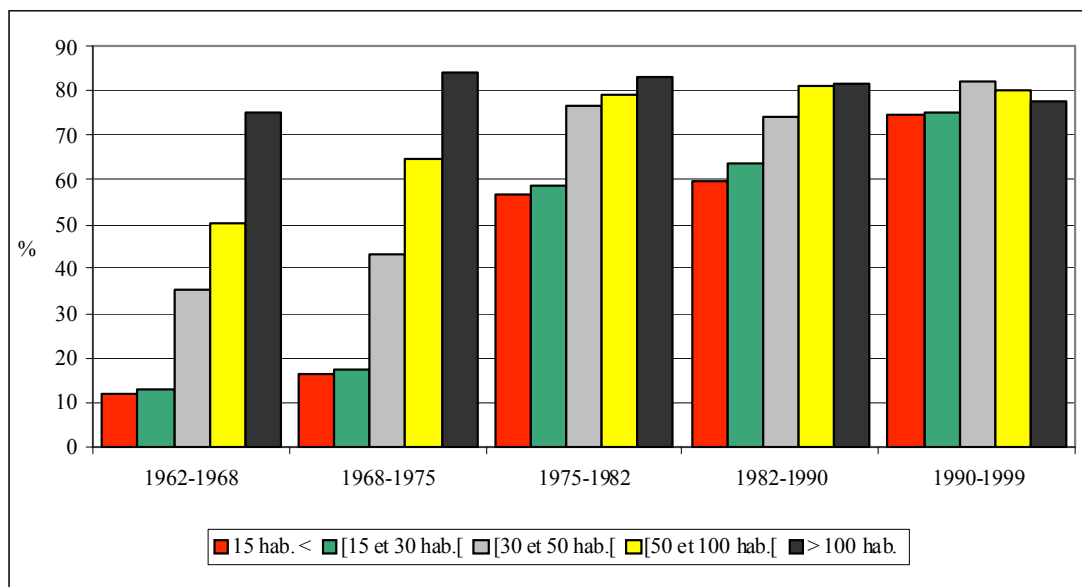
¹ Pelenc M., Bontron J.-C., Gnonlonfoun F., Garnier N., Ubierno J.-G., *Mobilités résidentielles et impacts sur les territoires ruraux*, étude réalisée par la Fédération Habitat et Développement Rural et la Société d'Études Géographiques, Économiques et Sociologiques Appliquées, septembre 2000, p. 33-34.

² Les mêmes analyses réalisées par la SEGESA sur la base de recensements plus anciens font au contraire une forte place aux déterminants structurels.

³ Bontron J.-C., « Quelques problèmes méthodologiques posés par l'approche des phénomènes de mobilité résidentielle et d'installation en zone rurale », in *Fonctions d'accueil des territoires ruraux : les nouveaux arrivants*, Actes du Séminaire du 22 mai 2001, Collection Actes, n°6, ENITA, p. 30.

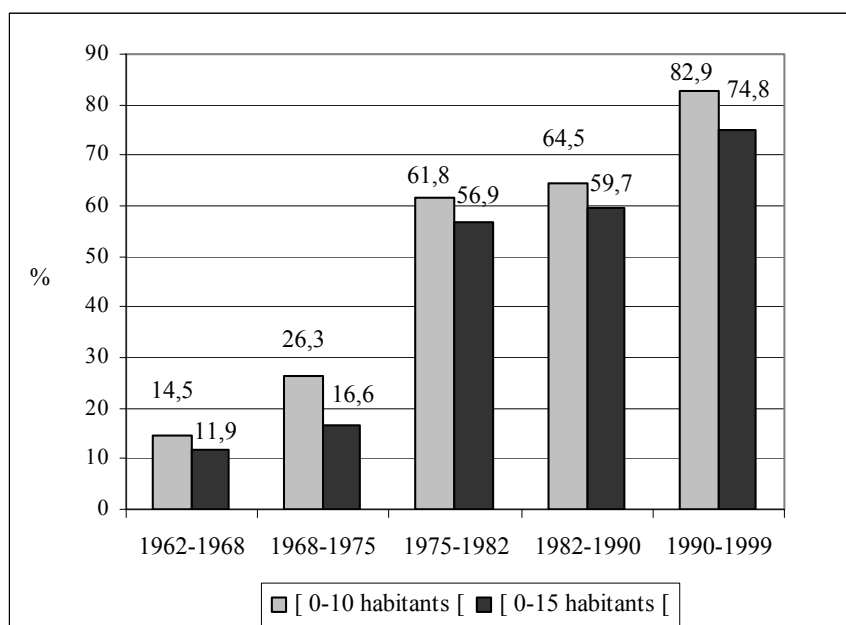
⁴ Baccaïni B., « Même le rural profond, isolé, devient attractif », 2001, (<http://www.snuipp.fr/article254.html>).

Fig. 8 – Pourcentage de cantons possédant un solde migratoire positif en fonction de la densité cantonale par période intercensitaire (en habitants au km²)



Source : INSEE, RP 1962, 1968, 1975, 1982, 1990, 1999, calculs de l'auteur.

Fig. 9 – Pourcentage de cantons possédant un solde migratoire positif ayant respectivement une densité inférieure à 10 habitants au km² (76 cantons) et à 15 habitants au km² (151 cantons)



Source : INSEE, RP 1962, 1968, 1975, 1982, 1990, 1999, calculs de l'auteur.

Les cartes relatives à la croissance du nombre de cantons en excédent migratoire, à l'évolution du solde migratoire en pourcentages annuels et en valeur absolue (**Planche IV, Planche V, Planche VI**) font clairement apparaître des changements profonds de 1962 à 1999 et permettent de mettre en exergue les oppositions régionales. Le contraste est ainsi saisissant entre la carte de 1962-1968 et celle de 1990-1999 : on passe d'un déficit dominant largement, à l'exception précoce des Alpes du Sud, à une situation nettement excédentaire, illustrant parfaitement la nouvelle attractivité de la moyenne montagne française. Si l'on observe les cartes de la progression du nombre de cantons en excédent migratoire entre 1962 et 1999 (**Planche IV**), l'amélioration est nette dans les Vosges, au nord du massif et sur le versant alsacien, plus faible dans la partie septentrionale du Jura (alors que la situation au sud a plutôt tendance à se détériorer), dans les Pyrénées et surtout de manière très sensible dans le Massif central. Celui-ci semble rattraper son retard sur une large part de son territoire (Morvan, cas spectaculaire de la Lozère, etc.), à l'exception de quelques secteurs encore obstinément répulsifs : est de l'Allier, partie occidentale du Puy-de-Dôme et du Cantal, sud-sud-est de la Haute-Loire, nord et bordure occidentale de l'Aveyron.

Comme les cartes diachroniques le mettent en évidence, c'est le recensement de 1975-1982 qui correspond au « retournement », bien que quelques secteurs soient concernés un peu plus tôt. Lors de la période intercensitaire 1962-1968, au total 34,8 % des cantons présentent un excédent migratoire. On repère aisément l'antériorité du phénomène dans les zones périurbaines et les Alpes du Sud (Provence en particulier) et on peut également relever une situation un peu plus favorable dans les Pyrénées. Le Massif central se détache au contraire comme un pôle répulsif compact, à l'exception de ses marges, en particulier orientale et sud-orientale. Le solde migratoire apparaît donc surtout positif dans la moitié orientale de notre secteur d'étude : dans la partie alpine, une fraction du Jura, les Pyrénées, alors que le cœur du Massif central, le Morvan et le versant lorrain des Vosges se caractérisent plutôt par des soldes migratoires négatifs. Au recensement de 1968-1975 : le nombre de cantons offrant un solde migratoire positif progresse doucement, passant à 42,3 %. Cette amélioration est avant tout sensible dans la moitié orientale (Vosges, une partie des Alpes, bordure orientale et sud-orientale du Massif central), alors que la situation s'est au contraire détériorée légèrement dans les Pyrénées et qu'elle reste globalement inchangée dans le centre du Massif central et le Morvan.

Le recensement de 1975-1982 marque incontestablement une rupture. On observe d'une part une progression très nette du nombre de cantons en excédent migratoire (passant de 42,3 % à 69,3 %) et, d'autre part, une diffusion de ce phénomène sur l'ensemble du périmètre d'étude, avec néanmoins des mûles de résistance, comme le cœur du Massif central, quelques cantons pyrénéens et le versant lorrain des Vosges. Lors de la période 1982-1990, comme à l'échelle nationale, l'augmentation du nombre de cantons en excédent migratoire est faible (70,9 %), mais leur localisation se modifie quelque peu. On relève une détérioration de la situation dans les Vosges, avec une opposition de versants qui se marque, une légère dégradation dans le Jura (surtout au nord et au centre), une sensible redistribution dans le Massif central (par exemple le nord de la Lozère devient déficitaire par opposition à un sud plus attractif, et le Morvan enregistre une légère progression). A quelques cantons près, les Alpes demeurent un bloc fortement excédentaire. La carte de 1990-1999 confirme l'attractivité de ces hautes terres et témoigne surtout d'évolutions de détail : un certain tassement dans les Alpes du Sud, peut-être lié à un phénomène de saturation, une évolution plus contrastée du versant occidental des Vosges, une amélioration de la situation générale dans le Massif central, cachant peut-être également la fin du stock d'émigrés potentiels.

Pour tenter de schématiser en partie ces informations, nous avons réalisé une carte de synthèse de l'évolution du solde migratoire par cantons entre 1975 et 1999 (**Carte 9**), individualisant, d'une part, les cantons où les évolutions sont « confirmées » (en termes d'attractivité comme de répulsivité), car elles s'inscrivent dans la durée (à savoir un

comportement identique depuis trois recensements) et d'autre part, des cantons où les tendances sont plus récentes (le déficit ou l'excédent migratoire n'intervenant que depuis 1990-1999 ou 1982-1990). Celle-ci isole clairement des secteurs répulsifs, comme le versant lorrain des Vosges, le nord et le centre du Jura, une partie du Massif central (le département de l'Allier, en particulier les cantons orientaux, l'est de la Creuse, l'ouest du Puy-de-Dôme, une large fraction du Cantal, le sud de la Haute-Loire, avec deux prolongements dans le nord des départements ardéchois et lozérien, le nord et l'est de l'Aveyron et l'est du Tarn). A l'opposé, les secteurs périurbains, le versant alsacien du massif vosgien, les Alpes, le Limousin, les marges du Massif central, en particulier orientale et méridionale, ainsi que l'essentiel des Pyrénées apparaissent désormais attractifs.

On peut néanmoins relever que sur le versant alsacien des Vosges, dans le centre du Doubs, et dans de nombreux secteurs du Massif central (Morvan, Creuse, Lozère) et des Pyrénées, la situation s'est améliorée plus récemment. On remarque clairement la nette antériorité de l'attractivité de la montagne alpine (des Préalpes du Nord aux Alpes du Sud à l'exception de quelques cantons du Vaucluse ou de la Drôme), même si le massif ne constitue pas un bloc monolithique, des bordures orientale et méridionale du Massif central (Ardèche, Gard, Hérault), comme d'une partie du Limousin. Par opposition, une grande part des cantons pyrénéens (à l'exception de la partie la plus « méditerranéenne ») et du cœur du Massif central se démarquent par une attractivité plus récente, voire restent toujours répulsifs. Si l'attractivité progresse largement, elle présente donc encore des inégalités spatiales, certains massifs n'étant concernés que depuis peu de temps et/ou encore partiellement.

Mais, si le solde migratoire constitue aujourd'hui le déterminant essentiel des évolutions démographiques, il s'avère insuffisant pour caractériser finement l'évolution de la population des moyennes montagnes. Ce qui amène à croiser ces données avec celles relatives au solde naturel et à l'évolution totale de la population, afin de s'interroger sur les facteurs de typologies et sur les nouvelles dynamiques territoriales qui semblent émerger.

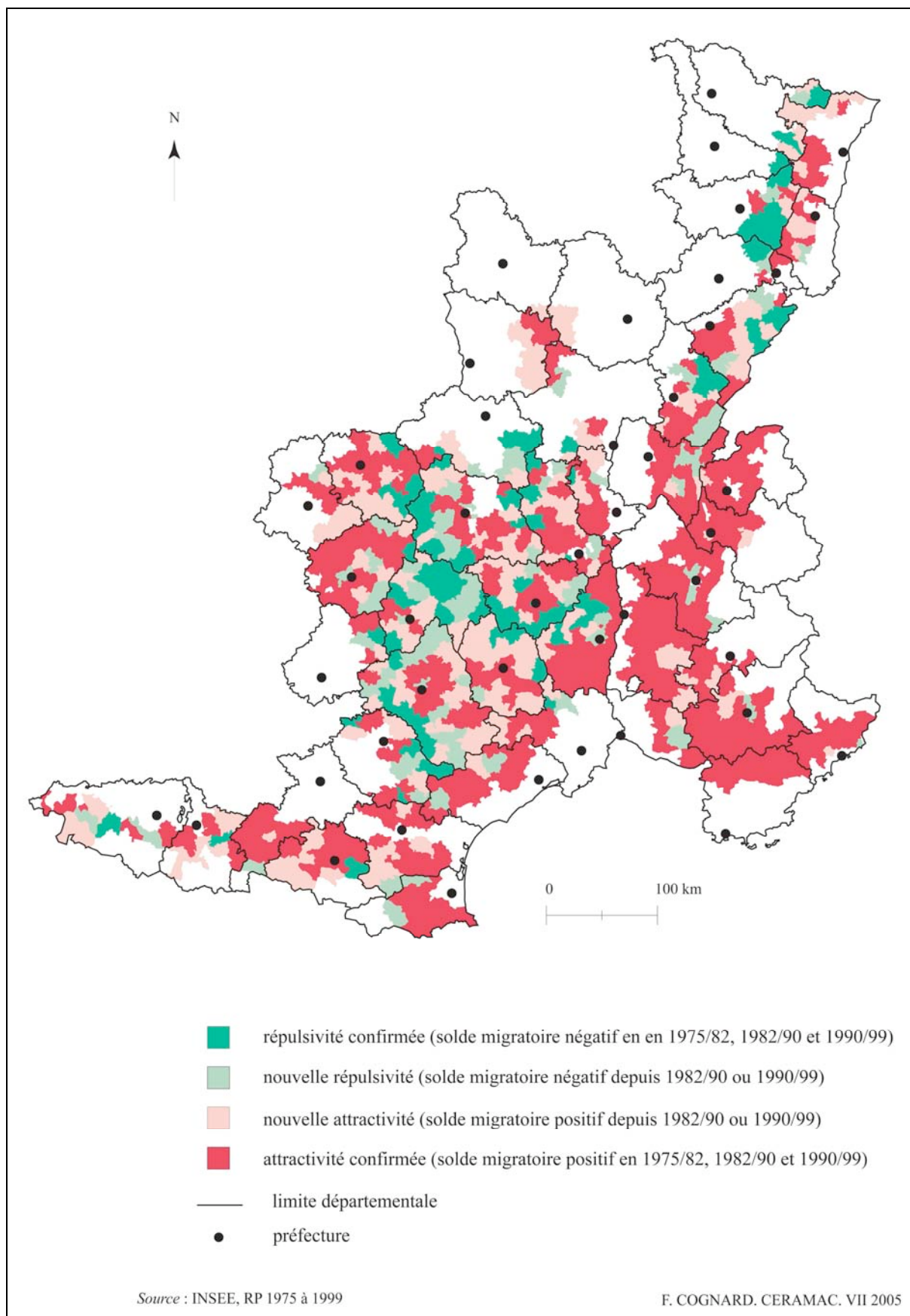
III. Un renouveau qui reste hétérogène et qui suggère l'existence de nouvelles règles d'attractivité

A. Une reprise démographique encore inégale

1) Soldes naturel, migratoire et variation totale : des combinaisons complexes

Les différentes typologies établies en fonction des diverses combinaisons possibles des trois variables démographiques apparaissant dans les tableaux (**Tab. 16 et 17**) et sur la carte de synthèse (**Carte 9**) permettent encore d'avancer dans la connaissance de cette reprise démographique, qui, si elle se généralise, n'en demeure pas moins inégale. Leur examen pondère le constat global d'amélioration et révèle en fait des dynamiques territoriales variées. Loin de se comporter comme un bloc homogène, les hautes terres présentent un bilan nuancé, et l'éventail des situations demeure largement ouvert. Si l'on ne s'intéresse qu'aux deux cas de figure extrêmes, la situation se révèle en effet plus nuancée. En 1990-1999, on ne compte plus que 15,2 % de cantons (contre 21,6 % en 1982-1990), où tous les indicateurs (variation totale, solde naturel et migratoire) sont négatifs. Il s'agit certes d'un signe encourageant, mais le nombre de cantons où tous les indicateurs sont positifs ne passe que de 27,9 % à 28,2 % entre 1982-1990 et 1990-1999, soit deux cantons en plus. Si l'on procède au même décompte sur la période la plus récente avec l'échantillon restrictif d'Estienne, on relève les mêmes évolutions générales, malgré un pourcentage inférieur de 10 points pour les cantons possédant trois indicateurs positifs et un déclin un peu plus rapide du nombre de cantons présentant trois variables négatives (passant de 31,5 à 20,5 % entre 1982-1990 et 1990-1999).

Carte 9 – Variation du solde migratoire apparent par cantons sur la période 1975-1999



**Tab. 16 – Types d'évolution démographique par cantons
selon le zonage agricole entre 1962 et 1999**

<i>VT</i>	<i>SN</i>	<i>SMI</i>	<i>1962-1968</i>		<i>1968-1975</i>		<i>1975-1982</i>		<i>1982-1990</i>		<i>1990-1999</i>	
+	+	+	181	23,2 %	174	22,3 %	153	19,6 %	218	27,9 %	220	28,2 %
+	+	-	73	9,3 %	37	4,7 %	21	2,7 %	20	2,6 %	33	4,2 %
+	-	+	62	8,0 %	90	11,5 %	249	31,9 %	192	24,6 %	211	27,0 %
-	+	-	172	22,0 %	87	11,1 %	33	4,2 %	38	4,9 %	25	3,2 %
-	-	+	29	3,7 %	66	8,5 %	139	17,8 %	144	18,4 %	173	22,2 %
-	-	-	264	33,8 %	327	41,9 %	186	23,8 %	169	21,6 %	119	15,2 %

VT : variation totale ; SN : solde naturel ; SMI : solde migratoire.
Source : RP 1962, 1968, 1975, 1982, 1990, 1999, calculs de l'auteur.

**Tab. 17 – Types d'évolution démographique par cantons
selon le zonage Estienne entre 1962 et 1999**

<i>VT</i>	<i>SN</i>	<i>SMI</i>	<i>1982-1990</i>		<i>1990-1999</i>	
+	+	+	70	17,5 %	73	18,5 %
+	+	-	6	1,5 %	13	3,5 %
+	-	+	96	24,5 %	107	27,0 %
-	+	-	15	4,0 %	12	3,0 %
-	-	+	83	21,0 %	108	27,5 %
-	-	-	125	31,5 %	82	20,5 %

VT : variation totale ; SN : solde naturel ; SMI : solde migratoire.
Source : INSEE, RP 1990, 1999, calculs de l'auteur.

Les cartes établies entre le recensement de 1962-1968 et celui de 1990-1999 (**Planche VII**) font clairement apparaître que le nombre de cantons où tous les indicateurs sont négatifs –en vert foncé– a diminué (passant de 33,8 % à 15,2 %). C'est toutefois lors du recensement de 1968-1975 que cette proportion a été la plus importante, puisque près de 42 % des cantons sont alors concernés. Entre le recensement de 1962-1968 et celui de 1968-1975, il y a en effet eu une nette détérioration de la situation, du fait d'un déficit naturel qui tend à se généraliser, le recensement de 1968-1975 marquant pour les moyennes montagnes françaises le sommet de la « crise ». Le constat est particulièrement net dans le Massif central, une partie des Alpes du Sud (dans la Drôme notamment) et dans le centre des Pyrénées. Néanmoins, la carte du recensement de 1962-1968 faisait déjà apparaître des pôles de déclin prononcé : Morvan, Limousin, partie sud-est et occidentale du département du Puy-de-Dôme, nord de la Haute-Loire, sud du Massif central et Corbières. Nous sommes ici dans le cas de figure classique de l'exode rural : une chute de population liée pour beaucoup à un solde migratoire négatif, bien que le solde naturel puisse encore être positif (cantons vert clair assez nombreux). En plus des périphéries urbaines, seuls se distinguent par une croissance de population plus fréquente les cantons vosgiens et jurassiens, le nord des Alpes, une partie de la périphérie orientale du Massif central, et une petite fraction des Alpes du Sud (Vaucluse), qui se singularisent encore par une croissance de population plus fréquente.

C'est le recensement de 1975-1982 qui marque le véritable basculement pour les cantons de moyenne montagne : on passe de 41,9 % de cantons en décroissance ayant trois voyants au rouge à moins d'un quart (23,8 %). Et cela même si le nombre de cantons en croissance démographique grâce à trois indicateurs positifs poursuit son déclin (de 22,3 % à 19,6 %). Par contre, le nombre de cantons présentant un excédent migratoire a lui beaucoup augmenté, malgré une distribution qui demeure inégale (hausse dans le Massif central, en particulier dans le Morvan et dans le Limousin, qui voit son attractivité progresser fortement, même si sa population continue à décroître, et plus globalement sur la périphérie du Massif

central, dans les Pyrénées et une partie des Corbières). On constate ainsi un important développement des cantons en croissance du fait d'un excédent migratoire compensant le déficit naturel (cantons en jaune sur les cartes). Par opposition les cantons vosgiens subissant les contrecoups de la crise industrielle enregistrent plutôt une dégradation, notamment sur le versant lorrain. Dans le Jura et le nord des Alpes, l'amélioration s'étend lentement. Mais c'est dans les Alpes du Sud que le changement est le plus spectaculaire, y compris dans la Drôme, même si ici on compte encore quelques cantons dont la population décline. On observe un phénomène assez similaire, même s'il apparaît d'ampleur plus modérée, et surtout moins homogène, dans l'arrière-pays languedocien, une partie de l'Aveyron et de la Lozère et le sud l'Ardèche. Dans les Pyrénées, la tendance d'ensemble se modifie quelque peu (sauf dans les Pyrénées-Atlantiques), grâce des cantons en situation d'excédent migratoire plus nombreux, mais qui ne parviennent encore que rarement à contrebalancer le déficit naturel, comme on le constate dans les cantons de l'Aude et des Pyrénées-Orientales.

Le recensement de 1982-1990 signe la poursuite de l'embellie du fait d'un net accroissement du nombre de cantons ayant tous les indicateurs démographiques au vert (passant de 19,6 % à 27,9 %) et du déclin, modéré, de leurs équivalents « négatifs » (de 23,8 % à 21,6 %). Et cela alors qu'à l'échelle nationale c'est plutôt un ralentissement de la croissance qui s'observe. Malgré tout, la dynamique apparaît variable selon les massifs : dans les Vosges et le Jura, la situation est plutôt stable avec la présence de cantons « particuliers » qui font leur spécificité depuis le recensement de 1975-1982, à savoir en croissance grâce à un excédent naturel compensant le déficit migratoire (en orange sur les cartes et qu'on repère en particulier dans la partie septentrionale des massifs). Dans le cœur du Massif central, les blocs en décroissance continuent de se morceler doucement, et on assiste à quelques évolutions, mais qui restent fragiles. Le Morvan confirme son attractivité croissante, même si l'excédent migratoire ne parvient toujours pas à compenser le déclin naturel. Par opposition, on relève un changement très net sur la bordure orientale du massif, avec une forte progression du nombre de cantons en croissance du fait à la fois de leur excédent migratoire et naturel. La carte confirme également la poursuite des progrès dans le département de la Lozère, avec néanmoins un contraste entre nord et sud du département qui se marque fortement au profit de la partie méridionale et qui se prolonge un peu dans le centre de l'Aveyron. Dans les Pyrénées, les évolutions demeurent également limitées. L'essentiel des progrès se concentre donc dans la partie orientale du périmètre d'étude : en particulier dans les départements de la Loire, du Rhône, dans l'est de l'Ardèche et l'ouest de la Drôme, mais aussi dans l'ensemble des Préalpes du Nord, et les Alpes du Sud où l'on constate en particulier une augmentation du nombre de cantons avec un solde naturel et migratoire positifs (surtout dans le Vaucluse et les Alpes-de-Haute-Provence).

Le recensement de 1990-1999 confirme la persistance de cette amélioration générale. Mais celle-ci passe avant tout par une augmentation de l'attractivité montagnarde, car le nombre de cantons en bonne santé démographique (trois indicateurs positifs) progresse peu, n'en concernant que deux supplémentaires. Leur distribution évolue par contre légèrement au profit du versant alsacien des Vosges (avec une opposition marquée avec le versant lorrain), du nord du Jura, du nord des Préalpes, de l'est de l'Ardèche et l'ouest de la Drôme, où se discerne nettement un effet de couloir le long de la vallée du Rhône. Globalement, la situation des Alpes du Sud change peu et on peut même noter une légère dégradation dans quelques cantons des Alpes-de-Haute-Provence. Mais, il est vrai que les variations jouant sur de petits effectifs, on passe vite d'un cas de figure à l'autre. Par contre, le nombre de cantons où tous les indicateurs sont négatifs a fortement régressé (de 21,6 % à 15,2 %). Ceux-ci déclinent en particulier dans le Massif central et dans les Pyrénées. La situation du Morvan est quasiment stable, l'excédent migratoire ne parvenant toujours pas à compenser le déficit naturel. Dans le Jura, on relève uniquement une très légère dégradation dans le Doubs. Dans le Massif central, les progrès se diffusent depuis les bordures du massif, avec une attractivité croissante du

Limousin, du sud (Lozère, Ardèche, centre et sud de l'Aveyron) et de l'est de la région, alors qu'au contraire la situation a tendance à se dégrader dans l'Allier, l'ouest du Puy-de-Dôme, le Cantal, la bordure méridionale de la Haute-Loire, le nord et le sud-ouest de l'Aveyron. On n'observe pas de modification profonde dans les cantons pyrénéens, véritable marqueterie, où alternent cantons en croissance et en déprise, mais où l'excédent migratoire tarde toujours à compenser le déficit naturel.

2) Essai de typologie

L'examen détaillé des cartes et statistiques révèle bien que l'évolution démographique des moyennes montagnes, même si elle s'améliore, demeure multiforme. Les différents massifs présentent en fait des comportements contrastés, comme le résume le tableau relatif à l'évolution en valeur absolue (**Tab. 18**) sur la période récente des cantons montagnards du zonage Estienne par massifs (Cognard, 2001).

Tab. 18 – Évolution en valeur absolue par massifs pour les 395 cantons (1982-1999)

	<i>Évolution totale</i>		<i>Solde Naturel</i>		<i>Solde Migratoire</i>	
	82-90	90-99	82-90	90-99	82-90	90-99
Vosges	- 4 089	+ 2 515	+ 1 924	+ 1 058	- 6 013	+ 1 457
Jura	+ 27 880	+ 19 681	+ 12 866	+ 16 592	+ 15 014	+ 3 089
Isère	+ 1 978	+ 2 647	+ 584	+ 598	+ 1 394	+ 2 049
Alpes du Sud	+ 20 782	+ 17 358	- 331	- 1 422	+ 21 113	+ 18 780
Pyrénées	- 3 983	- 2 282	- 5 770	- 5 853	+ 1 787	+ 3 571
Massif central	-28 701	-22 956	- 33 944	-41 145	+ 5 243	+ 18 189
TOTAL	13 867	16 963	-24 671	-30 172	38 538	47 135

Source : INSEE, RGP 1982, 1990, 1999, calculs de l'auteur (Cognard, 2001).

Deux oppositions majeures se manifestent, selon d'une part, que les massifs voient leur population augmenter ou décliner et, d'autre part, selon qu'ils présentent ou non un excédent naturel. Le solde migratoire, en raison d'une attractivité de plus en plus partagée, n'apparaît pas en effet comme un facteur discriminant très sélectif. Ainsi, Pyrénées et Massif central souffrent encore du dépeuplement en 1999, alors qu'au contraire Alpes du Sud, Jura, et Vosges (et, dans ce cas, il y a là inversion par rapport aux périodes précédentes) offrent un bilan positif. A une échelle plus fine, comme on l'a vu, l'évolution du massif vosgien est toujours duelle, le versant alsacien en croissance s'opposant à un versant lorrain dont le déclin se poursuit en lien avec la crise industrielle. De même, si le Jura continue à gagner des habitants, c'est essentiellement grâce à sa vitalité naturelle et en dépit d'une dégradation du bilan migratoire, reflet probable de difficultés industrielles (Levier, Maïche, Saint-Claude, Nantua, etc.). Les Alpes du Sud se caractérisent toujours par une augmentation de population, même si c'est à un rythme désormais ralenti et malgré un déficit naturel sensiblement accru. Dans le Massif central, le dépeuplement perdure, même si le nombre de cantons où tous les indicateurs sont négatifs régresse. Ce déclin, comme d'ailleurs celui des Pyrénées, s'explique par un solde naturel catastrophique dans de nombreux cantons, mais la situation est en fait complexe, car le massif est loin de se comporter comme un bloc homogène. Dans les Pyrénées, malgré une attractivité croissante et quelques cantons (en particulier en Ariège) où l'évolution est positive, la déprise humaine ne s'interrompt pas non plus.

Le second critère de différenciation correspond au croît naturel, qui introduit une autre césure fondamentale, recoupant en partie, mais en partie seulement, la précédente, avec une opposition essentielle entre Vosges et Jura qui se distinguent par leur vitalité naturelle (extension spatiale du phénomène dans le cas des Vosges, mais baisse en valeur absolue, et progrès sensible dans le cas du Jura) et le reste des massifs, qui, à l'exception de quelques cantons plus urbanisés, se caractérisent par des déficits, parfois alarmants. Les Pyrénées et le

Massif central apparaissent ainsi dans une situation délicate (à la fois en Limousin, et en Auvergne, exception faite de la Haute-Loire qui affiche une meilleure santé). Dans les Alpes du Sud, le bilan est mitigé : en dépit d'un déficit accru en valeur absolue, le nombre de cantons présentant un excédent naturel augmente malgré tout lentement. Évolution qui est vraisemblablement à relier à l'inversion déjà ancienne de la balance migratoire, qui grâce à l'installation de jeunes couples, semble avoir permis localement de renouer avec une dynamique naturelle positive. Tendances, encore extrêmement timides, mais qui pourraient être prometteuses pour des secteurs montagneux qui, bien que de manière diachronique, apparaissent au fil des recensements de plus en plus attractifs. Ainsi seules les montagnes industrielles de l'Est, Vosges (hormis la partie centrale), Jura, une partie des Préalpes, ainsi que la bordure orientale du Massif central et secondairement quelques périphéries urbaines se démarquent-elles par l'importance de l'excédent naturel.

Enfin, considérés globalement, tous les massifs offrent un bilan migratoire positif lors de la période intercensitaire 1990-1999. De plus, à l'exception du Jura (avec un bénéfice, amoindri, de l'ordre de 4 000 habitants contre plus de 15 000 en 1982-1990) et d'un relatif ralentissement dans les Alpes du Sud (un gain de 19 000 habitants contre 21 000 lors de la période précédente), ils gagnent tous en attractivité. Pyrénées, Massif central et Vosges (et dans ce cas, de manière spectaculaire, le solde s'inversant et devenant positif) se caractérisent en effet par une progression de l'excédent migratoire. Ainsi, le Massif central affiche-t-il un surplus migratoire de 18 000 personnes contre seulement 5 000 lors de la période antérieure et voit-il son bilan se nuancer, associant des bastions répulsifs en déclin (comme le Cantal) et des régions bénéficiant d'une attractivité croissante. Cette tendance est plus sensible sur ses « marges », notamment dans le nord, en Haute-Vienne et dans la Creuse, et surtout dans le Sud-Est, dont le pouvoir d'attraction grandissant apparaît nettement sur les cartes entre 1982 et 1999. La Lozère fournit un exemple illustratif de cette dynamique, les cantons pris dans leur ensemble affichant même à présent un très léger accroissement de population. Dans les Pyrénées, le gain double quasiment (passant d'environ 1 800 en 1982-1990 à 3 600), mais il ne suffit pas à compenser le déficit naturel et à enrayer la tendance au dépeuplement. Car, dans le Massif central et les Pyrénées l'excédent migratoire ne permet encore ni d'inverser le déclin naturel, ni de le compenser.

Ainsi, dépassant le constat général d'amélioration, l'examen par massifs révèle que des dynamiques variées coexistent. Disparités que l'on retrouve encore accentuées au niveau régional, reflètes notamment de dynamiques économiques différentes, d'atouts environnementaux divers et de l'inégale représentation et proximité des organismes urbains capables d'animer ces espaces. Plusieurs cas de figure peuvent être distingués :

- une montagne « urbanisée », surtout orientale, présentant des activités économiques diversifiées, en particulier industrielles, en croissance démographique et qui conjugue des soldes naturel et migratoire positifs (versant alsacien des Vosges, une partie du Jura même si la situation a tendance à se dégrader, monts du Beaujolais, monts du Lyonnais, région stéphanoise). Premier type que nous avons exclu des enquêtes de terrain (cf. Chapitre I).

- une montagne méridionale revivifiée, bénéficiant de l'héliotropisme (Préalpes et Alpes du Sud, Cévennes, Causses, quelques secteurs des Pyrénées orientales) en croissance grâce à un solde migratoire qui compense plus ou moins largement le déficit naturel selon les secteurs. Localement, l'accroissement résulte cependant de la conjonction des deux variables (vallée de la Durance, arrière-pays niçois, territoires situés à proximité des villes).

- une montagne encore en crise, représentée en particulier par le cœur du Massif central (Combrailles, Cantal), mais aussi les Ségalias de l'Aveyron et du Tarn et quelques cantons pyrénéens, où les tendances antérieures persistent, voire s'aggravent (un solde naturel négatif

et la poursuite de l'exode rural expliquant ici la déprise humaine). Néanmoins, le nombre de cantons concernés a tendance à régresser fortement au profit d'un dernier type :

- une montagne « renaissante » (Limousin, Ariège, Morvan) présentant des soldes migratoires positifs, et témoignant donc d'une nouvelle attractivité, même si elle est encore fragile et ne permet le plus souvent pas de compenser le déficit naturel, demeurant souvent fortement négatif.

Ainsi, deux dynamiques prépondérantes coexistent dans les territoires que nous avons retenus pour les enquêtes de terrain : une influence périurbaine, plus ou moins intense et à caractère inégalement étendu (autour de Lyon, Clermont-Ferrand, Grenoble, Saint-Etienne, Nice, etc.), et une évolution « résidentielle », qui paraît plus autonome par rapport au milieu urbain et davantage liée aux qualités propres de l'environnement naturel et construit du cadre de vie rural. Le mouvement périurbain est certes encore celui qui donne le plus de poids à la croissance démographique, mais d'autres tendances s'affirment, comme l'illustrent chacun à leur manière, les exemples des Alpes du Sud et du Massif central.

B. Des dynamiques plurielles

1) Les Alpes du Sud

Les Alpes du Sud constituent un exemple particulièrement illustratif de ce renversement de tendance. Ce vaste espace montagnard français, le deuxième après le Massif central, appartient en effet aux territoires les plus prématurément (dès la première moitié du XIX^e siècle) et les plus fortement vidés par l'exode rural. Nombre de cantons sont à ranger aujourd'hui parmi les espaces nationaux les moins occupés, à l'exception de l'axe durancien. Comme le souligne R. Blanchard en 1945 : les Préalpes du Sud présentent un dépeuplement dont « l'ampleur est sans équivalent dans le reste des Alpes Occidentales »¹. Ce massif a pourtant connu un retournement démographique précoce et spectaculaire. Phénomène d'autant plus remarquable, que le caractère accidenté ou difficilement pénétrable du relief le rend en grande partie impropre à une occupation humaine dense et que, contrairement aux Alpes du Nord, il n'inclut aucune ville de taille comparable à celles du sillon alpin. Le réseau urbain est ici bien plus lâche (les secteurs montagneux des Alpes Maritimes et de la Drôme étant en particulier faiblement urbanisés) et moins bien raccordé à l'axe rhodanien. Il ne peut donc être à l'origine d'un étalement urbain important. A la différence des Alpes du Nord, il n'existe de plus que peu de pénétrantes commodités. La principale est constituée par l'axe durancien, d'Avignon à Briançon, qui permet notamment le passage de l'autoroute A51 d'Aix-en-Provence à La Saulce, qui a vocation à atteindre Grenoble, mais aussi de la RN 94 qui débouche en Italie, et d'une voie ferrée reliant Aix-en-Provence à Gap et Briançon d'une part, et Grenoble par la ligne des Alpes et le col de la Croix-Haute d'autre part.

Un rapport sur le développement démographique de la montagne des Alpes du Sud² (2004) réalisé à la demande du Conseil Régional de PACA dans le cadre de la démarche du Schéma régional d'aménagement et de développement du territoire, résume bien ce renversement et ce nouveau dynamisme démographique. Comme le rappelle J. Laganier, le massif des Alpes du Sud ayant beaucoup moins bénéficié de l'industrialisation des vallées que les Alpes du Nord, celui-ci n'a renoué avec la croissance qu'après la seconde guerre mondiale. Mais comme l'auteur le souligne, « depuis, il fait preuve d'un dynamisme démographique exceptionnel pour un vaste espace ne comportant aucune grande ville »³,

¹ Perret J., Dobremez L., Bouju S., « Les logiques d'acteurs d'un espace désertifié, Massif du Montdenier, Alpes de Haute-Provence, France », *R.G.A.*, 1993, n°3, p. 70.

² Laganier J., « Le peuplement des Alpes du Sud, dynamisme et attractivité », *Sud INSEE l'essentiel*, n°69.

³ Laganier J., *op.cit.*, p. 1.

puisque l'augmentation de sa population est même plus rapide que celle des Alpes du Nord et des Pyrénées. En 1999, 620 000 personnes résidaient dans le massif des Alpes du Sud, tel qu'il a été défini en application de la Loi de montagne de 1985 (**Tab. 19**). Sa population a progressé plus vite que celle de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, puisqu'entre 1990 et 1999, elle s'est accrue de 1,1 % en moyenne annuelle, contre 0,6 % pour l'ensemble de la région. Cet accroissement s'explique essentiellement par les migrations qui représentent 93 % des gains durant cette même période¹. Comparé aux Alpes du Nord et aux Pyrénées, c'est le massif qui a connu l'évolution la plus importante, puisque de 1982 à 1999, le nombre d'habitants des Alpes du Sud a augmenté de près de 30 % quand celui des Alpes du Nord progressait de 18 %, et celui des Pyrénées stagnait. Les dynamiques à l'œuvre y sont par ailleurs de nature très différente. Dans les Alpes du Sud la croissance repose presque exclusivement sur l'excédent migratoire. Alors que dans les Alpes du Nord, elle provient d'un fort excédent naturel, auquel vient s'ajouter un excédent migratoire plus limité et que le nombre d'habitants stagne dans le massif des Pyrénées du fait d'un solde naturel négatif. En raison de la poursuite du déclin industriel dans certains secteurs (Hautes-Alpes en particulier), ce dynamisme est surtout porté par le développement touristique (grâce notamment à des résidences secondaires nombreuses), et plus largement par l'attrait résidentiel de ce territoire (climat, paysages, qualité de vie). C'est lui qui explique la persistance de soldes migratoires très positifs depuis les années 1970, alors que les soldes naturels sont restés constamment faibles, sauf dans les Hautes-Alpes².

**Tab. 19 – Comparaison des dynamiques démographiques
entre les massifs des Alpes du Sud, des Alpes du Nord, et des Pyrénées entre 1982 et 1999³**

<i>Massif</i>	<i>Population sans doubles comptes</i>			<i>Taux de croissance annuel moyen 1982-1999</i>		<i>Taux de croissance annuel moyen 1982-1999 total</i>
	<i>1982</i>	<i>1990</i>	<i>1999</i>	<i>dû au solde migratoire</i>	<i>dû au solde naturel</i>	
Alpes du Sud	478 696	561 325	620 003	1,44	0,09	1,53
Alpes du Nord	1 497 942	1 634 852	1 769 117	0,43	0,55	0,98
Pyrénées	479 618	479 388	479 738	0,47	-0,47	0,00

Source : INSEE, recensements de la population.

Certes, la moitié de l'augmentation récente concerne les franges métropolisées du sud du massif, mais l'attractivité du haut pays se développe également : la « croissance entraîne la presque-totalité du massif, y compris ses « déserts » »⁴. Deux dynamiques coexistent en fait : dans l'essentiel de la zone de massif des Alpes-Maritimes, ainsi que dans une partie de celles de Vaucluse et du Var, « un grand nombre d'actifs ont un emploi situé dans les pôles urbains ou à proximité, même s'ils habitent des zones éloignées et très peu densément peuplées [...] ». Ainsi se constituent de vastes espaces où le développement est pour l'essentiel exogène. Ces franges, cernées de façon empirique, comptent au total, en 1999, 186 communes dont la population est passée de 100 032 habitants en 1962 à 245 302 en 1999 »⁵. Cette progression explique à elle seule la rapidité de la croissance démographique de la zone de massif, le reste évoluant comme la moyenne régionale. Situées dans l'aire d'influence de grands pôles urbains tels Nice, Marseille-Aix voire même Avignon, les franges sud du massif peuvent ainsi être considérées comme faisant partie de régions urbaines métropolisées, même si elles sont parfois très peu peuplées.

¹ Laganier J., *op.cit.*, p. 1.

² Laganier J., *op.cit.*, p. 1.

³ Laganier J., *op.cit.*, p. 2.

⁴ Laganier J., *op.cit.*, p. 3.

⁵ En 1999, 42 800 actifs habitant ces « franges » travaillent à l'extérieur, essentiellement dans les grands pôles urbains, surtout Nice, Laganier J., *op.cit.*, p. 2-3.

Mais on trouve également à l'écart des métropoles, bien qu'elles en soient parfois assez proches, des zones de très faible densité dont la population augmente, comme le démontre l'examen du déplacement des lignes de densité lissée à 10 habitants au km² entre 1962 et 1999, qui permet d'apprécier la dynamique de la zone très faiblement peuplée de l'espace alpin (cf. chapitre VIII). Ce retrait s'est opéré en marge de l'espace littoral, notamment en haute vallée du Var, dans les vallées de l'Ubaye et de la Blanche, alors que plus au nord, l'espace faiblement habité en Baronnies, Dévoluy, Bochaine, reste assez stable, voire même progresse à la limite régionale dans la vallée du Drac. L'espace ainsi délimité tend à former un fer à cheval reliant les Préalpes à la chaîne centrale tout autour de l'axe de la Durance¹.

La croissance démographique du massif des Alpes du Sud présente ainsi un aspect duel. Essentiellement fondée sur les migrations, elle profite de la proximité d'espaces urbains et se concentre dans les franges métropolisées, mais elle concerne également les zones de montagne parmi les moins occupées de l'Hexagone, dont les Alpes-de-Haute-Provence fournissent un exemple très significatif. Sixième département le moins peuplé de France, il comptait près de 140 000 habitants en 1999. L'augmentation de la population (soit environ 8 700 habitants de plus qu'en 1990) s'explique ici pour l'essentiel par l'excédent migratoire, le solde naturel ne jouant qu'un rôle très modeste. Le département se caractérise en effet par un fort renouvellement démographique : plus de 33 000 personnes, soit près d'un quart de la population présente dans le département en 1999, n'y résidait pas neuf ans plus tôt ; 45 % d'entre elles habitaient un des cinq autres départements de la région, 47 % une autre région et 8 % l'étranger (Pillet, 2000)². Attractivité remarquable en l'absence de toute grande ville, qui illustre bien, là encore, que ce mouvement ne peut se réduire à un simple phénomène périurbain. De ce fait, certains espaces du massif présentent même aujourd'hui des signes de saturation. C'est le cas notamment dans les Alpes-Maritimes, où le rythme de progression de la population s'est considérablement ralenti passant d'une hausse annuelle moyenne de 2,62 % sur la période 1962-1968 à 1,23 % sur la période 1982-1990 et 0,44 % seulement sur la période 1990-1999. Diminution qui est due à une dégradation du solde des entrées-sorties plus qu'à une baisse du solde naturel qui reste ici proche de zéro depuis le début des années soixante³. Comme le souligne J. Laganier en conclusion de son article : à caractère pour une grande part résidentielle, ce renouveau fait ainsi apparaître le massif des Alpes du Sud comme un « laboratoire avant l'heure d'une « économie résidentielle », où la croissance démographique engendrerait le développement, et non l'inverse »⁴.

2) Le Massif central

Le Massif central, symbole s'il en est de l'exode rural, offre un autre exemple de « résistance » imprévue, même si les signes du renouveau y sont beaucoup plus récents et moins intenses que dans les Alpes du Sud. Comme le rappelait P. Estienne en 1978, la « population du Massif central a cessé de s'accroître dès le milieu du XIX^e siècle » et « son poids national est en régression depuis le début du siècle : 13 % de la population française vers 1800, 12 % en 1876, 11 % en 1911, à peine plus de 7 % à la fin des années 1970 »⁵. Un article du *Monde* soulignait encore en 2003 : « le Massif central, qui comptait 3,6 millions d'habitants au recensement de 1999, en perd, depuis les années 1970, 0,13 % par an », et cette régression démographique devait s'accélérer : « 275 000 habitants en moins d'ici à 2030 si le

¹ Laganier J., *op.cit.*, p. 3.

² Pillet C., « Les Alpes de Haute-Provence : une personne sur quatre n'y résidait pas en 1990 », *Sud INSEE l'essentiel*, n°31, septembre 2000, p. 2.

³ Puymbroeck C. van, « Les Alpes-Maritimes : la jeunesse des nouveaux arrivants freine le vieillissement de la population », *Sud INSEE l'essentiel*, n°33, octobre 2000, p. 1.

⁴ Laganier J., *op.cit.*, p. 4.

⁵ Estienne P., *La France, Tome 3 : les montagnes françaises*, Masson, 1978, p. 46.

mouvement actuel se prolonge »¹. Pourtant les résultats des enquêtes de recensements partiels réalisées depuis 2004 témoignent d'une amélioration notable de la situation et d'une attractivité accrue du massif. Ils révèlent la reprise récente de croissance des régions du Massif central et en particulier du Limousin et de l'Auvergne, qui s'explique essentiellement par une augmentation du solde migratoire.

Contrairement à certaines idées reçues, les nouveaux habitants représentent en effet une frange non négligeable de la population du massif (Cognard, Desmichel, Diry, Rieutort, 2006). Alors qu'entre 1982 et 1990, le déficit migratoire atteignait encore 9 000 personnes, la période 1990-1999 connaît un renversement spectaculaire, avec un excédent de plus de 27 000 personnes qui recouvre l'arrivée de 360 000 migrants. Si l'on considère les chiffres de l'INSEE concernant les changements de domicile entre département, le flux atteint 13,5 % sur les onze départements appartenant en totalité au Massif central. L'attractivité migratoire est donc importante pour des campagnes réputées sans emplois, même si les inégalités géographiques demeurent grandes. Les statistiques issues des Recensements de la Population relatives au nombre de personnes ayant changé de résidence et de département entre 1990 et 1999 témoignent ainsi d'un double mouvement, à la fois de polarisation sur les métropoles et de diffusion vers les villes petites ou moyennes, voire sur les bourgs. En revanche, elles montrent également que la mobilité ne doit pas être sous-estimée dans des espaces ruraux isolés. Avec des taux supérieurs à 20 % de nouveaux habitants, on notera en particulier la bonne place du nord des Combrailles, du Bocage bourbonnais, de la Marche, de la Montagne limousine, du Livradois-Forez, du Velay, du haut Cantal, de l'Aubrac, des Grands Causses, d'une partie de la Margeride, des Cévennes ou du Vivarais sud-oriental. La situation des communes proches des principaux pôles urbains est d'autant plus enviable qu'elles bénéficient d'un solde migratoire positif et d'un redressement des bilans naturels. A l'inverse, si la situation du rural isolé s'améliore, elle demeure néanmoins plus mitigée, certains secteurs continuant souvent à être répulsifs, même si les déficits migratoires masquent parfois la turbulence de la population et de nombreuses arrivées.

Tab. 20 – Solde naturels et migratoires de la région Limousin depuis 1962

	1962-1968	1968-1975	1975-1982	1982-1990	1990-1999	1999-2004
Taux d'évolution globale	+0,05	+0,05	-0,03	-0,24	-0,18	+0,03
- dû au solde naturel	-0,11	-0,17	-0,36	-0,39	-0,41	-0,33
- dû au solde migratoire	+0,16	+0,22	+0,33	+0,14	+0,22	+0,36

Source : INSEE, RP, ELP 2004.

Genay V., « Les espaces ruraux limousins attirent de nouveaux habitants », *INSEE Limousin*, n°31, novembre 2001, p. 5.

Après avoir vu sa population baisser de manière continue depuis des années, le Limousin a ainsi renoué avec une faible croissance démographique. Avec 727 000 habitants au 1^{er} janvier 2007, la région a gagné quelques 15 500 habitants en l'espace de huit ans. Elle se situe désormais au 15^e rang des régions métropolitaines pour l'évolution de sa population, alors qu'elle était au 22^e et dernier rang entre 1990 et 1999². Entre 1999 et 2004, l'évolution annuelle moyenne a été de + 0,03 % par an (**Tab. 20**). Si la hausse est faible, le chiffre n'en demeure pas moins significatif pour une région peu peuplée et emblématique du déclin démographique : il faut remonter plus d'un siècle en arrière pour retrouver un accroissement comparable. Mieux, d'ici 2030, d'après les prévisions de l'INSEE basées sur le maintien des tendances démographiques récentes, et notamment les comportements migratoires observés

¹ Chatain G., « Le Massif central compte sur ses atouts pour enrayer son dépeuplement », *Le Monde*, 07.05.03.

² Aguer M., Leurs Y., « Le Limousin attire des actifs, malgré des départs de cadres », *Focal*, numéro 43, janvier 2008, p. 1.

de 1990 à 2005, la population limousine pourrait augmenter de 2 %. Selon ce mode de calcul, avec un gain migratoire moyen estimé à 3 200 personnes chaque année jusqu'en 2030, le Limousin ferait plus que compenser son déficit naturel, sachant que ce dernier devrait s'élever annuellement à 2 600 personnes en moyenne sur la période de projection¹.

Tab. 21 – Limousin : des évolutions départementales différentes² (1990-2006)

Départements	Population au 1 ^{er} janvier (en milliers)			Évolution annuelle moyenne (en %)					
	1990	1999	2006	1990 à 1999			1999 à 2006		
				Totale	Due au solde nat.	Due au solde migr.	Totale	Due au solde naturel	Due au solde migr.
Corrèze	238,1	232,8	237,5	-0,25	-0,42	+0,17	+0,28	-0,32	+0,60
Creuse	131,6	124,6	122,5	-0,59	-0,78	+0,19	-0,24	-0,77	+0,50
Haute-Vienne	353,8	354,1	365,0	+0,01	-0,26	+0,27	+0,44	-0,12	+0,56
Limousin	723,5	711,5	725,0	-0,19	-0,41	+0,22	+0,27	-0,30	+0,57
France métropol.	56 577,0	58 496,6	61 167,2	+0,37	+0,36	+0,01	+0,64	+0,39	+0,25

Source : INSEE, estimations annuelles de population au 1^{er} janvier, Aguer M., Leurs Y., *op.cit.*, p. 3.

Ce rebond est dû à deux éléments : un déficit de naissances moins marqué, mais surtout, une attractivité renforcée (**Tab. 21**). Le net regain de l'immigration vers la région est en effet le facteur explicatif essentiel de l'augmentation de la population limousine. Le solde migratoire est ainsi passé d'un apport de 1 500 habitants par an sur la décennie 1990 à près de 2 650 personnes par an entre 1999 et 2004. Ceci est notamment le fait de l'attractivité nouvelle de la région pour les résidents d'Europe du Nord, surtout les Britanniques (Barlogis, 2005). Si le phénomène est récent, il prend de l'ampleur et alimente cet excédent migratoire (cf. chapitre VII). Sur la période 1990-1999, la part des nouveaux habitants était proche de 12 % en milieu rural comme en milieu urbain, même si l'essentiel du gain migratoire était imputable à l'espace à dominante rurale, les villes restant déficitaires vis-à-vis des autres régions³. Malgré un problème démographique structurel, le Limousin se situe ainsi aujourd'hui dans le peloton de tête des régions attractives de l'Hexagone et parmi celles dans lesquelles les mouvements migratoires sont les plus nombreux comparativement à la population. Depuis 1999, les échanges sont ainsi excédentaires avec 13 autres régions de métropole sur 21⁴. Les trois départements de la région attirent en effet davantage d'habitants qu'ils n'en voient partir. Mais en Creuse, cette attractivité ne suffit pas à compenser le déficit naturel et la population continue à décroître, même si c'est à un rythme moindre qu'auparavant. Au contraire, en Corrèze la tendance s'inverse, passant du repli à la croissance, tandis que la dynamique de la Haute-Vienne s'accroît fortement⁵.

C'est que, comme à l'échelle nationale, les dynamiques démographiques ne sont pas homogènes sur le territoire limousin. Depuis 1999, les grandes gagnantes sont en effet les communes périurbaines, du fait de l'amplification de l'étalement urbain. La plupart des communes périurbaines enquêtées dont l'évolution était déjà positive sur la période 1990-1999 enregistrent une accélération de leur croissance. Mais par rapport à la décennie précédente, les progressions de population les plus marquées ne se limitent plus à l'immédiate périphérie des villes centres : elles se prolongent jusqu'aux limites des aires urbaines, en

¹ Lavaud C., Simonneau G., Thomas J.-N., « Horizon 2030 : légère hausse de la population limousine », *Focal*, numéro 42, décembre 2007, p. 1.

² Aguer M., Leurs Y., *op.cit.*, p. 3.

³ Genay V., « Les espaces ruraux limousins attirent de nouveaux habitants », *INSEE Limousin*, n°31, novembre 2001, p. 1.

⁴ Aguer M., Leurs Y., *op.cit.*, p. 2.

⁵ Aguer M., Leurs Y., *op.cit.*, p. 1.

direction des proches communes rurales, avec une influence notable des grands axes routiers dans ce processus de diffusion¹. Néanmoins, depuis 1999, d'après les premières estimations, seul l'espace à dominante urbaine a réellement profité de la croissance régionale. Mais, si l'essentiel des arrivées de population profite aux aires urbaines, un récent regain d'attractivité doit pourtant être relevé dans certaines zones rurales. Alors que la grande majorité des communes de l'espace rural (80 %) affichaient une perte de population de 1990 à 1999, cette tendance s'est inversée pour un grand nombre de celles qui ont été recensées à nouveau entre 2004 et 2006. Les territoires ruraux, très concernés par le vieillissement de la population, continuent d'être lourdement pénalisés par un solde naturel largement négatif, mais ils semblent gagnés par de nouvelles dynamiques migratoires. L'excédent migratoire parvient désormais à compenser le déficit naturel dans environ la moitié des municipalités enquêtées. Les arrivées de population ne bénéficient donc pas à tous les territoires ruraux de façon uniforme et semblent de plus se faire en dehors des principaux pôles d'emploi de l'espace rural². Cette inégale progression démographique entre urbain et rural se retrouve bien évidemment dans les perspectives démographiques : à périmètre inchangé, la population du premier progresserait de 8 % à l'horizon 2030, quand celle du second diminuerait d'autant. Toutefois, d'après les prévisions de l'INSEE, les gains migratoires devraient être plus prononcés dans le rural que dans l'urbain. L'espace à dominante rurale, sur lequel habitent 38 % des Limousins, concentrerait ainsi près de la moitié du gain migratoire de la région durant les 25 prochaines années³. On ne peut bien sûr s'empêcher de mettre en regard cette attractivité croissante de la région Limousin depuis 1999 avec la mise en place d'une politique d'accueil en milieu rural et la création d'une « Cellule Accueil » au Conseil régional à cette même date (cf. chapitre IX).

Tab. 22 – Augmentation de la population en Auvergne entre 1990 et 2007

<i>Population</i>	<i>1990</i>	<i>1999</i>	<i>2007</i>
Auvergne	1 321 214	1 308 878	1 337 000

Source : INSEE Auvergne, Recensements de la population (1990, 1999), Estimations de population au 01/01/2007.

En Auvergne, la population a également récemment recommencé à augmenter (**Tab. 22**) et les résultats des enquêtes partielles de recensement témoignent d'un important regain de l'attractivité. En 2005, l'Auvergne comptait ainsi 97 900 nouveaux habitants qui n'y résidaient pas cinq ans auparavant, dont 86 400 demeuraient dans une autre région métropolitaine, 1 300 dans un TOM ou un DOM et 10 200 à l'étranger. La région bénéficie aujourd'hui d'une attractivité démographique renforcée et l'écart avec les régions voisines, constaté au cours de la période 1990-1999, a été comblé. Sur la période 2000-2005, elle présente un excédent migratoire de 15 000 personnes avec le reste de la métropole. Ce qui constitue une augmentation annuelle de population trois fois plus importante que celle constatée entre 1990 et 1999 (+ 23 personnes pour 10 000 habitants contre + 7 pour 10 000). En 2005, les gains annuels de population liés aux migrations situent ainsi l'Auvergne au 10^e rang des 22 régions métropolitaines, soit trois places de mieux qu'à la fin des années quatre-vingt-dix. Si les échanges migratoires se sont amplifiés dans les deux sens (de l'Auvergne vers les autres régions et inversement), les entrées se sont davantage accrues que les sorties, entraînant une augmentation de l'excédent migratoire auvergnat⁴. La région progresse ainsi en matière d'attractivité démographique et proportionnellement à sa population, elle est désormais plus

¹ Leurs Y., *op.cit.*, p. 2.

² Leurs Y., *op.cit.*, p. 2-3.

³ Lavaud C., Simonneau G., Thomas J.-N., *op.cit.*, p. 2.

⁴ Maréchal M., Vallès V., « Attractivité démographique de l'Auvergne », INSEE Auvergne, *La Lettre*, n°47, décembre 2007, p. 1.

attractive que les régions Rhône-Alpes, Centre et Alsace¹. C'est avec Rhône-Alpes que les flux migratoires de l'Auvergne ont le plus fortement augmenté. Cette région et l'Île-de-France dominent les échanges migratoires auvergnats². Cependant l'excédent migratoire est aujourd'hui le seul moteur de la croissance démographique et comme l'indiquent les prévisions de l'INSEE, à l'horizon 2015, le niveau actuel des migrations ne devrait plus être suffisant « pour contrecarrer le déficit naturel ». Comme le conclut l'INSEE : « un renforcement de l'attractivité permettant une augmentation de l'excédent migratoire actuel serait donc nécessaire pour assurer à terme l'accroissement de la population auvergnate³ ». L'apport d'une immigration au moins de « compensation » prend donc ici tout son sens.

La progression globale de l'attractivité du Massif central ne doit pas en effet occulter les problèmes du vieillissement de la population et du déficit naturel qui l'accompagne et qui est encore aggravé par le déséquilibre des échanges migratoires et le départ des forces vives. Positif pour les familles et les retraités, le bilan migratoire reste nettement négatif pour les jeunes. L'augmentation récente de l'excédent migratoire concerne essentiellement la tranche d'âge des 30-59 ans. En Auvergne, leur taux d'entrée augmente nettement : 188 arrivées pour 10 000 habitants de cette tranche d'âge de 2000 à 2005 contre 166 annuellement entre 1990 et 1999, et les mouvements d'actifs âgés de 30 à 59 ans représentent ici un tiers des flux migratoires totaux (34 %) ⁴. Si le bilan est excédentaire pour les personnes un peu plus âgées, souvent accompagnées de leurs enfants, la « pénurie » concerne surtout les classes jeunes (16-29 ans) qui poursuivent leurs études ou trouvent un premier emploi à l'extérieur du massif. Élément inquiétant, en Auvergne ce déficit migratoire s'est même encore accru : de 1999 à 2004, chaque année, 7 500 jeunes ont quitté la région soit 5,1 % des 20-29 ans (contre 3,5 % entre 1990 et 1999). Par ailleurs, l'excédent migratoire de personnes âgées se confirme encore puisqu'on enregistre annuellement 1 100 arrivées de plus que de départs pour la population de 60 ans ou plus des ménages contre 700 au cours de la décennie précédente⁵. Depuis 1999, la région Limousin connaît des évolutions similaires et présente également un déficit croissant de jeunes, l'excédent migratoire se remarquant pour la région à partir de 30 ans et s'étant nettement accru, aussi bien pour la tranche d'âge des 40 à 59 ans que pour celle des 30 à 39 ans. Ces dernières migrations concernent souvent des ménages avec enfants. Mais c'est pour la tranche d'âge des personnes de plus de 60 ans qu'on enregistre l'excédent migratoire le plus fort⁶.

Autant d'éléments qui soulignent l'importance des dynamiques migratoires pour ces régions à l'avenir et tout l'enjeu de l'attractivité territoriale.

C. Quelles clés de lecture pour cette nouvelle attractivité ?

Dans ce phénomène de reprise démographique, le solde migratoire apparaît aujourd'hui comme le facteur d'évolution décisif dans nombre de ces massifs aux structures démographiques extrêmement vieilles, qui rendent tout renouveau endogène exclu. Même si les évolutions demeurent encore souvent limitées en valeur absolue, elles attestent néanmoins d'une rupture et de l'émergence de nouvelles dynamiques. Les cartes révèlent ainsi que certaines disparités spatiales classiques perdurent, voire parfois s'accroissent (opposition entre partie orientale et occidentale des territoires de moyenne montagne concernant le solde naturel), alors que d'autres semblent relever de discriminations opérées selon une nouvelle

¹ Maréchal M., Vallès V., *op.cit.*, p. 2.

² Maréchal M., Vallès V., *op.cit.*, p. 1.

³ Maréchal M., Vallès V., *op.cit.*, p. 1.

⁴ Maréchal M., Vallès V., *op.cit.*, p. 3.

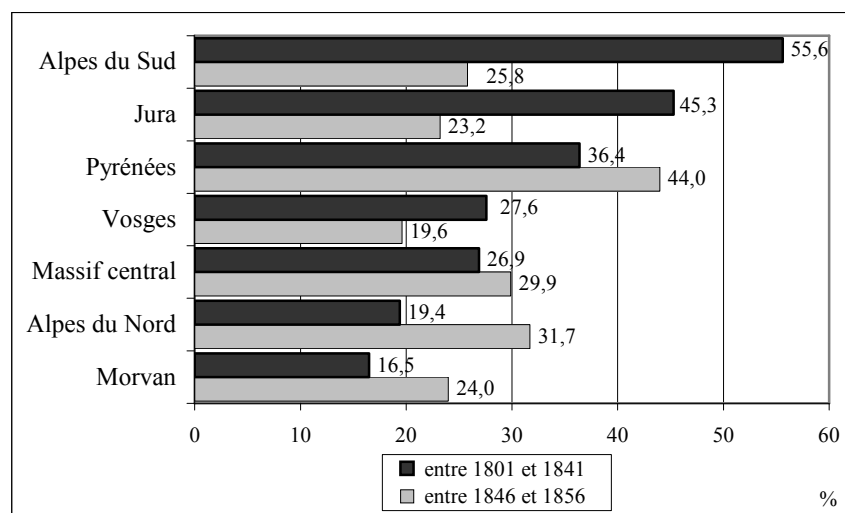
⁵ Maréchal M., Vallès V., *op.cit.*, p. 3.

⁶ Leurs Y., « Une région plus attractive... sauf pour ses jeunes », *Focal*, n°17, juillet 2005, 4 pages.

hiérarchie des lieux (attractivité des Alpes du Sud, ou plus récemment du Massif central). Doit-on simplement lire ces inégalités comme des différences liés à des décalages temporels ? Les dynamiques d'évolution de la moyenne montagne demeurant plurielles, il est vraisemblable qu'émerge aujourd'hui un nouveau système d'attractivité contribuant à dessiner une nouvelle géographie.

Malgré l'attrait croissant des territoires ruraux de moyenne montagne, tous ne sont pas en effet concernés de manière similaire par l'installation de nouveaux habitants. On reconnaît ainsi clairement sur les cartes un certain nombre de « hauts lieux », en particulier méridionaux, pouvant aussi correspondre à d'anciennes zones d'accueil de néo-ruraux ou à des lieux de villégiature célèbres (villages d'artiste, etc.). Ceux-ci bénéficient d'un large spectre d'attraction, mais d'autres secteurs, parfois plus « surprenants », se révèlent aujourd'hui attractifs, même s'ils ont été investis plus récemment, alors que d'autres demeurent répulsifs. Quels sont les éléments de différenciation et les nouveaux facteurs d'attractivité territoriale qui apparaissent ? L'analyse cartographique, qui souligne bien la diversité régionale, permet déjà d'émettre quelques hypothèses concernant les clés de lecture de cette nouvelle géographie, qui devront être infirmées ou confirmées lors des enquêtes de terrain.

Fig. 10 – Part des communes selon la date des maxima communaux de population par massifs



Cantal : y compris la Châtaigneraie lotoise. Pyrénées : sauf les Hautes-Pyrénées.

Source : d'après statistiques P. Estienne, *Terres d'abandon, la population des montagnes françaises : hier, aujourd'hui, demain*, Publications de l'Institut d'Études du Massif central, Clermont-Ferrand, 1988, p. 113.

La première hypothèse renvoie à l'ancienneté de la date du maximum démographique et donc à la précocité de l'exode rural et de la désagrégation des sociétés locales et en particulier agricoles. L'examen des graphiques concernant les maxima démographiques élaborés à partir des données statistiques de P. Estienne (**Fig. 10**) interpelle en effet. Si l'on excepte les Vosges et le Jura, où la dynamique est davantage industrielle et les Alpes du Nord, où le renouveau est fortement lié aux sports d'hiver, on ne peut en effet qu'être frappé par la précocité de l'exode rural dans les Alpes du Sud et au contraire par son caractère plus récent dans le Massif central, notamment dans le Morvan, mais également dans les Pyrénées. Doit-on voir dans la dislocation des sociétés agricoles un facteur favorable à la vacance de l'habitat et à la transmission des maisons, mais aussi à une intégration plus aisée dans un environnement social moins « solidaire » ? Faut-il, d'une certaine manière, qu'un « cycle », en particulier agricole, s'achève, pour qu'un autre plus favorable à l'installation de nouvelles populations commence à se mettre en place ?

Le second élément qui ressort nettement des cartes renvoie à la plus ou moins grande proximité urbaine et à la dynamique périurbaine, même si ce facteur tend à se complexifier, voire à s'effacer dans certaines régions. S'il est toujours celui qui donne le plus de consistance à la croissance démographique, il ne peut en effet à lui seul expliquer toutes les évolutions et en particulier la renaissance des zones de faible densité de moyenne montagne, qui nous intéressent plus spécifiquement ici. La trame urbaine y est en effet notablement plus lâche, avec, de plus, des villes fréquemment de taille moyenne. Les travaux de l'INSEE et de l'ENESAD¹ ont bien démontré dans les années 1990 que l'attractivité exercée par les espaces ruraux dépendait pour une part importante de la proximité avec les grandes agglomérations et de la vitalité de ces espaces urbains. Plus celles-ci étaient nombreuses et dynamiques sur un territoire, plus l'espace rural proche se développait. En revanche, dans les territoires ruraux où le maillage urbain était moins dense, le bilan démographique demeurait souvent négatif. Les dynamiques les plus récentes témoignent néanmoins d'une croissance qui, d'une part, s'étend de plus en plus loin des villes, et d'autre part, paraît localement fondée sur d'autres processus. Comme le résume R. Brunet (2000) à l'échelle nationale : « la vigoureuse structuration de l'espace par les villes grandes et moyennes s'est beaucoup atténuée, tandis que la situation des périphéries départementales semble moins creuse ; on a l'impression que la distance à la ville est devenue moins décisive »². Probablement, parce qu'il est aujourd'hui plus facile de s'en affranchir.

On devine également clairement le rôle d'un ensemble d'aménités « résidentielles », dont le contenu reste toutefois à approfondir. Celles-ci sont bien sûr naturelles, avec en particulier l'influence de l'héliotropisme et un gradient climatique important, même si celui-ci demeure toujours relatif, notamment dans l'optique de l'installation de populations d'Europe du Nord. Elles renvoient également aux paysages, souvent alliés aux aménités culturelles (qualité architecturale du bâti, patrimoine historique, gastronomique, viticole, etc.). On ne peut à ce sujet qu'être frappé par la coïncidence de nombre de régions très attractives avec les secteurs les plus touristiques du pays. Ce qui s'explique, certes logiquement, par la présence d'atouts, qui peuvent intéresser à la fois touristes et migrants, mais suggère aussi l'existence de liens éventuels entre migration et tourisme, notamment évoqués dans le cadre de la théorie de l'« *amenity migration* ». Hypothèse qui recoupe un certain nombre d'enseignements des travaux statistiques de la SEGESA, qui à partir d'analyses factorielles croisant attractivité et indicateurs socio-économiques au sein des cantons ruraux mettent en avant comme principale composante de différenciation « les indicateurs de « touristicité », la distance à une ville équipée et la création de nouveaux établissements pour 1000 habitants »³ et soulignent la présence de liens « entre l'arrivée de créateurs d'entreprises, la proportion de résidences secondaires et la construction neuve »⁴. Enfin, l'exemple de la région Limousin, pionnière en matière de mise en place de politiques d'accueil en milieu rural, et devenue très attractive depuis 1999, incite à examiner le rôle des aménités en quelque sorte sociales et « construites » et à s'intéresser à l'influence de ce facteur « politique ».

Depuis les années 1970, les recensements successifs confirment que la « renaissance rurale » est une réalité bien ancrée, tant dans la durée que par son expansion spatiale. Elle concerne non seulement le rural isolé depuis la période intercensitaire 1990-1999, mais s'est également diffusée de manière spectaculaire dans les plus petites communes d'après les derniers

¹ « Recensement de la population 1999, évolutions contrastées du rural », *INSEE Première*, n°726, juillet 2000.

² Brunet R., *op. cit.*, p. 24.

³ Bontron J.-C., *op. cit.*, 2001, p. 30.

⁴ Pelenc M., Bontron J.-C., Gnonlonfoun F., Garnier N., Ubiergo J.-G., *op. cit.*, p. 33-34.

résultats des recensements partiels. Les moyennes montagnes françaises, après avoir particulièrement souffert d'un exode rural séculaire, ont globalement été sensibles aux mêmes dynamiques démographiques que l'ensemble des territoires ruraux. Comme pour ceux-ci, le renversement de tendance dans la décennie 1970 est essentiellement le fait d'une inversion du bilan migratoire. Si leur situation d'ensemble s'est nettement améliorée, il faut souligner le caractère ambivalent et contradictoire de ce renouveau démographique. En dépit de la progression spectaculaire du solde migratoire, le bilan naturel reste négatif du fait du poids de l'héritage de l'exode rural et de l'inertie de structures démographiques très dégradées qui ne permettent pas (encore ?) de relever de réels progrès en la matière. On voit ainsi s'affirmer, comme à l'échelle nationale, et ici peut-être encore plus qu'ailleurs, le rôle déterminant du solde migratoire dans ces nouvelles tendances démographiques. Le facteur explicatif essentiel de la reprise est donc exogène, ce qui souligne aussi toute sa fragilité. De plus, si l'excédent migratoire se généralise, il n'atteint une réelle importance numérique que dans des régions spécifiques, bénéficiant de différents atouts et qui se démarquent par leur fort pouvoir d'attraction. Cependant, même numériquement limités, ces gains sont remarquables, car ils s'inscrivent en rupture d'une longue tradition d'exode et soulignent l'existence de nouvelles dynamiques potentiellement exploitables par les territoires.

Les recensements les plus récents consacrent l'extension de l'attractivité des espaces ruraux et révèlent de nouvelles différenciations régionales. A l'échelle des moyennes montagnes, même s'ils ne disparaissent pas totalement, on assiste ainsi à une nette fragmentation des pôles répulsifs (c'est par exemple le cas dans le Massif central) et, depuis en particulier les deux derniers recensements, à une généralisation de l'excédent migratoire, y compris aux cantons les moins densément peuplés. Si la faible densité demeure un déterminant essentiel de la géographie de nombre de ces régions montagneuses, elle ne semble plus constituer un facteur systématiquement limitant, remettant en cause la théorie des seuils de désertification et de sociabilité. L'isolement, au moins pour certains types de migrants paraît aujourd'hui visiblement, sinon être recherché, au moins être une contrainte dont il est possible de s'affranchir plus facilement. Incontestablement certains « espaces du vide » attirent du fait de l'émergence d'autres modes d'évaluation des territoires. La revitalisation des moyennes montagnes, caractérisées par la présence de régions peu peuplées et la faiblesse de l'armature urbaine, suggère ainsi l'existence de nouveaux facteurs discriminants dans le choix des régions d'accueil.

Même si l'on assiste aujourd'hui à une diffusion spatiale de cette attractivité, celle-ci ne s'étend pas uniformément, de façon automatique. Elle connaît de multiples nuances en fonction des caractéristiques des territoires. L'observation des cartes régionales suggèrent d'ores et déjà un certain nombre d'hypothèses et de clés de lecture à approfondir lors des enquêtes de terrain. On notera sans surprise le rôle de la proximité urbaine, mais aussi de la précocité de l'exode rural et de la désagrégation des sociétés locales, en particulier agricole, l'influence directe et indirecte du tourisme, celle des aménités « résidentielles » au sens large, à la fois naturelles et culturelles, mais aussi vraisemblablement « construites », en termes de représentations, de « capital d'image » ou de qualités de l'accueil comme pourrait le laisser supposer l'attractivité croissante de la région Limousin, pionnière en matière de politique d'accueil en milieu rural.

Ce renouveau reposant essentiellement sur l'excédent migratoire et dépendant donc pour une large part de choix résidentiels individuels, il paraît essentiel de mieux connaître ces migrants, leurs motivations et leurs critères de localisation. Leur identité porte en effet en elle la possibilité, ou non, de modifier notablement les soldes naturels, mais aussi d'initier de nouvelles dynamiques économiques. Autant d'éléments, que seule une approche plus qualitative peut permettre d'appréhender.

CHAPITRE III : PORTRAIT GÉNÉRAL DES « NOUVEAUX HABITANTS »

Après avoir évalué l'ampleur et les caractéristiques de la reprise démographique des régions de moyenne montagne grâce à un travail d'analyse statistique et cartographique, il convient maintenant d'esquisser un portrait des nouveaux habitants venant s'y établir. Comme on l'a souligné, l'amélioration du bilan démographique de ces territoires s'explique avant tout par leur attractivité croissante, elle-même liée à une nouvelle dynamique migratoire, qui dépasse le simple cadre de l'étalement périurbain et témoigne de l'émergence de processus allant à l'encontre du mécanisme général de métropolisation. Afin d'appréhender la variété des évolutions à l'œuvre, il paraît, d'une part, essentiel de s'intéresser au contenu qualitatif de ces mouvements de population et, d'autre part, de comprendre les motivations de ces migrants venant aujourd'hui s'installer dans des régions rurales de moyenne montagne demeurées longtemps répulsives.

En préambule, avant de nous efforcer de cerner la personnalité de ces nouveaux habitants, il est toutefois nécessaire de souligner qu'en raison de leur grande diversité, il est très difficile de mettre en avant un profil type. Comme le souligne P. Dério, évoquant l'arrière-pays languedocien, « beaucoup de courants s'entremêlent dans cette renaissance¹ ». Un simple exemple communal suffit à illustrer la variété de ces flux migratoires.

Cette petite commune protestante² du Haut-Diois recensant 134 habitants en 2005 et 118 en 1999 (117 en 1990, alors qu'elle en avait plus de 1 000 au milieu du XIX^e siècle) apparaît particulièrement riche d'enseignements concernant la diversité des installations de nouvelles populations. Le maire, élu en 1989, mais conseiller municipal depuis 1977, est un agriculteur d'une cinquantaine d'années, originaire de la commune. Celle-ci a des altitudes qui varient de 800 à 1 800 mètres (avec une station de ski). Le finage rassemble neuf exploitations agricoles et une superficie notable de forêt, dont une part très importante appartient à l'ONF. Il s'agit d'un fief protestant, le secteur ayant constitué une zone de refuge du fait de son isolement, et, même si la mixité religieuse s'est accrue aujourd'hui, cette empreinte huguenote est restée forte jusqu'à une date récente. En 1968, la commune a enregistré un premier mouvement d'arrivées important de néo-ruraux, dont beaucoup venaient de la Région parisienne (sociologues, psychologues, etc.). De la fin des années 1960 au début des années 1980, le flux s'est tari peu à peu. Mais depuis le début des années 1990, le maire assure recevoir davantage de demandes d'installations. D'après lui, si ces migrants arrivent en général également avec une « part d'utopie », ils ont souvent une formation en poche, davantage les pieds sur terre que leurs prédécesseurs et leurs projets lui paraissent, dans l'ensemble, plus réfléchis. D'après ce qu'il en perçoit, ce sont pour beaucoup des « gens de la ville » (rarement d'origine terrienne), venant d'un peu partout, qui souhaitent s'implanter dans le Diois pour vivre « à la campagne » de leur travail et profiter de « l'air pur » du Sud-Est. Il est également sollicité par des personnes qui voudraient bénéficier d'un cadre de vie rural tout en continuant à travailler à l'extérieur.

¹ Dério P., « Les arrière-pays entre marginalité, retard et innovation », in « Marges, périphéries et arrière-pays », *Montagnes méditerranéennes*, n°6, 1997, p. 33.

² Enquêtes de terrain 2000, 2003.

Le recensement de tous les nouveaux habitants installés depuis une dizaine d'années met parfaitement en lumière le phénomène de brassage sociologique aujourd'hui à l'œuvre. La municipalité recense ainsi trois jeunes d'environ 25 ans adeptes du télétravail qui font du commerce sur Internet. Leurs grands-parents sont originaires de la région, mais leurs parents résident sur la Côte d'Azur. Ils ne pensent pas rester en raison de problèmes de communication Internet pour leur activité professionnelle (il n'y a pas de haut débit sur la commune). On trouve aussi un couple arrivé assez récemment d'Istres, où il a vendu sa boucherie et qui a voulu s'éloigner d'un milieu défavorable pour ses enfants. Lui travaille maintenant comme ouvrier maçon et elle est sans emploi. On relève de même la présence d'un homme seul handicapé, venu de la Région parisienne au milieu des années 1990, qui a une activité artisanale : il fabrique des automates et donne des spectacles dans les écoles et les maisons de retraite. On note également la présence d'un pâtissier originaire de Marseille, qui s'est établi ici il y a environ cinq ans pour « l'air pur », l'environnement pour ses enfants, également un peu pour la chasse, et qui se livre à de l'élevage. La commune compte un élevage important (chèvres) créé par des gens de l'extérieur, et un couple, venu de Haute-Marne, qui tient des gîtes. Les retraités sont faiblement représentés et il n'y a que des « retours au pays » (mis à part un ex-officier britannique marié à une Française), ce que l'on peut probablement mettre sur le compte de l'enclavement du secteur. Ainsi, les protestants qui ont gardé les maisons de famille comme résidences secondaires et qui projettent de s'installer ici à leur retraite, ont, en définitive, peur de l'isolement et ne viennent le plus souvent que l'été et quelques jours dans l'année. On trouve enfin un certain nombre d'étrangers : un menuisier américain, marié à une Française, qui est arrivé en 1982 et une famille anglaise que les précédents ont rencontrée en vacances lors d'un chantier et qu'ils ont embauchée en 1995. Enfin, l'hôtel-auberge communal est géré depuis 1999 par un Allemand (cuisinier) et sa femme française (accompagnatrice en moyenne montagne). Les installations sont donc nombreuses et variées dans cette commune, qui a aussi connu des résidences épisodiques, parfois problématiques, de populations plus ou moins marginales. En raison de l'isolement relatif de cette zone (située à une quarantaine de minutes de trajet de Die), cette attractivité s'explique pour partie par l'existence d'une politique d'accueil communale, dont l'objectif est en particulier d'installer des familles avec enfants pour sauvegarder l'école et la vie du village. Cette volonté passe par une politique de logements communaux (huit au total), et par diverses opérations municipales : hôtel-auberge, pour lequel le maire dit avoir beaucoup de mal à trouver des gérants compétents, la menuiserie des Américains et également une Association Foncière Pastorale qui a permis de créer une exploitation agricole.

L'aspect composite de cette cohorte de migrants révèle déjà le caractère artificiel et simplificateur à outrance de l'expression « nouvel habitant »¹. Comme le remarque très justement Jean Viard (2004) « ces arrivants ne sont pas dans la même aventure, même s'ils habitent côte à côte² ». Du fait de cette extrême diversité, on ne soulignera ici que quelques traits généraux, une typologie étant développée dans la deuxième partie de cette étude à partir des résultats des enquêtes de terrain et des exemples régionaux.

Nous nous efforcerons donc avant tout de mettre en relief les particularités de ces migrants s'installant en moyenne montagne : présentent-ils des différences par rapport à l'ensemble des migrants et viennent-ils par choix en moyenne montagne ? Pour cela, on tentera, autant que faire se peut, de les comparer au profil de nouveaux habitants établis dans d'autres types d'espaces ruraux, à partir d'un essai de synthèse bibliographique de travaux de recherche plus ou moins récents, des résultats des sorties spéciales de l'INSEE et des

¹ Dans le cadre de cette recherche, nous avons considéré comme « nouvel habitant » les personnes arrivées d'un autre département ou de l'étranger depuis 1990 et ayant choisi de manière délibérée (sans contrainte professionnelle) l'espace rural comme cadre de vie.

² Viard J., « Faire société ensemble... », in Dossier « Cap sur la campagne », *Pour*, n°182, 2004, p. 58.

enseignements des enquêtes de terrain. En plus d'autres études portant sur les régions de montagne, trois types de comparaisons sont possibles au regard des données disponibles : à l'échelle nationale, à celle des arrière-pays méditerranéens, du fait de l'abondance du matériau collecté par les chercheurs du CRPEE de Montpellier (ce qui permet également d'examiner l'hypothèse de diachronie du mouvement de renaissance rurale) et enfin, plus sommairement, avec les caractéristiques et les motivations des « amenity migrants » des régions montagneuses nord-américaines.

Quelles sont les traits généraux de ces nouveaux habitants, leurs origines géographiques et leurs liens antérieurs avec la région d'installation choisie ? A quelles catégories socio-professionnelles appartiennent-ils ? Dans quelles logiques migratoires s'inscrivent-ils : quels sont leurs motivations profondes et leurs critères de localisation en moyenne montagne ? Pourquoi et comment ces espaces ruraux, longtemps considérés comme répulsifs et abandonnés par d'autres générations, sont-ils redevenus attractifs ? En définitive, est-il possible de déterminer s'il existe un seul type de « renaissance rurale », dont le Midi méditerranéen, ayant joué un rôle précurseur sur le territoire français, serait particulièrement représentatif et qui s'étendrait de manière diachronique ou bien existe-t-il un modèle territorial spécifique de migrations à destination des milieux montagnards ?

Ainsi, après avoir esquissé un portrait général de ces migrants, tenterons nous de comprendre les différents facteurs pouvant expliquer l'émergence d'un nouveau système migratoire plus favorable aux régions de moyenne montagne, ainsi que les motivations d'installation de ces nouveaux habitants, et cela notamment en les comparant en fin de chapitre aux « amenity migrants » nord-américains.

I. Un groupe de migrants assez composite

A. Un profil général typé

1) Des sources diversement mobilisables

A l'échelle nationale, depuis la fin des années 1990, diverses études émanant essentiellement d'organismes professionnels ont tenté de mieux cerner ces phénomènes migratoires à l'échelle nationale, en privilégiant des angles différents selon les attentes spécifiques des structures impliquées (perception des maires, problématique du logement rural, rôle des associations, etc.). Du fait de la diversité de ces sources, il est nécessaire de les décrire brièvement et de souligner leurs limites pour le sujet qui nous intéresse. Les principaux éléments de présentation de ces différentes enquêtes sont repris sous forme abrégée dans un tableau (**Tab. 23**). Nous utiliserons dans le cadre de cette approche générale des études à trois niveaux scalaires, auxquelles s'ajouteront ponctuellement d'autres extraits de travaux : à l'échelle nationale, les enquêtes Mairie-conseils -1999, 2004- et l'étude SEGESA-FNHDR -2000-, à l'échelle des moyennes montagnes, les travaux de l'ENITA et du CERAMAC, et des sorties spéciales INSEE, à l'échelle des arrière-pays méditerranéens, les recherches du CRPEE Montpellier, et, ponctuellement, des extraits d'une étude statistique détaillée sur les nouveaux habitants installés dans le département de la Nièvre entre 1990 et 1999. Comme nous l'avons souligné dans le chapitre I, l'exploitation de leurs résultats et surtout leur comparaison sont rendues délicates par des définitions des migrants qui varient fortement d'un auteur à l'autre. Néanmoins, elles permettent d'entrevoir les caractéristiques à l'échelle nationale de ceux que l'on désigne de manière générique comme les « nouveaux habitants » des espaces ruraux et elles demeurent riches d'enseignements pour tenter une comparaison avec ceux s'installant dans les régions de moyenne montagne.

Tab. 23 – Les sources utilisées

<i>Enquête</i>	<i>Date</i>	<i>Définition</i> « <i>nouvel habitant</i> »	<i>Échelle</i>	<i>Échantillon</i>
MAIRIE- CONSEILS	1999 2004	Personne installée sur la commune depuis trois ans, à l'exception de celles provenant des communes et des villes proches	Communes rurales françaises appartenant au réseau Mairie-conseils	1999 : 1 680 communes (37 945 personnes) 235 communes situées en montagne 2004 : 1 890 communes (60 345 personnes) 205 communes situées en montagne
SEGESA/FNHDR	2000	Personne venant d'un autre canton arrivée depuis 1990 (distinction de « grands migrants » ayant effectué une migration supérieure à 50 km)	Huit cantons choisis dans huit départements français : Allevard (<i>Isère</i>), Malaucène (<i>Vaucluse</i>), Villeneuve-l'Archevêque (<i>Yonne</i>), Blangy-le-Château (<i>Calvados</i>), Courçon (<i>Charente-Maritime</i>), Sainte-Alvère (<i>Dordogne</i>), Mézières-sur-Issoire (<i>Haute-Vienne</i>), Vieille-Aure (<i>Hautes-Pyrénées</i>)	8 cantons, (2 277 ménages)
INSEE BOURGOGNE	2001	Migrant en provenance d'un autre département arrivé entre 1990 et 1999	Département de la Nièvre et France	35 930 personnes
J. CATANZANO CRPEE	1987	Tout nouvel arrivant dans la commune, quelles que soient ses origines géographiques (arrivés après 1975)	Moyenne montagne et arrière-pays méditerranéens : <i>Lozère</i> : Vallée Française et Saint-Germain-de-Calberte, <i>Gard</i> : Saint-Jean-du-Gard, Barjac-Saint-Ambroix, le Viganais, <i>Hérault</i> : le Lodévois, la Salvetat-sur-Agout, Clermont-l'Hérault et Bédarieux, <i>Aude</i> : Chalabre, Couiza, Mouthoumet, <i>Pyrénées orientales</i> : Sournia-Villefranche, Prades-Olette, Montlouis	1 086 ménages enquêtés, soit 2 004 adultes et 3 257 migrants
SORTIES SPÉCIALES INSEE	1999	Migrant en provenance d'un autre département arrivé entre 1990 et 1999	Moyenne montagne, 11 secteurs ¹ : Préalpes de Haute-Provence (<i>Alpes-de-Hte-Provence</i>) ; Couserans (<i>Ariège</i>) ; Lézézou (<i>Aveyron</i>) ; Boutières (<i>Ardèche</i>) ; Corbières (<i>Aude</i>) ; Centre corrézien (<i>Corrèze</i>) ; Montagne limousine creusoise (<i>Creuse</i>) ; Diois (<i>Drôme</i>) ; Margeride (<i>Lozère</i>) ; Cévennes (<i>Lozère</i>) ; Morvan (<i>Nièvre</i> , <i>Yonne</i>). En plus des cantons compris dans les micro-régions, 4 cantons étaient isolés : Pierrefort (<i>Cantal</i>), St-Gervais-d'Auvergne (<i>Puy-de-Dôme</i>), Murat-sur-Vèbre (<i>Tarn</i>), La-Salvetat-sur-Agout (<i>Hérault</i>)	44 cantons : 26 075 migrants « externes », en provenance d'un autre département
CERAMAC	2001	Migrants issus d'un milieu urbain et/ou de communes éloignées des périmètres étudiés (au moins vingt kilomètres) installés depuis 1996	Moyenne montagne, neuf secteurs du Massif central (cantons) : Plateaux creusois (Pontarion), Combrailles, (S'-Gervais-d'Auvergne), Bocage bourbonnais (le Montet), Haut-Cantal (Pierrefort), Margeride lozérienne (Grandrieu, Langogne, Châteauneuf-de-Randon), Lézézou (Salles-Curan, Vézins-de-Lézézou), l'Espinouse et les monts de Lacaune (Salvetat-sur-Agout, Cambon et Murat-sur-Vèbre), Cévennes, (Vallée Française), le Haut Vivarais (Saint-Félicien)	1 621 individus (687 ménages)
ENITA	2001	Toute personne arrivée depuis 1982 d'une commune extérieure au territoire et résidente principale depuis cette date	7 structures intercommunales du Massif central : Saint-Dier Billom (<i>Puy-de-Dôme</i>), Saint-Flour (<i>Cantal</i>), Saint-Pourçain (<i>Allier</i>), Bénévent-Grand-Bourg (<i>Creuse</i>), Sumène-Artense (<i>Cantal</i>), Sancy-Artense (<i>Puy-de-Dôme</i>), Hauts-Gardons (<i>Lozère</i>)	325 questionnaires 756 ménages

¹ Cf. chapitre I, Tableau 1 pour le détail.

Parmi les éléments statistiques qui seront utilisés, il faut d'abord évoquer les deux enquêtes par questionnaires de Mairie-conseils (Cognard, 2000, 2005) menées à l'échelle nationale auprès des communes rurales appartenant au réseau de cet organisme. En dépit de leurs limites évoquées dans le premier chapitre, elles permettent de disposer d'informations générales sur ces nouveaux habitants. Et du fait d'un taux de réponse important, elles autorisent un certain nombre de tris croisés en fonction des caractéristiques des communes, notamment pour celles situées en zone de montagne¹. Ceux-ci, même s'ils sont à considérer avec une certaine prudence, n'en restent pas moins précieux, car ils font apparaître certaines spécificités. Pour ce qui concerne le profil de l'échantillon, dans l'ensemble, en 2004 comme en 1999, ce sont surtout de petites communes qui ont renvoyé le questionnaire. Plus de 60 % comptaient moins de 500 habitants en 2004 (62,5 % dans la précédente enquête en 1999), 7,4 % avaient moins de 100 habitants et 15,7 % plus de 1000 habitants en 2004 (respectivement 8,8 % et 14,2 % en 1999). Nous avons également eu recours à l'enquête FNHDR-SEGESA (Pelenc et al., 2000), fondée à la fois sur un travail statistique à l'échelle nationale et sur des enquêtes de terrain dans huit cantons choisis dans huit départements différents. Le document apporte également un éclairage intéressant sur les attentes des migrants en termes d'habitat. Le rapport détaillé établi par l'INSEE Bourgogne (Brion, 2001), à la demande du Conseil général de la Nièvre, sur les nouveaux habitants installés dans le département entre 1990 et 1999 offre un certain nombre d'éléments statistiques à l'échelle des secteurs ruraux, et notamment du Pays du Morvan, mais aussi de quelques données à l'échelle nationale, qui sont mentionnées à titre de comparaison dans le cadre de cette étude². Les travaux précoces du CRPEE de Montpellier permettent d'accéder à un matériau statistique important sur les régions méditerranéennes, grâce à l'étude de J. Catanzano (1987), qui sera la plus utilisée, et à un certain nombre de thèses plus récentes³, dont les principaux résultats sont repris par A. Berger (1997) dans le numéro spécial « Nouveaux espaces ruraux en Languedoc-Roussillon » et dans un article de synthèse (2000)⁴. Ces éléments, même s'ils sont un peu plus anciens, ont été employés afin de comparer ces évolutions régionales avec celles des secteurs de moyenne montagne. A l'échelle plus spécifique des régions de moyennes montagnes, on dispose, outre des informations extraites des sorties spéciales, d'une enquête conduite par le CERAMAC (Diry, 2001) dans neuf secteurs du Massif central à partir d'enquêtes de terrains et des travaux des chercheurs de l'ENITA (Mamdy, Roussel, 2000, 2001 ; Mazuel, 2001) qui ont travaillé sur sept territoires intercommunaux du Massif central (enquêtes téléphoniques et de terrain).

L'essentiel des données statistiques présentées dans ce chapitre provient cependant du traitement des sorties spéciales issues du recensement de la population de l'INSEE, et concernant les catégories socioprofessionnelles, de la seconde exploitation statistique du recensement, dite « complémentaire ». Comme on l'a vu dans le chapitre I, ces derniers résultats ne sont pas nécessairement très fiables (tirage au sort d'un quart des ménages) pour des zones d'enquête comme les nôtres qui, en valeur absolue, n'accueillent pas un nombre très important de migrants. C'est pourquoi, si les statistiques des 44 cantons ont donné lieu à des calculs sur l'ensemble de l'échantillon, des regroupements par petits

¹ En 1999, 14 % des communes de l'échantillon étaient situées en zone de montagne et 10,8 % en 2004. D'après les tris croisés, celles-ci étaient surreprésentées parmi les municipalités de moins de 100 habitants.

² Cf. extraits en Annexe 2.

³ Cf. Chapitre I.

⁴ « Le rôle des mouvements migratoires dans les dynamiques rurales », in *Fonctions d'accueil des territoires ruraux : les nouveaux arrivants, Actes du Séminaire du 22 mai 2001*, Collection ACTES, n°6, ENITA, p. 115-130.

secteurs géographiques ont ensuite été effectués (**Tab. 23**) afin de faire apparaître d'éventuelles différenciations régionales et de minimiser les marges d'erreur.

2) Une attractivité importante, mais variable selon les secteurs géographiques

Premier élément qui ressort nettement des sorties spéciales, l'importance de la part des migrants¹ dans les 44 cantons de moyenne montagne retenus : 26 075 personnes en provenance d'un autre département sont venues s'y installer entre 1990 et 1999, soit une moyenne de 18,4 % de la population totale en 1999². Il s'agit d'un chiffre sensiblement supérieur à celui que l'on observe à l'échelle de la France métropolitaine, où entre 1990 et 1999, 17,1 % de personnes ont changé de département³, et qui confirme donc l'attractivité de ces régions. Les écarts sont cependant notables d'un secteur à l'autre (**Fig. 11**). Si l'on considère la part des migrants par secteur géographique, on observe ainsi une forte attractivité d'une partie des « Suds » : Cévennes (33,2 %), Préalpes de Haute-Provence (25,3 %), Diois (22,2 %), -avec des maxima dans les cantons de Castellane (33,8 %), Noyers-sur-Jabron (31,5 %), Saint-Germain-de-Calberte (33,5 %) et Barre-des-Cévennes (32,3 %)-, mais aussi du Couserans en Ariège (20,8 %). A l'opposé les Boutières (11,2 %) et le Lézou (7,9 %) se révèlent beaucoup moins attractifs. Les minima relevés se trouvent d'ailleurs dans les cantons de Vézins-de-Lézou (7,4 %), de Salles-Curan (8,1 %), du Cheylard (8,5 %), et de Pierrefort (10,8 %) dans le Haut-Cantal.

Si l'on prend en compte tous les migrants en provenance d'un autre canton (et donc y compris d'origine intradépartementale), ce sont quelques 37 283 personnes qui sont concernées, soit 26,2 % de la population totale cantonale en 1999 (**Fig. 12**). Ce qui prouve bien qu'il faut relativiser la part des migrations de proximité dans ces mouvements de population, même si la proportion varie d'un secteur à l'autre, et si l'attractivité « externe » semble plus ou moins forte selon les territoires. Si l'on considère cette définition large des migrants, la hiérarchie évolue en fait assez peu : les secteurs méridionaux et ariégeois restent les plus attractifs. En revanche, on observe une remontée dans la hiérarchie de la Montagne limousine et du Centre Corrèze et une chute du Morvan passant de la cinquième à la huitième place soulignant ici la prééminence des migrations de longue distance. Résultats qui laissent deviner l'existence de deux modèles migratoires un peu différents : l'un où l'attractivité « locale » est relativement forte, qui paraît concerner une grande partie du Massif central, à l'exception du Morvan, influencé par le poids et la proximité de l'agglomération parisienne, et l'autre où l'attractivité « externe », lointaine, est plus marquée.

Ce sont donc des migrants nombreux qui sont venus s'établir entre 1990 et 1999 dans ces espaces ruraux fragiles, même s'il faut souligner que ces installations en zone de moyenne montagne semblent un peu plus temporaires que dans d'autres secteurs. C'est ce que suggèrent les enquêtes de terrain et ce qui ressort des tris croisés de l'enquête Mairie-conseils en 2004⁴ comme en 1999. Il s'agit néanmoins d'un apport de population précieux, et d'autant plus bénéfique pour ces territoires, qu'il s'agit de migrants jeunes et en âge d'activité.

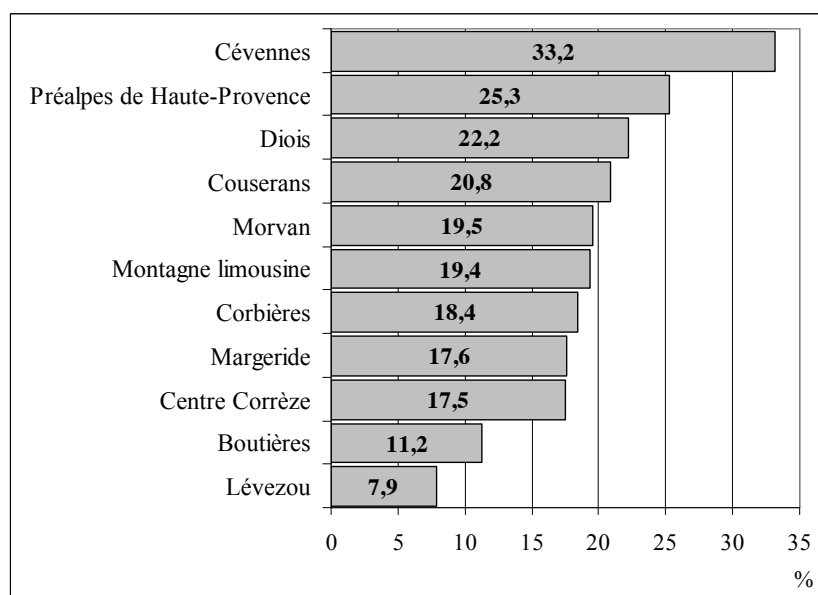
¹ Sauf exception mentionnée expressément dans le texte, les migrants évoqués sont ceux en provenance d'un autre département ou de l'étranger.

² Ceux-ci comptaient ainsi 143 496 habitants en 1999.

³ Brion D., *Les nouveaux arrivants dans la Nièvre, rapport d'étude*, INSEE, août 2001, p. 10.

⁴ Ainsi, en 2004, les communes situées en zone de montagne étaient 17,8 % à estimer que les installations étaient temporaires contre 13,7 % pour l'ensemble des communes (Cognard, 2005).

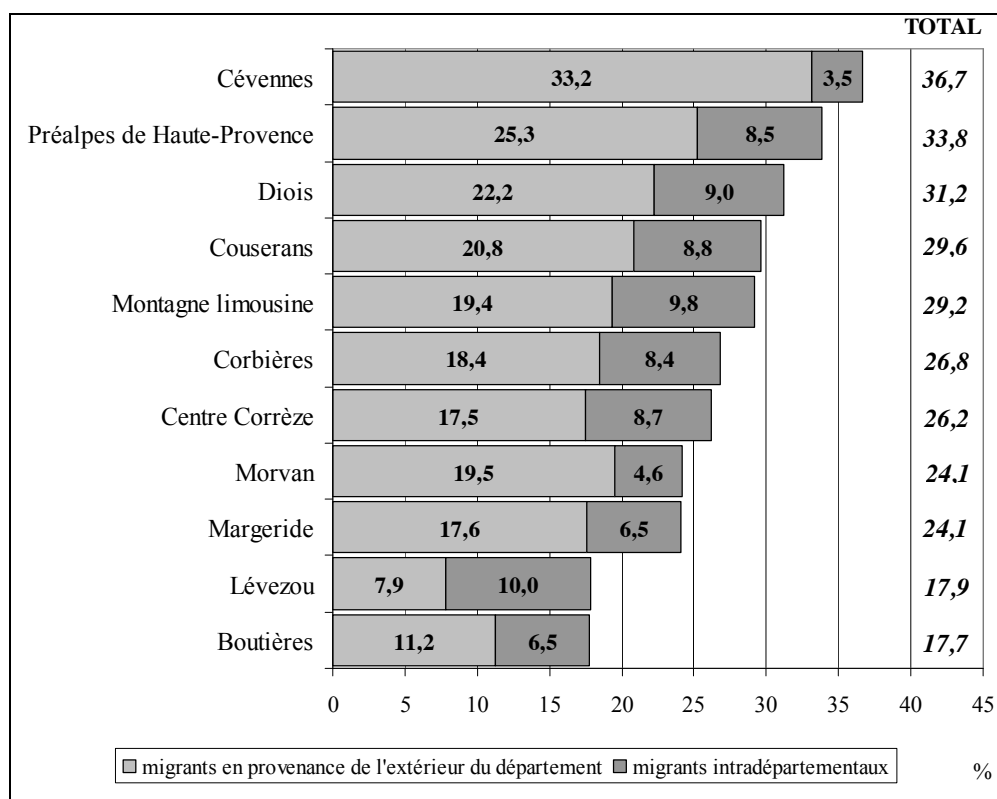
Fig. 11 – Part des migrants en provenance d'un autre département dans la population totale en 1999 par secteur géographique



Moyenne de l'échantillon : 18,4 % ; moyenne France : 17,1 %.

Source : INSEE, RP 1999, sorties spéciales, exploitation principale, calculs de l'auteur.

Fig. 12 – Part dans la population totale en 1999 des migrants en provenance respectivement d'un autre département et d'un autre canton (y compris à l'intérieur du département d'installation) par secteur géographique



Source : INSEE, RP 1999, sorties spéciales, exploitation principale, calculs de l'auteur.

3) Une majorité de jeunes migrants

Autre élément caractéristique de ces nouveaux habitants et qui va à l'encontre d'un certain nombre d'idées reçues, c'est leur jeunesse par rapport à la population locale. Les données relatives à leur âge (qui correspond à celui qu'ils ont au moment du recensement et non lors de la migration), montrent bien qu'il s'agit essentiellement de personnes jeunes (**Tab. 24**). Près de 25 % des migrants de notre échantillon ont moins de 20 ans, 56,2 % entre 20 et 59 ans, et 19,7 % plus de 60 ans. Leur structure par âge est finalement assez proche de celle de la population française en 1999, avec tout au plus une légère surreprésentation des 20-39 ans et des 60-74 ans : à savoir celle des jeunes familles avec enfants et des retraités. Ce qui renvoie à certaines séquences de vie plus favorables à la mobilité.

Tab. 24 – Ventilation des migrants par tranches d'âge par cantons en 1999

Échantillon	0 à 19 ans	20 à 39 ans	40 à 59 ans	60 à 74 ans	75 ans et plus
Migrants 44 cantons	24,5	32,6	23,6	15,5	3,8
France *	24,6	28,1	26,0	13,6	7,7

* au 1^{er} janvier 1999

Source : INSEE, RP 1999, sorties spéciales, exploitation principale, calculs de l'auteur.

Il est difficile de comparer les résultats relatifs à l'âge des migrants de l'échantillon des sorties spéciales, car les seuils retenus dans les diverses études ne sont pas les mêmes que ceux de l'INSEE. Malgré ces divergences, tous les travaux insistent sur l'importance des jeunes adultes en âge d'activité parmi eux. Ainsi dans l'enquête CERAMAC, 58,6 % ont entre 20 et 59 ans et 13,8 % plus de 60 ans¹. De même l'étude SEGESA relève-t-elle que les jeunes ménages dominent, et que la catégorie des 30-40 ans représente à elle seule un tiers des 2 277 ménages recensés (33,8 %)². Les travaux de l'ENITA soulignent également que les 30-40 ans sont prépondérants (32 %), alors que la part des 40-50 ans atteint 23 %, et celle des plus de soixante ans 21%³. Les enquêtes de terrain permettent de préciser qu'il y a deux profils qui dominent parmi cette population active, des jeunes couples avec enfants et des ménages autour de 45-55 ans, qui souhaitent changer de vie après avoir élevé leurs enfants.

Cette surreprésentation marquée des 30-40 ans est en partie masquée par les seuils retenus par l'INSEE, mais elle apparaît bien dans les pyramides des âges. L'exemple des pyramides superposées des individus ayant changé de département à l'échelle nationale entre 1990 et 1999 et des nouveaux habitants venus s'installer dans la Nièvre (**Fig. 13**) est à cet égard relativement illustratif. Si l'on examine ces deux graphiques (rapportés à 1 000 habitants) en France et dans la Nièvre, trois pics d'entrée s'observent nettement dans la structure par âge des migrants : à la petite enfance, à l'âge adulte (en particulier entre 25 et 35 ans), et autour de 60 ans. Sur le plan national, les personnes d'environ 30 ans sont celles qui ont le plus fréquemment changé de département entre 1990 et 1999, ce qui explique logiquement, à la base de la pyramide, la mobilité résidentielle de leurs enfants qui les ont suivies. Même s'ils sont jeunes par rapport à la population de la Nièvre, on peut noter que les nouveaux arrivants dans ce département très rural sont plus âgés que l'ensemble des migrants interdépartementaux observés dans l'Hexagone. Leur âge moyen est plus élevé (35 contre 31 ans à l'échelle française, mais 43 ans pour l'ensemble des Nivernais), tout comme leur âge médian (33 contre 29 ans). Leur pyramide des âges possède ainsi une base plus resserrée, une population de jeunes adultes un peu moins importante et surtout une nette surreprésentation de migrants à son sommet à partir d'environ 55 ans. La structure par âge est globalement

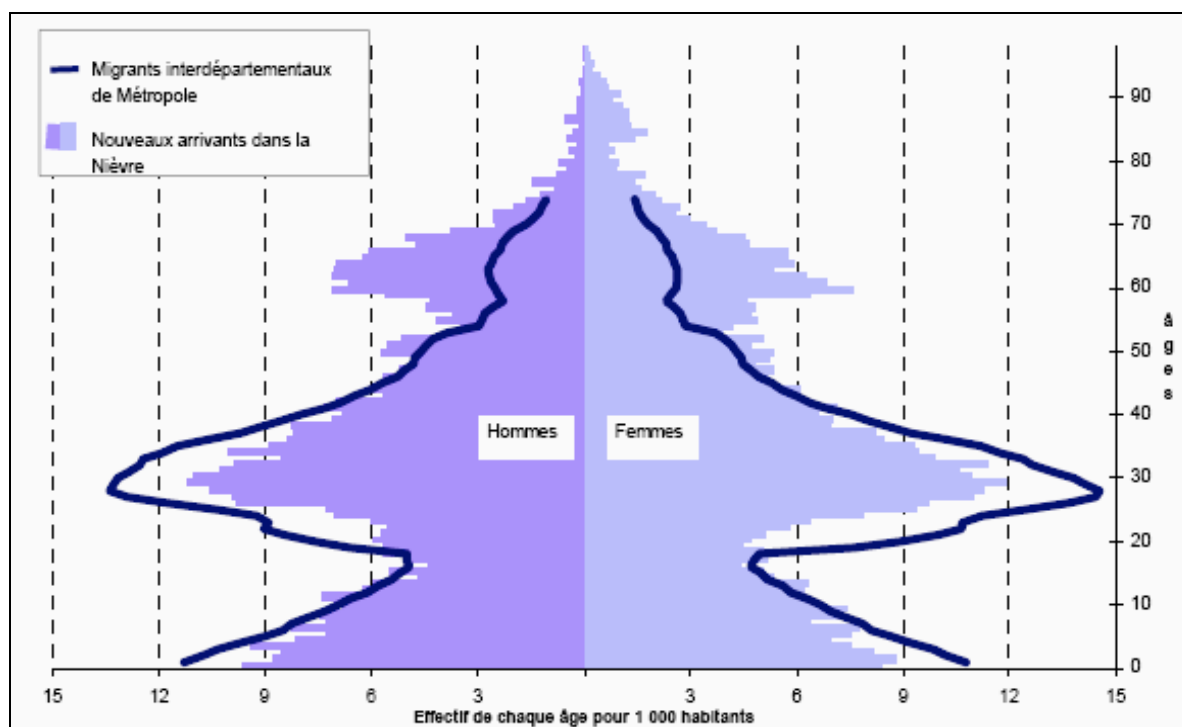
¹ Diry J.-P., *op. cit.*, 2001, p. 17.

² Pelenc M., Bontron J.-C., Gnonlonfoun F., Garnier N., Ubierno J.-G., *op. cit.*, p. 155.

³ Mazuel L., *op. cit.*, p. 56.

similaire dans nos différents secteurs géographiques, tout au plus observe-t-on quelques légers écarts à la moyenne dans certains cantons. En définitive, c'est donc avant tout une population jeune et potentiellement active, qui s'installe, ce que confirme également le profil familial des migrants.

Fig. 13 – Pyramides des âges des migrants ayant changé de département en France et des nouveaux habitants installés dans le département de la Nièvre entre 1990 et 1999



Les données métropolitaines ne sont pas disponibles après 75 ans.

Source : Brion D., *Les nouveaux arrivants dans la Nièvre, rapport d'étude*, INSEE, août 2001, p. 17.

4) Une dimension familiale affirmée

À l'échelle nationale, toutes les études soulignent que ces migrations vers le milieu rural concernent avant tout des couples, dont beaucoup ont des enfants. L'équilibre homme-femme, qui est quasiment respecté dans l'échantillon (respectivement 49,6 % et 50,4 %), et contraste ainsi avec la structure masculine classique des migrations de travail, en constitue un premier indice. Le phénomène était déjà relevé en 1987 par J. Catanzano qui insistait sur cette « égalité quasiment parfaite entre représentation féminine et effectif masculin », puisque ces derniers comptaient pour 50,4 % de son échantillon¹. Les enquêtes de terrain confirment que l'installation à la campagne est avant tout une décision que l'on prend en couple, éventuellement avec des amis, mais plus rarement seul. La plupart des travaux s'accordent sur ce point et l'échantillon ne s'avère donc pas original, même si la répartition homme-femme ne permet d'obtenir que des informations indirectes sur la structure familiale des migrants. Dans l'enquête Mairie-conseils (**Tab. 25**), les nouveaux habitants sont ainsi essentiellement décrits comme des couples (71,8 %) et, majoritairement, des couples avec enfants (59,4 %), même s'ils comprennent également 22,0 % de retraités (partant le plus souvent en couple, cf. chapitre V), un peu moins de 4,0 % de familles monoparentales et 2,4 % de personnes seules. Pour l'ENITA 14 % des migrants arrivent seuls², mais ce chiffre s'élève à 25,2 % dans l'étude de la SEGESA (qui

¹ Catanzano J., *op. cit.*, 1987, p. 196.

² Mazuel L., *op. cit.*, p. 56.

relève néanmoins que les ménages avec enfants sont majoritaires dans la moitié de leurs cantons d'étude¹), et à 27,5 % pour l'étude du CERAMAC, contre 66,5 % arrivant en couple².

Tab. 25 – Structure familiale des migrants dans l'enquête Mairie-conseils 2004 en pourcentage³

<i>Structure familiale</i>	<i>Ensemble des communes</i>	<i>Communes de montagne</i>
Des couples avec enfants	59,4 %	50,2 %
Des retraités	22,0 %	27,8 %
Des jeunes couples sans enfant	12,4 %	11,5 %
Des familles monoparentales	3,8 %	6,1 %
Des personnes seules	2,4 %	4,4 %
Total	100,0 %	100,0 %

Source : enquête Mairie-conseils, 2004 (Cognard, 2005).

Total des citations, ensemble des communes : 2 659, communes de montagne : 295.

Les tris croisés de l'enquête Mairie-conseils (à la fois en 1999 et en 2005), tendent d'ailleurs à prouver qu'il y aurait un peu plus de personnes seules qui s'installent dans les communes de montagne (**Tab. 25**). En croisant les caractéristiques des municipalités et le type de migrants, on constate ainsi que les personnes seules, les familles monoparentales, et les retraités sont sensiblement plus présentes dans les municipalités montagnardes (et touristiques d'ailleurs), alors que les couples avec enfants y sont un peu moins nombreux. Cette surreprésentation des personnes seules et des familles monoparentales est confirmée par les enquêtes de terrain. Elle renvoie à la structure des emplois dans de nombreuses régions de montagne, et notamment à la proportion relativement plus importante d'emplois saisonniers (agricoles, touristiques), même si l'on n'atteint pas la saisonnalité de la haute montagne, et à une présence un peu plus forte des migrants en difficulté sociale (cf. infra et chapitre VI), qui sont plus des personnes seules ou des familles monoparentales. L'enquête de la SEGESA souligne également que le canton de Vieille-Aure, dans les Hautes-Pyrénées, attire de façon significative une population de célibataires à la recherche d'un emploi lié à la montagne, et qu'à Mézières-sur-Issoire, en Haute-Vienne, s'installent davantage de jeunes ménages en situation relativement précaire⁴. On peut émettre l'hypothèse que ces secteurs montagnards étant souvent plus isolés, il est peut-être plus facile de faire ces « choix de vie limite » lorsque l'on n'a pas d'enfant et que l'on n'engage que soi.

Un autre point apparaissant de manière récurrente dans les enquêtes de terrain mérite d'être souligné. Il semble que le nombre de couples se séparant à l'issue de leur emménagement en milieu rural soit relativement important. Plusieurs nouveaux habitants ont en effet insisté lors des entretiens sur les tensions que ce choix de vie pouvait engendrer : en étant parfois plus difficilement vécu par l'un des membres du couple, en particulier les femmes ayant souvent davantage de mal à retrouver un emploi et supportant moins bien l'isolement et la solitude, ou en augmentant, au moins temporairement, la fragilité économique du ménage. J. Catanzano avait lui aussi noté que les individus isolés étaient rares à migrer, mais qu'au terme de l'installation le « nombre d'esseulés »⁵ s'accroissait. Cet aspect demanderait une validation statistique, mais il met néanmoins en exergue l'importance d'un accompagnement familial global dans le cadre des politiques d'accueil menées par les territoires ruraux, la seule prise en compte du projet économique ne suffisant pas.

¹ Pelenc M., Bontron J.-C., Gnonlonfoun F., Garnier N., Ubiergo J.-G., *op. cit.*, p. 156.

² Diry J.-P., *op. cit.*, 2001, p. 16.

³ En 1999, les catégories proposées n'étaient pas tout à fait similaires, mais les résultats étaient assez proches : ces nouvelles populations étaient avant tout composées de couples (plus de 87 %) et, majoritairement, de couples avec enfants (plus de 53 %).

⁴ Pelenc M., Bontron J.-C., Gnonlonfoun F., Garnier N., Ubiergo J.-G., *op. cit.*, p. 156.

⁵ Catanzano J., *op. cit.*, 1987, p. 196-197.

Tab. 26 – Âge des enfants de migrants dans l'enquête Mairie-conseils 2004

<i>Tranche d'âge des enfants</i>	<i>Pourcentage</i>
Plutôt des enfants de moins de 4 ans	31,7
Plutôt des enfants de 4 à 11 ans	62,4
Plutôt des enfants de plus de 11 ans	5,9
Total	100,0

Source : enquête Mairie-conseils, 2004 (Cognard, 2005).

Total des citations, ensemble des communes : 1523.

Quoiqu'il en soit, la décision de s'établir à la campagne est souvent un choix familial, où les enfants tiennent une place importante. Leur âge paraît ainsi être un facteur limitant ou déclenchant le départ à la campagne. Celui-ci a fréquemment lieu soit quand ils sont jeunes et que l'on désire les protéger d'un environnement urbain jugé défavorable (en particulier de la naissance jusqu'à une dizaine d'années), soit quand ils ont grandi et sont devenus autonomes, les parents, alors en situation de « disponibilité sociale », souhaitant changer de vie. D'après les réponses des communes du réseau Mairie-conseils, 94,1 % des enfants concernés par ces migrations auraient en effet moins de 11 ans (**Tab. 26**). Cette sous-représentation des enfants de plus de 11 ans, que l'on retrouve plus ou moins fortement dans les diverses études, peut d'abord être reliée à la jeunesse des migrants eux-mêmes, mais aussi au fait qu'il est sans doute plus difficile d'imposer ce choix de vie à des adolescents qu'à des enfants en bas âge. L'éloignement des collèges et lycées dans certaines zones rurales et la nécessité du placement en internat, faute de ramassage scolaire ou en raison de la longueur des trajets, sont également de nature à décourager une partie des parents. Il semblerait que ce dernier élément constitue d'ailleurs un motif de départ lorsque les enfants grandissent (cf. chapitre IX).

B. Des horizons migratoires qui s'élargissent

1) Provenance géographique et types de migrations

Concernant l'origine géographique de ces nouveaux habitants (à savoir leur lieu de résidence en 1990), les résultats des sorties spéciales (**Tab. 27**) s'avèrent assez similaires aux observations relevées par les autres enquêtes. Les migrants sont très majoritairement d'origine citadine : 77,3 % d'entre eux habitaient en 1990 dans une commune de plus de 2 000 habitants. Le pourcentage reste d'ailleurs supérieur à 70 % si l'on isole les migrants résidant dans un pays étranger en 1990 (72,5 % urbain, 20,5 % rural, et 7 % à l'étranger). Cette surreprésentation citadine est un peu moins nette si l'on considère l'ensemble des migrants (y compris ceux en provenance du département d'installation, et donc également les migrants de proximité) : ceux-ci ne sont qu'à 61,5 % d'origine urbaine. Ces proportions sont globalement conformes à celles mentionnées dans les autres études, où l'origine urbaine concerne entre les deux tiers et les trois quarts des migrants. Les variations semblent pour partie liées à la définition retenue des « nouveaux habitants », les migrants « proches » paraissant être un peu plus fréquemment des ruraux. L'enquête CERAMAC recense ainsi près de 79 % d'urbains¹, l'ENITA en moyenne 68 % pour ses sept territoires d'étude², et en 1987, J. Catanzano notait que les migrations étaient le fait « pour plus des deux tiers d'un exode urbain »³. Peu d'écarts s'observent également à ce sujet entre nos cantons de moyenne montagne, tout au plus peut-on relever une contribution un peu moins forte des citadins dans quelques secteurs du Massif central (Margeride, Montagne limousine et Centre Corrèze en particulier).

¹ Diry J.-P., *op. cit.*, 2001, p. 29.

² Mazuel L., *op. cit.*, p. 55.

³ Catanzano J., *op. cit.*, 1987, p. 205.

**Tab. 27 – Part des migrants résidant dans un canton urbain en 1990
par secteur géographique et par ordre croissant**

<i>Secteurs</i>	<i>Pourcentage</i>
Margeride	71,2
Montagne limousine	75,9
Centre Corrèze	76,5
Lévezou	78,4
Corbières	78,4
Préalpes de Haute-Provence	79,1
Cévennes	79,1
Boutières	80,1
Morvan	80,2
Couserans	80,6
Diois	81,2
<i>Moyenne cantons</i>	<i>77,3</i>

Moyenne de l'échantillon : 77,3 %

Source : INSEE, RP 1999, sorties spéciales, exploitation principale, calculs de l'auteur.

Les origines géographiques des migrants sont variées, ce qui demande d'opérer des regroupements simplificateurs pour exploiter les données transmises par l'INSEE (**Tab. 28**). D'après ces statistiques, pour l'ensemble de l'échantillon des 44 cantons, environ 30 % des migrants résidaient en 1990 dans des départements limitrophes, près de 24,5 % dans d'autres départements de la même région administrative que le département d'installation et 7 % à l'étranger (cf. chapitre VII). Étant donnée la diversité des définitions des nouveaux habitants adoptées selon les études, il est extrêmement difficile de procéder à des comparaisons sur ce sujet. Selon l'ENITA (**Tab. 29**) en moyenne sur leurs sept territoires : 41 % des migrants viennent du même département, 23 % de départements limitrophes, et 12 % de la Région parisienne¹. Dans l'enquête SEGESA (**Tab. 30**), les critères de définition retenus sont encore différents et permettent tout au plus d'isoler les migrants « proches » et les migrants plus lointains (ayant accompli au minimum 50 km), que les auteurs ont baptisé « grands migrants ». Ces derniers représentent plus de 30 % dans tous leurs cantons d'étude. Les auteurs signalent par ailleurs que dans la plupart des cas, ces « grands migrants » sont de façon quasi-majoritaire originaires d'Ile-de-France².

L'enquête Mairie-conseils (**Tab. 31**) confirme l'origine majoritairement urbaine des migrants (plus de 64,0 % pour l'ensemble de l'échantillon, contre 62,4 % pour les communes de montagne). Villes d'origine qui sont situées en premier lieu à l'intérieur du même département (33,9 %). Elle révèle également la part importante des mouvements intradépartementaux (50,3 %, mais seulement 36,4 % pour les municipalités montagnardes), et la percée de l'origine européenne (11,4 %), vraisemblablement surévaluée par la prise en compte d'un certain nombre de résidents secondaires, mais traduisant bien l'accélération récente du phénomène. Si l'on examine les écarts existant selon les caractéristiques des communes d'accueil, les tris croisés soulignent que les migrants issus d'un centre urbain du même département que la commune d'installation sont sous-représentés dans les municipalités situées en zone de montagne, qui se caractérisent au contraire par une surreprésentation des personnes en provenance des centres urbains d'une autre région administrative ou d'origine européenne. Ce qui suggère l'existence d'une attractivité spécifique de ces territoires montagnards.

¹ Mazuel L., *op. cit.*, p. 60.

² Pelenc M., Bontron J.-C., Gnonlonfoun F., Garnier N., Ubierno J.-G., *op. cit.*, p. 159.

Tab. 28 – Lieu de résidence des migrants en 1990 en pourcentage

<i>Secteurs</i>	<i>Total départements limitrophes</i>	<i>Total autres départements de la même région administrative</i>	<i>Résidence antérieure à l'étranger</i>
Moyenne 44 cantons	30,3	24,4	7,0

Source : INSEE, RP 1999, sorties spéciales, exploitation principale, calculs de l'auteur.

Tab. 29 – Origine géographique des ménages de nouveaux venus dans les travaux de l'ENITA

<i>Territoire (département)</i>	<i>Département</i>	<i>Départements limitrophes</i>	<i>Région parisienne</i>	<i>Autres</i>
St-Dier-Billom (63)	75 %	2 %	10 %	13 %
St-Pourçain (03)	55 %	12 %	5 %	27 %
St-Flour (15)	41 %	28 %	17 %	14 %
Sumène-Artense (15)	25 %	37 %	22 %	16 %
Sancy-Artense (63)	64 %	10 %	8 %	18 %
Bénévent Grand-Bourg (23)	38 %	20 %	21 %	21 %
Hauts-Gardons (48)	7 %	40 %	9 %	44 %
<i>Moyenne 7 territoires</i>	<i>41 %</i>	<i>23 %</i>	<i>12 %</i>	<i>24 %</i>

Source : enquêtes téléphoniques, Mazuel L., *op. cit.*, p. 60.

Tab. 30 – Origine géographique des ménages dans l'étude SEGESA en pourcentage

<i>Secteurs</i>	<i>Canton contigu</i>	<i>Moins de 50 km</i>	<i>Région parisienne</i>	<i>Plus de 50 km (hors RP)</i>	<i>Étranger</i>
Moyenne	26	23	18	29	4

Source : base des 2 277 ménages recensés,

Pelenc M., Bontron J.-C., Gnonlonfoun F., Garnier N., Ubiergo J.-G., *op. cit.*, p. 158.

Tab. 31 – Origines géographiques des migrants dans l'enquête Mairie-conseils 2004 en pourcentage

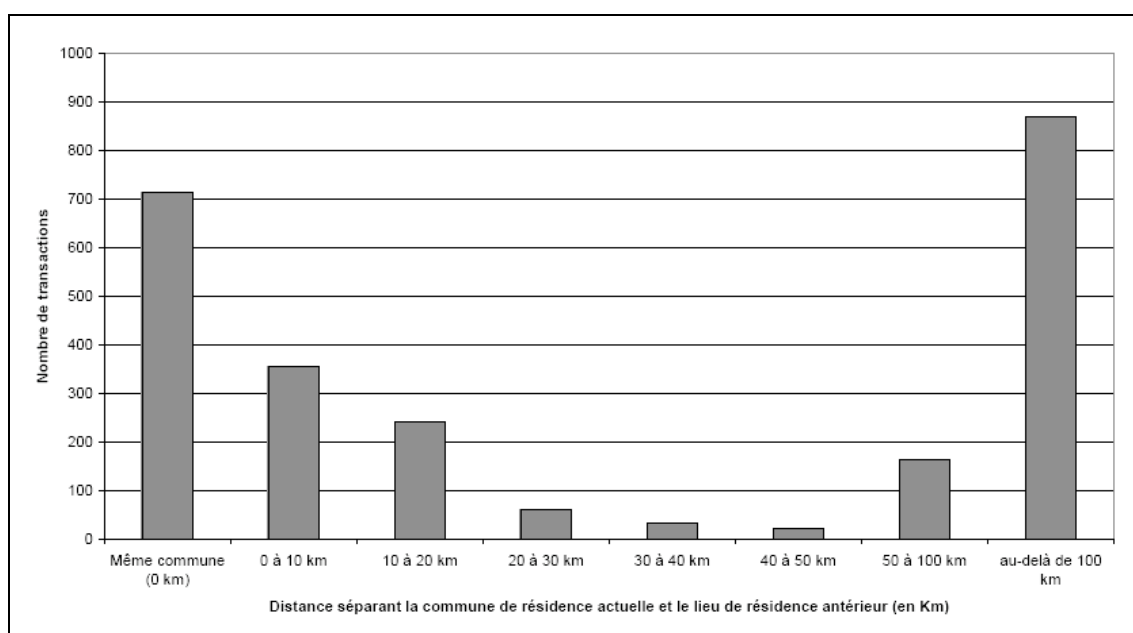
<i>Origine géographique</i>	<i>Échantillon total</i>	<i>Communes de montagne</i>
D'un centre urbain de votre département	33,9	23,7
Du milieu rural de votre département	16,4	12,7
D'un centre urbain d'une autre région	15,7	21,7
D'un centre urbain d'un autre département de votre région	14,5	17,0
D'un autre pays d'Europe	11,5	14,7
Du milieu rural d'un autre département de votre région	4,1	4,7
Du milieu rural d'une autre région	2,3	3,5
D'un pays hors Europe	1,6	2,0
Total	100,0	100,0

Source : enquête Mairie-conseils, (Cognard, 2005).

Total des citations, ensemble des communes : 3 549, communes de montagne : 401.

Ces différentes données démontrent ainsi que l'hypothèse d'une croissance démographique des espaces ruraux, uniquement alimentée par de la périurbanisation ne tient pas. Elles mettent au contraire en évidence l'existence d'une double dynamique migratoire dans ce mouvement de renaissance rurale, avec à la fois des déplacements de courte distance et d'autres qui se font à une plus vaste échelle. Deux modèles sont à distinguer en fonction de la distance parcourue. Alors que le renouveau de certains secteurs géographiques paraît surtout alimenté par des migrations de proximité, liées notamment à l'étalement urbain, d'autres régions semblent exercer une attraction plus forte, extérieure à la région administrative, en quelque sorte « externe ». Ce qui semble être en partie le cas des régions de moyenne montagne.

Fig. 14 – Origine géographique des acquéreurs immobiliers dans le Parc Naturel Régional du Morvan sur la période 1998-2004



Source : données PERVAL, 1998-2004, chambres notariales. V. Aubert (2006, p. 34)

Le graphique relatif à l'origine géographique des acquéreurs immobiliers à l'intérieur du Parc Naturel Régional du Morvan (**Fig. 14**) met bien en avant ces deux logiques de migration. Le document est construit à partir de statistiques relatives aux transactions foncières et immobilières émanant des chambres notariales et commercialisées par la société PERVAL¹ pour la période 1998 à 2004 (Aubert, 2006). Cette base de données, renseignée par les notaires, contient à la fois des informations sur les biens échangés (description, adresse, superficie du terrain et de la surface habitable, prix, nature de la transaction, etc.) et les vendeurs et les acheteurs (commune de résidence, âge, sexe, profession, etc.). Ce graphique en croisant le lieu de l'ancienne et de la nouvelle commune de résidence et en relevant la distance en kilomètres entre celles-ci fait clairement apparaître deux types d'acquisitions à l'échelle du Morvan. Les personnes qui ont le plus acheté dans le Morvan se révèlent ainsi

¹ PERVAL MIN en Province et PERVAL BIEN en Île-de-France. Cette source de données est annuelle. Sur cinq offices notariaux présents dans le Parc du Morvan, trois d'entre eux alimentent la base de données (Liernais, Saulieu, Étang-sur-Arroux). La vente d'un bien sur le Parc peut de plus, être réalisée par un notaire d'une autre région de France. Le fichier livré correspond à celui des biens vendus, localisés dans le Parc quel que soit le lieu d'implantation géographique du notaire ayant réalisé l'acte de vente. Il mentionne la fréquence des transactions des biens dans le PNR (date de mutation, nombre de transactions par année et par communes etc.) et enfin, le profil de l'acheteur (âge, PCS commune d'origine, nationalité). Aubert V., *L'installation des nouveaux arrivants français dans le Parc naturel régional du Morvan. Une analyse à partir de données notariales et d'enquêtes de terrain*, Université de Bourgogne, Dijon, juin 2006, p. 17.

être celles qui résidaient déjà dans la commune ou à proximité immédiate, ou bien, au contraire, dans une municipalité distante de plus de 100 kilomètres. Plus on s'éloigne de la commune de résidence (jusqu'à 40-50 km d'écart), plus le nombre d'acheteurs diminue, avant d'augmenter à nouveau dès qu'on se trouve au-delà de 50 km de distance entre les deux lieux, mais avec surtout une forte reprise des achats au-delà d'une distance d'origine de plus de 100 km. Cette figure révèle également l'importance des « faux migrants » (à savoir les personnes qui sont originaires de la commune où elles ont acheté) dans l'optique qui nous intéresse et justifie donc la prise en compte d'une limite spatiale dans la définition des nouveaux habitants.

2) Les liens antérieurs avec la région

Tab. 32 – Lieu de naissance des migrants (par rapport au département d'installation)

	<i>Naissance à l'étranger</i>	<i>Même département</i>	<i>Départements limitrophes</i>	<i>Autres départements de la même région administrative</i>	<i>Départements de la même région administrative (y compris département d'installation)</i>
Moyenne 44 cantons	10,0 %	19,9 %	19,0 %	15,8 %	35,6 %

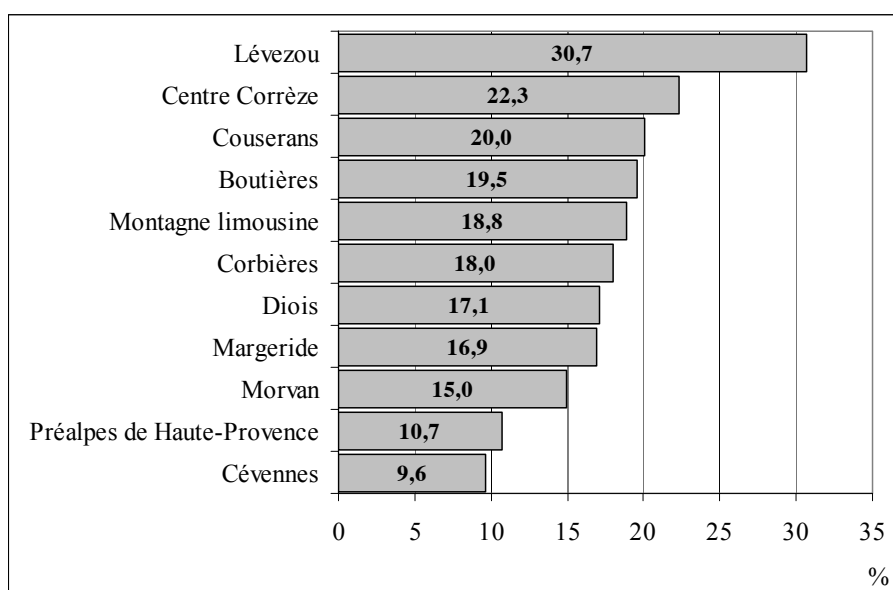
Source : Insee, RP 1999, sorties spéciales, exploitation principale, calculs de l'auteur.

Quels sont les liens antérieurs des migrants avec leur territoire d'implantation ? La recherche de racines joue-t-elle un rôle important ? L'émigration « à attache », selon l'expression des sociologues, est-elle plus fréquente dans les régions de moyenne montagne, comme on le pense souvent, celles-ci ayant la réputation d'être d'importantes zones de « retour » ? On ne peut pour avancer sur ce point que croiser le département de naissance et le lieu d'installation des migrants, ce qui est notoirement insuffisant, mais constitue la seule statistique disponible. D'après l'échantillon des sorties spéciales (**Tab. 32**), 19,9 % des migrants sont nés dans le département où ils s'installent, 19,0 % dans des départements limitrophes, et 35,6 % dans la même région administrative que celle où ils se sont établis (département d'installation compris). Ce dernier chiffre se révèle très proche des observations de J. Catanzano sur l'arrière-pays languedocien, puisqu'il arrivait à une proportion de 35 % de migrants nés dans la région Languedoc-Roussillon¹.

Des écarts notables s'observent par contre à l'échelle des cantons (**Fig. 15**). Sans surprise, fidèle à sa réputation, c'est le Massif central qui se distingue avec les plus forts taux de migrants nés dans le même département (en particulier le secteur du Lévezou -30,7 %-, mais aussi le canton cantalien de Pierrefort, avec un record de 46 %), sans que le phénomène soit toutefois général. Par contre le Morvan, contrairement à la perception fréquente de ses habitants, n'apparaît pas comme une zone de retour très marquée. Les chiffres s'élèvent si l'on considère également les autres départements appartenant à la région administrative d'installation, révélant aussi, il est vrai, la taille variable de ces entités administratives, ainsi que la présence d'une grande ville émettrice (**Fig. 16**). Cette ventilation des migrants par région de naissance permet de souligner que le phénomène de retour au pays, s'il existe indéniablement, ne doit pas être surestimé : environ les deux tiers des nouveaux habitants sont natifs de l'étranger ou d'autres régions françaises que celle où ils se sont établis. Cette recherche de racines fait néanmoins partie des motivations de nombreux migrants, même si la notion de « région d'origine » a évolué et s'est « élargie ». L'attachement territorial est en effet devenu beaucoup plus complexe et ne se résume plus nécessairement au lieu de naissance (cf. deuxième partie de cette étude).

¹ Catanzano J., *op. cit.*, 1987, p. 198.

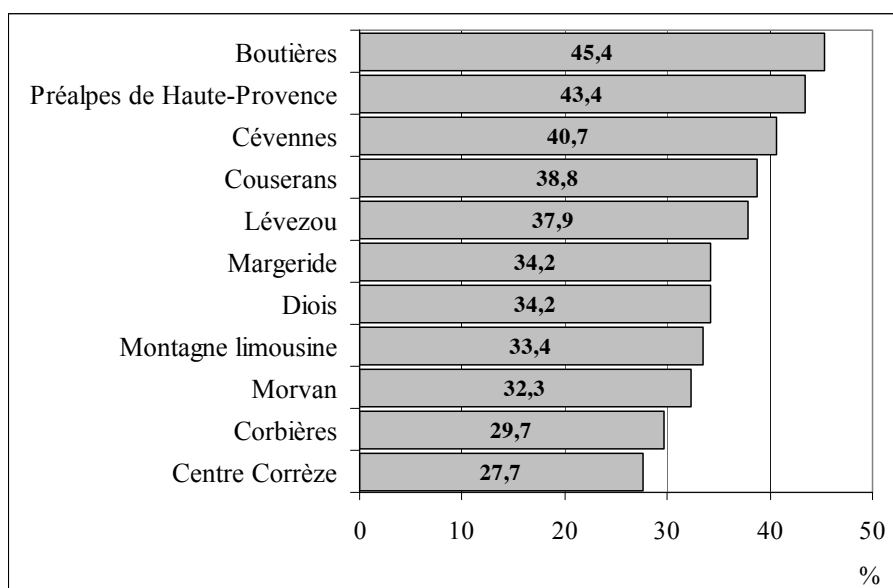
Fig. 15 – Part des migrants nés dans le même département que celui où ils sont installés en 1999



Moyenne de l'échantillon : 19,9 %

Source : INSEE, RP 1999, sorties spéciales, exploitation principale, calculs de l'auteur.

Fig. 16 – Part des migrants nés dans un des départements de la région administrative où ils sont installés (y compris département d'installation) en 1999



Moyenne de l'échantillon : 35,6 %

Source : INSEE, RP 1999, sorties spéciales, exploitation principale, calculs de l'auteur.

C. Une part notable d'inactifs et un éventail socioprofessionnel assez large

1) Une baisse générale du taux d'activité...

Concernant la situation professionnelle des migrants, la part d'inactifs parmi eux est sans aucun doute l'élément qui frappe le plus, notamment en raison de leur jeunesse précédemment évoquée (**Tab. 33**). On remarque en particulier la catégorie « autres personnes sans activité professionnelle », qui représente près de 40 % de l'échantillon. Ce groupe est certes très composite, puisqu'il rassemble les chômeurs n'ayant jamais travaillé, les militaires du contingent, les élèves et étudiants de 15 ans ou plus, et diverses personnes sans activité professionnelle (sauf les retraités). Il ne correspond donc pas uniquement à un afflux de populations économiquement fragiles, même s'il en est partie la traduction. Si on additionne ce pourcentage avec celui des migrants retraités, on obtient plus de 59,0 % d'inactifs, soit un rapport actifs/inactifs nettement défavorable. Dans toutes les micro-régions retenues les actifs sont ainsi minoritaires, avec des records qui s'observent dans les cantons du Morvan, du Lévezou et du centre de la Corrèze (**Fig. 17**). Cette surreprésentation des inactifs dans les cantons de moyenne montagne renvoie à la part notable des retraités, même s'ils ne sont jamais majoritaires et des migrants en difficulté économiques (cf. chapitres V et VI). Cet élément n'apparaît pas dans les enquêtes de l'ENITA et de la SEGESA, et moindrement dans celle du CERAMAC, mais est par contre relevé par S. Raymond (2003) dans sa thèse. Celle-ci note en effet qu'au recensement de 1982, presque 45 % des migrants de son territoire d'étude sont classés par l'INSEE « sans activité professionnelle »¹. En 1987, J. Catanzano signalait que la population non active représentait près de 40 %² des migrants.

Tab. 33 – Catégories socioprofessionnelles des migrants en pourcentages en 1999

	<i>Agriculteurs exploitants</i>	<i>Artisans, commerçants et chefs d'entreprise</i>	<i>Cadres et professions intellectuelles supérieures</i>	<i>Employés</i>	<i>Ouvriers</i>	<i>Professions intermédiaires</i>	<i>Retraités</i>	<i>Autres personnes sans activité professionnelle</i>
<i>Moyenne échantillon</i>	1,8	3,7	4,5	12,2	9,1	9,6	19,4	39,7

Source : INSEE, RP 1999, sorties spéciales, sondage au quart, calculs de l'auteur.

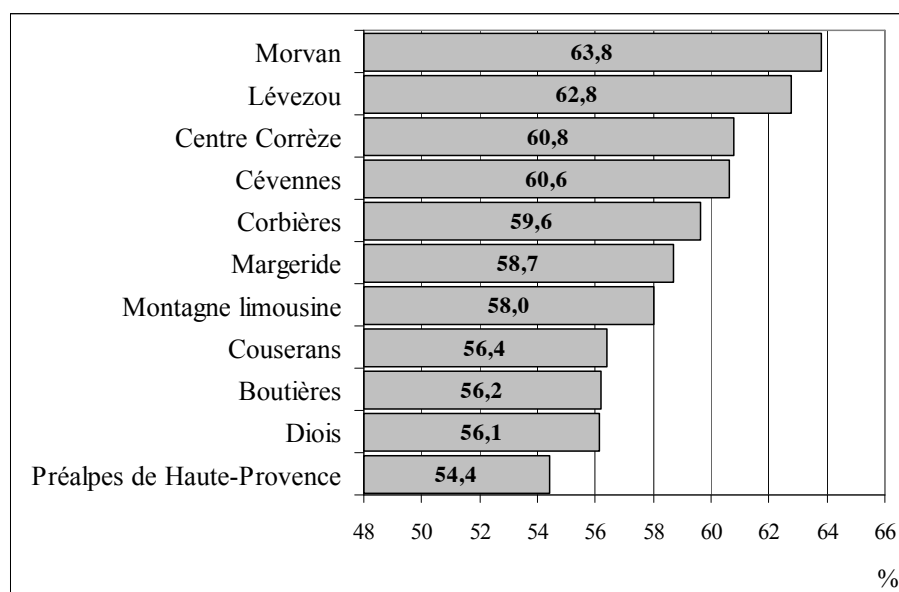
Cet aspect ressort aussi de l'enquête Mairie-conseils à la fois en 1999 et en 2004. Le questionnaire comportait un tableau où il était demandé aux mairies d'indiquer pour chacune des catégories proposées³ le nombre de personnes arrivées sur leur commune depuis trois ans. Ces statistiques relatives à l'identité des nouveaux arrivants ne peuvent être considérées comme des chiffres absolus, et, étant donné le caractère partiel des informations recueillies, il faut notamment rester extrêmement prudent en matière de tris croisés. Cependant, ces pourcentages portant sur 37 945 personnes pour l'échantillon total et 4 317 pour la zone de montagne en 1999 et respectivement 60 345 et 4 636 en 2004, donnent un ordre de grandeur vraisemblable des proportions respectives de chaque catégorie de migrants s'établissant en milieu rural et demeurent des renseignements précieux étant donnée la rareté des statistiques sur ces phénomènes (**Tab. 34**).

¹ Raymond S., *op. cit.*, 2003, p. 227.

² Catanzano J., *op. cit.*, 1987, p. 234.

³ Personnes exerçant une activité en ville, repreneurs d'activités (artisanale, commerciale, touristique...), créateurs d'activités nouvelles, personnes travaillant à distance (télétravail...), salariés saisonniers se sédentarisant, nouveaux agriculteurs, personnes en difficulté en provenance d'une ville (chômeurs, emplois précaires, RMistes), jeunes en situation d'errance, gens du voyage en voie de sédentarisation, SDF, retraités, étrangers venant d'Europe, étrangers hors Europe.

Fig. 17 – Part des inactifs parmi les catégories socioprofessionnelles des migrants (personnes sans activité professionnelle¹ + retraités) par secteurs géographiques en 1999



Moyenne de l'échantillon : 59,1 %.

Source : INSEE, RP 1999, sorties spéciales, sondage au quart, calculs de l'auteur.

Tab. 34 – Profil simplifié des nouvelles populations dans les enquêtes Mairie-conseils 1999 et 2004 selon les caractéristiques des communes

Catégories de migrants	1999		2004	
	Ensemble des communes	Communes de montagne	Ensemble des communes	Communes de montagne
Population « active » ²	64,7 %	55,4 %	61,1 %	49,4 %
Retraités	16,7 %	20,4 %	20,9 %	27,5 %
Population fragilisée ³	14,0 %	19,0 %	12,8 %	17,5 %
Étrangers	4,6 %	5,2 %	-	-
Autre situation ⁴	-	-	5,2 %	5,6 %
Total des citations	100 %	100 %	100 %	100 %

Source : enquête Mairie-conseils, (Cognard, 2000, 2005).

1999 : échantillon total : 37 945 personnes, communes de montagne : 4 317 personnes,
2004 : échantillon total : 60 345 personnes, communes de montagne, 4 636 personnes.

¹ Chômeurs n'ayant jamais travaillé, militaires du contingent, élèves, étudiants de 15 ans ou plus, personnes diverses sans activité professionnelle (sauf retraités).

² Groupe rassemblant les personnes exerçant une activité en ville, les créateurs d'activités nouvelles, les repreneurs d'activités diverses, les personnes exerçant une activité à distance, les agriculteurs s'installant avec ou sans aide officielle.

³ Ensemble regroupant les personnes en difficulté en provenance d'une ville, les salariés saisonniers se sédentarisant, les jeunes en situation d'errance, les gens du voyage en voie de sédentarisation et les SDF.

⁴ Groupe correspondant essentiellement aux migrants d'Europe du Nord, aux enfants et aux personnes salariées en milieu rural.

Au-delà de la diversité sociale des nouveaux habitants, déjà soulignée en 1999, les résultats de 2004 suggèrent également quelques évolutions récentes dans les profils mentionnés (baisse de la part des actifs au profit surtout des retraités par exemple), même si, les modalités de réponse ayant légèrement varié entre les deux questionnaires, il est difficile de comparer strictement les deux enquêtes (Cognard, 2005). Ce tableau permet d'esquisser à grands traits une typologie et met par ailleurs en avant un certain nombre de spécificités concernant les personnes s'installant dans les communes situées en zone de montagne. En 2004, la population active n'y représente ainsi que 49,4 % des migrants contre 61,1 % pour l'ensemble de l'échantillon. Ce qui s'explique par l'existence d'une surreprésentation des migrants fragilisés et des retraités, encore plus marquée en 2004 qu'en 1999, et sur laquelle on reviendra (cf. chapitres V et VI), et renvoie plus globalement à une modification fréquente du statut professionnel des migrants lors de l'installation en milieu rural.

2) ... souvent liée à une modification du statut professionnel...

Cette part importante d'inactifs parmi les migrants paraît être un élément propre à ce type de mouvement de population, et a été bien mis en avant par les enquêtes du CRPEE. Le taux de chômage de ces arrivants est en effet dans l'ensemble plus important que celui des autochtones. J. Catanzano relevait en 1987 l'évolution suivante dans l'arrière-pays languedocien : « sur le millier de ménages interrogés en Languedoc-Roussillon, soit 2 000 adultes, 60 % avaient un emploi avant la migration. Ils ne sont plus que 43 % à l'arrivée dans la région et retrouvent progressivement le même taux d'activité au cours des années qui suivent leur installation en milieu rural. La chute du taux d'activité est la conséquence de la migration à l'échelle du ménage et, à cette occasion, de la perte d'emploi fréquente pour un des deux partenaires¹ ». Comme le rappelle A. Berger (1997), la migration vers le milieu rural s'accompagne d'une baisse générale du taux d'activité du fait de deux facteurs principaux, en plus du phénomène de cessation d'activité propre à la retraite : le chômage de l'un des deux conjoints et une fréquente inadéquation entre emplois disponibles en milieu rural et niveau de qualification des migrants.

Ce taux d'inactivité accrue s'explique pour une part importante par les difficultés du conjoint à trouver un emploi. Et les stratégies de mobilité familiale semblent aujourd'hui souvent privilégier l'emploi de l'homme, car le taux de chômage des conjointes est généralement nettement supérieur. L'étude sur les nouveaux habitants dans la Nièvre, très détaillée concernant l'activité des migrants, souligne ainsi nettement le fait que dans les couples, les femmes nouvelles arrivantes ont un taux de chômage particulièrement élevé (24,4 % contre 14,3 % pour les hommes, soit une moyenne de 18,9 % contre 13,0 % pour l'ensemble des habitants du département²), et bien supérieure à celui des Nivernaises. L'enquête SEGESA signale également qu'en « dehors des cas de prise de retraite, l'installation à la campagne a généré un changement de situation professionnelle pour 55 % des femmes actives. Parmi ces dernières : 48 % ont trouvé un nouvel emploi, 23 % ont obtenu une mutation, 29 % ont renoncé à travailler. La décision de renoncer à travailler semble très corrélée à une distance de migration supérieure à 50 km³ ». Ce sacrifice reste le plus souvent passager, mais peut devenir plus durable et alors constituer un problème compromettant l'installation, d'un point de vue économique comme familial.

Cette baisse du taux d'activité s'explique aussi par un fréquent décalage entre le niveau de formation des migrants qui ont quelquefois du mal à trouver un travail en rapport avec leur qualification et leurs compétences en milieu rural. Dans leur globalité les travaux de

¹ Catanzano J., *op. cit.*, 1987, p. 119.

² Brion D., *op. cit.*, p. 21.

³ Pelenc M., Bontron J.-C., Gnonlonfoun F., Garnier N., Ubiergo J.-G., *op. cit.*, p. 170.

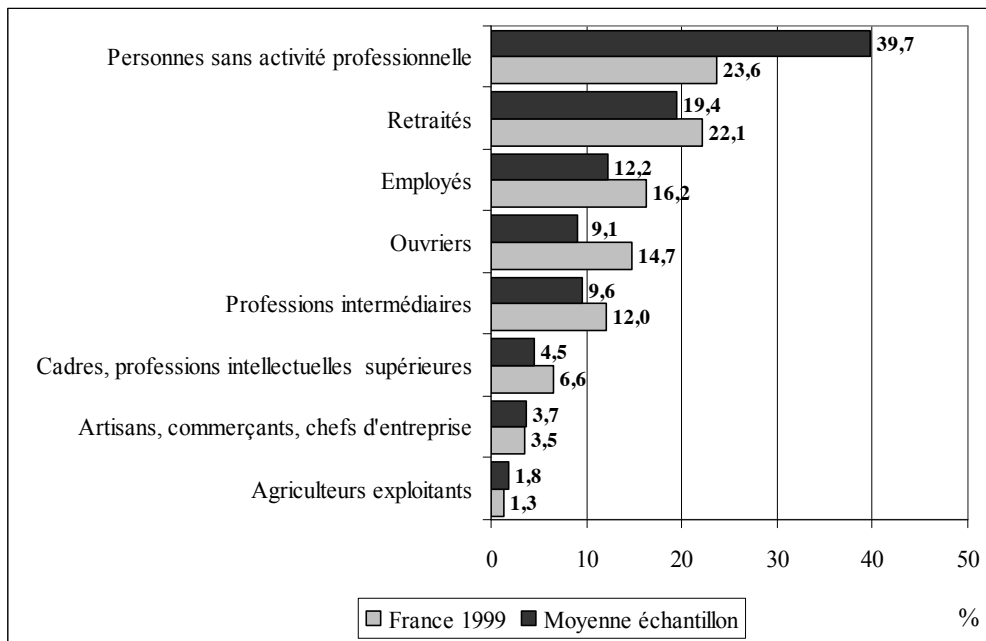
recherche insistent sur le fait que les nouveaux arrivants possèdent généralement des niveaux de formation supérieurs à ceux de la population locale et occupent la plupart du temps des emplois qualifiés avant leur départ. Dans l'ensemble, ils sont en effet plus diplômés que les autochtones, les titulaires du baccalauréat et les personnes diplômées de l'enseignement supérieur étant plus nombreux parmi eux. Cette caractéristique générale correspond à celle de toute population migrante, mais paraît ici accentuée. Elle constitue une valeur ajoutée importante pour les territoires d'accueil, mais ne facilite pas toujours la recherche d'emplois dans des régions de montagne mal pourvues en activités et peut conduire à des logiques d'auto-emploi amenant les migrants à créer leur propre travail. Cette dégradation de la situation professionnelle est parfois liée à la mobilité géographique et au choix d'une réorientation conduisant souvent à une recherche d'indépendance, pas toujours bien préparée et pouvant conduire au chômage. Un autre élément, sans doute essentiel dans les secteurs montagnards les plus isolés, tient à l'éloignement plus fréquent des grandes zones urbaines pourvoyeuses d'emplois, qui ne facilite pas les migrations d'actifs et qui est à l'origine de diverses adaptations en termes d'activités (cf. chapitre IV). Enfin, phénomène à ne pas négliger, même si la plupart des études soulignent à loisir, que ces migrants sont beaucoup plus « raisonnables » que les néo-ruraux en leur temps, les observations sur le terrain prouvent que certaines personnes partent encore en abandonnant un travail en ville, notamment après un coup de cœur pour un territoire attractif (plusieurs exemples ont ainsi été relevés dans le Diois), et souvent parce qu'elles ont très fortement sous-estimé les difficultés d'emploi en milieu rural. Certains médias jouent ici un rôle néfaste en contribuant à véhiculer une fausse image de simplicité de la vie à la campagne. Le corollaire de cette baisse d'activité et de ces changements professionnels est une fréquente chute des revenus. Même si cette perte monétaire est souvent acceptée dans le cadre d'une nouvelle logique de vie (cf. II), elle a quelquefois été insuffisamment anticipée.

3) Un large éventail de profils socioprofessionnels

Au total, la mobilité géographique s'accompagne fréquemment de modifications professionnelles. S'intéressant au changement d'activité professionnelle concernant le chef des ménages rencontrés (190 ménages), l'étude SEGESA met ainsi en évidence que les reconversions suscitées par les migrations sont davantage le fait des « grands migrants » que des « grands périurbains », les « migrations de longue distance générant plus de changements et de reconversions professionnelles que celles de proximité¹ ». Cette modification ne peut pas être appréhendée par les statistiques de l'INSEE, qui ne donnent des indications que sur la situation professionnelle des nouveaux habitants au moment du recensement et non avant la migration. Les résultats proposés par l'INSEE concernant les catégories socioprofessionnelles des migrants sont de plus à considérer avec prudence, car ils sont issus de l'exploitation complémentaire réalisée par sondage au quart. Quoiqu'il en soit, ils montrent que, contrairement aux néo-ruraux issus en très grande majorité des classes moyennes et supérieures (avec une prédominance d'enseignants, d'étudiants et de travailleurs sociaux), l'éventail des profils socioprofessionnels de ces migrants s'ouvre largement et diffère des activités traditionnelles du milieu rural. A l'échelle des cantons d'étude, la distribution en huit catégories proposée par l'INSEE comparée à celle de la population française en 1999 (**Fig. 18**) fait clairement ressortir la surreprésentation des personnes sans activité professionnelle déjà évoquée, et de manière beaucoup plus minime celle d'une part, des agriculteurs exploitants, et d'autre part, des artisans, commerçants et chefs d'entreprises. Là encore, les différences de définitions comme de mode de collecte des informations des différentes études rendent les comparaisons illusoire. Aussi n'avons-nous retenu que les données de l'enquête SEGESA.

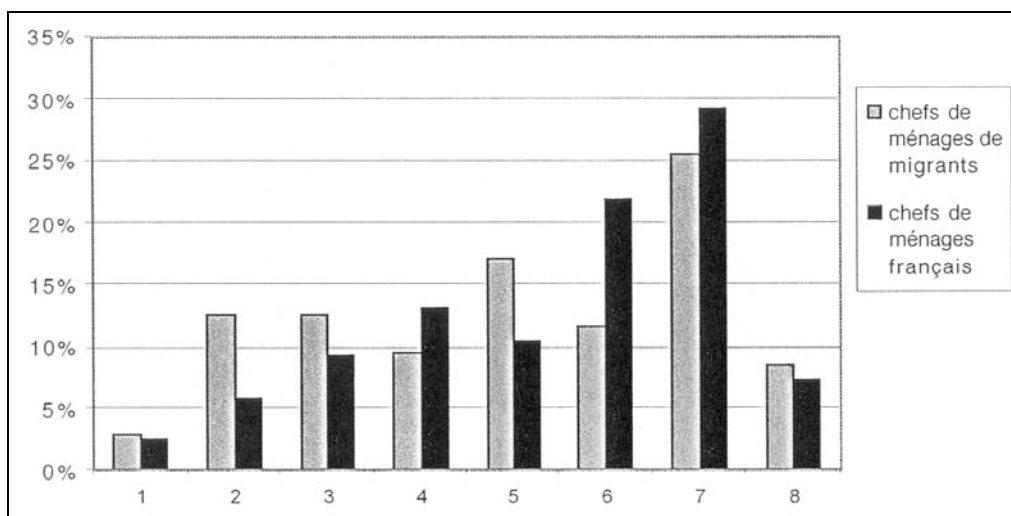
¹ Pelenc M., Bontron J.-C., Gnonlonfon F., Garnier N., Ubierno J.-G., *op. cit.*, p. 168-169.

Fig. 18 – Ventilation des migrants en provenance d’un autre département selon leur catégorie socioprofessionnelle comparée à la répartition de la population française en 1999



Source : INSEE, RP 1999, et sorties spéciales, exploitation complémentaire, sondage au quart.

Fig. 19 – Comparaison entre la répartition par catégorie socioprofessionnelle des chefs de ménages de migrants et celle de l’ensemble des chefs de ménages français



- 1 : agriculteurs exploitants ;
- 2 : commerçants, artisans, chefs d’entreprise ;
- 3 : cadres et professions libérales ;
- 4 : professions intermédiaires ;
- 5 : employés ;
- 6 : ouvriers ;
- 7 : retraités ;
- 8 : sans profession.

Source : base des 2 277 ménages recensés et RP 1990,

Pelenc M., Bontron J.-C., Gnonlonfon F., Garnier N., Ubierno J.-G., *op. cit.*, p. 167.

Celle-ci tend également à prouver que certaines catégories socioprofessionnelles sont davantage concernées par la migration vers le milieu rural. Comparant la répartition par catégorie socioprofessionnelle des chefs de ménages au sein du groupe des migrants au moment de l'enquête et celle de l'ensemble des chefs de ménages français en 1990 (**Fig. 19**), les auteurs notent ainsi que les agriculteurs exploitants, les artisans, commerçants chefs d'entreprise, les cadres et professions libérales, les employés et les personnes sans activité professionnelle sont sensiblement plus représentés parmi les migrants recensés dans leurs huit cantons d'enquête (soit trois catégories qui ressortent également dans les sorties spéciales). L'étude propose par ailleurs une comparaison des catégories socio-professionnelles des chefs de ménages de l'ensemble des migrants de l'échantillon et de ceux ayant parcouru plus de 50 km, les « grands migrants ». Celle-ci souligne que « 38 % des « grands migrants » sont des retraités (de l'ordre de 25 % pour l'ensemble des ménages). En dehors des retraités, aucune catégorie socioprofessionnelle ne se distingue vraiment, les personnes actives qui parcourent une grande distance pour venir s'installer à la campagne ayant des emplois très divers. Toutefois, les employés (13 % de l'ensemble des grands migrants), ainsi que les professions intellectuelles supérieures (12 %) et les artisans/commerçants (10 %) sont très légèrement surreprésentés¹. D'après leurs analyses statistiques Y. Sencébé et D. Lépicier (2005) relèvent quant à eux qu'en milieu rural, au niveau national, l'arrivée de cadres et de chômeurs est « un phénomène important par rapport à ce que ces deux populations représentaient jusqu'alors dans les espaces ruraux, mais leur intensité n'est pas homogène suivant les catégories d'espace. Dans les espaces ruraux les plus éloignés des pôles, la pression migratoire des cadres et professions intellectuelles supérieures est la plus forte dans les aires rurales (pôles d'emplois), tandis que celle des chômeurs est la plus importantes dans le rural isolé », les chômeurs s'installant « davantage que les actifs, dans le rural isolé (19 % contre 16 %) »².

Autant de traits généraux qui font apparaître l'hétérogénéité de ces « nouveaux habitants », qui sont néanmoins animés par un certain nombre de motivations communes dans leur choix de vie en milieu rural.

II. Un « choix de vie » permis par un nouveau contexte économique, technique et sociétal

Malgré la diversité indéniable de ces migrants, un socle de motivations communes et des logiques transversales se dégagent néanmoins. Celles-ci renvoient à l'existence d'un nouveau contexte économique, technique et sociétal, ainsi qu'à de nouvelles aspirations individuelles accordant une plus grande place à la qualité et au cadre de vie.

A. Appréhender les motivations migratoires : un système de causalité complexe

1) Les difficultés d'étude

Comprendre les motifs de migrations est toujours quelque chose de complexe, qui fait appel à la fois à des facteurs objectifs, en particulier économiques, et à des éléments plus immatériels (comme les représentations attachées aux lieux, l'envie d'un retour aux sources, etc.). Dans cette recherche, il est délicat de déterminer ce qui ressort du choix familial ou professionnel, les deux étant souvent intimement liés. De même, il n'est pas toujours aisé de démêler et de mesurer la part respective des aspects personnels et des dynamiques sociétales.

¹ Pelenc M., Bontron J.-C., Gnonlonfoun F., Garnier N., Ubierno J.-G., *op. cit.*, p. 168-169.

² Sencébé Y., Lépicier D., *op. cit.*, p. 16 et 20.

Expliquer les processus qui éloignent ces nouveaux habitants de leurs anciens lieux de vie et ce qui, au contraire, les attirent dans leur nouvelle résidence, selon le binôme attraction-répulsion (le « push-pulling » et « pull-pulling » des auteurs anglo-saxons), s'avère ainsi compliqué. Les décisions migratoires sont en effet porteuses de choix individuels et d'un contexte social particulier. Elles se situent à la croisée de ces deux logiques et de ces deux échelles, en interaction permanente : globale et personnelle. Ce qui revient à reconnaître leur dimension individuelle, tout en acceptant que celle-ci s'intègre dans une conjoncture générale qui l'influence. Autrement dit, ces migrations doivent être « contextualisées », même si elles sont le fait d'acteurs qui disposent d'une certaine autonomie. D'où l'intérêt de recourir à la notion de « stratégie résidentielle » qui « n'élimine pas le rôle des contraintes pesant sur ces décisions, mais admet que les ménages ont un minimum de marge de liberté dans leurs pratiques¹ ».

Selon les « écoles » et les disciplines, les chercheurs accordent une place plus ou moins grande au contexte global et à l'autonomie des acteurs, renvoyant pour partie aux approches différentes des migrations évoquées dans le chapitre I. Ainsi J. Debroux (1997, 2003), sociologue, explique-t-elle que dans ses travaux, elle a surtout cherché à interpréter ces flux migratoires à partir de la socialisation familiale (rapport à la famille d'origine, pente de la trajectoire) accordant une place très secondaire au contexte dans lequel la décision de migrer a été prise. Elle en conclut d'après l'analyse des propriétés sociales des migrants, « qu'en dépit d'une grande hétérogénéité sociale, ils ont en commun une même « marginalité originelle ». Menacés de déclassement social ou ayant connu une ascension contrariée, ces migrants vont trouver dans l'espace rural le moyen de maintenir leur singularité originelle sans « déchoir ». De plus, eux-mêmes issus de familles mobiles, pouvant se référer à des univers différents, ils renouent, par la migration, avec une partie de ce qui les constitue ». Pour d'autres, ces choix individuels s'insèrent avant tout dans un contexte global. Y. Sencébé et D. Lépicier (2005) avancent ainsi quatre facteurs pouvant rendre compte des profils et des comportements migratoires « ville-campagne » : « un effet de « cycle de vie », expliquant la migration résidentielle vers le périurbain de ménages d'actifs avec enfants recherchant l'accès à la propriété en maison individuelle ». Ils évoquent ensuite « un effet de préservation » concernant les couches moyennes et populaires qui émigrent dans le périurbain autant par un processus de relégation dans les périphéries qu'au travers de stratégies résidentielles, sous contraintes, visant à échapper aux banlieues défavorisées et à accéder à des lieux permettant « l'entre-soi ». Se référant à la conjoncture générale, ils citent également un « effet de « génération » concernant les migrations vers l'espace à dominante rurale des retraités du baby-boom, avec des différenciations régionales, tenant à des facteurs historiques (région d'exode et de « retour au pays ») et à des éléments de cadre de vie (héliotropisme...) ». Ils mentionnent enfin, tout en insistant sur sa part minime², un « effet de néo-ruralité correspondant aux migrations vers le rural isolé », qui renvoie « à des trajectoires où le projet de changer de vie et de milieu de vie est moteur » et repose « davantage que les autres types de migration, sur une attractivité du milieu rural pour lui-même et pas seulement comme lieu d'accès à la maison individuelle »³.

E. Font, tentant de concilier l'approche individuelle et globale, a émis l'hypothèse qu'à partir de la combinaison de quatre logiques migratoires (déclinées à la fois à l'échelle globale et individuelle), à savoir économique, environnementale, humaniste ou éthique, et sociale, il

¹ J. Brun, C. Bonvalet, « Approches quantitatives ou qualitatives de la mobilité résidentielle : éléments de bilan et perspectives », in *Espace, Populations, Sociétés*, « Géographie et population », 2002, n°1-2, p. 69.

² « L'ensemble de ces profils potentiellement concernés par la néo-ruralité atteindrait un peu plus de 72 000 personnes, soit 5,5% des migrants s'installant dans les espaces ruraux isolés, ce qui tend à corroborer l'hypothèse, avancée plus haut, d'un épiphénomène », Sencébé Y., Lépicier D., *op. cit.*, p. 16.

³ Sencébé Y., Lépicier D., *op. cit.*, p. 15.

était possible d'appréhender l'ensemble de ces migrations, difficilement explicables par une seule cause¹ (Tab. 35).

Tab. 35 – Types de déclencheurs de la migration d'après E. Font (2000)²

<i>Domaine</i>	<i>Déclencheur</i>
Économique	Recherche et changement d'emploi : licenciement, meilleur salaire, carrière, conditions de travail, création d'entreprise
Environnemental	Recherche d'un cadre de vie : logement, environnement naturel, équipements
Éthique	Maturation dans la réflexion sur la recherche d'un certain mode de vie, refus de l'ordre strictement marchand, quête de certaines valeurs
Social	Études, mariage, divorce, naissance, décès d'un proche, retraite, insertion sociale, famille

2) L'utilité de la démarche systémique

Partant du constat qu'il était extrêmement difficile de différencier et encore plus de hiérarchiser les motifs de migration, et afin de tenir compte de leur imbrication, nous avons tenté de les analyser dans le cadre d'un système. Le mode de pensée systémique permet de prendre conscience de l'existence de liaisons multiples, non linéaires et dynamiques et d'étudier ces phénomènes dans leur interdépendance. Par son concept central de causalité circulaire, celui-ci évite tout risque de simplification excessive et de déterminisme, en admettant qu'il n'existe pas de cause ultime et autorise à prendre pleinement en compte le fait que l'organisation de l'espace tient davantage d'un processus que d'un état permanent. Les facteurs d'évolutions qui seront ici, par commodité, présentés successivement, s'entremêlent souvent, le choix de migrer étant toujours le fruit d'un système de causalité complexe. Ainsi, tout en ayant décidé de placer les migrants au cœur de ce nouveau système migratoire, en les considérant comme des individus autonomes, qui mettent en place des stratégies résidentielles diverses et plus ou moins maîtrisées, nous avons souhaité envisager ces migrations dans le cadre d'un modèle dynamique inspiré du paradigme d'« *amenity migration* ».

B. Un nouveau paradigme migratoire

1) Le modèle d'« *amenity migration* »

Comme nous l'avons évoqué dans le chapitre I, les recherches de L. A. G. Moss sur les régions montagneuses (en particulier en Amérique du Nord, puis dans d'autres secteurs du monde par la suite³), l'ont incité à développer un schéma pour tenter d'expliquer ces migrations liées aux aménités. Tout en reconnaissant l'existence et l'importance des spécificités régionales (il insiste ainsi sur le fait que chaque territoire a besoin de son propre diagnostic et d'une stratégie adaptée), il a tenté de modéliser ces nouveaux comportements afin d'illustrer les facteurs nécessaires à leur développement. Comme il le souligne ces phénomènes sont complexes, car leurs causes sont multiples, entrelacées et ont par ailleurs tendance à évoluer dans le temps. La simplification du processus dans le cadre d'un schéma de fonctionnement, si elle a pour intérêt de faciliter sa compréhension, mais aussi sa gestion, est donc nécessairement difficile. Des motifs comme les gains économiques, la sécurité

¹ Font E., *op. cit.*, 2000, p. 32.

² Font E., *op. cit.*, 2000, p. 89.

³ Depuis la première définition du concept d'« *amenity migration* » à partir de l'exemple de la région de Santa Fe, il s'est en particulier appuyé sur cinq études régionales conduites sur ces phénomènes migratoires : Okanagan Valley, BC, Canada ; Baguio bioregion, Luzon, Philippines ; Chiang Mai bioregion, Thailand ; Sumava bioregion, Czech Republic ; Sunriver, Oregon, USA.

personnelle et diverses aspirations profondes sont ainsi fréquemment dissimulés dans des réponses telles qu'une « existence plus simple » ou une « meilleure qualité de vie »¹.

Ce modèle a progressivement été affiné. Dans sa première version (1999), il précise que cette construction s'insère dans une société post-industrielle émergente où l'information et les connaissances sont en passe de remplacer la terre et le travail dans la production de biens et de services. R. Glorioso, nomme les migrations d'agrément s'étant développées sans cette nouvelle économie basée sur les technologies de l'information « *proto-amenity migration* »². L.A.G. Moss identifie alors six facteurs clefs, qu'il regroupe en deux vecteurs de changement sociétal (V.C.S, societal driving force, SDF), dont résultent les migrations hédonistes (**Fig. 20**) :

Un intérêt croissant pour la migration hédoniste (V.C.S. 1) liée à :

- 1) une plus grande valorisation de l'environnement naturel
- 2) une plus grande valorisation de la diversité culturelle
- 3) une plus grande valorisation des loisirs, de la connaissance et de la spiritualité

Une plus grande facilité de déplacement (V.C.S. 2) s'expliquant par :

- 4) l'augmentation du temps libre
- 5) l'augmentation des richesses disponibles
- 6) l'augmentation de la disponibilité de technologies de l'information, de communication et de transport (de plus en plus fiables et meilleur marché).

Fig. 20 – The Amenity Migration Paradigm (1999)³

Six key factors have been identified which synthesize into two societal driving forces (SDF) resulting in amenity migration:

Increasing motivation for amenity migration (SDF 1)

- 1) higher valuing of the natural environment;
- 2) higher valuing of cultural differentiation;
- 3) higher valuing of leisure, learning and spirituality.

Greater facilitation of mobility (SDF 2)

- 4) increasing discretionary time;
- 5) increasing discretionary wealth;
- 6) increasing access through improving and less expensive information and communications (I&C) and transportation technology.

Source : Moss L.A.G., « Sustaining the Sierra Nevada Bioregion's Integrity Under Growing Human Population Pressure », Human Population Pressure. Policy Issues Brief, 1999.

Par la suite, avec R. Glorioso, ils affinent le modèle et individualisent d'une part des vecteurs motivant ces migrations (« motivators ») et d'autre part, des « éléments facilitateurs » (« facilitators »), rendant le développement de ces flux migratoires vers les

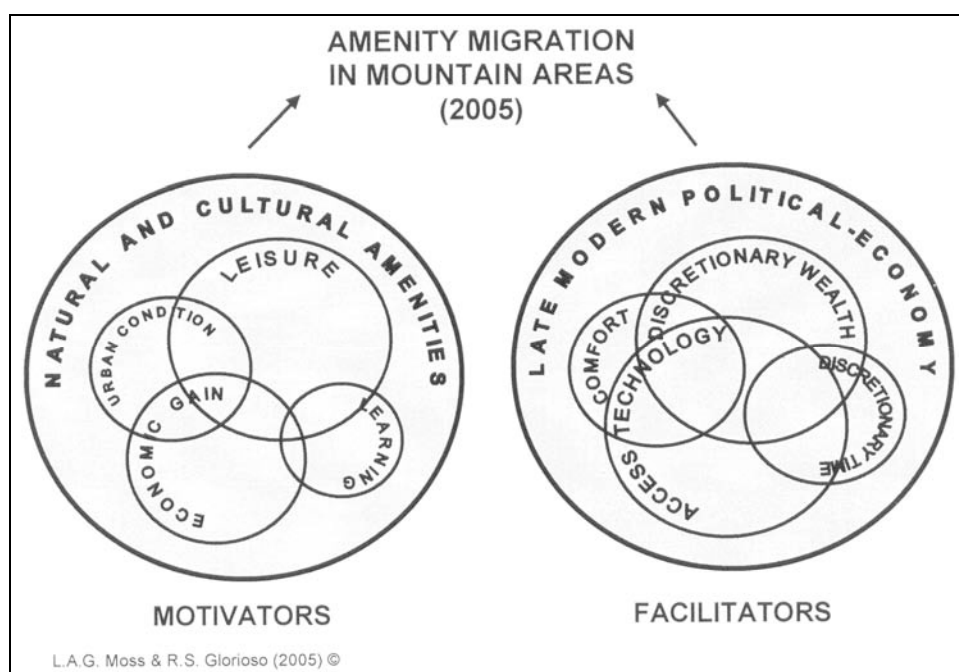
¹ « Other motives are intertwined here, especially economic gain, personal safety and deeper urges frequently embedded in answers to the migration question like 'a simpler existence', or 'a higher quality of life' », Moss L. A. G., 2006, *op. cit.*, p. 3.

² « I call migration for amenity without this IC-based economy new economy, proto-amenity migration », Glorioso R.S., « A Bioregion in Jeopardy: the Strategic Challenge of Amenity Migration in Baguio, The Philippines », in Moss L. A. G., 2006, *op. cit.*, p. 265.

³ Moss L.A.G., « Sustaining the Sierra Nevada Bioregion's Integrity Under Growing Human Population Pressure », Human Population Pressure. Policy Issues Brief. Laurence Moss & Associates, 1999, 28 pages.

régions rurales de montagne plus aisé. C'est ce que l'on perçoit dans la deuxième version de son travail (**Fig. 21**) où les différents facteurs explicatifs, par ailleurs un peu plus nombreux, sont représentés par des cercles de taille variable en fonction de leur importance respective. Les éléments déclencheurs (à l'origine de l'attrait renforcé pour les aménités naturelles et culturelles des régions de montagne) cités par L.A.G. Moss sont par ordre décroissant d'influence : l'importance accrue prise par les loisirs, les gains économiques, la dégradation des conditions de vie dans les grandes villes, la connaissance (à comprendre au sens de développement intellectuel et spirituel). Les éléments « facilitateurs » permettant à ces nouvelles aspirations de s'exprimer plus aisément dans le contexte économique et politique contemporain (du fait de leur augmentation) sont identifiés comme étant l'aisance financière, un accès facilité aux nouvelles technologies de transport et de communication, le confort matériel, le temps libre. Ainsi, outre les différents facteurs favorisant cette mobilité moderne, les deux éléments clés de motivation (« meta-motivators »)¹ se rapportent à l'importance grandissante accordée par nos sociétés à l'environnement naturel et à une culture diversifiée face à l'uniformisation liée à la mondialisation.

Fig. 21 – Contemporary amenity migration construct²



2) Un système dynamique

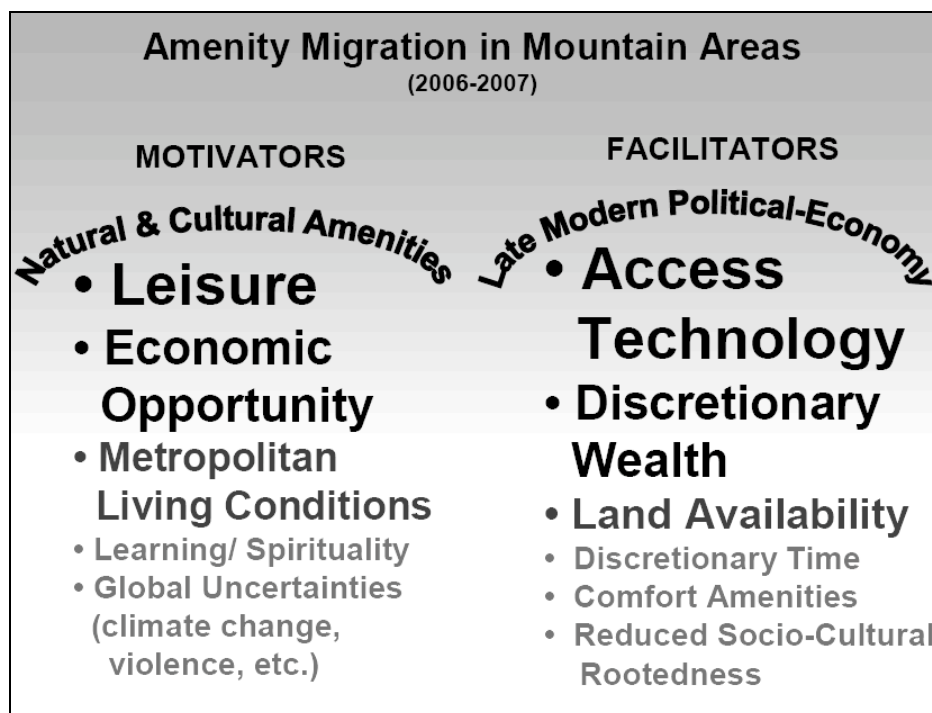
Comme l'auteur le précise, toutes ces conditions n'ont pas nécessairement besoin d'être réunies en même temps pour engendrer les migrations d'agrément (plusieurs combinaisons étant possibles), leur poids ayant par ailleurs tendance à évoluer. Tenant compte de ces transformations, L.A.G. Moss propose dans un modèle plus récent (**Fig. 22**) quelques modifications dans l'ordre des facteurs explicatifs, et ajoute des éléments nouveaux. Pour les « déclencheurs », il s'agit des opportunités économiques (terme un peu plus précis que dans le précédent modèle), et des incertitudes mondiales, en quelque sorte d'une « peur du lendemain » (délinquance, réchauffement climatique,

¹ Moss L. A. G., « Amenity-led Change in Rural Towns and Regions ». Amenity Migration Planning Capacity Building Workshop 1, Castlegar, BC 09-11 April 2008, p. 1.

² In Moss L. A. G., « The Amenity Migrants: Ecological Challenge to Contemporary Shangri-La », in Moss L. A. G., 2006, *op. cit.*, p. 11.

etc.). Concernant les éléments facilitateurs, il précise son expression de « confort » en la remplaçant par « aménités de confort », et ajoute la disponibilité et le coût du foncier, ainsi que la réduction de l'enracinement socio-culturel, frein traditionnel à la mobilité. C'est que, comme il l'explique, l'importance de ces facteurs a évolué au fil du temps. Il y a deux décennies l'importance du temps libre était apparemment plus forte, alors qu'il semblerait que ce facteur ne soit pas aussi déterminant qu'il l'avait cru au départ. Il en veut pour preuve le fait que l'on trouve à la fois parmi les « migrants hédoniques », des personnes faisant le choix d'un sacrifice financier pour disposer de plus de temps libre et d'autres qui sont, au contraire, prêtes à beaucoup travailler pour s'offrir des séjours temporaires dans leur « résidence d'agrément » et donc pouvoir accéder à un mode de vie plus mobile et plus coûteux¹. Ce qui renvoie à la définition individuelle de la qualité de vie, et à un choix entre revenu et temps disponible. De même, si la grande disponibilité de terres dans les régions de montagne a constitué un temps un « élément facilitant » pour les migrants d'agrément, ce facteur clé est en train de disparaître dans les secteurs d'altitude riches en aménités, car la disponibilité en terres y diminue et que leur coût s'accroît. Les impacts du changement climatique sont également apparus récemment comme un élément de motivation, et comme un de ceux dont l'importance est la plus susceptible de croître à l'avenir². Bien que le système reste complexe et évolutif, l'environnement naturel et la diversité culturelle des régions de montagne semblent constituer en Amérique du Nord leurs atouts fondamentaux, dans le cadre d'une société qui valorise davantage ces éléments. Qu'en est-il en France ? Ce modèle peut-il s'appliquer aux régions de moyenne montagne ?

Fig. 22 – Amenity migration in Mountain Areas (2007)



© IAMC 2007

In Moss L. A. G., « Building Amenity Migration Planning Capacity », 20 août 2008, p. 4.

¹ Moss L.A.G., janvier 1999, *op. cit.*

² Moss L. A. G., « Amenity-led Change in Rural Towns and Regions ». Amenity Migration Planning Capacity Building Workshop 1, Castlegar, BC 09-11 April 2008, p. 1-2.

C. L'application du modèle aux territoires de moyenne montagne : une clé de lecture efficace ?

En matière de motivations, il n'est pas facile de définir le plus petit dénominateur commun entre toutes les catégories de migrants et de parvenir ainsi à schématiser un système de causalité aussi complexe. Nous nous sommes cependant efforcés d'examiner s'il était possible d'adapter la grille de lecture de L.A.G. Moss aux réalités françaises, et plus spécifiquement aux territoires ruraux de moyenne montagne. Comme nous le verrons un certain nombre d'éléments apparaissent dans cet essai de modélisation que nous citons ici pour faciliter l'appréhension globale du phénomène, mais qui seront davantage développés dans la suite de l'étude. De la même manière, les spécificités de l'attractivité de la moyenne montagne brièvement évoquées ici, seront reprises dans la deuxième partie au travers de la présentation qualitative des différentes catégories de migrants et de leurs critères de localisation et, de manière plus synthétique, dans le chapitre IX.

En France et plus globalement en Europe, il est également possible de distinguer de nouvelles « motivations » pour cette vie en milieu rural (« motivators ») et des conditions qui rendent leur réalisation plus aisée (« facilitators »). C'est l'existence d'une conjoncture globale partiellement renouvelée, tant d'un point de vue socio-économique que technique, qui contribue à expliciter ces récents mouvements de population vers les espaces ruraux de moyenne montagne. Dans ce cadre les désirs individuels d'installation à la campagne ne rencontrent plus d'obstacles majeurs et s'expriment plus facilement. Diverses évolutions permettent en effet aujourd'hui d'accéder à une plus large gamme de « possibles migratoires »¹ pour reprendre l'expression de P. A. Rosental (2005).

1) Un nouveau contexte économique, technique et sociétal

Le contexte général n'est plus défavorable aux installations dans l'espace rural grâce à divers progrès économiques et techniques et à un nouveau contexte sociétal. Dès 1969, B. Kayser avait pressenti ce retournement. Il écrivait ainsi dans un texte consacré à l'espace rural non métropolisé français : « Même si, aujourd'hui, l'espace rural perd une grande partie de sa substance et si les villes moyennes et petites se heurtent à des problèmes d'avenir angoissants, peut-on sérieusement prétendre qu'ils soient, à terme, condamnés et que, hors des zones métropolisées, l'espace aille à la désertification ? Au contraire, les chances de l'espace non-métropolisé paraissent encore intactes. Elles se situent au niveau des transformations technologiques qui feront peu à peu diminuer les avantages de la concentration et réduiront les inconvénients d'une relative dispersion. Elles sont liées aussi à l'évolution prévisible du niveau de vie et aux transformations du genre de vie qui entraîneront à la fois de nouveaux modèles de consommation et de nouvelles exigences ou aspirations résidentielles. Les futurs modèles d'urbanisation, qui devront être en accord avec la technologie d'après l'an 2000, favoriseront l'espace non-métropolisé. D'abord, parce que la tendance des citadins à utiliser l'espace rural ne fera que se renforcer du fait des commodités que fourniront les techniques avancées à l'habitat individuel : développement des réseaux et possibilités nouvelles d'autonomie des unités. Ensuite, et surtout, parce que les progrès des techniques d'informatique et de télécommunication permettront une large décentralisation des activités tertiaires et quaternaires. Enfin, parce que l'augmentation de la part du repos et du loisir, de l'enseignement et de la culture, dans l'existence, inciteront l'homme à satisfaire ses

¹ « Trajectoires migratoires, ressources familiales et macro-environnements dans la France contemporaine (XIX^e-XX^e siècles) », in « Problèmes de catégorisation dans l'enquête empirique », Actes du séminaire du GRS 2003-2004, CNRS, *Cahiers de recherche n°20*, Université Lyon II, 2005, p. 19.

aspirations dans un cadre spatial qui lui procure le maximum de liberté¹ ». On ne peut qu'être frappé par les nombreuses similitudes concernant à la fois l'émergence d'un nouveau contexte économique, technique et sociétal et le développement de nouvelles aspirations individuelles évoqués par L. A. G Moss dans son système.

a) Une nouvelle conjoncture économique et technique

C'est tout d'abord l'existence de données socio-économiques inédites qui a offert de nouvelles chances aux territoires ruraux. Depuis les années 1950-1960, des changements majeurs sont intervenus dans la structure des emplois, avec une tertiarisation croissante et une importance accrue de l'information et de la connaissance, dans ce qu'on appelle aujourd'hui les sociétés post-industrielles ou post-fordistes. C'est essentiellement par l'observation de la société américaine que le sociologue américain D. Bell tire ses conclusions sur l'avènement d'un monde post-industriel. Développant en 1967 dans un article les traits généraux de son analyse, qui sera enrichie en 1973 dans *Vers la société postindustrielle*, il décrit ainsi la naissance d'une économie de services et constate que le secteur tertiaire occupe plus de la moitié de la population active, dépassant les secteurs agricoles et industriels où se trouvent la majorité des « cols bleus ». Les services de santé, d'enseignement, de recherche et d'administration jouent désormais un rôle décisif. Une profonde modification de la structure socioprofessionnelle s'est ainsi opérée au profit des « cols blancs », qui se caractérisent notamment par une formation universitaire relativement poussée. D. Bell souligne en outre l'importance du savoir théorique, qui est placé au cœur de la société post-industrielle : « la connaissance devient la ressource stratégique par excellence, dont dépend de plus en plus étroitement l'activité économique »². L'émergence de nouvelles activités, moins contraintes spatialement et pouvant s'exercer plus librement, favorise une délocalisation des emplois, tant à l'échelle des entreprises que des individus, et constitue un premier élément favorable à la relocalisation en milieu rural.

Comme en Amérique du Nord, ces migrations s'insèrent dans un nouveau contexte économique. Par rapport au modèle d'« *amenity migration* », celui-ci recouvre deux aspects : un enrichissement global de la société, ayant favorisé la diffusion de la modernité dans l'espace rural, mais aussi une crise économique se matérialisant pour une fraction de la population par des problèmes d'accès à l'emploi et au logement. Ce système migratoire est lié à la situation de sociétés riches, où l'aisance matérielle globale rend ces choix de vie plus accessibles à une partie croissante de la population. Cette idée est bien mise en avant par un nouvel arrivant néerlandais installé dans le Diois, dont le parcours sera présenté plus en détail dans le chapitre VII : « *ça m'irrite quand les gens disent qu'ils ont de l'admiration pour ce que nous avons fait. Il ne faut jamais l'oublier : nous sommes quand même le produit d'une société de luxe. Et c'est avec les moyens que cette société de luxe nous a donnés que nous avons travaillé. Au départ, on avait la chance. Et, quand tu as la chance, c'est beaucoup plus simple que si tu dois commencer sans moyens et avec des emprunts. Nous avons la liberté de faire un choix, la liberté de dire : je vais faire autre chose. Ça ne veut pas dire qu'on n'a pas connu des moments très durs et qu'on n'a pas dû montrer une certaine persévérance pour arriver là où on est maintenant. Mais c'est grâce à la sécurité qu'on avait autour de nous, à la possibilité d'un travail ailleurs, à la possession d'une certaine somme d'argent pour un bon démarrage, que nous avons pu créer un coin durable* »³.

¹ Kayser B., « L'espace non-métropolisé du territoire français », *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, tome 40, fascicule 4, octobre 1969, p. 377.

² Lellouche S., « La société post-industrielle. Des « cols bleus » aux « cols blancs » », in « 100 ans de sciences humaines », *Sciences Humaines*, hors série n°30, décembre 2000-janvier-février 2001.

³ S. et L. Wartena « Un choix de vie », in Adret, *Résister*, Les Éditions de Minuit, Paris, 1997, p. 114.

Cette prospérité économique était le facteur clé mis en avant par B. Kayser dans l'explication de la renaissance rurale en 1990 : « la reprise de croissance dans le monde rural pris globalement, comme dans les bourgs et les petites villes, est le résultat de la diffusion dans l'espace des effets de la modernisation et de l'enrichissement de l'ensemble de la société¹ ». Celle-ci a fortement contribué à un meilleur équipement et une plus grande accessibilité de l'espace rural et autorisé de nombreux progrès sociaux (développement des services publics, des systèmes de retraite, allongement de l'espérance de vie, politiques sociales). Ces installations en milieu rural concernent ainsi des rentiers ou des personnes suffisamment à l'aise financièrement pour déplacer leur activité professionnelle ou favoriser en premier lieu les caractéristiques résidentielles de leur cadre de vie, mais également des retraités, notamment ceux des générations nombreuses et relativement prospères du « baby-boom », ou bien encore des chômeurs, des personnes bénéficiant du RMI ou de diverses aides sociales. Car, ces choix ne sont pas uniquement réservés aux foyers ayant des revenus élevés. Probablement, parce que comme le soulignent les sociologues, un nouveau lieu de vie correspond aussi à ce que les personnes modestes peuvent s'offrir et s'approprier. Les difficultés économiques des dernières décennies et l'augmentation du chômage et de la précarité contribuent aussi à alimenter un phénomène de repli en milieu rural. Ce processus a par exemple motivé ou précipité la reconversion d'un certain nombre de personnes licenciées, en quête de stabilité et d'une plus grande indépendance dans leur travail, ou été à l'origine de la création d'activités à la campagne par des chômeurs dans une logique d'auto-emploi. Ce mouvement se nourrit également de l'augmentation des prix du foncier en ville et de la difficulté croissante à se loger pour une partie de la population française, amenant certains auteurs à expliquer le renouveau démographique de l'espace rural par un phénomène de relégation sociale dans les campagnes (cf. chapitre VI). Dans cette nouvelle conjoncture économique et dans le cadre de ces migrations liées aux aménités, le milieu rural incarne tout à la fois, et de manière paradoxale, un choix de luxe et un refuge.

C'est ensuite l'existence d'un contexte technique renouvelé qui a joué un grand rôle, tant en termes d'amélioration des moyens de transports rapides, que de diffusion des nouvelles technologies. La révolution des transports a fortement contribué à ces évolutions grâce à l'amélioration de la disponibilité et de la qualité des équipements, et à l'émergence d'un autre rapport aux distances et à la mobilité. La généralisation de la voiture individuelle², l'extension des axes autoroutiers, le réseau TGV, qui dessine par exemple dans un très large rayon autour de Paris « une nouvelle couronne de résidents « grands-urbains »³, selon l'expression d'A. Micoud et T. Regazzola, sont autant d'éléments qui facilitent la dissociation grandissante entre domicile et lieu de travail. Les progrès des transports aériens ont permis à une fraction croissante de personnes d'avoir accès à une nouvelle mobilité résidentielle en dehors de leur région, voire de leur pays, en particulier grâce à l'ouverture européenne et aux compagnies « low cost ». La mise en place de ces lignes à bas coûts a participé ces dernières années à l'installation de ressortissants nord-européens dans les campagnes françaises, même si ces liaisons aériennes sont surtout soutenues par la demande de résidents secondaires et « temporaires ». Tous ces réseaux à grande vitesse renouvellent la géographie de l'Hexagone. Comme le soulignent J.-M. Benoît, P. Benoit, D. Pucci (2002), dans leur ouvrage *La France à 20 minutes : la révolution de la proximité*, désormais « l'espace-temps » est peu à peu devenu une unité d'évaluation beaucoup plus déterminante que « l'espace kilométrique ». L'explosion des nouvelles technologies de l'information et de la communication (téléphone mobile, fax, Internet, courrier électronique, visio-conférence, etc.), en créant des outils de

¹ Kayser B., *op. cit.*, 1990, p. 81.

² Le parc de voitures particulières est passé en France de moins de 5 000 000 de véhicules en 1960 à cinq fois plus en 1995 ; le taux d'équipement, de 64 voitures pour 1000 habitants en 1955, à 480 en 1994, in Urbain J.-D., *Paradis verts, désirs de campagne et passions résidentielles*, Payot, 2002, p. 119.

³ Hervieu B., Viard J., *Au bonheur des campagnes (et des provinces)*, éditions de l'Aube, 1996, p. 8.

travail à distance, plus efficaces, plus rapides et moins coûteux, a suscité le développement d'autres manières de travailler en donnant la possibilité de maintenir le contact social et/ou économique avec des partenaires éloignés. En aidant elles-aussi à s'affranchir pour partie de la distance, elles contribuent aujourd'hui à une plus grande souplesse de localisation, au moins pour une fraction de la population, l'usage du télétravail restant encore limité à certaines professions (cf. chapitre IV). Dans ces conditions le cadre de vie peut jouer un rôle beaucoup plus important.

Même si la modernisation des moyens de communication a effacé certains handicaps traditionnels des espaces ruraux en offrant les conditions d'une plus grande mobilité et en atténuant les inconvénients de l'isolement, tous les territoires ne sont pas sur un pied d'égalité. Dans les régions de moyenne montagne l'amélioration des moyens de transport permet aujourd'hui de s'accommoder plus aisément des désagréments liés à l'éloignement des équipements, malgré les problèmes de circulation saisonniers. Par contre, la couverture des territoires de moyenne montagne par les nouveaux réseaux demeure plus problématique, qu'il s'agisse de la téléphonie mobile ou de l'accès à l'Internet à haut débit. Ce qui rappelle les contraintes liées au relief, mais également à la faible densité, ces régions n'apparaissant souvent pas suffisamment rentables aux opérateurs pour être équipées. Quoiqu'il en soit, ce contexte économique et technique renouvelé permet à une part croissante de la population de dissocier lieu de travail et de résidence ou au contraire de travailler à domicile et ainsi d'accéder plus facilement à une installation à la campagne.

b) Une nouvelle donne sociétale

Des évolutions d'ordre sociétal interviennent également dans ce nouveau système et tendent à accroître à la fois le nombre de personnes pouvant et désirant formuler ces choix de vie en milieu rural. Ce sont tout d'abord les progrès sociaux très importants intervenus dans la société française depuis les années d'après-guerre, qu'ils se matérialisent par l'existence d'un système social performant (services publics de qualité, système de santé, retraite, RMI, etc.) qui séduit les résidents nord-européens, ou par l'allongement de l'espérance de vie, qui témoigne de l'amélioration constante des conditions de vie et se traduit aujourd'hui par l'accès à la retraite des générations nombreuses du « baby-boom ». C'est ensuite la formidable augmentation du temps libre qui est intervenue en un siècle, dont témoigne l'important développement des activités de loisirs. Alors « qu'en 1870, en Europe, le nombre d'heures hebdomadaires passées au travail était de 78 heures, il n'est plus en 1974 que de 43 »¹ et aujourd'hui, pour de nombreux Français, de 35 heures. Et, comme le souligne J. Viard (2001), il faut désormais prendre en compte le rôle majeur du temps libre et des loisirs dans l'organisation de nos vies et de nos espaces de vie : « ce temps libre, a plus aménagé la France depuis 30 ans que bien des politiques publiques. [...] les usages des temps libres sont devenus, et vont devenir de plus en plus dans le futur, des organisateurs spatiaux et sociaux structurants dans notre société »². Comme il le précise : « non seulement seul 10 % du temps d'une vie reste consacré au travail, mais surtout des mutations technologiques majeures - le portable et Internet - sont venues fournir les moyens technologiques pour réorganiser autour de chaque individu un temps coordonné et un accès immédiat et rapide à la société cognitive. [...] La continuité lieu (x) de vie/lieu (x) de travail s'est brutalement accentuée »³. Selon lui, on peut même évoquer l'émergence « d'une société où l'idée même

¹ « 100 ans de sciences humaines », *Sciences Humaines*, hors série n°30, décembre 2000-janvier-février 2001.

² Viard J., « Temps libres : le triangle des Bermudes de l'aménagement du territoire », *Territoires 2020. Revue d'études prospectives de la DATAR*, 2001, n°3, p. 55-56.

³ Viard J., *op. cit.*, 2001, n°3, p. 59-60.

de temps de travail mesuré en durée commence à être questionnée tant nous entrons sans doute dans une logique de « présence continue voisinante » de pratiques hier distinctes »¹.

Dans ce nouveau contexte sociétal, le temps libre est valorisé et consacré à l'épanouissement individuel et/ou familial, à la pratique de loisirs, notamment sportifs, ou à des séjours touristiques. Ces mouvements de populations vers le milieu rural sont aussi liés aux pratiques touristiques qui se sont fortement accentuées depuis les années 1950 et qui ont donné à une plus grande part de la population de nouvelles habitudes de mobilité. Elles ont ainsi contribué à lever certains freins psychologiques à la migration et à façonner de nouvelles représentations territoriales. J. Viard nomme d'ailleurs les personnes qui arrivent aujourd'hui dans les campagnes des « post-touristes »². Avec une durée du travail plus courte, une valorisation accrue des loisirs et de l'épanouissement personnel et une distinction qui devient moins nette entre lieu de travail et de résidence pour un nombre grandissant de personnes, on comprend mieux la nouvelle attention portée au cadre de vie. La qualité de l'environnement et de ses diverses aménités jouent donc un rôle croissant dans les choix de localisations résidentielles. Ces nouvelles logiques profitent aux espaces ruraux, qui bénéficient depuis quelques décennies de représentations très positives.

Comme le rappelle G. Simon « il n'y a pas d'émigration volontaire intense ou nombreuse sans un imaginaire individuel ou collectif bien rempli, nourri de rêves et de visions heureuses, de chimères »³. Ces migrations contemporaines vers le milieu rural s'expliquent également par l'évolution des perceptions respectives de la ville et de la campagne dans les sociétés occidentales. Cette dimension subjective du territoire renvoie aux concepts d'espace vécu (Frémont, 1976) et de représentation, définie par B. Debarbieux (1995) comme « une construction mentale, née de l'association d'un objet ou d'un fait perçu (au sens purement physiologique du terme) et d'une signification à la fois individuelle et sociale, inscrite dans un système de valeurs »⁴. L'homme se crée ainsi des images auxquelles il associe une ou des significations individuelles (relevant de sa propre expérience) et/ou collectives (en référence à des valeurs sociales, idéologies ou mythes) »⁵. Mais, entre l'individu et l'objet des représentations, interviennent le plus souvent des médiateurs, qui, comme le souligne S. Ali-Mohri (1998) constituent un « écran dans les deux sens du terme » : en nous renvoyant « une imagerie toute faite d'une part » et « en masquant certaines réalités d'autre part »⁶. Il en est ainsi par exemple des discours sur le rural portés par les médias, les élites, etc., qui contribuent à façonner les représentations collectives.

Or, ainsi que l'écrit B. Kayser en 1990, « la revalorisation du monde rural -un stupéfiant renversement de la hiérarchie des valeurs qui s'est opérée dans l'imaginaire des sociétés urbano-industrielles à partir surtout du début des années 1970- a créé les conditions idéologiques du mouvement favorable aux campagnes »⁷. Comme il le précise en 1996 : « Rien n'a changé... sauf le regard de la société et ce changement là modifie les attitudes, les comportements et les perspectives »⁸. Non seulement, il n'est plus dévalorisant de vivre à la campagne, mais cela paraît même être aujourd'hui à la mode dans certaines fractions plutôt aisées de la population, à tel point qu'on commence à évoquer ici ou là une « boboïsation » du

¹ Viard J., *op. cit.*, 2001, n°3, p. 55.

² Viard J., « Faire société ensemble... », in Dossier « Cap sur la campagne », *POUR*, n°182, 2004, p. 62.

³ Simon G., « La planétarisation des migrations internationales », in *La planète « nomade », les mobilités géographiques aujourd'hui*, sous la direction de Rémy Knafou, Belin, 1998, p. 66.

⁴ *Recherches sur les significations et les connaissances de l'espace géographique*, 1995, dossier présenté pour l'habilitation à diriger des recherches, p. 41.

⁵ Ali-Mohri S., *De la formation du néo-ruralisme à la néo-ruralité*, Mémoire de DEA, 1997-1998, p. 33-34.

⁶ Ali-Mohri S., *op. cit.*, p. 52.

⁷ Kayser B., *op. cit.*, 1990, p. 81.

⁸ Kayser B., sous la direction de, *Ils ont choisi la campagne*, éditions de l'Aube, 1996, p. 7-8.

phénomène, par référence au groupe social des « bourgeois-bohèmes ». *L'Express* titrait ainsi en 2006 : « Vivre à la campagne, le dernier chic français » ! (Fig. 23).

Ces mouvements de population qui résultent en fait à la fois de facteurs répulsifs et attractifs, sont alimentés par l'aura négative de la ville, alors que l'espace rural jouit de représentations très positives, voire totalement idéalisées. Cette thématique des nouvelles représentations des espaces ruraux a déjà été assez largement explorée par les sociologues (Hervieu, Viard, 1996 ; Micoud, 2001). B. Hervieu et J. Viard (1996), ayant souhaité dans *Au bonheur des campagnes* « plonger dans l'imaginaire et les représentations des Français »¹, ont travaillé à partir d'une vaste enquête par sondage menée en 1994 dans toute la France. Comme ils l'écrivent « notre imaginaire collectif a changé de scénario, un peu à notre insu ». On a assisté à un retournement des valeurs attachées aux lieux : la campagne « s'est libérée de ses vieilles images pour s'en inventer une autre : ludique, esthétique, libertaire même. [...] la campagne a acquis des vertus qui, hier, étaient largement attribuées à la cité »². Et c'est ainsi qu'elle « apparaît désormais porteuse d'un certain nombre de valeurs qu'on dénie à la ville : la tranquillité, la santé, la beauté, bien sûr, mais aussi de façon plus étonnante la liberté, l'égalité, la solidarité »³. Elle l'emporte « dès que l'on appelle des images liées à la qualité de la vie de l'individu », « ainsi qu'au sentiment de sa propre liberté et de son autonomie individuelle »⁴. L'aspect fortement idéalisé, un peu mythique, de l'espace rural est également mentionné dans la littérature britannique, où T. Champion évoque « *the rural idyll* » et « *the lure of the countryside* »⁵.

Fig. 23 – La couverture du magazine *L'Express* pendant l'été 2006



Source : *L'Express*, n°2869, 29 juin-5 juillet 2006.

¹ Hervieu B., Viard J., *Au bonheur des campagnes (et des provinces)*, éditions de l'Aube, 1996, p. 9.

² Hervieu B., Viard J., *op. cit.*, 1996, p. 13.

³ B. Kayser, sous la direction de, *Ils ont choisi la campagne*, éditions de l'Aube, 1996, p. 7-8.

⁴ Hervieu B., Viard J., *op. cit.*, 1996, p. 17.

⁵ Champion T., « The quest for « sustainable communities » in the context of Britain's changing population », Paper presented at the Housing Studies Association Autumn Conference on « Planning and Housing: Policy and Practice », Holiday Inn Express Belfast, 9/10 September 2004, p. 27.

Par quel processus les espaces ruraux et urbains se sont-ils vus dotés de valeurs nouvelles, inversant le traditionnel effet d'attraction-répulsion favorable à la ville pendant toute la période d'exode rural ? Cette mutation est commune à de nombreuses sociétés occidentales, mais elle revêt un certain nombre de particularités en France, où il existe un autre rapport à la ruralité lié à l'héritage d'une vieille société paysanne. La campagne apparaît en effet comme un véritable « lieu de mémoire » des Français, au sens où l'entend par P. Nora (1992), à savoir une « unité significative, d'ordre matériel ou idéal, dont la volonté des hommes ou le travail du temps a fait un élément symbolique du patrimoine mémoriel d'une quelconque communauté »¹. Comme le souligne A. Frémont (1997) : « à quelques rares exceptions près, chaque famille française plonge les racines de son arbre généalogique dans la terre paysanne, très profondément mais aussi avec des souvenirs relativement proches, ceux des grands-parents ou arrière-grands-parents [...]. Cette ascendance quasi immédiate, à l'échelle des temps historiques, ne se retrouve pas de manière aussi massive dans les pays anglo-saxons ou en Allemagne, que l'industrialisation et l'urbanisation ont touchés plus fortement et plus tôt »². Il s'agit ainsi aux yeux de nombreux Français d'un « espace mémoire », porteurs de valeurs rassurantes.

Du fait de l'épisode du « retour à la terre »³ pendant le régime de Vichy, l'espace rural va dans l'après-guerre être associé à une image négative et archaïque. Après l'installation de quelques personnalités, notamment des artistes, dans les campagnes dans les années 1950, ce sont les mouvements de contestation des années 1960, portés par les néo-ruraux et les écologistes, et les critiques de la société de consommation qui jouent un rôle fondamental dans la reconstruction d'une figure positive de la campagne. Mais B. Hervieu et J. Viard ont bien montré également dans *Au bonheur des campagnes*, le rôle du tourisme dans ce « scénario de mise en désir des campagnes »⁴, la valorisation touristique attachée à certaines régions ayant induit une construction positive d'imaginaire et une nouvelle hiérarchisation des lieux.

On ne peut parler de représentation sans évoquer le rôle des médias dans l'émergence de ce « mythe rural » mettant en avant les qualités de la campagne. Ils paraissent ainsi être en partie à l'origine de cette image de campagne idéale, où la vie serait facile et les solidarités toujours très vivaces. Le phénomène n'est pas strictement français, puisqu'A. Péricard (2005) analysant le contenu de 78 articles consacrés aux migrations et à la néo-ruralité publiés par la presse écrite québécoise en 2004 constate que « *la qualité de vie est au centre d'une grande variété d'arguments sociaux en faveur de la vie rurale, des arguments parfois très subjectifs, que les médias choisissent de reproduire et qui révèlent, au-delà des chiffres et des faits, une véritable mythologie de la ruralité* »⁵.

De fait, les médias spécialisés contribuent parfois à alimenter cette vision d'une vie rurale un peu « idyllique » (**Fig. 24**). Car, comme le soulignent les auteurs d'une étude sur les très petites entreprises touristiques rurales, un certain nombre de candidats à la vie au

¹ *Les lieux de mémoire*, sous la direction de P. Nora, Quarto Gallimard, 1992, tome 1, p. 20.

² Frémont A., « La terre », in *Les lieux de mémoire, op. cit.*, 1997, tome 3, p. 3048.

³ Sous ce nom, le régime de Vichy avait exalté entre 1940 et 1944 une idéologie de l'assainissement moral, du corporatisme professionnel et de la terre comme fondement de l'économie et de la société française. « Ré-enraciner l'homme français dans la terre de France où il puisa toujours, en même temps que sa subsistance et celle de ses concitoyens des villes, les solides vertus qui ont fait la force et la durée de la patrie », tel est le message du maréchal Pétain, in Frémont A., in *Les lieux de mémoire, op. cit.*, 1997, tome 3, p. 3053.

⁴ Hervieu B., Viard J., *Au bonheur des campagnes (et des provinces)*, éditions de l'Aube, 1996, p. 21.

⁵ Péricard A., « Médias, migrations et néo-ruralité », Programme de recherche migrations et Développement rural au Québec, 4 février 2005, 2 pages.

vert élaborent leur projet sur la base d'une représentation déformée du milieu rural : « Ceci apparaît d'autant plus périlleux, que de nombreux media diffusent des annonces de reprise d'activités touristiques en espace rural, à la demande d'élus soucieux de sauver leur tissu socio-économique ou leurs effectifs scolaires. Cette médiatisation tend à donner le sentiment à des urbains en recherche d'installation à la campagne, d'être attendus comme des sauveurs et à leur laisser penser que toutes les portes leur seront facilement et largement ouvertes. Finalement, les problèmes les plus souvent évoqués par les accompagnateurs des porteurs de projets relèvent d'une double illusion : à la fois idéalisation du territoire (la vie au village, à la campagne...) et les a priori sur l'impact local du projet de création. »¹

Fig. 24 – Une couverture de *Village magazine* en 1999



Cette construction idéalisée, très décalée par rapport à la réalité, amène en effet de nombreuses personnes à sous-estimer les inconvénients de la vie rurale, d'où le danger de communications un peu simplistes pouvant susciter de fortes désillusions (cf. chapitre IX). L'espace rural fait ainsi souvent l'objet de visions stéréotypées. Premier aspect trompeur qui apparaît, notamment dans la presse spécialisée dans ce créneau de l'accueil, celle d'une relative facilité de la vie à la campagne. Mais l'image qui est véhiculée par les médias est aussi celle d'un milieu rural conservatoire des traditions, plus ou moins abandonné, voire mourant, si bien que chez certains candidats

¹ *Créer et conduire une entreprise en couple, état des lieux, op. cit., p. 33.*

à l'installation existe l'impression d'une mission à remplir : « sauver des villages de la désertification ». Aspect dont témoignent fréquemment les courriers des personnes désirant s'installer à la campagne : (*source* : Sites de Proximité Rhône-Alpes, association Espace, mairies) :

« Mon objectif : aider au développement du tourisme vert dans les villages en voie de désertification ».

« Mon épouse et moi-même sommes porteurs d'un projet de création d'un centre de vacances orienté musique. Nous désirons que ce projet participe à la revitalisation des campagnes. »

« Nous voulons ma femme et moi-même reprendre un commerce (café tabac, alimentation ou autre) dans les villages ruraux, pour les sauver un peu, si vous pouviez nous aider pour ces démarches ou nous orienter, cela nous aiderait beaucoup. »

« Nous sommes pour le moment bénéficiaires du RMI et des Allocations familiales et nos revenus sont donc modestes. Mais nous serions tout à fait prêts à nous installer dans un village ayant besoin d'une repopulation. Nous avons quatre enfants. »

Tous ces facteurs rendent aujourd'hui plus aisée la démarche d'installation en milieu rural. Mais, afin de tenter de comprendre pourquoi, confrontés à des conditions externes apparemment semblables, certains individus migrent et d'autres non, il est également important de considérer la dimension individuelle de ces choix de vie.

2) Un choix de vie individuel motivé par de nouvelles aspirations existentielles

Même si les freins à la mobilité se sont fortement atténués dans les espaces ruraux de moyenne montagne, encore faut-il que des gens aient envie de s'y installer pour que ce mouvement se développe. Or, aujourd'hui le mode de vie en milieu rural apparaît en phase avec de nouvelles aspirations individuelles valorisant la qualité de vie dans des lieux agréables et préservés. Il n'est pas aisé de synthétiser les multiples parcours biographiques des migrants, qui ont tous des motivations propres. Néanmoins, les enquêtes de terrain témoignent de l'existence d'éléments récurrents et de redondances dans les discours. Premier point commun qui ressort : ces différents choix de vie en milieu rural se produisent à la fois sous le poids de facteurs répulsifs et de facteurs attractifs et ils ont souvent lieu lors de périodes charnières. Ce qu'illustre bien cet exemple :

Ce couple d'une quarantaine d'années, est arrivé en Ariège à la suite du licenciement économique de l'épouse, qui était assistante de direction dans un cabinet d'évaluation de politiques publiques. Mais il avait déjà envie de partir et depuis trois ans il prospectait par le biais de SOS Village et de Village magazine, avec l'envie d'une maison ancienne, d'un grand jardin et le projet de faire des chambres d'hôtes/table d'hôtes. Le mari et la femme expliquent leur décision par leur mariage, qui a changé leur vision professionnelle, par leur âge (« à 40 ans, c'était maintenant où jamais ») et également par la présence de leurs enfants (« la ville c'est bien tant qu'on n'a pas d'enfants »).

Pour tous, il y a en général association d'une « idée de fond », correspondant à l'image désormais attractive de la campagne opposée aux multiples désagréments de la vie urbaine, et d'une « rupture » qui peut être de nature variable et sert d'élément déclencheur et/ou de révélateur à une envie plus ou moins latente. M. Leclerc-Olive (1997) distingue ainsi deux types d'événements susceptibles d'influencer la trajectoire des individus et « introduisant une rupture dans le temps et la continuité biographique », qu'elle différencie des simples incidents anecdotiques du quotidien. Elle nomme ainsi « événements de la biographie » ceux qui sont « extérieurs à la volonté de l'individu » et qui le conduisent à faire un « choix qui n'était pas clairement arrêté auparavant », même s'il était relativement prévisible (retraite, décès d'un parent, héritage...). La deuxième catégorie, les « événements biographiques » proprement dits, « surviennent plus brutalement et marquent une rupture dans la trajectoire biographique (accident, maladie grave, licenciement, décès d'un

enfant...) »¹. C'est ce qui explique que le déménagement s'accompagne chez certaines personnes d'un important désir de tourner la page et donc aussi parfois d'une certaine fragilisation des individus lors de cette démarche. Même si cette « fragilité » ne doit pas être exagérée, elle constitue un élément à prendre en compte dans l'accompagnement des arrivants dans le cadre d'une politique d'accueil.

Si les motifs répulsifs existent, passant notamment par une insatisfaction de son mode de vie et/ou cadre de vie antérieurs (travail, éducation des enfants, manque d'espace, etc.), et parfois par une envie de « tourner la page » pour rompre avec une vie urbaine mal vécue, ils ne sont pas les seuls à être mis en avant (**Document 1**). L'attrait du milieu rural s'alimente ainsi d'un rejet des excès de l'urbanisation, l'hypertrophie urbaine ayant tendance à transformer les externalités positives traditionnelles en externalités négatives. Comme le soulignent B. Hervieu et J. Viard, l'espace rural est devenu « l'antidote fantasmatique idéal à la jungle des villes »². A l'insécurité, au stress, à la pollution, aux embouteillages, aux problèmes sociaux, au bruit, au prix du foncier et à l'exiguïté des logements, au coût de la vie, etc., sont opposés un environnement campagnard calme, sain, sûr, notamment pour élever des enfants, l'espace, la nature, l'authenticité, une vie plus sereine et moins coûteuse. L'envie de vivre dans un milieu rural de moyenne montagne jugé « naturel » arrive ainsi en bonne place dans les arguments des migrants. Le cadre de vie de qualité et l'environnement « préservé » des moyennes montagnes, par opposition à diverses contraintes urbaines, sont en effet particulièrement appréciés. Malgré l'homogénéisation des modes de vie, l'image de la campagne demeure associée à une plus grande solidarité et convivialité permises par l'interconnaissance, face à la solitude et l'anonymat des villes. Par ailleurs, la taille démographique restreinte des communes permet de s'investir plus facilement, voire pour certains d'accéder aux responsabilités et à une nouvelle reconnaissance sociale.

On touche là également au domaine des représentations et de l'appréhension particulière de l'espace rural en France. Pour de nombreux Français la campagne a un petit goût de « madeleine de Proust » évoquant des souvenirs d'enfance, de vacances, des attaches familiales, etc. Il s'agit en effet aux yeux des Français d'un « espace mémoire » et un « espace repère », porteurs de valeurs rassurantes : « matrice de la continuité face aux changements »³ comme le souligne A. Frémont. Et face à une mondialisation qui désarçonne, à la construction européenne qui bouscule les appartenances nationales, en induisant une forme d'uniformisation et une certaine crainte de l'avenir, on peut penser que l'attrait pour le rural tient aussi d'une recherche de repère, d'un besoin d'ancrage dans un « local » plus sécurisant, plus « authentique ». La campagne, considérée généralement comme un « réservoir de valeurs », (société accueillante, solidaire, etc.) semble offrir une image « d'espace-refuge », rassurant dans sa permanence et incarner une certaine stabilité face aux incertitudes actuelles. Ces arrivées sont ainsi fréquemment liées à un besoin de se ressourcer et à la recherche d'un repère rassurant ou de racines plus ou moins lointaines, auxquels on cherche à se raccrocher. Un couple de Parisiens évoquait pour expliquer son choix de vie, le « *réveil des racines* » et la « *redécouverte d'un style de vie* ». Si, J. D. Urbain s'insurge contre cette idée qui « réduit notre désir de campagne à une envie de passé »⁴, il n'en reste pas moins qu'il y a dans ces choix de vie une part de nostalgie et la recherche de lieux qui peuvent être rassurants dans leur permanence. C'est parfois aussi l'idée d'un territoire hors du temps qui apparaît, d'un espace refuge par rapport aux excès de la modernité, renvoyant à l'aspect traditionnel, voire un peu archaïque, qui paraît prisé. Comme si le concept de montagne refuge⁵ trouvait une acception moderne, de préservation des excès de la modernité.

¹ Guichard-Claudic Y., « Le choix résidentiel des communes rurales au moment de la retraite. Des enjeux identitaires diversifiés », in *Espace, Populations, Sociétés*, 2001-1/2, p. 144.

² Hervieu B., Viard J., *op. cit.*, 1996, p. 40.

³ « La terre », in *Les lieux de mémoire, op. cit.*, 1997, tome 3, p. 3079.

⁴ Urbain J.-D., *Paradis verts, désirs de campagne et passions résidentielles*, Payot, 2002, p. 47-48.

⁵ Il apparaît fin 19^e siècle, sous la plume de Vidal de la Blache, in Broc N., « Le milieu montagnard : naissance d'un concept », in *Revue de Géographie Alpine, Spécial Montagne*, 1984, Tome LXXII, fascicule 2-3-4, p. 136.

Document 1– Extraits de courriers envoyés par des candidats à l'installation en milieu rural

« Mariés, deux enfants (4 et 8 ans), nous voulons « changer de vie ». Je souhaite offrir à ma famille un cadre de vie agréable, le respect des valeurs et les racines d'un terroir. [...] l'ensemble de nos crédits professionnels et privés sont terminés, deux de nos quatre structures sont reprises, nous pouvons donc répondre sereinement à l'envie de quitter Paris et vivre en « milieu rural ». »

« Ayant subi deux licenciements pour raison économique, et après avoir déménagé deux fois pour recherches d'emplois continues, CDD et mission « intérim », j'ai décidé à 48 ans de tenter un « virage professionnel » et de créer l'entreprise où j'existerai pleinement. »

« Nous vivons dans la Région parisienne actuellement avec tous les aléas que cela comporte et nous sommes arrivés à saturation. Pouvoir s'échapper pour une grande bouffée d'oxygène, un cadre magnifique et une vraie qualité de vie est plus que tentant. »

« Les pages de notre vie ont besoin de changer de décor pour se reprendre à la nature, se guérir de la ville et de ses fièvres et entendre chanter la douceur des petits matins, le temps d'une escale salvatrice de quiétude. »

« Nous souhaitons mettre en pratique notre désir de vivre en lien avec la nature d'une façon sereine et respectueuse de l'environnement. »

« Nous acceptons de prendre le risque d'une délocalisation professionnelle afin de gagner en qualité de vie et de rejoindre une région qui nous tient particulièrement à cœur. »

« Par-delà cette activité de création, nous essayons de développer un « certain art de vivre » : liberté de disposer de son temps loin des tourments des horaires et des congés payés, travail indépendant à domicile. »

« Ma volonté me donne le courage d'orienter ma vie différemment, d'apprendre un autre métier, de m'installer dans une autre région et d'investir toutes mes forces dans cette nouvelle vie que je désire. A 38 ans, en voie de reconversion dans le commerce de proximité, je suis à la recherche dans un village de moins de 1500 habitants d'un magasin en alimentation. Las de la Normandie, mais aussi avec l'envie de développer ou d'améliorer l'activité touristique et de faciliter la vie de tous les jours dans un village, je désire m'installer avec l'aide de la commune pour une reprise ou une création. Mon projet peut dynamiser un village et ainsi lutter contre la désertification. Nous sommes une famille avec deux enfants (4 et 15 ans), nous voulons également une meilleure qualité de vie et de travail et surtout nous installer dans un village de votre région, pour élever nos enfants, je compte y trouver un endroit accueillant et agréable pour y vivre. [...] Notre projet est très sérieux et nous tient très à cœur. Notre but n'est pas que lucratif, nous voulons nous installer et travailler dans un village qui, et c'est notre souhait, deviendra le nôtre. »

Source : Sites de Proximité Rhône-Alpes, association Espace, mairies

Changer de lieu pour changer de vie ? La modification n'est pas aussi radicale pour tous les migrants, même si tous sont à la recherche d'une meilleure qualité de vie. Ce véritable « graal contemporain »¹ occupe en effet une place centrale dans les arguments avancés en faveur du choix du milieu rural, en France comme en Grande-Bretagne² ou en Amérique du

¹ E. Font reprenant à son compte les éléments proposés dans le concept de qualité de vie par O. Zinam (1989) évoque ainsi six dimensions : « économique (bien être matériel), environnementale (cadre de vie, pollution), éthique (bien être moral), militaire (paix et sécurité), politique (liberté et respect des droits de l'homme), sociale (reconnaissance sociale) », *op. cit.*, 2000, p. 91.

² Boyle P., Halfacree K., Robinson V., « Migration and the quality of life », in *Exploring Contemporary Migration*, Essex: Addison Wesley Longman, 1998, p. 128-152.

Nord¹. Cependant, la diversité est grande dans cette quête, qui connaît de nombreuses déclinaisons individuelles et engendre des changements plus ou moins importants, allant de l'accession à la propriété, à la recherche d'un équilibre personnel et d'une vie plus harmonieuse au contact avec la nature, en passant par la mise en place d'un projet précis dans un cadre de vie choisi. Même si pour une minorité cette démarche s'inscrit dans une volonté écologique, anticonsumériste, quasi-politique, il ne s'agit qu'assez rarement d'un strict rejet du système économique à la manière des néo-ruraux, mais plutôt d'une remise en cause partielle de certains de ses aspects.

L'aisance matérielle des sociétés occidentales permet à de nouvelles priorités de s'exprimer, amenant à une réévaluation de ce qui fait la qualité de vie². On voit émerger de nouvelles valeurs, moins économiques, et davantage centrées sur le bien-être, la recherche du plaisir, souvent dans une logique assez individualiste et aboutissant fréquemment à un repli sur le cadre familial. La stricte rationalité économique laisse ainsi la place à d'autres critères, plus qualitatifs que quantitatifs. De nouvelles exigences existentielles émergent, prenant le pas sur l'argent. Les migrants témoignent souvent d'un désir de réalisation personnelle : besoin de « *faire quelque chose de ma vie* », de « *retrouver la maîtrise de notre vie* ». Ils apparaissent en cela comme de dignes représentants de la société post-industrielle, où selon A. Touraine (1969) « les mouvements sociaux sont plus de nature culturelle qu'économique »³. Comme le soulignait déjà J. Catanzano, ces migrants songent « plus à un mieux être qu'à un « plus-avoir » »⁴. On s'offre une nouvelle qualité de vie, un autre cadre de vie, même si cela doit s'accompagner de sacrifices financiers. Beaucoup mentionnent leur volonté de remplacer une partie de leurs revenus par du temps afin de pouvoir se consacrer à de nouvelles activités, à leur famille. Plus que le niveau de vie, c'est la qualité de vie qui compte désormais. Cette jeune femme ayant un projet de commerce de proximité explique ainsi son choix : « *j'ai travaillé dans l'administration et l'ai quittée pour une autre qualité de vie : le relationnel, en sachant bien que je n'aurai pas le même salaire que dans l'administration, et c'est mon choix* ». Une autre indique encore : « *je ne vois pas ce qui pourrait me décider à revenir habiter en ville, même un très gros salaire ne m'intéresse pas : on ne veut pas perdre sa vie à la gagner* », comme dit le dicton ».

Contrairement aux mouvements de population caractéristiques de toute la période d'exode rural où c'était la perspective d'un emploi ou d'une promotion sociale qui motivaient les migrations, les facteurs professionnels apparaissent rarement comme premiers. De fait, ces migrants entérinent souvent un autre rapport au travail. Celui-ci devient plus un moyen qu'une fin en soi, de nombreuses personnes souhaitant opérer un rééquilibrage de leur vie en faveur du temps personnel et familial et consacrer davantage de temps aux loisirs. Deux Parisiens soulignent ainsi pour expliquer leur installation dans le Diois : « *il serait dommage d'attendre les vacances et le week-end pour faire de belles choses* ». Ces arrivées rompent avec les logiques de migration traditionnelles, obéissant à une multitude de causes. Elles résultent plus d'une démarche personnelle que professionnelle, et sont l'expression d'un choix de vie global, où les facteurs non économiques sont souvent déterminants à la fois dans le choix d'installation en milieu rural, mais aussi de localisation. Cet aspect ressort bien de toutes les enquêtes, même si c'est plus ou moins clairement en fonction des critères de définition des nouveaux habitants retenus, les migrants de proximité et les périurbains

¹ Jobs P., « Economic and quality of life decision in migration to a high amenity area », in *Community, Society and Migration. Noneconomic Migration in America*, ed. P. C. Jobs, W. F. Stinner, and J. M. Wardwell, Lanham: University Press of America, 1992, p. 335-362.

² H. Mendras ne disait pas autre chose quand il soulignait dans son *Voyage au Pays de l'Utopie Rustique* : « nous nous étions suffisamment enrichis pour que l'éthique du travail et de la production ne soit plus l'étalon majeur de notre morale », Actes sud, 1979, p. 213.

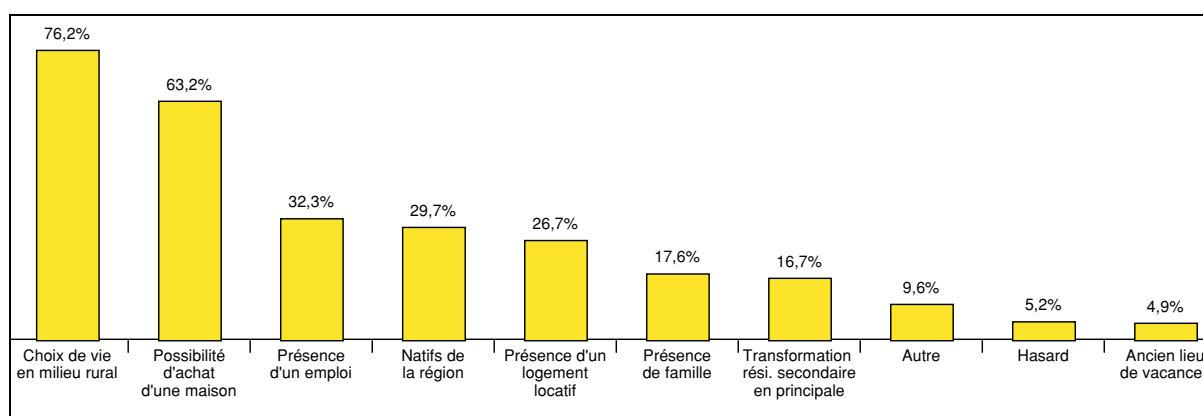
³ In *La Société postindustrielle*, Lellouche S., *op. cit.*

⁴ Catanzano J., *op. cit.*, 1987, p. 225.

s'inscrivant dans une autre logique. Dans l'étude de J. Catanzano en 1987, c'est la recherche d'un meilleur cadre de vie qui arrivait en première position, avant les raisons familiales et professionnelles. Interrogés à l'aide d'une liste de propositions sur leurs motivations principales puis secondaires, plus de la moitié des interviewés avaient rejeté toute raison professionnelle à leur mobilité (55 %)¹. D'après l'enquête SEGESA, 57 % des ménages de migrants interrogés « estiment qu'une raison d'ordre résidentiel (cadre de vie, confort du logement, etc.) a joué sur leur décision de migrer »², alors qu'un quart d'entre eux ont migré pour une raison liée à l'emploi (nouvel emploi, mutation, reprise ou création d'activité)³.

Dans l'enquête Mairie-conseils 2004 (**Fig. 25**), les critères d'installation cités par les communes confirment ces caractéristiques. Plusieurs réponses étaient possibles et, de fait, beaucoup de municipalités ont indiqué différents éléments, d'où un total qui dépasse largement les 100 %. Parmi les motifs évoqués, le choix de vie en milieu rural vient toujours en première place (76,2 %), suivi par la possibilité d'acheter une maison (63,2%), ce qui, si l'on y adjoint la présence d'un logement locatif (26,7%) et la transformation d'une résidence secondaire en résidence principale (16,7 %), souligne bien le rôle clé du logement dans ces phénomènes migratoires. On peut également relever l'existence de liens antérieurs importants avec la région (que l'on en soit originaire, que l'on y ait de la famille, ou qu'il s'agisse d'un ancien lieu de vacances). La présence d'un emploi, motivation migratoire « classique », n'apparaît pas comme un facteur prépondérant (32,3 %). D'autres réponses sont signalées dans les remarques, le coût attractif du foncier, le rejet des zones urbaines et d'un certain nombre de problèmes de société (pollution, insécurité...), le cadre de vie et l'environnement rural par opposition à diverses contraintes urbaines. Les tris croisés concernant les motivations des migrants selon les caractéristiques des communes d'accueil révèlent que les installations dans un ancien lieu de vacances concernent davantage les municipalités touristiques et de montagne, de même que la transformation des résidences secondaires en résidences principales⁴. Ce qui met bien en avant l'existence de liens entre fréquentation touristique des régions de montagne et migration.

Fig. 25 – Critères d'installation des migrants cités par les communes rurales dans l'enquête Mairie-conseils 2004



Possibilité de réponses multiples, d'où un total supérieur à 100 %. Total des citations des communes : 5 333.

Source : enquête Mairie-conseils, 2004 (Cognard, 2005, p. 22).

La qualité du cadre de vie est un élément récurrent apparaissant dans les courriers (**Document 1**), cité lors des entretiens et relevé dans les différentes enquêtes. Le nouveau lieu de résidence se doit d'être en accord avec le projet de vie et de répondre aux aspirations

¹ Catanzano J., *op. cit.*, 1987, p. 223 et 233.

² Pelenc M., Bontron J.-C., Gnonlonfoun F., Garnier N., Ubierno J.-G., *op. cit.*, p. 159.

³ Pelenc M., Bontron J.-C., Gnonlonfoun F., Garnier N., Ubierno J.-G., *op. cit.*, p. 163.

⁴ Cognard F., *op. cit.*, mai 2005, p. 23.

profondes des migrants. Comme le soulignait M.-C. Fourny (1994), pour ces nouveaux habitants « le territoire représente par conséquent à la fois une esthétique et une éthique : un cadre de vie et un mode de vie »¹. Le cadre de vie, y compris paysager, occupe ainsi une place très importante. Pour certains, c'est la quête d'espace qui prime, pour d'autres la tranquillité, la possibilité plus ou moins grande d'être en contact avec la nature, ou bien encore la richesse des relations sociales ou de la culture locale. Les éléments mis en avant sont différents d'un territoire à l'autre : tranquillité et sécurité dans le Morvan, notamment par rapport à la banlieue parisienne pour les enfants, possibilité d'acheter de grands logements à moindre coût ; attrait paysager et climatique dans le Diois, présence d'une nature préservée...

« *Nous avons acheté le paysage* » (la montagne, et un petit cours d'eau passant au fond du terrain) nous disait un couple installé dans le Morvan et ayant baptisé sa nouvelle maison « *Le cœur du silence* »... La campagne apparaît le plus souvent avant tout pour ces migrants comme un paysage, voire un décor. Comme le résume très justement J.-D. Urbain, ce que veulent ces nouveaux ruraux : « c'est un cadre, pas un contenu. Un paysage, pas un monde habité. C'est une nouvelle génération résidentielle qui veut un décor, de la verdure, de l'eau, de la vue -pas de la société² ». Peu à peu la campagne est devenue une valeur esthétique, un simple paysage. Selon Y. Luginbühl « l'espace rural devient ainsi un lieu de vie plutôt qu'une manière de vivre ; les paysages ruraux sont de plus en plus un objet de consommation d'images, de loisir et de vacances, plutôt que l'aboutissement de systèmes de production agricole et de travail »³. Ce qui est source de divers conflits d'usage comme on le verra dans la troisième partie. On peut citer à ce sujet l'anecdote narrée par un technicien de la SAFER de Manosque au sujet de nouveaux habitants ayant de gros moyens financiers qui achètent assez fréquemment des terres avec leur demeure dans le Lubéron afin de s'assurer une certaine tranquillité et une protection paysagère. Dans la mouvance du retour à une vie plus naturelle, mais sans intérêt pour l'agriculture, ceux-ci louent la plupart du temps leurs terres à des agriculteurs locaux par le biais des SAFER. Ils demandent en général un petit loyer, l'essentiel n'étant pas pour eux le revenu procuré, mais l'entretien de leur propriété, avec un « cahier des charges » qui se résume fréquemment à la création d'un joli paysage provençal : lavandes, quelques oliviers, quelques moutons, etc., bref, un décor. Le « bien idéal » correspond en général dans l'esprit des nouveaux habitants à une maison ancienne, avec un peu de terrain, mais pas trop et une belle vue (**Document 2**). Le beau paysage renvoie à des réalités différentes selon les individus, chacun ayant ses préférences. La fréquentation touristique, tout comme l'image de certaines régions, forgée par les artistes où la résidence de personnalités joue un rôle, le « beau paysage » étant aussi pour partie une construction collective. Il n'a jamais été associé dans le cadre des entretiens à des espaces d'agriculture productiviste. Même les paysages viticoles, pollués, ne trouvent pas grâce aux yeux de la plupart des migrants. Alors que les « espaces naturels » de moyenne montagne sont valorisés.

Dans ce cadre une grande attention est également portée au logement. L'enquête SEGESA-Fédération de l'Habitat Rural confirme le fait que dans nombre de migrations l'accession à la propriété et la recherche d'espace semblent des éléments centraux (**Tab. 36**). L'installation à la campagne est ainsi fréquemment l'occasion d'accéder à la propriété, même si plus du tiers des ménages de l'échantillon restent locataires, soulignant bien l'importance de la présence de logements locatifs pour attirer de nouvelles populations. Elle permet aussi d'acquérir des habitations plus spacieuses et de privilégier davantage les localisations isolées. L'enquête précise que la contraction d'un emprunt, souvent important⁴, a été nécessaire pour

¹ Fourny M.-C., *op. cit.*, 1994, p. 89.

² Urbain J.-D., *op. cit.*, 2002, p. 151-152.

³ Luginbühl Y., « Représentation du paysage rural, représentation de la société, une lecture historique, in *L'Europe et ses campagnes*, sous la direction de M. Jollivet, Presse des Sciences Politiques, 1996, p. 234.

⁴ Cet emprunt est souvent important » (emprunt inférieur à 100 000 francs : 11 %, emprunt de 100 000 à 300 000 francs : 28 %, emprunt supérieur à 300 000 francs : 62 %). Pelenc M., *et al.*, *op. cit.*, p. 176.

68 % des ménages de migrants propriétaires de leur nouveau logement. Le mode d'habiter et l'attachement à leur nouveau lieu de vie est généralement un trait commun de ces migrants, qui se marque également par le fait qu'ils sont assez nombreux à effectuer eux-mêmes les travaux. L'enquête SEGESA précise ainsi que « les travaux ont été réalisés par des entreprises et artisans (25 %), le ménage pour partie et des entreprises (27 %), le ménage lui-même (48 %) » et que d'après la plupart des migrants « la réalisation de ses travaux fait partie intégrante du projet d'installation »¹.

Document 2 – Extraits de courriers envoyés par des candidats à l'installation en milieu rural

« Pour ce qui est de nos attentes en matière d'immobilier, nous recherchons une maison en pierre habitable sans trop de travaux avec une dépendance pouvant être transformée en chambres d'hôtes. Nous aimerions une maison avec un grand jardin (au moins 3 000 m²). »

« Habitat non isolé, mais pas de lotissement. Le point de vue, le regard qui se perd sur les premiers reliefs puis au loin sur les Pyrénées (situation de crête ou de versant). Situation abritée près d'un massif forestier. »

« Ce projet nécessite la création d'un lieu de vie où chacune peut avoir son espace de travail dans un cadre exceptionnel. Nous cherchons donc une ferme à rénover avec une vue sur les Pyrénées, dans un environnement relativement isolé ou un terrain à bâtir d'environ un hectare, possédant les mêmes caractéristiques. La qualité de l'habitat doit être suffisamment motivante pour contrebalancer les efforts considérables qu'une telle délocalisation professionnelle impose. »

Source : Association Espace (Ariège), Sites de proximité Rhône-Alpes, mairies.

Tab. 36 – Caractéristiques du logement des ménages avant et après migration (SEGESA, 2000)

	Localisation du logement	
	Avant migration	Après migration
Centre-ville/bourg	59 %	44 %
Périphérie	26 %	13 %
Bourg isolé	4 %	18 %
Résidentiel isolé	11 %	25 %
	Statut d'occupation	
	Avant migration	Après migration
Propriétaire	33 %	61 %
Locataire	55 %	36 %
Hébergement familial	7 %	2 %
Autres (logement de fonction)	5 %	1 %
	Taille des logements	
	Avant migration	Après migration
De 0 à 60 m ²	23 %	9 %
De 60 à 100 m ²	51 %	50 %
De 100 à 150 m ²	20 %	23 %
Plus de 150 m ²	6 %	18 %

Source : Pelenc et al., op. cit., p. 174.

Au-delà des motivations individuelles, les choix d'installation sont commandés par le pouvoir plus ou moins attractif des espaces ruraux et, dans le cas qui nous intéresse, des régions montagnardes. Y-a-t-il une spécificité de ces territoires de moyenne montagne, ou souffrent-ils comme en matière touristique d'une relative banalité ne leur permettant pas

¹ Pelenc M. et al., op. cit., p. 175-176.

réellement de se différencier des espaces ruraux et limitant leurs possibilités d'attractivité ? Face au « mythe rural », la moyenne montagne paraît en fait doublement attractive en raison de son appartenance rurale et de sa spécificité montagnarde (cf. deuxième et troisième parties).

Ces régions reprennent en quelque sorte sens dans ce nouveau système, profitant de l'isolement momentané qui les a préservées des excès du productivisme et de la société de consommation. Le contexte actuel du monde post-industriel paraît leur offrir de nouvelles opportunités de valoriser d'autres aspects de leur identité territoriale, et notamment tout ce qui renvoie à leur image spécifique de « milieu montagnard » et à leurs aménités préservées, et/ou perçues comme telles. Les migrations liées aux aménités qui se développent aujourd'hui s'inscrivent en effet dans un mode d'évaluation particulier des territoires, dans le cadre duquel d'autres caractéristiques d'ordre résidentiel sont intégrées, et qui sont en mesure de favoriser des régions longtemps restées marginalisées, mais présentant désormais de nouveaux avantages comparatifs. Leur cadre de vie fait même l'objet de convoitise par sa rareté : espace, paysages naturels protégés, spécificités culturelles, productions de qualité, etc. C'est aujourd'hui précisément leur isolement, les ayant protégées des outrages de la société industrielle et ayant parfois contribué à la préservation d'identités territoriales fortes, qui offre une nouvelle chance aux moyennes montagnes. Ce paradoxe était déjà relevé par O. Deslondes (1987) concernant les Cévennes : « Désertée par ses habitants au nom de l'intégration économique, comme tant de régions de montagne des pays industrialisés d'Europe occidentale, la Cévenne attire désormais par son vide. Parce que les contraintes de son relief lui ont épargné cette intégration économique, elle est un terrain de jeu et de repos idéal, l'enjeu convoité des touristes, des amateurs de calme, le refuge contre la civilisation tant recherché par les zippis »¹. Aspect qui est également bien mis en avant par ce couple de migrants expliquant son choix pour l'Ariège :

« En choisissant l'Ariège, nous bénéficions de son patrimoine, de son histoire et de sa force d'identité. Par ailleurs nous sommes tout à fait conscients que sa situation enclavée lui a permis de conserver son caractère authentique, qu'il faudra préserver dans l'avenir. Ce département mérite vraiment que l'on fasse le détour pour profiter de sa bio-diversité. [...] évocation du nom Ariège : bout de terre méconnue, coin de France laissée au repos et pour nous nordistes, le bout du pays. »

Autant d'éléments qui rapprochent les migrants français des « amenity migrants » s'implantant dans les régions nord-américaines montagneuses.

III. Profil et motivations des « amenity migrants »

A. Les caractéristiques des migrants nord-américains

1) Généralités

Le profil des « amenity migrants », ou « amenity-seeking migrants », qui apparaît dans les travaux nord-américains présente de nombreux points communs avec les migrants français. Les études restent toutefois assez générales sur ce point, s'attardant davantage sur les motifs de migration, qui, là encore, s'avèrent très similaires à ceux relevés concernant les nouveaux habitants s'installant dans les moyennes montagnes françaises. Comme dans l'Hexagone, la délimitation des « amenity migrants » dans la littérature nord-américaine reste incertaine, peu d'auteurs donnant une définition précise de ce qu'ils entendent par « amenity migrants », et y incluant ou non les résidents secondaires. L.A.G. Moss (2003) relève qu'ils

¹ Deslondes O., *op. cit.*, 1987, p. 5.

sont difficiles à décrire à partir des statistiques disponibles et que les informations les concernant restent relativement limitées, en particulier concernant leurs modes de vie et leurs valeurs. Il les décrit comme ayant un niveau d'éducation plus élevé et davantage d'argent que les habitants de la région où ils s'installent. Pourtant, comme il le précise, beaucoup ne sont pas riches, et parmi eux il y a des personnes qui ont réduit leur revenu de manière significative, afin de résider dans le lieu de leur choix. D'après lui, ils ne gagnent pas nécessairement leur vie dans leur nouveau lieu de résidence, une grande partie d'entre eux continuant notamment d'obtenir des revenus en provenance d'autres régions sous forme de rendements financiers ou de transferts sociaux. Quand ils ont un emploi, ils travaillent en général dans l'économie de l'information et/ou tirent leurs revenus du tourisme et des migrations d'agrément (activités de loisirs et services). Ils apparaissent également comme étant à l'origine de la création ou du transfert d'activités liées aux nouvelles technologies¹. Les migrants permanents sont d'après lui essentiellement des retraités, des navetteurs ou des télétravailleurs.

G. Rudzitis² a mené à la fin des années 1980 une étude sur 1800 personnes ayant migré dans des comtés de l'ouest américain. Il en ressortait, que contrairement aux idées reçues faisant des retraités une composante essentielle de ces mouvements de population, seuls 10 % des migrants avaient plus de 65 ans et qu'ils avaient plutôt tendance à être jeunes et appartenaient à des catégories socioprofessionnelles très diplômées. Il relevait que seuls 25 % des personnes ayant migré avaient vu leurs revenus s'accroître après leur déménagement, alors que 46 % avaient vu leurs revenus décroître. Il le reliait au fait que leur pouvoir d'achat final restait à peu près équivalent dans leur nouvelle région d'installation ou que ces baisses de revenu étaient compensées par un nouvel environnement et des préoccupations davantage liées à la qualité de vie. (« *This suggests either that the migrants' real adjusted incomes are the same in their present location or that declines in income are offset by environmental and quality-of-life considerations* »). P. Nelson (1999) constate également que ces nouveaux migrants sont généralement diplômés, appartiennent aux professions libérales ou aux dirigeants et travaillent dans des secteurs comme la finance, les assurances, l'immobilier, ou les services commerciaux. (« *These new migrants are usually well-educated and often work as executives or professionals or in such industries as finance, insurance, and real estate or business services* »³). J.-M. Saint-Onge, L.-M. Hunter, J. Boardman (2005), notent que ce type d'immigration amène des migrants qui sont socio-économiquement différents des habitants traditionnels des zones rurales, parce qu'ils ont souvent des revenus et des niveaux d'enseignement plus élevés et parce qu'ils occupent fréquemment des emplois « non traditionnels » par rapport aux normes rurales (« *this in-migration brought migrants that were socioeconomically distinct from traditional rural dwellers as they often had higher incomes and educational levels, as well as often being engaged in non-traditional occupations by rural standards* »⁴).

R. Chipeniuk bien que travaillant sur cette migration hédonique depuis plus de 10 ans, se refuse à définir ces migrants en termes trop généraux. Il insiste au contraire sur leur diversité et leur variété selon les territoires. Il indique que ces migrants comprennent la « jeunesse libre » (sans attache), les hommes d'affaires qui peuvent emmener ou créer leurs entreprises où ils le souhaitent, les employés dont les activités ne sont pas liées à un lieu spécifique et les personnes qui peuvent vivre de leurs investissements, de leur épargne ou de

¹ « Sustaining the Sierra Nevada Bioregion's Integrity Under Growing Human Population Pressure », Human Population Pressure. Policy Issues Brief. Laurence Moss & Associates, janvier 1999, 28 pages.

² Rudzitis G., *op. cit.*, 1999, p. 9-10.

³ Nelson P. B., *op. cit.*, 1999, 14, n°2, p. 32.

⁴ « Population Growth in High Amenity Rural Areas: Does It Bring New Opportunity for Long-Term Residents ? », 2005, working paper, Research Program on Population Processes, p. 3.

leur pensions »¹. Malgré leur haut niveau général d'éducation et contrairement aux résultats d'autres travaux, sa dernière étude² (2006) montre qu'en moyenne les migrants « aménitaires » ne sont pas plus riches que les migrants économiques, ni même que les résidents autochtones (« *on average, amenity migrants in the Valley are not financially better off than the economic migrants (people who move to a place for work), or native-born residents* »). Il relie ce faible revenu moyen au fait qu'ils sont relativement jeunes.

2) Typologies

Les typologies ne sont pas beaucoup plus précises qu'en France (celles-ci seront abordées dans la deuxième partie). L. A. G. Moss (1999) identifie trois sous-types selon le temps de présence : les résidents permanents, saisonniers et intermittents tout en les différenciant bien des touristes. R. Glorioso (2006) propose quant à elle de les distinguer en fonction de leur temps de présence, de leur attitude vis-à-vis de l'environnement (« protecteurs » ou « consommateurs »), et de leur motivation première d'installation (environnement naturel, culturel, loisirs, connaissance, spiritualité)³. R. Chipeniuk insiste sur le fait que ce ne sont pas seulement des retraités, mais qu'ils sont beaucoup plus variés. Il est celui qui fournit la définition la plus étoffée, en différenciant deux types de migrants d'agrément, AM1 et AM2. Le premier groupe correspond aux résidents permanents qui ont migré vers une zone rurale non-métropolitaine, parce qu'une ou plusieurs aménités dans cette région étaient très importantes pour eux, et pour qui les raisons économiques étaient sans importance ou sans lien avec leur décision de déménager (« *AM1 = Permanent residents who have migrated to a non-metropolitan rural area because one or more of the amenities in that area are very important to them, and for whom economic reasons were unimportant or irrelevant as a reason for their move* »). Le second groupe, AM2, correspond au premier groupe auquel sont ajoutés les résidents permanents qui ont migré vers une zone rurale non-métropolitaine, parce qu'une ou plusieurs aménités dans cette zone étaient très importantes pour eux, mais pour qui les raisons économiques avaient une certaine importance dans leur motif de déplacement (« *AM2=AM1 + Permanent residents who have migrated to an area because one or more of the amenities in that area are very important to them, but for whom economic reasons were Somewhat Important as a reason for their move* »)⁴. On a en quelque sorte des migrants d'agrément « purs » et d'autres, pour qui le facteur économique intervient tout de même de manière notable. Dans un article récent, L. A. G. Moss (2008) introduit lui aussi une distinction de ce type, en mettant en évidence l'existence de migrants « économiques induits » et finalement de plusieurs générations de migrants, qu'il associe sous le terme de « *amenity-led migration* » (« *the term amenity-led migration (ALM) is suggested when considering both amenity migrants and economic migrants* »)⁵.

¹ « These people include footloose youth, business persons who can carry their businesses or start them up where they like, employees whose jobs are not tied to a specific place, and people who can live from their investments, savings, or pensions » « A brief report on a project to study and promote planning as a means of increasing amenity-based migration to select communities of northern BC », 2004, p. 1.

² « Mean annual income for migrants wholly unmotivated by economic incentives was about \$42,500 Canadian, versus about \$65,500 for emphatically economic migrants and \$66,800 for natives of the Valley. Perhaps the explanation for the lower mean income of the amenity migrants is that so many of them are young », in « Planning for amenity migration in communities of the British Columbia hinterland », in Moss L. A. G., *The Amenity Migrants: Seeking and Sustaining Mountains and their Cultures*, *op. cit.*, p. 170-171.

³ Glorioso R.S., « A Bioregion in Jeopardy: the Strategic Challenge of Amenity Migration in Baguio, The Philippines », in Moss *op. cit.*, July 2006, p. 266.

⁴ Chipeniuk R., « Amenity migration : some research concepts and findings to apply to communities of the Georgian triangle », The Georgian Triangle Development Institute, Truth and consequences conference, 28 octobre 2005, p. 3.

⁵ Moss L. A. G., « Amenity-led Change in Rural Towns and Regions », Amenity Migration Planning Capacity Building Workshop 1, Castlegar, BC 09-11 April 2008, p. 1.

B. Les motifs de migration cités dans quelques enquêtes

Plusieurs auteurs nord-américains ont avancé diverses explications au développement de ces nouveaux phénomènes migratoires, sans aller aussi loin que L. A. G Moss dans la théorisation. Le géographe P. Nelson¹ (2006) évoque deux transformations fondamentales, l'une économique, l'autre démographique. Il rappelle d'abord que la nature du travail a beaucoup changé en une cinquantaine d'années, avec le fort développement d'une économie de services (hausse des activités tertiaires, localisations devenues plus flexibles) facilitant grandement la mobilité. Dans le cadre de cette économie post-industrielle et grâce aux progrès techniques et de transport, il y a aujourd'hui moins de contraintes dans la localisation des activités. Il signale également l'influence du vieillissement de la population et de l'augmentation du nombre de retraités, qui est aussi relevée par d'autres auteurs (Vias, 1999 ; Stewart, 2002), qui, pour certains, lui associent l'accroissement du nombre de chômeurs (Vias, 1999). Ainsi, le nombre de personnes pouvant se déplacer pour d'autres raisons que le travail et migrer plus facilement sans être liés à des contraintes professionnelles augmente notablement. S. Stewart (2002) invoque quant à elle les modifications des types d'activités productives, l'influence des changements dans les migrations de retraite, les évolutions technologiques, la prospérité économique qui donne aux gens le pouvoir de choisir où ils veulent vivre, ainsi que l'influence des loisirs, du tourisme, et en particulier des résidences secondaires sur les migrations². Autant de mutations dans le mode de vie contemporain américain qui rendent ces migrations d'agrément possible et désirée par un nombre croissant de personnes (« *many aspects of the way we live in America in the 21st Century make amenity migration possible and desirable for a growing number of people.* »³)

Les motivations citées dans les différentes enquêtes sont assez proches de celles relevées concernant les migrants français, mettant en avant l'attrait de l'environnement montagnard et du mode de vie rural, à la fois en termes d'aménités naturelles et sociales, mais également l'aspect non strictement professionnel et monétaire de ces mouvements de population. Certains auteurs commencent d'ailleurs aujourd'hui à parler de « *Lifestyle migrants* », ou de « *Lifestyle migration* »⁴ pour qualifier ce phénomène. Évoquant les gains de population dans l'Ouest américain, C. Beale et K. M Johnson (1998) parlent des motifs non pécuniaires et liés à la qualité de vie qui semblent être à l'origine de l'accroissement démographique des zones non métropolitaines, d'une manière similaire aux années 1970 (« *the nonpecuniary, quality-of-life motives that seem to characterize much recent nonmetro population increase, in a manner similar to the 1970's* »). Comme l'explique L.A.G. Moss, ce phénomène semble en effet être conduit autant voire plus par des raisons socio-culturelles

¹ « two fundamental transformations in today's society - one economic and one demographic - [...]. The nature of work in contemporary developed economies has been dramatically restructured over the past 50 years. [...] Furthermore, this restructuring in the nature of work provides some individuals with both increased discretionary time and disposable income, enabling amenity migration for these relatively advantaged populations [...] In addition to the changes characteristic of a post-industrial economy, the demographics of advanced economies are shifting as the population increases in age », in « Geographic Perspective on Amenity Migration across the USA: National-, Regional- and Local-scale Analysis », in Moss L. A. G., *The Amenity Migrants: Seeking and Sustaining Mountains and their Cultures*, op. cit., 2006, p. 56.

² « The context for this rural renaissance includes changing industry patterns, new and expanded communication technologies, changing retirement practices, and the economic prosperity that gives people the power to choose where to live. But the most compelling single explanation for the rural renaissance, and the one that accounts for the name « amenity » migration, is that an increasing number of people want to live in areas rich in natural resource amenities and are willing to sacrifice the higher wages and better job opportunities characteristic of metropolitan areas to live in places where they believe their quality of life will be better. », Stewart S. I., op. cit., 2002, p. 369.

³ Stewart S. I., op. cit., 2002, p. 371.

⁴ Chipeniuk R., « Defining amenity migration: results from a survey of experts (participants in the understanding and managing amenity-led migration in mountain regions conference », op. cit., 2008 June 12, 13 pages.

que par des raisons économiques (« *be driven as much or more by socio-cultural as by economic reasons* »¹). Ces migrations s'expliquent ainsi par le rejet des conditions de vie dans les grandes villes nord-américaines et l'espoir de vivre dans un environnement rural plus « traditionnel » et chaleureux. L.A.G. Moss soulignait que de nombreux résidents choisissaient de vivre dans la Sierra Nevada à cause de l'esthétique, de la symbolique, et même d'une certaine perception du caractère sacré du paysage naturel. Il citait à l'appui de ses conclusions les résultats d'une enquête par sondage² conduite en 1995 sur les habitants de la Sierra Nevada, auprès de 1000 électeurs inscrits, dont 90,3 % étaient des immigrants. Interrogés sur les raisons pour lesquelles ils vivaient ici, ils avançaient les motifs suivants :

- 80,9 % pour la beauté et le charme du lieu, de la communauté,
- 80,9 % pour s'éloigner des zones urbaines et de la vie en ville
- 77,8 % pour vivre dans une zone rurale
- 76 % pour la qualité de vie
- 73 % pour appartenir, faire partie d'une petite communauté
- 71 % pour la qualité de l'environnement,
- 34,6 % pour accéder plus facilement à davantage de loisirs tels que le ski, le golf, les lacs navigables.
- 21,6 % pour le faible coût de la vie.

G. Rudzitis (1999), cherchant à différencier les motifs et caractéristiques d'insatisfaction de l'ancien lieu de vie des migrants (« push ») et l'importance des attributs et facteurs attractifs (« pull ») du comté dans lequel ils se sont établis, constatait à partir de deux enquêtes³ que la plupart des migrants (définis comme des personnes ayant déménagé dans le comté dans les dix dernières années) n'étaient pas particulièrement insatisfaits des lieux de vie qu'ils avaient quittés (**Tab. 37**). Seules trois rubriques se situaient en dessous de 50 % (la qualité de l'environnement, l'insécurité -taux de criminalité- et le rythme de vie). Concernant les principaux motifs de migration vers les comtés de l'ouest, seuls 30 % des migrants mettaient en avant l'aspect professionnel. Par contre, ils accordaient bien plus d'importance au paysage (72 %), à la qualité de l'environnement (65 %), à un rythme de vie plus calme (62 %), aux possibilités d'activités de plein air (59 %) et au climat (47 %), mettant en exergue l'importance des facteurs non économiques dans leur décision.

R. Chipeniuk (2006) souligne également le fait que ces migrations se caractérisent par la primauté des facteurs non économiques et non professionnels et l'importance accordée au cadre de vie, et en particulier à l'environnement naturel. Il fait référence à une enquête par sondage menée en Colombie britannique (**Carte 19**) auprès de 820 ménages⁴ portant sur leurs origines géographiques, leurs raisons de venir dans la vallée de Bulkley, leurs caractéristiques économiques et démographiques. Les résultats ont dépeint une population à laquelle la migration d'agrément avait déjà apporté une grande contribution, sans effort réel de la part des autorités locales (environ 30 % de la population était constituée de migrants). Les aménités naturelles et les possibilités de loisirs apparaissent comme les principales raisons de migration. Par exemple, le fait de pouvoir « apprécier la présence de lacs et de fleuves « propres » » était une raison « très importante » de migration pour 65 % des enquêtés venus s'installer dans la vallée et comme une raison « très importante » ou « assez importante » pour 90 % des personnes interrogées. Les résultats se sont révélés similaires concernant les

¹ « The Amenity Migrants: Ecological Challenge to Contemporary Shangri-La », *op. cit.*, july 2006, p. 5-6.

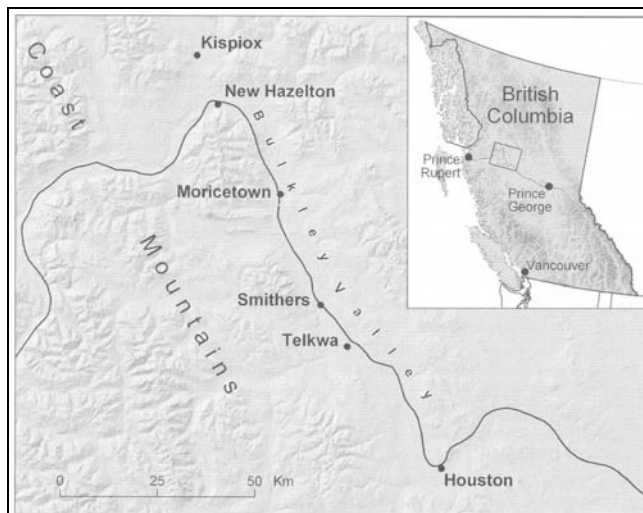
² Moss L.A.G., « Sustaining the Sierra Nevada Bioregion's Integrity Under Growing Human Population Pressure », Human Population Pressure. Policy Issues Brief. Laurence Moss & Associates, janvier 1999.

³ « Amenities increasingly draw people to the American West », *op. cit.*, 1999, vol. 14, n°2, p. 9-13.

⁴ « Planning for amenity migration in communities of the British Columbia hinterland », 27 pages, in Moss L. A. G., *The Amenity Migrants: Seeking and Sustaining Mountains and their Cultures*, *op. cit.*, p. 163-174.

« opportunités d'être à proximité de nombreuses activités de loisirs de plein air » (57 % estimaient que c'était un motif « très important », et 88 % « très important » ou « assez important »). Même chose pour le fait d'être à « proximité d'un pays sauvage » (respectivement 55 % et 87 %) ou de pouvoir « apprécier l'air pur » (55 % et 86 %).

Carte 10 – Carte de localisation de la Colombie Britannique et de Bulkley Valley au Canada



Source : Chipeniuk R., « Planning for amenity migration in communities of the British Columbia hinterland », in Moss L. A. G., *op. cit.*, July 2006, p. 166.

Tab. 37 – Insatisfactions par rapport au lieu de vie précédent et importance des caractéristiques de l'actuelle région dans la décision de migration

Facteurs	Répulsif (%)		Attractif (%)	
	Non satisfaisant	Satisfaisant	Important	Pas important
Marché de l'emploi	16	67	30	56
Coût de la vie	14	64	14	58
Climat	22	57	47	28
Services sociaux	7	85	10	69
Proximité de la famille	11	76	19	64
Activités de plein air	18	63	59	20
Taux de criminalité	28	48	31	45
Paysage	20	62	72	13
Rythme de vie	31	47	62	18
Qualité de l'environnement	30	46	65	16

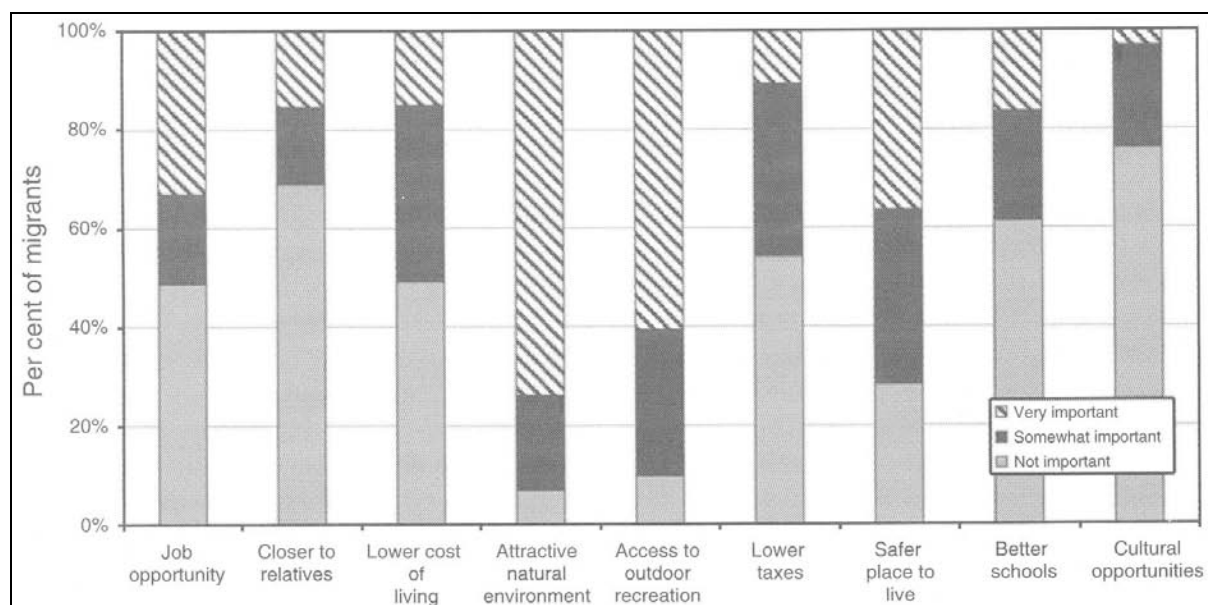
Source : D'après Rudzitis G., Johansen H.E., *Amenities, Migration and Nonmetro Development*, report to the National Science Foundation, 1989, in Rudzitis G., *op. cit.*, 1999, p. 10.

Les aménités culturelles et sociales attirent également, en particulier le fait de « vivre dans une communauté agréable » (respectivement 65 % « très important » et « très important » ou « assez important » pour 89 %) ou « d'être dans un endroit plus sécurisant » (respectivement 35 %, 57 %). Cependant, elles apparaissent comme des motifs secondaires, révélant la primauté de l'environnement naturel. Les résultats témoignent du faible poids de la retraite ou de la pré-retraite dans les motifs de migration, ce facteur se révélant « très important » pour seulement 15 % des migrants et « très important » ou « assez important » pour 28 %. S'intéressant aux motifs économiques, et tout en notant qu'ils devaient aussi être pris en compte dans la décision de déménager, R. Chipeniuk s'étonne de leur faible part dans les motifs avancés : « *the extraordinary thing is that so many in-migrants were little affected*

by them ». La présence d'un nouveau travail n'apparaît ainsi qu'en sixième position dans la liste. De même que le moindre coût de la vie n'est cité que comme un facteur très important par 23 % des migrants¹.

Fig. 26 – Facteurs ayant une influence sur les décisions de migration vers des régions non métropolitaines (P. Nelson, 2005)

Quelle a été l'importance de « » dans votre décision de déménager ?



Source : D'après Nelson P. B., « Geographic Perspective on amenity Migration across the USA: National-, Regional- and Local-scale Analysis », in Moss L. A. G., *op. cit.*, July 2006, p. 66.

P. Nelson (2006) évoque une étude de la fin des années 1990 menée dans l'ouest des États-Unis auprès d'environ 1200 foyers, qui bien que ne portant pas spécifiquement sur le lien entre aménités et migrations, s'intéressait aux choix résidentiels dans les zones non métropolitaines (Fig. 26). D'après le graphique relatif aux différentes motivations, on constate qu'arrivent en premier dans les éléments très importants, un environnement naturel attractif, un accès aux loisirs de plein air, un endroit plus sûr pour vivre et seulement en quatrième position une offre d'emploi. Comme l'auteur le souligne, la perspective de meilleures écoles, de moins d'embouteillage, de moins de criminalité, et de plus beaux paysages attirent des individus et des familles relativement aisées qui ont la possibilité financière d'affirmer leurs préférences résidentielles (« *The promise of better schools, less congestion, less crime, and scenic beauty attract relatively well off individuals and families that are in a financial position to act upon residential preferences* »²). Il en conclut que, de plus en plus, les décisions de déménagement des familles ne sont plus fondées sur de strictes considérations économiques comme le niveau des salaires ou les opportunités d'emplois, mais plutôt sur les améliorations de la qualité de vie offertes par leur nouvelle résidence (« *Increasingly, household decisions to move to new places are not based on strictly economic considerations, such as wage levels and employment opportunities, but rather on perceived improvements in the quality of life the new residences offer.* »³).

¹ Chipeniuk R., « Planning for amenity migration in communities of the British Columbia hinterland », in Moss L. A. G., *op. cit.*, July 2006, p. 170-171.

² Nelson P. B., *op. cit.*, n°2, p. 34.

³ Nelson P. B., *op. cit.*, n°2, p. 34.

Contrairement à certaines idées reçues la part des migrants venant s'installer en moyenne montagne est assez importante. Elle est même supérieure dans de nombreux cantons de notre échantillon à la moyenne relevée à l'échelle nationale. La proportion des migrations intradépartementales reste limitée dans le total, si l'on en croit les résultats des sorties spéciales prenant ou non en compte les migrants originaires de l'intérieur du département. Deux modèles paraissent néanmoins se dessiner, témoignant d'une attractivité (notoriété ?) « externe » plus ou moins forte des territoires. Malgré la variété de ces migrants, quelques éléments généraux se dégagent et mettent en relief leur spécificité par rapport aux ruraux. Schématiquement, il s'agit surtout de personnes d'origine urbaine, plutôt jeunes, avec une prédominance de la classe 30-40 ans, souvent avec des enfants en bas âge. Même si dans les régions de moyenne montagne, différents éléments suggèrent une présence un peu plus importante de personnes seules, la migration semble être avant tout une décision de couple.

Bien qu'ils soient essentiellement en âge d'activité, les inactifs sont majoritaires parmi les migrants de notre échantillon statistique. Ce qui, comme le confirment les enquêtes de terrain, renvoie à une présence un peu plus forte de retraités et de personnes sans activité. Soit que celles-ci l'aient perdue en s'installant, le déménagement s'accompagnant fréquemment du sacrifice d'au moins un emploi à l'échelle du couple (en général celui des femmes), soit que les reconversions professionnelles suscitées par les migrations ne se déroulent pas toujours aisément, soit enfin qu'un certain nombre de personnes en difficulté économiques s'installent. Les catégories socio-professionnelles des migrants sont très diverses, confirmant la multiplicité des logiques migratoires et contrastant avec les catégories traditionnelles du milieu rural. En définitive, d'après les résultats des sorties spéciales et de recherches antérieures, les nouveaux habitants venant s'établir en moyenne montagne présentent un profil assez proche de l'ensemble des migrants s'établissant dans les espaces ruraux français. Ils invalident donc pour partie notre hypothèse d'une spécificité forte des nouveaux habitants s'installant en moyenne montagne. On peut tout au plus parler d'originalités, leurs particularités paraissant davantage liées à leur perception des espaces ruraux de moyenne montagne.

Malgré les difficultés d'appréhension des motivations migratoires, devant être saisies à deux échelles différentes, en tenant compte à la fois du contexte global, mais aussi de la liberté individuelle des acteurs, les résultats d'enquêtes révèlent un système explicatif général assez proche de celui défini par L.A.G. Moss et R. Glorioso dans leur paradigme de la « migration d'agrément ». Dans ce modèle, plusieurs facteurs clés apparaissent : des motivations croissantes pour les migrations d'agrément (liées à une valorisation plus grande de l'environnement naturel, de la diversité culturelle et des loisirs, de la connaissance et de la spiritualité) et une mobilité facilitée (grâce à un accroissement du temps libre, de la richesse disponible, et d'un accès aux communications contemporaines et aux technologies de l'information). On distingue ainsi différents éléments facilitants (« facilitators ») du contexte économique, technique et sociétal et des éléments de motivation (« motivators ») propres à ce type de mouvements de population.

Dans le contexte des moyennes montagnes françaises, ces migrations sont également le fruit de l'émergence de nouvelles données socio-économiques et techniques qui permettent de nouvelles libertés de mouvements et qui accordent davantage de place au temps libre, aux loisirs et plus globalement au « bien-être » dans une logique hédonique. Dans ces conditions, les motivations individuelles ne rencontrent plus d'entraves majeures et les aspirations à une

meilleure qualité de vie et la recherche d'un cadre de vie plus agréable peuvent s'exprimer plus facilement. Les logiques migratoires sont en effet globalement moins économiques, plus qualitatives et davantage orientées vers un « mieux être » que vers des gains matériels. La « qualité de vie », véritable « graal contemporain », occupe ainsi une place centrale dans les arguments avancés en faveur de l'installation à la campagne. Une plus grande partie de la population peut, et souhaite, donc aujourd'hui accéder à ces choix de vie en milieu rural. Ce qui révèle et provient tout à la fois de l'existence d'une sorte de mythologie moderne de la ruralité, qui prend en France une dimension accentuée par le poids d'une vieille société paysanne. Dans le cadre de ce nouveau système, les régions de moyenne montagne longtemps marginalisées par les logiques économiques modernes, profitent de l'isolement momentané qui les a préservées des excès de l'industrialisation, du productivisme et de la société de consommation. Elles apparaissent donc aujourd'hui comme des territoires précieux du fait de leurs aménités préservées, qui leur confèrent de nouveaux avantages comparatifs.

CONCLUSION DE LA PREMIÈRE PARTIE

La bibliographie géographique française présente des lacunes sur le phénomène de renaissance rurale. Elles sont liées tout à la fois à des *a priori* longtemps centrés sur la persistance de l'exode et aux difficultés d'appréhension de la mobilité. L'étude de ces dynamiques démographiques est en effet rendue complexe par l'insuffisance des outils statistiques qui se révèlent, de plus, peu adaptés aux problématiques de mobilités actuelles. Si le rôle déterminant de l'inversion des mouvements migratoires dans ce processus de renouveau démographique des campagnes n'est pas contesté, il en existe encore des interprétations divergentes. Cette question a ainsi souvent été traitée comme un simple phénomène d'extension périurbaine et, par conséquent, la composition qualitative de ces flux était peu observée. Il est vrai que les théories classiques d'analyse des migrations, basées sur le postulat de comportements économiques rationnels, démontrent vite leurs limites dans l'explication de ces mouvements de population vers les espaces ruraux isolés. Ces nouveaux habitants se dirigent en effet vers des régions souvent mal pourvues en emplois et leur migration s'accompagne par ailleurs fréquemment d'une baisse de revenus. Leurs stratégies migratoires semblent ainsi davantage fondées sur des aspects qualitatifs et sur une préférence résidentielle que sur des critères strictement économiques.

Les chercheurs nord-américains ont quant à eux donné un nom spécifique à ce type de mobilité : « *amenity migration* », littéralement « migration liée aux aménités » ou « migrations d'agrément ». Reposant sur une approche systémique, le paradigme d'« *amenity migration* » décrit par L.A.G. Moss permet de prendre en compte à la fois l'influence du contexte global des sociétés post-industrielles et les stratégies résidentielles des migrants. Il souligne tout d'abord que le développement de ces flux migratoires particuliers résulte de facteurs facilitants (« *facilitators* ») du contexte économique, technique et sociétal (mobilité favorisée par l'accroissement du temps libre, l'aisance matérielle et l'amélioration des moyens de communication -des transports comme des nouvelles technologies, désormais plus accessibles et meilleur marché-). Mais il est également suscité par des aspirations individuelles croissantes pour ce type de choix de vie (« *motivators* »), caractéristiques des sociétés post-modernes (dégradation des conditions de vie en ville, valorisation accrue de l'environnement naturel, de la culture, des loisirs, du bien-être, dans une logique hédonique). Dans ces conditions, ces désirs rencontrent moins d'entraves et peuvent s'exprimer plus facilement. Ce modèle renouvelle ainsi les critères d'évaluation des territoires en valorisant fortement leurs aménités résidentielles.

C'est cette notion que nous avons choisie de mobiliser pour tenter de renouveler l'approche des migrations vers les espaces ruraux isolés et donner du sens à nos observations empiriques. Cette approche se révèle par ailleurs bien adaptée à la méthodologie de recherche que nous avons souhaité favoriser, à savoir une démarche compréhensive centrée sur les acteurs, leurs stratégies résidentielles et leurs critères de localisation en moyenne montagne. Elle permet en effet de

prendre en compte, de manière dialectique, les contraintes du contexte global dans lequel ces choix sont opérés, tout en accordant une grande attention aux décisions individuelles. Cette question trouve un écho particulier dans les régions de moyenne montagne françaises en raison d'enjeux exacerbés, les faisant apparaître comme des espaces laboratoires à ce double titre de leur fragilité relative, démographique, économique et sociale et de l'importance des espoirs placés aujourd'hui dans les politiques d'accueil de nouvelles populations. Ces migrants sont-ils de potentiels leviers pour le développement territorial, « exploitables » par ces espaces ruraux fragiles organisés en « territoires d'accueil » dans le cadre de la mise en place de politiques spécifiques ?

L'analyse statistique et cartographique a confirmé l'extension de la reprise démographique à un nombre croissant de territoires de moyenne montagne, même si le renversement est souvent un peu plus tardif que dans l'ensemble des campagnes, hormis dans les régions méridionales. C'est l'inversion des flux migratoires vers l'espace rural qui explique l'essentiel du renouveau, l'excédent migratoire se généralisant au fil des recensements. A l'échelle des moyennes montagnes françaises, même s'ils ne disparaissent pas totalement, on assiste ainsi à une nette fragmentation des pôles répulsifs (c'est par exemple le cas dans le Massif central). Les mécanismes en cours confirment bien l'existence d'une dynamique nouvelle, qu'illustre notamment la récente attractivité des petites communes et des espaces de faible densité. Certains « espaces du vide » attirent et l'isolement, au moins pour certains migrants, paraît aujourd'hui visiblement, sinon être recherché, au moins être une contrainte dont il est possible de s'affranchir plus facilement. La « renaissance » reste cependant inégale, dans sa chronologie, comme dans son ampleur et fortement dépendante de la progression du solde migratoire et donc d'un processus exogène. Ce qui souligne aussi toute sa fragilité. En dépit de l'amélioration du solde migratoire, le bilan naturel reste en effet le plus souvent négatif, du fait du poids de l'héritage de l'exode rural et de l'inertie de structures démographiques très dégradées. De plus, si l'excédent migratoire se généralise, il n'atteint une réelle importance quantitative que dans certaines régions, bénéficiant de différents atouts et qui se démarquent par leur fort pouvoir d'attraction. S'il existe toujours une influence de facteurs externes, en particulier de la proximité urbaine, les stratégies résidentielles de ces migrants témoignent d'autres logiques. Et, même numériquement limités, ces gains sont remarquables, car ils s'inscrivent en rupture d'une longue tradition d'exode et soulignent l'émergence de nouvelles dynamiques potentiellement « exploitables » par les territoires ruraux.

Ces flux migratoires revêtent une importance quantitative notable dans les régions de moyenne montagne. D'après notre échantillon de cantons, ces nouveaux habitants paraissent représenter une part non négligeable de la population en 1999 (18,4 %), voire nettement supérieure à la moyenne nationale dans un certain nombre de territoires. Par ailleurs, l'éventail des origines sociales, comme géographiques, des migrants s'ouvre aujourd'hui largement. Malgré leur aspect composite, un profil dominant se dessine : il s'agit essentiellement de citadins, le plus souvent en couple (même si la part des personnes seules semble un peu plus forte dans les régions de montagne), globalement plus qualifiées et plus jeunes que les ruraux. Une grande partie d'entre eux se situe dans la classe d'âge 30-40 ans et beaucoup arrivent avec des enfants, plutôt en bas âge, la dimension familiale paraissant forte dans la migration. Bien qu'ils soient essentiellement en âge d'activité, nos statistiques indiquent que les migrants élisant domicile en moyenne montagne sont majoritairement inactifs. Ce qui s'explique par une sensible surreprésentation des retraités et des personnes sans emploi, soit qu'elles le perdent en s'installant (cas de figure fréquent pour l'un des conjoints à l'échelle du couple), soit qu'elles soient déjà au chômage avant la migration. Leurs catégories socio-professionnelles sont variées, contrastant donc avec la structure traditionnelle des populations rurales.

Malgré les difficultés d'appréhension des motifs de migration, les résultats d'enquêtes révèlent un système explicatif général assez proche de celui défini par L.A.G. Moss dans le paradigme de la « migration d'agrément ». Ces nouveaux phénomènes migratoires traduisent bien l'émergence d'un contexte économique, technique et sociétal renouvelé, expliquant et facilitant tout à la fois, ces choix de vie en milieu rural, qui sont davantage motivés par des facteurs existentiels que strictement économiques, même s'il s'agit parfois également d'une logique de refuge. En définitive, une partie croissante de la population peut et souhaite aujourd'hui s'installer dans l'espace rural, qui bénéficie de représentations très positives, voire idéalisées. L'importance accordée à la qualité de vie et à l'environnement résidentiel par ces migrants permet ainsi à d'autres spécificités territoriales, jusqu'à maintenant plus secondaires, d'être valorisées. Dans le cadre de ce nouveau système, les régions de moyenne montagne, longtemps marginalisées par les logiques économiques modernes, profitent de l'isolement momentané qui les a protégées des excès de l'industrialisation, du productivisme et de la société de consommation. Devenues aujourd'hui plus accessibles, elles apparaissent comme des territoires précieux du fait d'aménités préservées, qui leur confèrent de nouveaux avantages comparatifs.

Mais au delà de ces traits généraux, à quelles dynamiques l'augmentation de l'attractivité des moyennes montagnes répond-elle précisément : résidentielle, entrepreneuriale, de retraite, de refuge ? Et comment ces nouveaux habitants expliquent-ils leur choix de vie ?

DEUXIÈME PARTIE :
LA GRANDE DIVERSITÉ
DES « NOUVEAUX HABITANTS »

Après avoir donné une vision d'ensemble de ces migrations résidentielles à l'échelle des moyennes montagnes et esquissé un portrait général de ces nouvelles populations, il convient dans cette seconde partie de mettre en exergue les particularités des différents types de migrants. Cela, afin d'analyser les liens existant entre ces phénomènes migratoires et l'emploi et d'examiner plus précisément les facteurs d'attractivité qui semblent émerger dans le cadre de ce nouveau paradigme migratoire : de quelle manière les nouveaux habitants présentent-ils leur choix de vie dans les régions de moyenne montagne et le rôle des aménités dans leur décision ? Existe-t-il des logiques d'installation distinctes selon les catégories de migrants ?

Comme cela a été souligné dans le chapitre III, au-delà d'un certain nombre de points communs, ces migrants apparaissent divers, en tout cas plus que l'expression générique « nouvel habitant » ne le laisse augurer. Comment ordonner cette diversité ? Car, de même qu'il n'existe pas un seul type de migrants, il n'y a pas non plus de catégorisation évidente, que l'on songe à l'éventail des origines sociales, géographiques ou des stratégies migratoires des individus évoqués précédemment. Les critères retenus pour les typologies s'avèrent d'ailleurs très variables d'un auteur à l'autre. Pour ne prendre que deux exemples, H. Gumuchian (2001) différencie ainsi dans ces flux migratoires des retraités, des « aventuriers/nomades », des « précaires », des « entreprenants » et des « migrants alternants ». Alors que pour N. Mathieu (1996) quatre profils se dégagent : une « figure politique », qui mène une réflexion sur le rapport à la campagne, moins fondée sur la nature et l'harmonie que les hippies, mais où il est surtout question du rapport au travail. Elle distingue ensuite des « bourgeois/cols blancs », pour qui la ruralité représente le gage d'un certain confort, mais qui restent connectés à la ville, puis un courant « néo-paysaniste » composé de personnes qui trouvent dans l'agriculture un moyen de se reconstruire et enfin des « exclus de la ville », qui sont dans une logique de refuge économique. Les modes de différenciation sont donc variés et demeurent largement intuitifs. C'est que, comme le souligne le sociologue Y. Lamy (2001), il n'est pas si évident de « régler le problème du passage des données empiriques à la construction de typologies », celles-ci reflétant souvent « une vision de la hiérarchie sociale sans fondement scientifique »¹.

De multiples classifications sont possibles, les profils étant divers, tout comme les motifs de migration : quels critères de typologie retenir ? Par rapport à notre problématique de recherche et nos hypothèses, notre choix de discrimination a finalement reposé sur deux critères simples : la notion d'activité et d'inactivité d'une part, et le regard des acteurs locaux vis-à-vis de ces différentes catégories de nouveaux habitants, plus ou moins attendues dans le cadre des politiques d'accueil, d'autre part. Nous avons tout d'abord choisi de distinguer les migrants par le biais de leurs activités et de leurs sources de revenus, la notion d'activité et d'inactivité renvoyant à l'importance sociale et économique accordée à cet aspect en milieu

¹ Lamy Y., in « Fonctions d'accueil des territoires ruraux : les nouveaux arrivants », *Actes du Séminaire du 22 mai 2001*, Collection Actes, n°6, ENITA, p. 111.

rural¹ et à l'hypothèse de critères de localisation pour partie distincts, du fait d'une plus ou moins grande liberté de décision. L'emploi induit un certain nombre de contraintes en termes d'installation, dont les migrants inactifs, dépendant pour une large part de transferts sociaux, sont, *a priori*, plus à même de s'affranchir dans leur implantation. Nous avons ensuite tenu compte du fait que ces nouveaux venus étaient plus ou moins « convoités » par les territoires ruraux en fonction de leur contribution quantitative et qualitative, réelle ou supposée, au développement économique local. Il existe bien en la matière une hiérarchie implicite distinguant migrants actifs et migrants inactifs.

Seront donc successivement présentés les migrants en activité (chapitre IV), puis les migrants inactifs, retraités (chapitre V) et en situation de fragilité sociale (chapitre VI), et dans un dernier chapitre, les migrants étrangers (chapitre VII). Ceux-ci, même s'ils recourent pour partie les précédents groupes, possèdent des motivations spécifiques et sont appréhendés comme un ensemble à part dans les territoires ruraux.

La seconde partie de ce travail repose pour une large part sur des enquêtes de terrain. Les informations sont essentiellement qualitatives et issues en particulier des entretiens, qui ont donné lieu à la rédaction d'un certain nombre de récits de vie et à l'utilisation de citations au fil du texte pour illustrer notre propos. S'appuyant principalement sur trois études monographiques (Diois, Morvan, Séronais), ces résultats ne peuvent prétendre brosser un tableau exhaustif de la variété des nouveaux habitants à l'échelle des moyennes montagnes. Ils doivent être considérés avant tout comme des illustrations régionales de ces nouvelles dynamiques migratoires.

¹ D. Hervieu souligne très justement la suspicion dont les premiers néo-ruraux firent l'objet, eux « dont personne ne sait de quoi ils vivent, ce qui permet de tout supposer », Léger D., Hervieu B., *op. cit.*, 1979, p. 132.

CHAPITRE IV : LES MIGRANTS EN ACTIVITÉ

Dans les espaces ruraux de moyenne montagne, souvent dévitalisés et privés de leurs forces vives par des décennies d'exode, la question de l'emploi constitue une priorité à la fois en termes de remplacement et de redynamisation du tissu économique existant, mais aussi de ressources pour les migrants souhaitant s'y implanter. Ces territoires ruraux présentent en effet de nombreuses fragilités économiques qui sont autant de contraintes pour les candidats à l'installation. Ils restent handicapés par un marché du travail beaucoup plus étroit qu'en ville, en particulier en matière d'emplois salariés, par la plus grande faiblesse des processus de périurbanisation, souvent cantonnés aux franges des massifs, et par une faible diversification économique liée au rôle longtemps primordial de l'agriculture et à la faible densité. Ils comptent également un nombre important de petites structures individuelles, dont l'avenir n'est pas assuré. L'attraction actuelle des nouveaux habitants actifs pour l'espace rural constitue ainsi une opportunité inespérée pour de nombreuses régions de moyenne montagne.

Dans le cadre de ces migrations résidentielles, se caractérisant par une primauté des facteurs non économiques, la présence d'emplois sur place ne semble donc plus un facteur aussi prédéterminant, la migration pouvant précéder et s'accompagner de la création d'emplois, ce qui ouvre de nouvelles perspectives de développement. Comme l'ont montré notamment différents chercheurs nord-américains, ces migrants délocalisent en effet fréquemment leur travail ou le créent dans le cadre d'un projet de vie : « jobs follow people » pour reprendre l'expression d'A. Vias (1999). Du fait de ce renversement de perspective, la croissance peut ainsi être davantage liée à des logiques résidentielles et non plus purement productives, justifiant les appétits des diverses politiques d'accueil, qui ont fait de cette catégorie de migrants leur cible privilégiée. Les nouveaux habitants actifs, et en particulier les créateurs et repreneurs d'activité, sont en effet les plus attendus dans les territoires ruraux où ils sont perçus comme des leviers fondamentaux de la régénération économique et du développement local.

Qui sont les migrants actifs s'installant dans les espaces ruraux de moyenne montagne et sont-ils tels que les espèrent les territoires d'accueil ? Quels types d'activités professionnelles exercent-ils et quelles sont leurs stratégies d'implantation ? Est-il possible d'en esquisser une typologie ? Quelles sont leurs motivations d'installation, leurs critères de localisation et leurs rapports au territoire rural ? Quels sont les problèmes rencontrés et les solutions mises en place ? Quel bilan dresser en définitive de leur implantation en milieu rural ?

I. Une population migrante convoitée, mais difficile à cerner

A. Une bibliographie conséquente, mais lacunaire

Cette population migrante qui est la plus convoitée est également celle qui a été la plus analysée, même si les géographes français l'ont surtout observée de manière indirecte, généralement dans le cadre d'approche comparative. Mais si elle a fait l'objet d'études nombreuses, les connaissances à son sujet restent pourtant lacunaires, car elles se sont surtout focalisées, pour ne pas dire uniquement, sur les créateurs d'activité. De plus, de nombreux travaux sont déjà anciens, alors que c'est une composante qui évolue beaucoup actuellement. Ainsi, si la périurbanisation est un phénomène connu, certains aspects nouveaux s'affirment aujourd'hui, que ce soit en lien avec l'allongement des distances parcourues ou les nouvelles temporalités de travail, et restent peu étudiés. Depuis la fin des années 1990, de nombreux travaux, avant tout économiques, ont porté sur la problématique de l'emploi en milieu rural. Cependant, dans la plupart des cas, les populations migrantes ne sont évoquées qu'indirectement dans le cadre de ces ouvrages assez généraux (Muller, Faure, Gerbaux, 1989 ; Bontron, Cabanis, 1990 ; Gerbaux, 1991, 1997 ; Mathieu, 1995 ; Biche, Gerbaux, Le Monnier, Perret, 1996 ; Biche, 1999). Puis elles apparaissent dans des études centrées sur le renouveau rural examiné sous un angle économique et qui abordent en particulier la création d'activité et comparent les caractéristiques des autochtones et des migrants en la matière (Négro, 1994 ; Fournier, 1995 ; Bertrand, 1996, 2001 ; Debroux, 2003). Dans cette veine, quelques travaux ont aussi porté sur l'installation agricole (Dedeire, 1995, 1997 ; Cazella, 2000). Les recherches des économistes, et plus récemment de géographes, de l'Université de Montpellier (C.R.P.E.E.) ont permis d'avancer sur ce qu'A. Berger nomme « le soubassement économique » de la reprise démographique rurale pour les arrières-pays méditerranéens. Celui-ci est explicité en particulier à partir de la diversification des trajectoires agricoles, du développement de nouvelles fonctions socio-économiques de l'espace rural et du caractère moteur de la fonction résidentielle de ce dernier¹. Leurs travaux soulignent ce que ces phénomènes démographiques impliquent pour les espaces ruraux en termes de dynamisme économique et de nouvelles potentialités (Thireau, 1993 ; Dedeire, 1995 ; Font, 2000 ; Chevalier, 2000), mais aussi de réorganisation identitaire et territoriale (Fougerouse, 1996 ; Font, 2000). Dans le cadre de ces réflexions sur l'essor de l'emploi rural, de nouveaux avantages comparatifs sont identifiés pour les campagnes (Schmitt, 1996 ; Berger, Font, 1994 ; Berger, 1997, 1998, 2000 ; C.R.P.E.E., 1995, 1996).

D'autres auteurs, avant tout économistes, ont insisté sur les processus de création d'emplois par phénomène d'induction liés à ces mouvements migratoires, en utilisant la théorie de la base économique (Vollet, 1997 ; Goujard, 2003 ; Talandier, 2004, 2007), notamment dans le domaine des services (P. Chevalier, 2000). Ils rejoignent ainsi les réflexions récentes sur l'économie résidentielle et présente, qui cherchent à caractériser les conséquences de la diffusion de revenus (touristiques, de retraite ou de prestations sociales) sur les dynamiques territoriales des territoires ruraux (Davezies, 2003, 2004, 2008 ; Godet, Mousli, 2005 ; Talandier, 2007, 2009). Plus récemment, S. Saleilles s'est intéressée spécifiquement à la particularité du processus entrepreneurial de ces nouveaux habitants (Saleille, 2005, 2006, 2007). Elle étudie dans sa thèse de doctorat² les cheminements vers la création d'entreprise d'« entrepreneurs néo-ruraux » situés dans le Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche et tente en particulier de décrire la manière

¹ Berger A., avec la collaboration de Bretel J.-M., Dedeire M., Font E., *op. cit.*, p. 21.

² *L'entrepreneur néo-rural et son réseau personnel : une étude exploratoire*, Thèse de Doctorat en Sciences de Gestion, sous la direction du Professeur M. Marchesnay, Université Montpellier I.

dont ils constituent et mobilisent leur réseau personnel. On dispose également de diverses études opérationnelles sur ces nouveaux actifs en milieu rural, témoignant de l'importance de cette thématique pour les territoires ruraux et les structures économiques chargées de les accompagner (cf. infra). Aux États-Unis, les travaux, qui émanent surtout d'économistes, portent avant tout sur l'influence des aménités sur les nouveaux critères de localisation des emplois (Deller, Tsung-Hsiu, Marcouiller, English, 2001 ; Green, Deller, Marcouiller, 2005 ; McGranahan, 1999, 2008 ; Nelson, 2006) ou sur les impacts économiques de ces migrations liées aux aménités, en se référant à la théorie de la base économique (Nelson, Beyers, 1998 ; Deller, Marcouiller, English, Lledo, 2005 ; Saint Onge, Boardman, 2005 ; Vias, 1998, 1999).

B. Une approche difficile

1) L'identification des « migrants actifs » : un groupe composite

Les « migrants actifs » sont souvent assimilés, à tort, aux porteurs de projets, à savoir les repreneurs et créateurs d'activités, mais ils sont en réalité plus divers. Il s'agit par conséquent d'un groupe difficile à définir et également à décrire du fait de cette diversité. Comme on l'a dit, l'unité de cette catégorie de nouveaux habitants, qui peut paraître quelque peu artificielle, se justifie par l'importance attribuée au facteur travail en milieu rural, qui reste une valeur forte, mais aussi par l'autonomie en matière de revenus de ces migrants, ceux-ci étant directement liés à une activité et non à des revenus majoritairement patrimoniaux ou transférés. Du fait de la définition de notre objet d'étude, relativement restrictive (cf. chapitre I), nous avons décidé de considérer comme « nouvel habitant » les personnes arrivées d'un autre département ou de l'étranger depuis 1990 et ayant choisi l'espace rural comme cadre de vie. Nous avons ainsi écarté un certain nombre de migrants actifs, car nous souhaitons prendre en compte la notion « d'adhésion volontaire » à la ruralité. S'installer en milieu rural devait dans l'optique qui nous intéresse relever d'une volonté, si ce n'est de changer totalement de mode de vie, au moins de cadre de vie et ne dépendre d'aucune obligation. C'est pourquoi nous avons inclus les repreneurs d'activités et exclu les mutations professionnelles, en particulier de fonctionnaires (cf. chapitre I), renvoyant au renouvellement ordinaire de la population, à l'exception de ceux venus résider en milieu rural et continuant à exercer une activité en ville à une certaine distance, afin d'analyser la complexité des nouveaux comportements résidentiels se mettant actuellement en place. Nous n'avons en effet pas restreint notre approche aux personnes qui habitaient et travaillaient en milieu rural, définition des nouveaux habitants qui nous apparaissait trop restrictive. Ce groupe est donc disparate, ce qui nous amènera à différencier dans la suite du texte les personnes ayant conservé leur activité en ville et les migrants travaillant en milieu rural.

2) L'inconsistance statistique du phénomène et les sources disponibles

Cette sous-population migrante difficile à définir n'est naturellement pas non plus aisée à repérer, du fait notamment de son aspect composite, qui est mal adapté à une approche économique classique. D'un point de vue statistique, il est très difficile de mesurer ces flux d'actifs, les données n'étant le plus souvent pas disponibles, et l'origine géographique étant assez rarement répertoriée ailleurs que dans les enquêtes qualitatives. Il n'est ainsi pas possible d'obtenir aisément des listes de créateurs ou repreneurs exogènes d'activités, car il n'y a pas de moyen de les isoler au sein du fichier SIRENE¹ de l'INSEE. Les données INSEE relatives aux catégories socio-professionnelles issues des

¹ Système d'Identification du Répertoire des ENtreprises et de leurs Etablissements.

sorties spéciales restent très générales et sont à considérer avec prudence car elles résultent d'un sondage au quart. De plus, elles se réfèrent à la situation professionnelle des nouveaux habitants avant leur migration. Par ailleurs, les emplois des migrants sont souvent atypiques, associant fréquemment différentes activités dans des logiques pluriactives qui se prêtent mal à des classements. Cette complexité des statuts fait d'ailleurs partie intégrante des problèmes recensés lors de leur installation. Si l'on ajoute l'importance des emplois saisonniers et du travail au noir, on comprend que nombre d'entre eux échappent à tout dénombrement. Il est de plus impossible de déterminer à partir de statistiques ce qui relève, ou non, d'un réel choix de vie en milieu rural et d'écarter les simples mutations professionnelles. On retrouve ainsi une certaine « inconsistance statistique » propre à ces migrations en direction des campagnes, qui explique les interrogations et les débats existant sur les pourcentages respectifs de chaque sous-catégorie, qui s'avèrent variables d'une étude à l'autre (cf. supra). De ce fait, il est également très difficile de cartographier ces flux d'actifs. Le recours aux enquêtes de terrain est donc nécessaire pour obtenir des ordres de grandeur et faire apparaître les différentes catégories qui se détachent.

Dans le cadre de ce chapitre, nous utiliserons plusieurs études, plus ou moins récentes pour tenter de mettre en perspective nos résultats portant sur les territoires de moyennes montagnes, même si, étant donnée la rareté des données chiffrées, il est souvent illusoire de vouloir déterminer les traits statistiquement dominants. Les analyses étant centrées sur le processus entrepreneurial en milieu rural, une définition précise des migrants est rarement donnée, ce qui pose une nouvelle fois la question de la validité des comparaisons. Par ailleurs, il faut être conscient que certaines études sur les « porteurs de projets » prennent également en compte des personnes seulement en phase d'élaboration du projet ou en cours de démarche d'installation. Outre les études déjà évoquées (cf. tableau, chapitre III), nous nous référerons en particulier aux travaux du CRPEE de Montpellier consacrés aux parcours des nouveaux entrepreneurs ruraux, migrants ou non, aux critères de localisation de la petite entreprise en milieu rural de faible densité et aux problèmes liés à cette implantation spécifique¹. Nous utiliserons également une enquête de 2004 sur les migrants porteurs de projet en Région Limousin réalisée par un bureau d'études et basée sur diverses sources : le « fichier des contacts du Conseil Régional (plus de 900), décrits de manière plus ou moins fine, avec un sous-fichier comprenant les porteurs de projets ayant demandé une aide au déménagement (un peu plus de 200 fiches), et donc effectivement installés, environ pour moitié dans des cantons ruraux et connus de manière plus précise. Ce travail a aussi exploité des informations émanant de divers organismes travaillant sur cette thématique dans la région (Chambre des Métiers de la Haute-Vienne, Boutique de gestion, Collectif Ville-Campagne, Comité de Bassin d'emploi d'Ussel, Mission régionale création transmission d'entreprise). Enfin, des entretiens par téléphone ont également été menés avec des porteurs de projet². Une enquête conduite en 2002 sur les très petites entreprises touristiques rurales pour le secrétariat d'État au Tourisme³, et portant plus spécifiquement sur les projets de couple, livre également d'intéressantes informations sur les motifs de création, la diversité des parcours et les difficultés rencontrées par ces porteurs de projets. Nous nous rapporterons enfin à la thèse de

¹ Les résultats de ces travaux sont repris en particulier dans un ouvrage collectif, A. Berger, avec la collaboration de J.-M. Bretel, M. Dedeire, E. Font, *op. cit.*

² *Enquête sur les parcours d'installation des migrants porteurs de projets de créations ou de reprises d'activités*, rapport d'étude, Initiatives et Territoires, Conseil régional du Limousin, Direction de l'Accueil, 2004, p. 4 et 7.

³ *Créer et conduire une entreprise en couple, état des lieux dans les très petites entreprises touristiques rurales*, étude réalisée pour le Secrétariat d'État au Tourisme, Département de la stratégie, de la prospective, de l'évaluation et des statistiques, mai 2002, 45 pages.

S. Saleilles (2007), qui comporte une définition du nouvel habitant assez restrictive¹, proche de notre optique, mais pour laquelle on peut déplorer que les conclusions, pourtant riches, ne portent que sur un échantillon de vingt portraits de créateurs, ce qui en réduit la portée statistique.

C. Des migrants actifs spécifiques en moyenne montagne ?

1) Un contexte socio-économique désormais plus favorable à la moyenne montagne

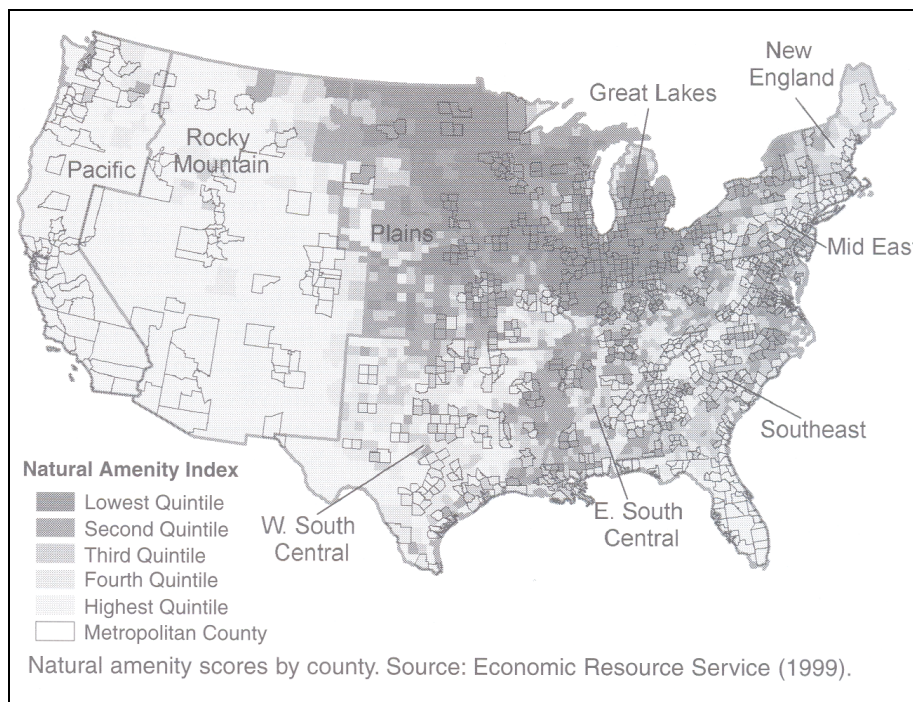
Comme on l'a vu, le développement des migrations liées aux aménités résulte à la fois d'éléments motivant ces déplacements et en particulier de nouvelles aspirations individuelles (« *motivators* ») et d'« éléments facilitateurs » (« *facilitators* ») rendant la réalisation de ces flux migratoires plus aisée. L'augmentation des migrations d'actifs vers les régions rurales de moyenne montagne s'explique ainsi par la conjonction de préférences résidentielles qui se modifient et l'existence de nouvelles possibilités qui contribuent à accroître la liberté de localisation des individus. Concernant les motivations d'installation, comme toujours en matière de migrations, il existe à la fois des facteurs répulsifs, et ici en particulier un certain nombre d'insatisfactions personnelles et/ou professionnelles liées à la vie antérieure (rejet du cadre de vie urbain et de ses contraintes, pas assez de temps pour sa vie familiale, ses loisirs, travail peu satisfaisant ou stressant, chômage, etc.) et de facteurs attractifs, qui se cumulent plus ou moins et amènent ces migrants en activité à vouloir s'installer à la campagne. Cependant, contrairement aux migrations traditionnelles, c'est ici rarement la présence d'un emploi ou d'une potentielle promotion sociale qui suscitent le déménagement, les motifs professionnels étant rarement premiers et exclusifs, ces migrants considérant souvent le travail davantage comme un moyen qu'une fin en soi. Dans la littérature nord-américaine, cette catégorie de migrants est d'ailleurs clairement opposée à d'autres plus classiques (« *job migrant* », « *economic migrant* »). Ces parcours migratoires, qui résultent plus d'une démarche personnelle que professionnelle, sont avant tout l'expression d'un choix de vie et ne sont donc pas motivés uniquement par des critères économiques rationnels. Il s'agit souvent, comme l'expliquent ces personnes de « retrouver la maîtrise de leur existence ». Ce qui peut passer par une amélioration de leur environnement résidentiel, de leur vie de famille, la recherche d'un meilleur équilibre entre travail et vie familiale, ou entre travail et loisirs, comme par une reprise en main de leur situation professionnelle. Les deux aspects sont d'ailleurs souvent liés dans un nouveau projet de vie. Enfin, pour une minorité plus ou moins importante selon les territoires, c'est essentiellement une motivation économique qui est à l'origine de l'installation.

Parallèlement au développement de ces nouvelles aspirations existentielles, un certain nombre d'obstacles au déplacement d'actifs vers les territoires ruraux de moyenne montagne ont aujourd'hui disparu. L'émergence d'une société post-industrielle s'est en effet accompagnée d'importantes évolutions des données socio-économiques et en particulier d'une modification progressive, mais profonde, de la structure de l'emploi. La conjonction de la tertiarisation des activités, contribuant à l'essor de professions plus intellectuelles et moins contraintes spatialement, de la réduction du temps de travail, de l'amélioration des moyens de transport et la diffusion de nouvelles technologies créant des possibilités de travail à distance, ont en effet facilité la mobilité. Toutes ces évolutions permettent désormais à une part croissante de la population, même si elle reste minoritaire, de dissocier lieu de travail et lieu

¹ « Notre définition du néo-rural : un individu qui a déménagé récemment dans une commune de l'espace rural isolé (zone dans laquelle il n'est pas né) en provenance d'une commune suffisamment éloignée pour qu'il ne puisse conserver son emploi en ville », *op. cit.*, p. 92.

de vie ou au contraire de mettre fin au découplage traditionnel entre emploi et résidence et d'accorder une importance accrue aux aménités résidentielles. Pour Kotkin (2000), la « révolution numérique » a ainsi engendré des individus qui sont des « *very sophisticated consumers of place* »¹, moins soucieux des facteurs de localisation traditionnels, comme l'état du marché du travail, mais beaucoup plus attentifs à la qualité de la vie.

Fig. 27 – Classement des comtés américains d'après l'« amenity index » de McGranahan (1999)



Source : Nelson P. B., *op. cit.*, 2006, p. 59.

Cependant, la diffusion spatiale de ce nouveau modèle migratoire ne paraît pas se faire de manière identique d'un point de vue chronologique, comme semble le démontrer une étude conduite aux Etats-Unis. Dans un article où il analyse la relation entre aménités et migrations à plusieurs niveaux scalaires, de l'échelle nationale à l'échelle individuelle, P. Nelson² (2006) s'est efforcé d'examiner comment la relation entre aménités et migration a évolué entre 1980 et 1999 aux États-Unis et comment elle intervient de manière variable selon les régions. Il s'est servi d'analyses statistiques croisant notamment les données du Census sur les migrations et l'échelle des aménités naturelles (« amenity index ») de McGranahan (1999) qui a retenu trois variables essentielles (le climat, la topographie, les étendues d'eau), qui sont combinées pour aboutir à un indice d'aménités « amenity score » plus ou moins important par comté (**Fig. 27**). Il exploite également des données plus qualitatives reposant sur des entretiens avec des nouveaux ruraux mettant en avant le rôle des aménités résidentielles dans leurs choix migratoires. Ce qui lui permet tout d'abord d'établir que la composition d'un « beau paysage », d'un « paysage riche en aménités », connaît des déclinaisons variables d'une région à l'autre. En Nouvelle-Angleterre, ce sont ainsi les côtes qui jouent un rôle majeur, alors que ce sont les paysages montagnards dans les Rocheuses. Historiquement, la valorisation des aménités s'est d'ailleurs d'abord traduite, un peu partout dans le monde par une attraction des littoraux, avant de concerner plus récemment les montagnes.

¹ Cité par Moriset B., « Télétravail, travail nomade : le territoire et les territorialités face aux nouvelles flexibilités spatio-temporelles du travail et de la production », *Cybergéo*, n° 257, 6.02.2004, p. 17.

² Nelson P. B., *op. cit.*, 2006, p. 55-72.

Son travail révèle ensuite que le rôle des aménités s'est accru en 20 ans dans les régions non métropolitaines américaines, en particulier dans les années 1990¹, mais pas uniformément. L'importance des aménités semble en effet avoir été plus ou moins précoce, les logiques économiques continuant à dominer plus longtemps dans certains territoires. Ce qui contribuerait à expliquer la plus ou moins grande ancienneté du basculement migratoire et donc du renouveau démographique. Dans certaines régions, comme en Nouvelle-Angleterre, le solde migratoire est ainsi positif depuis plus de 20 ans, alors que d'autres, comme les Rocheuses, ne sont parvenues à « exploiter » leur richesse en aménités que beaucoup plus récemment. P. Nelson explique cette différence par la proximité en Nouvelle-Angleterre d'une forte concentration humaine qui a permis à cette région riche en aménités d'être très accessible à un large potentiel de migrants depuis les années 1980. Alors que, du fait d'un peuplement plus dispersé, s'expliquant notamment par la présence de nombreuses terres fédérales et d'un certain isolement, il a fallu attendre l'essor des nouvelles technologies et l'amélioration des transports pour que ce soit le cas dans la région des Rocheuses² (Beyers, Nelson, 2000).

Il est donc vraisemblable que les territoires français de moyenne montagne profitent, avec un certain décalage chronologique, des efforts qui ont été consentis pour l'amélioration des modes de transports et l'accès aux nouvelles technologies de l'information et de la communication, mais souvent avec retard par rapport à d'autres portions de l'Hexagone. Les moyennes montagnes disposent désormais globalement d'infrastructures leur permettant de mieux s'insérer dans les grands réseaux de déplacements et notamment d'accéder plus aisément aux métropoles régionales. Elles ont ainsi profité de l'essor du réseau autoroutier français depuis les années 1970, dont la longueur est passée de 1 000 km en 1970 à 4 800 km en 1980 et à plus de 11 000 km en 2008³. Ce développement récent, en enrichissant le réseau en étoiles centré sur Paris grâce à la mise en place d'itinéraires alternatifs reliant les grandes métropoles régionales, a en effet profité à de nombreuses zones rurales auparavant dépourvues de liaisons routières à grande vitesse. On peut ainsi évoquer l'irrigation progressive du Massif central grâce à la réalisation successive de l'A71, de l'A20, et enfin de l'A75 et de l'A89 quasiment achevées. Si certains territoires montagnards n'ont pas été concernés, les progrès enregistrés dans de nombreuses régions sont néanmoins notables.

Sans avoir disparu, la « fracture numérique » s'est également atténuée, et même si des écarts persistent dans l'accès au haut débit, la couverture de l'espace rural par les technologies d'information et de communication et la téléphonie mobile s'est améliorée. Ainsi, un rapport au Sénat indique qu'en 2005 les zones blanches⁴ « couvraient 10 % de la population française » et que 41 % de la population se trouvaient en zone grise. En 2008, les derniers chiffres fournis par l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes montrent que seuls 2 % de la population française se situent encore en zone blanche et 38 % en zone grise⁵. Le nombre de communes non couvertes par les réseaux de téléphonie mobile est de même passé de plus de 3 300 en 2004 à moins de 400 en 2008⁶. Il est vrai que la

¹ Kusmin et Aldrich (1997) soulignent également l'importance prise par les facteurs non économiques ou non productifs comme moteurs de la croissance locale américaine entre les périodes 1979-1989 et 1989-1994.

² « The amenity-migration relationship is also regionally differentiated, as certain regions have enjoyed consistently strong and positive associations between amenities and migration during the past 20 years, while other regions have only recently been able to capitalize on their amenity landscapes », Nelson P. B., *op. cit.*, July 2006, p. 69.

³ François-Poncet J., Belot C., *op. cit.*, p. 36.

⁴ En termes d'accès à l'Internet haut débit, les disparités territoriales se manifestent par l'existence de deux types de zones mal desservies : des zones non couvertes, appelées « zones blanches », dans lesquelles aucun accès au haut débit n'est possible et des « zones grises », dans lesquelles l'opérateur historique est le seul à posséder un réseau et où il n'y a donc pas de concurrence.

⁵ François-Poncet J., Belot C., *op. cit.*, p. 41.

⁶ François-Poncet J., Belot C., *op. cit.*, p. 40.

situation des territoires montagnards desservis par le handicap du relief, mais surtout par le fonctionnement concurrentiel du secteur des NTIC, amenant les opérateurs à s'intéresser prioritairement aux territoires densément peuplés, les plus rentables, s'est également améliorée grâce à l'intervention d'un certain nombre de collectivités territoriales. Encouragées en ce sens par la loi, certaines se sont ainsi saisies de cette problématique en se substituant aux opérateurs privés. Le Sénat, relayant la demande de nombreux élus locaux a en effet permis à ces derniers de devenir acteurs à part entière du développement du haut débit sur leur territoire au travers de l'article 50 de la Loi du 21 juin 2004 portant sur l'économie numérique¹. L'intervention des collectivités territoriales s'est en général faite en construisant des réseaux dont elles deviennent propriétaires, et qui sont ensuite loués à un ou des opérateurs sur la base d'une délégation de service public². On peut ici citer l'exemple volontariste de la Région Auvergne³.

2) Des inactifs majoritaires...

D'après différentes sources, les migrants s'installant dans les territoires de moyenne montagne semblent, malgré leur jeunesse relative et contrairement à la tendance nationale, majoritairement inactifs (cf. chapitre III). Ainsi à l'échelle des cantons d'étude, les sorties spéciales INSEE relatives aux catégories socio-professionnelles font clairement ressortir cette sous-représentation des personnes en activité professionnelle : 40,9 % d'actifs contre 59,1 % d'inactifs (39,7 % de personnes sans activité professionnelle et 19,4 % de retraités). Même si cette part est probablement surévaluée du fait de l'ambiguïté de la catégorie « personnes sans activité professionnelle », cet aspect ressort également clairement de l'enquête Mairie-conseils (**Tab. 38**). En 2004, la population en activité représente 49,4 % dans les communes de montagne contre 61,1 % pour l'échantillon total (et 55,4 % contre 64,7 % en 1999), en lien avec une sur-représentation des retraités et des populations fragilisées. Comme on l'a souligné la migration s'accompagne globalement d'une baisse d'activité (cf. chapitre III). Cette situation peut en fait correspondre à différents cas de figure, soit au passage à la retraite, soit à une perte d'emploi, en particulier du conjoint, et le plus souvent de la conjointe, soit à des migrants suffisamment à l'aise financièrement pour s'autoriser une pause avant de créer ou reprendre une activité. Enfin, pour une minorité de migrants, plus ou moins marginale selon les territoires et leur force d'attraction, cela semble s'expliquer par le fait qu'ils n'hésitent pas à abandonner leur travail en ville et à s'installer dans le lieu de leur choix avant d'y avoir trouvé un emploi.

Les résultats des tris croisés de l'enquête Mairie-conseils mettent également en évidence une sous-représentation des personnes exerçant une activité en ville dans la « strate montagne » par rapport à l'échantillon global, vraisemblablement liée à l'éloignement plus fréquent des grands centres urbains pourvoyeurs d'emplois : 38,1 % contre 55,2 % en 2004 (et 45,9 % contre 57,6 % en 1999). Ces points semblent assez cohérents avec la structure générale de l'emploi en zone de montagne. Dans ces secteurs ruraux isolés, la périurbanisation, si elle existe, y compris

¹ François-Poncet J., Belot C., *op. cit.*, p. 108-109.

² François-Poncet J., Belot C., *op. cit.*, p. 110.

³ La Région Auvergne et les quatre Conseils généraux se sont engagés, avec le soutien de l'État et de l'Europe, à contribuer à l'aménagement numérique du territoire, en signant, le 2 décembre 2005, une « Convention en vue de la résorption des zones blanches, non desservies en Haut Débit ». En octobre 2007 était lancé le plan *Auvergne Haut Débit*, dont l'objectif était de supprimer la quasi-totalité des zones blanches, non desservies en haut débit en Auvergne, en une durée record de 18 mois. Dans le cadre d'un partenariat avec France Télécom, la solution technique retenue passe par l'installation de 289 « TPST » (très petits sites techniques) pour couvrir près de 300 communes sur toute l'Auvergne. Fin mars 2009, le pari est rempli : 99,6 % des lignes téléphoniques auvergnates (soit une couverture inégalée en France) sont ainsi éligibles au haut débit via ADSL et des solutions sont proposées aux 0,4 % qui restent isolées (système satellite). Grâce au plan Auvergne Haut Débit, près de 14 000 lignes téléphoniques, qui en étaient jusque là privées, peuvent accéder au haut débit et 35 000 lignes bénéficient d'une montée en débit parfois importante, du fait notamment du déploiement de 860 km de fibre optique.

dans des schémas complexes de multirésidence et de migrations pendulaires à longue distance, demeure logiquement plus limitée. Ce qui renvoie notamment à des difficultés de transport expliquant le moindre recours aux migrations journalières de travail. Seules certaines bordures de massifs bien situées sont ainsi concernées par des dynamiques périurbaines denses. Le rapport d'évaluation de la politique de la montagne signalait ainsi en 1999 « un taux de migrants alternants inférieur de près de 10 points à la moyenne de référence »¹.

Tab. 38 – Comparaison des profils des nouveaux arrivants actifs dans l'enquête Mairie-conseils entre l'échantillon total et les communes de montagne (1999 et 2004)

Catégorie de migrants	1999		2004	
	E.T	Z.M	E.T	Z.M
Personnes exerçant une activité en ville	57,6 %	45,9 %	55,2 %	38,1 %
Créateurs d'activités nouvelles	2,2 %	3,2 %	2,0 %	3,7 %
Repreneurs d'activités (artisanale, commerciale...)	2,4 %	3,4 %	2,1 %	4,0 %
Nouveaux agriculteurs	1,4 %	2,4 %	0,6 %	1,9 %
Personnes travaillant à distance (télétravail)	1,1 %	0,5 %	1,2 %	1,7 %
Pourcentage total de migrants actifs	64,7 %	55,4 %	61,1 %	49,4 %

Source : enquête Mairie-conseils, 1999, 2004 (Cognard, 2000, 2005).
 1999 : Échantillon total : 37945 personnes, commune de montagne : 4317 personnes,
 2004 : échantillon total : 60 345 personnes, montagne, 4636 personnes.

3) ... mais une tendance plus forte à la création d'activités ?

C'est que dans ces territoires montagnards plus qu'ailleurs encore, il est souvent nécessaire d'arriver avec son emploi ou de le créer, les emplois salariés étant rares et les villes pourvoyeuses d'emplois plus éloignées. Les résultats des tris croisés de l'enquête Mairie-conseils soulignent également que les créateurs ou repreneurs d'activités, les nouveaux agriculteurs ou les télétravailleurs² cherchant à trouver des solutions alternatives pour assurer sur place les conditions économiques de leur installation sont au contraire un peu plus représentés dans les communes de montagne. L'isolement de certains territoires de moyenne montagne et les difficultés fréquentes de déplacement semblent ainsi être en quelque sorte à l'origine d'une « créativité compensatrice », et paradoxalement source d'une certaine autonomie en termes d'emplois. Le rapport d'évaluation de la politique de la montagne mentionnait d'ailleurs en 1999 une surreprésentation des activités relevant du travail indépendant : « au total les non-salariés sont 24,6 % contre 14,6 % en moyenne nationale »³. M. Talandier (2007) relève également la présence plus importante de travailleurs indépendants, hors agriculteurs, pour 1 000 habitants dans un grand nombre de bassins ruraux⁴, en particulier dans la moitié Sud de la France⁵ et dans les milieux montagnards (**Carte 20**). Il est intéressant de relever à ce propos que dans son dernier ouvrage, L.A.G. Moss différencie deux modèles de migrations liées aux aménités en fonction de la plus ou moins grande proximité des villes. Celle-ci aurait tendance à limiter les processus de migrations définitives avec délocalisation ou créations d'activités, au profit de logiques périurbaines ou multirésidentielles. Il oppose ainsi le sud des Appalaches, beaucoup plus proche de grands foyers urbains aux Rocheuses⁶.

¹ *La politique de la montagne, rapport d'évaluation*, La Documentation Française, 2 volumes, 1999, p. 77.

² Les chiffres suggèrent une légère progression entre 1999 et 2004 du nombre de télétravailleurs, que nous avons également relevée sur le terrain, même si cette percée demeure timide.

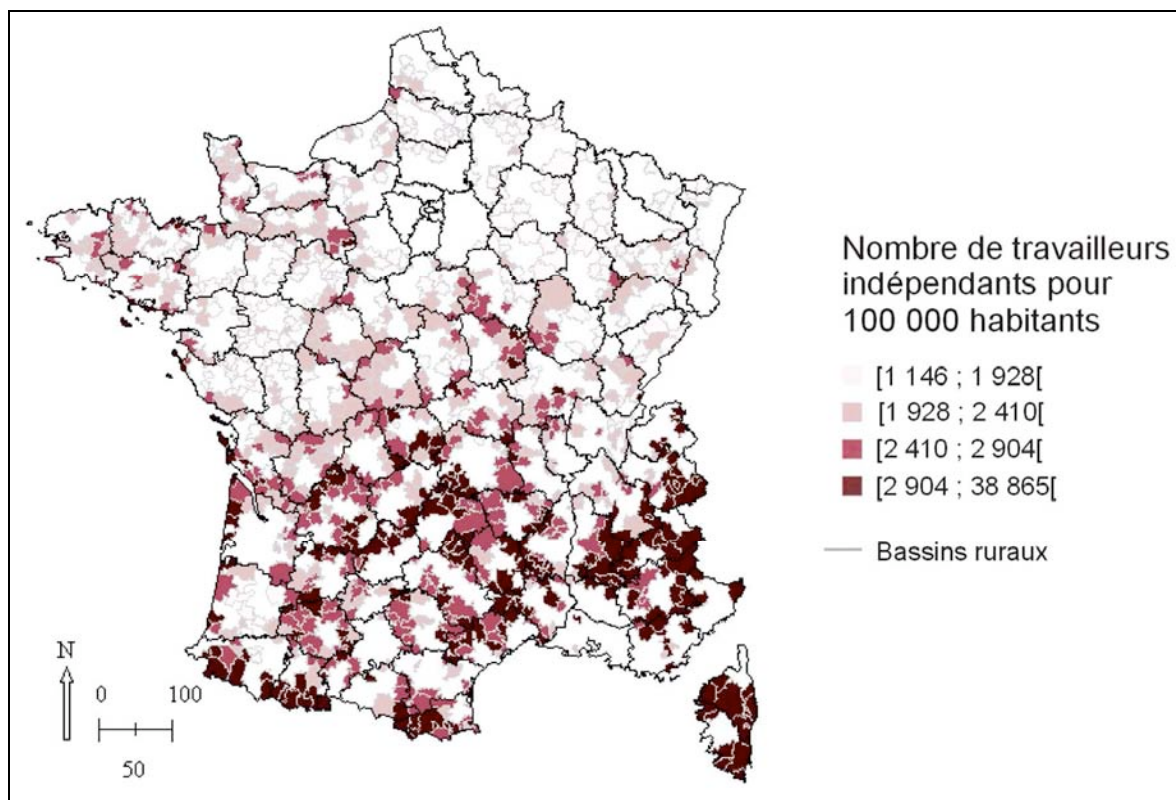
³ *La politique de la montagne, rapport d'évaluation*, La Documentation Française, 2 volumes, 1999, p. 74.

⁴ Respectivement 24 travailleurs indépendants pour 1 000 habitants dans les bassins ruraux, 21 pour 1 000 dans les bassins polarisés par un pôle urbain et 18 pour 1 000 dans les bassins périurbains, 2007, *op. cit.*, p. 300.

⁵ Talandier M., 2007, *op. cit.*, p. 301-302.

⁶ « In these regions, travel time between dense economically or culturally attractive urban places and the location of mountain amenities is characteristically short and convenient, which seems to limit migration.

Carte 11 – Nombre de travailleurs indépendants (hors agriculteurs) pour 100 000 habitants dans les bassins ruraux en 2005



Source : Talandier, *op. cit.*, p. 301.

Tab. 39 – Ventilation des migrants actifs en provenance d'un autre département selon leur catégorie socioprofessionnelle en 1999 par secteurs géographiques

Canton	Agriculteurs exploitants	Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	Cadres et professions intellectuelles supérieures	Employés	Ouvriers	Professions intermédiaires
Préalpes-de-Hte-Provence	1,0	3,9	5,3	15,4	10,5	9,5
Lévezou	5,8	5,8	2,3	10,5	4,7	8,1
Boutières	2,2	3,3	6,2	10,5	10,5	11,1
Cévennes	3,2	4,1	3,2	11,6	8,7	8,6
Corbières	0,7	3,2	3,4	11,9	10,3	10,9
Centre Corrèze	1,1	5,0	4,3	13,3	7,1	8,4
Diois	2,5	3,0	6,5	12,9	7,9	11,1
Margeride	1,5	3,6	4,4	13,7	10,6	7,5
Montagne Limousine	1,5	3,0	5,4	11,6	8,2	12,3
Morvan	1,4	4,7	4,2	10,4	8,3	7,2
Séronais	2,4	3,1	4,1	11,7	10,4	11,9
<i>Moyenne échantillon</i>	1,8	3,7	4,5	12,2	9,1	9,6
<i>Médiane</i>	1,6	3,6	3,8	11,3	9,0	8,7
<i>France 1999</i>	1,3	3,5	6,6	16,2	14,7	12,0

Source : INSEE, RP 1999, sorties spéciales, exploitation complémentaire, sondage au quart, calculs de l'auteur.
Les chiffres apparaissant en grisé dans le tableau sont ceux qui sont supérieurs à la moyenne de l'échantillon.

For example, about 100 million people live within half a day's drive of the southern Appalachian Mountains. But if distant, they take their jobs with them or make new ones. », « The Amenity Migrants: Ecological Challenge to Contemporary Shangri-La », *op. cit.*, July 2006, p. 12.

Les sorties spéciales INSEE (**Tab. 39**) témoignent d'un large éventail de catégories socio-professionnelles parmi les migrants, qui contraste avec la structure traditionnelle de la population active en milieu rural. Au-delà de la surreprésentation des agriculteurs exploitants et des artisans, commerçants et chefs d'entreprise déjà évoquée au sein de l'échantillon total (cf. chapitre III), le tableau détaillé fait apparaître quelques spécificités régionales relatives à l'emploi des migrants. On constate ainsi une présence plus importante des nouveaux agriculteurs dans une partie du Massif central (Cévennes et surtout Lézou), mais aussi dans le Diois et le Séronais, ce qui on le verra plus loin paraît conforme à la réalité renvoyée par les enquêtes de terrain. Les artisans commerçants et chefs d'entreprise sont visiblement un peu plus nombreux que la moyenne à migrer en direction du Massif central (Lézou, Centre Corrèze, Cévennes, Morvan). Les cadres et professions intellectuelles supérieures sont par contre plus présents dans le Sud (Préalpes, Boutières, Diois) et selon une logique un peu différente en Montagne Limousine (peut-être en lien avec la politique d'accueil régionale ?). Ce tropisme méridional semble d'ailleurs être une tendance lourde des migrations des catégories professionnelles supérieures. Ainsi, C. Cappelluti et J. Lopez (2003) notent-ils qu'en Provence-Alpes-Côte d'Azur les « cadres et professions intellectuelles supérieures représentent 6 % de la population autochtone des 15 ans et plus et 11 % parmi les nouveaux arrivants en provenance d'une autre région administrative »¹. Attrait spécifique des régions méridionales que l'on retrouve également vis-à-vis des créateurs d'activités (cf. infra, **Carte 21**).

II. Des dynamiques sociales et territoriales variées

A. Esquisse de typologie

Les stratégies migratoires de ces populations actives sont cependant diversifiées. Pour certains il s'agit d'abord de vivre ailleurs, pour d'autres également de vivre différemment, les ruptures sont donc d'ampleur inégale. Si l'on écarte les mutations professionnelles, conformément à la définition des « nouveaux habitants » que nous avons retenue, deux logiques principales permettent de schématiser ces installations de migrants en activité. Certaines personnes, qui demeurent prépondérantes parmi ces migrants, même si en moyenne montagne leur part est moins grande qu'à l'échelle nationale, se contentent de changer de logement et continuent à exercer leur travail en ville, restant ainsi dans une logique résidentielle périurbaine à plus ou moins longue distance. D'autres, en effectifs plus restreints viennent vivre en milieu rural et y travaillent, même si on doit relever qu'un nombre non négligeable d'entre eux ont d'abord une démarche d'installation et ne se soucient que par la suite de trouver une activité professionnelle. Quoiqu'il en soit, tous les migrants actifs ne souhaitent pas créer ou reprendre une activité, certains conservent leur travail en ville ou occupent un emploi à la campagne. Sur la base de l'échantillon d'enquête du CERAMAC, si l'on considère les seuls actifs arrivés sur cinquante-cinq communes du Massif central français durant la période 1996-2000 : 15 % sont au chômage ou vivent dans une grande précarité ; 45 % ont un emploi plus ou moins éloigné de leur domicile « rural » ; 25 % ont trouvé un emploi existant déjà dans leur commune d'accueil ; et seulement 10 à 15 % ont créé leur propre activité.

¹ « Les migrations interrégionales n'ont qu'un impact limité sur la structure de la population », *Sud INSEE l'essentiel*, n°61, septembre 2003, p. 2.

1) Des phénomènes périurbains plus rares et de plus grande amplitude

Un premier type de migrations résidentielles concerne des populations actives qui ne font que modifier leur lieu de résidence sans changer de travail. Le moteur de ces déménagements est ici lié à la recherche d'un cadre de vie perçu comme plus agréable et va le plus souvent de pair avec l'accession à la propriété. Même si elles sont souvent plus ténues, de nombreux territoires montagnards étant déjà éloignés des grandes métropoles, les influences périurbaines, existent, mais revêtent certaines particularités. Si ces migrations se situent classiquement plutôt à l'échelle intradépartementale, un nombre croissant d'individus semblent prêts aujourd'hui à effectuer de longs déplacements, ce qui peut expliquer que certains territoires isolés commencent à être concernés. Certains nouveaux arrivants acceptent en effet d'exercer leur activité parfois très loin de leur lieu de résidence, par choix ou du fait de la carence des emplois sur place, afin de bénéficier d'un cadre de vie de grande qualité (environnement naturel, terrain, paysage, maison de caractère, tranquillité, etc.). Les agents immobiliers en Ardèche témoignent par exemple du fait que « *les gens qui travaillent dans la vallée du Rhône préfèrent de plus en plus habiter au vert, quitte à faire une heure de route* ».

L'amélioration des moyens de transport, en particulier automobile permet aujourd'hui de résider beaucoup plus loin de son lieu de travail, même si les problèmes de circulation saisonniers peuvent compliquer les choses. Ainsi, grâce à « l'amélioration des infrastructures et des transports produisant une « ville des longues distances »¹ selon l'expression de J.-P. Orfeuil, pour un même temps de parcours les distances s'allongent fortement. Les migrants témoignent par ailleurs dans les entretiens du fait que si la distance parcourue est plus importante en milieu rural, le temps de trajet n'est pas nécessairement plus long que dans leur précédente vie citadine, en raison d'une circulation aisée et sans embouteillage qui présente l'avantage d'un meilleur respect des horaires. Pour ces « grands migrants » s'établissant dans des régions de moyenne montagne, il s'agit souvent de mouvements pendulaires de grande amplitude. Les déplacements peuvent être quotidiens, hebdomadaires pour ceux se partageant entre plusieurs lieux de travail, voire mensuels, notamment pour certains résidents nord-européens et impliquent ainsi des séjours plus ou moins longs en ville. Ils concernent alors également des individus qui délocalisent en partie leurs activités professionnelles, souvent grâce à l'utilisation conjointe des nouvelles technologies.

Ce modèle périurbain s'est développé à partir des années 1960 dans la plupart des pays développés en périphérie des pôles urbains et a connu depuis un élargissement continu des aires résidentielles autour des agglomérations et une diffusion de plus en plus lointaine (cf. chapitre III). Il matérialise le découplage de plus en plus généralisé entre lieu de travail et de résidence, et se structure autour de pôles urbains et en fonction des voies de communications. Alors que l'on assiste à un déplacement de la population de plus en plus loin des villes, les emplois restent encore largement concentrés en milieu urbain. En 2004, 73 % des salariés quittent leur commune de résidence pour aller travailler², surtout en direction des pôles urbains. En effet, même si depuis 1990 l'emploi total tend à progresser dans l'espace à dominante rurale, malgré le déclin continu des activités agricoles, la part de l'emploi en milieu rural reste inférieure à son poids démographique : alors qu'un Français sur quatre réside dans le rural, seul un sur cinq y travaille³. Ces auréoles de périurbanisation varient en

¹ Schaefer J.-P., « Où construit-on depuis le recensement de 1999 ? », in « Dossier Urbain/Rural », *Revue Urbanisme*, n°338, septembre-octobre 2004, p. 67.

² Baccaini B., Sémécurbe F., Thomas G., « Les déplacements domicile-travail amplifiés par la périurbanisation », *Insee Première*, n° 1129, mars 2007, p. 1.

³ La progression est modeste (à peine 1 % entre 1990 et 2002), mais si l'on fait abstraction de l'évolution de l'emploi agricole, la progression est beaucoup plus nette : de l'ordre de 8 %. Ce qui s'explique notamment par le développement des fonctions résidentielles et récréatives de l'espace rural, in *Quelle France rurale pour 2020 ? Contribution à une nouvelle politique de développement rural durable*, Étude prospective de la Datar, 2003.

fonction de la taille de la ville pourvoyeuse d'emplois, des moyens de transports, mais aussi en fonction de la catégorie socio-professionnelle des migrants, sachant que plus la catégorie et donc le revenu sont élevés, plus l'aire d'attraction rurale est vaste. Les cadres parcourent ainsi des distances nettement plus grandes que les autres catégories de salariés. « La moitié des cadres salariés travaillent dans une commune située à plus de 26 minutes par la route de leur commune de résidence et pour un cadre sur dix cette durée dépasse une heure et demie. Les employés sont ceux qui travaillent le plus près de chez eux : plus de la moitié d'entre eux réside à moins d'un quart d'heure de leur lieu de travail par la route »¹.

Cette envie de concilier vie en ville et vie à la campagne est permise d'une part par l'utilisation de l'automobile et l'amélioration du réseau routier et s'explique d'autre part par la recherche de logements abordables, toujours plus loin en périphérie. La pression foncière augmente ainsi l'amplitude de ces migrations, renvoyant à ce que N. Penicaut (2006) nomme « la spirale de l'escargot »² pour décrire les aspirants à la propriété rejetés des centres-villes et contraints d'aller acheter de plus en plus loin, en référence au phénomène relevé en Région parisienne : « ceux qui ne peuvent plus acheter au centre de la capitale investissent en immédiate périphérie, d'où ils chassent, par les prix qu'ils sont prêts à payer, ceux des habitants qui voudraient devenir propriétaires. Ceux-là se retrouvent à faire la même chose en petite couronne et ainsi de suite jusqu'au-delà de la grande couronne. En région, le même effet dominos joue » incitant à « aller voir un peu plus loin si l'herbe est plus verte et le prix du mètre carré un peu plus accessible ». Cet argument foncier est fréquemment revenu dans les entretiens, en particulier dans le Morvan, et secondairement dans le Diois et le Séronais. Comme le rappellent J.-P. Charvet et M. Sivignon (2002), cet « étalement urbain s'accompagne assez souvent d'un « tri social », l'éloignement par rapport à la ville étant en moyenne plus important en France pour les ménages des classes moyennes et moindre pour ceux qui bénéficient de revenus élevés »³. Certains secteurs de moyenne montagne seraient donc gagnés en partie par défaut du fait de leur accessibilité foncière. Néanmoins, en raison de l'importance des contraintes de déplacement et de la spécificité de ce lieu de vie, on peut penser que le choix domine malgré tout, et que l'on est le plus souvent dans une logique qui n'est pas celle de la relégation sociale. Il faut par contre souligner que cet allongement des déplacements, parfois conséquent, est coûteux d'un point de vue énergétique et semble fréquemment sous-estimé en termes de budget par les migrants. On peut ainsi citer le cas d'un couple d'une quarantaine d'années, sans enfant, d'origine urbaine, vivant auparavant en Région parisienne et ayant acheté une vieille ferme dans un hameau du nord du Morvan.

La femme est professeur de piano et le mari, psychologue. Les raisons de leur départ remontent en fait à leur rencontre et à un projet commun, tous les deux souhaitant concilier vie à la campagne, (ils voulaient « sortir du béton » pour avoir une maison avec un jardin) et projet professionnel, d'où le choix d'une région où ils pourraient avoir l'un et l'autre accès à leur clientèle. Le choix du Morvan est en effet un peu un hasard, dans le sens où ils désiraient avant tout trouver une « maison ancienne », qui soit située dans un endroit où il y aurait de « l'espace et de la forêt ». Et c'est surtout les prix des maisons, seulement abordables en bordure de l'Eure-et-Loire, (ce qui impliquait de longs trajets, ce dont ils n'avaient pas envie), qui les ont amenés à s'éloigner autant de Paris, sinon ils admettent qu'ils seraient sans doute restés en Région parisienne. Sans les nécessités liées au travail (proximité de Paris et Lyon pour leurs déplacements en voiture), ils disent d'ailleurs qu'ils auraient préféré aller en haute montagne. C'est à la suite d'une visite de la région, qu'ils ont acheté une vieille ferme située, comme ils le souhaitaient, dans le Parc Naturel Régional du Morvan. Étant localisés au nord du Morvan, ils bénéficient de la présence de l'autoroute et admettent que c'est pratique, même s'ils disent avoir surtout « acheté le paysage » (une vue dégagée sur le massif).

Professeur de piano au Conservatoire, elle se rend chaque semaine en Région parisienne en voiture où elle travaille et où elle a gardé un point de chute en banlieue. Elle avoue n'avoir rien dit à

¹ Baccaïni B., Sémécurbe F., Thomas G., *op. cit.*, p. 1 et 3.

² Penicaut N., « Relégués par la spirale de l'escargot »², *Libération*, mercredi 5 juillet 2006.

³ Charvet J.-P., Sivignon M., *op. cit.*, 2002, p. 214-215.

son employeur, car comme elle n'est pas titulaire de son poste, elle a peur pour sa place. Elle fait donc les aller et retour toutes les semaines (trajet de 2h30, lui coûtant selon elle une « fortune en essence et en péages »), d'une part parce qu'elle n'a rien trouvé dans la région, ou à un niveau inférieur, et d'autre part parce qu'elle préfère ne travailler qu'une partie de la semaine (3 jours et demi), ce qu'elle ne pourrait pas faire ici. De plus, elle sait qu'elle a besoin de ses contacts à Paris, pour remplir les stages de musique qu'elle organise à la campagne. Quant à son époux, psychologue s'occupant essentiellement de traitements post-traumatiques, (prises d'otages, stress), et de développement personnel, il travaille par contrat avec les entreprises « n'importe où, n'importe quand ». Il se déplace également en voiture, car tous les deux soulignent qu'avec le train « ça n'est vraiment pas pratique » dans le Morvan. Il a une adresse professionnelle dans la Nièvre, mais pour le moment n'a pas eu de client (les personnes appelant de trop loin ou étant mal renseignées) et il ne tient d'ailleurs pas spécialement à développer une clientèle locale, espérant plutôt arriver à promouvoir des séminaires pour entreprises dans leur gîte de groupe. Car parallèlement à leurs activités, ils ont en effet restauré peu à peu leur maison, en faisant appel à un architecte, pour en faire un gîte. Au départ cet équipement était prévu pour l'accueil de groupes (stages de musique organisés pour ses élèves, séminaires), mais ils l'ont assez vite transformé également en chambres d'hôtes pour « boucher les vides » et se faire un peu d'argent.

Mais, ces mouvements de périurbanisation ne sont pas exclusifs dans l'explication du renouveau rural et encore moins dans la majeure partie des territoires montagnards qui souffrent justement de l'éloignement des villes. Vivre dans ces régions de moyenne montagne au tissu économique anémié, implique en effet souvent d'arriver avec son travail ou de le créer dans une logique d'auto-emploi.

2) La variété des actifs exerçant en milieu rural : le « mythe du porteur de projet »

Comme l'écrit J. Viard (2004), il y a « les gens qui viennent en disant qu'ils vont travailler là. Mais, dans la réalité, il n'y a pas toujours de l'activité disponible sur place » et il est donc souvent nécessaire qu'ils « amènent leurs métiers sur leur dos comme les escargots »¹... ce qui renvoie à la fois aux créations et aux délocalisations d'activités. D'un point de vue professionnel, la migration se traduit fréquemment par un changement d'activité et une recherche d'indépendance et l'abandon du salariat, déjà souligné par les travaux de recherche antérieurs. Dans son étude J. Catanzano (1987) soulignait ainsi que pour « les deux tiers, nouvelle localisation se conjugue avec nouvel emploi », « plus d'un immigrant sur trois a créé son propre emploi »². Il insistait sur la nature très différente des comportements observés en la matière dans le bas pays languedocien et sur un net contraste entre la population venue d'autres régions et la population effectuant une mobilité intrarégionale : « pour l'une, on a une véritable remise en cause du statut de salarié, pour la seconde, on constate uniquement un léger tassement du poids de ce statut »³. A. Berger souligne de même à partir de travaux plus récents du CRPEE dans le Languedoc que « si huit migrants actifs sont salariés avant de venir dans l'arrière-pays, ils ne sont plus que six dans cette situation sociale après la migration, les travailleurs indépendants passant dans le même temps de 20 à 41 % »⁴. Cette fréquente augmentation du statut d'indépendant parmi les migrants, si elle peut effectivement provenir d'une insatisfaction professionnelle antérieure, est également liée à la rareté des emplois présents, en particulier salariés, et à leur niveau de formation, rendant souvent nécessaire la création d'activité, dans une logique d'auto-emploi pour pouvoir vivre sur place. Néanmoins, il semblerait que cette tendance ne soit plus aussi systématique et radicale depuis quelques années, car du fait de l'importante tertiarisation des emplois, il serait aujourd'hui devenu plus facile pour une frange croissante de la population de « délocaliser » son activité. L'enquête sur les porteurs de projet en Limousin souligne ainsi que : « parmi les

¹ Viard J., « Faire société ensemble... », in Dossier « Cap sur la campagne », *Pour*, n°182, 2004, p. 57-58.

² Catanzano J., *op. cit.*, 1987, p. 291.

³ Catanzano J., *op. cit.*, 1987, p. 257.

⁴ Berger A., avec la collaboration de J.-M. Bretel, M. Dedeire, E. Font, *op. cit.*, p. 116.

porteurs de projets installés, près des deux tiers exercent une activité identique ou proche de leur métier antérieur »¹.

a) Les porteurs de projet

Les repreneurs ou créateurs d'activité, que l'on nomme souvent de manière générique les « porteurs de projet » recouvrent des profils assez différents. La reprise d'une activité déjà existante, même si celle-ci est souvent transformée et modernisée, constitue un premier mode d'implantation en milieu rural, qui a d'ailleurs suscité le développement de différents organismes et médias spécialisés dans la mise en relation entre territoires ruraux et « repreneurs potentiels » pour répondre à la problématique particulière du milieu des entreprises, de l'artisanat ou du petit commerce où la transmission familiale est souvent plus rare qu'en agriculture (Magazine Village, Chaîne Demain, ancienne filiale de Canal +). Cela peut concerner des domaines divers, même si c'est ici en particulier la reprise de commerces ou de multiservices qui est privilégiée. Mais pour pallier la faiblesse des emplois locaux dans les territoires de moyenne montagne, il est en fait souvent nécessaire d'arriver avec un travail ou de le créer, ce qui explique diverses logiques d'auto-emploi : femmes pour lesquelles les places, notamment qualifiées, se révèlent rares en milieu rural, chômeurs, ou personnes ne trouvant pas d'emploi salarié. La création d'activité fait donc partie intégrante du projet de vie à la campagne de certains, parfois en continuité logique de leur parcours antérieur, alors que d'autres recherchent simplement par ce moyen une solution pour vivre dans un lieu de leur choix où l'emploi est rare. Certains réalisent ainsi un projet pensé et élaboré de longue date, saisissant une opportunité de reconversion professionnelle (licenciement économique, événement familial), et/ou concrétisant un souhait d'exercer une activité indépendante, notamment en mettant à profit des expériences acquises lors de leur vie professionnelle antérieure ou en s'appuyant sur une de leurs passions. D'autres sont simplement des chômeurs qui se situent dans une logique d'auto-emploi.

Premier sujet de débat concernant les porteurs de projet : leur nombre et le fait qu'il y ait ou non une propension plus grande à la création d'activités parmi ces migrants. Les avis en la matière divergent. V. Noblet (2006), étudiant les statistiques relatives aux nouveaux arrivants dans la Nièvre, souligne qu'ils ne montrent pas un intérêt plus spécifique que la population locale en ce qui concerne la reprise ou la création d'activité. P. Chevalier (2000) relève que « c'est dans les espaces de plus faible densité, que les entrepreneurs issus de la ville sont, relativement les plus nombreux » et que dans ce même milieu « la quasi totalité des prestataires hautement diplômés sont des migrants »². S. Saleilles note quant à elle que dans le rural isolé les nouveaux arrivants représentent « une proportion significative d'entrepreneurs (bien plus qu'en rural accessible ou en milieu urbain) » et que bien « qu'ils créent relativement moins d'emplois que les entrepreneurs autochtones, les néo-ruraux sont mieux formés, créent, souvent, les entreprises les plus innovantes et sont davantage ouverts vers l'extérieur »³. Dans l'enquête CERAMAC, 12 % des actifs installés dans les campagnes du Massif central sont aussi à l'origine de la création d'un emploi que celui-ci soit banal ou de plus haute qualification. Au total, sur cinquante-cinq communes étudiées durant la période 1996-2000, soixante-dix projets ont effectivement abouti à une création d'activité. Si l'on additionne dans l'enquête Mairie-conseils le pourcentage de créateurs et repreneurs d'activités ainsi que les nouveaux agriculteurs, on arrive environ à 10 % des migrants. Leur part reste donc limitée et, quoiqu'il en soit, moins importante que les discours prometteurs des politiques d'accueil pourraient le laisser supposer. Cet apport demeure cependant précieux dans le contexte de territoires de moyenne montagne fragiles, où l'innovation ne vient souvent plus que de l'extérieur.

¹ Initiatives et Territoires, Conseil régional du Limousin, Direction de l'Accueil, *op. cit.*, p. 16.

² Chevalier P., *op. cit.*, p. 306 et 308.

³ Saleilles S., *op. cit.*, 2007, p. 104-105.

Document 3 – Exemple de projet accompagnant un courrier de candidat à l'installation



Je vous remercie de votre attention, et espère pouvoir mener à bien ce projet qui me tient à coeur, et qui correspond à un idéal de vie que j'aimerais faire partager.
Au delà d'un projet professionnel, il s'agit d'un projet de vie, d'un projet d'animation en milieu rural.

AVANT PROJET

MULTISERVICES en milieu rural

LE CADRE :

Un village dynamique en milieu rural dont les habitants aspirent à se retrouver dans un véritable lieu de vie.



LES LOISIRS :

Il est important qu'un village bénéficie d'un lieu de rencontres et d'échanges et les jeux de toutes sortes représentent une attraction simple et conviviale :

- * pour tous : les jeux de cartes, de lettres, soirées loto et autres..
- * pour les jeunes : jeu vidéo
- * un espace enfants pour les plus petits



LE COMMERCE :

- * Un multiservices de proximité doté de produits variés et pour lequel une grande disponibilité est indispensable afin d'apporter un service de qualité à la clientèle.
- * Un bar, lieu de vie d'un village.



LE SERVICE :

Les livraisons pour les personnes âgées ou isolées afin de leur permettre le maintien à domicile.



L'ANIMATION :

Pour faciliter les échanges et ramener la vie au village : des soirées à thème à vivre en famille



LA RESTAURATION :

- * Possibilité de restauration les fins de semaine si les locaux le permettent.
- * Des repas de groupes (anniversaires, communions, mariages, etc...)



Source : Sites de Proximité Rhône-Alpes.

Le projet, plein de dynamisme et présenté de manière originale, met clairement en avant la vision stéréotypée du milieu rural de nombre de ces candidats d'origine urbaine à l'installation à la campagne : convivialité quasi-mythique du milieu rural (village « dont les habitants aspirent à se retrouver dans un véritable lieu de vie »), espace perçu comme naturellement moribond (« ramener la vie au village ») et projet pas toujours très réaliste, témoignant d'une idéalisation de la vie à la campagne.

D'une manière générale les créations d'activité ne concernent qu'une minorité des nouveaux arrivants, même s'ils peuvent être au départ plus nombreux à souhaiter s'inscrire dans cette démarche. De fait, certains doivent renoncer à leurs projets initiaux et se tourner finalement vers des activités salariées sur place ou reprendre un travail en ville. On peut d'ailleurs relever que parmi les néo-ruraux qui sont restés, beaucoup se sont éloignés de leurs idéaux initiaux et ont parfois repris un emploi en ville correspondant davantage à leurs anciennes qualifications. Ce décalage est significatif de celui qui existe entre l'engouement pour une nouvelle installation et les difficultés de la confrontation à la réalité et à la mise en œuvre de projets plus ou moins réfléchis (**Document 3**). En fait le pourcentage de créateurs semble varier selon les territoires, pouvant être plus notable dans les régions très attractives, en particulier méridionales, voire selon les origines géographiques des migrants. Cela semble être le cas dans le Diois, mais aussi parmi les huit secteurs étudiés dans le Massif central par le CERAMAC, de la Vallée Française dans les Cévennes, où un tiers des migrants adultes a fondé son propre emploi et de l'Espinouse, autre arrière-pays languedocien, qui se rapproche de ces chiffres. L'étude du Conseil Régional du Limousin met également en avant des différences concernant les origines géographiques des repreneurs et des créateurs d'activités : globalement 40 % sont des repreneurs, mais on trouve 75 % de créateurs parmi les porteurs de projets originaires d'Ile de France¹.

Un profil-type se dégage dans la littérature concernant ces entrepreneurs exogènes (Berger, 1994 ; Chevalier, 2000 ; Font, 1997, 2000, Saleilles, 2007) : la quarantaine, en couple, anciens cadres salariés en milieu urbain, possédant une formation initiale supérieure. La plupart des travaux confirment cette tranche d'âge préférentielle. Berger et *al.* soulignent ainsi que dans les différentes enquêtes du CRPEE « la moitié des entrepreneurs ont moins de quarante ans, les trente-quarante ans étant la classe principale »². L'étude sur les porteurs de projet en Limousin indique que leur âge médian est de 39 ans³. Seul le rapport sur les TPE touristique est un peu plus précis distinguant la phase des « jeunes couples souvent désargentés mais avec des rêves plein la tête et souvent un ou plusieurs enfants à charge » ; celle des « couples entre trente et quarante ans, « le bel âge » de la création d'entreprise », qui correspond également fréquemment à un moment de la vie, où il arrive que les couples se recomposent et veuillent prendre un nouveau départ » et enfin celle des « couples quinquagénaires ou plus, décidant une totale reconversion professionnelle pour, enfin, vivre leur rêve »⁴. Du fait du caractère familial de la migration, de nombreux projets sont en effet des projets de couple. Une des motivations de migration est d'ailleurs la recherche d'une vie de famille plus harmonieuse et d'un meilleur équilibre entre vie privée et professionnelle, passant souvent par le projet de travailler ensemble. Ainsi l'enquête en Limousin souligne-t-elle que les porteurs de projets interrogés sont « très majoritairement des familles », seuls 10 % d'entre eux étant seuls et sans enfant et que « lorsque le porteur de projet a un conjoint, le projet est un projet de couple dans les deux tiers des cas, même si l'aboutissement pourra se faire en deux temps »⁵. L'ensemble des auteurs relèvent également le niveau de formation important de nombre de ces migrants, souvent plus diplômés que les ruraux et riches de leurs parcours professionnels antérieurs.

L'étude conduite sur les TPE touristiques décrit bien un certain nombre de motivations spécifiques des créateurs de petites activités touristiques, communes aux porteurs de projet et qui les différencient des entrepreneurs classiques : « ils ont le désir de travailler « pour eux-mêmes », dans une activité valorisante. [...] Ils recherchent notamment cette unité de lieu entre la vie privée et la vie professionnelle qui leur apparaît comme leur permettant une vie de couple et de famille plus riche. Ils cherchent à développer une activité autour d'un projet qui

¹ Initiatives et Territoires, Conseil régional du Limousin, Direction de l'Accueil, *op. cit.*, p. 13.

² Berger A., avec la collaboration de Bretel J.-M., Dedeire M., Font E., *op. cit.*, p. 125.

³ Initiatives et Territoires, Conseil régional du Limousin, Direction de l'Accueil, *op. cit.*, p. 15.

⁴ *Créer et conduire une entreprise en couple*, *op. cit.*, p. 26.

⁵ Initiatives et Territoires, Conseil régional du Limousin, Direction de l'Accueil, *op. cit.*, p. 15.

leur tient à cœur. C'est l'idée de travailler pour soi (et non plus pour une société ou un employeur) qui les anime. [...] Dans la mesure où leurs autres aspirations peuvent être satisfaites, ils ne recherchent pas à dégager des sommes importantes en termes de bénéfice. Ils souhaitent rentabiliser leurs investissements, et lorsqu'ils évoquent une référence salariale, ce n'est pas rare qu'elle se situe au niveau d'un SMIC par personne »¹. Ils sont ainsi nombreux à accepter l'idée de substituer une partie de leurs revenus contre un gain en qualité de vie. A. Berger en veut pour preuve que dans l'arrière-pays méditerranéen « la majorité des entrepreneurs ruraux pense que leur revenu serait plus élevé si leur activité était située en milieu urbain »².

Si certaines migrations d'actifs sont liées à des critères économiques recoupant notamment les nouvelles opportunités de la tertiarisation des économies rurales (Vollet, Chevalier, 2000) ou le desserrement d'activités, elles sont essentiellement présentes dans les espaces périurbains et ne concernent qu'à la marge les territoires ruraux isolés, où semble exister une dynamique spécifique. Pour certains migrants le projet est plutôt familial, pour d'autres plutôt professionnel, mais le plus souvent les deux aspects se superposent dans le cadre d'un nouveau projet de vie et les particularités du processus entrepreneurial sont communes. Même si la volonté d'un placement financier existe, en particulier dans le domaine touristique pour certains migrants nord-européens, parmi les porteurs de projets qu'ils soient créateurs ou repreneurs d'activité, les stratégies purement financières sont rares et ce n'est pas la notion de profit qui prime. Quelques points communs se dégagent chez la plupart d'entre eux, notamment un certain « art de vivre » cherchant à favoriser une autre vie relationnelle (liberté de disposer de son temps, changer de rythme de vie, importance de la famille, etc.) et une autre manière d'envisager le rapport au travail (rejet de la précarité du salariat, travail à domicile, « travailler autrement », quand et comme on le souhaite). Ils sont d'abord à la recherche d'une qualité de vie meilleure, même si celle-ci peut recouper une dimension économique avec notamment l'attraction d'un foncier plus abordable. Cette prépondérance des motivations existentielles sur les motivations économiques dans l'entrepreneuriat néo-rural amène ainsi S. Saleilles à parler de « lifestyle entrepreneur » (Schine, 2003), car la création de l'entreprise s'inscrit dans un projet de vie plus large d'amélioration de la qualité de vie par l'installation à la campagne³. Au lieu de profits économiques, ce sont avant tout des profits en termes de mode et de cadre de vie (un « style de vie ») qui sont recherchés. Parmi ce type d'entrepreneur S. Saleilles (2005) ayant fait une revue de la littérature⁴ cite Bouhaoula (2000) et la figure de l'« entrepreneur passionné », « épris de liberté et recherchant d'abord le plaisir dans son travail, il veut vivre sa passion ». Hillairet (2000) évoque quant à lui quelqu'un qui « veut d'abord se faire plaisir tout en gagnant (souvent modestement) sa vie », et Schine (2003) une personne qui « crée une entreprise autour de ses passions et d'un style de vie qui reflète des engagements au delà du succès financier ». On se rapproche également du concept « d'entrepreneur rural » évoqué par les chercheurs et animateurs du réseau Peuple et Culture qui « fait référence à des personnes qui, par choix ou par contrainte, cherchent à articuler un projet de vie avec un projet professionnel, et sont donc ensuite amenées à s'inscrire dans le champ économique »⁵. Le terme de « profession-mode de vie »⁶ utilisé par R. Béteille concernant les néo-ruraux paraît souvent encore bien s'appliquer à nombre de ces porteurs de projet. Il semblerait néanmoins

¹ *Créer et conduire une entreprise en couple, état des lieux dans les très petites entreprises touristiques rurales*, étude réalisée pour le Secrétariat d'État au Tourisme, *op. cit.*, p. 20.

² Berger A., avec la collaboration de Bretel J.-M., Dedeire M., Font E., « Nouveaux espaces ruraux en Languedoc-Roussillon », *Territoires en Mutation*, n°1, janvier 1997, p. 134.

³ Saleilles S., *op. cit.*, 2007, p. 14-15.

⁴ Saleilles S., *op. cit.*, Reims, 24 mars 2005, p. 3-4.

⁵ Evin F., Pomarel E., Poncin B., Pugeat D., « Éducation populaire et création en milieu rural », in « Demain quel monde rural ? Et pour qui ? », *Économie et Humanisme*, n°362, octobre 2002, p. 69.

⁶ Béteille R., *La France du vide*, Litec, 1981, p. 230.

que plusieurs générations puissent se succéder dans le cadre de ces migrations résidentielles, les migrants d'agrément pouvant être suivis localement par des personnes ayant des motivations davantage économiques et exploitant la présence des premiers arrivés. C'est ce que soulignent certains auteurs nord-américains et ce que suggère également l'exemple des migrants nord-européens (cf. chapitre VII). L.A.G. Moss (1999) relève ainsi que la concentration de migrants d'agrément peut induire une seconde phase d'immigration aux motivations principalement « économiques »¹.

Document 4 – Des « marchés de niche » parfois étonnants

Le propriétaire de ce magasin d'informatique situé dans un petit bourg du nord du Morvan est arrivé en 1999 de la Région parisienne où il s'occupait d'une agence de voyages. Il dit s'être arrêté dans le Morvan parce qu'il a trouvé les gens sympathiques et a apprécié la nature, l'espace, le calme. Car, comme il le souligne, « quand on est au calme, on peut éventuellement aller en ville pour retrouver du bruit, mais quand on est en ville on ne peut pas arrêter le bruit ». Il a d'abord loué au prix fort un tout petit local, le propriétaire ayant profité de sa naïveté et lui ayant avoué par la suite qu'il pensait qu'il ne tiendrait pas six mois. Puis il a acheté un bâtiment plus grand avec un logement au-dessus. Autodidacte, il a appris l'informatique en équipant son agence de voyages et s'est spécialisé dans le Macintosh. Il vend quelques ordinateurs neufs, des micro d'occasion, différents utilitaires et accessoires et des pièces via Internet. Ses fournisseurs, un ami et deux grosses entreprises, sont situés sur Paris. Mais il s'est surtout spécialisé dans la réparation des Macs, même vieux et se déplace pour cela. Au départ, il s'est fait connaître en passant des annonces dans différents petits journaux et apparemment aujourd'hui son affaire fonctionne bien. Il répond à la fois à des demandes locales, mais aussi à des clients plus lointains et même à des appels de Parisiens (également résidents secondaires dans le Morvan en général). Il déclare bien vivre et en tout cas « gagner assez » son objectif n'étant pas l'argent, mais de « pouvoir avoir du temps à côté ». Il n'a bénéficié d'aucune aide lors de son installation, mais il comprend qu'ici il n'y ait pas d'argent.

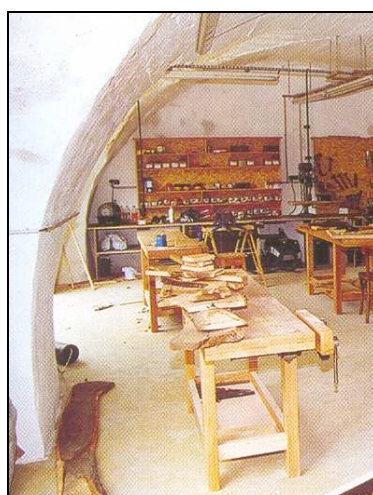
Source : enquêtes de terrain, 2001.

La plupart de ces activités sont des projets micro-économiques, unipersonnels ou familiaux dans des domaines divers et demandant plus ou moins de qualification, même si les services et en particulier le tourisme (hébergement, restauration, animation), le commerce, l'artisanat et l'agriculture (cf. infra) sont prépondérants. Le tourisme est en effet un fréquent domaine d'élection, lié à un projet d'accueil, notamment pour entretenir et valoriser un bien immobilier ou dans une logique pluriactive. Ces activités sont donc plus ou moins liées au milieu local, mais elles s'avèrent souvent plus innovantes que celles des ruraux, voire parfois un peu hors « norme ». Ce qui peut au départ susciter une certaine méfiance en milieu rural. Le « facteur travail » et plus particulièrement le fait de se lever le matin et d'avoir une activité régulière paraît être un élément essentiel d'acceptation et de reconnaissance, (« *on fait comme eux* » nous confiait un migrant), contrairement par exemple aux personnes partageant leur temps entre ville et campagne ou exerçant une activité artistique, qui sont souvent plus mal acceptées. Dans la littérature nord-américaine cet aspect atypique des activités occupées par les migrants ressort également (« *non-traditional occupations by rural standards* », Shumway 1997)². Il s'agit la plupart du temps de TPE. On est très loin des installations d'entreprises encore rêvées par certains élus et l'embauche de salariés reste rare. Leur petite taille leur permet d'exploiter des niches économiques très ciblées (**Document 4**), du fait en particulier de démarches innovantes ou de combinaisons complexes d'activités.

¹ « The information also shows that concentration of amenity migrants is an important cause of subsequent immigration for primarily economic reasons », in Moss L.A.G., « Sustaining the Sierra Nevada Bioregion's Integrity Under Growing Human Population Pressure », *op. cit.*

² Saint Onge J.M., Hunter L.M., Boardman J.D., *op. cit.*, 2005, p. 3.

Document 5 – Photographies des lieux d’hébergement et de l’atelier de menuiserie



Source : d'après la plaquette publicitaire de l'Association, début des années 2000.

Comparé à l'entrepreneuriat classique, le processus de création d'entreprises de ces migrants est donc particulier et souvent marqué par des difficultés importantes. La migration implique une rupture géographique et sociale et, par conséquent nombre de ces entrepreneurs créent dans un contexte inconnu géographiquement, mais aussi parfois professionnellement. Leurs projets se réalisent fréquemment de manière progressive en plusieurs temps, du fait de difficultés d'accès à la terre, à des bâtiments et/ou du manque de capitaux, ou pour sécuriser leur démarche, etc. Les projets de couple sont ainsi souvent réalisés en deux temps, seul l'un des deux s'installant pendant que l'autre conserve son emploi, y compris dans son lieu d'origine ou occupe un emploi salarié sur place pour assurer des revenus pendant la phase de démarrage. Les personnes ayant travaillé sur place en tant que salariés avant de s'installer, notamment dans le domaine agricole, connaissent généralement une insertion professionnelle plus aisée par la suite. D'autres stratégies passent parfois par une phase travail au noir au début du fait de l'absence de statuts ou par des petits boulots, souvent saisonniers en montagne. C'est par exemple le cas de ce couple d'une quarantaine d'années, originaire du Nord, ayant deux enfants, qui a créé une activité d'accueil et de formation autour de la thématique du bois associant un atelier de menuiserie, un gîte familial et un gîte de groupe (**Document 5**) :

Fille d'agriculteurs, et ayant une formation d'assistante sociale, (métier qu'elle a exercé pendant 10 ans, pour moitié sur secteur rural et urbain), elle rêvait depuis longtemps de faire un lieu dédié à l'accueil et la formation en milieu rural. Son époux, menuisier, a toujours travaillé dans le domaine du bois. Leurs motivations de départ étaient liées à une envie « d'espace », de « sortir du

milieu artificiel de la ville » et d'une « nature plus importante », par rapport à la périphérie de Lille où ils vivaient. Ils avaient également un « désir de changer de rythme de vie » (en particulier elle dans son travail d'assistante sociale), envie de « trouver un équilibre entre vie professionnelle et vie privée » et de « créer quelque chose ensemble ». Leur décision prise, il a vendu son atelier dans le Nord et repris un travail salarié dans la Drôme, tout en cherchant un lieu pour leur projet. Elle a suivi son mari en reprenant un travail d'assistante sociale. Pendant le montage du projet elle cumule deux mi-temps, un sur Die à la Mission Locale (pour le logement des jeunes) et un autre à Valence où elle s'occupe d'une vingtaine de personnes en insertion. Quant à lui, dès que le site a été trouvé, il a négocié un licenciement et a suivi un stage « entretien du bâtiment » pendant huit mois à Die, au GRETA (en pensant à la rénovation), ce qui leur a permis une intégration en douceur. Ils ont déposé un projet Entreprise Rurale Innovante² collectif qui a été accepté ; ils sont en effet associés avec un sculpteur à Mirande (à une soixantaine de kilomètres), qui a réfléchi avec eux au projet et qui a prévu de déménager si la demande est forte. Ils ont créé une association loi 1901 (notamment parce qu'une association a droit à davantage de subventions) pour l'animation et la formation et font l'hébergement à titre personnel. Ils se sont fortement endettés sur douze ans pour acheter la maison et savent que comme ils bénéficient de beaucoup de fonds publics, ils auront des comptes à rendre et qu'ils doivent donc faire vite, ce qui les inquiète un peu (ils évoquent ainsi une « responsabilité pesante »).

On peut ensuite relever l'existence fréquente de statuts difficiles à gérer (pluriactifs, artistes, métiers du spectacle...). Ainsi que le souligne également Y. Gilbert dans l'arrière-pays languedocien « ces portages de projets se font dans la culture de l'hybride juridique et de l'innovation, aucun dispositif classique, en matière de droit des entreprises, de fiscalité ou de protection sociale ne correspondant aux types d'activité à inventer »¹. Ce point a par exemple été pris en compte par la région Rhône-Alpes ayant mis en place un dispositif régional spécifique, ERI² (Entreprise Rurale Innovante), devenu depuis 2007, ELI (Entreprise Localement Innovante) ou Entreprises Agrirurales Localement Innovantes (EALI), afin de soutenir la création ou diversification d'entreprises rurales, agri-rurales ou agricoles innovantes. Le statut des femmes dans les projets de couple paraît aussi fréquemment problématique, car, beaucoup travaillent « sans se constituer de droits propres à la protection sociale (maladie et vieillesse) »³, comme le remarque par exemple l'étude sur les TPE touristiques. Toute cette phase de création est donc très délicate, d'autant qu'elle s'accompagne rarement de rentrées d'argent. Elle renvoie à l'absence de réel statut du créateur d'entreprise et explique que certaines structures et associations travaillant sur l'accompagnement des porteurs de projets aient complété leur présence sur les territoires ruraux par la création de couveuses d'activités ou de coopératives d'emplois et d'activités (SCOP Pollen en Ardèche, SCOP Oxalis en Savoie⁴).

b) Les délocalisations d'activités

D'autres installations en moyenne montagne sont le fait de personnes qui n'ont que peu de contraintes de localisation, les Anglo-Saxons parlent à leur sujet de « footlose populations », en quelque sorte des « populations sans racines ». Cela concerne d'abord des individus qui sont très mobiles dans leur vie professionnelle (chauffeur routier, consultants), et pour qui le lieu de résidence importe finalement peu, même s'ils recherchent souvent une proximité relative avec les grands axes de transport. Mais cela renvoie également à ceux qui ont un emploi leur laissant une certaine liberté d'organisation et/ou de localisation (artistes, professions libérales) ou dont les activités peuvent aujourd'hui être facilement exercées à domicile grâce aux nouvelles technologies, (traducteurs, infographistes, journalistes, certaines

¹ « Approches des composantes et dynamiques du lien social : crise et recomposition des formes de cohésion sociale dans l'arrière-pays du Languedoc », in *Le lien social et l'inachèvement de la modernité*, 1997, p. 22.

² Cf. chapitre IX.

³ *Créer et conduire une entreprise en couple*, op. cit., p. 23.

⁴ Evin F., Pomarel E., Poncin B., Pugeat D., op. cit., p. 71.

activités d'édition), et qui prennent le risque d'une délocalisation professionnelle afin de gagner en qualité de vie et/ou de rejoindre une région qui leur tient à cœur. Néanmoins, les professions qui permettent cette pratique demeurent encore assez limitées. Bien souvent les personnes qui délocalisent, en partie ou totalement leurs activités professionnelles grâce à l'utilisation des nouvelles technologies, sont malgré tout contraintes à des trajets plus ou moins nombreux (par exemple pour rendre visite à des clients). Ce qui est par exemple le cas de cette jeune femme de 33 ans, ayant créé une entreprise de télémarketing.

« Cette célibataire, d'origine urbaine, même si elle dit s'être toujours sentie proche de la nature et « pas une vraie citadine », habitait en banlieue parisienne avant de venir s'implanter dans le Diois en 1999 à B. (commune où les néo-ruraux sont nombreux et où elle connaissait déjà quelqu'un). Elle y a créé une entreprise individuelle de télémarketing, dont le siège est cependant encore basé à Paris. Selon elle, son installation est d'abord le fait d'une « démarche personnelle » et d'un « besoin de se ressourcer » avant d'être une « création d'emploi ». Elle met en avant le fait qu'elle était célibataire et qu'elle n'avait « pas d'obligations », « pas d'engagement ». Elle en avait envie depuis longtemps, car Paris c'était le « stress », la « pollution », même si grâce à un accord avec son entreprise, elle travaillait déjà chez elle depuis quelques temps, par téléphone et correspondance électronique. Aujourd'hui, elle utilise de façon efficace les nouveaux moyens de communication et illustre également un nouveau rapport à la mobilité. Elle continue en effet de fréquenter environ une fois par mois Paris, où elle a gardé le siège de son entreprise (pour y avoir une ligne téléphonique parce qu'il y a de la concurrence et des « préjugés »). Elle souligne néanmoins que cela correspond à sa stratégie de départ et que si elle le peut, elle espère fidéliser ses clients en province et envisage alors un changement d'orientation. Elle a déjà pris des contacts sur Valence (située à une centaine de kilomètres), car elle estime que ce n'est pas un problème d'y aller deux fois par semaine. Elle précise en effet qu'ici la « notion de temps n'est plus du tout la même », notamment en comparaison des heures perdues dans les embouteillages lorsqu'elle était banlieusarde. »

Cette liberté de localisation s'explique fréquemment par le développement des nouvelles possibilités technologiques, qui permettent une déconnexion du territoire local grâce au télétravail, et concerne donc également les migrants nord-européens. Elle est souvent associée à des pratiques multirésidentielles de rythme varié (hebdomadaire, mensuel voire semestriel pour les étrangers). Le télétravail est défini par B. Moriset comme une activité qui « s'effectue, au moyen de l'outil informatique et des outils de télécommunication, en dehors de l'endroit où les résultats de ce travail sont attendus et en dehors de toute possibilité physique pour le donneur d'ordre de surveiller l'exécution de la prestation par le télétravailleur »¹. On oppose parfois le télétravail à domicile et le télétravail nomade, ou tout en conservant un poste de travail au sein de l'entreprise, un salarié peut utiliser les technologies de l'information et les outils de travail mobiles pour travailler depuis n'importe quel lieu. Il a commencé à se développer dans le courant des années 1990, du fait de la généralisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication et du souhait croissant d'une frange de la population de pouvoir organiser avec plus de souplesse ses périodes d'activité. Ce à quoi on pourrait ajouter depuis quelques années la hausse du prix des carburants. Un débat semble néanmoins exister aux États-Unis concernant le fait que ce développement des nouvelles technologies ait suivi ou provoqué celui des migrations liées aux aménités (Stewart, 2002)².

Néanmoins, malgré une sensible progression de ces pratiques, la France semble accuser un certain retard dans le développement de ces nouvelles formes de travail, qui offrent *a priori* de belles opportunités aux territoires ruraux en facilitant l'accueil ou le maintien d'activités. En Europe, l'étude

¹ Moriset B., « Télétravail, travail nomade : le territoire et les territorialités face aux nouvelles flexibilités spatio-temporelles du travail et de la production », *Cybergéo*, n° 257, 6.02.2004, p. 6.

² « There is also reason to question whether advances in local access to technology lead or follow amenity migration », in Stewart S. I., *op. cit.*, p. 372.

SIBIS (2002), estime la part des télétravailleurs au sens large à 13 % de la population active. Mais les données sont bien plus élevées pour l'Europe du Nord, qui est au niveau des États-Unis : 27 % aux Pays-Bas, 22% en Finlande et au Danemark, 18 % en Suède et au Royaume-Uni. Ces données contrastent avec celle de l'Europe du Sud : 9 % en Italie, 7 % en France¹. De plus, si B. Moriset souligne que le « télétravail est devenu dans les sociétés occidentales un phénomène économique et social de masse », entre 10 et 20 % de la population active des pays industrialisés télétravaillant, même si ce chiffre s'élève dans les pays d'Europe du Nord et aux États-Unis, il insiste également sur un malentendu : « l'image populaire du télétravail est celle du télétravailleur rural isolé, à domicile et à temps plein, qui est une figure rare. En réalité, le télétravail est un complexe de pratiques, le plus souvent à temps partiel, dans un contexte majoritairement urbain »². Certes, il existe encore des problèmes techniques, avec en particulier entre 500 000 et 600 000 foyers toujours privés en France d'une connexion haut débit en 2008³ et une qualité et des coûts souvent moins intéressants. Mais le syndrome de la « fracture numérique » est réfuté par plusieurs auteurs (Malecki, 2003), les technologies alternatives, comme les liaisons par satellite, étant de plus en plus accessibles. Et un consensus semble aujourd'hui se dégager pour reconnaître « que la technologie n'est pas le frein premier au développement du télétravail rural, en comparaison des handicaps commerciaux, des blocages sociaux et culturels »⁴, le besoin de contact direct, la « pression proxémique » demeurant en particulier bien présent.

Document 6 – Exemple de parcours migratoires d'artistes

Ce couple d'artistes d'une trentaine d'années avait l'idée de quitter Paris depuis longtemps. Ils étaient arrivés « à saturation » du fait du temps passé dans les transports et les embouteillages et rejetaient cette ville « oppressante » et « violente ». De plus ils avaient un peu le sentiment de tourner en rond quant aux rencontres dans leur environnement professionnel. Le déclic a été une visite dans le Diois à la grand-mère de la jeune femme. Séduits, ils sont revenus au bout de deux mois, d'abord dans le logement de l'aïeule, puis dans une maison louée. A leur arrivée ils ont exercé divers petits boulots agricoles et d'animation avant de développer peu à peu leurs activités. Lui travaille surtout dans l'illustration et a trouvé des contrats à l'extérieur et sur place (guide pour Agribiodrôme, Office de Tourisme). Sa compagne écrit et cherche également un emploi dans l'édition. Il souligne que leur attraction pour le Diois a reposé au départ sur les paysages, la beauté du site, la qualité de vie. Et, peu à peu, s'est ajouté l'intérêt culturel de la région, car il souligne qu'il y a beaucoup de gens disponibles pour des rencontres. Il admet néanmoins qu'il est difficile de vivre de l'art ici, du fait d'une clientèle touristique essentiellement composée de familles et de randonneurs qui n'ont pas l'argent pour acheter et qu'il doit donc se déplacer pour vendre, à Grignan, au marché de la création à Lyon, à Paris, etc.

Source : enquêtes de terrain, 2001.

Autre profession pouvant se permettre plus facilement ce choix de vie, à plein ou mi-temps, dans des territoires ruraux montagnards du fait d'assez faibles contraintes de localisation : les personnes travaillant dans le milieu artistique (peintre, écrivain, artisans d'art, intermittents du spectacle, etc.). L'installation recoupe pour certains artistes débutants, qui « se cherchent », une logique économique (prix modéré des logements, présence de réseaux, cf. chapitre VI). Mais elle est plus fréquemment liée à une quête de quiétude. L'isolement de la vie en milieu rural, en apportant une certaine sérénité dans la création, serait source d'inspiration et, d'après certains, également d'autonomie, du fait de l'éloignement des courants institutionnels parisiens. Le caractère touristique de leur territoire d'accueil constitue pour eux un atout en matière de commercialisation, la population rurale n'ayant pas toujours les moyens d'acheter leur production. La plupart déplorent en effet l'absence ou la faiblesse de la clientèle locale et de circuits commerciaux adaptés sur place, ce qui les conduit d'ailleurs à de fréquents séjours en ville.

¹ Moriset B., *op. cit.*, p. 7.

² Moriset B., *op. cit.*, p. 5.

³ François-Poncet J., Belot C., *op. cit.*, p. 131.

⁴ Moriset B., *op. cit.*, p. 15-16.

B. Le cas particulier des « nouveaux agriculteurs »

1) Une part croissante d'installations « exogènes »

Après l'épisode des néo-agriculteurs des années 1970 (Jauneau, 1981 ; Jauneau, Perret, 1979 ; Chevalier, 1981), on assiste aujourd'hui à un certain renouveau de l'installation agricole dans les régions de moyenne montagne, même si dans de nombreux territoires le flux ne s'est jamais complètement tari. Malgré le déclin du nombre d'exploitations, divisé environ par quatre en cinquante ans¹, et les difficultés croissantes de la profession, la voie agricole continue à attirer des candidats à la vie rurale, comme en témoigne notamment l'attrait de certaines formations agricoles très fréquentées par les citadins. Il est vrai que l'agriculture est une des filières les plus concrètes pour s'établir en milieu rural, en particulier dans de nombreuses régions de montagne, où les opportunités d'installation ne sont pas si nombreuses. Et elle combine à la fois un mode de vie plus proche de la nature et une relative autonomie, grâce à l'installation à son compte. C'est aussi une activité qui permet d'obtenir assez aisément une couverture sociale à condition d'atteindre la superficie minimale d'installation. Parfois, l'activité agricole ne constitue d'ailleurs qu'un appoint offrant un statut et des possibilités d'autoconsommation (Fabre, 1998). Ces « nouveaux publics agricoles » sont présents dans la plupart des départements dans les installations hors cadre familial comme dans les installations non aidées. Ils sont souvent porteurs de nouveaux modèles agricoles, en général éloignés du schéma productiviste, mais pas nécessairement « hors norme » au sens légal, (la « norme » étant définie par les critères d'éligibilité à la Dotation Jeune Agriculteur et aux différentes aides publiques à l'installation), même si ceux que J. Rémy (1997) surnomme les « sans-dot de l'agriculture » (les installations hors-DJA) sont bien représentés parmi eux. Ces installations agricoles « atypiques » ne sont certes pas les plus « compétitives » sur le marché, mais elles participent au maintien d'un tissu social rural dans les régions de moyenne montagne, notamment en palliant le non renouvellement de la profession agricole par les seules successions familiales, en particulier parce qu'elles sont faiblement consommatrices de foncier.

En effet, sur les vingt dernières années, le nombre d'installations n'a cessé de chuter et désormais, pour un jeune agriculteur s'installant, quatre partent à la retraite. A cette chute du nombre d'actifs s'ajoute un vieillissement de la population agricole : lors du dernier recensement, en 2000, 31 % des paysans étaient âgés de plus de 55 ans et moins de 5 % seulement avaient moins de 30 ans. La moindre proportion d'enfants d'agriculteurs – 3 % des naissances environ – modifie de plus profondément les modalités de l'installation et du transfert d'exploitations, en mobilisant « de plus en plus de jeunes « venus d'ailleurs », souvent des villes ». Ainsi, « les installations hors cadre familial, autrefois marginales, représentent désormais près du tiers du nombre total d'installations »². Si l'on ajoute à cela le fait qu'à l'échelon national, les installations non aidées représentent au moins 40 % des installations revendiquant un statut d'entreprise agricole et beaucoup plus si on prend en compte l'ensemble des entreprises concourant à la production agricole, on comprend que ces « nouveaux agriculteurs » fassent depuis quelques années l'objet de nouvelles attentions³ se traduisant dans les orientations des politiques agricoles, notamment en termes de multifonctionnalité. Néanmoins, la diversité des expériences agricoles et des stratégies d'installation de ces nouveaux agriculteurs est grande. On trouve à la fois des individus qui amorcent une reconversion professionnelle dans l'agriculture après différents déboires

¹ Le nombre d'exploitations agricoles est passé de plus de 2 millions à 545 000 en 2005, François-Poncet J., Belot C., *op. cit.*, p. 66.

² François-Poncet J., Belot C., *op. cit.*, p. 66.

³ Par exemple, Congrès des installés non aidés dans l'Hérault (1997) et Congrès national de l'installation progressive à Nîmes (1999).

professionnels, soit à plein temps, soit en double activité ; des petits exploitants spécialisées en agriculture biologique ; des militants qui revendiquent une autre façon de travailler la terre ; une frange de personnes en dehors des structures, voire dans une véritable logique de subsistance, tout comme de jeunes couples, notamment étrangers, qui se situent dans des logiques d'exploitations plus classiques et sont attirés par les coûts du foncier mais aussi par la présence d'un environnement montagnard préservé.

2) Des processus d'installation et des systèmes différents

Ces nouveaux agriculteurs sont nombreux à présenter des comportements originaux en termes de stratégies d'installation, comme le plus souvent d'orientation agricole et de mode de gestion. Ils diffèrent pour l'essentiel des premiers néo-ruraux, même s'ils ont parfois une « image mythique de l'agriculture et du métier » aux dires des techniciens, car la plupart ont, « un raisonnement économique ». Ces nouveaux agriculteurs, plus ou moins « hors norme », peuvent ou non présenter une origine agricole, mais la caractéristique principale d'une grande partie d'entre eux réside dans le fait qu'ils s'installent en agriculture à un âge plus tardif que la moyenne (30-45 ans). D'abord parce qu'ils ont souvent eu auparavant d'autres expériences professionnelles et ensuite car il faut avoir de l'argent pour s'autofinancer. Aussi la majorité ne possèdent-ils pas la formation scolaire exigée officiellement, même s'ils sont nombreux à avoir réalisé des études d'un niveau supérieur au bac : soit ils l'acquièrent pour bénéficier des aides, soit ils s'installent sans dotation (notamment s'ils sont trop âgés).

Dans la plupart des cas leurs stratégies d'implantations sont donc très éloignées de celles des successions familiales et des logiques de filières classiques. Ils sont en règle générale d'assez faibles consommateurs de foncier, d'autant plus que les terres disponibles sont rares. Concernant ce type d'investissement, ils se montrent d'ailleurs souvent très prudents et refusent un endettement trop important (et donc la DJA), ce qui les différencie des successions familiales. Toutefois, ils sont nombreux à disposer d'un capital financier de départ acquis durant leur vie professionnelle antérieure qui leur permet des réalisations rapides. Mais on dénombre également dans certains départements des exploitants qui s'installent avec peu de moyens. Beaucoup ne se sentent pas capables d'endosser des statuts officiels qu'ils jugent contraignants, car impliquant en général un fort endettement et s'installent peu à peu. Les stratégies d'acquisitions foncières varient selon les territoires, en dépit d'une commune difficulté, y compris liée à l'absence de soutien de la profession agricole dans certains départements. Parfois l'achat est rendu nécessaire par l'impossibilité d'obtenir des baux dans certaines régions, dans d'autres sont plutôt pratiquées les locations, notamment via de simples baux verbaux, très précaires. Ce sont en fait souvent des non-agriculteurs et en particulier les communes qui acceptent de céder des terres, car le sujet reste sensible dans de nombreuses régions rurales.

Ces nouveaux agriculteurs partagent également un certain nombre de points communs dans leurs pratiques agricoles. Beaucoup s'inscrivent en rupture avec le modèle productiviste. Ils s'orientent généralement vers des productions à forte valeur ajoutée, qui répondent à la rareté du foncier et à l'exigüité de leurs exploitations (petits fruits, maraîchage, miel, escargots, agriculture biologique, produits de terroir), et aussi vers des projets plus ou moins liés au tourisme rural. En matière commerciale, dans une logique d'indépendance, ils sont nombreux à rechercher une plus value par la vente directe (à la ferme, sur les marchés, via des réseaux de proximité, des AMAP). Ce qui leur permet de plus d'avoir des contacts avec les consommateurs par ce biais et contribue à ouvrir leurs exploitations sur l'extérieur. La pluriactivité est donc fréquente, parfois subie et nécessaire pour assurer la viabilité économique de l'exploitation, notamment lors de la phase de démarrage du projet, mais parfois aussi choisie comme un mode de vie. Certains acteurs de terrain préfèrent d'ailleurs parler « d'exploitants ruraux » (Muller, 1987), plutôt que d'exploitants agricoles pour désigner

ces emplois intégrant des activités complémentaires (transformation ou commercialisation par exemple), qui sont certes ruraux, mais plus tout à fait agricoles. Cette complexification de l'activité agricole et cet enchevêtrement des pratiques engendrent du reste de fréquents problèmes de statut. Beaucoup recherchent en définitive une nouvelle façon de vivre et de penser l'agriculture, et mènent une réflexion sur la notion de paysan et les modes de consommation, en favorisant la qualité plutôt que la quantité. Ils sont nombreux à se placer dans une logique de préservation de l'environnement. Certains recherchent également fréquemment des liens avec leur territoire d'accueil en remettant au goût du jour d'anciens savoir-faire, ou des races ou variétés locales (cf. Chapitre VIII).

3) L'exemple des « nouveaux agriculteurs » du Séronais

Le Séronais, qui a connu depuis la fin des années 1960 un mouvement notable d'installations de migrants, illustre bien la variété des stratégies économiques de ces « nouveaux agriculteurs » originaires d'un autre département que l'Ariège. Les logiques d'installation y sont en effet très diverses. Ainsi les premiers néo-ruraux avaient-ils des motivations en partie idéologiques, alors que les projets agricoles les plus récents relèvent souvent plus de choix de vie globaux en milieu rural que d'une stricte logique professionnelle. Comme on l'a dit, il est difficile de repérer ces nouveaux agriculteurs dans les statistiques officielles. On peut toutefois noter qu'à la suite d'enquêtes de terrain approfondies, H. Detraz (1997) évoquait le chiffre de 20 % d'agriculteurs parmi les néo-ruraux, tout en soulignant qu'une telle orientation concernait beaucoup plus de personnes si l'on considérait les pluriactifs. Mais, la diversité des expériences agricoles est grande, et globalement quatre logiques d'installation se dessinent, même si des recoupements existent entre ces différents groupes (notamment par le biais des réseaux, qui comprennent également quelques agriculteurs locaux) : d'anciens néo-ruraux, des porteurs de projets de vie en milieu rural, des défenseurs d'une agriculture « paysanne » et des migrants dans une logique de subsistance économique.

Les néo-ruraux installés dans les années 1970 ont souvent occupé des fermes vacantes, plutôt situées en zone de montagne (notamment sous forme de micro-communautés à l'origine). Même s'il y a eu beaucoup d'échecs, certains de ces pionniers ont réussi leur implantation et ont également été rejoints par d'autres néo-ruraux en provenance de secteurs de haute montagne pyrénéenne plus difficiles (Couserans notamment), qui se sont repliés dans le Séronais. S'ils sont aujourd'hui reconnus, c'est qu'ils se sont en général en partie éloignés de leurs idéaux initiaux et rapprochés d'un modèle agricole plus « classique ». Ainsi ont-ils souvent bénéficié de formations agricoles et des aides à l'installation, et ont, pour la plupart, maintenant une assise foncière satisfaisante. Mais, en raison des terres ingrates qu'ils ont fréquemment obtenues au départ, ils ont dû s'adapter et se sont orientés vers des processus de valorisation et de diversification agricoles et ont donc amené diverses pratiques innovantes dans le Séronais. Ainsi, sont-ils à l'origine de la mise en place de productions de qualité et de méthodes de commercialisation nouvelles.

Parmi les implantations agricoles les plus récentes, on relève l'arrivée de « porteurs de projet de vie » en milieu rural. Leurs stratégies d'installation relèvent en effet d'une démarche plus globale et d'un attrait vis-à-vis d'un territoire ou d'un « genre de vie » rural et non d'un simple projet agricole, qui s'apparente d'ailleurs parfois à de l'auto-emploi. L'agriculture, souvent associée à d'autres activités (les schémas pluriactifs, en particulier agro-touristiques, étant nombreux), est ainsi généralement perçue comme un moyen de vivre sur place, même si elle est aussi liée dans leur esprit à une nouvelle qualité de vie (grâce à l'autoconsommation par exemple). Les reconversions professionnelles sont ici fréquentes et ces migrants ont donc, dans l'ensemble, des moyens financiers. On trouve aussi parmi ces nouveaux habitants

quelques étrangers d'Europe du Nord attirés par la faible densité et l'environnement préservé du Séronais, et dans une moindre mesure, par les prix du foncier.

On recense ensuite des personnes qui font le choix d'un modèle agricole spécifique et qui sont à la recherche d'une certaine « authenticité » dans leur manière de travailler la terre. Ils apparaissent ainsi comme les tenants d'une « agriculture paysanne » (de Ravignan, 1998), à dimension humaine, et revendiquent, parfois de manière militante (notamment dans les rangs de la Confédération Paysanne), l'exercice d'une agriculture de qualité opposée aux excès du productivisme. Ces agriculteurs défendant une pratique agricole respectueuse de l'environnement et recherchant une relative autonomie (autoconsommation, voire autoconstruction avec des matériaux naturels) sont souvent dans des systèmes de polyculture et/ou d'agriculture biologique. Installés sur des structures modestes, ils parviennent en général, bien qu'à la marge du modèle « admis » par la profession agricole, à bénéficier des aides à l'installation. Ils sont en quelque sorte assez proches de l'idéologie néo-rurale des débuts (ils ont d'ailleurs des liens avec certains néo-ruraux), mais également d'un dernier groupe de personnes installées en agriculture dans une logique de subsistance.

Le développement du chômage et de la précarité économique a en effet conduit à la terre ces dernières années de nouvelles générations qui cherchent à s'établir avec peu de moyens sur de toutes petites structures. Parfois, l'activité agricole ne constitue d'ailleurs qu'un appoint offrant un statut et des possibilités d'autoconsommation. Par philosophie (une fraction s'implante aussi en quelque sorte par choix politique) ou par nécessité, ils s'installent d'abord sur un territoire et développent un projet qui n'a pas la prétention d'être économique, au moins dans un premier temps. Dans le Séronais, un nombre non négligeable de personnes entrent ainsi en agriculture dans une logique de subsistance. Pour certains, c'est toutefois dans le cadre d'une installation progressive, et donc pour une période transitoire. Quelle que soit leur motivation, ils se situent en dehors du modèle agricole soutenu par la DJA et construisent leur projet peu à peu. Fonctionnant hors des normes économiques et sociales standardisées, ils cherchent à développer une activité de culture ou d'élevage en privilégiant dans un premier temps les productions vivrières et en y associant souvent une autre activité, principale ou secondaire (transformation, artisanat, activité artistique, etc.). Toutefois, tous ne souhaitent pas réintégrer le circuit économique classique et sont ainsi souvent prêts à vivre dans des conditions très difficiles. Un certain nombre de ces migrants tentent en effet de vivre « autrement », grâce à divers réseaux de solidarité qui les aident à démarrer, notamment par la mise en place d'une économie de troc (échanges de travail, foin en commun, prêt de matériel). Ces réseaux aident ainsi ces personnes à trouver une nouvelle identité, d'une part par reconnaissance de compétences personnelles, pas nécessairement identifiées sur le marché du travail et, d'autre part, par le tissage de liens nouveaux. Mais ils rendent également possible l'acquisition progressive de savoir-faire agricoles. L'agriculture revêt ainsi une « fonction refuge » pour ces ménages à faibles revenus grâce au recours à l'autoconsommation, mais aussi par son rôle d'intégration sociale (C. Laurent, 2000). Ce qu'ils veulent c'est disposer d'un minimum pour vivre, c'est-à-dire avoir un toit et un peu de terre, d'où la revendication, parfois conflictuelle, d'une « surface minimum d'existence » du mouvement Droit Paysan (Mésini, 2004), dont un certain nombre sont sympathisants (cf. chapitre VI). On retrouve également cette logique dans le Morvan, et dans le Diois, mais plus ponctuellement. Blanc et Perrier-Cornet¹ (2001) dans leur étude sur la pauvreté en agriculture, relevaient également que dans certaines régions le RMI était utilisé pour soutenir des agriculteurs relativement jeunes et récemment installés, et notamment certains néo-ruraux établis dans des conditions précaires.

¹ « Pauvreté et RMI dans l'agriculture », *INRA Sciences Sociales*, n°5, avril 2001, p. 3.

C. Les exemples régionaux

Les trois zones d'enquête de terrain témoignent de la multiplicité des stratégies migratoires de ces migrants actifs et offrent des exemples un peu différents, du fait en particulier de la plus ou moins grande proximité des villes et de la présence ou de l'absence de politiques d'accueil d'actifs.

1) Le Diois, un territoire méridional attractif

Tab. 40 – Ventilation des migrants actifs en provenance d'un autre département, selon leur catégorie socioprofessionnelle, comparée à la répartition de la population française en 1999¹

Canton	Agriculteurs exploitants	Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	Cadres et professions intellectuelles supérieures	Employés	Ouvriers	Professions intermédiaires
Diois	2,5	3,0	6,5	12,9	7,9	11,1
<i>Moyenne échantillon</i>	1,8	3,7	4,5	12,2	9,1	9,6
<i>France 1999</i>	1,3	3,5	6,6	16,2	14,7	12,0

Source : INSEE, RP 1999, sorties spéciales, exploitation complémentaire, sondage au quart, calculs de l'auteur.

Du fait de la présence d'un Site de Proximité², d'une politique d'accueil, et de ses caractéristiques déjà méridionales, le Diois s'avère très attractif pour les migrants actifs. Comme le traduit également la sensible surreprésentation des cadres et professions intellectuelles supérieures dans les statistiques INSEE (**Tab. 40**). Une frange des nouveaux habitants sont d'ailleurs tellement désireux de vivre dans le Diois qu'ils s'installent d'abord et ne se soucient qu'ensuite de trouver une activité professionnelle. Ils sont alors parfois contraints de créer leur travail dans une logique d'auto-emploi. C'est ainsi que ce couple de Parisiens, fixés dans la région grenobloise depuis quatre ans, a eu un coup de cœur pour la région et dit avoir fait un « *choix esthétique pour le Diois* ». Ils ont d'abord acheté la maison sans avoir réellement d'idée de leur avenir professionnel. Après avoir exercé divers petits boulots agricoles et, pour lui, retrouvé du travail comme psychologue, ils ont finalement décidé de reprendre une exploitation agricole en plantes aromatiques et médicinales. L'homme est actuellement en apprentissage avec le cédant, alors que son épouse suit une formation au CFPPA pour s'installer.

La région offre une palette très large de nouveaux actifs, qui, selon un élu, « *ont parfois des métiers un peu indéfinissables* ». Depuis les années 1990, on a remarqué l'arrivée de « *personnes de la ville avec de bonnes professions* », des porteurs de projet accueillis en particulier par le Site de Proximité, plutôt d'origine urbaine, ayant des moyens financiers, des qualifications et pour qui l'installation en milieu rural représente un « *choix de vie* », motivé par un rejet du milieu urbain et souvent une sensibilité écologique. Par rapport aux néo-ruraux des années 1970, on souligne que les projets de cette nouvelle vague sont plus « *économiques* ». Ces migrants ont en général monté leur projet avant de déménager et arrivent avec une formation et des capitaux, même s'ils sont plus ou moins importants (ASSEDICS et/ou réserves personnelles) ou occupent temporairement un emploi salarié sur place. Ils cherchent fréquemment à transposer leur travail dans le Diois ou essaient d'y

¹ En raison des effectifs très réduits de certaines catégories de migrants installés par cantons et du sondage au quart nous n'avons repris dans le tableau que les résultats de l'ensemble des cantons.

² Les Sites de Proximité Rhône-Alpes (mesure expérimentale du Contrat de Plan État/Région en 1994-1999, reconduite pour 2000-2006 et 2007-2013) sont des points ressource pour l'emploi et la création d'activités, destinés à tous les publics, mais qui, de fait, accueillent et sont contactés par de nombreux nouveaux habitants. Ils jouent un rôle en matière d'accompagnement des démarches et projets, de construction des offres d'activités du territoire et doivent assurer localement, une animation et une veille en matière d'emploi. (cf. Annexe 3).

repandre ou d'y fonder une activité. C'est par exemple le cas de cette ingénieure agronome, originaire de la Région lyonnaise, travaillant auparavant dans l'enseignement supérieur. Venue dans le Diois avec son mari, consultant, pour créer une exploitation agricole (17,5 ha, dont 6 ha en plantes aromatiques et médicinales) et un centre d'accueil touristique et de formation, elle a exercé une activité au Site de Proximité pendant toute la phase de montage du projet. On peut également relever la présence de quelques petites entreprises fondées par des personnes extérieures à la région (entreprise de meubles par exemple). Certains de ces projets ont bénéficié de la subvention Entreprise Rurale Innovante dans le cadre d'un programme établi par la Région Rhône-Alpes¹.

Concernant les domaines privilégiés par les migrants dans le cadre de la reprise ou de création d'activités, on peut souligner que la primauté de l'agriculture semble appartenir au passé, même si le pourcentage de nouveaux agriculteurs est plus important que dans l'ensemble de l'échantillon de cantons (2,5 %, **Tab. 40**). Les secteurs d'élection sont devenus plus variés, même si l'accueil touristique, le commerce, l'artisanat et le télétravail sont bien représentés. Les activités choisies relèvent aussi d'une adaptation à l'identité, en particulier touristique, de la région et à l'exploitation de ressources locales. Ainsi un professeur d'éducation physique dit-il avoir pour partie été attiré dans le Diois par l'existence de belles parois rocheuses pour l'escalade souhaitant créer une activité autour de cette thématique. De même l'identité de la région intervient-elle sur le profil des nouveaux agriculteurs souhaitant s'y installer. Selon les sources de l'ADASEA, au début des années 2000 plus d'un tiers des exploitations agricoles du Diois étaient tenues par des gens venus de l'extérieur. Les derniers arrivés sont en général présentés comme différents des néo-ruraux des années 1970, car ils ont des projets plus sérieux, motivés par la recherche d'une meilleure qualité de vie et d'une approche agricole plus respectueuse de l'environnement. Leur présence est souvent liée à un certain nombre d'orientations agricoles spécifiques de la région (élevage ovin et caprin, agriculture biologique, plantes aromatiques et médicinales) ou à la présence de centres de formation (CFPPA de Die notamment, ou de Nyons dans l'agriculture biologique), qui sont autant d'éléments attractifs pour des adeptes d'une « autre agriculture ». En effet, en raison de la rareté du foncier et de moyens financiers souvent limités, mais aussi par choix de vie, ils sont nombreux à se tourner vers des modèles plus ou moins alternatifs, souvent très éloignés du modèle productiviste classique. En général à la tête de petites surfaces, ils développent fréquemment des productions à forte valeur ajoutée grâce au label agriculture biologique ou par la transformation et la vente directe de leurs fabrications (fromages par exemple). Certains s'orientent aussi vers la diversification et s'inscrivent dans des schémas pluriactifs (par goût ou par nécessité) : association avec une activité d'accueil (à noter qu'un des fondateurs d'Accueil Paysan se trouve dans le Diois), avec un atelier artistique, etc.

Un certain nombre d'exemples de télétravail peuvent être relevés, même si ceux-ci restent encore assez rares et limités à certains types de professions. Dans ce cas c'est souvent la délocalisation d'un emploi préexistant qui permet l'installation dans le Diois. On peut aussi recenser quelques exemples de ce que l'on pourrait appeler des « grands migrants » ou des périurbains à longue distance. C'est par exemple le cas d'un universitaire exerçant en Région parisienne, mais résidant dans le Diois et qui effectue des déplacements hebdomadaires via le TGV pris en gare de Valence. Mais ceci peut aussi concerner des personnes qui bien que délocalisant en partie leurs activités professionnelles grâce à l'utilisation des nouvelles technologies, sont malgré tout contraintes à des trajets plus ou moins nombreux (cf. supra). Le Diois paraît également exercer une attraction forte sur les artistes et les artisans d'art (bien représentés dans l'association Vallée des Arts). Dans une commune, on relève notamment la présence « *d'artisans d'art qui font souvent un choix de vie en adoptant un métier de « deuxième main » pour s'installer dans un pays qui leur plaît* ». Ils arrivent ici attirés par la

¹ Voir plus loin dans la partie consacrée aux politiques d'accueil (chapitre IX).

beauté des paysages, déjà vantée par Giono, par un réseau de connaissances, et sans doute par la réputation de quelques manifestations culturelles d'envergure (Festival Est-Ouest, Fête de la Transhumance).

2) Le Séronais, terre d'initiatives

Tab. 41 – Ventilation des migrants actifs en provenance d'un autre département selon leur catégorie socioprofessionnelle comparée à la répartition de la population française en 1999

Canton	Agriculteurs exploitants	Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	Cadres et professions intellectuelles supérieures	Employés	Ouvriers	Professions intermédiaires
Séronais	2,4	3,1	4,2	11,7	10,4	11,9
<i>Moyenne échantillon</i>	1,8	3,7	4,5	12,2	9,1	9,6
<i>France 1999</i>	1,3	3,5	6,6	16,2	14,7	12,0

Source : INSEE, RP 1999, sorties spéciales, exploitation complémentaire, sondage au quart, calculs de l'auteur.

L'installation de créateurs d'activité ne constitue pas un phénomène totalement nouveau dans le Séronais, mais une évolution sensible est relevée depuis le milieu des années 1990 et surtout depuis la création de l'association ESPACE (Établissement Séronais de Promotion et d'Accompagnement de Créateurs d'Entreprises)¹ travaillant à l'installation d'actifs en milieu rural. Jusqu'alors, les personnes demandaient plutôt s'il existait des activités à reprendre, notamment commerciales, ou arrivaient avec des idées, mais en majorité sans argent. Alors que l'immigration récente rassemble plutôt des migrants possédant un petit capital (souvent au moins de quoi s'acheter une maison) et une réflexion, voire un projet déjà élaboré. Ils ont plus un projet de vie que d'entreprise, le projet économique étant souvent davantage perçu comme un moyen de vivre en milieu rural et dans le lieu de leur choix. Ce sont essentiellement des familles, entre 40 et 50 ans, qui souhaitent notamment pour leurs enfants une vie saine et éloignée de la violence de la ville. La plupart arrivent plus ou moins directement par le biais de l'association ESPACE. Concernant le public qu'elle accueille, l'agent économique d'ESPACE explique qu'il s'agit surtout de « *populations aisées pour qui la décision de s'implanter en milieu rural est un choix délibéré* », mais qu'il y a aussi des personnes qui n'ont souvent pas assez réfléchi, certains lecteurs du magazine *Village* paraissant en particulier être « dans le domaine du fantasme ». Elles extrapolent en fonction de leurs envies et ont ainsi fréquemment des représentations fausses, comme celles de villages très appauvris, ou, sans qualification, elles s'attendent à ce qu'on leur propose de travailler comme salariés.

Les migrants contactant ESPACE créent en fait de petites entreprises unipersonnelles ou familiales qui, s'appuyant sur un marché local relativement étroit, quant au nombre et au revenu des consommateurs, compensent ces lacunes par la recherche d'une plus grande valeur ajoutée ou par le recours à des marchés extérieurs. Ils tentent fréquemment d'exploiter le caractère touristique du Séronais, en ayant souvent des projets dans le domaine des loisirs et de l'agrotourisme (hébergement, restauration et animations) ou en s'orientant vers des productions agricoles spécifiques, en général à forte valeur ajoutée (agriculture biologique, transformation et vente directe). D'autres enfin, ont une activité plus ou moins déconnectée du milieu local grâce en particulier à l'utilisation des nouvelles technologies. On peut ainsi citer l'exemple de cet homme qui crée des tissus pour l'industrie (décoration, ameublement, tissus techniques), qui déclare que « *par-delà cette activité de création* » qui autorise un « *travail indépendant à domicile* », il essaie de « *développer un certain art de vivre* » permettant de « *disposer de son temps, loin des tourments des horaires et des congés payés* ». Il utilise l'informatique pour la conception de ses dessins et les transfère par courrier électronique.

¹ Cf. partie consacrée aux politiques d'accueil (chapitre IX).

C'est aussi le cas de ce Britannique, traducteur et éditeur d'ouvrages scientifiques, qui travaillait déjà en indépendant depuis quatre ans, quand il a quitté la Région lyonnaise pour s'installer dans le Séronais avec sa femme et ses deux enfants. Il est également très représentatif de ce nouveau type de rapport au travail « déterritorialisé ». Il écrit exclusivement pour des maisons d'édition anglaise et allemande et n'a besoin que de son ordinateur et de ses logiciels d'édition. Ne voyant jamais ses clients, qu'il a seulement quelquefois au téléphone, et tous ses contacts se faisant par l'Internet, il n'a pas besoin de se déplacer et peut donc exercer n'importe où. Ses traductions lui prennent entre deux à trois mois et demi par ouvrage en moyenne, il peut donc prévoir son chiffre d'affaires à l'avance pour l'année.

Ces deux derniers exemples correspondent au type d'activités que l'association ESPACE souhaitait promouvoir à l'origine, c'est-à-dire des emplois dans le secteur des services intellectuels utilisant en particulier les nouvelles technologies. Mais les projets soutenus sont en fait beaucoup plus variés, puisque l'on trouve également de nombreuses personnes dans le secteur agricole, agro-touristique ou artisanal. A titre d'exemple, on peut citer les installations suivantes soutenus par ESPACE : un épicier-fleuriste, un réalisateur de film, un créateur de poêles en céramique, un informaticien-graphiste, une personne utilisant une scierie mobile pour la découpe de bois, un potier-céramiste, trois créations de chambres d'hôtes, dont une associée à un projet de traiteur à domicile, un gîte d'enfants, du maraîchage biologique, du gavage de canards et conserverie... un véritable inventaire à la Prévert !

Mais pour d'autres migrants souhaitant vivre en Séronais et qui, la plupart du temps, ne bénéficient pas du soutien d'ESPACE, la création d'activités, souvent à caractère agricole (2,4 % des migrants d'après les statistiques INSEE, **Tab. 41**), relève de l'auto-emploi. En effet, dans la région un nombre non négligeable de personnes ont ainsi un statut provisoire d'agriculteur, soit pour une période transitoire entrant dans le cadre d'une installation progressive, soit, pour d'autres, véritablement dans une logique de subsistance. Il y a en fait souvent interférence dans cette dernière catégorie de migrants avec le groupe des populations les plus fragilisées. On peut ainsi citer l'exemple de ce couple, qui, à son arrivée en Ariège a fait partie d'une communauté. Ils ont ensuite habité un tipi (où lui a vécu onze ans au total et elle six ans) et se sont installés, peu à peu, en commençant par faire de la transformation de petits fruits (activité présentée par les techniciens agricoles comme le symbole du micro-projet dans le secteur). Après une période difficile, ils ont bénéficié d'une DJA, et grâce à une AFP ayant permis de dépasser le blocage foncier sur leur commune, se sont enfin fixés en élevage bovin.

3) Le Morvan, un vaste arrière-pays parisien

Tab. 42 – Ventilation des migrants actifs en provenance d'un autre département selon leur catégorie socioprofessionnelle comparée à la répartition de la population française en 1999

Canton	Agriculteurs exploitants	Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	Cadres et professions intellectuelles supérieures	Employés	Ouvriers	Professions intermédiaires
Morvan	1,4	4,7	4,2	10,4	8,3	7,2
<i>Moyenne échantillon</i>	1,8	3,7	4,5	12,2	9,1	9,6
<i>France 1999</i>	1,3	3,5	6,6	16,2	14,7	12,0

Source : INSEE, RP 1999, sorties spéciales, exploitation complémentaire, sondage au quart, calculs de l'auteur.

Les migrants actifs venant s'installer dans le Morvan proviennent pour une large part de la Région parisienne, souvent attirés, au moins en partie par le gradient foncier (cf. supra). Un vaste arrière-pays parisien semble ainsi se dessiner. Le profil type est celui du jeune couple entre 30 et 40 ans, avec des enfants en bas âge, dont la naissance constitue d'ailleurs

fréquemment un des facteurs déclenchant le départ. A cela s'ajoutent quelques personnes qui ont une partie de leur vie active derrière elles, sans enfant ou dont les enfants sont grands et qui cherchent à vivre « différemment ». Quand ils font le choix de s'installer, certains ont encore un emploi en ville, d'autres sont déjà sans travail et viennent se fixer là et « tenter leur chance ». Ces personnes ont parfois des attaches ici (parents, amis, résidences secondaires), mais pas nécessairement. Elles sont nombreuses à désirer changer de profession. Au-delà des reprises d'activités dans les bourgs s'opérant souvent avec le soutien des municipalités (artisanat, commerces), la palette est en fait assez large, allant des activités les plus traditionnelles (gîtes, restauration), aux plus surprenantes (filage de poils de chiens), en passant par des projets d'envergure, comme cet hôtel-restaurant prévu pour recevoir plus d'une cinquantaine de handicapés moteurs, auditifs et visuels, bénéficiant de fortes subventions, et qui devrait employer, à terme, une dizaine de personnes. S'adaptant aux potentialités de la région en matière de tourisme vert et à la présence du Parc Naturel Régional du Morvan, les migrants s'orientent souvent vers les structures d'accueil et bon nombre d'activités touristiques se créant aujourd'hui dans le Morvan sont liées à l'arrivée d'anciens urbains souhaitant se reconverter dans ce domaine : gîtes, et hébergement en général, activités liées au tourisme équestre et aux sports nautiques (canoë, etc.). D'autres migrants exploitent diverses niches économiques parfois étonnantes, comme le propriétaire de ce magasin d'informatique spécialisé dans la réparation des ordinateurs Macintosh. (cf. supra).

Étant donnée la situation de blocage foncier liée à une course à l'agrandissement constante et la culture agricole locale peu encline à favoriser la diversification et les installations atypiques, les néo-agriculteurs sont comparativement moins nombreux que dans les deux autres territoires (1,4 % en moyenne, **Tab. 42**). Et cela même si la Chambre d'Agriculture appuie quelques citadins désireux de créer une activité agricole, et si le siège du Centre d'Études et Ressources en Diversification (CERD) de Bourgogne, créé en partie pour ce type de public, est basé à Château-Chinon. Ces installations hors-cadre familial s'orientent généralement vers des activités à forte valeur ajoutée comme le maraîchage, l'apiculture, l'agriculture biologique, et aussi vers des projets associés au tourisme rural. Ces nouveaux agriculteurs sont ainsi très présents dans la filière plantes aromatiques et médicinales soutenue par le Parc Naturel Régional du Morvan et quelques exploitants spécialisés de la coopérative « Plantes de Pays » qui en développent l'expérimentation, la commercialisation et la filière. On peut également relever la présence de quelques projets plus ou moins liés au tourisme rural (association élevage de chevaux et randonnées par exemple). Si le phénomène d'installations d'agriculteurs étrangers, attirés par le prix du foncier français, est déjà ancien, ce qui semble aujourd'hui plus original, c'est qu'ils paraissent de plus en plus souvent combiner cette activité avec d'autres plus diverses, voire continuer à exercer en parallèle une autre activité dans leur pays (cf. chapitre VII).

D'autres implantations sont le fait de personnes qui ont des activités peu contraignantes concernant leur localisation professionnelle, notamment des artistes, ou des télétravailleurs utilisant les nouvelles technologies. Enfin, d'autres installations de populations actives sont directement liées à la proximité de la Région parisienne et secondairement de Dijon et d'Auxerre. Ce mouvement concerne tout d'abord des personnes ultra-mobiles, sorte de « périurbains à longue distance » qui effectuent d'importants déplacements, quotidiens ou non, pour exercer leur activité professionnelle. A cela s'ajoutent quelques exemples de couples vivant séparés pendant la semaine : le mari ayant un emploi le plus souvent en Région parisienne et l'épouse, fréquemment sans activité, restant à la campagne avec les enfants. C'est ainsi le cas de deux familles originaires de Paris installées dans des logements locatifs dans une commune du nord du Morvan : les époux travaillent sur Paris (l'un dans l'administration, l'autre est chauffeur) et ne rentrent que le week-end. Les motivations d'installation à la campagne peuvent alors être liées soit à la volonté de préserver les enfants (violence, santé) et/ou au coût moindre de la vie. C'est ce qui explique également l'existence

d'un phénomène de repli dans les résidences secondaires, comme pour ce couple venu de la banlieue parisienne (le mari étant conducteur de poids lourds), qui ayant acheté une maison de campagne, s'est rendu compte que cela lui revenait moins cher d'y habiter et s'y est installé lors de la naissance du troisième enfant.

III. Quels critères de localisation et quel bilan ?

Quelles sont les logiques de localisation et les facteurs attractifs, économiques, sociaux et environnementaux, qui conduisent ces migrants en activité à venir s'installer dans des territoires de moyenne montagne ? Comment concilient-ils exigences professionnelles et cadre de vie dans ce choix et quel bilan tirer en définitive de leur installation en milieu rural ?

A. Les critères de localisation en moyenne montagne

1) La localisation dans l'espace rural isolé

Si l'attraction pour les territoires ruraux de moyenne montagne est souvent forte, deux grandes logiques de localisation coexistent cependant, renvoyant à la diversité des stratégies migratoires et à des ruptures plus ou moins importantes. Pour certains il s'agit d'abord de vivre ailleurs, pour d'autres également de vivre différemment. Ainsi, certaines personnes continuent à exercer une activité professionnelle en ville et sont avant tout à la recherche d'un cadre de vie agréable et accessible tant en termes de coût que de transports, puisqu'elles ont besoin de se rendre en ville plus ou moins régulièrement. C'est ici la proximité des axes de transports voire des clients et le prix du foncier attractif qui paraissent essentiels. Autrement dit, c'est l'accessibilité de la moyenne montagne, dont certains secteurs bénéficient d'avantages de situation et de prix concurrentiels qui intervient. Elle peut donc être choisie un peu « par défaut » comme l'illustre cet exemple.

« Ce couple sans enfant d'une cinquantaine d'années qui est venu s'établir en 1996 dans le nord du Morvan, dans une grande et belle demeure ancienne, qu'il a rénovée, habitait auparavant un pavillon en Région parisienne. Elle était secrétaire et son conjoint exerçait une activité de traduction par correspondance. Interrogés sur les motivations de leur départ, ils répondent que c'est d'abord le projet de s'acheter une maison avec un jardin « pour pas trop d'argent », qui les a amenés à la campagne, même s'ils admettent qu'ils ne supportaient plus l'insécurité qui gagnait, et qu'elle en avait vraiment assez de la longueur des trajets en transports en commun (environ 3 heures par jour). Ils avouent qu'ils n'ont « pas fait le choix de la campagne », mais que c'est avant tout le prix de la maison et la proximité de Paris et de l'autoroute, à une demi-heure de leur logement, qui les ont décidés (notamment en lien avec la nécessité de pouvoir faire venir un coursier de Paris en urgence pour son métier de traducteur). Le choix du Morvan a été en effet un peu un hasard, car au départ ils cherchaient dans le Val-de-Loire, et ne voulaient pas trop s'éloigner de Paris. C'est en fait en rendant visite à des amis en Bourgogne qu'ils ont découvert la région et ont été séduits par la beauté du paysage. »

Pour les nouveaux habitants qui exercent une activité en milieu rural, le lieu de vie est également un lieu de travail et il s'agit donc pour eux de concilier exigences professionnelles et agréments résidentiels. Si les critères de choix d'un lieu de vie ne sont *a priori* pas les mêmes que pour une implantation d'entreprise, l'emploi étant souvent plus un moyen de s'implanter qu'une motivation en soi, le champ des localisations possibles s'ouvre plus largement. Cette progression de l'implantation en milieu rural est ainsi facilitée par la tertiarisation des emplois et l'émergence d'activités faiblement territorialisées exercées par un nombre croissant de migrants. Ceux-ci ne sont ainsi pas assujettis à une localisation particulière, soit parce qu'une grande partie de leur activité se fait via les techniques de

communication modernes, autorisant le travail à domicile, soit parce qu'ils peuvent s'établir où ils le souhaitent. On peut relever de plus que ces installations intéressent essentiellement de petites structures économiques qui ne sont pas concernées par les questions de main d'œuvre. La plupart des migrants mettent au premier plan des éléments personnels et qualitatifs, et en particulier un certain nombre d'aménités résidentielles. En effet, comme on est en général en présence de projets de vie globaux et non d'une logique strictement professionnelle, le choix du cadre de vie et le bien-être retiré par l'implantation en milieu rural interviennent de manière très importante et brouillent quelque peu les schémas interprétatifs traditionnels expliquant la localisation d'activités en milieu rural : présence de matière première ou de ressources, prix du foncier, main d'œuvre docile et bon marché, rejets en périphérie d'activités gênantes, etc.

Pour ces personnes, d'un point de vue strictement économique, hormis la mise en valeur de ressources spécifiques localisées à la campagne, il y a fort peu de motifs valables pour s'implanter dans des territoires ruraux isolés, qui présentent un certain nombre de handicaps (faiblesse des infrastructures, voire des services, éloignement, etc.). La préférence individuelle du migrant pour un lieu de vie prime ainsi souvent sur la logique entrepreneuriale stricte et contribue à expliquer le développement récent de nombre d'activités non agricoles dans l'espace rural. L'attractivité de ces espaces montagnards en tant qu'espace de vie joue donc le rôle essentiel dans le choix de localisation grâce à de nouveaux avantages comparatifs d'ordre résidentiel. S. Saleilles cite ainsi une enquête de Johnson et Rasker (1995), réalisée sur un échantillon de 420 entreprises de la région du « Greater yellowstone » aux Etats-Unis, qui confirme que la recherche d'une meilleure qualité de vie constitue une motivation prépondérante et que les raisons avancées par les entrepreneurs pour leur installation en milieu rural montrent que « les valeurs qualitatives (qualité de vie et beauté des paysages), celles liées à la communauté et aux possibilités de pratiquer des loisirs devançant très largement les valeurs dites économiques (fiscalité, coûts du travail, proximité de centres de recherche) »¹. Ainsi, si pour les repreneurs d'activité, ce sont les opportunités de reprise qui déterminent le choix d'implantation, dans le cas de la création ou de la délocalisation d'activité, la recherche est en général d'abord géographique, la région ou le secteur précis étant d'abord définis sur des critères de cadre de vie ou d'attaches à un lieu. Pour les territoires les plus attractifs, l'effet coup de cœur peut alors jouer un rôle : « *je suis tombé amoureux de ce lieu* », « *nous avons eu un coup de foudre pour cet endroit* ». La montagne peut ainsi être à l'origine de « choix passion ». La force d'attraction de certains territoires est en effet suffisante pour engendrer des « choix de vie limite » du point de vue économique et susciter des réorientations professionnelles importantes, impliquant des concessions financières, afin de pouvoir y résider. Certains souhaitent aussi associer cette passion pour la montagne à un projet professionnel en construisant en fait un véritable projet de vie autour du milieu montagnard (escalade, randonnée, agriculture...).

Les critères classiques de localisation d'activités en milieu rural, s'ils ne disparaissent pas totalement, interviennent donc de manière plus marginale, d'autres facteurs devenant prépondérants. Si quelques personnes ont une logique de localisation classique basée sur une rationalité économique (potentiel touristique, facilités de production), elle n'est pas dominante. Hormis pour quelques cas où des ressources bien spécifiques sont nécessaires, les créateurs d'activité choisissent d'abord un lieu de vie sur ces qualités résidentielles et/ou en fonction d'un attachement spécifique (enfance, vacances constituant un facteur important de connaissance territoriale, résidence secondaire ou maison de famille). De nombreux auteurs (Négro, 1994 ; Fournier, 1995 ; Bertrand, 1996 ; Font, 2000) soulignent ainsi le rôle de l'attachement au pays et des liens avec la région d'implantation, y compris pour des ruraux de souche, la forte volonté de vivre dans un lieu précis conduisant souvent à la création d'activité dans une logique d'auto-emploi du fait de la faiblesse des emplois présents sur place. Ainsi, dans sa thèse, E. Font

¹ Saleilles S. , *op. cit.*, Montpellier, 26 mai 2005, p. 6-7.

souligne-t-il que les trois quarts des entrepreneurs avaient déclaré « avoir localisé leur activité pour des raisons personnelles, indépendantes des critères traditionnels de localisation des entreprises » et que « l'origine locale et les liens familiaux » constituaient les deux raisons dominantes¹. De même, M. Fournier (1995) relève-t-elle que les créateurs d'entreprise, qu'ils soient ou non originaires du lieu, affirment « sept fois sur dix que le choix de leur localisation est lié à une forme d'attachement à une localité ou une région, plutôt qu'à une décision rationnelle d'ordre économique » et que les « entrepreneurs de la moyenne montagne désignent leur attachement à un lieu comme le premier facteur d'explication à leur localisation »². L'enquête sur les porteurs de projet en Limousin précise que près des deux tiers des personnes effectivement installées connaissaient déjà le Limousin (famille ou vacances). Cependant, si l'on considère l'ensemble des porteurs de projet ayant contacté le Conseil Régional, cette proportion s'abaisse à 53 %³, ce qui renvoie à l'influence de la politique d'accueil régionale. L'enquête souligne d'ailleurs que pour certains le choix de la « région Limousin semble n'intervenir qu'après une opportunité ou à la connaissance de dispositifs et d'interlocuteurs régionaux, jugés capables d'aider la mise en œuvre du projet » et que « parmi les porteurs de projets interrogés qui ont finalement abandonné leurs recherches en Limousin, plusieurs justifient leur choix d'une autre région par le fait qu'ils y ont trouvé (ou ressenti) un accueil de meilleure qualité »⁴.

Un autre critère apparaît dans les entretiens, celui de la fréquentation touristique préalable des lieux, notamment dans des résidences secondaires, y compris prêtées par des amis. Le tourisme produisant une « mise en désir des lieux » deviendrait vecteur de sédentarisation et de création d'activités. J. Viard souligne ainsi que « la France des résidences secondaires est la France qui crée le plus d'entreprises »⁵. La carte de la création de nouveaux établissements pour 1000 habitants en 1999 (**Carte 21**) montre en effet que les plus forts taux de créativité sont enregistrés dans le Sud, dans les massifs montagneux et sur une partie du littoral, ce qui correspond bien à des secteurs marqués par le tourisme et par une importante présence de résidences secondaires (**Carte 22**). Ce rôle du tourisme est également mis en avant par M. Talandier pour expliquer la part plus importante de travailleurs indépendants, hors agriculteurs, pour 1 000 habitants dans un grand nombre de bassins ruraux situés dans la moitié Sud de la France et dans les milieux montagnards. Elle fait en effet le lien avec la plus ou moins grande « touristicité » des lieux, mesuré en particulier via le taux de présence des touristes et résidents secondaires, et conclut ainsi : « cette corrélation entre travailleurs indépendants et taux de présence suggère deux hypothèses étroitement liées. La première serait que le tourisme favorise ce type d'emploi. La deuxième serait que les bassins touristiques attirent des actifs qui décident de créer leur propre entreprise afin de pouvoir vivre à la campagne »⁶. Le rapport au Plan sur l'évaluation de la politique de la montagne, après avoir souligné que « les massifs enregistrent globalement une créativité supérieure à la moyenne française » (surtout dans le massif alpin, et en Corse, mais le Massif central présente un score « honorable ») notait de même : « le tourisme apparaît bien sûr comme un facteur très déterminant pour cette forte créativité [...] là où la créativité touristique est la plus forte, celle d'activités relevant d'autres secteurs est aussi la plus forte. Cela signifie qu'il s'agit soit d'activités induites ou complémentaires qui accompagnent le tourisme, soit d'activités dont les motivations des créateurs répondent aux mêmes critères que celles des implantations touristiques (qualité de la vie, du site...) »⁷.

¹ Font E., *Les activités non agricoles dans la recomposition de l'espace rural*, L'Harmattan, 2000, p. 150.

² Fournier M., *Les industries rurales de l'Auvergne et du Velay. Innovation et innovateurs dans la moyenne montagne du Massif central*, Thèse de Doctorat de Géographie, Clermont-Ferrand, 1995, p. 261.

³ Initiatives et Territoires, *op. cit.*, p. 14.

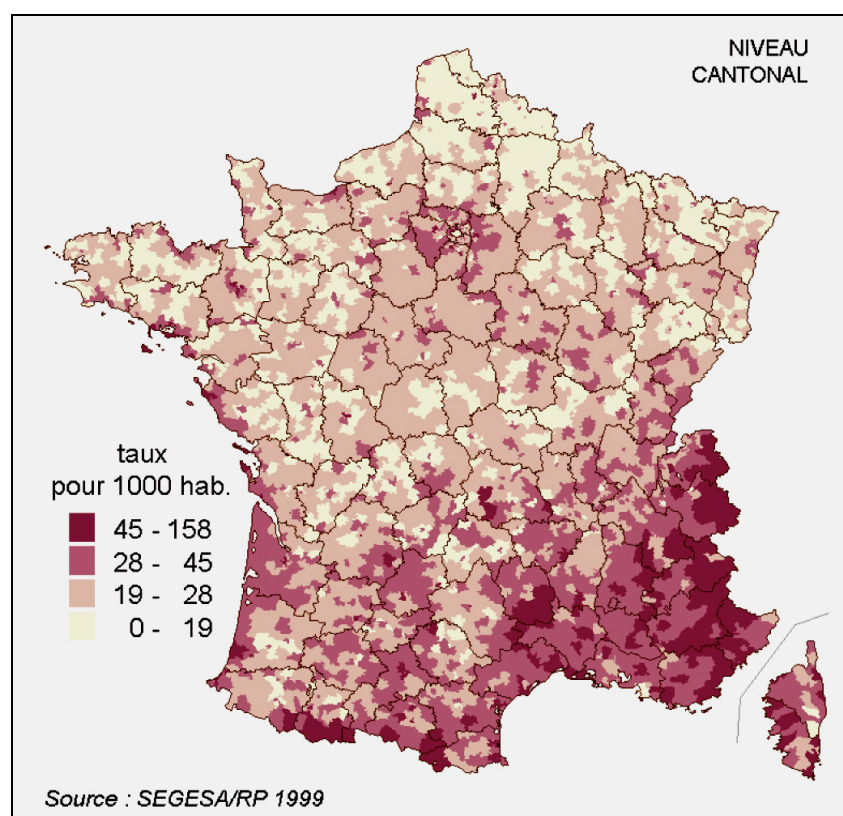
⁴ Initiatives et Territoires, *op. cit.*, p. 28.

⁵ Viard J., « Faire société ensemble... », in Dossier « Cap sur la campagne », *POUR*, n°182, 2004, p. 57.

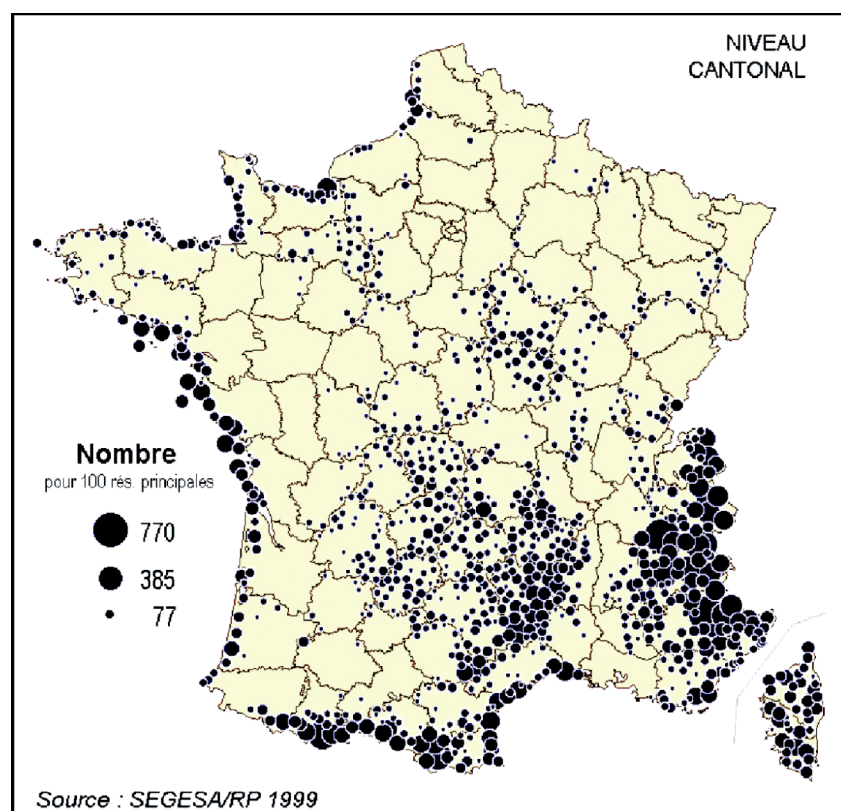
⁶ Talandier M., 2007, *op. cit.*, p. 301-302.

⁷ *La politique de la montagne, rapport d'évaluation*, La Documentation Française, 2 volumes, 1999, p. 80.

Carte 12 – Nombre d'établissements créés pour 1000 habitants de 1990 à 1998



Carte 13 – Nombre de résidences secondaires pour 100 résidences principales par cantons en 1999



Au-delà de l'agrément des régions touristiques, pouvant logiquement devenir source d'attractivité résidentielle pour des migrants et notamment des créateurs d'activité, ces corrélations suggèrent le rôle des représentations territoriales positives que les pratiques touristiques contribuent à forger et le potentiel effet de séduction qu'elles peuvent engendrer pour un territoire. A. Goujard (2003) parle ainsi au sujet des résidences secondaires de « produit d'appel des territoires »¹. Ce qui renvoie aux études consacrées aux interrelations tourisme-travail-migration² et à la « vertu peuplante » du tourisme. Les liens entre le tourisme et le transfert partiel ou complet ou la création d'activité ont en effet été bien mis en évidence par un certain nombre d'auteurs, par exemple en Espagne : Eaton (1995) ou Madden (1999), qui ont analysé le rôle des migrants britanniques ou irlandais qui investissent sur la Costa del Sol, ou Duhamel (1997) aux Baléares. Cette filiation entre fréquentation touristique et migration résidentielle est d'ailleurs au cœur de la réflexion de certains auteurs nord-américains travaillant sur le phénomène d' « *amenity migration* » (Moss, 1987, 1994 ; Stewart, 2002) et des écrits de J. Viard, qualifiant les nouveaux arrivants de « post-touristes », parce qu'ils « viennent dans la niche de désir qu'a construit le tourisme »³. Les résidences secondaires, qui ont pourtant un rôle ambigu en concurrençant l'habitat permanent, semblent en particulier devenir de plus en plus des vecteurs de sédentarisation dans les territoires ruraux de moyenne montagne en permettant de préparer une installation au moment de la retraite (cf. chapitre V) ou en facilitant des transferts ou des créations d'activité. Cette transformation en résidence principale est d'ailleurs une des causes invoquées pour expliquer que « leur part dans l'ensemble du patrimoine bâti, après une croissance régulière, régresse depuis les années 1990 »⁴.

2) Les localisations à une échelle fine : entre dimension familiale et professionnelle

A une échelle fine, comme les extraits de courriers relatifs aux choix de localisation le révèlent (**Document 7**), les critères de ces migrants sont précis et comportent à la fois une dimension familiale et professionnelle, qui fait écho au couple « entreprise-ménage » évoqué par A. Berger⁵ (1998) concernant l'implantation d'entreprises. Cette décision n'est souvent pas prise à la légère, en particulier pour les porteurs de projet, comme l'illustre ces témoignages : « *On s'est dit qu'on prendrait notre temps pour trouver un endroit. Un endroit qui nous corresponde, qui soit notre endroit, notre lieu* »⁶, « *Nous recherchions un environnement agréable et plus particulièrement une qualité de vie et de contact avec les gens : « un tout » que nous avons trouvé ici* ». La qualité du cadre de vie tient une place essentielle parmi les critères justifiant la localisation pour ces nouveaux habitants, qui sont souvent très exigeants en la matière : maisons de caractère, exposition favorable, beauté des paysages. Le nouvel environnement résidentiel devant être suffisamment motivant pour contrebalancer les efforts qu'un changement de vie impose. Le facteur foncier peut donc intervenir à ce niveau, tant en matière de disponibilité que de coût. Or, les régions de moyenne montagne incarnent non seulement aujourd'hui des valeurs particulièrement prisées (paysages préservés, espace, air

¹ *Résidences secondaires des étrangers et territoire français. Localisation et retombées économiques locales, la valorisation d'un capital symbolique*, Mémoire de DEA, 2003, p. 21.

² « Les premiers travaux abordant les liens entre tourisme et migration ne remontent qu'aux années soixante-dix ; la thématique est alors abordée dans le cadre monographies sur le tourisme. Dès les années quatre-vingts, les recherches mettent l'accent sur la complexification des flux notamment avec l'installation plus ou moins permanente de nouveaux résidents », in Dehoorne O., « Tourisme et migration, entre logiques des marchés et systèmes de mobilités : revue bibliographique », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 2002, volume 1, p. 113-114.

³ Viard J., « Faire société ensemble... », in Dossier « Cap sur la campagne », *POUR*, n°182, 2004, p. 62.

⁴ François-Poncet J., Belot C., *op. cit.*, p. 84.

⁵ Berger A., « Les relations entreprises-ménages et les localisations en milieu rural », *R.E.M.*, n°184, 4/1998, p. 355-375.

⁶ *Initiatives et Territoires*, *op. cit.*, p. 27.

pur, tranquillité), mais sont aussi souvent présentées par ces migrants en activité, qui sont le plus souvent des familles, comme un compromis entre le choix de la montagne et les exigences de la vie quotidienne (« *un endroit sûr et préservé, idéal pour élever des enfants* »), la haute montagne étant jugée « dure » en termes d'isolement, de contraintes climatiques, etc. Ils sont pour cette raison sensibles à la présence d'un minimum de services et portent en particulier une très grande attention à l'environnement scolaire et aux services à la petite enfance. Enfin, même s'ils sont mobiles, les critères de proximité urbaine restent la plupart du temps présents : ville moyenne pour les besoins « ordinaires », grande ville pour la culture, les services médicaux de qualité, etc. Ils veulent vivre à la campagne, mais dans une campagne « moderne » et accessible.

Document 7 – Extraits de courriers envoyés par des candidats à l'installation en milieu rural

« Critères de choix d'installation en Ariège : la présence de relations en Midi-Pyrénées, le climat et les paysages, la proximité de l'Espagne (marché textile, dimension culturelle, la proximité d'un client). L'environnement humain : 1h15 de Toulouse : déplacements professionnels par Blagnac, vie économique et culturelle de la ville ; 15 à 20 minutes d'une ville moyenne avec collège et lycée, marché, cinéma, proximité d'une école primaire et d'arrêt de car pour le ramassage scolaire. »

« Les atouts de la région : la qualité de l'environnement, la proximité de grandes villes et de l'aéroport de Toulouse, un bon réseau local de gîtes et d'hébergements divers, la présence de nouveaux ruraux porteurs de projets innovants et avec lesquels des collaborations efficaces peuvent être envisagées. [...] Ce projet nécessite également un raccordement de qualité au réseau téléphonique, électrique et hertzien pour l'usage intensif des nouvelles technologies. »

« Nous souhaitons connaître le profil démographique de votre district : y-a-t-il beaucoup d'enfants et de services publics qui leur sont destinés (crèches, écoles, maternelles et primaire) ? Quelles sont les activités principales en termes d'emploi ? Nous nous interrogeons également sur le coût de notre installation. Nous recherchons une maison (éventuellement à rénover) avec un terrain, pour un budget de 250 000 francs. A quoi pouvons-nous prétendre ? Y-a-t-il des possibilités de location ? »

« Dans un premier temps, je souhaitais m'installer dans le Briançonnais, mais aujourd'hui le Diois aurait ma préférence pour des raisons d'accès et de saison touristique plus large. Je recherche donc dans le Diois, une petite exploitation agricole avec bâtiments pour aménager un gîte rural, avec une petite activité « à la ferme ». »

« Nous désirons nous installer en milieu rural et montagnard pour ouvrir un magasin de proximité avec vente traditionnelle et de contact dans un village ayant besoin d'un magasin multi-services, voulant préserver son caractère, son tourisme et garder ses habitants, un village où notre intégration serait souhaitée ».

« Je me suis installé dans le Séronais, parce que l'association Espace m'a « bien vendu le territoire » et parce qu'il y avait « déjà beaucoup d'étrangers ». De plus c'est une zone rurale sans trop de grandes villes et où on peut avoir une vie plus saine, en particulier pour les enfants. »

« Attraction d'un milieu naturel très préservé, un rythme de vie plus serein et la vie dans un pays actif au niveau du développement local qui donne l'occasion de participer à la vie locale. »

« La montagne, le soleil, le caractère pionnier dans l'agriculture biologique et le fait que le Diois soit une « région en marche », où il y a une dynamique locale. »

Source : Association Espace en Ariège, Sites de Proximité Rhône-Alpes (1999-2005)

En ce qui concerne les facteurs professionnels, ils témoignent d'une prise en compte de critères économiques, même s'ils ne sont pas premiers dans la décision d'implantation. C'est en particulier la proximité, relative, des grandes agglomérations qui contribue pour beaucoup à l'attractivité de certains territoires ruraux, même si c'est de manière inégale selon les projets. Il s'agit en particulier de la possibilité d'avoir accès à un certain nombre de services, et spécialement à des modes de transports rapides (TGV, aéroport), et de bénéficier de l'existence de pôles « émetteurs » de partenaires économiques potentiels et/ou de clientèle

(par exemple touristique). Certains migrants recherchent également un environnement favorable à leur activité à l'échelle du territoire. Il peut alors s'agir d'un phénomène de « terroir » au sens large pour des productions agricoles ou de ce que P. Lenormand¹ (1995) appelle une « rente de notoriété » (importance des monuments historiques, de l'image de la région) pour des activités touristiques, ou bien enfin de l'exploitation de ressources naturelles localisées (eau pure pour la pisciculture, parois rocheuses pour l'escalade, etc.). Enfin, d'un point de vue sociologique, au-delà du « style de vie rural », la richesse des relations et des ressources humaines est également très appréciée. Elle se traduit de différentes manières : une ouverture de la société locale, s'expliquant notamment par la présence d'autres nouveaux habitants avec lesquels des collaborations peuvent être envisagées, l'existence de dynamiques de développement local ou de politique d'accueil, etc. (**Document 7**).

Dans son article relatif au rôle des aménités résidentielles, P. Nelson (2006) souligne que si les aménités naturelles sont les plus citées par les migrants, il y a également une influence des « aménités sociales », même si elle est souvent plus confuse dans leur esprit et donc moins mise en avant. Cela ressort bien en particulier d'une enquête réalisée dans le Vermont auprès d'entrepreneurs ruraux, qui sont apparus très sensibles à la présence d'aide aux entreprises et de personnes dynamiques sur place. D'après son analyse, si les aménités naturelles d'une région attirent les migrants dans un premier temps, les aménités sociales interviennent dans le choix du lieu précis d'implantation et contribuent à les retenir, leur absence constituant un facteur de départ. C'est ici le sens et le fonctionnement particulier de la communauté (« sense of community »²), les liens de confiance et de réciprocité qui existent au sein d'un territoire qui apparaissent comme des éléments attractifs pour les entrepreneurs ruraux. Ce qui renvoie en quelque sorte à un « capital social territorial », à savoir une forme collective de capital social, défini par J.-M. Callois (2005) comme « un ensemble de ressources (au sens large : information, biens, services, comportements...) pour des individus, qui sont liées à des rapports sociaux, et utilisées de manière instrumentale »³ ou bien plus simplement à des ressources « disponibles pour les individus à travers la structure sociale »⁴ et donc potentiellement mobilisables par les nouveaux habitants.

Depuis la fin des années 1980 et les contributions fondatrices de J. Coleman (1988) et R. Putnam (1993), cette notion de capital social a fédéré une grande partie de la littérature théorique et empirique sur la question générale de l'interaction entre phénomènes sociologiques et développement⁵. Comme l'explique S. Saleilles, deux types de capital social territorial sont traditionnellement distingués (Coleman, 1990 ; Putman, 1995) : un capital social de type « colle » (« bonding »), qui lie la communauté entre elle et correspond à sa capacité à coopérer et un capital social de type « lubrifiant » (« bridging ») qui correspond à la capacité de la communauté à se connecter à l'extérieur pour accéder à des opportunités extérieures⁶. J.-M. Callois précisant un peu plus ces deux notions, entend ainsi par « *bonding* les caractéristiques sociologiques qui concernent des liens entre habitants d'une même région, et qui renforcent la cohésion, la capacité d'action collective et le contrôle social » et par « *bridging* les liens entre des habitants d'une région et des individus extérieurs, susceptibles

¹ Lenormand P., « L'emploi rural dans la compétition économique : contraintes, aménités, rentes différentielles », p. 62, in *L'emploi rural, une vitalité cachée*, sous la direction de Nicole Mathieu, L'Harmattan, 1995, 186 pages.

² Nelson P., *op. cit.*, p. 67.

³ Callois J.M., *Approches microéconomiques du développement économique local : prise en compte de la notion de capital social dans l'analyse des espaces périphériques*, Thèse de doctorat, Université de Bourgogne, Dijon, novembre 2005, p. 34.

⁴ Callois J.M., *op. cit.*, p. 5.

⁵ Callois J.M., *op. cit.*, p. 30.

⁶ Saleilles S., « Le faible encastrement territorial : handicap ou opportunité pour la création d'entreprise en milieu rural ? », Actes des 5^{ème} journées de la proximité, Bordeaux, 28-30 juin 2006, p. 4.

d'apporter des ressources non disponibles dans la région (information en particulier) »¹. Du fait du fort degré d'interconnaissance en milieu rural, le capital social de type « bonding » est en général bien présent, mais concerne surtout les autochtones et en tout cas les personnes bien intégrées. Par contre, les territoires isolés de moyenne montagne sont en général moins bien pourvus en capital social de type « bridging », du fait notamment de la faible densité et de l'éloignement des villes qui fait que les ressources humaines et les réseaux sont souvent moins riches. La présence préalable de populations exogènes, et en particulier de néo-ruraux des premières vagues, ayant contribué à ouvrir le territoire sur l'extérieur, ou de politiques d'accueil volontaristes, constituent ainsi un facteur rassurant et un atout indéniable pour des personnes souhaitant entreprendre en milieu rural.

B. Quel bilan ?

Quel bilan tirer de ces installations de migrants actifs, en particulier concernant les personnes exerçant en milieu rural, et quels sont les modes d'organisation adoptés dans ces zones rurales, *a priori* peu à même de répondre aux besoins d'une entreprise ?

1) Des adaptations aux contraintes territoriales

La localisation en milieu rural, qui plus est montagnard, peut en effet induire un certain nombre de difficultés pour les porteurs de projet, en particulier suscitées par une accessibilité difficile, plus ou moins accrue par les problèmes saisonniers de circulation liées à la rudesse du climat, et par le manque ou l'éloignement d'équipements collectifs et de services pour les entreprises. A cela s'ajoute la faible densité et le vieillissement de la population rurale, dont la fréquente faiblesse des ressources financières restreint souvent encore le potentiel économique local. Il faut cependant souligner la relativité actuelle de certains handicaps de localisation, qui, avec l'évolution des moyens de communication, en termes de transport comme des nouvelles technologies, s'ils ne s'effacent pas totalement, s'atténuent néanmoins fortement. Ainsi, aujourd'hui l'isolement peut-il apparaître extrêmement ambivalent. Non seulement il ne constitue plus une contrainte aussi forte, et fait même partie des aménités résidentielles recherchées par certains nouveaux habitants, mais il peut même parfois devenir gage de protection vis-à-vis de la concurrence. Il est vrai également que de nombreux migrants mettent en place un certain nombre d'adaptations pour limiter ou dépasser les différentes contraintes liées à cette situation géographique.

La littérature consacrée à la création d'activités en milieu rural a bien montré que cette localisation entraîne des pratiques de création et de gestion spécifiques. Ce constat vaut encore davantage pour ces porteurs de projets, qui bien souvent par delà le fonctionnement de leur entreprise recherchent avant tout une meilleure qualité de vie et ne situent pas dans une logique économique classique. Ces adaptations, techniques et/ou commerciales, sont notamment rendues nécessaires par le caractère fréquemment progressif des installations et du démarrage des activités du fait de difficultés d'accès à la terre, à des bâtiments, et/ou du manque de capitaux et l'étroitesse du marché local. Différents travaux (Biche, Gerbaux, Le Monnier, Perret, 1996 ; Bertrand, 1996 ; Font, 2000 ; Chevalier, 2000 ; Saleilles, 2007) relèvent ainsi une certaine souplesse de fonctionnement, liée notamment à la petite taille des structures et à la faiblesse des salariés, un recours fréquent aux nouvelles technologies, à la pluriactivité et, en matière commerciale, l'exploitation de marchés qui ne sont pas uniquement locaux (nationaux voire internationaux), ainsi que le recours à différents réseaux, souvent extérieurs. La pluriactivité, sous diverses formes, est courante parmi ces nouvelles populations (Simon, 2002). On retrouve malgré tout nettement la différence établie par

¹ Callois J.M., *op. cit.*, p. 47.

F. Gerbaux¹ (1997) entre pluriactivité « subie » ou « choisie ». Car, si certains de ces nouveaux pluriactifs développent volontairement des stratégies d'installation pluriactives, éloignées des schémas classiques, en inventant de nouveaux métiers, la pluriactivité est aussi vécue par certains comme une surcharge de travail nécessaire pour échapper à la précarité économique. Ces pluriactifs se heurtent par ailleurs fréquemment à des difficultés administratives, à un accès complexe aux aides à la création, à des problèmes de couverture sociale, de fiscalité, etc., du fait de systèmes se situant souvent à la frontière de plusieurs domaines d'activité.

2) Une relation particulière au territoire rural

Ces porteurs de projet font également preuve d'originalité dans leur ancrage et leurs relations au territoire rural. Tout d'abord parce qu'un certain nombre d'entre eux ont des activités relativement déconnectées du milieu local, ce qui modifie du même coup leur type de rapport à l'espace. Ensuite parce que, si la plupart des travaux consacrés à la création d'activités en milieu rural soulignent que le climat d'interconnaissance est favorable à de bonnes relations avec la clientèle, les élus et les institutions, permettant en quelque sorte de compenser certains handicaps liés à l'implantation en milieu rural, cela ne semble pas être leur cas. Comme le remarque S. Saleilles « si ceci est tout à fait vrai pour les entrepreneurs autochtones, la réalité est plus nuancée pour les néo-ruraux »². Selon elle, « l'encastrement local des néo-ruraux est bien plus faible que celui des autochtones », d'une part parce qu'ils utilisent beaucoup moins les ressources locales, en particulier pour leurs approvisionnements et leurs ventes, et d'autre part, parce qu'ils ont un « plus faible intérêt à le faire »³. L'interconnaissance n'est effectivement pas citée dans les entretiens comme un atout en matière professionnelle par les migrants. Si elle peut être interprétée comme un élément agréable du cadre de vie (convivialité, solidarité), bien que certains dénoncent également sa pesanteur, un certain nombre de nouveaux habitants insistent plutôt sur les difficultés à pénétrer le marché local et se plaignent au contraire d'une tendance à ne « faire travailler que les locaux ». Élément qui contribue sans doute en partie à expliquer qu'en matière commerciale ils soient davantage tournés vers l'extérieur que les entrepreneurs locaux, même si ceci est également liée à la nature des activités exercées répondant plutôt à des demandes exogènes au territoire (activités touristiques notamment) et parfois à un plus grand dynamisme. On peut également interpréter ce point comme le signe de la maîtrise d'un espace vécu plus grand, qui met en jeu des territoires plus vastes et des réseaux plus diversifiés, en particulier hérités de leur vie citadine antérieure.

D'après le travail de S. Saleilles, ces entrepreneurs néo-ruraux présenteraient également des pratiques de mise en réseau spécifique. Il semble ainsi que l'intégration locale soit souvent davantage recherchée dans une logique personnelle d'intégration que dans une perspective économique, de nombreuses activités n'ayant pas vraiment d'ancrage local. Ce qui lui fait dire que ces nouveaux entrepreneurs « s'encastrent dans un réseau qui n'est pas territorial mais fonctionnel »⁴. Attitude qui peut renvoyer aux difficultés de constitution d'un réseau local comme à une forte logique d'indépendance, voire d'individualisme propre à ces mouvements migratoires. Ce qui contribue à ouvrir l'espace rural à un environnement économique plus large et participe à son intégration dans de nouvelles organisations spatiales. Quoiqu'il en soit, c'est globalement souvent davantage l'espace rural cadre de vie que support

¹ Celle-ci distingue ainsi plusieurs types de pluriactifs, les « *ligotés* », qui la subissent et pour qui elle est une réponse pour échapper à la précarité économique, « ceux qui assument leur destin » par refus d'une certaine routine ou qui acceptent assez bien cette nécessité, et les « passionnés » qui ont un coup de cœur et sont guidés avant tout par leur passion et construisent leur emploi.

² S. Saleilles, *L'entrepreneur néo-rural et son réseau personnel : une étude exploratoire*, 2007, p. 126.

³ S. Saleilles, *op. cit.*, 2007, p. 128.

⁴ Saleilles S., *op. cit.*, 25-27 octobre 2006, p. 7.

d'une activité économique qui est recherché. En dehors de certaines activités agricoles s'appuyant clairement sur un « terroir » spécifique et d'activités touristiques exploitant des richesses locales ou la renommée d'une région, les liens « professionnels » au territoire d'implantation sont généralement plus faibles que chez les entrepreneurs autochtones, d'autant que de nombreux migrants ont des activités en quelque sorte « déterritorialisées » grâce aux nouvelles technologies ou parce qu'ils sont très mobiles.

3) Des processus qui demeurent fragiles

D'un point de vue territorial, les acteurs locaux se félicitent globalement de l'installation de ces nouveaux habitants en activité, souvent jeunes et avec des enfants, même s'ils émettent parfois quelques réserves vis-à-vis de certains migrants pendulaires peu présents pendant la semaine et scolarisant de plus parfois leurs enfants en dehors de leur commune de résidence. Les territoires ruraux ont fréquemment tendance à se focaliser sur les porteurs de projet, dont ils attendent beaucoup et probablement parfois trop. Ainsi, certaines offres de reprise d'activité proposées ne tiennent-elles pas suffisamment compte de la question de la viabilité économique et certains acteurs locaux ont également une part de responsabilité dans les échecs. Les porteurs de projets constituent incontestablement pour certains des ferments de créativité et d'innovation dans ces espaces souvent privés de leurs élites par l'exode, du fait de leur regard neuf et de leur niveau de formation souvent élevé, même si la diversité des parcours est grande et si certaines activités restent relativement banales. Le désir d'expérimentation de certains dans un contexte rural parfois fataliste et souvent conformiste contribue ainsi à en faire des vecteurs d'innovations (cf. chapitre VIII). Mais s'ils sont créateurs d'emplois, il s'agit souvent d'emplois fragiles.

Malgré ces différentes adaptations et démarches innovantes, de nombreuses limites demeurent en effet dans ces processus. Qui dit installation progressive, dit certes certaine souplesse, mais aussi fragilisation prolongée de la situation des porteurs de projets, qui doivent jongler avec des problèmes de statut et de très faibles ressources financières. Et le pourcentage d'échecs est relativement important, même s'il n'est statistiquement connu, pour ces créateurs qui font parfois, comme le souligne J.G. Ubiergo (2003) dans les Corbières, des « choix de vie qui ne sont pas « balisés » socialement, ni aidés » et qui cumulent donc un grand nombre de facteurs fragilisants. E. Font (2000) évoque ainsi cinq formes de ruptures qui, isolées ou combinées, constituent l'une des caractéristiques fortes de ces nouveaux entrepreneurs. Du fait de leur migration, ils cumulent fréquemment une « rupture avec le monde salarial », une « rupture professionnelle », une « rupture affective », une « rupture géographique et sociale », voire une « rupture éthique » pour certains souhaitant changer radicalement de vie. Si certains de ces points peuvent concerner également des créateurs autochtones, ces migrants doivent en plus gérer l'apprentissage du mode de vie rural et leur intégration dans un milieu souvent peu connu. Pour ceux qui se lancent dans une activité sans aucun lien avec leurs compétences antérieures, l'apprentissage est parfois difficile à mener de front avec la découverte et l'installation dans leur nouveau lieu de vie. Le passage du statut de salarié à celui d'indépendant s'avère notamment souvent très délicat. Maîtriser toutes ces nouveautés en parallèle est complexe et le désir de changer de vie s'avère parfois trop radical pour être mené à bien. C'est là que les politiques d'accueil spécifiques ont toute leur place pour guider ces porteurs de projet dans leur aventure. La tâche de ces structures d'accompagnement est souvent délicate, car elles doivent travailler à la fois sur les projets professionnels (parfois encore au stade de la réflexion et souvent extrêmement divers) et les projets de vie, et être polyvalentes et conscientes de l'importance de la dimension humaine et familiale du projet (logement, emploi du conjoint, scolarisation des enfants). La dimension personnelle étant forte dans ces projets, l'échec est d'autant plus douloureusement ressenti, car il dépasse l'aspect purement professionnel.

La connaissance préalable de l'activité, voire de la région, semblent constituer des atouts précieux, sans doute parce qu'il est plus facile de bénéficier de soutien localement et que la meilleure maîtrise de l'activité permet d'éviter des erreurs et de savoir où chercher les informations. Ainsi dans l'enquête sur les porteurs de projet en Limousin relève-t-on que ceux « qui se sont installés et poursuivent aujourd'hui leur activité avec succès connaissaient déjà le métier (seulement 15 % d'entre eux avaient choisi un métier différent) » et que « nombreux sont ceux, parmi les porteurs de projets qui ont réussi, qui étaient déjà à leur compte auparavant (près de la moitié) : ils avaient donc l'expérience de ce qu'est une activité autonome ». Au contraire, « la majorité de ceux qui ont finalement échoué (même si les raisons qu'ils avancent pour expliquer leur échec sont le plus souvent autres) avaient choisi une activité qu'ils ne connaissaient pas »¹. De plus, l'étude précise qu'environ les deux tiers des migrants installés connaissaient déjà le Limousin, mais seulement un sur cinq parmi ceux qui ont abandonné leur projet d'installation².

Par ailleurs, même si l'objectif de ces entrepreneurs est souvent plus la « vivabilité économique » que la rentabilité économique pure, notamment parce que l'activité fait partie intégrante d'un projet de vie, voire pour quelques personnes impliquées sur le territoire, d'un projet de développement local, le bilan économique est souvent décevant. La fragilité financière, au moins temporaire, de ces projets, est fréquente. Une perte de revenus paraît en particulier être souvent le prix à payer contre une meilleure qualité de vie, même si l'autoconsommation permet à certains de conserver grosso modo leur niveau de vie. La question de la rentabilité économique est toutefois complexe, d'abord parce que les projets et les activités sont de nature très différente, ce qui rend les évaluations et comparaisons difficiles. Ensuite parce que les migrants ne communiquent pas toujours volontiers sur ce sujet, surtout si leur situation est délicate. Mais si certains s'en sortent en s'inscrivant sur des segments de marché réduits, mais qualitatifs, des niches économiques, d'autres sont durement confrontés à l'étroitesse du marché en milieu de faible densité et souvent à la saisonnalité des activités, en particulier touristiques. Certes, globalement l'objectif premier de ces migrants n'est pas financier mais plutôt qualitatif, et beaucoup ne veulent pas « travailler plus, pour gagner plus » pour préserver leur qualité de vie et limiter leur charge de travail. C'est aussi ce qui explique que la plupart refusent d'embaucher, préférant limiter leur activité. Et la littérature entrepreneuriale considère généralement le type de l'entrepreneur à la recherche d'un mode de vie (« lifestyle entrepreneur ») comme celui qui « ne recherche pas la croissance, voire la refuse essentiellement par souci d'indépendance et de pérennité »³. Les entreprises créées restent ainsi de petite taille (celle du couple le plus souvent) et fragiles (recours nécessaire à la pluriactivité, bas revenus) parfois par choix, mais aussi par manque d'expérience, de capitaux ou de clientèle.

Car, à côté de ces cas de figure existent de véritables échecs, pouvant conduire à la reprise d'un travail salarié, au retour en ville, voire à la précarité sociale (cf. chapitre VI). Trouver un projet économique viable en milieu de faible densité n'est en effet pas si facile et les activités les plus recherchées (multiservices, activités touristiques) ne sont pas toujours vivables économiquement, d'où des désillusions importantes. La rentabilité économique se révèle souvent insuffisante, en particulier pour faire vivre un couple, l'activité étant trop limitée ou trop saisonnière. Certains échecs sont aussi imputables à des projets pas suffisamment réfléchis ou aboutis du fait notamment d'études de marché inexistantes ou sommaires. De même, les frais de fonctionnement et de déplacement sont-ils souvent sous-estimés tant par certains périurbains que par certains entrepreneurs ruraux. Certes, l'investissement immobilier à la campagne est moins coûteux qu'en ville, mais c'est sans

¹ Initiatives et Territoires, *op. cit.*, p. 79.

² Initiatives et Territoires, *op. cit.*, p. 14.

³ Saleilles S., *op. cit.*, Reims, 24 mars 2005, p. 3-4.

compter sur les frais de rénovation de l'habitat et les frais de fonctionnement : transport, chauffage l'hiver, etc.

Le bilan global de ces installations reste néanmoins complexe, car pour en évaluer la réussite, il faut tenir compte non seulement des éléments économiques, mais également du projet de vie. S. Saleilles propose ainsi de prendre en compte quatre critères d'évaluation pour ces installations en milieu rural, les « performances économiques », la « satisfaction personnelle (retour positif de la clientèle, plaisir dans le travail, satisfaction liée au cadre de vie) », « l'intégration au territoire » et enfin la « perception de l'avenir »¹. Au-delà des aspects purement financiers, le facteur satisfaction personnelle paraît essentiel et explique sans doute que certaines personnes s'accrochent en dépit des difficultés et ne jettent pas nécessairement tout de suite l'éponge, car elles savent qu'elles n'ont que peu d'alternatives pour vivre dans le lieu de leur choix. On rejoint là une particularité de la démographie d'entreprises dans les espaces ruraux se caractérisant par une « turbulence » plus faible qu'en milieu urbain, mais une meilleure résistance des activités. Les taux de création y sont plus bas, mais les taux de survie meilleurs : « la durabilité des entreprises nouvellement créées est plus importante en zone rurale : 45 % des établissements y étant installés sont encore en activité huit ans après leur création, alors qu'ils ne sont que 38 % à être dans ce cas dans le périurbain et seulement 27,5 % dans les pôles urbains. S'il se renouvelle moins facilement dans le rural, le tissu d'entreprises y bénéficie donc en revanche d'une plus grande stabilité »². Pour Illouz-Winicki et Paillard (1998), cela s'expliquerait par « une part plus importante de reprises d'activités, une moindre pression concurrentielle sur les marchés locaux, et une meilleure résistance des entreprises en difficulté par perception réelle ou supposée d'une absence de solutions de rechange »³.

Si les migrants actifs sont les plus attendus et les plus mis en avant dans le cadre des politiques d'accueil, ils s'avèrent en réalité minoritaires dans les régions rurales de moyenne montagne. Comme dans tous les milieux géographiques, la migration s'accompagne d'une sensible baisse d'activité, mais cet aspect est probablement accentué ici par l'éloignement fréquent des grands pôles urbains limitant les phénomènes de périurbanisation. Cependant, l'isolement des secteurs de montagne et la forte attractivité de certains territoires semblent paradoxalement stimuler les processus de création, souvent dans une logique d'auto-emploi et être ainsi à l'origine d'une « créativité compensatrice » et d'une certaine autonomie. Ce groupe s'avère également composite et est loin d'être assimilable à celui des porteurs de projet sur lequel on se focalise généralement. Il recouvre plusieurs profils se différenciant selon deux grandes logiques. Certains migrants se contentent de changer de logement et continuent à exercer leur travail en ville, restant ainsi dans une dynamique résidentielle périurbaine à plus ou moins longue distance, alors que d'autres viennent vivre en milieu rural et y travailler. Pour les premiers, il s'agit avant tout de gagner en qualité de cadre de vie en acceptant d'accroître la durée des déplacements pour rejoindre le lieu d'activité professionnelle. Ces migrants sont sensiblement moins présents dans les régions de moyenne montagne du fait de l'éloignement des villes pourvoyeuses d'emplois et de difficultés de transports, qui tendent à allonger l'amplitude de ces mouvements pendulaires et à susciter l'émergence de pratiques multirésidentielles plus ou moins complexes.

¹ Saleilles S., *op. cit.*, 2007, p. 249.

² François-Poncet J., Belot C., *op. cit.*, p. 74-75.

³ Saleilles S., *op. cit.*, 2007, p. 113-114.

Pour les seconds, il s'agit également en s'installant dans un territoire rural de changer de lieu de travail et de mode de vie, la rupture est donc plus grande, expliquant l'existence d'une fragilisation des parcours migratoires de certains migrants. Leur implantation s'accompagne souvent d'un changement de profession, qui peut être souhaité, mais qui est aussi parfois un passage obligé, dans une logique d'auto-emploi, pour pouvoir vivre sur place. Néanmoins, il semblerait qu'aujourd'hui le nombre d'activités tertiaires facilement délocalisables et la nature des emplois exercés par certains nouveaux habitants rendent ces modifications un peu moins nécessaires qu'il y a quelques années. Certaines installations sont ainsi le fait de personnes qui n'ont que peu de contraintes de localisation, soit parce qu'elles sont très mobiles dans leur activité professionnelle, soit parce qu'elles ont un travail leur laissant une certaine liberté d'organisation notamment grâce aux NTIC. La reprise ou la création d'activité constituent les deux autres modes d'implantation. Les processus entrepreneuriaux de ces migrants (repreneurs ou créateurs) présentent un certain nombre de particularités, du fait de leurs motivations spécifiques, mêlant à la fois projet personnel et professionnel, et de leur implantation en milieu rural isolé. Même si la création peut faire partie intégrante de leur nouveau projet de vie, leurs motivations ne sont pas strictement économiques. Leur travail représente plus un moyen de vivre en milieu rural qu'une fin en soi et ils sont souvent plus à la recherche d'un mode de vie que dans une logique entrepreneuriale pure, comme le résume bien le terme anglo-saxon « lifestyle entrepreneur ». Néanmoins, d'après les témoignages des auteurs nord-américains ayant travaillé sur ces migrations liées aux aménités et l'exemple des migrants nord-européens, il semblerait que puisse émerger localement, en quelque sorte une seconde génération d'entrepreneurs, induite par la présence des premières installations et dont les motivations sont davantage professionnelles et financières.

Concernant les critères de localisation, les aménités résidentielles prennent une importance majeure et renouvellent les règles de l'attractivité territoriale. A l'exception des personnes venant en milieu rural pour reprendre une activité, c'est très rarement une opportunité d'emploi qui attire en premier lieu ces nouveaux arrivants. Pour les périurbains c'est avant tout l'accessibilité foncière et la qualité du cadre de vie montagnard (beauté des paysages, nature, tranquillité, bâti de caractère) qui joue, même si la proximité des axes de communication peut être un atout. Pour les personnes exerçant en milieu rural, du fait d'une forte imbrication entre projet de vie et projet professionnel, le choix de résidence prime fréquemment sur les critères entrepreneuriaux, ce qui explique des localisations en milieu rural ne trouvant parfois pas réellement de justification économique rationnelle. Les arguments mentionnés par les porteurs de projet soulignent bien qu'à l'exception de quelques activités agricoles ou touristiques, c'est l'espace rural « cadre de vie » qui joue le rôle premier face à l'espace rural support économique. Néanmoins, à une échelle fine, les entretiens révèlent le rôle de l'attachement familial ou sentimental à une région, et le fait que ces migrants sont sensibles à la fois à une dimension familiale et professionnelle dans le choix précis d'un lieu de vie. Ils valorisent ainsi une large gamme d'aménités, aussi bien environnementales que sociales. Les moyennes montagnes bénéficient dans ce cadre à la fois de l'attractivité de leur environnement préservé, à l'origine parfois de véritables coup de cœur territoriaux, mais également de leur perception comme « milieu intermédiaire », « modéré », par rapport aux contraintes de la haute montagne.

Ces particularités en termes de motivations et de critères de localisation expliquent l'existence d'un certain nombre de difficultés pour ces nouveaux entrepreneurs ruraux : installation fréquemment progressive, par choix, mais aussi en raison de difficultés (d'accès au logement, à la terre, aux emprunts) et problèmes de statut ensuite, du fait de projets parfois complexes, car combinant de multiples activités et n'entrant pas dans les logiques administratives classiques. En termes de fonctionnement, beaucoup sont amenés à faire preuve d'imagination et d'innovation et à mettre en place des adaptations techniques et

commerciales, en particulier pour faire face à l'étroitesse du marché local : pluriactivité, double marché, nouvelles technologies, appel à des réseaux extérieurs, etc. En raison de la nature des activités exercées ou de relations professionnelles lointaines, ils sont nombreux à faire preuve d'un ancrage local limité, celui-ci se justifiant souvent bien plus par une volonté personnelle d'intégration que par de stricts besoins économiques. Le bilan de la migration pour ce groupe de migrants actifs semble en fait mitigé, même s'il n'est pas aisé à généraliser. Au-delà des conséquences positives sur le tissu économique et social de leurs territoires d'accueil, ces nouveaux arrivants peuvent indéniablement constituer un facteur de stimulation et d'innovation économique (cf. chapitre VIII). Mais l'apport de nouvelles activités paraît cependant souvent limité, hormis dans quelques territoires très attractifs, en particulier méridionaux, et la fragilité économique demeure relativement fréquente. Et même si la notion de performance économique est insuffisante pour résumer la réussite de ces projets de vie, il n'en reste pas moins que les revenus dégagés sont parfois trop faibles pour assurer la pérennité de ces choix de vie.

La logique migratoire des migrants retraités est toute autre, puisque ceux-ci bénéficient, grâce aux transferts sociaux, d'une relative indépendance financière et, par conséquent, d'une grande liberté de localisation.

CHAPITRE V : LES MIGRANTS RETRAITÉS

En dépit de l'enjeu majeur qu'ils représentent aujourd'hui, les nouveaux habitants retraités ne sont pas ceux qui attirent le plus l'attention des territoires ruraux de moyenne montagne. Peut-être parce qu'il s'agit d'une mobilité plus familière. En effet, si les migrations de retraite sont anciennes dans les régions méditerranéennes, elles correspondent également à un phénomène traditionnel en milieu rural, notamment dans les secteurs de montagne. Depuis le milieu du 20^e siècle l'élévation du niveau de vie, la généralisation des systèmes de pension et l'augmentation de l'offre des services de santé grâce à l'État-providence, ainsi que l'abaissement progressif de l'âge de la retraite ont favorisé les départs en retraite précoces et offert aux anciens actifs davantage de liberté dans leur choix de localisation. Grâce à l'amélioration de leurs conditions de vie, les jeunes retraités sont plus mobiles et contribuent par leurs mouvements à remodeler le territoire. Différents facteurs permettent de penser que ces migrations pourraient encore se développer à l'avenir, au premier rang desquels figure le vieillissement structurel des populations française et européenne. On peut donc émettre l'hypothèse que l'implantation des anciens actifs en milieu rural devrait s'accroître avec l'arrivée progressive à l'âge de la retraite des classes nombreuses du « baby-boom », mais aussi du fait de l'accentuation des mobilités européennes.

En lien avec cette « gérontocroissance », comme la dénomme G.-F. Dumont¹ (qu'il définit « comme l'augmentation du nombre de personnes âgées dans la population »), les anciens actifs sont appelés à jouer un rôle grandissant dans nos sociétés. Ils sont d'ailleurs de plus en plus identifiés comme un enjeu majeur pour les espaces ruraux par divers auteurs (Davezies, 1999 ; Perrier-Cornet, 2002 ; Viard, 2004 ; Roussel, Vollet, 2004 ; Godet, Mousli, 2006). Certains territoires ruraux ou acteurs publics y voient également un modèle de développement territorial et économique à part entière, fondé sur l'accueil et les services aux jeunes retraités, pourvus de ressources financières non négligeables et pouvant donc apporter d'importantes perspectives de revitalisation. A travers cette catégorie, c'est toute la question de l'économie résidentielle qui est posée. Les économistes parlent d'ailleurs de la « contribution de « l'effet-retraites » au revenu des territoires français »², et reconnaissent que ces populations constituent déjà dans de nombreuses régions la principale « activité basique »³ génératrice d'emplois, de revenus et de croissance (Négro, 1996, Chevalier, 1998, Callois et al., 2003). Pourtant, à l'échelle des territoires ruraux de moyenne montagne, ces migrants sont encore rarement une priorité dans le cadre des politiques d'accueil.

Les auteurs anglo-saxons utilisent l'expression « geriatrification⁴ » pour décrire ce processus de développement induit par les personnes âgées. De nombreuses études ont en particulier été menées à ce sujet par des chercheurs américains (Haas, Serow, 1993, 2002 ; Stallman, Siegel, 1995 ; Rogers, 1999, 2000 ; Deller, Stallman, Shields, 1999, 2001 ; Fagan, Longino, 1993, 2003 ; Longino, Haas, 1993 ; Serow, 2003⁵). Néanmoins, les résultats des travaux de recherche en la matière ne sont pas unanimes. L. Davezies (1999) parle « d'or gris »⁶, alors que d'autres évoquent, comme le sociologue américain, C. Longino (2003) qui a

¹ Dumont G.-F., « Les enjeux territoriaux du vieillissement et du concept de gérontocroissance », in « Démographie et vieillissements des territoires », Séminaire Prospective Info, 20 janvier 2005, DATAR, p. 3.

² Davezies, *op. cit.*, p. 194.

³ Callois, Mazuel, Roussel, Sencébé, Vollet, *op. cit.*, p. 2.

⁴ Raymond S., *op. cit.*, 2003, p. 249-250.

⁵ « Economic Consequences of Retiree Concentrations: A Review of North American Studies », *The Gerontologist*, 2003, 43, p. 897-903.

⁶ « La territorialisation des personnes âgées : « l'or gris » et le « grey power » », in « Le défi de l'âge. Les conséquences du vieillissement de la population », *Cahiers de l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région d'Ile-de-France*, 1999, n°122, p. 194.

beaucoup travaillé sur les migrations de retraités aux États-Unis, un possible « péril gris » (« *gray peril mentality* »). De même, dans un article de 2002, « The Elderly Outside the Metropolis : Myths and Realities », le géographe écossais J. Bryden souligne les apports de cette population, mais il insiste également sur l'importance des conséquences « secondaires » et notamment des questionnements pour les territoires ruraux en termes de services de proximité, de santé et de transport. C'est que si les retraités sont indéniablement appelés à jouer un rôle grandissant en milieu rural et constituent en particulier un enjeu économique majeur, leur rôle n'est pas univoque.

Sachant que les anciens actifs déménagent davantage que les autres classes d'âge vers l'espace rural, qu'en est-il de leur poids dans les moyennes montagnes françaises, qui sont souvent dépeintes comme des lieux d'accueil privilégiés pour les retraités ? Tous les massifs sont-ils concernés dans les mêmes proportions ? Quelle part représentent aujourd'hui ces retraités parmi les migrants s'installant dans les zones de moyenne montagne ? Quelles sont leurs caractéristiques ? S'agit-il d'un choix par défaut, de « migrants au rabais », par rapport à ceux qui choisissent les régions littorales ? Ont-ils changé par rapport aux retraités « traditionnels », notamment dans leurs motivations et leur choix de localisation ? Comment s'insèrent-ils dans les territoires ruraux isolés de moyenne montagne et comment sont-ils perçus par les acteurs locaux¹ ?

I. La géographie des migrations résidentielles de retraités

A. L'étude de la mobilité résidentielle des retraités

1) L'identification du groupe des « retraités »

Le groupe des retraités ne forme pas un tout monolithique et sa définition n'est pas aussi évidente qu'il y paraît de prime abord, même si ces migrants sont relativement bien identifiés à l'échelle de nos territoires d'enquête. Les retraités sont, stricto sensu, les « personnes qui vivent d'une pension de retraite ». Mais les définitions retenues dans les divers écrits sont souvent plus générales, et les termes employés assez hétérogènes d'une étude à l'autre. Selon l'INSEE, au sens du recensement un « retraité » est une « personne qui n'exerce pas d'activité professionnelle mais qui a déjà travaillé et se déclare retraitée ». Telles que les définit F. Cribier, les « migrations de retraite » sont les « mouvements liés à la possibilité de quitter les lieux où l'on vivait et travaillait jusque-là »² et qui conduisent les intéressés à quitter l'endroit où s'est achevée leur activité professionnelle pour aller vivre dans un autre territoire. Se pose également la question de la limite d'âge. Certains auteurs parlent aujourd'hui de « seniors » pour qualifier cette population, mais font fréquemment commencer ce groupe à partir de 55 ans. De nombreux chercheurs préfèrent employer le terme de « jeunes retraités », classe d'âge souvent comprise entre 55 et 70 ans. D'autres, enfin, évoquent le groupe des anciens actifs et des inactifs âgés de plus de 55 ans. Si la plupart des travaux français se calent encore sur le « seuil de 60 ans » pour répondre notamment à des questions portant sur les retraites ou d'autres dispositifs administrativement définis par cette limite d'âge, les statistiques européennes retiennent généralement pour des raisons proches la « limite de 65 ans »³.

¹ En raison de l'antériorité des migrations de retraite, nous ne leur avons pas accordé une place essentielle dans notre étude et nous avons tout pris en compte les tendances actuelles.

² « Les migrations de retraite des Parisiens », « Le défi de l'âge. Les conséquences du vieillissement de la population », *Cahiers de l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Ile-de-France*, 1999, n°122, p. 249.

³ Godet M., Mousli M., sous la direction de, « Vieillissements et activités des territoires à l'horizon 2030 », Projet de rapport du Groupe de Prospective, DIACT, CAE, 1^{er} juin 2006, p. 7.

Ceci remet de plus en plus en cause la notion de limite d'âge comme seul critère à considérer. La situation d'inactivité ne coïncide en effet plus nécessairement aujourd'hui avec l'âge légal de fin d'activité, pour cause de chômage, de pré-retraite, de régimes spéciaux ou d'allongement de la période de cotisation. De même, peut-il être opportun d'adjoindre à ce groupe, les rentiers, qui s'installent en nombre non négligeable dans les zones de moyenne montagne et constituent également des inactifs. Aussi, dans le cadre de ce travail et plus particulièrement lors des enquêtes de terrain, avons nous compris dans ce public des « retraités », toute personne ayant cessé son activité professionnelle et bénéficiant d'une pension de retraite et/ou d'autres revenus, en provenance d'un autre département que celui où elle s'est installée. Et cela sans limite d'âge « *a priori* », ce qui permettait, tout en recoupant très largement le groupe des migrants de plus de 60 ans, de prendre en compte des phénomènes plus atypiques : pré-retraités, rentiers, militaires retraités, etc.

2) Un renouveau bibliographique récent

La mobilité résidentielle des retraités n'est pas celle qui a suscité le plus l'intérêt jusqu'à une date récente, peut-être parce qu'il s'agit d'un phénomène qui semble relativement familier, même si des dynamiques nouvelles s'affirment. La tradition de migration de retraite vers le milieu rural est en effet ancienne et les travaux novateurs dans les années 1980-1990 de l'équipe de géographie sociale et de gérontologie de F. Cribier¹ ont permis d'assembler un matériau important sur la connaissance de ces migrants retraités, en particulier d'origine parisienne. Ces études fondées à la fois sur un travail statistique (recensements, enquêtes Logement et enquêtes Emploi) et des méthodes plus qualitatives à base d'enquêtes de type biographique, et de suivi de cohortes successives, ont porté sur les retraités migrants et non-migrants, l'observation de leurs conduites, leurs modes de vie, leurs rapports avec les gens et avec les lieux. Ils constituent toujours une référence fondamentale. Assez peu de travaux sont pour le moment venus relayer ces recherches, même si un nouvel attrait pour cette thématique s'observe actuellement, vraisemblablement lié aux enjeux croissants du vieillissement (Guichard-Claudic, 2001 ; Bryden, 2002 ; Callois, Mazuel, Roussel, Sencébé, Vollet, 2003 ; Besingrand, 2005, Zaninetti, 2005). Ce contexte a d'ailleurs conduit le Plan Urbanisme Construction Architecture à lancer en 2006 une grande consultation de recherche prospective sur le vieillissement de la population et l'habitat, afin de développer un socle de connaissances sur quatre axes prioritaires, dont l'un porte précisément sur la mobilité résidentielle des retraités².

Quelques auteurs se sont également intéressés aux migrations de population en fonction des différentes classes d'âge ou de la position dans le cycle de vie (Baccaïni, 1993 ; Détang-Dessendre et al., 2002). On trouve encore peu de travaux sur les rapports aux lieux de ces migrants retraités, sur leurs pratiques multirésidentielles et leurs modes d'habiter spécifiques. De même que peu de chercheurs français ont pour le moment analysé l'installation de retraités étrangers nord-européens, qui sera évoquée dans le chapitre VII (Barou, Prado, 1993, 1995 ; Hardill, Guillemot, 2003 ; Besingrand, 2004, 2005 ; Gervais-Aguer, 2003, 2004, 2006). Il faut également citer les travaux d'un certain nombre d'auteurs étrangers. Aux États-Unis divers chercheurs, économistes, gérontologues et sociologues (en particulier Haas, Longino, Serow) se sont penchés sur cette thématique, notamment sous l'angle des impacts économiques. Et, comme le rappelle S. Stewart (2002), les auteurs américains ayant travaillé sur les migrations de retraite ont été parmi les premiers à identifier un flux de migrants qui semblait être fondé sur le choix de

¹ « Vivre ailleurs, vivre autrement, quand les Parisiens se retirent à la campagne », in *Gérontologie et Société*, décembre 1992, n°63, p. 43-56 ; « La migration de retraite des Parisiens, une analyse de la propension au départ », *Population*, 1992, volume 3, p. 677-718. « Les retraités », *Atlas de France*, vol. 2 : Population, La Documentation Française, Paris, 1995, p. 116-125.

² *Vieillesse de la population et habitat*, Bilan de la consultation, février 2007, 57 pages. Les 3 autres axes concernent le rôle croissant des retraités sur le marché du logement, les comportements patrimoniaux des ménages âgés et de leur famille, la prise en compte de l'habitat des personnes vieillissantes par les acteurs.

lieux de vie caractérisés par des aménités résidentielles importantes (Wiseman, Roseman, 1979). De même peut-on mentionner les travaux de M. Decroly et J.-P. Grimmeau en Belgique (1985, 1991, 2003), analysant le lien entre tourisme, résidences secondaires et migration de retraite. Les études les plus novatrices, principalement anglo-saxonnes, soulignent en effet depuis quelques années la filiation entre tourisme et migration de retraite (Stewart, 2002), en particulier concernant l'installation de migrants étrangers, notamment Britanniques, en France, ou dans les régions méditerranéennes (Cazes, 1998 ; King, Warnes, Williams, 1998 ; Williams, King, Warnes, Patterson, 1997, 2000 ; Dehoorne, 2002).

B. Progrès du vieillissement et mobilité

1) Une classe d'âge en augmentation

La tendance au vieillissement de la population française est générale, et s'accroît avec l'arrivée à l'âge de la retraite des classes nombreuses du « baby-boom ». A tel point que certains auteurs parlent déjà de « papy-boom ». Au cours de la période 1975-1999, les effectifs des 60 ans et plus ont progressé en France de 2,6 millions de personnes, et la proportion de personnes âgées de plus de 60 ans s'élevait en 1999 à 21,3 %. Or, selon les projections démographiques de l'INSEE en 2050, cette proportion de la population de 60 ans ou plus devrait atteindre 37,6 % en prenant une hypothèse de fécondité basse (1,5 enfant par femme) et 33,2 % pour une fécondité haute (2,1 enfants par femme)¹. De même dans l'Union Européenne la proportion de personnes âgées devrait-elle passer de 21 % en moyenne aujourd'hui à 34 % en 2050 (Eurostat, 1999)². Ce vieillissement résulte de la combinaison de trois facteurs : l'abaissement de la fécondité en dessous du seuil de renouvellement des générations (« vieillissement par le bas ») ; la baisse de la mortalité des personnes âgées, due à l'augmentation continue de l'espérance de vie (« vieillissement par le haut ») : à l'âge de 60 ans, l'espérance de vie des hommes était de 21,5 ans en 2004, contre 19,7 ans en 1994. Pour les femmes, ces chiffres étaient, aux mêmes dates, respectivement de 26,5 ans et de 25 ans³. Cet allongement de l'espérance de vie ouvre de nouvelles perspectives, de même que l'amélioration de la condition physique. L'âge physiologique d'une personne de 60 ans n'a aujourd'hui plus rien à voir avec ce qu'il était encore au milieu du 20^e siècle et autorise à vivre bien portant et autonome plus longtemps. Aussi cette pratique migratoire peut-elle se diffuser auprès des jeunes retraités, tout en devenant souvent plus une étape avant le « grand âge », qu'une dernière migration, autrefois définitive. Troisième facteur explicatif : l'impact du système migratoire, qui peut limiter en partie le vieillissement ou au contraire l'accroître.

2) Un rôle accru des migrations sur le vieillissement

Si les inégalités de fécondité et d'espérance de vie existent entre région, ce sont bien les migrations résidentielles de personnes âgées qui sont appelées à jouer le plus grand rôle en termes de vieillissement. L'impact de la mobilité résidentielle des retraités sur l'évolution de la structure par âge des milieux ruraux de moyenne montagne est donc déterminant. En effet, si toutes les régions évoluent vers le vieillissement, c'est de manière plus ou moins rapide et plus ou moins accentuée, toutes n'étant pas concernées dans les mêmes proportions. Si l'on s'intéresse à la répartition et à l'augmentation du nombre de personnes âgées, il apparaît clairement qu'à l'image de l'ensemble de la population française, celles-ci sont présentes essentiellement dans les espaces urbains et périurbains. Mais, si en valeur absolue la population âgée est essentiellement citadine, les territoires les plus vieillissants coïncident par

¹ Brutel C., « La population de la France métropolitaine en 2050 : un vieillissement inéluctable », *Économie et Statistique*, 2002, n°355-356, p. 65.

² Bryden J., 2002, « The Elderly Outside the Metropolis: Myths and Realities », Haskell Master Class, 25 octobre 2002, Arizona State University, p. 3.

³ Dumont G.-F., *op. cit.*, p. 2-3.

contre souvent avec les espaces les moins peuplés, alors que les jeunes se concentrent dans les grandes agglomérations. V. Houillon (2003) note ainsi qu'au cours des 25 dernières années, la croissance des effectifs âgés a été très vive en Bretagne, en Normandie, dans la grande banlieue de Paris ainsi que dans le quart sud-est de la France, mais qu'à l'opposé, la croissance a été « faible dans une grande partie de la diagonale du vide, proche de la stagnation dans quelques cas (Haute-Vienne, Corrèze, Indre) ou même négative (Creuse) »¹. C'est que dans ces départements, vieillis de longue date, la population âgée s'éteint sans être remplacée dans les mêmes proportions.

Néanmoins, à de rares exceptions près, comme les Alpes-Maritimes et le Var, départements à la fois très urbanisés et très vieillis, la relation entre taux de population rurale et degré de vieillissement va croissant depuis le milieu des années 1970. C'est le cas en particulier des départements peu peuplés de la moitié sud de la France et de la diagonale des faibles densités. Les caractéristiques des zones de moyenne montagne évoquées précédemment sont en la matière très illustratives : saignée par une longue phase d'exode des jeunes actifs, la population montagnarde est particulièrement vieillie. Le rapport d'évaluation de la politique de la montagne (1999), tout en soulignant que les situations des massifs étaient inégales, mentionnait ainsi une proportion moyenne de personnes âgées de plus de 60 ans de 23,1 %, et de 10,8 % pour les plus de 75 ans en zone de montagne² (respectivement 21,3 % et 7,7 % en France). Certes, la population des Alpes, du Jura et des Vosges est globalement beaucoup plus jeune, mais le Massif central et les Pyrénées ont au contraire des structures démographiques très dégradées. Ainsi pour ne prendre que l'exemple de nos zones d'enquête de terrain, en 1999 dans la communauté de communes du Diois, un peu moins du tiers de la population est âgé de plus de 60 ans ; en Ariège, 37,0 % de la population du canton de La-Bastide-de-Sérou a plus de 60 ans, et dans le Morvan, dans la communauté de communes des Portes du Morvan 41,6 % des habitants ont plus de 60 ans. Dans ces espaces montagnards qui sont déjà fréquemment marqués par une surreprésentation des populations âgées, ces migrants sont donc aussi potentiellement facteurs de vieillissement démographique et de perte de dynamisme. Ils risquent par ailleurs de poser des problèmes d'infrastructures et de services aux territoires ruraux qui devront être capables de faire face, à l'avenir, à un nombre croissant de personnes dépendantes. L'évolution des migrations résidentielles de retraités constitue donc aujourd'hui plus que jamais un enjeu majeur pour la structure par âge des régions de moyenne montagne.

3) Une propension au départ variable et en ralentissement

Comme le rappelle F. Cribier et F. Dieleman (1993), les migrations liées au passage à la retraite ont une inégale importance selon les pays. Certaines nations n'ont pas de tradition de migration de retraite, alors que d'autres en ont eu très tôt (Royaume-Uni³ et France). Celles-ci constituent en effet un phénomène ancien et particulièrement développé en France, où la migration de retraite des citadins remonte au 19^e siècle. Il s'agit à l'origine d'une pratique des classes aisées se retirant dans leur propriété de campagne. Se développe ensuite pour une minorité, après la guerre de 1914-1918, la retraite dans les villes de plaisance du Midi et les villes d'eau. Dans les couches populaires ou moyennes, les retours au « pays » d'origine existent également dès le milieu du 19^e siècle, mais demeurent alors faibles, beaucoup de personnes âgées préférant rester auprès d'enfants qui pourront les soutenir. Ces migrations prennent une importance croissante après 1950, et les flux grossissent jusqu'aux années 1980, du fait de la double augmentation du nombre des retraités et de leur taux de départ grâce à

¹ Houillon V., « Le vieillissement de la population française (1975–1999) : une approche régionale », *L'Information géographique*, 2003, n°4, p. 345.

² *La politique de la montagne, rapport d'évaluation*, La Documentation Française, 2 volumes, 1999, p. 72.

³ Warnes M. A., « The development of Retirement Migration in Great-Britain », *Espace, Populations, Sociétés*, 1993, n°3, p. 451-464.

l'amélioration des niveaux de vie et de santé (Cribier, 1999). De 1982 à 1990, 14,0 % de « jeunes retraités » de 55 à 64 ans ont été ainsi mobiles, et 330 000 personnes âgées de 60-69 ans ont quitté leur région entre 1990 et 1999¹.

Cependant, le passage à la retraite ne se traduit pas par une mobilité résidentielle plus significative, puisque les personnes de plus de 60 ans déménagent trois fois moins que le reste de la population. Leur taux de mobilité était ainsi entre 1998 et 2002 de 9,75 % contre 32 % en moyenne². La majorité des retraités restent sur leur ancien lieu de vie et en règle générale, la majorité des natifs d'un département y passent leur retraite³. Mais ces moyennes traduisent mal une réalité fortement contrastée, car les origines géographiques des citoyens influencent le taux de départ des retraités : « ce sont 25 % des Parisiens et 12 % des habitants des grandes villes de province qui vont s'installer ailleurs lors de leur retraite⁴ ». Le pourcentage est aussi croissant avec la position sociale, le revenu et l'instruction. À eux seuls, les « ex-Franciliens » représentaient ainsi près de 45 % des retraités qui en France ont changé de région de domicile entre 1982 et 1990⁵. Or, le quart des retraités parisiens vont vivre en province et six fois sur dix dans l'espace rural (le quart seulement dans leur département de naissance).

De plus, en France, comme en Angleterre, il semble que la propension à migrer des jeunes retraités diminue depuis une quinzaine d'années. Aux Etats-Unis, Haas et Serow⁶ (2002), s'interrogent également à ce propos : « *Will the Golden Age of Retirement Continue ?* ». Ainsi, prenant l'exemple des retraités parisiens, F. Cribier signalait déjà en 1994 « un tournant historique », le maximum des migrations de retraite semblant avoir été atteint chez les Parisiens des générations nées entre 1905 et 1920. Elle ajoutait que « désormais ni l'élévation des niveaux de vie, ni le progrès de la connaissance des lieux, ni le recul actuel du veuvage des sexagénaires, ni le coût croissant des logements de la capitale, ni même le progrès des installations en province des enfants des jeunes retraités » ne suffiraient à maintenir les taux de départ⁷. Les résultats de l'*Enquête Nationale Logement* de 1996 concernant les retraités parisiens semblent le confirmer : la part des ménages franciliens ayant changé de région après 55 ans a ainsi diminué de plus d'un point par rapport à 1992 (5,0 % entre 1988 et 1992, 3,8 % entre 1992 et 1996)⁸. Différents éléments indiquent d'ailleurs que cette tendance devrait encore s'amplifier sous les effets combinés d'une diminution des natifs de province parmi les futures générations de retraités franciliens (or, ils jouent un rôle très important dans les migrations de retraite à l'échelle nationale), et de l'augmentation du pourcentage de propriétaires, en particulier de maisons individuelles. Une grande part des migrations de retraite était en effet traditionnellement motivée par le désir d'améliorer ses conditions de logement et/ou d'accéder à la propriété. Toutefois, ce constat n'implique pas nécessairement une diminution en valeur absolue du nombre de retraités migrants, car si la propension au départ baisse, cette classe d'âge est aujourd'hui proportionnellement plus nombreuse. De plus, divers indicateurs montrent également que l'installation de migrants étrangers, qui est pour le moment assez diffuse et seulement importante dans quelques secteurs, en particulier méditerranéens, augmentera dans les prochaines années. Le nombre de migrants potentiels reste donc important.

¹ Baccaïni B., « Les migrations internes en France de 1990 à 1999 », *Économie et Statistique*, 2001, n°4, p. 59.

² *Vieillesse de la population et habitat*, Bilan de la consultation de recherche, PUCA, février 2007, p. 7-8.

³ Brion D., *Les nouveaux arrivants dans la Nièvre, rapport d'étude*, INSEE, août 2001, p. 27.

⁴ Godet M., Mousli M., *op. cit.*, 2006, p. 9.

⁵ Louchart P., « Vers une baisse de la mobilité résidentielle ? », in « Le défi de l'âge. Les conséquences du vieillissement de la population », *Cahiers de l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région d'Ile-de-France*, 1999, n° 122, p. 175.

⁶ « The Baby Boom, Amenity Retirement Migration, and Retirement Communities: Will the Golden Age of Retirement Continue ? », *Research on Aging*, 2002, 24, p. 150-164.

⁷ Cribier F., *op. cit.*, 1994, p. 829.

⁸ Louchart P., *op. cit.*, p. 176.

C. Les régions de prédilection des retraités

1) Un attrait marqué pour le milieu rural

L'originalité de la France par rapport à d'autres pays tient au fait que toutes les régions, même si c'est à des degrés divers, sont concernées par les migrations de retraite, contrairement à la Grande-Bretagne et aux Etats-Unis (Pihet, 1999), où des zones d'accueil massif coexistent avec d'autres où les arrivées sont très limitées (Kych, 1986). Or, les jeunes retraités français, âgés de 55 à 69 ans, déménagent plus souvent que les autres catégories de population et classes d'âge vers une commune rurale. Les migrations des pôles urbains vers l'espace à dominante rurale ont ainsi été le fait de 340 000 personnes âgées de 55 ans et plus entre 1982 et 1990. En y ajoutant les départs des pôles urbains vers les communes périurbaines, ce sont au total quelques 530 000 personnes âgées de plus de 55 ans qui ont abandonné les pôles urbains (INSEE, 1998). La majorité des retraités quittant les grandes villes s'installent à la campagne. Celle-ci est en effet le second espace préférentiel de retraite des Français.

Selon les statistiques de l'INSEE, en 1999, près de 5 millions de retraités vivaient ainsi dans les campagnes françaises, dont 9 % habitaient en ville dix ans plus tôt, et 1 % à l'étranger. Entre 1990 et 1999, 450 000 urbains sont allés vivre à la campagne pour leur retraite, alors que 200 000 ruraux ont suivi le chemin inverse¹. En moyenne, en France métropolitaine, entre 1990 et 1999, 8,8 % des migrants ayant changé de région administrative sont retraités. Dans le « rural isolé » cette part atteint 19,1 %. Ce qui, comme le souligne M. Talandier (2004), revient à dire que plus d'un retraité sur quatre (26,1 %) qui a changé de région entre 1990 et 1999 réside aujourd'hui dans le rural isolé². Cette surreprésentation du milieu rural s'expliquait, traditionnellement, surtout par le retour au pays des émigrés ayant quitté leur commune de naissance avant la guerre, notamment les nombreux fonctionnaires et agents des sociétés nationales que fournissaient par exemple les départements du Midi et de montagnes (Béteille, 1994³). Puis, par « l'arrivée de citoyens aux revenus modestes cherchant à la campagne un cadre de vie et un logement en rapport avec leurs possibilités financières »⁴ (Bontron, 1989).

2) Des milieux montagnards attractifs

L'attractivité résidentielle des régions françaises vis-à-vis de cette population âgée est bien sûr inégale. Si l'on compare les taux annuels d'entrée de personnes âgées respectivement de 60 à 74 ans et de 75 ans et plus (**Fig. 28**), le Languedoc-Roussillon, première région d'immigration pour cette classe d'âge, arrive nettement en tête devant la Corse, le Centre, Poitou-Charentes et la Bourgogne. L'attractivité n'est donc pas réservée aux seules régions méditerranéennes. Contrairement à certaines idées reçues et, comme le soulignent F. Auzéby et T. Le Gouhinec (2001), les nouveaux résidents âgés ne constituent d'ailleurs pas l'essentiel des migrants venant s'installer dans le Languedoc, même si leur part est la plus importante de toutes les régions françaises. Cet attrait auprès des populations retraitées n'est pas nouveau, mais dans les années 1990, ce flux s'est stabilisé à un haut niveau, comme pour l'ensemble des nouveaux arrivants de tous âges. Depuis le début des années 1980, ce sont environ 6 800 seniors qui arrivent chaque année dans la région (contre 5 300 entre 1975 et 1982).

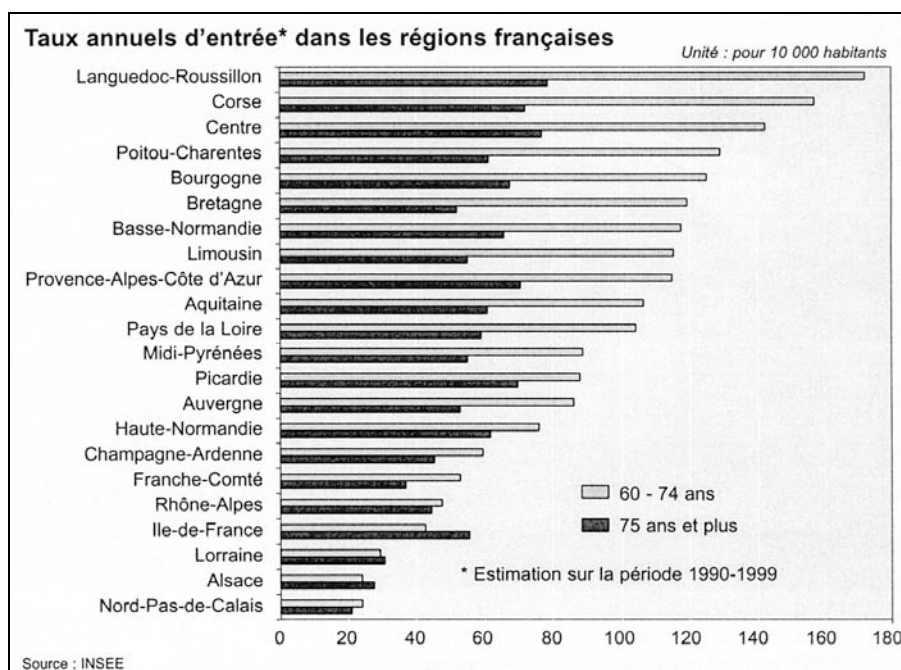
¹ Perrier-Cornet P., *Mutations et perspectives des espaces ruraux*, Limoges, 2005, p. 9.

² Talandier M., « La ressource territoriale : un avantage comparatif pour les territoires ruraux isolés ? », *Montagnes méditerranéennes*, décembre 2004, n°20, p. 127.

³ *La crise rurale*, Que sais-je ? , n°2914, PUF, 1994, p. 65.

⁴ *Le Grand Atlas de la France rurale*, sous la direction de Monza, INRA, SCEES, 1989, p. 52.

Fig. 28 – Taux annuels d'entrée de personnes âgées dans les régions françaises entre 1990-1999



Source : Auzéby F., Le Gouhinec T., « Migrations de retraités en Languedoc-Roussillon », *Repères pour l'économie du Languedoc-Roussillon, Synthèse*, n°15, octobre 2001, p.1.

L'examen de la répartition des nouveaux résidents de 60 ans et plus¹ arrivés dans les différents départements entre 1990 et 1999 permet d'affiner cette première affirmation (**Carte 23**). D'après V. Houillon² (2003) cette carte du rôle des migrations des personnes âgées dans le processus de vieillissement n'a pas connu de changements notables depuis le début des années 1980. Elle présente effectivement de grandes similitudes avec celle établie dans l'*Atlas de France* par F. Cribier et A. Kych concernant le pourcentage d'arrivants entre 1975 et 1982 parmi les retraités présents en 1982³. Premier constat : la part des nouveaux résidents reste toujours relativement limitée au sein des populations âgées de plus de 60 ans (entre 1,8 % et 14,3 %), même si l'amplitude est grande d'un département à l'autre. Relativement contrastée, la carte révèle en effet une opposition entre des régions à forte composante de populations âgées allochtones et des secteurs de faible attractivité. On devine ici à la fois l'inégale influence du phénomène touristique et des retours au pays. Pour ce qui concerne notre secteur d'étude, même si l'échelle départementale n'est pas la plus appropriée, la carte permet de repérer au sein des secteurs de moyenne montagne plusieurs secteurs de prédilection pour ces nouveaux retraités, qui répondent à différentes logiques. Apparaît d'abord nettement un large phénomène de déconcentration depuis l'agglomération parisienne, dont profitent les départements limitrophes et notamment le massif du Morvan (Yonne et Nièvre en particulier), qui bénéficie d'une très forte attractivité auprès des retraités parisiens. Ce qui s'explique d'abord par la proximité de la capitale, mais aussi, même si c'est en partie lié, par la présence importante dans cette grande périphérie parisienne de résidences secondaires ou de maisons familiales, qui à l'âge de la retraite peuvent aisément se transformer en résidences permanentes. Ainsi, en comparaison avec les départements limitrophes, la Nièvre accueille-t-elle relativement plus d'anciens actifs parmi les nouveaux arrivants en provenance d'un autre département : 17,9 %, contre par exemple 13,3 % dans l'Allier, 11,4 % en Saône-et-Loire. Et parmi les nouveaux habitants de plus de 60 ans venus s'installer entre 1990 et 1999 dans le pays Nivernais-Morvan, 68,0 % venaient d'Ile-de-France⁴.

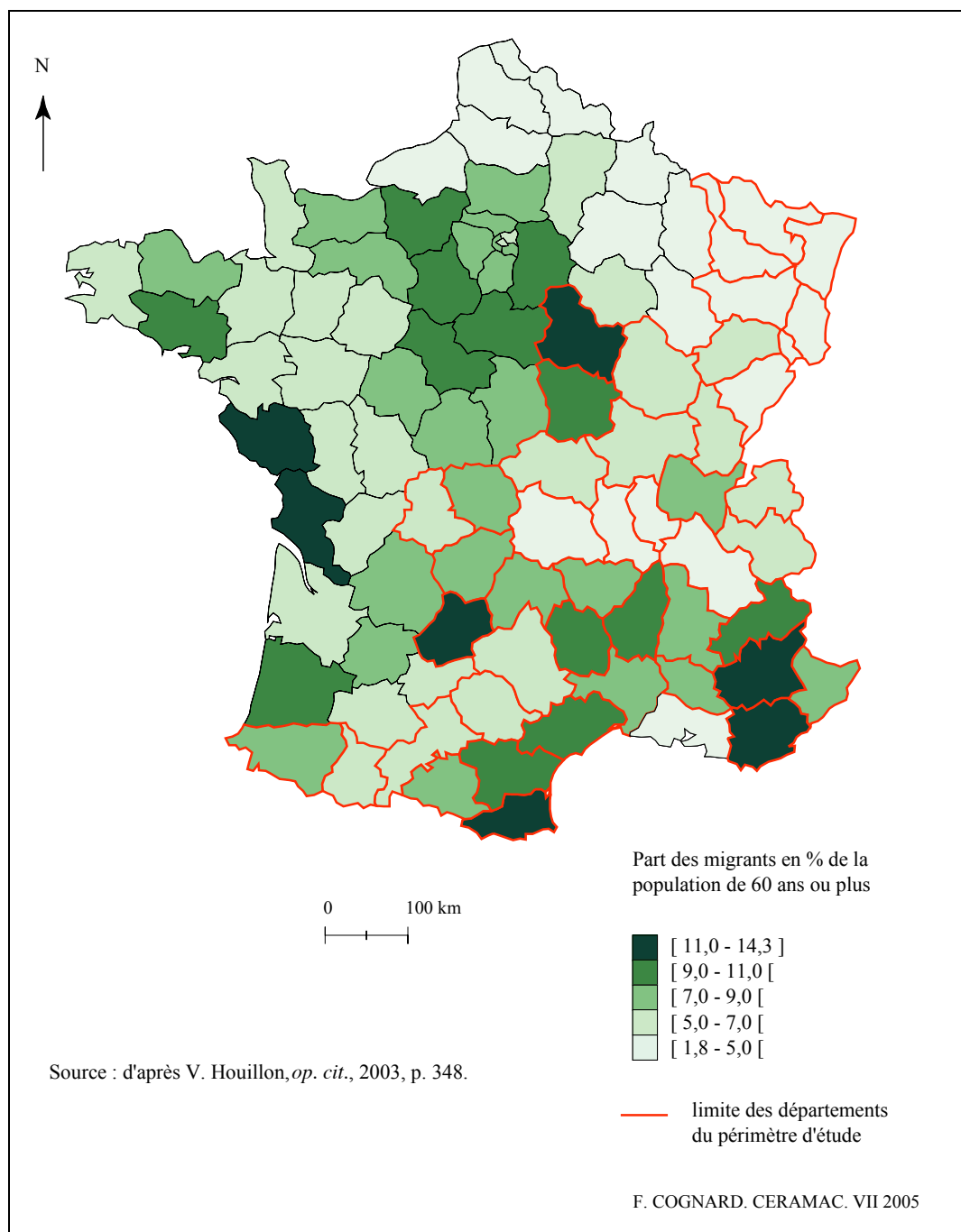
¹ Personnes de 60 ans ou plus qui ne résidaient pas dans les différents départements au recensement antérieur.

² Houillon V., *op. cit.*, p. 345-346.

³ « Les retraités », *Atlas de France*, vol. 2 : Population, La Documentation Française, Paris, 1995, p. 120.

⁴ Brion D., *Les nouveaux arrivants dans la Nièvre, rapport d'étude*, INSEE, août 2001, p. 47.

**Carte 14 – Part des retraités migrants parmi les personnes de 60 ans ou plus
au recensement de 1999 par département¹**



¹ D'après les données statistiques de Houillon, *op. cit.*, p. 348. Personnes de 60 ans ou plus qui ne résidaient pas dans les différents départements au recensement antérieur.

Apparaît d'abord nettement un large phénomène de déconcentration depuis l'agglomération parisienne, dont profitent les départements limitrophes et notamment le massif du Morvan (Yonne et Nièvre en particulier), qui bénéficie d'une très forte attractivité auprès des retraités parisiens. Ce qui s'explique d'abord par la proximité de la capitale, mais aussi, même si c'est en partie lié, par la présence importante dans cette grande périphérie parisienne de résidences secondaires ou de maisons familiales, qui à l'âge de la retraite peuvent aisément se transformer en résidences permanentes. Ainsi, en comparaison avec les départements limitrophes, la Nièvre accueille-t-elle relativement plus d'anciens actifs parmi les nouveaux arrivants en provenance d'un autre département : 17,9 %, contre par exemple 13,3 % dans l'Allier, 11,4 % en Saône-et-Loire. Et parmi les nouveaux habitants de plus de 60 ans venus s'installer entre 1990 et 1999 dans le pays Nivernais-Morvan, 68,0 % venaient d'Ile-de-France¹.

Les départements « montagnards » du Nord-Est se révèlent globalement peu attractifs, tout comme le quart nord-est de l'Hexagone dans son ensemble, la part des nouveaux arrivants retraités y étant toujours inférieure à 5 %. V. Houillon évoque cependant la « situation spécifique de certains départements frontaliers » où l'installation de retraités étrangers a participé à la forte croissance des effectifs de retraités : c'est le cas en particulier dans le Doubs, la Moselle ou encore la Haute-Savoie, où le nombre des étrangers de 60 ans ou plus a augmenté de plus de 50,0 % au cours de la dernière période intercensitaire (1990-1999)². La forte attractivité de tout un croissant méridional partant des Pyrénées-Orientales pour atteindre les Alpes-Maritimes en passant par le sud-est du Massif central (Lozère, Ardèche) se distingue au contraire nettement. Les départements littoraux, Pyrénées-Orientales, Aude, Hérault, Var, Alpes-Maritimes, profitent, tout comme les Pyrénées-Atlantiques, d'un double attrait, cumulant à la fois la présence de la mer (néanmoins le département des Bouches-du-Rhône, très urbanisé, en profite peu) et de la montagne. Mais ce sont ici pour une large part les zones d'arrière-pays qui se révèlent attirantes pour les anciens actifs français, et surtout étrangers. D'autres départements plus spécifiquement montagnards bénéficient vraisemblablement de la qualité de leur cadre de vie (climat et importance de l'ensoleillement notamment, attrait paysager), mais peut-être aussi d'une certaine image de marque : Alpes-de-Haute-Provence, Hautes-Alpes. Un ensemble relativement attractif se détache également à l'ouest et au centre du Massif central (Creuse, Corrèze), avec un maximum dans les départements du Lot, du Cantal et de la Haute-Loire, s'opposant fortement à un secteur plus répulsif partant du Puy-de-Dôme pour rejoindre l'Isère en incluant la Loire et le Rhône.

3) Des retraités toujours minoritaires parmi les migrants

Les retraités (et/ou les populations fragilisées) ont souvent été présentés comme la composante essentielle de ces migrations vers le milieu rural. Or, même si des nuances importantes s'observent selon les territoires, ils sont loin d'être majoritaires parmi les migrants. C'est que dans ce domaine, comme pour de nombreux aspects touchant aux « nouveaux habitants » règnent un certain nombre d'idées reçues. Cette surestimation de la part des retraités semble d'ailleurs exister depuis longtemps déjà, car en 1988, P. Estienne étudiant la population des montagnes françaises, faisait remarquer et paraissait même s'étonner de la « part des retraités » surprenant « par sa minceur », notant qu'elle ne dépassait 20 % de la population totale que dans le domaine péri-méditerranéen d'une part (des pays de la Roya aux Préalpes drômoises, de l'Ardèche à l'Espinouze, dans le Vallespir et le Conflent), et dans les régions rurales vieilles de montagnes relativement basses, qui accueillent un

¹ Brion D., *Les nouveaux arrivants dans la Nièvre, rapport d'étude*, INSEE, août 2001, p. 47.

² Houillon V., *op. cit.*, p. 345.

certain nombre de migrants (comme la Creuse, la Corrèze, la Lozère, la Haute-Loire, la Combraille, le Livradois ou la moyenne vallée de l'Ariège)¹.

La comparaison des données statistiques des diverses études relatives aux nouveaux arrivants en milieu rural aboutit toujours au même constat et à des chiffres assez similaires. La part des retraités représente en moyenne environ 20 % des nouveaux arrivants. Dans l'*Atlas de France*, F. Cribier et A. Kych soulignent ainsi la place minoritaire des retraités parmi les nouveaux arrivants entre 1975 et 1982 (entre 4 et 22,9 % au maximum au niveau départemental²). Ces proportions évoluent peu entre 1982 et 1990, puisqu'évoquant la part des 60 ans et plus parmi les nouveaux arrivants, toujours à l'échelle départementale, ils relèvent des valeurs variant de 4,3 % à 21,0 %³. L'étude SEGESA-FNHDR (2000)⁴ recense quant à elle 19,0 % de personnes de plus de 60 ans dans son échantillon et la retraite est citée comme motivation de leur migration par 20 % des migrants. Ces chiffres se rapprochent de ceux de l'enquête Mairie-conseils (Cognard, 2000, 2005), où comme on l'a vu le pourcentage de retraités était de 16,7 % lors de l'enquête de 1999 (mais 20,4 % pour les communes situées en zone de montagne), et de 20,9 % en 2004, (et 27,5 % pour les municipalités montagnardes). Soit une sensible augmentation entre les deux enquêtes, et dans les deux cas une proportion plus importante dans les secteurs de montagne (soit un écart d'environ 4 et 6,5 points). Interrogées un peu plus loin sur la structure de ces ménages, les communes confirment globalement cet ordre de grandeur, puisque en 2004 les retraités représentent d'après leurs réponses 22 % des migrants et 27,8 % pour les municipalités situées en zone de montagne.

Dans les régions méditerranéennes réputées pour l'importance de l'accueil de retraités, les taux restent similaires et ne témoignent pas d'une forte surreprésentation de cette catégorie parmi les migrants. Comme le soulignent F. Auzeby et T. Le Gouhinec (2001), les nouveaux résidents âgés ne constituent pas l'essentiel des migrants venant s'installer dans le Languedoc-Roussillon, même si leur part est la plus importante de toutes les régions françaises. Entre 1990 et 1999, l'immigration liée à la retraite, à savoir 60 000 seniors (soit 11 % de l'ensemble des retraités de la région) ne représente qu'un nouvel arrivant sur six. Proportion qui est toutefois deux fois plus élevée que la moyenne des régions françaises et qui reste la plus forte parmi celles enregistrées dans l'Hexagone⁵. J. David et *al.*, dans la région d'Aubenas en Ardèche en 1987, s'étonnaient de la « part relativement modeste » des retraités par rapport au total des nouveaux ménages : environ 20%⁶. Même constat plus récemment pour les différents travaux l'équipe du CRPEE de Montpellier : A. Berger estime également qu'ils n'ont qu'un poids limité dans l'ensemble des flux se dirigeant vers le Languedoc-Roussillon. Pour F. de Ravignan (1996) dans l'Aude : « La proportion de retraités est assez faible parmi les migrants, 20 % contre 31 % dans l'ensemble de la population »⁷. Dans les Alpes-de-Haute-Provence (Pillet, 2000⁸), les personnes ayant 60 ans ou plus ne représentent que 16,5 % des nouveaux venus et ont même limité le vieillissement de la population puisque 60 % d'entre eux ont moins de 40 ans. Dans les Alpes-Maritimes (Puymbroek van, 2000), *Sud Insee* titre même, sans doute pour en finir avec les idées reçues,

¹ Estienne P., *op. cit.*, 1988, p. 233.

² Cribier F., Kych A., *op. cit.*, 1995, p. 120.

³ Cribier F., Kych A., *op. cit.*, 1995, p. 125.

⁴ Pelenc M., Bontron J.-C., Gnonlonfoun F., Garnier N., Ubierno J.-G., *op. cit.*, p. 155.

⁵ Même en tenant compte des personnes plus jeunes ayant accompagné ces seniors lors de leur migration (conjoint, enfant, etc., soit 18 000 personnes supplémentaires) afin d'appréhender au plus juste l'apport de ces mouvements de retraite, les auteurs arrivent à environ un nouvel arrivant sur cinq

⁶ « Les nouveaux habitants des montagnes sèches du Sud de la France : l'exemple de la région d'Aubenas (Ardèche) », *Bulletin de la Société Languedocienne de Géographie*, Tome 21, fascicule 3-4, 1987, p. 383.

⁷ Ravignan F. de, *L'avenir d'un désert au pays sud audois*, Atelier du Gué, 1996, p. 87.

⁸ « Les Alpes de Haute-Provence : une personne sur quatre n'y résidait pas en 1990 », *Sud INSEE l'essentiel*, n°31, septembre 2000, p. 2.

« Les Alpes-Maritimes : la jeunesse des nouveaux arrivants freine le vieillissement de la population »¹. L'auteur précise que parmi les migrants « près des deux tiers ont moins de 40 ans en 1999 » et que le département attire des personnes âgées mais pas plus que le reste de la région (ceux-ci s'installant principalement dans l'arrière-pays niçois et surtout dans l'est du département).

Ces chiffres sont des moyennes et peuvent donc cacher de grandes inégalités intra-régionales. Ainsi, V. Genay (2001) souligne-t-elle dans le Limousin, où les échanges migratoires se caractérisent par des arrivées relativement importantes à l'âge de la retraite, que les anciens actifs et les inactifs âgés de plus de 55 ans sont peu nombreux parmi les personnes ayant élu domicile dans les villes (ils ne représentent par exemple que 6 % des nouveaux arrivants à Limoges), alors qu'ils sont par contre plus de 40 % dans les communes du centre du Limousin, entre Bourgneuf et Treignac². De même C. Cappelluti et J. Lopez (2003) relèvent-ils l'existence de nuances départementales en région PACA : « Les migrations augmentent de 0,6 point la part des retraités dans le Var tandis qu'elles ont un effet négatif dans les Bouches-du-Rhône (-0,4 point) »³.

Ce tableau général est pour partie confirmé par le résultat de nos sorties spéciales précisant la part des retraités dans les catégories socio-professionnelles des migrants interdépartementaux et par un certain nombre de données se rapportant plus spécifiquement aux zones de moyenne montagne. L'enquête sur les nouveaux habitants s'installant dans le Massif central (Ceramac, 2001) recense 13,8 % de migrants de 60 ans et plus. Les travaux de l'ENITA signalent d'après leurs enquêtes téléphoniques auprès des migrants, une moyenne pour les sept territoires considérés de 21 % de personnes de plus de 60 ans et, d'après l'étude des catégories-socioprofessionnelles, 24 % de retraités en moyenne, avec néanmoins des différences très importantes entre territoires⁴. Dans un article de 2001, M. Pouzenc et L. Barthe-Baldellon⁵, se basant sur les statistiques INSEE, avancent le chiffre de 21,5 % de retraités parmi les nouveaux arrivants en provenance d'un autre département pour le Pays Bourriac dans le Lot, 25,5 % pour les Haut plateaux de l'Aubrac aveyronnais, et enfin de 15 % pour le Pays Couserans.

Si l'on effectue la moyenne des résultats pour nos cantons ayant fait l'objet de sorties spéciales, on obtient 19,3 % de migrants de plus de 60 ans (respectivement 15,5 % de 60-74 ans -13,6 % en France-, et 3,8 % de 75 ans et plus -7,7 % en France-) et 19,4 % de retraités parmi les catégories-socioprofessionnelles des migrants. En affinant par secteur (**Fig. 29**), le Morvan se distingue par son caractère fortement attractif (28,4 % en moyenne, avec un maximum de 37,5 % à Lormes, record absolu parmi nos cantons, et 32,6 % dans le canton de Montsauche-les-Settons), tout comme le Limousin (Montagne limousine creusoise, 22,3 %, avec un maximum de 26,1 % dans le canton de Gentioux-Pigerolles et Centre Corrèze, 21,5 %, avec un maximum de 32,4 % à Bugeat et 32 % à La Roche-Canillac). Dans le Massif central, le Lévezou apparaît également très attractif (24,4 %). On notera pour le seul canton cantalien, Pierrefort, une proportion de 31,1 % de retraités parmi les migrants, semblant confirmer l'image traditionnelle d'importante zone d'accueil. Les Corbières s'affirment également comme une zone d'accueil notable (20,7 %), avec un maximum dans le canton de Belcaire de 27,7 %. Mais l'attractivité méridionale auprès des retraités ne paraît pas

¹ « Les Alpes-Maritimes : la jeunesse des nouveaux arrivants freine le vieillissement de la population », *Sud INSEE l'essentiel*, n°33, octobre 2000, 6 pages.

² « Les espaces ruraux limousins attirent de nouveaux habitants », *INSEE Limousin*, n°31, 2001, p. 3-4.

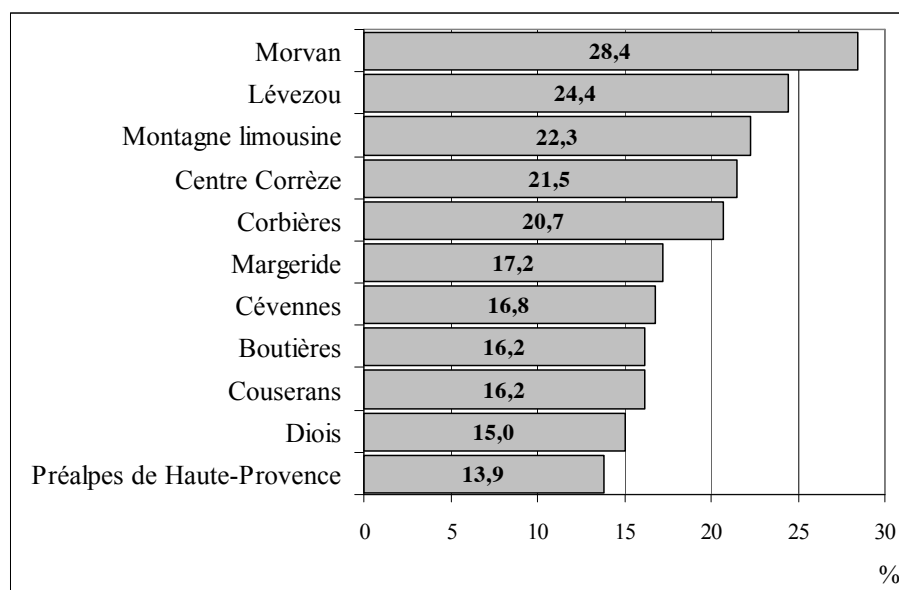
³ « Les migrations interrégionales n'ont qu'un impact limité sur la structure de la population », *Sud INSEE l'essentiel*, n°61, septembre 2003, p. 4.

⁴ St-Dier-Billom (63) : 26,5 %, St-Pourçain (03) : 18 %, Saint-Flour (15) : 14 %, Sumène-Artense (15) : 33 %, Sancy-Artense (63) : 21 %, Bénévent-Grand-Bourg (23) : 27 %, Haut-Gardons (48) : 27 %.

⁵ « Les territoires ruraux de Midi-Pyrénées : multiplicité des évolutions démographiques et développement territorial », in *Sud-Ouest Européen, Revue Géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, n°15, 2003, p. 49-56.

systématique : Préalpes de-Haute-Provence, 13,9 % ; Diois, 15,0 %. Néanmoins, ici le rôle d'autres facteurs discriminants se devine : isolement plus ou moins grand, proximité urbaine, coût du foncier, notamment dans les régions méditerranéennes très prisées.

Fig. 29 – Part des retraités parmi les CSP des migrants par secteurs géographiques en 1999



Moyenne pour l'ensemble des cantons : 19,4 %.

Source : INSEE, RP 1999, sorties spéciales, exploitation principale.

Autant d'éléments qui permettent de penser que les zones de moyenne montagne sont un peu plus concernées par ces phénomènes de migrations de retraités que les départements dans leur ensemble, même si les moyennes masquent des écarts régionaux très importants. C'est d'ailleurs ce que suggérait le rapport d'évaluation de la politique de la montagne en 1999 signalant une « proportion plus notable de retraités dans les zones de montagne (de 4 points supérieure à la moyenne nationale) », tout en précisant qu'il était difficile d'interpréter ce chiffre, « qui selon les massifs, est le résultat d'un exode des populations actives ou d'une attraction spécifique »¹. Cette surreprésentation est-elle liée à un profil particulier de retraités et à des facteurs d'attractivité spécifiques des moyennes montagnes ?

II. Portrait et motivations d'installation

A. Profil général

1) De « jeunes retraités » partant en couple

La propension à la migration varie fortement parmi les retraités, mais il est possible d'isoler un certain nombre de facteurs discriminants. Si l'on tente de dresser un portrait type de ces migrants, ceux qui partent le plus sont avant tout de « jeunes retraités » (entre 60 et 65 ans), vivant en couple, ayant un niveau d'étude assez élevé, appartenant à des catégories sociales aisées (ce qui est plus le cas en province qu'en région parisienne) et qui sont ainsi davantage en mesure d'acquérir un logement pour leur retraite ou possèdent déjà une résidence secondaire. Description qui se rapproche beaucoup de celle fournie par le géographe J. Bryden (2002) concernant les retraités s'installant en milieu rural aux

¹ *La politique de la montagne, rapport d'évaluation*, La Documentation Française, 2 volumes, 1999, p. 71.

États-Unis : « *In-migrant « retiree » households to rural areas in the US tend to be « young-old », married couple households who are better educated than the population as a whole and who have higher household incomes than longer term residents*¹ ».

Les travaux de recherche² ainsi que nos enquêtes de terrain révèlent que la majorité des retraités migrent dès la fin de leur activité professionnelle ou quelques années plus tard, même si l'augmentation de l'espérance de vie a tendance à allonger aujourd'hui la période de la « jeune retraite ». Du fait de la relative jeunesse de ces migrants, les hommes sont alors à peu près aussi nombreux que les femmes. Cependant, si les migrations se poursuivent tout au long de la retraite, elles deviennent moins nombreuses avec l'âge. Une nouvelle phase de mobilité importante s'observe au-delà de 84 ans (enquête Logement de l'INSEE, 2002³). Ces migrations plus tardives interviennent en particulier après un veuvage, ou du fait d'une perte d'autonomie progressive pour se rapprocher de la famille ou encore pour entrer dans une institution.

L'âge des migrants a par ailleurs de plus en plus tendance à s'abaisser ces dernières années, comme le soulignent nettement nos enquêtes de terrain, mais aussi divers auteurs, y compris étrangers, notamment J.-P. Grimmeau (2003) en Belgique. Les départs en retraite à un âge précoce sont en effet de plus en plus fréquents, même s'il est possible de s'interroger pour l'avenir sur les conséquences du relèvement du nombre d'annuités nécessaires à l'octroi de pensions. En effet, aujourd'hui la cessation d'activité est loin de coïncider systématiquement avec l'âge légal de la retraite, qu'elle soit liée à des départs en retraite anticipée ou à des licenciements, ou bien encore le fait de professions spécifiques (conducteurs SNCF, RATP, militaires, semblant beaucoup apprécier les zones rurales, etc.). Et cela d'autant plus que les rythmes de travail, mais également la perception de ce dernier, ont beaucoup évolué dans les sociétés européennes. Ces migrations appelées « de retraite » précèdent donc parfois largement la fin de la vie professionnelle. Si bien que pour certains migrants, la mutation peut être l'occasion de commencer une autre activité, en particulier touristique, notamment pour les étrangers qui trouvent là un moyen d'entretenir et de valoriser leur patrimoine immobilier. A cela s'ajoute également un certain nombre de personnes vivant de leurs rentes.

La structure familiale et le statut matrimonial jouent également un rôle discriminant, puisque presque partout ces migrations de retraite mobilisent davantage les couples que les individus isolés (et en particulier les femmes seules). On observe ainsi parfois aujourd'hui des phénomènes complexes de multirésidence ou de dissociation des lieux de vie à l'échelle du ménage partageant leur temps entre plusieurs logements, du fait d'un décalage chronologique dans la cessation d'activité (c'est par exemple un cas de figure assez fréquent dans le Morvan). La présence ou non d'enfants constitue un autre élément distinctif. D'après les résultats des travaux de F. Cribier concernant les retraités parisiens, tout dépend à la fois du nombre d'enfants et de leur localisation⁴. Les couples sans enfant, et donc avec moins d'attaches migrent davantage que les autres, de même que parmi les couples avec des enfants, ceux dont ces derniers résident en province sont également plus nombreux à quitter la Région parisienne. D'après les enquêtes de terrain, il est possible d'ajouter que, la situation professionnelle et familiale des enfants intervient aussi : on s'éloigne d'autant plus volontiers d'eux qu'ils ont un emploi stable et une situation bien établie.

¹ Bryden J., *op. cit.*, p. 4.

² En Languedoc-Roussillon, les nouveaux arrivants seniors sont ainsi décrits comme de jeunes retraités : 4 sur 10 ont moins de 65 ans et seulement 17 % d'entre eux ont plus de 75 ans en 1999. Auzeby F. et al., *op.cit.*, p. 1.

³ *Vieillessement de la population et habitat*, Bilan de la consultation de recherche, PUCA, février 2007, p. 7-8.

⁴ Cribier F., *op. cit.*, 1994, p. 76.

2) Le poids des Parisiens et des locataires

L'origine géographique des retraités intervient comme on l'a vu sur la propension à la migration. Les Parisiens partent davantage que les provinciaux : un sur quatre contre un sur huit, soit un taux bien supérieur à celui observé dans le reste de l'Europe ou aux États-Unis. Cette mobilité est réellement une spécificité francilienne, et ces taux de sortie très élevés ne s'observent ni aux âges d'activité, ni dans la vieillesse : ils sont propres à la jeune retraite. À eux seuls, les « ex-Franciliens » représentaient ainsi près de 45 % des retraités qui en France ont changé de région de domicile entre 1982 et 1990¹. Ils ont donc une influence majeure sur la géographie des migrations de retraite. Les retraités franciliens qui changent de région sont aussi souvent des locataires (45 % avant la migration d'après l'*Enquête nationale sur le Logement de 1992*).

La possession d'un logement et sa qualité jouent un rôle important, même si ce facteur décroît actuellement, ou du moins se modifie. Traditionnellement les migrations de retraite étaient fréquemment liées à la volonté d'accéder à la propriété et/ou d'améliorer ses conditions de logement. Ainsi F. Cribier a-t-elle démontré que les « restants » étaient un peu plus souvent propriétaires de leur logement parisien que les « partants », et les « partants » davantage propriétaires d'une résidence secondaire en province que les « restants » : c'est d'ailleurs souvent pour s'y retirer qu'ils l'avaient acquise. Les différentes études récentes s'intéressant à ces migrations de retraités, ainsi que nos entretiens, tendent à prouver que ce facteur n'a pas disparu. Ces nouveaux habitants sont très majoritairement propriétaires de leur logement. Dans le Massif central l'étude sur les retraités (Callois et *al.*, 2003) relève ainsi que « l'accession à la propriété est un élément qui a joué dans la décision de migrer : près de 60 % des migrants étaient locataires avant leur migration alors qu'ils sont aujourd'hui très majoritairement propriétaires (90 %) »².

3) Des retraités qualifiés et au niveau socio-professionnel élevé

Enfin différents travaux insistent sur le fait que ces migrants sont mieux formés et plus qualifiés et donc vecteurs de « développement intellectuel » potentiel pour les territoires ruraux. Aspect important qui contribue aussi à expliquer également leur fréquent investissement local. Dans le Languedoc-Roussillon, les nouveaux arrivants seniors sont ainsi présentés comme « plus diplômés » : 27 % sont titulaires d'un diplôme au moins égal au baccalauréat contre 15 % pour les retraités de la région. A l'inverse, 17 % seulement n'ont aucun diplôme contre 30 % pour l'ensemble. Si ces écarts ne sont pas spécifiques à la région, l'étude insiste cependant sur le fait que la proportion de non-diplômés est encore plus faible qu'ailleurs³. On pressent peut-être là l'influence d'une migration de catégories sociales plus favorisées dans le Sud, comme tendait déjà à le souligner dans l'*Atlas de France* la carte de F. Cribier et A. Kych concernant le niveau d'instruction des retraités arrivés entre 1975 et 1982. Les anciens actifs les plus instruits choisissaient ainsi très nettement la moitié sud de la France, ainsi d'ailleurs que la plupart des départements de notre périmètre d'étude, à l'exception notable de l'essentiel du Massif central et, encore plus nettement, du Morvan⁴.

A une autre échelle, les auteurs du rapport sur les retraités dans le Massif central, considérant le diplôme obtenu le plus élevé du ménage, tout en notant que « les zones urbaines ou sous influence urbaine concentrent les proportions les plus fortes de retraités diplômés⁵ », soulignent que certains secteurs d'accueil de retraités migrants comme la bordure

¹ Louchart P., *op. cit.*, p. 175.

² Callois J.-M. et *al.*, *op. cit.*, p. 42.

³ Auzéby F., Le Gouhinec T., *op. cit.*, p. 2.

⁴ Cribier F., Kych A., *op. cit.*, 1995, p. 119.

⁵ Jusqu'à 78 à 90 % de retraités ayant le certificat d'études ou plus, 20 à 30 % de retraités ayant le bac et plus.

cévenole ou le Lot « touristique » se rapprochent de ces caractéristiques. Ils signalent en particulier qu'en 1999 « le nombre de retraités diplômés a augmenté dans les zones à fortes aménités ainsi que dans des zones ayant accueilli des retraités pour d'autres raisons comme par exemple des retraités qui reviennent dans leur pays d'origine (Corrèze ou sud de la Creuse) »¹. Détaillant leur analyse selon les caractéristiques des retraités, ils remarquent que les migrants sont mieux formés : « Alors que seulement 84 % des retraités locaux (non migrants) ont un diplôme, c'est le cas de 96 % des migrants. De plus, 60 % des non migrants n'ont aucun diplôme ou seulement le certificat d'études primaires alors que c'est le cas de seulement environ un tiers des retraités ayant migré. [...] La possession d'un diplôme supérieur ou égal au bac est deux fois plus importante chez les migrants que les non migrants »². Affinant encore leur analyse selon le type de migrations opérées, ils observent également des différences de niveau de formation entre migrants internes (dont le domicile antérieur était situé dans un autre canton du Massif central) et externes (qui habitaient au dernier recensement à l'extérieur du massif). Ainsi, alors que plus de 40 % des migrants internes n'ont aucun diplôme ou seulement le certificat d'études, c'est le cas de moins de 30 % des migrants externes. De même qu'au sein de l'ensemble des migrants externes, deux sous-groupes ont été identifiés : les migrants externes nés dans le massif (migrant de « retour ») et les migrants externes nés à l'extérieur du massif motivés par la recherche d'aménités (migrant « aménités »). Ces derniers sont encore plus qualifiés, se démarquant en particulier par un pourcentage de diplômés du supérieur important.

Dans toutes les nations industrielles, le taux de départ des citoyens au moment de la retraite varie selon les catégories sociales. Dans certains pays (Europe du Nord-Ouest, États-Unis, Canada, Australie), ce sont les ménages les plus aisés qui partent le plus, alors que dans d'autres (Italie, Espagne...), dans les années 1970, c'étaient les jeunes retraités des couches populaires venus travailler dans les grandes villes qui étaient nombreux à retourner dans leur région natale (Cribier, Dieleman, 1993). Ces derniers résultats mériteraient néanmoins d'être réexaminés aujourd'hui. En France, les taux de départ des retraités décroissent du haut en bas de l'échelle sociale dans toutes les villes de province : les cadres partant davantage, les ouvriers moins souvent. Mais dans l'agglomération parisienne, où les retraités se recrutent en proportions assez peu différentes dans toutes les classes sociales, les départs sont un peu plus fréquents au milieu de la hiérarchie sociale, dans les couches médianes de la population. Un modèle parisien s'oppose donc au modèle provincial (Cribier, 1999³).

Concernant les catégories socio-professionnelles, l'étude sur les retraités dans le Massif central relève qu'il n'existe pas de différences notables dans la répartition en catégories socio-professionnelles entre migrants externes et migrants internes⁴. S'intéressant à l'ancienne vie professionnelle des migrants, les auteurs remarquent par contre que leur activité varie selon les types d'espaces où ils sont implantés. Les anciens cadres et professions intermédiaires sont proportionnellement plus nombreux dans le sud du massif, comme la vallée du Lot, celle de la Dordogne en Corrèze, la Lozère, et dans le secteur du Chambon-sur-Lignon, en lien avec la diaspora protestante. Ils signalent également ponctuellement une concentration importante d'anciens commerçants et artisans localisés surtout dans les pôles ruraux, et notamment un regroupement spectaculaire dans la zone de l'Aubrac, liée vraisemblablement au retour des Parisiens pour la retraite⁵.

¹ Callois J.-M. et al., *op. cit.*, p. 19.

² Callois J.-M. et al., *op. cit.*, p. 38.

³ Cribier F., *op. cit.*, 1999, p. 251-252.

⁴ Callois J.-M. et al., *op. cit.*, p. 40.

⁵ Callois J.-M. et al., *op. cit.*, p. 19-20.

Attrait spécifique des anciens cadres et professions intermédiaires pour les régions méridionales que l'on retrouve dans le Languedoc-Roussillon : les anciens cadres ou professions intermédiaires sont proportionnellement plus présents dans la population des nouveaux arrivants seniors que dans celle de l'ensemble des retraités (respectivement 13 % et 19 % contre 6 % et 13 %). Si ce constat n'est pas spécifique au Languedoc-Roussillon, il semble néanmoins plus marqué qu'ailleurs en ce qui concerne les professions intermédiaires¹. On retrouve là encore des caractéristiques déjà évoquées par F. Cribier et A. Kych dans l'Atlas de France² où les auteurs soulignaient qu'entre 1975 et 1982, les commerçants, artisans et entrepreneurs revenaient nombreux en Auvergne, que les employés et ouvriers étaient surtout présents dans la moitié nord de l'hexagone, et que les migrants les plus instruits se retrouvaient dans une grande moitié sud de la France. Une forte concentration apparaissait ainsi dans les Alpes (Alpes du Sud en particulier), dans les Pyrénées, mais aussi dans les départements montagnards du nord-est du territoire, alors que le Massif central les attirait peu, à l'exception de l'Allier et de la Corrèze. Ces anciens actifs appartenant à des catégories sociales plus favorisées que les retraités qui n'ont pas migré, possèdent donc selon toute vraisemblance, des revenus plus élevés que les non-migrants, même si des différences existent d'un territoire à l'autre³, ce qui en fait des consommateurs particulièrement intéressants pour leur territoire d'accueil (cf. troisième partie).

4) Esquisse de typologie

Plusieurs typologies sont envisageables pour ces migrants retraités, même si en raison d'un nombre limité de personnes rencontrées, on se contentera d'émettre quelques propositions. Par opposition aux populations retraitées restant sur le lieu où elles ont exercé leur activité professionnelle pour leur retraite (catégorie désignée par les auteurs anglo-saxons par le terme « *aging in place* »), il est possible d'avancer l'hypothèse selon laquelle les migrants sont plus ou moins « étrangers » à leur zone d'accueil et vont avoir un impact économique et social, et donc territorial différencié. C'est en grande partie selon ce principe qu'est établie la classification⁴ de l'étude sur les retraités et les espaces ruraux du Massif central fondée notamment sur 153 enquêtes (Callois et al., 2003).

J. Bryden dans son article sur les retraités s'installant en milieu rural aux États-Unis propose quant à lui une typologie reposant en particulier sur le niveau de revenus, où il distingue cinq catégories⁵, dont trois types concernant les retraités migrants : « *the less well-off return-migrants at or near retirement age, returning to a family home, to be near to relatives and friends* » ; « *the better off return-migrants* » ; « *the incoming retiree migrants without local connections who are generally more educated and materially better off* »⁶. Dans d'autres travaux, les classifications sont également établies à partir de l'âge et du niveau de revenus de ces migrants afin d'évaluer leur impact économique⁷.

¹ Auzeby F., Le Gouhinec T., *op. cit.*, p. 2.

² Cribier F., Kych A., *op. cit.*, 1995, p. 119.

³ L'étude sur le Massif central relève que les migrants ont presque deux fois plus souvent de très hauts revenus (supérieurs à 2290 euro) et deux fois moins de très bas revenus (inférieurs à 610 euro) que les non-migrants, même s'il semble y avoir une nette différenciation entre les territoires par rapport au niveau des revenus des migrants, in Callois J.-M. et al., *op. cit.*, p. 41.

⁴ Voir dans le paragraphe 3) Des retraités qualifiés et au niveau socio-professionnel élevé.

⁵ Les deux autres groupes sont : « *the indigenous poor elderly who lack resources in the form of employment related pensions, and who are more reliant on various transfer payments. They are usually the majority ; the relatively well-off indigenous elderly, who have sufficient resources to hire home help or pay for privately provided assisted living or nursing homes.* »

⁶ Bryden J., *op. cit.*, p. 12.

⁷ Deller, Stallman et Shields (2000), cité par J. Bryden, 2003.

Même si nous n'avons rencontré qu'un nombre restreint d'anciens actifs, une des pistes les plus intéressantes à explorer nous semble être fondée sur le temps de présence de ces retraités dans leur territoire d'adoption. Ce qui renvoie d'une part à leur implication locale plus ou moins grande et d'autre part, à la complexité de leurs pratiques multirésidentielles (cf. troisième partie). La durée de résidence est en effet variable, notamment selon la plus ou moins grande rigueur de la saison hivernale en montagne. Et, suivant leur rythme de fréquentation, leur investissement paraît inégal, même si celui-ci ne dépend pas toujours uniquement du temps passé sur place. Il semble ainsi possible d'isoler les résidents permanents (minoritaires), ceux occupant leur logement pendant des périodes assez longues (environ la moitié de l'année, même si les séjours sont fractionnés), souvent en double résidence, et enfin des multirésidents très mobiles, qui se recrutent en particulier parmi les classes aisées. Mais, les comportements sont en fait variés, tout comme les motifs de migrations des retraités.

B. La diversité des stratégies migratoires

1) Les motivations de départ en moyenne montagne

Comme pour les autres catégories de migrants, l'installation en milieu rural des retraités peut correspondre à un projet ancien, parfois préparé par l'acquisition d'un bien immobilier, ou avoir été précipitée en lien par exemple avec un événement plus ou moins heureux (coup de cœur pour une région et opportunité d'achat, héritage d'une maison, pré-retraite pour cause de licenciement, maladie nécessitant le rapprochement auprès des enfants). Pour certains il s'agit de prendre un nouveau départ, pour d'autres simplement de prolonger un peu plus leur séjour de vacances dans une résidence secondaire ou familiale ou de s'établir durablement dans un lieu bien connu. La rupture est donc d'ampleur inégale selon les migrants. Mais comme le soulignait déjà F. Cribier, si les retraités vont « vivre ailleurs » c'est certes pour habiter dans un autre milieu, mais c'est aussi pour « vivre autrement ».

L'installation en moyenne montagne permet ainsi de rompre avec certains désagréments de la vie urbaine (promiscuité, en particulier pour ceux qui habitaient de grandes agglomérations, inconfort ou petite taille des logements, bruit, pollution) grâce à la disponibilité d'espace, à la tranquillité, à la sérénité des paysages et des rythmes naturels (« *silence de la nature* », « *calme* », « *vie sereine au rythme des saisons* »). Le choix de la moyenne montagne est lié au fait qu'elle apparaît comme « *plus naturelle* », « *plus préservée* », mais aussi comme un « *milieu plus sain* » et plus facile à vivre au quotidien que la haute montagne. Elle est assimilée à un lieu de vie très agréable, souvent d'un point de vue climatique et paysager (d'où l'attrait des régions méditerranéennes ensoleillées, mais aussi des secteurs montagnards au climat plus tempéré et à l'air pur, dans la tradition du climatisme). Mais l'installation dans ces espaces ruraux autorise aussi la pratique d'autres activités (bricolage, jardinage, pêche, chasse...). La montagne bénéficie également auprès de certains retraités de son image d'« espace de loisirs », permettant la pratique d'activités sportives douces, en particulier la randonnée, en phase avec le « capital santé » que souhaitent cultiver de nombreux retraités. Au total, comme le remarque également, Y. Guichard-Claudic (2001) : que les retraités « évoquent la nature-paysage ou la nature-loisir, les discours sont sur ce point toujours élogieux ¹ ». Ce sont toujours les mêmes leitmotifs sur les vertus d'une ruralité un peu mythique, parfois très éloignée de la réalité et pouvant souvent être à l'origine de désillusions par la suite.

¹ Guichard-Claudic Y., « Le choix résidentiel des communes rurales au moment de la retraite. Des enjeux identitaires diversifiés », in *Espace, Populations, Sociétés*, 2001-1/2, p. 143.

Ce décalage est aussi mentionné par J. Bryden concernant les retraités américains : « *elders moving from the cities to rural areas may in some cases be dazzled by romantic myths and images of rural communities, and turn a blind eye to the sometimes harsh realities of rural living* ¹ ».

Concernant les retraités parisiens, F. Cribier avait également relevé qu'à la campagne « le statut de la vieillesse » semblait moins défavorable qu'à Paris, et que bien des migrants des milieux populaires avaient eu le « sentiment d'échapper au groupe de référence des « petits vieux », pour rejoindre celui des « jeunes retraités dynamiques et autonomes ». Ce qui renvoie aussi à l'envie aujourd'hui fréquente de ces retraités de s'investir dans leur territoire d'accueil, notamment pour ceux qui en sont originaires. Mais si certains se réjouissent de la « gentillesse » des gens du pays, les cas de figure sont variés, et la mauvaise qualité de l'accueil de la population locale figure souvent en bonne place parmi les griefs adressés par les retraités à l'encontre du milieu rural, de même que l'isolement de certains secteurs montagnards, les difficultés de transport, en particulier l'hiver, et le manque de services ou d'activités culturelles. Les retraités étant de moins en moins des originaires, des difficultés d'adaptation nouvelles émergent ici et là, car il n'est pas toujours aisé de recréer des réseaux sociaux à cet âge.

Traditionnellement trois motivations principales étaient à l'origine des migrations de retraite vers le milieu rural en France : le « retour au pays », le regroupement familial et le désir d'améliorer ses conditions de logement en accédant à la propriété et en échappant à la vie urbaine.

2) Le rôle du logement

Les enquêtes de l'équipe de F. Cribier ont révélé que les migrations de retraite des Parisiens des années 1960-1970, étaient très liées aux mauvaises conditions de logement. L'insatisfaction, très fréquente dans les couches populaires, n'était alors pas rare dans les classes moyennes voire aisées². Mais dans ses enquêtes les plus récentes (1987-1994), elle remarquait que ce facteur était beaucoup moins marqué. Les jeunes retraités étant globalement aujourd'hui bien mieux logés, ils partaient donc en milieu rural pour des raisons plus positives. Même si aujourd'hui encore, dans chaque catégorie sociale, « les migrants sont moins souvent propriétaires avant le départ que les non-migrants, et un peu plus souvent mal logés »³, cet aspect semble s'estomper. L'accessibilité foncière de certaines régions rurales de moyenne montagne, en particulier pour les maisons individuelles et notamment le bâti de caractère peut cependant encore constituer un élément attractif. En matière de logement, il semble néanmoins que les anciens actifs qui déménagent changent plus rarement de statut d'occupation qu'autrefois. La génération du « baby-boom » a en effet généralement accédé en grand nombre et assez précocement à la propriété et en particulier aux maisons individuelles. Ce facteur devrait fortement décroître à l'avenir, sachant que ceux qui expriment le plus faible désir de changer de logement sont les propriétaires d'une maison individuelle (Louchart, 1999).

Ainsi, selon une étude de l'INSEE, 73 % des ménages retraités sont propriétaires de leur résidence principale contre seulement 56 % de l'ensemble des ménages. Et près de 76 % des ménages retraités possèdent aujourd'hui au moins un logement, résidence principale ou autre (résidence secondaire, logement en location, logement vacant...), contre 59 % pour

¹ Bryden J., *op. cit.*, p. 1.

² Cribier F., *op. cit.*, 1994, p. 78.

³ Cribier F., *op. cit.*, p. 252.

l'ensemble des ménages (Minodier, Rieg, 2004)¹. Dans nos zones d'enquête de terrain, un grand nombre de retraités disposaient ainsi d'un logement sur place avant leur migration : demeure familiale, ou le plus souvent résidence secondaire achetée quelques années auparavant, voire, pour quelques retraités, maisons neuves qu'ils ont fait construire sur un terrain familial ou dans des lotissements. La question du logement ne disparaît donc pas, mais elle a tendance à se transformer, les résidences secondaires jouant en particulier un rôle grandissant de sédentarisation.

3) La dimension familiale et le phénomène de retour

Les migrations résidentielles, à l'âge de la retraite comme aux autres, ont également très fréquemment une dimension familiale. Le désir, si ce n'est toujours de regroupement, mais au moins de rapprochement de la famille, constitue en effet un motif important de migration pour les retraités. C'est un élément qui est apparu assez fréquemment dans les entretiens : soit on se rapproche des enfants, soit on ne s'en éloigne pas trop. La proximité de la Région parisienne est ainsi très appréciée dans le Morvan. Lorsqu'il y a un regroupement familial direct, la migration est alors le plus souvent liée à des problèmes de solitude et d'isolement et se fait plus rarement dans la « jeune retraite ». Mais les migrations de retraite sont aussi associées à l'idée de mouvements de « retour » vers son « pays ». Et cela davantage encore dans les zones de montagne, où il s'agissait d'un phénomène traditionnellement développé, et que certains auteurs associent encore fréquemment, de façon un peu monolithique, à des lieux de retour au pays natal pour les migrants une fois leur vie active terminée.

Autrefois, ce retour correspondait souvent à un projet de longue date, lié à la nécessité de quitter sa région pour trouver un emploi ailleurs, le plus souvent en ville (c'est le cas notamment d'anciens fonctionnaires, nombreux par exemple en Ariège, ou des Auvergnats de Paris). Phénomène qui comme le souligne la sociologue Y. Guichard-Claudic, quelle que soit la distance parcourue, pouvait être analysé « comme une réappropriation de sa trajectoire, car la migration initiale avait été réalisée sous la contrainte économique représentée par la nécessité de trouver un emploi² ». Certains retours au pays sont ainsi très positifs, valorisés par les migrants et valorisants pour le territoire d'accueil. Car comme le souligne J. Rémy (1999), le retour à la région d'origine n'est pas nécessairement une « pure nostalgie du passé », il peut parfois aussi être synonyme de « responsabilité par rapport à son développement ». En effet, certains retraités ne retournent pas dans leur lieu d'origine « parce qu'ils ont échoué ailleurs, mais au contraire parce qu'ils ont réussi ». Ainsi, après avoir quitté leur région où le travail manquait pour tenter leur chance ailleurs, cherchent-ils progressivement à revenir, tout d'abord en vacances, puis à acheter une maison qu'ils utilisent de plus en plus et où ils finissent leur vie³. Et ces anciens actifs qui souhaitent s'investir localement deviennent fréquemment de précieux auxiliaires du développement local, (c'est par exemple le cas dans le Morvan ou dans le Séronais).

Divers éléments prouvent par contre que les originaires sont aujourd'hui moins nombreux à retourner vers leur milieu rural d'origine, et que les régions doivent « faire leurs preuves » pour les attirer désormais, le retour n'étant plus systématique. L'enquête Mairie-conseils de 1999 qui détaillait entre retraités originaires et non originaires de la région avançait ainsi respectivement les chiffres de 9,5 % et 7,2 % pour l'échantillon total et 11,9 % et 8,5 % en zone de montagne, soit un écart réduit, au profit des originaires de la

¹ Près de deux ménages retraités sur dix possèdent à la fois leur résidence principale et un autre logement, *op. cit.*, p. 1.

² Guichard-Claudic Y., *op. cit.*, p. 143.

³ « Dédoublément des espaces sociaux et problématiques de l'habitat », in P. Bonnin, R. de Villanova, sous la direction de, *D'une maison à l'autre, parcours et mobilités résidentielles*, Créaphis, Grane, 1999, p. 330.

région (Cognard, 2000). Ni nos enquêtes de terrain, trop peu nombreuses pour établir des statistiques, ni les sorties spéciales ne peuvent nous permettre d'évaluer précisément ce taux de retour pour les retraités. Mais, même s'ils ont souvent encore tendance à surestimer les « retours », nos différents interlocuteurs ont bien remarqué que les retraités qui s'installaient étaient de moins en moins fréquemment des originaires du pays. Ce que confirment aujourd'hui la plupart des travaux.

D'après F. Cribier (1999), le « retour au pays » est encore le fait d'un gros tiers des migrants des villes de province et du quart des Parisiens¹. Elle ajoute que parmi les ménages migrants comprenant au moins un retraité né en province, la moitié retourne au département d'origine d'un des conjoints, et parmi ceux qui ont vécu leur jeunesse en province deux sur trois². Les taux de migration sont très inférieurs pour les retraités qui sont nés en région parisienne ou y sont venus très jeunes. Les retraités franciliens qui changent de région sont ainsi principalement des natifs de province (pour les deux tiers d'entre eux). Dans la région Languedoc-Roussillon, en raison de l'attractivité croissante exercée sur les non natifs, 16 % seulement des seniors arrivés dans la région depuis 1990 y sont nés. Même en tenant compte de la région d'origine des personnes avec qui ils sont arrivés (notamment celle de leur conjoint) et de celle des personnes qu'ils ont retrouvées, le motif de la migration pourrait être un retour au pays natal pour seulement un retraité sur quatre. C'est par exemple deux fois moins que pour les Corses ou les Bretons très attachés à leur « pays ».

Cette migration de retour se tarit aujourd'hui pour plusieurs raisons. D'une part, dans la région parisienne qui fournissait en 1990 près de 45 % des retraités migrants, la part des natifs de Paris et celle des provinciaux devenus Parisiens dès leur enfance ont augmenté. Dans les années 1970, la moitié des Parisiens retirés à la campagne y étaient nés (le tiers étaient même enfants d'agriculteurs), dans les années 1980 ce n'était plus que 40 %, c'est un tiers seulement aujourd'hui³. Or, même si les anciens actifs parisiens se dirigeaient moins que les autres vers leurs départements de naissance, la tendance influe nécessairement sur l'importance des migrations de retour. D'autre part, le contexte de mobilité accrue semble faciliter aujourd'hui une sorte « d'infidélité territoriale ». En lien avec les progrès de l'instruction, des vacances et l'augmentation du niveau de vie, les horizons géographiques s'ouvrent largement et les attachements territoriaux deviennent plus complexes, et parfois multiples. Beaucoup d'anciens actifs peuvent aujourd'hui se permettre d'être plus exigeants et ne retournent donc plus nécessairement sur leur lieu d'origine, si celui-ci ne présente pas des atouts susceptibles de retenir l'attention, en particulier des retraités qui n'en sont pas issus. On peut ainsi émettre l'hypothèse que la tradition de retour, encore un peu plus importante dans certaines zones de moyenne montagne, est liée pour une part à un attachement plus marqué au « pays montagnard » à forte identité, mais également au fait qu'il s'agit de régions qui proportionnellement attirent peu les retraités qui n'en sont pas originaires (notamment parce qu'ils ont plus de mal à s'adapter). Une certaine rudesse et l'importance des contraintes climatiques des montagnes pendant l'hiver se révèlent en effet répulsives pour certaines personnes. Il s'agit donc sans doute aussi pour certains migrants d'un choix par défaut, les prix du foncier dans d'autres régions, plus méridionales notamment, s'avérant inaccessibles, comme l'illustre l'exemple du Morvan, et à une autre échelle du Diois.

La fréquence des retours au pays survenant à l'âge de la retraite n'est donc désormais pas plus importante qu'à d'autres périodes de la vie, ce qui contribue à modifier et à complexifier les critères de localisation des retraités.

¹ Cribier F., *op. cit.*, 1999, p. 253.

² Cribier F., *op. cit.*, 1994, p. 79-80.

³ Cribier F., *op. cit.*, 1999, p. 254.

III. Les logiques de localisation résidentielle des retraités

A. Des horizons migratoires qui s'ouvrent

Ces migrations de retraite sont par définition exemptes d'exigences professionnelles grâce à l'octroi des transferts sociaux, ce qui libère donc les anciens actifs de nombreuses contraintes et leur offrent une grande liberté de localisation. Quelles sont les logiques qui prévalent au moment de la cessation d'activité et qui peuvent les conduire à s'installer dans des régions de moyenne montagne ?

1) Un lieu de retraite connu et plus ou moins lointain

La très grande majorité des migrants choisissent une commune qu'ils connaissaient déjà, qu'ils ont souvent fréquentée et où ils ont projeté de plus ou moins longue date de résider. Ils semblent ainsi nombreux à acheter ou à faire construire quelques années avant de prendre leur retraite pour préparer leur installation et parfois même créer quelques liens localement, notamment pendant les vacances. Les travaux de Françoise Cribier (1999), montrent que la commune de migration est connue par 88 % des migrants (76 % y ont passé des vacances, alors que seuls 20 % en sont originaires et 13 % y ont travaillé) »¹.

Selon F. Cribier, dans le contexte d'une migration de retraite, l'éloignement géographique par rapport à l'ancien lieu de vie semble intervenir plus marginalement dans le choix de la région de prédilection que pour les autres migrations résidentielles. Deux modèles paraissent cependant s'opposer en la matière : les habitants de la capitale parcourent en général une plus grande distance que les retraités en provenance des villes de province, l'étendue de l'aire de retraite variant également selon la taille de l'unité urbaine de départ. La distance médiane entre la résidence quittée et le lieu d'installation (hors de l'agglomération) atteignait ainsi en 1982, 340 km pour les retraités parisiens, 100 km pour ceux des autres unités de plus de 200 000 habitants, 80 km pour ceux des unités de 50 à 200 000 habitants². Il semble en fait qu'il faille établir un lien entre les lieux fréquentés pendant les vacances par les uns et les autres pendant leur vie active, et les Parisiens se déplacent davantage. Beaucoup d'habitants de la capitale sont en effet originaires de provinces éloignées, de plus ils sont les seuls à fréquenter l'ensemble du pays pour leurs vacances. Ils possèdent par ailleurs deux fois plus de résidences secondaires que les habitants des grandes villes de province, disposent en général de meilleurs revenus et ont donc davantage le choix³.

Ainsi, si F. Cribier relève que la distance franchie croît fortement avec l'instruction pour les provinciaux, les longues distances parcourues par les retraités des couches populaires sont une spécificité parisienne. Les enquêtes d'Y. Guichard-Claudic en Bretagne suggèrent également un lien entre catégorie socio-professionnelle et choix, plus ou moins « autonome » d'une destination de retraite. Elle souligne ainsi que « les ménages composés d'ouvriers, de militaires ou autres employés de la fonction publique se sont installés dans la commune d'origine de l'un des conjoints », mais que « par contre les cadres et professions intermédiaires ont choisi de maintenir une distance variable avec la commune natale, où est installée la parentèle »⁴. La qualité de l'environnement semble aujourd'hui primer sur la proximité de la famille, toujours prise en compte, mais dans le cadre d'une mobilité accrue où la notion de proximité a fortement évolué (« *on n'a pas voulu trop s'éloigner pour s'occuper de nos petits enfants* », « *l'avantage ici, c'est que nous sommes à mi-chemin entre notre fils et notre*

¹ Talandier M., « La ressource territoriale : un avantage comparatif pour les territoires ruraux isolés ? », *Montagnes méditerranéennes*, décembre 2004, n°20, p. 128.

² Cribier F., *op. cit.*, 1999, p. 253.

³ Cribier F., *op. cit.*, 1999, p. 254-255.

⁴ Guichard-Claudic Y., *op. cit.*, p. 144.

filles »). De nombreux retraités jettent ainsi leur dévolu sur un lieu de retraite pas trop éloigné de leur famille, pour pouvoir y accueillir leurs enfants et surtout petits-enfants, cet endroit, devant aussi servir pour certains, un peu comme les résidences secondaires, de « lieu de retrouvailles entre générations » (Bonnin, Villanova, 1999).

2) Les « retours au pays »

Dans le cas des « retours au pays », le choix de localisation est bien sûr plus limité et circonscrit à une zone géographique, même si le lieu d'implantation précis reste parfois à déterminer. Dans un couple, le « retour » ne concerne cependant le plus souvent aujourd'hui qu'un des deux conjoints. Ce qui peut entraîner des négociations sur le choix de la région et des problèmes d'adaptation plus grands pour le « non-originaire », surtout lorsque le décès de l'autre membre du couple survient. Pour les retraités parisiens, les travaux de F. Cribier indiquaient que le retour se faisait davantage sur le lieu d'origine des femmes, ce que confirment également nos enquêtes de terrain. Mais ces « retours au pays », s'ils restent encore assez caractéristiques du Morvan, et de certains secteurs du Massif central (Limousin¹, sud du massif) ou d'Ariège notamment, apparaissent aujourd'hui beaucoup moins exclusifs, les installations relevant de plus en plus d'étrangers à la région. Ce qui explique d'ailleurs l'existence de problèmes d'enracinement nouveaux. Cette nouvelle liberté dans les rapports au territoire offre en effet davantage de choix et fait que comme le signalait déjà F. Cribier, « les raisons du retour au pays d'origine sont devenues semblables aux raisons données par les non-originaux dans le choix d'un lieu de retraite », si bien que « seules verront désormais revenir leurs originaires les régions capables d'attirer aussi d'autres retraités »².

Si les flux de retraite apparaissent, selon R. Béteille³ (1981), comme « le négatif des courants d'émigration » traduisant parfois une « exacte symétrie des deux types de flux », et illustrant la dépendance des courants de retraite vis-à-vis de « la structure même de l'émigration », le phénomène évolue. Prenant l'exemple des flux de retraite en Aveyron, celui-ci notait ainsi : « Paris et sa région, le Midi languedocien et toulousain, Lyon, qui accueillent l'essentiel des jeunes migrants rouergats, sont aussi à l'origine des flux de retour de retraités les plus étoffés ». Et affinant l'analyse à l'arrivée, il relevait également que la « dispersion du courant de retraite » semblait s'effectuer « en fonction des traditions socio-professionnelles bien connues de l'émigration rouergate ». Le Ségala accueillant de préférence des « salariés et d'abord des fonctionnaires, dont il a toujours été un grand pourvoyeur », alors qu'au contraire, dans le Haut Rouergue les retraités étaient « surtout d'anciens commerçants parisiens : limonadiers et hôteliers notamment ». Ces migrations de retour au pays natal apparaissent certes aujourd'hui encore comme un phénomène marquant dans le Massif central, mais elles deviennent plus complexes.

Dans un contexte de mobilité accrue, la nature de la « région d'origine » et l'échelle à laquelle celle-ci est perçue ont beaucoup évolué. Par commodité, elle est en général assimilée au lieu de naissance, ce qui permet de disposer de quelques statistiques, mais la réalité est beaucoup plus complexe. D'après les entretiens, ce « retour » peut effectivement concerner le pays de la jeunesse, mais aussi le lieu d'origine des ancêtres (qui ne sont pas nécessairement connus), comme une commune ou une région fréquentée pendant les vacances. Les aménités jouant un rôle croissant et la notion de « retour » s'élargit ainsi parfois à celles de racines plus ou moins lointaines ou même à des éléments identitaires (attrait du Diois ou des Cévennes pour les retraités de confession protestante par exemple). Elle devient plus subjective, l'attachement étant aujourd'hui plus large, et pouvant correspondre à des origines lointaines comme à une fréquentation touristique

¹ En Limousin, plus de la moitié des migrants retraités venus s'installer entre 1990 et 1999 arrivent de la Région parisienne, et seulement un tiers sont natifs de la région. Bernard M., *L'accueil en Limousin : une priorité*, Autosaisine, Conseil Economique et Social Régional du Limousin, mars 2005, p. 34.

² Cribier F., *op. cit.*, 1994, p. 80-81.

³ Béteille R., *La France du vide*, Litec, 1981, p. 226.

régulière ayant créé des liens particuliers avec un territoire, voire même à certains hasards de la vie (mouvements de refuge ou de résistance dans certaines régions pendant la seconde guerre mondiale, installation d'anciens enfants de l'Assistance dans le Morvan, qui y achètent des maisons pour leur retraite, etc.). Le point commun entre ces différents cas de figure est l'association avec des souvenirs heureux, réels ou parfois reconstruits, la survalorisation *a posteriori* n'étant pas rare, surtout concernant l'évocation de périodes de jeunesse. Certains auteurs insistent également sur l'aspect subjectif et incertain de cette notion de « retour au pays » (Guichard-Claudic, 2001 ; Grimmeau, 2003).

Document 8 – Exemples de parcours de retraités

M^{me} S., 70 ans, est installée dans une petite commune des Boutières (Ardèche). Originnaire d'une famille italienne, elle est née au nord du Cheylard en Ardèche. Elle a travaillé, comme son père et comme une grande partie de sa famille, au sein de l'entreprise textile Chomarat à partir de 14 ans. Mais à 19 ans, au chômage, elle est « descendue » dans le Midi, à Arles où elle a rencontré et épousé son mari. C'est son père, parti faire les vendanges en Camargue, qui lui avait trouvé un emploi de bonne au service d'un régisseur du comte de Bourbon dans le Midi. Elle est par la suite partie pendant trois ans à Vichy au service du comte et de la comtesse de Bourbon, avant de retourner à Arles pour créer une entreprise de forage (elle était sourcière) avec son mari. Activité qui les a amenés à beaucoup se déplacer, notamment en Ardèche. Ses deux filles vivent à Arles. Cette proximité lui permet d'aller les voir fréquemment. Mais ils se plaisent beaucoup ici et pensent rester là tant qu'ils le pourront, en particulier parce que son mari, ayant des problèmes d'audition, souffre beaucoup du bruit en ville.

M. B., qui a 70 ans, est maire depuis 1995 d'une petite commune du Morvan qui compte 300 habitants. Il est originaire du Nord, et a accompli toute sa carrière professionnelle à Paris comme comptable. Il a acheté une résidence secondaire dans le Morvan il y a une trentaine d'années et c'est cette maison qui est devenue sa résidence principale au moment de la retraite. Le choix du Morvan est lié à la migration de ses parents dans l'Yonne pendant la guerre et à des attaches familiales dont il souhaitait se rapprocher.

Jeune retraité d'une soixantaine d'année, M. C., dont la mère était originaire du Nord et le père de Marseille, est venu s'installer dans le Séronais avec sa femme, dont la mère était ariégeoise. Après un parcours professionnel exemplaire (informaticien chez IBM, directeur des Émaux de Briard, Directeur des Ressources Humaines pendant 10 ans chez Cap Gemini, consultant...), cet ingénieur de l'École Centrale et ancien secrétaire général du Patronat Chrétien, a souhaité à son arrivée dans le Séronais avoir une retraite active et se rendre « utile ». Il a en fait été contacté assez rapidement pour assurer provisoirement la direction d'une usine d'escaliers en attendant de lui trouver un successeur. Ayant épiluché les comptes de l'entreprise, le bilan lui est apparu positif. Il a alors cherché un dirigeant en Midi-Pyrénées, mais faute de candidats valables, les actionnaires en ont conclu qu'il fallait revendre l'usine. Il en a gardé une certaine amertume, ce qui l'a conduit à une réflexion sur le développement économique du Séronais, et a été indirectement à l'origine de la création de l'association Espace, qui mène aujourd'hui une active politique d'accueil sur la communauté de communes du Séronais.

Source : enquêtes de terrain, 2000-2004.

Ce sont donc maintenant souvent d'anciens résidents secondaires qui viennent s'établir en moyenne montagne une fois leur vie active terminée, et qui n'ont plus nécessairement de liens familiaux sur place, ou des personnes séduites par la région lors de vacances qui constituent aujourd'hui le flux le plus important.

B. L'influence majeure de la fréquentation touristique

1) Le tourisme, vecteur de connaissance territoriale

Les horizons géographiques des migrants, plus habitués à la mobilité, s'élargissent en effet et le phénomène touristique joue désormais souvent un rôle supérieur à l'attachement natal. De nombreux travaux consacrés aux migrations de retraite indiquent ainsi qu'elles trouvent leur terrain d'élection dans les destinations touristiques nationales ou internationales, tant en Europe qu'en Amérique du Nord. C'est que pour les retraités, encore plus que pour toute autre catégorie de migrants, le choix du lieu d'installation est très lié aux régions fréquentées pendant les vacances ou les week-ends et donc valorisées par le tourisme. Celui-ci constitue notamment un vecteur de connaissance territoriale très efficace pour les étrangers d'Europe du Nord, comme le prouvent un certain nombre d'études portant sur le sud de l'Europe (King, Warnes, Williams, Patterson, 1994, 1997, 1998, 2000 ; Rodriguez, 2001). Les études les plus novatrices, en particulier anglo-saxonnes, soulignent en effet la filiation entre tourisme et migration de retraite, en particulier concernant l'installation de migrants étrangers, notamment Britanniques, en France, ou dans les régions méditerranéennes (Williams, Warnes, 1991, 1994 ; Cazes, 1998 ; King, Warnes, Williams, 1998 ; Williams, King, Warnes, Patterson, 1997, 2000 ; Dehoorne, 2002).

Les enquêtes réalisées auprès de retraités ayant choisi ces destinations, montrent que le choix du nouveau lieu de résidence est très largement conditionné par une expérience touristique préalable, en particulier de séjours récurrents dans une résidence secondaire. Les travaux de F. Cribier (1999) soulignent ainsi que les migrations de retraite sont très influencées par les lieux de villégiature fréquentés antérieurement : 76 % des migrants ont passé des vacances dans leur commune de migration et le tiers des enquêtés possédait auparavant une résidence secondaire sur place et pour les deux tiers d'entre eux, l'achat avait été effectué précisément pour la retraite¹. J.-P. Grimmeau (2003), note que « les principaux lieux de tourisme résidentiel en Belgique, le littoral et les vallées ardennaises, attirent des migrations de retraite ». C. Pihet (1999) constate pour partie le même phénomène aux États-Unis : « la géographie des implantations reflète à la fois celle des espaces les plus dynamiques (la Sunbelt) mais également celles des grandes aires d'accueil touristique, y compris en montagne (chaînes du Pacifique, les Rocheuses, les Appalaches méridionales ou les Ozarks) »². De même A. M. Warnes (1994) établit-il une « filiation entre les lieux connus et pratiqués par les touristes et le choix d'un nouveau lieu de résidence pour la retraite pour les ressortissants anglais qui s'établissent dans les provinces de Malaga, d'Alicante ou des Baléares. Après s'être familiarisé avec ces lieux, la cessation d'activité peut être l'occasion d'un nouveau projet de vie privilégiant des périphéries ensoleillées »³.

2) Le rôle croissant des résidences secondaires

Dans ce lien entre mobilité touristique et migration de retraite, les résidences secondaires, qui sont de moins en moins l'apanage des natifs du pays (J. D. Urbain (2002) souligne ainsi en que seules 9 % des résidences secondaires possédées en France le sont aujourd'hui par héritage), apparaissent comme un vecteur essentiel de la future migration, comme le souligne en particulier S. Stewart⁴ (2002) aux États-Unis. Elles permettent en effet de la réaliser par un simple changement de statut du logement. C'est fréquemment le cas dans le Morvan, mais aussi dans le

¹ Talandier M., *op. cit.*, 2004, n°20, p. 128.

² « Le développement d'une territorialisation produite par l'âge : les « retirement communities » aux États-Unis », *Annales de Géographie*, 1999, n° 608, p. 424.

³ Dehoorne O., « Tourisme, travail, migration : interrelations et logiques mobilitaires », in « Tourisme et migrations », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 2002, volume 1, p. 24.

⁴ « The idea that the second home ownership is an intermediate step between tourism and migration was evident from interviews with people considering the purchase of a second home. [...] Many planned to purchase their second home with the idea already in mind that it would be their retirement home », Stewart S. I., *op. cit.*, p. 373.

Diois. Dans les Corbières, J.-G. Ubiergo fait le même constat : « Les retours sur résidences secondaires pour retraite sont un facteur important du peuplement de la zone montagne »¹. Ce qui se produit sans qu'il soit toujours facile de démêler d'ailleurs entre réalité de la migration et pratique multirésidentielle, la multiplicité des séjours et leur fractionnement rendant parfois l'évaluation difficile². Les habitudes se modifient en effet, notamment pour les catégories les plus favorisées restant souvent attachées également à la vie urbaine. Et cela sans doute encore plus nettement dans les zones de moyenne montagne, où la mauvaise saison, qui peut parfois être longue et rigoureuse, est généralement passée au moins pour partie en ville ou dans une région plus ensoleillée pour les ménages les plus aisés, voire dans leur pays d'origine pour les étrangers. D'autres formes de mobilité se développent ainsi qui permettent de concilier, à temps partagé, vie urbaine et rurale. Cette « multirésidence » n'est certes pas totalement nouvelle, mais cette pratique s'est aujourd'hui indéniablement développée et complexifiée.

3) Quels critères de localisation à une échelle fine ?

Identité touristique et importance des résidences secondaires sont deux caractéristiques communément partagées par les zones de moyenne montagne, ce qui devrait donc *a priori* leur conférer une grande attractivité auprès des retraités. Cependant, même si certains secteurs de moyenne montagne plus touristiques accueillent effectivement davantage de retraités, capitalisant notamment sur leur identité d'espace de loisirs, ce n'est pas toujours le cas. C'est qu'à une échelle plus fine, d'autres facteurs interviennent : qualité du climat, du paysage, mais aussi la valeur architecturale et le prix du bâti. Si les moyennes montagnes semblent avoir pour atout un climat plus tempéré l'été, l'hiver est parfois rigoureux et l'isolement montagnard souvent durement ressenti. Les anciens actifs étant à la recherche de lieux leur assurant une meilleure qualité de vie, sont aussi très sensibles à la richesse des relations sociales, à l'accessibilité de leur nouveau lieu de résidence, et notamment à la qualité du réseau routier et des infrastructures de services, souvent présentées comme des facteurs essentiels de localisation. Aussi s'établissent-ils plus fréquemment dans les chefs-lieux de canton ou à proximité des petits bourgs-centres, mieux desservis. Petits centres de services dont ils contribuent à soutenir, voire à développer, les activités. Pour les mêmes raisons ils s'établissent même parfois dans des lotissements neufs, plus fonctionnels. Ce qui introduit donc un certain nombre de facteurs discriminants défavorables à certaines communes montagnardes peu accessibles et/ou présentant des altitudes élevées. Ainsi, à l'échelle du Diois, la désaffection des retraités pour certaines communes isolées du Haut-Diois apparaît très clairement.

Mais le lien n'est toutefois pas aussi systématique. Il n'est pas certain en effet que ces éléments pratiques soient toujours bien pris en compte. L'étude sur les nouveaux arrivants dans le pays Nivernais-Morvan comporte un croisement des données de l'Inventaire Communal de 1998 et du Recensement de 1999 qui permet d'évaluer l'accès des populations migrantes aux équipements. Il révèle en fait que les nouveaux arrivants de plus de 60 ans résident dans des communes rurales en moyenne un peu moins équipées que l'ensemble des habitants du pays Nivernais-Morvan, et cela pour toute l'infrastructure tertiaire, y compris les services de santé³. S'agit-il d'une méconnaissance de la réalité géographique avant l'installation, d'une décision qui n'anticipe pas les conséquences du vieillissement et d'éventuels problèmes de santé, ou d'un choix par défaut ? Peut-être est-ce aussi lié au fait qu'un certain nombre de retraités conservent un pied à terre en ville ou ailleurs où ils peuvent se réfugier pendant la mauvaise saison.

¹ *Attractivité et marginalité en Haute Vallée de l'Aude, Entre motivations personnelles et transformations sociales : les enjeux territoriaux de l'installation de nouveaux résidents*, SEGESA, octobre 2003, p. 32.

² Officiellement une résidence est considérée comme « secondaire » quand elle est occupée moins de 180 jours par an.

³ Brion D., *Les nouveaux arrivants dans la Nièvre, rapport d'étude*, INSEE, août 2001, p. 53.

Il est possible de s'interroger également sur l'influence d'éventuelles stratégies des élus ruraux pour attirer cette population et notamment sur la présence d'équipements ou de mesures spécifiques, même si l'accueil de retraités est rarement une priorité affichée dans le cadre des politiques d'accueil, contrairement aux États-Unis. On peut évoquer ici l'exemple du canton de Château-Chinon dans le Morvan, bénéficiant depuis longtemps d'une politique active en direction des personnes du troisième âge. Il s'agit en effet du premier canton nivernais investi dans l'aide aux personnes âgées (transport à la demande, aquagym, vie associative, animation pour les personnes âgées à l'hôpital, etc.). C'est pourtant le canton qui accueille le moins de retraités dans notre territoire d'enquête (20,3 % des migrants en 1999). S'intéressant également au rôle des politiques publiques, J.-M. Callois et *al.*, citent de même une étude américaine de Serow sur le Nord-Est des États-Unis (2001) qui, analysant les caractéristiques territoriales séduisant les retraités, conclut que les politiques ont un effet très marginal sur l'attractivité des territoires, celle-ci étant avant tout liée aux aménités naturelles et aux liens sociaux (famille et amis), et non au niveau d'imposition¹.

4) La localisation des retraités à l'échelle du Massif central

L'exemple de l'étude sur *Les retraités et les Espaces Ruraux du Massif central* (2003) illustre bien la complexité de ces nouveaux critères de localisation, grâce à trois cartes représentant respectivement la part des migrants retraités externes au Massif central (**Carte 15**), la part des migrants retraités internes au Massif central (**Carte 26**) et enfin la part des retraités nés dans le Massif central et revenus à l'âge de la retraite au recensement de 1999². Les auteurs insistent tout d'abord sur le fait que les migrations de retour au pays natal sont encore un phénomène marquant et spécifique au Massif central (en particulier Limousin, Aveyron, Cévennes), l'attachement aux racines semblant ici très accusé. Ils soulignent toutefois que « le phénomène du retour au pays a évolué ». En 1982, des zones précises et existant depuis les années 1970, voire depuis le début du 20^e siècle, accueillait traditionnellement ces « retours aux sources » : en Aubrac, en Lozère ou dans la vallée du Lot, en Corrèze ou en Creuse. Mais « le vieux phénomène des diasporas auvergnates (artisans, commerçants partis avant guerre) s'épuise » et en 1999 ce sont de plus en plus « les marges sud et sud-est qui bénéficient de ce phénomène de retour »³, sans doute facilité par la possession de résidences secondaires (Cévennes, Ardèche, Monts du Lyonnais). Et dans ce cas, ce ne sont pas seulement des retours.

L'examen des cartes de localisation des migrants externes révèle que ceux-ci sont relativement peu attirés par les zones les plus montagneuses et isolées, mais sont très présents dans le sud du massif et secondairement dans l'ouest. La carte suggère ainsi que le choix des anciens actifs issus de l'extérieur du massif est lié à deux facteurs principaux : l'attractivité exercée par certains territoires méridionaux du massif (sud-ouest comme sud-est) et le « retour au pays », notamment en Limousin et dans le Cantal. L'étude met toutefois en avant le cas particulier de la bordure orientale du Massif central, accueillant des retraités venus de la vallée du Rhône et de Lyon (ainsi le Haut Forez abrite-t-il par exemple des retraités migrants venus de Saint-Etienne ou de Lyon) et relève un phénomène similaire sur la bordure méridionale à partir des villes de Montpellier et Nîmes, illustrant bien le rôle de la proximité des grands foyers urbains, et sans doute aussi des « retours ». A l'échelle du massif, la partie méridionale se révèle très attractive et reçoit de nombreux retraités. Parmi ceux-ci, certains sont originaires du Massif central et y sont nés (ces derniers sont particulièrement nombreux dans le Cantal, l'Aveyron, le Lot, le nord de la Lozère). Mais d'autres retraités non originaires du massif sont également venus s'y établir, en particulier dans le sud-est de la région (Lozère, Ardèche, Gard), mais aussi en Creuse et en Corrèze⁴.

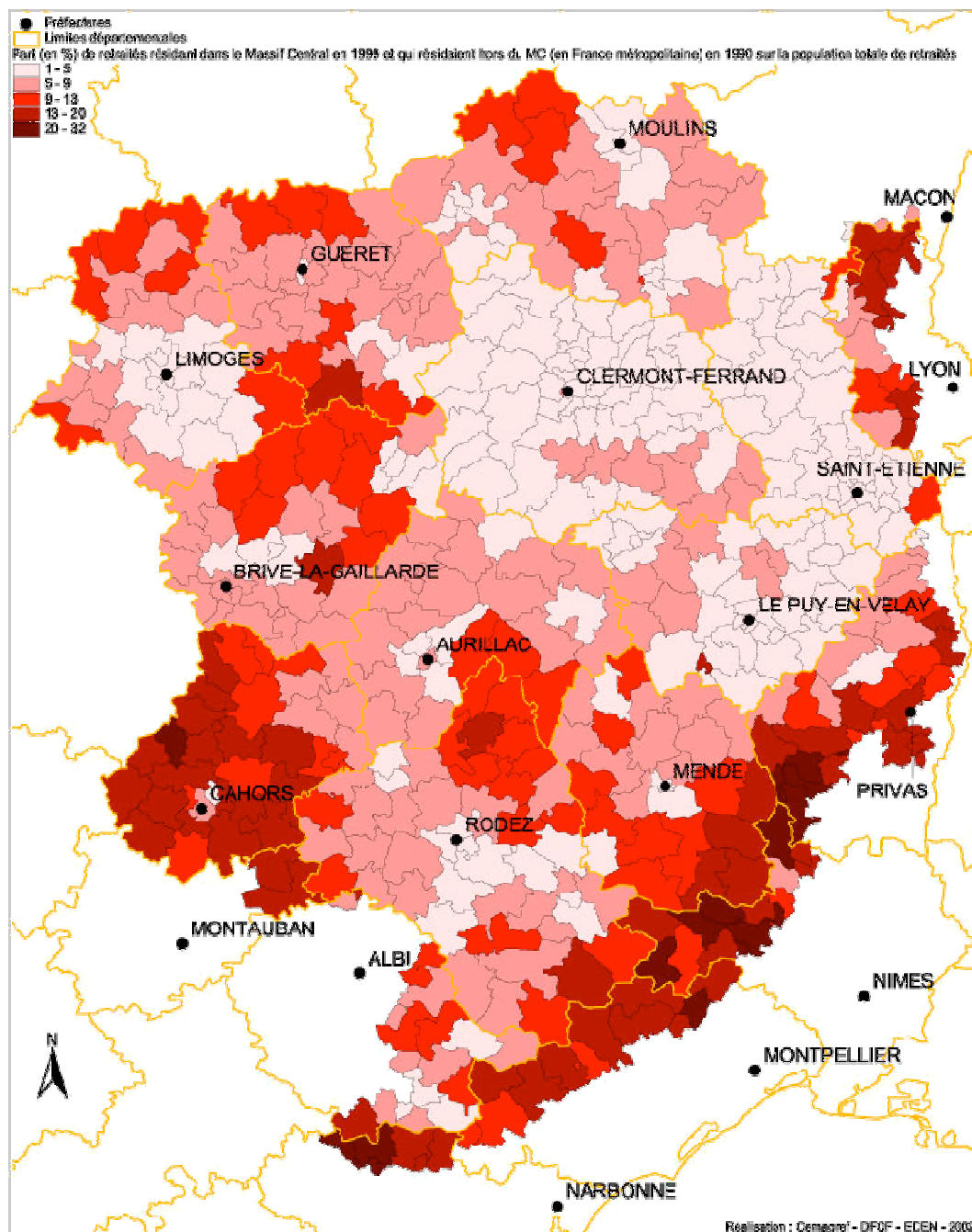
¹ Callois J.-M. et *al.*, *op. cit.*, p. 10.

² Entre 1990 et 1999, un peu plus de 25 200 sexagénaires ont quitté le Massif central et près de 48 800 sont venus s'y installer. Callois J.-M. et *al.*, *op. cit.*, p. 17.

³ Callois J.-M. et *al.*, *op. cit.*, p. 21.

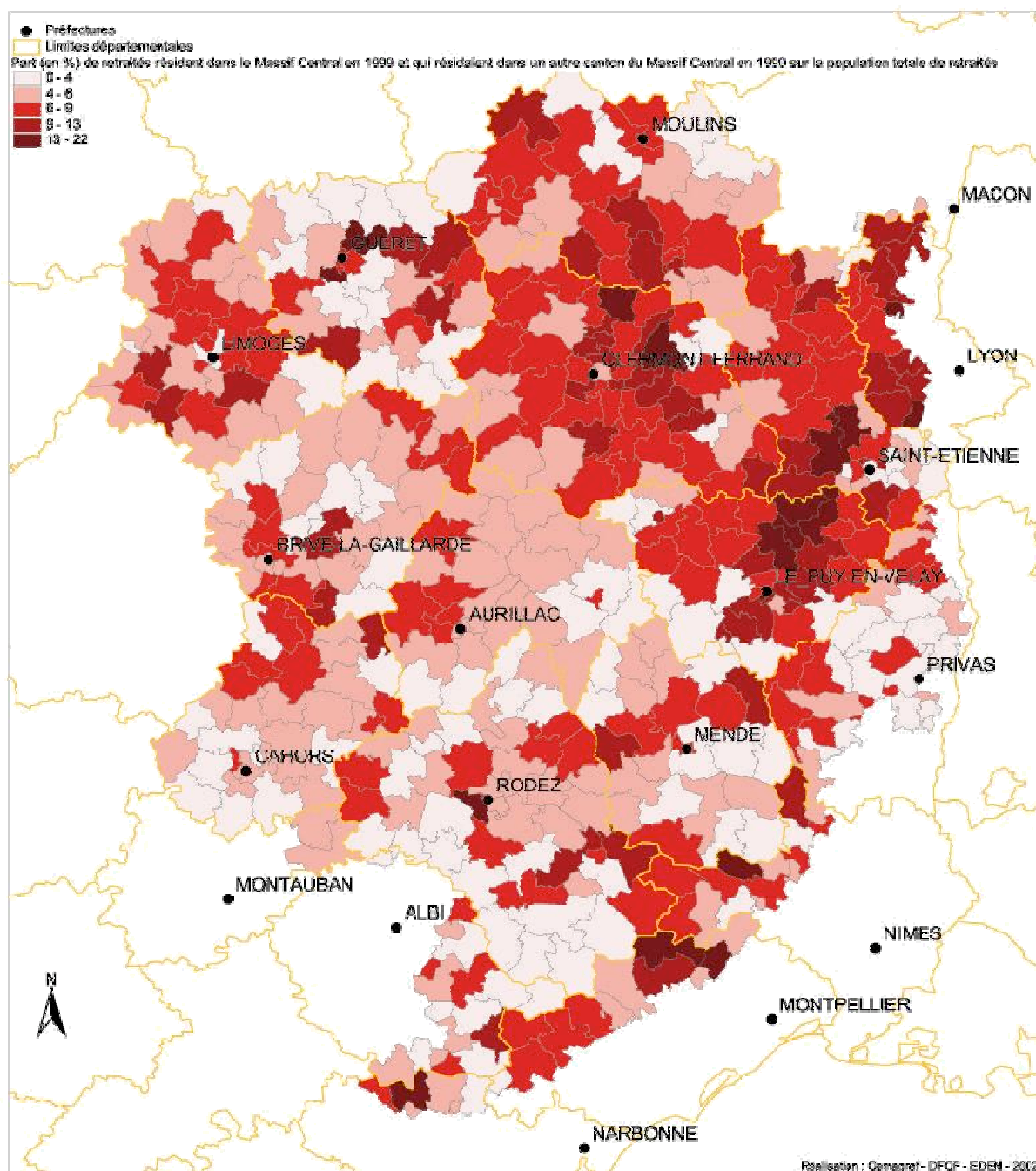
⁴ Callois J.-M. et *al.*, *op. cit.*, p. 20-21.

Carte 15 – Part des migrants retraités externes au Massif central dans la population totale de retraités en 1999 (par cantons)



Source : Callois J.-M., et al.,
Les retraités et les Espaces Ruraux du Massif central (2003), annexes.

Carte 16 – Part des migrants retraités internes au Massif central dans la population totale de retraités en 1999 (par cantons)



Source : Callois J.-M., et al.,
Les retraités et les Espaces Ruraux du Massif central (2003), annexes.

La carte de la mobilité interne au massif (en progrès par rapport au précédent recensement) apparaît en bien des points comme le négatif de la carte précédente, révélant des facteurs attractifs distincts. Il s'agit certes d'une carte en valeurs relatives et non en valeur absolues, mais elle relève surtout la concentration des migrations internes de retraités en zone périurbaine au nord-est du massif, autour des agglomérations urbaines et de leurs périphéries, en particulier dans la région de Clermont-Ferrand. Celles-ci attirent ainsi de nombreux anciens actifs, déjà géographiquement proches, plutôt que des retraités venant d'autres départements du massif, illustrant bien l'attractivité du milieu rural pour ces migrants externes. Les zones les plus isolées sont par contre peu concernées par ces mouvements internes¹.

C. La diversité des dynamiques régionales

Deux situations semblent en fait se présenter concernant nos territoires d'enquête. Dans un cas de figure (Séronais et Diois), l'installation de retraités ne constitue pas un élément réellement majeur dans l'installation de nouveaux habitants, alors qu'au contraire le Morvan apparaît comme un exemple emblématique de territoire d'accueil de retraités.

1) Le Diois : l'attrait d'un arrière-pays méditerranéen tempéré

Tab. 43 – Part des retraités parmi les CSP des migrants installés entre 1990 et 1999 par cantons

<i>Cantons</i>	<i>Retraités</i>
Châtillon-en-Diois	24,4
Die	13,8
Luc-en-Diois	19,5
La Motte-Chalancon	11,6
Saillans	5,7
<i>Moyenne</i>	<i>15,0</i>
<i>Moyenne échantillon</i>	<i>19,4</i>

Source : INSEE, RP 1999, sorties spéciales, exploitation principale.

Dans le Diois, les retraités constituent une part non négligeable des nouveaux habitants, même s'ils ne sont pas présentés comme un groupe prépondérant, ce qui s'explique probablement par la relative ancienneté du phénomène. Le mouvement semble pourtant s'accélérer depuis le début des années 1990 et concerne de plus en plus des non-originares de la région. Les statistiques confirment cette part, somme toute limitée, des retraités : 15 % en moyenne, avec toutefois des nuances importantes, de 5,7 % à Saillans à 24,4 % à Châtillon-en-Diois et 19,5 % à Luc-en-Diois (**Tab. 43**). A la filière classique du retour au pays, il est vrai renforcé dans le Diois par un attachement très fort des protestants aux maisons de famille, s'ajoute aujourd'hui une grande diversification des origines, liée en particulier à la sédentarisation d'anciens résidents secondaires, y compris nord-européens, qui restent cependant souvent dans des logiques multirésidentielles. Ces retraités sont attirés par le caractère déjà méridional du climat, mais avec des chaleurs supportables, une fréquentation touristique encore limitée et des coûts assez modérés de l'immobilier par rapport à des territoires plus méridionaux. Ces personnes qui s'établissent souvent dans les chefs-lieux de canton, se tournent aussi vers les logements neufs, paraissent assez nombreuses à acheter ou à faire construire trois ou quatre ans avant de prendre leur retraite afin de préparer leur arrivée pendant les vacances.

¹ Callois J.-M. et al., *op. cit.*, p. 21.

Si la population locale reconnaît généralement que ces anciens actifs permettent de maintenir les services, de créer des activités, notamment dans le domaine de la santé et de l'artisanat ou d'engendrer divers « petits boulots », concernant leur intégration, les avis des Diois sont partagés, du fait d'attitudes sans doute divergentes des retraités. Certains soulignent ainsi qu'ils ne souhaitent souvent pas s'intégrer à la vie communale et désirent avant tout être tranquilles, alors que d'autres mettent au contraire en avant le fait que beaucoup s'investissent dans la vie des villages, à la fois dans les milieux associatifs et dans les fonctions électives. Finalement, si l'on paraît plutôt satisfait de leur installation, on souligne malgré tout qu'il serait bon de veiller à équilibrer l'augmentation de cette population retraitée avec celle des actifs. Cette catégorie de migrants n'est clairement pas celle que l'on cherche le plus à attirer à l'échelle du territoire dans le cadre de la politique d'accueil mise en place.

2) Le Séronais : terre de retour de fonctionnaires ?

Tab. 44 – Part des retraités parmi les migrants installés entre 1990 et 1999 par cantons ariégeois

<i>Cantons</i>	<i>Retraités</i>
La Bastide-de-Sérou	8,2
Castil.-en-Couserans	22,8
Massat	18,2
St-Girons	14,8
<i>Moyenne</i>	16,2
<i>Moyenne échantillon</i>	19,4

Source : INSEE, RP 1999, sorties spéciales, exploitation principale.

Les retraités ne paraissent pas extrêmement nombreux dans le Séronais (16,2 % en moyenne, et 8,2 % pour le canton de La Bastide-de-Sérou et 14,8 % pour celui de Saint-Girons, **Tab. 44**), comme dans l'ensemble du département de l'Ariège où ceux-ci représentent 18,1 % des migrants interdépartementaux venus s'installer entre 1990 et 1999¹. Relative désaffection qui s'explique sans doute par l'appartenance de la région au Midi vert, relativement humide et moins attractif que des zones plus ensoleillées comme les Pyrénées-Orientales voisines ou que les territoires situés un peu plus haut en altitude. Il semble que ce soient toujours pour une grande part des Ariégeois d'origine, partis en particulier travailler dans la fonction publique qui reviennent. Ceux qui s'installent sont donc en général déjà propriétaires d'une maison de famille, d'une résidence secondaire ou bien encore font construire sur un terrain familial, ou, plus rarement, dans des lotissements. On signale aussi la présence ponctuelle de quelques résidents nord-européens, dont certains sont des pré-retraités d'une cinquantaine d'années, et de retraités relativement aisés venant notamment de Paris, de Normandie ou du Nord, attirés par le soleil et la tranquillité. Ils achètent souvent un bien à l'approche de la retraite, parfois parce qu'ils ont de la famille à proximité, ou bien parce qu'ils sont déjà venus en vacances et que ce contact leur a donné envie de vivre ici. Ces retraités paraissent d'autant plus prêts à s'installer dans le Séronais ou, pour certains, à y revenir, que les maisons sont occupées autour d'eux. La démarche d'accueil et de revitalisation de certains villages a en effet contribué à attirer et à fixer des personnes ayant choisi de prendre leur retraite en Séronais. La politique d'accueil mise en place joue donc un rôle indirect, les retraités n'ayant pas été définis comme une « cible » particulière. Ces anciens actifs paraissent cependant conserver pour une part non négligeable un logement en ville, par exemple à Toulouse ou à Foix et partager leur temps entre différents lieux de vie dans une logique multirésidentielle.

¹ « Les nouveaux arrivants en Ariège », *Regards sur l'Ariège*, n°8, août 2002, INSEE Midi-Pyrénées, p. 2.

3) Le Morvan, terre d'accueil privilégiée pour les retraités

La Nièvre constitue depuis longtemps un important territoire d'accueil de retraités : en comparaison avec les départements voisins, elle accueille davantage d'anciens actifs¹. La possibilité d'en faire un axe prioritaire de politique d'accueil a d'ailleurs été évoquée un temps à l'échelle départementale. Environ 18 % des nouveaux arrivants nivernais sont en effet des retraités², qui viennent aux deux-tiers de l'Ile-de-France et gagnent surtout la campagne (les trois quarts). Chiffre que l'on peut rapprocher de celui avancé en 1982 par J.-B. Charrier³ qui, soulignait que 78,5 % des migrants de plus de 65 ans fixés dans la Nièvre provenaient de l'Ile-de-France, ces arrivants inactifs contribuant notamment d'après lui à la « sénilisation des cantons orientaux, et en particulier morvandiaux ». Le Morvan reçoit en effet, de nombreux retraités, surtout depuis les années 1960, ce qui lui a parfois valu la réputation d'être l'un des « mouirois » de la région parisienne. La population est en effet particulièrement vieillie, puisqu'en 1999 on relève une moyenne de plus de 39 % de personnes de plus de 60 ans sur les trois cantons recouverts par les deux communautés de communes enquêtées. Les communes centrales sont les plus affectées, la périphérie du massif bénéficiant de flux migratoires un peu plus jeunes, notamment les communes périurbaines et celles de Saulieu et Château-Chinon. Illustration de cette forte présence : en 1999, le Parc Naturel du Morvan comptait ainsi 82 retraités pour 100 actifs, et les pensions et retraites y représentaient 39 % des revenus déclarés contre 32 % dans le rural bourguignon⁴. L'étude de l'INSEE sur les nouveaux arrivants installés dans le pays Nivernais-Morvan entre 1990 et 1999 souligne également que la part des anciens actifs parmi les migrants est particulièrement élevée (28 %). Proportion qui demeure toutefois inférieure à celle des habitants du pays Nivernais-Morvan (33,5 %)⁵.

Tab. 45 – Part des retraités parmi les migrants installés entre 1990 et 1999 par cantons

<i>Cantons</i>	<i>Retraités</i>
Château-Chinon	21,1
Lormes	37,5
Luzy	27,0
Monts.-les-Settons	32,6
Moulins-Engilbert	32,2
Quarré-les-Tombes	22,1
<i>Moyenne</i>	<i>28,4</i>
<i>Moyenne échantillon</i>	<i>19,4</i>

Source : INSEE, RP 1999, sorties spéciales, exploitation principale.

Si l'on compare les catégories socio-professionnelles des migrants du Morvan à la moyenne de l'échantillon total des cantons de moyenne montagne, l'élément le plus saillant est en effet la surreprésentation des retraités (28,4 %), avec un maximum de 37,5 % à Lormes et 32,6 % dans le canton de Montsauche-les-Settons (**Tab. 45**). Elle est conforme à l'image du Morvan, même si cette part parmi les nouveaux arrivants est globalement plus limitée que ne l'imaginent souvent les Morvandiaux. Beaucoup d'élus, notamment, estiment encore que la majorité des nouveaux habitants seraient de jeunes retraités, et le plus souvent d'anciens Morvandiaux.

¹ Brion D., *op. cit.*, p. 20.

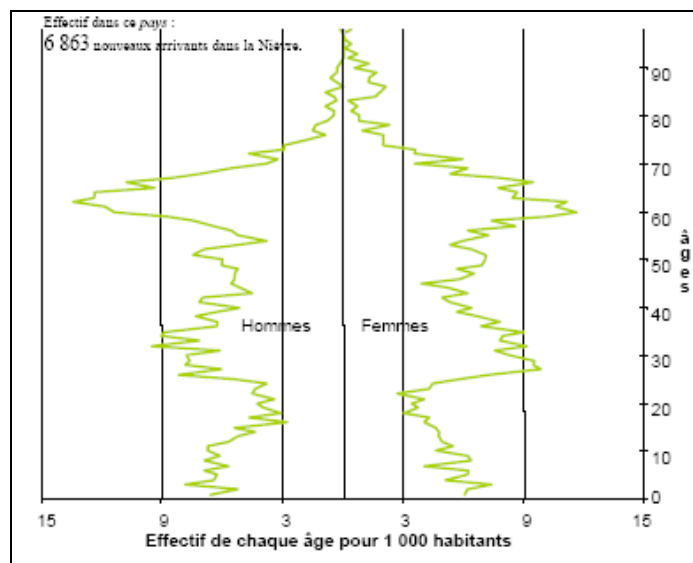
² Contre 13,3 % dans l'Allier, 6,3 % en Côte d'Or, 11,4 % en Saône-et-Loire et 17,0 % dans l'Yonne. Entre 1990 et 1999, 6 449 anciens actifs s'y sont installés.

³ Bétéille R., *La crise rurale*, Que-sais-je ?, n°2914, PUF, 1994, p. 108-109.

⁴ Bondoux K., Hilal M., *op. cit.*, p. 3-4.

⁵ Brion D., *op. cit.*, p. 48.

Fig. 30 – Pyramide des âges des nouveaux arrivants au 1^{er} janvier 1999 dans le pays Nivernais-Morvan



Source : D. Brion, *op. cit.*, p. 46.

La pyramide des âges des nouveaux arrivants du pays Nivernais-Morvan (**Fig. 30**), qui sont globalement plus jeunes que les habitants du même pays (40,2 ans contre 47 ans), mais par contre en moyenne nettement plus âgés que l'ensemble des nouveaux arrivants dans la Nièvre, comporte ainsi trois pics : à 30 ans et aux premiers âges de la vie (vraisemblablement des familles avec leurs enfants) et un pic très marqué à 60 ans, beaucoup plus important que dans les autres pays nivernais, lié à l'arrivée de nombreux retraités. Il débute en fait à partir de 55 ans pour se poursuivre jusqu'à environ 65-70 ans. On remarque également une nette surreprésentation masculine entre 60 et 70 ans, suggérant l'importante migration d'hommes seuls, et une très légère surreprésentation féminine autour de 30 ans pouvant correspondre à l'arrivée de femmes isolées ou peut-être de familles monoparentales. Concernant l'âge des migrants, les résultats des sorties spéciales confirment que ceux s'installant dans le Morvan sont nettement moins jeunes que les migrants de l'échantillon total de nos cantons de moyenne montagne. La sous-représentation des 0-19 ans et même des 20-39 ans, hormis pour le canton de Château-Chinon est très nette. Ce sont ainsi les personnes de plus de 60 ans qui sont surreprésentées. Toutefois les personnes dans leur «jeune retraite» dominant, la surreprésentation concernant davantage les 60-74 ans que les 75 ans et plus.

Les nouveaux arrivants du pays Nivernais-Morvan sont globalement plus jeunes que les habitants du même pays : 40,2 ans contre 47 ans. Ils sont par contre en moyenne nettement plus âgés que l'ensemble des nouveaux arrivants dans la Nièvre, y compris ceux s'installant dans le rural (38,4 ans). La pyramide des âges de ces migrants comporte en effet trois pics : à 30 ans et aux premiers âges de la vie (vraisemblablement des familles avec leurs enfants) et un pic très marqué à 60 ans, beaucoup plus important que dans les autres pays nivernais, lié à l'arrivée de nombreux retraités. Il débute en fait à partir de 55 ans pour se poursuivre jusqu'à environ 65-70 ans. On remarque également une nette surreprésentation masculine entre 60 et 70 ans, suggérant l'importantes arrivées d'hommes seuls, et une très légère surreprésentation féminine autour de 30 ans pouvant correspondre à l'arrivée de femmes isolées ou peut-être de familles monoparentales. Concernant l'âge des migrants, les résultats des sorties spéciales confirment que les migrants s'installant dans le Morvan sont nettement moins jeunes que les migrants de l'échantillon total de nos cantons de moyenne montagne. La sous-représentation des 0-19 ans et même des 20-39 ans, hormis pour le canton de Château-Chinon est très nette. Ce sont ainsi les personnes de plus de 60 ans qui sont surreprésentées, conformément à l'image de terre d'accueil privilégiée pour retraités. Toutefois les personnes dans leur «jeune

retraite » dominant, la surreprésentation concernant davantage les 60-74 ans que les 75 ans et plus.

Ces retraités, auxquels s'adjoignent aujourd'hui de plus en plus de pré-retraités, sont encore pour une part importante des natifs partis travailler principalement dans l'agglomération parisienne, qui reviennent car ils ont gardé des attaches et souvent une maison de famille. Le phénomène semble néanmoins avoir atteint son maximum et devrait plutôt se ralentir à l'avenir du fait d'un changement de génération¹. Beaucoup de Morvandiaux estiment en effet que parmi les gens qui ont aujourd'hui une cinquantaine d'années le retour ne sera pas aussi marqué, notamment parce que « *ceux qui ont les moyens font comme les autres et vont de plus en plus dans le Sud* ». Ce n'est donc plus actuellement un strict phénomène de « retour au pays » qui s'observe, même si des liens de parenté et un rapport avec des racines plus ou moins lointaines existent encore fréquemment. D'anciens enfants de l'Assistance achètent ainsi des maisons pour leur retraite parce qu'ils ont des souvenirs dans le Morvan. On assiste donc à une nette diversification des origines géographiques du fait de l'installation, d'une part, d'anciens résidents secondaires (Parisiens, résidents nord-européens, etc.) et, d'autre part, de personnes qui ont connu le Morvan pendant leurs vacances. S'y adjoignent également des retraités nord-européens, en particulier dans les secteurs centraux du massif. Néanmoins, divers élus soulignent que les retraités sans attache « *tiennent souvent plus difficilement* », notamment parce que le climat est froid et pluvieux, et soulignent qu'ils sont nombreux à revendre après quelques années pour repartir en particulier dans le Midi ou le Centre de la France.

Les proportions entre natifs et personnes d'origine extérieure à la région varient cependant d'un secteur à l'autre. D'après les élus, les retours au pays constitueraient encore, selon les communes, de la moitié des cas de figure à plus de 90 %. Ils sont ainsi encore plus importants dans le Haut-Morvan, sans doute parce que l'attachement aux maisons de famille y est demeuré plus marqué et parce que les conditions de vie y sont plus difficiles. Cette part du retour, même si elle est inégale d'un secteur à l'autre, paraît en tout cas surestimée. Si l'on considère les anciens actifs migrants venus s'installer dans la Nièvre entre 1990 et 1999 : 19 % sont nés dans la Nièvre, 4 % en Bourgogne hors Nièvre, 4 % dans les départements limitrophes, 39 % en Ile-de-France, et 34 % dans un autre département. Par ailleurs, les retraités venus de la Région parisienne y sont nés pour près de la moitié ; seulement 17 % sont natifs de la Nièvre et opèrent donc un retour dans leur région natale. La majorité des retraités parisiens sont donc aujourd'hui nés ailleurs et viennent s'installer dans la Nièvre généralement après l'avoir connue lors de séjours touristiques ou parce qu'ils y ont des liens familiaux. En revanche, les retraités venant d'une région voisine ou de Provence-Alpes-Côte-d'Azur sont plus fréquemment natifs de la Nièvre (de 26 à 35 % selon la région)². La surreprésentation de la provenance parisienne est par contre très nette après 60 ans : 63 % pour les nouveaux arrivants dans la Nièvre et 68 % pour ceux s'installant dans le pays Nivernais Morvan³.

Ces retraités migrants sont en particulier d'anciens résidents secondaires qui « se sédentarisent » aujourd'hui, et qui sont loin d'être majoritairement des natifs ou des originaires de la Nièvre. En 1982, J.-B. Charrier relevait déjà que les « Parisiens » possédaient environ 80 % des 17 000 résidences secondaires⁴ du massif. Et citant la thèse de

¹ Notamment parce que comme l'indique F. Cribier « Le maximum historique des migrations de retraite semble avoir été atteint chez les Parisiens des générations nées entre 1905 et 1920 », in « La migration de retraite des Parisiens : l'apport des enquêtes biographiques par cohorte », *Espace, Populations, Sociétés*, n°1, 1994, p. 829.

² Brion D., *op. cit.*, p. 26-27.

³ En 1999, près de 31 % des arrivants provenant de la région francilienne sont des anciens actifs (et 26,5 % de ceux qui y sont nés), les autres régions voisines de la Nièvre fournissant ensuite les plus gros contingent de retraités, Brion, *op. cit.*, p. 26.

⁴ Charrier J.-B., « La propriété foncière dans la Nièvre et son évolution, 1^{ère} partie et 2^{ème} partie, *Revue de Géographie de l'Est*, 1982, n°3-4, p. 294.

G. Panné sur les résidences secondaires dans la Nièvre, il soulignait que parmi ces résidences secondaires, souvent présentées à tort comme étant essentiellement des biens de famille, sept sur dix avaient été achetées et « que plus d'un enquêté sur deux n'avait, au départ, aucune attache avec la Nièvre » : 30 % en étaient originaires, 16 % y avaient de la famille¹.

Nombre de ces retraités ne sont néanmoins pas des habitants « permanents », s'installant à la belle saison (souvent à Pâques) et repartant une partie de l'hiver. Le phénomène est ancien, mais cette mobilité semble encore se développer. Certains couples sont ainsi dans une logique de multirésidence, partageant leur temps entre plusieurs logements, ou de dissociation des lieux de vie à l'échelle du ménage du fait d'un décalage chronologique dans la cessation d'activité (le conjoint continuant le plus souvent à travailler en Région parisienne). Les ruraux sont plutôt satisfaits d'accueillir ces retraités, qui ayant encore souvent des liens familiaux plus ou moins proches ici n'ont en général pas trop de problème d'intégration. Mais si leur rôle bénéfique en matière de consommation est souligné, quelques personnes déplorent pourtant un certain individualisme et notamment le fait qu'ils ne cherchent pas nécessairement à s'ouvrir sur l'extérieur.

Les migrations de retraite sont aujourd'hui minoritairement le fait d'originaires retournant au pays, même si certains territoires montagnards paraissent encore un peu plus concernés (mais pour combien de temps ?). La fréquence des mouvements de retour ne semble désormais pas plus importante à l'âge de la retraite qu'à d'autres périodes de la vie et les critères de localisation des retraités en sont pour partie modifiés. Disposant d'un revenu propre, ils ont en effet davantage la faculté de choisir où vivre que ceux des générations précédentes, pour qui les enfants constituaient souvent le principal système de soutien. Avec les progrès du niveau de vie et la généralisation des vacances, les horizons géographiques des retraités s'ouvrent et une certaine « infidélité territoriale » à la région d'origine se développe. Le phénomène touristique joue ainsi fréquemment un rôle supérieur à l'attachement natal, les liens tissés entre identité et territoire s'avérant de plus en plus complexes. Cette nouvelle liberté dans les rapports au territoire offre plus d'alternatives et fait que les raisons du retour au pays d'origine sont devenues les mêmes que celles avancées par les non-originaires dans le choix d'un lieu de résidence. Cet ancien acquis n'est donc plus nécessairement de mise, ce qu'il faudra prendre en compte dans les politiques d'accueil. Si pour les migrants des années 1960-1970, la possibilité d'améliorer leurs conditions de logements et en particulier d'accéder à la propriété était une motivation majeure d'installation en milieu rural, les retraités des générations plus récentes semblent globalement faire un choix plus positif pour la moyenne montagne. Toutefois, la question du logement ne disparaît pas, elle a plutôt tendance à se transformer : c'est le gradient foncier qui intervient, de même que la possession d'une résidence secondaire pouvant faciliter la migration de retraite. Ce sont désormais bien davantage les aménités résidentielles (qualités de l'environnement naturel, mais aussi social) qui attirent les retraités dans les régions de moyenne montagne, ainsi que dans certains secteurs, l'attrait de l'habitat de caractère, notamment auprès des retraités nord-européens.

Même si la propension au départ des retraités diminue et si cette baisse semble être un mouvement durable, elle devrait être compensée à l'avenir par l'augmentation de cette classe d'âge parmi les Français, mais aussi les Européens et par l'allongement de l'espérance de vie, amenant ces migrations à plus s'étaler dans le temps. Cependant, en raison en particulier des

¹ Charrier J.-B., « Le problème des résidences secondaires en Morvan », *Les Actes de l'Académie du Morvan*, Académie du Morvan, Château-Chinon, 1986, p. 20.

incertitudes concernant les systèmes de retraite, il y a fort à parier que c'est davantage la mobilité que la migration définitive qui devrait se développer : l'accentuation des pratiques multirésidentielles plus que des départs définitifs donc. Celles-ci ne sont certes pas totalement nouvelles, mais elles se sont aujourd'hui indéniablement diffusées et complexifiées. Certains chercheurs signalent même une tendance récente et encore minoritaire de pratiques de double résidence liées au fait que certains « jeunes retraités, ne voulant pas se retrouver confinés dans « des régions à seniors », éviteraient de déménager tout en compensant cette absence de migration de retraite par des migrations saisonnières (Dieudonné, 1997) »¹. En 1986, A. Kych, un des auteurs ayant beaucoup travaillé avec F. Cribier, s'interrogeait déjà sur le caractère de « migrations pionnières » des retraités vers des lieux caractérisés par leurs « aménités ». Sont-ils là encore en avance et annonciateurs d'une généralisation des pratiques multirésidentielles ?

Si les retraités partagent une relative liberté de localisation avec les migrants en situation de précarité, grâce aux transferts sociaux, leurs stratégies migratoires s'avèrent néanmoins bien différentes.

¹ Pochet P., Schéou B., « L'influence du vieillissement sur les pratiques touristiques en France », in « Tourisme et dynamiques démographiques », *Espace, Populations, Sociétés*, 2003, n°2, p. 310.

CHAPITRE VI : LES MIGRANTS EN SITUATION DE FRAGILITÉ SOCIALE

Des arrivées de populations urbaines plus ou moins en difficulté sont signalées depuis le début des années 1990 dans la plupart des zones rurales, en particulier par différentes associations ou institutions intervenant dans ce milieu (Missions Locales Rurales, missions RMI de certains départements...), sans que l'on n'en cerne cependant les contours exacts. Elles tenaient d'ailleurs les premiers rangs dans les remarques formulées par les communes dans l'enquête Mairie-conseils de 1999. Les élus ruraux signalaient ainsi des « *populations au chômage ou des RMISTes habitant auparavant le Nord de la France et désirant s'installer dans le Sud* », des « *populations de jeunes en situation d'errance, plus ou moins saisonniers* », « *l'arrivée de personnes sans travail et avec beaucoup de problèmes personnels* », « *de gens issus des « cités » des villes où règnent l'insécurité, le chômage et qui pensent que leur problèmes se résoudront plus facilement à la campagne qu'à la ville* ». Les territoires ruraux leur réservent en effet généralement une place importante dans les discours sur les nouveaux habitants, souvent supérieure à leur poids réel, même si la proportion de chômeurs et de personnes en situation précaire est effectivement plus grande chez les migrants que parmi les ruraux de souche. Et cela semble-t-il un peu plus nettement encore en moyenne montagne comme le laissaient supposer les sorties spéciales, et comme le suggèrent également un certain nombre d'éléments statistiques (cf. ci-dessous). Les enquêtes de terrain confirment que ce groupe de populations fragilisées, voire véritablement marginalisées, est loin d'être négligeable, même si les installations sont parfois plus temporaires que pour d'autres catégories de migrants. A l'échelle nationale, et dans les discours sur les politiques d'accueil, la question reste cependant relativement taboue.

Concernant ce phénomène, les savoirs demeurent encore aujourd'hui essentiellement empiriques : on ne connaît ni son importance quantitative, ni sa composition qualitative précise et les motivations d'installation qui guident ces migrants vers le milieu rural. En dépit de ces lacunes, ces « exclus urbains » alimentent un certain nombre de polémiques et de fantasmes, notamment sur leur poids réel. Certains élus expriment ainsi régulièrement leur crainte d'un afflux de marginaux faisant de leurs communes des « *dépotoirs urbains* ». Qui sont réellement ces populations fragilisées ? Est-il possible de les quantifier ? D'où viennent-elles ? Quelles sont leurs motivations d'installation en milieu rural et leurs critères de localisation en moyenne montagne ? S'agit-il d'un choix de vie réel, d'un repli, voire d'une extension des processus de ségrégation urbaine repoussant ces populations vers des périphéries de plus en plus lointaines ? Comment s'adaptent-elles et s'insèrent-elles dans les territoires ruraux isolés ? Quelles sont les répercussions sociales et économiques de ces arrivées pour les zones d'accueil et comment sont-elles perçues par les acteurs locaux ? L'espace rural « isolé » est-il en passe de se transformer en un espace de relégation urbaine ou bien faut-il au contraire y voir l'illustration d'une nouvelle vocation sociale du rural, perçu comme un « espace refuge » permettant d'atténuer les effets de la crise économique et de l'exclusion dans les sociétés postindustrielles ?

I. Une population mal connue

A. Un mouvement aux contours mal définis...

1) Une bibliographie lacunaire

Bien que ces migrations aient été une des premières composantes du mouvement « ville-campagne » repérée et ayant focalisé l'attention dans la décennie 1990, les travaux de synthèse demeurent encore rares et la connaissance de ce public très incomplète, tout comme celle de la précarité en milieu rural. S'il existe de nombreuses études sur les problèmes de pauvreté et d'exclusion, elles ont surtout porté jusqu'à maintenant sur le milieu urbain, et plus particulièrement sur les cités et les banlieues, délaissant quelque peu les espaces ruraux. Comme cela était déjà bien souligné en 1986 dans l'ouvrage pionnier dirigé par P. Maclouf, *La pauvreté en milieu rural*, on considère généralement la ville comme « la grande pourvoyeuse de misère »¹, sans doute parce que celle-ci est plus diffuse à la campagne, et donc moins « visible ». Et de fait, les études rurales dans leur ensemble (économie, histoire, sociologie, etc.) se sont assez peu préoccupées de la pauvreté, si l'on excepte les travaux de deux chercheurs de l'INRA, G. Brangeon et J.-L. Jegouzo dans le domaine agricole. Les géographes français accusent d'ailleurs un grand retard sur ces thématiques par rapport à leurs homologues anglo-saxons et en particulier américains. Hormis les recherches portant sur les figures traditionnelles de la pauvreté rurale et leur interprétation conceptuelle (Paugam, 1984 ; Maclouf, 1986 ; Séchet, 1994, 1996, ayant principalement abordé la question des rapports entre géographie et pauvreté sous l'angle épistémologique et théorique), les travaux récents sur le sujet insistent davantage sur les facteurs économiques de la précarité chez les exploitants agricoles (Jégouzo, Brangeon, Roze, 1998 ; Fabre, Laurent, 1998 ; Blanc, Perrier-Cornet, 2001), ou encore sur la dimension territoriale de l'exclusion sociale (Jaillet, 1994 ; Raoulx, 1995 ; Mathieu, 1997 ; Perrier-Cornet, Sencébé, Sylvestre, 1997 ; Guilly, Noyé, 2004 ; Bonérandi, 2007), plutôt que sur le profil de ces populations pauvres, et notamment celui des migrants urbains en difficulté.

Néanmoins, au milieu des années 1990, la presse et divers organismes ou associations travaillant en milieu rural (Missions Locales Rurales par exemple) ont alerté sur la présence de ces nouveaux exclus urbains par le biais d'articles de presse : « Passer son chômage à la campagne » (*Libération*, 1993) ; « Exode d'un nouveau genre en milieu rural », (Castro, *Maires de France*, 1996) ; « La crise de l'emploi génère une migration vers les campagnes » (Subtil, *Le Monde*, avril 1996) ; « Le revenu minimum du soleil » (Collier, *Le Monde Rhône-Alpes*, mars 1996). Ces mouvements de populations urbaines, plus ou moins en difficulté, sont aussi repérés à ce moment là par différentes institutions intervenant en milieu rural. C'est le cas de Mairie-conseils, qui, dans le cadre de travaux engagés sur la lutte contre l'exclusion en milieu rural², voyait remonter de manière prégnante les inquiétudes des élus de son réseau face à ces arrivées d'urbains en difficulté. Et le rapport au Plan sur l'exclusion en milieu rural (1996) indiquait que parmi les divers éléments mis en avant par les acteurs locaux « l'arrivée d'une population urbaine en difficulté » était celui qui ressortait « le plus particulièrement et avec force sur les sites d'enquêtes³ ». Enfin, ces migrations commencent également à susciter l'intérêt des chercheurs. D'abord indirectement dans le cadre de travaux relatifs à l'étude du public RMIste en milieu rural (Balley, Lenormand, Mathieu, 1991) ou de

¹ Avant-propos, Kayser B., Lagrave, Paris, ARF Éditions, L'Harmattan, 1986, p. 12.

² *La lutte contre l'exclusion dans les territoires ruraux*, sous la direction de B. Brunet, 1996.

³ *L'exclusion en milieu rural*, Rapport final, décembre 1996, Ministère du Développement Économique et du Plan. Dans le cadre des travaux entrepris pour le Commissariat au Plan, qui avait demandé qu'on prête une attention particulière à ces mouvements de citoyens, ces flux de population ont été étudiés dans trois régions : le Lubéron par l'équipe STRATES, la zone d'Amplepuis-Thizy dans le Beaujolais et le Morvan par la SEGESA.

l'exclusion et de la pauvreté en milieu rural (Séchet, 1994, 1996 ; Godinot, 1994 ; A.T.D. Quart-Monde, 1995 ; Toutain, Bontron, Mathieu, 1996 ; Guillemot, 2000 ; Pagès, 2000, 2001) ce groupe apparaissant alors comme une des nouvelles composantes de la pauvreté en milieu rural. Puis par le biais d'études régionales sur ces nouvelles populations en situation précaire, émanant principalement de géographes (Cognard, 1997 ; Rivière-Honegger, 1998 ; Fabre, 1998 ; Montagné-Villette, 2000). Il faut enfin mentionner le très intéressant travail d'une équipe de sociologues (Auclair, Durand, Vanoni, 1998) relatif au *Logement et à l'insertion en milieu rural des exclus de la ville*¹, comportant une analyse des éléments statistiques mobilisables au niveau national et départemental et une étude qualitative sur les conditions de départ et les motivations de ces migrants au travers de quatre exemples départementaux (Sarthe, Manche, Drôme, Tarn).

2) Un phénomène récent ?

Le phénomène n'est pourtant pas totalement nouveau. Sans remonter à la crise économique des années 1930, et en se référant simplement au mouvement néo-rural, il apparaît en fait, si l'on relit par exemple l'ouvrage de D. et B. Hervieu² (1979), que des migrations un peu analogues se dessinaient à la fin des années 1970, puisqu'ils pouvaient déjà écrire : « la crise économique et ses effets - le chômage des jeunes au premier chef - doivent certainement être mis au centre des explications du processus de départ de jeunes urbains - étudiants et ouvriers - vers la campagne, depuis deux ou trois ans ». Ces deux chercheurs s'interrogeaient d'ailleurs sur ce qui les conduisait à se diriger « principalement vers des régions où il est plus difficile qu'ailleurs de trouver des moyens de subsistance ». Et ils citaient les arguments de ces migrants : « Tout simplement parce que vivre mal ici, c'est tout de même autre chose que de vivre mal en ville, et dès qu'on arrive à s'en sortir un tout petit peu alors là, on vit beaucoup mieux qu'en ville, même avec très peu de chose ». Ces installations, beaucoup moins idéologiques que dans les premiers temps, ont concerné surtout les migrants de la dernière vague (fin des années 1970 et début des années 1980), coïncidant en fait avec le début de la crise économique. C'est ce que ces deux chercheurs assimilent à une « marginalité populaire ». De même évoquait-on déjà dans l'ouvrage dirigé par P. Maclouf en 1986, l'existence de « réfugiés de la ville » ou de « refoulés de la ville »³.

Le mouvement s'est accentué au milieu des années 1990 et a pris de l'ampleur avec les difficultés économiques des deux dernières décennies, d'où sa diffusion spatiale à la plupart des milieux ruraux, et notamment aux territoires ruraux isolés de moyenne montagne. Ces déplacements ont vraisemblablement été plus ou moins « facilités » par les transferts sociaux et spécialement par l'instauration du RMI, assurant des ressources minimales quel que soit le lieu de résidence, même si on peut supposer que la mise en place du dispositif a aussi contribué à rendre ces installations plus visibles. Certains chercheurs voient dans cette mesure une incitation volontaire à la migration en milieu rural, comme Montagné Villette (2000), pour qui le RMI et « le principe d'une allocation unique sur l'ensemble du territoire constitue un encouragement conscient ou non aux mouvements constatés »⁴. Ceux-ci ont peut-être également été précipités par divers arrêtés urbains interdisant la mendicité et l'accès des villes aux sans domicile fixe et « repoussant » donc ces populations à la campagne. Par ailleurs, la diffusion est aussi sociale, car ces installations concernent non seulement des populations plus nombreuses, mais également plus diversifiées. Le phénomène connaît ainsi depuis quelques années une relative radicalisation dans certains territoires, avec la présence de jeunes en rupture sociale, souvent en errance. Ce qui semble lié à une exacerbation de la crise urbaine,

¹ *Recherche sociale*, n°145, janvier-mars 1998, 95 pages.

² *Le retour à la nature*, « au fond de la forêt... l'État », Paris, Éditions du Seuil, 1979, p. 29-30.

³ Notamment Maclouf P., « Cet obscur objet », p. 32.

⁴ Montagné Villette S., « L'espace rural : prison et refuge des RMIstes », in *Les nouveaux espaces ruraux de l'Europe Atlantique*, Maison des Sciences de l'Homme et de la Société de Poitiers, avril 2000, p. 281.

en particulier dans certaines banlieues, d'où arrivent des personnes en situation de graves difficultés économiques et parfois psychologiques, et présentant diverses formes de désespérance (toxicomanie, alcoolisme).

B. ... du fait d'une approche méthodologique complexe...

1) Un groupe difficile à individualiser

Comme pour les autres sous-populations de migrants, il a fallu préciser auprès de nos interlocuteurs ce que nous entendions par « populations fragilisées » ou « populations en difficulté ». Par commodité pour nos enquêtes de terrain, nous avons préféré ne pas utiliser de dénominations se référant strictement à la pauvreté ou à l'exclusion, afin de ne pas faire référence directement à la notion de pauvreté. Cela aurait demandé de fixer un « seuil monétaire », qui, il faut le noter, est sans doute encore plus difficile à cerner à la campagne, où la pratique du travail au noir est assez courante et où son produit ajouté au RMI et à un jardin peut parfois très bien assurer en fin de compte un niveau de vie acceptable. La notion de revenu nous est donc apparue insuffisante pour repérer cette population. Nous n'avons pas non plus voulu employer le mot « exclus », qui paraissait trop limitatif, car impliquant une rupture du lien social, par ailleurs difficile à déterminer précisément. De même, ne nous sommes nous pas servi du terme « marginal ». D'une part, parce que marginalité et fragilité ne se confondent pas nécessairement et, d'autre part, parce que cette expression apparaissait à la fois trop générale et trop fortement connotée dans l'esprit de nos interlocuteurs. Selon la définition du *Petit Larousse*, le marginal est « quelqu'un qui se situe en marge de la société et qui n'est ni bien intégré au groupe social, ni soumis à ses normes ». Employer ce terme aurait donc impliqué de faire référence à une norme, qui est plus restrictive dans les milieux ruraux, souvent demeurés assez traditionnels, en particulier concernant le rapport au travail. Cette complexité des définitions renvoie en fait à une réflexion sur les thèmes de la pauvreté et de l'exclusion en milieu rural qui n'étaient pas l'objet de cette étude. C'est pourquoi nous avons souhaité considérer de manière assez large toutes les personnes en situation de précarité, à savoir d'insécurité sociale et/ou économique, permanente ou temporaire. Comme l'ont bien démontré les travaux de R. Castel (1995), la notion de précarité renvoie à l'absence d'une ou plusieurs sécurités, spécialement face à l'emploi, mais également face à l'insertion sociale, les statuts sociaux se définissant selon lui à partir de deux principaux critères : le rapport au travail et ce qu'il nomme l'insertion relationnelle¹. Cette fragilisation correspond donc à un basculement progressif et plus ou moins rapide vers une situation de vulnérabilité, lié à un certain nombre de ruptures professionnelles et/ou personnelles et relationnelles, amenant progressivement à un processus de « désaffiliation » plus ou moins poussé.

Aussi, dans le cadre de ce travail de recherche avons nous compris dans ce public des « populations en difficulté », toute personne en situation de fragilité économique et sociale, temporaire ou durable, pour des raisons à la fois financières, en particulier du fait d'une exclusion de l'emploi (tout en ayant conscience de la complexité des formes de transition entre l'emploi et le non emploi), mais également parfois familiales, voire médicales et psychologiques, en provenance d'un autre département que celui où elle s'est installée. Ce qui a permis de regrouper à la fois un ensemble de migrants connaissant de très importantes difficultés sociales et économiques, et déjà en situation d'exclusion grave et une population,

¹ Le recoupement de ces deux axes lui permet ainsi de repérer quatre grandes zones, une zone d'intégration, une zone de vulnérabilité où la précarité du travail va de pair avec une vulnérabilité relationnelle, une zone de désaffiliation qui se caractérise par une absence de participation à l'activité économique et par un grand isolement social, et, enfin, une zone d'assistance, difficile à bien délimiter. *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Fayard, col. L'espace du politique, 1995, cité in Pagès A., *La pauvreté en milieu rural*, Thèse de sociologie, Paris V, 2000, p. 7.

souffrant certes de conditions de vie précaires (chômage, CES, « petits boulots »), parfois de manière temporaire, mais ne se trouvant pas nécessairement en très grande difficulté sociale et n'étant pas systématiquement touchés par des problèmes de « désaffiliation ». Un dégradé dans les situations a ainsi pu être observé. Le choix d'expressions relativement larges, « populations en difficulté », « populations en situation précaire » ou « populations fragilisées », s'est vite imposé, celles-ci permettant de recouvrir une réalité très diverse et de laisser une grande liberté d'interprétation aux personnes interrogées, et par là même d'affiner progressivement notre typologie. Cette population est par ailleurs apparue lors des enquêtes de terrain comme une catégorie assez clairement identifiée par nos différents interlocuteurs, même s'ils en cernent souvent mal le poids réel.

2) Une approche complexe

L'étude de cette population est sans nul doute celle qui a posé le plus de problèmes méthodologiques, tant pour entrer en contact avec elle, que lors des entretiens, parfois très déstabilisants. Difficulté d'identification et de repérage tout d'abord : il n'existe pas de sources statistiques exhaustives concernant ces migrations qui permettraient de les mesurer précisément et de manière simple afin de les différencier de la précarité rurale « autochtone » à l'échelle d'un territoire. D'une part l'appareil administratif ne dispose pas de ces données, celles-ci étant émiettées entre différents services, même si de nombreuses procédures sociales se situent à l'échelle départementale (Service RMI des Conseils Généraux et des Préfectures, Caisse d'Allocations Familiales -CAF-, Commission Locale d'Insertion...). D'autre part, celles-ci font la plupart du temps l'objet du secret statistique et/ou de réserves pour des raisons déontologiques. Ainsi, du fait d'une dissociation entre le volet allocation et le volet insertion, les Services RMI dépendent pour leurs statistiques des organismes payeurs départementaux (CAF et Mutualité Sociale Agricole) et n'ont que rarement une connaissance directe de ce public. Même s'ils enregistrent un transfert de dossier, ils savent ordinairement très peu de chose sur le parcours antérieur de la personne. De même, la DDASS, l'ANPE comme la Direction du Travail ne sont-elles pas capables de fournir de renseignements chiffrés sur les chômeurs arrivant de départements extérieurs. Enfin, à l'échelle des Commissions Locales d'Insertion, l'obtention d'informations dépend de la bonne volonté du personnel, qui généralement ne connaît pas la région d'origine des allocataires, cette information n'apparaissant pas obligatoirement dans la demande de RMI, ni même dans la rédaction du contrat d'insertion.

A un niveau inférieur, les élus n'ont pas toujours une bonne connaissance de ces arrivées, y compris dans les petites municipalités. Par exemple, pour les RMIstes, l'instruction des dossiers passent le plus souvent par les assistantes sociales. Tout individu demandeur peut en effet s'adresser soit à la mairie (ce qu'on évite par souci de discrétion, l'anonymat étant quasiment impossible dans les petits villages) soit à l'assistante sociale, qui transmet la demande au Préfet. Celui-ci, après acceptation, envoie le dossier aux organismes payeurs, CAF ou MSA, qui doivent adresser une copie du contrat à la mairie, mais selon les départements, ce n'est pas systématique. Par ailleurs, si ces personnes bénéficient déjà d'aides (RMI, allocations chômage...), leurs dossiers les suivent et sont transmis directement aux administrations dont elles dépendent. Quand les élus sont au courant de leur installation, c'est fréquemment parce qu'elles s'adressent à eux en cas de problème ou pour une aide d'urgence (cantines impayées, aide médicale...), d'où une image parfois subjective et déformée de ce public. Nous avons ainsi pu constater dans plusieurs territoires que certaines fractions plus « visibles » de ce groupe faisaient l'objet d'une relative surestimation, les acteurs de terrain se focalisant sur ces publics (marginaux, artistes...). Au contraire, on observe parfois un réflexe de fermeture des élus, qui, probablement pour des raisons d'image de leur territoire, minore le poids ou refuse de parler de ces populations. Ce mouvement apparaît également difficile à appréhender parce qu'il est marqué par une plus grande mobilité et des séjours souvent plus

temporaires que pour les autres catégories de migrants. Enfin, ce phénomène n'est pas toujours massif quantitativement, ce qui fait que, comme l'exclusion rurale, il peut passer relativement inaperçu et limite le repérage de ce groupe social. Nous avons été parfois confrontés à ce sujet à une certaine incrédulité de nos interlocuteurs.

En définitive, l'approche statistique est problématique, car, le chiffrage de ces flux migratoires, impossible au niveau départemental, demeure nécessairement approximatif au niveau communal. C'est ce qui explique que ce groupe soit sous-estimé dans les travaux de recherche faisant l'économie d'un long et patient travail d'enquête de terrain. Il n'a pas non plus été facile d'entrer en contact avec ces publics. Il a donc souvent été nécessaire de procéder par recoupement et de travailler à partir de connaissances indirectes de ces populations grâce aux témoignages des personnes amenées à entrer en contact avec elles. Celles-ci ont fourni un certain nombre d'exemples de parcours migratoires, des interprétations personnelles relatives à ces mouvements, et, pour une partie, des contacts. Ce sont les témoignages des assistantes sociales, des services RMI départementaux, des Commissions Locales d'Insertion, des Missions Locales Rurales, des Mutualités Sociales Agricoles, du milieu associatif et caritatif (Restaurants du Cœur par exemple) et, notamment dans le Diois et en Ariège, des Accueils d'urgence, qui ont fourni les renseignements les plus complets permettant d'aller au-delà de la perception des territoires ruraux et en particulier des élus. Les assistantes sociales constituent en la matière une des meilleures sources d'informations, même si leur qualité dépend en grande partie de leur ancienneté sur leur secteur d'intervention, et de leur volonté de coopération. L'accueil a en effet été très variable. Dans le Morvan par exemple, certaines d'entre elles ont par choix du secret professionnel, refusé catégoriquement de nous transmettre le moindre contact et même, pour certaines, toute information.

C. ... et d'une quantification approximative

1) Un poids controversé

Malgré cette « inconsistance statistique », une place de choix est pourtant fréquemment réservée à ces populations fragilisées dans les discours sur les nouveaux habitants. C'est qu'en l'absence de réel moyen de quantification de ces flux, il existe toujours des interrogations sur leur importance réelle, ce qui laisse libre cours aux fantasmes divers et aux avis divergents entre chercheurs, même si la tendance générale est plutôt de minorer la part de cette sous-catégorie de migrants. Ainsi, en 1996, dans un de ses ouvrages, *Ils ont choisi la campagne*, B. Kayser posait-t-il la question : « Y a-t-il, ou non, un afflux d'exclus à la campagne ? La question est controversée et les résultats des observations sur le terrain sont si disparates qu'il est difficile de la trancher¹ ». Si l'on considère l'exemple de l'arrière-pays rural du Languedoc-Roussillon, A. Berger (1997) qui a beaucoup travaillé sur ces phénomènes migratoires, tend à minimiser le poids de ces migrants sans emploi : « il apparaît que l'idée selon laquelle il existe une relation étroite entre le taux de chômage élevé et l'immigration soutenue s'avère totalement erronée pour ce qui est, tout au moins, de l'arrière-pays. Ce ne sont pas des chômeurs qui viennent s'installer dans la région »². Alors que le sociologue Y. Gilbert (1997) étudiant lui aussi l'arrière-pays languedocien évoque les migrants « les plus démunis, c'est-à-dire les exclus urbains qui constituent une part importante de la dernière vague des migrations »³. Plus récemment, dans l'*Atlas des nouvelles fractures sociales*, C. Guilly et C. Noyé (2004) examinant la recomposition sociale des

¹ p. 142.

² Berger A., Bretel J.-M., Dedeire M., Font E., 1997, *op. cit.*, p. 115.

³ Gilbert Y., « Approches des composantes et dynamiques du lien social : crise et recomposition des formes de cohésion sociale dans l'arrière-pays du Languedoc », in *Le lien social et l'inachèvement de la modernité* (dir. Pavageau J., Gilbert Y. et Pedrazzini Y.), L'Harmattan, coll. Changements, 1997, p. 19.

territoires ruraux soulignent ainsi que ce sont « les catégories les plus modestes qui migrent vers les secteurs ruraux », ajoutant : « Loin du mythe du départ des cadres à la campagne et autres néo-ruraux reliés par Internet, ces populations sont modestes et même souvent exclues du monde du travail. »¹

2) Une intéressante approche chiffrée

Débat difficile à clore dès lors qu'il s'agit de flux très difficiles à quantifier, et donc sans existence statistique propre. Auclair, Durand, Vanoni (1998) évoquaient à ce sujet l'« incapacité méthodologique de l'appareil administratif à saisir le phénomène ». C'est pourquoi leur tentative d'approche chiffrée s'avère précieuse, même si elle est déjà ancienne et susceptible d'avoir connu des évolutions importantes. Ces chercheurs ont utilisé le fichier national des Caisses d'Allocations Familiales, et plus spécifiquement le Fichier Réduit Exhaustif Standard qui rassemble l'ensemble des allocataires et constitue le plus petit dénominateur commun aux différents modèles d'information des CAF². Ils ont exploité les informations relatives au RMI et plus spécifiquement aux mutations des dossiers d'un département à l'autre. Ce qui leur permettait de conclure en 1998 que le pourcentage de mutations était « plus important dans les caisses « réputées rurales » » et de faire apparaître des caisses rurales très attractives, sans donner toutefois d'informations qualitatives précises, en particulier sur le type de zones (rurales ou urbaines), tant d'origine que d'arrivée, des migrants. Leur étude compte notamment un tableau réalisé à partir d'une exploitation d'une base de données relative à la sous-population des bénéficiaires du RMI, présentant par ordre les départements où le taux de mutation³ était le plus élevé en 1996. Ce document (**Tab. 46**) met nettement en avant l'attractivité de nombreux départements montagnards.

Treize départements de notre périmètre d'étude se trouvent ainsi parmi les vingt-et-un classés en tête des CAF ayant connu les taux de mutation les plus élevés en 1995 et 1996, et donc le plus d'entrées. Ce sont les départements les plus ruraux et les plus méridionaux de notre zone d'étude. Ce qui confirme les proportions ressortant des tris croisés dans les deux enquêtes par questionnaires Mairie-conseils, et la part importante du groupe composite de « personnes sans activité professionnelle »⁴ apparaissant dans les sorties spéciales effectuées pour nos cantons de moyenne montagne, même si ce sous-ensemble comprend des jeunes en cours d'étude. En 1999 dans l'enquête Mairie-conseils, l'ensemble des populations en difficulté représentait selon les élus 14,1 % pour l'ensemble de l'échantillon de communes, mais 19 % pour celles situées en zone de montagne. Et en 2004, ces proportions étaient respectivement de 12,8 % et 17,5 %, soit dans les deux cas un écart de l'ordre de 5 points⁵. Concernant les sorties spéciales (**Fig. 31**), les cantons les plus attractifs pour cette catégorie de migrants sont surtout situés dans les régions méridionales, mais correspondent également aux terres d'accueil traditionnelles des néo-ruraux : Cévennes, Margeride, Diois, Préalpes-de-Haute-Provence, Couserans. Des écarts importants s'observent néanmoins, avec des « records » : 55,7 % à Burzet (Ardèche), 52,1 % à Châteauneuf-de-Randon (Lozère), 51,2 % à Saillans (Drôme), 49,1 % à Égletons (Corrèze), mais aussi des cantons beaucoup moins concernés : 26,7 % à Bugeat (Corrèze), ou bien encore 29,4 % à Lormes et Moulins-Engilbert (Nièvre). Cette surreprésentation relative semble s'expliquer par des motivations d'installation et une attractivité spécifique de la moyenne montagne (cf. infra). L'étude des sociologues soulignait par ailleurs que ces départements attractifs avaient également connu un taux de croissance du nombre de RMistes important entre 1994 et 1996, suggérant ainsi qu'une partie non négligeable des bénéficiaires du RMI, et donc de la pauvreté de ces départements était « importée ».

¹ « Atlas des nouvelles fractures sociales », *Autrement*, éditions Autrement, 2004, p. 39.

² Auclair E., Durand F., Vanoni D., *op. cit.*, p. 20.

³ Une mutation de dossier RMI signifie que ce dossier a été transféré vers ces CAF d'arrivée.

⁴ Chômeurs n'ayant jamais travaillé, militaires du contingent, élèves, étudiants de 15 ans ou plus, personnes diverses sans activité professionnelle (sauf retraités).

⁵ Voir chapitre III.

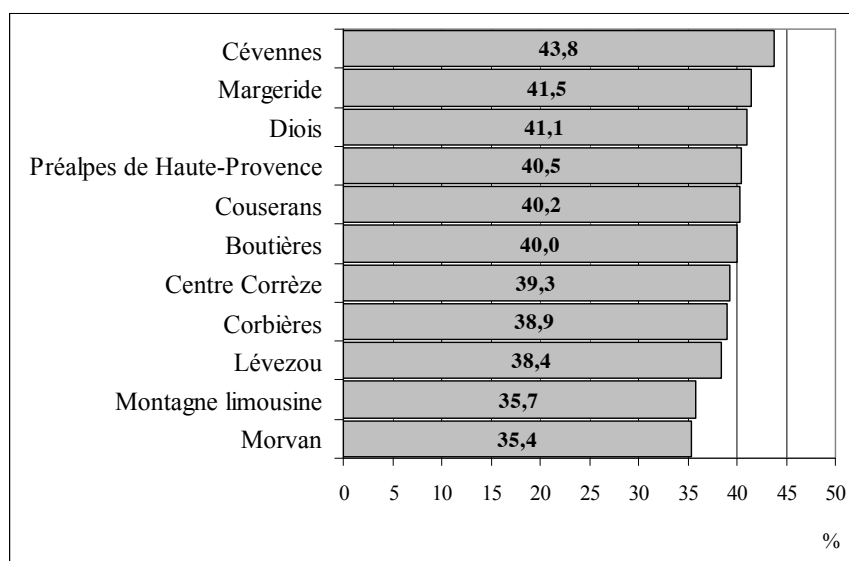
Tab. 46 – Classement des départements selon le taux de mutations de dossiers RMI en 1995-1996

Rang	Département	CAF	Nombre de RMIstes en 1996	Taux de mutations 1996	Nombre de RMIstes en 1995	Taux de mutations 1995	Taux moyen de mutation 1995/96
1	Hautes Alpes	Gap	931	9,13 %	895	8,16 %	8,64 %
2	Ardèche	Annonay	711	7,45 %	674	9,05 %	8,25 %
3	Lozère	Mende	450	8,00 %	410	7,56 %	7,78 %
4	Aveyron	Rodez	1 812	6,57 %	1727	7,35 %	6,96 %
5	Alpes de Haute-Provence	Digne	1 908	7,02 %	1867	6,37 %	6,70 %
6	Ardèche	Aubenas	2 059	6,61 %	2012	6,76 %	6,68 %
7	Mayenne	Laval	1 686	6,23 %	1563	7,04 %	6,63 %
8	Maine-et-Loire	Cholet	1 126	6,84 %	1084	6,37 %	6,60 %
9	Gers	Auch	1 521	6,44 %	1590	6,23 %	6,33 %
10	Ariège	Foix	2 453	6,32 %	2232	5,42 %	5,87 %
11	Vendée	La Roche/Yon	4 003	5,47 %	3810	5,56 %	5,52 %
12	Lot	Cahors	1 746	5,84 %	1680	5,18 %	5,51 %
13	Haute-Loire	Le Puy	1 410	5,39 %	1392	5,60 %	5,50 %
14	Creuse	Guéret	1 350	6,52 %	1318	4,17 %	5,35 %
15	Landes	Mont de Marsan	3 722	4,70 %	3428	5,69 %	5,20 %
16	Pyrénées Atlantiques	Pau	4 446	4,72 %	4425	5,42 %	5,07 %
17	Drôme	Valence	6 590	5,05 %	6223	4,90 %	4,98 %
18	Dordogne	Périgueux	5 245	5,45 %	5113	4,36 %	4,91 %
19	Tarn-et- Garonne	Montauban	2 974	4,67 %	2753	4,65 %	4,66 %
20	Ille-et-Vilaine	Rennes	7 712	4,84 %	6851	4,39 %	4,62 %
21	Tarn	Albi	4 362	4,88 %	3830	4,31 %	4,60 %
	France entière		988 713	2,41 %	925 286	2,41 %	2,40 %

Les départements de notre périmètre d'étude figurent en grisé dans le tableau.

Source : d'après Auclair E., Durand F., Vanoni D., *op. cit.*, p. 21.

Fig. 31 – Part des personnes sans activité professionnelle parmi les CSP des migrants par secteurs géographiques en 1999



Moyenne échantillon : 39,7 % ; moyenne France en 1999 : 23,6 %.

Source : sorties spéciales INSEE, exploitation principale.

L'Ariège apparaît comme un département emblématique de cette « importation de misère ». Même si l'arrivée de populations extérieures n'est pas nouvelle ici, puisqu'elle remonte à la fin des années 1960, les mouvements migratoires mobilisent d'autant plus l'attention que ce sont toujours eux qui permettent à la population ariégeoise de croître et qu'ils inquiètent localement. C'est le cas en particulier des migrations de populations urbaines en difficulté sociale, qui arrivent en grand nombre dans plusieurs cantons depuis le milieu des années 1990. Elles sont en tout cas montrées du doigt au Conseil général depuis la fin des années 1990, car, en accroissant le nombre de RMistes, elles pèsent sur le budget social. Ainsi en février 1999, un article de *La Gazette ariégeoise* titrait-il « L'équilibre ariégeois est menacé », avec comme sous-titre « Le phénomène de « réfugiés économiques » inquiète le président du Conseil Général ». Ce dernier parlait à ce propos de « *précarité importée* » et faisait le lien avec les « *taux records de l'ordre de 18 % de RMistes en plus d'une année sur l'autre* », le département devant « *faire face à une demande de plus en plus pressante* ». Or, selon lui cette sollicitation n'était pas le fait de natifs de l'Ariège « *mais d'une population qui vient s'y réfugier (comme à une époque elle se réfugiait sur les régions de la côte méditerranéenne)* ». Il évoquait à cette occasion une « *invasion pacifique, de mutants indésirables des cités, de population sans repères sociaux et en errance* ». Si ces nouveaux venus alarmaient le président du Conseil Général (qui est par la suite revenu sur ses propos), c'est qu'il les considérait comme peu productifs et qu'il les plaçait en contrepoint d'une société ariégeoise « *où il y a 33 % d'inactifs et où le budget social est en passe de prendre le pas sur le budget de l'investissement* ». Et il soulignait qu'il « *ne faudrait pas que les départements les plus pauvres accueillent les personnes les plus pauvres* », avant de conclure que les « *départements comme l'Ariège qui étaient sujets à ce type de flux migratoire devaient peut-être en retour, obtenir des aides de l'État pour pouvoir y faire face* », posant de fait la question de la solidarité et de la péréquation des ressources à l'échelle nationale.

II. Le profil et les motivations des migrants en difficulté sociale

A. Une autre figure de la pauvreté en milieu rural

Comme le souligne A. Pagès (2000), deux figures essentielles de la pauvreté se côtoient aujourd'hui dans les campagnes : « l'ancienne coïncidait avec l'image de la vieillesse, du célibat définitif et de l'infirmité », mais elle ne suffit plus à résumer l'ensemble des problèmes sociaux en milieu rural, du fait de l'apparition « d'une nouvelle pauvreté et de nouveaux « exclus » dans le débat social »¹, et notamment de migrants urbains. Tout comme pour les nouveaux habitants dans leur ensemble, il n'existe pas d'archétype dans cette population en difficulté, ces personnes présentant des parcours individuels variés et des profils parfois très différents. Mais au vue des enquêtes de terrain, on peut évoquer quelques caractéristiques communes. Il s'agit en moyenne d'une population très majoritairement urbaine, jeune, en tout cas davantage que celle des ruraux de souche, auxquels s'adjoignent localement quelques retraités en situation de fragilité. Deux groupes semblent principalement dominer : des jeunes de 20-30 ans (voire très jeunes dans certaines régions) et des familles entre 30 et 45 ans avec enfants, y compris monoparentales (des femmes seules arrivant avec leurs enfants à la suite de séparations). Parmi les nouveaux habitants, c'est dans cette frange de migrants fragilisés que se recrutent l'essentiel des personnes seules et des familles monoparentales (d'où fréquemment une légère surreprésentation féminine). Les populations étrangères ne sont pas absentes de ce groupe (cf. chapitre VII), même si elles sont très diversement représentées selon les lieux (Montagné-Villette, 2000 ; Guillemot, 2000, 2002).

¹ Pagès A., *La pauvreté en milieu rural*, Thèse de sociologie, Paris V, janvier 2000, p. 193.

Il s'agit donc d'une population qui diffère du profil classique des populations rurales en difficulté, pour lesquelles s'observent, si l'on s'en tient au portrait des RMIstes ruraux, le « poids du célibat », « la proportion plus grande qu'en ville des femmes et des couples sans enfant », et « une structure par âge différente : avant 40 ans, des jeunes plutôt moins nombreux à la campagne qu'en ville, des vieux plus nombreux ensuite »¹. Le niveau d'études de ces personnes est variable, même s'il a globalement tendance à s'élever, et peut être localement très important, une partie des migrants ayant des diplômes de troisième cycle universitaire. Dans certaines régions le phénomène concerne de jeunes diplômés, choisissant volontairement cette vie marginale, en signe de refus de la société de consommation. Ce cas de figure semble plus fréquent dans les anciennes zones d'accueil de néo-ruraux : Diois (Cognard, 2006), Ariège (Cognard, 2003), Cévennes (Rivière-Honegger, 1998 ; Revol, 2002). C'est qu'on trouve dans cette population des personnes engagées depuis longtemps dans des processus de paupérisation et d'exclusion, mais aussi des gens ayant eu un travail et de l'argent, et donc qualifiés. Ce qui correspond en fait à la situation contemporaine de la pauvreté dans les pays développés, qui ne touche plus seulement des personnes exclues depuis de longues années, mais également ce qu'on appelle depuis la fin des années 1970 des « nouveaux pauvres ». Nouveaux exclus de la société, dont la condition « ne réside pas tant dans une situation objective de misère matérielle que dans le fait qu'ils sont soudain rejetés d'une société à laquelle ils étaient totalement intégrés »² et en particulier de l'accès à l'emploi, du fait d'une impossibilité et non d'une incapacité de travailler. Selon les régions d'implantation et les itinéraires, il semble que la logique de refuge économique, ou la volonté de vivre autrement soient diversement représentées dans les motivations d'installation, même si les deux s'entremêlent parfois.

B. Quelles motivations d'installation ?

Ces migrations de populations des villes vers les campagnes, qui restaient encore relativement localisées au début des années 1990 aux périphéries des grandes agglomérations se sont aujourd'hui généralisées, y compris aux campagnes « banales ». Elles sont bien représentées dans les régions de moyenne montagne, en particulier méridionales. Or, pour cette catégorie de migrants, peut-être encore plus que pour les autres, les motivations de départ et les mécanismes qui guident leur choix d'installation interrogent. Ces personnes en difficulté quittent en effet majoritairement des zones urbaines où elles avaient *a priori* davantage de chances de trouver un emploi et où le dispositif d'aide sociale était probablement plus à même de répondre à leurs besoins. Les explications avancées à ce sujet dans les rares travaux de recherche se révèlent assez diverses. Selon N. Mathieu³ (1996), ce phénomène prendrait tout son sens avec la crise de l'emploi, « qui crée des besoins de stabilité » qui passent « par l'idée de vivre à la campagne, comme si le rapport à des paysages, à des lieux, compensait les incertitudes ». Ainsi, ces gens « qui se retrouvent dans une position de rejet de la ville font un pari », ils « partent avec un certain imaginaire et pensent qu'à la campagne ils vont pouvoir vivre dignement ». Ces départs vers les zones rurales constitueraient donc une façon « d'enjoliver la solution de repli, de s'offrir le sentiment d'une certaine liberté, même si elle est illusoire ». Y. Gilbert (2002) évoque lui « la migration d'exclus urbains vers le rural » qui sont « mus par la recherche d'espaces de moindre difficulté économique et sociale, ou considérés comme tels »⁴. Divers travaux américains (Fitchen, 1994, 1995 ; Schachter, Jensen, Cornwell, 1998), insistent davantage sur le lien avec les difficultés économiques. Cependant, ces populations urbaines fragilisées semblent

¹ Balley C., Lenormand P., Mathieu N., *Le revenu minimum d'insertion en milieu rural*, 1991, p. 45.

² Sassier P., *Du bon usage des pauvres. Histoire d'un thème politique, 16^e-20^e siècle*, p. 342.

³ *Maires de France*, n°13, juillet-août 1996, p. 17, et *Le Monde*, 16 avril 1996, p. 9.

⁴ Gilbert Y., « La campagne recomposée : densification et recomplexification des sociétés locales en Languedoc-Roussillon », in *Revue d'Economie Méridionale*, n° 197-198, 2002.

outré-atlantique rester davantage cantonnées dans les périphéries urbaines. D'après Fitchen (1995), leur arrivée dans les zones rurales n'est pas liée à la perspective d'un emploi, mais bien plutôt au coût de la vie jugé plus bas et à la présence de logements accessibles et à prix modérés. Le facteur clé, lié à une rupture de différents équilibres, semble être principalement l'impossibilité de pouvoir se loger (« *in reaction to problems like marital discord, inability to pay rent and other factors that put this group at risk of homelessness* »¹).

1) Un rejet de l'environnement urbain

Si ces personnes sont attirées comme toutes les autres catégories de migrants par le cadre de vie de qualité offert par les espaces ruraux, qui bénéficient d'une image très idéalisée, les facteurs déclenchants les encourageant ou les contraignant à quitter la ville sont plus fréquemment négatifs. Comme le remarquent divers interlocuteurs, c'est « *davantage à cause d'un moins que d'un plus* » que ces gens s'installent dans les zones rurales. Dans bien des cas, cette arrivée semble être plus une solution par défaut, face à une situation de rejet de la ville, qu'un véritable choix de vie. Ces installations en milieu rural apparaissent donc plus subies que choisies. Et cela, même si ces personnes présentent très majoritairement leur départ comme un choix, et comme un choix positif. Il paraît assez difficile de savoir si elles « positivent » *a posteriori*, inconsciemment ou non, où si elles cherchent à se convaincre qu'elles ont véritablement pris cette décision. Car, c'est presque toujours des événements négatifs liés à leur histoire personnelle qui les incitent, voire les obligent, à quitter la ville et bien plus rarement une opportunité (par exemple héritage d'un logement, ou, à la suite d'un plan social, achat d'une petite maison avec les indemnités de licenciement). Incontestablement, pour la majeure partie de cette population, les facteurs répulsifs l'emportent sur les facteurs attractifs dans le processus de migration vers le milieu rural. Nombre de ces personnes ont en fait été, d'une manière ou d'une autre, « contraintes » de déménager. C'est pourquoi beaucoup de ces départs s'inscrivent plus ou moins dans une logique de fuite, bien illustrée par la rapidité et le manque de réflexion des installations. Différentes personnes nous ont ainsi confié être parties en moins d'une semaine, et on nous a cité à quelques reprises l'exemple de familles arrivées absolument sans rien. Il peut s'agir de fuir des problèmes familiaux ou personnels (séparation, divorce, conflit avec les parents), des problèmes économiques (licenciement, incapacité à rembourser un crédit immobilier, dettes, expulsion), ou un environnement social jugé négatif. Cette fuite de l'environnement urbain paraît masquer également pour certains un besoin de venir « se mettre au vert » et une volonté de s'éloigner d'un passé et d'un milieu où ils ont lié des relations dangereuses (petite délinquance, toxicomanie, alcoolisme, aide sociale à l'enfance...), voire de disparaître le temps de se faire oublier, quand elles ont déjà eu des démêlés avec la justice.

D'après nos enquêtes de terrain, ces migrations paraissent tout d'abord correspondre à un rejet de l'environnement urbain. Comme les citadins dans leur ensemble, cette catégorie de migrants fuit les contraintes de la vie urbaine (pollution, problèmes de santé, violence, délinquance, anonymat, stress), qui, dès lors qu'elles ne sont plus justifiées par la présence d'un travail, et qu'il n'y a plus guère d'espoir d'en trouver un, deviennent de moins en moins supportables. Car, si les villes sont *a priori* davantage pourvoyeuses d'emplois et plus « accueillantes » grâce à la présence de divers organismes de formation ou d'assistance (publique ou associative), il ne faut pas oublier que les populations fragilisées sont les premières à souffrir des dysfonctionnements urbains. Et cela en premier lieu dans les quartiers difficiles où elles se retrouvent mécaniquement concentrées, et où elles ont peu de moyens d'échapper à ce cadre de vie quotidien. Ce sont les familles qui sont les plus nombreuses à vouloir fuir cet environnement négatif pour protéger leurs enfants. Ce rejet de la ville peut

¹ « Spatial Redistribution of Poverty Through Migration of Poor People to Depressed Rural Communities », *Rural Sociology*, 60, n°2, 1995.

correspondre à plusieurs cas de figure et s'exerce par différents biais, bien qu'il soit essentiellement d'essence économique. Il paraît même parfois être effectif, qu'il s'agisse d'expulsions hors de logement, ou de pressions encourageant au départ.

2) Un repli économique

Quoiqu'il en soit, le moteur le plus fréquent de ces installations reste financier. Ces personnes sont souvent condamnées à quitter la ville parce qu'elles ne parviennent plus à faire face à différentes charges (remboursement de la maison ou de divers emprunts par exemple) et ne disposent plus d'un budget suffisant pour y vivre. La question du logement semble au cœur des préoccupations de ces migrants, en raison des prix très élevés des loyers en ville (spécialement pour les familles nombreuses), et devenant insupportables en cas de chômage, de maladie, etc. C'est donc en particulier la possibilité de se loger à moindre coût qui intervient. Soit pour des raisons purement financières, le prix des loyers (notamment des logements sociaux) ou des maisons à l'achat étant particulièrement attractif, parce qu'on y trouve des habitations dégradées, isolées et sans confort, mais à bas prix (même si c'est de moins en moins le cas aujourd'hui avec l'augmentation du foncier). Soit parce que ces personnes disposent d'un point de chute en milieu rural (résidences secondaires ou familiales), qui, même en piteux état, facilite le repli. Ou bien enfin parce qu'elles ont de la famille ou des amis qui peuvent les héberger, au moins temporairement, la cohabitation s'avérant en général rapidement difficile. Diverses personnes, souvent seules, (en particulier des femmes avec des enfants), se replient ainsi en milieu rural pour bénéficier d'un soutien familial ou amical et/ou d'un logement. A ces raisons, s'ajoutent un coût de la vie citadine jugé globalement onéreux et la présence de multiples incitations à la dépense en ville, qui tendrait à susciter chez un grand nombre d'individus une envie de vivre à l'écart de la société de consommation. Certains nous ont confié se sentir « *moins pauvres à la campagne qu'en ville où il y a partout des tentations* » et « *plein de choses auxquelles on n'a pas accès* ». Cette volonté de mise à distance de la société de consommation n'a donc que peu de rapport avec le rejet des néo-ruraux dans les années 1970, pour qui il s'agissait d'un refus du capitalisme. Si cette logique n'est pas totalement absente chez une partie des migrants, elle demeure très minoritaire, la plupart étant beaucoup plus pragmatiques et tentant surtout d'améliorer leurs conditions de vie.

3) Une campagne « refuge »

Ce repli à la campagne semble également recouvrir très fréquemment une volonté de tirer un trait sur le passé et de recommencer une nouvelle vie. Car dans les départs de ces « réfugiés de la ville », même si l'on a souvent le sentiment qu'il y a une idée de « dernière chance », d'ultime tentative quand ils ont tout essayé, et épuisé toutes leurs ressources et tous les contacts pour s'en sortir en ville, il existe aussi presque toujours une envie très forte de tourner la page et l'espoir de mener une existence plus facile à la campagne. Ils espèrent y « *avoir plus de chance dans leur contexte de vie* » selon l'expression d'une assistante sociale et pouvoir y vivre plus décemment. Le milieu rural paraît ainsi jouir d'une image idéalisée, et notamment de celle d'un « espace-refuge » où il serait possible de se « mettre à l'abri » et de repartir à zéro plus facilement : relations humaines plus importantes, solidarité rurale, coût de la vie plus bas, petits boulots, possibilités d'autoconsommation (potager, volailles, arbres fruitiers, bois...). Face aux difficultés quotidiennes, ces populations semblent donc pour partie perméables au « mythe rural » véhiculé par les médias, amenant vraisemblablement de nombreuses personnes à sous-estimer les difficultés de ce changement de vie. Une femme travaillant dans un centre d'accueil d'urgence nous a ainsi confié avoir accueilli un SDF arrivant de la Région parisienne qui lui a expliqué qu'il était venu jusqu'en Ariège après avoir lu un journal trouvé dans la rue décrivant le département comme « très accueillant »... Cette

perception très positive amène un certain nombre de migrants à se sentir en sécurité, voire « à l'abri », à la campagne, qu'ils viennent s'y cacher ou qu'ils espèrent y trouver des conditions de vie plus clémentes. Peut-être parce que face à une fuite de leur vie passée, elle leur permet de panser leurs blessures (à la suite de séparations, de maladies, de décès, etc.) et de débiter plus facilement une vie nouvelle. Peut-être est-ce aussi parce que dans une société qui rime pour beaucoup avec régression sociale et précarité, la ville ayant perdu aujourd'hui son image de lieu intégrateur et rassurant, la campagne est considérée généralement comme un « réservoir de valeurs » (société accueillante, solidaire, etc.). Elle offrirait donc une image « d'espace-refuge », rassurante dans sa permanence face aux incertitudes actuelles. De fait, ces arrivées sont également fréquemment liées à un besoin de se ressourcer et à la recherche d'un repère rassurant et stabilisant, qu'il s'agisse d'une attache familiale, amicale ou de racines plus ou moins lointaines, auxquelles on cherche à se raccrocher.

Ce n'est donc que rarement la présence ou la perspective d'un emploi stable qui les attire, beaucoup ne semblant d'ailleurs plus guère se faire d'illusion sur ce point, mais plutôt un « espoir de mieux être », et une façon de mieux vivre la précarité de leur situation. Comme le souligne une assistante sociale, « *beaucoup sont partis sans boulot, avec leurs prestations, sans projet* » et comptent vivre des minima sociaux ou d'emplois précaires. C'est ainsi, comme le relève également Rivière-Honegger (1998) dans les Cévennes, que pour certains « le RMI « faute de mieux » devient une solution durable », cumulé à de petits boulots au noir. Certaines personnes essaient « d'aménager » des situations d'assistantat mal vécues et de retrouver leur dignité en tentant d'échapper à la grande pauvreté. Dans certains cas critiques, cette installation à la campagne s'apparente en effet à un véritable « choix de survie » (jardinage alimentaire, troc, etc.). Pour d'autres, la quête d'une activité ne semble intervenir qu'après leur installation, face à une recherche vaine de salariat et aux problèmes économiques qui s'accumulent. Car, dans cette population se distingue malgré tout un groupe de migrants qui a davantage fait le choix d'une vie à la campagne et l'envie d'y créer une activité. Ces créations, dans une logique d'auto-emploi, concernent fréquemment des activités agricoles et/ou touristiques. D'abord parce qu'elles correspondent bien aux possibilités offertes par de nombreuses régions de moyenne montagne, même si les projets ne sont pas toujours très réalistes... Et peut-être surtout parce qu'elles leur permettent assez facilement l'obtention d'un statut professionnel et donc d'une couverture sociale minimum (surtout pour la MSA), ainsi que de petits revenus, qui peuvent sous certaines conditions être cumulés avec le bénéfice du RMI. L'agriculture est notamment un des moyens privilégiés et bien adaptés aux secteurs de moyenne montagne, comme on l'a vu par exemple en Ariège. Elle revêt une « fonction refuge » pour certains ménages à faibles revenus grâce au recours à l'autoconsommation et par son rôle d'intégration sociale et les possibilités d'installation progressive. Mais il peut aussi s'agir de petites activités commerciales ou artisanales, parfois en dehors des cadres officiels. Sans aide, ces projets échouent souvent assez vite. Mais soutenus ou encadrés par des associations ou divers réseaux de solidarité, certains finissent par émerger.

C. Les critères de localisation en moyenne montagne

1) Le rôle majeur de l'accessibilité foncière

Comme on l'a signalé précédemment différents éléments statistiques tendent à montrer que cette frange de populations fragilisées est relativement surreprésentée à l'échelle des moyennes montagnes. Comment l'expliquer ? Existe-t-il des facteurs d'attractivité spécifiques ? Et quels sont les critères de localisation de ces personnes ? Même si nombre de ces migrants en situation précaire bénéficient de revenus liés aux transferts sociaux qui leur confèrent, comme aux retraités, une grande liberté de localisation, cela ne suffit pas expliquer

pourquoi certaines régions semblent préférées à d'autres. Et surtout ce qui peut les inciter à s'installer dans des zones rurales de moyenne montagne, *a priori* beaucoup moins favorables à la résolution de leurs problèmes, spécialement d'emploi. Or, si ces personnes sont fréquemment dans une logique de fuite de la ville, et qu'on pourrait penser que le choix de leur territoire d'accueil n'est pas toujours totalement maîtrisé, peu d'entre elles semblent arriver totalement par hasard. C'est néanmoins le cas pour une fraction de cette population pour qui le déménagement se fait au gré des attributions de logements sociaux ou pour ceux qui descendent au terminus d'un train (par exemple à Tonnerre dans le Morvan¹). Dans le même ordre d'idée on relève également une sorte d'effet de « barrière » ou d'effet de « frontière » pour certains massifs montagneux : ces personnes « échouent » ici et y restent plus ou moins longtemps. C'est le cas dans certains secteurs ariégeois et Rivière-Honegger (1998) relevait des situations similaires dans les Cévennes. Mais ce départ apparaît aussi comme l'occasion de s'offrir de meilleures conditions de vie en se rendant vers des régions au climat plus agréable, et bénéficiant de représentations « un peu paradisiaques » (beaux paysages, soleil, convivialité), d'où l'attrait des régions méridionales. Peut-être est-ce en partie, comme le soulignent les sociologues, parce que « pour les milieux les plus défavorisés, les plus affrontés au chômage » « le lieu représente ce qu'ils peuvent s'approprier »². Il semble ainsi possible de discerner un certain nombre de logiques de localisation, dans lesquelles le choix du milieu rural n'est pas toujours le facteur premier.

Au-delà de la diffusion géographique générale de ce processus, la surreprésentation de cette population fragilisée en moyenne montagne paraît être liée à quatre facteurs principaux. C'est en premier lieu la présence de logements accessibles qui favorise leur arrivée. Elle explique indirectement l'influence de la proximité des grandes zones urbaines « émettrices » et d'un phénomène de relégation économique, principalement foncier, d'où la présence de ce type de migrations dans un très large spectre parisien ou bien encore dans l'arrière-pays méditerranéen. L'accessibilité foncière joue donc un rôle majeur, et explique la concentration de ces migrants dans des secteurs où existent des logements sociaux et/ou un habitat dégradé, mais bon marché. Ce qui renvoie à l'ampleur de l'exode rural séculaire dans les régions de moyenne montagne et au nombre important de logements inoccupés et donc potentiellement disponibles, à bas prix. Dans certaines zones rurales dépeuplées et plus ou moins désertées, il est en effet encore possible de se loger à bon compte, et notamment de trouver de petites maisons à louer ou à acheter, souvent insalubres, mais à très bas prix. Même s'ils sont réticents les propriétaires acceptent parfois cette occasion inespérée de louer ou de vendre des ruines. C'est pourquoi ces populations urbaines sont assez nombreuses dans des milieux ruraux assez banaux (Morvan, Bocage bourbonnais (Thin, 2005)), et dans les zones rurales anciennement industrialisées où la crise économique a libéré de nombreux logements. C'est le cas dans les petites villes, par exemple dans les Corbières, dans le secteur de Quillan³, dans le Tarn dans la région de Carmaux⁴, dans les monts du Beaujolais dans les secteurs d'Amplepuis et Thizy. Enfin, localement, bien que cette population ne soit pas la plus convoitée, sa présence peut être liée à des formes de politiques d'accueil plus ou moins élaborées. Certains élus de petites communes de montagne, très vieilles, tentent ainsi d'attirer des familles par une politique de logement social ou de logements communaux quasi-gratuits, pour sauvegarder les services et surtout l'école.

¹ Cette influence des réseaux de transports est ainsi soulignée par la responsable de la Mission Locale Rurale d'Avallon, qui explique que les personnes en difficulté arrivent plus nombreuses à Tonnerre, simplement parce qu'elles descendent à l'arrêt du train. Le phénomène est aussi signalé par Auclair et *al.*, *op. cit.*, p. 31.

² Hervieu B., Viard J., *op. cit.*, p. 78.

³ Dans le petit bourg de Quillan, ces arrivées remontent en particulier au printemps 1996. Elles sont à mettre en relation avec la présence de nombreux HLM vides sur ce secteur, ce qui s'explique par le fait que la ville a accueilli autrefois d'assez nombreux ouvriers, aujourd'hui partis en raison de la crise industrielle.

⁴ Auclair E., Durand F., Vanoni D., *op. cit.*, p. 44.

L'existence fréquente en moyenne montagne de travaux saisonniers, agricoles ou touristiques (souvent non déclarés) constitue un second facteur attractif. Ceux-ci contribuent à attirer dans un premier temps des travailleurs saisonniers, qui tentent par la suite de rester sur place du fait de cette possibilité d'emplois. Ceci peut expliquer un certain engouement pour quelques régions touristiques (en plus de l'attractivité paysagère spécifique des lieux) ou des moyennes montagnes méridionales pour les emplois agricoles. C'est plus rarement la présence d'emplois « classiques » (emplois aidés divers : CES...) ou un projet bien précis qui les attirent en lien avec une ressource spécifique, ou parce qu'il s'agit d'une activité qui ne peut s'exercer qu'en milieu rural (quelqu'un fabriquant des jouets en bois nous a dit être en partie venu dans le Morvan à cause de l'abondance de matière première). Le caractère touristique de la région intervient alors souvent, beaucoup ayant des projets artisanaux et souhaitant vendre leurs productions aux touristes. Ensuite, spécialement pour la population la plus marginale intervient une certaine « réputation » des lieux et la qualité supposée de l'accueil et notamment l'ouverture de la société locale. C'est ce qui explique l'attrait des anciennes zones colonisées par les néo-ruraux. S'ajoute enfin l'influence des réseaux migratoires et un effet d'appel de circuits relationnels préexistants : famille, amis, réseaux, en particulier de néo-ruraux.

2) La recherche de l'isolement ou d'un repère rassurant

C'est ensuite l'isolement relatif et l'image de territoire de marge de certains secteurs ruraux de moyenne montagne, à l'écart des grandes agglomérations et des axes de communication rapide, qui suscitent chez certains un engouement important. Ils apparaissent ainsi pour une frange de jeunes, comme une zone idéale par son potentiel d'expérimentation (un peu comme pour les néo-ruraux en leur temps), et par ses possibilités de cachette. C'est un facteur attractif pour ceux qui souhaitent rompre avec leur lieu d'origine, où ils ont noué des relations dangereuses, car ils pensent pouvoir s'y cacher plus facilement (dettes, petite délinquance). Pour certains migrants s'ajoute l'image d'un milieu rural salvateur, les régions de moyenne montagne semblant appréciées pour leurs vertus « thérapeutiques ». La montagne, milieu sauvage, aux conditions de vie rudes apparaît en effet comme un espace qui en amenant à être confronté à la nature et à faire le point sur soi même, permet de prendre du recul, de se reconstruire, mais également de rompre avec certaines pratiques déviantes, le sevrage y étant plus facile les « réseaux » étant loin (pour les toxicomanes par exemple). Il n'est d'ailleurs pas anodin que différentes assistantes sociales aient souligné que de nombreuses personnes repartaient quand elles allaient mieux.

Le « désert », les faibles densités font aussi aux yeux de ces migrants de certains secteurs de moyenne montagne une sorte « d'espace des possibles », où il serait plus facile d'expérimenter d'autres modes de vie. Quelques-uns semblent même choisir ce type de milieu par idéologie politique. Ne souhaitant pas réintégrer le circuit économique « classique », ces secteurs de moyenne montagne incarnent pour eux une sorte « d'espace d'expérimentation » idéale, où il serait plus facile de mettre en œuvre une autre manière de vivre... C'est alors toute une représentation et une hiérarchie des lieux qui intervient. Elle se réfère à des traditions alternatives ou contre-culturelles (systèmes de valeurs différents, écologie, altermondialisme), à la présence de réseaux informels et parfois de squats (réseaux d'accueil, de travail, d'échanges), tout comme l'attribution plus ou moins généreuse et rapide des aides sociales. D'où l'attrait particulier des anciennes zones d'accueil de néo-ruraux, à l'identité forte et associée à une image contestataire, sur ces migrants en quête d'une vie un peu marginale.

Parmi les variables plus subjectives, on trouve également la recherche de repères rassurants et de racines, voire parfois simplement de lieux associés à des souvenirs heureux (enfance, vacances...), qui renvoie à une certaine conception d'une campagne

« espace-refuge ». C'est vraisemblablement ce qui explique qu'il y ait fréquemment derrière ces installations une sorte de tentative de « retour aux sources » et de rapprochement de racines, même très lointaines, voire plus ou moins imaginées. Ainsi en est-il dans le Morvan des attaches des enfants placés en nourrices et des enfants de la DDASS, les « petits Paris », dont beaucoup ont conservé des liens affectifs très forts avec la région. Attachement qui semble assez curieusement se transmettre à travers les générations. Une femme arrivée avec ses deux enfants suite à des violences conjugales nous a expliqué qu'elle était venue « *se réfugier dans le Morvan* », parce que sa mère, qui avait suivi ses parents en région parisienne, lui disait tout le temps que c'était une belle région et que les gens étaient accueillants. De même un homme nous a-t-il confié avoir été attiré ici parce que sa nourrice, qu'il aimait beaucoup, était originaire du Morvan, et lui parlait tout le temps de son pays. Il semble enfin exister une sorte « d'emballlement » pour les paysages de montagne : certaines personnes ayant visité une région pendant leurs vacances ou pour rendre visite à des amis ou de la famille, ou à la suite d'un emploi temporaire, ont ainsi une sorte de « coup de foudre » et s'y installent, simplement attirées par une vie qui paraît plus simple.

3) Quels facteurs de localisation à une échelle fine ?

D'autres éléments entrent en ligne de compte concernant les facteurs de localisation précis de ces populations. Outre la présence de familles ou d'amis, c'est l'emplacement des logements disponibles, surtout locatifs, qu'ils soient sociaux ou privés qui guide ces migrants. A l'échelle locale, ils préfèrent habituellement les petites communes aux petites villes, et s'installent dans les hameaux plutôt que dans les centres des bourgs. L'isolement est en effet privilégié, de même que dans la mesure du possible l'habitat individuel. Volonté d'isolement et recherche d'anonymat qui se matérialisent, en tout cas dans les zones rurales où cela est encore possible, par une localisation « à l'abri des regards », dans des maisons isolées, voire parfois en squattant d'anciens bâtiments agricoles plus ou moins délabrés, ou des logements vacants. Ils occupent donc fréquemment des habitations vétustes et sans confort et qui sont la plupart du temps excentrées, même si les grands logements sociaux pour les familles sont en général situés dans les bourgs (et accueillent en particulier des foyers monoparentaux), et si on observe localement une tendance au reflux de ces populations dans le centre des bourgs, du fait de la concurrence foncière et de l'attrait exercé désormais par les maisons isolées sur des catégories sociales nettement plus aisées.

Ces migrants habitent donc souvent les zones les moins attractives : des versants d'ubac peu ensoleillés et davantage exposés au gel, des maisons délabrées, des granges abandonnées, voire des squats. De même relève-t-on dans certains territoires des exemples d'autoconstruction ou d'habitat précaire. Les conditions de vie étant rudes, surtout l'hiver, il existe néanmoins une sorte de « créneau d'altitude », expliquant que ces personnes vivant dans des conditions très difficiles, préfèrent la moyenne montagne à la haute montagne, car les contraintes y sont plus supportables. Ainsi, nous a-t-on signalé dans les Alpes-de-Haute-Provence qu'elles n'allaient pas dans les secteurs de « vraie montagne », mais préféreraient les secteurs situés autour de 500-700 mètres, où l'hiver n'est pas trop rigoureux, mais où les densités restent faibles. L'attrait de la nature, l'espace, l'isolement, et la tranquillité sont donc très prisés, au moins dans un premier temps. Ce qui peut expliquer en partie que la proximité des équipements (école, services, etc.) n'apparaisse au départ pas très importante pour ces populations dans le choix de leurs zones d'installation : d'une part, elles n'ont pas d'autres possibilités, et d'autre part, à leur arrivée elles ne se rendent sans doute pas bien compte des réalités rurales et des contraintes des transports en commun.

III. Des dynamiques sociales et spatiales variées

A. Du repli économique aux « néo-nomades »

Les profils de ces migrants s'avèrent variés, témoignant de situations de marginalité et d'exclusion plus ou moins graves, et sans doute d'une maîtrise diverse des trajectoires de vie. Si l'on s'essaie à une esquisse de typologie, il faut opposer les personnes qui sont arrivées déjà en difficulté, et d'autres, pour qui c'est précisément l'échec de cette installation qui les a fait sombrer dans un processus de paupérisation, ou tout du moins qui a engendré une dégradation notable de leurs conditions de vie. A la précarité économique s'ajoute alors une douloureuse stigmatisation sociale participant du processus d'exclusion. Le basculement peut avoir lieu très rapidement du fait d'une perte d'emploi, d'un problème familial, ou d'une sous-estimation des coûts, en particulier des frais de déplacement, ou si l'activité reprise ou créée ne se révèle que peu rentable. Il correspond parfois à une rupture, notamment pour les femmes ayant suivi un conjoint et se retrouvant sans ressource et dans une région inconnue, ou bien encore être le fait d'un licenciement, d'une maladie. Et, très vite, il devient impossible de faire face aux échéances du prêt et/ou aux conséquences de ce changement de vie. C'est le cas par exemple de familles aux revenus modestes, résidant auparavant en zone urbaine, qui viennent s'installer en milieu rural pour accéder à la propriété ou reprendre un petit commerce (multiservices par exemple). Ou bien encore de personnes qui abandonnent leur travail en ville pour vivre à la campagne, sans se soucier de ce qu'elles y feront, et qui ne retrouvent pas d'emploi. Cela concerne également des artisans et commerçants arrivés en plus ou moins grande difficulté économique qui, une fois installés, ne parviennent pas à se faire une clientèle locale, se plaignant du fait que les « *gens du pays font travailler ceux qu'ils connaissent* ». Parmi ces nouveaux ruraux en situation d'échec figurent de plus en plus de migrants nord-européens, et particulièrement des Britanniques (même si ceux-ci restent largement cantonnés dans la moitié ouest de la France). Leur installation est parfois difficile, du fait surtout d'une sous-estimation de la difficulté de communication et de création d'une activité en France, et certains demandent ainsi le RMI (Montagné Villette, 2000 ; Guillemot, 2000, 2002).

A cette première distinction préalable, il convient d'ajouter quelques autres groupes s'individualisant au sein de cette population fragilisée :

** Les familles*

Cette catégorie de migrants est composée pour une part importante de familles, même si celle-ci est variable selon les territoires. Il s'agit souvent de cellules familiales assez nombreuses, ou monoparentales, essentiellement des femmes seules avec enfants. Beaucoup paraissent venir pour des raisons avant tout économiques et des opportunités de logements. Elles se plaignent en effet de l'exiguïté et du coût des loyers en ville, spécialement pour les grands appartements, qui devient impossible à assumer à la suite de diverses ruptures (licenciement, séparation, maladie...). Mais il existe aussi chez ces parents une volonté très forte de préserver leurs enfants d'un environnement urbain hostile, violent, et pollué, un nombre non négligeable de ces enfants étant malades en ville, souffrant principalement d'asthme.

** Des jeunes*

Dans cette population se détache également un groupe de jeunes, ayant le plus souvent entre 20 et 30 ans, dans des logiques assez diverses. Leurs difficultés renvoient notamment pour les moins âgés à la faiblesse des aides sociales avant 25 ans, seuil à partir duquel ils peuvent percevoir le RMI. Le départ en milieu rural s'apparente pour certains à une recherche d'autonomie, une sorte de « migration d'émancipation ». Ils viennent ainsi occuper la résidence secondaire de leurs parents ou une maison de famille, à titre permanent ou pendant une phase transitoire. Ne trouvant pas de travail en ville ou ayant perdu leur emploi, ils ne souhaitent pas continuer à vivre au domicile familial et, n'ayant pas de revenu, profitent de cette opportunité de logement. D'autres sont contraints au repli

familial. Il s'agit de jeunes licenciés ou n'ayant pas été embauchés après leur formation, qui se retrouvent en ville dans des situations économiques telles qu'elles ne leur permettent plus d'y rester et les obligent à retourner dans de la famille à la campagne. Ces nouveaux phénomènes de cohabitation semblent d'ailleurs s'étendre très largement aux personnes seules, même beaucoup plus âgées (surtout les hommes) contraints de revenir vivre chez des parents. Certains jeunes enfin, tentent d'échapper à des problèmes de toxicomanie ou de petite délinquance, en cherchant à s'isoler pour rompre avec leurs anciens réseaux et repartir à zéro.

** Des personnes en voie de sédentarisation*

Cela concerne tout d'abord des travailleurs temporaires (contrats à durée déterminée, emplois aidés...) et saisonniers, principalement dans le domaine agricole ou touristique, qui décident parfois de se sédentariser, à la suite des quelques mois passés dans une région qui leur plaît. Ce choix est alors synonyme pour beaucoup de nouvelles difficultés et d'une détérioration de leurs conditions de vie. On relève également l'installation de familles de nomades en voie de sédentarisation. L'emploi et les ressources se faisant plus rares, celles-ci deviennent de plus en plus dépendantes des aides sociales, et se fixent peu à peu pour disposer d'une adresse pour les services sociaux. Même si beaucoup étaient habituées à fréquenter le milieu rural dans le cadre de leur travail (rempaillage des chaises, foires, travaux saisonniers...), la sédentarisation est généralement difficile. Elles se retrouvent fréquemment en grande difficulté économique et, en coupant les liens qui les unissaient à leur communauté, perdent aussi une part de leur identité.

** Une frange de population plus marginale*

On trouve également dans cette population un groupe de personnes véritablement marginalisées, dont une frange, très mobile, s'installe successivement dans différentes communes. Cette catégorie paraît être davantage caractéristique des zones rurales les plus proches des grandes agglomérations, des régions touristiques et des anciennes zones d'accueil des néo-ruraux. Mais là encore les exemples de parcours sont divers et plus ou moins choisis et maîtrisés, relevant même pour certains d'une sorte de néo-nomadisme. Il s'agit d'abord d'individus, souvent en très grave situation d'exclusion, qui viennent là un peu par hasard et tentent une insertion. La plupart du temps sans projet, ils repartent ailleurs au bout de quelques mois. Auclair et *al.* (1998) parlent à ce sujet d'individus qui « s'inscrivent dans un déséquilibre permanent, en refusant la société et le mode de vie dominant », qui « procèdent par essais et erreurs » et vivent ainsi « en pointillé »¹. C'est aussi dans cette catégorie que se placent les migrants venant en milieu rural pour se faire oublier, en raison de problèmes avec la justice, (petits délinquants, toxicomanes, etc.), et quelques squatters et sans domicile fixe (très peu signalés dans le Morvan, mais beaucoup plus présents dans le Diois, en Ariège, et dans les Alpes-de-Haute-Provence).

Ce groupe comprend également une population dans une logique de marginalité, si ce n'est totalement choisie, au moins revendiquée. C'est surtout le cas dans certains territoires à l'identité forte et associée à une image contestataire. Il s'agit donc essentiellement des anciennes zones d'accueil de néo-ruraux où règne une sorte « d'idéologie spatiale » persistante. Certains migrants sont attirés par une vie un peu hors-norme (réseaux d'accueil, consommation de drogue douce, etc.), et font même un choix quasi-politique pour les zones rurales de moyennes montagnes, celles-ci leur apparaissant comme une sorte « d'espace d'expérimentation » où il serait plus facile de mettre en œuvre une autre manière de vivre, loin de la société de consommation, grâce aux réseaux, au troc, à l'autoproduction, voire à l'autoconstruction. C'est le cas en particulier d'une population jeune, fuyant le chômage et l'absence de perspectives en ville, mais parfois très diplômée, qui tente en fait de vivre le moins mal possible à l'écart du système marchand avec les minima sociaux. Leur rébellion s'apparente donc aussi à une forme de résistance contre leur propre déclassement social.

¹ Auclair E. et *al.*, *op. cit.*, p. 43-44.

Photo 7 – Une petite cabane de vigneron près de Châtillon-en-Diois



Source : cliché, F. Cognard, 2003.

Dans le Diois, les petites cabanes de vignerons sont parfois squattées ou louées à bas prix par des jeunes en difficulté, qui y trouvent refuge et tranquillité dans un environnement paysager agréable. Elles suscitent également l'intérêt d'autres personnes, qui les achètent parfois en vue de les transformer, la loi prévoyant une possibilité d'agrandissement limité.

Photo 8 – Exemples de yourtes ariégeoises

La yourte ariégeoise est un habitat « temporaire » (pour plusieurs années au besoin) qui permet de s'installer rapidement dans un lieu, de réfléchir à son avenir, de se confronter à la montagne et au climat, avant de penser éventuellement à une construction plus définitive. On l'appelle « yourte », car c'est ainsi que la nomment ses habitants constructeurs et leurs voisins, bien qu'elle présente des différences par rapport au modèle traditionnel d'Asie centrale, parce qu'elle n'est pas démontable et transportable, mais fixe et sédentaire (contrairement aux tipis qui sont aussi utilisés dans la région). Ce petit habitat, plus ou moins élaboré, que l'on rencontre dispersé dans les zones de montagne ou de collines semble ainsi devenu un modèle d'architecture « néo-vernaculaire », qui s'inscrit dans une perspective de développement durable en utilisant le plus souvent des matériaux renouvelables et la végétation locale (noisetiers, fougères, etc.).



Source : <http://archidariege.free.fr/nouveau/yourte.html>

Dans les Pyrénées-Orientales, J.-N. Freixinos évoque ainsi des « jeunes qui ont rompu toute relation avec leur milieu de provenance, et plus largement avec une société qu'ils rejettent au moins autant qu'elle les a rejetés ». Mais pour lui « la philosophie libertaire n'est que le paravent qui masque mal les multiples fractures individuelles et identitaires de ces jeunes ». En cela, il s'agit pour l'auteur non d'une « contre-société », mais de la reconstitution d'une « para-société » qui constitue en fait une sorte de « voiture-balai » sociale¹. D'après lui, ils « tentent de reconstituer un ensemble de sociabilités au sein de regroupements (qui ne sont pas des communautés) dans des lieux propices (à savoir dans un mas abandonné, équipé d'un point d'eau permanent, à proximité d'une ville et de supermarchés pour « la manche ») ». Leur fonctionnement « évoque la communauté hippie par l'affichage d'une philosophie de retour à un état naturel, au rejet d'une société mangeuse d'homme », mais en diffère « sous bien des aspects, à commencer par l'aspect non collectif du mode de vie (en dehors des fêtes) ». Il semble donc plus pertinent de parler de « solidarités de circonstances », et J.-N. Freixinos ajoute qu'il ne peut y avoir « constitution d'une communauté puisque le temps de passage dans ces sites est relativement bref, la plupart de ces personnes étant en situation d'errance. »²

Dans ces groupes, une approche différente du rapport au travail et au monétaire est généralement privilégiée, souvent au sein de réseaux, et avec le recours fréquent à des systèmes non marchands (troc, Système d'Échanges Locaux). Même s'ils ont appris à réduire leurs besoins, ils vivent fréquemment dans des conditions difficiles, particulièrement en matière de logement. On relève ainsi divers exemples de squats ou d'autoconstruction, les deux se mélangeant parfois : bâtiments vacants (grange, abris divers), cabanons viticoles dans le Diois (**Photo 7**), tipis rudimentaires ou yourtes en Ariège (**Photo 8**), ou cabanes plus ou moins perfectionnées³. Sans prendre l'ampleur du mouvement néo-rural, ces occupations illégales de bâtiments ou de terre sont surtout caractéristiques des anciennes terres d'accueil de néo-ruraux, par exemple en Ariège, dans les Pyrénées-Orientales, l'Aude et les Alpes-de-Haute-Provence. Ces squats prennent des formes différentes, s'affirmant à la fois comme un moyen de subsistance, et pour certains comme un mode de vie, voire une sorte de revendication. La présence de ces lieux de vie communautaires semble contribuer fortement à attirer les populations les plus marginalisées.

Car, ces squats, dont certains bénéficient d'une grande notoriété, notamment par le biais d'Internet, ne se contentent pas d'être des lieux de vie, de réunions voire de réflexion et d'échange, ils constituent également des étapes pour un public en errance, essentiellement constitué de jeunes, parfois étrangers. Ils accueillent souvent des populations changeantes, arrivant et repartant au gré de leurs pérégrinations et s'inscrivant dans une sorte de néo-nomadisme. Car, si pour certains migrants le squat est une solution ultime à l'incapacité de se loger, « le dernier maillon de la chaîne de la galère », comme le souligne bien F. Bouillon (2003) « le vécu des squatters est foncièrement hétérogène », car pour certains il peut aussi être « synonyme d'autonomisation, et de création »⁴. Certains squats s'inscrivent et se revendiquent en fait comme une forme d'opposition, et l'occupation collective peut parfois prendre une dimension alternative et revendicatrice comme dans le cas du Mouvement Droit Paysan⁵, sorte de pendant rural au Droit au Logement en ville (Mésini, 2007), (**Document 9**). Bien que ce phénomène ne soit pas aussi présent qu'en ville, ce public peut être localement important.

¹ Freixinos J.-N., *Les 16-20 ans déscolarisés échappant aux dispositifs d'insertion et d'aide sociale*, Rapport pour la Direction de la Protection de la Jeunesse des Pyrénées-Orientales, Mémoire de DESS de sociologie, Université de Toulouse II, septembre 1994, p. 36.

² Freixinos J.-N., *op. cit.*, p. 35.

³ Un exemple de cabane de fortune, mais connectée à internet grâce à un équipement en panneaux solaires a ainsi été relevé dans les Cévennes (Revol P., 2002).

⁴ Bouillon F., *op. cit.*, n°2, p. 28.

⁵ Cf. chapitre IV.

Par ailleurs il semble qu'existent des liens entre « squat de la ville et des champs » ! F. Bouillon évoque en particulier des groupes qui voyagent beaucoup « dans les villes d'Europe, à l'occasion de festivals, de manifestations, de rencontres », mais qui « se rendent également dans des lieux occupés à la campagne, où ils échangent du matériel et des idées ». Les contacts avec les squats européens urbains ou ruraux se font notamment grâce à Internet, où des « listes de diffusion ont été mises en place permettant de faire circuler immédiatement et au plus grand nombre des informations de tout type, appels au soutien de squats menacés d'expulsion, invitations à des rencontres inter-squats, etc. ». Car la « mise en réseau des lieux et des individus est extrêmement prégnante au sein de ces modes d'habiter, emprunts de mouvements et de changements¹ ». On le voit l'assimilation entre migrants précaires et « emprisonnement spatial » évoqué par S. Montagné-Villette (2000), n'est donc pas systématique. F. Bouillon évoque même une nouvelle forme de mobilité extrême de jeunes gens, qu'elle nomme les « travellers », voyageant de « squat en squat, à travers l'Europe et le monde, sans frais d'hébergement, en entrant en relation avec des groupes de personnes connues ou inconnues, mais avec lesquelles ils se savent en affinité ». Ce voyage alternatif se fait par différents moyens, air, terre, mer, mais il semble cependant que le mouvement le plus significatif aujourd'hui soit l'acquisition par un nombre toujours croissant d'individus d'un « camion »², et qui ont souvent des pratiques liées à la musique techno et aux raves parties, mais dont la philosophie va bien au-delà d'une marginalité errante consommatrice de musique et de drogues ». Elle n'ignore pas cependant qu'évoluent dans ces groupes des jeunes largement désaffiliés, qui sont davantage dans une logique de déshérence que dans celle du voyage, mais comme les squatters « avec lesquels ils partagent souvent des espaces et des expériences de vie, ces jeunes associent la possibilité d'être mobiles, à la liberté, et revendiquent le droit à l'instabilité spatiale³ ». Ces « néo-nomades » qui n'ont pas l'intention de s'installer mais pratiquent une vie plus ou moins authentiquement nomade en roulotte ou vieux camions recyclés sont par exemple présents dans certains secteurs de l'Aude, et des Pyrénées Orientales.

** Les anciens néo-ruraux*

Les anciens néo-ruraux tiennent dans ce groupe une place à part. On les retrouve surtout dans les hauts lieux de la néo-ruralité : Ardèche, Drôme, Ariège, Alpes-de-Haute-Provence... Il s'agit principalement d'agriculteurs ou d'artisans qui vivent aujourd'hui encore dans des conditions financières précaires, et sont en général au RMI. N. Mathieu et A. Cazin-Kenny (1996) ayant travaillé sur le territoire de la Mission Locale Rurale du Lubéron relevaient ainsi dans les villages les plus isolés la présence de ces « personnes installées depuis longtemps dans le Lubéron qui ont réussi à vivre, dans des conditions modestes, d'artisanat et de débrouille », et à qui « leurs faibles revenus ont souvent permis d'obtenir le RMI au moment de la mise en place du dispositif »⁴. Dans certains territoires, ces situations de précarité concernent également leurs enfants, qui semblent avoir parfois souffert de leur choix de vie.

Comme on le voit deux grandes logiques coexistent donc au sein de cette population, qui rassemble à la fois un groupe majoritaire de personnes avant tout dans une logique de repli économique, et une minorité qui, par son choix d'implantation en moyenne montagne revendique une certaine forme de marginalité. Celle-ci perpétue dans certaines régions (surtout les anciennes zones d'accueil de néo-ruraux), une « forme de projection idéologique » de résistance, comme le remarque également J.-G. Ubierno (2003) dans les Corbières⁵. Ces deux orientations se combinent et interviennent plus ou moins fortement selon les territoires, comme on le constate à partir de nos trois exemples régionaux qui permettent de mettre en lumière la diversité des logiques socio-spatiales.

¹ Bouillon F., *op. cit.*, p. 40.

² Bouillon F., *op. cit.*, p. 41.

³ Bouillon F., *op. cit.*, p. 42.

⁴ *L'exclusion en milieu rural*, *op. cit.*, p. 38.

⁵ *Attractivité et marginalité en Haute Vallée de l'Aude, Entre motivations personnelles et transformations sociales : les enjeux territoriaux de l'installation de nouveaux résidents*, SEGESA, p. 57.

Document 9 – Un tract de Droit Paysan en Ariège

Reproduisez et faites circuler l'info

Nous occupons ce lieu que les propriétaires refusent de vendre ou de louer depuis plus de quinze ans. Le lieu-dit "BALUET" est choisi parce que nous aimons ce pays et voulons y rester en souhaitant que cette occupation aboutisse à l'achat ou à un bail.

Après avoir parcouru la Région; Constat: ➔ Beaucoup de terres sont détenues par quelques gros exploitants agricoles Chasseurs de primes; Le tourisme, les résidences secondaires et la spéculation continuent à bouffer l'espace. **LE DÉSERT, YA BASTA!**

Nous estimons que notre façon d'agir est légitime puisque l'état économique actuel ne nous laisse pas d'autre possibilité.

Nos objectifs sont de refaire vivre cette terre abandonnée en respectant ce qui nous entoure. Nous souhaitons pratiquer des activités agricoles et artisanales à échelle humaine. Nous sommes à la recherche de solutions autres que la précarité et le profit. Être acteurs de nos vies. Notre choix est au pays avec des gens d'ici et d'ailleurs.

Cette occupation est pacifique. C'est par le nombre et nos actions concrètes sur le lieu que nous pourrions y rester. Nous ne répondrons pas par la violence aux éventuelles provocations.

Notre action s'inscrit dans une démarche plus globale et contribuons au mouvement "DROIT PAYSAN" (Caf. Chartre).

Légitimité ne rime pas toujours avec légalité; nous appelons individus et associations à nous envoyer le plus rapidement possible des lettres de soutien à cette adresse.

↓
"Collectif BALUET"
Château de DURBAN
09240 DURBAN SUR ARIZE

Adresse du Lieu:
➔ BALUET
09290 LE MAS D'AZIL

Source : Mouvement Droit Paysan, Ariège, enquête de terrain, 2000.

Document 10 – Exemples de parcours de migrants en situation précaire

Cet électricien d'une quarantaine d'années travaillait dans un hôpital en Région parisienne. Supportant de plus en plus mal la vie citadine et lassé de faire la navette en voiture tous les quinze jours pour restaurer sa résidence secondaire dans le Morvan, il s'est dit qu'il n'aurait jamais le temps de profiter de sa maison s'il ne venait pas s'y installer complètement. Il a donc démissionné quand il a eu suffisamment d'économies, du moins le croyait-il. Car, n'ayant pas retrouvé d'emploi, il est aujourd'hui au RMI, et admet avoir très fortement sous-estimé la difficulté de trouver du travail en milieu rural.

Ce couple au chômage, d'une quarantaine d'années, avec cinq enfants, est originaire de la banlieue parisienne. Ils sont arrivés dans le Morvan à la suite du licenciement économique du mari, et également parce que leur pavillon allait être démolit et qu'ils ne voulaient pas que leurs enfants « se retrouvent en HLM ». Ils admettent d'ailleurs qu'ils ont « surtout pris cette décision pour les enfants », en raison des problèmes de violence en banlieue et pour éviter qu'ils « n'entrent dans le système ». Sans lien réel avec la région, (même si l'épouse souligne que ses arrière-grands-parents y possédaient un terrain), ils ont en fait repris un pavillon occupé par un de leurs neveux remontant sur Paris.

Cette femme d'une cinquantaine d'années, originaire de la Région parisienne, célibataire sans enfant, est venue s'installer dans le canton de Vaour, dans le Tarn à la suite de la séparation avec son conjoint, avec qui elle a vécu plus de 10 ans en Ariège, de brocante et de diverses petites activités. Titulaire d'un DEUG, elle travaille aujourd'hui dans un musée en Contrat Emploi Consolidé (après avoir occupé auparavant un Contrat Emploi Solidarité), pour un salaire inférieur à 500 euro par mois. Comme elle le souligne elle-même : « en ville, je serais semi-clocharde à ce tarif là ! ». Logée dans une maison appartenant à sa mère, elle ne paie pas de loyer, et dit avoir très peu de besoins à l'exception de sa voiture et d'une connexion internet.

Cet homme d'une quarantaine d'années, a notamment résidé à Paris, à Besançon, dans le Midi (là « c'était trop cher »), dans le Cher, et à Nevers, avant de venir s'établir dans le Morvan dans une grande maison isolée « avec des sapins et de l'eau », pour des « raisons économiques », des « problèmes de santé » et pour « être tranquille ». Ayant commencé à travailler à 19 ans comme chaudronnier, un jour il en a eu assez de devoir changer de métier et d'emploi sans arrêt et a « tout laissé pour être plus libre ». Il « a fait un peu l'artiste », selon ses propres termes, mais avoue avoir presque toujours vécu du chômage, de petits boulots et du RMI depuis qu'il existe. Aujourd'hui, même s'il semble se plaire dans le Morvan, il n'envisage pas vraiment de s'y installer.

Arrivé en Ariège depuis 5 ans, ce célibataire d'une trentaine d'années est né en Haute-Savoie de parents breton et vendéen. Ayant « toujours beaucoup bougé », y compris à l'étranger, et étant allé un peu partout « grâce aux réseaux », il dit ne pas se sentir d'origine fixe. Très diplômé, il a choisi de vivre ici, avec un statut de pluriactif pas toujours très confortable, puisqu'il est à la fois salarié et vacataire dans la formation. Il a été attiré dans le Séronais par la « concentration de fortes personnalités » et l'aspect très « militant » : présence de la Confédération paysanne s'investissant fortement dans la lutte contre les cultures transgéniques, mais aussi de Droit Paysan et d'un certain nombre de squats, le droit d'usage primant pour lui sur le droit de propriété, et la légitimité sur la légalité. Il apprécie également « l'ouverture de la société locale dans le Séronais », liée, dit-il, à l'intégration locale des néo-ruraux.

Ce couple de jeunes SDF, à « l'aspect un peu inquiétant », et au « look dément » selon certains habitants (piercing, crêtes), mais qui n'est en fait absolument pas agressif, vit sur un terrain prêté par une municipalité ariégeoise. Ils se sont installés à côté d'une petite ruine, dans un tipi que d'anciens néo-ruraux leur ont donné. Venant de la ville, ils ont d'abord « fait la route » et fréquenté divers squats, dont un à Tarascon-sur-Ariège, que pour diverses raisons ils ont quitté. Ils sont venus ici parce que la commune avait la réputation d'être accueillante. Ils survivent de ce que leur rapporte la manche qu'ils pratiquent une semaine par mois à Tarascon-sur-Ariège. Car même s'ils pourraient percevoir le RMI, ils n'en veulent pas.

Source : enquêtes de terrain, 2000-2004.

B. Les exemples régionaux

1) La connotation « hippie » du Diois

Dans le Diois, la présence de populations urbaines fragilisées n'est pas un fait nouveau. Elle remonte aux années 1980 et à l'installation de personnes en grande difficulté économique, assez jeunes, en provenance surtout de grandes villes du nord de la France (Lille, Valenciennes). Mais le phénomène s'est récemment accentué et a quelque peu changé de nature. Il focalise en tout cas l'attention de nombreux acteurs locaux. Et depuis le début des années 1990, l'arrivée d'une frange de migrants « en dérive sociale », présentant des problèmes psychologiques et sociaux graves a entraîné la création de nouvelles associations dans le domaine de l'insertion. Selon le témoignage des assistantes sociales travaillant sur le secteur de Die, cette immigration de populations extérieures en difficulté se serait vraiment généralisée depuis 1997-1998. Dans le département, elle ne paraît pas spécifique au Diois puisqu'elle s'est accélérée également dans la région voisine de Crest ou dans les cantons de Nyons et de Buis-les-Baronnies (Auclair et *al.*, 1998). Cette population, que l'on retrouve à la fois dans les petites communes et à Die, est composite et compte à la fois des familles, y compris monoparentales, et une part notable de personnes seules. Ce sont notamment des jeunes qui viennent pour les vendanges et qui restent ensuite en raison de la possibilité de se loger à bon compte, même s'il s'agit de logements de fortune, par exemple dans les cabanons viticoles. La présence de personnes en difficulté est aussi relevée dans les villages de montagne. Il s'agit plutôt de familles, dont une forte majorité est au RMI, qui sont « attirées » par les maires, via une politique de logements sociaux ou communaux, parce qu'elles amènent des enfants pour l'école et des habitants pour la dotation financière.

Ceux que l'on nomme ici les « réfugiés des villes » ou parfois les « RMISTes du soleil » viendraient, d'après différents témoignages, sans projet très construit et seraient surtout là par « confort personnel », profitant du support de l'aide sociale, même si au bout de quelques temps certains construisent des projets. En ce qui concerne leur origine géographique, ces migrants, arrivant quelquefois par groupes, semblent venir plutôt de loin et d'horizons assez variés (Région parisienne, Vosges, Nord, Belgique...). Leur implantation en milieu rural s'expliquerait selon les travailleurs sociaux par un choix de vie, pouvant parfois s'intégrer dans une fuite de la ville (problème de drogue ou de petite délinquance). Mais contrairement au secteur de Crest où ce sont avant tout des contrats de travail qui attirent ces personnes dans un premier temps, dans le Diois, cette migration paraît davantage liée aux travaux saisonniers et aux vacances, en particulier pour les familles, à qui la région a plu et qui sont revenues, et à une question de « rencontres ». C'est le cas de cette jeune femme seule, originaire de Caen, qui, lors d'une formation agricole à Gap a fait la connaissance d'une stagiaire présentant les mêmes problèmes de toxicomanie qu'elle, qui est venue lui rendre visite dans le Diois et est finalement restée car elle a « trouvé le coin sympa ». Nombreux sont ceux qui arrivent ici par relation et/ou parce qu'ils ont un « point de chute » grâce à des réseaux fonctionnant selon une sorte de code d'hospitalité. La « réputation » du Diois est ainsi celle d'une région « cool » où la population locale est tolérante et la solidarité importante du fait d'une tradition d'accueil, liée pour partie au protestantisme. Par rapport à d'autres départements, on observe effectivement dans la Drôme une relative mobilisation des partenaires sociaux, et la mise en place d'associations pour faire face à l'arrivée de ces personnes défavorisées¹. Pour les plus marginalisés (SDF et jeunes en rupture, souvent au RMI) outre la présence de « copains » sur place, c'est l'existence de petits boulots saisonniers, touristiques et agricoles pendant environ six mois de l'année et l'importance du travail au noir qui

¹ Voir l'exemple de l'association Intervalle créée en 1994 à Buis-les-Baronnies pour venir en aide aux travailleurs saisonniers de la région, et à des jeunes en quête de modes de vie alternatifs.

paraissent très attractifs. Enfin, notamment pour les familles, c'est l'échec ou la non viabilité économique du projet d'installation en milieu rural qui est à l'origine des difficultés.

Parmi cette population, différents profils s'esquissent même si les recoupements sont nombreux. A côté des familles attirées principalement par la qualité de vie, on trouve un public de jeunes (plutôt sans enfants) qui profitent de la présence de petits boulots agricoles (vendanges surtout) et du travail au noir. On peut rapprocher cette catégorie d'un groupe, plus mobile, de « routards » qui parviennent ici en bout de course, sans doute du fait de la proximité de la vallée du Rhône. Ils vont en général d'abord au centre d'hébergement, puis tournent et squattent dans le Diois et sont également attirés par les emplois saisonniers. Il faut ensuite signaler la présence d'artistes plus ou moins avérés, dans des domaines variés (dessin, peinture, théâtre, photo, sculpture, etc.), qui sont plutôt des personnes seules et sans enfant, pour qui l'installation dans le Diois est un choix de vie. Ce groupe d'artistes constitue aujourd'hui « une minorité qu'on voit » et sur laquelle les esprits ont tendance à se focaliser, car s'il n'est pas fondamentalement nouveau, il est devenu plus perceptible. D'une part, depuis la création du RMI, l'administration les comptabilise mieux. D'autre part, ces personnes demandent maintenant des contrats de formation artistique. Attirés par la tranquillité, la tolérance et recherchant une certaine marginalité, ils ne peuvent le plus souvent pas vivre de leur art et ont de fréquents problèmes de statut pour exercer. Parmi ces artistes, on trouve en nombre important ceux que, dans le Diois, beaucoup qualifient de « pseudo-artistes », qui se confondent assez largement avec la catégorie des « marginalisés installés »... La connotation « hippie » de la région contribue en effet à attirer une jeunesse marginale (dont une partie non négligeable vient de Paris), pour qui la consommation de drogues douces constitue un véritable « mode de vie » et qui vit ici des transferts sociaux. Aussi, déplore-t-on à la Commission Locale d'Insertion une augmentation notable des populations en difficulté, « *qui ne sont pas violentes, mais qui fument beaucoup...* ». Enfin, « dernière vague » assez récente, celle des enfants des néo-ruraux. Élevés dans un refus de tout, beaucoup ont un bagage scolaire réduit et ont, de ce fait, connu des échecs en ville. Certains reviennent aujourd'hui se réfugier dans le Diois, sans travail et sans repère. Ils sont assez nombreux à Die et constitueraient une part importante des « artistes ». Parmi ces populations en difficulté, on recense enfin quelques étrangers, en provenance essentiellement du Nord de l'Europe (Britanniques, Belges, Néerlandais). Si certains arrivent déjà en difficulté, pour d'autres c'est l'échec de leur projet d'installation dans le Diois qui les a fait basculer dans la précarité.

Même s'il existe un phénomène de passage saisonnier, la majeure partie de ces personnes reste. D'après les services sociaux, grâce à l'assistantat la situation financière de nombre d'entre elles s'améliore, mais ce n'est pas le cas d'un point de vue psychologique, et beaucoup de jeunes partent d'ailleurs quand ils vont mieux. Si le RMI permet indéniablement à un certain nombre de s'installer sans travail, à quelques exceptions près, elles ne sont pas intégrées économiquement. La vie dans le Diois est difficile pour elles, surtout l'hiver, même si elles l'acceptent car cela les « *différencie du mode de vie productiviste* ». Cependant, bien qu'elles aient souvent une mobilité réduite (n'ayant pas de voiture ou une en très mauvais état), elles sont moins marginalisées qu'en ville, car elles ont un logement fixe. Quant à l'accueil qui leur est réservé, même si elle se plaint, la population locale fait globalement preuve de tolérance à leur égard. Dans les communes, il est rare que les maires se ferment totalement, même s'ils ont parfois du mal à répondre à leurs attentes et si dans des petits villages où tout le monde se connaît le refus de travailler énerve parfois. Bien qu'il y ait une « marginalité installée », il n'y a pas de délinquance importante sur le secteur (pas de problème de drogue dure comme à Crest par exemple) et donc pas réellement de rejet, bien que la situation semble un peu évoluer aujourd'hui, certaines « limites » paraissant atteintes. La présence de populations plus ou moins marginalisées inquiète en effet un certain nombre d'acteurs locaux et concourt aussi à la naissance d'un sentiment d'insécurité du fait de

l'émergence de différents actes de petite délinquance inconnus auparavant. Des questions sur les « *limites de l'accueil* », notamment en termes de « *seuils critiques* » commencent ainsi à être posées. Un certain agacement se manifeste par exemple à la sous-préfecture au sujet de ceux que dans d'autres territoires, on appellerait les « RMIstes bistro », le représentant de l'État leur reprochant de considérer le RMI non comme un droit mais comme « un dû ». Et s'il admet que ces personnes sont « *plutôt mieux ici qu'en ville* », et souligne, que si l'on n'a rien dire concernant leur choix de vie, « *l'État n'a pas à le subventionner* » et qu'il y a un « *seuil où cela n'est plus acceptable* ».

2) Le Séronais : « avant et après le RMI » ?

Comme on l'a souligné précédemment, l'Ariège accueille un nombre important de « réfugiés économiques ». Ces migrants ne viennent pas ici par hasard, ils paraissent séduits par la réputation de l'Ariège : celle d'un département où l'aide sociale est rapide et généreuse et où la vie n'est pas chère. Il semble que l'on puisse s'en sortir assez facilement du fait d'un niveau de vie très bas, de logements bon marché et de divers réseaux d'accueil. La frontière proche joue également un certain rôle : une population itinérante constituée surtout de jeunes, y compris étrangers (en provenance des pays de l'Est par exemple) et qui navigue dans le Grand Sud, attirée par l'Espagne, arrive ici un peu « en bout de course ». Les Pyrénées formant une sorte de barrière, ils se fixent là au moins pour quelques temps. Une partie de ces migrants est aussi tentée par la visite d'un « haut-lieu », dont la réputation dépasse les frontières : Massat, dans le Couserans, certains parlant même de « route de Katmandou ». Cette importante zone d'accueil de néo-ruraux, souvent dans une démarche radicale, est restée aujourd'hui assez fermée, et constitue une « étape », connue dans toute l'Europe, pour son importante consommation de drogue et parce qu'elle représente une sorte de passage initiatique, y compris pour certains fils de bonnes familles en mal de sensation. Il faut donc distinguer dans ce public fragilisé, de vrais « routards », simplement de passage pour deux ou trois jours (par exemple à l'automne, pour la cueillette des champignons hallucinogènes), et d'autres qui restent deux ou trois mois, voire s'arrêtent plus longtemps. A côté de cette population plus ou moins mobile, on rencontre des familles, souvent monoparentales (principalement des mères arrivant ici avec l'allocation parents isolés) et des jeunes en rupture. Une fraction de ce groupe se compose en effet de personnes qui sont dans une attitude de rejet et de contestation et qui présentent des problèmes de drogue et d'alcoolisme, voire des troubles psychologiques importants. Il semblerait, d'après divers témoignages, qu'une part non négligeable de ces migrants (15 à 20 % ?) vienne également pour « se refaire une santé mentale », notamment grâce à l'isolement de la montagne ariégeoise.

Dans le Séronais, beaucoup distinguent deux temps dans ces flux migratoires : « avant et après le RMI ». On souligne qu' « *avant ceux qui arrivaient étaient des personnes qui travaillaient et/ou qui avaient une activité identifiée et faisaient au moins un peu de jardin* ». Les néo-ruraux des années 1970 étaient ainsi venus volontairement, dans une démarche de refus d'un système et pour reconstruire autre chose, alors que les migrations datant de la fin des années 1980 sont présentées comme une fuite des difficultés liées à la crise économique et permise par l'instauration du RMI : « *les bataillons du RMI* ». Depuis le milieu des années 1990, ces migrants économiques sont décrits comme encore différents : souvent très jeunes, rejetés par la société et le milieu urbain, ils semblent être repoussés aux franges de la société. Car si, selon certains, il s'agit quand même d'une « forme de choix », ils parviennent fréquemment ici sans rien, en opposition avec tout, et vivent parfois dans des conditions effroyables. Nombreux sont ceux qui « débarquent » des grands ensembles, cherchant à se protéger face à l'agression de la société et « *parce qu'ils ne peuvent pas vivre ailleurs* » et pensent que cela sera moins difficile ici. Ces jeunes marginaux, que certains locaux désignent comme les « *décalés* », les « *cas sociaux* » viennent en fait d'un peu partout et pas spécialement de la banlieue toulousaine.

La dernière vague, identifiée comme datant du milieu des années 1990, est composée à la fois de familles au chômage et surtout de jeunes des banlieues qui s'installent dans les villages pour vivre mieux et être plus tranquilles. Issus d'un milieu dur, ils n'ont souvent aucune envie d'être conciliants (squats, autoconstruction, etc.). Ce sont des personnes plutôt jeunes (en général moins de 30 ans), des couples sans enfant ou des célibataires, plus rarement des familles. Elles se caractérisent par un refus de tout ce qui peut apparaître comme un compromis social, « à l'exception du RMI » notent certains non sans cynisme, et marquent leur différence dans leur apparence physique et dans leur façon de s'habiller, la possession de chiens, et dans le fait de rester entre elles. Elles revendiquent également leur marginalité par la consommation de drogue, l'alcoolisme et commettent parfois de petits délits. Une partie d'entre elles est très militante et même agressive dans son langage. Certains adhèrent au mouvement Droit Paysan. Il est en fait difficile de dire s'il s'agit réellement d'un phénomène récent ou si ces migrants sont arrivés peu à peu et qu'ils sont aujourd'hui plus visibles. Contrairement aux néo-ruraux installés dans les années 1970 qui avaient occupé des fermes vacantes, plutôt dans la zone de semi-montagne (notamment sous forme de micro-communautés), mais avaient été peu séduits par les villages, ces personnes ont tendance à être renvoyées sur l'habitat situé dans le centre des bourgs, qui est moins prisé que celui des communes isolées, selon un processus émergent de gentrification sur lequel on reviendra plus en détail dans la troisième partie. Le coût du logement les y conduit souvent, car c'est là que se trouvent les logements sociaux et l'habitat le plus dégradé. Ils peuvent aussi y loger dans des maisons prêtées. Ayant parfois des enfants, ils se remarquent d'autant plus dans des villages vieillissants qu'ils sont au contact direct avec les gens du pays. Car s'ils n'ont pas tous une attitude radicalement différente de celle des anciens néo-ruraux, qui ont parfois un peu tendance à oublier les conditions précaires dans lesquelles ils se sont installés au départ, le problème aujourd'hui vient du fait que leur présence est plus ostentatoire.

Beaucoup arrivent après une rupture (licenciement, expulsion, enfants malades...) et viennent « pour souffler », certains cherchant visiblement à se faire plus ou moins oublier, mais sans vraiment imaginer leur avenir, même si quelques-uns ont des projets et l'envie de créer (beaucoup de micro-projets agricoles). Ils sont fréquemment au RMI et ont une « démarche de débrouille » et un « comportement urbain » en général (recours fréquent à l'assistance, réflexes associatifs, etc.). Ils sont en fait nombreux à tenter de « se ressourcer » et de trouver de nouveaux repères. Ils recherchent des valeurs sociales plutôt qu'un travail (« *ce n'est pas l'emploi qui les amène là* »), même si une partie d'entre eux a un bon niveau d'études. Ils ne souhaitent pas nécessairement réintégrer le circuit économique classique et la plupart acceptent de vivre dans des conditions très difficiles : yourte ou tipi, très utilisé ici car c'est un habitat précaire de bonne qualité, mobile et chaud l'hiver, ou squat de granges dans la montagne. Une fraction de cette population s'installe ici par choix politique et apparaît en cela d'une certaine manière comme héritière des soixante-huitards, bien qu'il n'y ait plus de vie en communauté. On retrouve ici l'attrait d'une image contestataire de l'Ariège, sans doute liée à la présence ancienne de néo-ruraux, et qui apparaît par bien des aspects comme une « terre de marge » et d'expérimentation. Ainsi une femme seule ayant quitté la Bretagne en partie à cause de la pollution agricole, avoue-t-elle avoir choisi ce secteur parce que la « *nature y était plus préservée* » et qu'il constituait un « *compromis entre la montagne et la vie quotidienne avec une vie de famille* ». Mais elle admet aussi le « *côté un peu social* » de son choix du fait de sa « *volonté de faire des choses avec un groupe de personnes voulant sortir des circuits classiques* ». Un autre migrant souligne ainsi : « *en Ariège on est loin de tout, de Paris et de l'État qui apparaît moins présent ici* ». Ce serait donc en partie pour cette raison que cela semble plus simple à certains d'être en « *opposition au modèle ambiant* », fondé sur l'argent. La filiation avec le choix des néo-ruraux pour ce type d'espace est ici flagrante. Un certain nombre de ces migrants tente en effet de vivre autrement, notamment grâce à divers réseaux de « *solidarité souterraine* » en particulier dans la mouvance agricole, qui les aident à

démarrer. Ces réseaux ne sont pas officiellement structurés dans le Séronais (un Système d'Échange Local¹ organisé étant ici inutile). Ils regroupent pour une large part des « nouveaux habitants », arrivés à diverses périodes et rassemblent suffisamment de personnes pour qu'une économie de troc se soit développée en dehors du système marchand : échanges de travail, foin en commun, prêt de matériel, etc. (Pilleboue, 2007). Ce territoire compte également des créations d'activités, souvent à caractère agricole, qui relèvent de l'auto-emploi. Et il y a en fait fréquemment recoupement, au moins temporaire, avec ce groupe de populations en difficulté. Ainsi, si pour certains ce statut est provisoire et entre dans le cadre d'une installation progressive, pour d'autres, l'activité agricole s'inscrit avant tout dans une logique de subsistance (cf. chapitre IV). Il faut enfin évoquer le rôle de la proximité du secteur de Massat, contribuant sans doute à alimenter un flux de populations marginales, même si celles-ci se contentent surtout de transiter par le Séronais.

3) Le Morvan : entre repli économique et logique de refuge

Dans le Morvan, la présence de populations en difficulté venant de la région parisienne (et secondairement de Lyon, Dijon...) est un « *mouvement constaté mais pas quantifié* » depuis le début des années 1990. Malgré la dispersion des arrivées dans toute la zone d'étude, la moitié nord du Morvan est un peu plus concernée par ces migrations. Vraisemblablement parce qu'elle est davantage touristique, ce qui explique l'existence de résidences secondaires plus nombreuses, où les gens semblent souvent venir s'installer, et surtout plus proche du pôle parisien. Certains interlocuteurs ont en effet mis en avant l'idée d'une « descente » de population venant d'Ile-de-France, en transitant parfois par l'Yonne, département, où ces migrations semblent avoir pris, localement, une grande importance². Contrairement à d'autres territoires, l'origine géographique des migrants est très marquée ici par la prépondérance de la Région parisienne, même si une partie de cette population semble très mobile, et se déplace un peu partout en France. La proximité parisienne ne peut expliquer qu'en partie cette prédominance de l'agglomération, car la ville de Lyon relativement voisine ne semble occasionner que très peu d'arrivées. Il faut donc également rappeler les liens historiques existant entre la Nièvre et la capitale pour l'éclaircir. De nombreux Parisiens ont conservé des attaches très fortes dans le Morvan. Tout d'abord parce que Paris a constitué le lieu essentiel d'émigration pendant toute la phase d'exode rural (dont certaines résidences secondaires sont encore des témoignages), et aussi, plus anecdotiquement, en raison d'un fait bien spécifique tenant à l'histoire du Morvan : la tradition des nourrices et du placement d'enfants de la DDASS en provenance des départements parisiens, à l'origine d'un grand attachement aux familles nourricières et à la région. Cet aspect, ressortant ponctuellement dans nos enquêtes, nous a été confirmé par la responsable de la Mission Locale Rurale d'Avallon, qui a l'impression que le choix du Morvan a très souvent un « *rapport avec le phénomène des nourrices* ». Mais peut-être la Nièvre bénéficie-t-elle aussi d'une image de territoire hospitalier en raison de sa tradition d'accueil d'enfants de la DDASS, car nombreuses sont les personnes interrogées qui connaissaient cette pratique. Les profils sont ici assez différents des deux autres territoires : il s'agit majoritairement de familles dans une logique de repli économique. Deux groupes semblent en effet se détacher : des couples, la plupart du temps avec des enfants, et des familles monoparentales, ainsi que des personnes seules, plutôt jeunes, auxquels s'ajoutent quelques marginaux qui ne sont en général que de passage. Ce sont d'abord des facteurs matériels qui paraissent amener ces populations dans le Morvan, et principalement la disponibilité de logements à coût modéré (résidence secondaire, maison familiale ou logement à titre gratuit dans de la famille ou chez des amis). La présence

¹ L'expérience des S.E.L. amorcée en France dans l'arrière-pays ariégeois par transposition d'une formule existant déjà dans d'autres pays européens est un dispositif d'échange non monétaire de biens et de services, facilitant l'accès à la consommation pour les moins fortunés.

² Cf. « Les exclus de la ville », Dossier « Ils ont choisi la campagne », *Le Point*, n°1235, 18 mai 1996, p. 97.

de logements sociaux intervient également, dans les bourgs (Lormes, Château-Chinon, Montsauche-les-Settons), et dans de nombreuses petites communes très vieilles qui tentent d'attirer des familles pour sauver leur école. D'autres arrivent parfois par relation, parce que la région leur a plu lors de vacances, ou plus ponctuellement parce qu'elles ont un projet. Mais ces installations sont aussi liées à la recherche d'un « repère » familial, de racines, comme dans le cas des anciens enfants de l'Assistance Publique.

Le groupe majoritaire est ici constitué de familles entre 30 et 50 ans, ayant souvent des enfants, avec une part importante de mères isolées. Beaucoup paraissent venir pour des raisons économiques, se plaignant du prix et/ou de l'exiguïté des logements en Région parisienne. Ce qui explique qu'elles arrivent par le biais de logements sociaux ou par achat de petites maisons en mauvais état ou parce qu'elles peuvent être logées gratuitement. Il existe notamment un mouvement important de repli dans les résidences secondaires ou familiales après des pertes d'emplois ou des départs en pré-retraite. D'autres installations découlent d'une volonté très forte de préserver les enfants d'un environnement urbain violent en Région parisienne, mais aussi pollué, avec comme conséquence des problèmes de santé (asthme surtout). Vivant dans des quartiers difficiles, et à la recherche de davantage d'humanité, ces familles semblent vouloir éviter à tout prix que leurs enfants ne « tournent mal » et souhaitent leur offrir la possibilité de connaître autre chose. Dans le même esprit, des exemples de parents envoyant leurs enfants dans leur famille pour les protéger, en particulier chez leurs grands-parents, ont été relevés dans quelques communes. Certains de ces migrants arrivent véritablement dans une logique de refuge, comme cette femme seule divorcée venue avec ses deux enfants pour fuir des violences conjugales. On trouve ensuite un groupe de personnes seules et surtout de jeunes dans une logique de repli économique. Certains ne pouvant pas ou plus assumer un logement en ville occupent ainsi plus ou moins durablement une maison familiale ou la résidence secondaire de leurs parents. C'est un moyen pour eux d'accéder à une certaine autonomie. C'est également le cas de jeunes ruraux licenciés ou n'ayant pas trouvé de travail en ville après leur formation, qui doivent se replier dans de la famille à la campagne. Ils sont à l'origine de nouveaux phénomènes de cohabitation, parfois conflictuels, et qui semblent en fait s'étendre très largement aux personnes seules, y compris beaucoup plus âgées dans le Morvan (retour chez des parents, voire des grands-parents).

On recense enfin dans cette population une fraction d'individus plus marginalisés, plus mobiles, qui passent dans différentes communes, avant de repartir dans une autre région. Une partie paraît en particulier venir ici « se mettre au vert » avec un « passé à oublier », à cause de dettes, ou plus ponctuellement de problèmes avec la justice (petits délinquants, toxicomanes, maltraitance d'enfants, etc.). Divers témoignages ont ainsi évoqué la « descente » d'individus marginalisés depuis la Région parisienne. A Château-Chinon, on déplore l'existence d'une population jeune pré-délinquante, sans doute attirée en partie par la présence d'établissements de formation. Elle crée quelques inquiétudes en raison de certaines dérives comportementales (chiens agressifs -pitbulls-, furets autour du cou, consommation d'alcool ou de drogue) et d'un petit trafic de stupéfiants qui contribuent à alimenter un sentiment d'insécurité du fait d'une forte proportion de personnes âgées. Les populations de passage sont ici pourtant peu nombreuses par rapport aux deux autres zones d'enquête. A la Mission Locale Rurale du Morvan, basée à Château-Chinon, on estime qu'elles représentent moins de 5 % du public accueilli. Il s'agit essentiellement de jeunes SDF, venant du Sud ou de grandes agglomérations et pour quelques-uns des pays de l'Est, qui errent de régions en régions, souvent par groupes, auxquels s'ajoutent quelques couples de jeunes RMistes.

A première vue, les informations dont on dispose indiquent donc une présence moindre de ces types de populations par rapport aux deux autres territoires (ce que tendent à confirmer les résultats des sorties spéciales), bien que leur nature différente contribue sans doute également à les rendre moins perceptibles. Mais, il faut souligner que même limitées, ces

installations suscitent le désarroi des maires peu accoutumés à accueillir des personnes dont l'intégration est quelquefois difficile. Elles sont fréquemment mal acceptées, voire soupçonnées, car elles mènent une vie un peu marginale et suscitent d'autant plus la méfiance des autochtones qu'elles attirent généralement chez elles les ruraux en difficulté économique. Enfin, ces arrivées peuvent engendrer indirectement quelques difficultés nouvelles pour les établissements scolaires (montées occasionnelles de violence, petit trafic de drogue), notamment dans les internats qui reçoivent des enfants de la banlieue parisienne, les « Parisiens » ayant tendance à se retrouver entre eux et à recréer une sorte de microcosme. Ce fut par exemple le cas au collège de Château-Chinon lors de l'accueil de jeunes de la banlieue parisienne dans le cadre du programme expérimental Collège 2000.

C. Espace de relégation urbaine ou « espace refuge » ?

Il est nécessaire d'examiner les conséquences de ces installations de populations fragilisées en milieu rural, aussi bien à l'échelle des individus qu'à celle des territoires ruraux d'accueil. Leur arrivée interroge en effet sur le risque de relégation spatiale de problèmes urbains en périphérie ou bien au contraire sur l'existence d'une nouvelle vocation sociale, de refuge, de l'espace rural. Peut-on considérer que l'installation à la campagne soit un moyen d'amortir les effets de la crise économique et urbaine, comme certains journalistes semblent le penser, évoquant « La campagne pour sauver la ville¹ » ou faut-il, au contraire, dénoncer le risque d'un simple transfert des difficultés sociales et des exclus et le danger d'un rassemblement dans des territoires ruraux, déjà fragilisés, de populations économiquement et socialement marginalisées ? Un des éléments de réponse en la matière dépend du bilan personnel que font les migrants de leur changement de vie.

Dans quelle mesure le milieu rural répond-il à leurs attentes ? S'en sortent-ils mieux économiquement et sont-ils satisfaits de leur nouvelle vie ? Tous ceux que nous avons rencontrés et interrogés se sont déclarés heureux d'être à la campagne et n'envisageaient pas de retourner vivre en ville, malgré l'émergence de nouveaux problèmes. L'appréciation des bénéfices liés à leur installation s'avère néanmoins délicate. Il faut d'ailleurs relever une certaine divergence d'opinion entre des interlocuteurs, plutôt optimistes, et d'autres, particulièrement les travailleurs sociaux, dont les observations auraient plutôt tendance à démentir cette relative confiance. L'idée selon laquelle ces personnes vivraient mieux ici, intégrant l'adage, réel ou non, selon lequel la vie serait plus facile à la campagne, paraît assez partagée. Et lorsque leurs difficultés sont évoquées, on pose souvent la question : « *ce ne serait pas pire en ville ?* ». D'autres se montrent bien plus pessimistes et mettent au contraire en avant une dégradation très nette de leurs conditions de vie. Un éventail de situations s'observe en fait, avec des exemples de parcours de réinsertion réussie et des personnes pour qui l'implantation en milieu rural semble constituer un facteur aggravant leurs difficultés. Il paraît donc assez difficile d'avancer des conclusions définitives...

Si les nouveaux arrivants qui ne s'habituent vraiment pas à la campagne repartent assez vite en ville ou ailleurs en province, s'ils en ont la possibilité, nombre d'entre eux s'installent assez durablement, preuve pour certains que leur situation s'améliore. Mais le font-ils parce qu'ils le souhaitent ou parce qu'ils ne peuvent plus repartir ? Un retour à la situation antérieure s'avère parfois difficilement envisageable, voire impossible, surtout en raison de problèmes de logement : non-paiement de loyers HLM, incapacité d'avancer la caution... Pour une fraction d'entre eux, il semble également que ce retour en arrière soit ressenti comme un aveu d'échec. Et, malgré les difficultés, certains restent aussi un peu « *par lassitude ou résignation* » comme l'expliquent les assistantes sociales. Le refuge du milieu rural s'apparente alors « à un espace de protection dont on ne peut s'échapper »².

¹ Deniaud Y., *Ouest France*, 21 février 1996.

² Montagné Villette S., *op. cit.*, p. 279.

1) Un bilan économique mitigé

Si ces personnes bénéficient généralement d'un meilleur cadre de vie, ce dont elles se déclarent unanimement très satisfaites, il n'est pas sûr que leur situation financière s'améliore. D'un point de vue économique, certaines difficultés matérielles sont certes plus faciles à résoudre à la campagne, comme les problèmes de logement. Cependant, si elles profitent de loyers modérés et ont moins de tentations ou de possibilités de dépenses, elles doivent aussi assumer d'autres frais, en particulier de transport. En venant à la campagne, beaucoup pensaient bénéficier de « petits boulots » et vivre plus aisément avec un jardin et en élevant quelques animaux. Mais, elles avaient surestimé leur propre capacité d'adaptation, car étant la plupart du temps d'origine urbaine, elles n'ont pas le savoir-faire nécessaire, et les voisins ne semblent pas toujours s'impliquer pour aider... Rebutées par la difficulté, elles sont nombreuses à abandonner assez vite et à conserver un mode de vie urbain coûteux (chauffage électrique par exemple alors qu'elles pourraient se chauffer au bois). Certains migrants parviennent pourtant à s'adapter à ce mode de vie et disent s'en sortir mieux économiquement. Ce sont en général ceux qui ont été aidés à leur arrivée, par divers réseaux semblant jouer un rôle de soutien important dans certains territoires, ou par d'anciens urbains, ou de simples voisins. Dans les Corbières, l'assistante sociale travaillant dans le secteur rural du canton de Quillan dit ainsi être une des assistantes qui reçoit le moins de demandes d'aides financières sur le département. Voyant essentiellement ces personnes à leur arrivée (surtout pour le RMI), elle explique que celles-ci semblent « *se débrouiller seules par la suite* » et « *faire appel à d'autres relais* » : amis et petits travaux divers, troc. Étant souvent « initiés » à leur arrivée par les néo-ruraux des anciennes vagues, la plupart ont un jardin et coupent du bois pour se chauffer. Mais, si beaucoup se plaignent de l'accueil, c'est surtout au niveau professionnel que se situe l'essentiel de leurs problèmes. Si le travail au noir paraît relativement répandu, bien que l'offre soit surtout saisonnière, les places stables et les divers emplois aidés demeurent par contre exceptionnels, car ordinairement réservés aux locaux. Pourtant, la reconnaissance des autochtones passe souvent par l'accumulation de petits boulots, renvoyant à l'importance du travail dans les sociétés rurales. Il n'est pas rare, que ceux qui s'en sortent réellement repartent ailleurs pour occuper un emploi stable. Beaucoup vivent en fait de leur aide sociale, sans véritable projet. Le bilan économique est donc très mitigé.

2) Une difficile adaptation à la vie rurale

L'installation à la campagne semble offrir à nombre de ces personnes une pause qui leur permet de se reconstruire, de reprendre leur vie en mains. Elle leur apporte une relative stabilité et une liberté d'esprit, notamment en ce qui concerne leurs enfants, car, il y a moins de délinquance, moins de tentations et plus de règles et de surveillance en milieu rural. Et même s'ils sont parfois à l'origine de petits problèmes de violence dans les écoles, leur agressivité disparaît en général rapidement. Par contre, l'adaptation à la société rurale s'avère complexe, et de nouvelles épreuves surgissant, on rencontre régulièrement chez ces personnes une grande désillusion. N'ayant pas toujours de relations sur place, elles souffrent de la fermeture du milieu local et ne parviennent pas à s'intégrer réellement. Or, ces migrations sont synonymes de ruptures avec un mode de vie passé, qui demandent de trouver de nouveaux repères et de nouveaux contacts. Il semble que la capacité d'accueil du milieu rural ait souvent été surestimée, voire totalement idéalisée, car associée à une image de convivialité et de solidarité. Les migrants sont ainsi nombreux à relever, assez amers, une dégradation par rapport au comportement des ruraux envers les touristes pendant les vacances.

L'accueil des nouveaux arrivants par les populations et les élus reste d'ordinaire assez réservé, même s'il est fonction de la plus ou moins large ouverture des sociétés locales. Et si la solidarité de voisinage s'exerce moins aujourd'hui dans les communes rurales, le réseau d'interconnaissance induisant une « curiosité permanente », assure par

contre un contrôle social pesant, qui est en général mal vécu par ces personnes accoutumées à l'anonymat des villes, du fait d'une fréquente stigmatisation. Ce sont en particulier d'anciens urbains, et notamment des retraités, ayant fréquemment affronté des difficultés d'adaptation semblables, et des migrants dans la même situation qu'eux, qui les accueillent, reformant une sorte de micro-société urbaine au sein du monde rural. Toutes les assistantes sociales notent en effet qu'ils ont tendance à se regrouper et qu'ils se connaissent tous plus ou moins. Si ce rassemblement est synonyme de solidarité, il engendre aussi un risque de formation de « ghettos », en empêchant les nouveaux arrivants de s'intégrer à la population autochtone. Une assistante sociale explique ainsi que, parmi les migrants qui restent, on relève « *souvent une forme d'intégration qui passe par une ségrégation au sein du milieu rural* ».

Par ailleurs, ces populations découvrent d'autres problèmes et d'autres contraintes en milieu rural, dont ils ressentent en fait de manière accentuée les handicaps, qui s'ajoutent à leurs propres difficultés : étroitesse du marché du travail, faiblesse des transports en commun, offre insuffisante de services, notion d'isolement et d'éloignement (des grandes surfaces, des centres administratifs, des hôpitaux), manque d'activités culturelles ou sportives. Les adolescents sont très pénalisés et perdent une grande partie de leur autonomie, mais ce sont cependant les femmes qui souffrent le plus de l'isolement. Les problèmes de mobilité propres aux espaces ruraux fragiles, pouvant facilement être dépassés pour des personnes motorisées, apparaissent particulièrement cruciaux pour cette catégorie de migrants. Comme le souligne E. Bonérandi, « les distances s'y allongent »¹. En ville, ces personnes n'avaient généralement pas de voiture et beaucoup ne s'imaginaient pas devoir dépendre de transports en commun passant une fois par semaine et exigeant de longues marches pour se rendre aux arrêts. La notion de proximité des équipements et l'accessibilité urbaine, qui ne leur étaient pas apparues primordiales au départ, prennent alors une autre dimension et renvoient de plus à la question du coût de la mobilité. L'isolement se révèle un piège et ajoute encore un handicap supplémentaire, en rendant extrêmement difficile les démarches administratives, la recherche d'un emploi, l'accès aux soins, aux aides diverses (du fait par exemple de l'absence fréquente de distribution des Restaurants du Cœur). De même, deviennent-elles très dépendantes des petits magasins ruraux aux prix élevés. Et, comme elles sont souvent installées dans des endroits retirés, voire vides, sauf l'été, ces problèmes de mobilité participent d'un processus d'exclusion en engendrant une perte d'autonomie et un rétrécissement de leur espace social. Le déficit de mobilité devient alors « un marqueur de disqualification socio-spatiale »².

3) Entre espace de relégation et nouvelle fonction sociale de l'espace rural

Du côté des territoires d'accueil, le bilan se révèle également complexe, ces migrations suscitant des réactions et des stratégies territoriales diverses. Dans les régions de moyenne montagne économiquement et démographiquement fragiles, la lecture de ces arrivées est double. Si elles constituent un apport de sang neuf très apprécié du fait en particulier de la présence de nombreux enfants, elles confrontent aussi les milieux ruraux à de nouvelles questions sociales. La première inquiétude concerne l'augmentation des budgets sociaux, et renvoie à un sentiment d'impuissance des services sociaux, la majeure partie des dispositifs d'aide restant situés en ville. Les migrants sont en effet confrontés à la campagne au manque de moyens financiers et humains, et à l'éloignement des structures d'aide ou au moins à la rareté des permanences d'accueil. Or, les assistantes sociales s'accordent pour noter que ce sont en général des personnes qui connaissent les aides auxquelles elles ont droit et sont donc

¹ « La mobilité des populations pauvres dans les espaces ruraux anciennement industrialisés », Actes du 2^e colloque franco-espagnol de géographie rurale, *Habiter et vivre dans les campagnes de faible densité*, Foix, 15-16 septembre 2004, Presses Universitaires Blaise Pascal, Clermont-Ferrand, 2007, p. 703.

² Bonérandi E., *op. cit.*, p. 711.

plus demandeuses que les autochtones. Étant habituées à des systèmes plus « efficaces » en ville, elles sont surprises des faibles réserves de trésorerie dans les CCAS¹ et mettent parfois du temps à l'accepter, même si elles sont nombreuses à se féliciter de relations plus humaines avec les administrations, et plus globalement d'une plus grande proximité des acteurs sociaux. Il n'y a pas non plus vraiment de notion d'aide d'urgence comme en ville, toute démarche importante demandant un courrier et impliquant une période de latence. Pourtant, certains départements semblent connus pour la rapidité des démarches (notamment pour les logements sociaux). Pour les territoires ruraux, ces problèmes budgétaires renvoient fréquemment à la question de la mise en place de centres sociaux à l'échelle intercommunale (Saint-Germain, 2003), mais aussi à une « priorité sociale » plus ou moins affirmée.

Le choc est également culturel pour des sociétés locales souvent vieillissantes, exprimant comme le souligne Y. Gilbert (2002) « l'impréparation des sociétés locales à la migration de la pauvreté urbaine »² : provocations vestimentaires, verbales, toxicomanie, petite délinquance, etc. L'attitude des élus locaux est donc relativement ambiguë, même si la majorité semble être plutôt indifférente. Mais, si certains sont relativement méfiants vis-à-vis de ces personnes susceptibles de menacer l'équilibre social et financier de la commune, voire dans une logique de rejet, d'autres ne répugnent pas à les attirer, via des politiques de logements sociaux ou communaux, dont l'objectif est habituellement de sauvegarder l'école. Certains élus tiennent un discours optimiste et militant, considérant la campagne comme un lieu d'accueil privilégié pour ces populations fragilisées, et soulignant le « *devoir d'insertion* », voire le « *devoir de solidarité* », des milieux ruraux. Mais, on observe globalement beaucoup plus de réticences dans l'accueil de ces migrants en situation de précarité que pour les retraités : ce ne sont incontestablement pas les plus attendus...

Ceci renvoie sans doute aussi au scepticisme général des milieux ruraux face au secteur sanitaire et social. Car, si l'espace rural a une longue tradition d'accueil social, notamment le milieu agricole (en particulier d'enfants de la DDASS), la réserve des élus ruraux et de la population vis-à-vis d'une éventuelle fonction sociale de l'espace rural est également ancienne. Comme le soulignait B. Kayser (1996) « miser sur le social pour développer l'économie leur paraît méprisable »³. Et si certains départements se sont engagés dans cette voie (accueil d'handicapés, d'établissements psychiatriques...), dont la Lozère constitue sans doute un des exemples les plus emblématiques (Boiral, Brouat, 1978 ; Chevalier, 1998, 2000), de nombreux territoires ruraux demeurent méfiants, voire réticents en la matière, même s'il y a incontestablement là une source d'emplois importante. Cette vocation « sociale » réapparaît néanmoins aujourd'hui par le biais de l'agriculture (Poulot, Rouyres, 2003), les travailleurs sociaux faisant parfois « appel aux agriculteurs pour aider chômeurs et RMIstes à se réinsérer dans la vie professionnelle »⁴. Localement, on relève quelques initiatives politiques plus directement destinées à ce public en difficulté (cf. chapitre IX) : association ESPERE (Espace, Emploi, Ruralité) dans la Haute Vallée de l'Aude, politique volontariste du logement dans la commune des Voivres dans les Vosges, etc.

Mais au-delà de cette réticence des élus et de la population locale, que l'on retrouve parfois pour l'accueil des personnes âgées, il faut admettre que ces migrations sont génératrices de nouvelles dépenses sociales et renvoient à des problèmes de financement. L'inquiétude du Conseil général ariégeois évoquée précédemment est à cet égard illustrative. Comme le souligne Y. Négro (1996), le reproche qui peut être adressé à l'encontre du développement d'activités sanitaires et sociales en milieu rural, tient surtout à « sa

¹ Centre Communal d'Action Social, succédant au Bureau d'Aide Sociale, créé en 1953.

² Gilbert Y., *op. cit.*, 2002.

³ Kayser B., sous la direction de, *Ils ont choisi la campagne*, éditions de l'Aube, 1996, p. 142.

⁴ Poulot M., Rouyres T., *op. cit.*, p. 182.

subordination aux financements publics et au maintien de l'État-providence¹ », renforçant la dépendance des espaces ruraux. Ces mouvements de population impliquent en effet des transferts de coûts sociaux vers des départements souvent déjà largement saignés économiquement et posent la question de la péréquation des ressources. Or, ni une solidarité accrue entre ville et campagne, ni l'augmentation des budgets sociaux ne sont à l'ordre du jour dans un contexte de désengagement de l'État.

Doit-on en conclure que les espaces ruraux isolés se transforment en espaces de relégation urbaine ? Y-a-t-il simple déplacement en périphérie de problèmes urbains et en quelque sorte « annexion » des zones rurales de moyenne montagne, peu à peu transformées en un espace rejet, où la ville expulserait des populations « gênantes », comme elle l'avait déjà fait pour des fonctions urbaines dévalorisantes ou pour les sans domicile fixe (Gouhier, 1992) ? Cette appréhension des installations de personnes en difficulté repoussées des centres villes vers les banlieues, puis vers le rural, selon un modèle centre-périphérie, paraît quelque peu excessive. Elle interroge néanmoins sur le danger, réel, pour des espaces ruraux déjà fragilisés de devenir des pôles cumulant marginalité économique et sociale.

L'arrivée de populations citadines en situation de plus ou moins grande fragilité sociale est aujourd'hui une réalité dans de nombreux espaces ruraux de moyenne montagne. Si ces flux migratoires ne sont pas inédits, ayant connu des précédents à la fin des années 1960, il semble que l'ampleur de la crise économique de ces dernières décennies leur ait donné une nouvelle vigueur, voire ait conduit à une relative radicalisation dans certaines régions. Les transferts sociaux, et au premier rang l'instauration du RMI en 1988, ont de plus vraisemblablement contribué à accroître le phénomène en ouvrant de nouveaux horizons migratoires grâce à une liberté de localisation accrue. Bien qu'ayant été une des premières composantes qualitatives du mouvement ville-campagne repérée à la fin des années 1990, cette population demeure mal connue et son poids reste controversé. Les statistiques de l'INSEE et les enquêtes de terrain témoignent néanmoins de sa présence importante dans les territoires de moyenne montagne, qui concentrent un grand nombre de facteurs attractifs pour cette sous-population : disponibilité de logements à prix modéré, existence de travaux saisonniers, agricoles ou touristiques, et une situation ou, en tout cas une perception, d'espaces isolés, de « marge », propres à la reconstruction comme à diverses formes d'expérimentation.

Ces migrants citadins en difficulté diffèrent du profil traditionnel de la pauvreté en milieu rural. Mais, la diversité des parcours est grande allant des familles nombreuses en situation de repli économique, aux néo-nomades, en passant par les personnes en voie de sédentarisation. Leur installation renvoie à deux grandes orientations, plus ou moins présentes selon les territoires. Ces flux migratoires témoignent tout d'abord de l'extension spatiale d'un processus de ségrégation urbaine, lié principalement au renchérissement du coût du logement et d'un phénomène de paupérisation, qui se traduisent par une logique majoritaire de repli économique. Mais ils ne peuvent s'y réduire, d'autres dynamiques plus minoritaires existent. Elles passent en particulier par une logique de refuge et de ressourcement, et par la revendication d'une certaine forme de marginalité, même si celle-ci n'est pas toujours choisie. Si l'on retrouve le rejet des désagréments urbains propre à ces mouvements de population ville-campagne, les facteurs déclenchant la migration sont ici bien plus souvent négatifs, expliquant l'existence fréquente d'une certaine logique de fuite (perte du logement, dettes,

¹ « Le secteur sanitaire et social en milieu rural : un secteur d'avenir ? », *Économie rurale*, n°232, p. 67.

problèmes familiaux, etc.). La campagne incarne alors pour ces migrants une sorte d' « espace refuge » permettant de prendre un nouveau départ, notamment parce qu'elle est associée dans les représentations collectives à l'idée d'une existence plus facile et fournit des repères rassurants (présence de proches, de racines, voire de simples souvenirs heureux pour certains).

Il est difficile de dresser un bilan global de l'installation de ces migrants fragiles dans les espaces ruraux de moyenne montagne, les situations individuelles et territoriales étant très variables. Le bilan économique demeure cependant souvent mitigé, et pour certaines personnes l'installation à la campagne se traduit non seulement par d'importantes difficultés d'adaptation, mais également par une aggravation de leur exclusion et principalement par une perte de mobilité. La question de la prise en compte et de l'accompagnement de ces migrants en difficulté dans les territoires ruraux reste pour le moment problématique. Ceux-ci font en effet encore rarement l'objet de politiques d'accueil spécifiques, contrairement aux migrants nord-européens, qui suscitent eux-aussi une certaine méfiance, mais commencent à faire l'objet de politiques d'accueil ciblées.

CHAPITRE VII : LES MIGRANTS NORD-EUROPÉENS

Malgré l'emploi de travailleurs étrangers saisonniers dans le domaine agricole, les campagnes hexagonales ont rarement constitué des terres d'accueil traditionnelles pour les populations immigrées. La cartographie de la localisation étrangère en France semble cependant aujourd'hui sensiblement se modifier au profit du milieu rural en lien avec l'arrivée de populations nord-européennes de plus en plus sensibles aux charmes des espaces ruraux français. Le phénomène est déjà ancien dans plusieurs régions et départements (Bretagne, Dordogne, Ardèche...), mais il est marqué ces dernières années par une diffusion spatiale et par une accélération dans un certain nombre de territoires. Cela ressort par exemple très nettement des abondants commentaires des municipalités rurales sur les migrants nord-européens dans l'enquête Mairie-conseils en 2004, ce qui n'était pas le cas en 1999. Après s'être longtemps essentiellement contenté d'acheter des résidences secondaires (phénomène qui se poursuit), un nombre croissant d'étrangers s'installe aujourd'hui en permanence ou selon des logiques multirésidentielles complexes. S'ils ne représentent qu'une petite minorité des personnes qui viennent s'établir en milieu rural, ils marquent souvent beaucoup les esprits. Ils constituent une catégorie transversale par rapport aux différents types de migrants précédemment évoqués et font pourtant l'objet d'une perception spécifique dans les territoires ruraux. Ce mouvement inquiète quelquefois, d'abord parce que ces étrangers pèsent fortement sur le marché foncier, ensuite parce que localement leur présence peut être perçue comme une « colonisation », de véritables « filières » apparaissant parfois. De plus, depuis le traité de Maastricht les ressortissants européens ont le droit de vote aux élections locales et dans certains territoires leur nombre les apparente à un lobby potentiel, surtout s'ils bénéficient de l'appui des résidents secondaires. Cependant, dans d'autres régions, ils sont considérés comme de potentiels éléments de développement économique et de revitalisation, ce qui explique notamment l'intérêt des aéroports de province pour les compagnies aériennes à bas coût.

Même s'il existe une surestimation, peut-être inconsciente, de ces phénomènes dans certaines régions rurales, sa réalité est indéniable. Qu'en est-il de l'ampleur du mouvement aujourd'hui et quelle place occupent ces étrangers parmi les migrants s'installant dans les régions de moyenne montagne ? Discerne-t-on une géographie différenciée selon les nationalités et à quels critères répond-elle ? Quels sont les profils de ces résidents et leurs itinéraires migratoires ? Quels sont les déterminants de ces migrations ? Sont-ils similaires à ceux des « nouveaux habitants » français ? Quel imaginaire migratoire et quels critères de localisation motivent ces arrivées dans le milieu rural français et en moyenne montagne ? Quels impacts ont-elles dans leur territoire d'accueil ? Y a-t-il intégration ou bien repli, notamment dans le cadre de regroupements communautaires ? Leurs installations sont-elles durables ?

I. Les migrations résidentielles des Nord-Européens

A. Une étude complexe

1) Une bibliographie déjà ancienne mais en renouvellement

Si l'installation des migrants nord-européens est aujourd'hui une thématique fortement médiatisée, les articles de presse étant très nombreux, la bibliographie scientifique reste encore assez limitée, bien qu'elle fasse l'objet actuellement d'un renouvellement notable. Les travaux de synthèse sont déjà relativement anciens (Buller, Hoggart, 1994 ; Barou, Prado, 1993, 1995 ; Colloque « L'étranger à la campagne », Nantes, 1993). La première vague

importante de recherches sur le sujet remonte en effet aux années 1990. Elle a concerné en particulier les agriculteurs migrants (Hoetjes, 1994 ; Legagneux, 1992, 1994), et les enjeux fonciers de cette installation étrangère (Cavailhès, Lévesque, 1993 ; Vivier, 1993 ; Bages, Puech, 1994), ou des régions pionnières comme l'arrière-pays du Languedoc (Soulier, 1979 ; Soulier, Escudier, 1980, 1981), le Val de Drôme (Couriol, 1986), la Bretagne (Buller, Hoggart, 1994 ; Cheval, 1996) ou la Dordogne et le sud de l'Ardèche (Barou, Prado, 1993).

L'accélération actuelle des installations suscite aujourd'hui un nouvel intérêt pour ces phénomènes migratoires. Mais, c'est encore plus fréquemment dans le cadre d'études régionales (Fouhety, 2001, 2004 ; Labie, 2004 ; Bachimon, 2006 ; Cognard, 2006), ou en se focalisant sur une nationalité, et essentiellement sur la migration britannique (Prado, 2000 ; Barou, 2003 ; Depierre, Guitard, 2006 ; Desplanques, 2006 ; Geoffroy 2005, 2006 ; Fralon, Pottet, 2006 ; Gervais-Aguer, 2003, 2004) que dans un esprit de synthèse (Ducrot, Morel-Brochet, 2001 ; Davezies, Goujard, Vayssière, 2002 ; Colloque « Les étrangers dans les campagnes », Vichy, mai 2006). Par ailleurs, ces travaux concernent souvent les implantations en résidence secondaire (Goujard, 2003 ; Vayssière, 2003 ; Calzada, Le Blanc, 2006 ; Deschamps, 2006). Quelques auteurs se sont également intéressés à des catégories spécifiques : populations en difficulté (Guillemot, 2000, 2002), entrepreneurs (Lavessière, 2004, 2005) et surtout retraités (Bésingrand, 2004 ; Lord, Bésingrand, 2005 ; François, 2004 ; Hardill, Guillemot, 2003). On observe aussi l'installation d'anciens actifs, notamment dans une optique comparative avec les pays méditerranéens et en particulier l'Espagne (King, Warnes, Williams, 1998, 1999 ; O'reilly, 1995, 2001), en soulignant le lien entre tourisme et migration (cf. chapitre IV). Dernier axe qui se développe aujourd'hui, celui relatif à l'impact des compagnies aériennes à bas coût sur ces phénomènes migratoires (Bordes-Pagès, 2003 ; Hausberg, 2003 ; Perri, 2005).

2) Définition et problèmes de sources

Pour l'INSEE, les « migrants étrangers » sont les personnes qui résidaient dans un autre pays que la France en 1990, sans autre précision. Mais, dans le cadre de cette présentation et plus particulièrement lors des enquêtes de terrain, nous les avons assimilés aux migrants d'Europe du Nord et du Nord-Ouest, qui dominent très largement dans ces flux migratoires récents vers les campagnes. Ainsi, d'après les données SAFER, en 2005 sur le marché des maisons à la campagne, 92 % des acquéreurs venaient d'un État membre de l'Union Européenne (93 % en 2003), dont 77 % de Britanniques et d'Irlandais, 18 % d'habitants du Benelux, 2,2 % d'Allemands et 1,6 % pour les ressortissants d'Europe du Sud. Sur les 8 % d'étrangers extra-communautaires, les Suisses étaient le groupe le plus représenté avec 44 %, suivis des Américains (du Nord et du Sud) avec 25 %¹. L'origine européenne, et même généralement nord-européenne, est celle qui est retenue dans une grande majorité d'études concernant les étrangers s'installant aujourd'hui dans les campagnes françaises. Seuls quelques travaux de l'INSEE font parfois référence à la notion de « migrants OCR », c'est-à-dire en provenance des pays occidentaux riches, à savoir l'Allemagne, la Belgique, le Danemark, le Luxembourg, les Pays-Bas, le Royaume-Uni, l'Autriche, la Finlande, la Suède, l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège, les États-Unis, le Canada (François, 2004). Par ailleurs, l'installation d'autres nationalités (travailleurs agricoles ou réfugiés en particulier) relèvent de dynamiques différentes et n'entrent pas réellement dans le cadre des migrations résidentielles vers l'espace rural français.

Pour diverses raisons, il s'avère difficile d'estimer le poids exact des ressortissants nord-européens vivant dans l'Hexagone. Ils échappent en effet très fréquemment aux recensements de l'INSEE qui prennent seulement en compte les installations permanentes.

¹ *Le marché immobilier rural en 2005*, Terres d'Europe-SCAFR, FNSafer, mai 2006, 8 pages.

Or, beaucoup sont davantage des résidents « secondaires » ou des multirésidents, qui ne sont de plus pas soumis aux formalités d'entrée en France en raison de la liberté de circulation au sein de l'Union Européenne. G. Desplanques (2006) indique par exemple que « l'ONS, office de statistique anglais, a dû admettre, à la suite du recensement de 2001, qu'un certain nombre de ressortissants anglais devaient ainsi se partager entre deux pays au point de ne pas être recensés en Grande-Bretagne, mais sans qu'on soit sûr qu'ils le soient dans l'autre pays¹ ». L'obsolescence de la notion de « résidence principale », déjà relevée, apparaît encore plus nettement pour cette catégorie de migrants très mobiles. Il s'agit, de plus, de phénomènes d'installation assez fluctuants, voire cycliques, que l'étendue des périodes intercensitaires a du mal à appréhender dans toute leur complexité. Les données du Ministère de l'Intérieur ne concernent de même que les étrangers ayant un statut officiel : ceux qui sont en possession d'un titre de résidence, comme la carte de séjour et non pas ceux qui séjournent en France temporairement. Enfin, assez peu sont enregistrés dans les consulats. Par ailleurs, depuis le recensement de 1999, à l'échelle cantonale, les données INSEE relatives à la nationalité des étrangers sont devenues une variable sensible soumise au secret statistique et ne sont donc plus communiquées², ce qui interdit toute géographie fine. Si, les statistiques INSEE demeurent intéressantes, du fait du rôle de plus en plus central pour cette population des pratiques multirésidentielles, elles ne peuvent plus aujourd'hui être suffisantes pour caractériser ces phénomènes migratoires.

D'autres indicateurs permettent d'apprécier, au moins partiellement, cette présence étrangère, notamment ceux prenant en compte les résidences secondaires. C'est le cas en particulier des informations sur les achats immobiliers issues des SAFER, et des données fiscales qui exploitent en particulier les adresses d'envoi des taxes foncières aux propriétaires. Deux sources fiscales de la Direction Générale des Impôts permettent en effet d'approcher le nombre de résidences secondaires étrangères en France. Le fichier SESDO (Service des Études Statistiques et de la Documentation du Ministère des Finances), aujourd'hui disparu, recensait tous les deux ans (de 1994 à 2002), l'ensemble des mutations immobilières (nombre, montants, prix moyens) réalisées par département et par les étrangers, à partir de relevés effectués auprès des notaires. Néanmoins, ni les transactions inférieures à 15 000 euro, ni les départements où le nombre d'acquéreurs était inférieur à trois n'étaient renseignés (ceci afin de préserver le secret statistique). Une multitude de petites transactions étaient donc susceptibles d'échapper à cette base de données. L'imprécision statistique sur la nature des biens échangés demeurait par ailleurs relativement forte, ni la partition entre résidence principale et secondaire, ni la nationalité du vendeur n'étant précisées. Concernant ces biens, il est par ailleurs difficile de connaître la durée réelle d'occupation, d'autant que certains étrangers préfèrent demeurer fiscalement domiciliés dans leur pays d'origine. Malgré ses lacunes, cette base de données constitue un premier support de travail pour une réflexion globale (Davezies, Goujard, Vayssière, 2003). Quant au fichier FILOCOM (Fichier des Logements par Communes), il a été construit par la Direction Générale des Impôts pour les besoins du Ministère de l'Équipement, en fusionnant les fichiers de la taxe d'habitation, du foncier (pour ce qui concerne les propriétés bâties), des propriétaires et de l'impôt sur le revenu. La version 2003 permet d'appréhender le nombre de résidences secondaires occupées par des étrangers en se fondant sur l'avis d'imposition aux taxes locales qui est adressé à leur domicile. Mais, comme cette population de référence est constituée des propriétaires installés à l'étranger, on y trouve également des Français expatriés possédant une résidence secondaire dans l'Hexagone, et les propriétaires étrangers résidant en France n'y figurent pas. En 2003, un peu plus de 220 000 propriétaires de résidences secondaires n'étaient ainsi pas des Français au sens fiscal du terme (Calzada, Le Blanc, 2006). L'approche statistique de ces

¹ « Les Britanniques et les Néerlandais dans les campagnes françaises vers 2000 », Colloque « Les étrangers dans les campagnes », Vichy, 18-19 mai 2006, p. 1.

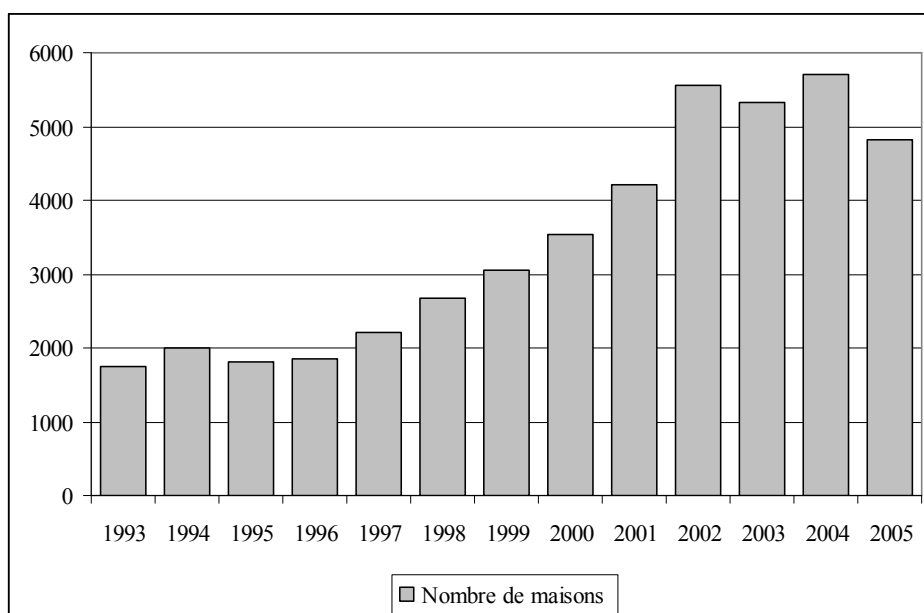
² La Commission Nationale Informatique et Liberté pense qu'à cette échelle il serait possible de les repérer.

migrations est donc complexe, et partielle, nécessitant de nombreux recoupements. En matière de connaissance qualitative, ce sont les professionnels de l'immobilier (notaires, agents immobiliers) qui permettent d'obtenir les connaissances les plus synthétiques, mais aussi les plus fines de ces mouvements et de leurs fluctuations, ainsi que les ressortissants nord-européens eux-mêmes, en particulier les plus anciennement installés.

B. Un phénomène en accélération

1) Des achats en augmentation...

Fig. 32 – Nombre de maisons de campagne achetées par des étrangers entre 1993 et 2005



Source : SCAFR-SAFER.

Les médias insistent régulièrement sur l'accélération des installations étrangères dans les campagnes françaises, souvent associée à un certain risque d'appropriation du territoire national, en particulier concernant les Britanniques : « Les Britanniques à la conquête de la France », *Au secours, les Anglais nous envahissent !*¹. Si la demande étrangère en terres agricoles ne connaît pas d'évolutions très significatives ces dernières années à l'échelle de la France (Diry, 2006), les achats de « maisons de campagnes » croissent par contre nettement à partir de 1997 (**Fig. 32**), avec une accélération notable en 2002, liée surtout à la forte demande britannique. Les premiers résultats des recensements partiels de 2004 et 2005 de l'INSEE indiquent que ce sont les effectifs de résidents anglais et néerlandais qui se sont le plus accrus ces dernières années. Le nombre de Britanniques installés en France a ainsi augmenté de plus de moitié en à peine plus de cinq ans, et 64 % de ceux qui vivent en France en 1999 sont arrivés depuis 1990 ; proportion qui s'élève à 53 % pour les Néerlandais². Et, si en 2006 on observe un léger ralentissement sur le marché des maisons à la campagne (les étrangers représentaient 11 % des achats en 2006 contre 14 % en 2004 et 2003), lié à une moindre demande des Britanniques, d'autres nationalités (Belges, Néerlandais, Danois) semblent prendre le relais³.

¹ Roquette S., Ladoues-Druet S., *Le Figaro*, 29 avril 2006 ; Fralon J.-A., Pottet F., Michalon, 2006, 167 pages.

² Desplanques G., *op. cit.*, p. 4-5.

³ *Le marché immobilier rural en 2006*, Terres d'Europe-Scafr, mai 2007, p. 10.

2) ... mais pour partie cycliques

Si le phénomène est indéniablement en expansion depuis quelques années, il paraît néanmoins important de le resituer dans le temps long. Outre les premières installations de résidents nord-européens qui ont eu lieu dans la mouvance de mai 1968, les campagnes françaises ont connu un premier courant d'arrivées conséquent dans les années 1980 et même dès les années 1960-1970 pour certains secteurs pionniers (Dordogne ou sud de l'Ardèche). Celui-ci suscitait déjà les mêmes inquiétudes, de nombreux articles de presse évoquant les thèmes de « l'invasion », de « l'appropriation » d'une partie du territoire national par des acheteurs étrangers : « ces étrangers qui achètent nos terres¹ », « Les étrangers se paient la France² ». Plusieurs vagues successives de migrations britanniques ont ainsi déjà concerné l'Hexagone : Dordogne, dans les années 1960-1970, Bretagne, Basse-Normandie et plus généralement le Grand Sud-Ouest, depuis les années 1980, enfin, plus récemment l'ensemble de l'Aquitaine, Poitou-Charentes et le Limousin.

Ces migrations, en particulier britanniques, semblent donc assez « périodiques » et pour une part calquées sur les cycles économiques et en particulier ceux de l'immobilier. D'après J. Barou et P. Prado (1993), la première vague d'acquisitions britanniques importantes (entre 1988 et 1992) coïncide avec une période d'expansion relative en Grande-Bretagne vers la fin des années 1980, comprenant une hausse très nette à la fois du pouvoir d'achat de la classe moyenne et des prix de l'immobilier. Le différentiel de prix avec les régions rurales françaises constitue alors une motivation d'achat importante pour un nouveau groupe d'acquéreurs (jeunes citadins de la classe moyenne), surtout de maisons secondaires, et pour quelques investisseurs motivés par la spéculation foncière. Ce premier « boom » britannique s'essouffle à partir de 1991 en raison, d'après ces auteurs, de la récession conjoncturelle de l'économie anglaise, d'une baisse des prix de l'immobilier sur le marché britannique, et de la dévaluation de la livre en 1992. La conjoncture économique semble également expliquer pour partie l'évolution actuelle des acquisitions britanniques d'après C. Calzada et F. Le Blanc (2006). Ces derniers, croisant l'évolution du nombre d'achats de résidences secondaires britanniques avec l'indice des prix de l'immobilier ancien au Royaume-Uni, font apparaître d'évidentes corrélations avec ces cycles successifs : la vague récente qui a débuté vers la fin des années 1990 et se poursuit coïncide avec un cycle immobilier au Royaume-Uni qui a été particulièrement marqué : « existence d'une bulle formée à la fin des années 1980 qui a atteint son point haut en 1989. Suite à l'éclatement de la bulle, les prix ont baissé jusqu'au milieu de l'année 1995. La hausse ultérieure des prix a été limitée, avant de s'accélérer à partir de 2001³ ». De même, la crise économique de 2008 paraît-elle susciter un repli marqué sur le marché immobilier de certaines régions spécialisées en particulier sur la clientèle anglaise (Normandie, Charente, Périgord, etc.).

Autant d'aspects qui soulignent la relative volatilité de ces vagues d'achats. Mais, il est vrai que l'accélération récente est aussi en partie dictée par la révolution des compagnies aériennes à bas coût.

¹ Couriol J.-N., *Les étrangers de l'Europe du Nord-Ouest dans le Val de Drôme, (étude micro-économique)*, thèse de doctorat sous la direction de B. Janin, Université scientifique technologique et médicale de Grenoble, 1986, p. 6.

² Genet P., *Le Point Économique*, n° 843, 1988.

³ Calzada C., Le Blanc F., « Attractivité résidentielle : les résidences secondaires allemandes en Lorraine », *Insee Lorraine*, n°49, avril 2006, p. 6.

3) L'impact des compagnies aériennes à bas coût

Depuis la libéralisation du secteur aérien en 1997 et l'ouverture de la première ligne en France par Ryanair le 1^{er} mai 1997, les compagnies à bas coût européennes (« low cost ») ont en quelques années bouleversé le paysage aérien français. Elles ont aussi contribué à accélérer l'installation de migrants étrangers dans les campagnes françaises, du fait de la desserte d'un nombre croissant d'aéroports régionaux. Elles opèrent en effet de « point à point » à partir de plate-formes secondaires pour limiter les coûts. Leur clientèle est en forte augmentation depuis le début des années 2000. En 2002, les aéroports français ont accueilli près de 5,5 millions de passagers voyageant sur des compagnies « low cost », soit 5 % du trafic total selon la Direction Générale de l'Aviation Civile. En 2005, le chiffre s'élevait à près de 15,1 millions de passagers, soit plus de 10 % du trafic¹. Cette croissance s'explique par deux facteurs essentiels : l'attractivité du produit et surtout, l'extension du réseau, même si l'offre est pour le moment surtout dense au départ des Îles Britanniques, les autres pays du nord de l'Europe demeurant encore moins concernés.

Le modèle économique du « low cost », inspiré du pionnier américain Southwest, créé en 1971, est fondé sur un produit simple qui permet des économies substantielles. Il repose sur de faibles charges d'exploitation, des salaires et des taxes d'aéroport moins élevés, des flottes homogènes avec une capacité de rendement supérieure, une forte productivité, une flexibilité du personnel importante et peu de frais généraux et de commercialisation, grâce à une proportion très élevée de vente directe ou en ligne². S'y ajoutent parfois des fonds publics, malgré la vigilance de la Commission européenne - les subventions publiques aux compagnies aériennes étant interdites - et la jurisprudence du cas de l'aéroport de Strasbourg menacé pour subventions illégales de la CCI du Bas-Rhin³. Pour ces compagnies, comme le souligne P. Perri (2005) : « le prix fait le marché ». Les politiques tarifaires très avantageuses induisent un nouveau trafic en offrant des opportunités de voyage à un public qui souvent ne prenait pas l'avion. Grâce à des liaisons aériennes régulières et bon marché, de nouveaux touristes viennent en France, et certains se transforment en résidents, secondaires ou permanents. Certes, les investissements demeurent encore essentiellement le fait de résidents secondaires, malgré la diffusion des pratiques de multirésidentialité, mais le phénomène joue indéniablement un rôle dans l'accentuation des installations d'étrangers et a permis de sédentariser certains touristes. P. Perri (2005) distingue cependant deux modèles en la matière. Parfois « le tourisme de résidence a nourri le low cost », comme en Dordogne, où l'installation des Britanniques est bien antérieure à l'ouverture des lignes. Alors que dans d'autres cas, comme par exemple pour l'aéroport de Carcassonne-Salvaza⁴, l'un des tous premiers aéroports relié par les compagnies à bas coût, l'arrivée de Ryanair a incontestablement créé un marché immobilier anglais : « l'Aude représente un marché directement corrélé au développement de fréquences vers Londres Stansted ».

Localement, le phénomène entraîne donc soit une accentuation des achats, soit la création d'un nouveau marché, en général bien exploité par les agents immobiliers, qui anticipent même parfois l'ouverture des lignes à bas coût. La corrélation paraît ainsi très nette concernant l'aéroport de Limoges désormais très bien raccordé à la Grande-Bretagne. A l'été

¹ Bostnavaron F., « Les faux frais des compagnies à bas coût », *Le Monde*, 23 mars 2007.

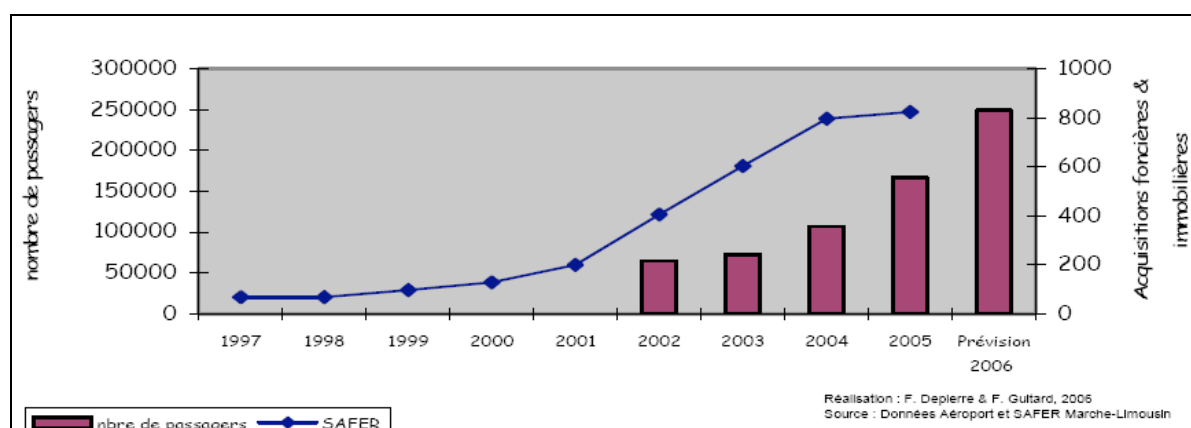
² Bordes-Pagès G., « Le miroir aux alouettes », in « La révolution des compagnies low cost », *Espaces, tourisme et loisirs*, février 2003, p. 25.

³ Hausberg C., « Low cost et développement local, transformer l'essai », in « La révolution des compagnies low cost », *Espaces, tourisme et loisirs*, février 2003, p.43.

⁴ Avec 187 379 passagers au début de juillet 2003, Carcassonne était ainsi la première plate-forme en France à dépendre, pour 99,76 % de son trafic, des vols internationaux (Direction Générale de l'Aviation Civile).

2006, quatre lignes exploitées par deux compagnies « low cost », Ryanair et FlyBe, relient la ville à l'Angleterre (Londres, Southampton, Liverpool et Nottingham), participant activement à un trafic de plus de 150 000 passagers sur les vols internationaux. F. Depierre, F. Guitard (2006) croisant les statistiques des SAFER et l'évolution du nombre de passagers relèvent ainsi une augmentation frappante des investissements immobiliers britanniques à partir de 2002, date d'arrivée de la compagnie Buzz (rachetée par Ryanair en 2003) à Limoges (**Fig. 33**). Ils précisent d'ailleurs que dans le hall d'attente de l'aérogare des vitrines sont « louées » à des agences immobilières, la plupart appartenant au réseau *Welcome en Limousin*, mis en place par la CCI de Limoges, qui proposent en français et en anglais des biens à vendre dans la région¹.

Fig. 33 – Nombre de passagers utilisant les compagnies « low cost » à l'aéroport de Limoges-Bellegarde et progression des acquisitions immobilières britanniques



Source : Depierre F., Guitard F., *op.cit.*, p. 37.

Cette révolution aérienne semble également influencer sur la géographie des implantations de résidents nord-européens, qui ont sensiblement évolué ces dernières années.

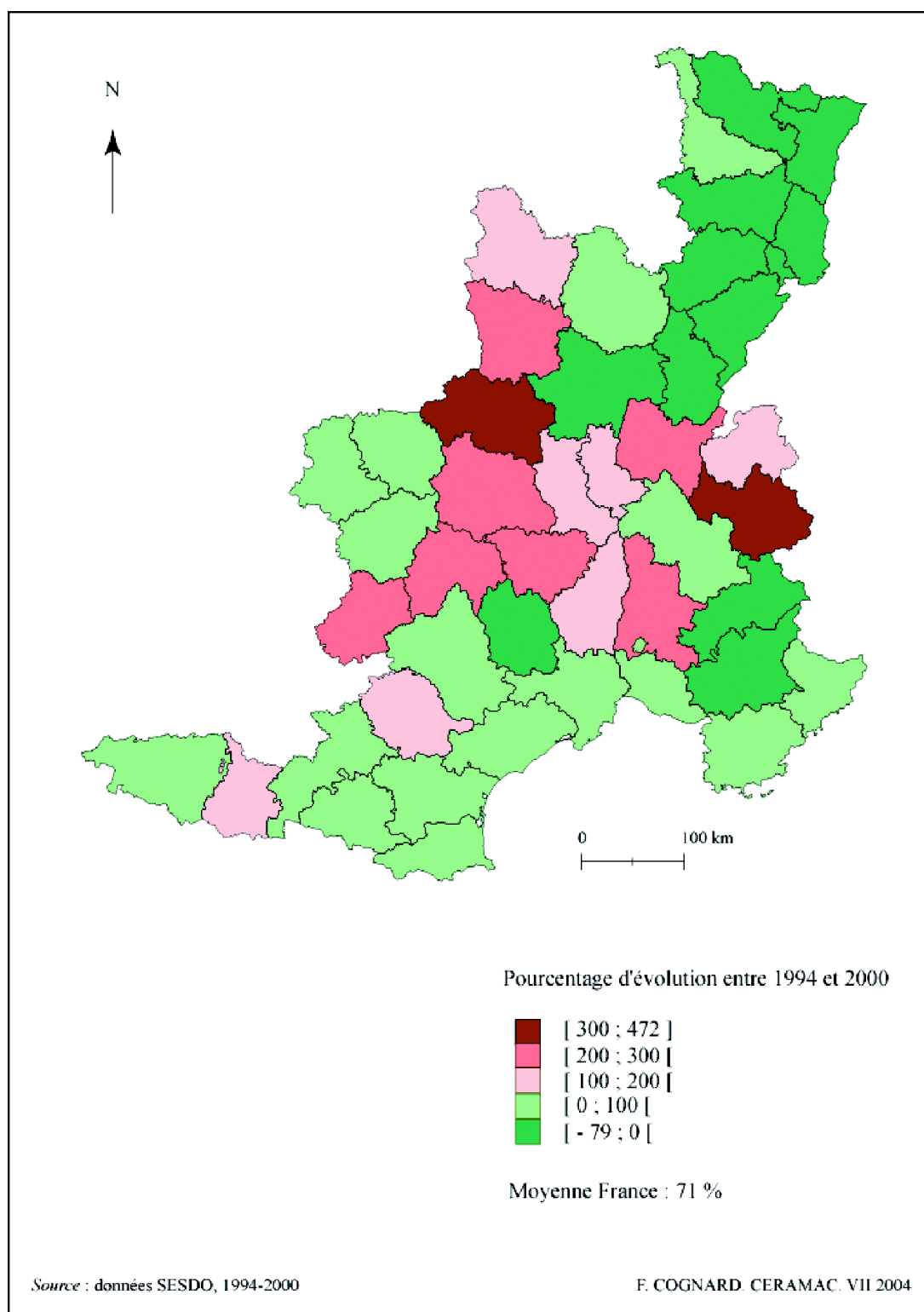
C. Géographie de l'implantation étrangère dans les campagnes françaises

1) Une hiérarchie régionale en évolution

Les deux cartes utilisant les données fiscales du SESDO relatives aux montants des acquisitions de résidences secondaires par des étrangers entre 1994 et 2000, font apparaître à la fois des foyers d'implantations majeures, mais aussi des dynamiques. Il faut néanmoins garder à l'esprit qu'il s'agit de données départementales, qui comprennent également des zones urbaines. La carte représentant l'évolution du montant total des ventes entre les années 1994 et 2000 (**Carte 26**) met en exergue un phénomène d'accélération des achats dans une partie du Massif central et en Savoie, alors qu'au contraire l'arc méditerranéen et le Nord-Est du territoire ont connu un déclin sur cette même période. On peut ainsi noter que le montant total des acquisitions a fortement progressé entre 1994 et 2000, dans les départements auvergnats (et en particulier l'Allier), dans la Nièvre, dans le Lot, dans la Drôme, dans l'Ain et en Savoie. Si l'on met en regard cette carte avec celle du montant total des acquisitions étrangères sur la période 1994-2000 (**Carte 27**), la hiérarchie départementale est quelque peu différente.

¹ *L'accueil et l'installation des Nord-Européens en Limousin, l'exemple des Britanniques : quel poids, quels effets, quelles perspectives ?*, Conseil Régional du Limousin, Université de Limoges, septembre 2006, p. 35-38.

Carte 17 – Pourcentage d’augmentation du montant total des acquisitions d’immobilier de loisirs entre 1994 et 2000 par département d’après les données SESDO¹



¹ Davezies L., Goujard A., Vayssière B., statistiques en annexes, p. 88-90.

Carte 18 – Total des acquisitions étrangères d'immobilier de loisirs en millions d'euro entre 1994 et 2000 par département d'après les données SESDO



L'écart entre le département le plus concerné (Alpes-Maritimes, avec 3 189 millions d'euro) et le moins touché (Haute-Loire, 1,3 millions d'euro) apparaît très marqué. Un arc méditerranéen attractif se dessine clairement, avec une concentration très forte des acquisitions dans les départements des Alpes-Maritimes (poids très important des Italiens, surtout localisés dans le Mentonnais), et le Var, mais où une grande part des achats s'effectue en milieu urbain. On retrouve également en bonne place des zones d'accueil traditionnelles de migrants étrangers, comme les Pyrénées-Atlantiques, la Savoie avec un prolongement en direction des départements de l'Ain et de la Saône-et-Loire, mais également le nord-est du territoire (Moselle, Bas-Rhin, Haut-Rhin). Au contraire, le Massif central se distingue par la faiblesse du montant total des acquisitions sur cette période. Ce qui peut être interprété comme le signe d'un mouvement d'achats récent (d'où les fortes augmentations du montant des acquisitions entre 1994 et 2000), mais aussi être mis en rapport avec la faiblesse relative des prix moyens des biens. Cette carte met ainsi en évidence une accélération des ventes depuis quelques années dans certains secteurs de moyenne montagne.

La même idée de « réveil du marché » dans le centre et l'ouest de la France se lit sur les cartes comparant les données SAFER relatives aux acquisitions étrangères de maisons à la campagne sur les périodes 1995-1997 et 2003-2005 (**Cartes 28 et 29**). Sur la première carte (années 1995-1996-1997), on discerne un certain nombre de foyers anciens : dans le nord-est du pays (en Moselle, en Alsace, dans le département des Vosges), en Savoie, en Dordogne, sur la bordure méditerranéenne (Var, Alpes-Maritimes, Aude, Hérault, Gard, avec un prolongement en direction de la vallée du Rhône en particulier en Ardèche et dans le Vaucluse). Sur la seconde carte, (années 2003-2004-2005), de nouveaux foyers apparaissent et d'autres s'effacent, suggérant l'existence d'un phénomène de saturation et de « déversement » ou de repli. Un nouveau pôle se distingue ainsi au nord-ouest avec la Bretagne intérieure (Côtes-d'Armor, Morbihan) et la Normandie (avec un prolongement en Mayenne). On remarque également une accentuation très nette des ventes dans le Sud-Ouest et l'apparition de nouveaux marchés, en Limousin (en particulier dans le département de la Haute-Vienne), mais aussi dans la Vienne, en Charente, dans le nord du Lot-et-Garonne, dans le Morvan, une partie de l'Allier, le Gers et les Hautes-Pyrénées. Parallèlement, on constate un certain ralentissement dans l'Hérault, en Ardèche et en Savoie. La géographie de l'implantation étrangère connaît ainsi de sensibles évolutions, qui ont profité à certains secteurs de moyenne montagne affectés plus récemment par ces mouvements d'achats.

2) Des départements montagnards diversement concernés

La carte relative au pourcentage d'acquéreurs de nationalité étrangère par espace urbain et région agricole en 2006 (**Carte 30**) oppose clairement une moitié occidentale, en particulier sud-occidentale, du pays très attractive, et une partie orientale moins concernée, selon une partition suivant globalement la ligne le Havre-Marseille, si l'on excepte le massif du Morvan. Elle révèle des zones d'attractivité spécifiques pour les étrangers, mais il faut rappeler qu'elle est en valeurs relatives et que, par conséquent, certaines zones où ceux-ci achètent de nombreux biens en valeur absolue ne sont pas réellement mises en évidence quand les Français y sont également très présents. Les acquisitions étrangères se concentrent principalement sur la bordure méditerranéenne, dans un large Sud-Ouest, dans l'ouest de l'Hexagone, avec la Bretagne et la Normandie, et en Bourgogne, en particulier dans le Morvan. A l'inverse, elles sont beaucoup moins nombreuses dans la moitié orientale du territoire, surtout dans un grand quart nord-est, dans une large part du Bassin parisien et dans divers secteurs plus urbanisés (Loire, Rhône, Isère). Dans ce cadre les départements de notre périmètre d'étude apparaissent

donc inégalement affectés. Plusieurs secteurs semblent prisés par les migrants étrangers : les départementaux méridionaux tout d'abord, même si l'on devine un phénomène de saturation relatif dans certains d'entre eux, la partie occidentale du Massif central, avec le Limousin et en particulier la Corrèze et la Creuse (une diffusion qui commençant également à gagner l'ouest du Puy-de-Dôme), et une partie des Pyrénées. On ne peut que regretter la quasi-absence de données sur les départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin pourtant en proie à des achats étrangers importants, comme le signalent différents auteurs (Houillon, 2003).

Les statistiques de nos cantons de moyenne montagne relatives aux personnes résidant en 1990 dans un pays étranger, européen ou non, confirment globalement cette hiérarchie (**Tab. 47**). Les trois premiers secteurs sont méridionaux : Corbières (près de 13 % de migrants résidant à l'étranger en 1990), suivies par les Préalpes de Haute-Provence (8,6 %), et le Diois (8,1 %). Viennent ensuite, mais avec des taux moins importants : les Boutières, le Couserans, les Cévennes et le Morvan. Les lieux de naissance des migrants qui constituent un autre indice, certes imparfait, de cette origine étrangère, confirment pour partie ce classement, même si l'on observe globalement une proportion de personnes nées à l'étranger plus importante que celle se rapportant au lieu de résidence en 1990. Faut-il y voir un signe d'une culture de la mobilité plus grande parmi les migrants ? Toutefois, ce sont bien les trois mêmes territoires méridionaux qui sont en tête, même si le Couserans et les Cévennes sont un peu plus concernés. Il convient cependant de noter que, sauf dans le cas des Corbières (près de 13 %), le pourcentage de migrants en provenance de l'étranger reste toujours inférieur à 10 %. Les proportions sont donc notables (7 % en moyenne pour l'échantillon), mais restent malgré tout limitées, même si les chiffres ont du probablement s'accroître depuis le recensement de 1999.

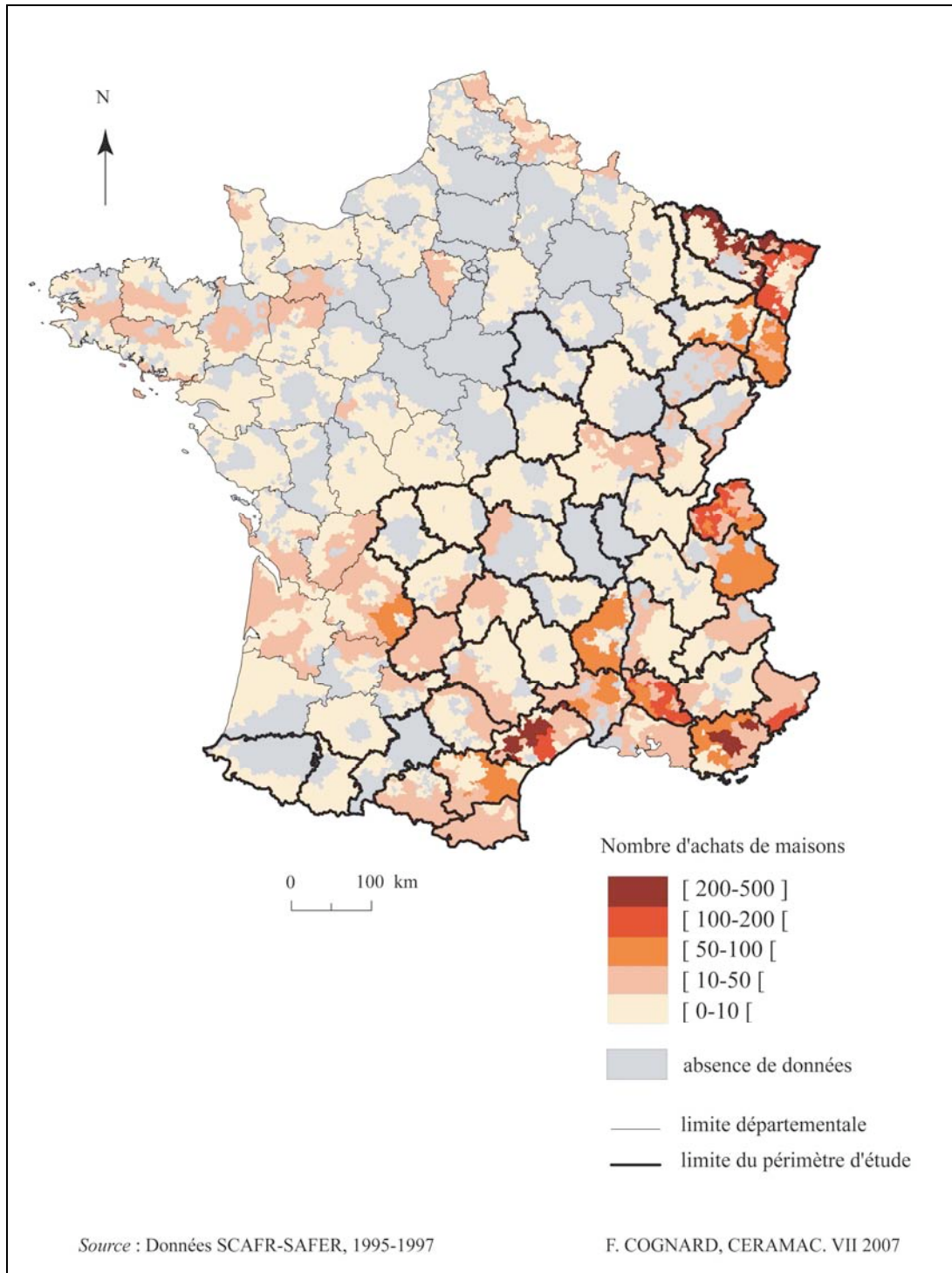
Tab. 47 – Part des migrants résidant à l'étranger en 1990 et des migrants nés à l'étranger par secteurs géographiques

<i>Secteurs géographiques</i>	<i>Résidence antérieure à l'étranger en 1990</i>	<i>Naissance à l'étranger</i>
Corbières	12,9 %	16,9 %
Préalpes de Haute-Provence	8,6 %	13,7 %
Diois	8,1 %	11,5 %
Boutières	7,6 %	8,7 %
Couserans	7,6 %	10,7 %
Cévennes	5,7 %	9,9 %
Morvan	5,2 %	8,0 %
Lévezou	4,3 %	7,2 %
Margeride	3,9 %	5,8 %
Centre Corrèze	3,5 %	5,3 %
Montagne limousine	3,5 %	5,8 %
<i>Moyenne de l'échantillon</i>	<i>7,0 %</i>	<i>10,0 %</i>

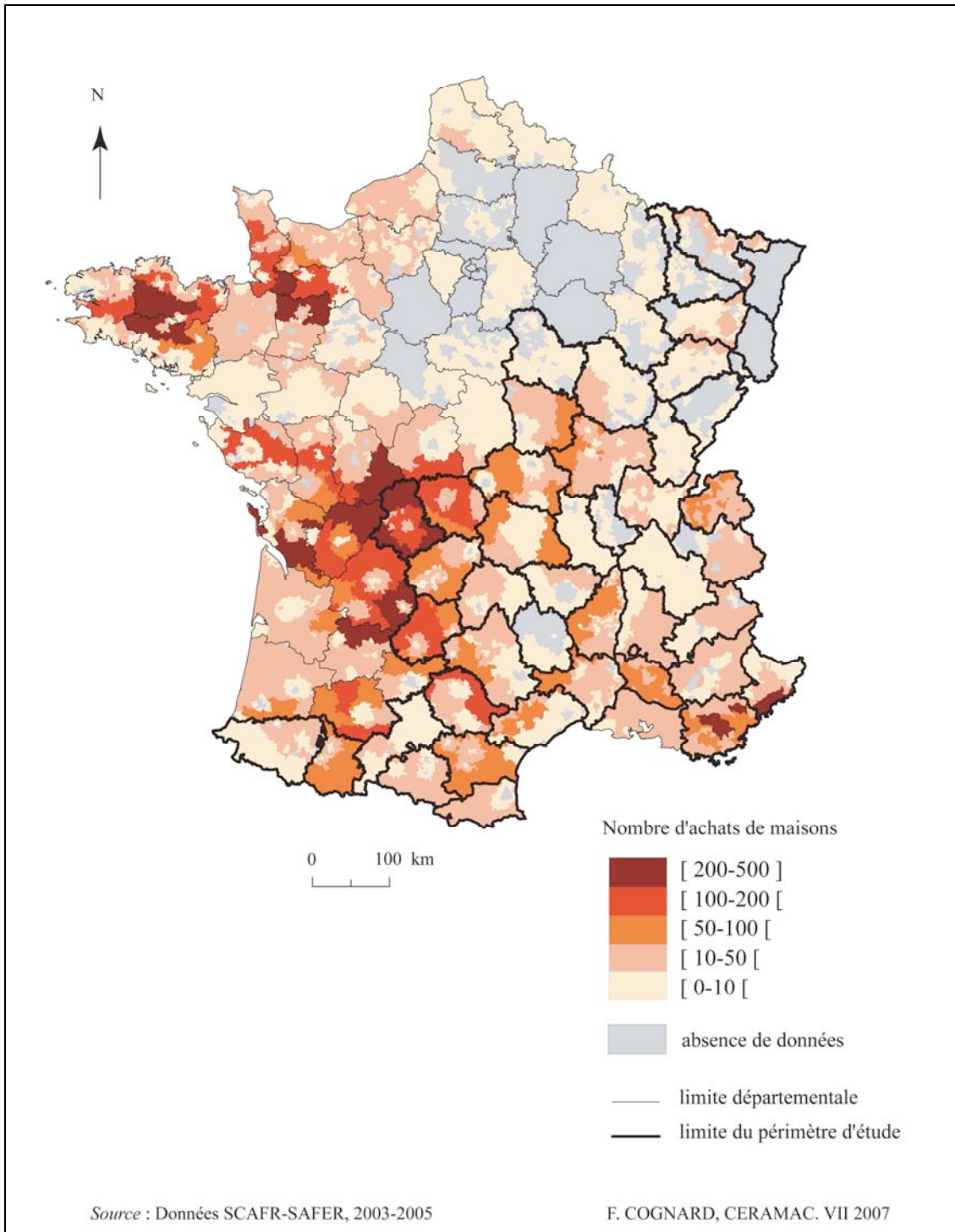
Source : INSEE, RP 1999, sorties spéciales, exploitation principale.

Ces différents éléments confirment donc l'existence d'un large effet « sud » en termes d'attractivité pour les résidents nord-européens. Mais ils mettent aussi en évidence une accélération récente du phénomène dans certains départements montagnards moins concernés jusqu'à présent.

Carte 19 – Nombre d’acquisitions de maisons de campagne par des étrangers par petite région agricole SAFER (1995-1997)

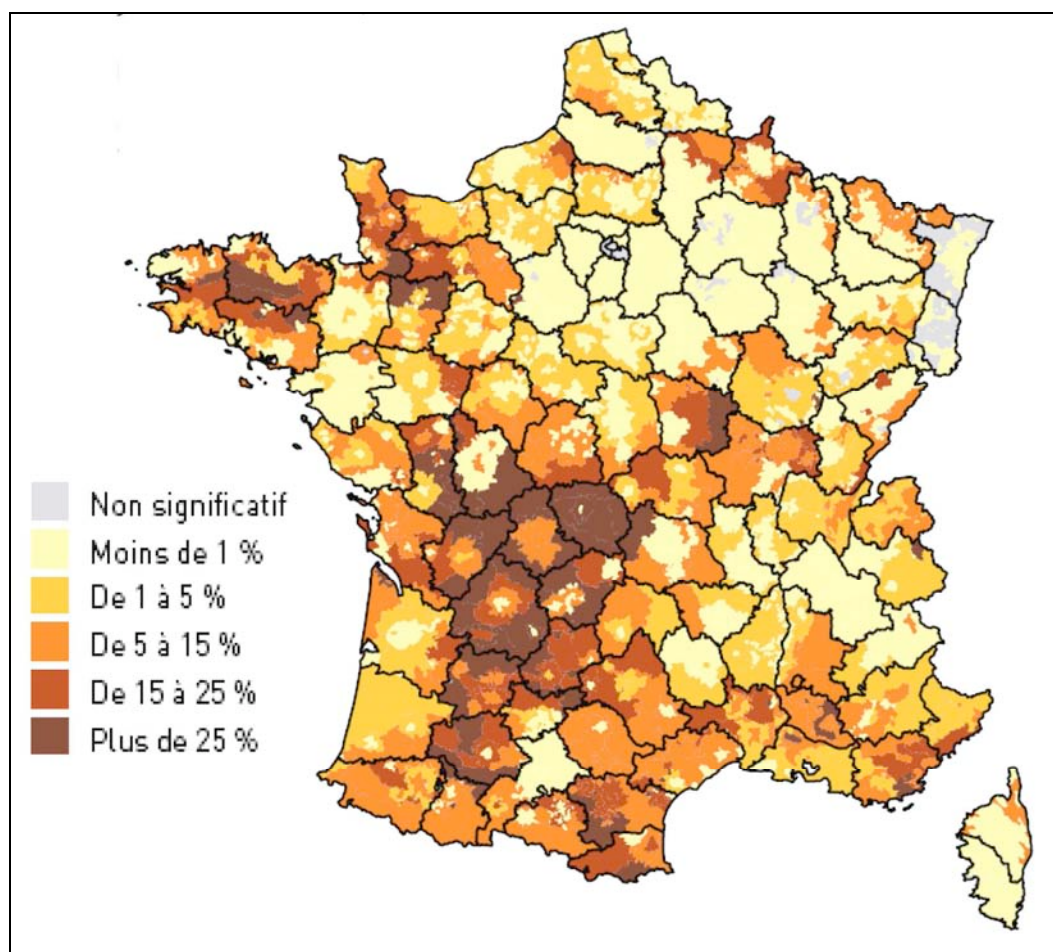


Carte 20 – Nombre d’acquisitions de maisons de campagne par des étrangers par petite région agricole SAFER (2003-2005)



3) La moyenne montagne : un repli financier ?

Carte 21 – Pourcentage d'acquéreurs de nationalité étrangère sur le marché des maisons à la campagne par espace urbain et région agricole en 2006

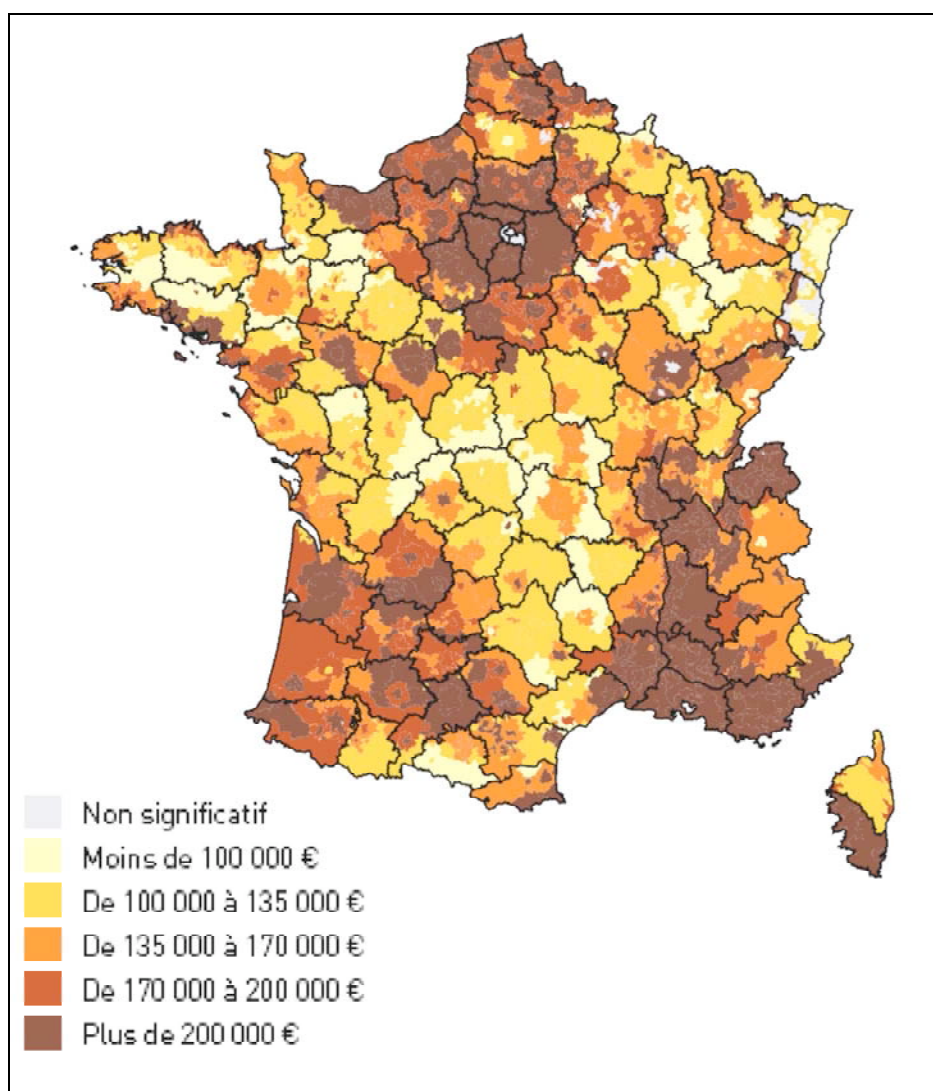


Moyenne nationale : 10,8 %

Source : *Le marché immobilier rural en 2006*, Terres d'Europe-SCAFR, mai 2007, p. 10.

Au-delà de l'influence des aménités naturelles, en particulier climatiques, et culturelles, mais aussi de la notoriété plus ou moins grande des lieux, le coût du foncier semble désormais jouer un rôle moteur dans la diffusion de ce processus et expliquer l'attrait actuel de nombreux secteurs de moyenne montagne auparavant délaissés. La comparaison avec la carte du prix biennal 2005-2006 des maisons à la campagne permet d'étayer cette hypothèse (**Carte 31**). Dans différentes régions, elle apparaît comme le négatif de la précédente, et l'extension récente dans ces certains territoires montagnards paraît pour partie liée à ce gradient foncier. Les prix les moins élevés (inférieurs à 135 000 euro) se localisent en effet dans un large centre français, dans le nord-ouest et secondairement dans le quart nord-est du territoire. La corrélation avec l'accélération des ventes dans les espaces ruraux du Massif central, et notamment en Limousin paraît évidente, même si s'y ajoute le rôle de la localisation des aéroports desservis par les compagnies aériennes à bas coût. La propagation spatiale de ces installations étrangères semble ainsi s'effectuer en périphérie des pôles anciens les plus réputés, mais aujourd'hui saturés : Dordogne, arrière-pays languedocien, Provence, etc. Car si ces lieux prisés trouvent toujours preneurs, c'est à des prix de plus en plus élevés, qui ne correspondent pas à la « massification » récente du phénomène.

Carte 22 – Prix biennal 2005-2006 des maisons à la campagne par espace urbain et région agricole



Moyenne nationale : 194 000 euro.

Source : *Le marché immobilier rural en 2006*, Terres d'Europe-SCAFR, mai 2007, p. 10.

Nombre de régions de moyenne montagne, en particulier dans le Massif central, bénéficiant de biens disponibles à un coût très abordable semblent ainsi tirer partie de la saturation de destinations devenues aujourd'hui inaccessibles au plus grand nombre : signe de la démocratisation actuelle de ces mouvements de population, mais aussi probablement de l'accueil de migrants moins aisés. Ces différenciations sociales ne sont toutefois pas inédites, la Dordogne n'ayant par exemple pas reçu les mêmes catégories de migrants britanniques que la Bretagne ou la Normandie. On constate ainsi dans plusieurs régions une diffusion à partir d'espaces anciennement attractifs et plus globalement une remontée depuis les régions plus méridionales vers le nord de l'Hexagone suivant l'évolution des prix, mais aussi sous l'influence de la localisation des compagnies « low cost ». S'ajoute vraisemblablement pour certains migrants à la recherche de tranquillité un « effet de repli » depuis des zones jugées trop occupées par des populations étrangères et la volonté de fuir les territoires les plus touristiques.

La région Limousin paraît particulièrement emblématique de ce mouvement d'extension (Depierre, Guitard, 2006), profitant d'un effet de saturation au sud, en Dordogne, et plus récemment, à l'ouest, en Charente, le mouvement gagnant peu à peu d'ouest en est jusqu'en

Creuse. Depuis plusieurs années, elle enregistre une arrivée de plus en plus importante d'étrangers d'Europe du Nord, pour la plupart Britanniques. L'INSEE recensait ainsi 1026 Britanniques en Limousin en 1999 (soit une hausse de 28 % par rapport à 1990). Les acquisitions foncières et immobilières des Britanniques (données SAFER) témoignent également de cet engouement : en 1995, 53 achats sur 44 communes ; en 2000, 129 achats sur 81 communes ; en 2005, 824 achats sur 350 communes. D'après un recensement auprès de 55 % des communes du Limousin et un décompte des noms anglophones dans les annuaires téléphoniques des trois départements, F. Depierre, F. Guitard estiment en 2006 à environ 3 500 le nombre de foyers britanniques, soit, en appliquant un coefficient multiplicateur de 2,25 personnes par foyer, une population de 7 650 Britanniques, et environ 3 000 résidents permanents. Des disparités intra régionales importantes apparaissent cependant. La Haute-Vienne constitue ainsi le département le plus concerné avec en particulier deux secteurs qui émergent : le Pays d'Ouest Limousin (aux portes de la Dordogne et de la Charente) et le nord du département. Un territoire frontalier entre la Creuse et la Haute-Vienne, symbolisé par une ligne reliant La Souterraine à Treignac est également prisé, de même qu'en Corrèze, les vallées de la Vézère et de la Dordogne.

4) Des localisations préférentielles selon les nationalités

Existe-t-il une géographie différenciée selon les nationalités ? Les informations en la matière sont des plus limitées. D'après l'INSEE, ce sont les Britanniques et les Néerlandais qui se distinguent par la plus forte implantation dans les communes rurales : près de 40 % des ressortissants de ces deux pays recensés en France en 1999 l'ont été dans une commune rurale. Un peu plus de 15 000 Britanniques (soit plus de 20 %) et près de 6 000 Néerlandais (25 %) vivaient même dans le « rural isolé »¹. Les Belges affectionnent en général davantage les régions méridionales et en particulier le littoral méditerranéen, tout comme les Allemands. Chaque nationalité a en effet ses préférences territoriales, pour lesquelles la proximité frontalière joue souvent un rôle important, mais à laquelle s'ajoutent des éléments plus subjectifs tenant à des préférences climatiques, paysagères, à des affinités historiques et culturelles, à d'éventuels liens familiaux, etc. On connaît par exemple l'attachement des Britanniques pour le Sud-Ouest français ou la Normandie. Les Britanniques, et dans une moindre mesure les Néerlandais, les plus actifs ces dernières années sur le marché des maisons de campagne, sont ceux qui participent le plus au processus de diffusion spatiale récent des installations étrangères.

En 2003, les données SCAFR-SAFER détaillant la destination privilégiée des acquéreurs étrangers sur le marché des maisons à la campagne mettaient en avant une nette attirance vers les départements de l'ouest français pour les ressortissants anglo-saxons, plus spécifiquement en trois pôles distincts : dans le sud, vers les régions Poitou-Charentes et Limousin ainsi que dans une partie de l'Aquitaine et de Midi-Pyrénées, dans le nord-ouest, le long de la côte bretonne et normande (départements du Morbihan, des Côtes d'Armor, et de la Manche) et un peu à l'intérieur des terres de ces régions avec les départements de l'Orne ou de la Mayenne, et dans une moindre mesure à proximité de la côte méditerranéenne. Pour les étrangers des pays d'Europe du Nord (Pays-Bas, Danemark, Suède, Finlande, Belgique, Luxembourg, Allemagne et Autriche), les achats s'effectuaient essentiellement le long d'un axe traversant la France du nord-est vers le sud-ouest, et comprenant en particulier le Massif central, commençant en Bourgogne pour se terminer en Aquitaine dans le département des Landes. Un autre foyer se localisait dans les départements du grand pourtour méditerranéen et surtout dans la partie la plus orientale, c'est-à-dire les Alpes-Maritimes, le Var, le Vaucluse ou l'Ardèche. Les acquéreurs suisses avaient tendance à s'installer davantage dans les départements situés à proximité ou à faible distance de la frontière (principalement les

¹ Desplanques, *op. cit.*, 2006, p. 3.

départements de la Saône-et-Loire, de l'Ain ou de la Haute-Savoie). De plus, on note leur présence le long de la Vallée du Rhône dans les départements de l'Ardèche et du Gard ou sur le littoral méditerranéen, en particulier dans le Var. Ces affinités territoriales existent à plusieurs échelles, car même au sein d'une région, la répartition des migrants par nationalité révèle des préférences. D. François (2004) relève par exemple à l'intérieur du Languedoc-Roussillon, que les Suisses dominent dans la vallée du Rhône, les Néerlandais dans l'Aude et les Pyrénées-Orientales, les Allemands dans les Hautes-Corbières, le Lauraguais, ou les Cévennes gardoises.

Cette diffusion spatiale actuelle des migrations nord-européennes s'explique, et s'accompagne tout à la fois, d'une sensible modification des profils des résidents étrangers.

II. Portrait et motivations d'installation

A. Profil général des migrants nord-européens

1) Des migrants âgés et ayant un niveau socio-culturel plutôt élevé

Même si, comme pour les autres catégories de « nouveaux habitants », le groupe de migrants nord-européens est loin d'être homogène, quelques points se dégagent et les distinguent pour partie de leurs homologues français. Néanmoins, il paraît de plus en plus nécessaire aujourd'hui de différencier deux sous-ensembles en fonction de leur date d'arrivée, un autre portrait-type émergeant depuis quelques années. Le profil « classique » correspond à des personnes majoritairement d'origine urbaine, souvent en couple, généralement assez aisées, ayant un niveau socio-culturel élevé, et plutôt francophiles. A la différence des nouveaux habitants français, elles s'installent plus souvent sans enfants à charge (même si la situation paraît évoluer ces derniers temps), soit qu'elles n'en aient pas, soit qu'ils aient déjà quitté le domicile familial. Elles sont en effet en moyenne plus âgées que les migrants hexagonaux (généralement autour d'une cinquantaine d'années), même si la tendance est actuellement à un rajeunissement. Elles sont majoritairement inactives, comprenant surtout des retraités ou des rentiers. Dans cette première vague, au moins en ce qui concerne la communauté anglaise, beaucoup avaient une habitude, voire une culture de la mobilité, les anciens expatriés des colonies ayant été par exemple les premiers à s'installer en France, notamment en Dordogne. Parmi les Britanniques établis en Aquitaine étudiés par M.-M. Gervais-Aguer (2004), 53 % avaient ainsi vécu antérieurement à leur arrivée en France dans un pays étranger¹. Mais le profil de ces migrants nord-européens est en train de se modifier.

2) Une modification récente des profils

A cette image traditionnelle, s'en superpose une autre, surtout depuis le début des années 2000, correspondant à une population moins aisée, plutôt issue des classes moyennes, et plus jeune, car composée de davantage de couples d'actifs avec enfants. La même évolution est relevée dans de nombreuses régions : en Dordogne, en Poitou-Charentes, en Limousin, ou bien encore dans le Diois ou dans le Morvan (cf. supra). Deux facteurs explicatifs semblent pouvoir être avancés. Le phénomène est d'abord lié à la « démocratisation » d'un mouvement au départ plutôt réservé à une certaine élite sociale, du fait notamment des compagnies

¹ Gervais-Aguer M.- M., « Les fondements de l'attractivité territoriale résidentielle. Les enseignements d'une recherche portant sur les résidents britanniques en Aquitaine », *Cahiers du G.R.E.S.*, n°25, novembre 2004, p. 24.

aérienne à bas coût vulgarisant l'accès à la France¹, ainsi qu'à une certaine exacerbation de ces migrations liée à l'influence des médias, en particulier pour l'implantation britannique. Mais il s'explique vraisemblablement également par un phénomène de filière classique. Une fois un certain seuil d'implantation étrangère atteint, y compris dans le cadre de la résidence secondaire, il se crée de nouveaux besoins, qui génèrent des activités rentables permettant d'exploiter des niches économiques. Nouveaux emplois que des migrants en âge d'activité viennent aujourd'hui occuper ou créer.

Le rajeunissement ne doit cependant pas être exagéré. Même si d'après différents indices, il paraît réel, ces migrants nord-européens demeurent en moyenne plus âgés que leurs homologues français. D'après les résultats de l'INSEE (Desplanques, 2006), en 1999, 18 % des Britanniques résidant en France avaient 60 ans ou plus, tandis que 16 % avaient moins de 20 ans (contre 24,5 % pour l'ensemble de notre échantillon de migrants). Ces proportions sont de 22 % et 14 % pour les Néerlandais en 1999. Les statistiques révèlent néanmoins un sensible rajeunissement des nouveaux résidents établis entre 1990 et 1999. La proportion des personnes de 60 ans ou plus en 1999 approche ainsi 14 % chez les Britanniques qui sont arrivés entre 1990 et 1999 (soit une différence de 4 points par rapport à l'ensemble des Britanniques vivant en France, - à mettre en regard des 19,3 % de plus de 60 ans pour notre échantillon -), et 16 % chez les Néerlandais (soit une différence de 6 points). Les premiers résultats des recensements de 2004 et 2005 soulignent néanmoins que la part des personnes de plus de cinquante ans reste très forte parmi les Britanniques et les Néerlandais installés depuis 2000². En Limousin, F. Depierre, F. Guitard (2006), soulignent également d'après les informations de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de la Haute-Vienne que sur 1 754 Britanniques affiliés, la moyenne d'âge oscille entre 50 et 55 ans. Et si la part des jeunes couples de moins de 45 ans avec enfants est en augmentation, la plus grosse évolution concerne les 45-60 ans, qui reste la tranche d'âge de loin la plus représentée avec celle des 60-69 ans³. Même si ce rajeunissement est encore relatif, on commence un peu partout à dénombrier davantage d'enfants étrangers dans les écoles⁴.

Cette modification des profils s'accompagne également de changements dans les motivations d'installation en France.

B. Motivations et facteurs de localisation

1) La recherche d'une meilleure qualité de vie

En 1993, J. Barou et P. Prado avaient bien mis en évidence un certain nombre de facteurs attractifs du milieu rural français dans leur étude exploratoire concernant les migrants nord-européens (image de la France et d'un environnement rural « authentique », gradient foncier, attrait du patrimoine bâti, effets de la conjoncture économique, etc.). Les déterminants de leur localisation résidentielle demeurent depuis assez peu explorés, à l'exception de l'implantation britannique qui a fait l'objet de quelques études récentes (Gervais-Aguer, 2004, 2005 ; Geoffroy, 2005). Ces migrants sont majoritairement d'origine urbaine et leur installation en milieu rural est, comme pour leurs homologues français,

¹ En Limousin, Depierre, Guitard (2006) notent ainsi concernant l'arrivée de Britanniques que « les dernières destinations des lignes *low cost* montrent un glissement des foyers émetteurs du Grand Londres vers le nord du pays, c'est-à-dire les anciens bassins industriels britanniques », *op. cit.*, p. 52.

² Desplanques G., *op. cit.*, p. 4-5.

³ Depierre F., Guitard F., *op. cit.*, p. 47.

⁴ En Limousin, Depierre, Guitard (2006) annoncent le chiffre d'environ 250 élèves britanniques répartis dans tous les établissements publics du secondaire de la Région au cours de l'année 2005-2006 et environ 270 enfants scolarisés dans les écoles primaires de la Haute-Vienne, *op. cit.*, p. 50.

davantage dictée par la recherche d'une meilleure qualité de vie que par des considérations économiques. En 1994, H. Buller et K. Hoggart interprétaient d'ailleurs les mouvements migratoires des Britanniques vers la France « comme l'extension logique d'un processus de recherche d'une ruralité idéale, déjà commencé en Angleterre depuis les années 1970 », ce qui les incitait à situer ce processus dans un contexte de « contre-urbanisation internationale »¹. Si l'on retrouve des motivations communes avec les « nouveaux habitants » français et en particulier une quête de bien être dans une logique hédoniste, d'autres éléments entrent en ligne de compte : des facteurs répulsifs dans leurs pays d'origine, mais aussi un imaginaire migratoire et des représentations propres aux campagnes françaises, et enfin l'influence d'un certain nombre de vecteurs motivant ou facilitant l'installation dans l'Hexagone.

2) L'attrait de campagnes françaises idéalisées

L'implantation dans le milieu rural français de ces migrants nord-européens répond en effet d'abord à divers éléments répulsifs dans leurs pays, qui sont assez proches de ceux avancés par les Français : la lassitude de la vie urbaine, des embouteillages, du stress, un sentiment fréquent d'insécurité, la cherté de la vie, des prix immobiliers très élevés limitant pour beaucoup les possibilités d'accès à la propriété, un besoin d'espace, de proximité avec la nature. S'ajoutent, en particulier pour les Britanniques, certaines insuffisances des services publics dans leur patrie d'origine. Face à ces maux, les espaces ruraux français sont parés de toutes les vertus. Les campagnes françaises répondent en effet à leurs aspirations tant en termes d'aménités naturelles que culturelles, ces dernières renvoyant également à un certain « mode de vie à la française ».

Quelle que soit la région choisie, le climat hexagonal leur paraît plus clément, si ce n'est plus ensoleillé. Si le sud et le sud-ouest ont les préférences de beaucoup, l'aspect « méridional » est relatif pour des résidents nord-européens et certains fuient d'ailleurs l'excès de chaleur. C'est ensuite la spécificité du paysage de la campagne française qui est prisée : les grands espaces, le vide, les paysages « naturels ». Caractéristiques qui correspondent bien à un grand nombre de territoires de moyenne montagne. Le « désert » rural attire ces migrants venus de pays très densément peuplés, parfois engagés dans une quête écologiste : « *la nature à perte de vue* », « *l'espace ouvert* », « *le silence* », « *la paix de la nature* », « *l'absence de maisons* ». Il répond parfaitement à un « besoin d'espace », voire à une recherche d'isolement et de tranquillité, parfois de solitude dans certains secteurs montagnards. C'est ce qu'exprime parfaitement P. Mayle quand il se félicite au sujet de sa maison d'avoir en « arrière-cour » un « désert où on peut marcher huit ou neuf heures sans apercevoir une voiture ni un être humain² ». Le milieu rural français correspond à ce qu'ils ne trouvent pas, ou plus, dans leur pays d'origine et ils y projettent souvent leurs représentations d'un milieu de vie rêvé. Cette idéalisation est souvent teintée d'une certaine nostalgie, en particulier pour les Britanniques, à la recherche d'une sorte de réminiscence d'une campagne anglaise disparue, évoquant des paysages des années 1950 et un « rêve de village anglais » (Prado, 2000). Chaque nationalité y trouve ensuite des attraits un peu différents d'un point de vue esthétique : l'aspect bocager pour les Britanniques, les faibles densités pour les Néerlandais, les paysages montagnards pour les Suisses, etc. Mais, les résidents nord-européens apprécient d'autant plus les campagnes françaises faiblement occupées, qu'elles sont relativement bien desservies et ont conservé des services publics de qualité. C'est aussi ce qui en fait des espaces très attractifs en terme résidentiel.

¹ Buller H., Hoggart K., « Les Anglais du coin », « Être étranger à la campagne », *Études rurales*, n°135-136, juillet-décembre 1994, p. 60.

² Mayle P., *Une année en Provence*, Paris, Nil éditions, 1994, p. 14. Cité par Urbain J.-D., *Paradis verts, désirs de campagne et passions résidentielles*, Payot, 2002, p. 144.

S'ajoute l'attrait d'un bâti de caractère encore très abordable. Car ce sont aussi des atouts financiers qui motivent ces migrants et en particulier le gradient foncier avec leur pays (de l'ordre de trois à quatre fois plus cher). Les avantages des effets de change ont en effet aujourd'hui perdu de leur importance pour une grande partie des migrants européens du fait de la mise en place de la monnaie unique. Plus qu'un coût de la vie intéressant, la campagne française leur permet surtout d'accéder à la propriété, souvent inaccessible dans leur nation d'origine. Malgré l'élévation des prix ces dernières années, elle offre encore de belles opportunités d'achat à un certain nombre de migrants, qu'il s'agisse de l'accès au bâti ou de la terre. Atouts économiques des campagnes françaises, qui pour la vague la plus récente d'arrivées semblent prendre encore davantage d'importance. S'ils cherchent rarement à investir dans le foncier agricole, ils apprécient de pouvoir acquérir un peu de terre, afin de se constituer une « zone de protection », gage de tranquillité, mais aussi signe d'une « certaine opulence » et de « distinction sociale » comme l'expliquent certains. L'attrait de l'immobilier rural ne se résume cependant pas à l'aspect financier, car ces résidents nord-européens sont aussi très sensibles aux charmes des vieilles bâtisses et au patrimoine français, les travaux de rénovation constituant d'ailleurs un des plaisirs de l'investissement. C'est le cas semble-t-il encore plus particulièrement des Britanniques qui accordent une très grande importance à leur maison et à leur intérieur. D. Bésingrand (2004) relate d'ailleurs une anecdote illustrant la fascination exercée par les fermes quercynaises sur les Britanniques : une artiste anglaise installée dans le Lot réalise des représentations des maisons de ses compatriotes, que certains utilisent pour faire leur carte de visite¹.

D'autres facteurs attractifs se rapportent à des spécificités plus culturelles, et plus subjectives. La France, premier pays touristique au monde, alimente un imaginaire migratoire très positif. On vante ainsi une certaine « douceur de vivre » fondée sur un mélange de différents éléments : une certaine quiétude de la vie en milieu rural, où il serait plus facile de prendre son temps, un sentiment de sécurité qui est souligné également assez fréquemment par opposition à l'ancienne vie citadine, l'importance de la gastronomie, des produits du terroir, du vin, etc. En quelque sorte un « art de vivre à la française » bien résumé par exemple par le dicton allemand « Vivre comme Dieu en France ». Mais c'est aujourd'hui aussi le modèle social français qui est apprécié par les résidents nord-européens, même si c'est chez les Britanniques que cet aspect paraît le plus important. S'il n'y a que rarement contestation politique du « modèle économique anglais », qui avait pu contribuer à expliquer dans les années 1980 la fuite du régime Thatcher par certains migrants, celui-ci démontre ses limites. La qualité des services publics français est généralement très prisée : transports, système scolaire gratuit, sécurité sociale, reposant sur une médecine de qualité et de proximité. Du fait de l'existence de conventions entre la France et leur pays d'origine, la plupart des migrants ont en principe un accès gratuit aux soins. Ainsi, les Britanniques² apprécient-ils particulièrement le fait d'être mieux soignés, gratuitement et surtout beaucoup plus rapidement que chez eux, où les délais d'attente sont extrêmement longs. Pour ceux qui restent affiliés dans leur pays d'origine, le système paraît plus compliqué. Mais certains retraités hésitent souvent à prendre leur assurance en France, car cela les rassure de garder leur médecin.

¹ « La ferme Quercynoise, un bien précieux et recherché pour les Anglais candidats à la migration internationale de retraite dans le Lot », *Géoforum*, « Les migrations internationales : connaître et comprendre », 11 et 12 juin 2004 à Poitiers, p. 5.

² La caisse primaire d'assurance-maladie de la Haute-Vienne comptait ainsi en 2005, 2 400 assurés britanniques dans ses fichiers, Châtain G., Pommier H., « Le Limousin, nouvelle frontière des Britanniques », *Le Monde*, 21 avril 2005.

3) Deux vecteurs majeurs de diffusion : les médias et les agents immobiliers

Quelle connaissance préalable les migrants ont-ils de la France et de leur région d'implantation ? L'influence de la littérature et des récits de voyage sur l'imaginaire migratoire est bien connu. C'est le cas par exemple des livres de P. Mayle où celui-ci raconte sa vie quotidienne en Provence. Traditionnellement, la fréquentation touristique joue aussi un grand rôle. Mais le relais semble aujourd'hui avoir été pris très efficacement par différents médias jouant sur ces velléités d'installation en France, voire les exacerbant : presse spécialisée dans l'installation à l'étranger, Internet et même émissions de télé-réalité. Divers magazines (par exemple *French property news* pour les Britanniques) ou sites Internet vantent en effet aujourd'hui les mérites de la vie en France, proposant des biens à l'achat, des conseils d'installation, des adresses de réseaux immobiliers. C'est en Grande-Bretagne que le phénomène paraît le plus développé. Dans ce pays, comme le souligne C. Geoffroy (2005) « des magazines anglophones spécialisés présentent mois après mois une de nos régions françaises avec force descriptions, conseils et renseignements pratiques. Les émissions de télévision participent largement à la promotion de ce mouvement. Plusieurs feuillets contemporains britanniques mettent en scène des personnages qui ont tout vendu pour venir emménager en France et changer de vie¹ », (tels que *A place in France, A place in the sun*, etc.). Ce matraquage médiatique, qui s'apparente parfois à un véritable racolage, contribue au développement de ces flux migratoires, mais il peut vraisemblablement aussi conduire à des décisions précipitées et à une fréquente sous-estimation des difficultés liées à ce changement de vie, déjà constatée pour les migrants français, mais qui prend ici une autre dimension.

Face à ce nouveau marché, d'efficaces filières immobilières se sont peu à peu constituées. Si de nombreux Européens font aujourd'hui leurs premières démarches de prospection par Internet ou dans des salons immobiliers (« Salon Vivre en France » de Londres par exemple) ils disposent également d'un nombre sans précédent d'agents immobiliers, ou d'intermédiaires spécialisés pour les aider dans leur démarche. Certains exercent depuis longtemps, d'autres beaucoup moins, l'arrivée des compagnies à bas coût ayant en particulier suscité l'apparition de nouvelles filières, parfois illégales, au moins dans un premier temps. De nombreux intermédiaires étrangers commencent souvent par proposer leurs services aux notaires et aux agences immobilières qui leur reversent en général une commission, avant de s'installer eux-mêmes. Dans le Morvan, une des plus anciennes « revendeuses » est ainsi une institutrice néerlandaise qui exerce depuis plus de vingt ans. Lorsqu'elle a acheté sa maison dans la région, l'agent immobilier avec qui elle a conclu l'affaire lui a proposé de s'associer avec lui. Et c'est ainsi que l'aventure a commencé. Elle est à la retraite depuis 2002, mais avant elle exerçait parallèlement à son activité professionnelle. Elle venait dans le Morvan pendant les vacances scolaires et en cas de besoin particulier (photo, visite, etc.). Son fils, d'une quarantaine d'années a aujourd'hui pris le relais et travaille à la fois aux Pays-Bas et en France, où il réside assez souvent, même s'il avoue parcourir beaucoup de kilomètres. Il vient dans le Morvan pour prendre des photographies ou réaliser des croquis des maisons, et surtout pour finaliser les ventes. Ils font de la publicité aux Pays-Bas (où le siège de leur entreprise est basé), mais ne fréquentent plus les salons immobiliers, « *trop fatigants* », et se contentent de passer des annonces dans des magazines spécialisés. Dans cette logique d'offre et de demande les maisons françaises deviennent ainsi un bien de consommation parmi d'autres, que certains étrangers achètent sans même les avoir vues.

¹ Geoffroy C., « L'immigration des Britanniques à Chamonix », Colloque « La sociabilité dans tous ses états », 12 février 2005, CRIDAF, p. 8-9.

C. Les critères de localisation en moyenne montagne

1) La moyenne montagne, un choix par défaut ?

Comme on l'a souligné précédemment, la facilité d'acquisition des biens fonciers et immobiliers explique en partie l'extension de ces phénomènes migratoires dans nombre de secteurs ruraux de moyenne montagne. Ce qui laisse à penser que contrairement aux hauts-lieux, ce n'est pas l'image, ou la notoriété de ces régions qui guident les migrants. L'accessibilité foncière semble jouer un rôle moteur, si ce n'est déterminant, pour un nombre croissant d'entre eux, notamment lors de leur recherche de biens immobiliers, par l'intermédiaire d'Internet, où les moteurs de recherche des agences immobilières proposent une sélection des biens en fonction de seuils de prix. Dans cette logique, la moyenne montagne est-elle uniquement choisie par défaut, du fait de prix très concurrentiels ? Plusieurs modèles migratoires paraissent coexister.

L'un est, si ce n'est totalement suscité, au moins largement alimenté par les compagnies aériennes à bas coût et un certain effet de mode, et semble se traduire par des installations parfois rapides et peu réfléchies, dans lesquelles le lieu d'implantation ne serait pas toujours connu. L'étude sur l'installation de résidents britanniques en Limousin insiste ainsi sur le fait qu'un nombre important d'entre eux ne connaissaient pas la région avant de s'y installer. Pour une bonne part des personnes interrogées les éléments attractifs du Limousin correspondaient avant tout à l'accessibilité foncière et à la présence des compagnies « low cost », suggérant en fait souvent l'existence d'un choix par défaut, d'une installation ici « faute de mieux » et notamment faute de pouvoir pénétrer en Dordogne. Par ailleurs, un nombre important de Britanniques se déclaraient prêts à quitter assez facilement le Limousin, signe d'un attachement très limité à leur territoire d'adoption. Nos zones d'enquêtes de terrain, il est vrai beaucoup moins concernées par le phénomène d'implantation britannique, témoignent d'un autre processus et d'itinéraires migratoires différents. Elles mettent en particulier davantage en avant le poids de la fréquentation touristique antérieure, et le rôle de vecteur de sédentarisation de la résidence secondaire, démontré par d'autres chercheurs européens, surtout pour les migrations de retraite (cf. chapitre V). La moyenne montagne paraît donc inégalement choisie et désirée. Y a-t-il dans ces conditions un comportement spécifique aux nouveaux résidents britanniques ?

Dans le Morvan, la proximité géographique des Pays-Bas est certes importante, et l'opportunité financière n'est pas dédaignée, mais le massif est apprécié pour ses qualités propres : paysages naturels préservés, eau très présente, habitat vernaculaire, etc. Dans le Diois l'attrait paysager, ou identitaire, avec l'influence du protestantisme, ainsi que la tranquillité sont également valorisés. Le Séronais, pour le moment moins concerné apparaît un peu en situation intermédiaire, témoignant de phénomènes de repli depuis des régions plus saturées, mais aussi d'un attrait pour le « Midi vert ». Si on est loin des migrants britanniques venant s'installer à Chamonix, par passion de la montagne et de l'alpinisme tels que les décrit C. Geoffroy (2005), la moyenne montagne semble également prisée par certains migrants et ne pas être uniquement un choix par défaut lié à des questions financières. Elle est ainsi souvent pensée sur le mode de l'altérité pour les migrants du Benelux, habitués des « plats pays », et à la recherche d'autres paysages. On retrouve alors fréquemment les concernant l'idée de modération, de milieu « intermédiaire » par rapport à la haute montagne, une sorte « d'entre-deux ». J.-N. Couriol écrivait ainsi en 1986 que le Val de Drôme constituait « un premier pas pour les Néerlandais » qui devaient d'abord « se familiariser avec nos pays de moyenne montagne avant d'oser fréquenter, c'est-à-dire pour certains d'entre eux, affronter, l'intérieur du massif alpin »¹. Enfin, ces espaces offrent aussi à certains migrants en quête de calme une tranquillité disparue dans les régions très touristiques ou dans des territoires trop concernés par les installations étrangères.

¹ Couriol J.-N., *op. cit.*, p. 89.

2) Les facteurs de localisation à une échelle fine

La liberté de circulation et d'installation dans l'Union européenne a considérablement atténué les « effets de frontière », néanmoins l'aspect sécurisant de la proximité du pays d'origine demeure important, et le choix du lieu d'implantation en tient souvent compte. On observe en particulier un « effet de limite » : celui du seuil d'une journée de voyage. Le réseau autoroutier a donc joué, et joue encore un rôle important, pour les migrants venant en voiture, même si la présence du réseau TGV et des aéroports intervient aujourd'hui de manière croissante. L'avion a en effet changé les règles en permettant de raisonner davantage en « distance-temps » qu'en proximité spatiale, en particulier avec les compagnies « low cost » qui ont démocratisé le transport aérien. Cette notion de proximité est doublement importante. Elle permet de ne pas trop s'éloigner de ses proches, de ses contacts professionnels, voire de son médecin, mais aussi d'une clientèle potentielle, en particulier pour ceux qui investissent dans le domaine touristique. Ainsi, un Néerlandais qui loue des tentes équipées dans toute l'Europe, a-t-il créé un camping naturiste quatre étoiles dans le sud du Morvan pour répondre à la requête de ses clients. Beaucoup de ses compatriotes lui avaient en effet demandé un lieu plus proche de leurs pays, ses autres campings naturistes situés dans le sud de la France étant jugés trop éloignés. Enfin, pour de nombreux migrants qui restent dans une logique de pratiques multirésidentielles, il est essentiel de ne pas trop s'écarter de leur pays.

A une échelle fine, c'est la qualité du cadre de vie et de l'environnement qui ont un rôle déterminant. La recherche de la maison est essentielle dans le choix du lieu de résidence, d'autant qu'elle est aussi parfois achetée dans la perspective d'une activité touristique (gîtes, chambres d'hôtes). Le « bien idéal » correspond à une construction isolée (mais pas trop), ancienne et si possible de caractère (manoir, ferme, château), avec un peu de terrain, gage de tranquillité, et, idéalement, en situation dominante pour multiplier les points de vue. Mais, certains acceptent aujourd'hui aussi de loger dans les bourgs, ou même de faire construire dans certains lieux prisés mais où l'on ne trouve plus de bâti disponible. L'aire d'influence des réseaux immobiliers se lit également à cette échelle. La présence sur place de compatriotes joue un rôle ambigu : rassurante dans un premier temps, elle ne doit pas dépasser un certain seuil, devenant alors plutôt un facteur répulsif. En termes d'équipement, les besoins exprimés sont très proches de ceux formulés par les nouveaux habitants dans leur ensemble, avec peut-être un peu plus d'intérêt encore, du moins pour une partie d'entre eux, pour les activités culturelles.

Traditionnellement, la fréquentation touristique antérieure constituait un vecteur essentiel de découverte de la région, voire de repérage de lieux d'habitation potentiels. L'installation passait alors souvent dans un premier temps par l'achat d'une résidence secondaire, la familiarité préalable avec les lieux facilitant la transition au moment de la retraite, ou le transfert, complet ou partiel, d'activités dans le cadre de nouveaux projets de vie. La migration est alors réalisée par un simple changement de statut du logement, sans qu'il soit toujours facile de distinguer d'ailleurs entre réalité de la migration et pratique multirésidentielle, le morcellement des séjours rendant parfois l'évaluation délicate. On retrouve ici le rôle de facteur d'ancrage territorial de la résidence secondaire déjà évoqué par divers auteurs européens (Flognfeldt, 2002 ; Grimmeau, 2003 ; Müller, 2002). C'est en particulier à partir des pratiques résidentielles des nouveaux résidents nord-européens que les études consacrées aux interrelations « tourisme-migration » ont mis l'accent dès les années 1980 sur la complexification des flux migratoires et la vertu « peuplante » du tourisme qui s'affirme comme l'un des moteurs de la croissance démographique et économique (Bell, Ward, 2000). Elles rejoignent en cela le constat de plusieurs chercheurs nord-américains (Moss, 1987, 1994, 2006 ; Stewart, 2002). Néanmoins, comme on l'a souligné les médias jouent aujourd'hui un rôle croissant dans la connaissance des régions françaises.

III. Des dynamiques sociales et territoriales diverses

A. Un éventail de profils qui s'ouvre

Les migrants nord-européens constituent une catégorie transversale, où l'on trouve à la fois des personnes actives et inactives, et des profils se rapprochant des « nouveaux habitants » hexagonaux avec qui, comme on l'a vu, ils partagent des motivations d'installation en milieu rural. On s'attardera donc ici essentiellement sur les aspects plus spécifiques, sans revenir sur les traits communs déjà évoqués pour les différents groupes de migrants. Même si les retraités et les rentiers dominent toujours dans ces flux migratoires, il faut relever la part croissante des actifs et l'apparition de migrants en difficulté économique.

1) Les retraités

Document 11 – Exemple de parcours de migrant nord-européen retraité

Ce professeur de français néerlandais retraité est venu s'installer en 2004 avec son épouse dans le Morvan, où ils ont acheté une maison. Ayant toujours aimé la France où ils passaient très souvent leurs vacances et leurs enfants étant adultes, ils ont décidé de vivre dans l'Hexagone. Interrogé sur ses motivations d'installation dans le Morvan, il explique que : « tout en étant un pays adorable », les Pays-Bas se caractérisent aujourd'hui par « la saturation du réseau routier » et « par l'absence de silence ». Autres arguments avancés : le « stress de la vie moderne », « la densité de la population néerlandaise, une des plus élevées qui soit » et une « nature qui recule ». Ils connaissaient bien la France et auraient pu également s'établir en Bretagne ou en Provence. Mais ils expliquent leur choix du Morvan par un « trajet facilement faisable en une journée » (ils habitaient tout au nord des Pays-Bas, soit à plus de onze heures de route) et par « la beauté des paysages », la « richesse de la flore et de la faune », le « calme », « l'air pur », « l'eau qui pétillie partout », « les traditions », les « règles éthiques », le « taux relativement bas de la criminalité », le « patrimoine culturel, les nombreux vestiges de l'époque gallo-romaine ». Ils se sont bien intégrés dans leur commune d'adoption, mais ils ont fait l'effort de devenir membre du comité des fêtes et de participer à de nombreuses manifestations. L'ancien professeur souhaite aujourd'hui donner des cours de néerlandais dans son village pour « jeter un petit pont » en direction de la population locale...

Source : enquêtes de terrain, 2006.

Même si l'on dispose de peu de données statistiques pour le confirmer, la majorité des résidents nord-européens sont vraisemblablement encore des inactifs : des retraités et un nombre non négligeable de rentiers, souvent d'une cinquantaine d'années, pour qui l'installation en France paraît parfois constituer une opportunité d'arrêter de travailler et de vivre de divers revenus financiers, en valorisant notamment leur plus-value immobilière une fois leurs biens vendus dans leur pays d'origine. Ainsi, parmi les immigrés originaires du nord de l'Union Européenne établis en 1999 en Limousin, relève-t-on une majorité de retraités : environ 30 % travaillent, et ils sont peu touchés par le chômage (5,2 % de chômeurs pour les Britanniques et 1,5 % pour les Néerlandais)¹. Selon l'INSEE, les retraités venus de l'étranger s'installent pour moitié dans les pôles urbains, pour moitié dans les campagnes². Ce

¹ INSEE Limousin, FASILD, *Atlas des populations immigrées*, décembre 2004, p. 14.

² Perrier-Cornet P., *Mutations et perspectives des espaces ruraux*, Rencontres européennes, Limoges, 9 juin 2005, p. 9.

sont en particulier les territoires méridionaux qui ont leur préférence. Ainsi sur les 32 000 étrangers de l'Union Européenne âgés de 60 ans et plus qui se sont établis en métropole entre 1990 et 1999¹, 17,5 % ont porté leur choix sur la région PACA et 12 % sur le Languedoc-Roussillon, respectivement première et deuxième terre d'accueil².

A l'échelle du Languedoc-Roussillon, 10 % des seniors arrivés entre 1990 et 1999 viennent de l'étranger et 70,3 % des immigrants seniors de l'Union Européenne gagnent le milieu rural. Cette tendance est encore plus prononcée pour les Britanniques et les Néerlandais, puisque 85 % d'entre eux s'installent à la campagne (et près d'un tiers dans le rural profond). Les retraités étrangers, moins intéressés que les Français par la zone littorale (un sur six seulement s'y implante), sont en particulier attirés par les zones d'arrière-pays et de montagne qui répondent sans doute mieux à leurs attentes : climat plus tempéré, paysages plus variés, etc. Leurs préférences se portent notamment dans le Gard sur le pays d'Uzège et les Cévennes, sur les hauts cantons de l'Hérault et le Vallespir. « Cet engouement est très marqué pour les Anglais et les Hollandais, les Suisses et les Allemands affectionnant un peu moins les zones de montagne³. » Il semble par ailleurs exister une sorte d'effet d'altitude similaire à celui relevé chez les retraités français, pour qui les régions de moyenne apparaissent comme un milieu plus facile à vivre au quotidien. D. François (2004) remarque ainsi concernant les migrants en provenance des pays occidentaux riches de plus de 55 ans que leur implantation « fait apparaître un semis régulier peu présent à haute altitude en Cerdagne ou en Lozère, mais assez dense à moyenne altitude avec quelques points d'accumulation remarquables dans les Albères, le Minervois, les Cévennes gardoises, l'Uzège⁴... ».

2) Les migrants actifs

La part des actifs tend aujourd'hui globalement à augmenter parmi les résidents nord-européens, même si le fait est plus ou moins récent selon les régions. Ainsi, en Limousin, sur les 550 chefs d'entreprise britanniques inscrits sur les registres des chambres consulaires en 2005 (Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre d'Agriculture, Chambre des Métiers), plus de 70 % des créations et reprises d'activités se sont effectuées entre 2004 et 2005⁵. Cette population active compte en fait des cas de figure très variés : certains choisissent de délocaliser leur emploi (vétérinaire, médecin, artiste), d'autres reprennent ou créent une activité (touristique en particulier), ou partagent parfois leur temps entre deux pays, voire plus. Parmi les personnes en activité, il faut donc distinguer celles qui sont véritablement implantées en France et celles qui continuent à exercer une activité professionnelle à l'étranger, soit en se déplaçant, même si elles ne s'y rendent que par intermittence, soit par l'intermédiaire des nouvelles technologies, et le plus souvent en combinant les deux. Plusieurs générations de travailleurs semblent en fait s'observer.

Les agriculteurs, notamment néerlandais, ont souvent été les précurseurs de ces migrations d'actifs. Ils participent encore à ce mouvement, mais de manière minoritaire, bien qu'ils soient relativement surreprésentés dans certaines régions de moyenne montagne. Ce sont généralement des agriculteurs professionnels attirés en France par les opportunités foncières, ou certaines orientations agricoles spécifiques. Il existe d'ailleurs des organismes d'aide à l'installation, comme Terres d'Europe qui accompagne les agriculteurs et investisseurs européens souhaitant s'établir, ou développer un projet à la campagne en France.

¹ François D., « La migration des pays occidentaux riches vers le Languedoc-Roussillon », *Repères Synthèse pour l'Économie du Languedoc-Roussillon*, Insee Languedoc-Roussillon, n°10, décembre 2004, p. 3.

² François D., *op. cit.*, 2004, p. 3.

³ Auzéby F., Le Gouhinec T., *op. cit.*, p. 7.

⁴ François D., *op. cit.*, 2004, p. 3.

⁵ Depierre F., Guitard, *op. cit.*, p. 53 et p. 61.

Mais comme pour les « nouveaux habitants » français, le phénomène devient aujourd'hui plus complexe, l'agriculture entrant parfois dans le cadre de la pluriactivité pour certains migrants pour qui il s'agit alors davantage d'un moyen de vivre en milieu rural que d'un choix professionnel. L'agriculture est dans ce cas combinée avec d'autres activités plus diverses. C'est ainsi qu'un couple de Belges est venu s'installer en société avec un parent dans le sud du Morvan, dans une propriété avec un château. Ils ont une exploitation agricole classique (élevage de brebis laitières), mais l'un d'entre eux, qui est designer, continue à aller travailler en Belgique et est en perpétuel déplacement. Ils ont également aménagé le château pour accueillir des séminaires.

Document 12 – Exemple de parcours d'agriculteurs nord-européens

Ce couple d'Allemands est originaire d'une région du sud de l'Allemagne, proche du lac de Constance. Ils avaient environ 25 ans quand ils se sont installés dans le Diois à la fin des années 1980. Ils ont aujourd'hui deux enfants (4 et 6 ans) qui sont complètement bilingues. Ils sont tous les deux urbains d'origine, mais ils détiennent une formation agricole : elle a l'équivalent du BTS, et lui a fait des études supérieures d'agronomie. C'est à la suite d'un stage agricole de cinq mois chez un agriculteur néerlandais, lui-même arrivé en 1979, qu'ils ont décidé de s'installer dans la vallée de Quint. Cet agriculteur néerlandais montait alors une coopérative de plantes aromatiques et médicinales et souhaitait céder une partie de son activité (élevage de chèvres, son épouse ne souhaitant plus s'occuper des fromages), pour ne conserver que quelques hectares de plantes aromatiques et il cherchait quelqu'un pour prendre la suite. Tous les deux déclarent s'être orientés vers l'agriculture par « recherche de liberté », « goût de la nature », attirés par les « activités physiques » et « conviction écologiste ». En Allemagne, ils expliquent que l'installation aurait été plus difficile, car « l'esprit agricole est différent ». Ils ne souhaitaient pas travailler la terre en agriculture conventionnelle, étant partisans de l'agriculture biologique (ils sont membres de la Confédération Paysanne). Quand elle est arrivée, contrairement à son époux, elle ne parlait pas français. Mais ils ont su gagner la confiance des agriculteurs locaux et des habitants en montrant leur courage au travail, notamment pendant les vendanges, et également parce qu'il a proposé la création d'une CUMA biologique dont il est devenu président. Pour l'installation juridique, il a dû retourner en Allemagne pour continuer ses études pendant trois ans pendant que sa compagne restait sur place. Ils se sont installés sans aucune propriété, car ils louaient aussi le bâtiment d'élevage, ce qui leur a permis un investissement faible (achat d'un tracteur et du troupeau). Ils ne possèdent toujours aucune terre (les deux-tiers étant en bail officiel, un tiers en simple bail verbal), à l'exception d'un hectare que leur a vendu l'agriculteur néerlandais pour construire une maison (auparavant ils étaient restés huit ans en location au village). Ils sont aujourd'hui à la tête d'une exploitation de 35 ha de terres labourables (5 ha de céréales, 30 ha de fourrages), de 10 ha de pré naturel de fauche et 15 ha de parc pour les vaches. Ils ont 7 vaches allaitantes (Abondance, Limousine) et une cinquantaine de chèvres de différentes races. Leur chiffre d'affaire s'élevait en 2000 à environ 46 000 euro, dont plus des trois-quarts étaient assurés par la vente des fromages de chèvres sur les marchés (représentant près de 80 % du total des ventes), et dans quelques campings, épicerie, et directement à la ferme. L'élevage des vaches leur rapporte 15 à 20 % de leurs revenus selon les années, grâce aux subventions agricoles. Pour eux, il est tout à fait possible d'avoir une activité professionnelle dans le Diois, à condition de « ne pas vouloir être riche, mais juste de vouloir bien vivre ».

Source : enquêtes de terrain, 2000.

A la suite des agriculteurs, plusieurs générations semblent en fait se succéder. Un premier groupe exploite dans une logique de filière, et parfois de manière illégale, la présence importante de ressortissants étrangers, y compris en résidence secondaire, créant un certain nombre de niches économiques : campings, restaurants, agences immobilières, artisans dans le bâtiment, personnes installées en France qui monnayent leurs services pour trouver des logements à leurs concitoyens, entretenir des résidences secondaires -jardinage, allumage du chauffage-, faire de l'accompagnement dans les démarches administratives, etc. Il est suivi aujourd'hui par des personnes libérées des contraintes de localisation professionnelle ou disposant tout au moins d'une grande liberté d'organisation qui leur permet de vivre en France et de travailler en partie dans leur pays grâce aux nouvelles technologies et aux modes de transports rapides. C'est le cas notamment d'intellectuels et d'artistes, mais aussi de professions libérales. La vague récente est également constituée d'authentiques investisseurs, avec parfois des capitaux importants, souvent dans les activités liées au tourisme vert. De manière générale, il faut souligner l'esprit d'initiative, voire la dynamique entrepreneuriale de nombre de ressortissants nord-européens, fidèles à l'esprit d'initiative et d'entreprise de leurs pays d'origine. Ils sont d'ailleurs nombreux à déplorer les rigidités et les rapports complexes avec l'administration française : « *beaucoup de discussions inutiles* », « *une approche très rigide* », « *pays de fonctionnaires* »... A cela s'ajoutent pour quelques personnes des créations ou des projets « en aval » de l'installation en France, dont le but premier est souvent d'assurer un minimum de revenus pour vivre dans le lieu de leur choix, plus qu'une véritable stratégie professionnelle : cours de langue, tourisme, qui apparaît souvent comme l'activité la plus évidente, mais pas nécessairement la plus rentable, comme beaucoup le découvrent par la suite. Les questions de viabilité économiques des activités déjà évoquées pour leurs homologues français (cf. chapitre IV) sont également accrues par de fréquentes difficultés de communication et des incompréhensions du système administratif français, mais aussi par des départs encore moins préparés. Ce manque de réflexion conduit certains à l'échec économique et à la précarité.

3) Les migrants en difficulté économique

L'augmentation de la part des personnes en difficulté économiques parmi ces résidents nord-européens est signalée dans différentes régions, même si ces migrants nord-européens en situation d'échec sont fréquemment des Britanniques, et se trouvent donc en plus grand nombre dans la moitié ouest de la France (Montagné-Villette, 2000 ; Guillemot, 2000, 2002). Il s'agit souvent de migrants qui avaient sous-estimé les difficultés de communication et leur incapacité à trouver un travail sans la maîtrise du français, ainsi qu'à créer une activité viable économiquement en milieu rural. Le phénomène serait accru pour la vague la plus récente d'arrivées par des départs souvent irréfléchis et un manque de préparation. Pour d'autres migrants déjà plus ou moins en situation précaire, il semblerait que la France fournisse des possibilités d'achat de maisons à bas prix motivant le départ. S. Montagné-Villette (2000) souligne ainsi que « les Britanniques qui peuvent percevoir leurs indemnités de chômage en une seule fois sous forme de capital » trouvent en France des « maisons rurales à prix raisonnables et s'essayant à la création d'activités sans véritable réflexion et étude de marché préalables, sont vite en difficultés économiques, et perçoivent alors le RMI « dont le montant est supérieur à l'allocation britannique correspondante, par ailleurs soumise à des conditions plus restrictives »¹. À noter que pour eux, la carte de séjour est liée à l'obtention d'un contrat de travail et qu'elle est nécessaire pour avoir droit au RMI.

Ce phénomène commence à inquiéter localement, voire à agacer les populations locales qui ne voient pas d'un très bon œil ces résidents au RMI et couverts par la CMU, d'autant que quelques cas de fraudes ont été relevés. Un trafic a par exemple été démantelé récemment en

¹ Montagné Villette S., *op. cit.*, 2000, p. 280.

Dordogne, où certains ressortissants britanniques étaient « passés maîtres dans l'art de profiter à fond des bienfaits du « *modèle social* » français » (Andréani¹, 2006). Toutefois, le phénomène ne doit pas être exagéré. Ainsi, en Haute-Vienne, les bénéficiaires nord-européens du RMI, en majorité Britanniques, seraient passés d'une quarantaine en juin 2005 à environ soixante-dix au début de l'année 2006, et on décomptait 161 bénéficiaires de la CMU sur les 1 754 Britanniques protégés par le régime général de la Haute-Vienne au 31 décembre 2005². Il faut néanmoins souligner que la CMU peut aussi offrir une couverture sociale à des résidents nord-européens n'entrant dans aucune « case classique », et qui acquittent en fait une cotisation. Nos enquêtes de terrain ont permis de repérer quelques exemples du phénomène, qui reste ponctuel. Il est vrai qu'il s'agit de secteurs beaucoup moins concernés par la migration britannique. Dans le Diois, on recense effectivement quelques bénéficiaires de l'aide sociale, parmi les migrants nord-européens, la précarité résultant souvent d'un échec du projet d'installation. C'est ainsi le cas de cette femme belge, avec un enfant, qui loue une petite maison dans une commune du Haut-Diois. Lors de son arrivée dans la région, elle était venue tenir un restaurant en couple. Mais à la suite de l'échec de ce projet et d'une séparation, elle se retrouve aujourd'hui en situation très précaire et vit du RMI : elle fait des photographies, qu'elle ne peut pas vendre car elle n'a pas de statut officiel.

B. Des dynamiques régionales variées

Nos territoires d'enquête sont très inégalement concernés par la migration nord-européenne. Dans le Séronais, il ne s'agit pas réellement d'un élément majeur de recomposition socio-démographique, le Diois est en situation intermédiaire, alors que le Morvan témoigne d'un phénomène d'installations conséquent.

1) Le Séronais : un mouvement encore marginal

L'arrivée de populations étrangères est le phénomène migratoire le plus récent dans le Séronais, même si dans les années 1970 il y avait déjà eu dans la région quelques installations en particulier d'Allemands (notamment des artistes et des agriculteurs) dans la mouvance néo-rurale. Elle reste encore assez limitée, malgré une tendance à l'augmentation ces toutes dernières années. Elle concerne des ressortissants d'Europe du Nord (Allemands, Néerlandais, Belges, Britanniques, Suisses), car s'il reste des Espagnols de l'après-franquisme, il n'y a pas eu d'autres mouvements importants depuis le Sud. Beaucoup de résidents nord-européens arrivent avec de gros moyens financiers, personnels ou familiaux, et achètent de belles propriétés, se situant donc plutôt dans un marché immobilier haut de gamme. Un château a ainsi été acquis à la fin des années 1990 par un couple de Néerlandais propriétaire de deux entreprises aux Pays-Bas. Ils les ont vendues et vivent aujourd'hui sans travailler, en gérant leur argent via Internet. De même peut-on citer l'exemple d'un Britannique d'une trentaine d'années qui a acheté une maison à la même période, qu'il a rénovée, et qui vit de ses rentes (des appartements à Londres). A cela s'ajoutent quelques étrangers moins aisés, s'investissant notamment dans des projets touristiques. On peut ainsi citer l'exemple de Néerlandais ayant acheté un château pour y faire des chambres d'hôtes, de Belges qui ont la même activité, ou bien encore d'une Britannique qui cultive des légumes biologiques, qu'elle transforme pour partie et qu'elle vend notamment grâce à un gîte végétarien, dont elle fait la promotion sur Internet. On recense aussi quelques retraités, dont un certain nombre sont des pré-retraités d'une cinquantaine d'années. Le projet d'installation de ces Allemands témoigne assez bien des facteurs d'attractivité de la région :

¹ Le Conseil général de Dordogne a ainsi indiqué qu'en 2005, 150 ressortissants de l'Union européenne, en majorité britanniques, s'étaient vu retirer le RMI, touché indûment, « Les mécomptes du « Britishland » français », *Le Monde*, 29 janvier 2006.

² Depierre F., Guitard, *op. cit.*, p. 70 et p. 94.

Ces deux couples d'Allemands souhaitaient s'installer dans le Séronais où ils avaient un projet d'hôtel de caractère et de restauration. L'un d'entre eux, restaurateur de profession et propriétaire d'un restaurant à Hambourg, devait gérer l'activité ; l'autre, décorateur d'intérieur, s'associait à l'affaire en apportant un capital financier. Après avoir visité les côtes méditerranéenne et atlantique, ils ont en définitif choisi l'Ariège, où ils cherchaient un château ou une grande maison de caractère à restaurer grâce à l'aide d'une agence toulousaine spécialisée dans ce type de demeures. Ils sont arrivés dans le Séronais parce que les prix y étaient moins élevés qu'en Provence (où l'une des personnes passait des vacances avec ses parents travaillant dans le milieu artistique). Mais depuis leur visite, et même si le projet n'a finalement pas abouti, ils sont séduits par le « Midi vert », et notamment par la présence des montagnes.

Comme le suggère cet exemple, certaines arrivées assez récentes paraissent liées en partie au reflux d'autres régions saturées ou trop chères, les installations étant par exemple maintenant plus difficiles dans le Quercy, le Périgord ou les Corbières. Mais ce territoire paraît aussi offrir des paysages et un environnement attractifs : les Allemands sont ainsi séduits par les paysages très verdoyants. Il semble aussi qu'interviennent localement des phénomènes de réseau de connaissance, car dans une commune tous les propriétaires allemands viennent de Francfort. Ces Européens se fixent donc en Séronais pour profiter d'un beau cadre de vie et semblent apprécier l'isolement tout en étant à proximité de l'aéroport de Blagnac. Le phénomène reste cependant pour l'instant secondaire et n'a pas donné lieu à la naissance d'une véritable filière, comme on peut en trouver par exemple autour de Mirepoix, qui attire beaucoup d'Européens du Nord, sans doute parce que ce territoire, proche de l'Aude, a déjà un aspect davantage méridional. On y trouve ainsi des revues spécialisées et des agents immobiliers qui exploitent beaucoup cette carte, de même que certains locaux, alimentant du même coup une inflation foncière importante.

2) Le Diois, terre protestante ?

Dans les années 1960-1970, le Diois a surtout accueilli des Harkis, des Marocains et des Portugais exerçant dans le secteur du bois, mais aussi des néo-ruraux néerlandais, dont quelques-uns étaient influencés par le mouvement Provo, sorte de mouvement anarchiste et libertaire teinté d'écologisme se développant au milieu des années 1960 aux Pays-Bas (Frémion, 1982 ; van Tijen, 1996). C'est le cas de ce couple venant d'Amsterdam (il était universitaire, elle assistante sociale), qui après un essai de vie en communauté a repris une exploitation agricole dans la vallée de Quint en 1979, dans une « *commune typiquement condamnée à disparaître* » comme il le souligne, où il ne restait que six habitants. Ils ont en fait racheté une grande partie du hameau et plusieurs ruines, dont leur maison et ils ont commencé à tout rénover (« *une maçonnerie sans fin* » disent-ils !). Ils avaient alors la confiance des gens : on leur avait laissé tout le terrain, car c'étaient les seuls paysans encore en activité dans le village. Ils n'avaient aucune expérience agricole, et ce sont « *les vieux* » qui leur ont appris le métier et deux techniciens de la Chambre d'agriculture. Les premières années, ils n'ont fait que travailler, et il leur a fallu oublier leur vie de « *luxue urbain et de voyage* », et renoncer à certaines choses : un « *monde totalement différent* ». Il leur semblait important que l'agriculture reste vivante pour la commune, redoutant un développement touristique trop important et « *une luberonisation* ». C'est pourquoi ils ont peu à peu contribué à installer d'autres agriculteurs sur les terres et les maisons qu'ils avaient achetées à leur arrivée : des Allemands (cf. supra), un Français et une Québécoise, une Néerlandaise, et plus récemment un couple de Grenoblois¹. En plus de leur activité d'éleveurs de chèvres, ils récoltaient des plantes aromatiques et ont été avec un autre agriculteur néerlandais à l'origine de la création de la Coopérative des Plantes Aromatiques du Diois en 1985, et d'une filière

¹ Il milite également au sein de l'association Terre de Liens, qui propose de changer le rapport à la terre, à l'agriculture, à l'alimentation et à la nature, en faisant évoluer le rapport à la propriété foncière, en valorisant les dimensions collectives et solidaires pour l'accès à la terre et sa gestion.

Plantes Aromatiques et Médicinales en agriculture biologique, qui compte aujourd'hui plus d'une quarantaine de producteurs, et diverses petites entreprises (Herbier du Diois, Sanoflore). Un autre Néerlandais, ancien professeur de gymnastique, a également été à l'origine d'une manifestation culturelle importante qui existe depuis 1989 : le Festival Est-Ouest, qui associe une manifestation sportive à un volet culturel consacré aux pays de l'Est, et qui, durant deux semaines, draine près de 30 000 visiteurs.

Photo 9 – Une résidence néerlandaise perdue dans la vallée de Quint



Source : cliché F. Cognard, 2003.

Les résidents nord-européens (Belges, Néerlandais, Britanniques, Allemands) qui s'implantent aujourd'hui dans le Diois sont encore avant tout des résidents secondaires, mais les installations définitives d'Européens du Nord progressent incontestablement, des retraités aisés aux bénéficiaires de l'aide sociale, notamment à la suite de l'échec de leur projet d'installation. On peut également relever la présence de quelques porteurs de projet, notamment dans les activités touristiques (gîtes) ou dans le domaine agricole. Bien que l'arrivée de certains migrants étrangers soit liée au reflux de régions plus méridionales saturées et/ou inaccessibles financièrement, les facteurs attractifs principaux du Diois paraissent liés d'une part au climat, ensoleillé mais sans excès de chaleur, au charme des paysages, à « *l'espace ouvert* », à la présence de la Drôme, à « *l'importance de la nature* », à la « *tranquillité* », au « *silence* », et à l'aspect peu touristique. Le relief très compartimenté du Diois, qui multiplie les vallées et les lieux de vie isolés permet également de satisfaire assez aisément leur désir d'isolement (**Photo 9**). Enfin, il semblerait qu'un lien avec le protestantisme et la recherche de racines existe pour quelques individus (Suisses, Belges et Néerlandais). Ce qui avait déjà été remarqué par J.-N. Couriol (1986) dans sa thèse.

3) Le Morvan, terre d'accueil néerlandaise

L'installation d'étrangers dans le Morvan remonte aux années 1960 et à l'arrivée d'Allemands investissant dans les propriétés forestières. En lien avec cette activité, on trouve aussi des Turcs et quelques familles espagnoles ou polonaises. Les Néerlandais ont suivi dans les années 1970, comme touristes, d'abord en campings, puis en résidences secondaires (qu'ils ont achetées et continuent à acheter en grand nombre), et maintenant, de plus en plus en résidence principale ou dans une logique multirésidentielle. Bien que l'on puisse relever

localement la présence d'autres nationalités (Belges, Allemands, Britanniques, Canadiens), et même si depuis 2000 on observe une tendance à la diversification avec notamment l'arrivée de Suisses et de Britanniques (l'ouverture un temps d'une ligne à bas coût à Dijon, aujourd'hui interrompue, ayant accéléré l'installation de ces derniers), celles-ci restent marginales face aux Néerlandais. Le mouvement d'arrivées paraît s'être encore accru depuis le milieu des années 1990. C'est aussi le constat qui est fait à l'échelle du département de la Nièvre où la décennie 1990 a vu s'affirmer un nouveau courant d'arrivées en provenance des Pays-Bas : 137 Néerlandais s'y sont établis entre 1990 et 1999. Chiffre qui pourrait paraître faible, mais représente néanmoins plus de la moitié des personnes de nationalité néerlandaise que compte la Nièvre en 1999¹. Entre 1990 et 1999, le parc Naturel du Morvan a ainsi accueilli sur son territoire 550 personnes venues de l'étranger, les plus nombreux (130), provenant des Pays-Bas².

La carte relative au pourcentage d'acquéreurs étrangers sur le marché des maisons à la campagne en 2006 (**Carte 21**) fait clairement apparaître le Morvan comme une région de forte attractivité auprès des étrangers, le massif appartenant aux territoires où leur implantation est très visible avec plus de 25 % des acquisitions contre 11 % pour la moyenne nationale. A l'échelle communale, la concentration est parfois spectaculaire. Ainsi, d'après nos enquêtes de terrain en 2003, la commune d'Ouroux-en-Morvan (Nièvre), située entre les lacs de Pannecière et des Settons comptait-elle environ 80 résidences étrangères, soit environ 200 nouveaux arrivants étrangers, permanents ou temporaires (pour 670 habitants), dont 12 couples y vivant en permanence et plusieurs enfants scolarisés. De même peut-on citer la petite commune de Cussy-en-Morvan en Saône-et-Loire (471 habitants), qui recense aujourd'hui 70 familles d'étrangers dont 40 familles néerlandaises (14 familles britanniques et néerlandaises en résidence principale). D'après les données fiscales exploitant les adresses d'envoi des taxes foncières, les quatre départements bourguignons apparaissent également comme d'importantes zones d'élection pour les résidents secondaires étrangers, et en particulier les Néerlandais (Davezies, Goujard, Vayssiere, 2003 ; Deschamps, 2006). Ces derniers s'implantent cependant préférentiellement dans la Nièvre et en Saône-et-Loire, les proportions les plus importantes s'observant dans le Haut-Morvan et dans le sud du massif. Les quatre départements bourguignons comptaient ainsi un peu plus de 2 100 résidences secondaires appartenant à des Néerlandais en 2003 (dont 53 % situées dans la Nièvre). A partir de diverses sources, le Parc Naturel Régional du Morvan estimait en 2005 à environ 2 000 le nombre de maisons néerlandaises, dont 10 à 15 % de résidents permanents (avec actuellement une nette tendance à la sédentarisation), soit de l'ordre de 400 à 600 personnes en se basant sur une moyenne de deux personnes par foyer. Deux agents immobiliers néerlandais anciennement établis avancent quant à eux le chiffre d'environ 3 000 biens immobiliers aujourd'hui dans tout le Morvan. Une autre indication est enfin fournie par la présence de la plus importante association néerlandaise de France, créée en 2005, le Club du Morvan, qui recense environ 350 inscrits en 2006 et compte en moyenne 2 500 visites par mois sur son site Internet, fréquenté par des résidents permanents, mais aussi secondaires ou des multirésidents, qui le consultent également depuis les Pays-Bas.

Selon les témoignages des agents immobiliers et des notaires et nos enquêtes de terrain, les acquéreurs semblent venir d'un peu partout aux Pays-Bas. Essentiellement d'origine urbaine, ils ont en moyenne entre 40 et 50 ans et arrivent le plus souvent sans enfant (la tendance est cependant actuellement à l'arrivée de familles plus jeunes). Ils appartiennent à des classes sociales assez aisées (professions libérales, médicales, enseignants, « artistes » -musique, cinéma, télévision, théâtre-), même si celles-ci paraissent plutôt à la baisse : des cadres moyens et quelques ouvriers achètent de petites maisons à restaurer, signe de la

¹ Brion D., *op. cit.*, p. 14.

² Bondoux K., Hilal M., *op. cit.*

diffusion d'un phénomène au départ plutôt réservé à une « élite ». L'achat type est celui de la ferme morvandelle entre 50 000 et 100 000 euro, même si l'on recense aussi des ventes plus importantes (de l'ordre de 150 000 à 300 000 euro) et quelques achats de petits châteaux, acquis souvent à plusieurs couples, notamment dans le sud du Morvan où dominent les plus grandes propriétés. Ainsi la responsable de l'agence immobilière de Château-Chinon explique-t-elle : « 60 % de notre clientèle de la résidence secondaire est hollandaise. [...] Notre public est très large. Cela va des jeunes de 25 ans qui achètent du bâtiment à restaurer aux retraités qui acquièrent de l'authentique confortable pour y vivre six à huit mois par an, et aux autres familles assez jeunes qui s'installent définitivement et créent leur emploi ici. »¹

Malgré l'augmentation du nombre des résidents permanents, les Néerlandais établis dans le Morvan sont en effet encore majoritairement des résidents secondaires. Si le phénomène d'installation d'agriculteurs néerlandais attirés par le prix du foncier agricole n'est pas nouveau dans la Nièvre, et n'a pas disparu, l'activité agricole est aujourd'hui souvent combinée avec d'autres (tourisme, télétravail...). Car l'éventail des profils de migrants s'est très largement ouvert. Deux tendances fortes se dessinent actuellement : d'une part, une sédentarisation croissante des résidents secondaires et d'autre part, une augmentation du nombre de personnes s'implantant pour travailler dans le Morvan. Le président du Club du Morvan estime ainsi que les véritables « installés » représenteraient entre 15 à 20 % de la communauté néerlandaise morvandelle, chiffre en nette progression depuis le milieu des années 1990 et surtout le début de la décennie 2000. L'achat, déjà ancien, de « seconde résidence » se poursuit cependant (les Néerlandais constituent en général la moitié de la clientèle sur ce marché, voire plus dans certains secteurs), mais il évolue, illustrant bien la complexité croissante des modes de vie et d'habiter, comme le montre l'exemple des retraités. Une partie des Néerlandais installés, auxquels s'adjoignent également quelques Belges, Allemands et Britanniques, sont d'anciens actifs qui vivent souvent entre huit à dix mois ici, et retournent pour beaucoup dans leur pays l'hiver. Ceux-ci, auxquels s'ajoutent quelques rentiers, parfois jeunes, semblent aujourd'hui représenter un peu plus d'un tiers de la communauté néerlandaise (d'après les statistiques de l'INSEE, 39 % des Néerlandais qui se sont installés dans la Nièvre entre 1990 et 1999 étaient retraités, contre 31 % des actifs occupés²). Ce phénomène, pour le moment ponctuel, devrait s'accroître dans les prochaines années du fait de l'arrivée à l'âge de la retraite de nombreux résidents secondaires européens. Mais cette migration compte aussi des actifs, qui sont souvent assez mobiles. Les cas de figures sont divers : artisans, professions libérales et artistiques peu contraignantes du point de vue de la localisation professionnelle, créateurs d'activités privilégiant en général le domaine touristique. Deux générations de travailleurs se distinguent : un groupe qui a exploité la présence importante de Néerlandais et souvent les niches économiques délaissées par les Français (campings, restaurants, agences immobilières, artisans), et plus récemment une nouvelle génération d'investisseurs et de professions qui peuvent résider dans le Morvan et travailler en partie aux Pays-Bas. S'ajoutent quelques personnes vivant du régime social hollandais (chômage, invalidité).

La présence néerlandaise a en effet atteint un seuil suffisant pour qu'une véritable « filière » se soit créée à l'échelle de la région, alimentant divers emplois plus ou moins légaux. La vente de résidences secondaires aux Néerlandais s'effectuant environ pour moitié dans le Morvan, le reste étant réalisé grâce à des annonces passées dans la presse étrangère, et par l'intermédiaire de salons immobiliers aux Pays-Bas et d'Internet, certains se sont installés comme agents immobiliers. S'ils ont en général d'abord été employés par une agence, quelques-uns travaillent aujourd'hui en indépendants et mettent directement en rapport vendeurs et acquéreurs. Un véritable réseau s'est peu à peu constitué, cinq ou six rabatteurs

¹ Bonnet E., « La ferme crève son plafond », *Journal du Centre* du 29.08.2001, page 2.

² Brion D., *op. cit.*, p. 14.

principaux « se partageant » le Morvan. Cette implantation importante a aussi suscité l'émergence de différentes activités répondant à la demande hollandaise (parfois au noir dans un premier temps). Certains monnayent ainsi divers services auprès de leurs compatriotes, qui sont nombreux à apprécier de ne pas avoir à franchir la barrière de la langue (accompagnement, conseils ou traduction pour les démarches administratives, petits travaux de jardin et d'entretien, allumage du chauffage dans les résidences secondaires...). De même les artisans sont-ils de plus en plus nombreux à s'installer pour exploiter ce marché (maçon, architecte d'intérieur, peintre, paysagiste, etc.).

Tab. 48 – Temps de présence dans le Morvan

<i>Durée</i>	<i>Réponses</i>	<i>Pourcentages</i>
0-2 mois	52	32,3 %
2-4 mois	42	26,1 %
4-6 mois	15	9,3 %
6-11 mois	11	6,8 %
En permanence	41	25,5 %
Total	161	100,0 %

Source : d'après Van Der Lee M., 2006.

Enfin, la vague la plus récente se distingue par l'arrivée de véritables investisseurs, des « aventuriers » fidèles à l'esprit d'entreprise néerlandais, en particulier dans le domaine du tourisme, et par un ensemble, divers, de personnes qui ne sont pas véritablement liées à un emplacement économique spécifique, notamment grâce à l'emploi des nouvelles technologies : artistes, professions libérales qui peuvent habiter le Morvan et travailler en partie dans leur pays. Divers phénomènes de multirésidences se dessinent ici. C'est ainsi qu'un notaire qui exerce aux Pays-Bas dans un gros cabinet et qui, du fait de son niveau important de revenus ne travaille que six à huit mois par an, vit le reste du temps dans une petite commune du nord du Morvan. On peut également citer l'exemple de ce couple arrivé à la fin des années 1990 dans une petite commune du Morvan où ils ont acheté un château dans lequel ils ont fait réaliser d'importants travaux. Au départ, ils recherchaient une grande maison à rénover et avaient pensé s'installer au Portugal, mais c'était trop loin. Leurs activités professionnelles leur laissent une relative liberté d'organisation, qui leur permet de vivre 4 à 5 mois par an dans le Morvan, à raison en moyenne d'une semaine par mois, la femme exerçant dans un département de psychologie aux Pays-Bas, où son mari dirige deux entreprises.

Comme on le voit une majorité de Néerlandais ne sont donc encore que des résidents intermittents, peu contraints professionnellement, qu'ils s'agissent de résidents secondaires, de retraités passant souvent l'hiver aux Pays-Bas ou de personnes y travaillant par intermittence du fait de la relative proximité du pays. Information qui ressort assez nettement d'une enquête menée récemment auprès des résidents néerlandais par le Club du Morvan (**Tab. 48**), même si l'on peut supposer que l'échantillon des 185 personnes ayant répondu est un peu plus présent en moyenne dans l'année que l'ensemble des Néerlandais. Près d'un tiers d'entre eux ont ainsi déclaré passer plus de 6 mois par an dans le Morvan. Les autres sont-ils tous pour autant simplement en « résidence secondaire », alors que, comme on l'a vu les rythmes de fréquentation varient fortement ? Définition officielle de la résidence secondaire qui devient d'autant plus obsolète que de nombreuses maisons sont occupées plus fréquemment, car prêtées ou louées aux enfants ou aux amis... De nombreux Morvandiaux remarquent d'ailleurs que les Néerlandais « *viennent plus souvent que les Parisiens* ».

D'après les données de l'INSEE relatives aux années 1999-2004 (Desplanques, 2006), les Néerlandais constituent la deuxième nationalité, après les Britanniques, à s'être installée

en France sur cette période, mais ce sont par contre les premiers en pourcentage à choisir de s'installer en milieu rural et notamment en rural isolé (avant les Britanniques et les Belges). Si leurs motivations d'installation en milieu rural rappellent en de nombreux points la recherche d'une meilleure qualité de vie et d'un certain bien-être dans un environnement choisi, communs aux « nouveaux habitants » français, pour eux les atouts du Morvan diffèrent quelque peu. Celui-ci constitue d'abord une région relativement proche leur apportant un dépaysement, puisque, grâce au réseau autoroutier, il faut compter en moyenne sept à huit heures de route depuis leur pays pour atteindre le nord du massif : comme le résume un agent immobilier néerlandais : « *une distance bien franchissable, faisable en voiture pour 4-5 jours* ». Notion de distance très importante, car certaines personnes ayant des maisons dans le sud de la France trouvent déjà que c'est trop loin (notamment pour les enfants). Ce qui confère ainsi au massif, en dépit d'une certaine « banalité » et de l'absence de paysages spectaculaires, l'avantage de présenter un cadre de moyenne montagne très accessible. Celui-ci offre en effet divers éléments que les Néerlandais ne trouvent plus dans leur pays : alors que la densité y est très forte et l'agriculture intensive, ils apprécient ici les faibles densités, « *l'absence de voisin* », « *l'espace* », la « *nature* », la présence de « *zones vertes à perte de vue* ». Bref, un milieu rural préservé et paisible qui offre des paysages très verts et « authentiques ».

La présence du Parc Naturel Régional semble aussi intervenir pour certains Néerlandais, généralement très sensibles aux questions de pollution, et pour qui il apparaît comme un gage de préservation de l'environnement et de limitation des constructions. Beaucoup évoquent également certains aspects du système social français (école, médecins) et un « *écart de climat social* » : le calme, un sentiment de sécurité, l'absence de problème de circulation, de stationnement, mais aussi une certaine manière de vivre des habitants « *qui savent prendre leur temps* ». Ils paraissent ensuite particulièrement sensibles aux paysages vallonnés du Morvan, car ils ne sont « *pas trop hauts* » pour ces gens de « plat pays », mais présentent suffisamment de différences d'altitudes pour permettre de multiplier les points de vue. Ils sont aussi séduits par la présence de nombreux lacs¹, qui sont de plus ici librement utilisables. A cela s'ajoutent, pour eux, la douceur du climat et l'attrait du patrimoine ancien et des fermettes morvandelles (**Photo 10**). Atout bien exploité par un dense réseau d'agents immobiliers français et néerlandais.

Outre le calme qu'ils trouvent dans le Morvan et dont la recherche explique sans doute le reflux d'un certain nombre d'autres régions saturées (les agents immobiliers recevant par exemple des personnes qui revendent dans le sud), c'est aussi l'existence de prix intéressants à l'achat (des maisons, mais surtout du terrain -un hectare de terre cultivable aux Pays-Bas se payant au moins 25 000 euro-) qui les attirent ici. L'équivalent de ce qu'ils achètent en France coûterait ainsi trois à quatre fois plus cher dans leur pays, même si les prix ont augmenté de manière importante depuis quelques années. Contrairement à une rumeur persistante colportée par certains habitants et agents immobiliers, ils ne bénéficient pas d'une « prime à la migration » de l'État néerlandais. Tout au plus pouvaient-ils jusqu'au milieu des années 1990 profiter de facilités d'emprunt pour acquérir une résidence secondaire, dans leur pays ou à l'étranger (prêts bonifiés et déduction des intérêts) : simple mesure fiscale, qui a par ailleurs été supprimée. Néanmoins, si l'on examine dans l'enquête du Club du Morvan les déclarations des Néerlandais interrogés sur les trois points forts du Morvan (**Tab. 49**), l'aspect monétaire est loin d'apparaître prépondérant. Il est vrai qu'il s'agit souvent de personnes assez à l'aise financièrement.

¹ Les grands lacs, ou plutôt réservoirs, car ils sont tous artificiels sont au nombre de cinq. Le plus ancien est le lac des Settons, créé sous le Second Empire pour régulariser le débit de la Cure et y faciliter le flottage du bois ; le plus récent, celui de Saint-Agnan, a pour but l'alimentation de la Terre-Plaine en eau potable ; certains comme Pannecièrre fournissent aussi une production d'électricité. Tous ont pour mission d'amortir les crues de l'Yonne et donc de la Seine.

Tab. 49 – Les dix atouts du Morvan selon les Néerlandais

<i>Les atouts du Morvan</i>	<i>Citations</i>	<i>Pourcentages</i>
La nature et les paysages	130	70,3 %
La tranquillité	122	65,9 %
L'espace	68	36,7 %
L'amabilité des habitants et voisins	51	27,6 %
La mentalité : les gens prennent le temps de manger, de profiter	38	20,5 %
A une journée de voiture des Pays-Bas	21	11,3 %
L'air pur	16	8,6 %
Financièrement abordable	10	5,4 %
Le climat	10	5,4 %
Le silence	9	4,8 %
Une autre culture	8	4,3 %
La simplicité	8	4,3 %

Plusieurs réponses possibles, d'où un total supérieur à 100 %.

Source : Van Der Lee M., 2006.

Enfin, à une échelle plus fine, les Néerlandais privilégient incontestablement les logements situés dans les hameaux, les bourgs apparaissant moins attractifs. Fuyant la promiscuité, ils recherchent des maisons à l'écart, avec un peu de terrain, de préférence en situation dominante et avec une belle vue (idéalement sur un lac). Il y a ainsi des « villages hollandais » et d'autres qui le sont beaucoup moins. Ce qui est lié à la qualité des paysages (vallonnés, un peu de forêt, mais pas un paysage fermé), à la plus ou moins grande proximité des plans d'eau très appréciés (en particulier le lac de Pannecière, **Photo 11**), mais aussi au rayon d'action des revendeurs. La présence d'autres Néerlandais intervient parfois également comme un facteur rassurant, du moins jusqu'à un certain seuil. Car certains résidents (surtout secondaires) commencent à considérer qu'ils sont trop nombreux, ce qui semble d'ailleurs déjà susciter quelques départs, par exemple en direction de l'Auvergne.

Les facteurs attractifs pour ces nouveaux résidents rappellent donc en de nombreux points les atouts touristiques de la région : paysages de moyenne montagne, présence de lacs, charme d'une campagne bocagère et forestière... De fait, la fréquentation touristique paraît bien constituer un vecteur de connaissance territoriale très efficace, en particulier via les résidences secondaires. Jusqu'à une date récente, les résidents néerlandais « installés » étaient majoritairement dans un premier temps des acheteurs de résidences secondaires. L'itinéraire « classique » était ainsi très souvent celui de séjours en camping (où l'on observe une très forte fréquentation néerlandaise -de l'ordre de 80 % de la clientèle-), suivis de l'achat de résidences secondaires, où les plus motivés s'installaient ou séjournaient de plus en plus longtemps. Résidences secondaires qui sont très nombreuses dans le Morvan, puisqu'en 1999, le Parc Naturel Régional en comptait plus de 10 400, soit près d'un logement sur trois (31 %). Chiffre qui peut même s'élever à la moitié dans les communes centrales du massif. Mais la situation évolue encore aujourd'hui, car ceux qui s'établissent durablement, y compris dans le cadre de multirésidentialités complexes, sont de plus en plus nombreux. Et il est probable que parmi les jeunes familles décidant de changer de vie, beaucoup acquièrent directement leur résidence « principale », en tenant sans doute davantage compte de son niveau de confort (les résidences secondaires n'étant pas toujours assez équipées pour y habiter en permanence -problème du chauffage par exemple-).

Photo 10 – Une ferme morvandelle rénovée



Source : cliché F. Cognard, 2006.

Cette ferme morvandelle a été achetée en 2000, de même que deux hectares de bois de feuillus, par un Néerlandais, qui y habite en permanence depuis 2001. Il travaillait auparavant dans le marketing et vivait à Amsterdam sur une péniche. Il a d'ailleurs déménagé en l'utilisant jusque sur le canal de Bourgogne. Avec son épouse, ils ont transformé l'ancienne bergerie de la ferme en gîte rural et gèrent aussi le camping de la commune. Ils sont inscrits sur les listes électorales, et il travaille activement à l'intégration de ses compatriotes, notamment en s'occupant du Club du Morvan, dont il a été président.

Photo 11 – Paysages vallonnés du Morvan



Source : cliché pris dans la région de Montigny-en-Morvan avec au loin le lac de Pannecièrre, F. Cognard, 2003.

Si l'attraction forte du Morvan auprès des Néerlandais ne paraît pour le moment pas se démentir, le phénomène demeure néanmoins fragile : le taux de rotation dans les maisons est important et le temps moyen de propriété faible (environ 4 ans). Ceci est certes lié à des biens qui s'échangent et à des Néerlandais qui cherchent des maisons plus grandes ou plus confortables, mais c'est aussi le fait de personnes, souvent âgées, qui repartent dans leur pays (en particulier en raison de problèmes de santé). Il est de plus vraisemblable que la saturation progressive du marché de l'immobilier ancien amène dans les années à venir à une certaine stagnation des arrivées, sauf à investir dans la construction neuve, ce qui n'est pas encore dans la culture de la communauté néerlandaise. Enfin, certains d'entre eux commencent à se plaindre qu'ils sont trop nombreux. Parallèlement au phénomène de sédentarisation, on observe en effet une volonté croissante d'intégration : venant ici pour l'ambiance française, ils ne souhaitent pas la constitution dans le Morvan de « petits Pays-Bas », selon leur expression. L'orientation est donc aujourd'hui à la réflexion sur l'intégration de cette communauté, via en particulier des actions du Club du Morvan, du Parc Naturel et du Pays Nivernais-Morvan (émission de radio, reportage dans la presse, manifestations culturelles, site Internet, etc.), à destination des Néerlandais, mais aussi de la population locale. Car devant ce mouvement d'installations et la pression foncière qui l'accompagne, certains habitants éprouvent parfois un certain « sentiment de dépossession ».

C. Quelles conséquences pour les territoires ruraux ?

1) Des arrivées diversement appréciées

Comme le souligne H. Buller (1993), « ce nouveau flux de ressortissants des pays de l'Europe du Nord vers la France est à la fois un phénomène d'immigration classique, posant des questions d'intégration, d'identité et de transferts culturels, mais aussi un phénomène nouveau de la relation urbain-rural, comprenant toutes les dimensions de perceptions et d'usages différents de la campagne¹ ». On n'insistera ici que sur les spécificités propres aux migrants étrangers, les conséquences générales de ces recompositions socio-démographiques étant évoquées dans le chapitre VIII. Les impacts spatiaux de ces installations sont multiples et variables d'un secteur à l'autre en fonction de l'importance des flux et de leur ancienneté. Ils sont diversement interprétés à l'échelle des territoires ruraux. A ce sujet, nous reprendrons volontiers à notre compte la formule de J. Barou et P. Prado (1993) sur la perception des migrants nord-européens dans les campagnes françaises : leur image générale « est bonne chez les notaires (et chez les agents immobiliers pourrait-on ajouter), mitigée chez les édiles, discutée chez les commerçants, contrastée chez les voisins² ». Elle résume encore assez bien l'idée d'aubaine économique que représentent ces arrivées pour certains, mais aussi les inquiétudes, voire les réticences, qui s'expriment ici et là. Car, même si quelques territoires (souvent les plus précocement concernés) ont déjà commencé à expérimenter des politiques d'accueil, beaucoup sont encore relativement désarmés face à cette arrivée de migrants étrangers. Ils ne savent ni réellement comment accompagner et valoriser au mieux ces flux migratoires, alors que des échecs et des départs émergent déjà, ni parfois comment apaiser les craintes de la population locale. Les conséquences spatiales de ces installations sont souvent présentées de manière ambivalente. Si on porte un certain nombre d'éléments au crédit de ces migrants (apport financier³, participation à la vie locale, à l'entretien des services et des petits commerces, réhabilitation du patrimoine bâti rural, voire aujourd'hui création d'activités relançant parfois le dynamisme local, ouverture culturelle...), des réserves s'expriment également, en particulier concernant la question foncière, et les difficultés d'intégration.

¹ Buller H., « Être étranger à la campagne », *Études rurales*, n°135-136, juillet-décembre 1994, p. 10.

² Barou J., Prado P., *op. cit.*, p. 223.

³ En Haute-Vienne, la CCI a calculé que les résidences des Britanniques représenteraient près de 1 million d'euro de revenus fiscaux pour les communes rurales, Depierre F., Guitard, *op. cit.*, p. 79.

2) La question foncière

La première accusation concerne leur rôle dans l'inflation immobilière. Il est en fait difficile de trancher de manière simple la question. Différents travaux prouvent indéniablement que leur arrivée a contribué à l'augmentation des prix du bâti ancien et le fait qu'ils payent en moyenne un peu plus cher les biens. P. Perri (2005) dans son analyse de l'impact des « *low cost* » sur les prix de l'immobilier en Limousin, en Dordogne, et dans l'Aude, conclut à une augmentation moyenne des prix de l'ordre de 30 %, suite à l'arrivée de compagnies à bas prix « par le simple fait de l'appréciation de la demande ». L'étude sur le marché de l'immobilier rural 2006 des SAFER reconnaît également implicitement leur rôle en la matière, puisqu'elle relie la relative stagnation des prix dans certains secteurs ruraux à la diminution de la demande britannique¹. Ces acheteurs nord-européens pèsent certes fréquemment fortement sur le marché foncier, un certain nombre arrivant avec un gros capital leur permettant d'acheter de belles demeures, voire de grands domaines. Ils tirent donc les prix vers le haut, même s'ils ne se situent pas nécessairement exactement sur le même segment de marché que les acheteurs français. A partir des données SAFER sur les prix de vente des maisons à la campagne, J.-P. Diry (2006) souligne ainsi que les prix d'achats des maisons acquises par les étrangers sont supérieurs à la moyenne (1,28 pour l'ensemble des nationalités sur la période 2003-2005). Mais, d'une part l'écart tend à se réduire le rapport étant de 1,62 sur la période 1995-1997, et d'autre part, d'importantes différences départementales sont à noter (de 1,29 à 0,99 pour les cinq premiers départements concernés par ces acquisitions²).

La flambée immobilière sur le marché des maisons à la campagne (+ 161 % entre 1997 et 2006³) ne leur est toutefois pas totalement imputable, l'ensemble des nouveaux arrivants y participant. Et ce sont les Français eux-mêmes, incités par les agents immobiliers, qui saisissent bien souvent l'occasion de vendre au meilleur prix à des résidents étrangers. Ils favorisent ainsi l'inflation foncière et un phénomène d'exclusion des populations locales et en particulier des plus jeunes. Néanmoins, ces migrants disposant de moyens financiers globalement supérieurs, apparaissent comme une concurrence déloyale et leurs achats sont parfois ressentis douloureusement par les populations autochtones, alimentant un certain sentiment de « dépossession ». Par ailleurs, la relative démocratisation actuelle du mouvement fait que ces migrants ne s'intéressent plus uniquement aux produits haut de gamme et se retrouvent sur les mêmes segments de marché que nombre de Français. Et les tensions dans certaines régions proviennent aujourd'hui du fait que des concurrences nouvelles s'exercent sur l'immobilier, alors qu'il y a encore une quinzaine d'années les étrangers achetaient des biens qui ne se vendaient pas ou que les populations locales n'avaient pas les moyens d'acquérir. Certains habitants dénoncent également l'existence d'achats spéculatifs, du fait d'un marché assez dynamique et d'une rotation importante. Le phénomène existe probablement, mais il ne faut pas oublier que les étrangers ont généralement réalisé d'importants travaux de rénovation pour rendre les maisons habitables, ce qui augmente d'autant le prix de vente par la suite. La rumeur est peut-être également alimentée par le fait que les résidents de l'Union Européenne ne sont pas soumis tout à fait aux mêmes taxes sur la plus-value des biens immobiliers, ne devant acquitter que 16 % d'impôts, au lieu de 27 % pour les Français (car ils ne payent ni la CSG, ni la CRDS).

¹ *Le marché immobilier rural en 2006*, Terres d'Europe-Scafr, mai 2007, p. 10.

² Charente : 1,29 ; Côtes-d'Armor : 0,99 ; Dordogne : 1,22 ; Haute-Vienne : 1,01 ; Manche : 1,07.

³ *Le marché immobilier rural en 2006*, Terres d'Europe-Scafr, Service Etudes, FNSafer, mai 2007, p. 10.

3) L'intégration des migrants nord-européens

Les autres réticences qui s'expriment sont davantage d'ordre culturel, voire identitaire. Elles concernent avant tout la question de l'intégration des migrants nord-européens. Par assimilation avec les touristes étrangers, ces derniers sont souvent accusés de ne pas consommer localement : ils s'approvisionnent dans leur pays, amènent leurs propres artisans, fonctionnent en vase clos, etc. Au-delà des clichés, les réticences à l'achat dans les commerces locaux, souvent au profit des grandes surfaces, cachent généralement des difficultés à s'exprimer en français, et parfois des habitudes de consommation différentes. L'explication est pour partie la même pour le recours aux artisans étrangers : il est plus facile d'expliquer ce que l'on souhaite dans sa propre langue. Il est vrai, par contre, qu'un nombre croissant d'artisans viennent aujourd'hui s'installer en France pour travailler auprès de leurs compatriotes et peuvent susciter localement des concurrences. Néanmoins, la plupart des artisans du crû profitent de la manne financière et le reconnaissent volontiers lorsqu'on les interroge. La population locale se plaint également d'une pratique fréquente du travail au noir : campings sauvages, location de gîtes ou chambres d'hôtes, agents immobiliers, etc. Dans divers territoires, de nombreuses activités paraissent effectivement se développer en dehors du cadre légal, au moins dans un premier temps, appelant sans doute à davantage de vigilance, mais aussi probablement à des efforts de pédagogie concernant le fonctionnement administratif français, parfois opaque. Certaines activités économiques, en particulier touristiques, ou des agences immobilières donnent aussi parfois l'impression de tourner en « circuit fermé », car elles sont destinées à des compatriotes, ce qui peut alimenter les rumeurs sur un repli communautaire. On est toutefois loin des clubs anglais privés de la Dordogne, et dans la plupart des régions c'est plutôt actuellement la volonté d'intégration des résidents nord-européens, voire leur envie de s'investir dans le développement local, qui sont soulignées.

En matière d'intégration, même s'il est difficile de généraliser, deux groupes coexistent fréquemment. La cohabitation n'est d'ailleurs pas toujours cordiale entre les premiers arrivés et la dernière vague d'installations au profil assez distinct. Certains étrangers ont tendance à rester entre eux, d'autres au contraire apprennent le français et cherchent à s'adapter à leur nouveau pays... Les dynamiques territoriales, mais aussi nationales, paraissent variables, même si les petites « colonies étrangères » sont plutôt l'exception. L'installation semble malgré tout plus difficile pour de nombreux migrants arrivés récemment, moins à l'aise financièrement, et moins francophiles. Leur mauvaise maîtrise du français constitue un frein à l'intégration, mais aussi un lourd handicap dans la perspective d'une activité professionnelle. Ces difficultés de communication prennent aussi plus de poids pour les retraités l'âge venant. Et, même si la situation est en train d'évoluer, un nombre croissant de territoires s'adaptant à ces nouvelles dynamiques migratoires et proposant aujourd'hui des cours de français, il existe encore peu de lieux d'apprentissage en milieu rural.

Si la présence de résidents nord-européens n'est pas totalement nouvelle dans les campagnes françaises, elle s'amplifie depuis la fin des années 1990 et surtout se diffuse géographiquement, invitant de plus en plus à penser l'espace rural français comme un espace résidentiel à l'échelle européenne. Dans les régions de moyennes montagnes, les arrière-pays méditerranéens ont été les plus précocement concernés, mais le phénomène se propage actuellement. Certains secteurs, en particulier dans le Massif central, connaissent ainsi une accélération des installations liée principalement à leur accessibilité financière et à la relative « massification » des flux migratoires, en partie engendrée par la révolution des compagnies

aériennes à bas coût. Ces contrées profitent surtout d'un mouvement de repli depuis des hauts lieux réputés, aujourd'hui saturés (régions méditerranéennes, Dordogne, etc.), dicté par la disponibilité foncière et facilité par des filières immobilières de plus en plus efficaces. Plusieurs modèles migratoires coexistent néanmoins. Une partie des territoires de moyenne montagne est gagnée un peu par défaut, avant tout pour une question de coût et l'attachement territorial des migrants ne paraît pas toujours très prononcé, ce qui pose des questions sur la durabilité des installations. Pour d'autres personnes, les caractéristiques de la moyenne montagne sont très appréciées, car elles répondent parfaitement à leurs attentes : ces espaces ruraux peu peuplés leur procurent un cadre paysager agréable, l'isolement et la tranquillité par rapport aux régions très touristiques, tout en disposant d'un niveau de services satisfaisant. Bien que marquant beaucoup les esprits, le mouvement reste d'ampleur limitée, même si localement il peut prendre des proportions importantes. Et cela d'autant plus que beaucoup d'acquisitions étrangères sont encore le fait de résidents secondaires, même si ceux-ci sont pour partie de futurs résidents principaux et des multirésidents, et alimentent également les phénomènes de filières fournissant des emplois à d'autres compatriotes. Ces arrivées de migrants nord-européens témoignent ainsi de phénomènes migratoires et de nouvelles pratiques résidentielles de plus en plus complexes, soulignant notamment les interrelations entre fréquentation touristique et installation permanente. Elles se caractérisent par ailleurs par une diversification des origines, des motivations et des itinéraires migratoires. A une vague de migrations plutôt d'ordre résidentiel succède aujourd'hui une nouvelle phase accordant davantage de place aux migrants actifs.

Il est encore assez difficile de statuer sur la pérennité du phénomène. Les années 2005 et 2006 ont ainsi été plutôt marquées par une stagnation de la demande étrangère sur le marché des maisons à la campagne, et en particulier par un certain ralentissement de l'intérêt britannique. Et la crise économique et financière de 2008 a déjà eu des incidences en suscitant le départ de Britanniques dans certaines régions (Normandie, Charente, Périgord, etc.). Face à l'euro, la livre sterling a en effet perdu environ un tiers de sa valeur en 2008, ce qui a entraîné une perte de pouvoir d'achat pour ceux qui perçoivent leurs revenus en monnaie britannique. C'est le cas en particulier des retraités, dont les pensions ont perdu 25 à 30 % de leur valeur. D'autres interrogations concernent les compagnies « low cost ». Alors qu'elles ont déjà mobilisé tous les gisements de productivité hors carburant, quels seront les impacts à long terme d'un renchérissement du pétrole ? De plus, le nouvel attrait des espaces ruraux de moyenne montagne ne paraît pas définitivement acquis, d'autant que certaines régions ont souvent été gagnées en partie par défaut. Les modes peuvent passer rapidement et l'infidélité territoriale est grande parmi cette population nord-européenne. D'autres destinations encore moins chères émergent aujourd'hui, en particulier dans les pays d'Europe de l'Est, en Croatie, au Portugal.

Il faut également souligner la relative volatilité des installations et l'existence d'une rotation importante des biens. Si des migrants arrivent, d'autres repartent, ailleurs en France ou dans leur pays, notamment parce que l'âge venant, la proximité de la famille ou tout simplement d'un médecin, dont on peut se faire comprendre aisément apparaît rassurante. Enfin, on observe des échecs et des départs, liés souvent à une certaine déception, les campagnes françaises ne correspondant pas toujours à l'eldorado promis et/ou rêvé. Les problèmes de communication, la complexité du système administratif français, la difficulté à trouver une activité viable, le manque d'intégration sont des points qui avaient été souvent sous-estimés dans le cadre de migrations parfois insuffisamment préparées. Autant d'éléments, qui, comme les impacts des installations de ces résidents nord-européens, confrontent les territoires ruraux à de nouveaux défis, l'accueil de nouvelles populations n'étant pas sans conséquence sur les recompositions territoriales en cours.

CONCLUSION DE LA DEUXIÈME PARTIE

Les résultats des enquêtes de terrain et l'approche biographique, en autorisant une analyse fine de la réalité territoriale de ces flux migratoires, ont permis de déconstruire et d'affiner l'image des « nouveaux habitants ». Ils mettent en exergue la simplification et la généralisation extrême dont ces derniers font souvent l'objet et une diversité des profils et des stratégies résidentielles bien supérieure à ce que l'emploi de ce terme générique pourrait laisser supposer. On est loin ici des représentations souvent véhiculées dans les médias et les discours sur les politiques d'accueil. Les plus attendus, les porteurs de projets, ne sont pas les plus nombreux et ce phénomène est en réalité des plus composites.

D'après nos données statistiques, les actifs sont même minoritaires dans les régions de moyenne montagne. Ce qui renvoie assez logiquement à l'éloignement fréquent des grands centres urbains, rendant les influences périurbaines plus ténues et à la faiblesse des emplois sur place. Les repreneurs et créateurs d'activités paraissent par contre relativement plus présents que dans d'autres milieux ruraux, l'isolement et la forte attractivité de certains territoires semblant paradoxalement être à l'origine d'une « créativité compensatrice », fréquemment dans une logique d'auto-emploi. La nature des emplois tertiaires exercés par certains nouveaux habitants rend par ailleurs les délocalisations professionnelles plus aisées, notamment grâce aux nouvelles technologies. Du fait d'une forte imbrication entre projet de vie et projet d'activité, ces migrants sont sensibles à la fois à une dimension familiale et professionnelle dans le choix d'un lieu de vie et les critères résidentiels priment donc généralement sur les aspects purement économiques. A l'exception de certaines activités agricoles ou touristiques, c'est l'espace rural « cadre de vie » qui joue le rôle premier face à l'espace rural « support économique ».

Les migrants inactifs, retraités et populations en difficulté, constituent une part notable de ces flux, soulignant bien l'importance des revenus de transferts et de l'économie résidentielle pour les territoires de moyenne montagne. Ces deux catégories partagent globalement l'absence de contraintes de localisation professionnelle. Ainsi, si les retraités sont encore un peu plus présents dans les régions de moyenne montagne, c'est selon des processus territoriaux de plus en plus variés et souvent avec des pratiques résidentielles à temps partagé entre plusieurs lieux de vie. Aux classiques phénomènes de retour au pays, encore marqués dans certains territoires montagnards, mais globalement en déclin, viennent aujourd'hui se substituer une plus grande variété dans les choix de localisation, généralement liés à une fréquentation touristique préalable et valorisant les qualités de l'environnement naturel, mais aussi social, des secteurs montagnards. Divers indicateurs statistiques et les enquêtes de terrain démontrent de même que les migrants en difficulté économique sont nombreux dans les régions de moyenne montagne. Ce qui paraît lié en particulier à un phénomène de plus grande accessibilité foncière (habitat souvent dégradé, disponibilité de logements à prix modéré, repli dans des résidences secondaires ou familiales) et à la présence de travaux saisonniers, agricoles ou touristiques. A cela s'ajoute pour une minorité d'entre

eux une certaine filiation avec un idéal contestataire néo-rural et le choix de régions marginales et isolées, recherchées comme espace de refuge ou d'expérimentation.

Les migrants nord-européens participent aujourd'hui en nombre faible, mais croissant à ces mouvements de population. Le phénomène est cependant assez récent dans de nombreux secteurs de moyenne montagne et semble par ailleurs relativement sensible à la conjoncture économique. Certains territoires, en particulier dans le Massif central, ont vu les installations s'accélérer ces dernières années, en lien principalement avec leur accessibilité foncière et une « démocratisation » de ces flux migratoires, en partie engendrée par la révolution des compagnies aériennes à bas coût. Certaines régions de moyennes montagnes paraissent ainsi profiter d'une diffusion depuis un certain nombre de secteurs très prisés, mais aujourd'hui saturés ou inaccessibles financièrement. Néanmoins, les caractéristiques de la moyenne montagne répondent aussi parfaitement aux attentes de certains étrangers : faible densité, importance des paysages naturels et du bâti de caractère, tranquillité par rapport aux territoires très touristiques et une qualité de services publics très appréciée.

Plusieurs critères attractifs spécifiques aux régions de moyenne montagne apparaissent donc clairement : un capital d'image positif, la vacance et le coût encore modéré du logement, l'importance des résidences secondaires, facilitant la sédentarisation ou le repli économique, et matérialisant les liens existant entre tourisme et migration. Les entretiens révèlent également fréquemment un attachement sentimental particulier, un poids encore un peu plus marqué des relations familiales, des racines, une sorte d'« effet diaspora » dans certaines régions. Le facteur « montagne » paraît ainsi ambigu en étant à l'origine de deux phénomènes opposés, fondamentalement liés à son altérité et à ses caractéristiques d'accessibilité. On relève ainsi un attrait très marqué de ces territoires pour une partie des nouveaux habitants, notamment alimenté par tout un imaginaire de la montagne et des représentations très positives (cf. chapitre IX). Pour eux, cette décision est vécue comme un « choix passion » ou est étroitement liée à la qualité des aménités résidentielles. Mais, pour un nombre non négligeable de migrants, il s'agit bien au départ d'un choix par défaut, même si celui-ci peut être positivé par la suite. Et cela qu'il s'agisse d'une « option raisonnable », d'un compromis, lié à des raisons pratiques, la moyenne montagne s'avérant plus vivable au quotidien, ou à des questions d'accessibilité foncière ou de proximité géographique (par rapport à la famille, au travail, etc.). Ou bien que cela corresponde véritablement à une certaine relégation économique, notamment pour une partie des migrants en situation de fragilité sociale, conduits ici par les hasards de la vie.

Dans ces derniers cas de figure, la pérennité des installations ne paraît donc pas nécessairement acquise. Ce qui renvoie à l'enjeu de l'accueil dans les territoires de moyenne montagne et à la manière dont ceux-ci appréhendent et prennent aujourd'hui en compte ces nouvelles dynamiques migratoires.

TROISIÈME PARTIE :
L'ACCUEIL, UN NOUVEL ENJEU
POUR LES TERRITOIRES DE
MOYENNE MONTAGNE

« L'arrivée de nouveaux habitants au pouvoir d'achat supérieur à la moyenne observée dans les territoires ruraux et demandeurs de services constitue une véritable chance. Toutefois, cette diffusion, si elle s'opère, ne s'apparentera pas à un phénomène de percolation passive, dont on n'aurait qu'à attendre les effets bénéfiques. Pas plus que dans d'autres secteurs, il ne faut s'imaginer pouvoir se contenter d'une économie de la cueillette. La stratégie consiste, pour les territoires ruraux, à se doter des moyens de rendre attractifs leurs territoires »¹.

Cet extrait de l'étude prospective de la DATAR, *Quelle France rurale pour 2020 ?*, rejoint notre dernière hypothèse en présentant les nouveaux habitants comme des vecteurs de développement pour les campagnes et en soulignant que la mise en place de politiques d'accueil est nécessaire pour exploiter au mieux ce potentiel. Divers auteurs nord-américains vont également dans ce sens (par exemple Fagan, Longino, 1993 ; Judson et al. 1999 ; Nelson, 1999 ; Chipeniuk, 2004, 2006) et estiment que les territoires ruraux devraient valoriser ces migrations liées aux aménités dans le cadre de stratégies territoriales. Car celles-ci leur semblent à même d'engendrer une croissance économique, par effet classique d'induction, mais aussi grâce à l'apport d'activités. Les régions de moyenne montagne françaises peuvent-elles profiter de cette récente attractivité des espaces ruraux et en faire une nouvelle fonction d'accueil, un outil de développement territorial ?

Ce postulat amène une série de questions complémentaires : quelles recompositions territoriales ces installations induisent-elles dans les espaces montagnards ? Sont-elles à l'origine d'un développement économique ? Quels sont les besoins, les conditions d'intégration et les attentes des migrants vis-à-vis de leur nouveau lieu de vie ? Comment les territoires ruraux de moyenne montagne réagissent-ils face à ces phénomènes : se saisissent-ils de cette nouvelle opportunité par le biais de politiques d'accueil ?

Après avoir analysé les mécanismes de ces migrations résidentielles, puis cerné de manière plus fine les profils des nouveaux habitants, cette troisième partie souhaite en dernier lieu examiner leur rôle dans les recompositions territoriales en cours (chapitre VIII) et la prise en compte de ces mouvements migratoires et du nouvel impératif d'attractivité dans les régions de moyenne montagne (chapitre IX).

¹ *Quelle France rurale pour 2020 ? Contribution à une nouvelle politique de développement rural durable*, Étude prospective de la Datar, 2003, p. 40.

CHAPITRE VIII : DE LA RECOMPOSITION SOCIALE AU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ?

Quelles perceptions de ces migrations les territoires montagnards ont-ils ? Dans l'enquête Mairie-conseils de 2004, les communes de montagne portaient très majoritairement un jugement positif sur ces nouvelles populations : 67,7 % estimaient qu'elles constituaient « plutôt une ressource nouvelle » contre 7,5 % « plutôt un handicap ». Et elles étaient un peu plus nombreuses que l'ensemble des municipalités à juger que ces installations représentaient une « vraie ressource nouvelle » (23,1 % contre 18,6 %), sans doute du fait d'une plus grande fragilité démographique. Mais, en dépit de leurs répercussions positives, celles-ci suscitaient également des interrogations nouvelles, voire des craintes et des inquiétudes dans certaines municipalités. C'est toute la complexité et parfois l'ambiguïté des impacts de ces installations, qui ont différentes facettes. Avis contrastés que l'on retrouve également dans la littérature. Saint-Onge, Hunter, Boardman (2005) soulignent ainsi que les travaux existants n'apportent pas de conclusions évidentes sur le fait que cette croissance démographique soit bénéfique ou au contraire destructrice pour le bien-être social et économique des résidents de longue date¹. La bibliographie sur le sujet reste encore partielle et souvent imprécise. On ne peut que regretter ici l'absence d'études systématiques sur l'impact des néo-ruraux, dont on connaît finalement essentiellement le rôle positif dans le domaine agricole. Les recherches ont en fait surtout porté sur les conséquences économiques de ces phénomènes migratoires, en utilisant en particulier la théorie de la base et elles commencent à appréhender également ces migrations comme des facteurs d'accroissement des inégalités socio-spatiales, notamment en matière de pression foncière.

Même si dans les régions de montagne la lisibilité de ces impacts est souvent accrue par de fréquentes faibles densités et fragilités, qui les rendent particulièrement réceptives aux évolutions en cours, les appréciations en la matière demeurent difficiles. D'abord, parce que le mouvement reste encore trop récent dans la plupart des territoires de moyenne montagne pour dresser des bilans définitifs. Ce qui ressort aujourd'hui souvent le plus nettement sur le terrain c'est l'impact des premières vagues migratoires, sans que l'on sache avec certitude si cela est lié à un simple décalage chronologique ou à des différences plus profondes, renvoyant notamment à un certain individualisme et à un caractère peut-être moins engagé des « nouveaux » migrants. Ensuite, parce qu'il faut se méfier des globalisations outrancières. Chaque individu a en effet un impact spécifique, qu'il est difficile de généraliser, la population migrante n'étant pas homogène et son investissement dans le milieu local non plus. Il faut également prendre garde de ne pas tomber dans une opposition caricaturale dans la comparaison entre ces nouveaux habitants et les sociétés rurales « autochtones », qui ne sont pas homogènes et ont connu des évolutions importantes ces dernières décennies. Ce bilan s'avère par ailleurs complexe, renvoyant à des calculs économiques ardues ou au contraire à des éléments très qualitatifs, difficilement évaluables. De plus, les modifications sont rarement radicales et immédiates, et il faut en la matière disposer de recul et raisonner au moins à moyen terme. Enfin, les sources d'informations précises demeurent limitées. Outre, un certain nombre de références à des travaux antérieurs, nous nous appuyons surtout sur les résultats de l'enquête Mairie-conseils et l'exemple de nos trois territoires d'étude.

¹ « Population Growth in High Amenity Rural Areas: Does It Bring New Opportunity for Long-Term Residents ? », 2005, working paper, Research Program on Population Processes, p. 2.

Ces arrivées sont-elles source de développement dans les territoires ruraux de moyenne montagne et quelles recompositions territoriales induisent-elles ? Quelles sont leurs conséquences à la fois démographiques, sociales et économiques ? Comment ces migrants s'intègrent-ils et développent-ils de nouvelles territorialités et à quelle(s) échelle(s) s'inscrivent leurs pratiques ? Quels sont leurs relations avec la population autochtone et les problèmes posés par leur installation dans des espaces de faible densité, souvent fragilisés, en termes de nouvelles concurrences mais aussi d'enjeux identitaires ?

I. Des impacts démographiques, sociaux et économiques importants

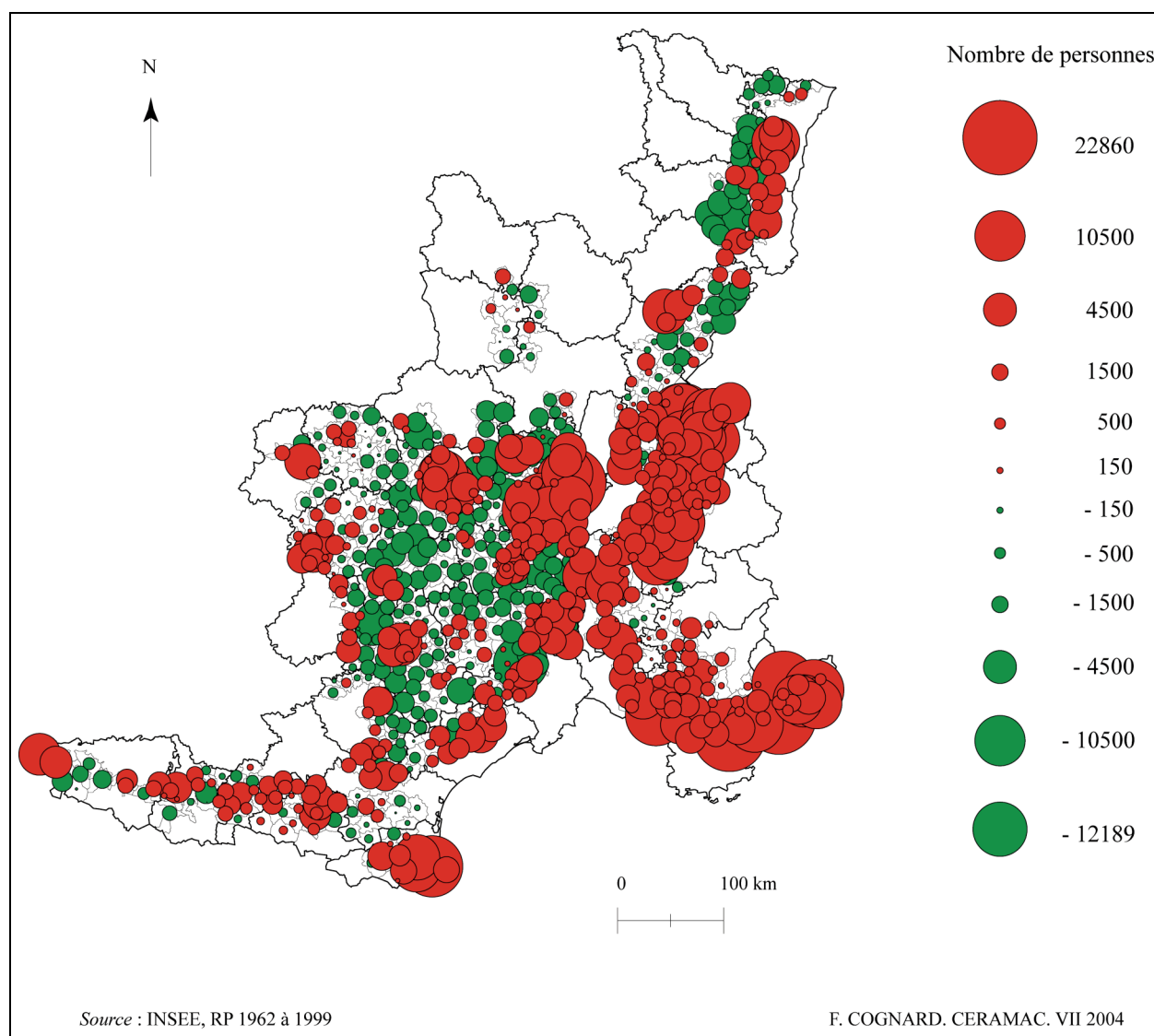
A. Un renouveau démographique encore incomplet

1) Un apport de population inégal selon les territoires

« *Ça été la survie de notre commune : sans ces nouveaux habitants nous gérierions des tombes* ». Cette citation d'une petite municipalité montagnarde de Lozère issue de l'enquête Mairie-conseils (2005) illustre bien le fait que ces nouveaux habitants constituent indéniablement pour de nombreux territoires de moyenne montagne une « aubaine démographique ». Il est vrai que ces installations y sont d'autant plus sensibles, que dans des communautés humaines généralement décimées ou appauvries par un exode rural à la fois massif et sélectif, elles sont vite très visibles. Les élus ruraux se félicitent globalement de ces arrivées, tant au point de vue de l'occupation de l'espace et de l'entretien des maisons, que du gain de population à proprement parler, et notamment d'enfants dans les écoles. Mais cet apport démographique se traduit également par des éléments moins directement mesurables : la réouverture d'habitations aux volets clos depuis des décennies, la réoccupation de hameaux plus ou moins désertés, la réanimation des relations de voisinage. Autant d'éléments difficilement quantifiables, mais qui participent pourtant à la revitalisation de ces territoires ruraux et favorisent également les « non-départs », notamment des jeunes.

La carte représentant la variation absolue théorique du solde migratoire sur la période 1962-1999 (**Carte 23**) permet de visualiser un certain nombre de contrastes intéressants concernant l'impact potentiel de la revitalisation par immigration des régions de moyennes montagnes. En gommant en partie les évolutions diachroniques pour ne retenir qu'un bilan théorique, car ne prenant pas en compte les éventuels départs entre chaque période, elle fait apparaître nettement des môles attractifs : les Alpes du Sud (même si l'apport est inégal, et si le massif ne constitue pas un bloc monolithique), la bordure orientale du Massif central, le versant oriental des Vosges, une partie du Jura, les Pyrénées orientales, et globalement une grande part des Pyrénées et des marges urbaines (le pourtour de l'agglomération de Clermont-Ferrand est ainsi bien visible). Par opposition, les secteurs déficitaires se détachent également clairement : le versant occidental des Vosges, une partie du Jura (oriental notamment), quelques cantons pyrénéens disséminés dans tous les départements. Le cœur du Massif central se distingue par contre encore comme un bastion répulsif, et par l'importance du déficit, même si l'attractivité progresse lentement, notamment par diffusion depuis la périphérie. L'impact migratoire semble varier selon l'ancienneté du phénomène et sa composition, plus ou moins intéressante d'un point de vue strictement démographique, selon qu'il s'agit plutôt de jeunes couples ou de retraités. Mais cette immigration est suffisamment notable pour induire une croissance démographique dans un nombre de cantons de plus en plus important d'un recensement à l'autre (cf. chapitre II) et même pour contribuer à faire remonter la densité de population de certains secteurs ruraux de l'Hexagone, comme en témoignent les deux cartes de France relatives à la variation du nombre d'habitants au km² par an due au solde migratoire, respectivement entre 1982-1999 et 1999-2006 (**Carte 24**).

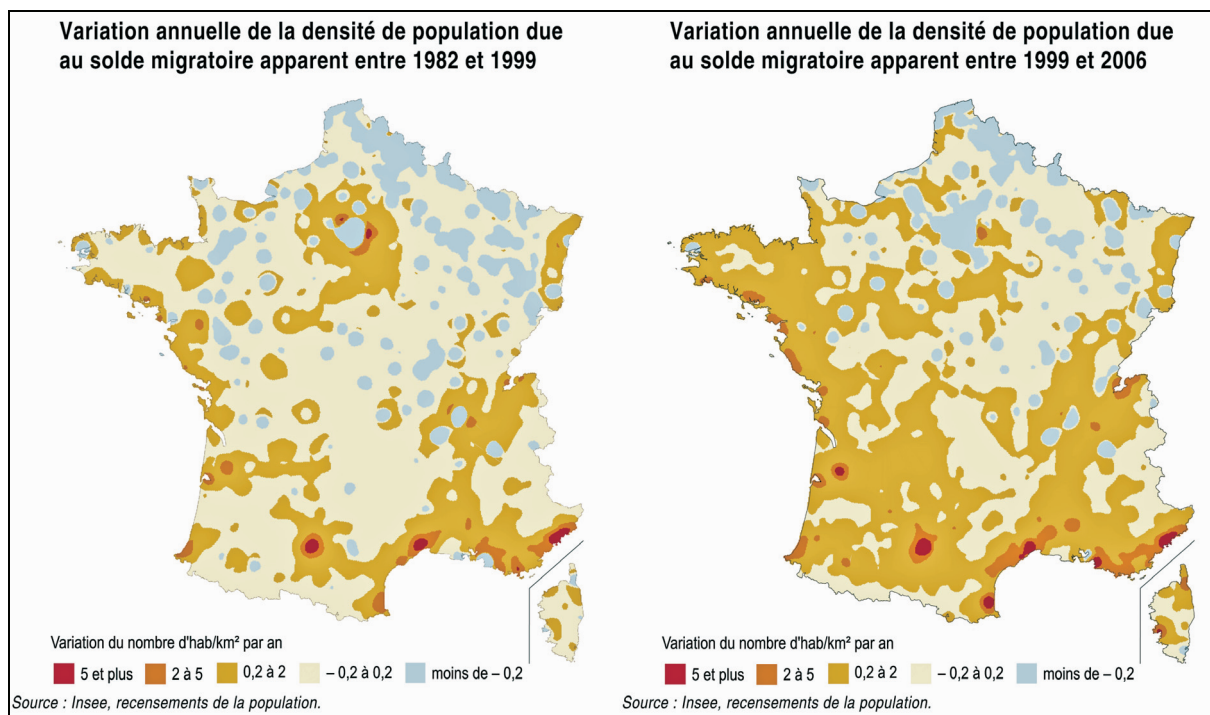
Carte 23 – Variation théorique du solde migratoire apparent en valeur absolue cumulée sur la période intercensitaire 1962-1999



Ainsi, comme le soulignent J. Laganier, D. Vienne (2009) « les zones de décroissance démographique, c'est-à-dire où la densité décroît d'au-moins 0,2 habitant au km² par an, sont en net recul ». Entre les deux périodes, on voit clairement que les secteurs où la densité diminue se rétractent pour se concentrer essentiellement dans la moitié nord et en particulier dans le quart nord-est. Sur la période 1999-2006, elles « ne représentent plus que 3,2 % du territoire et 5,6 % de la population en 2006 (contre 7,2 % du territoire sur la période 1982-1999 et 6,8 % de la population en 1999) »¹. Parallèlement les zones de croissance démographiques s'étendent (Est et grand Sud-Est) ou émergent (Ouest, Sud-Ouest). Au-delà des phénomènes d'héliotropisme et de littoralisation, on discerne également des évolutions dans certains secteurs de moyenne montagne. Un large piémont pyrénéen voit ainsi sa densité commencer à croître sensiblement, de même que les périphéries occidentales, orientales et méridionales du Massif central et une partie des Alpes du Sud.

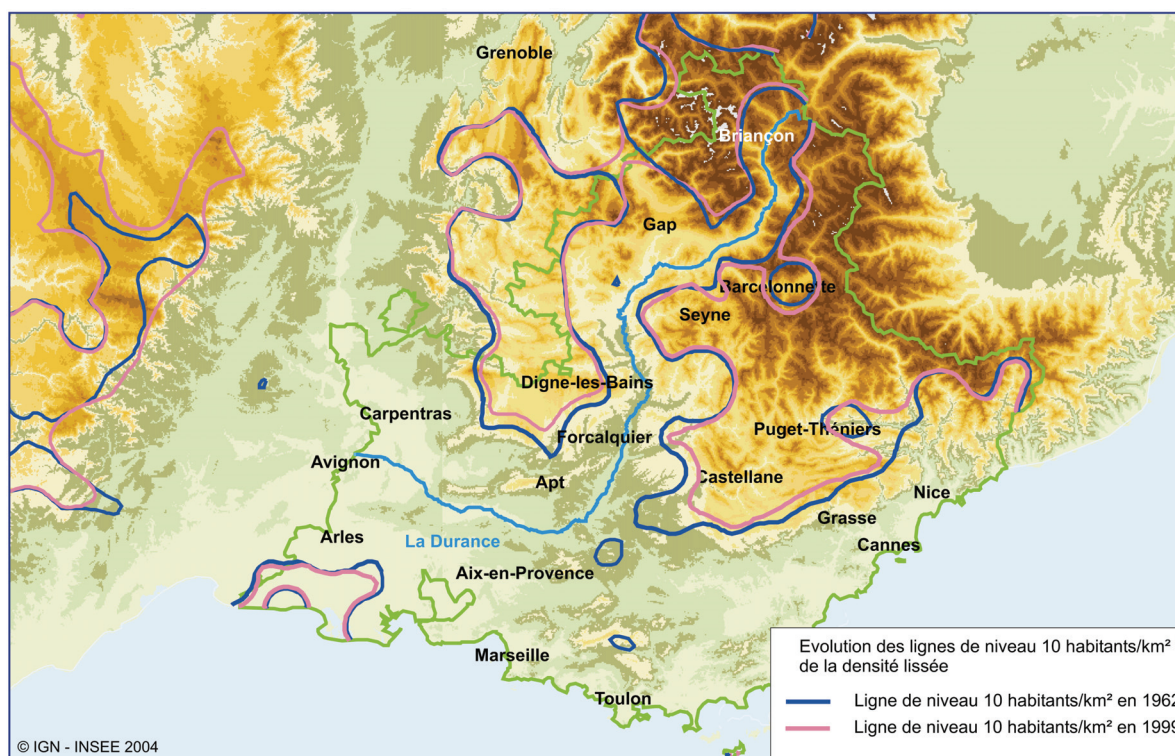
¹ « Recensement de la population de 2006. La croissance retrouvée des espaces ruraux et des grandes villes », *Insee Première*, n° 1218, janvier 2009, p. 2.

Carte 24 – Variation du nombre d’habitants au km² par an due au solde migratoire apparent en France entre 1982-1999 et 1999-2006



Source : J. Laganier, D. Vienne, *op. cit.*, 2009, p. 5.

Carte 25 – Évolution des lignes de faible densité dans les Alpes du Sud et l’extrémité sud-orientale du Massif central entre 1962 et 1999



Source : J. Laganier, *op. cit.*, 2004, p. 3.

L'exemple du massif des Alpes du Sud se révèle en effet particulièrement intéressant, cette région ayant l'avantage de présenter une certaine avance chronologique dans ce processus de renaissance rurale (**Carte 25**). L'examen du déplacement de la ligne de densité lissée à 10 habitants au km² entre 1962 (tracé bleu) et 1999 (tracé rose) permet d'apprécier la dynamique de cette zone de très faible densité. En 1962, l'espace peuplé de moins de 10 habitants par km² représentait 10 700 km², soit un tiers exactement du total régional. Il est revenu à 9 000 km² en 1999. Le « désert » a ici tendance à reculer alors qu'on voit qu'il progresse encore sur le rebord oriental du Massif central pendant cette même période. Ce recul s'est opéré en marge de l'espace littoral, notamment en haute vallée du Var, et également dans les vallées de l'Ubaye et de la Blanche. Plus au nord, l'espace faiblement habité en Baronnies, Dévoluy, Bochaine, Écrins, reste assez stable, voire même progresse à la limite régionale dans la vallée du Drac¹.

2) Un timide rajeunissement de la population

Ces nouveaux habitants contribuent-ils à un rajeunissement ou au contraire à un vieillissement de leurs territoires d'accueil ? Beaucoup d'idées reçues circulent à ce sujet. En raison de leur jeunesse (cf. chapitre III), ces migrants devraient *a priori* permettre de modifier la structure par âge de la population rurale, les pyramides se rééquilibrant peu à peu, grâce à une base et une partie médiane qui s'élargissent. Mais, certaines tranches d'âge sont encore fortement déficitaires (en particulier entre 20 et 29 ans) et certaines régions accueillent également une part notable de retraités qui peuvent au contraire accroître la part des personnes âgées. De plus, pour analyser la contribution réelle des migrations, il faut également tenir compte des départs et calculer un indice d'efficacité migratoire, afin d'estimer leur rôle dans le renouvellement des différents groupes d'âges. Autrement dit ne prendre en considération que ceux qui ont réellement contribué à accroître ou à diminuer la population régionale, les autres ne faisant que remplacer des partants ou céder leur place à des arrivants².

Le bilan demeure néanmoins complexe, d'autant que les chiffres moyens peuvent cacher des inégalités intra-régionales. B. Baccaïni (2001) conclut ainsi qu'à l'échelle des régions françaises entre 1990 et 1999 « l'efficacité des migrations est la plus grande pour le groupe des 60-69 ans »³. On peut en la matière citer l'exemple du Massif central, qui, entre ces dates, a vu partir un peu plus de 25 200 sexagénaires, mais où près de 48 800 sont venus s'installer⁴. Par contre, dans les régions où les arrivées de population sont supérieures aux départs, et ce à tous les âges ou presque, les migrations jouent plutôt dans le sens d'une diminution de l'âge moyen. Ainsi, en Languedoc-Roussillon, l'afflux de personnes âgées n'accentue pas de manière significative le vieillissement de la population régionale (Auzeby, Le Gouhinec, 2001). De même, Cappelluti et Lopez (2003) relèvent-ils en Provence-Alpes-Côte-d'Azur qu'entre 1990 et 1999, parmi les personnes en provenance des autres régions de métropole qui se sont installées, 65 % avaient moins de 40 ans contre 47 % de la population totale. Et ils précisent que l'effet migratoire est positif pour la population âgée de 0 à 14 ans, de 25 à 39 ans et de 60 à 69 ans (c'est-à-dire que la part de ces populations dans la population totale est un peu supérieure à ce qu'elle aurait été sans migration). Globalement l'âge moyen de la population dans la région en 1999 est de 40,6 ans, celui des arrivants est de 33,7 ans, celui des partants de 32,6 ans. Sans les migrations la population aurait donc eu en moyenne 40,8 ans. Statistiques qui mettent à mal les idées reçues selon lesquelles le vieillissement des régions du Sud serait pour l'essentiel provoqué par l'arrivée massive de retraités.

¹ « Le peuplement des Alpes du Sud, dynamisme et attractivité », *Sud INSEE l'essentiel*, n°69, avril 2004, p. 3-4.

² Baccaïni B., « Les migrations internes en France de 1990 à 1999 », *Économie et Statistique*, 2001, n°4, p. 57.

³ Baccaïni B., *op. cit.*, 2001, n°4, p. 59.

⁴ Callois J.-M. et al., p. 17.

Tab. 50 – Comparaison de la structure par âge de la population en 1990 et 1999 dans les trois terrains d'enquête

%	<i>Couserans</i>		<i>Diois</i>		<i>Morvan</i>	
	1999	1990	1999	1990	1999	1990
0 à 14 ans	13,2	12,9	16,6	17,0	12,4	13,4
15 à 29 ans	13,9	15,2	14,0	16,5	13,2	15,8
30 à 44 ans	19,1	19,1	20,5	20,1	17,5	17,9
45 à 59 ans	17,9	15,7	17,7	14,3	17,9	15,4
60 à 74 ans	20,8	21,1	18,4	19,6	22,7	22,0
75 à 94 ans	14,6	15,7	12,4	12,2	15,8	15,2
95 ans ou +	0,5	0,3	0,4	0,3	0,5	0,3

Source : INSEE, RP 1999, calculs de l'auteur.

A l'échelle de nos trois terrains d'enquête, le rajeunissement de la population est inégalement perceptible et reste très limité (**Tab. 50**), sans que l'on puisse savoir par ailleurs ce qui dépend vraiment des flux migratoires. Le renouvellement de la population ne parvient ainsi pas à endiguer le vieillissement dans le Morvan, et moindrement dans le Diois et dans le Couserans, même si dans ce dernier secteur on remarque une légère augmentation de la part des 0-14 ans. Mais si ces installations ne suffisent pas toujours à modifier la structure par âge des territoires ruraux, elles se traduisent par des incidences notables sur la scolarité du fait de la présence de nombreux enfants parmi ces migrants. Ce qui constitue un élément très apprécié des élus ruraux, même si certains mettent également en avant le coût de ces adaptations. Si l'on compare les résultats de l'enquête Mairie-conseils pour l'ensemble de l'échantillon et les communes de montagne (**Tab. 51**), on s'aperçoit que c'est dans les municipalités montagnardes que ces nouveaux habitants jouent le plus nettement un rôle dans l'augmentation des effectifs scolaires (34,8 % contre 30,7 %) et dans la sauvegarde ou la réouverture de l'école (11,9 % contre 8,7 %), symbole s'il en est de la renaissance d'une communauté. Ce qui est lié bien sûr à la fréquente petite taille de ces communes, et donc à des effets de seuil rapides, mais qui n'enlève rien à ce bénéfice, l'administration étant en la matière plus prompte à fermer des classes qu'à les ouvrir de nouveau (Lacouture, 2000).

Tab. 51 – Incidences de l'arrivée des nouveaux habitants sur les questions scolaires

<i>Questions scolaires</i>	<i>Communes de montagne</i>	<i>Ensemble des communes</i>
Augmentation des effectifs	34,8 %	30,7 %
Augmentation des effectifs de la cantine	16,9 %	19,2 %
Demandes de garderie pré et post scolaire	17,9 %	18,9 %
Construction ou agrandissement de l'école	10,9 %	11,3 %
Création de classes nouvelles	7,6 %	11,2 %
Sauvegarde ou réouverture de l'école	11,9 %	8,7 %
Total	100,0 %	100,0 %

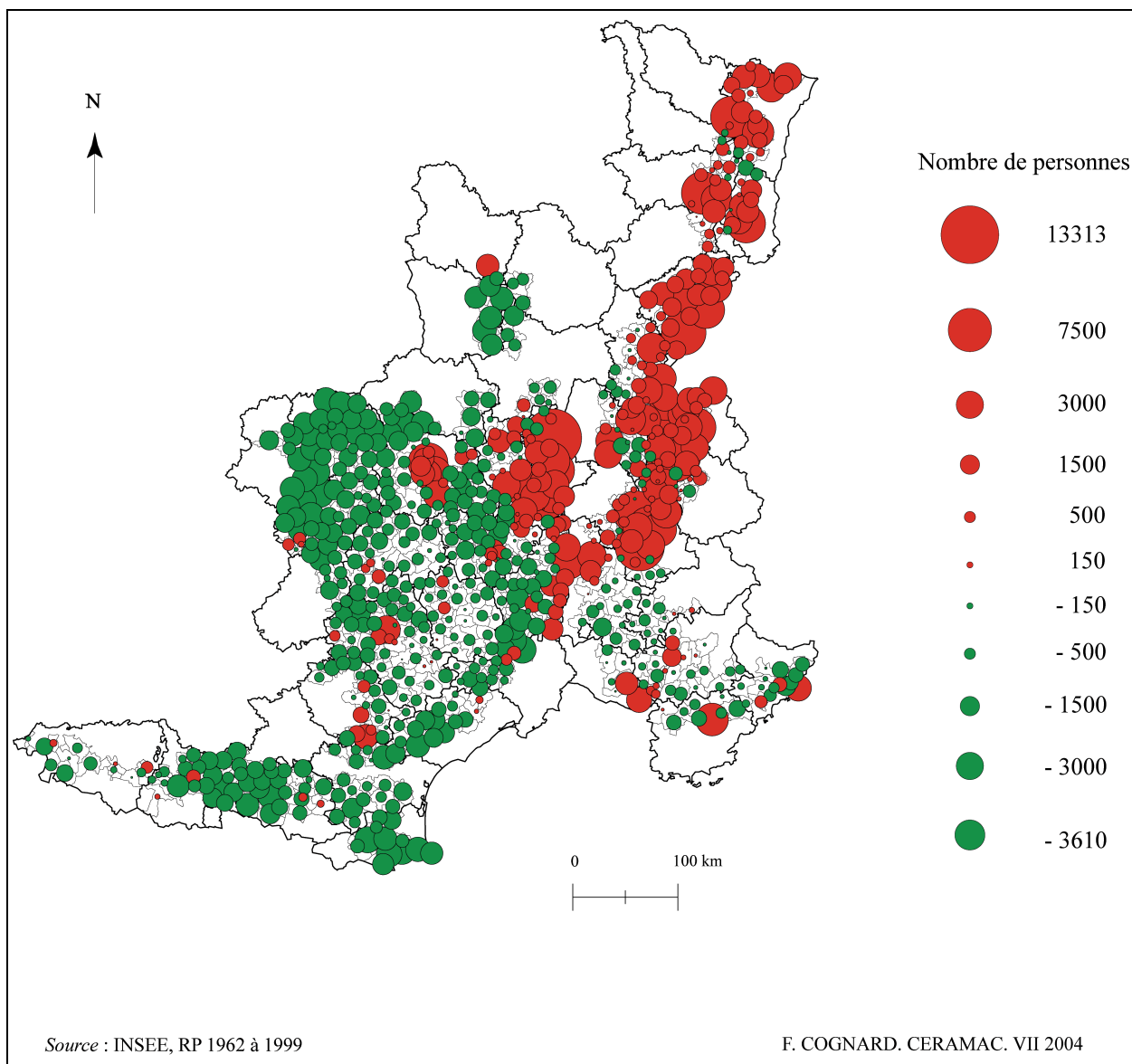
Total des citations : ensemble des communes : 3574, communes de montagne : 302.

Source : enquête Mairie-conseils, (Cognard, 2005).

3) Un renouveau encore incomplet

Néanmoins, le renouveau démographique reste encore la plupart du temps incomplet et la « renaissance inachevée » (Giraud, 2005). Ces arrivées qui ne sont souvent pas suffisantes pour permettre un rajeunissement le sont encore moins pour qu'un renversement des déficits naturels ne se généralise. Il est vrai que les modifications en la matière interviennent surtout à moyen terme et que le caractère récent et timide de la reprise démographique dans un certain nombre de secteurs montagnards, tout comme l'inertie liée à l'héritage de structures démographiques très dégradées ne permettent pas de conclure définitivement à ce sujet.

Carte 26 – Variation théorique du solde naturel en valeur absolue sur la période intercensitaire 1962-1999



Comme on l'a souligné (cf. chapitre II), l'évolution du solde naturel reste très nettement en deçà de celle du solde migratoire, puisque si le bilan s'est quelque peu amélioré en 1990 (passant de 26,5 % à 35,3 % des cantons en excédent naturel), il stagne finalement sur la période 1990-1999, où on ne relève que deux cantons de plus en croissance (de 35,3 % à 35,6 %). Les cartes de la variation absolue du solde naturel sur la période 1962-1999 (**Carte 26 et Planche VIII**) relativisent en effet l'impact « revitalisant » du solde migratoire (**Carte 25**). Ainsi, seules les montagnes industrielles de l'Est, Vosges (hormis le centre), Jura, une partie des Préalpes, ainsi que la bordure orientale du Massif central et secondairement quelques périphéries urbaines se démarquent-elles par l'importance de l'excédent naturel. Le Massif central apparaît au contraire comme une zone de déficit naturel continu, en particulier en Limousin, au centre-est, au sud, et dans le Morvan. Seul son centre présente un bilan un peu moins alarmant. Les Pyrénées apparaissent également globalement comme une zone de déficit naturel, y compris les Pyrénées orientales. Et chose plus étonnante, les Alpes du Sud ne profitent pas réellement de leur attractivité, car on le voit cumulé, sur toute la période le bilan du solde naturel demeure généralement négatif, (à l'exception des zones périurbaines), même si c'est faiblement. En dépit de la diffusion de l'amélioration du solde migratoire, l'embellie démographique demeure donc incomplète, les héritages de l'exode apparaissant encore très marqués.

L'essentiel des territoires de moyenne montagne se situent ainsi en phase de « repeuplement » plus que de « revitalisation », si l'on reprend le modèle diachronique établi par E. Font, qu'il découpe en quatre phases : l'exode rural, la période transitoire, le repeuplement et la revitalisation¹. Selon ce schéma, la période transitoire se caractérise par un tassement progressif de l'exode rural du fait d'une inversion du bilan migratoire. Le solde migratoire devient nul, puis positif, et compense progressivement le déclin lié à un solde naturel de plus en plus négatif, consécutif à la poursuite du vieillissement de la population. Ce qui conduit progressivement à une stabilisation de la population rurale. En phase de repeuplement, seul le solde migratoire contribue au redressement démographique, le processus est donc exogène. Alors que dans la situation de revitalisation, la reprise est également endogène grâce à un solde naturel redevenu positif, du fait d'un rajeunissement et d'une relance de la natalité, et associé à un excédent migratoire persistant, même s'il diminue souvent légèrement. La « renaissance rurale » ne s'accompagne donc que peu, ou pas encore (?) d'une revitalisation en profondeur de ces régions de moyenne montagne. Ce qui ne doit pas occulter une recomposition sociologique, silencieuse, mais profonde des sociétés rurales.

B. Une profonde recomposition sociale

1) Un processus de « recomplexification » sociale

Tout au long du XIX^e siècle et dans la première moitié du XX^e siècle, l'exode rural a d'abord et surtout touché les groupes sociaux non agricoles (artisans, ouvriers ruraux, etc.), l'exode agricole prenant une réelle ampleur pendant les Trente Glorieuses. Progressivement, les campagnes se sont ainsi « agricolisées » amenant à la formation d'une société rurale appauvrie, incomplète et privée pour partie de ses élites. En effet, pour reprendre la terminologie d'H. Mendras², il ne s'agit pas d'un processus de « miniaturisation » mais de démantèlement et de « simplification ». L'installation de ces nouveaux habitants est aujourd'hui à l'origine d'un mouvement inverse, engendrant incontestablement un enrichissement et une diversification importante des sociétés rurales, les rapprochant de l'ensemble de la société française et qu'Y. Gilbert qualifie de « recomplexification sociale ». Ils sont non seulement plus jeunes que les populations rurales autochtones, mais aussi plus souvent diplômés et appartiennent à des catégories socio-professionnelles variées. Cette « subversion des villages français » pour reprendre l'expression de B. Kayser (1983, 1994), qui a été plus ou moins précoce selon les territoires, entraîne tout à la fois un changement des structures sociales des campagnes et de leur mode de fonctionnement.

Tab. 52 – La composition sociale des communes rurales en nombre de ménages de 1962 à 1999 en France³

	1962	1990	1999 ⁴
Agriculteurs et salariés agricoles	33,8 %	9,9 %	7,0 %
Artisans et commerçants	8,8 %	6,9 %	6,0 %
Cadres moyens et supérieurs	3,9 %	14,9 %	20,0 %
Employés et ouvriers	25,0 %	27,6 %	20,0 %
Retraités agricoles	7,1 %	11,1 %	12,0 %
Autres retraités	21,4 %	29,6 %	35,0 %

Source : SEGESA, INSEE

On assiste ainsi à un profond renouvellement du tissu social qui n'a plus comme seule base économique l'agriculture, (qui, parfois, a même disparu), mais des activités très diverses.

¹ Font E., *Les activités non agricoles dans la recomposition de l'espace rural*, L'Harmattan, 2000, p. 45.

² Mendras H., *Sociétés paysannes*, Colin, 1976.

³ Renard J., *Les mutations des campagnes, paysages et structures agraires dans le monde*, Colin, 2002, p. 143.

⁴ Estimation.

Les évolutions de la composition socio-professionnelle des populations rurales (**Tab. 52**) traduisent bien cette mutation. Alors qu'en 1962, les agriculteurs, salariés et retraités agricoles sont encore près de 41 %, en 1990, ils ne sont plus que 21 % seulement et on compte plus de retraités que d'actifs agricoles, de même qu'en 1999 où cette part est tombée à 19 %. Les agriculteurs sont ainsi devenus une minorité parmi d'autres dans l'espace rural, même s'ils demeurent un groupe social essentiel dans la gestion des espaces ruraux. On est passé en à peu près l'espace de 30 ans de sociétés encore paysannes à des sociétés rurales diversifiées et complexes, entraînant parallèlement une transformation profonde des modes de vie. G. Gavignaud a qualifié cette prise de relais par une population rurale non agricole, à partir de l'exemple des Etats-Unis, de « *révolution rurale* »¹ : celle-ci « marque le temps où les populations non agricoles établissent leur maîtrise sur les campagnes dégagées de leur traditionnelle vocation agricole »². Cette recomposition sociale tend à faire de l'espace rural, pour un nombre croissant d'habitants, avant tout un cadre de vie, celui-ci ayant désormais une fonction résidentielle et non plus productive, ce qui occasionne de nouveaux conflits (cf. III).

Cette fonte très rapide des effectifs agricoles a entraîné l'amenuisement des professions qui leur étaient liées : artisanat rural, petits commerces. On observe en contrepartie une légère progression du poids des ouvriers et une nette augmentation des cadres moyens et supérieurs, et des retraités, qui sont désormais le groupe social le mieux représenté en espace rural (**Tab. 52**). Comme le constate J. Viard, alors qu'« hier, le rural était un monde populaire, avec des ouvriers et des paysans, et quelques bourgeois, propriétaires, commerçants, médecins et notaires. Aujourd'hui, les cadres et les retraités remplacent les ouvriers pour partager les campagnes avec les paysans et les touristes ». Selon lui « il y a donc une mutation sociologique à la fois culturelle, d'origines et de pratiques sociales »³. Au-delà de la tertiarisation de la société qu'elle traduit, cette recomposition entraîne d'ailleurs localement les prémices d'un phénomène d'embourgeoisement (cf. III), ces nouveaux arrivants étant souvent plus à l'aise financièrement que les autochtones.

2) De nouveaux clivages ?

Du fait de l'installation de populations diverses et de la fin de la prééminence agricole dans les sociétés rurales, les rapports sociaux qui se structuraient en grande partie par rapport à la propriété de la terre laissent peu à peu la place à l'émergence de nouveaux rapports sociaux. Selon les territoires, on a ainsi deux ou trois strates clairement identifiées qui se côtoient et se mélangent plus ou moins : une population rurale de souche, éventuellement des néo-ruraux et les migrants plus récents. Le clivage semble ainsi généralement se faire en fonction de la notion d'autochtonie et d'hétérochtonie, de l'héritage et l'enracinement au lieu, mais aussi de l'ancienneté de résidence. Le rapport au temps est également fondateur de différenciation, opposant les « nouveaux » arrivants aux ruraux de longue date et donnant lieu à de curieuses catégorisations chronologiques dans les anciennes zones d'accueil des hippies où on distingue des archéo, des néo, des paléo... La classification paraît assez proche dans la littérature nord-américaine, où l'on évoque des « *newcomers* » et « *incomers* », rappelant bien ce double rapport de différenciation au temps et au lieu. R. Chipeniuk utilise également pour

¹ Gavignaud G., « La révolution rurale, du cas américain au cas français », *Les Cahiers de l'économie Méridionale*, « Rural 94 », 1994, n°19, p. 169-188.

² La population rurale passe selon G. Gavignaud par deux phases aux États-Unis. D'une part, ce qu'elle baptise « révolution agricole », qui est la période de la domination des populations agricoles dans l'espace rural, et le passage d'une société paysanne à une société d'entrepreneurs et de l'agri-business. Cette révolution est accomplie dès 1950-1960. Puis la « révolution rurale » qui prend le relais de la précédente et se marque par la prééminence des ruraux non agriculteurs dans les campagnes, avec le repeuplement par d'anciens citadins, actifs ou retraités, tandis que parallèlement s'achève la transformation des paysans en entrepreneurs agricoles. D'après Renard J., *Les mutations des campagnes, paysages et structures agraires dans le monde*, Colin, 2002, p. 189-190.

³ Viard J., « Faire société ensemble... », in Dossier « Cap sur la campagne », *POUR*, n°182, 2004, p. 57 et 60.

designer les ruraux l'expression « *born-and-raised* » ou « *people born and raised locally* » (nés et élevés sur place !), de même qu'une catégorie intermédiaire, les « *mid-timers, those who migrated far enough in the past to no longer be considered newcomers, but not considered « oldtimers », ou « long-timers »* »¹.

Cependant, il serait faux d'imaginer deux blocs monolithiques opposés, les rapprochements existent et les divergences sont plus complexes. Ainsi, dans le Séronais, certains néo-ruraux confient-ils qu'il existe davantage de problèmes internes entre toutes les personnes d'origine extérieure qu'avec la population locale. Ils cherchent en particulier à se distinguer de la mouvance la plus récente, très portée sur les associations en tout genre, qu'ils perçoivent, de manière très péjorative, comme des « *formes de sociabilité urbaines inutiles* ». La coexistence de populations de plus en plus variées, autochtones et allochtones, mais aussi permanentes et temporaires, posant un regard parfois très différent sur cet espace rural, est ainsi à l'origine d'alliances multiples (cf. III). On assiste en réalité souvent à la reconstruction de barrières sociologiques qui dépassent ce clivage binaire. Comme le relevaient par exemple M. Bozon et A.-M. Thiesse (1985) : « plutôt qu'une réalité structurante, l'opposition anciens/nouveaux est un lieu commun qui traduit en les dissimulant certains aspects des rapports sociaux »². Néanmoins, cette opposition persiste sur certains aspects et fait par ailleurs partie intégrante des représentations, ce qui contribue à lui donner une réalité.

C. De nouvelles dynamiques économiques

1) Les enjeux et les limites de l'économie résidentielle

Cette embellie démographique se traduit à son tour par une nouvelle dynamique économique. Comme le résume le rapport prospectif de la DATAR (2003), un « double effet d'amorçage peut s'opérer »³ : sur l'économie résidentielle et sur la dynamique entrepreneuriale, en apportant de nouvelles compétences et une diversification économique. Au-delà des taxes et de l'apport fiscal qu'ils représentent pour leur territoire d'accueil, ces nouveaux habitants sont en effet indéniablement vecteurs de développement grâce à la création ou au transfert d'activités professionnelles et, surtout, par le biais d'un mécanisme d'induction. Comme on l'a vu, les créations d'activités sont un peu plus présentes dans les régions de moyenne montagne, vraisemblablement du fait de l'éloignement des villes et de la nécessité, vue la rareté des emplois sur place, soit de venir avec son emploi, soit de le créer. Néanmoins, elles restent souvent en deçà des espérances des territoires d'accueil (cf. chapitre V). Même si cet impact est difficilement mesurable avec précision, ces nouveaux habitants participent avant tout à la revitalisation économique par leurs demandes dans le secteur de l'habitat et par leur contribution à la consommation locale et au maintien des commerces et des services de proximité, dont la pérennité et la rentabilité économique sont souvent fortement menacés dans des territoires montagnards faiblement peuplés. Ils participent ainsi au développement de ce qu'il est aujourd'hui convenu d'appeler l'économie résidentielle (Davezies, 2008 ; Talandier, 2007).

L'économie résidentielle peut être définie comme l'ensemble des activités économiques majoritairement destinées à satisfaire les besoins des populations résidant sur un territoire. S'appuyant sur la consommation locale, elle n'est pas sujette à délocalisation et s'oppose aux activités économiques dont l'existence dépend majoritairement d'une demande extérieure et qui sont soumises à la concurrence. Les économistes lui associent de plus en plus l'économie

¹ « Defining amenity migration: results from a survey of experts (participants in the understanding and managing amenity-led migration in mountain regions conference », Banff, Alberta, Canada, 2008 may 15-19.

² Bozon M., Thiesse A.-M., « Le donjon, le grenier et le jardin, la recomposition de l'identité culturelle et sociale du Valois », in *Terrain*, n°5, « Identité culturelle et appartenance régionale », octobre 1985, p. 15.

³ *Quelle France rurale pour 2020 ? Contribution à une nouvelle politique de développement rural durable*, Étude prospective de la Datar, 2003, p. 35.

« présente », dont les mécanismes sont proches, mais pas tout à fait identiques, puisque son moteur ne se compose pas uniquement de la consommation des seuls résidents, mais comprend également celle des personnes présentes provisoirement sur place, et en particulier des touristes et résidents secondaires¹. Comme l'indiquent P. Estèbe et *al.*, la « présence de revenus d'origine résidentielle² constitue un potentiel que les acteurs territoriaux, publics ou privés, peuvent ou non choisir de développer »³. Elle offre en tout cas de nouvelles opportunités économiques à des territoires desservis jusqu'alors par leurs capacités productives, mais pouvant potentiellement bénéficier de ce type de revenus, du fait de leur attractivité résidentielle. Un récent rapport au Sénat sur l'espace rural français indique ainsi que les bassins de vie à dominante résidentielle ont connu une croissance économique proche de 7 % par an en moyenne de 1990 à 1999, soit un taux plus élevé que celui des bassins à dominante agricole ou industrielle, qui témoigne bien du dynamisme de l'économie résidentielle par rapport à l'économie productive en milieu rural⁴.

Cette « base résidentielle » pour reprendre l'expression des économistes représente en effet une ressource très importante pour les territoires ruraux, même si son impact n'est pas aisé à mesurer. Comme le souligne le rapport, il « est difficile de déterminer précisément le nombre d'emplois créés résultant directement du renouveau démographique de l'espace rural », parce que la « diversité de l'espace rural, en termes notamment de densité de population, doit conduire à la prudence sur le chiffrage précis des conséquences de l'économie résidentielle dans les espaces ruraux ». Les auteurs indiquent néanmoins un ordre de grandeur en se référant à une étude conjointe de l'INSEE et de l'INRA, conduite à l'échelle des bassins de vie, la plus petite maille territoriale sur laquelle les habitants peuvent accomplir la majorité des actes courants. Ce travail avance l'hypothèse qu'une « croissance d'un habitant par kilomètre carré de la densité de population d'un bassin se traduit par 0,26 emplois par kilomètre carré supplémentaire dans le bassin », tout en précisant que ce chiffre moyen varie fortement en fonction du bassin de vie considéré et de son caractère plus ou moins résidentiel. Les auteurs illustrent bien le poids de cette économie résidentielle dans l'espace rural français, en révélant que dans la moitié des bassins de vie à dominante rurale (au nombre de 1 050), elle fournit la majorité des emplois et que le nombre de bassins d'emplois à dominante résidentielle est passé de 649 en 1990 à 977 en 1999, soit une croissance de 50 % en neuf ans⁵.

Ce renouveau démographique de l'espace rural se traduit par exemple par une revitalisation du commerce de proximité grâce à la présence de nouveaux consommateurs. Citant une étude du CREDOC, les rapporteurs du travail pour le Sénat soulignent ainsi que « le commerce semble, en quelque sorte, surréagir aux évolutions démographiques et quelquefois les anticiper », notant que « dans les territoires ruraux en général, l'emploi salarié lié au commerce a augmenté, entre 1990 et 2002, 40 % plus rapidement que la démographie » et que si, dans l'espace rural plus éloigné des villes, « la croissance, entre 1990 et 2002, des commerces de proximité a été moindre, à hauteur de 28 %, elle reste supérieure au taux constaté sur l'ensemble du territoire »⁶. Ainsi, cette économie résidentielle qui est d'abord une « conséquence » de ces installations, comme le soulignent P. Estèbe et *al.*, peut aussi

¹ D'après François-Poncet J., Belot C., *op. cit.*, p. 50.

² À savoir le revenu des ménages alimenté par des salaires « importés », les retraites, l'ensemble des traitements des fonctionnaires publics, liés à la « résidence » plus ou moins volontaire des agents de l'Etat, et l'ensemble des transferts sociaux hors retraite (minima sociaux, remboursements de sécurité sociale, allocations chômage, allocations familiales). D'après Estèbe P., Janvier Y., Tievant S., Davezies L., *L'économie résidentielle et le développement local : conséquence ou levier ?*, Préfecture de Région Midi-Pyrénées, Rapport Octobre 2007, Acadie coopérative conseil, p. 12-13.

³ Estèbe P., Janvier Y., Tievant S., Davezies L., *op. cit.*, p. 9.

⁴ François-Poncet J., Belot C., *op. cit.*, p. 56.

⁵ François-Poncet J., Belot C., *op. cit.*, p. 55-56.

⁶ François-Poncet J., Belot C., *op. cit.*, p. 54.

devenir un « levier » pour les territoires ruraux. Ce qui tend à renforcer l'impératif d'attractivité et à faire de tous les nouveaux habitants de potentiels vecteurs de développement, contrairement à la fréquente hiérarchisation implicite des territoires, entre migrants actifs, les plus attendus et inactifs. Les activités productives continuent en effet à bénéficier d'une image plus noble que cette fonction résidentielle.

Que penser de cette économie résidentielle dans les secteurs de moyenne montagne et quelles sont les limites du processus ? Pour que ces apports soient effectifs, il faut tout d'abord que le territoire dispose sur place de services et commerces lui permettant de capter ces revenus, sous peine de connaître une évasion commerciale et de voir lui échapper l'essentiel des dépenses. Car, si l'induction peut avoir lieu sur place, les résidents ont également la possibilité de consommer à l'extérieur. D. Vollet (1997) ayant mesuré les effets d'induction des fonctions résidentielles dans quelques cas types d'espaces ruraux français, a bien montré qu'ils sont très variables et dépendent de nombreux paramètres, comme le nombre et les caractéristiques des migrants, mais également la situation des communes concernées en matières d'équipements et par rapport aux villes environnantes. Ici encore, l'isolement de certains territoires ruraux de moyenne montagne semblerait donc plutôt favorable à des dépenses in situ, du fait d'un plus grand éloignement des villes limitant les risques d'évasion et de la présence d'une clientèle souvent davantage captive. L'exemple du travail de recherche sur les retraités dans le Massif central illustre cependant la complexité du phénomène.

Les nouveaux habitants retraités disposent aujourd'hui souvent de ressources économiques importantes¹, dont ils sont à même de faire profiter les régions de moyenne montagne (cf. chapitre V). Des recherches réalisées aux États-Unis montrent que l'arrivée d'un retraité engendre entre 0,2 et 0,7 emploi, selon le niveau de revenus des arrivants², essentiellement dans le commerce ou les services (d'autres travaux parlent d'environ un emploi créé pour entre 2 à 5 retraités accueillis³). Appartenant généralement à des catégories sociales favorisées, ils possèdent globalement des revenus plus élevés que les non-migrants, ce qui en fait donc des consommateurs particulièrement intéressants pour leur territoire d'accueil. L'étude sur les retraités du Massif central relève que les migrants, pourtant majoritairement issus des classes moyennes, ont presque deux fois plus souvent de très hauts revenus (supérieurs à 2290 euro) et deux fois moins de très bas revenus (inférieurs à 610 euro) que les retraités non-migrants, même s'il semble exister des variations notables selon les territoires d'enquête⁴. Ce sont les « migrants longue distance » qui sont les plus aisés et qui réalisent le plus de dépenses, tant localement que globalement⁵. S'ils contribuent à l'augmentation de la demande locale, et éventuellement à la création d'activités, notamment dans les services médicaux et sociaux, ils ont surtout un impact important sur les activités commerciales. Mais celui n'est pas automatique, car ils conservent aussi des habitudes urbaines dans leur comportement spatial de dépenses et n'hésitent pas à aller en ville pour consommer. Ainsi, les auteurs relèvent-ils que les retraités « non-migrants consomment plus localement que les migrants et moins dans les pôles de services urbains voisins »⁶.

Par ailleurs, un grand nombre de facteurs semblent pouvoir influencer les comportements d'achats : « le comportement spatial de dépenses repose, en dehors de variables sociologiques, sur

¹ Les économistes estiment ainsi que les revenus des ménages retraités vont continuer à augmenter « avec l'arrivée à l'âge de la retraite de générations comportant une forte majorité de couples bi-actifs, puis ils stagneront voire diminueront à partir de 2025 », Godet, Mousli, *op. cit.*, 2006, p. 9.

² Godet M., Mousli M., sous la direction de, « Vieillesse et activités des territoires à l'horizon 2030 », Projet de rapport du Groupe de Prospective, DIACT, CAE, 1^{er} juin 2006, p. 34.

³ Callois J.-M., Mazuel L., Roussel V., Sencébé Y., Vollet D., *op. cit.*, p. 12.

⁴ Callois J.-M., Mazuel L., Roussel V., Sencébé Y., Vollet D., *op. cit.*, p. 41.

⁵ Callois J.-M., Mazuel L., Roussel V., Sencébé Y., Vollet D., *op. cit.*, p. 50.

⁶ Callois J.-M., Mazuel L., Roussel V., Sencébé Y., Vollet D., *op. cit.*, p. 42.

un fragile équilibre entre l'équipement commercial local et l'éloignement à un centre urbain : une grande part des dépenses fuira vers les centres urbains les plus proches si le territoire est sous-équipé ou si l'accessibilité à des centres urbains est aisée. En revanche, la majorité des dépenses s'effectuera localement si le territoire est suffisamment équipé et éloigné d'une ville. Les caractéristiques de l'offre locale sont, elles aussi, essentielles. Il s'agit de caractéristiques quantitatives (nombre de commerces...) mais aussi qualitatives (diversité des commerces, équilibre grandes surfaces, petits commerces..). [...] La variable « prix » semble déterminer les préférences des retraités pour les grandes surfaces quel que soit le nombre ou la nature des petits commerces locaux¹. La présence d'une grande surface apparaît donc comme un élément essentiel de fixation des dépenses sur place. En matière de structure de consommation, l'étude relève essentiellement que les « non-migrants s'approvisionnent davantage auprès des « commerces itinérants », alors que les migrants dépensent davantage dans les petits commerces et les grandes surfaces » et que les « migrants dépensent 1,5 fois plus pour leurs loisirs que les non-migrants ». Il semblerait par ailleurs que les migrants externes « aménités », « plus en rupture par rapport à leur vie citadine passée », apprécient davantage les commerces et services existant localement, participant ainsi davantage à leur maintien que n'importe quel autre type de migrants. Ce qui renvoie peut-être aussi au fait qu'il s'agit du type de retraités qui possèdent les revenus les plus élevés, ce qui pourrait expliquer qu'ils consomment davantage dans les petits commerces².

L'étude sur les retraités dans le Massif central cite ainsi trois exemples : celui de la communauté de communes de la Vallée de la Jonte assez mal équipée, où les retraités n'hésitent pas à parcourir 40 km pour s'approvisionner à Millau et où les effets d'induction sont donc limités. Dans la communauté de communes du Haut-Forez, également éloignée des centres urbains, mais mieux équipée en services, les retraités se déplacent moins et effectuent la grande majorité de leurs achats localement. Enfin, dans la communauté de communes entre Dore et Allier, où existe également un bon niveau équipement, mais où pourtant seul un tiers des dépenses s'effectue localement, les retraités préférant se rendre à Thiers ou Clermont-Ferrand, pôles urbains qui sont non seulement très proches, mais aussi très accessibles et, bien sûr, beaucoup mieux équipés³. Autant d'éléments qui illustrent le fait que la présence de commerces et services de proximité est essentielle pour maximiser les effets multiplicateurs des dépenses locales et limiter l'évasion commerciale.

Si pour certains auteurs cette économie résidentielle est à même d'assurer un développement économique durable, d'autres voix s'élèvent pour en souligner les limites, en insistant notamment sur la fragilité de nombre de ces revenus résidentiels liés à des transferts sociaux. Les chercheurs américains ont bien démontré que les emplois créés dans ce cadre (garde d'enfants, femmes de ménage, etc.) sont souvent mal payés, car peu qualifiés. Ils peuvent néanmoins répondre à une demande locale étant donnée la faiblesse des activités et le nombre important de ruraux peu diplômés. Enfin, estimer le gain économique réel demanderait par ailleurs de pouvoir mettre en regard les coûts, notamment concernant l'adaptation des services (cf. II). Il semblerait ici, d'après différents travaux économiques, qu'une question d'échelle entre en jeu. Dans des régions rurales devant déjà faire face à un nombre croissant de personnes âgées dépendantes, l'accueil de retraités, qui a également un coût pour la collectivité, est-il par exemple toujours « rentable » d'un point de vue strictement économique ? A grande échelle sans doute, à l'échelon départemental, notamment en raison du financement de l'A.P.A., rien n'est moins sûr. Ainsi, dans un tout autre contexte, S. Deller (1995) ayant effectué ses travaux au niveau d'un État américain trouve-t-il que l'impact global

¹ Callois J.-M., Mazuel L., Roussel V., Sencébé Y., Vollet D., *op. cit.*, p. 44-45.

² Callois J.-M., Mazuel L., Roussel V., Sencébé Y., Vollet D., *op. cit.*, p. 46.

³ Callois J.-M., Mazuel L., Roussel V., Sencébé Y., Vollet D., *op. cit.*, p. 43.

des retraités est négatif¹. Le bilan en matière d'économie résidentielle est donc plus complexe qu'il n'y paraît.

2) Des vecteurs d'innovation

Les apports économiques ne se limitent cependant pas à des mécanismes purement financiers. Souvent diplômés, ces nouveaux habitants sont en effet nombreux à posséder un capital intellectuel et culturel important, qui en font, *a priori*, des ferments de revitalisation potentielle et des leviers du développement précieux dans des territoires montagnards généralement saignés par l'exode. Ces migrants s'insèrent et contribuent à inscrire leur territoire d'accueil, dans des réseaux extérieurs, à la fois économiques et relationnels, dépassant fréquemment l'échelle régionale. Ils arrivent également avec de nouvelles qualifications et compétences, dans le domaine des NTIC notamment, mais aussi un nouveau regard sur le territoire et ses capacités de développement. Ils disposent souvent d'une plus grande liberté d'innovation et d'une part d'audace qui s'oppose à la logique de déclin encore fréquente dans les régions de moyenne montagne. Dans le Morvan, un agent de développement souligne par exemple que ces nouveaux arrivants amènent une « *part de risque* » qui fait défaut dans le pays et s'opposent de façon bénéfique au « *défaitisme des locaux* » qui souvent ne croient plus à un possible renouveau. Ils peuvent être amenés à jouer un rôle d'éléments déstabilisateurs dans des milieux ruraux parfois figés et les amener à évoluer de nouveau. Le facteur essentiel d'innovation étant lié au capital humain, il suffit en effet parfois de quelques personnes arrivant avec d'autres expériences et un autre regard pour révéler de nouvelles potentialités et enclencher une dynamique, si elles ne se heurtent pas à un milieu local trop réticent.

Mais il ne faut pas non plus exagérer l'ampleur des nouveautés, certaines n'étant finalement que des adaptations de pratiques urbaines en milieu rural. Les migrants peuvent ainsi être à l'origine d'initiatives en contribuant à une meilleure valorisation de certains produits locaux, grâce à une bonne connaissance des clientèles urbaines et des circuits de commercialisation, ou bien encore en mettant en pratique les principes du développement durable. Autres idées du développement qui peuvent d'ailleurs parfois choquer les ruraux de souche. Ainsi, lors d'une réunion publique organisée sur les entrepreneurs néerlandais installés dans le Morvan, le propriétaire d'un des quatre campings naturistes quatre étoiles français, basé à Luzy, s'est-il fait prendre à parti par une habitante du Morvan, scandalisée par cette activité, qui d'après elle ne respectait pas l'identité et la mémoire du Morvan. Ce à quoi une Néerlandaise assise dans l'assistance a répondu : « *les églises sont très belles, mais les pierres ne font pas manger ! Les Morvandiaux ont une « culture statique » et il faut savoir si l'on veut sauver le Morvan ou non* ».

Même s'il est encore trop tôt pour statuer sur l'influence réelle de ces migrants récents, on peut penser que leur exemple pourrait faire école, comme l'illustre notamment le rôle de pionnier en leur temps des néo-agriculteurs, en matière de valorisation et de diversification agricoles, même si ici le panel d'innovations devrait être plus large. Dans le Séronais, les néo-ruraux ont ainsi ouvert la voie en s'écartant précocement du modèle productiviste. Grâce à un certain recul par rapport au milieu agricole local, lié à leur origine extérieure, à leur formation et à leurs expériences professionnelles antérieures, mais aussi pour compenser leur faible assise foncière, ils ont su s'adapter et trouver des solutions alternatives imaginatives pour exploiter les terres de montagne qu'on leur avait laissées. Ils ont en particulier mis en place des productions permettant de dégager d'importantes plus-values : productions fermières, de « terroir » (fromage, miel, foie gras) ou bien encore se sont tournés vers l'agriculture biologique (plantes aromatiques et médicinales ou maraîchage). De plus, étant nombreux à souhaiter contrôler la totalité de leur stratégie économique, ils se sont orientés vers la transformation, afin de maîtriser l'ensemble de la filière et vers la vente directe (sur le lieu d'exploitation, les marchés locaux ou par des réseaux personnels) leur assurant des prix de vente plus élevés et un lien privilégié avec le consommateur. Leurs successeurs, aux

¹ Callois J.-M., Mazuel L., Roussel V., Sencébé Y., Vollet D., *op. cit.*, p. 12.

profils variés (cf. chapitre IV), les ont plus ou moins suivis dans cette voie d'une agriculture de qualité, plus respectueuse de l'environnement et davantage à l'écoute de la société. Grâce à cette « agriculture de proximité » (de Ravignan, 1998) qui leur permet d'écouler leurs marchandises via des circuits courts, ou en partie informels, ils s'assurent la fidélité d'une clientèle attachée à la qualité de leurs produits. Certains élargissent ainsi considérablement leur champ d'action, s'orientant de fait vers la diversification, notamment par le développement d'activités touristiques (hébergement, restauration, dégustation de produits, etc.) et créent donc de véritables activités de services (Dedeire, 1995). Très attachés à leur territoire, ces nouveaux agriculteurs jouent également un rôle non négligeable en matière de développement local, en contribuant à renforcer l'attractivité et l'offre touristiques et en participant, plus globalement, à l'identification et la promotion territoriale de la région. Ils ont ainsi su exploiter la demande touristique avec l'opération « Balade à la ferme » née au cours de l'année 1990 de l'association de sept agriculteurs, ayant décidé de regrouper leurs efforts et de proposer un circuit découverte de leurs activités¹. De même peut-on citer dans le Diois, l'exemple des Néerlandais qui ont été à l'origine d'une filière Plantes Aromatiques et Médicinales en agriculture biologique, apparue dans la Vallée de Quint et ayant débouché en 1984 sur la création de la Coopérative des Plantes Aromatiques du Diois. Celle-ci compte aujourd'hui une quarantaine de producteurs, et diverses petites entreprises (Herbier du Diois, Sanoflore). L'Herbier du Diois, aujourd'hui établi à Châtillon-en-Diois, est ainsi né d'une ferme de production, « Le GAEC des Tourettes » à Vachères-en-Quint. Depuis 1979, elle s'est développée jusqu'à devenir aujourd'hui une entreprise au centre des réseaux internationaux de production, de cueillette, de transformation et commercialisation de produits en gros.

II. Des nouveaux habitants fondateurs d'une nouvelle territorialité rurale ou vecteurs d'intégration urbaine ?

En dépit de leurs répercussions très positives, ces installations suscitent également des interrogations nouvelles dans des territoires de moyenne montagne souvent fragiles et s'accompagnent d'une redéfinition de la ruralité plus ou moins aisée.

A. Des aiguillons de la modernisation de l'espace rural

1) De nouvelles demandes de services

*« C'est un problème de ne pas pouvoir les accueillir, mais leur accueil pose également des problèmes : ces populations ont des besoins urbains »*². Cette phrase issue d'un débat sur le développement économique dans le Séronais illustre bien toute l'ambiguïté de ces phénomènes migratoires : accueillir est positif, mais implique aussi des adaptations, parfois difficiles. Habités à disposer de nombreux services pour régler leurs tracas quotidiens, ces nouveaux habitants sont en général désireux de les retrouver dans leur territoire d'adoption, même s'il faut noter qu'ils mettent parfois en place des systèmes d'entraide pour pallier certaines absences (garde et transports d'enfants notamment). C'est qu'à l'exception d'une frange très minoritaire revendiquant une vie à la marge du modèle contemporain, une grande majorité d'entre eux souhaitent vivre davantage au contact de la nature, mais ne sont pas prêts à renoncer au confort. Néanmoins, tous n'ont pas le même niveau de revendications, en particulier parce que beaucoup sont plus mobiles que les ruraux de souche et ne rechignent

¹ L'idée initiale formulée par un néo-rural était en fait de sensibiliser le public à la qualité de leurs produits et de favoriser leur commercialisation par la vente directe : étape nature (randonnées à cheval), étape tradition (pain, charcuterie, sirops, confitures), étape saveur (fromage, charcuterie), étape gourmande (miel, foie gras), étape insolite (laine mohair). De même, les paysans et artisans en Séronais proposent-ils tout l'été les produits de l'agriculture fermière et biologique et de l'artisanat traditionnel à « L'Échoppe du Séronais ».

² Schéma de développement du Séronais, juin 1993, cabinet d'étude de Toulouse.

pas à parcourir quelques kilomètres. C'est pourquoi certaines zones rurales de moyenne montagne, mal desservies, gagnent aussi de la population.

Ces migrants en contribuant à l'évolution des besoins et des « pratiques » en milieu rural sont en effet à l'origine de nouvelles demandes en matière de services, impliquant des adaptations parfois coûteuses et en général une augmentation des impôts. Tous les territoires insistent sur leur exigence et parfois sur les difficultés, en particulier financières, rencontrées pour les satisfaire. Mais si les élus signalent des requêtes qui sont souvent assimilées, non sans un certain agacement, à des exigences urbaines (« *Personnes difficiles à satisfaire, veulent le confort de la ville et le calme de la campagne* »), et parfois un caractère « très revendicatif », dans l'ensemble, ils reconnaissent qu'une telle attitude pousse à entreprendre. Ces migrants jouent ainsi souvent un rôle d'aiguillon de la modernisation, car même si certaines adaptations sont difficiles, ces requêtes représentent en général un facteur stimulant d'évolution, qui, à terme, bénéficie à toute la population. Ils compliquent cependant la vie de nombreuses communes rurales en posant des questions inédites ou depuis longtemps oubliées. Comme ils viennent souvent en familles, ils expriment en particulier des demandes en matière de services à l'enfance (crèche, garderie, cantines, maternelle, ramassage scolaire), dont la présence constitue aujourd'hui un avantage comparatif précieux, mais aussi de loisirs (équipements sportifs et culturels). Les demandes de loisirs des nouveaux habitants paraissent en effet pour partie distinctes de celles des ruraux. Mais, si en général les enfants participent à ce qui se fait sur place, les parents sont souvent plus mobiles et n'hésitent pas à se déplacer. Dans certains territoires l'importance du phénomène de refuge économique paraît également susciter un accroissement et souvent un changement de nature de l'aide sociale : augmentation des impayés de cantines, de factures d'eau, recours plus grand aux aides diverses et aux assistantes sociales. N'étant pas habitués à accueillir des personnes parfois en situation de grande détresse économique et ne connaissant pas les habitudes rurales, certains élus paraissent d'ailleurs relativement désemparés face à cette problématique sociale. A cela s'ajoutent, des besoins en matière de transports en commun, ou bien encore dans le domaine sanitaire et social en lien avec l'installation de retraités (structures médicales, aides à domicile, etc.). Exigences qui devraient vraisemblablement encore s'accroître avec le vieillissement de la population, non sans certaines difficultés pour nombre de communes rurales, vu notamment le manque de médecins.

Les demandes renvoient donc à des lacunes anciennes des milieux ruraux (comme l'action sociale ou les transports collectifs). Mais elles révèlent aussi une inadéquation de l'offre et une inadaptation de beaucoup de communes rurales face à une diversification et un rajeunissement relatif de leur population (en particulier en matière de services à l'enfance et de loisirs), mais aussi face aux nouvelles technologies. Dans l'enquête Mairie-conseils de 2004, l'accès au haut débit et à la téléphonie mobile arrivaient en effet en tête des requêtes (27,4 % contre moins de 3,0 % en 1999). Quelques acteurs locaux se plaignent également de demandes « différentes » qui leur compliquent un peu la vie. Ainsi le maire de cette petite commune du Morvan doit-il, concernant la qualité de l'eau, composer entre les réclamations des nouveaux habitants, très sensibles à l'aspect sanitaire et au respect des normes, et les locaux, mécontents du goût d'eau de javel ! Car, ces anciens citadins ont fréquemment une « *vision différente de celle des gens du coin* », étant par exemple demandeurs d'éclairage public, d'une signalétique routière plus abondante, d'un entretien régulier des routes, d'un déneigement très rapide, d'une médiathèque, de cantines scolaires biologiques... Certaines communes, notamment les plus petites, ont parfois du mal à assumer les dépenses supplémentaires liées à ces requêtes, ce qui peut amener des débats, plus ou moins vifs, dans les conseils municipaux sur les priorités en matière d'équipements. En effet, ces charges nouvelles pour les collectivités ne sont pas nécessairement compensées immédiatement, ni même complètement, par l'augmentation de la Dotation Globale de Fonctionnement. C'est d'ailleurs un des aspects qui limite la possibilité et/ou la volonté d'accueil de beaucoup de

municipalités et qui renvoie plus globalement à l'importance de la gestion intercommunale de ces adaptations, ne pouvant se concevoir au simple échelon municipal.

2) Des migrants facteurs d'enrichissement associatif et culturel

Ces migrants participent également plus globalement à l'enrichissement humain de leur territoire d'accueil. La confrontation de valeurs, la mixité des origines et des cultures sont en effet source d'évolution des mentalités et de redynamisation de la vie sociale. Comme on le souligne dans une petite commune, c'est « *une chance de faire du mélange en milieu rural où existe souvent un certain enfermement* ». Ils représentent aussi un apport de matière grise et arrivent avec une autre manière de voir les choses et souvent une plus grande tendance à l'intellectualisation. Un maire remarque ainsi en plaisantant que les nouvelles populations « *vont peut-être un peu compliquer les choses, car elles aiment bien parler et analyser et ont du temps à y consacrer* ». Ayant choisi de vivre dans une région, certains nouveaux habitants ont, plus ou moins rapidement, envie de s'y impliquer afin de participer à son développement, cette possibilité pouvant même faire partie des motivations d'installation en milieu rural. Une fraction importante d'entre eux s'investit en particulier dans le milieu associatif, sans doute parce qu'il correspond bien à une forme de sociabilité urbaine, mais peut-être également parce que le pouvoir politique leur est au départ peu accessible (cf. III, C). Cette forme associative est également utilisée pour mettre en place des organisations alternatives et résoudre par exemple des problèmes de garde d'enfants, de cantine. Ces nouvelles populations contribuent donc à l'augmentation et à la diversification des activités associatives en milieu rural (Regourd, 2004), en particulier dans les domaines sportif et culturel. Dans le Séronais, elles ont par exemple été à l'origine de la création d'une équipe de football, un peu étrangère à la culture ariégeoise. Mais, s'il y a un enrichissement de l'offre associative, il y a en fait rarement mélange spontané des populations allochtones et autochtones et souvent persistance de deux groupes distincts, ce qui peut parfois contribuer à compliquer l'intégration. Certaines associations renvoyant à une identité et des pratiques plutôt rurales (chasse, pêche, club des aînés, comité des fêtes) demeurent ainsi généralement l'apanage des ruraux de souche.

Les nouveaux habitants participent également fréquemment à une certaine effervescence culturelle du milieu rural. En la matière, ils créent souvent à la fois la demande et l'offre, en étant également à l'origine d'animations culturelles, qui contribuent à introduire d'autres pratiques, parfois très spécifiques, et généralement plus familières en ville (concerts, théâtre, café philo, etc.). Là encore, le mélange avec la population locale n'est ni immédiat, ni naturel. Dans le Diois, ces nouvelles populations concourent ainsi à la présence de nombreuses activités culturelles de qualité, parfois assez inattendues dans une petite région rurale : cinéma d'Art et d'Essai, médiathèque parmi les plus fréquentées du département, festivals variés... C'est par exemple un immigrant néerlandais, ancien professeur, arrivé en 1979, qui est à l'origine de la création du Festival Est-Ouest ou Festival du Pied. Ayant découvert la course à pied en montagne dans le Diois, il décide de reprendre l'organisation de la course qui allait disparaître et réussit à obtenir que la Coupe du Monde de course en montagne se tienne à Die, créant ainsi un événement de taille internationale. Ce qui lui permet de diversifier le type de public, d'accroître les retombées touristiques et de rechercher d'autres sources de financement. La première édition est organisée en 1989, au moment de la chute du Mur de Berlin, qui marque le début du processus de démocratisation des Pays d'Europe Centrale et Orientale. C'est aussi pour ces pays l'occasion d'un renouveau culturel que les organisateurs du « Festival Est-Ouest » entendent soutenir, ce qui va les amener à adjoindre un volet culturel à l'événement sportif. Souhaitant impliquer la population locale, ils proposent à une série d'associations de co-organiser l'événement, ce qui permet de multiplier les activités, en incluant la projection de films du pays sélectionné dans le cinéma local et des voyages de préparation sur place, réalisés par exemple avec des agriculteurs ou des élèves du lycée de Die. Progressivement, la manifestation s'est

diversifiée (à partir de 1993, un Salon du Livre est venu s'ajouter) et sa durée s'est allongée, jusqu'à devenir un événement drainant durant deux semaines près de 30 000 visiteurs¹. Après avoir proposé chaque année de 1989 à 2004 un festival invitant une région ou un pays d'Europe centrale ou orientale, le festival est devenu depuis 2008 une manifestation littéraire de création, embrassant « la littérature telle qu'elle se lit et s'écrit aujourd'hui, afin de faire de Die la capitale européenne de la rentrée littéraire ». L'édition 2009 a ainsi pour thème « D'Istanbul à Berlin ».

B. Des acteurs de la revalorisation du milieu rural

1) Des nouveaux habitants fondateurs d'une nouvelle territorialité rurale...

Ces nouveaux habitants ont d'abord un rôle de revalorisation concrète du milieu rural, passant en particulier par le biais de la rénovation du bâti et surtout de l'augmentation des prix du foncier. Mais leur contribution en la matière n'est pas seulement matérielle. En s'installant, ils envoient également, par effet de miroir, un signal positif en direction des locaux, et notamment des jeunes, sur la valeur de leur territoire, alors que ceux-ci en ont souvent une image très négative. Ils participent ensuite à des processus de territorialisation et de recompositions identitaires de la campagne par leurs pratiques spatiales, voire même par leurs représentations de l'espace. En s'installant en milieu rural, ils doivent se réancrer et se construire un nouveau sentiment d'appartenance, une nouvelle identité territoriale. Cette volonté peut tout aussi bien renvoyer à l'espace domestique, la maison (souvent réaménagée selon des principes urbains : praticité, luminosité, vue, etc.), mais aussi le jardin, qu'à des lieux publics ou à des patrimoines locaux. Ce besoin de réenracinement passe notamment par une appropriation personnelle du territoire et en particulier des paysages, devenant des éléments identitaires. Ces arrivées contribuent ainsi à la redéfinition de l'identité rurale, nécessairement perturbée par le renouvellement des populations et des activités. Car, comme le note X. Piolle (1990), « la mobilité joue un rôle essentiel dans les appartenances sociales plus ou moins fortes qu'elle multiplie, complexifiant l'identité collective et son articulation à l'espace et portant en elle de multiples facteurs d'instabilité »². Cette renégociation identitaire est plus ou moins rapide et aisée, car elle résulte de la confrontation de valeurs et représentations différentes entre population locale et nouveaux arrivants et peut parfois aller à l'encontre des souhaits des ruraux. Les migrants se caractérisent en effet fréquemment par une conception différente du rapport à l'espace, de la vie rurale et même des objectifs d'aménagement et de développement.

Ainsi, ces nouvelles populations interpellent non seulement les sociétés d'accueil sur leur identité, mais entraînent également plus ou moins rapidement une recomposition des rapports sociaux. Y. Gilbert évoque à ce sujet dans l'arrière-pays languedocien une profonde « mutation des formes de cohésion sociale » et « deux liens sociaux qui s'opposent »³. Il décrit ainsi un conflit entre « un lien qui noue », correspondant à l'ancienne société rurale, souvent fataliste et encore dans une culture de la tradition et les « liens qui relient » des nouveaux habitants davantage dans une logique de projet, auxquels viennent s'ajouter certains locaux souhaitant également rompre avec l'ancien mode de fonctionnement⁴. Le « lien qui noue », a tendance à enfermer les individus dans une logique défensive tribaliste et clientéliste. Les nouveaux habitants sont d'ailleurs très nombreux à dénoncer la grande influence locale du « piston », s'exerçant toujours à leurs dépens. Alors que le « lien qui relie » met en relation des acteurs sociaux, porteurs de projets, propres à se fédérer entre eux sur des bases solidaires, non par principe de défense, mais par nécessité de construction d'un

¹ Enquêtes de terrain et Séminaire Leader « Enjeux et méthodologie de la Coopération transnationale » 2-6 avril 1997, Dieulefit, Drôme, France : étude de cas : le Festival Est-Ouest de Die.

² « Mobilité, identités, territoires », *Revue de Géographie de Lyon*, volume 65, n°3, 1990, p. 151.

³ Gilbert Y., « Approches des composantes et dynamiques du lien social : crise et recomposition des formes de cohésion sociale dans l'arrière-pays du Languedoc », in *Le lien social et l'inachèvement de la modernité* (dir. Pavageau J., Gilbert Y. et Pedrazzini, Y.), L'Harmattan, coll. Changements, 1997, p. 2.

⁴ Gilbert Y., *op. cit.*, 1997, p. 5.

nouveau mode de cohésion. Comme il le précise « ces acteurs reliés ne sont plus, comme auparavant, coulés dans le même moule, pratiquant les mêmes activités. Ils sont divers, tant par leurs origines sociales ou géographiques que par leurs activités ou leurs projets. Ce sont leurs représentations et leurs projets qui les fédèrent »¹.

2) ... dans une logique de préservation et de patrimonialisation

Ces nouveaux habitants cherchent à s'inscrire dans l'espace rural, mais dans une ruralité qui leur convient, quitte pour cela à tenter de la faire correspondre à leur image idéalisée, ce qui en fait fréquemment les agents d'une « campagne « réinventée » (Rautenberg, et *al.*, 2000). Cette volonté de s'ancrer dans un territoire se traduit généralement par un intérêt pour son histoire, qu'ils désirent mettre en valeur (parfois en l'enjolivant...) et pour son environnement, qu'ils souhaitent préserver, voire parfois figer. Le goût pour le bâti ancien et la restauration « authentique », y compris pour des migrants étrangers, illustrent bien ce besoin d'enracinement territorial des individus. Ils deviennent donc souvent des acteurs majeurs de la patrimonialisation (Micoud, 2001), c'est-à-dire de la mise en mémoire des lieux, en s'intéressant à de multiples aspects du patrimoine rural (architecture, savoir-faire traditionnel, races locales...). Certains nouveaux agriculteurs du Séronais ont ainsi souhaité se réapproprier et tenter de sauvegarder de vieilles races ou espèces menacées (race bovine Casta ou projet Renova de conservation des vergers traditionnels pour le maintien des variétés d'autrefois, qui a été à la base d'un Contrat Territorial d'Exploitation collectif²). Dans le Diois, on peut citer l'exemple d'un migrant néerlandais qui est devenu un des meilleurs connaisseurs de la langue et de la culture occitane de la région. Ayant appris les rudiments de cette langue, qui était en train de disparaître, auprès des agriculteurs de la vallée de Quint, il a eu l'idée d'essayer de la restituer à la population dioise par l'intermédiaire d'un petit journal rédigé en patois, Lou Pitrou (le rouge-gorge), qu'il a fait paraître pendant dix-huit ans.

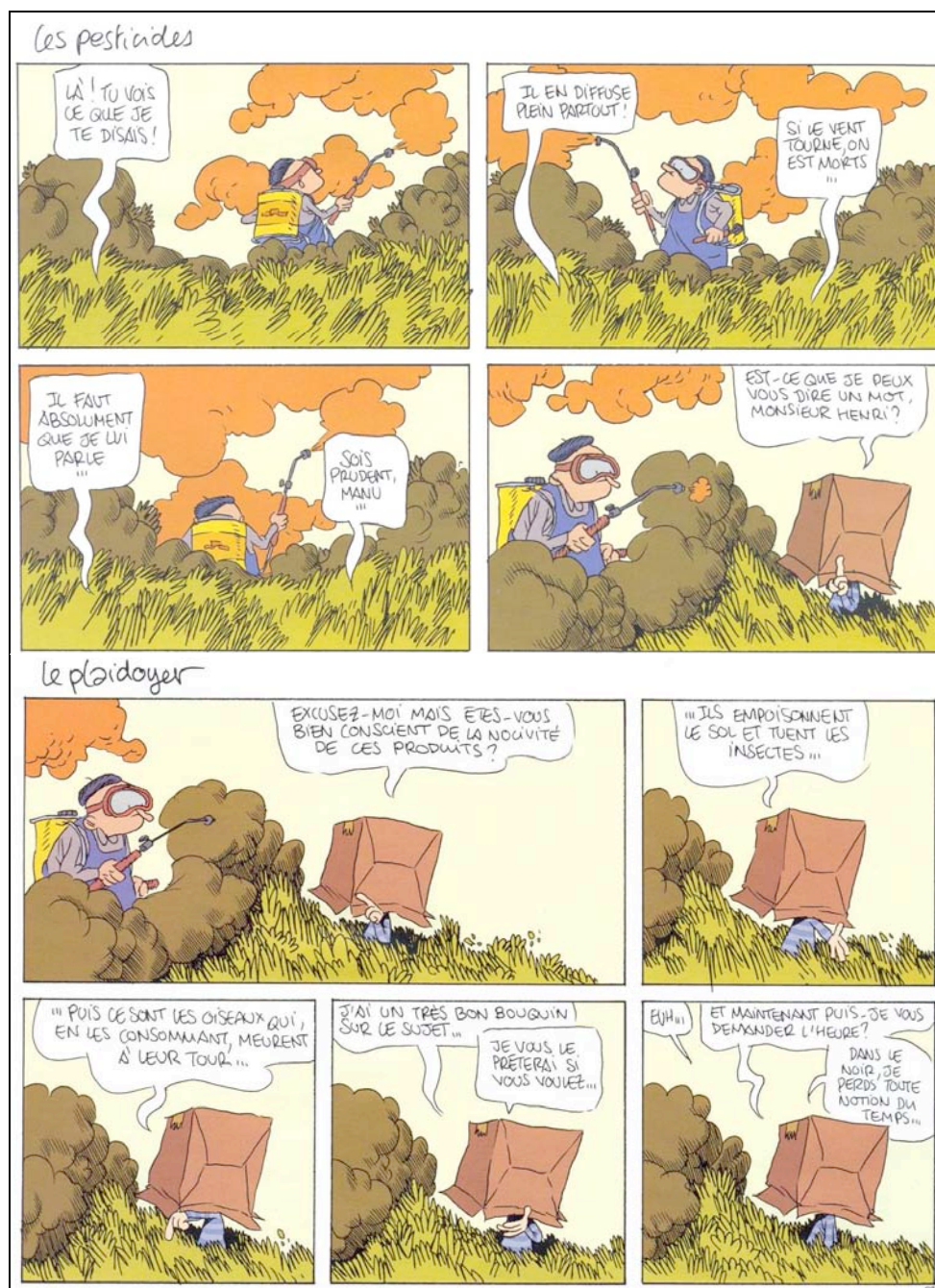
Mais, si ces nouveaux habitants contribuent à sauvegarder ou à revitaliser des identités rurales endormies ou menacées, il peut également parfois y avoir une tentation de sur-production d'un modèle identitaire local, avec le risque de muséification que cela comporte, pouvant entraîner un repli du territoire sur un espace au passé. Ayant travaillé sur les représentations à caractère identitaire de différents acteurs et habitants du Piémont béarnais, G. Di Méo et *al.* (2004) relèvent à ce sujet un fréquent « effet rétro », mettant en avant une « ruralité classique » qui ne correspond plus à la réalité des modes de vie et qui est « comme arc-boutée aux images d'une campagne révolue, celle des paysans d'antan ». Ils estiment que par cette patrimonialisation généralisée, les sociétés contemporaines trouvent un refuge, notamment contre la mondialisation : « elles brandissent leurs singularités héritées, réelles ou inventées, sacralisées, comme un rempart dressé ». Mais ils voient également dans cette « prolifération du patrimoine », un moyen de produire « une distinction de ces espaces sociaux », qui en renchérissant leurs coûts d'accès permet de les protéger et de les fermer, de les réserver³. Ce qui renvoie tout à la fois à une tendance à l'embourgeoisement de certains secteurs ruraux (cf. III), et à une volonté de fermeture et de protection, que l'on retrouve par exemple assez nettement dans le Diois, où le premier slogan de la charte de développement retenu trahissait cette volonté de préservation, préconisant de vivre « *un peu plus nombreux* dans tout le Diois » (cf. chapitre IX).

¹ Gilbert Y., *op. cit.*, 1997, p. 25.

² Le Pays Couserans, l'Arize-Léze en Ariège, le Pays Comminges, le Volvestre, le Haut-Garonnais en Haute-Garonne sont des territoires qui jusqu'en 1960 produisaient une quantité importante de fruits sur la base d'un verger traditionnel de plein vent et riche en variétés adaptées aux sols et au climat. Depuis 1994, la fédération RENOVA composée de pépiniéristes, pomologues, cueilleurs transformateurs, ont entrepris des actions de sauvegarde et de revalorisation du patrimoine végétal : 100 variétés (poirier, pommier, cerisier, pêcher, prunier) ont été identifiées et 4 000 arbres rénovés.

³ Di Méo G., Sauvâtre C., Soufflet F., « Les paysages de l'identité (le cas du Piémont béarnais, à l'est de Pau) », *Géocarrefour*, volume 79, n°2, 2004, p. 140.

Document 13 – La conscience écologique, un sentiment diversement partagé...



Source : J.-Y. Ferri, M. Larcenet, *Le retour à la terre*, tome 2, « Les projets », Poisson Pilote, Paris, Dargaud, 2003, page 31-32.

Manu, le héros du *Retour à la terre*, s'abritant prudemment sous un carton, tente ici de faire prendre conscience à son voisin de la nocivité des produits de traitement sur la nature et de lui inculquer, sans grand succès, quelques notions d'écologie ...

Manu Larcenet, dessinateur de bandes dessinées, est né en 1969 à Issy-les-Moulineaux. En 2001, il part vivre à la campagne. C'est en grande partie sa propre installation en milieu rural qui inspire l'histoire de Manu et Mariette racontée par J.-Y. Ferri dans *Le retour à la terre*, que M. Larcenet a mis en images. L'avant-propos du premier tome, intitulé « La vraie vie », pose le décor de l'histoire : « Un jour, Mariette et moi, on en a eu marre de la ville. Alors on a loué un camion pour mettre nos cartons et on est parti vivre aux Ravenelles. Les Ravenelles, c'est chouette, c'est la campagne et il y a des arbres, des fleurs, et des oiseaux... ». Dans les cinq volumes du *Retour à la terre*, sont analysés avec finesse et humour, les difficultés d'adaptation à la vie rurale, les coups de blues des nouveaux installés, les joies du jardinage, les rencontres avec la faune « sauvage » (lézards et autres limaces), l'attitude perplexe des amis citadins de passage (« tout ce vide... », « trop calme ») ou du frère (« je t'assure : la campagne, je pourrais pas »), les représentations parfois très décalées des ruraux et des urbains, et les relations pas toujours simples avec le voisinage... même si l'histoire se conclut sur une note optimiste.

Ambiguïté que l'on retrouve concernant la perception et la gestion de l'environnement naturel. Pour ces nouveaux habitants généralement d'origine citadine et pour beaucoup plus ou moins animés de sentiments écologistes (**Document 13**), la volonté de « mise au vert » se combine souvent avec le souhait de mener une vie plus saine et de se rapprocher de la nature. Pour cela, certains pratiquent le jardinage ou s'approvisionnent chez les producteurs locaux, alors que d'autres expriment le désir de vivre dans des lieux protégés et s'investissent dans la défense de l'environnement. Or, en la matière ces nouveaux habitants ont la plupart du temps des représentations différentes de celles d'une partie notable de la population locale. Une majorité des ruraux se situent plutôt dans une logique économique et utilitaire, et, malgré les évolutions, l'espace rural demeure encore un espace de production et un lieu de vie, dont ils refusent la muséification. Alors que pour les migrants c'est souvent avant tout un cadre de vie, un paysage, voire presque un décor, qu'ils souhaitent prémunir des agressions. M. Phillips évoque à ce sujet le désir de nombreux migrants britanniques de préserver un « paysage naturel » intemporel (« *a natural timeless landscape* »¹). Et, si pour certains cette démarche s'inscrit dans une optique louable de développement durable, pour d'autres il s'agit bien plutôt de s'opposer à des formes de développement contraires à leur image de la ruralité. La définition des « agressions » étant souvent très larges et un peu excessives aux yeux de nombreux locaux... Ils acceptent par exemple mal l'arrachage des haies, et tout ce qui va avec la rationalisation agricole productiviste, mais nuit à la diversité paysagère. Ainsi, relève-t-on dans le Morvan quelques problèmes avec les forestiers, la représentation de la forêt n'étant pas la même de part et d'autre : la « nature » et les promenades ne cadrant pas vraiment avec l'activité économique et les coupes à blanc. Les nouveaux habitants, en particulier néerlandais, se plaignent également des camions de bois ou de sapins de Noël qui sillonnent les routes en hiver. De même, l'opposition à de nouveaux lotissements jugés nuisibles pour la qualité des paysages n'est-elle pas forcément du goût des ruraux, dont certains souhaitent pouvoir faire construire.

C. Un autre rapport au territoire et à la mobilité

1) Des perceptions de l'espace et de la mobilité diverses

« Au niveau de l'école notre fils a été perçu comme un « Parisien », comme « quelqu'un de la ville » pendant plus de 6 mois, car tous les autres enfants se connaissaient depuis le primaire. [...] Les gens vivent « repliés sur eux-mêmes » ici, en vase-clos. [...] Les gens nous prennent pour des fous, car ils nous arrivent d'aller faire les courses le soir en nocturne à Nevers, certains magasins fermant à 22 heures, alors que beaucoup d'entre eux n'y vont qu'une fois par mois. [...] Ils ont tous une ou deux maisons dans le Morvan et des terrains, ils sont très attachés à leur région ».

Ces extraits d'un entretien conduit avec un couple de nouveaux habitants installé dans le Morvan témoignent bien de l'existence de contrastes persistants entre population rurale et migrante dans les rapports à l'espace et à la mobilité. Les modes de vie s'étant très largement homogénéisés entre ville et campagne, même s'il peut exister un certain décalage dans certaines régions de moyenne montagne, ce qui oppose aujourd'hui le plus souvent ces nouvelles populations aux autochtones réside dans le regard porté sur le territoire et les rapports à la mobilité. Sans confronter de manière caricaturale la sédentarité des ruraux à la mobilité généralisée des nouveaux habitants, force est de reconnaître que ces derniers possèdent fréquemment des espaces de vie plus vastes et des modes d'habiter distincts de la

¹ Phillips M., « Rural gentrification and the production of nature: a case study from Middle England », in Ramirez, B. (ed.) Papers from the 4th International Conference of Critical Geography, Mexico City, 2005, p. 6.

plupart des ruraux de souche. Et cela, même si certains ruraux sont également très mobiles et si certains migrants, en particulier les populations les plus fragiles, ou les retraités, peuvent souffrir d'une mobilité réduite, en particulier liée à la rareté des transports en commun. Les échelles dans lesquelles s'inscrivent leurs pratiques montrent que ces deux populations présentent globalement une aptitude à la maîtrise de l'espace et un « capital spatial » différents. Selon l'expression de V. Kaufmann (2004), elles témoignent d'une « motilité¹ » distincte, c'est-à-dire que leur capacité à s'approprier la mobilité et à en faire usage pour développer des projets est inégale.

Ainsi, les ruraux de souche se définissent-ils généralement par un certain enracinement, une valorisation de la proximité, des liens familiaux ou de voisinage, de l'interconnaissance, et dans l'ensemble par un usage de la mobilité assez limité. Autant d'éléments qui fixent relativement précisément les repères de leur vécu territorial et tendent à restreindre leur espace de vie à un territoire assez réduit. Par opposition, les nouveaux habitants possèdent globalement un espace de vie plus vaste, élargi, voire éclaté, notamment parce qu'il comprend leur(s) ancien(s) lieu(x) de résidence, et qu'ils sont assez nombreux à avoir un riche parcours biographique et spatial. Dans leurs pratiques, ils valorisent en général moins la proximité et s'inscrivent dans d'autres échelles spatiales plus larges que celles des populations autochtones (fréquents phénomènes de réseaux, associations, intercommunalité, cf. III). Même si, paradoxalement, certains d'entre eux désirent s'ancrer dans leur nouveau lieu de vie, et revendiquent leur appartenance locale, ils en sont fréquemment relativement déconnectés, que ce soit au point de vue de leur emploi, beaucoup n'ayant pas réellement d'ancrage professionnel sur place (utilisation des NTIC, migrants pendulaires, activités facilement délocalisables, etc.), ou parce qu'ils ont tissé des liens affectifs et concrets avec de nombreux territoires. L'ampleur des mobilités tend en effet fréquemment à affaiblir leur attachement territorial à un lieu de vie unique et à multiplier les liens avec plusieurs espaces, à la fois urbains et ruraux. Car, ils renoncent rarement totalement au milieu urbain et conservent en fait une « double culture » et des territoires vécus souvent extrêmement divers. Car, comme le postule A. Tarrus « le paradigme « mobilitaire » ne va pas sans territoires circulatoires parsemés de repères fonctionnels et identitaires (Tarrus, 1990) »².

Certains migrants illustrent par leurs comportements spatiaux une complexification croissante des modes d'habiter (Mathieu, Morel-Brochet, 2001) et de nouveaux rapports à l'espace, voire un certain retour au « nomadisme ». Tout en restant très minoritaires, ils sont représentatifs de modes de vie qui pourraient se diffuser plus largement à l'avenir : « hypermobilité », émergence d'une plus grande instabilité spatiale, existence de territorialités multiples, « infidélité territoriale » par rapport au lieu d'origine, par exemple des migrants retraités, etc. On observe une tendance à la multiappartenance et à l'éclatement de l'espace de vie dans des lieux multiples, certains nouveaux habitants organisant véritablement leur existence au sein d'un « territoire circulaire »³ (Tarrus, 1992), de territoires « en archipels » selon l'expression de J. Viard (1994), ou au sein de ce que d'autres auteurs nomment un « système de mobilité »⁴, à savoir un ensemble de lieux pouvant être éloignés, mais réunis dans une circulation plus ou moins régulière. Dans certains secteurs de l'Aude, dans les Pyrénées-Orientales et en Ariège, on trouve ainsi de véritables « néo-nomades », les « voyageurs », qui pratiquent une vie plus ou moins authentiquement nomade en roulotte, et surtout en vieux camions recyclés. F. Bouillon

¹ Selon son auteur, ce concept de motilité se compose de l'ensemble des facteurs définissant la potentialité à être mobile dans l'espace : capacités physiques, aspirations à la sédentarité ou à la mobilité, systèmes techniques de transport et de télécommunications existants et leur accessibilité, et connaissances acquises.

² Cité in Bourdeau P., *Territoires du hors-quotidien : une géographie culturelle du rapport à l'ailleurs dans les sociétés urbaines contemporaines ; le cas du tourisme sportif de montagne et de nature*, 2003, p. 28.

³ Dehoorne O., *op. cit.*, 2002, p. 9.

⁴ Cortes G., *op. cit.*, 1998, p. 267.

souligne à leur sujet que même si « évoluent dans ces groupes des jeunes largement désaffiliés, qui sont davantage dans une logique de déshérence que dans celle du voyage. [...] comme les squatters avec lesquels ils partagent souvent des espaces et des expériences de vie, ces jeunes associent la possibilité d'être mobiles, à la liberté, et revendiquent le droit à l'instabilité spatiale »¹.

Nouveaux comportements spatiaux bien illustrés également par le développement des phénomènes de multirésidence (Dubost, 1998 ; Perrot, 1998 ; Bonnin, Villanova, 2000 ; Urbain, 2002). Ceux-ci sont relativement bien représentés dans les régions de moyenne montagne, où la mauvaise saison, qui peut parfois être longue, sinon très rigoureuse, est fréquemment passée, au moins pour partie, en ville ou dans une région plus ensoleillée pour les ménages les plus aisés, voire dans leur pays d'origine pour les migrants étrangers. Si cette pratique de la résidence alternée, permettant notamment de concilier, à temps partagé, vie urbaine et rurale (J. D. Urbain parle à ce sujet de « polygamie résidentielle entre ville et campagne »²), n'est pas réellement nouvelle, elle s'est aujourd'hui indéniablement diffusée et complexifiée, même si elle ne touche que certaines catégories professionnelles. Mais, comme le soulignent P. Bonnin et R. de Villanova (2000), « l'ubiquité résidentielle n'est ni un fait marginal, ni une affaire de nantis. [...] l'augmentation du temps de loisir, de vacances et de retraite a permis de développer un second espace de vie face à l'existence laborieuse, voire de maintenir et développer les liens avec le lieu d'origine »³.

Ces logiques multirésidentielles contribuent ainsi à rendre de plus en plus fréquemment caduque la différenciation entre résidence principale et secondaire, le domicile de droit ne correspondant plus nécessairement au domicile de fait. D'abord parce que ces « secondes résidences », nombreuses dans les régions de moyenne montagne, ne sont souvent pas si « secondaires », tant en termes de temps d'occupation que d'investissement matériel et/ou symbolique. Dans le Diois, comme le relève par exemple cette commune : « *de nombreux résidents dits « secondaires » sont quand même là une bonne partie de l'année, car ce sont des natifs, des chasseurs, des retraités* ». Ensuite, parce que le statut d'une résidence peut varier avec l'âge et avec les générations et, en raison de la complexification croissante dans les modes d'habiter, on est souvent en droit de se demander quel est le véritable lieu d'appartenance. Car, comme le rappellent P. Bonnin et R. de Villanova (2000), la « résidence prétendument secondaire » est bien souvent « fortement investie sur les plans matériel, social et symbolique »⁴. La résidence principale perd donc une partie de son importance pour des migrants qui ont fréquemment une vision élargie de leur territoire d'appartenance, même si la phase ultime de la « transition « mobilitaire » imaginée par R. Knafou, à savoir « une mobilité généralisée dans le temps et dans l'espace au point qu'il serait difficile d'identifier une résidence principale d'une résidence secondaire »⁵ n'est pas à l'ordre du jour.

Ces résidences secondaires ont également un statut ambigu dans le sens où elles facilitent la migration, en permettant de la réaliser par un simple changement de statut du logement, sans qu'il soit toujours facile de distinguer d'ailleurs entre réalité de la migration et pratique multirésidentielle, la multiplicité des séjours et leur morcellement rendant parfois l'évaluation difficile. Ce qui, comme le note O. Dehoorne (2002) interroge parfois sur l'existence d'un « continuum tourisme/migration dans le cadre d'un système global de mobilités » où se recomposent de nouvelles « sociétés à individus mobiles » (Stock, 2005), en

¹ Bouillon F., *op. cit.*, p. 42.

² Urbain J.-D., *Paradis verts, désirs de campagne et passions résidentielles*, Payot, 2002, p. 116.

³ Bonnin P., Villanova R. de, « Pluriel singulier », in *D'une maison à l'autre. Parcours et mobilités résidentielles*, sous la direction de Bonnin P., Villanova R. de, Grane, Créaphis, 2000, p. 5.

⁴ Bonnin P., Villanova R. de, *op. cit.*, p. 8.

⁵ Knafou R., *op. cit.*, 1998, p. 9-10.

particulier concernant les migrants nord-européens (cf. chapitre VII). D. Bésingrand (2004) relève ainsi concernant les retraités britanniques s'installant en France que « leur mobilité est à ce point élevée que l'on pourrait discuter du terme même de migration. Peut-on réellement parler de migration de l'Angleterre vers la France au sujet d'une population qui multiplie ses séjours entre ces deux pays et qui en ajoute durant l'intervalle d'autres en rendant visite à ses enfants, petits enfants et amis. Ne vaudrait-il pas mieux parler de mobilité résidentielle internationale ? »¹. Complexification des modes d'habiter qui souligne bien la nécessité de repenser cette classification traditionnelle des types de logement, notamment dans des régions de montagne ou ces résidences « secondaires » ou « temporaires » sont relativement nombreuses. Tous ces points semblent donc plutôt plaider en faveur d'une définition élargie des « nouveaux habitants », incluant une partie des résidents secondaires et temporaires de l'espace rural qui s'y investissent parfois fortement. Et cela d'autant plus que différents éléments laissent à penser, notamment les comportements des retraités, que, comme le souligne J.-D. Urbain, non sans un certain excès : « L'heure est au compromis, à l'esquive du choix migratoire radical au profit d'une stratégie ubiquitaire. Au regard de l'évolution des mobilités résidentielles [...] on constate qu'on ne migre plus : on se dédouble, si bien qu'un repeuplement des campagnes par simple migration apparaît aujourd'hui, [...] peu vraisemblable »².

2) De simples éléments d'intégration urbaine ?

Par leurs pratiques spatiales différentes, leur rôle d'ouverture à d'autres espaces par le biais notamment de la multiappartenance, tout comme par leurs modes de sociabilité (réseaux, activités associatives), ces nouveaux habitants inscrivent indéniablement un peu plus leurs territoires ruraux d'accueil dans l'urbanité. Ils sont donc à la fois acteurs de la revalorisation du milieu rural, mais aussi finalement d'une certaine perte de spécificité, d'une relative banalisation, par le processus de métropolisation diffuse qu'ils révèlent : dans une « société de la mobilité, l'urbanité se généralise, le résidentiel se déplace, l'agricole tend vers l'alimentaire, la campagne devient paysage »³. Certains auteurs expliquent ainsi que derrière le renouveau démographique de l'espace rural, « il n'y a pas « dé-métropolisation », mais au contraire « surmétropolisation », mais dans des formes nouvelles, au sens où elles intègrent l'essentiel de ce qu'on appelle encore les espaces ruraux, mais qui n'est plus qu'une apparence d'espace rural » du fait de la « superposition d'une logique sociétale urbaine sur une couche antérieure rurale, qui existe de moins en moins dans sa réalité sociologique et économique »⁴.

Mais pourquoi ces transformations seraient-elles uniquement abordées sous un angle négatif et traduiraient-elles nécessairement la fin de la campagne ? Car, dans cette nouvelle société rurale, la population est à la fois composée de « ruraux partiellement « dé-ruralisés » et d'urbains en partie « re-ruralisés » »⁵ pour reprendre l'expression de J.-C. Chamboredon. Et, comme l'indique J.-D. Urbain, c'est « aussi une campagne qui naît », un « espace d'innovation, signe des temps et symptôme d'une société en mutation, où s'invente un autre modèle de vie »⁶. Pourquoi ces nouveaux habitants ne seraient-ils pas en définitive pionniers dans l'invention de nouveaux modes de vie, de nouveaux rapports à l'environnement, à la mobilité et tout à la fois les acteurs et les ambassadeurs privilégiés de nouvelles relations

¹ Bésingrand D., *op. cit.*, p. 2.

² Urbain J.-D., *op. cit.*, 2002, p. 227.

³ Viard J., « Faire société ensemble... », in Dossier « Cap sur la campagne », *POUR*, n°182, 2004, p. 56.

⁴ G. Loinger évoque ici l'analyse effectuée par O. Piron publiée dans la revue *Pouvoirs Locaux*, n°66, III, 2005.

⁵ Chamboredon J.-C., « Nouvelles formes de l'opposition ville-campagne », in Roncayolo (M.), sous la direction de, *La ville aujourd'hui. Mutations urbaines, décentralisation et crise du citoyen, Histoire de la France urbaine*, Marcel, éditions du Seuil, tome 5, nouvelle édition, septembre 2001, p. 605.

⁶ Urbain J.-D., *op. cit.*, 2002, p. 21.

ville-campagne ? On peut en effet également voir derrière ces phénomènes l'émergence d'un nouveau territoire rural, qui n'est ni reproduction de la ville, ni disparition de la campagne, mais un mélange des deux univers, s'influençant et s'enrichissant mutuellement. Cette « campagne d'agrément », résidentielle, apparaît en effet comme un espace bien spécifique apprécié pour l'importance de ses aménités, en particulier naturelles qui restent importantes dans les territoires de moyenne montagne. Mais, elle est désormais très diversifiée sur le plan social et des activités et apparaît en ce sens comme un espace « post-moderne », le plus souvent très lié, pour ne pas dire dépendant de la mobilité automobile et secondairement des nouvelles technologies.

Divers auteurs ont tenté de décrire cet espace hybride, ni vraiment urbain, ni vraiment rural, car cumulant des caractéristiques des deux mondes. E. Font (2000) propose ainsi d'utiliser le concept de « codominance »¹ pour dépasser l'approche dichotomique des espaces ruraux et urbains et décrire cette « nouvelle forme d'organisation en réalité hybride »², liée à des nouveaux « arrivants à la fois empreints de ruralité et d'urbanité »³. La codominance étant selon lui « le résultat d'une homogénéisation spatiale (par les activités et les lieux de résidence) et culturelle (par les modes de vie et de consommation, les aspirations, les objectifs communs quant à l'avenir...), mais qui ne se ferait pas au bénéfice du rural ou de l'urbain », une « sorte de syncrétisme urbano-rural, où des individus utilisent de manière complémentaire des caractéristiques urbaines et rurales »⁴. B. Debarbieux et M. Vanier (2002), « plutôt que de pencher vers la déterritorialisation généralisée ou vers la reterritorialisation à tout crin », défendent ainsi l'idée « que les territorialités persistent, mais sont entrées dans un nouvel âge de leur complexité », du fait d'une « diversification des normes structurantes du rapport à l'espace », liée à la multiplication des processus de construction identitaire, des modalités pratiques et techniques du rapport à l'espace et au mouvement, et à la diversification des échelles »⁵. D'où ils concluent que « l'opposition si fondamentale entre ville et campagne est bousculée de plus en plus évidemment par une catégorie intermédiaire, hybride des deux [...] Une sorte d'espace du troisième type, ou tiers-espace »⁶. J. D. Urbain (2002) évoque quant à lui « l'ultraprovince. Inscrite [...] dans le cadre d'une civilisation urbaine où la relation entre ville et campagne n'est plus d'opposition, comme elle pouvait l'être encore dans les années 1970, mais de complémentarité. Elle n'est plus d'affrontement, mais de porosité des cultures »⁷. L'enjeu pour l'avenir est justement de parvenir à créer les bases d'une réelle appartenance commune entre nouveaux et anciens habitants, en conciliant usages et représentations de chacun et des lectures de la ruralité parfois très différentes. Ce qui ne va pas nécessairement de soi. Car, comme le note A. Micoud, « cet espace inédit réunit deux mondes côte à côte : d'une part des autochtones qui ont fabriqué un monde réel, s'inscrivent dans la durée, la tradition, s'appuient sur la légitimité des droits acquis et ressentent une certaine fierté en crise (pourquoi en fait-on tant pour ceux qui arrivent, alors que pour nous on n'a pas fait grand chose ?) ; et d'autre part des nouveaux venus qui rêvent de campagne, sont des individus mobiles, avec des besoins urbains, de la bonne volonté et pas mal d'ignorance (et parfois d'arrogance) »⁸.

¹ Font E., *op. cit.*, p. 215.

² Font E., *op. cit.*, p. 222.

³ Font E., *op. cit.*, p. 223.

⁴ Font E., *op. cit.*, p. 272.

⁵ Debarbieux B., Vanier M., « Introduction, les représentations à l'épreuve de la complexité territoriale : une actualité ? Une prospective ? », in Debarbieux B., Vanier M., sous la direction de, *Ces territorialités qui se dessinent*, éditions de l'Aube, Datar, 2002, p. 13-15.

⁶ Debarbieux B., Vanier M., *op. cit.*, p. 22.

⁷ Urbain J.-D., *Paradis verts, désirs de campagne et passions résidentielles*, Payot, 2002, p. 155.

⁸ « L'accueil de populations pour inventer une nouvelle campagne. Synthèse de la 1^{ère} Université européenne, territoires durables, territoires ouverts, Clermont-Ferrand, les 28, 29 et 30 juin 2006 », in *La Lettre de l'Acteur Rural*, n°125, 15 juillet 2006, p. 4.

III. Des nouveaux habitants vecteurs de fragilisation et de tensions

Même si le processus de recomposition socio-démographique est encore assez récent dans de nombreux territoires de moyenne montagne, il joue sur des milieux de faible densité, souvent fragilisés et qui n'ont pas toujours la capacité d'adaptation nécessaire pour faire face à des mutations parfois rapides. Cette nouvelle société rurale est ainsi potentiellement porteuse d'instabilités et de tensions, qui peuvent s'exprimer en matière d'intégration comme de nouvelles concurrences sur l'espace rural (conflits d'usage, accès au foncier, contrôle politique).

A. La question de l'intégration en milieu rural

1) Un choc de cultures entre « anciens » et « nouveaux habitants » ?

Cette recomposition démographique, quand elle atteint un seuil suffisant de renouvellement interroge par effet de miroir les sociétés autochtones sur leur identité, leur culture, leurs pratiques. Devenant minoritaires, ou ressentant cette arrivée de nouvelles populations comme une menace diffuse, elles ont alors souvent tendance à se crispier. Le phénomène n'est cependant pas immédiat. Ainsi, dans le Diois, si lors de l'installation des premiers néo-ruraux, il n'y a pas réellement eu de rejet de la population locale, qui était alors plutôt amusée et les a acceptés, c'est surtout dans les années 1980, quand elle a constaté la réussite d'une partie d'entre eux, qu'est née une certaine « jalousie ». Peut-être parce que cela les renvoyait au départ de leurs propres enfants. Mais dans des territoires montagnards faiblement peuplés, ces installations peuvent vite s'apparenter à un phénomène de « substitution démographique », tel que l'avaient déjà décrit A. Soulier et O. Deslondes¹ pour l'arrière-pays méditerranéen et les Cévennes. Cette prise de conscience d'un possible basculement est souvent douloureuse et paradoxalement peut dans un premier temps contribuer à durcir les différences, en amenant à un repli identitaire. Et comme toute période de « crise » et de mutations, celle-ci s'accompagne d'un certain nombre de problèmes et de craintes qui renvoient à la peur de l'autre, de l'étranger. Ainsi dans l'enquête Mairie-conseils, diverses remarques font état de difficultés d'intégration : « *Les nouveaux habitants sont de plus en plus difficiles à intégrer dans une communauté elle-même en déliquescence* » ; « *Les nouveaux font changer les mentalités et la vie en société devient difficile* ». Celles-ci sont fréquemment interprétées comme le résultat d'incompréhensions persistantes entre populations locales et nouveaux arrivants. Les élus dénoncent ainsi une méconnaissance de la réalité rurale et un comportement « urbain » (« *Principal obstacle : ils sont urbains* ») et critiquent leur intolérance, en particulier aux nuisances agricoles, et leurs attitudes parfois extrêmes en matière de préservation de l'environnement : « *Les nouveaux habitants tolèrent moins le bruit « naturel » en campagne (chant du coq, bruit des tracteurs...)* » ; « *Faire comprendre que la campagne « vit », que ce n'est pas un Eden* ». Dans un autre registre, commencent également à être signalés des problèmes de communication avec les étrangers limitant les possibilités d'échange et compliquant l'intégration. (cf. chapitre VII).

Situation qui s'explique à la fois par des oppositions réelles, mais aussi par des représentations bien ancrées de part et d'autre (**Fig. 34**), qui contribuent également au façonnement de la réalité de cette nouvelle société rurale. Les problèmes d'intégration, même s'ils existent, semblent parfois faire un peu partie des mythes, que la presse, mais aussi les milieux ruraux, se plaisent à entretenir. Comme le résume J. Viard : « les gens

¹ Deslondes O., *op. cit.*, 1987, p. 42.

des villes et ceux des campagnes sont convaincus de ne pas voir la vie de la même manière. À mon avis, la conviction de cette différence est supérieure à sa réalité, mais le fait est là »¹. Du fait de ces représentations, un certain nombre d'idées reçues circulent en effet. Et, comme le remarque également M. Simard, à partir de l'exemple anglais et écossais (Henderson et Shucksmith, 1997 ; Stockdale et Findlay, 2004), il semble qu'il faille se méfier en la matière de « perceptions stéréotypées sur les nouveaux ruraux »² émanant des élus ou de la population locale. Cette idée d'une surestimation des différences, véhiculée notamment par les médias, ressort également de l'article de M. Smith, R. Krannich³ (2000), « Culture Clash Revisited », où ils discutent l'hypothèse selon laquelle les nouveaux venus, la plupart du temps citadins, arriveraient avec des valeurs très différentes de celles des résidents plus anciens et seraient ainsi à l'origine d'un « choc culturel » (« *culture clash* », Price, Clay, 1980 ; Jobs, 1995) qui engendrerait des conflits sociaux⁴. Ces migrants sont ainsi supposés être plus enclins à la protection de l'environnement et s'opposer à la croissance démographique et au développement économique, afin de préserver les aménités résidentielles rurales qui les ont attirés au départ. Les auteurs concluent de leur étude sur trois communautés rurales des Montagnes Rocheuses que les nouveaux venus présentent des contrastes significatifs avec les anciens résidents sur un certain nombre de caractéristiques socio-démographiques. Mais ils ne relèvent pas de différences d'attitude notables entre eux, si ce n'est une volonté plus grande de limiter la croissance démographique de la part des anciens résidents. Il y a donc divergence dans leurs résultats entre ce qui est souligné par les médias et les résultats de recherches antérieures concernant les premières générations de nouveaux arrivants et en particulier les néo-ruraux dans les années 1970. Même si l'on peut sans doute déplorer le pas de temps relativement restreint choisi pour différencier anciens et nouveaux habitants (seulement 5 ans), leurs résultats concordent avec un certain nombre de travaux arrivant à des conclusions assez proches (Sofranko, 1980 ; Blahna, 1985, 1990). Il y a donc pour le moins débat à ce sujet.

Du fait d'une forte homogénéisation des modes de vie, les divergences se sont aujourd'hui fortement atténuées, même s'il n'est pas rare que dans les territoires de moyenne montagne les modèles sociaux traditionnels et les barrières identitaires soient fréquemment restés un peu plus vivaces. Mais, si sur un certain nombre de questions idéologiques ou sociétales, le clivage urbain-rural perdure, c'est bien plus souvent les contrastes sociaux et culturels, ainsi qu'une perception divergente de la campagne qui interviennent (cf. supra, II). Les conflits sont ainsi moins forts aujourd'hui qu'ils ne l'ont été en leur temps avec les néo-ruraux et il semble qu'il ne faille pas exagérer leur importance. Il serait de plus tout à fait faux d'imaginer deux blocs homogènes systématiquement opposés, les différenciations étant rarement strictement duelles et les alliances complexes : nouveaux habitants et résidents secondaires chasseurs, néo-ruraux parfois très conservateurs... Par ailleurs, interrogées sur les causes des installations temporaires des migrants dans le cadre de l'enquête Mairie-conseils, les municipalités rurales jugeaient que les difficultés d'adaptation et d'intégration (absence de lien social, problèmes de voisinage, désillusion, etc.) n'étaient à l'origine que de 10,5 % des départs.

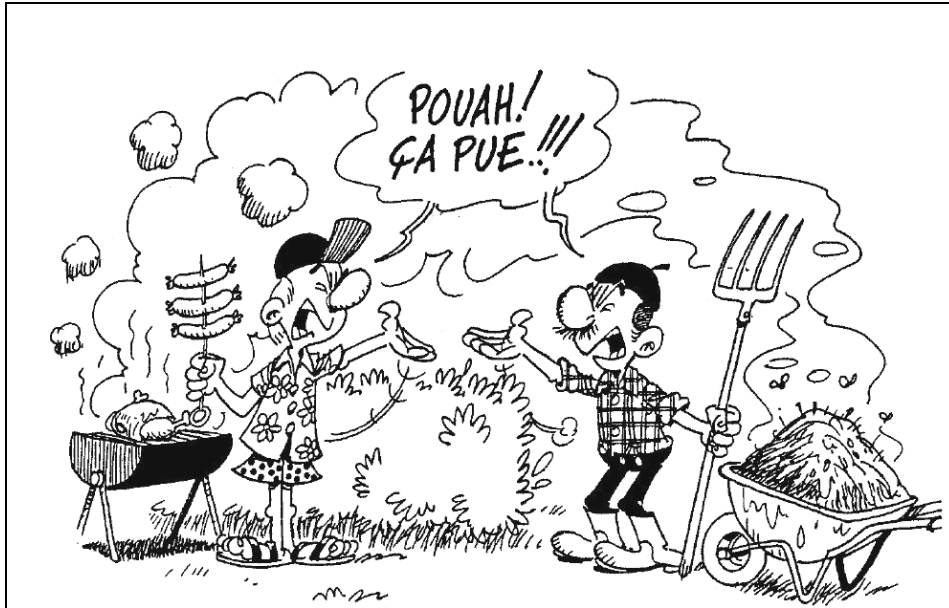
¹ Viard J., « Faire société ensemble... », in Dossier « Cap sur la campagne », *POUR*, n°182, 2004, p. 58.

² Simard M., « L'arrivée de nouvelles populations dans le Québec rural: portrait global, processus d'insertion et d'interactions dans la société rurale et comparaisons avec les provinces canadiennes et autres pays », Résumé du projet de recherche, 2004, 26 pages

³ Smith M. D., Krannich R. S., « « Culture Clash » Revisited: Newcomer and Longer-Term Residents' Attitudes Toward Land Use », *Development, and Environmental Issues in Rural Communities in the Rocky Mountain West* », *Rural Sociology*, 2000, 65, 3, p. 396-421.

⁴ Smith M. D., Krannich R. S., *op. cit.*, p. 399.

Fig. 34 – Des différences persistantes... au moins dans les esprits



Source : Dessin humoristique de Julien Bouharmont portant sur le choc culturel urbain-rural, réalisé dans le cadre de réunions publiques organisées par la Fondation Rurale de Wallonie lors d'une consultation citoyenne sur le thème : « Projet de société pour le monde rural », 2002.

2) Une intégration plus ou moins aisée

Certes, il y a la plupart du temps un décalage entre la réalité de l'accueil en milieu rural et une fréquente idéalisation avant le départ, la convivialité espérée n'étant pas toujours au rendez-vous. Néanmoins, si l'intégration s'avère parfois difficile, elle demande surtout du temps. Le plus souvent, comme le résume une remarque dans l'enquête Mairie-conseils : « *Les nouveaux arrivants sont acceptés avec méfiance par les habitants de la commune. Les autochtones attendent de voir comment les nouveaux arrivants vont se comporter* »¹. Si les personnes ayant des attaches sur place sont dans l'ensemble acceptées assez facilement (Y. Guichard-Claudic parle à ce sujet de « prime d'autochtonie »² pour les retraités originaires de retour), l'intégration des nouveaux habitants est fréquemment rendue longue par la fermeture et une certaine méfiance des milieux ruraux, où le poids de l'interconnaissance peut rapidement devenir pesant. Il existe souvent une sorte de « hiérarchie » entre les différents types de migrants. Ainsi, dans le Morvan, les anciens enfants de l'Assistance, les « Petits Paris », sont par exemple moins bien acceptés que les retraités de retour au pays, mais mieux que les nouveaux sans lien avec la région. Néanmoins, l'intégration reste un sujet complexe à aborder car difficilement généralisable et très subjectif. D'abord, parce que les migrants font preuve d'un désir et d'une capacité de sociabilité inégale. En quittant leur ancien lieu de vie, ils ont certes besoin de s'intégrer, mais cette envie semble plus ou moins importante selon les individus et elle est de plus souvent occultée dans un premier temps par leur projet professionnel. Ensuite, parce que l'accueil n'est pas uniforme, les élus n'ayant pas nécessairement la même attitude que les habitants, ni même que des voisins immédiats.

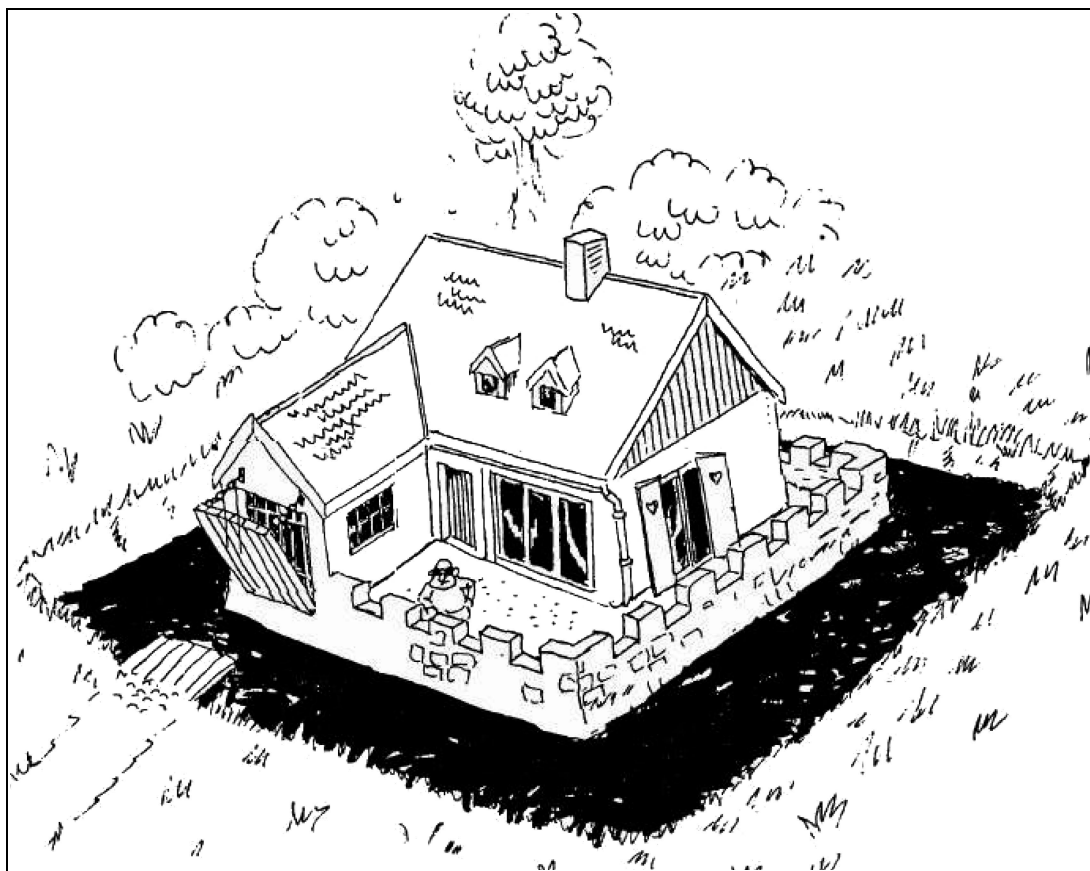
Les facteurs d'intégration sont complexes et changeants d'un lieu à l'autre. Ce qui renvoie à la plus ou moins grande cohésion de la société d'accueil comme aux attitudes individuelles des migrants, plus ou moins actifs. Parfois des urbains sont intégrés très rapidement alors que d'autres

¹ Interrogées sur les attitudes marquantes de la population locale à l'égard des nouveaux arrivants, les réponses à l'enquête Mairie-conseils ont souligné qu'il s'agissait d'« indifférence » pour 41,9 %, d'« intérêt » pour 28,9 %, de « solidarité » pour 16,5 % et de « rejet » pour 2,3 %.

² Guichard-Claudic Y., *op. cit.*, p. 148.

ne le seront jamais et resteront « fils d'étranger » ou « étrangers » à vie, cette allochtonie pouvant ressortir comme un reproche à l'occasion par exemple de débats politiques ou lors de réunions (« *Il est Diois ?* » ; « *Tais-toi, tu n'es même pas Diois* »...). Les principaux vecteurs d'intégration mentionnés sont l'école et plus globalement la présence d'enfants, ainsi que la participation aux activités associatives. L'intégration semble également facilitée par la connaissance préalable du territoire (et plus globalement du milieu rural), tout comme par la possession d'un emploi ou d'une activité, même si les migrants pendulaires, absents pendant la semaine et souvent peu disponibles le week-end, ne sont pas toujours très appréciés. Le fait d'avoir une activité régulière paraît être un élément essentiel d'acceptation et de reconnaissance et l'absence de travail être encore plus stigmatisante qu'en ville. Les nouveaux habitants en difficulté sont ainsi souvent mal acceptés, parce que beaucoup vivent d'aides sociales et en particulier du RMI. Les ruraux supportent par exemple très mal la présence continuelle de certains au café : « *ils vivent sur notre dos* », « *c'est nous qui les faisons vivre* ». Par ailleurs, dans certains territoires, l'arrivée de jeunes marginaux peut parfois s'accompagner de quelques problèmes dans les écoles (montées occasionnelles de violence, drogue) ou de l'apparition d'actes de petite délinquance, qui contribuent à alimenter un sentiment d'insécurité nouveau, mal vécu par une population rurale en général âgée. Il y a aussi des questions sensibles et des pièges à éviter. Tout ce qui touche au foncier notamment, qui est encore le domaine réservé des ruraux (« *la terre ça ne regarde pas les nouveaux habitants !* »), ou bien le fait de se présenter aux élections municipales sur une liste adverse du maire en place...

Fig. 35 – L'individualisme et le repli sur soi des nouveaux habitants dénoncés par les ruraux



Source : Caricature de l'attitude individualiste de certains nouveaux habitants se barricadant chez eux, de Julien Bouharmont réalisée dans le cadre de réunions publiques organisées par la Fondation Rurale de Wallonie lors d'une consultation citoyenne sur le thème : « *Projet de société pour le monde rural* », 2002.

Mais les attitudes individuelles des migrants et leur plus ou moins grande volonté d'adaptation interviennent également beaucoup. Il faut en effet souligner que ceux-ci sont parfois maladroits, du fait de l'ignorance d'un certain nombre de « règles » du milieu rural, ou parce qu'ils ne consentent pas toujours les efforts nécessaires à leur intégration. Par exemple beaucoup ne se présentent pas en mairie, geste simple auquel les élus sont sensibles, ou conservent leurs anciennes habitudes de vie et ne renoncent pas facilement aux comparaisons... Les résultats de l'enquête Mairie-conseils indiquent à ce sujet que, dans l'ensemble, ils font preuve d'une certaine bonne volonté et souhaitent majoritairement s'intégrer à la vie locale, même si c'est de manière mesurée : 45,7 % des communes jugeant qu'ils veulent « un peu » s'intégrer, 41,6 % « plutôt », contre 5,4 % « totalement » et 7 % seulement « pas du tout ». De nombreuses remarques précisent cependant que seule une partie des migrants fait réellement preuve d'une volonté active d'intégration, les autres recherchant avant tout la tranquillité, quitte à s'isoler pour cela. Les élus ruraux reprochent ainsi à certains nouveaux habitants leur sentiment de supériorité et un côté très revendicatif et donneur de leçon : « *Ils ont l'impression d'apporter le savoir supérieur des citadins* » ; « *Elles ont tendance à considérer qu'avant elles, c'était la nuit et qu'avec elles la lumière jaillit enfin sur la commune* ». Et cela, alors qu'ils attendent en fait des migrants qu'ils s'adaptent à leur nouvelle vie et non qu'ils cherchent à tout bouleverser. Mais, ils regrettent également que d'autres fassent preuve d'individualisme, voire d'une tendance au repli (notamment les retraités) et une absence d'implication dans la vie locale (**Fig. 35**) : « *Elles sont souvent peu demandeuses et vivent sur leur 2500 m² comme sur une île au milieu de l'océan. S'il n'y a pas d'enfants nous ne les voyons pas* » ; « *Très peu s'impliquent dans la vie de la commune, certains ne viennent même pas s'inscrire en mairie* » ; « *Ambiance chacun chez soi, chacun pour soi, contacts très difficiles* ». Individualisme qui contraste avec une certaine forme de solidarité rurale traditionnelle.

Certains nouveaux habitants sont ainsi dans une logique de consommation passive d'un cadre de vie rural agréable et ne paraissent prêts à se mobiliser que quand cet environnement proche et leur tranquillité sont menacés. Attitude qui se rapproche de ce qu'on nomme aux Etats-Unis le « syndrome Nimby » (« *Not in my backyard* », pour « *pas dans mon jardin* », et implicitement « *dans celui du voisin si vous voulez* »...). Certains paraissent également souffrir du « syndrome du petit propriétaire », clôturant leur terrain afin de s'isoler des regards, placardant des panneaux « chasse interdite », etc. J. Catanzano (1987) insistait déjà sur la « montée extraordinaire de l'individualisme parmi les populations migrantes »¹ : passage d'un habitat collectif à un habitat individuel, accession à la propriété, glissement du salariat à une activité indépendante... J.-D. Urbain, évoquant une « fonction cryptique de la campagne » interprète également cette mise à distance résidentielle et la recherche d'un « réservoir de tranquillité et d'intimité », « dans le cadre d'une sociabilité restreinte : celui d'une vie fermée, centrée sur le couple, les enfants, la famille, les amis », « comme le symptôme d'un malaise profond porté par un étrange désir de disparition sociale » : « tout se passe comme si la campagne résidentielle de troisième génération était finalement l'espace-temps élu de la réalisation de ce que Robert Castel appelle un « individualisme négatif », en ce qu'il s'obtient « par soustraction par rapport à l'encastrement dans des collectifs » »².

Le mélange entre ces deux populations ne va donc pas de soi, comme l'illustre par exemple l'existence de doubles filières associatives, de deux cafés, etc. D'où l'utilité d'organiser des événements ou des manifestations culturelles qui sortent de l'ordinaire pour provoquer des moments d'échanges, entre ces deux sociétés parfois étanches. Par affinité, les nouveaux habitants se retrouvent en effet assez spontanément entre eux et créent

¹ Catanzano J., *op. cit.*, 1987, p. 8.

² Urbain J.-D., *op. cit.*, p. 367-368.

fréquemment leur propre réseau d'entraide (beaucoup relèvent qu'un « clan » se fait assez naturellement, surtout au niveau culturel). Par contre, dans les anciennes zones d'accueil de néo-ruraux, c'est souvent plus à une stratification de population que l'on assiste qu'à une réelle articulation de ces deux vagues migratoires. Certains néo-ruraux sont ainsi réservés vis-à-vis des ces nouveaux venus, qu'il voit parfois comme une menace pour leurs activités professionnelles (agricoles, touristiques), mais aussi tout simplement pour leur tranquillité. Et si certains sont fiers d'avoir été des précurseurs, d'autres semblent un peu jaloux de leur réussite, patiemment acquise, et sont aujourd'hui tentés de se protéger. Les inégalités demeurent toutefois importantes en fonction des territoires et du degré d'ouverture des sociétés locales

Dans le Diois, dans l'ensemble, toutes les vagues de néo-ruraux ont été accueillies avec tolérance, malgré quelques réactions violentes liées à des personnalités fortes. Aujourd'hui encore, si l'accueil n'est pas idéal, il paraît cependant s'effectuer dans de relativement bonnes conditions, notamment parce que la solidarité des habitants est importante (retraités militants, associations, etc.). Ce qui tient sans doute au fait que la région est coutumière des arrivées de populations extérieures et que le processus de recomposition sociologique, déjà ancien, a favorisé l'ouverture de la société locale. Mais il est aussi tentant d'établir une corrélation avec l'identité religieuse de la région, la cohabitation entre catholiques et protestants ayant engendré ici une certaine culture de la tolérance. Dans le Séronais, l'intégration paraît plus difficile : certains soulignent ainsi qu'il faut quatre générations pour devenir Ariégeois. Du fait de la présence notable de néo-ruraux et aujourd'hui de migrants plus récents, trois sociétés se côtoient et s'interpénètrent à l'occasion. Beaucoup signalent ainsi qu'entre populations nouvelle et locale, « *c'est bien étanche* ». Et si quelques-uns des néo-ruraux de la première vague sont aujourd'hui pris en exemple et ont pour partie pénétré les collectivités, selon certains Ariégeois, s'ils sont intégrés dans les faits, ils ne le sont pas encore dans la mentalité : accent différent, modèles opposés (« *quelqu'un qui vit avec deux ruches et un autre qui peine avec 200 bêtes* »). Dans le Morvan, certains habitants ont encore du mal à comprendre ces phénomènes migratoires, surtout sensibles depuis une quinzaine d'années, et qui apparaissent encore à certains comme marginaux. Si quelques personnes reprochent ici et là que « *tout ce qui est fait, c'est pour les nouveaux arrivants* », il n'existe pas réellement de rejet, tout au plus une certaine méfiance. L'intégration demande du temps. La présence des ressortissants néerlandais suscite un peu plus d'inquiétude, voire même, très ponctuellement, un début d'agressivité (quelques graffitis), essentiellement en raison de leur concurrence, jugée « inégale », sur le marché foncier du fait d'un important pouvoir d'achat.

B. Des migrants vecteurs de conflits

1) Les conflits fonciers et la question de l'accessibilité de l'espace rural

Cette recomposition démographique ne s'avère en effet pas neutre socialement. Ces nouveaux habitants, auxquels s'ajoutent les résidents secondaires, participent peu à peu d'un processus de sélection financière, voire même d'éviction de certaines fractions de la population locale, et en particulier des jeunes. D'une part ceux-ci doivent renoncer à l'habitat traditionnel, qui ne leur est désormais plus accessible, et d'autre part certains ne trouvent plus à se loger sur place et doivent partir dans des secteurs moins prisés. Dans le Morvan, la pression foncière, liée en particulier aux acheteurs néerlandais, commence ainsi à susciter des tensions. Certains élus ont même enregistré des demandes de leurs administrés leur réclamant d'interdire l'achat de maisons aux étrangers. Cette requête, pour excessive qu'elle puisse paraître, traduit le profond sentiment de dépossession d'une partie de la population, qui ne peut plus accéder au logement. Ce qui contribue à alimenter rancœur et jalousie, même si certains ruraux sont également heureux de vendre leurs biens un bon prix. Une tendance à la

« gentrification » s'observe donc incontestablement aujourd'hui dans un certain nombre de territoires de moyenne montagne¹. Bien sûr, les exemples tels que le Lubéron, où ce processus a notamment été décrit précocement par L. Wylie (1987), restent encore l'exception, mais on sent néanmoins ce mouvement poindre dans de très nombreux secteurs de moyenne montagne.

Le terme anglais « gentrification », dont la connotation est moins péjorative que celle du mot proche, mais pas parfaitement synonyme, d'embourgeoisement, désigne le processus d'installation de résidents d'un niveau socioéconomique plus élevé que celui des populations initialement présentes (Lévy, Lussault, 2003²). Il a été avant tout utilisé par les géographes des pays anglo-saxons pour décrire l'investissement d'espaces urbains dégradés par des populations aisées, en général lié à des opérations de réhabilitation de quartiers centraux ou péri-centraux à partir des années 1970. Cette notion est ainsi couramment employée en Grande-Bretagne, où elle a fait et fait toujours l'objet de discussions nombreuses. Le géographe Martin Phillips, un des spécialistes de cette question, a étendu son utilisation à l'espace rural. Tout en relevant des parallèles avec le phénomène urbain, il insiste sur le fait que le terme n'est pas directement transposable et a ainsi opté pour l'expression « *rural gentrification* ». Il lui donne d'ailleurs une portée qui dépasse la simple analyse du marché foncier, déclinant cette notion à travers les transformations sociales, politiques et même environnementales³. Il explique ces migrations des classes moyennes vers les campagnes par l'existence d'un gradient foncier favorable, mais aussi par l'attrait central d'un cadre et d'un mode de vie « vert », naturel, stimulant ce processus, qui lui fait également parler de « *greentrification* »⁴. Comme il le souligne, même s'ils appartiennent également préférentiellement aux classes moyennes, les acteurs de la gentrification rurale ne sont pas les mêmes qu'en ville, où on trouve surtout de fortes proportions de jeunes, en particulier des célibataires ou des couples sans enfant. Alors qu'en milieu rural, il s'agit plutôt de résidents âgés et de jeunes couples avec des enfants en bas âge ou désireux de fonder une famille (Phillips, 1993, 1999)⁵. Concernant les campagnes françaises, il faudrait également ajouter les migrants nord-européens.

Ce phénomène de « gentrification » est à l'origine d'un renouvellement de la structure sociale rurale du fait de l'arrivée de résidents plus aisés. Celle-ci, en engendrant une revalorisation des prix du foncier, suscite une sélection financière des habitants, voire une éviction d'une partie de la population locale ne pouvant plus accéder au logement. Pour certains auteurs, la transformation va même plus loin. Elle entraîne un changement d'identité de la communauté rurale, du fait de la perte des valeurs traditionnelles, et peut également conduire à une modification de la nature des commerces et des loisirs, qui s'adaptent peu à peu à la demande et au pouvoir d'achat des nouveaux arrivants. Ce processus territorial prend une double forme : à la fois de non accès au foncier, mais aussi parfois de reflux de populations, engendrant une ségrégation socio-spatiale. On assiste fréquemment à un phénomène « centre-périphérie » inversé. La présence d'espace et l'isolement constituant aujourd'hui des facteurs de localisation recherchés, les lieux les moins convoités par les migrants ont en effet tendance à coïncider avec les logements situés dans le centre des villages, qui regroupent généralement également l'essentiel des logements sociaux. Dans le Morvan, ce type d'habitat est ainsi de plus en plus souvent le seul à pouvoir répondre à la demande des jeunes ou des retraités ayant peu de moyens. Les maisons isolées et notamment les fermettes morvandelles, pour lesquelles les acheteurs sont avant tout des étrangers et des Parisiens, sont devenues inaccessibles pour une bonne partie de la

¹ S. Raymond (2003) évoque également dans son analyse de la néo-ruralité les germes d'une « gentrification » dans ses territoires d'étude dans le Sud-Ouest français et en Californie.

² D'après Lévy J., Lussault M., *op. cit.*, p. 395-396.

³ Phillips M., « Rural gentrification and the production of nature: a case study from Middle England », in Ramirez, B. ed. Papers from the 4th International Conference of Critical Geography, Mexico City, 2005, p. 1.

⁴ Phillips M., 2005, *op. cit.*, p. 2.

⁵ Phillips M., « Other geographies of gentrification », *Progress in human geography*, 2004, 28, 1, p. 5-30.

population locale. Dans le Séronais, le phénomène paraît encore accusé par certaines maladroites de la politique d'accueil, n'ayant pas nécessairement mesuré toutes les incidences de l'arrivée d'une population plus à l'aise financièrement. Ces installations de nouvelles populations compliquent la situation avec les Ariégeois de souche, mais aussi avec toute la frange la plus démunie des « immigrés », défendue notamment par Droit Paysan. Ceux-ci sont contraints de se replier, dans le meilleur des cas sur les logements sociaux dans les bourgs, ou sur divers habitats de fortune (tipi), voire vers des démarches d'auto-construction (cabanes dans les bois, etc.) ou bien encore vers des squats (cf. chapitre VI). C'est donc ici toute la question de l'accessibilité des espaces ruraux et de leur mixité sociale qui est posée : pouvoir habiter à la campagne est dans certaines régions en train de devenir un luxe. Il faut néanmoins souligner que ce processus est ambigu concernant notre territoire d'étude, car s'il est porteur de tensions, il explique également pour partie la diffusion de ces nouveaux phénomènes migratoires depuis des pôles pionniers, aujourd'hui saturés, vers des zones de moyenne montagne encore très accessibles financièrement, comme le démontre l'exemple de l'immigration nord-européenne.

Cependant, plus les communautés rurales sont fragiles, moins elles ont la capacité d'absorber cette augmentation des prix et de s'adapter à ces évolutions. Ce qui rend donc la question déjà sensible dans de nombreux territoires de moyenne montagne, qui souffrent parallèlement de la faible disponibilité de logement, en dépit de densités fréquemment inférieures à 10 ha/km². Carence qui renvoie à la présence de bâti vacant et bien sûr à la question des hébergements touristiques, souvent nombreux, qui hypothèquent les possibilités d'installations permanentes. Ce blocage foncier en milieu rural est certes aujourd'hui largement national. Dans son éditorial de la *Lettre en Direct* (n°175, mai 2005), Mairie-conseils relevait ainsi : « les élus expriment des préoccupations de plus en plus fortes face aux besoins de logements locatifs notamment, pour les populations qui ne peuvent faire face à des loyers prohibitifs. [...] Dans le sud de l'Alsace, les jeunes salariés vont se loger jusqu'à Mulhouse où ils trouvent les loyers compatibles à leurs revenus, qu'ils ne trouvent plus chez eux, dans cette zone rurale convoitée par les Allemands et Suisses et ce phénomène touche la plupart des zones rurales ». Mais, dans les territoires de moyenne montagne, la pénurie concerne aussi bien les locations, les ventes d'habitations, que les constructions neuves qui sont rendues difficiles par la limitation des zones constructibles par la loi Montagne. Car, en définitive devant le manque de logements, nombre de migrants se résignent à faire construire. Mais comme en général ils souhaitent du terrain, et être un peu isolés et non dans un lotissement, il n'est pas toujours facile de satisfaire leurs demandes du fait la rigidité de la législation. La Directive du 22 novembre 1977 a en effet introduit un instrument juridique de limitation de l'urbanisation en montagne, afin d'« éviter qu'aux conditions physiques et écologiques préjudiciables à l'agriculture de montagne s'ajoute la concurrence foncière née de la pression touristique. Il ne s'agissait cependant pas de geler l'urbanisation, mais de l'adapter aux contraintes spécifiques à la montagne »¹. Selon, ce principe celle-ci doit se réaliser en continuité avec les bourgs, villages et hameaux existants. Sauf si le respect des terres nécessaires au maintien et au développement des activités agricoles et forestières et des espaces, paysages et milieux caractéristiques du patrimoine naturel et culturel montagnard ou la protection contre les risques naturels imposent la délimitation de hameaux nouveaux intégrés à l'environnement. Cela, afin d'éviter la trop forte dispersion de l'habitat qui accroît notamment les coûts d'investissement et de fonctionnement des équipements collectifs et des services publics et contribue à dégrader la qualité des paysages². L'équilibre à trouver entre préservation de l'environnement et surprotection est souvent délicat. Mais, en dépit de certaines rigidités, ce dispositif législatif, quelque peu assoupli et clarifié par la Loi du 23 février 2005 relative au développement des territoires ruraux protège ces territoires d'un risque d'urbanisation incontrôlée et d'artificialisation excessive de l'espace³,

¹ Billet P., « Contrôle de l'urbanisation dans les zones de montagne », in « La montagne : milieux, aménagement, paysages », *BAGF*, n°1, mars 2003, p. 33.

² Billet P., *op. cit.*, p. 34.

³ Ainsi, d'après l'enquête Teruti l'espace artificialisé représentait 8,6 % du territoire métropolitain en 2003, contre 7,4 % en 1992 (soit 16,7 % d'augmentation entre ces deux dates). Sans surprise, c'est dans les couronnes

dévastateurs en termes environnemental et paysager. La littérature nord-américaine insiste d'ailleurs sur la fréquence des dégâts sur l'environnement liés à ces migrations résidentielles dans les régions de montagne. Les nouvelles populations, même si elles sont souvent écologistes semblent en effet, en moyenne, « dégrader plus qu'elles ne protègent », pour reprendre l'expression de L.A.G. Moss¹.

La « compétition » est encore plus forte concernant l'accès à la terre, et il est souvent très difficile pour les nouveaux agriculteurs potentiels de trouver ne serait-ce que quelques hectares. Car face aux discours officiels sur les « nécessaires » installations, et même si la situation varie selon les régions et l'ouverture plus ou moins avancée du monde agricole, à peu près tous les candidats se heurtent à la réalité de l'agrandissement et au blocage du foncier : inertie des SAFER, lobbies des agriculteurs locaux et de certains organismes professionnels, pas toujours très conciliants vis-à-vis de modèles jugés hors-norme (**Document 14**). La terre reste un enjeu vital et on ne la cède pas facilement. Pour en obtenir, il est généralement nécessaire d'être d'abord intégré localement et d'avoir fait ses preuves, l'obstacle majeur étant donc de pouvoir démarrer son activité. Si certains agriculteurs autochtones sont sensibles au fait que des gens relancent une dynamique, la situation est cependant souvent préoccupante. Il existe ici, plus encore que pour les maisons, un obstacle culturel, plus ou moins fort selon les territoires et le niveau de désagrégation de la société rurale : la terre demeure pour les anciens du pays un patrimoine familial se transmettant de génération en génération et qu'on ne livre pas aux « étrangers ». Ce blocage incite d'ailleurs certaines communes à mettre en place des Associations Foncières Pastorales afin d'installer de nouveaux agriculteurs, qui, de plus, une fois établis ont l'autorisation de construire. Cela a notamment été le cas dans le Diois et le Séronais.

2) Les conflits d'usage

On relève également dans un certain nombre de territoires l'existence de nouveaux conflits d'usage. Comme on l'a vu, leur importance ne doit cependant pas être exagérée. Dans les résultats de l'enquête Mairie-conseils (Cognard, 2005), ces nouvelles populations étaient par exemple jugées responsables de problèmes de voisinage nouveaux par 45,8 % des communes. Problèmes qui demeuraient toutefois limités, les municipalités mentionnant la présence de « quelques problèmes » dominant nettement et celles ne signalant aucune difficulté demeurant encore majoritaires (54,3 %). Autrefois réservé aux locaux, l'espace rural est en effet désormais utilisé, mais aussi perçu, voire imaginé, par d'autres personnes qui ne lui affectent pas nécessairement le même rôle, et il fait donc l'objet de nouveaux enjeux (Manceron, 2003). Les différends portent aujourd'hui surtout sur l'usage du milieu rural et se fondent à la fois sur des éléments objectifs et subjectifs, qui tiennent davantage à des représentations différentes de la ruralité et qui sont en particulier révélateurs de la montée en puissance des fonctions « cadre de vie » et « nature » de la campagne, allant de pair avec une certaine publicisation. Les problèmes proviennent notamment du fait que pour ces nouvelles populations, l'espace rural est moins perçu dans sa valeur productive, en particulier agricole, que comme un paysage et un lieu de détente et de contemplation. Ce qui peut déboucher sur des conflits entre certains locaux qui n'acceptent pas toujours facilement de perdre la maîtrise de ce qu'ils considèrent un peu comme des droits acquis et pour qui le partage ne va pas de soi et des nouveaux habitants parfois peu conciliants. En général, les lignes de fracture dépassent toutefois le simple clivage entre « anciens » et « nouveaux » habitants, les résidents secondaires et certains néo-ruraux de la première vague se situant par exemple parfois parmi les plus conservateurs.

périurbaines que l'artificialisation de l'espace a été la plus intense (+ 20,2 %, contre + 17,2 % dans l'espace à dominante rurale et + 13,2 % dans les pôles urbains). Mais, le rythme d'artificialisation est d'autant plus élevé que la part des surfaces artificielles en début de période est faible, entraînant un rééquilibrage. Ainsi, des régions telles que l'Auvergne ou la Bourgogne, où l'espace naturel ou agricole sont encore importants, sont celles où les espaces artificiels ont le plus progressé. Baccaïni B. et Sémécurbe F., *op. cit.*, p. 3.

¹ « amenity migrants can be generally characterized as resources conserving and resource consuming types, and that the latter predominate to date », « Sustaining the Sierra Nevada Bioregion's Integrity Under Growing Human Population Pressure », *op. cit.*, 1999.

Document 14 – Témoignage écrit d'un Belge habitant dans la montagne ariégeoise

Mon parcours :

Ma vie professionnelle commence en Belgique : école de menuiserie, batelier sur les canaux d'Europe du Nord (6 ans), maçon (1 an).

1978 : mes parents prennent une exploitation bovins-cérâles en Ariège, où je viens passer un an comme aide familial. Je me découvre alors des dispositions d'animalier et je m'oriente résolument vers l'élevage. S'ensuivent une série d'emplois au hasard des offres : chevrier, vacher, transporteur chez un négociant, ouvrier agricole (polyculture, bovins) avec une constante : vacher, occasionnellement berger, sur les estives d'Ariège, de l'Aude et des Pyrénées-Orientales.

1984 : j'achète ma première vache et commence à constituer mon troupeau. Des coupes de bois s'ajoutent aux estives pour faire vivre ma famille et augmenter le cheptel.

1993 : le troupeau atteint une taille suffisante pour en tirer un revenu, et trop importante pour me permettre d'autres activités.

Actuellement : je suis à la tête de 130 gasconnes dont 80 mères, troupeau itinérant de plein air intégral, dont les pérégrinations vont d'une haute estive très accidentée près de la frontière andorrane au littoral catalan, dans une zone que l'on peut qualifier de semi-désertique. Distance du pâturage d'été à celui d'hiver : 200 km ; déplacement à pieds ; gardiennage toute l'année. Je m'inscris parfaitement dans l'appellation d'éleveur sans terre puisque je n'ai jamais pu obtenir le moindre bail écrit. Cette vie d'adaptation permanente et de confrontation avec les éléments, avec peu de moyens, est passionnante, mais le revers de la médaille est une vie de famille presque nulle, une grande précarité territoriale et un facteur risque climatique non négligeable.

Comment en suis-je arrivé là ?

La commune où j'ai trouvé à me loger en 1984, et où j'habite toujours, comportait plus de surface qu'il n'en fallait pour un éleveur supplémentaire avec des départs en retraite en perspective. De plus, l'accueil a été plutôt bon car la présence de mes enfants permettait de garder l'école ouverte ; or, si j'ai pu avoir accès à l'estive domaniale, si j'ai pu trouver une petite grange à louer, je n'ai pu obtenir le bail qui m'aurait donné accès à la dotation et autres moyens d'installation. La grange devenant trop petite, l'achat de foin prohibitif, je me suis orienté vers un hivernage de plain air, en zone de colline, où j'ai réussi à rassembler des friches et landes abandonnées, appartenant à plusieurs propriétaires, toujours sans bail écrit. Mon travail de rassembleur d'hectares et celui de nettoyage de mes vaches a conduit à des ventes et une Association Foncière Pastorale dont j'ai été écarté soit par manque de moyens, soit pour ma qualité de « marginal » ou d'étranger. J'ai donc chaque fois cherché de plus en plus loin le pâturage nécessaire à mes besoins, de plus en plus importants. Mes droits à primes (38) n'ayant pas bougé depuis l'attribution initiale, j'ai été obligé d'augmenter le cheptel, dans le triple objectif d'améliorer le revenu, de constituer une base d'emprunt pour une installation plus stable, et de forger un outil transmissible pour deux de mes trois enfants.

Malgré des recherches incessantes sur plusieurs départements je n'ai pas trouvé d'exploitation à louer (toujours trop petit) ou à acheter (prix astronomiques). L'impossibilité à m'insérer dans cette région attachante où mes enfants ont grandi peut s'expliquer par :

- le manque de moyens au départ*
- ma qualité de « marginal » doublé d'étranger*
- puis celle d'éleveur hors-norme et les blocages que cela a pu provoquer.*
- la tradition régionale : les structures à transmettre -et à réunir- sont petites ou très petites*

Ce n'est pourtant pas faute de bonne volonté et d'ouverture aux autres :

-j'interviens dans la formation « pâtre » du SUACI-Pyrénées, pour la conduite et la manipulation des animaux en estive.

-maître de stage « de secours », je récupère certains cas d'échec de stagiaires

-mon troupeau sert de référence en ce qui concerne la rusticité, le plein air, et l'utilisation d'espaces difficiles (visite d'une délégation russe)

-je continue à animer la foire d'Ax-les-Thermes à une époque où les touristes sont encore nombreux. Sans la présence de mes animaux, cette première foire de descente d'estive, la plus importante autrefois, n'existerait plus.

Témoignage illustrant les difficultés d'installation agricole, d'autant plus grandes que le projet est « hors-norme »

Source : ADASEA de Digne, fax du 8/12/98, Mérens les Vals.

Des oppositions peuvent ainsi naître entre chasseurs ou pêcheurs et écologistes, entre agriculteurs et randonneurs, ou lors du ramassage des champignons¹, de conflits de voisinage, etc. De même, les nouveaux habitants souvent peu attachés aux valeurs productives de la terre et s'intéressant à l'aspect uniquement résidentielle, voire récréatif de l'espace rural, souvent perçu un peu comme un décor à protéger, sont-ils la plupart du temps très exigeants en matière de préservation du patrimoine et l'environnement. Vision qui va fréquemment de pair avec le développement pour la campagne d'une fonction de conservation de la « nature », dont la définition reste subjective. Aspect qui ressort bien notamment à l'occasion d'un certain nombre de débats sociétaux, telle que la question de l'ours dans les Pyrénées ou du retour du loup dans les Alpes du Sud. C. Deverre (1999) évoquant, ce sujet dénonce ainsi les « barrières que l'on tend inlassablement à reconstruire entre vraie nature et nature anthropique » et souligne le fait que les propositions concrètes des défenseurs du loup « ne concernent que des aménagements des seules pratiques pastorales, rétablissant ainsi le fossé entre la vraie nature, celle sur laquelle on ne peut intervenir sans la dénaturer - ce qui amène à rejeter avec dégoût, par exemple, l'institution de réserves à loups dans certaines zones boisées-, et l'autre, l'anthropique, que l'on peut manipuler à souhait »².

Dans chacune des régions étudiées, la problématique se teinte d'une tonalité particulière. Dans le Diois, on relève en particulier des conflits entre chasseurs et propriétaires (certains propriétaires refusant, comme cela leur est permis, l'accès de leur parcelle à la société de chasse), entre chasseurs et éleveurs (dégâts de sangliers...) et éventuellement entre éleveurs et randonneurs pour tout ce qui concerne les franchissements de clôtures. Dans différents secteurs du Diois, la chasse apparaît en effet comme une question sensible, d'abord parce que le parti Chasse Pêche Nature et Tradition (C.P.N.T.) est bien représenté dans certaines communes, et, ensuite, du fait du développement assez récent de chasses privées, s'expliquant par la déprise agricole, mais aussi par la politique de location de l'Office National des Forêts. Ces chasses « réservées » accueillent des citadins le week-end en provenance le plus souvent de la Région lyonnaise, qui, pour être certains de trouver du gibier, n'hésitent pas à nourrir les sangliers. Or, ces animaux sont à l'origine d'importants dégâts dans les cultures, y compris les vignes, qui mécontentent fortement les agriculteurs, mais aussi certaines associations communales de chasse qui doivent payer pour ces « chasseurs forains ».

Dans le Séronais, un certain nombre de tensions existent également concernant la pêche et surtout la chasse. Car, tout comme de nombreux néo-ruraux, les derniers arrivés (que certains désignent comme les « *verts néo-baba* ») revendiquent également souvent l'étiquette écologiste, même si en fait beaucoup ne votent pas. Certains autochtones évoquent ainsi avec agacement une « *écologie de la ville* » et si les « *anciens néo ont compris* », il semblerait que les « nouveaux » s'opposent violemment, parfois même physiquement aux pêcheurs et chasseurs. Mais les esprits s'animent aussi en raison de l'autre camp, qui ne paraît pas toujours tenter de calmer le jeu, une partie des locaux s'en plaignant également. Les chasseurs paraissent en effet être nombreux à estimer que la terre leur appartient, d'où une résistance très forte comme celle qui peut exister sur les terres agricoles, les partis en présence étant d'ailleurs assez similaires. Lors des élections municipales de mars 2001, diverses rumeurs lancées par le parti C.P.N.T., ont ainsi circulé sur l'association Espace, accusée de gaspiller de l'argent inutilement pour « *faire venir des péluts³ sur le territoire* »... Ce poids écologiste commence d'ailleurs à créer un problème politique en Ariège, le Parti Socialiste local se

¹ P. Dériois évoquant la cueillette des champignons ou le ramassage des escargots parle ainsi de « manifestations d'humeur expriment le sentiment de la double dépossession d'un espace et d'un savoir, comme le regret d'un privilège qui fut presque exclusif et qu'il faut dorénavant partager », *Friches et terres marginales en basse et moyenne montagne, revers sud-oriental du Massif central*, Thèse de Doctorat de Géographie, Structures et Dynamiques Spatiales, n°1, novembre 1994, Université d'Avignon et des Pays du Vaucluse, p. 167.

² Deverre C., « Le loup (le retour) et l'agneau (le départ ?) », *Le Courrier de l'environnement*, n°36, mars 1999

³ Surnom local donné aux hippies, les « chevelus ».

retrouvant tiraillé entre les chasseurs et les Verts, militants ou sympathisants, de plus en plus nombreux. D'autres clivages se greffent sur des oppositions plus « idéologiques », telles que la question de la constitution d'un Parc Naturel Régional ou la présence de l'ours dans les Pyrénées.

Toutes ces tensions plus ou moins latentes doivent en définitive souvent être gérées par les élus ruraux, ce qui renvoie à la gestion politique de ces arrivées.

C. Le contrôle de l'espace rural : un nouvel enjeu

1) De nouveaux piliers du développement local ?

Ces nouveaux modes d'affrontement pour le contrôle de l'espace rural se retrouvent en effet à plus ou moins court terme dans la sphère du politique. Certains élus locaux ont du mal à gérer ce basculement de la société rurale et sont quelque peu désarmés face aux conflits inédits qu'ils ont à gérer, devant jongler entre leur électorat traditionnel et ces nouvelles populations qui prennent parfois très vite une place importante. Si cette recomposition démographique ne s'accompagne pas immédiatement d'un renouvellement politique, elle n'en suscite pas moins des crispations, de nouvelles voix et demandes émergeant peu à peu. Arrivant souvent avec un regard extérieur sur leur territoire d'accueil, les migrants rompent avec l'image négative et fortement dévalorisée de nombreux ruraux et cette capacité d'expertise en fait fréquemment des forces de proposition et d'opposition très stimulantes pour les zones rurales. Mais, si les ruraux de souche sont nombreux à refuser de s'intéresser aux questions politiques, ils n'acceptent pas pour autant toujours facilement qu'on le fasse à leur place, ce qui peut susciter des tensions plus ou moins vives. Le décalage chronologique dans le changement de représentation politique en milieu rural par rapport à la modification de la structure sociale est par exemple bien illustré par la place encore occupée par les agriculteurs parmi les maires. Elle a certes baissé, étant passée de 39,5 % en 1977 à 18 % en 2001, mais demeure nettement plus importante que leur poids dans la population active nationale¹.

B. Hervieu et D. Hervieu-Léger (1979) avaient vu dans les néo-ruraux instruits des agents innovateurs, des animateurs et en quelque sorte des auxiliaires de la politique d'aménagement rural. Qu'en est-il de ces migrants plus récents ? Certains apparaissent comme de simples consommateurs de la ruralité, alors que d'autres souhaitent au contraire en être acteurs et cherchent à accéder à des responsabilités politiques ou associatives pour imprimer leur marque au développement local. Selon divers auteurs, l'installation en milieu rural serait même pour une partie d'entre eux une occasion d'assouvir leur désir de promotion sociale, voire d'échapper à une certaine marginalisation dans leur milieu de départ (Debroux, 1996). Néanmoins, il semble pour le moment difficile de généraliser et de répondre à cette question, les recompositions politiques étant encore largement en cours. Dans de nombreux territoires de moyenne montagne, ce sont en réalité aujourd'hui souvent des néo-ruraux qui sont les plus impliqués et les nouveaux venus plus récents ne jouent pour le moment, sauf exception, qu'un rôle assez marginal. D'abord, parce qu'il faut du temps pour s'installer et s'insérer avant de pouvoir s'investir localement. Mais peut-être également parce qu'une partie des migrants se situent dans une logique assez individualiste, voire de repli familial et n'aspirent pas autant à s'impliquer que cette première vague, souvent très militante. Si les anciens territoires d'accueil de néo-ruraux, comme le Diois et le Séronais, témoignent toujours d'un militantisme important (ATTAC, pratiques alternatives, présence de

¹ François-Poncet J., Belot C., *op. cit.*, p. 66.

mouvements écologistes, anti-OGM¹), l'implication politique n'est pas toujours très apparente dans d'autres régions peut-être gagnées par une immigration plus « banale ». L'avenir dira dans quelques années quelles sont leurs influences réelles en la matière.

Dans ce processus de recompositions politiques, ce sont parfois aussi des conceptions qui s'opposent. Comme l'illustre notamment Y. Gilbert dans son intéressante analyse de la recomposition de la société en cours dans les arrière-pays languedociens. Ces nouveaux habitants, toutes générations confondues, semblent s'inscrire dans un autre rapport au politique et favoriser des modes d'action pour partie différents des ruraux de souche. Ils se sentent souvent plus proches des nouveaux modes de gouvernance et de démocratie participative, contribuant ainsi à la diffusion de l'urbanité dans les milieux ruraux (Pouille, Gorgeu, 1999). On assiste à l'émergence d'une nouvelle culture politique s'opposant parfois frontalement à la classe politique rurale traditionnelle, s'appuyant souvent sur un certain clientélisme et des relations claniques. Leur accès au pouvoir et leur implication passent en fait plus fréquemment par les associations (y compris les conseils de développement mis en place dans une logique de démocratie participative) ou les fonctions intercommunales que par des postes électifs classiques. Ont-ils trouvé le moyen par ce biais de contourner le suffrage universel et d'exploiter, ce que M. Guérin et P. Moquay (2002) nomment la « faille démocratique » de l'intercommunalité, opposant les communes dont les représentants sont élus au suffrage universel et ceux de l'intercommunalité qui ne sont qu'un échelon de représentation, et ne sont pas désignés au suffrage universel, mais chargés de par leurs compétences des dossiers de développement ?

L'accès aux responsabilités politiques est en fait variable en fonction des régions et de l'ampleur et de l'ancienneté du renouveau. Pour ne prendre que nos zones d'enquêtes, le Diois est aujourd'hui « dirigé » essentiellement par des néo-ruraux ou des locaux partis et revenus. Dans le Séronais quelques néo-ruraux ont accédé aux responsabilités, mais ce sont encore pour une bonne part des Ariégeois d'origine, même s'ils ont quitté un temps le département, qui occupent les postes importants. On les retrouve par contre parmi les élites agricoles et dans l'association Espace. Dans le Morvan enfin, sans doute parce que l'exode a particulièrement vidé le pays de ses élites, et que les installations de néo-ruraux n'ont été qu'extrêmement marginales, on retrouve davantage de nouveaux habitants aux commandes du développement local, mais beaucoup plus nettement dans une communauté de communes que dans l'autre, où le fonctionnement politique demeure encore traditionnel. Cet investissement commence à agacer, voire inquiéter quelques ruraux, en particulier dans la communauté de communes des Portes du Morvan, où la recomposition sociologique est plus avancée et où les nouveaux arrivants sont assez nombreux à être impliqués dans les projets de développement. Parmi les dix maires du canton, quatre sont des nouveaux habitants, tout comme les présidents des principales structures locales de développement. Il n'est d'ailleurs pas anodin que la population locale ait commencé à prendre véritablement conscience de ce phénomène d'immigration lors des élections municipales de 2001 dans le canton de Lormes. Il s'agit maintenant d'un « enjeu identifié ». Les personnes venues de l'extérieur qui occupent les postes à responsabilité sont en effet souvent dans une logique de développement, qui se heurte au fatalisme et à une certaine inertie des Morvandiaux. Un article des *Échos du Développement*, journal d'information du Comité de Développement du canton, a tenté d'aborder le sujet et de le dédramatiser par le biais d'une chronique humoristique, « Jules », un Morvandiau parlant patois² et a contribué à faire parler des « faux Morvandiaux »... (**Document 15**). Concernant ce difficile équilibre entre vision des nouveaux et des anciens habitants, un agent de développement évoque : « une corde raide sur laquelle on marche ». Et il insiste sur la nécessité d'une « osmose à trouver entre locaux et nouveaux, en dialoguant le plus souvent possible » et sur l'importance de veiller à ce qu'il y ait une « légitime répartition des rôles », afin d'avancer avec tous les habitants.

¹ Plusieurs nouveaux agriculteurs du Séronais faisaient ainsi partie des 400 personnes qui en avril 2000 ont fauché une parcelle de colza transgénique implantée à Gaudiès en Ariège.

² Chronique écrite par un retraité revenu au pays, qui est très impliqué dans le développement local.

Document 15 – La Chronique de Jules sur les « vrais » et les « faux » Morvandiaux

qu'en pense Jules



Jules : T'ée au comité d'développ'ment toué ?

François : Non... je n'peux passer encore du temps là-bas... à chacun son travail.

Jules : Y't'demande ça paç'que t'airôt pu m'dire quoé'qu'cétôt passé pou yeu "projet d'territouère". Y'évôt du monde ai yeu réunion ?

François : Oui... 100, 120 personnes environ.

Jules : Y'évôt ti mâ ⁽¹⁾ d'morvandiaux, ou bin mâ d'faux morvandiaux ?

François : Qu'est c'que t'appelles les faux morvandiaux toi ?

Jules : Ceux qu'habitons ichi d'éd'peu ène dizaine d'années. Yé pas dit qué zétins des mauvais gars... mâ çò pas des morvandiaux comme nous !

François : Ah vous êtes terribles quand même ! Que ce soient les gens nouveaux ou les idées nouvelles, pour vous faire digérer ça... y'a du boulot !

Jules : Quouè qu'tu veux, çò coumme ça ! Les paysans, les vieux, ceux qu'sont aittaissés ⁽²⁾ ai lai terre, l'changement, les idées nouvelles, sò pas leur truc ! Nous nos idées sò putôt pou garder c'qu'y'évôt aivant. Les projets qu'coûtont des sous, les réflexions des intellos, lai nouveauté, ça nous fait poue ⁽³⁾. On y vait en r'culant !

François : Ecoute Jules... si aujourd'hui on laisse nos communes comme elles sont, en s'occupant seulement des routes, des ch'mins, d'l'école, d'l'église et d'la tonte du terrain de foot, du nettoyage du cimetière et d'la plantation des fleurs au printemps, on va crever Jules. Oh doucement, tranquillement, mais on va crever quand même !

Si on n'est pas capable d'aller d'l'avant, d'oser, d'avoir des projets... on s'en sortira jamais. D'ailleurs regarde ce qui s'est passé avec les paysans. Si y'avait pas eu des projets nouveaux, des sous d'mis dans les projets, et beaucoup d'aides de l'Etat, t'en s'rait où aujourd'hui, dis moi, t'en s'rais où ? L'monde va vite Jules, les gens qui viennent vivre ici, c'est du sang neuf. Faut pas laisser passer l'train en le r'gardant, faut monter d'dans mon vieux, et même si t'a l'mal des transports ! Faut pas non plus cracher dans la soupe mon vieux !

Jules : ... (silence)

Jules : ... çò vrai qu'les morvandiaux sont pas faciles à brâter ⁽⁴⁾, moué l'premier, mâ y va t'dire c'qui comprend pas ben. Cò qu'on mette du temps, qu'on fasse des réunions dans tous les sens, qu'on mette des sous, pour s'apercevouère que çò su "L'Economique" qu'faut s'erreuiller ⁽⁵⁾ peu tréveiller...

Yé pourtant qu'ai r'garder, pou vouère que les magasins disparaissent à Lormes, ou bin ées Places. Yé qu'ai compter les classes que fromont et peu les vieux qu'sont morts c't'hivar pou comprendre.

Raim'ner d'l'auvrèze chez nous, sò ai ça qu'faut saitt'ler ⁽⁶⁾ bin vite.

Yeu projet ai lô là d'dans, dans l'Economique qui t'dit. Y sait ben qu'iez du risque dans s'registre-là. Et peu y sait bin qu'les morvandiaux les lâchons pas facilement les sous ! Faut dire qu'les sous, chez nous, on les trouve pas dans l'pas d'un âne !

Claude Pichot

(1) mâ : plus

(2) aittaissés : attachés

(3) poue : peur

(4) brâter : tourner

(5) s'erreuiller : regarder très attentivement

(6) saitt'ler : s'atteler

Il est en fait encore difficile, par manque de recul, de statuer sur les conséquences d'éventuels changements de gestion entraînés par ces recompositions socio-démographiques. Les travaux de recherche dans différents pays anglo-saxons, où la reprise démographique a été plus précoce, permettent néanmoins d'entrevoir un certain nombre d'évolutions possibles. Diverses études américaines soulignent ainsi l'existence d'oppositions en termes de priorité politique et de budget, avec des pressions pour obtenir plutôt tel ou tel type d'infrastructure (services à l'enfance versus soins médicaux notamment). Quelques exemples extrêmes citent même des comtés où les nouveaux retraités se sont opposés à des investissements en matière d'infrastructures routières, scolaires ou à l'enfance, car trop onéreuses à leur goût et dont ils ne profitaient pas directement (Bryden, 2002 ; Yagley, George, Moore, Pinder, 2005). Certains nouveaux habitants, notamment âgés, semblent également être réservés par rapport au développement économique, pouvant aller à l'encontre de leur qualité de vie (Longino, 2001). On peut craindre en fait une volonté de fermeture et de surprotection de ces migrants, souhaitant préserver leur tranquillité. Ici et là, on observe déjà une réserve des nouveaux habitants vis-à-vis de nouvelles installations.

2) Une recomposition sociale se traduisant dans les votes

Cette recomposition socio-démographique se traduit-elle par l'émergence de nouvelles expressions politiques et apparaît-elle dans les votes ? Certains spécialistes de géographie politique le pensent, en faisant un facteur explicatif de la progression d'une partie des suffrages extrémistes. L'inflation du vote d'extrême droite dans les campagnes aux élections présidentielles de 2002 a ainsi été interprétée par certains auteurs comme un signe de ce malaise social, en particulier des agriculteurs, chez qui ce vote a doublé entre 1995 et 2002 (Fourquet, 2003). Mais ce phénomène traduit plus globalement un reclassement électoral et ce que Pascal Buléon appelle un « retournement géographique »¹.

En effet, contrairement aux tendances observées depuis les 25 dernières années, les campagnes sont devenues les zones de force du « vote protestataire », si l'on ajoute au vote d'extrême-droite, ceux pour le C.P.N.T. et l'extrême-gauche. Et, il est vrai que les votes extrêmes sont souvent bien présents dans nos territoires d'enquête, aboutissant assez fréquemment à des résultats électoraux inhabituels. Plus qu'une peur des étrangers et malgré un déplacement sensible de la petite délinquance en périphérie de certaines grandes villes, c'est bien davantage un malaise, une déstabilisation des structures sociales et un sentiment d'abandon face à des mutations profondes et rapides, que semble traduire le vote Front National ou C.P.N.T. Ces deux partis s'inscrivent par ailleurs en rupture face à l'Europe et la mondialisation en affirmant un certain enracinement et un attachement au cadre national. Réticence des milieux ruraux que le référendum sur le traité de Maastricht avait déjà fait apparaître clairement et qui traduit une tendance au repli.

M. Bussi et L. Ravenel² perçoivent également l'implantation respective des partis écologistes et C.P.N.T. comme une traduction de ces rapports divergents aux lieux et surtout à la mobilité entre sociétés locales rurales et nouveaux habitants largement d'origine citadine. Ils y voient un aspect des réalignements électoraux en cours dans les démocraties occidentales (déclin des grands partis, affaiblissement de l'axe gauche/droite, votes sur enjeux particuliers...) et cherchent à démontrer qu'ils sont également le résultat de nouveaux enjeux spatiaux. Ils posent ainsi comme hypothèse que l'émergence politique conjointe de ces deux partis s'appuierait, pour tout ou partie, sur le clivage urbain/rural, ce que confirment la plupart des études statistiques des politologues et sur un positionnement antinomique vis-à-vis de la territorialité, l'un apparaissant comme le « parti de la ruralité » et l'autre celui de la « multispatialité ». Le C.P.N.T. a en effet souhaité volontairement dépasser le simple

¹ Fourquet J., « Quand les campagnes décrochent : Retour sur la progression du FN en milieu rural », 2003, p. 1.

² « Écologistes des villes et écologistes des champs : analyse spatiale de l'implantation en France des partis écologistes et Chasse Pêche Nature et Traditions », *Cybergéo*, n°205, 20.12.2001.

problème de la chasse, pour étendre graduellement la portée de ses revendications, comme le démontre une analyse du discours des militants entre 1989 et 1999 (Traïni, 1999), ainsi que l'ouvrage du premier dirigeant du C.P.N.T. (Goustat, 1994). A travers la pratique cynégétique, c'est avant tout une forme de filiation (« on naît chasseur, mais on ne le devient pas »), de sociabilité et d'usage traditionnel de la campagne qui est défendue. La ruralité est présentée comme un « mode de vie réel », une « nature vécue et utilisée » par opposition à la « nature rêvée ou idéalisée » défendue par les Verts, même si le lien à la nature passe également principalement par une pratique de loisirs pour la plupart des militants. Le C.P.N.T. utilise également la rhétorique du « bouc émissaire », du repli, de la menace (« les bouseux qu'on méprise », « la lutte contre l'uniformité imposée par le mode de vie citadin et plus globalement anglo-saxon »).

Par opposition, comme le soulignent M. Bussi et L. Ravenel, si les Verts ne s'affichent pas comme un parti urbain, ils revendiquent néanmoins ouvertement une multispatialité, du fait d'une sensibilité environnementaliste planétaire et tiers-mondiste et ils se présentent comme un « mouvement sans frontières ». Ils sont également souvent associés aux valeurs post-modernistes développées par R. Inglehart (1993) et en particulier à une préférence pour les biens immatériels par rapport aux satisfactions concrètes. Ces différentes valeurs, multispatialité, post-modernisme, s'opposent explicitement aux valeurs défendues par le C.P.N.T. : localisme et rapport utilitariste à l'environnement naturel. Comme le remarquent les auteurs, la « lutte du C.P.N.T. renvoie au conflit d'usage d'un espace rural et naturel qui n'est plus la seule propriété des communautés locales tant en terme d'activités que de loisirs. [...] La chasse devient l'élément catalyseur d'un malaise des campagnes face à la poussée des modes de vies et pensées urbains ». En effet, le C.P.N.T. cherche à se distinguer politiquement des Verts par des arguments ou des slogans visant explicitement à les cantonner à la sphère urbaine : « écologie de trottoir opposée à l'écologie de terroir », « écologie de salon opposée à l'écologie en action »¹. Il ne faut toutefois pas oublier que cette confrontation rurale/urbaine reste avant tout d'ordre symbolique, et oppose principalement chez des électeurs qui ont désormais – dans leur grande majorité – intégré un mode de vie citadin, une représentation de la nature et de la ville. C'est d'ailleurs en ce sens que selon J.- C. Chamboredon (1982), la chasse activerait « des valeurs rémanentes », s'accompagnant du « maintien, dans les loisirs, d'éléments de mode de vie anciens, qui reçoivent une nouvelle signification ». M. Bussi et L. Ravenel s'interrogent en définitive sur l'existence de deux rapports opposés à la spatialité et concluent qu'à « travers l'étude de l'implantation spatiale [...] c'est un clivage plus vaste qui apparaît », opposant « un vote d'intégration multiscalaire à un vote d'intégration dans des espaces légitimes bornés, un vote nomade à un vote enraciné, un vote réticulaire à un vote maillé, un vote individualiste à un vote communautaire ».

¹ Traini (1999), cite ainsi les propos symboliques d'un militant CPNT : « il faudrait s'effacer devant quelques soixante-huitards barbus empruntant nos sentiers en jogging et bandeaux fluo, escortés de leur mères qui trottaient à leur côté pour perdre les bourrelets distribués généreusement par cette société de consommation qu'ils récuse tout en s'y vautrant ».

Comme le souligne très justement R. Chipeniuk¹ en Colombie britannique, ces migrations liées aux aménités apparaissent en définitive comme une « bénédiction mitigée » (« *a mixed blessing* »). Leurs conséquences sont en effet tout à la fois importantes et ambivalentes pour les territoires ruraux de moyenne montagne, même si elles sont difficiles à évaluer précisément et s'il est encore un peu tôt pour dresser des bilans définitifs. La contribution de ces nouveaux habitants aux recompositions territoriales en cours est complexe et multiforme intervenant à différentes échelles, spatiales comme temporelles et de manière à la fois matérielle et idéale. Dans des espaces ruraux montagnards généralement très dévitalisés, ils sont synonymes d'apports démographique, intellectuel et économique. Ils représentent d'abord du sang neuf, bien que le renouveau naturel reste encore rare du fait du caractère somme toute récent, et souvent encore quantitativement limité, de ces phénomènes migratoires. Mais, si aujourd'hui la revitalisation n'est pas achevée, voire le déclin pas enrayé dans certains territoires, la recomposition sociale est partout amorcée et souvent déjà profonde. Ces nouveaux habitants participent à un ré-enrichissement des structures sociales appauvries par des années d'exode, en arrivant fréquemment avec un capital social, intellectuel et culturel important ainsi qu'un regard neuf sur leur territoire d'accueil. Ces installations s'accompagnent ensuite d'un renouveau économique, par la création ou la reprise d'activité dans le cadre de micro-projets plus ou moins innovants, mais aussi plus globalement par leur contribution au développement d'une économie résidentielle. Du fait d'une pratique de la mobilité en général plus importante et d'un mode d'habiter différent, ils ont fréquemment des attachements territoriaux multiples. Ils apparaissent ainsi comme des facteurs de complexification, mais aussi, sortes de points avancés de l'urbanité, de banalisation des sociétés rurales.

Cependant, s'ils constituent bien des ferments de revitalisation en participant à la production d'une nouvelle ruralité, ils sont aussi à l'origine de nouvelles demandes de services et de concurrences sur l'espace rural, le foncier et le pouvoir politique. Ils représentent donc également un défi et une source potentielle de tensions et de déséquilibres, la redéfinition de cette nouvelle société rurale ne se faisant pas toujours sans conflit. Cette recomplexification des sociétés locales, en raison notamment d'un « grand écart social », est en particulier à l'origine d'un certain nombre d'incompréhensions entre migrants et autochtones traduisant désormais davantage l'existence d'un regard distinct sur l'espace rural que des différences de modes de vie qui se sont largement homogénéisées. Le développement des conflits d'usage illustre bien ces visions divergentes de la campagne, avant tout cadre de vie et paysage pour les uns et encore espace de production pour certains ruraux, mais aussi plus globalement un rapport au territoire qui diffère. Leur impact est donc véritablement duel. Ils constituent des leviers du développement territorial par leur contribution à la revalorisation matérielle comme identitaire de l'espace rural, mais ils sont également fréquemment vecteurs d'instabilité, voire de fractures et de menaces pour la cohésion sociale dans des territoires montagnards fragilisés et non préparés à une mutation parfois rapide. Et c'est bien à ce double titre qu'ils nécessitent une prise en compte stratégique et un accompagnement dans le cadre des politiques d'accueil.

¹ Chipeniuk R., *op. cit.*, p. 334.

CHAPITRE IX : ATTRACTIVITÉ TERRITORIALE ET POLITIQUE D'ACCUEIL : UN NOUVEL ENJEU

Ces migrations de nouvelles populations vers la campagne apparaissent aujourd'hui comme une dynamique démographique bien établie et témoignent de changements de société profonds, ouvrant des perspectives inédites à des territoires qui semblaient jusqu'à présent condamnés au déclin. Depuis le milieu des années 1990, diverses initiatives visant à amplifier ces phénomènes spontanés se sont développées et cette thématique a peu à peu émergé sur la scène nationale comme une donnée de l'aménagement rural, ce potentiel de revitalisation attisant les convoitises. Dans de nombreuses régions de moyenne montagne, particulièrement dévitalisées et vieilles, ces nouveaux habitants sont ainsi perçus comme des leviers du développement. La question de l'attractivité territoriale est au cœur de ces politiques d'accueil et à l'origine de nouvelles concurrences. Comment retenir l'attention des candidats à la vie à la campagne, comment les séduire ? D'après une enquête réalisée à l'occasion de l'édition 2003 de la Foire à l'Installation en milieu rural à Limoges, plusieurs critères interviennent dans le choix d'un territoire par les futurs habitants : « la préférence pour la région Limousin semble n'intervenir qu'après une opportunité ou la connaissance de dispositifs et d'interlocuteurs régionaux, jugés capables d'aider à la mise en œuvre du projet. On constate, par ailleurs, que la valeur ajoutée de la qualité de vie constitue un autre critère essentiel »¹. Les facteurs d'attractivité cités pour cette région, longtemps emblématique du déclin démographique du Massif central, soulignent bien que celle-ci se rapporte à des aménités résidentielles diverses et, pour partie, construites.

Quels sont les éléments constitutifs majeurs de l'attractivité territoriale dans le cadre de ces migrations résidentielles ? Quelle place tiennent les régions de moyenne montagne dans cette perspective ? Subissent-elles passivement le phénomène ou cherchent-elles à infléchir ces flux et à mettre en place des politiques d'accueil ? Quels sont les objectifs, les acteurs et les outils de ces politiques ? Présentent-elles des spécificités dans les territoires montagnards ? Est-il déjà possible d'en dresser un bilan ?

I. De la nécessaire attractivité territoriale...

A. L'attractivité territoriale : un nouvel impératif

Comme on l'a vu, le choix d'une région d'implantation se fait désormais pour une part croissante de la population sur des logiques et des critères d'ordre résidentiel. Ces migrations liées aux aménités, en accordant une plus grande importance aux qualités intrinsèques des territoires modifient les règles de localisation et par là même la hiérarchie des lieux. Les nouvelles facilités de déplacement et de communication, tout comme les pratiques touristiques ou bien encore une plus grande infidélité au « pays d'origine » ont ainsi contribué à ouvrir les horizons migratoires. Pour plaire, il faut donc aujourd'hui plus que jamais séduire, car les migrants potentiels ont davantage la possibilité de comparer et de choisir. Ainsi en 2006, la présidente du Collectif Ville-Campagne s'interrogeait-elle :

¹ Bernard M., *L'accueil en Limousin : une priorité*, Autosaisine, Conseil Économique et Social Régional du Limousin, mars 2005, p. 60.

« n'y a-t-il pas à réfléchir à une façon d'accueillir les nouveaux arrivants pour leur permettre d'être acteurs de leur intégration et non comme nous commençons à l'entrevoir comme consommateurs qui mettraient les territoires en concurrence »¹. Attirer et retenir des résidents est ainsi devenu un enjeu pour nombre de territoires : c'est l'ère de « La Grande Séduction »... Nous évoquons ici le film à succès québécois de J.-F. Pouliot (2003) narrant la mise en scène et l'implication d'un petit village portuaire du nord du Canada, Sainte-Marie-La-Mauderne, dont les habitants, autrefois pêcheurs vivent des allocations gouvernementales. Pour permettre à une entreprise de s'implanter chez eux et de leur procurer à nouveau du travail, vital pour la survie de la communauté, ils doivent garantir la présence permanente d'un médecin. Tout est alors organisé pour séduire et accueillir au mieux ce nouveau venu et faire du village un lieu de rêve...

Le contexte de décentralisation aidant, la notion d'attractivité et son corollaire, la compétitivité territoriale, sont aujourd'hui devenues centrales, y compris dans les territoires ruraux, même si ce débat est assez récent dans sa manifestation publique. Cette notion d'attractivité n'est cependant pas un concept clairement déterminé et elle se révèle complexe. Les définitions restent floues, du fait notamment de la « pluralité des références théoriques pour un terme ambigu » comme le soulignent V. Angeon et L. Rieutort (2007). Pourtant, comme le rappelle R. Camagni (2005), si l'attractivité et la compétitivité sont des notions à la mode et relativement nouvelles dans les politiques de développement, « les concepts qui les sous-tendent sont anciens, bien ancrés dans la théorie des sciences régionales »². Ils renvoient en particulier au principe ricardien d'« avantage comparatif » ; avantages comparatifs d'ordre résidentiel qui sont aujourd'hui assimilés aux « aménités ». L'attractivité territoriale découle ainsi du pouvoir d'attraction : « elle est la capacité à drainer et à ancrer des hommes et des activités, des capitaux et des compétences sur un territoire »³. Pour M. Bernard évoquant la politique d'accueil du Limousin, elle renvoie à « la capacité d'un territoire à offrir des conditions d'accueil suffisamment intéressantes pour inciter les candidats à l'installation à y localiser leurs projets »⁴.

Mais, comme le relève F. Hatem, il s'agit d'une donnée relative et « non d'une notion « absolue », susceptible de faire l'objet d'une mesure unique, ni, a fortiori, d'une notion figée dans le temps »⁵. L'attractivité est en effet quelque chose de contingent, qui dépend des époques, des sociétés, et au final des migrants eux-mêmes, tous ne poursuivant pas exactement les mêmes objectifs. Autant d'éléments qui renvoient néanmoins à l'existence de caractéristiques territoriales prisées par les nouveaux habitants. Car, si les progrès, tant des moyens de transports que des nouvelles technologies, ont permis de s'affranchir d'un certain nombre de contraintes, ils n'ont pas effacé la diversité spatiale. Le développement de la fonction résidentielle implique en effet un certain nombre d'avantages comparatifs, qui ne se résument plus à la présence d'infrastructures de communication et aux coûts des facteurs de production (bas salaires, fiscalité avantageuse...), les aspects qualitatifs étant devenus plus importants. Deux facteurs d'attractivité semblent désormais jouer un rôle majeur : la qualité de vie que l'on trouve sur le territoire, ses « aménités résidentielles », et son « image ».

¹ « L'accueil de populations pour inventer une nouvelle campagne. Synthèse de la 1^{ère} Université européenne, territoires durables, territoires ouverts, Clermont-Ferrand, les 28, 29 et 30 juin 2006 », in *La Lettre de l'Acteur Rural*, n°125, 15 juillet 2006, p. 5.

² Camagni R., « Attractivité et compétitivité : un binôme à repenser », *Territoires 2030*, n°1, 2005, p. 11.

³ Angeon V., Rieutort L., « L'attractivité territoriale en questions », in *Nouvelle attractivité des territoires et engagement des acteurs*, Actes de la journée d'étude du 21 septembre 2006, p. 236 et 238.

⁴ Bernard M., *op. cit.*, p. 60.

⁵ Hatem F., « Attractivité : de quoi parlons-nous ? », in *Pouvoirs Locaux*, n°61, II/2004, p. 36.

B. Une large gamme d'aménités résidentielles

1) Aménités et « ressource territoriale »

Si l'on reprend la définition de B. Garber-Yonts (2004) ayant fait une revue de la littérature nord-américaine sur cette question¹, une aménité peut être assimilée à l'« attribut d'un lieu géographique pour lequel un résident ou un potentiel migrant serait prêt à payer soit par le biais d'une augmentation du coût du logement, une baisse de salaire ou au travers d'un autre coût de localisation, mais pour lequel il n'existe pas de marché grâce auquel un individu pourrait directement acheter une quantité donnée de ce bien » (Judson et al., 1999). D'après G. Green (2001) étudiant les caractéristiques des aménités et leurs relations avec le développement économique, elles possèdent quatre caractéristiques essentielles. Elles sont tout d'abord non reproductibles (« *non-reproductibility* »), car attachées à un lieu singulier et leur destruction a un caractère irréversible, illustrant bien leur fragilité (« *irreversibility* »). Elles sont ensuite fortement corrélées aux revenus (« *high income elasticity* »), leur présence rendant l'accès à certains lieux coûteux et pouvant expliquer que des personnes préfèrent y vivre, même s'il y a moins d'opportunité d'emploi et si elles doivent pour cela renoncer à des salaires plus élevés. Il y a néanmoins l'idée que ces résidents reçoivent un bénéfice économique indirect de la présence de ces aménités, en quelque sorte l'équivalent d'un revenu supplémentaire, ce qui est illustré par le terme « *second paycheck* », un « second salaire » (Niemi and Whitelaw 1999)². Enfin, ces aménités ne peuvent pas se remplacer, étant spécifiques, en quelque sorte uniques (« *non substitutable* »³).

Chaque territoire possède ainsi des atouts spécifiques qui peuvent répondre à différents types de demandes, la définition de la qualité du cadre de vie étant variable selon les individus. Les enquêtes de terrain, comme les analyses économétriques (Kusmin, Aldrich, 1997 ; McGranahan, 1999 ; Vias, 1999 ; Nelson, 2006 ; Talandier, 2009), mettent aujourd'hui en avant le rôle croissant des aménités résidentielles. Longtemps critères de choix secondaires, elles ont acquis une importance accentuée depuis la deuxième moitié du XX^e siècle, grâce à un nouveau contexte économique et technique. Ces caractéristiques qui attiraient déjà les touristes et les résidents secondaires sont en effet devenues plus accessibles (cf. chapitre III et IV). Pourtant, cette notion demeure encore « flottante » et les aménités identifiées diffèrent fortement d'une publication à l'autre, notamment selon l'échelle considérée. M. Talandier retient par exemple « trois types d'aménités : des aménités culturelles et patrimoniales ; des aménités naturelles ; des aménités liées à l'accessibilité »⁴. Rudzitis, Watrous, Johansen, (1995) distinguent des aménités liées à l'environnement physique (« *Outdoor recreation, landscape, scenery and environment, climate* »), mais aussi social (« *Access to family and friends, Pace of lifestyle, Quality of schools, Cost of living, Crime rate, Social services* »). G. Rudzitis (1996) insiste sur l'importance de la proximité de la « nature sauvage et vide », renvoyant au concept américain de « *wilderness* », et au culte de la nature propre à la religion protestante⁵. R. Chipeniuk (2004) évoque les paysages ruraux

¹ *The economics of amenities and migration in the Pacific Northwest: review of selected literature with implications for national forest management*, Gen. Tech. Rep. PNW-GTR-617. Portland, OR: U.S. Department of Agriculture, Forest Service, Pacific Northwest Research Station, October 2004, 48 pages.

² Garber-Yonts B. E., *op. cit.*, p. 31.

³ Green G. P., « Amenities and Community Economic Development: Strategies for Sustainability », *The Journal of Regional Analysis and Policy*, 2001, 31, 2, p. 65-66.

⁴ « Mesurer l'impact des aménités naturelles, culturelles et environnementales sur le développement économique local », *Colloque ASRDLE*, « Entre projets locaux de développement et globalisation de l'économie : quels équilibres pour les espaces régionaux ? », 6-8 juillet 2009, Clermont-Ferrand, p. 6.

⁵ Travaillant sur l'hypothèse de l'influence des religions sur la perception de l'espace rural, J. Viard (1990, 2004) insiste sur l'existence de « deux cultures au moins » : « La partie protestante a, de fait, sacralisé la nature comme signe de Dieu et la partie catholique a sacralisé l'œuvre de l'homme, le village autour de son église [...] différents désirs de campagne, l'un nous menant plutôt au respect écologique, l'autre à la production agricole et à

et les paysages pittoresques, l'accès aux parcs naturels ou aux terres fédérales protégées, à la « nature sauvage », aux activités de pleine nature, à un environnement bâti de qualité, la présence d'une identité historique, de bonnes conditions pour élever ses enfants et des relations humaines chaleureuses¹. Différentes méthodes sont utilisées pour évaluer les aménités, et notamment pour tenter d'estimer leur valeur « marchande », en particulier la méthode des prix hédoniques (Talandier, 2009). D'autres auteurs comme Kusmin et Aldrich (1997), McGranahan (1999, 2008), Nelson (2006) utilisent des « indices d'aménités », qu'ils croisent avec différents indicateurs de développement économique et territorial. Mais seules les enquêtes de terrain et les entretiens auprès des migrants permettent d'identifier finement certaines aménités (Nelson, 2006) et de mettre en exergue leur aspect composite (« *composite package* »).

Si les recherches ont longtemps insisté sur l'importance des aménités naturelles, les plus facilement mesurables, les travaux récents insistent aujourd'hui de plus en plus sur la complexité de cette notion d'aménité. Certaines sont « données », inhérentes au territoire lui-même, liées à ses caractéristiques géographiques (situation, climat, paysage, patrimoine historique), et d'autres peuvent se révéler ou se construire, notamment par l'intermédiaire de politiques (infrastructures, services, identité, etc.). Ce qui renvoie aux théories du développement endogène et aux travaux récents sur la « ressource territoriale » (Pecqueur, 1989 ; Colletis, Pecqueur, 1993 ; Mollard, 2001 ; François, Hirczak, Senil, 2006). Celle-ci est définie par ces chercheurs comme une « caractéristique construite d'un territoire spécifique et ce dans une optique de développement [...] cet objet intentionnellement construit peut l'être sur des composantes matérielles (données matérielles, faune, flore, patrimoine...) et/ou idéelles (des valeurs comme l'authenticité, la profondeur historique, ...) »². Il s'agit ainsi de passer « d'une problématique d'allocation à la valorisation de ressources », celles-ci pouvant être existantes ou encore latentes (Colletis-Wahl, Pecqueur, 2001)³. Cette approche permet ainsi de dépasser une notion figée et déterministe des aménités, certains avantages compétitifs pouvant être révélés ou créés par les acteurs, même si cela nécessite une dynamique sociale favorable.

2) Des aménités à la fois naturelles et sociales

Dans son article, P. Nelson (2006) souligne que les recherches se sont avant tout focalisées jusqu'à une date récente sur les aménités naturelles, plus facilement évaluables, mais qu'en réalité les aménités sociales jouent également un rôle et peuvent notamment par leur absence compromettre la réussite de l'installation. R. Chipeniuk insiste ainsi sur l'importance des facteurs naturels dans la vallée de Bulkley (notamment la grande proximité avec la nature et les animaux sauvages), mais il relève aussi l'influence des aménités sociales ou culturelles, même si elles sont moins citées spontanément. En fait, la nature des aménités majeures semble susceptible de varier. Pour certains territoires les caractéristiques naturelles dominent, dans d'autres ce sont les attraits sociaux. D'après ses recherches, P. Nelson conclut que le paysage naturel est souvent le premier facteur attractif pour les migrants, mais que les aménités sociales interviennent davantage dans le choix du lieu précis d'installation et contribuent à les fixer sur le territoire. Il note de plus que ces deux types d'aménités - sociales et naturelles - se combinent et agissent en synergie, leur association donnant un résultat supérieur à la somme de chacune des deux parties prises séparément (« *It seems these two*

la résidence en campagne, Viard J., « Faire société ensemble... », in Dossier « Cap sur la campagne », *POUR*, n°182, 2004, p. 55.

¹ Chipeniuk R., novembre 2004, *op. cit.*, p. 328-330.

² Talandier M., « La ressource territoriale : un avantage comparatif pour les territoires ruraux isolés ? », *Montagnes méditerranéennes*, décembre 2004, n°20, p. 119.

³ Angeon V., Rieutort L., *op. cit.*, p. 240.

types of amenities - social and natural - are synergistic, as the sum is greater than each of the two parts »¹.

La plupart des auteurs mettent en avant le rôle des aménités naturelles, renvoyant à différents attraits environnementaux : le relief, le climat, la qualité de l'air et de l'eau, la biodiversité, etc. D. McGranahan (1999) a ainsi mis au point un classement des comtés américains en prenant en compte les températures moyennes de janvier, le nombre de jours d'ensoleillement, l'aspect modéré des températures estivales, l'importance des précipitations en été, la superficie des étendues d'eau, le relief². Si les avantages climatiques apparaissent discriminants, d'autres facteurs interviennent comme le silence, l'espace et la beauté des paysages. Pour ces migrants la qualité du cadre de vie est notamment « visuelle », d'où l'importance essentielle des paysages et de leur préservation. P. Nelson souligne cependant que la perception d'un « beau paysage », d'un « paysage riche en aménités » n'est pas figée et qu'elle connaît des déclinaisons régionales (le littoral en Nouvelle-Angleterre, et les montagnes dans les Rocheuses). Plus récemment (2008, 2009), D. McGranahan s'est intéressé à l'influence de l'esthétique des paysages sur les flux migratoires vers le milieu rural. Ses travaux démontrent que les gens valorisent les variations topographiques, le mélange d'espaces ouverts et boisés, la présence d'eau sous différentes formes - lac, fleuve, océan -. D'après ses conclusions, ces éléments mentionnés à la fois en Europe, en Amérique et en Asie, suggèrent que ces préférences auraient une base ancestrale, qui correspondrait aux zones les plus adaptées à la survie des premiers hommes³.

Mais de plus en plus les chercheurs signalent le rôle des aménités sociales, permettant de « vivre dans une bonne communauté »⁴ pour reprendre l'expression de R. Chipeniuk. Elles se révèlent cependant plus difficiles à quantifier et à modéliser que les aménités naturelles, car elles sont à la fois matérielles et immatérielles. Cette notion renvoie en effet à la qualité du cadre de vie liée aux équipements et aux services existants (enfance, éducation, santé, commerces, loisirs, culture), à la présence de structures d'accompagnement facilitant l'installation, mais aussi à une dimension socio-culturelle, beaucoup plus difficile à saisir. Comment évaluer les « modes de vie » ruraux, l'hospitalité, le « climat de confiance », la qualité de l'éducation scolaire, la valorisation du patrimoine historique ou bien encore comptabiliser à une large échelle les événements culturels ? C'est ici le fonctionnement particulier de la communauté, sa dynamique sociale, qui apparaissent comme des éléments attractifs essentiels : les liens de confiance et de réciprocité au sein d'un territoire, le climat de la société locale (qualité de la gouvernance et de la coordination des différents acteurs, leur capacité à générer du « lien », la densité associative, les mentalités locales, etc.). Ce qui renvoie à la notion de « capital social territorial », à savoir une forme collective de capital social (cf. chapitre IV).

L'accueil humain compte en effet beaucoup pour ces migrants, qui sont à la recherche d'une « *qualité de vie et de contact avec les gens* ». D'autant que leur choix de vie comporte un certain nombre de risques qui rendent appréciable la présence d'une écoute, d'un appui, voire d'une aide matérielle, facilitant l'installation. Ils se montrent donc plus fortement attirés par les territoires où l'ouverture de la société locale est déjà engagée (notamment grâce à l'arrivée des néo-ruraux) et où ils perçoivent la présence d'une dynamique de développement, pouvant en particulier faciliter leurs activités. Une certaine désagrégation des sociétés rurales

¹ Nelson P., *op. cit.*, 2006, p. 69.

² M. Talandier ayant plus ou moins adapté cette méthodologie au territoire français relève à partir de calculs économétriques « que les aménités naturelles sont toutes corrélées positivement et significativement au solde migratoire des cantons » sur les périodes récentes, *op. cit.*, juillet 2009, Clermont-Ferrand, p. 16.

³ McGranahan D., « Scenic Landscapes Enhance Rural Growth », *Amber Waves*, juin 2009, 1 page.

⁴ 820 ménages ont répondu au sondage sur les motifs d'installation dans la vallée de Bulkley, « Planning for amenity migration in communities of the British Columbia hinterland », in Moss, *op. cit.*, 2006, p. 170.

traditionnelles semble en fait si ce n'est nécessaire, tout du moins favoriser fortement l'installation de nouvelles populations (notamment parce qu'elles sont plus perméables à la revente des biens familiaux et que l'intégration est généralement plus aisée). Ainsi le Diois bénéficie-t-il de l'existence d'une collectivité relativement accueillante, en lien avec son identité protestante et la présence déjà ancienne de néo-ruraux, ainsi que d'une politique d'accueil. Alors qu'au contraire, les régions qui sont restées très agricoles et où la population a souvent été privée en partie de leaders locaux par l'exode, demeurent plus fermées, plus repliées sur elles-mêmes et rendent fréquemment ces implantations plus difficiles. Or, les nouveaux habitants sont très sensibles à la présence de relais pouvant faciliter leur intégration et ils n'hésitent pas à repartir si l'environnement social ne les satisfait pas (cf. III). Ainsi, le bilan d'un cabinet d'études sur la politique d'accueil du Limousin relevait-il que « parmi les porteurs de projets interrogés qui ont finalement abandonné leurs recherches en Limousin, plusieurs justifient leur choix d'une autre région par le fait qu'ils y ont trouvé (ou ressenti) un accueil de meilleure qualité »¹. De même un rapport d'étape sur les expérimentations Leader +, signalait-il en 2004 : « de plus en plus, certains territoires commencent à évoquer l'offre d'hospitalité, ce petit plus dont on sent bien qu'il fait au final toute la différence. Le GAL Espace Cévennes insiste dans de nombreux documents, dont la charte d'accueil sur l'articulation accueillant/accueilli, la dimension collective et participative de l'accueil et l'indispensable qualité, nécessaire au renforcement de l'attractivité naturelle dont jouit déjà le territoire »². Cette dimension humaine est d'autant plus intéressante, qu'elle est, *a priori*, à la portée de tous les territoires ruraux pour peu qu'ils s'en donnent les moyens. Ainsi, si certains facteurs liés au positionnement géographique ou aux attraits environnementaux sont difficilement contrôlables, d'autres se construisent incontestablement dans une logique de compétitivité entre territoires. C'est notamment le cas de l'image.

3) La question de l'image

L'attractivité renvoie en effet également aux représentations, à la perception des migrants. L'image, l'identité territoriale constituent une valeur ajoutée pour les territoires, qui bénéficient en la matière d'une inégale capacité de séduction. Les nouveaux habitants sont ainsi souvent à la recherche d'un lieu de vie ayant une certaine « authenticité », une histoire, une image de marque. Si en interne, cette dernière peut participer à l'émergence d'un sentiment d'appartenance, renvoyée vers l'extérieur, elle aide à distinguer le territoire par rapport à des concurrents, à le rendre attirant, et peut être assimilée à une sorte de « réputation territoriale », contribuant ou non à la création d'un désir. Il s'agit là encore d'une notion subtile, mal connue et subjective. Cette renommée peut en effet tout aussi bien correspondre à une « étape accueillante » pour des marginaux grâce à la présence de réseaux, qu'à un lieu « select », possédant une sorte de « griffe spatiale » pour des migrants fortunés (Pinçon-Charlot, Pinçon, 1992), comme le Lubéron (Wylie 1988 ; Helle, 1997).

La formation de cette image est complexe. Elle est influencée par les atouts propres du territoire, mais également par d'autres facteurs et notamment par la fréquentation touristique. Celle-ci influence en effet fortement notre perception de l'espace et nos hiérarchies imaginaires (Hervieu, Viard, 1996) et a en particulier été un vecteur essentiel du développement d'une image positive de la campagne et de la moyenne montagne (cf. infra). Les résidences secondaires constituent dans ce cadre un élément d'attractivité important. A. Goujard évoquant les résidences secondaires étrangères les considère ainsi comme « un produit d'appel des territoires »³. Ailleurs, ce sont des pionniers, en particulier des élites

¹ Initiatives et Territoires, *op. cit.*, 2004, p. 28.

² « Dossier spécial Accueil dans Leader + », Extrait de *Pilote*, n°3, décembre 2004, p. 4.

³ *Résidences secondaires des étrangers et territoire français. Localisation et retombées économiques locales, la valorisation d'un capital symbolique*, Mémoire de DEA, Institut d'Urbanisme de Paris, Université Paris-Val-de-Marne, 2003, p. 21.

industrielles ou artistiques, ainsi que les premières générations de néo-ruraux qui vont jouer le rôle majeur. L'exemple de la construction des lieux touristiques illustre bien que cette « mise en désir » n'obéit pas forcément à des processus identiques selon les espaces (P. Violier, 2001). Cette problématique a en effet été longtemps abordée à travers une approche déterministe, où les conditions naturelles tenaient un rôle explicatif majeur. Mais cette conception a été progressivement battue en brèche par des études montrant l'importance des facteurs historiques, puis du jeu des acteurs (Clary, 1977 ; Knafou, 1978 ; Cazes, 1989) et des représentations. Dans ces travaux, l'homme est placé au centre de l'explication, que ce soit dans l'analyse des systèmes d'acteurs ou dans le concept d'« invention des lieux touristiques » (R. Knafou, 1992), relativisant fortement le rôle des conditions naturelles. De la même manière, les acteurs ont un rôle à jouer dans la création de l'attractivité résidentielle.

Le sociologue G. Erner, décrit l'existence de « tendances territoriales », très mouvantes et pouvant répondre à plusieurs logiques. Il évoque ainsi, à destination des acteurs locaux, les « dix commandements de l'attractivité »¹ (**Annexe 4**), faisant que leur territoire sera « tendance » ou non, illustrant bien le fait que l'image se construit et que le goût collectif des individus peut être influencé. Il note que différents types d'acteurs sont susceptibles d'intervenir et de devenir prescripteurs. Selon lui, il ne s'agit plus aujourd'hui nécessairement de leaders d'opinion, les personnes faisant circuler l'information n'étant pas forcément connues au départ, le bouche-à-oreille fonctionnant également. Le premier commandement ou conseil qu'il adresse aux territoires, « *Tendances fonctionnelles et non fonctionnelles, tu ne mélangeras pas* », renvoie à l'existence de deux types de critères dans les processus de choix de localisation des individus : ce qui relève des commodités fonctionnelles offertes par le territoire (comme les services, le réseau routier, etc.) et ce qui dépend des modes et des goûts, de l'image. La deuxième règle qu'il évoque, « *Des territoires « authentiques » tu fabriqueras* », insiste sur le fait, que contrairement à ce que l'on croit parfois, l'authenticité n'est pas une situation naturelle, mais qu'elle s'élabore, se construit, voire se crée et que c'est également un des traits de la « postmodernité », que de remettre le passé au goût du jour. La cinquième règle, « *le « storytelling » appliqué aux territoires* », renvoie à l'utilité de raconter une histoire afin d'attirer les individus (en l'occurrence, évoquer le style de vie qu'ils pourront acquérir en choisissant ce territoire), le récit ayant une grande force sur la mémoire. Aussi surprenants que puissent paraître certains de ces conseils, ils mettent tous en avant l'existence d'une marge de manœuvre dans la constitution de l'attractivité territoriale. Les aménités résidentielles spécifiques des régions de moyenne montagne illustrent bien ce mélange d'aménités à la fois naturelles et construites, notamment en termes d'image.

C. Les aménités spécifiques à la moyenne montagne

Comme on l'a vu, l'attraction pour les régions de moyenne montagne est duelle. Si le gradient foncier semble pouvoir être à l'origine de choix par défaut, la moyenne montagne apparaît néanmoins comme un espace singulier, qui séduit incontestablement certains migrants. C'est son cadre de vie qui est apprécié et une combinaison d'aménités en faisant en quelque sorte un « espace de nature entre altérité et modération ». Il apparaît en effet que c'est en grande partie en termes de perception qu'elle se différencie, valorisant aujourd'hui paradoxalement ses « représentations de conservatoire naturel et culturel liées à sa marginalité passée »². Ces représentations, ce capital d'image, cette valeur ajoutée dans l'imaginaire collectif participe ainsi grandement de sa nouvelle attractivité. Trois registres principaux sont systématiquement revenus au cours des entretiens renvoyant à son altérité (différence paysagère et sociale, authenticité et qualité des relations sociales), son caractère d'espace

¹ In Synthèse de la 1^{ère} Université européenne, territoires durables, territoires ouverts, Clermont-Ferrand, les 28, 29 et 30 juin 2006 », in *La Lettre de l'Acteur Rural*, n°125, 15 juillet 2006,

² Fourny M.-C., *op. cit.*, 1995, n°3, p. 12-13.

naturel préservé (« espace santé », paysages) et enfin à l'idée de « modération », de milieu intermédiaire, accessible, en faisant un « ailleurs privilégié » pour les citoyens (Piolle, 1993). On retrouve bien là un certain nombre de « formes récurrentes de l'imaginaire de la montagne »¹ (Debarbieux, 2002).

Photo 12 – Panorama du Séronais dans la brume depuis Unjat



Source : Communauté de communes du Séronais.

Par son altérité, la montagne apparaît comme un espace idéal pour changer de vie. C'est notamment le contraste paysager qui lui permet d'apparaître « autre » et en fait ainsi un espace idéal de rupture et le « lieu des alternatives et des utopies » pour reprendre l'expression de B. Debarbieux. En effet, comme le souligne P. Bourdeau, « l'essence même de la fonction et du statut socio-spatial de l'ailleurs semble être sa capacité à offrir de la différence et de la distance, que celle-ci soit physique ou idéale, vécue, imaginée ou rêvée »². L'imaginaire social de la montagne « en s'appuyant sur un symbolisme universel de la verticalité et de l'altitude, associée à la hauteur et à l'ascension des images de régénération, de purification, d'élévation spirituelle, de domination (Bozonnet, 1992)... »³. C'est le cas notamment pour certains migrants qui se situent dans une logique d'expérimentation et qui apprécient sa situation de « marge » et de fréquent isolement, et la confrontation avec la nature favorable à l'introspection, pouvant compenser une précédente existence vide de sens (**Photo 12**). De même que la proximité de la nature semble souvent fournir aux nouveaux habitants une sorte de sérénité existentielle. C'est un des aspects mis en avant par certains migrants en difficulté, pour qui la montagne apparaît ainsi comme un « espace thérapeutique », en quelque sorte réparateur. Mais la montagne apparaît aussi « autre » par son association à un espace de loisirs, notamment du fait de sa fréquentation touristique préalable. Certains migrants pensent ainsi réaliser leurs rêves de vie idéale, en résidant dans

¹ A savoir des « valeurs génériques, des représentations emblématiques ou archétypales et que tout lieu, tout milieu, qui est apparenté à cette catégorie est censé posséder », Debarbieux B., 2002, *op. cit.*, p. 35-36.

² Bourdeau P., *Territoires du hors-quotidien : une géographie culturelle du rapport à l'ailleurs dans les sociétés urbaines contemporaines ; le cas du tourisme sportif de montagne et de nature*. Rapport de diplôme d'habilitation à diriger des recherches, Université Joseph Fourier, Grenoble, 2003, p. 31.

³ Cité in Bourdeau P., *op. cit.*, p. 36.

un cadre de vacances leur permettant de mettre plus aisément fin à la distinction entre espace de travail et espace ludique et d'accorder davantage de place aux loisirs de pleine nature, grâce à une gestion plus libre de leur temps. Mais du fait de l'ancien isolement des régions de montagne, la différenciation est également sociale. En effet, autre élément ressortant très nettement des enquêtes : la qualité de la vie, des relations humaines plus « authentiques », une société à échelle humaine, en particulier pour élever ses enfants. C'est parfois aussi l'idée d'un territoire hors du temps qui apparaît, d'un espace refuge par rapport aux excès de la modernité, une sorte d'espace au passé¹ rassurant dans sa permanence et renvoyant à un aspect traditionnel, voire un peu archaïque. Même si cette distinction tient davantage du passé, il n'empêche qu'elle reste présente dans les esprits. Et « dans des sociétés ou en des temps qui valorisent la tradition, elles deviennent dépositaires et garantes de valeurs collectives essentielles » : on est passé de l'archaïsme au patrimonial².

La moyenne montagne incarne ensuite pour beaucoup de migrants l'image emblématique d'un havre de nature préservée, une sorte de quintessence de « naturel », voire de « sauvage », librement accessible, notamment dans le cadre d'activités de pleine nature. Le parallèle a d'ailleurs été fait à plusieurs reprises lors des entretiens avec la mer ou l'océan, ce qui renvoie aux éléments naturels dans leur force et leur pureté et à la beauté des paysages comme à l'importance du couvert végétal. On retrouve ici de manière troublante les arguments cités par les clientèles touristiques concernant l'attrait particulier exercé par la montagne, soulignant bien le rôle de cette fréquentation dans la formation de cet imaginaire. L'Observatoire National du Tourisme note ainsi que le « désir de nature » s'est aujourd'hui déplacé vers la montagne et la mer. C'est en effet le premier motif de fréquentation cité dans 33 % des cas pour la montagne, contre 39 % pour la mer, alors qu'il n'est que le quatrième motif pour l'espace rural (8 %). Le désir d'être en famille ou entre amis est le second motif évoqué à la campagne (27,6 %), juste après celui du calme et de la tranquillité (29 %), tandis qu'il ne l'est, bien qu'occupant la même position, que dans 13,3 % des cas à la mer et moins encore à la montagne (11,3 %), en troisième position et à égalité avec les activités sportives³. Il semble que l'aspect vierge de toute anthropisation (au moins dans leur esprit) soit aussi un élément important pour certains, paraissant apprécier l'idée que c'est un espace par définition préservé des excès de l'urbanisation, du fait des fortes contraintes en matière de construction. On retrouve là le « mythe du désert » construit dans la deuxième moitié du 20^e siècle qu'évoque l'historien P. Cornu au sujet du Massif central soulignant l'« oubli de la dimension anthropique des paysages » et le « mythe de l'espace vierge de toute corruption humaine »⁴. En lien avec cet aspect, la montagne est également perçue comme un milieu sain, dénué de pollution, bénéficiant aujourd'hui d'une sorte d'image de « capital santé » à l'air pur (pour les retraités et les enfants en particulier), rappelant la vieille tradition du climatisme, et s'insérant également pour certains nouveaux habitants dans une nouvelle mouvance écologiste, le désir du retour à une vie plus « saine », plus respectueuse de l'environnement.

Dernier élément ressortant de manière récurrente dans les entretiens, l'aspect « modéré » et accessible de la moyenne montagne par rapport à la haute montagne qui est

¹ « On n'a pas beaucoup à gratter pour connaître le passé ici, diront certains, et cela est important à une époque où tant de gens souffrent de se sentir déracinés. Et puis ce pays donne encore la possibilité d'un autre mode de vie, en rupture avec l'agitation frénétique des villes tout en gardant le caractère rassurant d'un espace qui a été modelé par des générations et des générations d'hommes », Sahuc P., *Demain notre montagne, protéger l'environnement, revitaliser le tissu social en Haut-Couserans*, février 1989, p. 13-14.

² Debarbieux B., *op. cit.*, 2002, p. 39-41.

³ D'après *La Demande touristique en espace littoral*, Paris, Observatoire national du Tourisme, mars 1999, p. 30 ; *La Demande touristique en espace de montagne*, Paris, Observatoire national du Tourisme, mars 1999, p. 33 ; *La Demande touristique en espace rural*, Paris, Observatoire national du Tourisme, mars 1999, p. 29.

⁴ Cornu P., « Déprise agraire, emprise paysagère. Les hautes terres du Massif central », in *Enquêtes Rurales*, n°9, « Réinterroger la France rurale », Cahiers de la Maison de la Recherche en Sciences Humaines, XXXII, 2003, p. 178-180.

perçue comme beaucoup plus contraignante : modération altitudinale, climatique, du prix du logement. L'aspect « moyen » qui dessert parfois ces territoires en termes de fréquentation touristique paraît ainsi ne pas être un handicap pour ceux qui souhaitent s'y installer. Il se traduit au quotidien par une « modération » qui est très appréciée, comme synonyme de commodité : dans son accès, dans ses contraintes de vie, pour des raisons de proximité parfois (afin de pouvoir rester en contact avec des réseaux relationnels, de la famille...). Pour les Nordes Européens, souvent gens de plats pays, si la moyenne montagne apparaît « autre » d'un point de vue paysager, il s'agit d'un choix intermédiaire, d'un premier pas. Celle-ci incarne le choix de la raison, un juste milieu entre le choix passion de la haute montagne et la campagne banale. Elle apparaît en particulier pour les familles et certains retraités, comme une sorte de compromis pour une vie confortable. Le choix peut donc être précisément motivé par ce visage de « montagne édulcorée », un milieu « naturel » mais ne présentant pas les excès de la haute montagne, en quelque sorte le paysage de la montagne, mais sans les inconvénients... On retrouve là l'idée développée par H. Gumuchian (1984) à propos de la création par les médias et les aménageurs de l'image touristique de la moyenne montagne dans les années 1970, d'une « montagne « moyenne » (au sens de juste milieu) où sont gommées les contraintes »¹, d'un « produit de substitution à la haute montagne »², d'une « nature aux formes douces, hospitalières et domestiques »³.

Ces atouts des territoires de moyenne montagne en termes d'attractivité sont-ils pris en compte par les politiques d'accueil ?

II. ... aux politiques d'accueil

De nombreux espaces ruraux ont aujourd'hui mis en place des politiques pour tenter d'accroître ces phénomènes migratoires spontanés et se revendiquent comme des « territoires d'accueil ». Quelles sont les motivations de ces politiques dans les territoires montagnards et leur impact en termes d'attractivité ? Il n'est en effet pas question de dresser ici un inventaire des politiques d'accueil en milieu rural⁴, mais de tenter d'examiner comment se situent les régions de moyenne montagne dans ce contexte, en particulier à partir des réponses formulées par les municipalités dans l'enquête Mairie-conseils et l'exemple des trois territoires d'étude.

A. L'origine des politiques d'accueil

1) L'avance de la France dans cette démarche

La France est aujourd'hui un des seuls pays à avoir engagé une véritable réflexion pour la mise en place d'une politique globale en faveur de l'accueil en milieu rural, même si ici et là quelques exemples sont recensés en Europe, avant tout au niveau local, et parfois sur la base d'initiatives privées. C'était le cas notamment dans le cadre de Leader + (Gaillaquet, 2005), mais indirectement car le thème fédérateur « accueil » n'existait qu'en France et en Belgique (pour la région wallonne⁵). En 1999, lors de l'élaboration du Programme National,

¹ Gumuchian H., « Images et partage de l'espace : le succès de la « moyenne montagne » », in *Revue de Géographie Alpine*, Spécial Montagne, 1984, Tome LXXII, fascicule 2-3-4, p. 269.

² Gumuchian H., *op. cit.*, p. 270.

³ Gumuchian H., *op. cit.*, p. 269.

⁴ La bibliographie sur le sujet est très rare, mais on trouvera une présentation des principaux dispositifs dans le guide Rural Innova, *Les politiques d'accueil de nouvelles populations*, 2007, 148 pages.

⁵ Trois GAL sur les quinze sélectionnés ont choisi de travailler sur la question de l'amélioration des relations ruraux/néo-ruraux, avec en particulier la volonté d'améliorer l'accueil des nouveaux habitants au niveau communal, Gaillaquet F., p. 68.

la France, sur proposition de la DATAR et du CNASEA, avait en effet introduit une thématique supplémentaire, celle de « l'accueil de nouveaux acteurs locaux et d'entreprises », instituant un peu plus ce concept de « politique d'Accueil ». Dix-huit territoires ruraux, répartis un peu partout sur l'espace français, s'étaient saisis de cette thématique, dont plus de la moitié se situaient en zone de moyenne montagne. Dans le nouveau programme européen de développement rural (2007-2013), cette question n'apparaît plus spécifiquement, mais recoupe en fait trois des quatre axes : « améliorer l'environnement et l'espace rural », « améliorer la qualité de vie et diversifier l'économie dans les zones rurales », « mettre en œuvre des stratégies locales en matière de développement rural. » Il s'agissait également d'une des quatre thématiques retenues pour les « pôles d'excellence rurale » (« offre de services et accueil de nouvelles populations ») fin 2005.

Seule l'Irlande a également fait preuve d'engagement fort en la matière, mais à l'initiative d'acteurs privés (Heanue, 2001). L'association Rural Resettlement Ireland (RRI) ayant pour objectif l'implantation de familles en difficultés vers différentes régions de l'Ouest irlandais a ainsi mis la question de l'installation en milieu rural sur le devant de la scène et forte de cet exemple la Commission européenne a suggéré à l'Etat irlandais de mettre en place un programme pilote d'accueil en milieu rural : Pilot Rural Resettlement Programme. Prévu pour une durée de un an et administré par l'ADM (Area Development Management Ltd) celui-ci a vu le jour en 1999 suite à un appel à candidatures pour lequel neuf organisations (Conseils de Comté, Entreprises Partenaires ou Associations Communales) ont été sélectionnées. Ces projets pilote n'ont pas tous été pérennisés, mais certains comme le Programme de Régénération Rurale du Comté de Mayo se sont poursuivis¹. Aux Etats-Unis, malgré la plus grande précocité du mouvement, il n'existe pas encore réellement de politiques d'accueil globales, même si la volonté de valoriser l'installation de retraités dans le cadre d'une économie résidentielle a émergé durant les années 1980 et si l'on trouve quelques initiatives en ce sens, notamment de l'état de Floride (*Destination Florida*, 2004²). La volonté d'exploiter plus largement ces « *amenity migration* » et de faire des régions rurales des territoires d'accueil (« *promote themselves as AM destinations* ») semble relativement récente (Chipeniuk, 2006). Et les territoires en faisant une stratégie de développement rural sont encore peu nombreux. Cette thématique est également assez récente sur la scène de l'aménagement rural au Québec (Roy, Paquette, Domon, 2005 ; Péricard, 2006 ; Simard, 2007). La France a donc une avance incontestable en la matière sans doute liée pour partie à l'héritage d'une politique agricole, même si celui-ci est peu mis en avant.

2) Le précédent agricole : la politique des migrations rurales

La thématique de l'accueil en milieu rural n'est en effet pas réellement nouvelle, même si elle n'avait pas exactement l'orientation actuelle. Outre la tradition d'accueil d'enfants de l'assistance confiés par les Directions Départementales de l'Action Sanitaire et Sociale, les politiques d'accueil présentent une filiation avec celle des migrations rurales de l'après-guerre, initiée par René Colson, jeune paysan de la Haute-Marne et responsable agricole à la JAC (Vitte, 1976 ; Béteille, 1981 ; Vivier, 1993 ; Mitteault, 2005). Son objectif était alors de déclencher un processus de revitalisation en favorisant l'installation de migrants

¹ Les moyens mis en œuvre sur ce territoires sont variés : outils de communication (campagne publicitaire et site Internet, participation à des congrès), logement (achat de maison par la collectivité, achat de terrain pour la construction de logements sociaux...), outils d'animation locale (présence d'un agent de développement local sur le terrain pour fournir des informations sur le programme et aide directe aux familles)... Ce programme a permis l'installation de 40 familles en deux ans (1999-2000), Gaillaguet F., *op. cit.*, p. 69.

² Pour favoriser ce type de migrations d'agrément, la Commission de Floride recommande, par exemple, de concevoir un plan marketing, d'améliorer la qualité de la vie dans le sens souhaité par les migrants, de cibler les touristes, d'encourager des éditeurs à publier des histoires au sujet de la Floride, de participer à des salons, *in* Chipeniuk R., *op. cit.*, July 2006, p. 172-173.

et notamment de familles, dans l'agriculture, mais également dans le secteur artisanal afin de recomposer une société rurale « complète ». Dès 1949, il entreprit de convaincre les pouvoirs publics d'appuyer financièrement l'action des deux associations constituées afin de stimuler les candidatures de migrants et d'assurer leur accueil dans les zones concernées : l'Association Nationale de Migration et d'Établissement Rural et la Fédération des Organismes de Migration Intérieure. La France est alors découpée en une zone de départ et une zone d'arrivée, laquelle est sous-divisée en zone de première et de seconde nécessité. Le critère retenu pour le découpage est le rapport entre offres et demandes d'exploitations¹. L'Association Nationale de Migration et d'Établissement Rural (A.N.M.E.R.) accorde à partir de 1954 des subventions à la migration et des prêts à taux réduits peuvent être obtenus par les agriculteurs intéressés. Un syndicat de départ et un syndicat d'accueil étaient chargés d'organiser l'accompagnement des migrants, depuis la recherche de l'exploitation ou l'atelier d'artisan, jusqu'à l'analyse économique de la future installation. Le migrant était ainsi pris en charge tant pour le déménagement familial que pour les démarches de demandes de subventions et de prêts. Les syndicats des départements de départ et d'accueil organisaient des voyages préparatoires à la migration et en particulier des visites d'exploitations vacantes. Parallèlement, ils avaient mis sur pied des sessions d'accueil destinées aux jeunes désirant s'établir et auxquelles participaient des migrants témoignant de leur propre expérience². Ils se donnaient pour mission d'assurer l'insertion du nouveau venu « afin qu'il perde le plus vite possible son étiquette d'étranger ».

Selon les statistiques du CNASEA, cette action s'est poursuivie jusqu'à la fin de la guerre d'Algérie, les années de décolonisation ayant entretenu ces besoins d'accueil et d'insertion des colons en zone rurale. En 1968, la responsabilité des migrations est passée à l'A.D.A.S.E.A. et les années 1980-1990 marquent un tournant dans les politiques publiques agricoles. On ne parle plus alors de « migration rurale », mais d' « installation agricole hors cadre familial », c'est-à-dire d'installation concernant des gens non issus du milieu agricole. Pour répondre au mieux aux problèmes rencontrés par ces candidats, une batterie d'outils extrêmement diversifiés est mise en place, telles que les Opérations groupées d'aménagement foncier (OGAF) dans les années 1980, relayées en 1995 par la « charte de l'installation » portée par le Centre National des Jeunes Agriculteurs, des programmes d'installation spécifiques, un inventaire des exploitations disponibles sur Minitel, puis sur Internet, et des aides pour les cédants³. Cette politique a eu un impact notable. R. Béteille estime que plus de dix mille familles ont été réinstallées dans le cadre des procédures officielles sur quelques 250000 hectares⁴. S. Galitre parle quant à elle de 11 000 familles agricoles entre 1949 et 1973⁵ et F. Mitteault de 12 000 dossiers de migrants⁶.

De nombreuses régions de moyenne montagne ont été concernées par cette politique. C'est le cas notamment du Limousin qui a fait partie des principales zones d'établissement d'agriculteurs migrants en France (Vitte, 1976 ; Galitre, 1988). Environ 1 500 familles, venues surtout du quart nord-ouest de la France, s'y sont installées de 1949 à 1970, surtout au cours de la décennie 1955-1965⁷. Comme le rappelle J.-P. Guérin (1983), une volonté de repeuplement de ces territoires montagnards transparaît également quand la D.A.T.A.R. met

¹ Galitre S., *Les agriculteurs migrants en Haute-Vienne*, Mémoire de Maîtrise, 1988, p. 2.

² Vitte P., « Les agriculteurs « migrants » en Creuse », *Norois*, 23, 1976, p. 509 et 511.

³ Mitteault F., « L'accueil de nouvelles populations : continuité ou rupture dans l'action publique ? », in *Campagnes en mouvement, synthèse de la rencontres des acteurs de l'installation en milieu rural, 15 et 16 décembre 2004, Saint-Brieuc*, 2005, éditions Collectif Ville-Campagne, p. 30-31.

⁴ Béteille R., *La France du vide*, Litec, 1981, p. 203.

⁵ Galitre S., *Les agriculteurs migrants en Haute-Vienne*, Mémoire de Maîtrise, 1988, p. 3.

⁶ Mitteault F., *op. cit.*, p. 30.

⁷ Balabanian O., Bouet G., « L'installation des jeunes agriculteurs dans les espaces ruraux fragiles : l'exemple du Limousin », in *Géographies et campagnes*, Mélanges J. Bonnamour, École Normale Supérieure de Fontenay-Saint-Cloud, 1993, p. 78.

en œuvre la politique de Rénovation Rurale en Montagne. Celle-ci se donnait déjà pour tâche « la revitalisation » démographique. L'idée de cette installation des jeunes (surtout agriculteurs) est alors une constante des plans d'action : « *il faut faire revenir ou venir des jeunes. De nombreux candidats se présentent. Parmi eux la moitié décidera de s'installer, la moitié encore repartira, le quart qui restera multipliera les chances de sortir de la désertification* »¹. Preuve du rôle essentiel que l'on attribue aux néo-ruraux qui arrivent alors, un Bureau de Placement employant trois personnes est créé en 1978 à Sisteron dans le cadre du contrat de Plan (ancêtre de l'actuel Alpes du Sud Développement), afin de faciliter leur insertion. Il a même un temps été envisagé de mettre en place systématiquement ce type de structure. Ainsi, lors du discours de Vallouise sur le « combat à cinq branches »² (23 août 1977), qui a constitué une sorte de charte de la montagne, Valéry Giscard d'Estaing déclarait-il : « *les départements de montagne seront dotés d'un bureau d'accueil et de renseignements capable d'aider le candidat à l'installation* ». C'est déjà d'un phénomène d'installation de populations extérieures que l'on attend un renouveau.

3) L'émergence du mouvement actuel sur la scène politique nationale

Cependant, si cette thématique n'est pas neuve, elle a connu depuis le milieu des années 1990 un renouveau important. L'accueil est devenu une des thématiques fondamentales du développement local et une des solutions envisagées de plus en plus couramment par les milieux ruraux. C'est au niveau local que les territoires se sont d'abord organisés (notamment au travers de charte de développement), et que des associations ou organismes tous plus ou moins confrontés à des demandes accrues de renseignements ou d'aide à l'installation en campagne (Fédération Nationale de l'Habitat Rural, Mairie-conseils, Union Nationale des Missions Locales Rurales...) se sont intéressés à ces phénomènes, avant que l'État n'engage une véritable réflexion. Ces phénomènes migratoires et ces politiques font l'objet d'une reconnaissance et d'une prise en compte nationale depuis septembre 2003. Mais avant de parvenir à cette reconnaissance nationale, le mouvement a été porté par un certain nombre de pionniers et des médias spécialisés, qui ont beaucoup contribué à diffuser ces nouveaux concepts auprès des collectivités publiques, des organismes socioprofessionnels et du grand public.

Il n'est en effet pas anodin que le Collectif Ville-Campagne soit né en grande partie de la rencontre d'acteurs de terrain et d'un média, le magazine *Village*, spécialisé dans les informations sur le monde rural et qui a construit son succès sur ce mouvement ville-campagne. Au milieu des années 1990, confronté à des sollicitations de plus en plus nombreuses de personnes désireuses de partir vivre à la campagne, notamment par le biais de ses petites annonces, la revue s'est en effet peu à peu spécialisée sur ce sujet. Le relais médiatique sera par ailleurs également assuré par l'émission SOS Village de Martine Mauléon sur Canal Plus, puis la chaîne télévisée Demain. À la fin d'un colloque organisé en 1996 à l'Université Paris VII par Josée de Félice, Maître de Conférences en géographie, spécialisée en aménagement, et Sylvie le Calvez, la rédactrice du magazine Village sur « Les nouveaux départs » naît l'idée d'un Collectif pour essayer de combler le fossé constaté entre urbains et ruraux présents à cette manifestation. Un nouveau colloque s'ouvre en 1997 à Paris VII sous l'autorité du tout jeune Collectif Ville-Campagne, alors simple regroupement informel composé d'individus plus que d'institutions (**Annexe 5**). Ce Collectif a commencé par organiser des demi-journées d'information « Partir vivre à la

¹ Schéma d'Orientation et d'Aménagement des Alpes du Sud. La Documentation Française, 1979, cité par J.-P. Guérin, *op. cit.*, 1983, p. 268.

² « Un combat pour faire reculer le désert humain qui menace. Un combat pour créer des activités suffisamment variées. Un combat pour aider davantage les collectivités locales. Un combat pour mieux entretenir et mieux protéger le patrimoine naturel. Un combat qui est l'un des volets de la politique d'ensemble en faveur de l'environnement et de l'écologie » in Léger D., Hervieu B., *op. cit.*, 1979, p. 165.

campagne » à Paris, puis des rencontres d'information sur les problématiques de ces nouvelles populations à destination des territoires et des « week-ends découverte » en milieu rural, afin de présenter un territoire d'accueil et ses possibilités d'installation à un groupe de candidats au départ. Fin 1999, le Collectif Ville-Campagne se transforme en association loi 1901 et en août 2000, le recrutement d'un « emploi jeune » permet l'installation du premier bureau du Collectif à côté de Limoges. Il s'attèle alors à la préparation du premier « Projets en Campagne » en association avec la Région Limousin et le CNASEA. Cette Foire à l'installation en milieu rural est alors l'unique manifestation en France et en Europe à mettre en relation des territoires ayant des offres d'accueil avec des visiteurs ayant le désir de s'installer à la campagne. Elle est directement inspirée d'une expérience québécoise, la Foire des Villages, créée en 2000 pour accueillir « les citoyens désireux de concrétiser leur rêve d'habiter la campagne », et ayant lieu tous les deux ans à Montréal. La manifestation est organisée en juin 2001 à Limoges et accueille 5 000 visiteurs en trois jours (un voyage en train avec des wagons réservés aux candidats au départ avait été prévu depuis la Région parisienne). Quarante territoires ruraux étaient présents pour les rencontrer. En 2002, l'équipe salariée s'agrandit et permet au Collectif de développer son action et notamment de préparer une deuxième édition de « Projets en Campagne 2 » en 2003.

Le Collectif Ville-Campagne a su aider ce mouvement à trouver une légitimité nationale en faisant remonter au niveau régional et national des observations fines concernant les pratiques professionnelles des acteurs de l'accueil. Début 2003, la DATAR commande au Collectif une vue générale des actions en faveur de l'accueil de nouveaux actifs en milieu rural, puis des propositions pour le CIADT de septembre 2003. Le Comité Interministériel pour l'Aménagement et le Développement du Territoire (CIADT) du 3 septembre 2003 a ainsi décidé de promouvoir les politiques d'accueil dans les territoires ruraux. Pour ce faire, le Collectif est chargé d'organiser une Rencontre des acteurs de l'Installation en milieu rural, Campagnes en mouvement¹, qui a lieu à Saint-Brieuc en décembre 2004, de coordonner la rédaction d'une Charte nationale de l'installation en milieu rural et de mettre en place un Portail national d'installations en milieu rural. Celui-ci prend la forme d'un site Internet à double entrée (grand public et professionnels de l'accueil) et constitue à la fois un dispositif national de soutien aux politiques d'accueil et d'observation des migrations rurales et des relations Ville/Campagnes.

Il faut également souligner l'apport sur cette thématique de la Région Limousin, pionnière en la matière et partenaire privilégié du Collectif. Dès 1988, dans un premier rapport régional de prospective, *Limousin 2007* (Bobe, 1988), la Région, particulièrement affectée par le vieillissement de sa population et par le déficit démographique qui en découle, pointe la corrélation « dynamique économique / dynamique démographique ». La nécessité d'agir sur le phénomène migratoire se fait jour et on affirme déjà : « Un renouveau démographique s'impose. Il suppose que l'on donne aux jeunes du Limousin des raisons d'y rester, comme ils le souhaitent, et qu'une politique active d'accueil soit engagée. Les objectifs seront atteints si le Limousin sait retenir et attirer et s'il offre en nombre et qualité les emplois durables et qualifiés et les facilités de communication qu'exige notre époque »² ou bien encore : « Il faudrait d'abord attirer les hommes et ensuite les activités bien qu'il y ait, naturellement, des interactions entre les deux objectifs »³. Dans son second rapport prospectif établi en 1997 (*Limousin 2017*), la Région conforte cet axe et affiche son intention de mettre en œuvre une « politique d'accueil »

¹ *Campagnes en mouvement, synthèse de la rencontres des acteurs de l'installation en milieu rural, 15 et 16 décembre 2004, Saint-Brieuc, 2005, éditions Collectif Ville-Campagne, 135 pages.*

² Bobe B., *Limousin 2007, étude prospective*, Rapport général, tome I, 1988, p. 3.

³ Bobe B., *Limousin 2007, étude prospective*, Rapport général, tome I, 1988, p. 358.

forte, tant au niveau de l'espace régional que des territoires ruraux qui le composent. En 1999, une « Direction de l'Accueil et de la promotion » est créée marquant politiquement cette volonté d'accueillir de nouvelles populations afin d'amplifier le solde migratoire régional désormais positif. L'accueil de nouvelles populations devient alors une « politique » à part entière (**Annexe 6**). La Région Limousin sera également avec la Région Auvergne, qui s'engage un peu plus tard dans cette voie, un des fers de lance du dispositif « Créer et vivre en Massif central » (2001).

Parallèlement à cette émergence nationale, l'accueil s'organise et différentes politiques se développent.

B. Enjeux et acteurs des politiques d'accueil

1) Définition et enjeux

Selon le Collectif Ville-Campagne (2003), l'expression politique d'accueil « désigne l'ensemble des actions conduites par des structures territorialisées qui visent à favoriser l'arrivée et l'intégration de nouvelles populations ». Schématiquement, trois domaines sont concernés :

- ❑ l'amélioration de l'attractivité territoriale et du cadre de vie, en travaillant sur les conditions économiques (renouvellement et développement de l'existant, accueil et construction de nouvelles activités...), de réceptivité (logement, foncier...) et d'habitabilité (services, environnement, vie socioculturelle...).
- ❑ l'organisation et la construction de l'offre territoriale : faire émerger et structurer l'offre globale du territoire (en matière économique, résidentielle et de services), afin de la rendre lisible et de la faire connaître.
- ❑ la prospection et la communication.

L'expression « territoire d'accueil », qui serait apparue en 1996, caractérise, toujours selon le Collectif Ville-Campagne un niveau intercommunal structuré (Communautés de Communes, Pays, associations) qui met clairement en œuvre des actions organisées visant l'accueil de nouvelles populations¹. La *Charte nationale de l'installation en milieu rural* (2005, **Annexe 7**) précise quelque peu cette première définition en soulignant qu'une politique d'accueil est « une politique transversale qui s'inscrit dans le projet global de développement du territoire, élaboré sur la base d'un diagnostic et d'une réflexion prospective ». Sa définition et sa mise en œuvre doivent s'appuyer pour être efficaces, sur une réelle volonté politique, partagée par l'ensemble des élus et des acteurs du territoire (« culture de l'accueil »), se traduisant par l'organisation ou le développement d'un véritable « réseau d'acteurs » engagés dans ces actions².

En réalité, si l'échelle intercommunale est la seule à permettre de répondre à certains besoins pour organiser efficacement l'offre d'accueil, en particulier en matière de logements et de services, le niveau communal et le rôle des maires paraissent également très importants. De même, le contexte de développement de ces politiques est souvent plus complexe et pragmatique, la construction d'un discours sur l'accueil se faisant souvent *a posteriori*, comme l'illustrent les exemples de nos zones d'enquête (cf. supra). Ces politiques sont en effet comme toute politique publique issues d'une construction sociale, « fruit de multiples

¹ Collectif Ville-Campagne, août 2003, *op. cit.*, p. 5.

² *Charte nationale de l'installation en milieu rural*, collectif ville-campagne, 31 mai 2005, p. 3-4.

propositions, de la confrontation d'intérêts, d'arbitrages entre options (et entre acteurs) »¹ (Moquay, 2002). Cette préoccupation a ainsi émergé plus ou moins tôt selon les régions de moyenne montagne. A l'origine, la naissance d'une volonté d'accueil et sa formulation paraissent souvent liées à la prise de conscience d'une situation d'urgence, le plus souvent à l'échelle communale : menace de fermeture, en particulier de l'école, ou d'un commerce, disparition du dernier agriculteur, progression de la friche... Les premiers territoires désireux d'accueillir de nouveaux habitants ont ainsi souvent mis en place des actions visant à attirer des familles nombreuses pour maintenir leur école, à faciliter des reprises d'activités, ou, plus ponctuellement, à renforcer certains axes économiques, comme dans le cas des villages à thèmes par exemple (d'artistes, du livre...). Mais dans certains espaces naturellement attractifs, en particulier méridionaux, la mise en place d'une politique d'accueil a pu au départ répondre à un mouvement d'installations spontanées et traduire une volonté de maîtriser, voir d'infléchir les flux dans le sens souhaité.

Dans son bilan sur les politiques d'accueil pour la DATAR (2003), le Collectif Ville-Campagne distinguait ainsi des territoires confrontés à des problèmes démographiques (en termes de déprise, de vieillissement de la population, ou de déséquilibres de classes sociales), se plaçant avant tout dans une logique de peuplement. Puis il isolait des territoires connaissant des difficultés démographiques, mais constatant une arrivée notable de nouvelles populations, davantage sur une problématique d'insertion sociale et professionnelle et enfin, ceux dont l'équilibre démographique restait très précaire, mais qui étaient plutôt sur une problématique économique de renouvellement du tissu local existant et pour qui l'accueil de nouveaux actifs représentait une stratégie complémentaire. Certaines régions voient ainsi arriver spontanément de nouveaux habitants, alors que d'autres ont encore à faire face à un déclin démographique et un manque d'attractivité. Dans les secteurs de moyenne montagne, on retrouve ces deux orientations, même si c'est la seconde qui domine très nettement. La création du dispositif « Créer et vivre en Massif central » était par exemple motivée par le constat alarmant du recensement de la population de 1990-1999 à l'échelle du massif.

Si l'on écarte les politiques sectorielles plus générales (logement, services...) pouvant cependant également jouer un rôle en « suscitant de l'accueil sans le viser expressément »², le terme de « politique d'accueil » doit donc être envisagé selon deux grandes acceptions : soit de manière passive ou plutôt pragmatique, il s'agit alors de s'attacher à mieux accueillir en accompagnant des dynamiques spontanées, soit de manière davantage « offensive », en s'efforçant d'établir une stratégie pour attirer de nouveaux habitants. En fait, les politiques d'accueil allient souvent les deux aspects, même si leur orientation préférentielle est conditionnée par la plus ou moins grande attractivité naturelle des territoires. Il existe donc un double enjeu : gérer ce flux de nouvelles populations pour éviter de le subir et le contrôler ou et se saisir de cette opportunité et exploiter ces vellétés d'installation en milieu rural pour les valoriser en termes de développement local. D'où la double orientation de ces politiques, complexes et ambiguës, car il s'agit à la fois de « vendre » un territoire auprès de candidats potentiels à l'installation et d'accompagner, d'aider les migrants. Ce qui explique, que comme le notent C. Demazière, T. Rivard, les politiques d'accueil empruntent aux techniques du « marketing territorial ». Dans ce cadre le territoire est « un produit comme un autre, dont la promotion relève de méthodes commerciales et de techniques de vente habituelles. Il est fait mention de « ciblage de clients potentiels », « d'argumentaire », de « communication », de « construction d'une offre »... L'activité consiste à prospecter, à promouvoir, à convaincre, à

¹ Moquay P., « Éléments d'un débat sur les politiques d'accueil dans les territoires ruraux », *Les politiques d'accueil dans les territoires ruraux, Actes du Séminaire du 26 avril 2002*, Collection Actes, n°10, ENITA, p. 15.

² Moquay P., *op. cit.*, p. 15-16.

séduire... bref, à utiliser des moyens de persuasion et de conviction pour attirer »¹ (cf. supra). De fait, lors de la première Foire à l'installation en milieu rural de Limoges en 2001, un « marché du migrant » avait été évoqué. Mais il s'agit également d'aider des personnes à s'installer en accompagnant leur projet, en leur apportant conseils et appui.

Force est de constater que si ces thématiques se sont fortement diffusées, les politiques d'accueil, du moins considérées en tant que politiques globales, sont encore rares. On ne dispose pas d'indications précises sur le nombre de territoires ruraux aujourd'hui² concernés, notamment parce que les acteurs sont multiples et les échelles d'intervention souvent enchevêtrées. Selon les statistiques fournies par la DIACT, 14 % des Pôles d'Excellence Rurale portent sur l'offre de services et l'accueil de nouvelles populations³. A l'échelon municipal, on peut évoquer les réponses des communes au questionnaire Mairie-conseils en 1999 et 2004. Si seulement 25 % des municipalités déclaraient avoir engagé des actions d'accueil spécifiques en 1999, elles étaient un peu plus de 30 % en 2004 (25 % dans les communes de montagne). Relatif sous-engagement qui était à mettre en regard avec la volonté affichée par plus de 59 % des communes de développer cet accueil en 2004 (64,4 % dans les municipalités montagnardes), même si ce pourcentage avait un peu diminué par rapport à celui de 1999 (66 %). On enregistrait également une diversification des acteurs intervenant en la matière et notamment une nette progression de l'action intercommunale et associative⁴.

La question démographique étant essentielle pour la plupart des territoires de moyenne montagne, ils sont, logiquement, bien représentés en particulier dans le Massif central : régions Limousin, qui revendique aujourd'hui l'accueil comme « une seconde nature » et Auvergne, dispositif Créer et Vivre en Massif central⁵, investissement important des Parcs naturels régionaux (Livradois-Forez, Monts et Montagnes d'Ardèche, Morvan, etc.), nombreux Groupes d'Actions Leader 2007-2013, notamment en Auvergne (**Carte 27**), Sites de Proximité Rhône-Alpes (**Annexe 3**). A la suite d'une étude prospective, ayant mis en évidence le problème démographique, le Limousin a ainsi fait de l'accueil une stratégie alternative délibérée : « L'enjeu pour une région comme le Limousin ne consiste pas à entrer dans la concurrence des régions pour attirer les entreprises. Il s'agit plutôt de marquer notre différence en faisant de notre territoire une terre d'accueil. C'est en captant les porteurs de projets et leurs familles, que nous pourrions poursuivre les mutations, démographiques et socio-économiques, nécessaires au développement de notre région »⁶. Mais il s'agit d'une région pionnière et si la perception de cette « opportunité démographique » paraît de mieux en mieux comprise et illustrée notamment par l'émergence à différentes échelles spatiales de politiques d'accueil, celles-ci tiennent encore beaucoup de l'affichage. Peu de territoires sont réellement activement engagés dans des politiques locales d'accueil soutenues par les élus. Et nombre d'entre eux sont encore un peu les jouets des événements, ou pour le moins attentistes, ne se donnant pas, ou n'ayant pas réellement les moyens d'intervenir. Ce qui est le cas de l'essentiel des espaces ruraux aujourd'hui, et ne constitue donc pas une réelle spécificité des régions de moyenne montagne.

¹ Demazière C., Rivard T., « Construire l'attractivité commerce ou politique publique ? », in *Pouvoirs Locaux*, n°61, II/2004, p. 62.

² En mai 2003, dans son bilan pour la DATAR, le Collectif ville-campagne avait recensé une région, six départements, trente Parcs Naturels Régionaux et pays, soixante-dix communautés de communes.

³ 41 % portent sur la promotion des richesses naturelles, culturelles, et touristiques, 21 % sur la valorisation et la gestion des bio-ressources, 16 % sur les productions industrielles, artisanales et de services localisées ; 8 % sont des dossiers mixtes portant sur plusieurs thèmes François-Poncet J., Belot C., *op. cit.*, p. 122.

⁴ Cognard F., mai 2005, *op. cit.*, p. 43.

⁵ Piloté pendant trois ans par le Commissariat Massif central, en 2003, au terme de l'expérimentation, la DATAR s'est désengagée du dispositif qui est depuis le mois d'avril 2004 porté par les territoires dans le cadre d'une association Loi 1901. A ce jour, une vingtaine de territoires sur neuf départements du Massif central dans cinq régions sont adhérents.

⁶ Bernard M., *op. cit.*, p. 38.

Carte 27 – Les douze Groupes d’Action Locale Leader 2007-2013 en Auvergne



Source : ARDTA, 2008.

Cela tient peut-être au fait que le phénomène reste récent, mais est aussi lié au manque d'investissement des acteurs locaux, et en particulier des maires, qui ne paraissent souvent pas suffisamment sensibilisés à ces questions. Un premier groupe se place encore essentiellement dans une logique de court terme, notamment sous la pression du conseil municipal, où peuvent exister des divergences d'intérêts importantes, et préfère n'accueillir personne pour ne pas se créer de problèmes : s'adapter à des attentes nouvelles, trouver des financements et jongler avec un nouvel électorat. Un autre groupe, majoritaire, se situe dans une logique attentiste et paraît se contenter de gérer ces flux de populations au minimum ou voudrait bien des habitants supplémentaires mais sans trop d'efforts. Ils voient le bénéfice, mais sont réticents à engager des démarches. C'est le cas notamment de certains élus qui en matière d'habitat optent pour les logements sociaux, les plus subventionnés, et qui « découvrent » que leurs occupants peuvent avoir besoin d'un accompagnement spécifique. Mais il existe malgré tout une frange d'élus pionniers, dont la réussite tient souvent à une personnalité forte et à un important investissement personnel. C'est alors la présence de ces quelques hommes qui explique des croissances démographiques parfois spectaculaires, essentiellement communales, même si certains parviennent parfois à diffuser cette dynamique à une échelle plus large. Il s'agit par ailleurs de politiques transversales souvent longues et difficiles à mettre en place.

2) Typologie des actions

De la même manière, face à des attentes fortes, les actions d'accueil réellement engagées par les territoires restent souvent assez modestes. Ainsi, les initiatives d'accueil mentionnées par les communes dans l'enquête Mairie-conseils en 2004 n'indiquaient-elles pas d'évolutions radicales par rapport à 1999 et semblaient toujours résulter davantage d'une prise en compte pragmatique des installations que d'une réelle stratégie d'accueil offensive (présentation des nouveaux habitants à la population dans le cadre d'une manifestation d'accueil spécifique ou dans le bulletin municipal – première action citée-), distribution d'informations sur la commune et les activités associatives (livret/guide d'accueil), et des mesures visant à améliorer l'attractivité communale (services, offre de logements, embellissement)¹. Quelques démarches plus originales, mais très minoritaires, étaient aussi mentionnées dans la catégorie « autre action » comme la désignation d'une ressortissante de l'Union Européenne pour faciliter les contacts avec les étrangers, la mise en place d'une charte du bon voisinage...

En 2003, le bilan du Collectif Ville-Campagne faisait plus apparaître une adaptation des procédures et des outils existants en matière de développement local qu'une création ex nihilo. Deux axes spécifiques à l'accueil étaient néanmoins relevés : la nécessité pour le territoire d'être attractif (travail autour de l'offre globale, création d'outils financiers, notamment d'aides directes aux migrants) et le besoin de « communiquer » et de prospecter. Quatre champs d'intervention étaient ainsi relevés :

- Tout d'abord la création de programmes ou outils structurants (services spécifiques au sein de collectivités territoriales - Cellule Accueil du Limousin, Conseils Généraux de l'Allier, de l'Ariège-, Dispositif « Vivre et Créer en Massif central, ou guichets d'accueil, unique ou en réseau : Pôles Locaux d'Accueil en Limousin, de Relais Locaux d'accueil et d'informations en Cévennes, Programme Leader + « Accueil de nouveaux acteurs locaux et d'entreprises »).
- Venait ensuite la mise en place d'outils et de procédures visant à l'amélioration de l'attractivité des territoires ruraux (aides directes visant à faciliter l'installation des

¹ Cognard F., mai 2005, *op. cit.*, p. 44-45.

créateurs d'activités et des jeunes salariés - GAL Millevaches, GAL Pays d'Aurillac, Région Limousin-, animations spécifiques visant à renforcer l'hospitalité et à l'amélioration de l'accueil des familles.

- Puis une adaptation des outils et des méthodes d'accompagnement des candidats à l'installation en milieu rural, et en particulier la prise en compte dans les parcours d'un triple projet (projet de vie, projet professionnel, projet de développement des territoires d'accueil), la prise en charge très en amont des candidats (phase de l'idée), ainsi que la mise en place de stages, de sessions de formation permettant la découverte des territoires ruraux ou de référents (personnes ressources, système de parrainage) et l'édition de guides d'accueil spécifique.
- Le quatrième axe se rapportait aux outils de communication et de prospection spécifiques : travail avec les médias (Village Magazine, Chaîne Demain !), (« Projets en Campagne »), partenariat entre des territoires ruraux et des structures urbaines d'accompagnement.

Le travail de synthèse mené en 2004 dans le cadre du programme Leader + sur la thématique de l'accueil de nouveaux acteurs et d'entreprises¹ révélait des préoccupations assez semblables parmi les 18 GAL engagés. Il indiquait quatre thèmes récurrents : l'organisation et la mise en réseau des acteurs locaux (la création d'une culture commune autour de l'accueil) ; la mise en forme de l'information et de l'offre du territoire (par exemple élaboration et diffusion de guides, y compris en anglais, mise en place d'observatoires) ; la mobilisation des habitants et des élus sur cette thématique et enfin le développement des services à la population, aux salariés, aux porteurs de projet prenant la forme d'une démarche qualité de l'amélioration du cadre de vie.

En réalité, si ces « politiques d'accueil » présentent quelques variantes, elles sont la plupart du temps avant tout à la recherche d'une plus-value économique plus que dans une logique de peuplement. Il s'agit moins de politique d'accueil transversale, que de politique sectorielle d'installation d'actifs et d'accueil ciblé. La majorité des territoires restent encore davantage préoccupés par l'attraction de porteurs de projets, et ne se positionnent pas réellement sur une réflexion globale sur l'attractivité. Même si la Région Limousin fait également référence à l'accueil de « nouvelles familles », d'autres régions, s'inspirant de la théorie de R. Florida² (2005), commencent même à miser sur la « creative class ». Au-delà de politiques assez classiques de logement, il s'agit en fait souvent essentiellement de mettre en relation l'offre et la demande. Ce qui passe un peu partout par la mise en place de structures spécifiques et/ou de personnes référentes chargées d'accueillir et d'orienter ces candidats à l'installation, pouvant parfois prétendre à des aides financières (Limousin, Auvergne, Sites de Proximité). Ces nouveaux habitants sont ainsi uniquement envisagés comme des vecteurs de développement et non d'instabilité et de tensions potentielles. Ces politiques ne présentent par ailleurs pas d'adaptation spécifique dans les régions de moyenne montagne. Tout au plus peut-être une politique de logement social un peu plus développée dans certains territoires, en particulier pour maintenir les effectifs scolaires, mais sans qu'elle soit la plupart du temps mise en avant.

¹ UNA Leader +, *Le thème de l'accueil dans le programme LEADER +*, décembre 2004, 83 pages.

² Selon cette théorie, contestée, la compétitivité, la croissance et le développement des villes ou des régions ne dépendent plus de leur proximité aux matières premières alimentant les industries et la densité de leurs réseaux de communications, mais plutôt de leur capacité à attirer et à conserver les travailleurs créatifs, scientifiques, ingénieurs, chercheurs, romanciers, artistes, acteurs, designers, penseurs de la société contemporaine. Il pose ainsi comme pré-requis l'avènement d'un nouveau cycle économique, celui de la créativité, caractérisé par la prédominance du capital humain sur le capital financier.

Aujourd'hui, l'accueil s'organise, se professionnalise (offre de « pack accueil », mise en place d'un « label qualité » par la Région Auvergne, cf. **Annexe 8**). Les procédures sont largement partagées et reposent sur des dispositifs assez proches (sites internet recensant l'offre et assurant un premier accueil des candidats à l'installation, chargés de mission, aides financières, etc.). L'accompagnement des porteurs de projets qui sont aussi des porteurs de projet de vie s'est amélioré, s'est diversifié (pépinières d'entreprises, résidences d'entrepreneurs en Auvergne). La Région Limousin leur propose même une formation longue en partenariat avec le Collectif Ville-Campagne, afin de passer du stade de l'idée au projet. On développe également des actions spécifiquement adressées aux Nord-Européens (site d'accueil anglophone en Auvergne, mise en place d'un « chéquier intégration » en Limousin, composé d'un volet « apprentissage de la langue » de 100 heures et d'un volet « appui aux premières démarches administratives » de 10 heures, appel aux professionnels de santé étrangers¹). Les territoires les plus avancés ont mis en place des réseaux d'accueil, afin d'articuler les différents niveaux d'intervention. C'est le cas par exemple de CAP'Actif, dispositif d'accueil de porteurs de projet en Livradois-Forez passant par la mise en réseau des structures d'accueil et d'accompagnement. La Région Limousin travaille ainsi à la lisibilité de son dispositif d'accueil et à la mutualisation des outils avec les Pôles Locaux d'Accueil² (PLA), qui servent de porte d'entrée territoriale et qui sont aujourd'hui au nombre de dix³. Elle a également mis en place un Réseau pour l'Accueil et l'Installation en Limousin (RAIL), outil de travail collaboratif pour les professionnels, qui se présente sous la forme d'un support informatique (extranet) et qui doit permettre l'échange d'informations autour des « candidats à l'installation » et favoriser les réponses collectives à des problématiques communes. Elle est aujourd'hui imitée par la Région Auvergne avec le réseau Auvergnepro.

Finalement, au-delà du fait que ces dispositifs se heurtent à un certain nombre de limites (cf. III), on peut se demander si l'on ne commence pas à assister aujourd'hui à une certaine banalisation de ces politiques d'accueil. Celles-ci sont en effet revendiquées par un nombre croissant de territoires, utilisant des méthodes assez proches, ce qui atténue peut-être un peu l'effet de cet avantage comparatif, hormis pour les territoires pionniers, et en particulier la Région Limousin. La Foire à l'installation de Limoges en 2009 a par ailleurs reçu moins de visiteurs que lors des précédentes éditions (moins de 2 000 personnes contre plus de 3 000 lors des précédentes éditions⁴). Faut-il y voir la fin d'un certain effet de mode ou au contraire le signe d'une maturité de ces politiques, les candidats à l'installation, comme les territoires, n'ayant plus besoin de ce type de manifestation ? Les politiques de communication rivalisent par contre toujours d'originalité pour se démarquer.

¹ Le Conseil national de l'Ordre des médecins indiquait qu'au 1^{er} janvier 2007, 8 431 médecins de nationalité européenne et extra-européenne étaient inscrits au tableau de l'Ordre (soit 3,5 % des médecins inscrits), ce qui représente une augmentation de 24 % depuis 2003 ; 53 % de ces médecins étrangers sont d'origine européenne, les autres étant majoritairement originaires du Maghreb. François-Poncet J., Belot C., *op. cit.*, juillet 2008, p. 48.

² Le PLA s'inscrit aujourd'hui autour de quatre objectifs : construire des offres concrètes d'installation économique et résidentielle ; assurer un service d'appui à l'installation visant à la fois l'accueil de nouvelles familles et d'actifs, ainsi que le maintien ou le retour des jeunes ; prospecter des candidats à l'installation en communiquant l'offre d'accueil du territoire ; mobilisation et sensibilisation des territoires d'accueil. Enfin, le PLA a vocation, en partenariat avec tous les autres acteurs de l'accueil, d'assurer le suivi et l'accompagnement des porteurs de projet. Bernard M., *op. cit.*, p. 41-42.

³ Corrèze : Pays de Haute-Corrèze, Pays de Tulle, Pays Vézère Auvézère ; Creuse : PLA Sud Ouest Creuse, PLA Sud Est Creuse, Pays Combraille en Marche, Pays de Guéret, Pays Ouest Creuse ; Haute-Vienne : Pays d'Ouest Limousin, Pays de Saint-Yrieix-Sud-Haute-Vienne.

⁴ En 2009, 1 700 visiteurs (dont la moitié provenant du Limousin), 3 100 en 2007 et 98 territoires exposants issus de 15 régions ; 3 500 en 2005. Source : Direction de l'Accueil Limousin.

3) Le marketing territorial

Les politiques de communication sont sans doute un des axes les plus spécifiques de ces politiques renvoyant à l'amélioration de l'image, même si celle-ci est plus ou moins nécessaire selon l'attractivité naturelle des territoires. Ce travail passe en fait par le biais de médias spécialisés, les reportages sur les territoires d'accueil potentiels se monnayant en général assez cher et par de véritables politiques « promotionnelles ». La concurrence et l'impératif d'attractivité ont de plus en plus amené les agences de développement et les territoires à se tourner vers le marketing territorial. Selon B. Cohen-Bacrie, celui-ci doit être compris non comme de la communication, mais comme « une manière de penser et développer une politique de développement territorial dans un contexte de marché ». Car, si « ces stratégies doivent évidemment prendre en compte les ressources réelles d'un territoire - elles ne peuvent créer *ex nihilo* une identité factice sauf à rater leur cible -, elles peuvent parfois transcender des perceptions ou des ressentis »¹. Il s'agit donc d'un outil stratégique, qui s'est surtout développé avec la décentralisation. Après des excès dans les années 1980 (mise en scène et slogans outranciers), la communication territoriale semble avoir aujourd'hui atteint une plus grande maturité, et on parle plus volontiers de communication publique ou institutionnelle. Le marketing territorial s'est assagi, et il prend davantage en compte l'avis des habitants et s'appuie sur une meilleure connaissance de l'identité territoriale. Les territoires ayant mis en place des politiques d'accueil semblent en tout cas s'entendre sur la nécessité de communiquer avec honnêteté et une certaine prudence, afin de ne pas « survendre le territoire » et d'éviter les désillusions.

L'exemple des trois campagnes du département de l'Allier est assez révélateur de cette montée en puissance de la communication, de plus en plus clairement ciblée sur l'accueil (**Fig. 36**). On passe ainsi d'un message encore assez traditionnel en 2002 avec « Découvrez votre meilleur Allier » en communiquant sur des valeurs citées par les habitants à la suite d'un sondage SOFRES (valeurs, identité, racines...), à une forme plus humoristique avec « la campagne de la brosse à dents », qui a davantage marqué les esprits en 2005. Enfin, en 2006, l'affiche « Wanted » destinée à attirer des médecins en milieu rural repose également sur l'humour et une action très volontariste. L'exemple de la campagne lancée sur Internet avec le site lesurbanophiles.com (2007) par l'Agence Régionale de Développement des Territoires de l'Auvergne illustre également cette volonté d'originalité et ce besoin de se démarquer. Traité en Noir et Blanc, avec un humour décalé, ce site aborde la vie en ville en différents thèmes, chacun renvoyant à un mini-film : le cadre de vie, le travail, les transports, la détente, la faune et le réveil (**Annexe 9**). Des témoignages divers (poème sur la grisaille, les courses en zone d'attraction urbaine, cf. annexes) complètent cet ensemble. Naturellement, c'est la ville des embouteillages, des pots d'échappement, et du stress dès le matin dans une ambiance urbaine « grise et bétonnée » qui est ici dépeinte. On peut même mesurer son stress avec un jeu en ligne ! En bas à droite, le site invite les citadins, qui ne supportent plus leurs conditions de vie déplorables, à passer du noir et blanc à la couleur en tournant la page c'est à dire en cliquant sur le lien vers le site de l'Agence Régionale de Développement des Territoires d'Auvergne baptisé « auvergnebienvenue.com », devenu depuis « [auvergnelife](http://auvergnelife.com) », et comprenant une version anglaise. Cette campagne a fait grincer des dents en interne, car elle était synonyme d'une image moderne qui ne correspondait pas à celle de l'Auvergne pour beaucoup d'élus. Grâce à son originalité elle a cependant eu un gros succès auprès des professionnels (sept premiers prix), comme des internautes. Et cela même si, comme pour toute politique de communication l'impact concret sur les installations est difficilement mesurable. La Région a renoué avec cet humour décalé, voire avec la provocation, avec l'expérience récente de l'opération « l'Auvergne de la Tentation » et le conflit très médiatisé qui l'a opposée à la Compagnie Fox, l'accusant de plagiat.

¹ B. Cohen-Bacrie, *op. cit.*, p. 102.

Fig. 36 – Les campagnes de communication successives sur l'accueil dans le département de l'Allier (2002, 2005, 2006)

références
identité
richesses
arabes
racines

Découvrez...

... votre meilleur Allier...

Conseil Général
Département de l'Allier

Changez de point de vue,
changez de point de vie !

EN Allier, on se sent
tout de suite chez soi !

JULIE,
INSTALLÉE
DEPUIS
LE 3/04/99

ANTOINE,
INSTALLÉ
DEPUIS
LE 9/09/02

PAUL,
INSTALLÉ
DEPUIS
LE 28/07/04

www.allier.fr

Mission Accueil Allier : Conseil Général
1 avenue Victor-Hugo - 03000 Moulins
Tél. : 04 70 34 40 03 - Fax : 04 70 34 14 40

Conseil Général
Département de l'Allier

ALLIER (03)

LE CONSEIL GÉNÉRAL DE L'ALLIER
FAVORISE L'INSTALLATION
DES MÉDECINS GÉNÉRALISTES

WANTED

ÉTUDIANTS 3^{ÈME} CYCLE MÉDECINE GÉNÉRALE

1 ^{ère} année 8.400€	2 ^{ème} année 12.000€	3 ^{ème} année 18.000€

BOURSE étudiante **3^{ÈME} CYCLE** MÉDECINE GÉNÉRALE

www.allier.fr

Conseil Général
Département de l'Allier

C. La diversité des dynamiques d'accueil

Nos trois zones d'enquête témoignent d'un avancement différent en matière de politique d'accueil et illustrent bien la diversité des dynamiques actuelles. Le Diois, qui exploite l'existence d'une forte attractivité naturelle et d'une immigration déjà ancienne, est aujourd'hui clairement engagé dans une démarche d'accueil, ce sujet ayant fait l'objet de la construction progressive d'un discours « officiel » dans la charte de territoire. La politique de la communauté de communes du Séronais présente un visage moins global. Si diverses actions, en particulier municipales, ont été entreprises, il n'y a pas eu de projet « politique d'accueil » pensé comme tel au départ, l'accueil ayant davantage relevé à l'origine d'une juxtaposition d'actions ponctuelles. Le cas du Morvan est caractéristique d'une inversion plus récente du solde migratoire et d'un territoire rural engagé plus tardivement dans une démarche de développement local. La prise en compte de cet enjeu présente donc un certain retard par rapport aux deux autres secteurs, une volonté politique affirmée ne s'étant exprimée qu'assez récemment.

1) « Vivre un peu plus nombreux dans le Diois »

Si le renouveau démographique du Diois s'inscrit dans un mouvement général à l'échelle des moyennes montagnes méridionales, il est aussi pour partie lié à une dynamique de développement local relativement précoce. Dans cette région le thème de la « Terre d'accueil » a une certaine résonance historique du fait du phénomène de Refuge Protestant et de l'accueil des résistants, d'une politique d'installation d'agriculteurs, notamment allemands¹ dans l'après-guerre, puis de l'arrivée des néo-ruraux. Mais aussi, parce qu'à l'origine, le Syndicat d'Aménagement du Diois (1974) a d'abord été le fruit d'une démarche défensive visant à « stopper la désertification » et sauvegarder les services (lycée, gare, hôpital...). C'est en effet dans les années 1980 qu'une démarche collective commence à prendre corps, visant à enrayer la logique de déclin démographique (le Livre Blanc du Diois (1977) étant l'expression d'un « pays qui ne veut pas mourir »). C'est grâce à la vitalité d'un certain nombre d'acteurs locaux, que ce territoire passe d'une intercommunalité de services, à une intercommunalité de projets associée à une démarche participative (Méjean, Geffray, Landel, 1997). C'est aussi indéniablement la capacité de ces acteurs à mobiliser des réseaux extérieurs et leur compréhension des mécanismes institutionnels et financiers qui vont aider ce territoire à retrouver un certain dynamisme en lui permettant d'expérimenter un grand nombre de programmes de développement à l'échelle de la région Rhône-Alpes. Parmi cette « minorité engagée » on trouve notamment des néo-ruraux qui, étant arrivés avec des qualifications importantes, ont exploité le vide relatif créé par des années d'émigration pour prendre en main la situation. Ils ont compris assez tôt les limites du modèle productiviste et anticipé l'évolution de la perception des espaces ruraux au sein de la société, et donc le nouveau potentiel offert à des territoires tels que le Diois, restés en marge du modèle économique dominant. Ils ont ainsi su exploiter les atouts de leur région pouvant justement valoriser son aspect préservé dans cette nouvelle conjoncture. Dans le domaine agricole, cela s'est notamment traduit par une approche plus respectueuse de l'environnement et un développement précoce de l'agriculture biologique. Un nouveau slogan apparaît alors dans le Diois, où l'on souligne le passage du statut « d'arrière pays de l'époque productiviste » à celui de « l'avant pays de la période de qualité ».

¹ L'association dénommée « l'Établissement rural » dans la région de la Drôme (ERD) et déclarée à la Sous-préfecture de Die en avril 1952, était d'obédience ouvertement protestante. Son principal animateur fut le pasteur Gérard Cadier. L'objectif fixé à l'association était l'installation sur des exploitations agricoles du Diois de réfugiés victimes des rectifications de frontières en Europe orientale, les fameux « Dipi » (Deplaced Persons). Enfin, après 1960, l'ERD prit en charge un certain nombre d'anciens prisonniers allemands qui souhaitaient rester en France. Couriol J.-N., *op. cit.*, 1986, p. 220-221.

Mais, accueillir de nouvelles populations ne va pas nécessairement de soi et cela a suscité dans le Diois, comme ailleurs, un certain nombre d'interrogations voire de craintes, malgré la relative ouverture de la société locale. Lors de la préparation de la charte de pays, la question des nouveaux habitants était en effet souvent revenue dans les commissions de travail, suscitant de l'intérêt, mais aussi beaucoup de questions et quelques inquiétudes parmi la population, comme en témoignent divers extraits de comptes rendus de réunions publiques (1997, 1998). Les objectifs de cette volonté d'accueil dans le Diois étaient au départ de différents ordres, mais témoignent malgré tout de l'attractivité du territoire et d'une volonté d'infléchir les phénomènes migratoires dans le sens souhaité, comme l'illustre cet extrait d'un compte rendu de réunion : « *Cela semble d'autant plus important de se préparer à accueillir et de savoir qui on souhaite accueillir que des flux migratoires existent entre la ville et notre pays. Sans préparation, ces flux seront subis plus que maîtrisés* ». Mais le véritable leitmotiv passe ici par le souhait de « préserver l'existant » et la qualité de l'environnement au sens large (patrimoine naturel et bâti et qualité des services) : pour « *être sûr de conserver cette qualité de vie il faudrait pouvoir accueillir quelques habitants et activités supplémentaires* ». Il s'agit donc d'abord de « *sauvegarder les services* », « *faire revivre le pays avec plus d'habitants permanents* », de préférence jeunes et actifs, et « *amener des activités en accord avec le territoire tout en respectant un cadre de vie de qualité* » (activités respectueuses de l'environnement et s'insérant, si possible, dans l'identité globale du Diois, et donc notamment agricoles en dépit de l'indisponibilité foncière). Assez logiquement ce sont les personnes ayant une activité et avec des enfants, qui sont les plus attendues, même si l'on envisage également la poursuite de l'accueil de retraités en résidence principale et éventuellement en maisons de retraite ou bien encore l'accueil d'enfants en difficulté ou à la santé fragile, dans un souci de maintien des effectifs scolaires. Si l'on annonce que l'on souhaite « Vivre plus nombreux », ce n'est pas à n'importe quel prix, ni dans tous les villages... La question est ici d'autant plus sensible qu'il existe véritablement une relation passionnelle au territoire et que la population native semble avoir pris conscience assez récemment qu'elle devenait peu à peu minoritaire (même si le foncier lui appartient encore très largement). Ce qui fait dire à certains que malgré l'existence d'un « discours très fort » sur l'installation et sur la mixité, il s'agit souvent avant tout d'un affichage car dans la réalité les décisions sont limitées. Il s'agit en définitive d'une orientation plutôt prudente et que l'on souhaite maîtriser, les migrants bénéficiant d'un appui différencié en fonction de leur profil. Y. Sencébé (2002), sociologue, ayant travaillé à l'échelle du pays Diois parle ainsi « d'ouverture sélective et négociée ».

Même s'il s'agit d'un accueil sélectif, cette volonté est portée par un discours construit, inclus dans la charte de territoire et elle est devenue un axe structurant de la politique intercommunale, décliné dans différents secteurs. Ces actions sont de surcroît relayées et/ou complétées par des initiatives communales. Les dispositifs mis en place en matière d'accueil dans le Diois sont de nature diverse et jouent à des échelles différentes. L'accueil passe d'abord par une politique du logement assez classique (OPAH, logements sociaux, réhabilitation d'anciens temples désaffectés). Cette action se double d'une politique économique portée par différentes structures. Depuis 1997, il existe une Plateforme d'Initiative Locale qui concerne le Diois et la vallée de la Drôme, et depuis 1996 un Site de Proximité pour l'emploi et la création d'activités, destiné à tous les publics, mais qui de fait est contacté par de nombreux nouveaux habitants (mesure du Contrat de Plan État/Région expérimentée en 1994-1999, et reconduite depuis, cf. **Annexe 3**). Il joue un rôle en matière d'accompagnement des démarches et projets, de construction des offres d'activités du territoire et peut proposer à certains candidats la procédure ERI. La procédure ERI¹ (Entreprise Rurale Innovante), devenu ELI (Entreprise Localement Innovante) est une mesure dont le but est avant tout de développer la diversification en offrant de façon plus

¹ J. Battu, *Bilan sur les entreprises rurales innovantes*, septembre 1996, DESS, 52 pages + annexes.

systématique la possibilité de monter et de réaliser un projet qui comporterait un volet agricole faible ou des activités considérées comme innovantes (cf. Annexe). En matière d'emploi, le volet agricole est aussi une préoccupation importante dans le Diois où l'on trouve une Plateforme d'installation agricole et un réseau d'accueil des Jeunes Agriculteurs du Diois. Plusieurs Associations Foncières Pastorales ont également été mises en place à la fois pour reconquérir des surfaces abandonnées et pour installer de jeunes agriculteurs, en dépassant le blocage foncier. Enfin, des efforts de communication ont aussi été consentis via le Site de Proximité (et donc indirectement le Collectif Ville-Campagne, puisque cette structure en fait partie), mais cette politique de communication demeure malgré tout relativement discrète.

2) Le Séronais, des initiatives communales à la création d'ESPACE

Dans le Séronais, l'accueil de nouvelles populations pour « redynamiser le territoire » paraît être une préoccupation depuis le début des années 1990 et s'explique notamment par une prise de conscience des apports économiques des néo-ruraux arrivés depuis les années 1970. Un des objectifs des fiches-actions du schéma de développement de 1993 était ainsi d'« *accueillir de nouveaux habitants pour répondre à la tendance naturelle* »¹. Mais avant de faire l'objet d'une politique globale, l'accueil a été le résultat de la juxtaposition d'actions individuelles, en particulier municipales, même si la création de l'association Espace à la fin des années 1990 a permis de parvenir à la structuration d'une politique et d'un discours global. L'accueil de nouveaux habitants a d'abord été le fait d'initiatives communales, dont celle de la petite commune d'Alzen, véritable porte-drapeau de cette politique... Située à environ 20 km de Foix, un peu à l'écart de la Départementale 117, elle compte une vingtaine de hameaux et pas réellement de bourg. Son altitude s'échelonne de 400 à 1100 mètres et la densité est ici de 9 habitants au km². Grâce à la création d'un parc locatif et d'une politique d'accueil volontaire, elle a accueilli des familles originaires de diverses régions françaises et vu sa population passer de 60 à 215 habitants entre 1975 et 2009 (81 en 1982, 113 en 1990, 166 en 2000). Ce qui lui a permis, notamment, de rouvrir son école. Par ailleurs, bon nombre de personnes qui n'avaient pas de travail en arrivant ont pu s'insérer économiquement depuis leur installation. Le maire (depuis 1989), enseignant, ayant des racines rurales et Ariégeois d'origine, est membre du conseil municipal depuis 1982 (adjoint), conseiller général depuis 1998 et président de la communauté de communes depuis 1997, souligne cependant qu'au départ il n'y a pas eu de « projet global », mais « *un concours de circonstances qui a fait que des gens sont venus s'installer* »...

En 1972, après des années d'exode, Alzen ne comptait plus que 60 habitants (essentiellement des personnes âgées) et l'école était fermée. Les premiers à s'installer ont alors été une famille de cuisiniers venant de Foix avec deux enfants, suivie par un couple de néo-ruraux avec trois enfants arrivant de Seine-et-Marne. A la rentrée des classes ces personnes se sont rencontrées et ont demandé la réouverture de l'école pour leurs enfants. Le maire de l'époque (agriculteur et technicien à France Télécom) a compris qu'il fallait les aider et a appuyé leur demande. Une institutrice, dont c'était le premier poste, est arrivée, alors qu'il n'y avait ni eau ni toilette dans l'école qui a alors été rouverte. A la rentrée suivante, l'institutrice a été nommée sur un poste définitif. Depuis il y a toujours eu une école avec une classe unique de 1977 à 1992, même si les effectifs ont fluctué et en 1992, la commune a ouvert une maternelle. Parallèlement, a été menée une politique du logement avec un critère de sélection lié au nombre d'enfants, même si la municipalité refuse de faire du « très social », car il n'y a pas de structures sur place -restaurant du Cœur, etc.- et considère qu'elle n'est pas armée pour cela, c'est pourquoi au moins un SMIC est réclamé. Cette politique a bien sûr entraîné un endettement de la commune, mais celle-ci a reçu un bon accueil de tous les

¹ Schéma de développement du Séronais, juin 1993, cabinet d'étude de Toulouse.

financeurs. Mais cette forte attractivité s'explique aussi par la dynamique locale et un investissement humain important. Le maire est conscient que pour accueillir et répondre à la demande de ces nouveaux habitants, il faut s'adapter à leurs motivations : leur apporter un environnement protégé (beaucoup de ceux qui viennent ont des enfants qu'ils veulent préserver), un joli cadre de vie, et les équipements qu'ils attendent (garderie, routes en bon état, terrain de sport, animations et culture). C'est pourquoi il travaille à l'embellissement de sa commune (« les gens flashent sur un paysage ») : entretien de l'espace et en particulier d'un petit jardin près de la mairie, enfouissement des lignes électriques. Et il insiste sur le fait que de la part de l'élu il faut une grande disponibilité et soigner sa capacité d'écoute. Car, souligne-t-il aussi : « il faut en voir 100 pour en avoir 10 ».

Mais à côté d'initiatives communales et du dynamisme de certains maires, la Communauté de communes a également joué un rôle favorable en permettant d'apporter des réponses plus globales aux attentes des nouveaux arrivants en matière d'équipements, et en particulier dans le domaine de l'enfance. De nombreux services à l'attention des jeunes et des moins jeunes ont en effet été mis en place sur la communauté de communes (maternelles, cantines, recrutement d'un animateur sportif dans les écoles, garderie « 117 animation »). Parallèlement, le nombre de logements sociaux a été accru de manière importante, ce qui a profité aux nouveaux habitants, même s'ils ne constituent pas les seuls occupants. La communauté de communes a également une politique de communication en particulier dans *Village Magazine* et sur la chaîne *Demain*, qui lui ont permis de se faire connaître, même si les réseaux personnels et les contacts par le biais de l'Office de tourisme paraissent aussi importants. La politique d'accueil de la Communauté de Communes a connu une inflexion notable grâce la création d'ESPACE (Établissement Séronais de Promotion et d'Accompagnement de Créateurs d'Entreprises). Cette association loi 1901, constituée le 28 mai 1998, regroupe des bénévoles qui veulent participer à l'accompagnement de porteurs de projets. Elle se donne pour objectif d'influer sur l'évolution démographique des communes en attirant une population externe à la zone, productive et créatrice de valeur ajoutée par le biais de l'accueil de micro-entreprises. La philosophie du projet initial était en effet que le pays se développe en amenant de la « matière grise », l'accent devant en particulier être mis sur les nouvelles techniques de communication. L'origine d'Espace tient à une histoire d'hommes et de rencontres, et à une opportunité : le fait que son fondateur soit venu prendre sa retraite dans ce territoire, après un parcours professionnel exemplaire de cadre supérieur (Ingénieur de l'École centrale, informaticien chez IBM, puis Direction des Émaux de Briard, DRH pendant 10 ans chez Cap Gemini à Paris, puis consultant à son compte et secrétaire général du Patronat Chrétien). Souhaitant une retraite active, il s'est demandé comment il pouvait se rendre utile et a mené une réflexion sur le développement du Séronais. L'idée d'Espace est née de discussions lors de réunions et a été ensuite développée et mise en forme avec quelques personnes, en particulier deux néo-ruraux et grâce au soutien du député local. En 1997, elles avaient montré à celui-ci une liste prouvant que, de 1975 à 1995, 52 personnes d'origine extérieure au Séronais y avaient créé des micro-entreprises stables, et lui ayant expliqué qu'il était possible de renforcer ce mouvement par une action volontariste, il a appuyé leur démarche.

Au début, leur action a suscité un certain nombre d'interrogations voire de craintes dans la population locale s'expliquant en grande en partie par une méconnaissance du rôle réel de l'association, par la non lisibilité de certaines professions de ces nouveaux actifs, un peu abstraites, et la crainte de la concurrence pour quelques artisans. Quelques bruits se sont également élevés ici ou là pour décrier le fait qu'il était anormal d'aider des « étrangers » plutôt que des jeunes locaux. Réticences qui s'expliquent pour une grande part par un manque de communication interne et d'effort de présentation de cette politique au départ, celle-ci n'ayant ici pas réellement fait l'objet d'un débat public. Une autre discussion est également née sur le profil des migrants accueillis. Une partie des membres d'Espace ayant voulu avant

tout attirer des individus qualifiés, aurait un jour parlé un peu maladroitement de leur volonté d'amener de la « valeur ajoutée sur le territoire ». Les opposants de l'association, qui déplorent cette sélection *a priori* et le manque de mixité des candidats aidés, désignent donc parfois de façon péjorative les personnes installées comme les « valeurs ajoutées ». Cette contestation est en particulier portée par les sympathisants du Mouvement Droit Paysan (cf. chapitre VI), qui leur reprochent surtout de ne chercher des projets économiques alors qu'eux sont plus favorables à des « projets de vie ». Il faut selon eux qu'une politique d'accueil s'exerce indistinctement, soulignant que c'est aussi un état d'esprit, une culture qui fait que l'on est ouvert à l'autre.

Les méthodes de travail d'Espace accordent une grande place à l'accueil humain : il s'agit en effet d'accompagner les entrepreneurs et leur famille sans aucun soutien financier. Animée par des bénévoles, à l'exception des deux animatrices sous contrat emploi jeune, l'association ne dispose en effet d'aucune aide financière à distribuer. Elle est d'abord là pour conseiller, accompagner et mettre les porteurs de projets en relation avec les personnes compétentes, ne souhaitant aucunement s'y substituer. Mais comme le souligne l'animatrice chargée d'accueillir les porteurs de projet, il faut aussi « être capable de répondre à des demandes inhabituelles », et en particulier souvent de rendre un service immobilier aux candidats à l'installation (maisons à acheter, à louer, voire des terrains pour construire), d'où la nécessité d'opérer un inventaire permanent grâce à la presse et à diverses relations pour pallier l'inefficacité des agences immobilières (d'où quelques tensions avec celles-ci au départ). L'association compte également un système original de parrainage (environ les deux-tiers sont des néo-ruraux). Un parrain est ainsi attribué à chaque candidat qui montre une réelle volonté d'entreprendre. Celui-ci prend en charge, dès le premier contact, l'accueil du créateur, de sa famille et de son projet et l'invite à venir sur place. Une quarantaine de micro-entrepreneurs se sont implantés jusqu'à maintenant, mais cette politique d'accueil est aujourd'hui bloquée par le manque de logement.

3) Dans le Morvan, une lente émergence

Le Morvan constitue un exemple emblématique de territoire où la politique d'accueil a été longue à construire, bien que des différences existent selon les communautés de communes, renvoyant en partie à un inégal avancement dans la démarche de développement local. Même si le renouveau démographique est plus récent que dans le Diois et le Séronais, il a malgré tout fallu du temps pour que ce phénomène d'arrivées de populations extérieures soit perçu par les élus et pour qu'ils commencent à comprendre qu'il s'agissait d'une réelle opportunité, le scepticisme et une certaine frilosité ayant longtemps prévalu. Cette préoccupation a d'ailleurs en partie émergé en raison de l'installation importante de Néerlandais. Malgré un renouvellement du personnel politique local et une nette amélioration de l'image du Morvan en lien avec la fréquentation touristique, il règne encore dans les années 1990 un certain fatalisme. L'accueil a ici longtemps été le fait d'actions indirectes, ponctuelles que l'on ne désignait pas comme étant le fruit d'une politique ou associé à une politique de logement social, rarement revendiquée clairement comme un moyen de lutter contre l'érosion démographique. Deux volets du programme Leader + portaient ainsi en partie sur ces thématiques, par le biais d'un travail sur la culture (s'adressant en particulier aux Néerlandais) et sur les nouvelles technologies de l'information.

Dans la communauté de communes des Portes du Morvan, même si les élus n'affichaient pas la volonté de mettre en place une politique d'accueil, diverses initiatives communales, et/ou appuyées par la communauté de communes ont été mises en place à partir du milieu des années 1990, avec le souci « d'enrayer le déclin démographique » (organisation à Lormes d'une réunion pour les nouveaux arrivants, reprise d'une boulangerie par le canal de SOS Village à Dun-les-Places, création d'une Maison des artisans d'art, afin de promouvoir

les artistes locaux). Différentes structures susceptibles de répondre aux attentes de nouveaux arrivants potentiels ont également été créées (plateforme de services depuis début 2000 (logement, petits travaux, différents services à la personne, transport à la demande), relais d'assistante maternelle, activités périscolaires à la Cité des enfants, bibliothèque). Par ailleurs, le comité de développement sert aussi de structure d'accueil et d'accompagnement de projets au niveau local. La communauté de communes affiche donc un dynamisme certain, permis en grande partie par la présence depuis 1994 d'un élu d'envergure nationale, qui a considérablement renouvelé le personnel des différentes structures de développement et su initier un processus de développement local. Mais, si ces dispositions permettent d'accueillir de nouveaux habitants, elles ne traduisent pas alors un positionnement particulier du territoire en faveur de l'arrivée de nouveaux habitants. Les politiques d'accueil sont davantage envisagées dans une logique d'accompagnement.

La communauté de communes du Haut-Morvan, souffrant comparativement d'un retard en matière de projet de développement (un agent de développement n'ayant été engagé que début 2000) a longtemps été encore plus en retrait, même si quelques initiatives pouvaient être signalées : Association Logement à Château-Chinon pour les jeunes, politique de bâtiments relais, dispositif Collège 2000 pour l'accueil de jeunes de banlieue en grande difficulté. Malgré la présence de Château-Chinon, ce territoire souffre d'une relative fermeture, restant dominé par une société très agricole. Sa situation est encore aggravée par un contexte politique compliqué, qui a débouché en 2004 sur la scission de cette structure en deux communautés de communes distinctes. C'est la nouvelle communauté de communes créée, celle des Grands Lacs du Morvan, qui initie réellement la réflexion sur les politiques d'accueil à l'échelle du Morvan, grâce à un de ses élus, également vice-président du Conseil général. En juin 2006, est embauchée une chargée de mission se partageant entre un premier mi-temps pour l'accueil et l'accompagnement des porteurs de projets sur la communauté de communes et un second mi-temps sur une mission de coordination du projet « Morvan, terre d'accueil » à l'échelle du Parc Naturel Régional. Le Parc du Morvan a en effet été un acteur majeur de l'émergence de cette question sur le territoire, notamment vis-à-vis des migrants néerlandais, ayant par exemple soutenu l'association néerlandaise, le Club du Morvan. Son site Internet compte ainsi sur son portail d'accueil une rubrique « S'installer ». Il a également engagé des actions dans le cadre de l'IPAMAC, autour de la question de l'accueil : éco-construction (entrée économique) et la culture de l'accueil (entrée culturelle et vivre ensemble). Il est aujourd'hui, un peu en retrait sur ce thème, du fait d'un manque d'unanimité et d'affirmation politique claire sur les quatre départements de son périmètre et du silence de la Région Bourgogne sur cette question. Il continue cependant à travailler sur cet axe, en particulier avec la communauté de communes des Portes du Morvan, via la politique d'accueil portée par la DIACT Massif Central à l'échelle du massif, dont le Morvan fait désormais partie¹ et avec le soutien du département de la Nièvre, qui s'est engagé récemment dans cette voie.

Le processus d'émergence a également été long au niveau départemental où l'on réfléchit depuis 1999 et l'élaboration d'un nouveau projet de territoire pour le département, à la mise en place d'une politique d'accueil. « Installer et fixer » était un des quatre axes stratégiques retenus par la Nièvre, et porté en particulier par le vice-président en charge de l'aménagement (également élu du Morvan) qui, était bien conscient du fait que le département « perdait de sa substance », tant au niveau humain qu'économique, et estimait qu'il ne pouvait pas faire l'impasse sur l'accueil de population. Dans un premier temps, c'est l'accueil de retraités qui a été envisagé sans rencontrer l'adhésion des élus. Et une volonté

¹ Par décret du 28 octobre 2005, les communes du Morvan classées en zone de montagne, jusqu'ici isolées, se trouvent incorporées dans l'organisation de massif du Massif central (ANEM).

politique ne s'est finalement exprimée que très récemment, puisque le Conseil Général de la Nièvre a lancé son dispositif fédérateur des territoires, « Installez-vous en Nièvre » en 2007, à l'occasion de la Foire à l'Installation et adhéré au Collectif Ville-Campagne en 2008.

III. Des politiques récentes, mais un bilan en demie-teinte

La Région Limousin a fait de l'accueil une priorité politique déclarée depuis 1999 : son attractivité s'est aujourd'hui incontestablement améliorée, s'étant même accrue entre 2001 et 2006 par rapport à la période 1990-1999. Elle se situe désormais au huitième rang des régions françaises au jeu des migrations interrégionales, soit avant la Région PACA (la Corrèze et la Creuse étant plus attractives que la Haute-Vienne¹). Mais comment estimer la part de l'efficacité de sa politique dans ce renversement ? Évaluer des politiques publiques est en effet complexe, car cela nécessite de déterminer ce qui revient à leurs résultats propres et ce qui est dû au contexte plus général et aux évolutions spontanées. Concernant les politiques d'accueil, on se heurte de plus au fait que ce sont des procédures relativement récentes, sur lesquelles on manque à la fois de recul et d'éléments d'évaluation objectifs, à l'exception du Limousin². Ont-elles une réelle portée ou ne font-elles qu'accompagner ces dynamiques migratoires ? Par ailleurs, comment analyser leurs effets, car leur « réussite » ne se quantifie pas seulement en nombre d'implantations, mais également au regard de leur pérennité, du degré d'intégration sociale des nouveaux habitants, voir d'échecs évités... Les outils d'évaluation restent encore largement à élaborer.

A. Entre migrants et territoires ruraux, une rencontre incertaine...

1) Une double illusion ?

Il est frappant de constater que le vocabulaire employé par les nouveaux habitants pour décrire le choix de leur nouveau territoire rejoint souvent celui du registre amoureux : « coup de foudre », « coup de cœur », « nous avons été séduits ». Parallèlement, de nombreuses régions mettent en place des politiques afin de les attirer et de les accueillir. Pourtant, la rencontre entre migrants et territoires s'avère souvent incertaine, diverses désillusions semblant parfois apparaître de part et d'autre. Dans de nombreux territoires ruraux, il existe incontestablement un certain « mirage de l'accueil » et des espoirs qui ne sont pas sans rappeler l'engouement pour le tourisme vert en son temps. Or, ceux-ci découvrent que ces nouveaux habitants sont exigeants et potentiellement vecteurs d'instabilité et de tensions. De plus, il n'est pas toujours facile pour eux d'admettre que les importants investissements qui ont été consentis pour aider telle ou telle personne ne peuvent parfois empêcher leur départ au bout de quelques

¹ Lavaud C., Simonneau G., « Limousin : près d'un arrivant sur deux a moins de trente ans, *Focal*, Insee Limousin, n°55, juillet 2009, p. 1.

² Le budget de la Région spécifiquement consacré à la politique d'accueil représentait en 2008, 0,4 % du budget régional (en hausse de 20 à 30 % les années où est organisé « Projets en campagne ». De 1998 à 2005, la Région Limousin a enregistré 1440 contacts avec des porteurs de projets, avec un taux de concrétisation de 44,5 % (639 installations), près de 18 % des projets étant encore en cours à cette date, le reste (37 %) correspondant à des abandons. De 2004 à 2006, les Pôles locaux d'accueil ont eu 699 contacts avec 85 installations (12 %). En 2007, le réseau d'accueil (Service Accueil et Pôles Locaux d'Accueil) a rencontré 352 porteurs de projet. De 1997 à 2006, 591 reprises d'entreprises ont été proposées sur la chaîne *Demain*, avec 397 effectuées (33,7 % en Corrèze, 30,6 % en Creuse, 35,7 % en Haute-Vienne) soit un taux de reprise de 67 % (9 % encore en vente, 23 % arrêt de la vente). La Région a attribué, de 2000 à fin 2008, 892 aides à l'installation de migrants créateurs-repreneurs d'activités (pour un montant moyen de 2.279 euro). Source : Direction de l'Accueil, avril 2009.

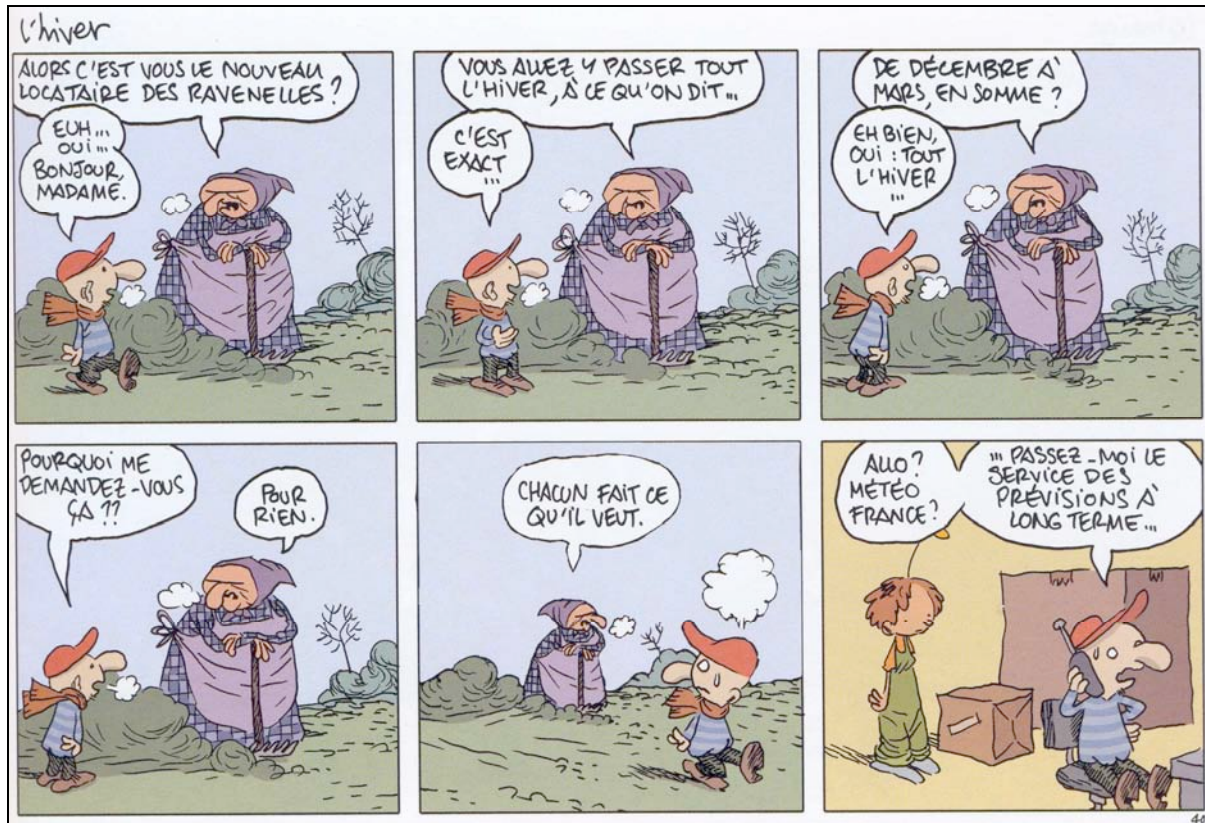
années, sans qu'il s'agisse nécessairement d'un échec, cette population étant assez mobile. Ceci est souvent mal vécu et constitue un facteur peu favorable à l'engagement politique. Face à l'image du « nouvel habitant » qui est véhiculée par les médias et la plupart des discours sur les politiques d'accueil, les acteurs ruraux sont souvent un peu déçus par le nombre et le profil des candidats qui s'installent. En effet, s'ils souhaitent davantage accueillir un créateur d'entreprise ou un télétravailleur qu'une famille au chômage, la réalité est souvent plus mitigée. Les plus attendus, les porteurs de projet, ne sont en général pas les plus nombreux à se présenter. Finalement, certains territoires s'aperçoivent que le démarchage actif via des politiques de communication offensives n'est pas nécessairement le plus efficace. Bien souvent ils voient arriver par ce biais des personnes mal informées sur la vie rurale et les contraintes de vie à la campagne (absence d'emplois, de transports, de services, etc.), avec beaucoup d'utopie, et fréquemment plus une idée qu'un projet précis, même si la situation paraît avoir évolué ces dernières années du fait d'une meilleure diffusion des informations sur l'installation en milieu rural. Cet aspect faisait néanmoins l'objet de nombreuses remarques de la part des communes dans l'enquête Mairie-Conseils (2004) : « *une meilleure information sur la « vraie » vie à la campagne, ses contraintes qui contre-balancent ses plaisirs* » est nécessaire ; « *Bien les informer et leur dire que l'on ne peut avoir les avantages de la campagne sans contrepartie* ».

Car, le décalage et les illusions sont symétriques. Dans de nombreux cas, les échecs des migrants résident dans une idéalisation excessive de la campagne, qui avant l'arrivée n'était connue qu'au travers de séjours touristiques estivaux ou de courte durée, voire uniquement au travers de représentations véhiculées par les médias. Pour ces nouveaux habitants la confrontation avec la réalité et les difficultés de la vie en milieu rural est donc parfois douloureuse. Ainsi, nombre d'entre eux pensaient que la vie à la campagne serait, non seulement plus agréable mais aussi plus facile qu'en ville. Avec un logement moins coûteux, ils sont tentés de penser qu'ils feront des économies tout en vivant dans un cadre agréable, en négligeant d'autres dépenses en particulier de déplacement. Or, la vie quotidienne en moyenne montagne s'avère souvent plus délicate que prévu du fait de l'isolement, du retard du déneigement, etc. Beaucoup espéraient également un meilleur accueil et davantage de considération, et, une fois sur place, ils découvrent généralement qu'on ne les attend pas, et que l'espace rural a encore des habitants, qui ne font pas nécessairement preuve, spontanément, d'hospitalité. Les griefs les plus fréquents concernent à la fois la population locale, perçue comme méfiante (Document 16) et peu solidaire, les élus locaux souvent taxés de conservatisme et de passivité, et enfin certains interlocuteurs professionnels jugés peu efficaces. Ayant observé ces mouvements migratoires liées aux aménités dans la région de Bozeman, une petite ville du nord des Rocheuses, le sociologue P. C. Jobs (2000) évoque également cette déception fréquente des migrants américains pour qui cette volonté de « se rapprocher du paradis » peut tourner à la désillusion, voire au cauchemar (*Moving Nearer to Heaven: The Illusions and Disillusions of Migrants to Scenic Rural Places*¹). D'après lui, arrivant avec une vision idéalisée de leur nouvelle vie², et après avoir connu une brève période d'euphorie, ils sont souvent déçus et s'en vont.

¹ 2000, Kindle Edition, 256 pages.

² « The general outline of their dream is common, shared by many exurbanites who move to the Northern Rockies. They seem to have a dreamscape geographic image which they think can be objectively played out like chess or Monopoly. They only want a few affordable acres, which they intend to develop only a little bit. They want urban amenities and a flexible, mobile lifestyle. They want community to almost magically, though sensibly in their minds, to converge around them », Jobs P.C., *op. cit.*, p. 4.

Document 16 – La phase d’observation en milieu rural...



On retrouve ici Manu, le héros du *Retour à la terre*, en pleine discussion avec sa voisine, pas nécessairement très encourageante... La phase d’observation peut être longue en milieu rural.

Source : J.-Y. Ferri, M. Larcenet, *Le retour à la terre*, tome 1, 2002, page 23.

2) Un « turn over » important

La mobilité et les départs de ces nouveaux habitants paraissent en effet notables, même s’ils sont délicats à évaluer et mal connus, à tel point que dans certains territoires, le terme de migration semblerait parfois plus approprié que celui d’immigration, vue l’instabilité des installations. D’après ses travaux conduits depuis le début des années 1970 sur les nouveaux habitants, P. C. Jobses estime ainsi qu’environ la moitié des personnes qui se sont installées déménagent de nouveau dans les cinq ans. Il voit même dans ce renouvellement démographique permanent, ce « turn over », un danger pour la cohésion sociale. Dans des travaux récents L. A. G. Moss (2008) note qu’au sein de sa population d’enquête, près de 30 % des nouveaux résidents n’arrivent pas directement d’un centre urbain, mais d’une autre région riche en aménités et 12 % de l’ensemble des résidents envisagent de quitter les lieux prochainement. Ce qu’il relie d’abord au fait que ceux-ci n’hésitent pas à partir ailleurs, si les attraits résidentiels qui les avaient attirés ont disparu sous l’impact d’une croissance mal maîtrisée, ou bien encore en raison d’une élévation importante du coût de la vie¹. Il relève également l’existence d’un phénomène de spéculation dans certains territoires, qui explique la revente, et le départ de certaines personnes à la recherche d’une plus-value immobilière².

¹ Moss L. A. G., « Amenity-led Change in Rural Towns and Regions », Amenity Migration Planning Capacity Building Workshop 1, Castlegar, BC 09-11 April 2008, p. 2-3.

² « it was not uncommon for amenity migrants there to be on their third « turn over » as they take advantage of equity gains from their dwelling with each amenity migration », in « Sustaining the Sierra Nevada Bioregion's Integrity Under Growing Human Population Pressure », Human Population Pressure. Policy Issues Brief. Laurence Moss & Associates, janvier 1999, 28 pages.

Ce « turn-over » recouvre en effet des réalités bien distinctes, les causes de départ paraissant multiples et ne correspondant pas uniquement à des échecs du projet d'installation. Dans l'enquête Mairie-conseils, interrogés sur les causes des installations temporaires, les territoires ruraux ont avant tout insisté sur les raisons professionnelles -39,6 %- (mutation, perte d'emploi, rapprochement du lieu de travail, absence d'activité sur place), les problèmes de logement -14,3 %- (impossibilité d'acquisition de terrain à bâtir ou de maison, loyers trop chers, spéculation immobilière, notamment pour certains migrants étrangers), les raisons familiales -11,8 %- (séparation, départ pour les enfants du fait de l'éloignement d'un certain nombre de services, notamment scolaires), et les difficultés d'adaptation et d'intégration de ces migrants -10,5 %- (absence de lien social, problèmes de voisinage, absence d'anonymat et pesanteur de la société d'interconnaissance, désillusion). Les communes pointaient également des déficits en matière de services -9,0 %-, en particulier pour deux catégories spécifiques : les enfants et les personnes âgées. Dans les remarques, elles évoquaient un certain nombre de difficultés économiques : chômage, surendettement, mauvaise évaluation des coûts de la vie en milieu rural et en particulier des déplacements (nécessité d'avoir deux voitures par exemple). Et elles mentionnaient aussi une plus grande instabilité des personnes en difficulté financière ou des « cas sociaux » changeant souvent de domicile, et quelques questionnaires insistaient sur la présence de populations sans attaches géographiques et l'existence d'une « mentalité nomade » en développement. Il faut noter que ces installations semblaient sensiblement plus temporaires aux municipalités situées en zone de montagne, du fait du caractère saisonnier des emplois et des difficultés d'adaptation à une vie parfois rude.

Pour certaines personnes, le déménagement résulte d'un choix, qu'il s'agisse d'un déplacement à courte distance vers une autre commune (celles-ci se révélant plus ou moins accueillantes il n'est pas rare que certains s'installent quelques temps après leur arrivée dans une autre municipalité), d'un changement d'activité professionnelle, ou d'une profonde instabilité et d'un refus de se fixer. La mobilité faisant partie intégrante de leur mode de vie, elles refusent de « s'enraciner » et pratiquent une sorte de zapping spatial. Il ne faut pas non plus négliger le fait que ces migrations vers le milieu rural sont également liées à des phases de vie spécifiques. Concernant en particulier des familles avec de jeunes enfants ou des retraités, elles ne constituent donc parfois qu'une étape. L'âge venant, les personnes âgées repartent en ville, ou dans leur pays d'origine pour les populations étrangères, en raison de l'éloignement des commerces et des services médicaux. Les parents semblent également regagner la ville en nombre non négligeable pour la scolarité de leurs enfants (passage au collège, au lycée) ou les suivent après leur majorité. On recense également, ici ou là, des exemples de spéculation immobilière avec la revente de vieilles maisons réhabilitées permettant de réaliser une confortable plus-value.

Mais les départs correspondent aussi parfois à de véritables échecs liés à des critères plus ou moins objectifs (faillite économique du projet, manque d'emploi, en particulier pour les conjointes - cf. chapitre IV-, impossibilité d'acquisition d'un logement, difficultés d'intégration, sentiment d'isolement). Au mieux, les finances de ces candidats à la vie rurale leur permettent de ne faire de cette tentative qu'une expérience dans le cours de leur existence. Pour d'autres, l'échec du projet s'accompagne d'une sensible dégradation de leurs conditions de vie, voire d'une réelle précarisation, souvent assorties d'une impossibilité de retour en ville, faute de logement. Ainsi, ce qui pour les territoires ruraux s'apparente à une déconvenue, peut à l'échelle de l'individu se traduire par un certain nombre de drames humains, d'autant que projets professionnels et de vie se mêlent souvent étroitement et que l'investissement personnel est donc important dans la démarche d'installation. Certaines personnes sont aussi déçues par leur nouveau mode de vie, l'espace, l'isolement, la nature omniprésente ou l'interconnaissance se révélant finalement oppressants pour eux. Ce qui renvoie plus globalement aux problèmes d'intégration, toujours délicats à juger (cf. chapitre VIII). D'autres se plaignent de passer beaucoup de temps à travailler et de ne

plus avoir de vie sociale. A cela s'ajoutent des raisons un peu spécifiques pour chaque catégorie de migrants, comme on l'a vu. L'adaptation à la vie en milieu rural s'avère donc fréquemment plus difficile que prévu, rendant d'autant plus précieuse la présence de politiques d'accueil, même si celles-ci se heurtent encore à de nombreux obstacles.

B. Des éléments de blocage structurels

Malgré la mise en place de dispositifs d'accueil divers, des facteurs de blocage structurel persistent et contribuent à limiter l'importance des personnes effectivement installées. Le premier d'entre eux est d'ordre sociologique. Comme dans nombre de territoires ruraux qui ont perdu confiance en eux et qui ne croient plus réellement en leur avenir, un certain immobilisme s'observe fréquemment dans les secteurs de moyenne montagne. Les seconds sont d'ordre matériel et renvoient en particulier à la question foncière.

1) « L'accueil, il y a plus de croyants que de pratiquants »...

Cette remarque de R. Savy, l'ancien Président de la Région Limousin, concernant l'importance de l'accueil est assez significative du premier facteur de blocage, à savoir la frilosité des milieux ruraux. L'appropriation de cette thématique par les élus et la population locale demeure en effet fréquemment insuffisante et expliquent que les politiques institutionnelles manquent de relais locaux. Au-delà de l'affichage, la réalité de l'investissement reste souvent limitée. Car l'accueil ne se décrète pas, les territoires doivent accepter de s'ouvrir. C'est notamment ce qui fut la cause d'un « certain retard à l'allumage » lors de la mise en place de la politique d'accueil du Limousin, s'appuyant essentiellement sur une opération de communication non relayée par les territoires qui, peu voire pas préparés, n'ont au départ pas suivi. Et en 2003, suite à un premier bilan de cette politique, M. Bernard soulignait ainsi : « Après 4 ans de politique d'accueil, 1999-2003, il apparaît que des difficultés récurrentes persistent : « Un tiers des néo-limousins bénéficiaires de l'aide régionale à l'installation n'ont eu aucun appui, conseil ou formation ni sur le plan professionnel ni sur le plan de l'intégration dans leur nouveau milieu de vie. Cet état de fait multiplie les risques d'échecs¹ avec toutes les conséquences que cela représente tant pour les migrants que pour les territoires, mais également pour les populations accueillantes. Il existe donc un certain écart entre les déclarations d'intention favorables à l'accueil et la réalité des pratiques locales »². Malgré une image forte de terre d'accueil pour la Région (« l'accueil, une seconde nature »), l'aspect global et structurant de sa politique et l'importance du réseau de partenaires techniques et territoriaux mobilisés sur cette thématique, cette politique d'impulsion reste en effet largement tributaire de l'investissement et du relais des territoires. Un responsable politique de la Région évoquant cette réticence de la « base » citait ainsi l'exemple d'un maire organisant un repas à la salle des fêtes alors que de nouveaux restaurateurs venaient de s'installer sur sa commune... De même une étude menée en 2009 par le Collectif Ville-Campagne pour la DIACT Massif central sur l'évaluation des politiques d'accueil à l'échelle du massif, soulignait-elle : « La base est trop fragile (peu de territoires sont réellement engagés dans des politiques locales d'accueil claires et portées par les élus). La complémentarité entre échelles territoriales (Régions, Départements, territoires de projet et intercommunalités) et opérateurs reste à construire au sein de chaque région et au niveau

¹ La Région Limousin évoquait une proportion au milieu des années 2000, sur les 1300 contacts de la Cellule Accueil, 500 s'étaient installés et environ 500 avaient abandonné.

² Bernard M., *op. cit.*, p. 57.

« Massif central » [...]. Le portage politique par les élus ne semble pas assez fort et clairement affirmé pour avoir un effet d'entraînement (une unanimité peu « bruyante »)¹.

Accueillir dérange nécessairement un peu, et quels que soient les motifs avancés, les territoires ruraux restent encore souvent réticents : jalousie de leur tranquillité, fantasme sur l'arrivée d'exclus, volonté de limiter les coûts financiers, de conserver un statu quo électoral, accueil sélectif (**Fig. 37**), etc. Ce qui renvoie à la fois à des facteurs objectifs, mais aussi à des éléments plus culturels. Car, les freins sont aussi dans les têtes d'un certain nombre d'élus, renvoyant aux mentalités de territoires montagnards parfois fermés, où on ne ressent pas nécessairement un besoin d'accueil. « On est un peu des Don Quichotte » : cette boutade d'un maire d'une petite municipalité du Diois, très engagé en matière d'accueil, illustre bien le fait qu'ils ne sont pas majoritaires et se sentent même parfois un peu isolés, même si la situation évolue doucement. Or, il ne faut pas s'y tromper, les exemples les plus spectaculaires de réussite tiennent pour beaucoup dans la motivation de quelques élus et dans leur formidable capacité à mobiliser les énergies et à créer une dynamique, mais aussi parfois à passer outre et à forcer les évolutions... Développer une politique d'accueil demande une volonté publique forte, car, comme il s'agit de politiques transversales touchant à de nombreux aspects, elles nécessitent une coordination entre de nombreux acteurs. Mais, si le rôle des élus et plus globalement de l'ingénierie territoriale est très important pour faciliter l'accueil des familles et notamment sensibiliser les habitants à l'importance de cet enjeu, elle demande également une adhésion de la population.

Fig. 37 – Un accueil sélectif...



Source : Dessin Mati, extraits de rapport de synthèse en images séminaire AEIDL-Leader Millevaches « l'accueil de population en milieu rural », 11-14 novembre 1999, Eymoutiers (Haute-Vienne).

Car, la volonté d'accueil doit être partagée, la société civile devant aussi se saisir de cette problématique. Évidence qui échappe parfois aux personnes qui souhaitent mettre en place une politique d'accueil... (**Fig. 38**). Sans un minimum d'adhésion de la population locale, afin d'éviter ou de limiter les problèmes d'intégration, les efforts sont souvent vains, car en milieu rural les relations humaines avec les voisins sont quasiment obligatoires. Et les gens n'hésitent pas à repartir vers des territoires jugés plus hospitaliers. Différentes réticences existent et notamment une certaine crainte ou jalousie, en particulier des artisans ou

¹ Collectif Ville-Campagne, *Émergence, développement et portée des politiques d'accueil de nouvelles populations en Massif central*, juin 2009, p.16.

commerçants, face à l'aide apportée aux nouveaux habitants, parfois perçus comme des concurrents, la peur de perdre la tranquillité ou bien encore un fréquent sentiment de dépossession. Ce qui se joue dans ces politiques, c'est bien le rapport à l'autre, et la mobilisation de la société locale passe par une longue et patiente pédagogie de l'accueil. C'est pourquoi il apparaît important d'une part, que cet accueil s'inscrive dans le respect des activités existantes et des habitants et, d'autre part, de penser également à une communication interne à défaut de l'organisation d'un débat public sur le sujet. Il est donc essentiel d'assigner des objectifs clairs à cette politique afin d'être en mesure d'en faire comprendre l'intérêt, voire parfois la nécessité. Comme le relevait une commune du Diois : « *l'envie d'accueillir qui est primordiale ne peut venir qu'avec le temps. Il faut rabâcher les messages, montrer des exemples de réussite* ». Un élu du Morvan évoquait quant à lui l'importance de « *montrer l'enrichissement plutôt que l'envahissement* ».

Fig. 38 – La friilosité de l'accueil en milieu rural



Source : Dessin Mati, extraits de rapport de synthèse en images séminaire AEIDL-Leader Millevaches « l'accueil de population en milieu rural », 11-14 novembre 1999, Eymoutiers (Haute-Vienne).

Même si elle est plus ou moins accusée selon l'inégale ouverture et recomposition des territoires de moyenne montagne, cette réticence n'est pas une spécificité montagnarde, ni même française. R. Chipeniuk termine ainsi son article sur sa recherche participative sur la planification des migrations résidentielles dans la vallée de Bulkley, par quelques préconisations pour faire de ce phénomène un élément stratégique de développement durable. Il insiste notamment sur l'importance de se demander si le territoire veut véritablement accueillir pour soutenir ou développer son activité économique et sur le rôle de « l'éducation à l'accueil de la communauté », (« *Educate a community about the opportunities of and problems with AM* »). Il souligne notamment l'intérêt qu'ils ont trouvé à mettre en place des jurys citoyens afin d'obtenir un avis de la communauté sur le développement de l'accueil et sur la méthodologie à mettre en place. Ce qui leur a permis de diffuser l'information sur ce sujet souvent mal connu par la population et de partager plus largement le choix et la responsabilité de cette politique¹. La « variable humaine » n'est pas la plus facile à mobiliser.

¹ Lors de son projet, un certain nombre de questions ont ainsi été posées, telles que : Question 1: *Should the Bulkley Valley make efforts to increase amenity migration to this area?* Question 2: *If the answer to Question 1*

Quelques territoires ont ainsi travaillé à l'appropriation de cette thématique de l'accueil par les élus et des habitants, avec des actions visant à faciliter la prise de conscience de la place des migrations dans l'histoire du territoire et de leur opportunité (exposition itinérante valorisant les exemples de réussite, film de sensibilisation¹), l'organisation de rencontres entre résidents et nouveaux arrivants, (à partir d'une pièce de théâtre²), notamment avec les nouveaux arrivants nord-européens. Mais en matière d'accueil, la bonne volonté n'est pas toujours suffisante, car concernant l'installation des nouveaux habitants, il existe également des facteurs de blocage beaucoup plus concrets, en particulier fonciers.

2) Le blocage foncier

« Nous avons senti une certaine contradiction dans la finalité de l'association Espace : lutte contre la « désertification » humaine et économique d'une part et d'autre part la difficulté d'offrir des sites d'accueil (maisons ou terrains à bâtir) à prix abordables. Cette spéculation immobilière (normale dans ce jeu de l'offre et de la demande) risque d'engendrer une sélection par l'argent des nouveaux venus. »

Cet extrait d'un courrier envoyé à l'association Espace par une personne aujourd'hui installée, souligne bien toute l'acuité du problème foncier dans le Séronais. Mais il renvoie aussi à une réalité largement partagée et à tout le paradoxe du logement dans des espaces ruraux montagnards où, en dépit de très faibles densités, il est fréquemment extrêmement difficile de s'implanter. L'absence de foncier disponible, bâti ou agricole, reste souvent aujourd'hui le premier obstacle à l'installation. En 2004, interrogées sur les principaux obstacles à l'accueil, les communes du réseau Mairie-conseils mentionnaient en premier lieu l'indisponibilité foncière -24,2 %- et le coût du foncier -4,8 %-³. Certes, ce blocage est aujourd'hui national, mais il est encore compliqué dans les régions de moyenne montagne par un certain nombre de spécificités (cf. chapitre VIII) : concurrence touristique, poids des résidences secondaires, même si elles sont parfois vecteurs de sédentarisation, loi Montagne, attachement familial encore important aux maisons, etc. D'autres obstacles tiennent aux politiques du logement elles-mêmes : absence de stock du fait de délais longs entre le montage du dossier et la réalisation. Beaucoup d'acteurs ruraux s'interrogent en particulier sur les avantages concédés aux locations saisonnières par rapport aux locations à l'année, qui offrent des revenus peu différents, mais qui bénéficient d'aides à la rénovation moins importantes et comportent des risques locatifs plus grands.

Les outils fonciers existants s'avèrent aujourd'hui insuffisants et demandent d'imaginer d'autres méthodes de régulation du marché foncier rural, passant en particulier par la possibilité de constituer des réserves foncières, qui permettraient aux collectivités de pouvoir répondre plus rapidement à des demandes d'installation, mais aussi de jouer un rôle dans la modération des coûts d'accession à la propriété. Il paraît par ailleurs souhaitable de développer l'offre de logements locatifs, tant pour les populations migrantes que locales, en jouant sur l'offre privée et publique. Il serait ainsi bon de réfléchir davantage avec les offices

is "yes," how much amenity migration would be good for the Valley? Question 3: If the answer to Question 1 is "yes," from what sources should the Valley try to draw migrants?, Chipeniuk R., *op. cit.*, July 2006, p. 172.

¹ Le GAL Parc et Monts et Montagnes d'Ardèche a notamment réalisé un film de sensibilisation à ce sujet.

² Le Pays de Haute Corrèze a ainsi sollicité la compagnie « la Chélidoine » pour qu'elle donne vie à différents témoignages à travers une pièce de théâtre : « Bienvenue au village ». Cette pièce présente une large gamme de personnages tenant chacun un rôle dans l'accueil de nouvelles populations sur le territoire : des habitants de ce territoire, d'anciens néo-ruraux et des candidats à l'installation. Elle aborde le sujet de telle façon, qu'elle peut être suivie d'un débat avec la salle.

³ Suivaient l'absence ou l'éloignement d'un certain nombre d'équipements -19,8 %- (services, commerces, transports), les difficultés d'adaptation et d'intégration des migrants -12,5 %-, la question du financement des nouveaux équipements à mettre en place -12,0 %-, et l'absence ou l'éloignement de l'emploi -9,4 %-, Cognard F., *op. cit.*, mai 2005, p. 48-49.

HLM à des types d'habitations adaptées au milieu rural et à la demande de ces nouveaux habitants et d'imaginer des formules de logement innovantes, passant par exemple par l'écohabitat en harmonie avec la nature et les paysages montagnards. Comme on l'a vu, les problèmes sont très similaires en matière agricole, si ce n'est que la question des terres est peut-être encore plus sensible. D'autres problèmes existent en matière de financement des infrastructures et des services pour les plus petites communes (cf. Chapitre VIII). Mais ils peuvent la plupart du temps être en grande partie résolus dans le cadre de l'intercommunalité.

C. Quel avenir pour ces migrations liées aux aménités ?

Ce phénomène de migrations peut-il encore s'amplifier dans les régions de moyenne montagne, notamment grâce aux politiques d'accueil ?

1) Améliorer l'accueil : un changement de regard à poursuivre

Même si officiellement des politiques d'accueil existent, de nombreux progrès sont encore possibles. Au-delà de la sensibilisation des services administratifs en vue d'une simplification des démarches, il paraît encore nécessaire de faciliter la lisibilité et la connaissance des dispositifs. Certains migrants regrettent parfois l'absence de centralisation effective des informations (économiques, immobilières, services présents, besoins de création ou de reprise), du fait de l'émiettement des structures d'accompagnement. Une porte d'entrée principale, à défaut d'être unique, semble ainsi un élément essentiel. Ce qui demande la coordination d'un maximum d'acteurs à l'échelle du territoire, dans une logique de synergie et implique de travailler sur les relais de ces politiques à l'échelon local, l'investissement des élus, mais aussi la « société civile » pouvant souvent être amélioré. Dans cette optique, il paraît également indispensable d'informer la population locale sur cette politique d'accueil, par le biais d'une communication interne au territoire, qui est fréquemment négligée (explication des objectifs, présentation des nouveaux habitants).

Au-delà de ces aspects techniques, comme on l'a vu les candidats à l'installation sont plus ou moins attendus en fonction de leur profil et ces politiques restent généralement ciblées sur les actifs. Le primat du projet de vie global n'est pas toujours bien compris. En accordant encore souvent la priorité à l'aspect économique, les territoires négligent le fait que ces migrants, y compris les créateurs d'activité, sont d'abord à la recherche d'une meilleure qualité de vie et les aspects plus qualitatifs (amélioration et préservation du cadre de vie, importance de l'accueil : accompagnement familial et aide à l'intégration). Derrière les aides financières, ils attendent également, et parfois surtout, un accueil humain et sont très sensibles à la présence de relais sur place. Cet aspect paraît d'autant plus important dans les régions de moyenne montagne, que certaines sont choisies un peu par défaut et que la pérennité de l'installation y semble donc d'autant moins acquise.

Par ailleurs, cet accueil reste la plupart du temps très sectoriel, et les territoires gagneraient à travailler sur leur attractivité globale. Il est en effet dangereux de différencier trop nettement ces politiques d'accueil des questions liées au développement global et notamment de ne pas les associer à des réponses générales aux préoccupations de la population. Plutôt que de tout miser sur l'accueil d'actifs, il serait sans doute préférable de s'intéresser davantage à l'économie résidentielle, en menant notamment une réflexion sur les services et leur répartition à l'échelle du territoire. C'est pourquoi il apparaît essentiel de travailler au moins à l'échelle intercommunale, en prenant également en compte les petites villes. Ces installations ne sont de plus souvent considérées que d'un point de vue positif, alors que ces politiques sont certes nécessaires pour accroître les flux, mais aussi pour les anticiper dans une démarche prospective, et contrôler et accompagner ces mouvements, au risque de voir émerger des fractures importantes au sein des territoires. La maîtrise du foncier

et en particulier du logement par les acteurs locaux apparaît aujourd'hui comme un enjeu central, en terme de levier démographique, mais aussi afin d'éviter un risque de déséquilibre avec les ruraux et de ne pas marginaliser une partie de la population. Des questions se posent également en termes de rythme de renouvellement, une évolution trop rapide pouvant être source de destabilisation pour le territoire, mais aussi rendre plus difficile l'intégration des nouveaux venus. Un des enjeux majeurs pour l'avenir est bien en effet de parvenir à intégrer ces nouveaux habitants arrivant souvent avec un rapport au territoire et à la ruralité très différent. La question du lien social constitue sans nul doute une réflexion prioritaire, afin de travailler à la construction d'une identité rurale partagée entre des habitants appartenant à cette communauté, par héritage ou par choix (par le biais de la culture, en trouvant des événements fédérateurs, de la valorisation du patrimoine, etc.). Mais en matière d'intégration les politiques trouvent vite leurs limites, les nouveaux habitants devant également être désireux de s'impliquer dans cette démarche, ce qui n'est pas toujours le cas. Comme le rappelle J. Viard : « Les problèmes d'intégration, ce sont des problèmes de rapports sociaux ! Ce ne sont pas des problèmes techniques »¹. L'intégration est en effet plus une question de temps qu'une question technique. Dans cette optique, l'accueil est essentiel et à humaniser plus qu'à politiser. Au-delà du développement de l'attractivité, c'est bien à la diffusion d'une « culture de l'accueil » qu'il faut travailler et à l'ancrage local de ces nouvelles populations.

Enfin, on peut s'interroger sur l'absence de prise en compte des particularités des régions de moyenne montagne : relative accessibilité financière du logement à préserver, surreprésentation des populations inactives, précaires et retraités, qui ne font pas l'objet de mesures spécifiques, valorisation de l'image de nature préservée. De même, une réflexion sur l'attractivité globale de ces territoires, y compris touristique, mériterait sans doute d'être menée dans ces territoires où le lien entre fréquentation touristique et installation paraît important, en particulier par le biais des résidences secondaires. Plutôt que de recourir systématiquement à des politiques de communication externe, pas nécessairement les plus efficaces, pourquoi ne pas songer à s'adresser également aux touristes, et surtout aux résidents secondaires, qui pourraient être des candidats à l'installation intéressante, car ils connaissent déjà la région ? Les politiques d'accueil ne doivent-elles également inclure les résidents secondaires et les multirésidents, qui pour ne pas être présents en permanence sur le territoire, n'en jouent pas moins un rôle essentiel tant dans l'émergence d'une « base résidentielle » que dans les recompositions socio-territoriales en cours ? D'autant qu'il y a fort à parier que ce sont aussi ces nouveaux modes d'habiter, ces « nouvelles « sociétés mobiles » (Stock, 2001) qui vont se développer à l'avenir. Dans une récente étude prospective de l'INRA, *Nouvelles ruralités à l'horizon 2030* (Mora, Heurgon, Gauvrit, 2009), est ainsi évoqué à côté du scénario des « campagnes de la diffusion métropolitaine », un scénario des « campagnes intermittentes des systèmes métropolitains ». Travailler sur l'attractivité globale des territoires de moyenne montagne est donc aussi un moyen de parier sur le développement d'une économie non plus seulement résidentielle, mais présente.

2) Les limites du modèle résidentiel et ses incertitudes

Ces migrations résidentielles peuvent-elles encore se développer dans les régions de moyenne montagne ? Il est bien difficile d'apporter un avis définitif sur ce point. Elles semblent certes appeler à se poursuivre grâce à une conjonction de facteurs favorables, économiques, techniques, sociétaux, voire philosophiques, répondant aujourd'hui à des aspirations profondes de recherche de bien-être, d'espace et de nature. Mais ce modèle comporte également des facteurs de fragilité et un certain nombre de contradictions. Dans les régions de moyenne montagne, il pose en particulier des questions sur trois aspects, ceux de la durabilité économique, environnemental et social, appelant à mettre en place des politiques

¹ Viard J., « Faire société ensemble... », in Dossier « Cap sur la campagne », *POUR*, n°182, 2004, p. 61.

d'accueil pour accompagner ces installations de nouvelles population et en faire un véritable levier de développement durable.

Ces mouvements migratoires présentent tout d'abord une forte dépendance au contexte économique global. Les difficultés économiques de la décennie 1980 et le ralentissement du renouveau démographique rural ont bien montré ce que le mouvement devait à l'enrichissement des sociétés occidentales. La conjoncture est aujourd'hui beaucoup moins favorable, et on peut supposer que la crise économique actuelle aura des effets similaires, comme semble déjà le prouver le reflux des achats nord-européens dans certains territoires. Et cela d'autant plus que le phénomène s'expliquait également par une accession à la propriété facilitée par des taux d'intérêts favorables, qui ne sont plus aujourd'hui de mise. Ce modèle est ensuite très lié « au tout automobile » et au bas prix de l'énergie. Au-delà des contradictions environnementales et du coût écologique paradoxal de ces choix de vie, il est permis de s'interroger sur l'impact du renchérissement inévitable des carburants. Et cela, alors que les agents immobiliers avaient déjà signalé que la dernière flambée du pétrole de l'été 2008 avait suscité une volonté de se rapprocher des centres-villes et entraîné une baisse des prix des maisons situées à plus de 20 kilomètres des villes. L'interrogation est la même pour les compagnies « low cost » et donc pour une partie des flux de migrants nord-européens. Néanmoins, le phénomène est composite et ambigu, car il se nourrit également de l'appauvrissement de certaines catégories de la population et du reflux des classes moyennes dans des territoires montagnards, où les logements sont encore plus accessibles. Ainsi, le Directeur du Service Accueil de la Région Limousin¹ note-t-il que si les Pôles Locaux d'Accueil et surtout le Service Accueil avaient enregistré une baisse du nombre de contacts en 2007-2008 par rapport à 2006 et aux années précédentes, l'année 2009 semble plutôt marquer une reprise du mouvement, contrairement à ce qu'aurait pu laisser penser la fréquentation réduite de Projets en Campagne en 2009. Certains Pôles Locaux signalent par contre une sensible augmentation parmi les candidats à l'installation de la part de personnes licenciées, ou sur le point de l'être (personnes en reclassement...) et qui franchissent le pas de la création d'entreprise.

Se posent ensuite les questions de la durabilité environnementale et sociale et du difficile équilibre à trouver entre accueil et préservation de l'environnement. Faire de ce modèle, un modèle durable implique en effet de limiter les dégradations environnementales, donc de limiter les déplacements en procurant un maximum d'autonomie à la population sur place, notamment en termes de services, y compris pour valoriser sur place cet apport de population. Mais cela demande également d'accompagner les mutations sociales pour limiter les tensions et l'envolée du foncier (conflits d'usage, « gentrification »). C'est d'autant plus le cas dans les régions de moyenne montagne, où les avantages comparatifs résidentiels sont fragiles (calme, espace, qualité de vie, prix) et où les dégradations liées à ces migrations non maîtrisées peuvent être rapides. Il paraît donc important de limiter la dégradation des surfaces agricoles et naturelles afin de protéger la bio-diversité, en sachant gérer l'urbanisation pour préserver la qualité des paysages, tout en résolvant de manière intelligente les problèmes de logement pour apaiser les tensions. Pour beaucoup de régions de moyenne montagne, le plus grand défi est sans doute de parvenir à concilier les demandes antagoniques des nouveaux habitants (calme de la campagne et services de la ville) et de les intégrer tout en préservant autant que possible leur caractère rural et leur identité.

¹ Source : courrier O. Brousseau, novembre 2009.

La question de l'accueil apparaît aujourd'hui comme une composante importante des politiques d'aménagement rural, faisant de l'attractivité un enjeu croissant. Pour les candidats à l'installation deux critères semblent dominer dans le choix d'une région d'accueil : la qualité de vie, les « aménités résidentielles » qu'ils vont y trouver et son « image », qui représente une valeur ajoutée significative. Si les recherches ont depuis longtemps mis en évidence le rôle des aménités naturelles, les travaux récents insistent de plus en plus sur l'importance des aménités sociales (services, « identité » du territoire, qualité de l'accueil) et sur l'aspect composite de cette notion d'aménités. Certaines renvoient aux caractéristiques géographiques du territoire (position, paysage, climat, patrimoine historique), et d'autres peuvent se révéler ou se construire, notamment grâce à la mise en place de politiques. Dans certains lieux les aménités naturelles dominent, dans d'autres les aménités sociales prennent davantage d'importance, voire sont essentielles pour compenser d'autres handicaps. Même si les conditions de l'attractivité varient quelque peu d'un lieu à l'autre, les aménités résidentielles spécifiques des territoires de moyenne montagne illustrent parfaitement ce mélange de facteurs et notamment l'importance de l'image, forgée par le tourisme. L'attractivité dépend donc aussi de la capacité des acteurs locaux à positionner leur territoire. D'où l'importance du travail préalable en matière d'offre de logements, de services, de préservation de leur environnement, mais aussi de l'accueil humain.

L'accueil de nouvelles populations est aujourd'hui une stratégie envisagée de plus en plus couramment par les régions de moyenne montagne. Cependant, si de nombreux territoires montagnards s'intéressent à cet axe stratégique, en particulier dans le Massif central, les politiques d'accueil n'y présentent pas réellement d'adaptations spécifiques. Au-delà des discours, les actions restent souvent diffuses, et un certain nombre de territoires subissent encore l'installation de nouveaux résidents sans être réellement en mesure de les gérer et de les valoriser. Ces dispositifs qui se veulent des politiques d'attractivité demeurent en réalité la plupart du temps ciblés sur les porteurs de projet. Ils sont bien plus à la recherche d'une plus value économique que dans une logique d'amélioration globale de l'attractivité. L'équivalence entre ressource humaine et économique reste encore dominante, reflétant les *a priori* persistants des territoires vis-à-vis de l'économie résidentielle. Même s'il existe encore de fortes inégalités d'un territoire à l'autre, les structures d'accueil et les outils de financement possibles pour les porteurs de projet se sont multipliés. Mais, ces politiques, encore très récentes, laissent apparaître un bilan mitigé. La réalité escomptée tant par les territoires d'accueil potentiels que par les migrants n'est parfois pas au rendez-vous. Malgré la volonté affichée, les politiques institutionnelles ont encore souvent du mal à trouver des relais locaux, tant auprès de certains élus que de la population locale. Elles se heurtent par ailleurs dans un nombre croissant de territoires montagnards à un blocage foncier. Pourtant la mise en place de politiques d'accueil paraît plus que jamais nécessaire : tout d'abord pour accompagner au mieux ces nouveaux habitants, mais aussi afin d'être en mesure de tempérer toutes les conséquences de cette recomposition sociologique parfois très déstabilisatrice pour des sociétés montagnardes fragilisées. Deux points méritent en particulier réflexion, celle de l'intégration culturelle et sociale des nouveaux habitants et celle de la gestion du marché foncier. Mais il s'agit également, dans une perspective de développement, de ne pas passer à côté de cette opportunité démographique, la crise économique allant vraisemblablement réduire quelque peu le nombre de candidats à la vie rurale et rendre l'attractivité territoriale encore plus fondamentale.

CONCLUSION DE LA TROISIÈME PARTIE

« C'est une chance qui peut se transformer en risque s'il n'y a pas de stratégie. »

Cette remarque d'une petite municipalité issue de l'enquête Mairie-conseils (2005) résume bien l'ambiguïté de ces flux migratoires pour les territoires de moyenne montagne, même s'il est souvent encore un peu tôt pour évaluer précisément leurs conséquences aujourd'hui. Celles-ci se révèlent à la fois importantes et multiformes dans des régions où les faibles densités rendent l'impact de ces installations très sensibles. En dépit de leurs répercussions très positives, celles-ci suscitent également des interrogations nouvelles et s'accompagnent d'une redéfinition de la ruralité plus ou moins aisée. Dans des espaces souvent faiblement peuplés et très dévitalisés, ces migrants participent tout d'abord à l'enrichissement humain de leur territoire d'accueil, même si cette nouvelle attractivité ne s'accompagne que rarement d'un renversement du bilan naturel. Ils sont ensuite à l'origine d'une recomposition sociale, plus ou moins avancée selon les territoires, mais très bénéfique dans des sociétés souvent décapitées par un long processus d'exode rural. Ils sont également vecteurs de développement économique par apport direct d'activités et d'innovations et, plus globalement, par leur contribution à l'économie résidentielle. Ces nouveaux habitants apparaissent donc comme des acteurs majeurs des recompositions territoriales en cours et constituent bien des ferments de renouveau pour ces espaces ruraux fragiles.

Mais, ils sont aussi susceptibles de devenir des facteurs de déséquilibres et d'instabilité dans ces territoires fragilisés et particulièrement sensibles à des changements parfois rapides. Cette nouvelle société rurale est ainsi potentiellement porteuse de tensions, qui peuvent s'exprimer en matière d'intégration comme de nouvelles concurrences sur l'espace rural (conflits d'usage, accès au foncier, contrôle du pouvoir politique). Ces installations ne sont en effet la plupart du temps pas neutres socialement. Elles participent en particulier à l'augmentation des prix du foncier et commencent localement à s'accompagner de phénomènes émergents de gentrification. Elles sont également à l'origine d'une complexification des rapports sociaux et de nouveaux conflits, du fait d'un développement de la multifonctionnalité de l'espace rural, utilisé par des acteurs de plus en plus divers et n'ayant pas la même appréhension de l'espace rural. Ces nouveaux habitants sont ainsi de potentiels leviers du développement territorial par les forces vives qu'ils constituent, mais ils peuvent aussi être vecteurs de bouleversements profonds. Et c'est donc à ce double titre qu'ils rendent nécessaire la mise en place de politique d'accueil, afin d'anticiper et de gérer ces évolutions qui restent encore souvent largement spontanées.

La question de l'accueil de nouvelles populations est devenue aujourd'hui un axe fort de nombreuses politiques d'aménagement rural, faisant de l'attractivité territoriale un enjeu croissant. Deux facteurs paraissent occuper une place majeure dans ce nouveau contexte migratoire : la qualité de vie que l'on trouve sur un territoire, ses « aménités résidentielles », et son « image », sorte de valeur ajoutée imaginaire, suscitant ou non une attirance. Si les chercheurs ont depuis longtemps souligné le rôle des aménités naturelles, les travaux récents

insistent de plus en plus sur l'aspect composite de cette notion d'aménités et sur l'importance des aménités sociales (services, « identité » et dynamique du territoire, qualité de l'accueil, etc.). Si certaines aménités résidentielles sont inhérentes aux caractéristiques géographiques du territoire (situation, paysage, climat, patrimoine historique), d'autres peuvent être révélées ou construites par les acteurs locaux. Ce qui renvoie aux théories du développement endogène et à la notion de « ressource territoriale ». Les aménités spécifiques des régions de moyenne montagne illustrent bien cette combinaison complexe de facteurs et notamment l'importance des représentations, forgées en grande partie par le tourisme. Elles apparaissent ainsi aux yeux des migrants comme un « espace de nature entre altérité et modération ».

Mais, si l'accueil est aujourd'hui une stratégie de développement affichée par un nombre important de régions de moyenne montagne, notamment dans le Massif central, pionnier dans ce domaine, ces politiques n'y présentent pas réellement d'orientations particulières. Plus que dans une logique d'amélioration globale de l'attractivité, elles demeurent en réalité, la plupart du temps, ciblées sur les porteurs de projet. L'équivalence entre ressource humaine et économique reste encore très présente dans les esprits, ce qui reflète une sous-estimation de la diversité des apports de ces nouvelles populations et notamment une certaine réticence des territoires ruraux face à l'économie résidentielle. Le bilan de ces politiques publiques, encore récentes, est délicat, d'autant qu'il est toujours difficile d'évaluer ce qui revient à leurs effets propres. On manque par ailleurs d'éléments objectifs, les outils d'évaluation étant encore largement à créer. Les résultats paraissent pour le moment mitigés. Même s'il existe encore de fortes inégalités d'un territoire à l'autre, les dispositifs se sont diffusés et professionnalisés et les structures d'accueil et les outils de financement possibles pour les porteurs de projet se sont multipliés. Mais, au-delà des volontés affichées, ces politiques demeurent encore souvent institutionnelles, par manque de relais local, tant auprès de certains élus que de la population. Elles se heurtent de plus en plus dans un nombre croissant de territoires montagnards à un blocage foncier. Les résultats quantitatifs sont le plus souvent modestes et le « turn over » semble important, sans qu'il soit nécessairement assimilable à un échec, renvoyant également à une instabilité spatiale croissante des populations. Autant d'éléments, qui comme les évolutions économiques récentes amènent à la prudence quant aux prévisions sur l'évolution de ces flux migratoires. Le rôle de ces politiques d'accueil paraît pourtant plus que jamais fondamental dans les territoires de moyenne montagne. Ceux-ci, parfois un peu choisis par défaut, doivent sans doute encore plus que d'autres, savoir se montrer accueillants et tout à la fois conserver et valoriser la qualité de leurs aménités spécifiques, dans une logique de durabilité sociale et environnementale, faute de quoi ils passeront à côté de cette opportunité démographique.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Au cours de ce travail de recherche, nous nous sommes attaché à mieux comprendre les phénomènes migratoires contemporains affectant les espaces ruraux de moyenne montagne, en particulier au travers des exemples du Diois, du Morvan et du Séronais, en mobilisant la notion d'« *amenity migration* » comme clé de lecture des processus en cours. Trois axes organisaient notre réflexion. Nous avons posé comme première hypothèse que le phénomène de renaissance rurale s'étendait aux secteurs ruraux de moyenne montagne du fait de l'existence d'un nouveau paradigme migratoire proche du modèle nord-américain de « migration d'agrément ». Notre seconde hypothèse postulait que les migrants venant s'établir en moyenne montagne présentaient un profil particulier et s'y installaient par choix, avec des motivations et des représentations spécifiques. Nous avons, enfin, émis comme dernière hypothèse que ces nouveaux habitants constituaient des ressources nouvelles pour les espaces ruraux montagnards et de potentiels leviers du développement territorial, justifiant donc leur prise en compte dans le cadre de politiques d'accueil. En définitive, que conclure de cette étude ? Quels en sont les principaux apports et les limites et vers quelles voies de recherche complémentaires nous oriente-t-elle ?

Nos résultats confirment tout d'abord que le processus de renaissance rurale s'étend aux régions de moyenne montagne. Elles ont globalement été sensibles aux mêmes dynamiques démographiques que l'ensemble des territoires ruraux, même si le renversement des flux migratoires est souvent un peu plus tardif. Les mécanismes du renouveau en cours révèlent bien l'existence d'une dynamique inédite, propre à l'espace rural isolé, qu'illustre notamment la récente attractivité des petites communes et des espaces de faible densité, remettant en cause la théorie des seuils de désertification et de sociabilité. Néanmoins, la reprise repose encore essentiellement sur l'excédent migratoire et demeure inégale. Si l'on assiste aujourd'hui à une diffusion spatiale de cette attractivité, celle-ci ne s'étend pas uniformément, de façon automatique et connaît de multiples nuances en fonction des caractéristiques des territoires. Mais, il existe incontestablement aujourd'hui un certain nombre de facteurs d'attractivité qui ne sont plus défavorables aux régions de moyenne montagne, car ils diffèrent en partie des règles des migrations économiques classiques.

C'est bien l'existence d'un nouveau paradigme migratoire, se rapprochant du modèle des « migrations d'agrément », tenant à la fois au contexte général et à l'émergence d'exigences individuelles différentes, qui attribue à ces espaces ruraux de nouveaux avantages comparatifs, en valorisant fortement leurs aménités résidentielles. Le contexte des sociétés

post-industrielles s'avère ainsi plus favorable aux installations dans l'espace rural, grâce à divers progrès économiques et techniques - « *facilitators* » - : un accès aux nouvelles technologies de transport et de communication, ayant bouleversé la notion de distance, une certaine aisance matérielle, la modification de la nature des emplois, plus facilement délocalisables, l'augmentation du temps libre. Alors que parallèlement, les évolutions sociétales, et en particulier l'émergence de nouvelles aspirations hédoniques, caractéristiques la société post-moderne, en rupture avec le système fordiste, mettent au premier plan d'autres valeurs, plus qualitatives - « *motivators* » - : rejet des conditions de vie urbaines, remise en cause de la place du travail, valorisation accrue de l'environnement naturel, de la culture, des loisirs, du bien-être. Les stratégies résidentielles individuelles semblent ainsi gagner en autonomie et reposer sur des critères renouvelés, faisant la part belle aux facteurs qualitatifs et existentiels, au détriment des aspects purement économiques. La « qualité de vie », véritable « graal contemporain », occupe une place centrale dans les arguments avancés en faveur de l'installation à la campagne. Celle-ci profite, outre de ses qualités intrinsèques, de représentations très idéalisées, que les médias contribuent à alimenter. Si les néo-ruraux ont, d'une certaine manière ouvert la voie, notamment en participant à la revalorisation de l'espace rural et au développement d'une sensibilité environnementale, le mouvement récent diffère néanmoins sur de nombreux points, à la fois idéologiques et formels. Il n'y a ainsi pas réellement refus de la société de consommation urbaine, mais seulement de certains de ses aspects, auxquels une relative aisance financière peut, le plus souvent, permettre d'échapper. Par ailleurs, on relève fréquemment chez ces migrants récents un recentrage sur la cellule familiale, non dépourvu d'un certain individualisme.

Même si ce mode de vie demeure encore réservé à une fraction de la population, un nombre croissant de personnes choisissent aujourd'hui leur lieu de résidence en fonction de la qualité de l'environnement, renouvelant les règles de l'attractivité et les critères d'évaluation des territoires. Le contexte actuel, en amenant à porter un regard nouveau sur l'espace, permet ainsi à des caractéristiques territoriales longtemps secondaires de s'exprimer. Le rôle des aménités résidentielles s'est donc accru, mais pas de manière uniforme, leur influence ayant été plus ou moins précoce et les logiques économiques ayant continué à dominer plus longtemps dans certains territoires. Dans de nombreuses régions de moyenne montagne, où le renouveau démographique est relativement récent, leur prise en compte semble plus tardive, sans doute comme l'illustre l'exemple américain, parce que certains progrès, en particulier en termes d'accessibilité, s'y sont souvent diffusés plus récemment. Ainsi, les régions de moyenne montagne, espaces longtemps marginalisés par le contexte productiviste retrouvent-elles une nouvelle attractivité du fait d'aménités préservées et convoitées par leur rareté. Paradoxalement, c'est aujourd'hui précisément cet isolement, les ayant préservées des outrages de la société industrielle et ayant parfois contribué à la protection d'identités territoriales fortes, qui offre une nouvelle chance à ces territoires. Comme si le concept de montagne refuge trouvait une acception moderne de préservation face aux excès de la modernité. On n'est finalement pas très loin des « atouts du retard » des régions méditerranéennes évoqués par les auteurs de *La Revanche du Sud* (Berger et al., 1988).

Notre travail de recherche prouve donc l'intérêt du paradigme d'« *amenity migration* », qui offre une perspective renouvelée pour appréhender ces phénomènes migratoires complexes. Outre le fait que son étude nous a permis de disposer d'intéressants éléments de comparaison concernant des phénomènes similaires dans les régions montagneuses nord-américaines, il se révèle une clé de lecture efficace pour les territoires de moyenne montagne françaises. Son aspect systémique autorise la prise en compte, dialectique, des deux dimensions des migrations. Celles-ci sont en effet porteuses de choix individuels et d'un contexte social singulier et se situent à la croisée de ces deux logiques et de ces deux échelles, en constante interaction. Cette notion permet de plus de considérer davantage la dimension spatiale. Elle fait aussi référence aux caractéristiques spécifiques des territoires vers lesquels

ces migrants se dirigent préférentiellement et à leurs richesses en aménités, amenant à approfondir cette notion et à en saisir toute la complexité. Enfin, pour de nombreux chercheurs, ces « migrations d'agrément » mettent au premier plan le lien entre fréquentation touristique et migration. Celui-ci semble également présent dans nos secteurs d'enquête. Il renvoie à la fois à l'importance de l'imaginaire touristique et au rôle de vecteur de découverte et de sédentarisation, en particulier des résidences secondaires, véritables « produits d'appel des territoires » pour reprendre l'expression d'A. Goujard (2003). Ce point mériterait néanmoins d'être vérifié et approfondi par des enquêtes plus spécifiques et menées dans des contextes territoriaux variés.

Cette notion n'est bien sûr pas directement transposable. Il existe un certain nombre de différences entre la situation française et nord-américaine, notamment dans le rapport aux distances, dans l'appréhension du patrimoine historique et de la nature, même si celle-ci fait l'objet de représentations particulières dans les deux cas : valorisation de la nature sauvage et préservée (« *wilderness* ») dans le monde protestant (d'où l'attrait des terres fédérales et des parcs nationaux) et plutôt de la nature humanisée, cultivée dans l'aire catholique (Viard, 1990). L'existence d'une sorte de mythologie moderne de la ruralité est par ailleurs encore renforcée en France par l'héritage d'une vieille société paysanne, qui a fait de la campagne un véritable lieu de mémoire et y voit un repère rassurant. Le contexte français paraît surtout spécifique sur un point, la « migration de refuge ». Elle est très peu présente dans les exemples nord-américains décrits. Peut-on l'expliquer par l'existence de transferts sociaux plus importants en France (RMI en particulier), accordant une autonomie dans les choix de localisation à un nombre plus grand de personnes ? Ou bien la précocité des flux migratoires a-t-elle déjà rendu ces régions de montagne inaccessibles financièrement à ce type de migrants ? Quoi qu'il en soit, le contexte économique paraît en France davantage à considérer dans sa double dimension, d'enrichissement et d'appauvrissement. Dans le cadre de ces migrations résidentielles, le milieu rural français incarne en effet tout à la fois, et de manière paradoxale, un choix de luxe et de refuge. Ce qui renvoie à l'aspect multiforme et complexe de ces flux migratoires et à la diversité des nouveaux résidents.

Le travail de déconstruction de l'objet « nouvel habitant » a en effet révélé que ces nouvelles populations s'avèrent en réalité beaucoup plus variées que les représentations qui leur sont couramment associées ne le soulignent. On est loin de l'image simpliste souvent véhiculée par les médias ou dans les discours sur les politiques d'accueil. Ceux-ci sont d'une grande diversité, avec une part notable et fréquemment sous-estimée de migrants dans une logique, si ce n'est de refuge, au moins de repli économique, notamment pour des raisons foncières. Les porteurs de projet, figure emblématique s'il en est des politiques d'accueil, sont loin d'être majoritaires. Par ailleurs, il semble que l'on commence à voir apparaître plusieurs générations de migrants dans certains territoires, les premiers arrivés pouvant susciter une vague de « migrants opportunistes », davantage motivés par des critères économiques. Ce qu'illustre bien en particulier l'exemple des migrations nord-européennes et un phénomène de filière assez classique. Les premiers installés sont désormais suffisamment nombreux pour créer un marché et susciter l'arrivée d'autres migrants venant exploiter leur présence.

Au terme de cette étude, les conclusions, en particulier des enquêtes de terrain, infirment par contre pour partie notre seconde hypothèse. En définitive, les nouveaux habitants venant s'établir en moyenne montagne présentent un profil assez conforme à celui relevé dans la plupart des études à l'échelle des espaces ruraux français, bien que celles-ci aient souvent tendance à minimiser la diversité de ces flux migratoires. Les résultats ne permettent donc pas de conclure à une spécificité très marquée ; le terme originalité apparaît plus approprié¹. Leurs particularités paraissent davantage liées à leur perception des espaces

¹ Nous ne reprendrons pas ici les différences évoquées dans le détail dans la conclusion de la seconde partie.

ruraux de moyenne montagne, même si le facteur « montagne » est ambigu en étant à l'origine de deux phénomènes opposés, fondamentalement liés à son altérité et à ses caractéristiques d'accessibilité. Les régions de moyenne montagne incarnent une sorte de quintessence d'espace naturel préservé, mais accessible : un « espace de nature entre altérité et modération ». On relève ainsi un attrait très marqué d'une partie des nouveaux habitants pour ces territoires, alimenté par tout un imaginaire de la montagne. Pour eux, cette décision est vécue comme un choix passion ou est étroitement liée à la qualité des aménités résidentielles (richesse et diversité des patrimoines montagnards, qu'ils soient naturels, culturels, architecturaux ou sociaux). Mais, pour un nombre non négligeable de migrants, il s'agit bien au départ d'un choix par défaut, même si celui-ci peut être positivé par la suite. Ces secteurs sont aussi choisis pour le coût modéré du logement et leurs qualités pratiques au quotidien, apparaissant moins contraignants que la haute montagne. C'est aussi le gradient foncier qui explique aujourd'hui la diffusion de ces flux migratoires depuis des pôles pionniers, désormais saturés, vers des zones de moyenne montagne souvent « banales », mais encore très accessibles financièrement.

La complexité de ces phénomènes migratoires justifie ainsi pleinement l'approche qualitative et l'entrée par les « acteurs », (migrants, mais aussi acteurs du développement territorial), que nous avons souhaitées retenir. En favorisant une démarche compréhensive, nous avons pu saisir au plus près les stratégies résidentielles des nouveaux habitants et la manière dont ils appréhendaient les aménités de leur nouveau lieu de vie. L'approche biographique, en croisant les dimensions familiales, professionnelle et résidentielle nous a en effet permis de prendre en compte toute la complexité de ces parcours de vie. Ceux-ci témoignent de l'existence d'une plus grande autonomie par rapport au contexte global pour un nombre croissant de personnes. Cette approche par entretiens permet également d'appréhender le rôle des représentations et de l'imaginaire dans les processus migratoires, mais aussi les perceptions des différents acteurs ruraux face à ce mouvement d'installations. Enfin, elle laisse apparaître la complexité croissante dans les rapports à la mobilité et au territoire dans les sociétés contemporaines.

Ainsi, par rapport à la première définition des nouveaux habitants que nous avons posée, il apparaît que la notion de choix est à nuancer pour certains d'entre eux, et notamment pour les plus fragiles. De même, les modes d'habiter spécifiques d'une partie de ces nouveaux résidents appellent également à raisonner davantage en termes de temps passé et d'investissement local, voire affectif, sur le territoire qu'en termes de simple statut administratif de la résidence. La question est d'ailleurs posée du décompte de cette population au niveau des pouvoirs publics, en particulier dans les zones de faible population permanente que sont les moyennes montagnes. Un continuum complexe paraît ainsi s'instaurer entre séjour « touristique » et résidence. Autant d'éléments qui plaident pour la prise en compte d'une vision élargie des nouveaux habitants. C'est sans aucun doute bien plus en termes d'économie résidentielle et d'attractivité territoriale globale qu'il faut aujourd'hui réfléchir, en intégrant qualité de vie et préservation de l'environnement dans une perspective de développement durable et en ne sous-estimant pas le rôle essentiel de la fréquentation touristique. Ce qui permettrait tout à la fois de valoriser certaines aménités résidentielles spécifiques des régions de moyenne montagne et pourrait aussi constituer un pari sur l'avenir, les tendances récentes laissant pressentir une augmentation de la multirésidentialité, sans que l'on en cerne bien les contours. Les retraités ayant déjà été des précurseurs dans les migrations guidées par la recherche d'aménités résidentielles pourraient, là encore, être annonceurs de ces pratiques. Travailler sur l'attractivité globale des territoires semble donc également un moyen de parier sur le développement d'une économie non plus seulement résidentielle, mais également présentielle.

Notre dernière hypothèse faisait de ces nouveaux habitants des leviers de développement pour les espaces ruraux de moyenne montagne, la recomposition sociale s'accompagnant d'un développement territorial. Le bilan est ici complexe du fait du peu de recul dont on dispose et, donc, à considérer avec prudence. Dans les trois zones d'enquête, ces migrants sont source de changements multiples et producteurs d'une territorialité particulière, participant pleinement d'une reconstruction du rural à la fois matérielle et idéale. Du fait de leur relative jeunesse et de la part importante de couples avec enfants, ils constituent un apport de vie, même s'il reste la plupart du temps insuffisant pour inverser le bilan naturel. La recomposition sociale est évidente ; elle induit une « recomplexification » des sociétés locales, entraînant un brassage bénéfique, mais plus ou moins aisé. L'impact est également économique et touche ici à la fois aux apports directs, en matière d'innovation et de création, mais aussi aux effets induits dans le cadre de l'économie résidentielle. Ces nouveaux habitants constituent donc bien des vecteurs de développement, mais peut-être pas exactement de la façon dont de nombreux territoires l'attendent. Beaucoup semblent encore réticents vis-à-vis de l'économie résidentielle. Ils ont tendance à appréhender les migrants à travers le seul prisme économique et non en tant que nouvelles ressources humaines au sens large. La préférence affichée dans le cadre des politiques d'accueil pour les porteurs de projet, au détriment d'autres types de migrants, l'illustre bien.

Mais, si ces nouveaux habitants représentent un apport précieux, ils sont aussi de potentiels facteurs de bouleversements majeurs qui ne sont pas toujours bien mesurés en amont. Cette recomposition n'est pas neutre socialement et peut entraîner un certain nombre de tensions. La première, sans doute la plus problématique concerne l'accès au foncier. Dans un nombre croissant de territoires ruraux, on assiste aujourd'hui à un phénomène progressif d'embourgeoisement, s'accompagnant localement d'un début d'éviction de la population locale et en particulier des jeunes. Si le phénomène est seulement émergent dans les régions de moyenne montagne, il y est réel. La question de l'accessibilité sociale de l'espace rural se trouve ainsi posée. Cette recomposition socio-démographique s'accompagne de plus d'un certain nombre de conflits liés à des incompréhensions mutuelles et des regards différents portés sur l'utilisation de l'espace rural par des acteurs de plus en plus variés, suscitant en particulier de nouveaux conflits d'usage. Ces oppositions se retrouvent parfois dans la sphère politique, même si le phénomène ne fait généralement que s'amorcer.

Les régions de moyenne montagne ont par conséquent dans ce contexte tout à la fois une carte à jouer et des équilibres fragiles à préserver. Ce qui renvoie au double enjeu des politiques d'accueil : attirer et gérer. Les critères de localisation s'étant pour partie modifiés et les horizons géographiques largement ouverts, ces mouvements de population accordant une place centrale à la qualité de vie laissent une plus grande marge de manœuvre aux acteurs locaux. Malgré un attachement sentimental encore un peu plus fort dans certaines régions de moyenne montagne, l'infidélité territoriale au pays d'origine se développe. Dans ce contexte, séduire les candidats à l'installation en milieu rural devient plus important. Les aménités résidentielles qui définissent l'agrément d'un espace sont susceptibles de varier d'un lieu à l'autre. Les travaux récents tendent à démontrer qu'outre le rôle d'un certain nombre de données propres aux territoires, les aménités résidentielles renvoient aussi à des aménités construites (qualités des services et de l'accueil humain, identité du territoire, importance du lien social, de la dynamique territoriale, etc.). Les aménités sociales permettent ainsi de compenser d'autres handicaps et surtout de fixer les migrants. D'où l'importance du travail de préparation en matière d'offre de logements, de services (à la fois nécessaires à l'attractivité, mais aussi à la consommation sur place, afin de pouvoir valoriser économiquement cet apport démographique), de préservation de l'environnement, mais aussi de la qualité de l'accueil. Les contrastes en matière d'attractivité traduisent donc également la diversité des capacités d'adaptation des territoires et la réactivité des acteurs locaux face à cette nouvelle donne.

Si de nombreux territoires de moyenne montagne affichent aujourd'hui leur volonté d'accueillir, notamment dans le Massif central, les politiques d'accueil n'y ont pas réellement fait l'objet d'adaptations spécifiques et restent encore souvent timides du fait du manque de relais local. Elles demeurent généralement concentrées sur l'accueil de porteurs de projets plus que dans une logique globale d'amélioration de l'attractivité. Cette priorité est certes compréhensible et justifiée par l'enjeu de la reprise et de la transmission de nombreuses petites structures économiques dans les espaces ruraux de moyenne montagne, mais elle ne doit pas occulter l'intérêt des autres catégories de migrants, ni être un alibi pour oublier la nécessaire mixité sociale. L'efficacité et l'impact de ces politiques sont mal connus. On ne dispose en effet que de peu de recul à leur sujet et les outils d'évaluation sont rares. Cet aspect n'a de plus quasiment pas été étudié, ce qui ouvre de nombreuses perspectives de recherche. Les dimensions de gestion et d'accompagnement de ces installations, comme celle de la prospective concernant la maîtrise de ces flux migratoires, paraissent pour l'heure encore peu développées. Par ailleurs, ces dispositifs délicats à mettre en place, car transversaux et impliquant la collaboration de nombreux acteurs, se heurtent à un certain nombre d'obstacles. La question foncière constitue en la matière un premier axe de travail central pour éviter les tensions sociales, mais aussi les dégradations environnementales et préserver la qualité d'aménités naturelles montagnardes fragiles. L'intégration de ces nouvelles populations constitue un autre enjeu majeur, d'abord du fait de l'importance du « turn over », même si les départs ne sont pas toujours synonymes d'échecs, mais également pour participer à la construction d'une nouvelle identité rurale partagée par anciens et nouveaux habitants. Cela passe notamment par un accueil humain de qualité et sur la durée, qui nécessite des efforts de sensibilisation auprès des populations locales et de certains élus. Aux territoires ruraux de moyenne montagne de savoir relever ces défis, pour ne pas passer à côté de cette opportunité et accompagner au mieux ces dynamiques, afin d'être en mesure d'en faire les ferments d'un développement territorial durable.

ANNEXES

Annexe 1 – Grilles d’entretiens semi-directifs

Questionnaire « personnes ressource »

1. PRÉSENTATION

Qui êtes-vous ? Originaire ?
Comment décririez-vous votre territoire ?
Potentialités/faiblesses.
Image du territoire perçue de l'extérieur selon vous ?
Image donnée à l'extérieur (« territoire d'accueil »).

2. ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE

Décrire la population de la région et son « histoire démographique ». Qui est parti et revenu, néo...
Avez-vous constaté une arrivée de nouvelles populations ces dernières années ?
Début du mouvement d'installation ? Stable / accélération / ralentissement ?
Profils repérés ?
Durée des installations ? Si échecs, qui et pourquoi ?
Lieu d'installation (bourgs, hameaux isolés, type de logements...)
D'où viennent ces personnes ?
Raisons des départs et motifs d'installation ici ? Logique de parcours ou de rupture ?
Structure familiale des migrants ? Enfants ?
Comment les appelle-t-on ? Comment se désignent-ils ? Quel nom leur donneriez-vous (« néo », « nouveaux arrivants »...)
Fonctionnent-ils en réseau ?

3. INCIDENCES

Conséquences de ces arrivées : intérêts / apports et « problèmes » posés
Impacts en matière de logement (concurrence sur le logement ? pression sur le foncier ?)
Incidences sur la scolarité ? Intégration des nouveaux élèves ?
Impacts sur l'emploi (agricole, artisanat, formation...)
Demandes spécifiques de services et de loisirs
Attitude de la population locale vis-à-vis des « nouveaux » ?
Adaptation / intégration des « nouveaux »

4. POLITIQUE D'ACCUEIL

Existence d'une politique d'accueil ? Rôle et communication du territoire ?
Quelles actions ?
Volonté de développer l'accueil ? Pourquoi ? Projets ?
Limites de cet accueil ?
Réflexion sur les notions « d'accueil en milieu rural » / de « politique d'accueil » / de « territoire d'accueil » / des « limites » de l'accueil (stratégie, communication, sélection...)
Sentiment personnel sur ce phénomène ?
Sentiment des élus du secteur ?
Sentiment de la population locale ?

Questionnaire élus

1. PRÉSENTATION DU TERRITOIRE

Présentation/parcours de l' élu.

Présentation de la commune et du territoire : altitude, identité, activités économiques...

Potentialités/faiblesses.

Image du territoire perçue de l'extérieur (estimation selon lui de la représentation extérieure).

Programmes mis en œuvre et projets.

2. ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE

Décrire la population de la commune et son « histoire démographique ». Qui est parti et venu ?

Avez-vous constaté une arrivée de nouvelles populations sur votre territoire ?

Nombre de personnes installées depuis 3 ans ?

Début du mouvement d'installation ? Stable/accélération/ralentissement ?

Profils repérés ? (comparer avec « catégories » du questionnaire)

Durée des installations ? Si échecs, qui et pourquoi ?

Lieu d'installation (bourgs, hameaux isolés, type de logements...)

D'où viennent ces personnes ?

Raisons des départs et motifs d'installation ici ? Logique de parcours ou de rupture ?

Structure familiale des migrants ? Enfants ?

Comment les appelle-t-on ? Comment se désignent-ils ? Quel nom leur donneriez-vous (« néo », « nouveaux arrivants »...)

Fonctionnent-ils en réseau ?

3. INCIDENCES

Conséquences de ces arrivées : intérêts/apports et « problèmes » posés

Impacts en matière de logement

Existence d'une concurrence sur le logement ? D'une pression sur le foncier ?

Logements disponibles sur la commune ? Programme en cours ?

Incidences sur la scolarité ? Intégration des nouveaux élèves ?

Impacts sur l'emploi (agricole, artisanat, formation...)

Demandes spécifiques de services et de loisirs

Attitude de la population locale vis-à-vis des « nouveaux » ?

Adaptation/intégration des « nouveaux »

4. POLITIQUE D'ACCUEIL

Existence d'une politique d'accueil ? Communale ? Association ? Intercommunalité ?

Quelles actions ?

Volonté de développer l'accueil ? Pourquoi ? Projets ?

Besoin d'information ? Dans quels domaines ?

Réflexion sur les notions « d'accueil en milieu rural » / de « politique d'accueil » / de « territoire d'accueil » / des « limites » de l'accueil (stratégie, communication, sélection...)

Sentiment personnel sur ce phénomène ?

Sentiment des élus du secteur ?

Sentiment de la population locale ?

Questionnaire migrant

1. PROFIL DES MIGRANTS

Âge et lieu de naissance. Origine rurale ou urbaine ?
Origine rurale ou urbaine de la famille ?
Niveau d'études.
Situation familiale.
Enfants ? Scolarisés ? Où vivent-ils ?

2. SITUATION DE DÉPART

Lieu(x) d'habitation avant l'arrivée ?
Quelle activité exerciez-vous avant de venir vous installer ici ?
Habitiez-vous en appartement, en maison individuelle ?

3. RAISONS DU DÉPART

Éléments attractifs et répulsifs. Rejet de la ville, motif économique...
Élément(s) déclencheur(s) de cette décision. Départ préparé ou très rapide ? (logique de parcours ou de rupture ?)
Comment a réagi votre entourage ?

4. CHOIX DU LIEU

Comment avez-vous choisi de vous installer dans cette région ? Famille, amis ? Logement ?
Pourquoi précisément ici ? Le fait que l'on soit en « montagne » a-t-il influé sur votre choix ? (de quelle manière, dans un sens positif ou négatif). Lié à la représentation de la région (quelle image) ?

5. INSTALLATION

Depuis combien de temps êtes-vous arrivé ? Êtes-vous toujours resté au même endroit ou avez-vous déjà bougé dans le département, dans ce secteur ?
Avez-vous contacté la mairie ou une institution départementale, intercommunale avant de venir vous installer ?
Quels ont été vos interlocuteurs ?
Auriez-vous souhaité être aidé dans votre installation et si oui, comment ?
Avez-vous préparé votre départ longtemps à l'avance ?
Dans quel type d'habitation résidez-vous ? Avez-vous un jardin potager ? Une ou plusieurs voitures ?

6. ACTIVITÉS. RESSOURCES

Quelles sont actuellement vos activités ou vos ressources ?
Comment occupez-vous votre temps de loisir ?
Que pensez-vous apporter à ce territoire ?

7. ACCUEIL. INTÉGRATION DANS LE MILIEU LOCAL

Comment qualifieriez-vous l'accueil de la mairie ? De la population locale ?
Comment s'est passé l'accueil des enfants à l'école ?
Êtes-vous inscrits sur les listes électorales ?
Participez-vous aux associations locales ?
Où faites-vous vos courses et comment (dans les commerces locaux ou en grande surface) ?
Vous êtes-vous fait des amis dans la région ?
Vous sentez-vous « intégré » aujourd'hui ? Combien de temps cela a-t-il demandé ?
Avez-vous eu du mal à vous adapter ? Combien de temps cela a-t-il pris ?

8. « MANQUES »

Qu'est-ce qui vous manque à la campagne ?
Quels sont, selon vous, les services qui font défaut dans la commune et dans la région ?
Vous arrive-t-il de vous ennuyer ? De vous sentir isolé ?

9. REPRÉSENTATIONS DE LA CAMPAGNE

Que représentait pour vous la campagne à votre départ ? Avez-vous été déçu ?
Qu'est-ce qui vous a le plus surpris à votre arrivée à la campagne ?
Que représente-t-elle aujourd'hui pour vous ?

10. REPRÉSENTATIONS DE LA VILLE

Que représentait pour vous la ville à votre départ ?
Que représente-t-elle aujourd'hui pour vous ?

11. BILAN. LIENS AVEC LE LIEU DE DÉPART OU LA VILLE

Regrettez-vous parfois d'avoir quitté la ville / votre départ ?
Y retournez-vous ? Pour quelles raisons ? Que ressentez-vous alors ?
Avez-vous envie de retourner vous y installer ?
Pensez-vous que vous vivez mieux ici qu'en ville ?

12. PROJETS

Quels sont vos projets ?
Envisagez-vous de quitter la région ? Pour aller où ? Campagne, petite ville ?

13. EXPRESSION LIBRE

Souhaitez-vous ajouter ou préciser quelque chose ?

Annexe 2 – Données statistiques sur les nouveaux habitants dans la Nièvre au recensement de 1999

**Tableau 1 : Répartition par sexe et par âge des nouveaux arrivants
dans le département de la Nièvre en 1999 (%)**

	Nouveaux arrivants			Habitants la Nièvre	
	Ensemble	En milieu rural	En Pays Nivernais-Morvan	En milieu rural	En Pays Nivernais-Morvan
Répartition par sexe (%)					
Masculin	49,4	49,1	49,5	48,7	48,9
Féminin	50,6	50,9	50,5	51,3	51,1
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Répartition par âge (%)					
Moins de 20 ans	27,0	24,0	22,1	19,9	18,6
Moins de 25 ans	33,0	28,3	26,1	24,0	22,2
De 15 à 59 ans	60,6	57,2	55,6	52,0	48,9
60 ans et plus	17,4	23,1	26,3	33,3	37,5
75 ans et plus	3,2	3,7	3,6	12,2	14,3
Âge moyen	34,9	38,4	40,2	45,0	47,0

**Tableau 2 : Activité des nouveaux arrivants
dans le département de la Nièvre en 1999 (%)**

	Nouveaux arrivants			Habitants la Nièvre	
	Ensemble	En milieu rural	En Pays Nivernais-Morvan	En milieu rural	En Pays Nivernais-Morvan
Type d'activité (%)					
Actif ayant un emploi	35,9	31,5	29,0	33,8	32,6
Chômeur	8,4	8,8	8,6	5,0	4,2
Militaire du contingent	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Ancien actif	17,9	24,4	28,2	29,7	33,5
Élève, étudiant, stagiaire non rémunéré	6,3	4,6	4,6	5,7	5,5
Moins de 15 ans ou autre inactif	31,3	30,6	29,5	25,7	24,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Lieu de travail (%)					
Dans la commune où ils résident	48,5	43,9	46,6	49,1	55,5
Dans la Nièvre	37,2	35,7	35,2	41,0	36,1
Dans un département limitrophe	8,9	12,6	8,9	7,0	5,4
Dans un autre département	5,4	7,8	9,3	2,9	3,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Taux de chômage (%)					
Taux de chômage	18,9	21,7	22,7	12,8	11,4
Taux de chômage-Hommes	14,3	17,2	18,8	10,2	9,3
Taux de chômage-Femmes	24,4	27,2	27,3	16,3	14,2
Taux de chômage-Moins de 25 ans	24,5	28,8	31,7	25,1	23,7
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Ancienneté du chômage (%)					
Moins d'un an	40,0	39,6	39,2	41,7	42,2
Plus d'un an	57,7	58,2	58,9	54,7	54,5
Non précisée	2,4	2,2	1,9	3,6	3,3
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau 3 : type de logement des nouveaux arrivants dans la Nièvre en 1999 (%)

	Nouveaux arrivants			Habitants la Nièvre	
	Ensemble	En milieu rural	En Pays Nivernais-Morvan	En milieu rural	En Pays Nivernais-Morvan
	Type de logement (%)				
Maison individuelle, ferme	66,6	81,9	86,3	86,6	90,4
Logement dans un immeuble collectif	28,3	13,0	8,0	10,0	6,0
Logement-foyer pour personnes âgées	0,4	0,5	0,4	0,6	0,4
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
	Statut d'occupation (%)				
Propriétaires	46,4	57,9	62,4	68,1	70,7
Locataire ou sous-loc (loué vide)	43,5	32,0	26,6	24,7	21,0
Locataire ou sous-loc. (meublé, hôtel)	2,9	1,6	2,0	0,9	1,0
Logé gratuitement	7,3	8,5	8,9	6,3	7,3
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Annexe 3 – Présentation des Sites de Proximité pour l'emploi et la création d'activités en Rhône-Alpes

(Extraits du Bilan d'activités, 2007)

Outils de proximité dédiés à l'emploi et à la création d'activités en milieu rural, les Sites de proximité ont été créés pour :

- favoriser l'emploi et la création d'activités ;
- aider à l'émergence et à la construction d'offres d'activités ;
- décloisonner les partenariats pour faciliter les parcours d'accompagnement.

Ces services, localisés dans des espaces ruraux de trois à cinq cantons, s'adressent à tous les publics de ces espaces : particuliers, entreprises, associations et collectivités locales. Agissant sur la base d'une connaissance approfondie, ciblée et actualisée de leur périmètre d'action, ils ont pour mission d'accueillir et d'accompagner tous ces acteurs, de construire des offres d'activités et d'assurer des animations locales. Répartis sur six territoires ruraux (3 en Ardèche, 2 dans la Loire et 1 dans la Drôme), ils assurent des services au quotidien et réalisent chacun un programme annuel d'actions. Leurs interventions se déclinent en trois champs de compétences complémentaires, possibles grâce au professionnalisme des équipes (3 à 5 équivalents temps plein) et à des partenariats établis qui se retrouvent dans un comité local de suivi et de concertation :

- l'animation emploi-formation ;
- l'accompagnement des porteurs de projet ;
- la construction d'offres d'activités.

2007 est la treizième année de fonctionnement du dispositif des Sites de proximité pour l'emploi et la création d'activités. Depuis le 1^{er} janvier 2007, les Sites de proximité constituent avec le Centre Régional de Ressources du Développement Rural (CRDR), la Plate-Forme régionale développement rural Rhône-Alpes, à la demande de la Région et de l'Etat, qui ont souhaité poursuivre leur soutien aux activités de ces deux opérations de développement rural. Deux axes prioritaires de travail sont fixés à la Plate-Forme : la professionnalisation des agents de développement rural et la construction d'activités dans les espaces ruraux. En 2007, le niveau d'activité des Sites de proximité s'est maintenu au-delà des 3 000 publics accueillis et accompagnés. (3 047 en 2006 / 3 090 en 2007). Il en est de même pour le nombre d'actions initiées, en cours ou réalisées qui est de 76 pour l'année écoulée (77 en 2006). 82,6 % de ces publics sont des particuliers. 64 % de ces particuliers sont des personnes en difficulté au regard de l'emploi (demandeurs d'emploi, bénéficiaire du RMI) et 10 % viennent de l'extérieur du département de localisation du Site de proximité. Ces nouveaux arrivants sont pour la majorité d'entre eux dans des démarches d'installation en milieu rural par l'intermédiaire d'un projet de création-reprise d'activités. Ce sont aussi 352 entreprises, 117 associations et 60 EPCI ou communes qui ont bénéficié de l'appui d'un Site de proximité.

En 2007, la permanence du renouvellement du public se confirme. Globalement, 2/3 des publics accueillis et accompagnés ne l'étaient pas l'année précédente. Cette tendance, qui perdure (tout en s'estompant un peu par rapport à la période 2000 – 2006), conforte, et la persistance des problèmes d'emploi, et le renouvellement de la capacité d'initiatives dans les espaces ruraux. La fourchette de renouvellement des publics se situe entre 2/3 et 3/4 des publics accueillis et accompagnés et ses variations sont dues à la conjoncture économique globale, au marché local du travail et à la typologie du public en contact. En matière d'actions, les Sites de proximité visent, par leur intermédiaire, à renforcer les accompagnements individuels, et à travailler des thématiques prioritaires (services, agriruralité, insertion des publics en difficulté, économie sociale et solidaire, mise en réseau des acteurs, accueil d'actifs...) à partir d'une connaissance actualisée de l'évolution de ces espaces. C'est au travers du programme d'actions que s'organise notamment la détection de potentiels d'activités.

Entre 2000 et 2007, le nombre de publics accueillis et accompagnés par les Sites de proximité s'élève à 22 501 (19 233 particuliers / 2 086 entreprises / 662 associations / 520 collectivités locales).

Budget et financements : en 2005, 195 000 € par Site de proximité en moyenne et pour une année. FEOGA (50 %) – Etat/Région (30 %) – Collectivités/Autres financements publics et privés (20 %)

Annexe 4 – Les dix principes qui régissent les tendances territoriales (Guillaume Erner)

*Synthèse de la 1^{ère} Université européenne, territoires durables, territoires ouverts,
Clermont-Ferrand, les 28, 29 et 30 juin 2006 »*

L'idée est de présenter sous une forme synthétique – en dix points – les rapports que les tendances entretiennent avec les territoires. En préambule, il semble nécessaire de donner une définition des tendances, afin de montrer en quoi celles-ci régissent également le rapport d'attraction (ou d'absence d'attraction) qu'un territoire exerce sur ses habitants potentiels.

1) Tendances fonctionnelles et non-fonctionnelles dans le domaine des territoires ;

Dans les processus de choix de localisation des individus, qu'est ce qui relève des commodités offertes par le territoire (tendances fonctionnelles comme les dessertes, le réseau routier, etc.) et qu'est ce qui dépend des modes et des goûts ?

2) La nouvelle authenticité des territoires ;

Contrairement à ce que l'on croit, l'authenticité n'est pas une situation naturelle. Elle s'élabore, se construit, voire, elle peut se créer. Ce que l'on appelle la « postmodernité », c'est cela aussi : convoquer un passé pour le remettre au goût du jour.

3) Faire revenir les hommes vers leur racine ;

Une tendance de fond conduit les individus à se réapproprier leurs racines. De la généalogie aux recettes traditionnelles, on n'a plus honte de son terroir.

4) Segmenter ses hôtes ;

Les attentes des individus varient en fonction des âges et des catégories socio-professionnelles. Voilà pourquoi, aux États-Unis, on n'hésite plus à faire du marketing du territoire en segmentant son offre par rapport à des cibles.

5) Le « storytelling » appliqué aux territoires ;

La meilleure façon de parler aux individus, c'est de leur raconter des histoires. En l'occurrence, d'évoquer le style de vie qu'ils pourront acquérir en choisissant votre territoire.

6) Le sens et ses basculements : le cas des néo-ruraux

Le cas des néo-ruraux le montre : ce qui était hier observé de manière péjorative – en l'occurrence la campagne – fait aujourd'hui figure de valeurs attractives.

7) La prophétie auto-réalisatrice des territoires ;

On peut appliquer les recettes des marques de mode aux territoires. L'exemple de Dubaï.

8) Le concours de beauté appliqué aux territoires ;

Comment se crée une réputation : le cas des anticipations rationnelles appliquées aux choix territoriaux.

9) Bouleverser les normes ;

Une logique disruptive est possible pour bouleverser l'image d'un territoire.

10) Les tendances pour les étrangers.

En cas de besoin, pourquoi ne pas aller chercher ses nouveaux habitants ailleurs. Le cas de ces « étrangers » d'ici.

Annexe 5 – Le Collectif Ville-Campagne

Le Collectif Ville Campagne est né de l'envie de faire se rapprocher deux mouvements : d'une part la volonté croissante d'individus souhaitant s'installer à la campagne, et d'autre part, des territoires constatant ou recherchant un apport de population nouvelle. Ainsi, en 1997, 17 structures (associations, collectivités territoriales, médias...), impliquées dans l'appui aux porteurs de projets en milieu rural et dans le développement local, ont décidé de mettre en place un **lieu de réflexion et d'action autour des migrations ville campagne**. Le Collectif Ville Campagne rassemble aujourd'hui une équipe salariée de 5 personnes et 22 organismes.

La Région Limousin - La Région Limousin a fait de l'accueil de nouveaux habitants une priorité. Reconnue comme région pionnière en ce domaine, au niveau national comme européen, elle a constitué une Direction de l'accueil pour conseiller, orienter, accompagner dans leurs démarches les porteurs de projets. La Région intervient également pour aider les territoires limousins (Pays, PNR...) à mettre en œuvre des politiques locales d'accueil.

L'Esprit Village - Édité par l'Acteur Rural, *L'Esprit Village* rend compte, accompagne et encourage de façon pratique les initiatives de tous ceux qui souhaitent construire leur vie à la campagne grâce à des dossiers, des enquêtes, des petites annonces, des fiches pratiques.

L'ASP (Agence de Services et de paiement) - Établissement public qui a développé un répertoire national en matière de reprises d'exploitations agricoles animé par 85 associations départementales (les ADASEA) conseillant et aidant les candidats à concrétiser leur projet d'installation agricole et les mettent en contact avec les cédants. L'ASP en contact avec nombre de réseaux du développement local, aiguille les partants dans leur projet.

Demain.TV - Cette chaîne de télévision « hors norme » a été créée en 1997 par l'équipe du Journal de l'Emploi de CANAL+ autour de Martine Mauléon. Depuis le 1er juillet 2004, elle est dirigée par Yacine SABEG pour la société Ymédiat. C'est toujours le seul service multimédia entièrement consacré à l'emploi, à la formation, au changement de vie, à la reprise d'entreprise et à la création d'activité, sans oublier les initiatives locales et le développement durable. A dimension européenne, Demain.tv reste fortement implantée dans le tissu local.

L'Agence pour la création d'entreprises (APCE) - L'APCE assure la diffusion de l'esprit d'entreprise en développant des produits et services susceptibles d'aider les créateurs, les opérateurs et les pouvoirs publics. Toutes les informations indispensables pour structurer un projet, ainsi que les adresses et spécialités des organismes locaux d'accueil et d'accompagnement sont sur leur site web.

La Fondation Raoul Follereau – Service Ruralité - apporte de l'aide aux familles en difficulté, afin de leur permettre de trouver ou créer un emploi en milieu rural. Cela comprend : un accompagnement humain et technique personnalisé dans tous les domaines d'activités traditionnelles (hormis l'industrie, agriculture et professions libérales) et un soutien technique et financier.

Le Réseau Habitat & Développement dispense pour les particuliers des conseils d'ordre administratif, technique et financier et travaille également avec les collectivités locales dans le domaine de l'habitat, de l'urbanisme et du développement global. Adresses en région.

Les Sites de proximité en Rhône-Alpes - Points ressources pour des entreprises et des populations en recherche et / ou en création d'activités, les sites de proximité en Rhône-Alpes détectent, accompagnent et suivent les personnes ayant un projet de création d'activité, aident à l'émergence des projets professionnels, recherchent les potentiels des territoires autour desquels peut se construire l'activité en relation avec de multiples partenaires locaux de l'emploi, de la formation et du développement.

La Fédération nationale des foyers ruraux (FNFR) - Le mouvement des foyers ruraux puise sa force dans les actions de plus de 3 300 associations. Il est l'œuvre des habitants de 5 000 communes rurales. Lieux de rencontres, d'expression et d'échange, ils se sont faits les interlocuteurs privilégiés des habitants, des associations, des écoles, des élus des communes et des départements, des régions, des administrations et des acteurs socio-économiques. Aux travers des actions d'animation culturelle et de développement local, les fédérations départementales constituent des lieux privilégiés de contact pour l'accueil et l'accompagnement des nouveaux résidents.

L'Université Paris-VII - DESS « Aménagement, Animation et Développement local » - Après avoir assuré le premier accueil des partants de la région parisienne pendant les premières années du Collectif Ville Campagne, l'Université Paris VII et son DESS « Aménagement, Animation et Développement local » mènent aujourd'hui des recherches sur les causes et les conséquences de ce mouvement.

Savoir Faire & Découverte - Savoir Faire et Découverte a pour objectif de faciliter l'accès aux savoir-faire artisanaux, artistiques et agricoles écologiquement responsables. Association créée en 1999, elle anime aujourd'hui un réseau de plus de 170 professionnels (artisans, agriculteurs et artistes), répartis sur plusieurs régions en 2009, qui proposent de découvrir et de partager leurs savoir faire, dans le cadre de stages pratiques de courte durée, des tests de métiers et des séjours actifs.

La FN CIVAM - La FN CIVAM est une fédération d'associations qui s'est donnée pour mission de renforcer les capacités d'initiative des agriculteurs, des ruraux, pour maintenir des campagnes vivantes et accueillantes, par un développement durable et solidaire. Implication dans de nombreuses actions : l'agriculture dans un développement durable du territoire rural, les produits fermiers et l'agriculture biologique, la création d'activités et l'appui aux porteurs de projets en milieu rural...

Le Réseau des Boutiques de Gestion - Association loi 1901 fondée en 1980, Le Réseau des Boutiques de Gestion fédère 108 points d'accueil, répartis sur l'ensemble du territoire national. Une Boutique de Gestion est composée d'une équipe de généralistes de la petite entreprise, travaillant en liaison étroite avec des spécialistes du secteur, partageant la même volonté d'accueillir, de conseiller et de guider les porteurs de projet et les créateurs d'entreprise souhaitant s'implanter en milieu rural.

L'École nationale des ingénieurs des techniques agricoles (ENITAC) - Basé à Clermont-Ferrand, cet établissement public de l'enseignement supérieur agronomique dépendant du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche forme des ingénieurs ouverts sur les mutations du monde rural et son développement. L'équipe d'enseignants-chercheurs du département « Territoire et Société » a concentré ses recherches autour « des Nouvelles Fonctions d'Accueil de l'Espace Rural ». Elle aborde la question des nouveaux arrivants dans l'espace rural et des territoires d'accueil, et s'efforce d'apporter une réflexion opérationnelle sur les stratégies et programmes d'accueil des territoires.

L'Agence Régionale de Développement des Territoires d'Auvergne - Structure créée en 2005, l'ARDTA complète l'action de l'ARD et s'attache à favoriser l'accueil de nouveaux actifs sur les territoires auvergnats. Il s'agit de mettre en avant le potentiel d'activité des territoires en soutenant la structuration de réseaux locaux et en apportant un cadre méthodologique aux territoires, via une plateforme d'ingénierie territoriale. L'observatoire régional des territoires permet par ailleurs d'analyser l'évolution des territoires et d'évaluer l'impact des dispositifs mis en place.

L'APCA (Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture) - L'APCA, Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture est, au niveau national, composée des Chambres d'Agriculture départementales et régionales. Elles sont représentées par leurs Présidents qui constituent l'Assemblée plénière. Dans chaque département et chaque région, une Chambre d'Agriculture développe ses activités sur deux registres : elle est le porte-parole de l'agriculture et du monde rural auprès des pouvoirs publics ; elle assure un rôle essentiel de service de conseil auprès des agriculteurs.

Le Conseil Général des Côtes d'Armor – Une nouvelle dynamique de société liée à l'accueil de nouvelles populations rencontre la volonté d'animer le milieu rural, qui a toujours existé. Depuis 2000, le Conseil Général a développé des partenariats exemplaires avec la chaîne Demain et la revue Village Magazine, et a mis en place une structure d'accueil de porteurs de projets. Un travail particulier est également réalisé en partenariat avec la CCI, pour l'accueil des Britanniques, dont l'installation permanente est de plus en plus liée à un projet économique.

Créer et Vivre en Massif Central - Piloté pendant trois ans par le Commissariat Massif central, le dispositif Créer et Vivre en Massif Central est depuis le mois d'avril 2004, porté par les territoires dans le cadre d'une association qui a pour objectif de pérenniser l'action engagée en faveur de l'accueil de nouvelles populations en Massif Central. L'association a vocation à être un lieu d'échanges, de rencontres entre les initiatives ainsi qu'un lieu de ressources mobilisables pour l'appui aux territoires. Les dix-sept communautés de communes membres sont répartis sur les régions Auvergne, Limousin, Rhône-Alpes, Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon. L'association s'applique à renforcer puis promouvoir la dynamique Massif Central et travaille à la mise en place d'une démarche concertée à l'échelle interrégionale.

La Région Basse-Normandie - Nouvelle adhérente 2007, la Région Basse Normandie lance une politique d'accueil d'envergure, en partenariat avec le Collectif Ville Campagne.

France Terre d'Asile - Nouvelle adhérente 2007, l'association France Terre d'Asile accueille et accompagne les demandeurs d'asile et les réfugiés statutaires.

Le Conseil Général de la Nièvre – Nouvel adhérent 2008, le Conseil Général de la Nièvre a lancé à l'occasion de La Foire à l'Installation 2007 un dispositif fédérateur des territoires : « Installez-vous en Nièvre ».

Le Conseil Général du Cher – Nouvel adhérent 2008, le Conseil Général du Cher souhaite lancer une politique ambitieuse d'accueil de nouvelles populations, avec le soutien du Collectif Ville Campagne.

Annexe 6 – Les axes de la politique d'accueil de la Région Limousin

Extrait de *La Région Limousin et l'accueil de nouveaux habitants*,
avril 2009, Direction de l'Accueil, P6-10

La Région Limousin développe une approche globale de l'accueil dont elle a fait une politique intégrée. Tout en cherchant à rapprocher une « offre » et une « demande », en permettant la rencontre entre migrants d'une part, acteurs et territoires du Limousin d'autre part, la Région s'est fixée pour objectifs de :

- favoriser l'installation de migrants en privilégiant l'approche qualitative (-> faire en sorte d'augmenter les chances de réussite des projets)
- travailler prioritairement sur l'accueil d'actifs (les installations de retraités sont intéressantes, mais se font plus « naturellement », sans nécessiter le plus souvent un accompagnement spécifique), et notamment sur les porteurs de projets, tous domaines d'activités confondus. Dans ce cadre, la politique d'accueil de la Région s'articule autour de 4 axes :

1- L'accompagnement des migrants, et notamment des porteurs de projets

La Région assure cet accompagnement en amont, pendant et après l'installation.

- **En amont**, les services de la Région assurent une fonction d'écoute, de conseil et d'orientation des migrants, dans un parcours d'installation long et difficile, face à une multitude d'acteurs (administratifs, politiques, économiques, associatifs...) dont ces migrants connaissent rarement les compétences, voire l'existence. La Région contribue à assurer ce « primo – accueil » (plus de 1.440 contacts en 8 ans), avec un rôle de 1er « filtre » et d'orientation vers d'autres acteurs techniques (organismes d'appui à la création d'entreprise...) ou territoriaux.
- La Région a également mis en place et développé des dispositifs d'accompagnement collectifs (d'un rapport coût / efficacité proportionnellement plus intéressant). Après des « week-end découverte » (permettant à un groupe de migrants potentiels de venir rencontrer sur le terrain élus locaux, artisans, commerçants, agriculteurs, anciens migrants...) puis des « sessions de regroupement thématiques » de porteurs de projets, la Région en est arrivée à mettre en place une véritable formation « Construire son projet en Limousin ». S'adressant à des migrants potentiels, porteurs d'un projet d'activité et situés au stade de l'idée, cette formation, comprend :

- 2 modules (10 jours répartis sur 2 mois) portant sur la connaissance et la compréhension du Limousin, la clarification des objectifs et la définition d'une « feuille de route ». Ces modules se déroulent à la Maison du Limousin à Paris.
- un week-end découverte d'un territoire limousin au travers de la rencontre des acteurs qui y habitent ;
- une journée de bilan, 3 mois après la fin de la formation.

A l'issue de la formation, les stagiaires seront accompagnés individuellement par le Service Accueil, qui mobilisera les outils et les compétences régionales adaptées aux besoins de ces porteurs de projets. 4 sessions ont eu lieu entre 2005 et 2007. Elles ont concerné 32 personnes. Fin 2008, 8 projets d'installations dont 7 familles et 1 personne seule, s'étaient concrétisés en Limousin. 5 nouvelles sessions sont prévues sur 2008 et 2010.

- La Région a mis en place un dispositif d'accompagnement individualisé : « Rendez vous en Limousin ». Ce dispositif permet à des porteurs de projet de venir, dans le cadre d'un séjour de deux jours, travailler sur leur projet d'installation (rencontres de partenaires, visites d'offre d'activités...). Afin de faciliter leur venue, une partie des frais d'hébergement et de restauration est prise en charge.

- **Pour l'installation à proprement parler**, la Région a créé (en 2000) une « aide à l'installation ».

S'adressant à des migrants créant ou reprenant une activité, de quelque nature que ce soit, cette aide n'est pas liée au projet économique (il ne saurait être question de traiter les migrants différemment des limousins) mais permet de rembourser au réel les frais liés à la venue en Limousin (déménagement, frais de caution ou de notaire). Cette aide financière est plafonnée à :

- 1 000 € pour les nouveaux arrivants installant leur domicile dans une commune appartenant aux communautés d'agglomération de Limoges ou celle de Brive
- 2 000 € pour les nouveaux arrivants qui installent leur domicile dans une commune hors communautés d'agglomérations de Limoges et Brive. Simple et rapide à obtenir, très appréciée, cette aide a bénéficié (à fin 2008) à 892 migrants créateurs – repreneurs d'activités (pour un montant moyen de 2.279 €).

- **En aval de l'installation**, et toujours pour renforcer les chances de réussite, la Région entend favoriser l'intégration des nouveaux arrivants. Dans ce cadre, elle a ainsi mis en place (en 2007) un «

chèque intégration » à destination des populations étrangères et anglophones afin de répondre à leurs besoins spécifiques liés à l'apprentissage de la langue et à l'accès à l'information en passant par l'accompagnement dans les démarches administratives de la vie quotidienne. Le « chèque intégration » :

- s'adresse aux résidents permanents, salariés, chefs d'entreprise, personnes en recherche d'emploi non inscrites à l'ANPE et aux retraités, installés depuis moins de 18 mois en Limousin
- comprend un « volet langue » de 100 heures d'apprentissage du français et un « volet accompagnement » dans les démarches administratives (conseil, interprétariat...) de 10 heures
- passe par un prestataire pour vérifier l'éligibilité de la demande et adresser la confirmation d'accès au dispositif
- s'appuie sur des organismes de proximité répartis sur tout le territoire régional, agréés par la Région sur la base d'un cahier des charges, et qui délivrent les cours de langue et l'accompagnement. Pour l'année 2007, 180 personnes ont pu bénéficier du dispositif. Plus de 65 % étaient des actifs et 35 % des retraités. Ayant démontré sa pertinence, celui-ci est reconduit pour les années 2008, 2009, 2010 sur la base de 200 bénéficiaires par an.

2- Le soutien à la mise en place de politiques locales d'accueil

La politique régionale d'accueil ne peut être réellement efficace que si elle est relayée par des politiques locales d'accueil car c'est sur le terrain que se font concrètement les installations. Cela passe par une volonté politique des élus locaux ainsi que par des territoires « lisibles » et organisés. La Région apporte un soutien à la mise en place des politiques locales d'accueil par...

- la mise en oeuvre des Pôles Locaux d'Accueil (PLA).

Portés pour l'essentiel par des Pays et s'appuyant sur un animateur (financé par la Région), ces PLA ont pour missions de

- sensibiliser et mobiliser l'ensemble des acteurs du territoire autour des enjeux de l'accueil
- faire émerger et structurer « l'offre globale d'installation » du territoire pour fournir aux candidats toutes les informations en matière économique (entreprises ou commerces à reprendre, emplois disponibles, activités manquantes susceptibles de donner lieu à création d'entreprises...), d'habitat et de services (formations pour les enfants, services, activités culturelles, sportives et de loisirs...)
- appuyer et accompagner les candidats dans leur parcours d'installation (mise en contact avec les acteurs spécialisés...)
- assurer un suivi avant, pendant et après l'installation (fonction de « fil rouge »)
- assurer la promotion du territoire et participer aux actions de prospection de porteurs de projets.

Entre fin 2004 et début 2006, 8 PLA se sont mis en place : 3 en Corrèze (Pays de Vézère-Auvézère, de Haute Corrèze et de Tulle en Corrèze), 4 en Creuse (association des 2 Communautés de communes de la CIATE et de Bourganeuf-Royère de Vassivière, Pays de Guéret – Saint Vaury, Pays de Combraille en Marche, Pays Ouest Creuse), 1 en Haute-Vienne (Pays d'Ouest Limousin). Entre 2003 et 2007, les PLA ont obtenu environ 1 500 contacts avec des porteurs de projets, pour un taux de concrétisation se situant autour de 20%. En vitesse de croisière, le budget annuel moyen d'un PLA (animation + actions menées par le Pôle) est de l'ordre de 60 à 70.000 € (financé pour l'essentiel par la Région, mais également par l'Etat pour les actions, via le Contrat de Projet Etat-Région, et l'Europe).

- la mise en place du RAIL (« Réseau d'Aide à l'Installation en Limousin ») en articulation avec les PLA. Actuellement en phase de test, le RAIL est une base de données régionale en réseau qui va s'appuyer sur des bases de données locales regroupant l'ensemble des informations (offres d'activités, d'habitat et de services) de territoires engagés dans la mise en oeuvre de politiques d'accueil, notamment au travers de Pôles Locaux d'Accueil (PLA). Le RAIL permet également la circulation, entre les territoires correspondants / membre du réseau, des informations concernant les porteurs de projets pour renforcer l'efficacité de leur accompagnement et pour éviter au maximum les actions redondantes, concurrentes ou contradictoires des acteurs de terrain.

- une **aide à la professionnalisation des animateurs des PLA** avec le financement d'appui méthodologique et de formation (à l'accueil et l'écoute des porteurs de projets...), et la mise en place de journées d'échange dans un but de mutualisation d'expériences, au niveau régional ou avec des territoires pilotes extérieurs au Limousin (Sites de proximité Rhône – Alpes...).

3- La recherche de porteurs de projets et les actions de prospection

La Région a avancé prudemment dans ses actions de prospection et de recherche de porteurs de projets, considérant qu'il fallait au préalable donner la priorité à la mise en place des politiques locales d'accueil. Pour mener des actions de prospection efficaces, il est en effet nécessaire d'être en situation de

pouvoir apporter des réponses aux attentes et demandes des porteurs de projets, ce qui passe par des territoires d'accueil organisés.

La Région a toutefois engagé un certain nombre d'actions avec :

- **le partenariat avec la chaîne *Demain*** qui a notamment permis de proposer (au 31/12/05) 553 entreprises à reprendre avec 367 effectuées, soit un taux de reprise de 66,4% (10,5% encore en vente et 23,1% arrêt de la vente). A ces transmissions d'entreprises s'ajoutent 86 émissions « SOS Campagne » (présentant des opportunités d'activités – commerces, restaurants... – proposées par des communes rurales) avec un taux de concrétisation de 79% (auxquels s'ajoutent un certain nombre d'examen de candidatures de porteurs de projets en cours).

- **la participation au Collectif Ville – Campagne**, seule association nationale à s'intéresser aux migrations ville-campagne et à l'accompagnement de ces migrants. La Région a ainsi pu nouer des contacts avec le vivier de « migrants potentiels » en contact avec le Collectif.

- **la création de « Projets en campagne – la Foire à l'installation en milieu rural »** en 2001.

Cette manifestation nationale réunit tous les 2 ans à Limoges des territoires ruraux de toute la France, ayant des offres à proposer (entreprises ou commerces à reprendre, activités ou projets à développer, emplois, locaux...) et des porteurs de projets candidats à l'installation en milieu rural. Depuis sa création, chaque édition a accueilli de 3 000 à 3 500 visiteurs, en provenance de toute la France et de plusieurs pays européens, et le nombre d'exposants n'a cessé d'augmenter : 3000 visiteurs et 48 territoires issus de 11 régions en 2001 ; 3000 visiteurs et 81 départements représentés en 2003 ; 3500 visiteurs et 93 départements représentés en 2005, 3100 visiteurs et 98 territoires exposants issus de 15 régions en 2007. Cette manifestation, suivie par l'ensemble des *médias nationaux* (TV, radios, presse généraliste et spécialisée) et dont la 4^{ème} édition a eu lieu en Juin 2007, comprend également un « *espace entretiens individuels* » (pour orienter les visiteurs dans leurs premières démarches), un « *espace conseil* » (avec la présence d'organismes nationaux spécialisés) et des *ateliers – débats* (avec des échanges et témoignages sur l'installation en milieu rural, la reprise d'un commerce, le tourisme rural, le télé-travail...). « Projets en Campagne », a contribué à la prise en compte progressive, par les pouvoirs publics nationaux et locaux, de la problématique de l'accueil de nouvelles populations en milieu rural. Cet évènement, a d'autre part permis de mieux cerner le profil des candidats à l'installation, et de confirmer le regain d'attractivité des campagnes comme un phénomène de société. Il a également mis en évidence la professionnalisation des territoires ruraux dans leurs démarches d'accueil. Les retombées positives pour la Région Limousin ont également été importantes. L'évènement lui a permis de se construire une image de territoire d'accueil, de fédérer les acteurs locaux autour de l'enjeu d'accueil de nouvelles populations et de favoriser la structuration de son territoire pour répondre à cet enjeu.

- **L'engagement, depuis 2006, d'un partenariat avec Village Magazine**, avec la présentation, dans chaque n° du rôle et du fonctionnement des PLA, d'opportunités d'installation et d'activités à reprendre sur leur territoire, de témoignages de migrants « néo-limousins ».

- **La mise en oeuvre, à l'automne 2006, d'une action expérimentale de prospection ciblée**. Cette action visait la prospection de créateurs et repreneurs dans les métiers de l'artisanat de bouche (boulangerie, pâtisserie, boucherie, charcuterie...). Elle s'est déroulée à la Maison du Limousin à Paris et a été construite en partenariat entre le réseau des PLA et le réseau des Chambres des Métiers du Limousin.

- **l'engagement, en février 2008, d'un travail partenarial avec les PLA afin de définir une véritable stratégie de prospection et de communication à 3 ans**. Avec la définition de cette stratégie, la Région et les PLA visent l'augmentation du nombre de contacts avec des candidats à l'installation en Limousin susceptibles de répondre à l'offre dont le Limousin dispose.

4- Le renforcement de la connaissance

La politique d'accueil reste une politique en construction et il convient de renforcer l'observation et la compréhension des phénomènes. A cet effet, la Région

- a entrepris un travail d'observation sur les parcours des migrants et plus particulièrement des créateurs-repreneurs d'activités (notamment pour analyser les causes et facteurs de réussite ou d'échec)

- a lancé une étude (menée actuellement par l'INSEE, la Direction Régionale Jeunesse et Sports, les Caisses d'Allocations Familiales du Limousin et l'Université) d'analyse des migrations des jeunes en Limousin

- développe des échanges, dans un but de mutualisation des expériences, avec des territoires pilotes à l'échelle du Massif Central (dispositif « Créer et vivre en Massif Central »), au niveau national (avec le Collectif Ville-Campagne, la DIACT) et au niveau européen (Leader+, réseau Rural Innova dans le cadre d'Interreg III C).

Annexe 7 – Charte nationale de l'installation en milieu rural

Document de travail, 31 mai 2005

Préambule

1- L'enjeu du développement rural

Le phénomène de mondialisation en cours favorise le processus de concentration des capitaux, des activités et des hommes. Cette concentration, si elle est excessive et non maîtrisée, va à l'encontre de l'objectif du développement durable, non seulement à cause de l'encombrement et de la congestion potentiels qui affectent certaines métropoles ou régions mais aussi en raison du déclin et du dépeuplement d'autres territoires plus fragiles. Au niveau européen, la Commission Européenne relève le déséquilibre persistant entre régions centrales et régions périphériques, ainsi que l'aggravation ou du moins la perpétuation de disparités territoriales. La Commission souligne, dans son 3ème rapport sur la cohésion économique et sociale, la menace que ces déséquilibres font peser sur le développement harmonieux de l'Union dans les prochaines années.

En France, le Comité Interministériel pour l'Aménagement et le Développement du Territoire (CIADT) du 3 Septembre 2003 consacré au développement rural, a souligné que le décrochement économique et social (et qui au surplus ne serait pas sans effets environnementaux) d'une partie des espaces ruraux n'était pas acceptable. Le CIADT a ainsi insisté sur la nécessité de « résorber la fracture rurale » et de permettre aux territoires ruraux d'exploiter leurs potentialités bien réelles. L'objectif de cohésion et la volonté de promouvoir un développement durable, en France comme au sein de l'Union Européenne, commandent ainsi de se pencher sur le développement rural et sur la recherche d'un meilleur équilibre, avec de nouvelles relations et de nouvelles solidarités entre zones fortement urbanisées et territoires à dominante rurale.

2- L'accueil de nouvelles populations

Durant des décennies, le déclin démographique a été un des éléments majeurs de la fragilisation des territoires ruraux et du renforcement de l'opposition entre villes et campagnes. Cette érosion démographique tend à s'estomper, voire à disparaître, et de nouvelles opportunités s'offrent aujourd'hui aux zones rurales du fait des évolutions économiques, sociologiques, techniques et des infrastructures. Pendant longtemps, les emplois se sont concentrés dans les agglomérations urbaines. Mais on assiste actuellement à une transformation en profondeur de l'économie, et avec elle du marché, de l'organisation et du contenu même du travail. Cause essentielle de cette évolution : le déplacement des ressources des matières premières vers la matière grise et la diffusion des technologies issues de l'informatique.

Les ressources stratégiques émergentes sont immatérielles. Ce sont les hommes qui sont porteurs des compétences et des connaissances. D'eux dépendent la qualité des savoirs, des savoir faire, la souplesse, la réactivité, la capacité d'innovation et d'anticipation. La grande nouveauté de ces évolutions est ainsi la transformation profonde des liens entre l'économie, la société et le territoire. Dans la nouvelle économie, la présence des compétences devient déterminante, plus que la localisation des matières premières. La contrainte géographique est en recul, sous réserve que le territoire soit pourvu des ressources humaines requises : ce sont les hommes qui déterminent sa performance. Le handicap de la distance pure n'existe plus vraiment pour les entreprises. Seule compte la performance des grandes infrastructures. En revanche, elles doivent intégrer des réseaux relationnels qui sécurisent leurs décisions en matière de marchés, de technologies et de normes. Elles peuvent parfaitement trouver ces ressources tout en étant localisées dans les campagnes. Dans le même temps, du fait des mobilités croissantes et du développement de la société de l'information, de nouvelles organisations familiales et professionnelles se développent (birésidentialité, ARTT...) et les modes de vie s'homogénéisent progressivement entre urbains et ruraux. De ce fait les zones rurales, comme le montrent résultats des recensements et enquêtes nationales, deviennent de plus en plus attractives pour des populations confrontées aux nuisances des grandes agglomérations urbaines (pollution, santé, transports, stress, sécurité...), pour des familles en quête d'équilibre, de racines et d'identité.

Loin de l'ancienne dichotomie « villes – campagnes », les espaces à dominante rurale ont évolué. Tout en restant très divers, ils assurent de nouvelles fonctionnalités et voient émerger de nouveaux axes de développement comme, par exemple, l'économie résidentielle. Certains territoires ruraux voient ainsi s'installer de nouvelles populations. Ces arrivées, facteur d'évolutions économiques, culturelles ou sociales, peuvent être source de développement mais aussi parfois cause de déséquilibres préjudiciables, alors, aux conditions de vie et d'attractivité même de ces territoires. D'autres territoires, à l'écart de ces flux spontanés, se préoccupent avant tout du maintien des services existants et du développement de nouveaux, avec les emplois de proximité qui les accompagnent. Pour ces territoires ruraux, à la population vieillissante et au solde naturel déficitaire, l'enjeu demeure l'inversion des évolutions démographiques en s'appuyant sur la composante migratoire. Dans tous les cas de figure, que ce soit pour accompagner des arrivées de populations existantes ou pour en susciter de nouvelles, il convient pour les territoires ruraux d'organiser l'accueil de ces nouveaux habitants. Cela implique la définition et la mise en oeuvre de véritables politiques d'accueil. Celles-ci varieront d'une région, d'un territoire à l'autre compte tenu de la diversité des espaces ruraux, de la complexité des relations entre villes et campagnes, du contexte socio-économique, des organisations politico-administratives, du développement des infrastructures... Des initiatives existent, des expériences ont été menées. Mais l'accélération de l'évolution des espaces ruraux et l'enjeu de leur développement, plaçant l'homme au coeur de leurs projets de territoire, rend aujourd'hui nécessaire la formalisation et la structuration de ces politiques d'accueil.

C'est dans ce cadre que la présente Charte – qui figure parmi les objectifs retenus par le Comité Interministériel pour l'Aménagement et le Développement du Territoire (CIADT) du 3 Septembre 2003 consacré au développement rural – et ses signataires, tous fortement impliqués dans l'aménagement et le développement du territoire, se situent.

Article 1 – Objectif

Les territoires ruraux connaissent un regain d'attractivité. L'arrivée de nouvelles populations, et notamment d'actifs, offre de nouvelles opportunités de développement aux territoires ruraux lorsqu'elle est anticipée et intégrée dans les projets de territoire. La mise en oeuvre de politiques d'accueil doit permettre aux populations locales et aux nouveaux arrivants de construire et de se retrouver dans une dynamique commune. Elle vise à leur faire partager le sentiment d'avoir à faire vivre et développer ensemble leur territoire, dans une logique de « gagnant – gagnant ». Cette Charte nationale poursuit cet objectif. Elle vise à favoriser et à promouvoir la construction de politiques d'accueil en milieu rural, offrant un service de qualité aux migrants et contribuant au développement des territoires ruraux. La présente Charte a vocation à être prolongée localement par des « chartes territoriales ». Celles-ci serviront d'appui à la mise en oeuvre de programmes opérationnels s'inscrivant dans les politiques locales d'accueil.

Article 2 – Des convictions partagées

Les signataires de la présente Charte partagent les convictions suivantes :

Le développement des territoires ruraux est une nécessité au regard de l'objectif d'aménagement, de développement durable et d'équilibre socio-économique du territoire national

L'arrivée de nouvelles populations, et particulièrement d'actifs (porteurs de projets, créateurs – repreneurs d'activités, salariés...), dans les territoires ruraux offre de nouvelles opportunités pour le développement durable de ces territoires

L'arrivée de nouvelles populations, qu'elle soit une réalité ou un objectif, nécessite d'organiser l'accueil de ces nouveaux habitants, avec la définition et la mise en place de véritables « politiques d'accueil »

La mise en oeuvre de politiques d'accueil dans les territoires ruraux vise à la fois à favoriser l'arrivée de nouvelles populations dans les territoires ruraux dans de bonnes conditions et contribuer au développement de ces territoires, dans l'intérêt de tous et le souci de l'existant

Ces politiques d'accueil se mettent en place dans le cadre de bassins de vie et s'articulent autour des acteurs pivot que sont les territoires de proximité

Les politiques d'accueil sont à définir au niveau local, en fonction des caractéristiques, des spécificités et des réalités socio-économiques du territoire, ainsi que des choix politiques des acteurs locaux. Elles s'inscrivent dans une démarche partenariale, dépassant la défense des intérêts particuliers.

Article 3 – Cadre général des politiques d'accueil

Une politique d'accueil est une politique transversale et intégrée. Elle s'inscrit dans le projet global de développement du territoire, élaboré sur la base d'un diagnostic et d'une réflexion prospective. Sa définition et sa mise en oeuvre s'appuie, pour être efficace, sur une réelle volonté politique, partagée par l'ensemble des élus et des acteurs du territoire (collectivités territoriales, administrations, réseaux consulaires, organismes économiques et sociaux, associations...). Cette volonté politique partagée implique la recherche de complémentarités et le développement de partenariats entre ces acteurs. Elle se traduit par l'organisation ou le développement d'un véritable « réseau d'acteurs » contribuant aux politiques d'accueil. Les politiques d'accueil sont diverses, mais leur impact et leur réussite passent par le respect de principes essentiels :

- les élus et responsables du territoire doivent affirmer leur volonté d'accueillir de nouvelles populations pour développer une « culture de l'accueil » et faire partager cet objectif par les populations locales
- une politique d'accueil vise notamment à améliorer l'attractivité globale du territoire en agissant sur ses conditions d'activités économiques (renouvellement et développement de l'existant, accueil et construction de nouvelles activités...), de réceptivité (logement, foncier...) et d'habitabilité (services, environnement, vie socioculturelle...)
- une politique d'accueil nécessite de faire émerger et structurer l'offre globale du territoire (en matière économique, résidentielle et de services), afin de la rendre lisible et de la faire connaître. Cette mise en perspective de l'offre du territoire passe par un partage, par ses acteurs, d'informations qualifiées et localisées, dans le respect de leurs responsabilités et compétences respectives
- une politique d'accueil s'appuie sur un accompagnement du projet de vie et du projet d'activité des migrants en lien avec les spécificités du territoire. Cet accompagnement s'inscrit dans la durée, avant et après leur installation. Il vise à renforcer les chances de réussite, éviter ou résoudre des tensions avec les populations locales, faire en sorte que les nouveaux arrivants s'intègrent dans le territoire et participent à son développement. Cet accompagnement est assuré par les différents acteurs du territoire en fonction de leurs compétences respectives, dans un souci de complémentarité et d'approche globale visant à optimiser la qualité du service rendu
- les politiques d'accueil s'appuient sur des moyens dédiés (humains, techniques, financiers...). Ils sont définis au niveau de chaque territoire mais permettent, a minima, d'organiser, développer, animer le réseau des acteurs locaux de l'accueil, et d'offrir une porte d'entrée sur le territoire clairement identifiable par les migrants.

Article 4 - Engagements

Les signataires de la présente Charte s'engagent à :

soutenir et promouvoir l'objectif et les principes de la Charte énoncés ci-dessus, au niveau territorial, national et européen

s'informer mutuellement de toutes réflexions, démarches, initiatives concourant à l'objectif de la présente Charte auxquelles ils seraient associés ou qu'ils initièrent

inciter, et participer dans la mesure de leurs possibilités, au renforcement de l'observation et de la connaissance, au niveau territorial, national et européen, des phénomènes migratoires affectant le milieu rural, des politiques d'accueil qui y sont menées et de leurs résultats

favoriser, en lien avec les territoires de proximité, la construction et la promotion d'une offre d'installation globale et qualifiée, notamment par le rapprochement d'outils existants ou en projet

promouvoir auprès de leurs adhérents, de leurs structures locales, au sein de leurs réseaux respectifs, cet objectif d'accueil de nouvelles populations en milieu rural, et les inciter à

- participer au développement d'une « culture de l'accueil »
- susciter ou s'inscrire dans des démarches collectives territoriales sur la base des principes énoncés dans la présente Charte

se constituer en Comité de suivi. Celui-ci se réunira au moins une fois par an pour dresser le bilan des politiques d'accueil, de leurs impacts et évolutions, ainsi que pour valoriser les bonnes pratiques et identifier les difficultés rencontrées. Il pourra également

- constituer des groupes de travail afin d'élaborer des propositions pour les déclinaisons territoriales de la présente Charte et les programmes opérationnels d'accueil
- promouvoir la Charte auprès des opérateurs ou réseaux susceptibles d'y adhérer
- envisager d'éventuels développements de la présente Charte.

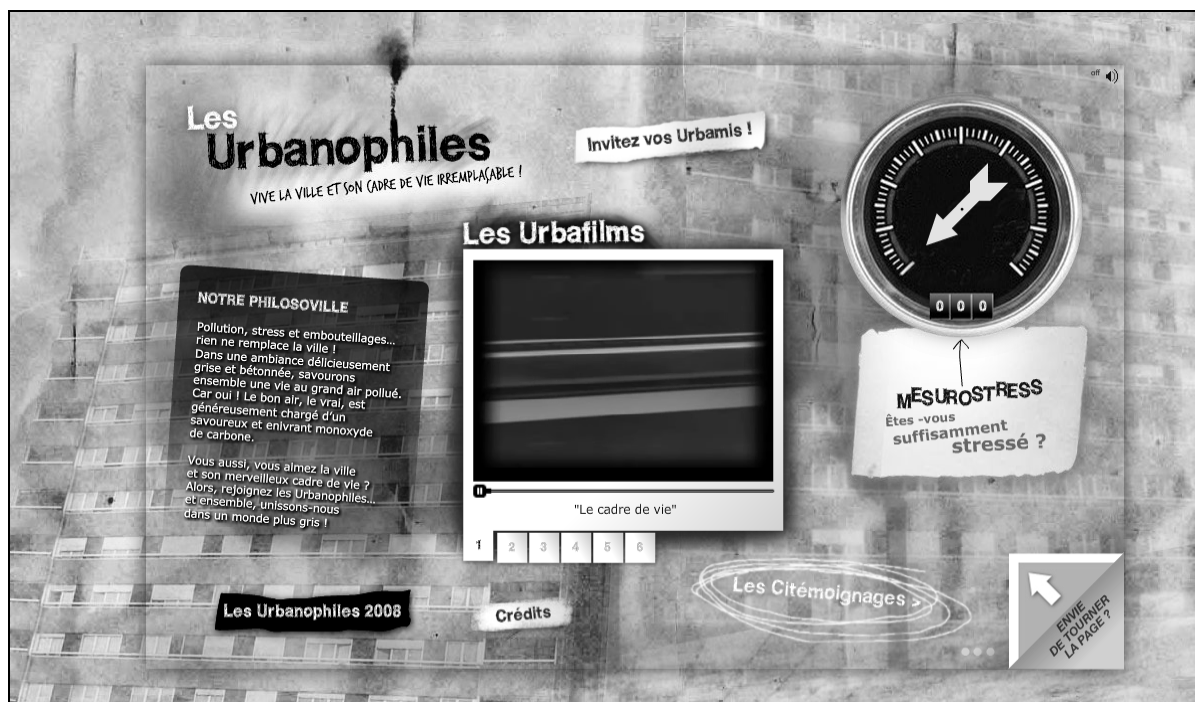
Annexe 8 – Démarche qualité de la Région Auvergne

*Les 9 engagements du référentiel AFAQ Engagement de service®
« Accueil et accompagnement de nouveaux arrivants sur le Territoire »*

1. Vous disposez de l'information nécessaire au bon accès à nos services
2. Nous mettons à votre disposition des informations actualisées sur notre prestation et sur les acteurs du Territoire qui peuvent vous accompagner
3. Nous vous confirmons la réception de votre demande écrite ou téléphonique dans les 5 jours ouvrés
4. Nous sommes à votre écoute, quel que soit votre projet et son degré d'avancement
5. Dans un délai maximum de 7 jours ouvrés après votre premier entretien avec l'accueillant, vous recevrez votre feuille de route récapitulative indiquant les principales étapes et les priorités de votre plan d'action
6. Nous vous informons des aides personnalisées d'ordre matériel, technique et financier
7. Nous vous assurons un accompagnement et un suivi personnalisé avec un référent
8. Nous vous mettons en relation avec un « délégué à l'accueil » lors de votre installation
9. Nous faisons le point avec vous durant les 3 années suivant votre installation

Annexe 9 – Extrait du site Les Urbanophiles

Voir DVD joint sur la troisième de couverture¹



Faire ses courses en zone d'attraction urbaine

Ah ! Qui ne connaît pas les joies de la zone d'attraction urbaine est bien malheureux ! Par zone d'attraction urbaine j'entends ces espaces en périphérie des grandes villes, où se regroupent les grandes enseignes de la distribution, des restaurants, des zones de loisirs, des cinémas, bref, tout ce que l'on peut rêver de mieux pour occuper ses samedis après-midi en famille, en couple, ou entre amis. Tout commence par le petit trajet qui nous y mène à ces grands pôles d'attraction : après une petite heure de voyage, on finit toujours par trouver des jeux intelligents pour patienter et s'occuper en s'amusant : « le premier qui voit une voiture jaune crie « JAUNE ! », « il est dans ton équipe ! » (le but de ce jeu consistant à composer la dream team de ses amis, en choisissant les plus belles curiosités anthropologiques qu'il nous est donné d'observer dans un embouteillage), « celui qui reste le plus longtemps la tête hors de la voiture sans tousser gagne une partie de bowling » ou encore le fameux jeu des plaques minéralogiques.

Arrivée sur le parking, un nouveau jeu commence : celui des mots fléchés qui nous mène à une belle place bien dessinée sur le bitume... ah ! Quel bonheur de zigzaguer entre les caddys, de klaxonner en ponctuant ses signaux sonores de « tu vas bouger ton gros cul oui ou merde ! », de flirter dangereusement avec les rétroviseurs alignés et de perfectionner sa gestuelle urbaine. Je ne me laisserai jamais de ces parcours entre les terre-pleins, les abris pour caddy, les sacs en plastiques éventrés et des prospectus qui voltigent dans les airs.

Puis, c'est l'euphorie... rien qu'en pénétrant dans la galerie marchande je sens mon corps s'abandonner, je m'enivre des parfums de détergents citronnés, je me saoule à grands coups de cris d'enfants capricieux et de hurlements de parents en pleine manifestation d'autorité, j'avale toute cette foule qui a eu la même idée que moi... et, plus que tout, je me félicite d'être comme tout le monde, ou presque.

JF, Co-fondateur du CDVM

¹ DVD gracieusement offert par l'Agence Régionale de Développement des Territoires d'Auvergne.

BIBLIOGRAPHIE

ÉPISTÉMOLOGIE, MÉTHODOLOGIE

- « 100 ans de sciences humaines », *Sciences Humaines*, hors série n°30, décembre 2000-janvier-février 2001.
- « Géographie sociale », *Actes du Colloque de Lyon*, 14-16 octobre 1982, édités par Daniel Noin, 1983, 513 pages.
- *Marginalité sociale, marginalité spatiale*, sous la direction d'André Vant, éditions du CNRS, Paris, Actes du Colloque tenu à l'Université de Lyon II, les 6, 7, 8 juin 1984, 1986, 265 pages.
- « Réinterroger la France rurale », *Enquêtes Rurales*, n°9, Cahiers de la Maison de la Recherche en Sciences Humaines, XXXII, 2003, 208 pages.
- BACHIMON (P.), *Géographie et représentation*, Thèse d'Habilitation à diriger des recherches, Université d'Avignon et des pays du Vaucluse, 1998.
- BAILLY (A.), sous la direction de, *Les concepts de la géographie humaine*, Colin, 2004, 333 pages.
- BAILLY (A.), FERRAS (R.), PUMAIN (D.), sous la direction de, *Encyclopédie de Géographie*, Economica, 1995, 1167 pages.
- BAILLY (A.), BÉGUIN (H.), *Introduction à la géographie humaine*, Paris, Colin, 2003, 216 pages.
- BAILLY (A.), DEBARBIEUX (B.), « Géographie et représentations spatiales », in *Les concepts de la géographie humaine*, Bailly (A.), et alii, Masson, 1991, p. 153-160.
- BAILLY (A.), « L'émergence du concept de marginalité ; sa pertinence géographique », in *Marginalité sociale, marginalité spatiale*, sous la direction d'André Vant, éditions du CNRS, Paris, Actes du Colloque tenu à l'Université de Lyon II, les 6, 7, 8 juin 1984, 1986, p. 48-53.
- BERTAUX (D.), « L'approche biographique, sa validité méthodologique, ses potentialités », *Cahiers Internationaux de Sociologie*, 1980, LXIX, 2, p. 198-225.
- BIGANDO (E.), « Entre le social et le sensible l'émergence d'un paysage ordinaire », *B.A.G.F.*, juin 2004, p. 205-218.
- BLANCHET (A.) et al., *L'entretien dans les sciences sociales*, Paris, Dunod, 1993, 289 pages.
- BLANCHET (A.), GHIGLIONE (R.), MASSONAT (J.), TROGNON (A.), *Les techniques d'enquêtes en sciences sociales*, Paris, Dunod, 2005, 197 pages.
- BLANCHET (A.), GOTMAN (A.), *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*, Nathan, Collection Sociologie, 1992, 125 pages.
- BODSON (D.), *Les Villageois*, Editions l'Harmattan, Coll. Alternatives Rurales, Paris, 1993.
- BONNAMOUR (J.), *Géographie rurale, méthodes et perspectives*, Paris, Masson, 1973, 168 pages.
- BOURDIEU (P.), sous la direction de, *La misère du monde*, Seuil, 1993, 949 pages.
- BOURDIEU (P.), « L'illusion biographique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1986, n°62-63, p. 69-72.
- BRUNET (R.), « Espace, perception et comportement », *L'Espace Géographique*, n°3, 1974, p. 189-204.
- BRUNET (R.), FERRAS (R.), THÉRY (H.), *Les mots de la géographie dictionnaire critique*, Reclus, La Documentation française, 1992, 470 pages.
- CHARVET (J.-P.), SIVIGNON (M.), sous la direction de, *Géographie humaine, questions et enjeux du monde contemporain*, Colin, 2002, 347 pages.
- CHIVALLON (C.), « Une vision de la géographie sociale et culturelle en France », *Annales de Géographie*, n°634, novembre-décembre 2003, p. 646-657.
- CLAVAL (P.), « La géographie et la perception de l'espace », *L'Espace Géographique*, n°3, 1974, p. 179-187.
- CLAVAL (P.), *Principes de Géographie Sociale*, Paris, éditions M.-Th. Génin, 1973, 351 pages.
- DEBARBIEUX (B.), « Le lieu, le territoire et trois figures de rhétorique », *L'Espace géographique*, n°2, 1995, p. 97-112.
- DI MÉO (G.), SAUVAITRE (C.), SOUFFLET (F.), « Les paysages de l'identité (le cas du Piémont béarnais, à l'est de Pau) », *Géocarrefour*, volume 79, n°2, 2004, p. 131-141.
- DI MÉO (G.), « Une géographie sociale dans le triangle des rapports hommes, sociétés, espaces », *B.A.G.F.*, juin 2004, p. 193-204.
- DI MÉO (G.), « L'identité : une médiation essentielle du rapport espace/société », *Géocarrefour*, volume 77, 2/2002, p. 175-184.
- DI MÉO (G.), *Géographie sociale et territoires*, Nathan Université, 1998, 320 pages.
- DI MÉO (G.), « Le territoire : un concept essentiel de la géographie sociale », in R. Héryn et C. Muller, *Espaces et Sociétés de la fin du XX^e siècle. Quelles géographies sociales ?*, Colloque de Géographie sociale de Caen, 10-11 octobre 1996, Les Documents de la Maison de la Recherche en Sciences Humaines de Caen, 1998, n°7, p. 49-61.
- DI MÉO (G.), *Les territoires du quotidien*, Paris, L'Harmattan, 1996, 207 pages.
- DI MÉO (G.), « Les territoires de la localité, origine et actualité », *L'espace géographique*, 1993, n°4, p. 306-317.

- DI MÉO (G.), « La genèse du territoire local : complexité dialectique et espace-temps », *Annales de Géographie*, n°559, 1991, p. 273-294.
- DI MÉO (G.), « De l'espace subjectif à l'espace objectif : l'itinéraire du labyrinthe », *L'Espace géographique*, n°4, 1990-1991, p. 359-372.
- FOURNIER (M.), « Postmodernité. Une idée fin de siècle ? », in « 100 ans de sciences humaines », *Sciences Humaines*, hors série n°30, décembre 2000-janvier-février 2001.
- FRÉMONT (A.), CHEVALIER (J.), HÉRIN (H.), RENARD (J.), *Géographie sociale*, Masson, 1984, 387 pages.
- FRÉMONT (A.), *La région, espace vécu*, PUF, 1976, 223 pages.
- FRÉMONT (A.), « Recherches sur l'espace vécu », *L'Espace géographique*, n°3, 1974, p. 231-238.
- GEORGE (P.), VERGER (F.), *Dictionnaire de la géographie*, PUF, 2006, 472 pages.
- GHIGLIONE (R.), MATALON (B.), *Les enquêtes sociologiques, théories et pratique*, Colin, 1995, 301 pages.
- GUERMOND (Y.), LAJOIE (G.), « De la mesure en géographie sociale », *L'Espace géographique*, n°1, 1999, p. 84-90.
- GUMUCHIAN (H.), GRASSET (E.), LAJARGE (R.), ROUX (E.), *Les acteurs, ces oubliés du territoire*, Anthropos, 2003, 186 pages.
- KAYSER (B.), sous la direction de, *Géographe : entre espace et développement*, Presses Universitaires du Mirail, Toulouse, 1990, 284 pages.
- LECLERC-OLIVE (M.), *Le dire de l'événement (biographique)*, Presses Universitaires du Septentrion, Villeneuve d'Ascq, 1997, 260 pages.
- LELLOUCHE (S.), « La société post-industrielle. Des « cols bleus » aux « cols blancs » », in « 100 ans de sciences humaines », *Sciences Humaines*, hors série n°30, décembre 2000-janvier-février 2001.
- LÉVY (J.), LUSSAULT (M.), sous la direction de, *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Belin, 2003, 1034 pages.
- MATHIEU (N.), BONTRON (J.-C.), « Les transformations de l'espace rural, problèmes de méthode », in *Études rurales*, n°49-50, « L'urbanisation des campagnes », janvier-juin 1973, p. 137-159.
- PIOLLE (X.), « Mobilité, identités, territoires », *Revue de Géographie de Lyon*, volume 65, n°3, 1990, p. 149-154.
- PIOLLE (X.), « Proximité géographique et lien social, de nouvelles formes de territorialité ? », *L'Espace géographique*, n°4, 1990-1991, p. 349-358.
- PROST (B.), « Marge et dynamique territoriale », *Géocarrefour*, volume 79, n°2, 2004, p. 175-182.
- QUIVY (R.), VAN CAMPENHOUDT (L.), *Manuel de recherche en sciences sociales*, Dunod, 1995, 288 pages.
- ROCHEFORT (R.), « La perception des paysages », *L'Espace Géographique*, n°3, 1974, p. 205-209.
- SCHEIBLING (J.), *Qu'est-ce que la géographie ?*, Hachette supérieur, 1994, 199 pages.
- SINGLY (F. de), *L'enquête et ses méthodes : le questionnaire*, Nathan, Collection Sociologie, 1992, 127 pages.
- SOUDIÈRE (M. de la), « L'inconfort du terrain, « Faire » la Creuse, le Maroc, la Lozère... », *Terrain*, n°11, novembre 1988, p. 94-105.
- SOUDIÈRE (M. de la), « L'appel des lieux : une géographie sentimentale », in « L'Autre maison, la résidence secondaire, refuge des générations », *Autrement*, Collection Mutations, n°178, dirigée par Françoise Dubost, 1998, p. 102-137.
- TESSON (F.), « Emergences territoriales et nouveaux rapports du pouvoir politique à l'espace », *B.A.G.F.*, juin 2004, p. 230-241.

MOBILITÉ ET PHÉNOMÈNES MIGRATOIRES

I. Aspects généraux

- « Géographie et population », *Espace, Populations, Sociétés*, 2002, n°1-2.
- « Human mobility in a globalising world », *Belgeo*, 2005, 1-2, 258 pages.
- « La révolution des compagnies low cost », *Espaces, tourisme et loisirs*, février 2003, n°201, p. 19-53.
- « Les mobilités », *Espace, Populations, Sociétés*, 1999, n°2.
- « Les migrations internes », *Espace, Populations, Sociétés*, 1994, n°1.
- BACCAÏNI (B.), *Recensement traditionnel et recensement rénové pour l'étude des migrations résidentielles*, INSEE service Études et Diffusion, 1999, 82 pages.
- BACCAÏNI (B.), « Comportements migratoires individuels dans l'espace français », *L'Espace Géographique*, 1993, n°2, p. 133-145.
- BENOIT (J.-M.), BENOIT (P.), PUCCI (D.), *La France à 20 minutes : La révolution de la proximité*, Belin, 2002, 271 pages.

- BÉTEILLE (R.), « Une nouvelle approche géographique des faits migratoires : champs, relations, espaces relationnels », *L'Espace Géographique*, n°3, 1981, p. 187-197.
- BONNIN (P.), VILLANOVA (R. de), sous la direction de, *D'une maison à l'autre. Parcours et mobilités résidentielles*, Grane, Créaphis, 2000, 372 pages.
- BONNIN (P.), VILLANOVA (R. de), « Pluriel singulier », in *D'une maison à l'autre. Parcours et mobilités résidentielles*, sous la direction de Bonnin (P.), Villanova (R. de), Grane, Créaphis, 2000, p. 5-15.
- BONTRON (J.-C.), « Quelques problèmes méthodologiques posés par l'approche des phénomènes de mobilité résidentielle et d'installation en zone rurale », in *Fonctions d'accueil des territoires ruraux : les nouveaux arrivants, Actes du Séminaire du 22 mai 2001*, Collection Actes, n°6, ENITA, p. 20-34.
- BRUN (J.), BONVALET (C.), « Approches quantitatives ou qualitatives de la mobilité résidentielle : éléments de bilan et perspectives », in *Espace, Populations, Sociétés*, « Géographie et population », 2002, n°1-2, p. 63-72.
- CORTES (G.), « Migrations, systèmes de mobilité, espaces de vie : à la recherche de modèles », *L'Espace Géographique*, n°3, 1998, p. 265-275.
- COURGEAU (D.), LELIÈVRE (E.), « Estimation des migrations internes de la période 1990-1999 et comparaison avec celles des périodes antérieures », *Population*, 2004, n° 5.
- COURGEAU (D.), *Méthodes de mesure de la mobilité spatiale. Migrations internes, mobilité temporaire, navettes*, Paris, INED, 1988, 303 pages.
- COURGEAU (D.), « Flux, reflux, villes, campagne », *L'École des parents*, Paris, n°7, 1983, p. 32-38.
- DESJEUX (D.), BONNET (M.), « Les significations multiples de la mobilité », in BONNET (M.), DESJEUX (D.), *Les territoires de la mobilité*, Paris, PUF, 2000, p. 15-19.
- DÉTANG-DESSENDRE (C.), PIGUET (V.), SCHMITT (B.), « Les déterminants micro-économiques des migrations urbain-rural : leur variabilité en fonction de la position dans le cycle de vie », *Population*, janvier-février 2002, vol. 57, n°1, p. 35-62.
- GODARD (F.), BOULIN (J.-Y.), DOMMERGUES (P.), « Quels espaces-temps de la vie quotidienne à l'horizon 2020 ? », *Territoires 2020. Revue d'études prospectives de la DATAR*, 2001, n°3, p. 45-54.
- GRAVES (P.E.), « Migration with a composite amenity: the role of rents », *Journal of Regional Science*, 1983, 23.
- GRAVES (P.E.), LINNEMAN (P.D.), « Hedonic analysis in a spatial context: theoretical problems in valuing location-specific amenities », *Economic Record*, 1985, 61, p. 737-743.
- GUILBOT (O.), sous la direction de, *Changer de région, de métier, de quartier*, Recherches pluridisciplinaires, Université de Nanterre, 1982.
- JAYET (H.), « L'analyse économique des migrations, une synthèse critique », *Revue Économique*, 1996, Vol. 47, 2, p. 193-226.
- JAYET (H.), « Mobilité professionnelle et mobilité géographique en France entre 1976 et 1980 », *Espace, Populations, Sociétés*, 1988, n°3, p. 477-486.
- KAUFMANN (V.), « Motilité, latence de mobilité et modes de vie urbains », *Mobilités et territoires urbains – Penser la ville sans bornes*, Actes du colloque PUCA, 23-25 juin 2004, Paris, p. 67-72.
- KING (R.), « Population mobility: emigration, return migration and internal migration », in A.M. WILLIAMS ed., *Southern Europe transformed: political and economic change in Greece, Italy, Portugal and Spain*, London, Harper and Row, 1984, p. 145-178.
- KNAFOU (R.), « Vers une géographie du rapport à l'Autre, les enjeux d'un festival scientifique », in *La planète « nomade », les mobilités géographiques aujourd'hui*, sous la direction de Rémy Knafou, Belin, 1998, p. 7-13.
- LE BRAS (H.), *La planète au village, Migrations et peuplement de la France*, DATAR, éditions de l'Aube, 1993, 222 pages.
- LELIÈVRE (E.), « Collecter des données de mobilité : des histoires migratoires aux biographies d'entourage », in *Espace, Populations, Sociétés*, « Les mobilités », 1999, n°2, p. 195-205.
- LELIÈVRE (E.), VIVIER (G.), « Évaluation d'une collecte à la croisée du quantitatif et du qualitatif », *Population*, 2001, n°56 (2), p. 1043-1074.
- LELIÈVRE (E.), BONVALET (C.), BRY (X.), « Analyse biographique des groupes. Les avancées d'une recherche en cours », *Population*, 1997, n°4, spécial « Nouvelles approches méthodologiques en démographie », p. 803-830.
- LÉVY (J.), « Nous habitons des lieux multiples », in KNAFOU (R.) et alii, *La Planète « nomade ». Les mobilités géographiques aujourd'hui*, Belin, 1998, p. 193-197.
- LÉVY (J.), « Les nouveaux espaces de la mobilité », in BONNET (M.), DESJEUX (D.), *Les territoires de la mobilité*, Paris, PUF, 2000, p. 155-170.
- MCHUGH (K.), HOGAN (T. D.), HAPPEL (S. K.), « Multiple residence and cyclical migrations: a life course perspective », *Professional geographer*, 1995, 47, p. 251-267.

- MONTANARI (A.), « Human mobility, global change and local development », in « Human mobility in a globalising world », *Belgeo*, 2005, 1-2, p. 7-18.
- PAILHÉ (J.), « Migration, migrant, géographie de la population », in *Espace, Populations, Sociétés*, « Géographie et population », 2002, n°1-2, p. 73-82.
- PERRIER-CORNET (P.), SCHMITT (B.), AUBERT (F.) et al., « Localisation des hommes et des emplois dans les espaces ruraux : constat, mécanismes et perspectives d'évolution », in *Nouvelles fonctions de l'agriculture et de l'espace rural*, INRA Paris, 1996, p. 235-359.
- PIERRET (C.), « La planète « nomade » : les mobilités géographiques d'aujourd'hui », in *La planète « nomade », les mobilités géographiques aujourd'hui*, sous la direction de Rémy Knafou, Belin, 1998, p. 27-35.
- PIRON (M.), MULLON (C.), DUREAU (F.), DEMAN (A.), « Modèle dynamique des mobilités résidentielles intra-urbaines à Bogota », *L'Espace Géographique*, 2007, n°4, p. 337-351.
- POCHE (P.), SCHÉOU (B.), « L'influence du vieillissement sur les pratiques touristiques en France », in « Tourisme et dynamiques démographiques », *Espace, Populations, Sociétés*, 2003, n°2, p. 303-315.
- RÉTAILLÉ (D.), « Concepts du nomadisme et nomadisation des concepts », in KNAFOU (R.) et alii, *La Planète « nomade ». Les mobilités géographiques aujourd'hui*, Belin, 1998, p. 37-58.
- ROSENTAL (P.), « Trajectoires migratoires, ressources familiales et macro-environnements dans la France contemporaine (XIX^e-XX^e siècles) », in « Problèmes de catégorisation dans l'enquête empirique », Actes du séminaire du GRS 2003-2004, CNRS, *Cahiers de recherche n°20*, Université Lyon II, 2005, p. 9-35.
- ROSENTAL (P.), *Les Sentiers invisibles. Espace, familles et migrations dans la France du XIX^e siècle*, Paris, EHESS, 1999, 256 pages.
- SIMON (G.), « La planétarisation des migrations internationales », in KNAFOU (R.) et alii, *La Planète « nomade ». Les mobilités géographiques aujourd'hui*, Belin, 1998, p. 59-76.
- STOCK (M.), « L'hypothèse de l'habiter poly-topique », *EspacesTemps.net*, textuel, 26.02.2006 (<http://espacetemps.net/document1853.html>)
- STOCK (M.), « Les sociétés à individus mobiles : vers un nouveau mode d'habiter ? », *Espaces Temps.net*, Textuel, 25.05.2005, (<http://espacetemps.net/document1353.html>).
- STOCK (M.), « L'habiter comme pratique des lieux géographiques », *EspacesTemps.net*, textuel, 18.12.2004 (<http://espacetemps.net/document1138.html>)
- STOCK (M.), DUHAMEL (P.), « A practice-based approach to the conceptualisation of geographical mobility », in « Human mobility in a globalising world », *Belgeo*, 2005, 1-2, p. 59-68.
- TARRIUS (A.), *Les nouveaux cosmopolitismes. Mobilités, identités, territoires*, Paris, éditions de l'Aube, collection Mondes en cours, 2000, 262 pages.
- TARRIUS (A.), *L'Anthropologie du mouvement*, éditions Paradigme, 1990.
- THUMERELLE (P.-J.), *Peuples en mouvement. La mobilité spatiale des populations*, Paris, SEDES, 1986, 325 pages.
- THUMERELLE (P.-J.), « Hommes et espace : indépendance et interdépendance », in P.-J. Thumerelle ed., *Explications en géographie. Démarches, stratégies et modèles*, 2001, p. 113-126.
- VALLÈS (V.), « L'étude des migrations avec le recensement traditionnel », in ENITA, *Fonctions d'accueil des territoires ruraux : les nouveaux arrivants*, Actes du Séminaire du 22 mai 2001, Collection ACTES, n°6, p. 16-19.
- VERQUIN (B.), « La mondialisation de l'économie et la mise en place d'un nouvel espace migratoire français », in KNAFOU (R.) et alii, *La Planète « nomade ». Les mobilités géographiques aujourd'hui*, Belin, 1998, p. 175-192.
- VIARD (J.), *La société d'archipel ou Les Territoires du village global*, éditions de l'Aube, 1994, 124 pages.
- WHITOL DE WENDEN (C.), « Un essai de typologie des nouvelles mobilités », *Hommes et Migrations*, septembre-octobre 2001, 1233, p. 5-12.
- WIEL (M.), « Mobilité, système d'interactions sociales et dynamiques territoriales », in *Espace, Populations, Sociétés*, « Les mobilités », 1999, n°2, p. 187-194.
- ZELINSKY (W.), « The hypothesis of the mobility transition », *The Geographical Review*, n°61, April 1971, p. 219-249.

II. Tourisme et migration

- « Tourisme et dynamiques démographiques », *Espace, Populations, Sociétés*, 2003, n°2, p. 227-350.
- BALL (D. A.), « Permanent tourism: a new export diversification for the less developed countries », *International Development Review*, 1971, 4, p. 20-23.
- BARBICHON (G.), BLANCHET (A.), KARSENTY (S.), PERIANEZ (M.), *L'autre habitat. L'habitat bilocal des résidents secondaires en France*, Paris, 1978, 315 pages.
- BELL (M.), WARD (G.), « Comparing temporary mobility with permanent migration », *Tourism Geographies*, 2000, 2-1, p. 87-107.

- BOURRAT (Y.) *Résidences et résidents secondaires en espace rural*, Dossier de synthèse n°30, CNRTER, 2000, 97 pages.
- CAVACO (C.), « A place in the sun: return migration and rural change in Portugal », in R. King ed. *Mass Migrations in Europe: the Legacy and the Future*, London, Belhaven, 1993, p. 174-191.
- CAZES (G.), « Les mobilités touristiques internationales », in R. Knafou ed., *La Planète « nomade ». Les mobilités géographiques aujourd'hui*, Belin, 1998, p. 77-91.
- CASADO-DIAZ (M.A.), « Socio-demographic impacts of residential tourism: a case study of Torreveja, Spain », *International Journal of Tourism Research*, 1999, v. 1, p. 223-237.
- CRIBIER (F.), « Les résidences secondaires des citadins dans les campagnes françaises », in *Études rurales*, n°49-50, « L'urbanisation des campagnes », janvier-juin 1973, p. 181-204.
- DECROLY (M.), « Tourisme et dynamiques démographiques : des relations multiples, denses et mal connues », in « Tourisme et dynamiques démographiques », *Espace, Populations, Sociétés*, 2003, n°2, p. 239-249.
- DEHOORNE (O.), « Tourisme, travail, migration : interrelations et logiques mobilitaires, in « Tourisme et migrations », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 2002, volume 1, p. 7-35.
- DEHOORNE (O.), « Tourisme et migration, entre logiques des marchés et systèmes de mobilités : revue bibliographique », In « Tourisme et migrations », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 2002, volume 1, p. 113-121.
- DUHAMEL (P.), *Les résidents étrangers européens à Majorque (Baléares). Pour une analyse de la transformation des lieux touristiques*, Thèse, Paris VII, 1997, 750 pages.
- FLOGNFELDT (T.), « Second homes, work commuting and amenity migrants in Norway's mountain areas », in Moss L. A. G., *The Amenity Migrants: Seeking and Sustaining Mountains and their Cultures*, edited by L. A. G. Moss, Consultant & Educator, Santa Fe, USA, Cabi, July 2006, p. 232-244.
- FLOGNFELDT (T.), « Second-home ownership: a sustainable semi-migration », in M. C. Hall, A. M. Williams, *Tourism and migrations: New relationships between production and consumption*, Kluwer, Dordrecht, 2002, p. 187-204.
- FRANCIS (P.), « Nouvelle forme de migration vers des espaces touristiques en reconversion », *Espace Populations Sociétés*, 1999, n°2, p. 345-352.
- GALLEN (N.), TEWDWR-JONES (M.), *Rural Second Homes in Europe: Examining Housing Supply and Planning Control*, Aldershot, Ashgate, 2000.
- GRIMMEAU (J.-P.) « Tourisme et démographie à l'échelle locale en Belgique », in « Tourisme et dynamiques démographiques », *Espace, Populations, Sociétés*, 2003, n°2, p. 263-275.
- KADT (E. de), « Introduction », in *Tourism : Passport to Development ?*, E. de KADT, UNESCO and IBRD, Washington, DC, 1979, p. 1-10.
- MCHUGH (K.), HOGAN (J.), HAPPEL (S.), « Multiple residence and cyclical migration: a life course perspective », *Professional Geographer*, 1995, 47, p. 251-267.
- MOSS (L. A. G.), « Beyond Tourism: The Amenity Migrants », in Mannermaa (M.), Inayatullah (S.), Slaughter (R.) eds., *Coherence and Chaos in Our Uncommon Futures: Visions, Means, Actions*, Turku: Finland Futures Research Centre and Turku School of Economics and Business Administration, 1994.
- MÜLLER (D.K.), « Amenity Migration and Tourism Development in the Tärna Mountains, Sweden », in Moss L. A. G., *The Amenity Migrants: Seeking and Sustaining Mountains and their Cultures*, edited by L. A. G. Moss, Consultant & Educator, Santa Fe, USA, Cabi, July 2006, p. 245-258.
- MÜLLER (D.K.), « Second homes in Sweden: patterns and issues », in C.M. Hall & D.K. Müller (eds.): *Tourism, Mobility and Second Homes: Between Elite Landscape and Common Ground*, Clevedon: Channel View, 2004, p. 244-258.
- MÜLLER (D.K.), « Reinventing the countryside: German second home owners in Southern Sweden », *Current Issues in Tourism*, 2002, 5, p. 426-446.
- MÜLLER (D.K.), « German second home owners in Sweden: some remarks on the tourism migration », *REMI*, 2002, 18-1, p. 67-86.
- MÜLLER (D. K.), HALL (C. M.), « Second Homes and Regional Population Distribution: On Administrative Practices and Failures in Sweden », in « Tourisme et dynamiques démographiques », *Espace, Populations, Sociétés*, 2003, n°2, p. 251-261.
- O'REILLY (K.), « A new trend in European migration: contemporary British migration to Fuengirola, Costa del Sol », *Geographical viewpoint*, 1995, 23, p. 25-36.
- O'REILLY (K.), « Constructing and managing identities: « residential tourists », or a British expatriate community in Fuengirola, southern Spain », *Essex graduate journal of Sociologie*, 1995, 1, p. 25-37.
- PANIAGUA (A.), « Urban-rural migration, tourism entrepreneurs and rural restructuring in Spain », *Tourism Geographies*, 2002, 4 (4), p. 349-371.

- PRICE (M.F.), MOSS (L.A.G.), WILLIAMS (P.W.), « Tourism and Amenity Migration », in Messerli (B.), Ives (J.D.) eds., *Mountains of the World: A Global Priority*, London & New York: Parthenon Publishing, 1997, p. 249-280.
- ROZENBERG (D.), *Tourisme et utopie aux Baléares : Ibiza, une île pour une autre vie*, L'Harmattan, 1990, 200 pages.
- SACAREAU (I.), DUHAMEL (P.), *Le tourisme dans le monde*, Colin, 1998, 223 pages.
- STOCK (M.), *Mobilités géographiques et pratiques des lieux. Étude théorico-empirique à travers deux lieux touristiques anciennement constitués : Brighton and Hove (Royaume-Uni) et Garmisch-Partenkirchen (Allemagne)*, Thèse de Doctorat, Université Denis Diderot, Paris 7, 2001, 663 pages.
- WILLIAMS (A.M.), HALL (C.M.), « Tourism and migration: new relationships between production and consumption », *Tourism Geographies*, 2000, 2-1, p. 5-27.

MIGRATIONS VILLE-CAMPAGNE, RENAISSANCE RURALE, RECOMPOSITION SOCIALE DES CAMPAGNES

I. France

- « Adieu Paris ! Je m'en vais vivre à la campagne... », *CFDT Magazine*, septembre 1996, p. 18-20.
- *Atlas de France, L'espace rural*, volume 8, Reclus, La Documentation Française, 1998, 128 pages.
- *Crises et mutations des agricultures de montagne*, Actes du Colloque international en l'hommage au Professeur Christian Mignon, Presses Universitaires Blaise Pascal, Clermont-Ferrand, 2003, 703 pages.
- *Des campagnes vivantes : un modèle pour l'Europe ?*, Mélanges en hommage au Professeur Jean Renard, Nantes, CESTAN, IGARUN, mai 2000, 696 pages.
- Dossier « Cap sur la campagne », *POUR*, n°182, 2004, p. 51-243.
- « Dossier Urbain/Rural », *Revue Urbanisme*, n°338, septembre-octobre 2004, p. 39-72.
- Dossier « Ils ont choisi la campagne », *Le Point*, n°1235, 18 mai 1996, p. 93-98.
- Dossier « Changer de région », *Rebondir*, n°40, mai 1996, p. 52-60.
- « De la campagne à la ville », *Cahiers Nantais*, n°58, juillet 2002, 256 pages.
- « Demain quel monde rural ? Et pour qui ? », *Économie et Humanisme*, n°362, octobre 2002, p. 8-78.
- *Géographies et campagnes*, Mélanges Jacqueline Bonnamour, École Normale Supérieure de Fontenay-Saint-Cloud, 1993, 369 pages.
- *Habiter et vivre dans les campagnes de faible densité*, Actes du 2^e colloque franco-espagnol de géographie rurale, Foix, 15-16 septembre 2004, Presses Universitaires Blaise Pascal, Clermont-Ferrand, 2007, 785 pages.
- *Les relations ville-campagne. Bibliographie analytique*, avril 1998, Bergerie Nationale, département périurbain, 20 pages.
- *Les Français et l'installation durable à la campagne, Résultats de l'étude Ipsos-Insight*, Région Limousin, mai 2005, diaporama, 25 pages.
- « Les nouveaux rapports villes-campagnes », *Les Cahiers de Fontenay*, n°41-43, 1986, p. 1-330.
- « Le prix des terres 2004, analyses et commentaires », *Espace rural*, Hors série, mai 2005, 116 pages.
- « L'exode urbain, état des lieux », *Le Monde Initiatives*, n°21, juillet-août 2003, p. 6-28.
- « La maison de campagne change le décor et de décor », *Le Monde*, 10 avril 1998.
- *Le marché immobilier rural en 2006, Terres d'Europe-Scafr, Service Etudes, FNSafer*, mai 2007, 12 pages.
- *Le marché immobilier rural en 2005, Terres d'Europe-Scafr, Service Etudes, FNSafer*, mai 2006, 8 pages.
- *Les nouveaux espaces ruraux de l'Europe Atlantique*, Hommage au Professeur Roger Béteille, Maison des Sciences de l'Homme et de la Société de Poitiers, ITEEM ICOTEM, avril 2000, 479 pages.
- *Les mutations dans le milieu rural*, Actes du Colloque de Géographie rurale tenu à Caen les 17 et 18 septembre 1992 en l'honneur de Pierre Brunet, Presses Universitaires de Caen, 1995, 479 pages.
- « Marre de vivre en ville. La campagne ça nous gagne », *Télérama*, n°2617, 2000, p. 14-20.
- « Pouvoir et patrimoine au village », *Études rurales*, n°63-64, juillet-décembre 1976, 270 pages + annexes.
- *Quelle France rurale pour 2020 ? Contribution à une nouvelle politique de développement rural durable*, Étude prospective de la Datar, 2003, 64 pages.
- « Quel avenir pour l'agriculture et le monde rural ? », *Économie rurale*, n°202-203, 1991, 124 pages.
- « Repopulation et mobilités rurales », *Espace, Populations, Sociétés*, 2001-1/2, 222 pages.
- ALPHANDÉRY (P.), BITOUN (P.), DUPONT (Y.), sous la direction de, *Ruralités. Les campagnes entre terroirs et mondialisations*, La Documentation Française, collection Problèmes politiques et sociaux, 2000, 77 pages.
- ANDREANI (J.-L.), « Le monde rural à la recherche d'une nouvelle identité », *Le Monde*, 6 Avril 2001, p. 15.

- AURICOSTE (I.), « Le paysage et la réappropriation des territoires », *Patrimoine et paysages culturels*, Actes du colloque de Saint-Emilion, 30 juin-1er mai 2001, Bordeaux : Confluences-Renaissance des cités d'Europe, p. 65-69.
- BACCAÏNI (B.), « Enquêtes annuelles de recensement : résultats de la collecte 2004. Des changements de région plus fréquents qui bénéficient aux régions du sud et de l'ouest », *Insee Première*, n°1028, juillet 2005, 4 pages.
- BACCAÏNI (B.), « Même le rural profond, isolé, devient attractif », 2001, 2 pages, (<http://www.snuipp.fr/article254.html>)
- BACCAÏNI (B.), « Les migrations internes en France de 1990 à 1999 », *Économie et Statistique*, 2001, n°4, p. 39-80.
- BACCAÏNI (B.), « Régions attractives et régions répulsives entre 1982 et 1990. Comparaison avec la période 1975-1982 et spécificité des différentes classes d'âge », in La France au recensement de 1990, *Population*, n°6, 1993, p. 1791-1812.
- BACCAÏNI (B.), COURGEAU (D.), DESPLANQUES (G.), « Les migrations internes en France entre 1982 et 1990. Comparaison avec les périodes antérieures », in La France au recensement de 1990, *Population*, n°6, 1993, p. 1771-1790.
- BACCAÏNI (B.), LEVY (D.), « Recensement de la population de 2006. Les migrations entre départements : le Sud et l'Ouest toujours très attractifs », *Insee Première*, n°1248, juillet 2009, 4 pages.
- BACCAÏNI (B.), SÉMÉCURBE (F.), « La croissance périurbaine depuis 45 ans, extension et densification », *Insee Première*, n° 1240, juin 2009, 4 pages.
- BACCAÏNI (B.), SÉMÉCURBE (F.), THOMAS (G.), « Les déplacements domicile-travail amplifiés par la périurbanisation », *Insee Première*, n° 1129, mars 2007, 4 pages.
- BALLAIN (R.), GIRARD (R.), LVOVSKI (C.), *Amélioration de l'habitat et revitalisation du milieu rural*, rapport pour l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat, Paris, 1989, 189 pages.
- BARBICHON (G.), « Appropriation urbaine du milieu rural à des fins de loisirs », *Études Rurales*, 49-50, janvier-juin 1973, p. 97-105.
- BARLOGIS (O.), « Les migrations interrégionales en France », Rencontres européennes des territoires d'accueil, 9 juin 2005, Insee 2005, 15 pages.
- BARRON (C.), *Les nouveaux habitants de l'espace rural*, 2 volumes, multigr., CEFRA, Lyon, 1986.
- BARRUÉ-PASTOR (M.), « Cent ans de législation montagnarde : des images contradictoires de la nature », in *Du rural à l'environnement, la question de la nature aujourd'hui*, sous la direction de MATHIEU (N.), JOLLIVET (M.), ARF, L'Harmattan, 1989, p. 225-233.
- BAUER (G.), ROUX (J.-M.), « Un phénomène nouveau : l'exode urbain », *Le Moniteur des Travaux Publics et du Bâtiment*, n°30, 1983, p. 32-36
- BAUER (G.), ROUX (J.-M.), *La rurbanisation ou la ville éparpillée*, Paris, le Seuil, 1976, 290 pages.
- BEAUDRY (R.), *La résistance incertaine - La ruralité dans le passage de la modernité à la postmodernité*, L'Harmattan, 2000, 308 pages.
- BELLAZAREG (A.-C.), HOVART (S.), *Vers de nouvelles relations ville-campagne en Rhône-Alpes : Accueil social, Insertion et Éducation à l'environnement dans le milieu agricole*, Mémoire ISARA, Lyon, 1997, 123 pages.
- BENKO (G.), LIPIETZ (A.), sous la direction de, *Les régions qui gagnent, districts, réseaux : les nouveaux paradigmes de la géographie économique*, Paris, PUF, 1992, 424 pages.
- BERGER (A.), « Languedoc-Roussillon : histoire d'une migration », in Dossier « Cap sur la campagne », *POUR*, n°182, 2004, p. 98-103.
- BERGER (A.), « Le rôle des mouvements migratoires dans les dynamiques rurales », in *Fonctions d'accueil des territoires ruraux : les nouveaux arrivants, Actes du Séminaire du 22 mai 2001*, Collection ACTES, n°6, ENITA, p. 115-130.
- BERGER (A.), « Les potentialités des différents espaces ruraux dans une perspective de revitalisation », in *Des campagnes vivantes : un modèle pour l'Europe ?*, Mélanges en hommage au Professeur Jean Renard, Nantes, CESTAN, IGARUN, mai 2000, p. 69-83.
- BERGER (A.), « Les nouveaux avantages comparatifs des espaces ruraux », *Revue de l'Économie Méridionale*, 1998, n°184, p. 355-375.
- BERGER (A.), « L'espace rural : les perspectives d'une recomposition », *Revue de l'Économie Méridionale*, 1994, n°165, p. 95-116.
- BERGER (A.), « L'unité rurale de peuplement. Pour une approche diversifiée de l'espace rural », *Revue de l'Économie Méridionale*, 1994, n°165-166, 1994, p. 145-165.
- BERGER (A.), *La nouvelle économie de l'espace rural*, édition Cujas, collection Marchés et structures agricoles, Paris, 1975, 286 pages.
- BERGER (A.), CHEVALIER (P.), DEDEIRE (M.), *Les nouveaux territoires ruraux. Éléments d'analyse, Territoires en mutation*, 2005, 305 pages.

- BERGER (A.), ROUZIER (J.), « Démographie 1999 : un jalon sur des orientations durables », *Revue de l'Économie Méridionale*, n°187, 1999, p. 299-317.
- BERGER (A.), ROUZIER (J.), « L'espace rural, élargissement conceptuel et orientation méthodologique », *Économie rurale*, n°229, septembre-octobre 1995, p. 3-9.
- BERGER (A.), ROUZIER (J.), *Villes et campagnes : la fin d'un dualisme*, Paris, Économica, 1977.
- BERGER (M.), BONTRON (J.- C.), « Renouveau du parc de logements et diversification sociale dans l'espace rural français », in *Géographie et campagnes, Mélanges J. Bonnamour*, ENS Fontenay-Saint-Cloud, Cahiers de Fontenay, p. 171-178.
- BERGER (M.), « Vers de nouveaux types de rapports villes-campagnes. La production des espaces péri-urbains en France et dans les pays d'économie développée », *Strates*, n°4, 1989, p. 89-106.
- BERLAN-DARQUE (M.), COLLOMB (P.) « Rural population-rural vitality », *Sociologia Ruralis*, vol. 31, n°4, 1991, p. 252-261.
- BESSET (J.-P.), « Quand la métropole vampirise l'espace rural », *Le Monde*, 21 avril 1999, p.14.
- BESSY-PIETRI (P.), HILAL (M.), SCHMITT (B.), « Recensement de la population 1999, Évolutions contrastées du rural », *Insee Première*, n°726, juillet 2000, 5 pages.
- BÉTEILLE (R.) « Les ruraux et l'avenir des campagnes. Réponses significatives à une enquête récente en Poitou-Charentes, Aveyron et Centre », *Norois*, vol. 30, n°119, 1983, p. 349-362.
- BÉTEILLE (R.), *La crise rurale*, Que sais-je ? , n°2914, PUF, 1994, 127 pages.
- BÉTEILLE (R.), *La France du vide*, Litec, 1981, 252 pages + annexes.
- BÉTEILLE (R.), MONTAGNÉ-VILLETTE (S.), *Le rural profond français*, Paris, SEDES, 1995, 166 pages.
- BODIGUEL (M.), *Le rural en question*, Paris, L'Harmattan, 1986, 155 pages.
- BODIGUEL (M.), « La campagne, quelle campagne ? » in Bodiguel M., Lowe P. (sous la direction de), *Campagne française, campagne britannique*, Paris, L'Harmattan, 1989, p. 13-28.
- BOISSON (J.-P.), *La maîtrise foncière, clé du développement rural : pour une nouvelle politique foncière*, Avis et rapports du Conseil Économique et Social, 2005, 204 pages.
- BONNAIN (R.), « Être ou ne pas être montségurien », in « Être étranger à la campagne », *Études Rurales*, n°135-136, juillet-décembre 1994, p. 75-81.
- BONNAIN (R.), « Les gens d'ici et ceux d'ailleurs », in « L'Autre maison, la résidence secondaire, refuge des générations », *Autrement*, Collection Mutations, n°178, dirigée par Françoise Dubost, 1998, p. 138-167.
- BONNAMOUR (J.) et al., *Agricultures et campagnes dans le monde*, SEDES, Dossiers des Images Économiques du Monde, 1996, 320 pages.
- BONTRON (J.-C.), « Le concept de ruralité à l'épreuve du changement social », in COURTET (C.), BERLAN-DARQUE (M.), DEMARNE, *Territoires ruraux et développement. Quel rôle pour la recherche*, Paris, Association Descartes/CEMAGREF, 1994, p. 162-166.
- BONTRON (J.-C.), « Population et espace rural : vers une nouvelle dynamique », *POUR*, 1985, p. 10-23.
- BONTRON (J.- C.), MATHIEU (N.), NAUDOU (C.), *La France des faibles densités*, Paris, ACEAR, 1976.
- BOSSUET (L.), SOTIROPOULOU (E.), « Les ruraux sont-ils des citoyens qui se cachent au fond des campagnes ou de simples consommateurs d'urbanités ? », *Cahiers Nantais*, 2002, n°58, p. 127-139.
- BOUDOUL (J.-C.), FAUR (J.-P.), « Renaissance des communes rurales ou nouvelle urbanisation », *Économie et statistique*, 1982, n°149, p. 1-11.
- BOZON (M.), THIESSE (A.-M.), « Le donjon, le grenier et le jardin. La recomposition de l'identité culturelle et sociale du Valois », *Terrain*, Carnets du Patrimoine Ethnologique, n°5, 1985, p. 6-15.
- BRUN (A.), CAVAILHES (J.), PERRIER-CORNET (P.), « Les espaces ruraux revisités », *Revue d'Économie Régionale et Urbaine*, 1992, n°1, p.37-66.
- BRUNET (R.), « Les enseignements du RGP de 1999 », *Mappemonde*, n°58, 2000-2, p. 26-29.
- BRYDEN (J.), « Déclin ? Quel déclin ? », *Leader magazine*, printemps 2000, n°22, p. 10-12.
- BULLER (H.), « Le processus de « counter-urbanisation » (Grande-Bretagne) et la « péri-urbanisation » (France) : deux modèles de retour à la campagne », *Économie rurale*, n°202-203, mars-juin 1991, p. 40-43.
- BUSSI (M.), RAVENEL (L.), « Écologistes des villes et écologistes des champs : analyse spatiale de l'implantation en France des partis écologistes et Chasse Pêche Nature et Traditions », *Cybergéo*, n°205, 20.12.2001.
- CALLOIS (J.M.), *Approches microéconomiques du développement économique local : prise en compte de la notion de capital social dans l'analyse des espaces périphériques*, Thèse de doctorat, Université de Bourgogne, Dijon, novembre 2005, 251 pages.
- CAROL ROGERS (S.), *Which heritage? Nature, culture and identity in french rural tourism*, 2000, Department of Anthropology, Institute of French Studies, New York University, 29 pages.
- CARON (A.), TORRE (A.), « Les conflits d'usages dans les espaces ruraux : une analyse économique », in Perrier-Cornet P., dir., *À qui appartient l'espace rural ?*, Éditions de l'Aube et Datar, 2002, p. 49-78.

- CATANZANO (J.), « Retour vers l'arrière-pays », Montpellier, CRPEE, *Les Cahiers de l'Économie Méridionale*, n°9, 1987, 358 pages.
- CAVAILHES (J.), DESSENDRE (C.), GOFFETTE-NAGOT (F.), SCHMITT (B.), « Analyse des évolutions récentes de l'espace rural », *Économie Rurale*, 1994, n°223, p.13-19.
- CAVAILHES (J.), JAYET (H.), « Analyser les espaces ruraux : trois clés de lecture », Collectif 1994, *Revue d'Économie Régionale et Urbaine*, 1996, n°2, p. 187-198.
- CAVAILHES (J.), NORMANDIN (D.), « Usage des sols dans l'espace rural. Évolutions, logiques économiques et conséquences », *Revue d'Économie Régionale et Urbaine*, 1996, n°2, p. 211-228.
- CAVAILHÈS (J.), SCHMITT (B.), « Les mobilités résidentielles entre villes et campagnes », in Perrier-Cornet P., dir., *Repenser les campagnes*, Éditions de l'Aube et Datar, 2002, p. 35-65.
- CHAMBOREDON (J.-C.), « Les usages urbains de l'espace rural : du moyen de production au lieu de récréation », *Revue française de sociologie*, 1980, n° XXI, I, p. 97-119.
- CHAMBOREDON (J.-C.), « La diffusion de la chasse et la transformation des usages sociaux de l'espace rural », *Études rurales*, 1982, n° 87-88, pp. 233-260.
- CHAMBOREDON (J.-C.), « Nouvelles formes de l'opposition ville-campagne », in Roncayolo (M.), sous la direction de, *La ville aujourd'hui. Mutations urbaines, décentralisation et crise du citoyen, Histoire de la France urbaine*, éditions du Seuil, tome 5, nouvelle édition, septembre 2001, p. 599-618.
- CHANARD (A.), *Quelles relations ville-campagne ? 10 fiches repères pour agir en faveur du renforcement des liens ville-campagne*, AFIP, Paris, ADIR, 1995, 30 pages.
- CHARDON (M.), DÉRIOZ (P.), RIEUCAU (J.), VITTE (P.), « Redécouverte de la nature par les citoyens », in *Les Français dans leur environnement*, sous la direction de R. Neboit-Guilhot et L. Davy, Nathan, 1996, p. 289-295.
- CHARRIER (J.-B.), *Villes-campagnes : Essai sur la diversité des rapports villes-campagnes à travers le monde*, Paris, Masson, 1988, 208 pages.
- CHEVALIER (P.), DEDEIRE (M.), « Les dynamiques migratoires 30 ans après : entre intégration et périphérisation économique », 40^{ème} colloque de l'Association régionale de langue française, « Convergence et disparités régionales au sein de l'espace européen, Les politiques régionales à l'épreuve des faits », Bruxelles, 1, 2 et 3 septembre 2004, 25 pages.
- CHEVALLIER (D.), sous la direction de, « Vives Campagnes, le patrimoine rural, projet de société », *Autrement*, collection Mutations n° 194, 2000, 223 pages.
- CLOKE (P.), « Counterurbanization: a rural perspective », *Geography*, 1985, 70, p. 13-19.
- CNERP, « Villes-campagnes : un avenir commun ? » 40^e congrès des économies régionales, Saint-Étienne, 21-22 octobre 1993, Inter-régions, numéro spécial congrès Saint-Étienne, 1993, 116 pages.
- COGNARD (F.), « Le rôle des recompositions sociodémographiques dans les nouvelles dynamiques rurales : l'exemple du Diois », in « Nouvelles dynamiques du développement rural dans les Alpes du Sud », *Méditerranée*, n°3-4, 2006, p. 5-11.
- COGNARD (F.), « Reprise démographique et nouvelles populations dans les moyennes montagnes françaises », in « Repopulation et mobilités rurales », *Espace, Populations, Sociétés*, 2001-1/2, p. 53-68.
- COGNARD (F.), DESMICHEL (P.), DIRY (J.-P.), RIEUTORT (L.), « Une terre d'accueil », chapitre 5, *Massif central – Hautes terres d'initiatives*, CERAMAC, Hors série, 2006, p. 49-60.
- COGNARD (F.), RIEUTORT (L.), « Nouvelles mobilités des populations et nouveaux territoires ruraux dans le Massif central français », Communication au Colloque de Poitiers 4-6 juin 2003, 16 pages.
- CRAVANT (M.), « Le bonheur est dans le pré, le bonheur est dans le Gers, à propos d'une image de la campagne », *RGPSO*, Agriculture et sociétés rurales, Tome 63, 3-4, 1992-1993, p. 517-536.
- CRIGNON (A.), HUYGUES-LACOUR (A.), NOURISSIER (F.), JACQUET LAGREZE (A.), LE GRIX (Y.), « La passion des maisons de campagne », *Le Nouvel Observateur*, n°2022, mercredi 6 août 2003.
- CRPEE, « Rural 94 », *Cahiers de l'Économie Méridionale*, 1995, n°19.
- CRPEE, « Rural 96 », *Cahiers de l'Économie Méridionale*, 1996, n°21.
- DAVEZIES (L.), *Un essai de typologie des formes du développement territorial en France*, Rapport à l'Institut Caisse des Dépôts pour la Recherche et à la Caisse des Dépôts, ŒIL-CRETEIL, Université Paris 12, Créteil, polyg., 2003, 57 pages + annexes.
- DAVEZIES (L.), « Temps de la production et temps de la consommation : les nouveaux aménageurs du territoire ? », *Futuribles*, n°295, mars 2004, p. 43-56.
- DAVEZIES (L.), *Vers une macroéconomie locale. Le développement local entre économie productive et présente*, Rapport à la DATAR, groupe prospective vieillissement, présidé par Michel Godet et rapporté par Marc Mousli, polyg., août 2005, 67 pages.
- DAVEZIES (L.), *Croissance sans développement en Ile-de-France*, Rapport préparé pour l'Institut Caisse des Dépôts pour la Recherche et la direction du développement territorial de la Caisse des Dépôts, polyg., 2007, 63 pages.

- DAVEZIES (L.), *La République et ses territoires : La circulation invisible des richesses*, Le Seuil, 2008, 109 pages.
- DEBARBIEUX (B.), VANIER (M.), sous la direction de, *Ces territorialités qui se dessinent*, éditions de l'Aube, Datar, 2002, 267 pages.
- DEGORRE (A.), REDOR (P.), « Enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2006. Les départements du Sud et du littoral atlantique gagnants au jeu des migrations internes », *Insee Première*, n°1116, janvier 2007, 5 pages.
- DÉRIOZ (P.), « Territoires, saisons et enjeux de la guerre des champignons en Haut-Languedoc », in *La Forêt, perceptions et représentations*, L'Harmattan, 1997, p. 331-340.
- DÉRIOZ (P.), « Les néo-ruraux à la rencontre de l'espace rural », in : *Les Français dans leur environnement*, sous la direction de R. Neboit-Guilhot et L. Davy, CNFG, Nathan, 1996, p. 290-295.
- DESSENDRE (C.) et al., *Espaces ruraux en mutation : Trois contributions à l'analyse des rapports entre villes et campagnes*, INRA, Dijon, 181 pages.
- DÉTANG-DESSENDRE (C.), PIGUET (V.), SCHMITT (B.), « Les déterminants micro-économiques des migrations urbain rural : leur variabilité en fonction de la position dans le cycle de vie », *Population*, 2002-1, p. 35-62.
- DEVERRE (C.), « Le loup (le retour) et l'agneau (le départ ?) », *Le Courrier de l'environnement*, n°36, mars 1999.
- DEZERT (B.), METTON (A.), STEINBERG (J.), *La périurbanisation en France*, Paris, CDU et SEDES, 1991, 226 pages.
- DIEU (F.), *Sécurité et ruralité, enquête sur l'action de la gendarmerie dans les campagnes françaises*, Institut des Hautes Études de la Sécurité Intérieure, 1997, 190 pages.
- DIRY (J.-P.), *Les espaces ruraux*, Sedes, collection Campus, 1999, 191 pages.
- DIRY (J.-P.), « Les campagnes vivantes, essai de définition », in *Des campagnes vivantes : un modèle pour l'Europe ?*, Mélanges en hommage au Professeur Jean Renard, Nantes, mai 2000, p. 23-30.
- DONADIEU (P.), « Du désir de campagne à l'art du paysagiste », *L'Espace Géographique*, vol. 27, n°3, 1998, p. 193-203.
- DUBOSCQ (P.), MATHIEU (N.), *Voyage en France par les pays de faible densité*, Toulouse, CNRS, 1985, 179 pages.
- DUBOST (F.), sous la direction de, « L'Autre maison, la résidence secondaire, refuge des générations », *Autrement*, Collection Mutations, n°178, 1998, 183 pages + annexes.
- DUBUC (S.), « Dynamisme rural : l'effet des petites villes », *L'Espace géographique*, 2004-1, p. 69-85.
- DUBY (G.), WALLON (A.), sous la direction de, *Histoire de la France rurale*, Paris, Seuil, Tome III (1880-1914), 1976, 568 pages, et Tome IV (de 1914 à nos jours), 1977, 667 pages.
- FARINELLI (B.), *L'Homme et la campagne. Des retrouvailles naturelles*, édition Sang de la terre, 2001, 190 pages.
- FARINELLI (B.), *Pour la Campagne*, édition Sang de la terre, 2000, 158 pages.
- FAUCHER (F.), *Les habits verts de la République*, Paris, Presses de Science Po, 1999, 310 pages.
- FAUR (J.-P.), « Plus loin de la ville », *INSEE Première*, n°119, janvier 1991.
- FONT (E.), « Un schéma d'évolution démographique pour les communes rurales », *Revue de l'Économie Méridionale*, 1994, n°164-165, p. 27-28.
- FOUGEROUSE (C.), *Le renouveau rural. Dépendance ou autonomie*, Paris, Éditions L'Harmattan, 1996, 378 pages.
- FOURNY (M.-C.), « Nouveaux habitants dans un pays de moyenne montagne », in « Être étranger à la campagne », *Études rurales*, n°135-136, juillet-décembre 1994, p. 83-95.
- FOURQUET (J.), « Quand les campagnes décrochent : Retour sur la progression du FN en milieu rural », mai 2003, 14 pages (en ligne).
- FRANÇOIS-PONCET (J.), BELOT (C.), *Le nouvel espace rural français*, Rapport d'information du Sénat, au nom de la Délégation à l'aménagement et au développement durable du territoire, n°468, Annexe au procès-verbal de la séance du 15 juillet 2008, 151 pages.
- FRANQUES (B.), « L'invention de la sédentarité rurale, les fondements idéologiques du mythe de l'exode rural en France », *EspacesTemps.net*, Textuel, 05.04.2004, (<http://espacestemp.net/document566.html>).
- GAVIGNAUD (G.), « La révolution rurale, du cas américain au cas français », *Les Cahiers de l'économie Méridionale*, « Rural 94 », 1994, n°19, p. 169-188.
- GAVIGNAUD (G.), *La révolution rurale : essai à partir du cas américain*, Saint-Etienne, Horvath, 1983, 162 pages.
- GONNARD (S.), *L'inversion des flux migratoires interrégionaux : de nouveaux rapports entre migrations internes et développement territorial ?*, Thèse de doctorat, CRETEIL-Institut d'Urbanisme de Paris, Université Paris-XII, 2006, 375 pages.
- GOUHIER (J.), « La campagne. De la marge à la ressource », *Géographie sociale*, n°12, 1992, p. 405-410.

- GRAVANT (M.), « Le bonheur est dans le pré, le bonheur est dans le Gers, à propos d'une image de la campagne », *Revue Géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, n°3-4, 1996, p. 517-531.
- GUÉRIN (M.), MOQUAY (P.), « Intercommunalité, pays : les recompositions territoriales », in P. Perrier-Cornet, *A qui appartient l'espace rural ? Enjeux publics et politiques*, Éditions de l'Aube, 2002, p. 105-132.
- GUERIN (C.) et PEREZ (J.), *Les territoires de l'insertion : Insertion des jeunes en milieu rural et en milieu urbain*, Paris, L'Harmattan, 1996, 172 pages.
- GUILLEBAUD (J.-C.), « Vive la campagne », *Le Nouvel Observateur*, 16-22 octobre 1997, p. 10-26.
- GUILLY (C.), NOYÉ (C.), « Atlas des nouvelles fractures sociales », *Autrement*, éditions Autrement, 2004, 64 pages.
- GUMUCHIAN (H.), « Fonctions d'accueil des territoires ruraux : les nouveaux arrivants », *Actes du Séminaire du 22 mai 2001*, Collection Actes, n°6, ENITA, p. 94-97.
- HERVIEU (B.), « Le village mort-vivant », *Autrement*, n°14, 1978, p.223-231.
- HERVIEU (B.), VIARD (J.), *L'Archipel Paysan. La fin de la république agricole*, La Tour d'Aigues, éditions de l'Aube, 2001, 125 pages.
- HERVIEU (B.), VIARD (J.), « La campagne et l'archipel paysan », in « Vives Campagnes, le patrimoine rural, projet de société », *Autrement*, sous la direction de Denis Chevallier, collection Mutations n° 194, 2000, p. 61-90.
- HERVIEU (B.), VIARD (J.), *Au bonheur des campagnes (et des provinces)*, éditions de l'Aube, 1996, 155 pages.
- HILAL (M.), PIGUET (V.), « Le rural en statistique, une intégration urbaine plus forte », in « Demain quel monde rural ? Et pour qui ? », *Économie et Humanisme*, n°362, octobre 2002, p. 12-17.
- HILAL (M.), SCHMITT (B.), « Les espaces ruraux : une nouvelle définition d'après les relations villes-campagnes », *INRA Sciences Sociales*, n°5, 1997, 6 pages.
- HOUÉE (P.), « Les racines rurales des Français entre chimères et fondements », in « Demain quel monde rural ? Et pour qui ? », *Économie et Humanisme*, n°362, octobre 2002, p. 24-35.
- INSEE, INRA, *Les campagnes et leurs villes*, Contours et caractères, INSEE éditions, 1998, 203 pages.
- JAUNEAU (J.-C.), « L'Europe a-t-elle une vraie politique rurale ? », in « Demain quel monde rural ? Et pour qui ? », *Économie et Humanisme*, n°362, octobre 2002, p. 38-41.
- JEAN (B.), *Territoires d'avenir. Pour une sociologie de la ruralité*, Québec, PUQ, 1997.
- JEAN (Y.), « Le Montmorillonnais, espace rural type : entre culture de la passivité et initiatives ou entre causalité externe et causalité interne », *Norois*, volume 44, n°176, 1997, p. 681-694.
- JEAN (Y.), « Analyse comparative des deux modèles explicatifs des évolutions des espaces ruraux français », *Annales de Géographie*, vol. 106, n°598, 1997, p. 631-646.
- JEAN (Y.), « Espaces ruraux : vers la marginalisation ou vers une identité nouvelle ? », in Béteille (R.), Montagné-Vilette S., *Le rural profond français*, Paris, SEDES, 1995, p. 19-29.
- JOLLIVET (M.), sous la direction de, *Vers un rural post-industriel*, Paris, L'Harmattan, 1997, 371 pages.
- INRA, SCAFR, SCEES, *Les achats fonciers des non-agriculteurs*, Paris, DATAR, 1992.
- JAFFRE (J.), « Les différences entre ruraux et urbains comptent de plus en plus dans le vote des français », *Le Monde*, 19 Novembre 1999.
- JOUSSEAUME (V.), CROIX (N.), « La mobilité résidentielle dans les campagnes nantaises », in « De la campagne à la ville », *Cahiers Nantais*, n°58, juillet 2002, p. 59-70.
- KALAORA (B.), *Le musée vert, radiographie d'un loisir urbain en Forêt de Fontainebleau*, L'Harmattan, Paris, 1993, 302 pages.
- KAYSER (B.), « La ruralité en question », in *Pays d'art et d'histoire et pôles d'économie du patrimoine*, DATAR, La Documentation Française, 2001, p. 111-114.
- KAYSER (B.), « L'intégration de la ruralité, les campagnes françaises au XXI^e siècle », *Économie rurale*, janvier-avril 2000, p. 100-103.
- KAYSER (B.), sous la direction de, *Ils ont choisi la campagne*, éditions de l'Aube, Paris, 1996, 206 pages.
- KAYSER (B.), sous la direction de, *Pour une ruralité choisie*, DATAR, éditions de l'Aube, Paris, 1994, 139 pages.
- KAYSER (B.), « Ville et campagne, même combat », *Après-demain*, janvier-février 1994, n°360-361, p. 34-38.
- KAYSER (B.), « Subversion des villages français », *Études rurales*, n°93-94, janvier-juin 1994, p. 295-324.
- KAYSER (B.), sous la direction de, *Naissance de nouvelles campagnes*, DATAR, éditions de l'Aube, Paris, 1993, 174 pages.
- KAYSER (B.), « Quinze millions de ruraux », *Revue Géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, Tome 63, fascicule 3-4, 1992-1993, p. 375-381.
- KAYSER (B.), « L'harmonie rurale revisitée », *Économie et Humanisme*, 1992, n° 323, p. 22-26.

- KAYSER (B.), *La Renaissance rurale : sociologie des campagnes du monde occidental*, Armand Colin, Paris, 1990, 304 pages.
- KAYSER (B.), « L'État français dans son jardin », *Économie Rurale*, n°200, 1990, p. 32-35.
- KAYSER (B.), « Renaissance rurale aux États-Unis ? », *Économie rurale*, n°183, janvier-février 1988, p. 3-10.
- KAYSER (B.), sous la direction de, *Les agriculteurs et les autres dans la société villageoise*, *Géodoc*, Université de Toulouse-Le Mirail, n°30, 1987.
- KAYSER (B.), « Le village recomposé », in *L'esprit des lieux, localités et changement social en France*, Paris, CNRS, 1986, p. 41-63.
- KAYSER (B.), *Le village recomposé. Pour l'analyse du changement social et culturel en milieu rural*, Toulouse, document de travail, 1983.
- KAYSER (B.), « Patrimoine et gestion de l'espace rural : l'exemple de l'Espinouse », *Études Rurales*, n°65, 1977.
- KAYSER (B.), « L'espace non-métropolisé du territoire français », *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, tome 40, fascicule 4, octobre 1969, p. 371-378.
- KAYSER (B.), BONTRON (J.-C.), « La renaissance rurale à l'épreuve du recensement de 1990 », in *Géographie Sociale*, « Quelles campagnes pour demain ? », Paris, La Documentation française, septembre 1992, p. 397-404.
- KAYSER (B.), MENDRAS (H.), « Société, ruralité, culture », *Géodoc*, 2000-6, n° 50, p. 1-73.
- KAYSER (B.), SABALÇAGARAY (M.-D.), TULET (J.), « Reprise de croissance dans les villages du Lot, comment ? Pourquoi ? », *Revue Géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, n°3-4, 1987, p. 315-335.
- LAGANIER (J.) et VIENNE (D.), « Recensement de la population de 2006. La croissance retrouvée des espaces ruraux et des grandes villes », *Insee Première*, n° 1218, janvier 2009, 6 pages.
- LALANNE (F.), « Le bonheur est dans le pré...une vie politique y est-elle encore ? Anciens notables et « néoruraux » dans un département agricole : le Gers », colloque « Sociabilité et politique en milieu rural », 24, 25 et 26 mai 2005, Organisé par le Centre de Recherches Historiques sur les Sociétés et Cultures de l'Ouest, Rennes II.
- LAMBERT (Y.), « Les jeunes ruraux entre ville et campagne », *Cahiers d'économie et sociologie rurales*, n°27, 1993, p. 44-73.
- LAMY (Y.), « Fonctions d'accueil des territoires ruraux : les nouveaux arrivants », *Actes du Séminaire du 22 mai 2001*, Collection Actes, n°6, ENITA, p. 108-113.
- LÉVY (J.), « Les campagnes, figure de l'urbain », *Pouvoirs locaux*, n°48, I-2001.
- LÉVY (J.), RENARD (J.), « Les nouveaux espaces ruraux », *Sciences Humaines*, hors-série n°4, février-mars 1994, 50 pages.
- LUGINBÜHL (Y.), « Représentation du paysage rural, représentation de la société, une lecture historique, in *L'Europe et ses campagnes*, sous la direction de M. Jollivet, Presse des Sciences Politiques, 1996, p. 217-235.
- LUGINBÜHL (Y.), « Le paysage rural : la couleur de l'agricole, la saveur de l'agricole mais que reste-t-il de l'agricole ? », *Études Rurales*, n°121-124, janvier-décembre 1991.
- MANCERON (V.), *Une terre en partage. Liens et rivalités dans une société rurale*, Paris, Éd. de la MSH-Ministère de la Culture et de la Communication, « Ethnologie de la France », 2005, 256 pages.
- MANCERON (V.), « La carpe, l'épi et le canard. Une société sous tensions entre terres et eaux (La Dombes) », *Ruralia*, 2004-14, [En ligne], mis en ligne le 7 janvier 2005. <http://ruralia.revues.org/document979.html>.
- MANCERON (V.), *La carpe, l'épi et le canard. Une société sous tensions entre terres et eaux (La Dombes)*, Thèse de doctorat d'ethnologie, sous la direction de Martine Segalen, Université Paris X-Nanterre, 2003.
- MARCHAND (B.), « La haine de la ville : « Paris et le désert français » de Jean-François Gravier », *L'Information géographique*, septembre 2001, p. 234-253.
- MARCONIS (R.), « Villes et campagnes : l'évolution des zonages statistiques en France », *Historiens et Géographes*, n°356, février-mars 1997, p. 181-190.
- MARIÉ (M.), VIARD (J.), *La campagne inventée ou ce qu'il advient des rapports entre les paysans, leurs communautés et l'environnement urbain dans quatre villages d'un pays de Moyenne Provence*, éditions Actes Sud, 1977, 238 pages.
- MAROIS (C.), DESLAURIERS (P.), BRYANT (C.), « Franges périurbaines », *Espace, Populations, Sociétés*, n°2, 1991, p. 325-334.
- MATHIEU (N.), « Expériences et méthodologies des Observatoires : un retour critique sur l'Observatoire des rapports rural/urbain », in « De la campagne à la ville », *Cahiers Nantais*, n°58, juillet 2002, p. 71-81.
- MATHIEU (N.), « Villes-campagnes : un nouveau regard », in *Villes-Campagnes, Peut-on expérimenter de nouveaux modèles de développement culturel*, Fédération des Parcs Naturels Régionaux de France, 2001, Paris, p. 15-17 (Actes du séminaire des 18 et 19 janvier 2001 organisé par la FPNRF avec l'appui du Ministère de la Culture et de la communication, du Conseil régional Rhône-Alpes et de l'Observatoire sur les rapports entre le rural et l'urbain, Centre Culturel des Camiers-Parc naturel régional du Pilat, 60 pages.)

- MATHIEU (N.), « Des représentations et pratiques de la nature aux cultures de la nature chez les citadins : question générale et étude de cas », *B.A.G.F.*, 2000, n°2, p. 162-173.
- MATHIEU (N.), « La notion de rural et les rapports ville-campagne en France : les années quatre-vingt-dix », *Économie Rurale*, n°247, septembre-octobre 1998, p. 11-20.
- MATHIEU (N.), « Le rural et l'urbain en Europe, anciens et nouveaux modèles d'habiter », in *L'Europe et ses campagnes*, sous la direction de M. Jollivet, Presse des Sciences Politiques, 1996, p. 187-213.
- MATHIEU (N.), « La notion de « rural profond » : à la recherche d'un sens », in Béteille (R.), Montagné-Vilette (S.), *Le rural profond français*, Paris, SEDES, 1995, p. 115-121.
- MATHIEU (N.), « La notion de rural et les rapports ville-campagne en France, des années cinquante aux années quatre-vingts », *Économie Rurale*, n°197, mai-juin 1990, p. 35-41.
- MATHIEU (N.), « Questions sur les types d'espaces ruraux en France », *L'Espace géographique*, n°2, 1982, p. 95-110.
- MATHIEU (N.), « Mais, au fait, qui sont les ruraux aujourd'hui ? », *Autrement*, juin 1978, n°14, p. 205-207.
- MATHIEU (N.), « Propos critiques sur l'urbanisation des campagnes », *Espaces et Sociétés*, n°12, mars-avril 1974, p. 71-89.
- MATHIEU (N.), JOLLIVET (M.), sous la direction de, *Du rural à l'environnement, la question de la nature aujourd'hui*, ARF, L'Harmattan, 1989, 354 pages.
- MATHIEU (N.), MOREL-BROCHET (A.), « Essai sur l'habiter : le rural à l'épreuve de la mobilité », in *Dynamique de l'espace rural, environnement et stratégies spatiales*, Actes du colloque international de Montpellier, 13 et 14 septembre 2001, p. 459-466.
- MERLIN (P.), *L'exode rural*, Paris, PUF, Travaux et documents de l'INED, Cahiers n°59, p. 1-228.
- MERMET (L.), MOQUAY (L.), *Accès du public aux espaces naturels : outils d'analyse et méthodes de gestion*, 2002, 392 pages.
- MICHEL (C.), LARDON (S.), « L'accès aux espaces naturels : l'apport des chorèmes à la gestion des conflits d'usage », *Mappemonde*, 2001-2, 62, 5 pages.
- MICOUD (A.), « La campagne comme espace public ? », *Géocarrefour*, volume 76, 1/2001, p. 69-73.
- MICOUD (A.), « Nouveaux venus et patrimonialisation de la campagne », in *Fonctions d'accueil des territoires ruraux : les nouveaux arrivants*, Actes du Séminaire du 14 novembre 2001, Collection Actes, n°7, ENITA, p. 124-137.
- MONZA (J.- P.), *Le Grand Atlas de la France rurale*, INRA, SCEES, 1989, 494 pages.
- MOREL (B.), REDOR (P.), « Enquêtes annuelles de recensement 2004 et 2005. La croissance démographique s'étend toujours plus loin des villes », n° 1058, janvier 2006, 4 pages.
- OMALEK (L.), « Projections régionales de populations pour 2030, l'impact des migrations », *Insee Première*, n°805, 2001, 4 pages.
- PAHL (R.E.), « The rural-urban continuum », in *Sociologia Ruralis*, 1966, volume 6, p. 299-329.
- PAYEN (C.), « Ville et campagne », *Actes du Colloque de Lyon*, 2 et 3 juin 1994, juillet 1994, Hors-série n°4, p. 20-21.
- PELOSSE (V.), « (Ré)introduction d'espèces et agriculture : de l'anthropisation à l'artificialisation », *Économie Rurale*, 1992, n°208-209, p. 101-104.
- PENICAULT (N.), « Relégués par la spirale de l'escargot », *Libération*, mercredi 5 juillet 2006.
- PERRIER-CORNET (P.), *Mutations et perspectives des espaces ruraux*, Rencontres européennes, Limoges, 9 juin 2005, 20 pages.
- PERRIER-CORNET (P.), « Les Français et l'espace rural, Perceptions communes et pratiques différenciées », résultats extraits de « Les Français et l'espace rural », CREDOC, (enquête sur les conditions de vie et les aspirations des Français), juillet 2001, 141 pages, R. Bigot, G. Hatchvel (sondage sur 2000 personnes), in « Demain quel monde rural ? Et pour qui ? », *Économie et Humanisme*, n°362, octobre 2002, p. 26-30.
- PERRIER-CORNET (P.), sous la direction de, *Repenser les campagnes*, éditions de l'Aube/DATAR, 2002, 278 pages.
- PERRIER-CORNET (P.), HERVIEU (B.), « Campagnes françaises multifonctionnelles, les enjeux de la gestion de l'espace rural », in « Demain quel monde rural ? Et pour qui ? », *Économie et Humanisme*, n°362, octobre 2002, p. 18-23.
- PERROT (M.), « La maison de famille », in « L'Autre maison, la résidence secondaire, refuge des générations », *Autrement*, Collection Mutations, n°178, dirigée par Françoise Dubost, 1998, p. 38-67.
- PINÇON-CHARLOT (M.), PINÇON (M.), *Quartiers bourgeois, quartiers d'affaires*, Payot, collection Documents Payot, juin 1992.
- PIRON (O.), « La revanche des petites communes », *Études Foncières*, n°114, mars-avril 2005, p. 21.
- RAUTENBERG (M.), MICOUD (A.), BÉRARD (L.), MARCHENAY (L.), *Campagnes de tous nos désirs*, Mission du Patrimoine ethnologique, Collection Ethnologie de la France, Cahier 16, éditions de la Maison des sciences de l'homme, Paris, 2000, 191 pages.

- RAVENEL (L.), BULEON (P.), FOURQUET (J.), « Le grand péri-urbain, nouvelles terres de progression du vote Le Pen », *Colloque AFSP sur l'extrême droite en Europe, 16 et 17 septembre 2004*, 12 pages.
- RAYMOND (S.), « « Retour à la campagne » et gentrification rurale : réflexion sur l'accès au foncier rural », Actes du 2^e colloque franco-espagnol de géographie rurale, *Habiter et vivre dans les campagnes de faible densité*, Foix, 15-16 septembre 2004, Presses Universitaires Blaise Pascal, Clermont-Ferrand, 2007, p. 623-639.
- RAYMOND (S.), *Du « retour à la nature » au « retour à la campagne »*, *Migrants et recompositions territoriales dans le Midi de la France et en Californie du Nord*, Thèse pour le doctorat d'Études Rurales, mention Géographie, Université de Toulouse-Le Mirail, 2003, 356 pages.
- REGOURD (E.), « Le phénomène associatif dans la recomposition territoriale : vers de nouvelles ruralités ? », *Ruralia*, 2004-15, [En ligne], (<http://ruralia.revues.org/document1056.html>).
- REGOURD (E.), *Le phénomène associatif dans la recomposition territoriale : vers de nouvelles ruralités ?*, Thèse de doctorat en géographie, Université Paul Valéry Montpellier 3, 623 f^o, 2004.
- RÉMY (J.), « La parcelle et la lisière, éleveurs et animaux dans le Parc du Vercors », in *Études rurales*, n°141-142, « Cultiver la nature », janvier-juin 1996, p. 85-108.
- RÉMY (J.), « Le rural et l'urbain : entre la coupure et la différence, la métamorphose des relations ville/campagne », *Espaces et Sociétés*, n°72, 1993, p. 31-47.
- RENARD (J.), « Entre ville et campagne : l'exemple du sud de la Loire-Atlantique », in « De la campagne à la ville », *Cahiers Nantais*, n°58, juillet 2002, p. 47-58.
- RENARD (J.), *Les mutations des campagnes, paysages et structures agraires dans le monde*, Colin, 2002, 221 pages.
- RONCAYOLO (M.), sous la direction de, « La ville aujourd'hui. Mutations urbaines, décentralisation et crise du citoyen », *Histoire de la France urbaine*, Marcel, éditions du Seuil, tome 5, nouvelle édition, septembre 2001, 898 pages.
- ROUGEAU (C.), PELTRE (C.), « La relation « ville-campagne » vue par les maires de France », *La Lettre de la Fondation Rurale de Wallonie*, n°49, 1992, p. 25-30.
- ROUSSEL (V.), « Théorie des seuils critiques de dépopulation et irréversibilité du processus de désertification », *Revue d'Économie Régionale et Urbaine*, n°5, 1988, p. 811-826.
- ROUSSEL (I.), ROUSSEL (F.X.), « Vilette-sur-Ain, territoire intermédiaire », in « Dossier Urbain/Rural », *Revue Urbanisme*, n°338, septembre-octobre 2004, p.64-66.
- ROUZIER (J.), « La mutation de l'arrière-pays méditerranéen ou un modèle pour la revitalisation des communes rurales », *RERU*, n°5, 1990, p. 695-713.
- ROUZIER (J.), « Éléments sur la revitalisation de l'espace rural », « Rural 94 », *Cahiers de l'Économie Méridionale*, 1994, p. 5-14.
- SARACENO (E.), « Recent Trends in Rural Development and their Conceptualisation », in *Journal of Rural Studies*, 1994, n°4, p. 321-330.
- SCHAEFER (J.-P.), « Où construit-on depuis le recensement de 1999 ? », in « Dossier Urbain/Rural », *Revue Urbanisme*, n°338, septembre-octobre 2004, p. 67-69.
- SCHEKTMAN-LABRY (G.), « Lauzerte, mécanismes de revitalisation d'un bourg rural en crise », *Revue Géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, Tome 63, fascicule 3-4, 1992-1993, p. 471-500.
- SEGESA, *La recomposition du territoire. Essai de typologie socio-économique des cantons français*, DATAR-SEGESA, 1992, 60 pages.
- SPENCER (D.), « Counterurbanisation and rural depopulation revisited: landowners, planners and the rural development process », *Journal of Rural Studies*, 1997, 13, 1, p. 75-92.
- SPENCER (D.), « Counterurbanisation: the local dimension », *Geoforum*, 1995, 26, p. 152-173.
- TALANDIER (M.), « Mesurer l'impact des aménités naturelles, culturelles et environnementales sur le développement économique local », *Colloque ASRDLF*, « Entre projets locaux de développement et globalisation de l'économie : quels équilibres pour les espaces régionaux ? », 6-8 juillet 2009, Clermont-Ferrand, 32 pages.
- TALANDIER (M.), *Un nouveau modèle de développement hors métropolisation. Le cas du monde rural français*, Thèse de doctorat nouveau régime en Urbanisme, Aménagement et Politiques urbaines, sous la direction de Laurent DAVEZIES, Université Paris-XII, Institut d'Urbanisme de Paris, 2007, volume 1, 379 pages, volume 2, Annexes, 99 pages.
- TALANDIER (M.), « La ressource territoriale : un avantage comparatif pour les territoires ruraux isolés ? », *Montagnes méditerranéennes*, décembre 2004, n°20, p. 119-132.
- TALANDIER (M.), *La revitalisation des territoires ruraux isolés*, Mémoire de DEA, Institut d'urbanisme de Paris, Paris XII, 2003, 121 pages.
- THIREAU (V.), *Les nouvelles dynamiques spatiales : à la redécouverte des territoires*, Paris, L'Harmattan, 1993, 342 pages.
- THOMSIN (L.), « Un concept pour le décrire : l'espace rural ruralisé », *Ruralia*, 2001, n°9, Varia, (en ligne).

- TRAINI (C.), « Les braconniers de la République : les ressorts de la conversion au CPNT », *Cahiers du Cevipof*, 1999, n°28, FNSP.
- UBIERGO (J.-G.), « De la peur du désert à l'attrait des grands espaces : regard pour une prospective rurale », Actes du 2^e colloque franco-espagnol de géographie rurale, *Habiter et vivre dans les campagnes de faible densité*, Foix, 15-16 septembre 2004, Presses Universitaires Blaise Pascal, Clermont-Ferrand, 2007, p. 275-280.
- UBIERGO (J.-G.), *Attractivité et marginalité en Haute Vallée de l'Aude, Entre motivations personnelles et transformations sociales : les enjeux territoriaux de l'installation de nouveaux résidents*, SEGESA, pour l'association Base Sud-Audois - Pays Haute Vallée de l'Aude, octobre 2003, 59 pages + 50 pages d'annexes.
- URBAIN (J.-D.), *Paradis verts, désirs de campagne et passions résidentielles*, Payot, 2002, 392 pages.
- VIARD (J.), « Faire société ensemble... », in Dossier « Cap sur la campagne », *POUR*, n°182, 2004, p. 53-63.
- VIARD (J.), *Le tiers espace, essai sur la nature*, Paris, Méridiens Klincksieck, 1990, 152 pages.
- VIEILLARD-AFRE (S.), « Les Verts et le pouvoir. Regards géopolitiques sur les écologistes français : stratégies et représentations », *Hérodote*, n°100, 2001, p. 120-149.
- VITTE (P.), « Tourisme en espace rural : le territoire à l'épreuve », *Revue de Géographie Alpine*, fascicule 3, p. 69-85.
- VIGNAL (C.), « Villes sans bornes », *Études Foncières*, n°114, mars-avril 2005, p. 22-24.

II. Exemples étrangers

A. Europe

- « Innovations in rural areas », 4^e colloque franco-britannique de Géographie rurale, Worcester, University College Worcester Kingston University, mai 2002, Presses Universitaires Blaise Pascal, Clermont-Ferrand, 2003, 358 pages.
- BOYLE (P.), « Modelling population movement into the Scottish Highlands and Islands from the remainder of Britain, 1990-1991 », *Scottish Geographical Magazine*, 1995, 111, p. 5-12
- BOYLE (P.), « Rural in-migration in England and Wales 1980-81 », *Journal of Rural Studies*, 1995, 11(1), p. 65-78.
- BOYLE (P.), « Contrasting English and Scottish residents in the Scottish highlands and islands », *Scottish Geographical Magazine*, 1997, 113, p. 98-104
- BOYLE (P.), HALFACREE (K.), editors, *Migration into Rural Areas: Theories and Issues*, London: John Wiley and Sons, 1998, 330 pages.
- BOYLE (P.), HALFACREE (K.), « Migration, rurality and the post-productivist countryside », in P. Boyle, K. Halfacree, editors, *Migration into Rural Areas: Theories and Issues*, John Wiley and Sons: Chichester, 1998, p. 1-20.
- BOYLE (P.), HALFACREE (K.), « The challenge facing migration research », *Progress in Human Geography*, 1993, 17, p. 333-348.
- BOYLE (P.), HALFACREE (K.), ROBINSON (V.), *Exploring Contemporary Migration*, Harlow Longman, Essex, 1998.
- BRYDEN (J.), « Rural change in a Northern and North-western European context », INRS-UCS Workshop on Peripheral Regions University of Quebec at Montreal, October 2001, 24 pages.
- BRYDEN (J.), HART (J. K.), ed., *A new approach to rural development in Europe-Germany, Greece, Scotland and Sweden*, The Edwin Mellen Press, 2004, 403 pages.
- CAWLEY (M.), « L'évolution démographique de la République d'Irlande de 1981 à 1991 : tendances et organisation spatiale », *Hommes et Terres du Nord*, 1992, n°2, p. 89-96.
- CHAMPION (A.G.), « The Counterurbanization Experience », in CHAMPION (A.G.), *Counterurbanization: the Changing Pace and Nature of Population Deconcentration*, London, Edward Arnold, 1990, p. 1-18.
- CHAMPION (A.G.), « Counterurbanization: the Conceptual and Methodological Challenge », in CHAMPION (A.G.), *Counterurbanization: the Changing Pace and Nature of Population Deconcentration*, London, Edward Arnold, 1990, 19-33.
- CHAMPION (A.G.), « Conclusion: Temporary Anomaly, Long-Term Trend or Transitional Phase ? », in CHAMPION (A.G.), *Counterurbanization: the Changing Pace and Nature of Population Deconcentration*, London, Edward Arnold, 1990, p. 230-244.
- CHAMPION (A.G.), « Counterurbanization in Britain », *The Geographical Journal*, volume 155, Part 1, mars 1989, p. 52-59.
- CHAMPION (A.G.), *Counterurbanization: the Changing Pace and Nature of Population Deconcentration*, London, Edward Arnold, 1989, 266 pages.
- CHAMPION (A.G.), « United Kingdom: Population Deconcentration as a Cyclic Phenomenon », in CHAMPION (A.G.), *Counterurbanization: the Changing Pace and Nature of Population Deconcentration*, London, Edward Arnold, 1989, p. 83-102.

- CHAMPION (T.), « The counterurbanization cascade in England and Wales since 1991: the evidence of a new migration dataset », in « Human mobility in a globalising world », *Belgeo*, 2005, 1-2, p. 7-18.
- CHAMPION (T.), « The quest for « sustainable communities » in the context of Britain's changing population », Paper presented at the Housing Studies Association Autumn Conference on « Planning and Housing: Policy and Practice », Holiday Inn Express Belfast, 9-10 September 2004, 30 pages.
- CHAMPION (T.), « Studying counterurbanisation and the rural population turnaround », in P. Boyle and K. Halfacree (ed.), *Migration into Rural Areas*, John Wiley and Sons: Chichester, 1998, p. 21-40.
- CHAMPION (T.), « Migration in Britain, Research Challenges and Prospects », in CHAMPION (T.), FIELDING (T.), *Migration Processes and Patterns: volume 1*, Research Progress and Prospects, London, Belhaven Press, 1992, p. 215-226.
- CHAMPION (T.), FIELDING (T.), *Migration Processes and Patterns: volume 1*, Research Progress and Prospects, London, Belhaven Press, 1992, 256 pages.
- CHAMPION (T.), HUGO (G.), Eds, *New Forms of Urbanization: beyond the Urban-Rural Dichotomy*, Aldershot, Ashgate, 2004, 411 pages.
- CHAMPION (A.), WATKINS (C.), Eds, *People in the Countryside: Case studies of change in rural Britain*, Paul Chapman, London, 1991, 210 pages.
- CHAMPION (T.), ATKINS (D.), « Migration between metropolitan and non-metropolitan areas in England and Wales », in Creeser R., Gleave S., editors, *Migration Within England and Wales Using the Longitudinal Study*, ONS Series LS, n°9, London, The Stationery Office, 2000, p. 1-15.
- CLOKE (P.), LITTLE (J.), Eds, *Contested Countryside Cultures*, Routledge, London, 1997, 295 pages.
- CLOKE (P.), THRIFT (N.), « Intra-class conflict in rural areas », *Journal of Rural Studies*, 1987, 3, p. 321-333.
- CLOKE (P.), THRIFT (N.), « Class and change in rural Britain », in T. Marsden, P. Lowe and S. Whatmore eds., *Rural Restructuring: global processes and their responses*, David Fulton Publishers, London 1990, p. 165-181.
- CLOKE (P.), PHILLIPS (M.), THRIFT (N.), « Class, colonisation and lifestyle strategies in Gower » in Boyle M. and Halfacree K. (eds.), *Migration to rural areas*, London: Wiley, 1998.
- CLOKE (P.), PHILLIPS (M.), THRIFT (N.), « The new middle classes and the social constructs of rural living », in Butler T. and Savage M. (eds.), *Social change and the middle classes*. London: UCL Press, 1995.
- CLOUT (H.), « Aspect of rural change in the United Kingdom », *Norois*, n°160, 1993, p. 555-572.
- COOMBES (M.G.) and *al.*, « Counterurbanization in Britain and Italy », in *Progress in Planning*, n° 32, 1989, p. 1-70
- DEMATTEIS (G.), PETSIMERIS (P.), « Italy: Counterurbanization as a Transitional Phase in Settlement Reorganization », in CHAMPION (A.G.), *Counterurbanization: the Changing Pace and Nature of Population Deconcentration*, London, Edward Arnold, 1990, p. 186-206.
- ESPON (European Spatial Planning Observation Network), *Urban-rural relations in Europe*, août 2004 (<http://www.espon.lu/>).
- FIELDING (A. J.), « Counterurbanization and social class », in Boyle (P.), Halfacree (K.), editors, *Migration into Rural Areas : Theories and Issues*, London : John Wiley and Sons, 1998.
- FIELDING (A. J.), « Migration and urbanisation in Western Europe since 1950 », *The Geographical Journal*, 1989, 155(1), p. 60-69.
- FIELDING (A. J.), « Counterurbanisation in Western Europe », *Progress and Planning*, 1982, 17, p. 1-52.
- FIELDING (A.J.), STOCKDALE (A.), « The Temporal and Social Embeddedness of Migration: A Methodological Exploration Using Biographical Analysis », *Geography Research Forum*, 2003, 23, p. 4-29.
- FINDLAY (A.) and *al.*, *Migration in rural Scotland a Research Report to the Scottish Office*, 1998.
- FINDLAY (A.), STOCKDALE (A.), SHORT (D.), « Mobility as a Driver of Change in Rural Britain: An Analysis of the Links between Migration, Commuting and Travel to Shop Patterns », *International Journal of Population Geography*, 2001, 7, p. 1-15.
- FINDLAY (A.), SHORT (D.), STOCKDALE (A.), « The Labour-market Impacts of Migration to Rural Areas », *Applied Geography*, 2000, 20, p. 333-348.
- FINDLAY (A.), SHORT (D.), STOCKDALE (A.), *Migration Impacts in rural England*, The Countryside Agency, 1999, 141 pages.
- FLOWERDEW (R.), BOYLE (P.), « Migration Trends for the West Midlands: Suburbanization, Couterurbanization or Rural Depopulation? », in STILLWELL (J.), REES (P.), BODEN (P.), (ed.), *Migration Processes and Patterns: volume 2, Population Redistribution in the United Kingdom*, London, Belhaven Press, 1992, p. 144-161.
- GALLENT (N.), SHUCKSMITH (M.), TEWDWR-JONES (M.), ed., *Housing in the European Countryside. Rural pressure and policy in Western Europe*, Routledge, London, 2003, 269 pages.

- GAILLAGUET (F.), *Dynamiques migratoires des espaces ruraux : analyse comparative au niveau européen*, Service des Études et de la Communication, CNASEA, juillet 2005, 87 pages.
- GREEN (A.), « Employment Opportunities and Constraints facing In-Migrants to Rural Areas in England », *Geography*, 1999, 84(1), p. 34-44.
- GLORIOSO (R.S.), *The Role of Amenity Migration in Amenity Landscape Conservation Strategy : With Implications for Mountain Tourism and Ecological Integrity in an Information Society*, Unpublished Ph.D. Thesis, Academy of Sciences of the Czech Republic (Institute of Landscape Ecology), Prague, 2001.
- GLORIOSO (R.S.), « Amenity Migration in the Sumava Bioregion, Czech Republic: Implications for Ecological Integrity and Socio-Economic Marginality », in Godde (P.), Price (M.), Zimmerman (F.), eds., *Tourism and Development in Mountain Regions*, CABI Publishing, Wallingford & New York, 1999, p. 275-295.
- HALFACREE (K.), « Rethinking « Rurality » », in Champion (T.) & GRAEME (H.), Eds., *New Forms of Urbanization. Beyond the Urban-Rural Dichotomy*, Ashgate, Aldershot, 2004, p. 285-304.
- HALFACREE (K.), « A place for « nature » : New radicalism's rural contribution », in « Innovations in rural areas », 4^e colloque franco-britannique de Géographie rurale, Worcester, University College Worcester Kingston University, mai 2002, Presses Universitaires Blaise Pascal, Clermont-Ferrand, 2003, p. 51-65.
- HALFACREE (K.), « Contrasting roles for the post-productivist countryside. A post-modern perspective on counterurbanisation », in P. Cloke, J. Little eds., *Contested Countryside Cultures*, Routledge, London, 1997, p. 70-94.
- HALFACREE (K.), « Talking about rurality: social representations of the rural as expressed by residents of six English parishes », *Journal of Rural Studies*, 1995, 11(1), p. 1-19.
- HALFACREE (K.), « The Importance of « the Rural » in the Constitution of Counterurbanisation: Evidence from England in the 1980s' », *Sociologia Ruralis*, 1994, 34, p. 164-189.
- HANSEN (J.-C.), « Norway: the Turaround which Turned Around? », in CHAMPION (A.G.), *Couterurbanization: the Changing Pace and Nature of Population Deconcentration*, London, Edward Arnold, 1990, p. 103-120.
- HARPER (S.), « People Moving to the Countryside Case Studies of Decision-Making », in CHAMPION (T.), WATKINS (C.), ed., *People in the Countryside: Studies of Social Change in Rural Britain*, London, Paul Chapman, 1991, p. 22-37.
- HOGGART (K.), « The changing composition of the rural population of England 1971-91 », in Creeser R., Gleave S., editors, *Migration Within England and Wales Using the Longitudinal Study*, ONS Series LS, n°9, London, The Stationery Office, 2000, p. 16-29.
- HOGGART (K.), « Rural migration and counter-urbanization in the European periphery: the case of Andalucia », *Sociologia Ruralis*, vol. 37, n°1, 1997, p. 134-153.
- HUGO (G.), CHAMPION (A.), LATTES (A.), « Toward a new conceptualization of settlements for demography », *Population and Development Review*, 2003, 29, p. 277-297.
- JAMES (E.), « Immigration flows to Wales : In-migration and change in rural Welsh communities », in Creeser R., Gleave S., editors, *Migration Within England and Wales Using the Longitudinal Study*, ONS Series LS, n°9, London, The Stationery Office, 2000, p. 40-48.
- KONTULY (T.), « Contrasting the Counterurbanisation experience in European Nations », in Boyle and Halfacree, *Migration into Rural Areas: Theories and Issues*, London: John Wiley and Sons, 1998.
- LEES (L.), « A reappraisal of gentrification: towards a geography of gentrification », *Progress in Human Geography*, 2000, 24, p. 389-408.
- LEWIS (G.), « Rural migration and Demographic Change », in Ilbery (B.), ed., *The Geography of Rural Change*, Longman, 1998, p. 131-160.
- LYONS (M.), « Gentrification, socioeconomic change and the geography of displacement », *Journal of Urban Affairs*, 1996, 18 (1), p. 39-62.
- MCLAUGHLIN (B.P.), « Rural policy in the 1980s - the revival of the rural idyll », *Journal of Rural Studies*, 1986, 2, p. 81-90.
- MITCHELL (C.), « Making sense of counterurbanisation », *Journal of Rural Studies*, 2004, 20, p. 15-34.
- MURDOCH (J.), MARSDEN (T.), *Reconstituting Rurality*, London: University College London Press, 1994.
- ORGANISATION FOR ECONOMIC CO-OPERATION AND DEVELOPMENT, *The Contribution of Amenities to Rural Development*, Paris, 1994, 87 pages.
- ORGANISATION FOR ECONOMIC CO-OPERATION AND DEVELOPMENT, *Amenities for Rural Development: Policy Examples*, Paris, 1996.
- ORGANISATION FOR ECONOMIC CO-OPERATION AND DEVELOPMENT, *Cultivating Rural Amenities*, Paris, 1999.
- PANAGUIA (A.), « Urban-rural migration, tourism entrepreneurs and rural restructuring in Spain », *Tourism Geographies*, 2002, 4, p. 349-371.

- PERSSON (L.O.), WESTHOLM (E.), FULLER (A.M.), « Two contexts, One outcome: The importance of lifestyle choices in creating rural jobs in Canada and Sweden », in Bollman (R.D), and Bryden (J.), *Rural Employment: an International Perspective*, CABI International, 1996.
- PHILLIPS (M.), « Differential productions of rural gentrification: illustrations from North and South Norfolk », *Geoforum*, 2005, 36, p. 477-494.
- PHILLIPS (M.), « Rural gentrification and the production of nature: a case study from Middle England », in Ramirez, B. (ed.) *Papers from the 4th International Conference of Critical Geography*, Mexico City, 2005, 10 pages.
- PHILLIPS (M.), (ed.), *Contested worlds: an introduction to human geography*, Aldershot: Ashgate, 2005.
- PHILLIPS (M.), « Other geographies of gentrification », *Progress in human geography*, 2004, 28 (1), p. 5-30.
- PHILLIPS (M.), « The production, symbolisation and socialisation of gentrification: a case study of a Berkshire village », *Transactions, Institute of British Geographers*, 2002, 27 (3), p. 282-308.
- PHILLIPS (M.), « Making space for rural gentrification », in Hernando F. (ed), *Proceedings of 2nd Anglo-Spanish Symposium on Rural Geography*, University of Valladolid, Valladolid 1-2, 2001, p. 1-20.
- PHILLIPS (M.), « Class, collective action and the countryside », in Gyes G., De Witte H. and Pasture P. (eds.), *Can Class Still Unite? The differentiated workforce, class solidarity and the trade unions*, Ashgate, Aldershot, 2001, p. 247-276.
- PHILLIPS (M.), « Gender relations and identities in the colonisation of rural « Middle England », in P. Boyle and K. Halfacree (ed.), *Gender and migration in Britain and Ireland*, London: Routledge, 1999, p. 238-260.
- PHILLIPS (M.), « Rural restructuring: social perspectives », in B. Ilbery (ed.), *The geography of rural change*, Harlow: Longman, 1998, p. 31-54.
- PHILLIPS (M.), « Changing social imaginations in rural geography », *Journal of rural studies*, 1998, 14 (2), p. 121-153.
- PHILLIPS (M.), « Investigations of the British rural middle classes: parts 1 and 2 », *Journal of rural studies*, 1998, 14 (4), p. 99-131.
- PHILLIPS (M.), « Rural gentrification and the processes of class colonization », in *Journal of Rural Studies*, 1993, n°2, p. 123-140.
- ROBINSON (G.), *Conflict and Change in the Countryside*, Londres, Belhaven Press, 1990, 288 pages.
- SHORT (D.), STOCKDALE (A.), « English Migrants in the Scottish Countryside: Opportunities for Rural Scotland? », *Scottish Geographical Journal*, 1999, 115(3), p. 177-192.
- SPENCER (D.), « Counterurbanisation and rural depopulation revisited », *Journal of Rural Studies*, 1997, 13, p. 75-92.
- STILLWELL (J.), REES (P.), BODEN (P.), (Eds), *Migration Processes and Patterns: Volume 2 Population Redistribution in the United Kingdom*, Belhaven Press, London, 1992, 256 pages.
- SHUCKSMITH (M.), « Still no homes for locals? Affordable housing and planning controls in rural areas », in Champion (T.) and Watkins (C.), ed., *People in the countryside. Studies of social change in rural Britain*, Paul Chapman Publishing Ltd, 1991, p. 53-66.
- STILLWELL (J.), REES (P.), BODEN (P.), (ed.), « Internal Migration Trends », in *Migration Processes and Patterns: volume 2, Population Redistribution in the United Kingdom*, London, Belhaven Press, 1992, p. 28-55.
- STOCKDALE (A.), « In-Migration and its Impact on the Rural Economy », in *Economics of the Countryside Collection*, Institute of Economic Affairs, London, 2005.
- STOCKDALE (A.), « Recent trends in urbanisation and rural repopulation in Northern Ireland », *Irish Geography*, 1991, 24, p. 70-80.
- STOCKDALE (A.), FINDLAY (A.), SHORT (D.), « The repopulation of rural Scotland: opportunity and threat », *Journal of Rural Studies*, 2000, 16(2), p. 243-257.
- THOMSIN (L.), « Périurbanisation et rurbanisation en Wallonie et à Bruxelles : contenus démographiques, économiques et sociaux », in *B.A.G.F.*, n°1, 2001, p. 51-65.
- THOMSIN (L.), « La reprise démographique rurale en Wallonie et en Europe du Nord-Ouest », *Espace, Populations, Sociétés*, n° 1, Mélanges II, 2000, p. 83-99.
- THOMSIN (L.), *Contribution à l'étude de la rurbanisation en Wallonie. Interrogation d'avenir du processus en Europe continentale du Nord-Ouest*, Thèse de Doctorat en Sciences, Université de Liège, 1999, 3 tomes, 348 pages.
- THOMSIN (L.), « L'apport du concept de contre-urbanisation au cas de la Belgique », *Bulletin de la Société géographique de Liège*, 1998, Tome 35, p. 57-66.
- VAN DE KLUNDERT (B.), DIETVORST (A.), VAN OS (J.), *Back to the future: new functions for rural areas in Europe*, Ministère du Logement, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement aux Pays-Bas, Wageningen-The Hague, 1994.

- VANDERMOTTEN (C.), VAN HAMME (G.), MEDINA LOCKART (P.), « The geography of migratory movements in Europe from the Sixties to the present day », in « Human mobility in a globalising world », *Belgeo*, 2005, 1-2, p. 19-34.
- WESTLUND (H.), « An unplanned green wave: Settlement patterns in Sweden during the 1990's », *Environment and Planning*, 2002, 34(8), p. 1395-1410.

B. Australie

- HUGO (G.), « Australia: the Spatial Concentration of the Turnaround », in CHAMPION (A.G.), *Couterurbanization: the Changing Pace and Nature of Population Deconcentration*, London, Edward Arnold, 1990, p. 62-82.
- HUGO (G.-J.), SMAILES (P. J.), « Urban-Rural migration in Australia: a process View of the Turnaround », in *Journal of Rural Studies*, 1985, volume 1, n°1, p. 11-43.
- SOMMERLAD (E. A.), ALTMAN (J.-C.), « Alternative Rural Communities: A solution to urban Unemployment », *Australian Journal of Social Issues*, 1986, volume 21, n°1, p. 3-15.

C. Amérique du Nord

- « Amenity Man. Why people move to nice places », *Northword magazine*, December 2007, 1 page.
- BEALE (C.L.), *The Revival of Widespread Population Growth in Nonmetropolitan America*, Washington, DC: U.S., Department of Agriculture, Economic Research Service, 1975.
- BEALE (C.L.), FUGUITT (G.V.), « Recent trends in nonmetropolitan migration: toward a new turnaround? », *Growth and Change*, 1996, volume 27, n°2, p. 156-175.
- BEALE (C.L.), FUGUITT (G.V.), « Decade of pessimistic nonmetro trends ends on optimistic note », *Rural Development Perspectives*, 6-3, 1990, p. 14-18.
- BEALE (C.L.), FUGUITT (G.V.), « Population trends of nonmetropolitan cities and villages in subregions of the United States », *Demography*, 1978, n°15, p. 605-620.
- BEALE (C.L.), JOHNSON (K.M.), « The Continuing Population Rebound in Nonmetro America », *Rural Development Perspectives*, 1998, vol. 13, n°3, p. 2-10.
- BEALE (C.L.), JOHNSON (K.M.), « The identification of recreational counties in nonmetropolitan areas of the U.S.A », *Population Research and Policy Review*, 1998, 17, p. 37-53.
- BEALE (C.L.), JOHNSON (K.M.), « Nonmetro Recreation Counties Their Identification and Rapid Growth », *Rural America*, winter 2002, volume 17, Issue 4, p. 12-19.
- BEALE (C.L.), JOHNSON (K.M.), « The recent revival of widespread population growth in nonmetropolitan areas of the United States », *Rural Sociology*, 1994, volume 59, p. 655-667.
- BECK (G.), *Amenity Migration in the Okanagan Valley, BC, and Implications for Strategic Planning*, Unpublished M. Sc. Thesis, University of Calgary, School of Environmental Design, Calgary, 1995.
- BEYERS (W.), NELSON (P.), « Contemporary development forces in the nonmetropolitan West: New insights from rapidly growing communities », *Journal of Rural Studies*, 2000, 16 (4), p. 459-474.
- BLAKELY (E.), BRADSHAW (T.), *Resources of recent migrants to rural areas for economic development: Policy implications*, Division of Agricultural Sciences, University of California, Berkeley, CA: Institute of Governmental Studies Press, 1986.
- BOOTH (D.E.), *Searching for Paradise: Economic Development and Environmental Change in the Mountain West*, Rowman & Littlefield Publishers, Lanham, MD, 2002, 256 pages.
- BOOTH (D.E.), « Spatial Patterns in the Economic Development of the Mountain West », *Growth and Change*, 1999, 30, p. 385-405.
- BRADSHAW (T.), « In the Shadow of Urban Growth: Bifurcation in Rural California Communities », Chapter 10, 1993, in Lyson (A.), Falk (W.), *Forgotten Places / Poor Rural Regions in the United States*, University Press of Kansas, p. 218-245.
- BREHM (J.M.), EISENHauer (B.W.), KRANNICH (R.S.), « Dimensions of community attachment and their relationship to well-being in the amenity-rich rural west », *Rural Sociology*, 2004, 69, p. 405-429.
- BROWN (D. L.), WARDWELL (J.M.), (editors), *New Directions in Urban-Rural Migration*, New York: Academic Press, 1980, 412 pages.
- CARRUTHERS (J.-I.), VIAS (A.-C.), « Urban, Suburban, and Exurban Sprawl in the Rocky Mountain West: Evidence from Regional Adjustment Models », *Journal of Regional Science*, January 2004, 19 pages.
- CHIPENIUK (R.), « Defining amenity migration: results from a survey of experts (participants in the understanding and managing amenity-led migration in mountain regions conference) », Banff, Alberta, Canada, 2008 may 15-19, 2008 June 12, 13 pages.
- CHIPENIUK (R.), « Some tools for planning for amenity migration in remote rural settlements: lessons from participatory action », *Community Development Journal*, 2008, 43(2), p. 222-238.

- CHIPENIUK (R.), « Planning for amenity migration in communities of the British Columbia hinterland », 27 pages, in MOSS (L. A. G.), *The Amenity Migrants: Seeking and Sustaining Mountains and their Cultures*, edited by L. A. G. Moss, Consultant & Educator, Santa Fe, USA, Cabi, July 2006, p. 163-174.
- CHIPENIUK (R.), « Amenity migration: some research concepts and findings to apply to communities of the Georgian triangle », The Georgian Triangle Development Institute, Truth and consequences conference, 28 October 2005.
- CHIPENIUK (R.), « Planning for Amenity Migration in Canada, Current capacities of Interior British Columbian Mountain Communities », *Mountain Research and Development*, novembre 2004, vol. 24, n°4, p. 327-335.
- CHIPENIUK (R.), « A brief report on a project to study and promote planning as a means of increasing amenity-based migration to select communities of northern BC », 2004, 3 pages.
- CLARK (T.), « Paradise's Closing Door: Dynamics of Residential Exclusion in Mountain regions », in Clark (T.), Gill (A.), Hartman (R.), eds., *Mountain Resort Planning and Development in an Era of Globalization*, New York, Cognizant Communications Corporation, 2006, p.148-184.
- CLARK (D. E.), HERRIN (W. E.), KNAAP (T. A.), WHITE (N. E.), « Migration and Implicit Amenity Markets: Does Incomplete Compensation Matter? », *Journal of Economic Geography*, 2003, 3, p. 289-307.
- CROMARTIE (J. B.), « Net Migration in the Great Plains Increasingly Linked to Natural Amenities and Suburbanization », *Rural Development Perspectives*, 1998, 13, n°1, p. 27-34.
- CROMARTIE (J. B.), WARDWELL (J. M.), « Migrants Settling Far and Wide in the Rural West », *Rural Development Perspectives*, 1999, vol. 14, n°2, p. 2-8.
- DAHMS (F.), Mc COMB (J.), « Counterurbanization, interaction and functional change in a rural amenity area, a Canadian example », *Journal of Rural Studies*, 1999, 15(2), p. 129-146.
- DELLER (S. C.), MARCOUILLER (D. W.), ENGLISH (B.K.), LLEDO (V.), « Regional economic growth with a focus on amenities », in Green G.P., Deller S.C., Marcouiller D.W., *Amenities and Rural Development: Theory, Methods and Public Policy*, *New Horizons in Environmental Economics series*, Cheltenham, U.K. and Northampton, Mass. Elgar, 2005, p. 129-152.
- DELLER (S. C.), TSUNG-HSIU (T.), MARCOUILLER (D.), ENGLISH (D.B.K.), « The role of amenities and quality of life in rural economic growth », *American Journal of Agricultural Economics*, 2001, 83, p. 352-365.
- DILLMAN (D.A.), « Residential preferences, quality of life, and the population turnaround », *American Journal of Agricultural Economics*, 1979, 61(5), p. 960-966.
- DOYON (M.), BRYANT (C.), VEILLETTE (L.), KLEIN (J.-L.), YORN (C.), « Les impacts de la néoruralité sur le développement de trois communautés rurales du Québec », *Colloque ASRDLF*, « Entre projets locaux de développement et globalisation de l'économie : quels équilibres pour les espaces régionaux ? », 6-8 juillet 2009, Clermont-Ferrand, 11 pages.
- DUANE (T.), *Shaping the Sierra: Nature, Culture and Conflict in the Changing West*, University of California Press, Berkeley, 1999, 623 pages.
- FLIEGEL (F.C.), SOFRANKO (A.J.), GLASGOW (N.), « Population Growth in Rural Areas and Sentiments of the New Migrants Toward Further Growth », in *Rural Sociology*, 1981, volume 46, n°3, p. 411-429.
- FLORIDA (R.), *Cities and the creative class*, New York-London, Routledge, 2005, 198 pages.
- FORSYTHE (D.), « Urban incomers and rural change », in *Sociologia Ruralis*, 1980, volume 20, n°4, p. 287-305.
- FREY (W.H.), « Migration and Depopulation of the Metropolis: Regional Restructuring or Rural Renaissance », *American Sociological Review*, 1987, Vol. 52, n°2, p. 240-257.
- FREY (W.H.), JOHNSON (K.M.), « Concentrated Immigration, Restructuring, and the Selective Deconcentration of the U.S. Population », in P. J. Boyle and K. H. Halfacree eds., *Migration into Rural Areas: Theories and Issues*, London: Wiley, 1998.
- FUGUITT (G.V.), « The Nonmetropolitan Population Turnaround », *Annual Review of Sociology*, 1985, 11, p. 259-280.
- FULTON (J.A.), FUGUITT (G.L.), GIBSON (R.M.), « Recent changes in metropolitan-nonmetropolitan migration streams », *Rural Sociology*, 1997, 62, p. 363-384.
- GARBER-YONTS (Brian E.), *The economics of amenities and migration in the Pacific Northwest: review of selected literature with implications for national forest management*, Gen. Tech. Rep. PNW-GTR-617, Portland, OR: U.S. Department of Agriculture, Forest Service, Pacific Northwest Research Station, October 2004, 48 pages.
- GLORIOSO (R.S.), « A Bioregion in Jeopardy: the Strategic Challenge of Amenity Migration in Baguio, The Philippines », in Moss L. A. G., *The Amenity Migrants: Seeking and Sustaining Mountains and their Cultures*, edited by L. A. G. Moss, Consultant & Educator, Santa Fe, USA, Cabi, July 2006, p. 261-277.
- GLORIOSO (R.S.), MOSS (L.A.G), « Amenity migration to Mountain: current Knowledge and Strategic Construct for Sustainable Management », *Social Change*, vol. 37, n°1, 2007, p. 137-161.

- GLORIOSO (R.S.), MOSS (L. A. G.), « Santa Fe, a fading dream: 1986 profile and 2005 postscript », in Moss L. A. G., *The Amenity Migrants: Seeking and Sustaining Mountains and their Cultures*, edited by L. A. G. Moss, Consultant & Educator, Santa Fe, USA, Cabi, July 2006, p. 73-93.
- GRABER (E.), « Newcomers and Oldtimers: Growth and Change in a Mountain Town », *Rural Sociology*, 1974, 39, p. 504-513.
- GRAVES (P. E.), « Migration with a Composite Amenity: The Role of Rents », *Journal of Regional Science*, 1983, 23, p. 541-46.
- GREEN (G.P.), DELLER (S.C.), MARCOUILLER (D.W.), *Amenities and Rural Development: Theory, Methods and Public Policy*, *New Horizons in Environmental Economics series*, Cheltenham, U.K. and Northampton, Mass. Elgar, 2005, 338 pages.
- GREEN (G. P.), « Amenities and Community Economic Development: Strategies for Sustainability », *The Journal of Regional Analysis and Policy*, 2001, 31, 2, p. 61-75.
- GREENWOOD (M.), « Human migration: theory, models, and empirical studies », *Journal of Regional Science* 1985, 25, p. 521-544.
- HIRSCHHORN (J.-S.), « Natural amenities and locational choice in the New Economy », in Levitt J. N, Vilsack T., editors, *Conservation in the Internet Age : Threats and Opportunities*, Washington, DC : Island Press, 2002, p. 269-285.
- HUNTER (L.M.), BOARDMAN (J.D.), SAINT ONGE (J.M.), « The Association between Natural Amenities, Rural Population Growth and Long-Term Residents Economic Well-Being », september 2004, working paper, Research Program on Environment and Behavior, 30 pages.
- JOBES (P. C.), *Moving Nearer to Heaven: The Illusions and Disillusions of Migrants to Scenic Rural Places*, Praeger Publishers, 2000, 242 pages.
- JOBES (P. C.), « Economic and quality of life decision in migration to a high amenity area », in *Community, Society and Migration. Noneconomic Migration in America*, ed. Patrick C. Jobes, William F. Stinner, and John M. Wardwell, Lanham: University Press of America, 1992, p. 335-362.
- JOHNSON (J.), MAXWELL (B.), BRELSFORD (M.), DOUGHER (F.), « Transportation and rural sprawl in amenity communities », in Clark (T.), Gill (A.), Hartmann (R.), *Mountain Resort Planning and Development in an Era of Globalization*, New York: Cognizant Communication Corporation, p. 294-320.
- JOHNSON (J. D.), RASKER (R.), « The role of economic and quality of life values in rural business location », *Journal of Rural Studies*, 1995, 11(4), p. 405-416.
- JOHNSON (K.-M.), STEWART (S. I.), *Recreation and Amenity Migration in Urban Proximate Areas: Report of Survey Results*, Working Papers on Recreation, Amenities, Forests, and Demographic Change, Loyola University-Chicago, 2001.
- JOHNSON (K.-M.), « The Rural Rebound », *Reports on America*, volume 1, 1999, n°3, p. 1-21.
- JOHNSON (K.-M.), « Recent population redistribution trends in nonmetropolitan America », *Rural Sociology*, n°54, 1989, p. 301-326.
- JOHNSON (K.M.), FUGUITT (G.V.), « Continuity and Change in Rural Migration Patterns, 1950-95 », *Rural Sociology*, vol. 65, n°1, 2000, pp. 27-49.
- JUDSON (D. H.), REYNOLDS-SCANLON (S.), POPOFF (C. L.), « Migrants to Oregon in the 1990's: Working age, near-retirees and retirees make different destination choices », *Rural Development Perspectives* 1999, 14(2), p. 24-31.
- KENNEDY (M.), LEONARD (P.), *Dealing with Neighborhood Change: A Primer on Gentrification and Policy Choices*, Washington, D.C., Brookings Institution and Policy Link, 2001, 80 pages.
- KENNEDY (M.), LEONARD (P.), *Gentrification: Practice and Politics*, Washington, D.C., The LISC Center for Home Ownership, 2001, 11 pages.
- KUSMIN (L.), *Factors associated with the Growth of local and regional Economies: a Review of selected empirical Literature*. Staff Report AGES-9405, U.S. Dept. Agr., An Economic Research Service Report, march 1994.
- KUSMIN (L.), ALDRICH (L.), *Rural Economic Development: What makes rural communities grow? An Economic Research Service Report*, Agriculture Information Bulletin, 1997, n° 37, USDA, 7 pages.
- LOEFFLER (R.), STEINICKE (E.), « Amenity migration in the U.S. Sierra Nevada », *The Geographical Review*, janvier 2007, vol. 97, p. 67-88.
- LONG (L.), NUCCI (A.), « Accounting for Two Population Turnarounds in Nonmetropolitan America », *Research in Rural Sociology and Development*, 1998, 7, p. 40-70.
- McGRANAHAN (D. A.), « Scenic Landscapes Enhance Rural Growth », *Amber Waves*, June 2009, 1 page. (<http://www.ers.usda.gov/amberwaves>).
- McGRANAHAN (D. A.), « Landscape influence on recent rural migration in the U.S. », *Landscape and Urban Planning*, n°85, 2008, p. 228-240.
- McGRANAHAN (D. A.), « Behind the Data Natural Amenities Scale », *Amber Waves*, Vol. 3, n°2, april 2005, 4 pages.

- McGRANAHAN (D. A.), *Natural Amenities Drive Rural Population Change*, 1999, Agricultural Economic Report, n°781, U.S. Department of Agriculture, Washington, DC : U.S. Government Printing Office, 27 pages, (<http://www.econ.ag.gov/amenities>).
- McGRANAHAN (D. A.), WOJAN (T.), « Rural growth in the knowledge economy », Paper prepared for the International Agricultural Trade Research Consortium Symposium, « Globalization and the Rural-Urban Divide », Seoul, Korea, June 30 - July 1, 2008, 34 pages.
- McHUGH (K.E.), HOGAN (T.D.), HAPPEL (S.K.), « Multiple residence and cyclical migration: A life course perspective », *The Professional Geographer*, 1995, 47(3), p. 251-267.
- MAYNARD (L. J.), KELSEY (T.W.), THEE (R. J), FOUSEKIS (P.), « Rural migration: What attracts new residents to non-metropolitan areas », *Journal of the Community Development Society*, 1997, n°28, p. 131-141.
- MITCHELL (C.), « Making sense of counterurbanization », *Journal of Rural Studies*, 2004, 20, p. 15-24.
- MILBOURNE (P.), « Nature-society-rurality: making some critical connections », *Sociologia ruralis*, 2003, 43, p. 193-195.
- MORRISON (P.A), WHEELER (J.P), « Rural Renaissance in America? The Revival of Population Growth in Remote Areas », *Population Bulletin*, 1976, 31 (3), p. 1-26.
- MOSS (L. A. G.), « Building Amenity Migration Planning Capacity », 20 août 2008, 15 pages.
- MOSS (L. A. G.), « The Amenity Migration Phenomenon, Why It is Happening and Our Response », Banff, Alberta, Canada, 2008 may 15-19, 15 pages.
- MOSS (L. A. G.), « Amenity-led Change in Rural Towns and Regions », Amenity Migration Planning Capacity Building Workshop 1, Castlegar, BC 09-11 April 2008, 8 pages.
- MOSS (L. A. G.), *The Amenity Migrants: Seeking and Sustaining Mountains and their Cultures*, edited by L. A. G. Moss, Consultant & Educator, Santa Fe, USA, Cabi, July 2006, 336 pages.
- MOSS (L. A. G.), « The Amenity Migrants: Ecological Challenge to Contemporary Shangri-La », in Moss L. A. G., *The Amenity Migrants: Seeking and Sustaining Mountains and their Cultures*, edited by L. A. G. Moss, Consultant & Educator, Santa Fe, USA, July 2006, p. 3-25.
- MOSS (L. A. G.), « Next Steps and the Longer View », in Moss L. A. G., *The Amenity Migrants: Seeking and Sustaining Mountains and their Cultures*, edited by L. A. G. Moss, Consultant & Educator, Santa Fe, USA, July 2006, Cabi, p. 309-319.
- MOSS (L. A. G.), « Amenity Migration: Global Phenomenon and Strategic Paradigm For Sustaining Mountain Environmental Quality », Proceedings of the Conference: Sustainable Mountain Communities, Banff, June 14-18, 2003, Mountain Culture at The Banff Centre.
- MOSS (L. A. G.), « Sustaining the Sierra Nevada Bioregion's Integrity under Growing Human Population Pressure », Human Population Pressure, Policy Issues Brief, Laurence Moss & Associates, janvier 1999, 28 pages.
- MOSS (L. A. G.), « Santa Fe, New Mexico, Post-Industrial Amenity-Based Economy: Myth or Model ? », Alberta Ministry of Economic & Trade and International Cultural Resources Institute, Edmonton and Santa Fe, NM, 1987, revised edition.
- MOSS (L. A. G.), « Santa Fe, New Mexico, a late modern amenity-based economy: Myth or model ? », Working paper, Santa Fe, New Mexico, International Cultural Resources Institute, 1986.
- MOSS (L. A. G.), GLORIOSO (R.S.), « Baguio Bioregion, Philippines : Formulating a Strategy for Tourism, Amenity Migration and Urban Growth, in *Mountains of the World: Tourism and Sustainable Mountain Development, Creating Opportunities in the 21st Century*, M. F. Price, T. Wachs and E. Byers (eds), Mountain Agenda, Centre for Development and Environment, University of Berne, Berne, 1999.
- NELSON (P. B.), « Geographic Perspective on amenity Migration across the USA: National-, Regional- and Local-scale Analysis », in Moss L. A. G., *The Amenity Migrants: Seeking and Sustaining Mountains and their Cultures*, edited by L. A. G. Moss, Consultant & Educator, Santa Fe, USA, Cabi, July 2006, p. 55-72.
- NELSON (P. B.), « Quality of life, nontraditional income, and economic growth: New development opportunities for the rural west », *Rural Development Perspectives*, 1999, 14(2), p. 32-37.
- NELSON (P. B.), « Migration, sources of income, and community change in the non-metropolitan Northwest », *The Professional Geographer*, 1997, n°49, p. 418-430.
- NELSON (P.), BEYERS (W.), « Using Economic Base Models to Explain New Trends in Rural Income », *Growth and Change*, 1998, vol. 29, n° 3, p. 321-344.
- NORWOOD (C.), « Communities in Flux: Amenity migration and changing development patterns in the Southern Appalachians », *Paper presented at the annual meeting of the Rural Sociological Society, Seelbach Hilton Hotel, Louisville, Kentucky, Aug 10, 2006.*
- PANDIT (K.), DAVIES WITHERS (S.), eds., *Migration and Restructuring in the United States. A Geographic Perspective*, Lanham-Boulder-New York-Oxford: Rowman & Littlefield, 1999, 354 pages.
- PÉRICARD (A.), *Les migrations ville-campagne et leurs conséquences dans les territoires ruraux du Québec*, Solidarité rurale du Québec, Passez Go Recherche, mai 2006, 212 pages.

- PÉRICARD (A.), « Médias, migrations et néo-ruralité », Programme de recherche migrations et Développement rural au Québec, 4 février 2005, 2 pages.
- PERLOFF (H.), WINGO (L.), « Natural resource endowment and regional growth », in Friedmann J., Alonso W., *Regional Development and Planning: a reader*, MIT Press, Cambridge, Massachusetts, 1964, p. 215-239.
- POWER (T. M.), *Lost Landscapes and Failed Economies: The Search for a Value of Place*, Washington, DC: Island Press, 1996.
- PRICE (M.L.), CLAY (D.C.), « Structural Disturbances in Rural Communities: Some Repercussions of the Migration Turnaround in Michigan », *Rural Sociology*, 1980, 45, p. 591-607.
- RANK (M.-R.), VOSS (P.-R.), « Occupational Mobility and Attainment among Migrants Entering the Upper Great Lakes Region », *Rural Sociology*, vol. 47, 1982, n°3, p. 512-528.
- RASKER (R.), HANSEN (A.), « Natural amenities and population growth in the Greater Yellowstone Region », *Human Ecology Review*, 2000, 7(2), p. 30-40.
- REICHERT (C. von), « Returning and New Montana Migrations: Socio-economic and Motivational Differences », *Growth and Change*, 2002, 33, n°1, p. 133-151.
- REICHERT (C. von), RUDZITIS (G.), « Rent and wage effects on choice of amenity destinations of the labor and nonlabor force », *Journal of Regional Science*, 1994, 34, n°3, p. 445-455.
- REICHERT (C. von), RUDZITIS (G.), « Multinomial logistic models explaining income changes of migrants to high-amenity counties », *Review of Regional Studies*, 1992, 22, p. 25-42.
- ROY (L.), PAQUETTE (S.), DOMON (G.), « La campagne des néoruraux : motifs de migration, territoires valorisés et usages de l'espace domestique », *Recherches sociographiques*, janvier-avril 2005, p. 35-65.
- RUDZITIS (G.), « Amenities increasingly draw people to the American West », *Rural Development Perspectives*, 1999, vol. 14, n°2, p. 9-13.
- RUDZITIS (G.), *Wilderness and the Changing American West*, New York: John Wiley & Sons, 1996.
- RUDZITIS (G.), « Nonmetropolitan geography: migration, sense of place, and the American West », *Urban Geography*, 1993, 14, p. 574-584.
- RUDZITIS (G.), « Migration, sense of place, and nonmetropolitan vitality », *Urban Geography*, 1991, 12, p. 80-88.
- RUDZITIS (G.), « Migration, places, and nonmetropolitan development », *Urban Geography*, 1989, 10, p. 396-411.
- RUDZITIS (G.), « How Important Is Wilderness? Attitudes of Migrants and Residents in Wilderness Counties » in *Research Perspectives on the Geography of Tourism in North America*, R. Hartmann (editor) Trier : Germany, University of Trier Press, 1989, p. 97-109.
- RUDZITIS (G.), JOHANSEN (H.E.), « Motivations of Metropolitan and Nonmetropolitan Migrants to High-Amenity Counties », *Urban Geography*, 1991, vol. 11, n°1, p. 123- 135.
- RUDZITIS (G.), JOHANSEN (H.E.), *Amenities, Migration and Nonmetro Development*, report to the National Science Foundation, 1989.
- RUDZITIS (G.), JOHNSON (R.), « The impact of wilderness and other wildlands on local economies and regional development trends », 2000, Proc. RMRS-P-15-Vol 2. Fort Collins, CO: U.S. Department of Agriculture, Forest Service, Rocky Mountain Research Station, 12 pages.
- SAINT ONGE (J.M.), HUNTER (L.M.), BOARDMAN (J.D.), « Population Growth in High Amenity Rural Areas: Does It Bring New Opportunity for Long-Term Residents? », 2005, working paper, Research Program on Population Processes, 29 pages.
- SAINT ONGE (J.M.), BOARDMAN (J.D.), « The Effects of Geographic Amenity Migration: Occupational Status among Residents of High Growth Rural Communities », *Paper presented at the annual meeting of the American Sociological Association, Marriott Hotel, Loews Philadelphia Hotel, Philadelphia, PA, Aug 12, 2005*, 22 pages.
- SCHACHTER (J.P.), JENSEN (L.), CORNWELL (G. T.), « Migration, Residential Mobility, and Poverty in Rural Pennsylvania », *Rural Development Perspectives*, 1998, 13, n°2, p. 40-45.
- SHUMWAY (J.), « Hot, medium, and cold: the geography of non-metropolitan population growth and change in the Mountain West », *Small Town*, 1997, 28, p. 16-23.
- SHUMWAY (J.-M.), OTTERSTROM (S.), « Income Migration and the Spatial Redistribution of Poverty and Income in the Mountain West Region during the 1990's » in *Espace, Populations, Sociétés*, 2003, n°1, p. 15-28.
- SHUMWAY (J.), OTTERSTROM (S.M.), « Spatial Patterns of Migration and Income Change in the Mountain West: The Dominance of Service-Based, Amenity-Riche Counties », *Professional Geographer*, 2001, 53 (4), p. 492-503.
- SHUMWAY (J.M.), DAVIS (J.A.), « Nonmetropolitan population change in the Mountain West: 1970-1995 », *Rural Sociology*, 1996, 61, p. 513-526.
- SIMARD (M.), « Nouvelles populations et conflits au Québec : regards croisés avec la France et le Royaume-Uni », *Géographie, Économie, Société*, volume 9, n°2, avril-juin 2007, p. 187-213.

- SIMARD (M.), « L'arrivée de nouvelles populations dans le Québec rural : portrait global, processus d'insertion et d'interactions dans la société rurale et comparaisons avec les provinces canadiennes et autres pays », *Projet de recherche*, 2004, 26 pages.
- SIMARD (M.), « Le rapport à l'espace des jeunes issus de parents immigrés en région au Québec : un bricolage inédit ? », *Recherches Sociographiques*, XLIV, 1, 2003, p. 57-91.
- SIMARD (M.), « La politique québécoise de régionalisation de l'immigration : enjeux et paradoxes », *Recherche sociographiques*, XXXVII, 3, 1996, p. 439-469.
- SIMARD (M.), HÉBERT (L.), MARTIN (A.), « L'intégration des néo-ruraux dans Brome-Missisquoi : défis et recommandations », publié dans les Actes de l'Université rurale québécoise –Mauricie 2003, 12 pages.
- SMITH (M. D.), KRANNICH (R. S.), « « Culture Clash » Revisited: Newcomer and Longer-Term Residents' Attitudes toward Land Use, Development, and Environmental Issues in Rural Communities in the Rocky Mountain West », *Rural Sociology*, 2000, 65(3), p. 396-421.
- SOFRANKO (A.J.), « Job Seekers and Amenity Movers: Differences and Impact Potential », in *Rebirth of Rural America : Rural Migration in the Midwest*, edited by A.J. Sofranko and J.D. Williams, Ames, IA : North Central Regional Center for Rural Development, 1980, p. 139-151.
- SOFRANKO (A.J.), FLIEGEL (F.C.), « Rural Growth and Urban Newcomers », *Journal of the Community Development Society*, 11 (2), 1980, p. 53-68.
- SOFRANKO (A.J.), WILLIAMS (J.D.), « Mobility Expectations of Recent Migrants », in *Rebirth of Rural America : Rural Migration in the Midwest*, edited by A.J. Sofranko and J.D. Williams, Ames, IA : North Central Regional Center for Rural Development, 1980, p. 121-134.
- SOFRANKO (A.J.), WILLIAMS (J.D.), « Motivations for the Immigration Component of Population Turnaround in Nonmetropolitan Areas », *Demography*, vol. 16, n°2, May 1979, p. 239-255.
- SOKOLOW (A.), « California's new migration to the towns of the « cow counties » », *California Journal*, octobre 1977, p. 14-16.
- SOKOLOW (A.), « Local Politics and the turnaround migration: newcomer-oldtimer. Relations in small communities », in SOFRANKO (A.), WILLIAMS (J.), *Population Redistribution in the Midwest*, North Central Regional Center For Rural Development, Iowa State University, p. 169-190.
- STEWART (S. I.), « Amenity migration », in Luft K., MacDonald S., editors, *Trends 2000: Shaping the Future-5th Outdoor Recreation & Tourism Trends Symposium, Lansing, MI, 17-20 September 2000*, East Lansing, MI: Department of Park, Recreation, and Tourism Resources, Michigan State University, 2002, p. 369-378.
- ULLMAN (E.L.), « Amenities as a factor in regional growth », *Geographical Review*, 1954, 44(1), p. 119-312.
- VIAS (A. C.), « Jobs Follow People in the Rural Rocky Mountain West », *Rural Development Perspectives*, 1999, vol. 14, n°2, p. 14-23.
- VIAS (A. C.), *An Analysis of Population and Employment Growth in the Nonmetropolitan Rocky Mountain West, 1970-1995*, Ph. D. Dissertation, Department of Geography and Regional Development, University of Arizona, Tucson, Arizona, 1998.
- VIAS (A. C.), MULLIGAN (G. F.), « Integrating Economic Base Theory with Regional Adjustment Models: The Nonmetropolitan Rocky Mountain West », *Growth and Change*, 1999, 30, p. 507-525.
- VOSS (P.-R.), FUGUITT (G.), « The impact of migration on southern rural areas of chronic depression », *Rural Sociology*, n°56, 1991, p. 660-679.
- WARDWELL (J.M.), « Toward a Theory of Urban-rural Migration in the Developed World », in BROWN (D.L.), WARDWELL (J.M.), *New Directions in Urban-rural Migration*, New-York, Academic Press, 1980, p. 71-114.
- WILLIAMS (A.S.), JOBES (P.C.), « Economic and Quality of Life Considerations in Urban-Rural Migration », *Journal of Rural Studies* 1990, 6, p. 187-94.
- YAGLEY (J.), GEORGE (L.), MOORE (C.), PINDER (J.), *They paved paradise... gentrification in rural communities*, Housing Assistance Council, 2005, 57 pages.
- ZUICHES (J.J.), « Residential Preferences in Migration Theory », in BROWN (D.L.), WARDWELL (J.M.), *New Directions in Urban-rural Migration*, New-York, Academic Press, 1980, p. 163-188.

NÉO-RURAUX ET NOUVEAUX HABITANTS

I. Néo-ruraux, néo-ruralité

- « L'invention de l'artisanat d'art rural ou les néo-ruraux avant la lettre », in A. Cadoret (dir.), *Histoire et Idéologie de la protection de la nature*, L'Harmattan, 1985, p. 124-137.
- « La maison autonome », *Alternatives*, n°3-4, 1^{er} trimestre 1978.
- « Avec nos sabots... La campagne rêvée et convoitée », *Autrement*, n°14, juin 1978, 247 pages.

- « Les nouveaux paysans », *POUR*, n°57, novembre-décembre 1977, 100 pages.
- ALI-MOHRI (S.), *De la formation du néo-ruralisme à la néo-ruralité*, Mémoire de DEA, 1997-1998, 138 pages.
- BOUYXOU (J.-P.), DELANNOY (P.), *L'Aventure hippie*, Paris, éditions du Léopard, 1995, 304 pages.
- CHEVALIER (M.), « Les phénomènes néo-ruraux », *L'Espace Géographique*, n°1, 1981, p. 33-47.
- CHEVALIER (J.), « Le village et les migrants, mutations professionnelles des jeunes agriculteurs et perception de l'espace rural », in *Études Rurales*, avril-juin 1975, n°58, p. 63-82.
- DIMOU (M.), *Les néo-ruraux...20 ans après*, CEMAGREF, IREPD, 1989, 45 pages.
- FREMION (Y.), *Provo, la tornade blanche, Amsterdam 1965-1967*, Bruxelles, Ministère de l'Éducation Nationale et de la Culture Française, Direction Générale de la Jeunesse et des Loisirs, 1982, 160 pages.
- FRÉMONT (A.), « Voyage au Pays de l'Utopie Rustique », *L'Espace Géographique*, n°1, 1981, p. 48-49.
- GARCIA (F.), « Pouvoirs en souffrance : néo-ruraux et collectivités rurales du Pays de Sault oriental », *Études rurales*, 1977, p. 100-108.
- GUÉRIN (J.-P.), « L'exode urbain : nouvelles valeurs, nouvelles élites », *Revue de Géographie Alpine*, Grenoble, volume 71, n°3, 1983, p. 267-277.
- HAUT-COMITÉ DE L'ENVIRONNEMENT, Ministère de la Culture et de l'Environnement, Comité scientifique « Espace et cadre de vie », *L'Installation d'urbains en milieu rural et ses effets*, recherche exploratoire présentée par A. Micoud, CRESAL, Saint-Étienne, ronéo, juillet 1978.
- HERVIEU (B.), LÉGER (D.), *Des communautés pour les temps difficiles : néo-ruraux ou nouveaux moines*, Paris, Le Centurion, 1983, 216 pages.
- HERVIEU-LÉGER (D.), « Les utopies du retour », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 1979, n°29, p. 45-63.
- INTERFACE PYRÉNÉENNE, *Quinze ans d'installation en zone rurale*, multigr., Toulouse, INRA, 1988.
- JANIN (B.), « Le Val d'Aoste : vers le néo-ruralisme », *Revue de Géographie Alpine*, 1986, volume 74, n°1-2, p. 203-210.
- JEGOUZO (G.), « Le retour à l'agriculture, est-il un phénomène statistiquement marginal ? », *POUR*, n°57, novembre-décembre 1978.
- LÉGER (D.), HERVIEU (B.), *Le retour à la nature, « au fond de la forêt... l'État »*, Paris, Éditions du Seuil, 1979, 237 pages.
- LÉGER (D.), HERVIEU (B.), « Les immigrés de l'utopie », *Autrement*, n°14, 1978, p. 48-69.
- LIFRAN (R.), « Patrimoine et mobilité professionnelle. Le cas des nouveaux agriculteurs languedociens », in « Les nouveaux Languedociens », *Économie Méridionale*, vol. 33, n°130-131, 1985, p. 73-84.
- MENDRAS (H.), *Voyage au Pays de l'Utopie Rustique*, Actes sud, 1979, 217 pages.
- MERCIER (C.), SIMONA (G.), « Le néo-ruralisme, nouvelles approches pour un phénomène nouveau », in *Revue de Géographie Alpine*, Grenoble, volume 71, n°3, 1983, p. 253-265.
- MICOUD (A.), *Les nouvelles formes de refus de la ville*, CRESAL, Saint-Étienne, 1976.
- QUIMINAL (C.), « L'installation de citadins en Cévennes », in *Bulletin de la Société Languedocienne de Géographie*, « Les montagnes sèches de l'Europe du Sud », 1987, volume 21, n°3-4, p. 429-434.
- SOULIER (A.), « Les nouveaux occupants de l'espace rural. Contribution à l'étude des changements économiques et sociaux de l'arrière-pays languedocien : exemple des Causses et des Cévennes lozériennes », *Économie méridionale*, n°100, 1978, p. 45-56.
- SOULIER (A.), « Caractéristiques du retour à la terre dans trois communes rurales de l'arrière-pays occitan », *Bas-Rhône-Languedoc*, n°83, avril-juin 1977.
- SOULIER (A.), « Le retour à la terre », *Espace 90*, juin-juillet 1977.
- TARDIF (L.), « Le renouveau de l'espace rural : des citadins à la campagne », in *Profils de l'économie Nord-Pas-de-Calais*, Lille, n°3, 1985, p. 29-40.
- TARRASSUK, *Le néoruralisme dans trois départements : Ardèche, Drôme et Gard*, Thèse de Doctorat, Paris IV.
- VAN TIJEN (T.), « Les Provos », Les années 68 : événements, cultures politiques et modes de vie, *Lettre d'information n°13*, 1996, 7 pages.

II. Nouveaux habitants

A. Généralités

- *Territoires ruraux et nouveaux venus*, Actes du Séminaire du 14 novembre 2001, Collection Actes, n°6, ENITA, 177 pages.
- *Fonctions d'accueil des territoires ruraux : les nouveaux arrivants*, Actes du Séminaire du 22 mai 2001, Collection Actes, n°6, ENITA, 134 pages.

- Dossier « Ils quittent la ville », *Village, le magazine de l'acteur rural*, n°21, juillet-août 1996, 65 pages.
- « Ils veulent travailler à la campagne », *Village magazine*, septembre-octobre 1997.
- « L'installation des nouveaux résidents en milieu rural », *Animer, le magazine rural*, n°147-148, février-mars 1999, p. 26-43.
- « Les nouveaux départs de la ville vers la campagne : importance, sens, enjeux », colloque organisé par le DESS Aménagement, Animation, Développement Local et Village, le magazine de l'acteur rural, Paris VII, 18-19 octobre 1996, résumé des principales interventions, 13 pages.
- *L'installation des citadins à la campagne : Opinions et attitudes des « néo-ruraux » selon leur expérience et leur vécu. Comparaison aux opinions des maires de communes rurales*, sondage IPSOS, mars 2003, 6 pages.
- ANDREANI (J.-L.), « Quand les urbains rêvent de redevenir des ruraux », *Le Monde*, 7 mai 1999, p. 19.
- BONNAIN (R.), « Les citadins aux champs », *Études Rurales*, n°118-119, 1990, p. 197-218.
- CADENE (P.), COULIBALY (M.), « Les cadres ruraux », *Géodoc*, n°45, 1997, 35 pages.
- CALMETTES (G.), *Un Parisien à la campagne*, éditions Hoebeke, 1996.
- CASTRO (M.), « Exode d'un nouveau genre en milieu rural », *Maires de France*, n°13, juillet-août 1996, p. 16-18.
- COGNARD (F.), *Résultats de l'enquête Mairie-conseils 2004 sur les nouveaux habitants des territoires ruraux, Rapport d'enquête par questionnaires Mairie-conseils*, mai 2005, 101 pages.
- COGNARD (F.), « Synthèse des résultats de l'enquête Mairie-conseils 2004 sur les nouveaux habitants des territoires ruraux », supplément *Lettre en Direct de Mairie-conseils*, n°174, avril 2005, 4 pages.
- COGNARD (F.), « Mairie-conseils mène l'enquête », in Dossier « Cap sur la campagne », *POUR*, n°182, 2004, p. 91-97.
- COGNARD (F.), *Les nouveaux habitants des territoires ruraux, Rapport d'enquêtes de terrain, Mairie-conseils*, mai 2002, 128 pages.
- COGNARD (F.), « Les nouveaux habitants des territoires ruraux, résultats extraits de l'enquête Mairie-conseils (2000) », in *Fonctions d'accueil des territoires ruraux : les nouveaux arrivants, Actes du Séminaire du 22 mai 2001*, Collection Actes, n°6, ENITA, p. 35-45.
- COGNARD (F.), « L'installation de nouveaux habitants dans les moyennes montagnes françaises : nouvelles activités et nouveaux critères de localisation », in *Dynamique de l'espace rural, environnement et stratégies spatiales*, Actes du colloque international de Montpellier, 13 et 14 septembre 2001, p. 313-319.
- COGNARD (F.), « Résultats de l'enquête sur les nouveaux habitants des territoires ruraux », supplément *Lettre en Direct de Mairie-conseils*, n°124, septembre 2000, 4 pages.
- COGNARD (F.), *Les nouveaux habitants des territoires ruraux, Rapport d'enquête par questionnaires Mairie-conseils*, mai 2000, 130 pages.
- COGNARD (F.), *Les nouvelles fonctions d'accueil des espaces ruraux fragiles, à partir de l'exemple de la partie nivernaise du Morvan*, Mémoire de DEA, 1997, 156 pages.
- COMBALUZIER (C.), *Le clivage entre population autochtone du Fenouillèdes et nouveaux habitants : frein et moteur du développement rural*, Document de recherche, IFAD, Montpellier, janvier 2000, 23 pages.
- DEBROUX (J.), « La mobilité résidentielle vers les communes rurales du rural profond une stratégie ? », in *Comment les ruraux vivent-ils et construisent-ils leur(s) territoire(s) aujourd'hui ?*, Journée Régionale de l'ARF, Toulouse le Mirail, 18 juin 1997, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, p. 149-152.
- DEBROUX (J.), *Les nouveaux actifs de l'espace rural*, DRAF Rhône-Alpes, ADASEA de l'Isère, Université Lumière Lyon II, juillet 1996, 132 pages.
- DE FÉLICE (J.), « Nouvelles populations en milieu rural : qui sont les partants potentiels ? Comment voient-ils la campagne ? », in *Fonctions d'accueil des territoires ruraux : les nouveaux arrivants, Actes du Séminaire du 22 mai 2001*, Collection Actes, n°6, ENITA, p. 99-106.
- DE FÉLICE (J.), « Départ d'urbains vers les milieux ruraux », *Le Courrier Territoires et espaces ruraux*, ANDAFAR, n°105, 2000, p. 4-21.
- DE FÉLICE (J.), LE CALVEZ (S.), *Les Nouveaux départs de la ville vers la campagne : importance, sens, enjeux*, Actes du Colloque des 18 et 19 octobre 1996, Université Paris VII, 173 pages.
- DE FELICE (J.), LE CALVEZ (S.), *Les Territoires ruraux et l'implantation de nouveaux résidents venus de la ville*, Actes du Colloque des 24 et 25 octobre 1997, Université Paris VII, 173 pages.
- DE FELICE (J.), LE CALVEZ (S.), *Quelles activités pour les urbains s'installant en milieu rural*, novembre 1998, Publications de l'Université Paris VII-Denis Diderot.
- DE FELICE (J.), LE CALVEZ (S.), *Avenir des territoires ruraux et impact des nouveaux habitants sur ces territoires*, novembre 1999, Publications de l'Université Paris VII-Denis Diderot.
- DETRAZ (H.), « L'intégration des populations nouvelles en milieu rural ; les néo-ruraux du Séronais (Ariège) », *Géodoc*, n°49, 1998, 86 pages.

- DIRY (J.-P.), *Les « nouveaux habitants des campagnes « isolées » du Massif central, synthèse, conclusions principales*, Rapport pour le Commissariat à l'Aménagement et au Développement Économique du Massif central, décembre 2001, 52 pages + annexes.
- DUPONT (G.), « Deux millions de citoyens ont déjà pris la clef des champs », *Le Monde*, 13 juin 2003.
- FAMILLES RURALES, *Motivations, attentes et besoins des nouvelles familles arrivant en zone rurale*, étude réalisée avec le soutien de la DATAR, avril 2000, 32 pages.
- FEDERATION NATIONALE DES FOYERS RURAUX, *L'installation de nouveaux résidents en milieu rural*, 1998, 53 pages.
- F.N.H.D.R (Fédération Nationale Habitat et Développement Rural), SEGESA, *Mobilité résidentielle et impacts sur les territoires ruraux*, Synthèse, 2000, 15 pages + annexes.
- GUILLOT (M.), MAMDY (J.F.), sous la direction de, *Dossier Bilan Nouveaux acteurs et territoires d'accueil du Massif Central*, Natamac, janvier 2004, 51 pages + annexes.
- GUITTON (C.), HAUSARD (S.), MAMDY (J.-F.), GIRAUD (F.), *Mieux connaître les nouveaux venus*, Chapitre III, Recueil d'expériences en France et en Espagne, Leader, déc. 2001.
- MAMDY (J.-F.), « De nouvelles recherches pour de nouveaux ruraux », in Dossier « Cap sur la campagne », *POUR*, n°182, 2004, p. 84-90.
- MAMDY (J.-F.), ROUSSEL (V.), « Nouveaux arrivants et territoires ruraux fragiles : quelques exemples dans le Massif central », in « Repopulation et mobilités rurales », *Espace, Populations, Sociétés*, 2001-1/2, p. 109-122.
- MAZUEL (L.), « Les nouveaux venus dans les espaces ruraux du Massif central : profils, motivations, différenciations locales », in *Fonctions d'accueil des territoires ruraux : les nouveaux arrivants, Actes du Séminaire du 22 mai 2001*, Collection Actes, n°6, ENITA, p. 50-67.
- PATRY (S.), *Migrations de nouvelles populations vers les zones rurales*, Projets en campagne, juin 2001, 21 pages.
- PELENC (M.), BONTRON (J.-C.), GNONLONFOUN (F.), GARNIER (N.), UBIERGO (J.-G.), *Mobilités résidentielles et impacts sur les territoires ruraux*, étude réalisée par la Fédération Habitat et Développement Rural et la Société d'Études Géographiques, Économiques et Sociologiques Appliquées, septembre 2000, 189 pages + Atlas.
- ROUSSEL (V.), « A propos de l'arrivée de nouvelles populations et de ses conséquences sur les espaces ruraux », *RERU*, n°1, 2000, p. 45-62.
- ROUSSEL (V.), MAMDY (J.-F.), « Nouveaux venus et organisation des territoires », *Économie rurale*, n°257, mai-juin 2000, p. 56-66.
- SENCÉBÉ (Y.), LÉPICIER (D.), « Migrations résidentielles de l'urbain vers le rural : différenciation sociale des profils et ségrégation spatiale », *Colloque Mobilité, différenciations et inégalités*, Vaulx-en-Velin, Association Internationale des Sociologues de Langue Française, Réseau Thématique Mobilité Spatiale-Fluidité Sociale, Paris, 2005/04, 22 pages.

B. Nouveaux actifs, nouveaux emplois

1. Généralités

- *Créer et conduire une entreprise en couple, état des lieux dans les très petites entreprises touristiques rurales*, étude réalisée pour le secrétariat d'État au Tourisme, Département de la stratégie, de la prospective, de l'évaluation et des statistiques, mai 2002, 45 pages.
- « Emploi agricole et rural », *Économie rurale*, n° spécial 178-179, mars-juin 1987, 96 pages.
- *Enquête sur les parcours d'installation des migrants porteurs de projets de créations ou de reprises d'activités, rapport d'étude*, Initiatives et Territoires, Conseil régional du Limousin, Direction de l'Accueil, 2004, 86 pages.
- « Espaces ruraux et technologie de l'information », *Géocarrefour*, volume 75, 1/2000.
- AFFT et Distance Expert, *Le travail à distance en Europe*, 2000.
- ARF, *La pluriactivité dans les familles agricoles*, Paris, ARF, 1984, 352 pages.
- AUBERT (F.), DISSART (J.-C.), LÉPICIER (D.), « Facteurs de localisation de l'emploi résidentiel en France », *Colloque ASRDLF*, « Entre projets locaux de développement et globalisation de l'économie : quels équilibres pour les espaces régionaux ? », 6-8 juillet 2009, Clermont-Ferrand, 27 pages.
- AUBERT (F.), BLANC (M.), « Activités économiques et emplois : le rural refuge de secteurs déclassés ou milieu attractifs ? », in Perrier-Cornet P., *Repenser les campagnes*, L'Aube, 2002, p. 147-172.
- BALLAY (C.), COHEN (J.), LENORMAND (P.), MATHIEU (N.), *L'ancrage territorial de l'emploi en milieu rural*, Université de Paris I, STRATES, 1990, 85 pages.
- BATTU (J.), *Bilan sur les entreprises rurales innovantes*, 1996, DESS, 52 pages + annexes.
- BENKO (G.), LIPIETZ (A.), sous la direction de, *Les régions qui gagnent. Districts et réseaux : les nouveaux paradigmes de la géographie économique*, PUF, 1992, 425 pages.

- BERGER (A.), *Petites entreprises et ménages en milieu rural*. Approches des nouveaux avantages comparatives, rapport de recherche. UPRESA 5045, ronéo, 1997, 98 pages.
- BERTRAND (N.), « La création d'entreprises en milieu rural, les caractéristiques, les réseaux des nouveaux venus », in *Territoires ruraux et nouveaux venus*, Éditions ENITA, Collection Actes numéro 7, Engref et Cemagref, Clermont-Ferrand, 14 novembre 2001, p. 103-119.
- BERTRAND (N.), *L'ancrage spatial des entreprises en milieu rural : de l'espace fonctionnel à l'espace territoire*, Thèse de doctorat en Sciences économiques, Université Pierre Mendès France, 1996, Grenoble II, 320 pages.
- BICHE (B.), GERBAUX (F.), LE MONNIER (J.), PERRET (J.), *Créer son emploi en milieu rural. Les chemins de traverse de la pluriactivité*, Paris, L'Harmattan, 1996, 172 pages.
- BICHE (B.), *Projets ruraux atypiques et innovants, un potentiel d'activités à reconnaître et à soutenir*, Actes du Séminaire ADAPT du 2 décembre 1999, La Chapelle-de-Brain, janvier 2000, 32 pages + annexes.
- BERGER (A.), FONT (E.), « Artisanat et petites entreprises en milieu rural profond », in *Cahiers de l'Économie Méridionale*, Rural 94, p. 145-167.
- BERGER (A.), FONT (E.), « Les activités non agricoles dans la recomposition des milieux de faible densité », in Rural 94, *Les Cahiers de l'Économie Méridionale*, n°19, p. 145-167.
- BERGER (A.), FONT (E.), « Migrations des hommes et créations d'activités en milieu rural profond », in *Cahiers de l'Économie Méridionale*, Rural 96, p. 117-129.
- BERGER (A.), « Les relations entreprises-ménages et les localisations en milieu rural », *REM*, volume 46, n°184, 1998, p. 355-375.
- BOIRAL (P.), BROUAT (J.-P.), « En Lozère, l'industrie des débilés », *Autrement*, n°14, 1978, p. 157-160.
- BONNET (J.), « Les technologies d'information. Une opportunité pour le développement local ? Les Monts du Lyonnais et du Beaujolais », *Géocarrefour*, volume 75, 1/2000, p. 55-61.
- BONTRON (J.-C.), « Population et espace rural : vers une nouvelle dynamique », *Pour*, juin 1985, p. 10-22.
- BONTRON (J.-C.), CABANIS (S.), *Les dynamiques récentes de création et de localisation des activités en zone rurale*, Paris, DATAR/SEGESA, 1990, 33 pages + cartes et annexes.
- CHEVALIER (P.), *Dynamiques tertiaires de l'espace rural*, Thèse de Doctorat de Géographie (sous la direction de Marie-Claude Maurel et Alain Berger), Université Paul Valéry-Montpellier III, novembre 2000, 473 pages.
- CHEVALIER (P.), « Les activités sanitaires et sociales : leur rôle dans la dynamique de l'espace rural lozérien », *REM*, vol. 46, n°184, 1998, p. 377-400.
- CROUZET (E.), « Le télétravail et l'organisation socio-économique du territoire français : entre discours aménageur et réalités entrepreneuriales », *L'Information Géographique*, n°3, septembre 2002, p. 206-222.
- DEBROUX (J.), « La dynamique complexe des migrations d'actifs vers l'espace « rural isolé » », *Espaces et Sociétés*, n° 113-114, décembre 2003, p. 215-232.
- DEDEIRE (M.), « Population rurale et emploi : un bilan des évolutions démographiques et variation de l'emploi », *Revue de l'Économie Méridionale*, 1994, n°42, p. 49-72.
- DESMICHEL (P.), *Réalité économique et perception sociale du tourisme. Analyse à partir de territoires du grand Sud-Ouest français*, Thèse de Doctorat, 2000, 328 pages + annexes.
- DIRY (J.-P.), « Nouvelles populations et innovations économiques dans les campagnes isolées du Massif central », in « Innovations in rural areas », 4^e colloque franco-britannique de Géographie rurale, Worcester, University College Worcester Kingston University, mai 2002, Presses Universitaires Blaise Pascal, Clermont-Ferrand, 2003, p. 69-81.
- EIZNER (N.), HERVIEU (B.), *Anciens paysans, nouveaux ouvriers*, Paris, L'Harmattan, 1979, 246 pages.
- EVIN (F.), POMAREL (E.), PONCIN (B.), PUGÉAT (D.), « Éducation populaire et création en milieu rural », in « Demain quel monde rural ? Et pour qui ? », *Économie et Humanisme*, n°362, octobre 2002, p. 69-73.
- FONDATION SOPHIA ANTIPOLIS, « Colloque technopoles, télétravail et développement de l'espace rural », Fondation Sophia Antipolis, 1993, 124 pages.
- FONT (E.), *Les activités non agricoles dans la recomposition de l'espace rural*, L'Harmattan, 2000, 337 pages.
- FONT (E.), « La qualité de vie : un facteur complexe pour comprendre les migrations rurales », Communication au Séminaire pluridisciplinaire ENSAM-INRA, Université Montpellier I, décembre 1996, 18 pages.
- FONT (E.), « Les entrepreneurs ruraux et leur lien au territoire », *Actes du Colloque Territoires ruraux et formations*, ENESAD-Dijon, 7-8-9 février 1995, p. 88-99.
- FONT (E.), THIREAU (V.), « Dynamique économique et espaces de faible densité », in *Les Cahiers de l'économie méridionale*, n°21, Rural 96, Les recompositions de l'espace rural, 1996, p. 101-116.
- FONT (E.), THIREAU (V.), « Réseaux d'entrepreneurs en milieu de faible densité », 1997, n°5, *RERU*, p. 709-722.

- FOURNIER (M.), *Les industries rurales de l'Auvergne et du Velay. Innovation et innovateurs dans la moyenne montagne du Massif central*, Thèse de Doctorat de Géographie, Clermont-Ferrand, 1995, 378 pages + annexes.
- GANNE (B.), BERTRAND (N.), « PME et milieu rural : changer les problématiques », *R.E.R.U.*, 1996, II, p. 283-306.
- GAZEL (M.-J.), RATY (S.), RIOU (O.), *Les nouvelles modalités d'implantation d'activités en milieu rural*, Place aux jeunes France, 2004, 110 pages.
- GERBAUX (F.), « Micro-entreprise à la campagne : quels modèles ? », *Économie rurale*, mars-juin 1991, n°202-203, p. 71-74.
- GERBAUX (F.), « Entrepreneurs et créateurs d'activités en milieu rural », *Économie rurale*, mars-avril 1997, n°238, p. 24-27.
- GRAHAM (S.), « The end of geography or the explosion of place? Conceptualizing space, place and information technologies », *Progress in Human Geography*, vol. 22, 1998, n°2, p. 165-185.
- GRIMES (S.), « The digital economy challenge facing peripheral rural areas », *Progress in Human Geography*, vol. 27, 2003, n° 2, p. 174-194.
- JOHNSON (J.), RASKER (K.), « The role of economic and quality of life values in rural business location », in *Journal of Rural Studies*, 1995, vol. 11, n°4, p. 405-416.
- KALANTARIDIS (C.), « Entrepreneurial behaviour in rural contexts », in Labrianidis L. (eds), *The future of Europe's rural peripheries*, Ashgate Publishing Limited, 2004, p. 62-85
- KALANTARIDIS (C.), BIKA (Z.), « In-migrant entrepreneurship in rural England: beyond local embeddedness », in *Journal of Entrepreneurship and Regional Development*, 2006, vol. 18 n°2, p. 109-131
- KALANTARIDIS (C.), BIKA (Z.), « Sources of entrepreneurial supply and embeddedness in rural Cumbria », in Labrianidis L. (eds), *The future of Europe's rural peripheries*, Ashgate Publishing Limited, 2004, p. 159-178
- KEEBLE (D.), TYLER (P.), « Enterprising behaviour and the urban-rural shift », in *Urban Studies*, 1995, vol. 32, n°6, p. 975-997.
- LEADER 2, « Information technologies and rural development », compte rendu du séminaire « New technologies and changes in rural employment », 17-21 juin 1998, Stornoway (Hebrides, Scotland), 1999.
- LENAIN (M.-A.), MAMDY (J.-F.), RIEUTORT (L.), « Les très petites entreprises inventives d'entrepreneurs migrants et ancrage territorial : positionnement de recherche », *Colloque ASRDLF*, « Entre projets locaux de développement et globalisation de l'économie : quels équilibres pour les espaces régionaux ? », 6-8 juillet 2009, Clermont-Ferrand, 16 pages.
- LENORMAND (P.), « Peut-on parler d'une stratégie territoriale de maintien de l'emploi ? (à partir d'une étude réalisée dans la petite région des Boutières) », *Strates*, n°5, 1990, p. 129-141.
- MAILLAT (D.), « Comportements spatiaux et milieux innovateurs », in AURAY (J.-P.), BAILLY (A.), DERYCKE (P. H.), HURIOT (J. M.), sous la direction de, *Encyclopédie d'Économie Spatiale*, Paris, Economica, 1994, p. 255-262.
- MALECKI (E. J.), « Digital development in rural areas: potentials and pitfalls », *Journal of Rural Studies*, vol. 19, 2003, n°2, p. 201-214.
- MATHIEU (N.), « Chômage et milieu rural », *Économie rurale*, n° 178-179, mars-juin 1987, p. 84-91.
- MATHIEU (N.), sous la direction de, *L'emploi rural, une vitalité cachée*, L'Harmattan, 1995, 186 pages.
- MORISET (B.), « Télétravail, travail nomade : le territoire et les territorialités face aux nouvelles flexibilités spatio-temporelles du travail et de la production », *Cybergéo*, n° 257, 6.02.2004, 23 pages.
- MORISET (B.), « La problématique des technologies de l'information en milieu rural », *Geocarrefour - Revue de géographie de Lyon*, vol. 75, 2000, n°1, p. 10.
- MORISET (B.), « Rural enterprises in the business intelligence sector: utopia or real development opportunity? », *Netcom*, vol. 17, 2003, n° 1-2, p. 3-22.
- MULLER (P.), « Un métier né de la crise : exploitant rural », *Sociologie du Travail*, 1987, n° 4, p. 459-475.
- MULLER (P.), FAURE (A.), GERBAUX (F.), *Les entrepreneurs ruraux. Agriculteurs, artisans, commerçants, élus ruraux*, Paris, L'Harmattan, 1989, 192 pages.
- NÉGRO (Y.), *Activités et emplois non agricoles en milieu rural : mutation et résistance*, Thèse de Doctorat de Toulouse-Le-Mirail, 1994, 343 pages.
- NÉGRO (Y.), « L'héritier, le natif et le « néo ». Trois profils de créateurs d'entreprises non agricoles en milieu rural », *R.E.M.*, n°172, 4-1995, p. 39-57.
- NÉGRO (Y.), « Le secteur sanitaire et social en milieu rural : un secteur d'avenir ? », *Économie rurale*, n°232, mars-avril 1996, p. 62-68.
- PERNET (F.), BRAND (C.), *Nouvelles stratégies d'installation adaptées aux zones de montagne et défavorisées. Association d'activités agricoles et non agricoles*, Grenoble, IRSEAD, INRA Grenoble, Peuple et Culture de l'Isère, 1986, 114 pages.

- PERRIER-CORNET (P.), SCHMITT (B.), AUBERT (F.) et al., « Localisation des hommes et des emplois dans les espaces ruraux : constat, mécanismes et perspectives d'évolution », in *Nouvelles fonctions de l'agriculture et de l'espace rural*, INRA Paris, 1996, p. 235-359.
- REVOL (H.), LENAIN (M.-A.), VERBECK (C.), GRASSET (E.), MAMDY (J.-F.), « Création d'activités et d'emplois dans les espaces ruraux : état des lieux des approches et des postures », *Colloque ASRDLF*, « Entre projets locaux de développement et globalisation de l'économie : quels équilibres pour les espaces régionaux ? » 6-8 juillet 2009, Clermont-Ferrand, 22 pages.
- SALEILLES (S.), *L'entrepreneur néo-rural et son réseau personnel : une étude exploratoire*, Thèse de Doctorat en Sciences de Gestion, sous la direction du Professeur M. Marchesnay, Université Montpellier I, 2007, 359 pages.
- SALEILLES (S.), Le « réseautage » chez les entrepreneurs néo-ruraux, *Revue de l'Entrepreneuriat*, 2007, vol. 6, n° 1, p. 73-91.
- SALEILLES (S.), « Modes de construction et de mobilisation du réseau personnel : le cas des entrepreneurs néo-ruraux », 8ème congrès de l'Association Internationale de Recherche en Entrepreneuriat et PME, Fribourg, 25-27 octobre 2006, 18 pages.
- SALEILLES (S.), « Le faible encastrement territorial : handicap ou opportunité pour la création d'entreprise en milieu rural ? », 5^{ème} journées de la proximité, Bordeaux, 28-30 juin 2006.
- SALEILLES (S.), « Les entrepreneurs néo-ruraux : un ancrage territorial atypique », colloque « Les mondes ruraux à l'épreuve des sciences sociales », Dijon, ENESAD, 17-19 mai 2006.
- SALEILLES (S.), « L'accompagnement à l'entrepreneuriat néo-rural : spécificités et pratiques », 4^{ème} Congrès de l'Académie de l'Entrepreneuriat « L'accompagnement en situation entrepreneuriale : pertinence et cohérence ? », Paris, 24-25 novembre 2005.
- SALEILLES (S.), « Accompagner le candidat à l'installation en milieu rural », Atelier International de recherche AIMS, Académie de l'Entrepreneuriat et AIREPME « Accompagnement des jeunes entreprises : entre darwinisme et assistantat », Montpellier, 26 mai 2005.
- SALEILLES (S.), « L'imbrication projet de vie/projet entrepreneurial chez les entrepreneurs néo-ruraux », 5^{ème} Journée de l'Académie de l'Entrepreneuriat : « L'entrepreneuriat comme projet de vie », Reims, 24 mars 2005.
- SAVY (M.), VELTZ (P.), sous la direction de, *Les nouveaux espaces de l'entreprise*, DATAR, éditions de l'Aube, 1993, 199 pages.
- SCHMITT (B.), « Avantages comparatifs, dynamique de population et d'emploi dans les espaces ruraux », *RERU*, n°2, 1996, p. 363-382.
- TALBOT (J.), « Les déplacements domicile-travail. De plus en plus d'actifs travaillent loin de chez eux », *Insee Première*, n°767, avril 2001, 4 pages.
- VIARD (J.), « Temps libres : le triangle des Bermudes de l'aménagement du territoire », *Territoires 2020, Revue d'études prospectives de la DATAR*, 2001, n°3, p. 55-60.
- VOLLET (D.), « Estimating the direct impact of residential and recreational functions on rural areas: an application to five small areas of France », *European Review of Agricultural Economics*, 1998, n°25, p. 528-549.
- VOLLET (D.), *Les phénomènes d'induction par les fonctions résidentielles et récréatives des espaces ruraux. Contribution à une analyse du développement rural*, Thèse de Doctorat en Analyse et Politiques économiques, Université de Bourgogne, 1997.
- VOLLET (D.), « Le développement des emplois liés aux fonctions récréatives et résidentielles des espaces ruraux : cadre d'analyse à partir de la fonction d'induction », *Actes du colloque « Territoires et formations »*, E.N.E.S.A.D., Dijon, 7-9 février 1995, p. 100-112.
- VOYNET (D.), in *Télétravail, téléactivités : outils de valorisation des territoires*, 1998, DATAR/La Documentation Française.

2. Nouveaux agriculteurs

- *L'installation de jeunes agriculteurs dans le Séronais, Bilan intermédiaire de l'OGAF (septembre 1996-décembre 1999)*, février 2000, 4 pages.
- *Actes du premier congrès national de l'installation progressive*, Confédération Paysanne, Nîmes, 1999, 64 pages.
- BALABANIAN (O.), BOUET (G.), « L'installation des jeunes agriculteurs dans les espaces ruraux fragiles : l'exemple du Limousin », in *Géographies et campagnes*, Mélanges Jacqueline Bonnamour, École Normale Supérieure de Fontenay-Saint-Cloud, 1993, p. 77-83.
- BLANC (M.), PERRIER-CORNET (P.), « Pauvreté et RMI dans l'agriculture », *INRA Sciences Sociales*, n°5, avril 2001, 4 pages.
- BRUNET (V.), « Les formes d'agriculture marginale en Maine-et-Loire », *Cahiers Nantais*, n°30-31, janvier 1988, p. 35-42.

- CAZELLA (A.), « Les installations agricoles nouvelles : le cas des agriculteurs néo-ruraux dans l'Aude (France) », *Espace, Populations, Sociétés*, 2001-1/2, p. 101-108.
- CAZELLA (A.), *Développement local et agriculture familiale : les enjeux territoriaux dans le département de l'Aude*, Tours, Université François Rabelais, Thèse de Doctorat, 2000, 372 pages + annexes.
- CNASEA, *L'installation en agriculture, analyse et perspectives*, 2001, 22 pages.
- COGNARD (F.), « Nouveaux habitants et nouvelles agricultures : l'exemple du Séronais en Ariège », in *Actes du Colloque international en l'hommage au Professeur C. Mignon, « Crises et mutations des agricultures de montagne »*, Presses Universitaires Blaise Pascal, Clermont-Ferrand, 2003, p. 385-398.
- DEDEIRE (M.), *Le concept d'agriculture de terroir*, Thèse de Doctorat en Sciences économiques, Montpellier I, 1997, 474 pages.
- DEDEIRE (M.), « Recomposition sociale et reconquête économique des milieux ruraux agricoles : entre terroirs et territoires », CRPEE, « Rural 94 », *Cahiers de l'Économie Méridionale*, 1995, n°19, p. 59-96.
- DEDEIRE (M.), « Stratégies de reconquête de néo-ruraux agriculteurs : la résurgence des terroirs », in *Actes du Colloque territoires ruraux et formations*, ENESAD-Dijon, 7-8-9 février 1995, p. 127-135.
- ENESAD Dijon, *Les installations hors cadre familial en Bourgogne (1992-1997)*, décembre 1998, 63 pages.
- FABRE (C.), *Activité agricole et insertion sociale*, Rapport final à la DATAR, ADDEAR-Haute-Loire, mai 1998, 57 pages + annexes.
- FABRE (C.), LAURENT (C.), « Précarité et agriculture dans le département de la Haute-Loire (France) », *Cahiers Agricultures*, 1998, p. 261-270.
- GALITRE (S.), *Les agriculteurs migrants en Haute-Vienne*, Mémoire de Maîtrise, 1988, 86 pages + annexes.
- JAUNEAU (J.-C.), PERRET (J.), *L'installation de nouveaux agriculteurs en zone de montagne*, CTGREF, INERM Grenoble, Note de Travail, étude n°146, juin 1979, 40 pages.
- JAUNEAU (J.-C.), *Fils d'agriculteurs et nouveaux paysans montagnards*, CEMAGREF, INERM Grenoble, Note de Travail n°2, n°172, mai 1981, 28 pages.
- LAURENT (C.), « L'exploitation agricole au cœur du développement local français et européen », *RERU*, n°3, 2000, p. 427-442.
- LAURENT (C.) *et al.*, « L'activité agricole des ménages ruraux et la cohésion économique et sociale », *Économie Rurale*, Paris, SFER, 1998, n° 244, pp. 12-21.
- MUNDLER (P.), « Multifonctionnalité de l'agriculture et développement rural », in « Demain quel monde rural ? Et pour qui ? », *Économie et Humanisme*, n°362, octobre 2002, p. 64-68.
- PERNET (F.), *Résistances Paysannes*, Presses Universitaires de Grenoble, 1992, 190 pages.
- RAVIGNAN (F. de), « L'agriculture paysanne, un système de relations », entretien avec François de Ravignan », *Économie et Humanisme*, n°347, décembre 1998, p. 90-91.
- RÉMY (J.), « Les sans-dot de l'agriculture : faut-il aider les installations sans aide ? », *Économie rurale*, n°238, mars-avril 1997, p. 33-37.
- RIEUTORT (L.), « Produits de terroirs et relance agricole dans les Cévennes gardoises », in « Innovations in rural areas », 4^e colloque franco-britannique de Géographie rurale, Worcester, University College Worcester Kingston University, mai 2002, Presses Universitaires Blaise Pascal, Clermont-Ferrand, 2003, p. 235-254.
- VITTE (P.), « Les agriculteurs « migrants » en Creuse », *Noroi*, 23, 1976, p. 510-527.

C. La mobilité résidentielle des retraités

- « Démographie et vieillissement des territoires », Séminaire Prospective Info, 20 janvier 2005, DATAR, 18 pages.
- *Le Tourisme à l'âge de la retraite*, Rapport de la section « Emploi-Formation-Recherche », présidée par François Soulage, président de l'Union nationale des associations du tourisme (UNAT), Session 2001-2002, La Documentation Française, 2003, 155 pages.
- « Le défi de l'âge. Les conséquences du vieillissement de la population », *Cahiers de l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région d'Ile-de-France*, 1999, n° 122, 282 pages.
- *Vieillesse de la population et habitat*, Bilan de la consultation de recherche, Plan Urbanisme Construction Architecture, février 2007, 57 pages.
- AUZEBY (F.), LE GOUHINEC (T.), « Migrations de retraités en Languedoc-Roussillon », *Repères pour l'économie du Languedoc-Roussillon, Synthèse*, n°15, octobre 2001, 8 pages.
- BENNET (D.G.), « Implications of retirement development in high amenity nonmetropolitan areas », *Journal of Applied Gerontology*, 1996, volume 15, n°3, p. 345-360.
- BENNET (D.G.), « Retirement migration and economic development in high-amenity, non-metropolitan areas », *Journal of Applied Gerontology*, 1993, 12(4), p. 466-481.
- BÉSIGNAND (D.), « La ferme Quercynoise, un bien précieux et recherché pour les Anglais candidats à la migration internationale de retraite dans le Lot », Association Française pour le Développement de la

- Géographie, *Géoforum*, « Les migrations internationales : connaître et comprendre », 11 et 12 juin 2004 à Poitiers, 9 pages.
- BÉSINGRAND (D.), *La mobilité résidentielle des séniors sur la façade atlantique de l'Europe*, Thèse de Doctorat de Géographie, Université d'Angers, 2005.
 - BÉSINGRAND (D.), « Les maires face à la mobilité résidentielle de retraite sur la façade atlantique française : variations entre bienveillance, indifférence et dédain », Communication présentée au colloque : « Espaces et sociétés aujourd'hui », La géographie sociale dans les sciences sociales et dans l'action, Rennes, 21 et 22 octobre 2004, 13 pages.
 - BÉSINGRAND (D.), « Residential Mobility of Senior Citizens On The French Atlantic Coastline », in *Europe at the margins: EU regional policy, peripherality and rurality*, 15-16 avril 2004, Angers, 9 pages.
 - BRUTEL (C.), « La population de la France métropolitaine en 2050 : un vieillissement inéluctable », *Économie et Statistique*, 2002, n°355-356, p. 57-73.
 - BRYDEN (J.), « The Elderly outside the Metropolis: Myths and Realities », Haskell Master Class, 25 Octobre 2002, Arizona State University, 22 pages.
 - CALLOIS (J.-M.), MAZUEL (L.), ROUSSEL (V.), SENCÉBÉ (Y.), VOLLET (D.), *Les retraités et les Espaces Ruraux du Massif central*, décembre 2003, 135 pages.
 - CARLSON (J. E.), JUNK (V. W.), FOX (L. K.), RUDZITIS (G.), CANN (S. E.), « Factors affecting retirement migration to Idaho: An adaptation of the Amenity Retirement Migration Model », *Gerontologist*, 1998, 38(1), p. 18-24.
 - COHEN (J.), « Retour d'actifs émigrés en Trégor morlaisien rural », in « Repopulation et mobilités rurales », *Espace, Populations, Sociétés*, 2001-1/2, p. 181-194.
 - CRIBIER (F.), « Changes in the experiences of life between two cohorts of Parisian pensioners, born circa 1907 and 1921 », *Ageing & Society*, 25, Jubilee issue, 2005.
 - CRIBIER (F.), *Parcours résidentiels de fin de vie d'une cohorte de retraités de la Région Parisienne*, Rapport au Ministère de la santé, 2002, 75 pages.
 - CRIBIER (F.), « Les migrations de retraite des Parisiens », in « Le défi de l'âge. Les conséquences du vieillissement de la population », *Cahiers de l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région d'Ile-de-France*, 1999, n° 122, p. 249-257.
 - CRIBIER (F.), « Quand les citadins quittent leur ville à la retraite », *Retraite et Société*, mai 1995, p. 6-26.
 - CRIBIER (F.), « La migration de retraite des Parisiens : l'apport des enquêtes biographiques par cohorte », in Les migrations internes, *Espace, Populations, Sociétés*, n°1, 1994, p. 75-83.
 - CRIBIER (F.), « Parcours urbains de deux générations de parisiens », *Le Courrier du CNRS*, n°81, « La Ville », 1994.
 - CRIBIER (F.), « Vivre ailleurs, vivre autrement, quand les Parisiens se retirent à la campagne », in *Gérontologie et Société*, décembre 1992, n°63, p. 43-56.
 - CRIBIER (F.), « Histoire résidentielle d'une génération de Parisiens nés en 1906-1912 », *Stratégies résidentielles*, Congrès et Colloques, INED, Paris, 1990, p. 97-109.
 - CRIBIER (F.), « Itinéraires résidentiels et stratégies d'une génération de Parisiens à deux étapes de leur vie », *Annales de la Recherche Urbaine*, 1989, n°41, p. 42-52.
 - CRIBIER (F.), « Des Parisiens se retirent en province : une étude de géographie sociale », *Gérontologie et société*, n°8, 1979.
 - CRIBIER (F.), KYCH (A.), « Les parcours de fin de vie d'une cohorte de retraités de la région parisienne », Union Internationale pour l'Etude Scientifique de la Population, 25ème congrès international de la population, Tours, France, 18-23 juillet 2005, 12 pages.
 - CRIBIER (F.), KYCH (A.), (1999), « Les parcours résidentiels de fin de vie d'une cohorte de retraités de la Région parisienne », Lasmas-Institut du longitudinal, Iresco, CNRS, Paris, Note de synthèse du rapport, janvier 1999, 40 pages.
 - CRIBIER (F.), KYCH (A.), « Les retraités », *Atlas de France*, vol. 2 : Population, La Documentation Française, Paris, 1995, p. 116-125.
 - CRIBIER (F.), KYCH (A.), « Un ensemble d'enquêtes auprès de deux cohortes de Parisiens », in Biographies d'enquêtes, PARIS, INED Methodes et savoirs, 1999, sous la direction de C. Bonvalet et E. Lelievre), chap. 3, p.75-105.
 - CRIBIER (F.), KYCH (A.), « La migration de retraite des Parisiens, une analyse de la propension au départ », *Population*, 1992, volume 3, p. 677-718.
 - CRIBIER (F.), KYCH (A.), « Les migrations de retraite des citadins en France », in Migrations des personnes âgées en Europe, *Espace, Populations, Sociétés*, n°3, 1993, p. 445-449.
 - CRIBIER (F.), KYCH (A.), « A comparison of retirement migration from Paris and London », *Environment and planning*, n°25, 1993, p. 1399-1420.

- CRIBIER (F.), DIELEMAN (F.), « La mobilité résidentielle des retraités en Europe occidentale », in *Migrations des personnes âgées en Europe, Espace, Populations, Sociétés*, n°3, 1993, p. 445-449.
- DAVEZIES (L.), « La territorialisation des personnes âgées : « l'or gris » et le « grey power » », in « Le défi de l'âge. Les conséquences du vieillissement de la population », *Cahiers de l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région d'Ile-de-France*, 1999, n° 122, p. 193-197.
- DELLER (S.), STALLMAN (J.), SHIELDS (M.), *The Economic and Fiscal Impacts of the Elderly on a Small Rural Region*, 1999.
- DUMONT (G. F.), « Les enjeux territoriaux du vieillissement et du concept de gérontocroissance », in « Démographie et vieillissements des territoires », Séminaire Prospective Info, 20 janvier 2005, DATAR, p. 2-5.
- FAGAN (M.), LONGINO (C.-F.) « Retirement Migration », in *Encyclopedia of Financial Gerontology*, Revised and Enlarged Edition, edited by Lois A. Vitt, décembre 2003.
- FAGAN (M.), LONGINO (C. F.), « Migrating retirees: A source for economic development », *Economic Development Quarterly*, 1993, 7(1), p. 98-106.
- FANNIN (M.-J.), HUGHES (D.-W), « Rural Retirement Centers: An Economic Development Option for Louisiana », *A.E.A. Information Series*, n°156, juillet 1997, Agricultural Center, Louisiana State University, Louisiana.
- GÉRAUD (C.), *Retraités et organisation des territoires, des exemples dans le Massif central*, ENITA, 2003, 48 pages.
- GLASGOW (N.), « Attracting Retirees as a Community Development Option », *Journal of the Community Development Society*, 1990, 21, p. 102-114.
- GODET (M.), MOUSLI (M.), sous la direction de, « Vieillissements et activités des territoires à l'horizon 2030 », Projet de rapport du Groupe de Prospective, DIACT, CAE, 1er juin 2006, 48 pages.
- GOLANT (S.-M.), « Deciding Where to Live: The Emerging Residential Settlement Patterns of Retired Americans », *Generations*, 2002, 26 (2), p. 66-72.
- GRAFF (T.), WISEMAN (R.), « Changing patterns of retirement counties since 1965 », *The Geographical Review*, 1990, 80, p. 239-251.
- GUICHARD-CLAUDIC (Y.), « Le choix résidentiel des communes rurales au moment de la retraite. Des enjeux identitaires diversifiés », in « Repopulation et mobilités rurales », *Espace, Populations, Sociétés*, 2001-1/2, p. 139-150.
- GUYOT (C.), *Caractérisation et contribution des retraités au développement rural ; illustration à partir de trois territoires ruraux du Massif central*, Institut Ingénierie de l'Espace Rural, septembre 2002, 127 pages.
- HAAS (W. H.), SEROW (W. J.), « The Baby Boom, Amenity Retirement Migration, and Retirement Communities: Will the Golden Age of Retirement Continue? », *Research on Aging*, 2002, 24, p. 150-164.
- HAAS (W. H.), SEROW (W. J.), « Amenity Retirement Migration Process: A Model and Preliminary Evidence », *The Gerontologist*, 1993, 33, p. 212-220.
- HAAS (W. H.), SEROW (W. J.), « Measuring the Economic Impact of Retirement Migration: The Case of Western North Carolina », *Journal of Applied Gerontology*, June 1992, vol. 11, n°2, p. 200-215.
- HARDILL (I.), GUILLEMOT (L.), « A tale of two countries: British retirement migration to France », in « Demographic change, education and skills », Regional Studies Association Pisa meeting, 12-15 avril 2003, 12 pages.
- HOUILLON (V.), « Le vieillissement de la population française (1975-1999) : une approche régionale », *L'Information géographique*, n°4, 2003, p. 337-351.
- KING (R.), WARNES (A.M.), WILLIAMS (A. M.), « International retirement migration in Europe », *International Journal of Population Geography*, n°2, 1998, p. 91-112.
- KING (R.), WARNES (A.), WILLIAMS (A.), *Sunset lives British retirement to Southern Europe*, Oxford, 2000.
- KING (R.), PATTERSON (G.), « Diverse Paths: the Elderly British in Tuscany », *International Journal of Population Geography*, 1998, n°4, p. 157-182.
- KYCH (A.), « L'arrivée des retraités dans les stations du littoral français », in *Espace, Populations, Sociétés*, n°11, 1986, p. 139-148.
- LONGINO (C.F.), « On the move: The new migration patterns of older Americans », *Innovations in Aging*, 1997, 26, p. 23-26.
- LONGINO (C.F.), *Retirement Migration in America*, Houston: Vacation, 1995.
- LONGINO (C. F.), SMITH (M. H.), « Theoretical and methodological approach to migration research on rural aging populations », In Gesler (W.), Rabiner (D.), De Friese (G.) eds., *Rural Health and Aging Research : Theory, Methods and Practical Applications*, Amityville, NY : Baywood Publishing, 1998, chapter 4, p. 67-96.
- LONGINO (C. F.), HAAS (W.), « Migration and the Rural Elderly », in *Aging in Rural America*, C. Neil Bull, editor, Sage, California, 1993, p. 3-16.

- LOUCHART (P.), « Vers une baisse de la mobilité résidentielle ? », in « Le défi de l'âge. Les conséquences du vieillissement de la population », *Cahiers de l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région d'Ile-de-France*, 1999, n° 122, p. 173-182.
- MINODIER (C.), RIEG (C.), « Le patrimoine immobilier des retraités », *Insee Première*, septembre 2004, 4 pages.
- PIHET (C.), « Mobilités et nouvelles territorialités de personnes âgées dans les régions touristiques des Etats-Unis », in *Faire la géographie sociale aujourd'hui*, Les Documents de la MRSH de Caen, 2001, n° 14, p. 167-172.
- PIHET (C.), « Le développement d'une territorialisation produite par l'âge : les « retirement communities » aux États-Unis », *Annales de Géographie*, 1999, n° 608, p. 420-435.
- REEDER (R.-J.), « Retiree-Attraction Policies for Rural Development », Food and Rural Economics Division, Economic Research Service, U.S Department of Agriculture, *Agriculture Information Bulletin*, n°741, juillet 1998.
- ROGERS (C.), « Growth of the Oldest Old Population and Future Implications for Rural Areas », *Rural Development Perspectives*, october 1999, vol.14, n° 3, USDA.
- RODRIGUEZ (V.), « Tourism as a recruiting post for retirement migration », *Tourism geographies*, 2001, 3, p. 52-63.
- RODRIGUEZ (V.), FERNANDEZ-MAYORALAS and ROYO (F.), « European retirees on the Costa del Sol: a cross-national comparison », *European Journal of Population geography*, 1998, 4, p. 183-200.
- RODRIGUEZ (V.), « Living in Spain: European retired on the Spanish coasts », in IGU Spanish Committee, *Living with Diversity*, Madrid, AGE, 2000, p. 513-526.
- RODRIGUEZ (V.), SALVÁ (P.), WILLIAMS (A.M.), « Northern European and the Mediterranean : a new California or a new Florida ? », in King (R.), De Mas (P.), Mansvelt (J.), (eds.), *Geography, Environment and Development in the Mediterranean*, 2000, Brighton, Sussex University Press.
- ROUSSEL (V.), VOLLET (D.), « La Géographie du vieillissement en France, et l'influence des migrations », *Population et Avenir*, n° 675, novembre-décembre 2005, p. 14-18.
- ROUSSEL (V.), VOLLET (D.), « Les retraités, une chance pour les espaces ruraux », in Dossier « Cap sur la campagne », *POUR*, n°182, 2004, p. 223-230.
- SEROW (W. J.), « Economic Consequences of Retiree Concentrations: A Review of North American Studies », *The Gerontologist*, 2003, 43, p. 897-903.
- SEROW (W. J.), « Retirement migration counties in the southeastern United States: geographic, demographic and economic correlates », *The Gerontologist*, 2001, n°41, p. 200-228.
- SEROW (W. J.), « Demographic and Socioeconomic Aspects of Elderly Migration in the 1980s », *Journal of Aging and Social Policy*, 1996, 8(1), p. 19-38.
- SEROW (W. J.), SLY (D.), « Geographic Mobility of the Elderly in Industrialized Societies » in *Future Demographic Trends in Europe and North America: What Can We Assume Today*, W. Lutz, ed. San Diego: Academic Press, 1991, p. 399-420.
- SEROW (W. J.), LONGINO (C. F.), « Regional Differences in the Characteristics of Elderly Return Migrants », *Journal of Gerontology: Social Sciences*, January 1992, vol. 47.
- SEROW (W. J.), « Economic Implications of Retirement Migration », *Journal of Applied Gerontology*, December 1990, vol. 9, p. 452-463.
- SOULIER (A.), « Un aspect des changements économiques et sociaux de l'arrière-pays : les migrations récentes de retraités dans le sud de la Lozère et dans le canton gardois de Génolhac », *Économie Méridionale*, n°98, 1997, p. 101.
- STALLMAN (J. I.), SIEGEL (P. B.), « Attracting Retirees as an Economic Development Strategy: Looking into the Future », *Economic Development Quarterly*, 1995, 9, p. 372-382.
- STALLMAN (J. I.), DELLER (S.-C.), SHIELDS (M.), « Aging and the Rural Economy », *The Public Policy and Aging Report*, 2001, vol. 12, n°1, National Academy on an Aging Society, Washington DC.
- STALLMAN (J. I.), DELLER (S.-C.), SHIELDS (M.), « The Economic and Fiscal Impact of Aging Retirees on a Small Rural Region », *The Gerontologist*, 1999, 39, p. 599-610.
- WARNES (M.A.), « Permanent and seasonal International retirement migration: the prospects for Europe », *Netherlands geographical studies*, 1994, n°173, p. 69-81.
- WARNES (M.A.), « The development of Retirement Migration in Great-Britain », *Espace, Populations, Sociétés*, 1993, n°3, p. 451-464.
- WARNES (M.A.), « Temporal and Spatial Patterns of Elderly Migration », in J. Stillwell, P. Rees and P. Boden (Eds), *Migration Processes and Patterns: Population Redistribution in the United Kingdom*, vol. 2, Belhaven Press: London, 1992, p. 248-270.
- WARNES (M.A.), « Migration to and seasonal residence in Spain of Northern European elderly people », *European Journal of Gerontology*, 1991, vol. 1, part. 1, p. 59.

- WARNES (M.A.), PATTERSON (G.), « British retirees in Malta: components of the cross-national relationship », *International Journal of Population Geography*, 1998, 4 (2), p. 113-133.
- WILLIAMS (A.), KING (R.), WARNES (T.), « A place in the sun: International retirement migration from Northern to Southern Europe », *European urban and regional studies*, 1997, 4 (2), p. 115-134.
- WILLIAMS (A.), KING (R.), WARNES (A.), PATTERSON (G.), « Tourism and international retirement migration: new forms of an old relationship in Southern Europe », *Tourism Geographies*, 2000, 2 (1), p. 28-49.
- WILLIAMS (A.), PATTERSON (G.), « An empire lost but a province gained: a cohort analysis of British international retirement in the Algarve », *International Journal of population geography*, 1998, 4 (2), p. 113-134.
- WISEMAN (R. F.), ROSEMAN (C. C.), « A typology of elderly migration based on the decision-making process », *Economic Geography*, 1979, 55, p. 324-337.
- ZANINETTI (J.-M.), « Mobilités résidentielles et vieillissement », in « Démographie et vieillissements des territoires », Séminaire Prospective Info, 20 janvier 2005, DATAR, p. 5-10.

D. Les migrants en situation de précarité sociale

- « A la découverte des pauvretés et exclusions. Regards croisés », Actes du Géoforum organisé par l'Association Française pour le Développement de la Géographie les 14 et 15 mai 1993, Géographes associés, n°14-15, 1^{er} semestre 1994, Lyon, 181 pages.
- « Grande pauvreté et milieu rural », *Pays d'aujourd'hui*, n°29, 15 février 1996, p. 14-17.
- *L'exclusion en milieu rural*, Rapport final, Paris, décembre 1996, Ministère du Développement Économique et du Plan. Étude réalisée par X. Toutain (SEGESA) avec l'appui de V. de Lafond (UNMLR) et N. Mathieu (CNRS/STRATES) et dirigée par J.-Cl. Bontron.
- « Le passé difficile des jeunes sans domicile », *Population et Sociétés*, n°363, décembre 2000, 4 pages.
- AESCHIMANE, « Passer son chômage à la campagne », *Libération*, Rubrique économie, mardi 1^{er} juin 1993.
- ARNAUD (D.), « Le monde en parallèle des « mates », SDF des montagnes », *Libération*, 19 janvier 2000, p. 20-21.
- AUCLAIR (E.), DURAND (F.), VANONI (D.), « Le logement et l'insertion en milieu rural des exclus de la ville », *Recherche sociale*, n°145, janvier-mars 1998, 95 pages.
- ANDERSON (N.), *Sociologie du sans abri*, Paris, Nathan, Collection Essais et Recherches, 1993, 317 pages.
- A.T.D QUART-MONDE, DÉLÉGATION DE BRETAGNE, INSTITUT DE RECHERCHE ET DE FORMATION AUX RELATIONS HUMAINES, *Grande pauvreté et milieu rural : permettre à tous de participer au développement d'un canton*, Mouvement A.T.D Quart-Monde, 1995, 192 pages.
- BALLEY (C.), LENORMAND (P.), MATHIEU (N.), *Le revenu minimum d'insertion en milieu rural. Étude réalisée dans six départements : Allier, Ardèche, Haute-Loire, Meuse, Morbihan, Deux-Sèvres*, Université de Paris I, CNRS, Rapport pour la Commission Nationale d'Évaluation du RMI, 1991, 154 pages.
- BALLEY (C.), LENORMAND (P.), MATHIEU (N.), « Territoire rural et pauvreté », *Sociétés contemporaines*, n°9, 1992, p. 53-75.
- BONERANDI (E.), « La mobilité des populations pauvres dans les espaces ruraux anciennement industrialisés », Actes du 2^e colloque franco-espagnol de géographie rurale, *Habiter et vivre dans les campagnes de faible densité*, Foix, 15-16 septembre 2004, Presses Universitaires Blaise Pascal, Clermont-Ferrand, 2007, p. 703-722.
- BOUILLON (F.), « A quoi servent les squats ? Compétences des acteurs et ressources des lieux », *Revue Française des Affaires Sociales*, 2002, n°2, p. 45-63.
- BOUILLON (F.), « Des migrants et des squats : précarités et résistances aux marges de la ville », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 2003, volume 19, n°2, p. 23-46.
- BRUNET (B.), sous la direction de, *La lutte contre l'exclusion dans les territoires ruraux*, Pratiques de l'Intercommunalité, La Documentation française, Paris, 1996, 123 pages.
- CALAME (P.), *Pour une meilleure connaissance des sans-abri et de l'exclusion du logement*, Rapport final du groupe de travail sur les sans-abri, Conseil National de l'Information Statistique, mars 1996.
- COLLIER (E.), « Le revenu minimum du soleil », *Le Monde Rhône-Alpes*, mardi 26 mars 1996.
- COMMISSARIAT GÉNÉRAL AU PLAN, *Exclus et exclusions. Connaître les populations, comprendre le processus*, groupe technique présidé par Philippe Nasse, La France-L'Europe, X^e Plan 1989-1992, Paris, La Documentation française, 1992, 224 pages.
- CRPEE-INSEE, *Migrations interrégionales : essai d'explication de la relation migration-emploi-chômage*, ronéo, 1984, 140 pages.
- DENIAUD (Y.), « La campagne pour sauver la ville », *Ouest France*, 21 février 1996.
- DUBET (F.), *La galère. Jeunes en survie*, Seuil, 1987, 471 pages.

- DURAND (V.), « Les systèmes d'échanges locaux, ou le goût d'une économie solidaire », *Le Monde*, 2 septembre 1999, p. 10.
- ERLÈS (Agence), *Étude de la population RMISTe du canton de Clamecy*, mars 1996, 115 pages.
- FENOGLIO (J.), « La campagne, refuge des exclus », *Le Monde*, 9 janvier 1999, p. 1 et p. 9.
- FERRIÈRE (L.), « Exclusion et précarité à la mode de nos campagnes », *L'Acteur rural*, n°7, juillet-août 1994.
- FITCHEN (J.-M.), « Spatial Redistribution of Poverty through Migration of Poor People to Depressed Rural Communities », *Rural Sociology*, n°60, 1995, p. 181-201.
- FITCHEN (J.-M.), « Residential Mobility Among the Rural Poor », *Rural Sociology*, n°59, 1994, p. 416-436.
- FRANCIS (P.), *Nouvelle forme de retour à la campagne, l'exode urbain d'exclusion : état des lieux en Wallonie*, Mémoire de Licence en Sciences Géographiques, ULB, 1997, 158 pages.
- FREIXINOS (J.-N.), *Les 16-20 ans déscolarisés échappant aux dispositifs d'insertion et d'aide sociale*, Rapport pour la Direction de la Protection de la Jeunesse des Pyrénées Orientales, Mémoire de DESS de sociologie, Université de Toulouse II, septembre 1994, 48 pages + annexes.
- GODINOT (X.), « Questions éthiques et épistémologiques sur la connaissance des pauvres et des exclus », in *Association Française pour le Développement de la Géographie*, Université Lyon II, Géographes associés, n°14-15, 1994, p. 47-50.
- PAUGAM (S.), sous la direction de, *L'exclusion, l'état des savoirs*, Paris, La Découverte, 1996, 582 pages.
- GUILLEMOT (L.), *Chômage et chômeurs en Poitou-Charentes*, Thèse de Doctorat de Géographie, sous la direction de S. Montagné-Villette, Université de Poitiers, 2000, 420 pages.
- JAILLET (M.-C.), « La territorialisation des politiques de lutte contre l'exclusion » in *Association Française pour le Développement de la Géographie*, Université Lyon II, Géographes associés, 1994, n°14-15, p. 63-65.
- JÉGOUZO (G.), BRANGEON (J.-L.), ROZE (B.), *Richesse et pauvreté en agriculture*, Paris, INRA, Économica, 1998, 247 pages.
- LABRUNIE (C.), *Les « nouveaux venus en difficulté » sur trois territoires ruraux du Massif central*, Mémoire de fin d'études, Enitac, septembre 2002.
- MACÉ (G.), « La pauvreté en milieu rural. Observations sur l'Ouest de la France », *Norois*, n°127, septembre 1985, p. 365-379.
- MACLOUF (P.), sous la direction de, *La pauvreté dans le monde rural*, Paris, ARF Éditions, L'Harmattan, 1986, 329 pages.
- MATHIEU (N.), « La campagne renvoie à la solidarité et à une image de dignité », *Le Monde*, 16 avril 1996, p. 9.
- MATHIEU (N.), « Les enjeux de l'approche géographique de l'exclusion sociale », *Économie rurale*, n°242, novembre-décembre 1997, p. 21-27.
- MATHIEU (N.), « Chômage et milieu rural », *Économie rurale*, n°178-179, 1987, p. 84-91.
- MATHIEU (N.), « La pauvreté en milieu rural », *Alternatives Économiques*, supplément n°12, « Pauvreté, pauvretés », décembre 1991, p. 12-14.
- MÉSINI (B.), « Habiter dans les campagnes de faible densité, « une terre, un toit : lutte planétaire », Actes du 2^e colloque franco-espagnol de géographie rurale, *Habiter et vivre dans les campagnes de faible densité*, Foix, 15-16 septembre 2004, Presses Universitaires Blaise Pascal, Clermont-Ferrand, 2007, p. 641-659.
- MONTAGNÉ-VILLETTE (S.), « L'espace rural : prison et refuge des RMISTes », in *Les nouveaux espaces ruraux de l'Europe Atlantique*, Hommage au Professeur Roger Béteille, Maison des Sciences de l'Homme et de la Société de Poitiers, ITEEM ICOTEM, avril 2000, p. 271-281.
- PAGÈS (A.), « Pauvreté et exclusion en milieu rural français », in *Études rurales*, n°159-160, juillet-décembre 2001, « Exclusions », p. 97-110.
- PAGÈS (A.), *La pauvreté en milieu rural*, Thèse de sociologie, Paris V, janvier 2000, 357 pages.
- PAUGAM (S.), *La disqualification sociale : essai sur la nouvelle pauvreté*, Paris, PUF, 1991, 254 pages.
- PAUGAM (S.), *Le concept de la marginalité sociale en milieu rural ; quelques axes de réflexion*, ARF, 1984.
- PERRIER-CORNET (P.), SENCÉBÉ (Y.), SYLVESTRE (J.-P.), « Rapport à l'emploi et au processus d'exclusion dans les espaces ruraux : un cadre d'analyse », *Économie Rurale*, n°242, 1997, p. 28-35.
- POULOT (M.), ROUYRES (T.), « L'accueil social à la ferme : une nouvelle fonction pour les agriculteurs ? Quelques éléments de réflexion à partir d'une étude en Ile-de-France », in « Innovations in rural areas », 4^e colloque franco-britannique de Géographie rurale, Worcester, University College Worcester Kingston University, mai 2002, Presses Universitaires Blaise Pascal, Clermont-Ferrand, 2003, p. 179-194.
- RAOULX (B.), « Les rapports à la mobilité spatiale comme indicateurs de l'insertion. Une contribution à une grille de lecture à partir de l'exemple des bénéficiaires du RMI dans le Calvados », *Travaux de l'Institut de Géographie de Reims*, n°91-92, 1995, p. 49-69.
- RIBES (M.), *Les néo-ruraux, exclus ou acteurs d'une nouvelle ruralité ? Fonction et rôle du service social dans la prévention de l'exclusion sociale en milieu rural*, mémoire de DESS « Service social », Nîmes, 1994, 71 pages.

- RIVIÈRE-HONEGGER (A.), « L'installation récente de citadins en situation de précarité en Cévennes : exemple du canton de Lasalle (Gard) », *Revue de l'Économie Méridionale*, volume 46, n°181-182, 1998, p. 45-69.
- SANGUINETTI (F.), *Les citadins à la campagne : le mythe de la nature, les réalités de la campagne ou la difficile intégration*, Diplôme d'État d'Assistante de Service Social, Mémoire de fin de formation, École de Service Social de Besançon, 1991, 49 pages.
- SAINT-GERMAIN (B.), sous la direction de, *Le Centre social intercommunal, un acteur collectif partenaire du projet de territoire*, Collection Développement social local, Mairie-conseils 2003, 104 pages.
- SASSIER (P.), *Du bon usage des pauvres. Histoire d'un thème politique*, 16e-20e siècle, Fayard, Paris, 1990, 450 pages.
- SCHACHTER (J.P.), JENSEN (L.), CORNWELL (G. T.), « Migration, Residential Mobility, and Poverty in Rural Pennsylvania », *Rural Development Perspectives*, 1998, 13, n° 2, p. 40-45.
- SÉCHET (R.), *Espaces et pauvreté, la géographie interrogée*, L'Harmattan, 1996, 213 pages.
- SÉCHET (R.), « Difficultés et limites de l'insertion en milieu rural : les bénéficiaires du Revenu minimum d'insertion en Mayenne », *Noréis*, n°162, 1994, p. 339-352.
- SÉCHET (R.), « RMI et insertion en milieu rural : l'exemple mayennais », *Espace, populations, sociétés*, 1993, n°2, p. 325-334.
- SÉCHET (R.), *Mythes égalitaires et pauvreté. Une approche géographique*, Paris, CNRS, Collection Mémoires et Documents, 1989, 134 pages.
- STECK (B.), « L'exclusion ou le territoire du repli progressif », *L'information géographique*, 1998, n°2, p. 66-71.
- SUBTIL (M.-P.), « La crise de l'emploi génère une migration vers les campagnes », *Le Monde*, 16 avril 1996, p. 9.
- TAHATR (G.), « Migrations ville-campagne et chômage : un test d'interdépendance », *Cahiers d'économie et de sociologie rurale*, 1995, n°36, p. 28-47.
- UNION NATIONALE DES MISSIONS LOCALES RURALES (UNMLR), *Insertion en milieu rural. Rapport d'étape*, décembre 1989, 17 pages + annexes.
- UNION NATIONALE DES MISSIONS LOCALES RURALES (UNMLR), *L'exclusion en milieu rural*, document de travail, Union Nationale des Missions Locales Rurales, 13 décembre 1996.

E. Les migrants nord-européens

- INSEE Limousin, FASILD, *Atlas des populations immigrées*, décembre 2004, 33 pages.
- « Les jeunes Britanniques se voient vivre ailleurs », *Le Monde*, lundi 7 août 2006, p. 7.
- « Les étrangers dans les campagnes », *Actes du colloque franco-britannique de géographie rurale*, Vichy, 18-19 mai 2006, Collection « CERAMAC », vol. 25, Presses Universitaires Blaise Pascal, 2008, 643 pages.
- *Les Néerlandais et le Morvan*, Académie du Morvan, septembre 2005, 15 pages.
- « Provence : la « Californie » de l'Europe », *Les Echos*, 13 juin 2003.
- « Municipales : 0,24 % des élus sont étrangers », *Libération*, mardi 3 avril 2001, p. 16.
- « Investissements étrangers en France », *Espaces*, n°200, janvier 2003, 58 pages.
- « Les agriculteurs migrants investissent en France », *La Tribune*, 19 janvier 2001, p. 35-37.
- « Le charme discret des « homes » côté ouest séduit les Anglo-Saxons », *La Tribune*, 26 octobre 2000, p. 24-25.
- « Être étranger à la campagne », *Études rurales*, n°135-136, juillet-décembre 1994, 207 pages.
- « L'étranger à la campagne », *Hommes et migrations*, n°1176, mai 1994, p. 1-41.
- « Migrations internes et externes en Europe occidentale », *Hommes et Terres du Nord*, n° spécial, 1981, Lille, deux volumes, 930 pages.
- *Guide des sources documentaires sur les migrations européennes*, CNRS, 1982, 224 pages.
- ANDREANI (J.-L.), « Les mécomptes du « Britishland » français », *Le Monde*, 29 janvier 2006.
- ASSOCIATION DES RURALISTES FRANÇAIS, *Campagnes de l'Europe, nouvelles donnes, nouvelles frontières*, 14^e colloque de l'Association des Ruralistes Français, 1988, Lyon, Ethnologie française, n°4, volume 18, 1988, p. 372-376.
- ASSOCIATION DES RURALISTES FRANÇAIS, *Colloque l'étranger à la campagne*, Nantes, juin 1993.
- BACHIMON (P.), « Les multirésidents « étrangers » dans le Luberon : distinction, assimilation », in *Actes du colloque franco-britannique de géographie rurale*, Vichy, 18-19 mai 2006, Collection « CERAMAC », vol. 25, Presses Universitaires Blaise Pascal, 2008, p. 37-52.
- BAGES (R.), PUECH (J.-L.), « L'étranger, nouvel acteur du marché foncier local. Le cas du Tarn », in « Être étranger à la campagne », *Études rurales*, n°135-136, juillet-décembre 1994, p. 45-58.

- BAROU (J.), « Stéréotypes : l'héritage des premiers voyageurs britanniques en France », *Hommes et migrations*, mai-juin 2003, n°1243, p. 52-56.
- BAROU (J.), « Immigrés portugais dans la périphérie de Clermont-Ferrand : refaire la campagne à deux pas de la ville », in RAUTENBERG (M.), MICOUD (A.), BÉRARD (L.), MARCHENAY (L.), *Campagnes de tous nos désirs*, Mission du Patrimoine ethnologique, Collection Ethnologie de la France, Cahier 16, éditions de la Maison des sciences de l'homme, Paris, 2000, p. 141-151.
- BAROU (J.), « Néo-ruraux britanniques et ruraux français », *Hommes et migrations*, n°1176, 1994, p. 9-14.
- BAROU (J.), PRADO (P.), *Les Anglais dans nos campagnes*, L'Harmattan, collection minorités et sociétés, 1995, 228 pages.
- BAROU (J.), PRADO (P.), (avec la collaboration de S. Le Ménestrel et N. Ortar), *Flux migratoires étrangers en milieu rural et transformation de l'environnement économique et social*, Rapport de recherche réalisé pour la DATAR, Programme Territoire et Prospective, Groupe Avenir des Espaces Ruraux, Paris, janvier 1993, 237 pages.
- BARROW (B.), « Low cost airline made property prices take off », *Daily Telegraph*, 1^{er} février 2003.
- BÉSINGRAND (D.), « La ferme Quercynoise, un bien précieux et recherché pour les Anglais candidats à la migration internationale de retraite dans le Lot », in *Géoforum* « Les migrations internationales : connaître et comprendre », 11 et 12 juin 2004 à Poitiers, 9 pages.
- BORDES-PAGÈS (G.), « Le miroir aux alouettes », in « La révolution des compagnies low cost », *Espaces, tourisme et loisirs*, février 2003, p. 23-28.
- BUFFIER (D.), « Les Britanniques réalisent 40 % des transactions de biens immobiliers effectuées par des étrangers », *Le Monde*, 10 juillet 2003.
- BULLER (H.), HOGGART (K.), « Les Anglais du coin », « Être étranger à la campagne », *Études rurales*, n°135-136, juillet-décembre 1994, p. 59-68.
- BULLER (H.), HOGGART (K.), *International Counterurbanization: British Migrants to Rural France*, Avebury, Aldershot, 1994, 144 pages.
- BULLER (H.), HOGGART (K.), « The social integration of British home owners into French Rural Communities », *Journal of Rural Studies*, 1994, n°10, 2, p. 197-210.
- BULLER (H.), HOGGART (K.), « Vers une campagne européenne : les Britanniques en France rurale », *L'Espace Géographique*, n°3, 1994, p. 263-273.
- BUZZ, *Enquête de clientèle Buzz. Six mois d'enquête juillet à décembre 2002*, Aéroport international de Limoges, 2003, 8 pages.
- CALZADA (C.), LE BLANC (F.), « Attractivité résidentielle : les résidences secondaires allemandes en Lorraine », *Insee Lorraine*, n°49, avril 2006, 8 pages.
- CASSEN (B.), « Gentlemen et roturiers au pays de cocagne. Au cœur de la Dordogne anglaise », *Le Monde Diplomatique*, août 2004, page 24.
- CARIN (S.), « Des résidents britanniques de Charente sur le départ », *Charentelibre.com*, 7 février 2009.
- CAVAILHÈS (J.), LÉVESQUE (R.), « Les surprises du marché foncier », in *Naissance de nouvelles campagnes*, sous la direction de B. Kayser, DATAR, éditions de l'Aube, Paris, 1993, p. 89-118.
- CHÂTAIN (G.), POMMIER (H.), « Le Limousin, nouvelle frontière des Britanniques », *Le Monde*, 21 avril 2005.
- CHEVAL (J.), « Les investissements étrangers en Bretagne de 1988 à 1994 », *Mappemonde*, 1996, n°1, p. 12-17.
- CELMA (E.), *L'installation des Britanniques en Haute-Vienne : Caractéristiques de la population et approche de l'impact induit*, Rapport de stage CCI Limoges, Master II International Commerce et Finances, 2005, 52 pages + annexes.
- COGNARD (F.), « Les résidents néerlandais dans le Morvan : diversité des parcours et facteurs d'attractivité résidentielle », in « Les étrangers dans les campagnes », *Actes du colloque franco-britannique de géographie rurale*, Vichy, 18-19 mai 2006, Collection « CERAMAC », vol. 25, Presses Universitaires Blaise Pascal, 2008, p. 189-202.
- CONSEIL GENERAL DE LA CHARENTE, *Actes du colloque : les Nord-Européens en Charente, quel accueil ? Quelle intégration*, 3 décembre 2005.
- CNASEA, *Les installations d'agriculteurs européens en Limousin, 1984-1989*, mars 1991.
- COURIOL (J.-N.), *Les étrangers de l'Europe du Nord-Ouest dans le Val de Drôme, (étude micro-économique)*, Thèse de Doctorat sous la direction de M. Janin, Université scientifique technologique et médicale de Grenoble, 1986, 370 pages + annexes.
- DAVEZIES (L.), GOUJARD (A.), VAYSSIÈRE (B.), *Les investissements étrangers réalisés sur le territoire national en matière d'immobilier de loisir, le fichier SESDO et les autres sources, exploitation géographique (1994-2000)*, Universités Paris XII et de Savoie, 2003, 97 pages.

- DEPIERRE (F.), GUITARD (F.), *L'accueil et l'installation des Nord-Européens en Limousin, l'exemple des Britanniques : quel poids, quels effets, quelles perspectives ?*, Conseil Régional du Limousin, Université de Limoges, septembre 2006, 132 pages.
- DESCHAMPS (T.), « Panorama de l'implantation des résidences secondaires étrangères », ODI France, Direction de l'Observatoire touristique, in *Actes du colloque franco-britannique de géographie rurale*, Vichy, 18-19 mai 2006, Collection « CERAMAC », vol. 25, Presses Universitaires Blaise Pascal, 2008, p. 299-306.
- DESPLANQUES (G.), « Les Britanniques et les Néerlandais dans les campagnes françaises vers 2000 », *Actes du colloque franco-britannique de géographie rurale*, Vichy, 18-19 mai 2006, Collection « CERAMAC », vol. 25, Presses Universitaires Blaise Pascal, 2008, p. 79-89.
- D.D.A Poitou-Charentes, *Les nouveaux résidents anglais dans le Civraisien Mellois*, 1991, 50 pages.
- DIRECTION DES TRANSPORTS AÉRIENS, « L'envol des compagnies à bas-coûts en France », *La Note de synthèse et d'actualité*, n°11, février 2003, 5 pages.
- DIRY (J.-P.), « Les étrangers dans les campagnes françaises : la base de données de la SCAFR, outil d'évaluation », in *Actes du colloque franco-britannique de géographie rurale*, Vichy, 18-19 mai 2006, Collection « CERAMAC », vol. 25, Presses Universitaires Blaise Pascal, 2008, p. 91-108.
- DUCROT (A.), MOREL-BROCHET (A.), *Les Migrations européennes vers les campagnes françaises*, DATAR, groupe de prospective « Espaces ruraux et société urbanisée », Géomédia et Inra-Enesad Dijon, 2001, 21 pages.
- FOUHETY (H.), « Dordogne, terre britannique », in Dossier « Cap sur la campagne », *POUR*, n°182, 2004, p.131-135.
- FOUHETY (H.), « Les Britanniques en Dordogne : pour une première approche géographique », in *Fonctions d'accueil des territoires ruraux : les nouveaux arrivants*, Actes du Séminaire du 22 mai 2001, Collection ACTES, n°6, ENITA, p. 85-93.
- FOURNAUD (C.), *Accueil des populations Nord-Européennes en Limousin*, Université de Limoges, Rapport de stage, Maîtrise d'Administration Economique et Sociale, 2004, 28 pages.
- FRALON (J.-A.), POTTET (F.), *Au secours, les Anglais nous envahissent !*, Editions Michalon Paris, mars 2006, 168 pages.
- FRANÇOIS (D.), « La migration des pays occidentaux riches vers le Languedoc-Roussillon », *Repères Synthèse pour l'économie du Languedoc-Roussillon*, n°10, décembre 2004, 4 pages.
- GENET (P.), « Les étrangers se paient la France », *Le Point Economique*, n°843, 1988, p. 129-133.
- GEOFFROY (C.), « Chamonix chic ? L'engouement des Britanniques pour Chamonix », in *Actes du colloque franco-britannique de géographie rurale*, Vichy, 18-19 mai 2006, Collection « CERAMAC », vol. 25, Presses Universitaires Blaise Pascal, 2008, p. 129-145.
- GEOFFROY (C.), « L'immigration des Britanniques à Chamonix », Colloque « La sociabilité dans tous ses états », 12 février 2005, CRIDAF, 29 pages.
- GERVAIS-AGUER (M.- M.), « Les fondements de l'attractivité territoriale résidentielle. Les enseignements d'une recherche portant sur les résidents britanniques en Aquitaine », *Cahiers du G.R.E.S.*, n°25, novembre 2004, 39 pages.
- GERVAIS (M.- M.), « Ces Européens qui bougent : recherche à partir des migrations entre le Royaume-Uni et la France », *Rapport de recherche final soutenu par le Conseil Régional d'Aquitaine*, IERSO-IFREDE, Université Montesquieu Bordeaux IV, 2003, 238 pages et 83 pages d'annexes.
- GILLON (P.), « Les flux téléphoniques révélateurs de l'origine des touristes européens en France », *Annales de Géographie*, n°585-586, 1995, p. 475-497.
- GOUJARD (A.), *Résidences secondaires des étrangers et territoire français. Localisation et retombées économiques locales, la valorisation d'un capital symbolique*, Mémoire de DEA, Institut d'Urbanisme de Paris, Université Paris-Val-de-Marne, 2003, 99 pages.
- GUILLEMOT (L.), « Les étrangers au sein des espaces ruraux picto-charentais à la fin du XX^e siècle : des « néo-ruraux » difficiles à insérer », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, 2002, tome 109, n°4, p. 241-252.
- HABIB (A.), « La campagne française prend de plus en plus l'accent british », *Le Monde*, 11 juillet 2003.
- H A J D E N B E R G (M .) , « « French News », la France aux Anglais », *Libération*, 9 mai 2005.
- HAUSBERG (C.), « Low cost et développement local, transformer l'essai », in « La révolution des compagnies low cost », *Espaces, tourisme et loisirs*, février 2003, p. 41-45.
- HOETJES (B.), « Agriculteurs néerlandais en France », in « Être étranger à la campagne », *Études rurales*, n°135-136, juillet-décembre 1994, p. 69-74.
- KRITZINGER (S.), « Un exemple d'immigration d'alternatifs allemands dans les Pyrénées ariégeoises », *R.G.P.S.O.*, vol. 60, n°2, 1989, p. 199-222.
- LABIE (M.), *L'installation de Britanniques en Poitou-Charentes*, Note de synthèse, IAAT, juin 2004, 8 pages.

- LAVESSIERE (F.), *Entreprenariat britannique en Charente : entre « système économique anglophone » et désir de vie à la française*, Université de Poitiers, Mémoire de Master II Migration Internationales et Relations Interethniques, 2005, 173 pages.
- LAVESSIERE (F.), *Phénomène migratoire Nord Européen en Charente : Réflexion sur la gestion d'un territoire bousculé*, Université Louis Pasteur Strasbourg, Mémoire de Maîtrise d'Aménagement du Territoire, 2004, 156 pages.
- LEGAGNEUX (B.), « Les étrangers achètent », *Sciences Humaines*, hors-série n°4, « Les nouveaux espaces ruraux », février-mars 1994, p. 21.
- LEGAGNEUX (B.), « L'installation d'agriculteurs étrangers en Midi-Pyrénées, 1981-1991 », DRAF Midi-Pyrénées, 1992, 24 pages.
- LONDEIX (A.), « Limousin : les agriculteurs étrangers en renfort », *Le Figaro*, 26 février 1998.
- LORD (M.), BÉSIGNAND (D.), « A Paradise Lost and Found », in « The Lifecourse, Fragmentation, Diversity and Risk Making Sense of Life Trajectories », *British Sociological Association Annual Conference 2005*, University of York, 21-23 mars 2005, 8 pages.
- MADDEN (L.), *Making money in the sun: the development of British and Irish owned business in the Costa del Sol*, Brighthton, University of Sussex, research Papers in geography, 1999, 36 pages.
- MAYLE (P.), *A Year in Provence*, London, Hamish Hamilton, 1989, 224 pages.
- MAYLE (P.), *Toujours Provence*, London, Hamish Hamilton, 1991, 320 pages.
- NÉGRONI (A.), « Les Anglais de France retournent chez eux », *Le Figaro.fr*, 23 janvier 2009.
- NOIRIEL (G.), « L'immigration étrangère dans le monde rural pendant l'entre-deux guerres », *Études Rurales*, n°135-136, juillet-décembre 1994, p. 13-35.
- O'REILLY (K.), « A New Trend in European Migration: Contemporary British Migration to Fuengirola, Costa del Sol. A response to King and Warnes », *Geographical Viewpoint*, 1995, vol. 23.
- O'REILLY (K.), *The British on the Costa del Sol: Transnational Identities and Local Communities* Routledge: London.
- O'REILLY (K.), « Blackpool in the sun: images of the British on the Costa del Sol », in King (R.) and Woods (N.), *Media and Migration*, London: Routledge, 2001.
- PAYS D'OUEST LIMOUSIN, *Etude de la population anglo-saxonne sur le Pays d'Ouest Limousin*, Oradour-sur-Vayres, 2006, 27 pages.
- PERRI (P.), *Impact des compagnies aériennes low cost sur les prix de l'immobilier : cas du Limousin, de la Dordogne et de l'Aude*, synthèse de l'étude menée pour la Direction du Tourisme, septembre 2005, 4 pages.
- PRADO (P.), « Le rêve de village anglais en France », in RAUTENBERG (M.), MICOUD (A.), BÉRARD (L.), MARCHENAY (L.), *Campagnes de tous nos désirs*, Mission du Patrimoine ethnologique, Collection Ethnologie de la France, Cahier 16, éditions de la Maison des sciences de l'homme, Paris, 2000, p. 153-170.
- REY-LEFEBVRE (I.), « La province touchée par la flambée des prix », *Le Monde Argent*, jeudi 20 mars 2003.
- REY-LEFEBVRE (I.), « L'envie de maison fait monter les prix en ville comme à la campagne », *Le Monde Argent*, jeudi 20 mars 2003.
- ROUELLE (S.), LADOUES-DRUET (S.), « Les Britanniques à la conquête de la France », *Le Figaro*, 29 avril 2006.
- SAFER Basse-Normandie, *La propriété britannique en Basse-Normandie, pour des campagnes vivantes*, 2005, 23 pages.
- SERAFINI (T.), « Les Anglais repeuplent le Tarn-et-Garonne - My beautiful vallée », *Libération*, 5 septembre 2000, p. 22-23.
- SOULIER (A.), ESCUDIER (J.-L.), « Languedoc-Roussillon : l'appropriation des terres par des étrangers », *Études Foncières*, n° 11, 1981, p. 1-8.
- SOULIER (A.), ESCUDIER (J.-L.), « Le patrimoine non bâti des étrangers dans le département de l'Hérault », *Bas Rhône-Languedoc*, n° 94, 1980, p. 14-20.
- SOULIER (A.), « Les acquisitions foncières des ressortissants étrangers en France, l'exemple du Languedoc », in *Bulletin de la Société Languedocienne de Géographie*, n° 34, 1979, p. 275-297.
- VANDERMEERSCH (M.), « Nouvelles occupations, nouvelles entreprises et nouvelles images de l'espace rural délaissé », in Béteille (R.), Montagné-Villette (S.), *Le rural profond français*, Paris, SEDES, 1995, p. 145-150.
- VANDERMEERSCH (M.), *Les nouveaux résidents anglais dans le Civraisien-Mellois*, Poitiers, DRAF Poitou-Charentes, 1991, 50 pages.
- VAYSSIÈRE (B.), « Le phénomène des résidents secondaires étrangers en France. La douce France des Européens du Nord », *Espace*, janvier 2003, n°200, 6 pages.
- VAYSSIÈRE (B.), *Dépouillement de l'enquête SESDO, données 2000, 2002*, 38 pages.
- VIVIER (D.), « L'avenir des espaces ruraux français dans la construction européenne : l'enjeu foncier », *R.G.A.*, 1993, n°81, p. 129-146.

- WARNES (A.M.), KING (R.), WILLIAMS (A.M.), PATTERSON (G.), « The well-being of British expatriates in southern Europe », *Ageing and Society*, 1999, 19 (6), p. 717-740.
- WINTHROP (M.), ESCUDIER (J.-L.), SOULIER (A.), « Causes et conséquences de l'achat de terres par les étrangers dans la CEE », *Espace 90*, février-mars 1980, p. 30-38.

POLITIQUES D'ACCUEIL, ATTRACTIVITÉ DES ESPACES RURAUX

- « Accueil et promotion du Limousin. Orientations pour la mise en place d'un « programme global d'accueil » de la région », *Rapport au Conseil Régional*, 22 octobre 1999, 7 pages.
- *Campagnes en mouvement, synthèse de la rencontres des acteurs de l'installation en milieu rural, 15 et 16 décembre 2004, Saint-Brieuc*, 2005, éditions Collectif Ville-Campagne, 135 pages.
- « Des territoires plus attractifs », in *Pouvoirs Locaux*, n°61, II/2004, p. 33-132.
- « Dossier spécial Accueil dans Leader + », Extrait de *Pilote*, n°3, décembre 2004, 7 pages.
- *La Région Limousin et l'accueil de nouveaux habitants*, avril 2009, Direction de l'Accueil, 15 pages.
- « Les territoires ruraux et le défi de l'attractivité », *Actes du Colloque de Saint-Chély d'Apcher*, 30 septembre 2005, 72 pages.
- Les pôles d'excellence rurale : nouveautés et recommandations de la Diact », in *La Lettre de l'Acteur Rural*, n°125, 15 juillet 2006, p. 1-2.
- « L'accueil de populations pour inventer une nouvelle campagne. Synthèse de la 1^{ère} Université européenne, territoires durables, territoires ouverts, Clermont-Ferrand, les 28, 29 et 30 juin 2006 », in *La Lettre de l'Acteur Rural*, n°125, 15 juillet 2006, p. 2-6.
- *Nouvelle attractivité des territoires et engagement des acteurs*, Actes de la journée d'étude du 21 septembre 2006, sous la direction de F. Chignier-Riboulon et N. Semmoud, décembre 2007, 247 pages.
- « Quelles politiques d'accueil ? », in Dossier « Cap sur la campagne », *POUR*, n°182, 2004, p. 184-243.
- *Séminaire Leader « Accueillir de nouvelles populations en milieu rural »*, 11, 12, 13 novembre 1999, Eymoutiers.
- *Synthèse des indicateurs de suivi et d'évaluation de l'action des pôles locaux d'accueil*, 2007, 4 pages.
- *Les politiques d'accueil dans les territoires ruraux*, Actes du Séminaire du 26 avril 2002, Collection Actes, n°10, ENITA, 96 pages.
- ANGEON (V.), RIEUTORT (L.), « L'attractivité territoriale en questions », in *Nouvelle attractivité des territoires et engagement des acteurs*, Actes de la journée d'étude du 21 septembre 2006, sous la direction de F. Chignier-Riboulon et N. Semmoud, décembre 2007, p. 235-247.
- AGENCE RÉGIONALE DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES D'Auvergne, *Rapport d'activité et financier 2007*, Assemblée générale, 23 mai 2008, 21 pages.
- AGENCE RÉGIONALE DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES D'Auvergne, *Programme d'actions et budget 2008*, Assemblée générale, 23 mai 2008, 15 pages.
- BERNARD (M.), *L'accueil en Limousin : une priorité*, Autosaisine, Conseil Economique et Social Régional du Limousin, mars 2005, 87 pages.
- BOCHER (A.), GUILLOT (M.), MAMDY (J.-F.), *Perceptions et représentations de l'accueil de nouvelles populations en Auvergne*, Enita Clermont-Ferrand, janvier 2007, 13 pages + annexes.
- CAMAGNI (R.), « Attractivité et compétitivité : un binôme à repenser », *Territoires 2030*, n°1, 2005, p. 11-15.
- CHIGNIER-RIBOULON (F.), « La nouvelle attractivité des territoires entre refus du fatalisme et mouvement protéiforme », in *Nouvelle attractivité des territoires et engagement des acteurs*, Actes de la journée d'étude du 21 septembre 2006, sous la direction de F. Chignier-Riboulon et N. Semmoud, décembre 2007, p. 9-22.
- CHIPENIUK (R.), « Planning for Amenity Migration in Canada, Current capacities of Interior British Columbian Mountain Communities », *Mountain Research and Development*, novembre 2004, vol. 24, n°4, p. 327-335.
- COHEN-BACRIE (B.), *Les nouveaux modes de communication locale*, Dossier d'experts, la Lettre du cadre territorial, 2003, 90 pages.
- COLLECTIF VILLE-CAMPAGNE, *Émergence, développement et portée des politiques d'accueil de nouvelles populations en Massif central*, Étude, juin 2009, 97 pages.
- COLLECTIF VILLE-CAMPAGNE, MTP Prospective, *Leader +, Attractivité des territoires ruraux et accueil de nouvelles populations*, janvier 2008, 104 pages.
- COLLECTIF VILLE-CAMPAGNE, *Bilan des actions en faveur de l'accueil de nouveaux actifs en milieu rural*, août 2003, 74 pages.
- CONSEILS ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX RÉGIONAUX DE L'ATLANTIQUE, *Avis interrégional sur la prospective des facteurs d'attractivité des régions atlantiques*, 169 pages.
- COULMIN (P.), *Le locatif en milieu rural. Analyse et propositions d'études coordonnées*, FNHR, Ministère de l'Agriculture et de la Forêt, Ministère de l'Équipement et du Logement, Paris, 1988, 145 pages.

- DAUBARD (J.-P.), « Quelques repères sur les politiques des régions et départements en matière d'accueil », Journée d'études « Les politiques d'accueil dans les territoires ruraux », Clermont-Ferrand, ENGREF, 26 avril 2002, 6 pages.
- DAUTY (F.), TAHAR (G.), VERNIERES (M.), « Ressources humaines et territoires ruraux », Communication au colloque « Héritages et trajectoires rurales en Europe », Montpellier, 6 et 7 septembre 2007, 18 pages.
- DE FELICE (J.), BARBAROUX (A.), SEURET (F.), CARCANO (E.), VACHON-ANDIA (C.), PIGOT (F.), LECLERC (I.), RAPEGNO (J.), MAZUEL (L.), « Quitter la ville. La campagne est-elle prête à accueillir ? », *Territoires*, n°379 bis, hors-série, 1997, 24 pages.
- ERNER (G.), « Les dix principes qui régissent les tendances territoriales », in *Synthèse de la 1ere Université européenne, territoires durables, territoires ouverts*, Clermont-Ferrand, les 28, 29 et 30 juin 2006 »
- ESTÈBE (P.), JANVIER (Y.), TIEVANT (S.), DAVEZIES (L.), *L'économie résidentielle et le développement local : conséquence ou levier ?*, Préfecture de Région Midi-Pyrénées, Rapport Octobre 2007, Acadie coopérative conseil, 116 pages.
- FARINELLI (B.), « Pédagogie et méthodologie de l'accueil de nouvelles populations en milieu rural : l'exemple du Massif central », *Le Courrier de l'environnement de l'INRA*, n° 45, février 2002.
- FARINELLI (B.), « Le repeuplement des communes rurales : nécessité publique et désir individuel », *Le Courrier de l'environnement de l'INRA*, n° 42, février 2001.
- FÉDÉRATION NATIONALE DE L'HABITAT RURAL, *Locatif et pauvreté : accès au logement et développement rural*, Ministère de l'Agriculture et de la Forêt, décembre 1991, 151 pages.
- FÉLICE (J. de), « L'histoire d'un collectif », in Dossier « Cap sur la campagne », *POUR*, n°182, 2004, p. 143-149.
- FRANÇOIS (H.), HIRCZAK (M.), SENIL (N.), « Territoire et patrimoine : la co-construction d'une dynamique et de ses ressources », *RERU*, 2006, n° 5 p. 683-700.
- GOLLAIN (V.), « Territoires : les défis de l'attractivité généralisée », *Inter Régions*, n°278, mai-juin 2008, p. 8-10.
- HATEM (F.), *Le marketing territorial : principes, méthodes et pratiques*, éditions EMS, Management et Société, 2007, 290 pages.
- HATEM (F.), « Le Marketing territorial : pourquoi, comment ? », 9 pages.
- HEANUE (K.), « Managed Resettlement : An Integral Component of A Strategy for Rural Regeneration », The Rationale for a Publicly Funded Rural Resettlement Programme based on the experience and recommendations of the ADM Pilot Rural Resettlement Programme, 1999/2000 Area Development Management Ltd, mars 2001, 40 pages.
- MAMDY (J.-F.), HAUSARD (S.), « De l'attractivité au territoire d'accueil : une démarche volontariste », in *Territoires ruraux et nouveaux venus, Actes du Séminaire du 14 novembre 2001*, Collection Actes, n°6, ENITA, p. 52-79.
- LAGARDE (V.), *Expérimentation d'un réseau de tuteurs à l'installation en milieu rural. Premiers résultats et difficultés*, CREOP, Faculté Droit-Economie de Limoges, 2005, 22 pages.
- MITTEAULT (F.), « L'accueil de nouvelles populations : continuité ou rupture dans l'action publique ? », in *Campagnes en mouvement, synthèse de la rencontres des acteurs de l'installation en milieu rural*, 15 et 16 décembre 2004, Saint-Brieuc, 2005, éditions Collectif Ville-Campagne, p. 29-34.
- MOQUAY (P.), « Les politiques d'accueil dans les territoires ruraux, introduction aux débats », Journée d'études « Les politiques d'accueil dans les territoires ruraux », Clermont-Ferrand, ENGREF, 26 avril 2002, 5 pages.
- MOQUAY (P.), « Éléments d'un débat sur les politiques d'accueil dans les territoires ruraux », *Les politiques d'accueil dans les territoires ruraux, Actes du Séminaire du 26 avril 2002*, Collection Actes, n°10, ENITA, p. 13-20.
- PATRY (S.), *Migrants-territoires ruraux, comment mettre en place une politique d'accueil stratégique et adaptée ?*, Ecole supérieure européenne en ingénierie de l'espace rural, septembre 2001, 118 pages.
- PIVETEAU (V.), « Accueil : les conditions de la réussite », in Dossier « Cap sur la campagne », *POUR*, n°182, 2004, p. 239-243.
- POULLE (F.), GORGEU (Y.), *Essai sur l'urbanité rurale. Cinq territoires ruraux, leurs serments et leurs modes de gouvernement*, Syros, 1999, 128 pages.
- POULLE (F.), GORGEU (Y.), GRENIER (P.), MOQUAY (P.), SAHUC (P.), *Urbanité rurale, les reportages : Loudunais, plateau picard, Colombey les Belles, Coglais, vallée de la Maurienne*, Éditions du développement territorial, collection Recherches et Débats, mai 1999, 409 pages.
- RURAL INNOVA, *Guide Répertoire, les politiques d'accueil de nouvelles populations, Synthèse*, 2007, 54 pages.
- RURAL INNOVA, *Les politiques d'accueil de nouvelles populations*, 2007, 148 pages.
- TERRITOIRES, MARCHÉS, OPINIONS, ARDT Auvergne, *L'attractivité des territoires, résultats de la phase quantitative*, juin 2008, 18 pages.

- UNA Leader +, *Le thème de l'accueil dans le programme LEADER+*, décembre 2004, 83 pages.
- VIGNAL (L.), *L'accueil d'actifs sur la Communauté de communes du Plateau de La Chaise Dieu*, rapport de stage Master professionnel DYNTAR, 2005, 33 pages + annexes.

EXEMPLES RÉGIONAUX

I. Montagnes

A. Généralités

- *La politique de la montagne, rapport d'évaluation*, La Documentation Française, 2 volumes, 1999, 815 pages.
- « La montagne : milieux, aménagement, paysages », *BAGF*, n°1, mars 2003, 108 pages.
- « Géopolitique en montagnes », *Hérodote*, n°107, 4^e trimestre 2002, 185 pages + annexes.
- « La montagne : un objet de recherches ? », *Revue de Géographie Alpine*, n°2, tome 89, 2001, 131 pages + annexes.
- « Marges, périphéries et arrière-pays », *Montagnes méditerranéennes*, n°6, 1997, 160 pages.
- *Revue de Géographie Alpine*, Spécial Montagne, 1984, Tome LXXII, fascicule 2-3-4, 459 pages.
- *Les montagnes. Discours et enjeux géographiques*, sous la direction d'Y. VEYRET, SEDES, DIEM n°28, 2002, 140 pages.
- *Moyennes montagnes européennes, nouvelles fonctions, nouvelles gestions de l'espace rural*, Actes du Colloque de Clermont-Ferrand, CERAMAC, n°11, mai 1998, 645 pages.
- BARRUET (J.), GERBAUX (F.), ZUANON (J.-P.), « La politique de la montagne : entre le changement et la continuité ? », in *Revue de Géographie Alpine*, Spécial Montagne, 1984, Tome LXXII, fascicule 2-3-4, p. 329-346.
- BART (F.), « Montagnes entre marginalité et intégration » in DIEM n°28, *Les montagnes. Discours et enjeux géographiques*, sous la direction d'Y. VEYRET, SEDES, 2002, p. 51-67.
- BAZIN (G.), « Les recherches de l'INRA concernant l'économie rurale des zones de montagne défavorisées : bilan et perspectives », *Revue d'Économie Régionale et Urbaine*, n°5, 1991, p. 631-653.
- BILLET (P.), « Contrôle de l'urbanisation dans les zones de montagne », in « La montagne : milieux, aménagement, paysages », *B.A.G.F.*, n°1, mars 2003, p. 31-43.
- BOURDEAU (P.), sous la direction de, *La montagne, terrain de jeu et d'enjeux. Débats pour l'avenir de l'alpinisme et des sports de nature*, L'Argentière La Bessée : Editions du Fournel, mai 2006, 207 pages.
- BOURDEAU (P.), « Les représentations de la nature dans le discours publicitaire sur le matériel et les vêtements de sports de montagne (1982-2002). A la recherche d'indicateurs géoculturels du rapport à l'Ailleurs dans les sociétés urbaines contemporaines », *Loisirs et société*, 2005, vol. 28 n°1, p. 31-48.
- BOURDEAU (P.), *Territoires du hors-quotidien : une géographie culturelle du rapport à l'ailleurs dans les sociétés urbaines contemporaines ; le cas du tourisme sportif de montagne et de nature*. Rapport de diplôme d'habilitation à diriger des recherches, Université Joseph Fourier, Grenoble, 2003, 267 pages.
- BROU (N.), « Le milieu montagnard : naissance d'un concept », in *Revue de Géographie Alpine*, Spécial Montagne, 1984, Tome LXXII, fascicule 2-3-4, p. 127-139.
- BROGGIO (C.), « La politique de la montagne en France, représentations, discours et montagne », in « Géopolitique en montagnes », *Hérodote*, n°107, 4^e trimestre 2002, p. 147-158.
- CASSÉ-CASTELLS (M.-C.), « Comment aborder la question montagnarde aujourd'hui dans les pays industrialisés d'Europe occidentale ? », in DIEM n°28, *Les montagnes. Discours et enjeux géographiques*, sous la direction d'Y. VEYRET, SEDES, 2002, p. 125-134.
- DAVID (J.), HERBIN (J.), MÉRIAUDEAU (R.), « La dynamique démographique de la zone de montagne française : le tournant historique des années 1970 », *Espace, Populations, Sociétés*, 1986, n°2, p. 365-376.
- DEBARBIEUX (B.), « Les montagnes : représentations et constructions culturelles », in DIEM n°28, *Les montagnes. Discours et enjeux géographiques*, sous la direction d'Y. Veyret, SEDES, 2002, p. 35-50.
- DEBARBIEUX (B.), « Conclusion, « La montagne dans la recherche scientifique : statuts, paradigme et perspectives », in « La montagne : un objet de recherches ? », *Revue de Géographie Alpine*, n°2, tome 89, 2001, p. 101-121.
- DEBARBIEUX (B.), *Territoires de haute montagne : recherche sur les processus de territorialisation et d'appropriation sociale de l'espace de Haute Montagne dans les Alpes du Nord*, Thèse de Doctorat, Grenoble, 1988, 495 pages.
- CORNELOUP (J.), BOURDEAU (P.), MAO (P.), « La culture, vecteur du développement des territoires touristiques et sportifs », Actes du colloque « La culture vecteur du développement des territoires touristiques et sportifs », le Pradel, 14-15 octobre 2005, *Montagnes Méditerranéennes*, n°22, p. 7-20.

- DIRY (J.-P.), « La notion de « moyennes montagnes », in *Les Montagnes*, sous la coordination de Bordessoule (E.), éditions du Temps, 2002, p. 33-45.
- DIRY (J.-P.), « La montagne française entre crise et renouveau », *Historiens et Géographes*, n° 370, mai-juin 2000, p. 353-359.
- DIRY (J.-P.), « Moyennes montagnes d'Europe occidentale et dynamiques rurales », *R.G.A.*, 1995, n°3, p. 15-26.
- DIRY (J.-P.), *L'évolution récente de la population des moyennes montagnes*, Rapport à la DATAR, CERAMAC, Clermont-Ferrand, 1992, 73 pages + 52 pages annexes.
- DOMENECH (B.), GUMUCHIAN (H.), « Introduction : la notion de montagne en 1984 », in *Revue de Géographie Alpine*, Spécial Montagne, 1984, Tome LXXII, fascicule 2-3-4, p. 125-126.
- DOMENECH (H.), GUMUCHIAN (H.), ROGER (J.), « Marginalité sociale, marginalité spatiale : l'isolement dans les communes rurales de montagnes de la région Rhône-Alpes », *Bulletin de la Société Languedocienne de Géographie*, fascicule 3-4, juillet-décembre 1987, p. 363-368.
- ESTIENNE (P.), *Terres d'abandon, la population des montagnes françaises : hier, aujourd'hui, demain*, Publications de l'Institut d'Études du Massif central, Clermont-Ferrand, 1988, 288 pages.
- ESTIENNE (P.), *La France, Tome 3 : les montagnes françaises*, Masson, 1978, 208 pages.
- ESTIENNE (P.), « L'étude de dépopulation en montagne et ses enseignements récents », *R.G.A.*, XXXV, n°2, 1947, p. 367-378.
- FOURNY (M.-C.), « La moyenne montagne comme produit de dynamiques territorialisées ? », *R.G.A.*, 1995, n°3, p. 9-14.
- FRANQUES (B.), « Qui part, qui reste ? Les mobilités rurales à l'épreuve d'un travail méthodologique », in *Sud-Ouest Européen, Revue Géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, « Midi-Pyrénées, Populations et Territoires », n°15, 2003, p. 103-111.
- GERBAUX (F.), « La montagne entre nature, histoire et sociétés », in « La montagne : un objet de recherches ? », *Revue de Géographie Alpine*, n°2, tome 89, 2001, p. 21-27.
- GIRAUD (C.), *Une renaissance inachevée ? Tradition et renouveau des flux migratoires dans les montagnes françaises*, Thèse de Doctorat de Géographie, 2005, Clermont-Ferrand II, 669 pages.
- GUÉRIN (J.-P.), « Finalité et genèse de la politique de la montagne en France », in *Revue de Géographie Alpine*, Spécial Montagne, 1984, Tome LXXII, fascicule 2-3-4, p. 323-327.
- GUERIN (J.-P.), GUMUCHIAN (H.), « Les mythologies de la montagne... », *R.G.A.*, 1977, n°4, p. 385-403.
- GUMUCHIAN (H.), « Images et partage de l'espace : le succès de la « moyenne montagne » », in *Revue de Géographie Alpine*, Spécial Montagne, 1984, Tome LXXII, fascicule 2-3-4, p. 265-271.
- LACOUTURE (M.), *Réseau scolaire et moyenne montagne : les écoles des hautes terres du Puy-de-Dôme*, P. U. Blaise Pascal, 2000, 548 pages.
- PRICE (M. F.), MOSS (L. A. G.), Williams (P. W.), « Tourisme et migrations de loisir », in MESSERLI (B.), IVES (J.-D.), sous la direction de, *Les montagnes dans le monde, une priorité pour le développement durable*, Glénat, 1999, p. 227-247.
- MÉRIAUDEAU (R.), « Contribution à une réflexion sur une politique d'aménagement de la montagne, à partir de l'évolution démographique de la zone de montane française (Corse exclue) entre 1962 et 1975 », *Revue de Géographie Alpine*, 1976, p. 449-482.
- MESSERLI (B.), IVES (J.-D.), sous la direction de, *Les montagnes dans le monde, une priorité pour le développement durable*, Glénat, 1999, 479 pages.
- MIGNON (C.), « Les moyennes montagnes européennes : premier état des lieux », in *Moyennes montagnes européennes, nouvelles fonctions, nouvelles gestions de l'espace rural*, Actes du Colloque de Clermont-Ferrand, CERAMAC, n°11, mai 1998.
- PIOLLE (X.), « La montagne « ailleurs » privilégié des citadins favorisés », in *Dossiers de la Revue Géographie Alpine*, « Environnements et aménagements montagnards (France et Japon), 1993, n°11, p. 107-111.
- RADEMAN (M. C.), « Change Comes to the Mountains », *Planning*, 2003, vol. 69, n°1.
- RIEUTORT (L.), « Les moyennes montagnes d'Europe occidentale : affaiblissement ou réadaptation des campagnes », *Noréis*, 1997, n°173, p. 61-83.
- ROMANET (M.), MAUREL (M.-C.), SAUSSOL (A.), « Les montagnes sèches de l'Europe du Sud », *Bulletin de la Société Languedocienne de Géographie*, vol. 110, n°3-4, 1987, p. 187-523.
- SIMON (A.), *La pluriactivité dans l'agriculture des montagnes françaises. Un territoire, des hommes une pratique*, Presses Universitaires Blaise Pascal, CERAMAC, Clermont-Ferrand, 2002, 515 pages.

B. Alpes

- *Les Migrants dans les Alpes de Haute-Provence*, Insee, Provence Alpes Côte d'Azur, 1993, 22 pages.
- *Livre Blanc du Diois, étude d'aménagement rural*, Direction Départementale de l'Agriculture de la Drôme, Comité de Défense et de Développement du Diois, juillet 1971, rédigé par Michel Laurent, Pierre Moreau, Jean-Pierre Pouyet.
- *Les bassins d'emplois ruraux du Diois et de la vallée de l'Eyrieux*, Rapport intermédiaire, INRA-ENESAD, 1997, 37 pages.
- *Rencontres de Fabregas*, 3 et 4 octobre 1998, compte rendu des travaux, DRDD, 27 pages, 1998.
- *Rencontres des Territoires du réseau Mairie-conseils*, 7 et 8 octobre 1999 dans le Diois, Document de présentation des ateliers, 1999.
- « S'organiser pour vivre en milieu rural », Rencontres Relier les 2 et 3 février 1998, *Alternatives rurales*, n°68, p. 3-19.
- « Un choix de vie », in *Adret, Résister*, Les Éditions de Minuit, Paris, 1997, p. 109-115.
- ANGRAND (J.-P.), BONO (Y.), « Une expérience de renaissance rurale dans les Alpes françaises du Sud : le canton d'Annot », in « Quelles campagnes pour demain ? », colloque international de Rennes, *Géographie sociale*, n°12, 1992, p. 337-344.
- AVOCAT (C.), *Les Alpes de Lumière (Briançonnais, Embrunais, Queyras, Ubaye). Essai sur l'évolution économique et humaine de la haute-montagne intra-alpine*, Thèse Lettres, Grenoble, Villeurbanne, imprimerie Fayolle et Cie, 1979, 680 pages.
- BACHIMON (P.), « Textualité et résidentialité dans l'invention du Lubéron », *Le Courrier scientifique du Parc naturel régional du Lubéron*, 1997, n° 1, p. 159-171.
- BACHIMON (P.), BAUDRY (L.), BERTHET (K.), HERRERO (C.), « Dans le Lubéron, les résidences secondaires sont-elles encore secondaires ? », *Espaces*, 2000, n° 176, p. 28-32.
- BACHIMON (P.), BAUDRY (L.), BERTHET (K.), HERRERO (C.), « Méthodologie d'étude des résidences secondaires et résultats obtenus sur quatre communes du Lubéron », 2000, 11 pages.
- BEAUMIER (S.), BOLLE (P.), DAUMAS (J.-C.), DESAYE (H.), FAVIER (R.), LALLEMENT (M.-P.), LELIEVRE (A.), *Die, histoire d'une cité*, Patrimoine de la vallée de la Drôme, 1999, 396 pages.
- BERENGER (J.), « Freiner la désertification. L'exemple des Préalpes sèches drômoises », *Revue de Géographie de Lyon*, 1991, vol. 66, n°1, p. 71-77.
- BOREL (J.), « Les Préalpes méridionales sont-elles enclavées ? Peuvent-elles être désenclavées ? », in « La montagne : milieux, aménagement, paysages », *B.A.G.F.*, n°1, mars 2003, p. 86-94.
- BRAVARD (Y.), « L'arrêt du dépeuplement des Alpes du Sud », *R.G.A.*, XLIV, 1956, n°2, p. 355-371.
- CANOBBIO (E.), « Un drame montagnard et ses acteurs politiques », in « Géopolitique en montagnes », *Hérodote*, n°107, 4^e trimestre 2002, p. 159-185.
- CAPPELLUTI (C.), LOPEZ (J.), « Les migrations interrégionales n'ont qu'un impact limité sur la structure de la population », *Sud INSEE l'essentiel*, n°61, septembre 2003, 4 pages.
- COURIOL (J.-N.), MATHIEU (R.), sous la direction de, *Montagnes drômoises*, Fédération Rhône-Alpes pour la Protection de la nature, FRAPNA-Drôme, Histoire et Patrimoine Drômois, 1996, 299 pages.
- DAUMAS (J.-C.), « Diois et Baronnies : un espace géographique », *Terres Voconces*, n°1, 1999, p. 11-16.
- DAUMAS (J.-C.), « La population du Diois et des Baronnies (XIXe-XXe siècles). L'évolution du nombre d'habitants », *Terres Voconces*, n°1, 1999, p. 25-45.
- DAUMAS (J.-C.), « Tourisme et vie rurale à la limite du Diois et des Baronnies le secteur de la Motte-Chalencon », in *RGA*, 1977, n° 3, p. 285-290.
- DÉRIOZ (P.), « Les arrière-pays entre marginalité, retard et innovation », in « Marges, périphéries et arrière-pays », *Montagnes méditerranéennes*, n°6, 1997, 160 pages.
- DURBIANO (C.), « Aspects de l'évolution des rapports villes-campagnes dans le Comtat et ses marges », *Études Vauclusiennes*, n°37, 1987, p. 1-6.
- GUICHARDON (S.), *Retour à la terre en Diois*, TER, Grenoble, 1977, 122 pages.
- HELLE (C.), « Le Lubéron, refuge d'artistes », *Mappemonde*, n°3, mars 1997, p. 22-26.
- HELLE (C.), « Le Lubéron : un chaînon calcaire devenu haut lieu », *Géopoint 96*, 1996, p. 114-117.
- KAYSER (B.), « Conséquences sociales et politiques des transformations démographiques dans un village des Alpes Maritimes », *R.G.A.*, XLII, p. 143-161.
- LAGANIER (J.), « Le peuplement des Alpes du Sud, dynamisme et attractivité », *Sud INSEE l'essentiel*, n°69, avril 2004, 6 pages.
- LÉAUTIER (F.), *La résidence temporaire dans le Lubéron : le cas de Roussillon*, juin 1997, mémoire de DEA, 154 pages + annexes.
- MASSEPORT (J.), *Le comportement politique du Diois, essai d'interprétation géographique*, Imprimerie Allier, Grenoble, 1960, 177 pages.

- MASSEPORT (J.), *Le Diois, les Baronnie et leur avant-pays rhodanien*, Allier, 1960, 478 pages.
- MEYZENQ (C.), *Hautes-Alpes, Ubaye, Haut-Drac, Préalpes drômoises*, Ophrys, 1984, 954 pages.
- MEYZENQ (C.), « La population des Alpes du Sud : un nouvel équilibre », in *RGA*, 1984, n°1, p. 41-53.
- MELOUX (S.), MONCHOIS (X.), « Le rôle déterminant des migrations dans le développement démographique des espaces de Provence-Alpes-Côte d'Azur », *Sud Insee l'Essentiel*, n°92, mai 2006, 6 pages.
- MONCHOIS (X.), MELOUX (S.), MARTIAL (F.), *Étude sur les cinq espaces Provence-Alpes-Côte d'Azur, Rapport d'étude*, Insee, mai 2006, 44 pages.
- PERRET (J.), DOBREMEZ (L.), BOUJU (S.), « Les logiques d'acteurs d'un espace désertifié, Massif du Montdenier, Alpes de Haute-Provence, France », *R.G.A.*, 1993, n°3, p. 67-81.
- PILLET (C.), « Les Alpes de Haute-Provence : une personne sur quatre n'y résidait pas en 1990 », *Sud INSEE l'essentiel*, n°31, septembre 2000, 6 pages.
- PUymbroEck (C. van), « Les Alpes-Maritimes : la jeunesse des nouveaux arrivants freine le vieillissement de la population », *Sud INSEE l'essentiel*, n°33, octobre 2000, 6 pages.
- POUZENC (M.), BARTHE-BALDELLON (L.), « Les territoires ruraux de Midi-Pyrénées : multiplicité des évolutions démographiques et développement territorial », in *Sud-Ouest Européen, Revue Géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, « Midi-Pyrénées, Populations et Territoires », n°15, 2003, p. 49-56.
- REPARAZ (A. de), « Agriculteurs à temps partiel et « exploitants non paysans » dans les Alpes du Sud », in *Actes du Colloque de géographie agraire « Les sociétés rurales méditerranéennes »*, mars 1972, Centre Géographique d'Études et de Recherches Méditerranéennes, p. 113-118.
- REPARAZ (A. de), *La vie rurale dans les Préalpes de Haute Provence*, Édisud, Lille III, 1978, 1 227 pages.
- SENCÉBÉ (Y.), « Un exemple de stratégie d'accueil en milieu rural : l'ouverture sélective et négociée dans le pays du Diois », in *Les politiques d'accueil dans les territoires ruraux, Actes du Séminaire du 26 avril 2002*, Collection Actes, n°10, ENITA, p. 41-60.
- SENCÉBÉ (Y.), *Les lieux et les temps de l'appartenance - Mobilité et territoire : une analyse sociologique du pays Diois*, Thèse de sociologie, Université de Lyon II, 2001, 3 volumes, 663 pages.
- SENCÉBÉ (Y.), SYLVESTRE (J.-P.), « L'institution conflictuelle des espaces ruraux en territoires : l'exemple du Diois », in 24^e colloque de l'ARF, « Territoires prescrits, territoires vécus : inter-territorialité au cœur des recompositions des espaces ruraux », ENFA de Toulouse, octobre 2000, 10 pages.
- VIDAL-FONTILLE (C.), *La population des Alpes du Sud de 1860 à nos jours*, 2 volumes, éditions Ophrys, Gap, 1988, 662 pages et 89 pages.
- VIDAL (C.), « De la signification de l'immigration dans les montagnes dépeuplées (Alpes du Sud) », *B.A.G.F.*, 1980, p. 157-195.

C. Pyrénées ariégeoises

- *Le Séronais, « territoire d'accueil des entreprises nouvelles » ou les conditions d'attractivité du territoire*, Note d'étape 2, compte rendu de la synthèse des entretiens auprès des acteurs économiques et des ménages du Séronais, 21 septembre 2000, 6 pages.
- *Le Séronais, Territoire d'accueil des entreprises nouvelles*, étude confiée au cabinet SOPHIR et réalisée par Florence Ruiz-Rivière, Christian Maurières, assistés de Nathalie Fossard, décembre 2000, 76 pages + annexes, (étude financée par la DATAR).
- « Panorama du département », *Regards sur l'Ariège*, n°18-09, avril 2005, INSEE Midi-Pyrénées, 8 pages.
- « Une approche de la précarité. Données départementales 2001-2002. Zoom sur la précarité en milieu rural », Dossier n°120, avril 2004, INSEE Midi-Pyrénées.
- « Midi-Pyrénées, Populations et Territoires », *Sud-Ouest Européen, Revue Géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, n°15, 2003.
- « Les nouveaux arrivants en Ariège », *Regards sur l'Ariège*, n°8-09, août 2002, INSEE Midi-Pyrénées, p. 2.
- AVRIL (Atelier de Valorisation des Ressources et Initiatives Locales), *Résidents du Mirapicien venus d'autres régions de France et de la Communauté Européenne*, juillet 1998, 33 pages + annexes.
- BARRUÉ-PASTOR (M.), FOURNIÉ (V.), « La montagne ariégeoise entre friche et paysage : un consensus illusoire ? », in *Études rurales*, n°141-142, « Cultiver la nature », janvier-juin 1996, p. 109-123.
- CHEVALIER (M.), *La vie humaine dans les Pyrénées Ariégeoises*, Paris, éd. M. T. Génin, 1956, 2 vol., 1061 pages.
- DETRAZ (H.), *Le néo-ruralisme : un espoir pour le monde rural ? Le cas du Séronais, en Ariège*, Mémoire de Maîtrise, Université de Toulouse-le-Mirail, septembre 1997, 139 pages.
- DUCROQUET (P.), *Avenir agricole des Pyrénées Ariégeoises*, Thèse de Doctorat, Université de géographie de Toulouse, 1978.
- DUPUIS (R.), *Retour à la marge et retour à la nature en Ariège*, mémoire de DEA, Toulouse, 1982, 103 pages.

- KRITZINGER (S.), « Un exemple d'immigration d'alternatifs allemands dans les Pyrénées ariégeoises », *R.G.P.S.O.*, vol. 60, n°2, 1989, p. 199-222.
- PERRET (J.), PIGNARD MARTHOD (N.), *La dynamique des activités non agricoles dans une zone montagne difficile. Le cas du canton de Massat*, Grenoble, CEMAGREF, 1989, 19 pages.
- PILLEBOUE (J.), « Les « Journées rurales », prélude au colloque Ariège 2004 ou la modernité au cœur des campagnes de faible densité », *Habiter et vivre dans les campagnes de faible densité*, Actes du 2^e colloque franco-espagnol de géographie rurale, Foix, 15-16 septembre 2004, Presses Universitaires Blaise Pascal, Clermont-Ferrand, 2007, p. 9-38.
- SAHUC (P.), *Demain notre montagne, protéger l'environnement, revitaliser le tissu social en Haut-Couserans*, Comité écologique ariégeois, février 1989, 21 pages.
- SAHUC (P.), « Du bureau de poste à un poste d'observation des mutations rurales », *Économie Rurale*, n° 229, septembre-octobre 1995, p. 22-28.
- VIEL (J.-M.), « Le rôle des néo-ruraux dans le canton d'Oust, Ariège », *R.G.P.S.O.*, 1984, fascicule 4, p. 441-455.

D. Massif central

- « Les nouveaux arrivants dans le Lot », *Regards sur le Lot*, n°8-46, août 2002, INSEE Midi-Pyrénées, 2 pages.
- *Le changement social et culturel en Vallée Française. Déprise et reprise en montagne cévenole*, A.T.P., Observation du changement social et culturel en Vallée Française, groupe Languedoc-Roussillon, CNRS, 1981, 152 pages.
- « Le tourisme en Morvan », *Actes de l'Académie du Morvan*, Académie du Morvan, Château-Chinon, 1987, 25 pages.
- *Les Néerlandais et le Morvan*, Académie du Morvan, septembre 2005, 15 pages.
- « Le problème des résidences secondaires en Morvan », *Actes de l'Académie du Morvan*, Académie du Morvan, Château-Chinon, 1986, 37 pages.
- *Morvan Terre d'arrivée et de départ*, synthèse des travaux 2002-2003, Université rurale en Autunois Morvan, 12 pages.
- « Portrait statistique de la Nièvre », Insee Bourgogne, *Dimensions*, hors-série, janvier 2005, 2 pages.
- *Regards sur les échanges de population du Limousin*, INSEE Limousin et Conseil Régional du Limousin, octobre 2001.
- AGUER (M.), LEURS (Y.), « Le Limousin attire des actifs, malgré des départs de cadres », *Focal*, numéro 43, janvier 2008, 4 pages.
- ANSTETT (M.), PRESSICAUD (J.-F.), « Réidentification de l'espace rural : anciens et nouveaux habitants dans le Sud de la Creuse », in « Approches anthropologiques des espaces. Villages, pays, sentiment d'appartenance en Limousin », *Ethnologia*, Tome I, n°33-36, 1985-1986, p. 191-209.
- AUBERT (V.), *L'installation des nouveaux arrivants français dans le Parc naturel régional du Morvan. Une analyse à partir de données notariales et d'enquêtes de terrain*, Mémoire de Master 1 de Géographie, Université de Bourgogne, Dijon, juin 2006, 86 pages.
- ARREGHINI (L.), *Les installations récentes en Cévenne rurale, sur cinq communes de la Salindrenque*, mémoire de maîtrise, Montpellier III, juin 1987, 121 pages + annexes.
- BARLOGIS (O.), « La baisse de la population du Limousin semble enrayée », *Focal*, n°12, janvier 2005, 4 pages.
- BASTIDE (N.), « Un souffle de vie ranime la flamme. Interview de néo-cévenols », in *Causses et Cévennes*, 1987, juillet-août-septembre, n°3, Tome XVI, p. 77-80.
- BOBE (B.), *Limousin 2007, étude prospective*, Rapport général, tome I, 1988, 436 pages.
- BONDOUX (K.), HILAL (M.), « Parc Naturel Régional du Morvan : départ de jeunes adultes et installation de jeunes ménages et de retraités », Insee Bourgogne, *Dimensions*, n°120, mars 2005, 4 pages.
- BONNAMOUR (J.), *Le Morvan, la Terre et les Hommes, Essai de géographie agricole*, Thèse d'État, Géographie, Paris, 1966, PUF, 454 pages.
- BONNET (E.), « La ferme crève son plafond », *Journal du Centre*, 29/08/2001, page 2.
- BONNETTO (I.), *Les néo-ruraux pluri-actifs et le développement (touristique) local dans deux cantons cévenols*, Maîtrise d'Aménagement rural, 1984, IAR.
- BONNIOL (J.-L.), SAUSSOL (A.), sous la direction de, « Grands Causses : nouveaux enjeux, nouveaux regards », *Actes du Colloque de Millau*, 1995, 414 pages.
- BONTRON (J.-C.), *La population du Parc National des Cévennes : évolution passée et récente, situation démographique du Parc et de sa zone périphérique à partir des enquêtes statistiques de l'INSEE et d'une enquête*, Paris, SEGESA, 1980, 131 pages.

- BONTRON (J.-C.), « Transformation et permanences des pouvoirs dans une société rurale. À propos du Sud du Morvan », in *Études rurales*, n°63-64, juillet-décembre 1976, « Pouvoir et patrimoine au village », p. 141-151.
- BONTRON (J.-C.), GILLETTE (C.), MATHIEU (N.), *Une zone de faible densité : le Sud-Morvan*, Paris, SEGESA, 1976, 50 pages + annexes.
- BOUAT (R.), *Gisement d'emplois sur le SIVOM des Hauts-Gardons*, 1998, CEP, Florac, 122 pages.
- BOUET (G.), BALABANIAN (O.), « Chronique du Limousin. L'évolution récente de la population limousine », *Norois*, vol. 31, n°123, 1984, p. 465-476.
- BOUSQUET (G.), « Les néo-cévenols. Des marginaux ? », in *Marginalité sociale, marginalité spatiale*, sous la direction d'André Vant, éditions du CNRS, Paris, Actes du Colloque tenu à l'Université de Lyon II, les 6, 7, 8 juin 1984, 1986, p. 166-173.
- BOUSQUET (G.), *Les manifestations néo-rurales et l'émergence des pratiques alternatives dans la Cévenne des Hauts Gardons*, DEA, Lyon, 1983, 109 pages.
- BRION (D.), « Les nouveaux arrivants dans la Nièvre », *Dimensions*, INSEE Bourgogne, n°88, 4 pages, décembre 2001.
- BRION (D.), *Les nouveaux arrivants dans la Nièvre, rapport d'étude*, INSEE, août 2001, 54 pages + annexes.
- BRION (D.), « La population de la Nièvre de 1990 à 1999 : poursuite de l'évolution 1982-1990, mais croissance des chassés-croisés migratoires », *Dimensions*, INSEE Bourgogne, n°74, 4 pages, septembre 2000.
- CADORET (A.), « L'étranger le plus proche : l'enfant de l'assistance », in « Être étranger à la campagne », *Études rurales*, n°135-136, juillet-décembre 1994, p. 123-132.
- CATTELAÏN (A.), *L'installation récente d'individus en situation de précarité dans les Cévennes rurales, exemple du canton gardois de Lasalle*, DEA de Géographie, Montpellier III, 1994, 60 pages + annexes.
- CHARRIER (J.-B.), « Le Morvan : les difficultés d'une moyenne montagne », in *Des régions paysannes aux espaces fragiles*, Colloque international en hommage au Professeur A. Fel, Clermont-Ferrand, CERAMAC, 1992, 767 pages.
- CHARRIER (J.-B.), *Le Nivernais : les paysages, les hommes et leurs activités*, Thèse d'État, Géographie, Dijon, 1981, non publiée, 6 volumes.
- CHARRIER (J.-B.), « La propriété foncière dans la Nièvre et son évolution, 1^{ère} partie et 2^{ème} partie », *Revue de Géographie de l'Est*, 1982, n°3-4, p. 281-294 et 1984, n°4, p. 307-322.
- CHARRIER (J.-B.), *Géographie de la Nièvre*, CRDP Dijon, 1976, 260 pages.
- CHARRIER (J.-B.), PESSIN (D.), « Le tourisme dans le Morvan nivernais », *Revue de Géographie de l'Est*, 1977, n°3-4, p. 203-214.
- CHATAIN (G.), « Le Massif central compte sur ses atouts pour enrayer son dépeuplement », *Le Monde*, 7 mai 2003.
- CHAZEILLE (E.), *Les migrations alternantes des travailleurs en Bourgogne*, Mémoire de Maîtrise, Dijon, 1999, 93 pages.
- CONSTANTIN DE CHANAY (J.), *Les nouveaux venus du pays de Saint-Pourcinois*, ENITA, février 1999, 33 pages + annexes.
- CORNU (P.), « Déprise agraire, emprise paysagère. Les hautes terres du Massif central », in *Enquêtes Rurales*, n°9, « Réinterroger la France rurale », *Cahiers de la Maison de la Recherche en Sciences Humaines*, XXXII, 2003, p. 159-182.
- DAVID (J.), HERBIN (J.), VEROTS (J.-M.), « Les nouveaux habitants des montagnes sèches du Sud de la France : l'exemple de la région d'Aubenas (Ardèche) », *Bulletin de la Société Languedocienne de Géographie*, Tome 21, fascicule 3-4, 1987, p. 377-388.
- DEGUEURCE (D.), « Le Morvan au cœur de la Bourgogne », *Agriste Bourgogne*, n°64, janvier 2005, 4 pages.
- DELACOUR (S.), *La notion de pays dans le Morvan et l'Autunois*, Mémoire de Maîtrise, Dijon, 1998, 103 pages + annexes.
- DELIGNIERES (V.), *Structures, dynamiques et fonctionnement du tourisme en espace rural, une approche à deux échelles : France et Auxois-Morvan*, Dijon, Université de Bourgogne, 1997.
- DÉRIOZ (P.), *Friches et terres marginales en basse et moyenne montagne, revers sud-oriental du Massif central*, Thèse de Doctorat de Géographie, Structures et Dynamiques Spatiales, n°1, novembre 1994, Publication du Laboratoire Structures et Dynamiques Spatiales, Université d'Avignon et des Pays du Vaucluse, 329 pages.
- DÉRIOZ (P.), « Arrière-pays méditerranéen entre déprise et reprise : l'exemple du Haut-Languedoc occidental », in *Économie Rurale*, septembre-octobre 1994, n°223, p. 32-38.
- DESLONDES (O.), « Déprise agricole, enrésinement et choix actuels : l'exemple des Cévennes », *R.G.P.S.O.*, vol. 59, n°1, 1988, p. 125-132.
- DESLONDES (O.), « Société, territoire et pouvoir en Cévenne languedocienne. De la marginalité au développement », *Espace rural*, n°15, 1987, 155 pages.

- DESLONDES (O.), « Les nouveaux cévenols : du conflit à l'intégration », in *Causses et Cévennes*, 1987, juillet-août-septembre, n°3, Tome XVI, p. 70-73.
- DESLONDES (O.), « Vingt ans d'aménagement en Cévenne languedocienne (1967-1987), bilan et perspectives », *Bulletin de la Société Languedocienne de Géographie*, fascicule 3-4, juillet-décembre 1987, p. 405-418.
- DEYGOUT (P.), *Les exploitations agricoles en Vallée Française*, INRA.ESR, 1978, 30 pages.
- DOLAT (C.), *Étude sur la demande et le système bancaire néerlandais*, BTS Action Commerciale, Crédit Agricole Centre Loire, 1998, 50 pages + annexes.
- DUBECHOT (P.), LEGROS (M.), *Évaluation du plan départemental pour le logement de populations défavorisées dans la Nièvre*, n°152, septembre 1994, 134 pages.
- DUBIEN (V.), *L'accueil de nouvelles populations dans le pays de Saint-Dier-Billom*, D.E.S.S. Aménagement et Collectivités Locales, Université de Rennes II, ENITA Clermont-Ferrand, novembre 1998, 58 pages + annexes.
- DUBOIS (C.), *Les nouvelles fonctions d'accueil de l'espace rural : périurbains et néo-ruraux dans le sud-est de l'Allier*, Mémoire de Maîtrise, 1997-1998, 94 pages + annexes.
- DUBOST (M.), *Étude des nouveaux habitants dans les communes de Neuf-Eglise et Teilhet*, mini-mémoire de Licence, géographie rurale, Université Blaise Pascal, 2001, 14 pages.
- DUGAS (J.-M.), LE BOURHIS (E.), « Les gens des cabanes », *Géo*, n°259, septembre 2000, p. 136-142.
- DUPONT (F.), *Les nouveaux habitants en milieu rural. L'exemple de trois communes sud-limagnaises : Sauvagnat-Sainte-Marthe, Chadeleuf et Pardines*, Mémoire de Maîtrise, Université de Clermont-Ferrand, 1987, 90 pages.
- DUTARTRE (C.), *L'impact du Parc Naturel régional du Morvan sur l'évolution de la région entre 1970 et 1991*, Mémoire de Maîtrise, Dijon, 1992, 135 pages + annexes.
- EIZNER (N.), LAMARCHE (H.), BENOIT-GUILBOT (O.), « Barre-des-Cévennes ou le sursaut d'une société locale », *Sociologie du Travail*, vol. 25, n°2, p. 179-194.
- ENITA Clermont-Ferrand, *Nouvelles fonctions d'accueil des territoires ruraux*, Pays de Sancy-Artense, 29 pages.
- ESTIENNE (P.), « Évolution des populations communales dans le Massif central au cours du dernier quart de siècle », *Revue d'Auvergne*, 1985, n°99, p. 357-372.
- ESTIENNE (P.), « L'émigration contemporaine dans la montagne auvergnate et vellave », in *Revue de Géographie Alpine*, 1958, fascicule 3, p. 463-493.
- FEL (A.), *Les hautes terres du Massif central, tradition paysanne et économie agricole*, Thèse pour le doctorat ès-lettres, Publications de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Clermont-Ferrand, 1962, 340 pages.
- FERREIRA (V.), *Les nouveaux habitants dans les campagnes du Massif central : l'exemple des Combrailles et du bocage bourbonnais*, Mémoire de DEA, juin 2002, Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand II, 148 pages.
- FROMAGET (A.), *Création d'activités par la culture en milieu rural sur le Massif central*, septembre 1999, ENITA, mémoire, 65 pages.
- GAFFIER (A.), *Mouvements de population vers quatre cantons du Sud du Massif central*, Mémoire de Maîtrise, juin 2001, 148 pages.
- GARNIER (E.), *L'installation des nouveaux résidents en espace rural, Application au canton de Villeneuve-de-Berg en Ardèche*, Mémoire de Maîtrise de Géographie, Grenoble I, septembre 2000, 230 pages.
- GASSER (L.-A.), *Les nouveaux habitants à Herment depuis 1996*, mini-mémoire de Licence, géographie rurale, Université Blaise Pascal, 2001, 15 pages.
- GENAY (V.), « Les espaces ruraux limousins attirent de nouveaux habitants », *INSEE Limousin*, n°31, novembre 2001, 5 pages.
- GUITTON (C.), *L'accueil de nouvelles populations sur le District de Bénévent-Grand-Bourg*, ENITA Clermont-Ferrand, septembre 2000, 35 pages + annexes.
- GUITTON (C.), *L'accueil de nouvelles populations : un axe de développement pour le Limousin*, Mémoire DESS Aménagement du Territoire et développement économique local, Université de Poitiers, Faculté de Sciences Économiques, décembre 1999, 56 pages.
- JARDIN (E.), *Les nouveaux habitants des campagnes : exemple de la commune de Montbeugny*, mini-mémoire de Licence, géographie rurale, Université Blaise Pascal, 2001, 20 pages.
- JOT (S.), *L'accueil de nouvelles populations dans le pays de Sumène-Artense*, ENITA Clermont-Ferrand, 1999, 40 pages + annexes.
- JOUTARD (P.), *Les Cévennes, de la montagne à l'homme*, Toulouse, Privat, 1979, 508 pages.
- HOUDART-MORIZOT (M.-F.), « Résistance(s) dans un « pays » de Haute-Corrèze : illustration ethnologique du rapport entre tradition et politique en Limousin », in « Approches anthropologiques des espaces. Villages, pays, sentiment d'appartenance en Limousin », *Ethnologia*, Tome I, n°33-36, 1985-1986, p. 103-131.

- LABIT (L.), *Les nouveaux venus créateurs ou repreneurs d'activités économiques sur trois cantons du Massif central*, Mémoire de fin d'études, Enitac, septembre 2002.
- LAMORISSE (R.), « Économie rurale et démographie dans la Vallée Française, bilan et perspectives », *Bulletin de la Société Languedocienne de Géographie*, tome 4, fascicule 3-4, juillet-décembre 1970, p. 341-369.
- LAMORISSE (R.), « Quelques traits récents de la démographie en Cévennes rurales, *Méditerranée*, n°2, avril-juin 1970.
- LAMORISSE (R.), *Recherches géographiques sur la population de la Cévenne languedocienne*, Montpellier, 1975, 434 pages.
- LAVAUD (C.), SIMONNEAU (G.), « Limousin : près d'un arrivant sur deux a moins de trente ans, *Focal*, n°55, juillet 2009, 4 pages.
- LAVAUD (C.), SIMONNEAU (G.), THOMAS (J.-N.), « Horizon 2030 : légère hausse de la population limousine », *Focal*, numéro 42, décembre 2007, 4 pages.
- LEURS (Y.), « Gains migratoires dans les trois départements », *Focal*, numéro 34, janvier 2007, 4 pages.
- LEURS (Y.), « Une région plus attractive... sauf pour ses jeunes », *Focal*, n°17, juillet 2005, 4 pages.
- LEVAINVILLE (J.), *Le Morvan, étude de géographie humaine*, Thèse Lettres, Paris, Colin, 1909, 305 pages.
- LEDOUX COSTE (F.), *L'installation de nouveaux arrivants étrangers dans le Parc Naturel Régional du Morvan, une analyse à partir de données notariales et d'une enquête de terrain*, Mémoire de Master 1 de Géographie, Université de Bourgogne, Dijon, 2005-2006, 50 pages.
- LIGNEAU (D.), *L'installation de nouveaux habitants en milieu rural : quelles dynamiques ? L'exemple du canton de Lormes, dans le Morvan*, Mémoire d'études et de recherche, maîtrise d'Aménagement et développement territorial, IUP Aménagement et Développement territorial, Pau, 2000, 122 pages.
- MARÉCHAL (M.), VALLÈS (V.), « Attractivité démographique de l'Auvergne », INSEE Auvergne, *La Lettre*, n°47, décembre 2007, 6 pages.
- MATHIEU (N.), « Les nouveaux enjeux d'appropriation et d'usages des Causses : que dire depuis le Causse Méjan ? », in « *Grands Causses : nouveaux enjeux, nouveaux regards* », Actes du Colloque de Millau, Bonniol (J.-L.), Saussol (A.), sous la direction de, 1995, p. 357-367.
- MAUREL (M.-C.), « Quelles dynamiques sociales, quels modèles, quelles stratégies », in « Les montagnes sèches de l'Europe du Sud », *Bulletin de la Société Languedocienne de Géographie*, vol. 21, n°3-4, 1987, p. 371-376.
- MAUREL (M.-C.), « Modernisation agro-pastorale et stratégies d'intégration des éleveurs du Causse Noir », in « Les montagnes sèches de l'Europe du Sud », *Bulletin de la Société Languedocienne de Géographie*, vol. 21, n°3-4, 1987, p. 389-404.
- MAUREL (M.-C.), SAUSSOL (A.), « Un espace social innovateur, le canton de Lasalle dans les Cévennes gardoises », in « Les montagnes sèches de l'Europe du Sud », *Bulletin de la Société Languedocienne de Géographie*, vol. 21, n°3-4, 1987, p. 419-428.
- MOTTET (G.), « Le pays bourguignon, permanences et évolutions », *B.A.G.F.*, n°3, septembre 2002, p. 283-294.
- MUGNIER (K.), *Les nouveaux habitants en milieu rural : exemple d'Isserpent*, mini-mémoire de Licence, géographie rurale, Université Blaise Pascal, 2001, 16 pages.
- NOBLET (V.), *Les parcours de migration et d'insertion de ceux qui viennent vivre en Nièvre*, Université Lumière Lyon II, Master professionnel option Sociologie appliquée au développement local, Mémoire de fin d'études, 2006, 128 pages.
- NODIN (C.), *Installation de nouveaux habitants dans les campagnes du Massif central : étude localisée dans le Haut Vivarais*, Mémoire de DEA, 2001, 122 pages.
- PELLET (F.), *Les nouveaux venus dans le SIVOM des Hauts-Gardons*, Diplôme Universitaire d'Ingénierie de l'Espace Rural, 2001, 158 pages + annexes.
- PILLEBOUE (J.), PÉCHOUX (P. Y.), ROUX (M.), « Le nord du Causse du Larzac : une renaissance rurale menacée », *R.G.P.S.O.*, 1972, tome 43, fascicule 4, p. 453-468.
- POISSONNIER (F.), *Les nouveaux habitants de Menat*, mini-mémoire de Licence, géographie rurale, Université Blaise Pascal, 2001, 17 pages.
- PRAT (S.), *L'installation récente d'individus en situation de précarité dans les Cévennes ardéchoises, exemple du canton de Joyeuse, méthodologie pour le rapport de Mémoire de DEA*, 1995, 25 pages.
- PRESSICAUD (J.-F.), *Les néo-ruraux dans le Nord de la montagne limousine / un facteur de revitalisation d'un pays dominé ?*, Mémoire de Maîtrise en Sciences Sociales appliquées au travail, Toulouse le Mirail-Limoges, 1980, 115 pages.
- QUITTARD (F.), *Les néo-ruraux : acteurs du dynamisme rural. L'exemple de Florac et ses environs*, mémoire de maîtrise de sociologie, Montpellier, 1990, 68 pages.
- RACHER (C.), *Les nouveaux venus agriculteurs sur deux cantons du Massif central*, Mémoire de fin d'études, Enitac, septembre 2002.

- RAPHAËL LARRÈRE (G.), « Désertification ou annexion de l'espace rural ? L'exemple du plateau de Millevaches », in *Études rurales*, n°71-72, « Campagnes marginales, campagnes disputées », juillet-décembre 1978, p. 9-48.
- REVOL (P.), *Les nouveaux habitants en Vallée française*, Mémoire de Maîtrise de géographie, juin 2002, Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand II, 106 pages.
- RIBERPREY (S.), *Les nouveaux habitants dans les campagnes du Massif central : étude de cas en Margeride lozérienne et sur la planèze de Pierrefort dans le Cantal*, mémoire de DEA de Géographie, novembre 2001, 143 pages.
- RIEUTORT (L.), sous la direction de, *Massif central – Hautes terres d'initiatives*, CERAMAC, Hors série, 2006, 121 pages.
- RIEUTORT (L.), « Les Grands Causses du Massif central : dynamique rurale et organisation de l'espace », in « *Grands Causses : nouveaux enjeux, nouveaux regards* », *Actes du Colloque de Millau*, Bonniol (J.-L.), Saussol (A.), sous la direction de, 1995, p. 277-314.
- RIEUTORT (L.), « Agriculture modernisée et campagnes fragiles : l'exemple des hautes terres lozériennes » in *Des régions paysannes aux espaces fragiles*, Clermont-Ferrand, 1992, p. 281-292.
- RIPERT (N.), *L'accueil et l'intégration des nouvelles populations dans les Monts et Montagnes d'Ardèche*, 2006, Master Dyntaxa.
- RIVIÈRE-HONEGGER (A.), « L'installation récente de citadins en situation de précarité en Cévennes : exemple du canton de Lasalle (Gard) », *Revue de l'Économie Méridionale*, volume 46, n°181-182, 1998, p. 45-69.
- SAUSSOL (A.), « Des Causses de Paul Marres aux Causses d'aujourd'hui (1935-1995) », in « *Grands Causses : nouveaux enjeux, nouveaux regards* », *Actes du Colloque de Millau*, Bonniol (J.-L.), Saussol (A.), sous la direction de, 1995, p. 13-41.
- SAUSSOL (A.), « La Vallée Française, décadence et renouveau d'une vallée cévenole », *Bulletin de la Société Languedocienne de Géographie*, tome 36, janvier-mars 1965, p. 6-63.
- SIMONNEAU (G.), « Les nouveaux arrivants de l'étranger », *INSEE Limousin*, n°27, mars 2001, 1 page.
- SOCODIT, DDE LOT, *Étude socio-économique visant à mieux connaître les nouveaux arrivants dans le Lot. Rapport final*, Cahors, décembre 2003, SOCODIT, 217 pages.
- SOULIER (A.), « Les nouveaux occupants de l'espace rural : contribution à l'étude des changements économiques et sociaux de l'arrière-pays languedocien : exemple des Cévennes et des Causses lozériens », *Économie Méridionale*, n°100, 1978, p. 45.
- SOULIER (A.), « La morphologie villageoise comme indicateur des changements économiques et sociaux de la Vallée Française », *Bulletin de la Société Languedocienne de Géographie*, Tome 15, fascicule 3, 1981, p. 203-213.
- SOULIER (A.), « Un aspect des changements économiques et sociaux de l'arrière-pays : les migrations récentes de retraités dans le sud de la Lozère et dans le canton gardois de Génolhac », *Économie Méridionale*, n°98, 1997, p. 101.
- THEVENOUX (F.), *Les nouveaux habitants de la commune de Pierrefitte-sur-Loire*, mini-mémoire de Licence, géographie rurale, Université Blaise Pascal, 2001, 15 pages.
- THIN (G.), « La Sologne bourbonnaise, de l'oubli à l'accueil. Éléments pour une mobilisation du local », in *Nouvelle attractivité des territoires et engagement des acteurs*, Actes de la journée d'étude du 21 septembre 2006, sous la direction de F. Chignier-Riboulon et N. Semmoud, décembre 2007, p. 183-197.
- THIN (G.), *Clés pour une revitalisation de la Sologne bourbonnaise*, Mémoire Licence professionnelle Intervention sociale, 2005, 157 pages.
- THIN (G.), *Les phénomènes migratoires et leurs implications sur le territoire de la communauté « Le Donjon Val Libre »*, Allier, Licence professionnelle de médiateur socio-économique, 2004, 39 pages.
- VALLÈS (V.), « Projections démographiques : de nouveaux scénarios pour l'Auvergne », *INSEE Auvergne, La Lettre*, n°43, août 2007, 6 pages.
- VALLÈS (V.), « L'Auvergne, une région à nouveau attractive », *Le Point Économique de l'Auvergne*, n°62, 2001, 4 pages.
- VIGREUX (M.), « L'industrie des nourrices morvandelles et des enfants assistés au XIX^e siècle », in « *Nourrices du Morvan et enfants assistés* », *Académie du Morvan, Bulletin* n°25, 1987, p. 3-43.

II. Midi méditerranéen

- *L'installation rurale dans le sud-audois 1982-90*, Enquête réalisée par Rémy Casteran et al., Interface pyrénéenne, INRA, avril 1992.
- AUZEBY (F.), « Migrations de retraités en Languedoc-Roussillon », *Repères pour l'économie du Languedoc-Roussillon, Synthèse*, INSEE Languedoc-Roussillon, n°15, octobre 2000, 7 pages.

- BERGER (A.), BRETTEL (J.-M.), DEDEIRE (M.), FONT (E.), « Nouveaux espaces ruraux en Languedoc-Roussillon », *Territoires en mutation*, n°1, 1997, 151 pages.
- BERGER (A.), CATANZANO (J.), FORNAIRON (J. D.), ROUZIER (J.), *La Revanche du Sud, un défi à la France*, L'Harmattan, 1988, 167 pages.
- BERGER (A.), CATANZANO (J.), *Socio-économique de la reconquête de l'espace rural : les migrations dans l'arrière-pays languedocien*, rapport CRPEE-Commissariat au Plan, ronéo, 1985, 84 pages.
- BERGER (A.), CATANZANO (J.), *Socio-économique de la reconquête de l'espace rural : le cas de P.A.C.A.*, ronéo, CRPEE, 1985, 114 pages.
- BERGER (A.), FONT (E.), *Artisanat et petites entreprises en milieu rural : le cas du Languedoc-Roussillon*, Rapport CRPEE pour la Chambre régionale de Métiers, Languedoc-Roussillon, 1994, 194 pages.
- BERGER (A.), ROUZIER (J.), « Les nouveaux facteurs de localisation des entreprises et des ménages en milieu rural méditerranéen », in « Les territoires en Méditerranée. Opportunités et voies nouvelles de développement », *Revue de l'Économie Méridionale*, vol. 45, n°177-178, p. 85-95.
- BOULMERKA BOIS (D.), « Granès et Saint-Ferriol (Aude) : le sort récent de deux communes des hauts cantons audois », *Revue Géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, 1989, Tome 60, p. 223-242.
- CATANZANO (J.), « Retour vers l'arrière-pays », Montpellier, CRPEE, *Les Cahiers de l'Économie Méridionale*, n°9, 1987, 358 pages.
- DESLONDES (O.), *Entreprise familiale, société et territoire dans les milieux ruraux méditerranéens. France, Italie, Grèce, Albanie*, Université de Paris X, 90 pages.
- FAIDUTTI (A.-M.), « Du bon sauvage aux néo-languedociens », in *Bulletin de la Société Languedocienne de Géographie*, fascicule 3-4, juillet-décembre 1990, p. 307-315.
- FORNAIRON (J.-D.), « Les régions du Sud : terres de mobilité », *REM*, 1995, volume 43, n°169-170, p. 29-52.
- GILBERT (Y.), « Approches des composantes et dynamiques du lien social : crise et recomposition des formes de cohésion sociale dans l'arrière-pays du Languedoc », in *Le lien social et l'inachèvement de la modernité*, sous la direction de Pavageau J., Gilbert Y., et Pedrazzini Y., L'Harmattan, collection Changements, 1997, 30 pages.
- GILBERT (Y.), « La campagne recomposée : densification et recomplexification des sociétés locales en Languedoc-Roussillon », in *Revue d'Économie Méridionale*, n° 197-198, 2002, p. 123-136.
- RAVIGNAN (F. de), *L'avenir d'un désert au pays sud audois*, Atelier du Gué, 1996, 172 pages.
- RAVIGNAN (F. de) et al., *Quinze ans d'installation en zone rurale (sud du département de l'Aude)*, INRA Toulouse et Interface pyrénéenne, 1988.
- ROUZIER (J.), « La mutation de l'arrière-pays méditerranéen ou un modèle pour la revitalisation des communes rurales », *Revue d'Économie Régionale et Urbaine*, n°5, 1990, p. 695-713.
- SOULIER (A.), « La « reconquête » des arrières-pays, exemple du Languedoc-Roussillon », *Bulletin de la Société Languedocienne de Géographie*, 1984, Tome 18, fascicule 1-2, p. 55-68.
- SOULIER (A.), « La notion d'arrière-pays, étude géographique d'une transformation, exemple du Languedoc », *Bulletin de la Société Languedocienne de Géographie*, 1979, n°3-4, p. 225-241.
- SOULIER (A.), « Éléments pour l'étude des formes de réorganisation de l'espace rural : le cas de l'arrière-pays languedocien », *Bulletin de la Société Languedocienne de Géographie*, Tome 11, fascicule 1, 1977, p. 121-139.
- UBIERGO (J.-G.), *Attractivité et marginalité en Haute Vallée de l'Aude, Entre motivations personnelles et transformations sociales : les enjeux territoriaux de l'installation de nouveaux résidents*, SEGESA, pour l'association Base Sud-Audois - Pays Haute Vallée de l'Aude, octobre 2003, 59 pages + 50 pages d'annexes.
- WYLIE (L.), *Un village du Vaucluse*, Paris, Gallimard, 1968, 432 pages.
- WYLIE (L.), « Roussillon, un village dans le Vaucluse, 1987 », *Terrain*, 1988, n° 11, p. 29-50.

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 – Grilles d’entretiens semi-directifs	441
Annexe 2 – Données statistiques sur les nouveaux habitants dans la Nièvre au recensement de 1999	445
Annexe 3 – Présentation des Sites de Proximité pour l’emploi et la création d’activités en Rhône-Alpes	447
Annexe 4 – Les dix principes qui régissent les tendances territoriales (Guillaume Erner)	448
Annexe 5 – Le Collectif Ville-Campagne	449
Annexe 6 – Les axes de la politique d’accueil de la Région Limousin	451
Annexe 7 – Charte nationale de l’installation en milieu rural	454
Annexe 8 – Démarche qualité de la Région Auvergne.....	457
Annexe 9 – Extrait du site Les Urbanophiles	458

LISTE DES CARTES

Carte 1 – Présentation du périmètre d'étude.....	36
Carte 2 – Densité de population par canton en 1999.....	38
Carte 3 – Départements et cantons de la zone d'étude.....	48
Carte 4 – Altimétrie des cantons du Diois.....	53
Carte 5 – Altimétrie des cantons du Séronais.....	56
Carte 6 – Altimétrie des cantons du Morvan.....	59
Carte 7 – Croissance des espaces ruraux entre 1990 et 1999 : une forte inégalité géographique.....	84
Carte 8 – Types d'évolution démographique par cantons sur la période 1975-1999.....	98
Carte 9 – Variation du solde migratoire apparent par cantons sur la période 1975-1999.....	107
Carte 10 – Carte de localisation de la Colombie Britannique et de Bulkley Valley au Canada.....	170
Carte 11 – Nombre de travailleurs indépendants (hors agriculteurs) pour 100 000 habitants dans les bassins ruraux en 2005.....	192
Carte 12 – Nombre d'établissements créés pour 1000 habitants de 1990 à 1998.....	218
Carte 13 – Nombre de résidences secondaires pour 100 résidences principales par cantons en 1999.....	218
Carte 14 – Part des retraités migrants parmi les personnes de 60 ans ou plus au recensement de 1999 par département.....	237
Carte 15 – Part des migrants retraités externes au Massif central dans la population totale de retraités en 1999 (par cantons).....	256
Carte 16 – Part des migrants retraités internes au Massif central dans la population totale de retraités en 1999 (par cantons).....	257
Carte 17 – Pourcentage d'augmentation du montant total des acquisitions d'immobilier de loisirs entre 1994 et 2000 par département d'après les données SESDO.....	308
Carte 18 – Total des acquisitions étrangères d'immobilier de loisirs en millions d'euro entre 1994 et 2000 par département d'après les données SESDO.....	309
Carte 19 – Nombre d'acquisitions de maisons de campagne par des étrangers par petite région agricole SAFER (1995-1997).....	312
Carte 20 – Nombre d'acquisitions de maisons de campagne par des étrangers par petite région agricole SAFER (2003-2005).....	313
Carte 21 – Pourcentage d'acquéreurs de nationalité étrangère sur le marché des maisons à la campagne par espace urbain et région agricole en 2006.....	314
Carte 22 – Prix biennal 2005-2006 des maisons à la campagne par espace urbain et région agricole.....	315
Carte 23 – Variation théorique du solde migratoire apparent en valeur absolue cumulée sur la période intercensitaire 1962-1999.....	349
Carte 24 – Variation du nombre d'habitants au km ² par an due au solde migratoire apparent en France entre 1982-1999 et 1999-2006.....	350
Carte 25 – Évolution des lignes de faible densité dans les Alpes du Sud et l'extrémité sud-orientale du Massif central entre 1962 et 1999.....	350
Carte 26 – Variation théorique du solde naturel en valeur absolue sur la période intercensitaire 1962-1999.....	353
Carte 27 – Les douze Groupes d'Action Locale Leader 2007-2013 en Auvergne.....	406

LISTE DES PLANCHES

Planche I – Taux de variation démographique annuelle par cantons par période intercensitaire entre 1962 et 1999.....	entre les p. 94 et 95
Planche II – Évolution du nombre de cantons en excédent naturel par recensement sur la période 1962-1999.....	entre les p. 100 et 101
Planche III – Taux de variation annuelle du solde naturel par cantons par période intercensitaire entre 1962 et 1999	entre les p. 100 et 101
Planche IV – Évolution du nombre de cantons en excédent migratoire par recensement sur la période 1962-1999	entre les p. 102 et 103
Planche V – Taux de variation annuelle du solde migratoire apparent par cantons par période intercensitaire entre 1962 et 1999 ..	entre les p. 104 et 105
Planche VI – Variation du solde migratoire apparent en valeur absolue par cantons par période intercensitaire entre 1962 et 1999	entre les p. 104 et 105
Planche VII – Types d'évolution démographique par cantons par période intercensitaire entre 1962 et 1999.....	entre les p. 108 et 109
Planche VIII – Variation du solde naturel en valeur absolue par cantons par période intercensitaire entre 1962 et 1999	entre les p. 352 et 353

LISTE DES DOCUMENTS

Document 1 – Extraits de courriers envoyés par des candidats à l'installation en milieu rural	160
Document 2 – Extraits de courriers envoyés par des candidats à l'installation en milieu rural	164
Document 3 – Exemple de projet accompagnant un courrier de candidat à l'installation.....	198
Document 4 – Des « marchés de niche » parfois étonnants	201
Document 5 – Photographies des lieux d'hébergement et de l'atelier de menuiserie	202
Document 6 – Exemple de parcours migratoires d'artistes	205
Document 7 – Extraits de courriers envoyés par des candidats à l'installation en milieu rural	220
Document 8 – Exemples de parcours de retraités.....	252
Document 9 – Un tract de Droit Paysan en Ariège.....	286
Document 10 – Exemples de parcours de migrants en situation précaire	287
Document 11 – Exemple de parcours de migrant nord-européen retraité	324
Document 12 – Exemple de parcours d'agriculteurs nord-européens.....	326
Document 13 – La conscience écologique, un sentiment diversement partagé.....	366
Document 14 – Témoignage écrit d'un Belge habitant dans la montagne ariégeoise	381
Document 15 – La Chronique de Jules sur les « vrais » et les « faux » Morvandiaux.....	385
Document 16 – La phase d'observation en milieu rural.....	420

LISTE DES FIGURES

Fig. 1 – Comparaison des taux de variation annuelle de la population par grands types d’espaces sur les périodes 1990-1999 et 1999-2005	89
Fig. 2 – Comparaison des taux annuels de migration interne nette en fonction	90
Fig. 3 – Pourcentage de cantons en croissance démographique en fonction du zonage entre 1982-1990 et 1990-1999	96
Fig. 4 – Pourcentage de cantons en croissance ayant respectivement une densité inférieure à 10 habitants au km ² (76 cantons) et à 15 habitants au km ² (151 cantons)	96
Fig. 5 – Pourcentage de cantons ayant un solde naturel positif en fonction du zonage.....	100
Fig. 6 – Pourcentage de cantons ayant un solde naturel positif ayant respectivement une densité inférieure à 10 habitants au km ² (76 cantons) et à 15 habitants au km ² (151 cantons).....	100
Fig. 7 – Pourcentage de cantons ayant un solde migratoire positif en fonction du zonage entre les recensements de 1982-1990 et 1990-1999	103
Fig. 8 – Pourcentage de cantons possédant un solde migratoire positif en fonction de la densité cantonale par période intercensitaire (en habitants au km ²).....	104
Fig. 9 – Pourcentage de cantons possédant un solde migratoire positif ayant respectivement une densité inférieure à 10 habitants au km ² (76 cantons) et à 15 habitants au km ² (151 cantons).....	104
Fig. 10 – Part des communes selon la date des maxima communaux de population par massifs.....	119
Fig. 11 – Part des migrants en provenance d’un autre département dans la population totale en 1999 par secteur géographique	129
Fig. 12 – Part dans la population totale en 1999 des migrants en provenance respectivement d’un autre département et d’un autre canton (y compris à l’intérieur du département d’installation) par secteur géographique	129
Fig. 13 – Pyramides des âges des migrants ayant changé de département en France et des nouveaux habitants installés dans le département de la Nièvre entre 1990 et 1999	131
Fig. 14 – Origine géographique des acquéreurs immobiliers dans le Parc Naturel Régional du Morvan sur la période 1998-2004.....	136
Fig. 15 – Part des migrants nés dans le même département que celui où ils sont installés en 1999.....	138
Fig. 16 – Part des migrants nés dans un des départements de la région administrative où ils sont installés (y compris département d’installation) en 1999	138
Fig. 17 – Part des inactifs parmi les catégories socioprofessionnelles des migrants (personnes sans activité professionnelle + retraités) par secteurs géographiques en 1999	140
Fig. 18 – Ventilation des migrants en provenance d’un autre département selon leur catégorie socioprofessionnelle comparée à la répartition de la population française en 1999.....	143
Fig. 19 – Comparaison entre la répartition par catégorie socioprofessionnelle des chefs de ménages de migrants et celle de l’ensemble des chefs de ménages français	143
Fig. 20 – The Amenity Migration Paradigm (1999).....	147
Fig. 21 – Contemporary amenity migration construct.....	148
Fig. 22 – Amenity migration in Mountain Areas (2007).....	149
Fig. 23 – La couverture du magazine <i>L’Express</i> pendant l’été 2006	155
Fig. 24 – Une couverture de <i>Village magazine</i> en 1999.....	157

Fig. 25 – Critères d’installation des migrants cités par les communes rurales dans l’enquête Mairie-conseils 2004	162
Fig. 26 – Facteurs ayant une influence sur les décisions de migration vers des régions non métropolitaines (P. Nelson, 2005).....	171
Fig. 27 – Classement des comtés américains d’après l’ « amenity index » de McGranahan (1999).....	188
Fig. 28 – Taux annuels d’entrée de personnes âgées dans les régions françaises entre 1990-1999	236
Fig. 29 – Part des retraités parmi les CSP des migrants par secteurs géographiques en 1999	241
Fig. 30 – Pyramide des âges des nouveaux arrivants au 1 ^{er} janvier 1999 dans le pays Nivernais-Morvan.....	261
Fig. 31 – Part des personnes sans activité professionnelle parmi les CSP des migrants par secteurs géographiques en 1999	272
Fig. 32 – Nombre de maisons de campagne achetées par des étrangers entre 1993 et 2005	304
Fig. 33 – Nombre de passagers utilisant les compagnies « low cost » à l’aéroport de Limoges-Bellegarde et progression des acquisitions immobilières britanniques.....	307
Fig. 34 – Des différences persistantes... au moins dans les esprits.....	374
Fig. 35 – L’individualisme et le repli sur soi des nouveaux habitants dénoncés par les ruraux.....	375
Fig. 36 – Les campagnes de communication successives sur l’accueil dans le département de l’Allier (2002, 2005, 2006).....	411
Fig. 37 – Un accueil sélectif.....	423
Fig. 38 – La frilosité de l’accueil en milieu rural	424

LISTE DES PHOTOGRAPHIES

Photo 1 – Die (4 376 habitants en 2005)	54
Photo 2 – Paysage du Diois	54
Photo 3 – Le bourg de La Bastide-de-Sérou (943 habitants en 2005)	57
Photo 4 – Paysage du Séronais	58
Photo 5 – Paysage du Morvan	60
Photo 6 – Paysage du Morvan	61
Photo 7 – Une petite cabane de vigneron près de Châtillon-en-Diois	283
Photo 8 – Exemples de yourtes ariégeoises	283
Photo 9 – Une résidence néerlandaise perdue dans la vallée de Quint	330
Photo 10 – Une ferme morvandelle rénovée	336
Photo 11 – Paysages vallonnés du Morvan	336
Photo 12 – Panorama du Séronais dans la brume depuis Unjat	396

LISTE DES TABLEAUX

Tab. 1 – Micro-régions de moyenne montagne retenues pour les sorties spéciales	49
Tab. 2 – Indicateurs démographiques par secteur d'enquête	51
Tab. 3 – Population de la France métropolitaine par catégorie d'espace de 1962 à 1999	84
Tab. 4 – France métropolitaine, bilan naturel et migratoire de 1962 à 1999 par catégorie d'espace ¹	84
Tab. 5 – Évolution des taux annuels de mobilité (en pourcentages)	87
Tab. 6 – Poids des immigrants régionaux sur les cinq dernières années dans la population 2005	88
Tab. 7 – Évolution de la population française entre 1999 et 2006	90
Tab. 8 – Évolution de la population des communes de moins de 10 000 habitants selon leur type	92
Tab. 9 – Comparaison de la croissance démographique annuelle par commune en fonction de leur nombre d'habitants sur les périodes 1990-1998 et 1999-2003	92
Tab. 10 – Pourcentages de cantons en croissance démographique entre 1962-1968 et 1990-1999	95
Tab. 11 – Évolution en valeur absolue pour les 395 cantons du zonage Estienne (1982-1999)	95
Tab. 12 – Pourcentages de cantons en croissance démographique en fonction de la densité cantonale	96
Tab. 13 – Pourcentages de cantons ayant un solde naturel positif entre les recensements de 1962-1968 et 1990-1999	99
Tab. 14 – Pourcentage de cantons ayant un solde naturel positif en fonction de la densité cantonale (en habitants au km ²).....	100
Tab. 15 – Pourcentages de cantons ayant un solde migratoire positif entre 1962-1968 et 1990-1999	102
Tab. 16 – Types d'évolution démographique par cantons selon le zonage agricole entre 1962 et 1999	108
Tab. 17 – Types d'évolution démographique par cantons selon le zonage Estienne entre 1962 et 1999	108
Tab. 18 – Évolution en valeur absolue par massifs pour les 395 cantons (1982-1999)	110
Tab. 19 – Comparaison des dynamiques démographiques entre les massifs des Alpes du Sud, des Alpes du Nord, et des Pyrénées entre 1982 et 1999.....	113
Tab. 20 – Solde naturels et migratoires de la région Limousin depuis 1962.....	115
Tab. 21 – Limousin : des évolutions départementales différentes (1990-2006).....	116
Tab. 22 – Augmentation de la population en Auvergne entre 1990 et 2007	117
Tab. 23 – Les sources utilisées	126
Tab. 24 – Ventilation des migrants par tranches d'âge par cantons en 1999.....	130
Tab. 25 – Structure familiale des migrants dans l'enquête Mairie-conseils 2004 en pourcentage.....	132
Tab. 26 – Âge des enfants de migrants dans l'enquête Mairie-conseils 2004.....	133
Tab. 27 – Part des migrants résidant dans un canton urbain en 1990 par secteur géographique et par ordre croissant	134
Tab. 28 – Lieu de résidence des migrants en 1990 en pourcentage.....	135
Tab. 29 – Origine géographique des ménages de nouveaux venus dans les travaux de l'ENITA	135
Tab. 30 – Origine géographique des ménages dans l'étude SEGESA en pourcentage	135
Tab. 31 – Origines géographiques des migrants dans l'enquête Mairie-conseils 2004 en pourcentage.....	135
Tab. 32 – Lieu de naissance des migrants (par rapport au département d'installation).....	137
Tab. 33 – Catégories socioprofessionnelles des migrants en pourcentages en 1999.....	139

Tab. 34 – Profil simplifié des nouvelles populations dans les enquêtes Mairie-conseils 1999 et 2004 selon les caractéristiques des communes.....	140
Tab. 35 – Types de déclencheurs de la migration d’après E. Font (2000)	146
Tab. 36 – Caractéristiques du logement des ménages avant et après migration (SEGESA, 2000)	164
Tab. 37 – Insatisfactions par rapport au lieu de vie précédent et importance des caractéristiques de l’actuelle région dans la décision de migration	170
Tab. 38 – Comparaison des profils des nouveaux arrivants actifs dans l’enquête Mairie-conseils entre l’échantillon total et les communes de montagne (1999 et 2004).....	191
Tab. 39 – Ventilation des migrants actifs en provenance d’un autre département selon leur catégorie socioprofessionnelle en 1999 par secteurs géographiques	192
Tab. 40 – Ventilation des migrants actifs en provenance d’un autre département, selon leur catégorie socioprofessionnelle, comparée à la répartition de la population française en 1999.....	210
Tab. 41 – Ventilation des migrants actifs en provenance d’un autre département selon leur catégorie socioprofessionnelle comparée à la répartition de la population française en 1999.....	212
Tab. 42 – Ventilation des migrants actifs en provenance d’un autre département selon leur catégorie socioprofessionnelle comparée à la répartition de la population française en 1999.....	213
Tab. 43 – Part des retraités parmi les CSP des migrants installés entre 1990 et 1999 par cantons	258
Tab. 44 – Part des retraités parmi les migrants installés entre 1990 et 1999 par cantons ariégeois	259
Tab. 45 – Part des retraités parmi les migrants installés entre 1990 et 1999 par cantons.....	260
Tab. 46 – Classement des départements selon le taux de mutations de dossiers RMI en 1995-1996	272
Tab. 47 – Part des migrants résidant à l’étranger en 1990 et des migrants nés à l’étranger par secteurs géographiques.....	311
Tab. 48 – Temps de présence dans le Morvan.....	333
Tab. 49 – Les dix atouts du Morvan selon les Néerlandais.....	335
Tab. 50 – Comparaison de la structure par âge de la population en 1990 et 1999 dans les trois terrains d’enquête	352
Tab. 51 – Incidences de l’arrivée des nouveaux habitants sur les questions scolaires	352
Tab. 52 – La composition sociale des communes rurales en nombre de ménages de 1962 à 1999 en France.....	354

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION GÉNÉRALE	5
PREMIÈRE PARTIE :	9
« MIGRATIONS D'AGRÈMENT » ET MOYENNES MONTAGNES	9
CHAPITRE I : AU CŒUR DES MOBILITÉS CONTEMPORAINES, UN OBJET D'ÉTUDE COMPLEXE	13
I. « Renaissance rurale » et « nouveaux habitants » : une lecture diverse en géographie	14
A. Un thème inégalement apprécié et interprété	14
1) Une « lecture héritée » des migrations rurales	14
2) La renaissance rurale : un nouveau démographique diversement interprété	16
B. Une bibliographie géographique peu abondante	21
1) Un renouvellement bibliographique récent et limité du côté des géographes français	21
2) Des concepts plus nombreux dans la littérature anglo-saxonne	24
II. Des phénomènes au cœur de la difficile approche de la mobilité et des migrations	25
A. Les limites des analyses traditionnelles des migrations	25
1) Les théories d'analyse spatiale classiques des migrations	25
2) L'insuffisance des théories classiques et l'importance des facteurs non économiques	27
B. Le concept d' « amenity migration »	28
1) La théorie	28
2) Des « migrations résidentielles », vecteurs de développement économique	33
C. « Migration d'agrément » et moyenne montagne	35
1) Les espaces ruraux fragiles de moyenne montagne, un champ d'étude particulier	35
2) ... mais privilégié pour l'étude de ces nouvelles dynamiques démographiques	40
3) Des migrants « leviers » pour le développement local ?	41
III. De l'objet d'étude à la méthodologie de recherche	43
A. Le territoire d'étude	43
1) Les limites spatiales retenues	43
2) Les différentes échelles d'analyse	47
3) Présentation des zones d'enquête de terrain	52
B. Les « nouveaux habitants » : entre définition idéale et nécessité de l'enquête	63
C. La méthodologie de recherche et les sources	70
1) Un renouvellement de l'approche des phénomènes migratoires dans les sciences sociales	70
2) Une perspective de géographie sociale centrée sur les « acteurs »	71
3) Une démarche principalement qualitative mais n'excluant pas l'approche statistique	73
CHAPITRE II : LES MOYENNES MONTAGNES FRANÇAISES, NOUVELLES « TERRES D'ACCUEIL »	83
I. Une reprise démographique rurale qui s'inscrit dans la durée et se diffuse spatialement	83
A. La renaissance rurale en France : un redressement démographique aujourd'hui confirmé	83
1) Le recensement de 1975-1982 : le renversement d'une tendance séculaire	83
2) Le recensement de 1990-1999 : une « renaissance rurale » confirmée	85
B. Les résultats des recensements partiels depuis 1999	87
1) Une mobilité en expansion	87
2) Une amplification de la « renaissance rurale »	88
3) Une croissance des plus petites communes	91

II. Les moyennes montagnes françaises face au mouvement de renaissance rurale	93
A. Une reprise démographique indéniable... ..	93
1) Le renouveau démographique des montagnes françaises	93
2) La place des régions de moyenne montagne dans ce renouveau	93
B. ... ne s'expliquant pas par l'amélioration du solde naturel	99
C. ... mais avant tout par un excédent migratoire de plus en plus généralisé.....	102
III. Un renouveau qui reste hétérogène et qui suggère l'existence de nouvelles règles d'attractivité.....	106
A. Une reprise démographique encore inégale.....	106
1) Soldes naturel, migratoire et variation totale : des combinaisons complexes.....	106
2) Essai de typologie	110
B. Des dynamiques plurielles	112
1) Les Alpes du Sud.....	112
2) Le Massif central	114
C. Quelles clés de lecture pour cette nouvelle attractivité ?	118
CHAPITRE III : PORTRAIT GÉNÉRAL DES « NOUVEAUX HABITANTS »	123
I. Un groupe de migrants assez composite.....	125
A. Un profil général typé.....	125
1) Des sources diversement mobilisables.....	125
2) Une attractivité importante, mais variable selon les secteurs géographiques	128
3) Une majorité de jeunes migrants	130
4) Une dimension familiale affirmée	131
B. Des horizons migratoires qui s'élargissent	133
1) Provenance géographique et types de migrations.....	133
2) Les liens antérieurs avec la région.....	137
C. Une part notable d'inactifs et un éventail socioprofessionnel assez large	139
1) Une baisse générale du taux d'activité... ..	139
2) ... souvent liée à une modification du statut professionnel... ..	141
3) Un large éventail de profils socioprofessionnels	142
II. Un « choix de vie » permis par un nouveau contexte économique, technique et sociétal	144
A. Appréhender les motivations migratoires : un système de causalité complexe.....	144
1) Les difficultés d'étude	144
2) L'utilité de la démarche systémique	146
B. Un nouveau paradigme migratoire.....	146
1) Le modèle d'« amenity migration ».....	146
2) Un système dynamique.....	148
C. L'application du modèle aux territoires de moyenne montagne : une clé de lecture efficace ?	150
1) Un nouveau contexte économique, technique et sociétal	150
2) Un choix de vie individuel motivé par de nouvelles aspirations existentielles.....	158
III. Profil et motivations des « amenity migrants ».....	165
A. Les caractéristiques des migrants nord-américains.....	165
1) Généralités	165
2) Typologies	167
B. Les motifs de migration cités dans quelques enquêtes.....	168
CONCLUSION DE LA PREMIÈRE PARTIE	175
DEUXIÈME PARTIE : LA GRANDE DIVERSITÉ DES « NOUVEAUX HABITANTS »	179
CHAPITRE IV : LES MIGRANTS EN ACTIVITÉ.....	183
I. Une population migrante convoitée, mais difficile à cerner.....	184
A. Une bibliographie conséquente, mais lacunaire.....	184
B. Une approche difficile.....	185
1) L'identification des « migrants actifs » : un groupe composite	185
2) L'inconsistance statistique du phénomène et les sources disponibles	185
C. Des migrants actifs spécifiques en moyenne montagne ?	187
1) Un contexte socio-économique désormais plus favorable à la moyenne montagne	187
2) Des inactifs majoritaires... ..	190
3) ... mais une tendance plus forte à la création d'activités ?	191
II. Des dynamiques sociales et territoriales variées	193
A. Esquisse de typologie.....	193
1) Des phénomènes périurbains plus rares et de plus grande amplitude.....	194
2) La variété des actifs exerçant en milieu rural : le « mythe du porteur de projet »	196

B. Le cas particulier des « nouveaux agriculteurs »	206
1) Une part croissante d'installations « exogènes »	206
2) Des processus d'installation et des systèmes différents.....	207
3) L'exemple des « nouveaux agriculteurs » du Séronais.....	208
C. Les exemples régionaux.....	210
1) Le Diois, un territoire méridional attractif.....	210
2) Le Séronais, terre d'initiatives.....	212
3) Le Morvan, un vaste arrière-pays parisien.....	213
III. <i>Quels critères de localisation et quel bilan ?</i>	215
A. Les critères de localisation en moyenne montagne.....	215
1) La localisation dans l'espace rural isolé	215
2) Les localisations à une échelle fine : entre dimension familiale et professionnelle.....	219
B. Quel bilan ?.....	222
1) Des adaptations aux contraintes territoriales	222
2) Une relation particulière au territoire rural.....	223
3) Des processus qui demeurent fragiles.....	224
CHAPITRE V : LES MIGRANTS RETRAITÉS.....	229
I. <i>La géographie des migrations résidentielles de retraités</i>	230
A. L'étude de la mobilité résidentielle des retraités.....	230
1) L'identification du groupe des « retraités »	230
2) Un renouveau bibliographique récent.....	231
B. Progrès du vieillissement et mobilité	232
1) Une classe d'âge en augmentation.....	232
2) Un rôle accru des migrations sur le vieillissement	232
3) Une propension au départ variable et en ralentissement.....	233
C. Les régions de prédilection des retraités	235
1) Un attrait marqué pour le milieu rural	235
2) Des milieux montagnards attractifs	235
3) Des retraités toujours minoritaires parmi les migrants	238
II. <i>Portrait et motivations d'installation</i>	241
A. Profil général	241
1) De « jeunes retraités » partant en couple	241
2) Le poids des Parisiens et des locataires	243
3) Des retraités qualifiés et au niveau socio-professionnel élevé.....	243
4) Esquisse de typologie	245
B. La diversité des stratégies migratoires	246
1) Les motivations de départ en moyenne montagne	246
2) Le rôle du logement.....	247
3) La dimension familiale et le phénomène de retour	248
III. <i>Les logiques de localisation résidentielle des retraités</i>	250
A. Des horizons migratoires qui s'ouvrent.....	250
1) Un lieu de retraite connu et plus ou moins lointain	250
2) Les « retours au pays »	251
B. L'influence majeure de la fréquentation touristique	253
1) Le tourisme, vecteur de connaissance territoriale.....	253
2) Le rôle croissant des résidences secondaires	253
3) Quels critères de localisation à une échelle fine ?	254
4) La localisation des retraités à l'échelle du Massif central.....	255
C. La diversité des dynamiques régionales.....	258
1) Le Diois : l'attrait d'un arrière-pays méditerranéen tempéré.....	258
2) Le Séronais : terre de retour de fonctionnaires ?	259
3) Le Morvan, terre d'accueil privilégiée pour les retraités	260
CHAPITRE VI : LES MIGRANTS EN SITUATION DE FRAGILITÉ SOCIALE.....	265
I. <i>Une population mal connue</i>	266
A. Un mouvement aux contours mal définis... ..	266
1) Une bibliographie lacunaire.....	266
2) Un phénomène récent ?	267
B. ... du fait d'une approche méthodologique complexe	268
1) Un groupe difficile à individualiser	268
2) Une approche complexe	269

C. ... et d'une quantification approximative	270
1) Un poids controversé	270
2) Une intéressante approche chiffrée	271
II. <i>Le profil et les motivations des migrants en difficulté sociale</i>	273
A. Une autre figure de la pauvreté en milieu rural	273
B. Quelles motivations d'installation ?	274
1) Un rejet de l'environnement urbain	275
2) Un repli économique	276
3) Une campagne « refuge »	276
C. Les critères de localisation en moyenne montagne	277
1) Le rôle majeur de l'accessibilité foncière	277
2) La recherche de l'isolement ou d'un repère rassurant	279
3) Quels facteurs de localisation à une échelle fine ?	280
III. <i>Des dynamiques sociales et spatiales variées</i>	281
A. Du repli économique aux « néo-nomades »	281
B. Les exemples régionaux	288
1) La connotation « hippie » du Diois	288
2) Le Séronais : « avant et après le RMI » ?	290
3) Le Morvan : entre repli économique et logique de refuge	292
C. Espace de relégation urbaine ou « espace refuge » ?	294
1) Un bilan économique mitigé	295
2) Une difficile adaptation à la vie rurale	295
3) Entre espace de relégation et nouvelle fonction sociale de l'espace rural	296
CHAPITRE VII : LES MIGRANTS NORD-EUROPÉENS	301
I. <i>Les migrations résidentielles des Nord-Européens</i>	301
A. Une étude complexe	301
1) Une bibliographie déjà ancienne mais en renouvellement	301
2) Définition et problèmes de sources	302
B. Un phénomène en accélération	304
1) Des achats en augmentation	304
2) ... mais pour partie cycliques	305
3) L'impact des compagnies aériennes à bas coût	306
C. Géographie de l'implantation étrangère dans les campagnes françaises	307
1) Une hiérarchie régionale en évolution	307
2) Des départements montagnards diversement concernés	310
3) La moyenne montagne : un repli financier ?	314
4) Des localisations préférentielles selon les nationalités	316
II. <i>Portrait et motivations d'installation</i>	317
A. Profil général des migrants nord-européens	317
1) Des migrants âgés et ayant un niveau socio-culturel plutôt élevé	317
2) Une modification récente des profils	317
B. Motivations et facteurs de localisation	318
1) La recherche d'une meilleure qualité de vie	318
2) L'attrait de campagnes françaises idéalisées	319
3) Deux vecteurs majeurs de diffusion : les médias et les agents immobiliers	321
C. Les critères de localisation en moyenne montagne	322
1) La moyenne montagne, un choix par défaut ?	322
2) Les facteurs de localisation à une échelle fine	323
III. <i>Des dynamiques sociales et territoriales diverses</i>	324
A. Un éventail de profils qui s'ouvre	324
1) Les retraités	324
2) Les migrants actifs	325
3) Les migrants en difficulté économique	327
B. Des dynamiques régionales variées	328
1) Le Séronais : un mouvement encore marginal	328
2) Le Diois, terre protestante ?	329
3) Le Morvan, terre d'accueil néerlandaise	330
C. Quelles conséquences pour les territoires ruraux ?	337
1) Des arrivées diversement appréciées	337
2) La question foncière	338

3) L'intégration des migrants nord-européens	339
CONCLUSION DE LA DEUXIÈME PARTIE	341
TROISIÈME PARTIE : L'ACCUEIL, UN NOUVEL ENJEU POUR LES TERRITOIRES DE MOYENNE MONTAGNE.....	343
CHAPITRE VIII : DE LA RECOMPOSITION SOCIALE AU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ?	347
<i>I. Des impacts démographiques, sociaux et économiques importants</i>	<i>348</i>
A. Un renouveau démographique encore incomplet	348
1) Un apport de population inégal selon les territoires	348
2) Un timide rajeunissement de la population.....	351
3) Un renouveau encore incomplet	352
B. Une profonde recomposition sociale.....	354
1) Un processus de « recomplexification » sociale	354
2) De nouveaux clivages ?	355
C. De nouvelles dynamiques économiques	356
1) Les enjeux et les limites de l'économie résidentielle.....	356
2) Des vecteurs d'innovation	360
<i>II. Des nouveaux habitants fondateurs d'une nouvelle territorialité rurale ou vecteurs d'intégration urbaine ?</i>	<i>361</i>
A. Des aiguillons de la modernisation de l'espace rural.....	361
1) De nouvelles demandes de services.....	361
2) Des migrants facteurs d'enrichissement associatif et culturel	363
B. Des acteurs de la revalorisation du milieu rural	364
1) Des nouveaux habitants fondateurs d'une nouvelle territorialité rurale	364
2)... dans une logique de préservation et de patrimonialisation	365
C. Un autre rapport au territoire et à la mobilité.....	367
1) Des perceptions de l'espace et de la mobilité diverses	367
2) De simples éléments d'intégration urbaine ?	370
<i>III. Des nouveaux habitants vecteurs de fragilisation et de tensions</i>	<i>372</i>
A. La question de l'intégration en milieu rural.....	372
1) Un choc de cultures entre « anciens » et « nouveaux habitants » ?	372
2) Une intégration plus ou moins aisée	374
B. Des migrants vecteurs de conflits	377
1) Les conflits fonciers et la question de l'accessibilité de l'espace rural.....	377
2) Les conflits d'usage	380
C. Le contrôle de l'espace rural : un nouvel enjeu	383
1) De nouveaux piliers du développement local ?	383
2) Une recomposition sociale se traduisant dans les votes.....	386
CHAPITRE IX : ATTRACTIVITÉ TERRITORIALE ET POLITIQUE D'ACCUEIL : UN NOUVEL ENJEU	389
<i>I. De la nécessaire attractivité territoriale... ..</i>	<i>389</i>
A. L'attractivité territoriale : un nouvel impératif	389
B. Une large gamme d'aménités résidentielles	391
1) Aménités et « ressource territoriale »	391
2) Des aménités à la fois naturelles et sociales	392
3) La question de l'image.....	394
C. Les aménités spécifiques à la moyenne montagne.....	395
<i>II. ... aux politiques d'accueil</i>	<i>398</i>
A. L'origine des politiques d'accueil.....	398
1) L'avance de la France dans cette démarche.....	398
2) Le précédent agricole : la politique des migrations rurales	399
3) L'émergence du mouvement actuel sur la scène politique nationale.....	401
B. Enjeux et acteurs des politiques d'accueil	403
1) Définition et enjeux	403
2) Typologie des actions	407
3) Le marketing territorial.....	410
C. La diversité des dynamiques d'accueil	412
1) « Vivre un peu plus nombreux dans le Diois ».....	412
2) Le Séronais, des initiatives communales à la création d'ESPACE.....	414
3) Dans le Morvan, une lente émergence.....	416
<i>III. Des politiques récentes, mais un bilan en demie-teinte</i>	<i>418</i>

A. Entre migrants et territoires ruraux, une rencontre incertaine...	418
1) Une double illusion ?.....	418
2) Un « turn over » important	420
B. Des éléments de blocage structurels	422
1) « L'accueil, il y a plus de croyants que de pratiquants ».....	422
2) Le blocage foncier	425
C. Quel avenir pour ces migrations liées aux aménités ?	426
1) Améliorer l'accueil : un changement de regard à poursuivre	426
2) Les limites du modèle résidentiel et ses incertitudes	427
CONCLUSION DE LA TROISIÈME PARTIE	431
CONCLUSION GÉNÉRALE	433
ANNEXES	439
BIBLIOGRAPHIE.....	459
LISTE DES ANNEXES.....	513
LISTE DES CARTES.....	514
LISTE DES PLANCHES	515
LISTE DES DOCUMENTS	516
LISTE DES FIGURES	517
LISTE DES PHOTOGRAPHIES.....	519
LISTE DES TABLEAUX.....	520
TABLE DES MATIÈRES.....	523